HISTOIRE UNIVERSELLE, SACRÉE ET PROFANE: DEPUIS LE COMMENCEMENT...

Augustin Calmet

Digitized by Google

Digitized by Google

BA

Calmet

Digitized by Google

Calcutta
bN
HL54A
Digitized by Google

HISTOIRE
UNIVERSELLE,
SACRÉE ET PROFANE.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE UNIVERSELLE,

SACRÉE ET PROFANE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A NOS JOURS;

Par le R. P. Dom AUGUSTIN CALMET *Abbé de Senones, & Préſident de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.*

TOME DIX-SEPTIEME.

STOR LIBRARY
NEW-YORK

A NANCY,
Chez CLAUDE-SIGISBERT LAMORT Imprimeur, près des RR. PP. Dominicains.

M. DCC. LXXI.
AVEC APPROBATION.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

SUR LE DIX-SEPTIEME TOME

DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

ON ne répétera pas ici ce que nous avons dit dans la préface du volume précédent, des révolutions arrivées sous le long regne de l'empereur Léopold I. Nous ajouterons seulement qu'après la mort de Ferdinand III. rien n'étoit si foible que l'autorité Impériale. La paix de Westphalie la renfermoit dans les bornes les plus étroites, & la subordonnoit, pour ainsi dire, à celle des Etats. Ceux-ci de leur côté regardoient alors les rois de France & de Suede comme les défenseurs de la liberté Germanique contre les entreprises de la maison d'Autriche, & l'Allemagne leur donnoit toute sa confiance, tandis que les moindres démarches des empereurs lui étoient suspectes. Delà vient qu'on a vu plus d'une fois

I. Etat de l'Empire d'Allemagne.

Digitized by Google

des princes & des électeurs-mêmes rejetter la médiation de l'Empereur, pour s'en tenir à l'arbitrage de la France; rompre les délibérations de la diete, & ne les reprendre que ſur les repréſentations des miniſtres François. Tel étoit l'état des affaires lorſque Léopold parvint à l'Empire, & il les changea au point que peu d'empereurs avant lui régnerent avec plus d'autorité. Pour parvenir à ce degré de puiſſance, il affecta la plus grande foibleſſe. Il perſuada tout l'Empire que la maiſon d'Autriche n'étoit plus à craindre, en même tems qu'il exagéroit les forces de la monarchie Françoiſe. Vienne aſſiégée par les Turcs, les armées Impériales réduites à peu de monde, les finances épuiſées, les Hongrois révoltés, étoient des objets frappans, lorſqu'on leur comparoit Louis XIV, couvrant l'Océan de ſes flottes & triomphant de toute l'Europe. Léopold parvint ainſi à rendre la France odieuſe. Les ravages du Palatinat, d'autres expéditions à peu près ſemblables, devinrent une ſource de haines & de terreurs pour l'Allemagne. La France fut alors un ennemi dangereux, à qui il falloit oppoſer une digue. La Suede, auparavant ſi formidable, ne conſerva que peu d'influence dans les affaires d'Allemagne : elle ne la conſerva même qu'en s'alliant étroitement avec la maiſon d'Autriche.

La mort de Léopold ne cauſa aucun changement dans les affaires générales de l'Europe. Joſeph I. ſon fils & ſon ſucceſſeur, ſoutint le ſyſtême que ſon pere avoit embraſſé. Son eſprit étoit plus vif & plus entreprenant, & plus propre à bruſquer les événemens, qu'à les attendre. Son regne fut encore plus heureux que celui de Léopold,

Digitized by Google

L'argent des Anglois & des Hollandois, les victoires du prince Eugene & du Duc de Marleboroug le rendirent par-tout victorieux, & ce bonheur le rendit preſqu'abſolu. Il commença par mettre, de ſon autorité, au ban de l'Empire les Electeurs de Baviere & de Cologne, partiſans de la France, & s'empara de leurs états. Il donna le haut Palatinat à la branche Palatine, qui l'avoit perdu ſous Ferdinand II. & qui la rendit enſuite à la branche de Baviere à la paix de Raſtadt & de Bade. Sa fortune le fit encore triompher des mécontens de Hongrie. Ils ſoutenoient depuis huit ans les efforts des troupes Impériales. La France avoit ſuſcité contre Joſeph le prince Ragotski. Il fut battu, ſes villes priſes, ſon parti ruiné, & lui-même obligé de ſe retirer en Turquie. Les mécontens n'eurent point d'autre parti à prendre que celui de ſe ſoumettre à l'Empereur. C'eſt dans le cours de ſes proſpérités que meurt l'empereur Joſeph I. à l'âge de trente-trois ans.

Charles VI. ſon frere ſe trouve maître de preſque toute la Hongrie ſoumiſe, des Etats héréditaires d'Allemagne, du Milanez, du Mantouan, de Naples & de Sicile, de neuf provinces des Pays-bas. Nous n'entrons pas dans l'hiſtoire du regne de ce Prince, qui ne figure dans ce volume que comme archiduc d'Autriche & comme prétendant à la ſucceſſion d'Eſpagne, ſous le nom de Charles III. roi d'Eſpagne. L'Allemagne fut aſſez tranquille & floriſſante ſous l'empereur Charles VI. Il s'appliqua principalement à dédommager ſes peuples des maux qu'ils avoient ſoufferts par les guerres continuelles ſous les trois derniers regnes. Cet amour de la paix

Digitized by Google

dans ce Prince n'étoit qu'une connoiſſance intime des miſeres que cauſe la guerre aux peuples, qui devroient le moins en ſouffrir. On l'a vu lui-même perſonnellement en affronter les périls les plus dangereux. Prêt à être pris d'aſſaut dans Barcelone, il témoigna qu'il aimoit mieux périr au milieu d'un peuple qui s'étoit ſacrifié pour lui, que de ſe mettre en ſûreté en les abandonnant à l'inſolence du ſoldat victorieux. Ce caractere de grandeur & d'intrépidité s'eſt également ſoutenu dans des occaſions encore plus périlleuſes, où le ſouverain n'eſt pas plus reſpecté que le ſimple particulier.

II. Etat de la France.

Faire l'hiſtoire du regne du roi Louis XIV. c'eſt faire preſqu'en même tems celle des autres états de l'Europe de ſon tems, puiſqu'il n'y a proprement point d'événement conſidérable, où ce Monarque n'ait eu quelque bonne part. Son regne commence par la régence d'Anne d'Autriche, & par le miniſtere du cardinal Mazarin. La Reine avoit de la grandeur d'ame, de la fermeté; & ſi elle avoit gouverné ſeule, elle n'auroit peut-être pas été expoſée aux mécontentemens que cauſa la trop grande autorité qu'elle donna au cardinal Mazarin. Les commencemens de la régence furent aſſez heureux, & acquirent au Miniſtre beaucoup de gloire; mais dans la ſuite les grands ſeigneurs jaloux de ſon élévation excitèrent des guerres civiles, qui mirent le royaume en combuſtion pendant quelques années. Quoique le cardinal Mazarin ait été expoſé à bien des reproches pendant ſa vie & après ſa mort, on ne peut néanmoins lui refuſer les louanges que ſes ſervices ſignalés, rendus à la France, lui ont méritées. Il étoit d'un caractere doux & affable. Un de ſes plus grands talens étoit de bien

Digitized by Google

bien connoître les hommes ; il penſoit que la force ne doit jamais être employée qu'au défaut des autres moyens, & ſavoit prendre un caractere toujours conforme aux circonſtances. Il y avoit dans le Cardinal de Richelieu quelque choſe de plus grand, de plus vaſte & de moins concerté ; & dans le cardinal Mazarin plus d'adreſſe, plus de meſure & moins d'écart.

C'eſt à la majorité de Louis XIV. que commence proprement le regne de ce Prince. Il y avoit quelque tems qu'il conſultoit ſes forces, & qu'il eſſayoit en ſecret ſon génie pour régner. Sa réſolution priſe une fois, il la maintint juſqu'au dernier moment de ſa vie. Toute l'Europe fut étonnée de voir un Prince, à l'âge de vingt-deux ans, devenir premier miniſtre & chef des conſeils : dès-lors tout ſe trouva pacifié ; & ceux qui avoient peine à obéir au Cardinal, firent gloire d'être ſoumis au Roi leur maître. Auſſi depuis ce tems-là ne s'éleva-t-il aucun trouble domeſtique. Il fixa à chacun de ſes miniſtres les bornes de ſon pouvoir, ſe faiſant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il falloit pour accréditer leur miniſtere, & veillant ſur eux pour les empêcher d'en trop abuſer. Il commença par mettre de l'ordre dans les finances ; la diſcipline fut rétablie parmi les troupes ; la magnificence & la décence embellirent ſa cour ; tous les arts furent encouragés, & tous employés à la gloire du Roi & de la France.

Les Eſpagnols avoient ſu profiter des troubles excités dans ce royaume par la jalouſie du trop grand crédit du cardinal Mazarin ; l'archiduc Léopold pendant ce

Digitized by Google

tems-là prenoit Gravelines & Dunkerque ; dom Juan d'Autriche, Barcelone ; le Duc de Mantoue, Casal ; mais à peine la tranquillité fut rendue à la France, qu'ils reperdirent ce qu'ils avoient conquis. Le Vicomte de Turenne gagne contre les Alliés la fameuse bataille des Dunes, & soumet avec une rapidité surprenante les principales places de la Flandre. Tant d'heureux succès allarmerent l'Espagne, & la paix fut conclue par le traité des Pyrénées. Louis XIV. ne songea plus alors qu'à faire goûter à ses sujets les fruits de la paix. Né avec le talent de régner, il sut se faire respecter par les puissances étrangeres, autant qu'aimer & craindre par ses sujets. Il exigea une réparation autentique de l'insulte faite à son Ambassadeur à Londres par l'Ambassadeur d'Espagne, qui prétendoit le pas sur lui. La satisfaction que lui fit deux ans après le pape Alexandre VII. de l'attentat des Corses sur le Duc de Créqui, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Il envoya, la même année, contre les Maures des troupes qui prirent Gigery, & donna du secours aux Allemands contre les Turcs. Il réprima les courses des Algériens, donna du secours aux Portugais contre les Espagnols, & déclara la guerre aux Anglois pour secourir les Hollandois ses alliés.

La mort de Philippe IV. roi d'Espagne renouvelle la guerre. Louis XIV. crut avoir des prétentions sur les Pays-bas à cause de la reine son épouse, fille de ce Prince. Il marche en Flandre pour les faire valoir, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons. Il se rend maître des Pays-bas avec une rapidité prodigieuse. Ses armées étoient commandées par le Prince de Condé, rentré en graces,

Digitized by Google

& par Turenne, alors réunis & occupés de la gloire de leur Prince & du bonheur de la nation. Déja la plûpart des places ſur la Meuſe ſont ſoumiſes à ſa puiſſance. Toute la Hollande s'attend à ſubir le même ſort, dès que le Roi ſeroit au delà du Rhin; il y fut bientôt. La reddition de quarante places fut le fruit de ce paſſage. L'Europe, effrayée de ces ſuccès, étoit des-lors conjurée contre lui. L'Empereur, l'Eſpagne, l'Electeur de Brandebourg réunis, & ſont de nouveaux ennemis à combattre. L'année ſuivante il s'empare de la Franche-Comté. Tant d'heureux ſuccès réveillent l'Europe de ſon aſſoupiſſement. Un traité entre la Hollande, l'Angleterre & la Suede, pour tenir la balance de l'Europe & réprimer l'ambition du jeune Roi, fut propoſé & conclu en cinq jours; mais qui n'eut aucun effet. La paix ſe fait avec l'Eſpagne à Aix-la-Chapelle.

Louis employa ce tems de repos à embellir ſon royaume, & à l'enrichir de tous les arts propres à faire fleurir une monarchie. Le canal du Languedoc fut rendu navigable. Le port de Toulon ſur la Méditerranée fut conſtruit à frais immenſes, pour contenir cent vaiſſeaux de ligne, avec un arcenal & des magaſins magnifiques; ſur l'Océan, le port de Breſt s'enfermoit avec la même grandeur; Dunkerque, le Havre-de-Grace ſe rempliſſoient de vaiſſeaux: la nature étoit forcée à Rochefort. On établit de floriſſantes colonies en Aſie, en Afrique & en Amérique. Les arts furent cultivés dans tout le royaume avec une induſtrie ſans égale; la peinture & l'architecture étalerent leur goût exquis dans quantité d'édifices ſuperbes que Louis fit élever. Les ſciences &

Digitized by Google

toutes leurs diverſes branches parurent dans tout leur éclat.

La foibleſſe, ou les fâcheuſes conjonctures des regnes précédens, avoient donné lieu aux novateurs de s'introduire dans le royaume : ils s'y étoient maintenus par les armes, & avoient commencé même à s'y cantonner ; Louis XIV. ſans armes, ſans mouvemens, ſans aucune ſédition, vient à bout de déraciner l'erreur par ſa ſeule parole. La révocation de l'édit de Nantes fit en un jour ce que ſix vingt ans de guerre n'avoient pu opérer. Ce Prince eut toujours un amour ſi conſtant pour la pureté des dogmes de l'égliſe, que le plus léger ſoupçon de nouveauté dans la doctrine l'allarmoit.

Cependant une ligue formidable ſe formoit ſecrétement contre Louis en Europe, entre le Duc de Savoie, l'Electeur de Baviere, celui de Brandebourg & pluſieurs autres princes excités par le Prince d'Orange. L'Empereur, le Roi d'Eſpagne, en un mot tous les confédérés de la derniere guerre s'uniſſent à eux. Cette ligue, connue ſous le nom de ligue d'Auſbourg, éclata en 1687. Pour la rendre encore plus formidable, on forme le projet de chaſſer Jacques II. du trône de la grande Bretagne, & d'y placer le prince Guillaume d'Orange. Ce deſſein fut exécuté l'année ſuivante. Le Dauphin, fils unique du Roi, ouvre la campagne par la priſe de Philiſbourg, ſon armée victorieuſe ravage le bas Palatinat. Louis déclare enſuite la guerre aux Hollandois. L'Allemagne, l'Angleterre & l'Eſpagne ſe déclarent contre lui, & la guerre ſe rallume ainſi dans toute l'Europe. Le Maréchal de Luxembourg défait les ennemis à la bataille de

Digitized by Google

Fleurus, dix jours après monſieur de Tourville bat les flottes Angloiſe & Hollandoiſe dans la Manche. Le Maréchal de Catinat remporte à Staffarde une victoire complete ſur le Duc de Savoie, & prend diverſes places. Les François ont par-tout des avantages. Ces ſuccès ſont contrebalancés par la perte de la bataille navale de la Hogue. Cette perte eſt réparée par d'autres avantages. Le Roi aſſiege Namur en perſonne, & prend la ville en ſix jours. Monſieur de Luxembourg gagne ſucceſſivement deux importantes batailles, de Steinkerque & de Nerwinde. Monſieur de Catinat, par la victoire de la Marſaille, force le Duc de Savoie à demander la paix. Enfin la priſe de Barcelone par le Duc de Vendôme, & celle de Carthagene par monſieur de Pontis, déterminent les Alliés à une paix générale, qui fut conclue à Riſwick. Par cette paix les eaux du Rhin deviennent les bornes de l'Allemagne & de la France, & le Prince d'Orange eſt reconnu pour roi d'Angleterre ſous le nom de Guillaume III.

La mort de Charles II. roi d'Eſpagne, arrivée au commencement de ce ſiecle, rallume le feu de la guerre au ſujet de ſa ſucceſſion. Depuis longtems la maiſon d'Autriche & celle de Baviere avoient des prétentions ſur cette riche ſucceſſion : le moment de faire valoir leurs droits arriva. L'Angleterre, la Hollande & la France formerent en même tems le projet de ſe partager cette vaſte monarchie. Ce partage déplut au roi Charles II. qui, par ſon premier teſtament, inſtitua le Prince électoral de Baviere héritier univerſel de ſes états. Le Prince étant mort, on craignit que la maiſon de Baviere ne devînt

Digitized by Google

trop puiſſante, & cette crainte détermina les puiſſances de l'Europe à former entr'elles de nouveaux traités d'alliance; mais Charles n'adhérant point à ces ligues, fait un ſecond teſtament par lequel il déclare le Duc d'Anjou, fils de France, ſon héritier. Louis XIV. ſe hâte d'accepter le teſtament de Charles, & le Duc d'Anjou eſt proclamé roi d'Eſpagne à Madrid ſous le nom de Philippe V. Les potentats de l'Europe, allarmés de voir la monarchie de l'Eſpagne ſoumiſe à la France, s'uniſſent preſque tous contr'elle. L'Empereur, de ſon côté, voulant faire tomber cette couronne ſur la tête de l'archiduc Charles, engage dans ſes intérêts la plûpart des Princes de l'Empire, & envoie en Italie une armée commandée par le prince Eugene de Savoie. Les premieres années de cette guerre ſont mêlées de ſuccès & de revers; mais l'année 1704. voit changer la face de l'Europe. L'Eſpagne fut preſque conquiſe par le Portugal, qui venoit d'entrer dans la grande alliance, & dont les troupes étoient fortifiées par celles d'Angleterre & de Hollande. L'Allemagne ſe vit en un moment délivrée des François. Les Alliés, commandés par le prince Eugene, par milord Marleboroug, par le Prince de Bade, taillent en pieces à Hochſtet l'armée Françoiſe commandée par les Maréchaux de Tallard & de Marſin. L'année ſuivante 1705. plus glorieuſe pour la France, fut plus funeſte pour l'Eſpagne. L'année 1707. fut plus heureuſe à la France, le Duc de Berwick remporta ſur les Alliés la célebre victoire d'Almanza, qui fut ſuivie de la réduction des royaumes de Valence & d'Arragon. Les années ſuivantes furent moins favorables à la France; mais

Digitized by Google

la mort de l'empereur Joſeph, arrivée en 1711. changea la face des affaires. La reine Anne d'Angleterre écouta les propoſitions de paix que Louis lui fit faire, la victoire de Denain affoiblit l'armée des ennemis & avança la paix, dont le traité d'Utrecht fut comme le prélude, & enfin rendue générale pour toute l'Europe. Louis XIV. mourut paiſiblement & en héros chrétien l'année ſuivante.

Si jamais ſouverain n'a mérité plus de louanges que ce grand Roi, on peut dire auſſi qu'aucun autre n'en a tant reçues. On eût dit que l'univers entier avoit entrepris de former un concert d'éloges, auquel la France donnoit le ton. Il n'eſt preſque point d'ouvrages de ſon ſiecle, où il n'ait été traité du plus grand roi de la terre. L'hiſtoire, l'éloquence, la poéſie, la muſique, la peinture, la ſculpture, l'architecture même, tous les arts ſe réunirent pour faire ſon apothéoſe. Les temples mêmes retentirent de ſes éloges. La poſtérité admirera toujours dans le gouvernement de Louis-le-Grand une conduite ferme, noble & ſuivie, quoique quelquefois un peu trop abſolue. Dans ſa cour, le modele de la politeſſe, du bon goût & de la grandeur, il gouverna ſes miniſtres, loin d'en être gouverné. Il eut des maîtreſſes; mais elles n'influerent jamais dans les affaires générales. Son regne eſt comparé avec raiſon à celui d'Auguſte. Louis avoit un goût naturel pour tout ce qui fait les grands hommes. Il ſut diſtinguer & employer les perſonnes de mérite. Il eut pour miniſtres le cardinal Mazarin, monſieur Colbert, monſieur de Louvois & d'autres habiles politiques. Pour généraux, les Condés, les Turennes,

Digitized by Google

les Vendômes, les Luxembourgs, les Catinats & d'autres grands hommes. La France réunit ſous ſon regne tout ce que les ſiecles précédens n'eurent que ſucceſſivement & par partie. On vit en France de ſon tems des évêques & des théologiens dignes des plus beaux ſiecles de l'égliſe: des poëtes excellens, de grands orateurs, des philoſophes profonds, d'habiles juriſconſultes & des ſavans en tout genre, dont il animoit les études par ſes récompenſes. Il ſe diſtingua au deſſus de tous les princes de ſon ſiecle par un air de grandeur, de magnificence & de libéralité, qui accompagnoit toutes ſes actions.

III. Etat de l'Angleterre.

L'avénement du roi Jacques II. à la couronne d'Angleterre, fut un vrai triomphe pour le parti des Torys, qui ne ceſſoit d'exalter les grands avantages que les trois royaumes pourroient en retirer. Ce Prince, grand amiral d'Angleterre ſous le roi Charles II. ſon frere, avoit commandé la flotte durant les guerres de Hollande, & avoit donné, en diverſes occaſions périlleuſes, les preuves les plus éclatantes de ſon courage. Il fut proclamé à Londres en 1685. & peu de princes ont monté ſur le trône avec plus d'applaudiſſemens. Jacques II. parut digne du trône tant qu'il ne régna pas; mais dès qu'il y fut monté, ce ne fut plus le même homme. Les commencemens de ſon regne furent troublés par la révolte du Duc de Montmouth, qui tenta témérairement de s'emparer de la couronne. Il porta bientôt ſa tête ſur l'échaffaud, & dans l'eſpace de ſix ſemaines, on vit commencer & finir cette guerre. Attaché à la religion catholique depuis ſa jeuneſſe, le roi Jacques joignoit à cet attachement le deſir de la répandre. Ce deſir, très-louable en lui-même, fut

fut funeſte par les moyens dont on ſervit. Il accorda la liberté de conſcience à tous ſes ſujets, afin que tous les catholiques puſſent en jouir ſans jalouſie. Elle fut d'abord reçue unanimement en Ecoſſe. La nation Angloiſe, déja allarmée par cette déclaration, acheva de s'aigrir par l'arrivée d'un Nonce apoſtolique, qui fit ſon entrée publique à Londres. Guillaume de Naſſau, prince d'Orange & gendre de Jacques II. appellé par les Anglois pour régner en ſa place, vint détrôner ſon beau-pere, & l'infortuné Monarque vint chercher un aſyle en France.

On doit regarder la révolution qui ôta la couronne à Jacques II. pour la placer ſur la tête de Guillaume prince d'Orange & de ſon épouſe, comme une époque intéreſſante dans la conſtitution Angloiſe. Pendant les quatre regnes précédens, le choc des prérogatives royales & des libertés du peuple, tint toujours la nation dans une agitation continuelle : elle crut dès ce moment avoir poſé des bornes ſûres entre les droits du trône & ſes privileges, & qu'il lui étoit permis de reſpirer à l'ombre de ſes loix.

Le couronnement de Guillaume III. & l'abdication forcée de Jacques, firent différentes ſenſations ſur le corps politique de l'Europe. Quelques états reconnurent d'abord Guillaume, pluſieurs attendirent, pour ſe déclarer, qu'il parût affermi ſur le trône : la France ſeule ſe déclara ouvertement, & ſoutint la cauſe de Jacques de tout ſon pouvoir ; ce qui donna lieu à une grande diſcuſſion & à d'impuiſſans efforts, qu'elle fit à différentes fois, pour le rétablir, mais qui furent ſans ſuccès ;

Digitized by Google

& Guillaume fut lui-même reconnu par la France par le traité de Ryſwick.

Guillaume III. fut preſque toujours l'ennemi déclaré de Louis XIV. & arma preſque toute l'Europe contre lui. On a dit de lui qu'il étoit grand homme pendant la paix, & héros pendant la guerre. Il connoiſſoit & la ſcience de régner & l'art de conquérir. Ses deſſeins étoient grands; mais, pour les exécuter, il ne conſultoit pas toujours les diſpoſitions de ſes peuples : auſſi ſes ordres ne furent-ils pas toujours également reſpectés & ſes actions applaudies. Son humeur étoit froide, ſon génie actif & perçant. Il étoit valeureux ſans oſtentation, ambitieux, mais ennemi du faſte.

Anne fille de Jacques II. & d'Anne Hyde, ſa premiere femme, veuve de George prince de Danemarck, ſuccéda à Guillaume III. Cette Princeſſe étoit bien digne d'occuper le trône des héros qu'elle effaça par ſes grandes actions. Le Duc de Marleboroug ſon favori & ſon général, acquit une gloire immortelle à ſon regne par ſes victoires dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Elle fut une des premieres à entrer dans les négociations pour la paix; & dans celle qui ſe conclut à Utrecht, elle ne négligea ni ſa gloire, ni les intérêts de ſa nation. Une des plus brillantes époques de ſon regne, fut l'union de l'Ecoſſe avec l'Angleterre, tentée avant elle ſi ſouvent infructueuſement. Son regne fut fécond en grands événemens, & un des plus éclatans que l'hiſtoire d'Angleterre nous fourniſſe. Elle fit la guerre avec ſuccès, & la termina avec gloire. Elle eut, dit-on, des remords d'avoir coopéré au détrônement de Jacques II. ſon pere,

Digitized by Google

& elle auroit ſouhaité de rappeller ſon frere ; mais une mort précipitée fit échouer ſes deſſeins.

IV. Etats du Nord. La Suede.

Eric monta ſur le trône de Suede après la mort de ſon pere Guſtave Vaſa. Les peuples conçurent d'abord de grandes eſpérances de leur nouveau Roi. Ce Prince avoit en effet un eſprit vif, éclairé, un maintien majeſtueux, beaucoup de pénétration pour les affaires ; mais avec ces qualités il ſe conduiſit très-imprudemment, & fit la guerre ſans ſuccès. Jean & Charles ſes freres ſe ſouleverent contre lui avec les plus grands ſeigneurs de Suede, l'aſſiégerent dans Stockholm, le prirent & le renfermerent dans une priſon.

Jean ſon frere fut proclamé roi en ſa place, du conſentement général des grands & de tous les ordres de l'état. On remarque que ce Prince n'eût pas de fortes paſſions, ni de grands défauts. Il aima ſes ſujets & régna avec aſſez de douceur & d'équité. Il eut horreur de ſon fratricide, & ſe ſoumit, pour l'expier, à la pénitence que le Nonce du Pape lui impoſa. Prince naturellement ſoupçonneux & diſſimulé, il ne donna ſa confiance entiere à aucun miniſtre : moins guerrier que politique, il fit plus par la négociation que par les armes.

Sigiſmond ſon fils, qui lui ſuccéda, étoit zélé catholique, & il ne tarda pas de déplaire à ſes nouveaux ſujets, zélés proteſtans. Charles ſon oncle, prince de Sudermanie, profita de cette conjoncture, & ſe fit mettre la couronne de Suede ſur la tête. Cette uſurpation fut la ſemence d'une guerre très-longue, dans laquelle Sigiſmond ne fut pas heureux. Le même prince Charles fut proclamé roi en ſa place. Ce Prince étoit bon poli-

Digitized by Google

tique & habile guerrier. Il n'avoit pas ce génie impétueux, qui s'éleve au grand par un effor rapide ; mais il avoit cet esprit de détail & d'intrigue qui attend avec patience l'occasion, & qui profite avec art des moindres circonstances.

Gustave-Adolphe mérita par ses actions & par ses qualités, le surnom de Grand. Il étoit né pour la guerre, & avoit ce génie vaste qui parcourt toute l'étendue d'un projet, qui en apperçoit toutes les faces, toute la profondeur. Il reprit sur les Danois ce qu'ils lui avoient enlevé, fit des conquêtes considérables en Moscovie, & remporta de grands avantages sur les Polonois. Ayant pris le parti des protestans d'Allemagne contre la maison d'Autriche, il ravagea le Palatinat, la Souabe, la Baviere, remporta victoires sur victoires, se rendit formidable à toute l'Europe, & fut tué à la bataille de Lutzen, qu'il gagna sur les Impériaux.

Christine fille unique du grand Gustave, gouverna avec gloire jusqu'à son abdication. La protection qu'elle donna au mérite & aux talens, le soin qu'elle prit d'animer l'industrie, la placent au rang des plus grands souverains. On a reproché à cette Princesse de s'être mise trop au dessus des préjugés & des égards, de n'avoir pas assez gardé la décence de son rang & de sa naissance, & de ne s'être pas assez respectée elle-même. Charles-Gustave, qui lui succéda, étoit né avec les plus grands talens pour la guerre, & il la fit tout le tems de son regne, & toujours avec éclat. Charles tourna d'abord ses armes contre les Polonois, remporta la célebre victoire de Varsovie, & leur enleva plusieurs

Digitized by Google

places ; mais Casimir roi de Pologne, aidé par l'Empereur, fut vainqueur à son tour, & délivra ses états, après avoir été obligé de les quitter. Ce Prince étoit hardi dans le plan de ses campagnes, entreprenant dans l'exécution, brave & intrépide dans le combat.

Charles XI. fut un prince guerrier, sage, prudent, mais despotique. Il sut conserver une exacte neutralité durant les guerres de l'Europe. Il mourut âgé de quarante-deux ans, lorsque l'Empire, l'Espagne, la Hollande d'un côté & la France de l'autre, l'avoient pris pour médiateur de la paix conclue à Ryswick. Tout le monde sait l'histoire de Charles XII. que l'on verra très en détail dans ce volume. Ce Prince parloit peu, mais avec justesse ; avoit des manieres affables & prévenantes, une humeur agréable & enjouée, estimant le mérite, & récompensant la valeur jusques dans ses ennemis, égal dans la prospérité & dans les disgraces, toujours intrépide, entreprenant & magnanime. Mais avec tant de belles qualités, on a dit de lui que ce fut un Prince plutôt extraordinaire que grand, plus digne d'être admiré qu'imité. Ses longues guerres épuiserent ses états, & mirent la Suede dans une malheureuse situation, dont elle ne s'est point encore relevée.

Pologne.

En Pologne, après la mort de Sigismond II. ce royaume se trouva plusieurs fois exposé à tous les troubles d'un interregne. L'élection de Sigismond III. fut traversée par celle d'un puissant concurrent, qui fut Maximilien archiduc d'Autriche. Ce Prince fut élevé dans la religion catholique, qui lui procura la couronne de Pologne, & qui lui fit perdre celle de Suede. Vladislas VII. qui le

Digitized by Google

ſuivit, fit éclater ſon courage & ſes vertus guerrieres dans les combats qu'il eut à ſoutenir contre les Turcs & les Moſcovites. Le goût que Jean-Caſimir V. avoit puiſé dans des retraites religieuſes pour le repos, pour les exercices de piété, pour l'étude des lettres, le rendirent peu propre à ſoutenir un état agité de toutes parts. Auſſi dégoûté de la grandeur, ou fatigué peut-être des ſoins de la royauté, il quitta le trône & vint en France, où il mourut abbé de S. Germain-des-Prés. Le roi Michel Coributh, qui vint après Caſimir, fut peu regretté de ſes ſujets, n'ayant rien fait pour leur bonheur, ni pour leur défenſe. Il fut ſuivi par Jean Sobieski, qui mérita le nom de Grand par la grandeur de ſon courage. Il fut en ſon tems la terreur des Ottomans, auxquels il fit lever le fameux ſiege de Vienne. Il fut regretté des héros dont il étoit le modele, & des gens de lettres dont il étoit le protecteur. Frederic-Auguſte II. qui joue un rôle ſi important dans l'hiſtoire de Charles XII. oppoſa aux rigueurs de la fortune un génie fécond en reſſources, & une politique adroite, qui le firent triompher de ſes diſgraces. Il fut clément envers ſes ennemis, lorſqu'il auroit pu s'en venger. Il aima la paix, & tous ſes ſoins tendoient à en faire goûter les douceurs à ſes ſujets. Staniſlas Leczinski, que le roi Charles XII. fit élire en la place de Frederic-Auguſte, ſe montra digne du trône par les qualités éminentes du cœur & de l'eſprit, qui font le héros & le grand homme.

Danemarck. Chriſtian IV. roi de Danemarck fit la guerre aux Suédois, & fut élu chef de la ligue des proteſtans contre l'Empereur, pour le rétabliſſement du Prince Palatin.

Digitized by Google

Ce Prince fut, dit-on, plus guerrier que politique, & plus ſoldat que général. Il ſavoit combattre, mais mal profiter des occaſions favorables que la fortune, ou les fautes de ſes ennemis lui préſentoient. Il aima ſon peuple, & en fut aimé.

Frederic III. ſe montra digne de régner. Il rétablit les finances, conſerva la paix & rendit le Danemarck redoutable à ſes voiſins. Ce Prince ne perdit point, dans les plus grands revers, la haute eſtime que ſes ſujets avoient conçue de ſa valeur & de ſa prudence. La nation lui fit avec joie le ſacrifice volontaire de ſes droits & de ſon autorité, & il en obtint que la couronne, auparavant élective, ſeroit héréditaire dans ſa maiſon. Chriſtian V. fut d'un caractere affable, aimant à obliger. Il eut à la tête de ſes armées toutes les qualités d'un général, & toute l'intrépidité d'un brave guerrier. On le vit toujours très-modéré dans ſes goûts & dans ſes plaiſirs. Il n'abuſa jamais, durant ſon regne, du pouvoir que la nation lui déféra.

Moſcovie.

Ce n'eſt, à proprement parler, que depuis le regne du czar Pierre-Alexiowitz, que l'empire des Moſcovites figure dans l'hiſtoire de l'Europe. Pierre-le-Grand fut un de ces princes rares & extraordinaires que la Providence ſuſcite pour faire ſortir les nations de la barbarie & de l'ignorance. C'eſt à ce Prince que la Ruſſie eſt redevable de ſa puiſſance, de ſes loix & des beaux établiſſemens que l'on y voit aujourd'hui. Il y attira tout ce qu'il put d'étrangers capables d'éclairer & d'inſtruire ſes ſujets : officiers de terre & de mer, matelots, ingénieurs, mathématiciens, architectes, médecins, chirurgiens,

Digitized by Google

artiſtes de toutes eſpeces. Il n'oublia rien pour policer ſes peuples, & pour introduire les arts & les ſciences dans ſes états. Ce Prince s'acquit beaucoup de gloire dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre Charles XII.

V. Etat de l'égliſe du dix-ſeptieme ſiecle.

En comparant ce dix-ſeptieme ſiecle de l'égliſe avec les précédens, on ſera perſuadé qu'il n'y en a point qui l'emporte ſur celui-ci, & qu'il ne doit céder à aucun autre. Si l'on y trouve des objets affligeans, on en trouve d'autres propres à nous conſoler & à nous édifier. Les ſentimens des théologiens ont toujours été aſſez partagés ſur les queſtions de la prédeſtination, de la grace & du libre arbitre; mais cette diviſion n'a jamais tant éclaté que depuis la fin du ſeizieme ſiecle. Le concile de Trente avoit ſagement évité de prononcer ſur les différentes opinions des théologiens ſur ces matieres, & même en prononçant ſur les dogmes de la foi, avoit pris toutes les précautions poſſibles pour ne donner atteinte à aucun des ſentimens reçus dans les écoles; voulant laiſſer une entiere liberté aux théologiens de ſoutenir leurs opinions, & craignant de leur donner occaſion de s'accuſer mutuellement d'héréſie. On a rapporté aſſez au long les conteſtations excitées ſur cela à l'occaſion des écrits de Baïus, & de ce qui ſe paſſa ſur ce ſujet dans les facultés de Louvain & de Douay.

Le éſuite Leſſius enſeigna vers l'an 1586. des ſentimens ſur la prédeſtination & ſur la grace, différens de ceux qui étoient alors communs dans l'école de Louvain. Cette doctrine renouvella les conteſtations, & excita de grandes diviſions. A peine ces troubles excités dans les Pays-bas étoient-ils appaiſés, qu'il s'en éleva ſur le même objet en

Digitized by Google

en Eſpagne, à l'occaſion du livre de la concorde de la grace & du libre arbitre de Louis Molina. Les diſputes qu'occaſionna ce livre parmi les théologiens, donnerent lieu aux célebres congrégations *de auxiliis*, qui ſe tinrent à Rome à la fin du ſeizieme ſiecle & au commencement du dix-ſeptieme.

Les diſputes ſur la prédeſtination & ſur la grace recommencerent à s'agiter avec plus de chaleur que jamais, d'abord en Flandre, & enſuite en France, à l'occaſion du livre de Janſenius évêque d'Ypres. Diſputes qui partagent encore la plûpart des théologiens, & qui paroiſſent ne devoir pas finir encore de ſi-tôt.

L'affaire de l'interdit de Veniſe, & le différend de cette république avec le pape Paul V. eſt une des plus importantes époques de l'hiſtoire eccléſiaſtique de ce ſiecle. Le ſénat de Veniſe avoit donné des décrets au commencement de ce ſiecle, qui parurent à la cour de Rome donner atteinte à la juriſdiction eccléſiaſtique & enfreindre ſes libertés. Le ſénat ſoutenoit au contraire qu'il ne tenoit que de Dieu le pouvoir de faire des loix, & refuſa de révoquer ſes décrets. Le Pape déclare le Doge & le ſénat excommuniés, & tout l'état interdit. Une foule d'écrits qui parurent de part & d'autre, annnoçoit l'animoſité des deux partis. Enfin par la médiation du roi Henri IV. les eſprits ſe calmerent.

On a vu preſque de tout tems dans l'égliſe des myſtiques & des contemplatifs, ſous prétexte de piété & d'oraiſon, introduire des erreurs dangereuſes. L'antiquité en fournit pluſieurs exemples. Michel Molinos, prêtre Eſpagnol, retiré à Rome, y renouvella ces erreurs vers

Digitized by Google

la fin du dix-ſeptieme ſiecle, par ſes diſcours & par ſes livres. Il imagina un ſyſtême de *quiétude* ou contemplation, qu'il développa dans ſon livre intitulé : la guide ſpirituelle, qui, à la premiere lecture, fut l'admiration des plus zélés chrétiens. Ce ne fut qu'en creuſant dans cette eſpece d'abyme, où Molinos s'enfonce & ſon lecteur avec lui, qu'on apperçut toutes les impuretés de ſon ſyſtême. Molinos fut le chef de ce qu'on appelle le *quiétiſme*. Cette erreur fut enfin reconnue & condamnée par les paſteurs de l'égliſe, & ſon Auteur finit ſes jours dans la priſon.

Il s'excita dans ce ſiecle une affaire de grande importance, à l'occaſion du culte que les Chinois rendent à leurs ancêtres, & quelques autres de leurs cérémonies, qui partagea, pendant une partie de ce ſiecle, les miſſionnaires envoyés dans l'Empire de la Chine pour y annoncer l'évangile. Les uns prétendant que ces cérémonies n'étoient pas incompatibles avec la profeſſion de la religion chrétienne, les autres ſoutenant au contraire qu'elles n'étoient que des pratiques de la ſuperſtition payenne. Ces conteſtations n'ont été aſſoupies qu'au commencement du dix-huitieme ſiecle.

Paſſons aux avantages que l'égliſe a reſſentis pendant le cours de ce ſiecle. Elle eut la conſolation de voir s'établir pluſieurs congrégations utiles, & d'en voir quelques anciennes embraſſer une ſérieuſe réforme. On vit à la Trappe, à Orval, à Septfons & ailleurs, des pénitens pleins de ferveur, & des ſolitaires uniquement occupés des biens éternels. Les congrégations de S. Vanne & de S. Maur firent revivre l'eſprit de S. Benoît, & ſe rendirent

Digitized by Google

illuſtres par leur ſcience & par leur régularité. Les travaux de cette derniere ſur les peres de l'égliſe, & ſur les anciens monumens de la ſcience eccléſiaſtique, ne ſauroient être aſſez eſtimés. C'eſt en ce ſiecle que l'on a, pour ainſi dire, banni entiérement des écoles de théologie, la barbarie qui y avoit régné; & qu'au lieu des ſubtilités ſcholaſtiques & des raiſonnemens philoſophiques, auxquels on s'appliquoit preſqu'uniquement, on y a ſubſtitué une théologie plus ſolide, plus inſtructive, fondée ſur l'écriture & ſur la tradition. Combien furent cultivées, dans le cours de ce ſiecle, les diverſes parties de la théologie! Rien ne fut oublié: étude des langues, traductions de l'écriture & d'un grand nombre d'ouvrages des peres, commentaires ſavans ſur l'écriture, éditions correctes des ſaints peres, droit canon, théologie ſcholaſtique, hiſtoire eccléſiaſtique, critique, controverſe, &c. Aucun autre ſiecle n'avoit produit un ſi grand nombre de ſavans dans tous les genres. Que de livres de morale & de piété propres à inſtruire ſolidement les fideles, & à leur donner une nourriture ſalutaire! Nous ne finirions pas ſi nous rapportions en détail tous les avantages de l'égliſe en ce ſiecle.

VI. Concluſion de cet ouvrage.

Nous voilà enfin arrivés à la fin de notre carriere, dans laquelle nous nous étions propoſé, en donnant cet ouvrage au public, d'expoſer à nos lecteurs les grands événemens arrivés dans le monde depuis ſon commencement juſqu'à nos jours. On s'étoit d'abord flatté de renfermer dans le nombre de ſix volumes tout ce qu'il y a de plus intéreſſant dans l'hiſtoire univerſelle, eccléſiaſtique & civile; mais on ne s'eſt que trop tôt apperçu

Digitized by Google

qu'il n'étoit pas poſſible de renfermer dans ſi peu d'eſpace une auſſi abondante quantité de matieres & de faits. On n'auroit en effet donné qu'un abrégé décharné de l'hiſtoire, dont le nombre eſt déja ſi grand dans le monde. Comment comprendre dans un petit nombre de volumes tant de faits intéreſſans, qui demandent quelqu'étendue pour être à portée d'être bien connus des lecteurs. On doit donc nous ſavoir quelque gré d'avoir manqué à la promeſſe que nous avions faite au commencement de cette hiſtoire, de la réduire en ſix volumes. Quelque ſoin que l'on ait eu d'éviter les digreſſions, les longs détails, les deſcriptions, les réflexions qui auroient pu allonger cet ouvrage, il ne nous a pas cependant été poſſible de ne pas nous étendre en rapportant certains faits importans, qu'un lecteur judicieux & attentif eſt bien aiſe d'approfondir. Nous avons cru devoir borner notre entrepriſe à la fin du regne de Louis-le-Grand. Nous laiſſons à une main plus habile & plus éloquente la gloire de continuer cette hiſtoire depuis cette époque juſqu'au tems préſent, & de tranſmettre à la poſtérité les grandes révolutions arrivées dans le monde depuis ce tems-là.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE

Du dix-ſeptieme Tome de l'Hiſtoire Univerſelle.

Ans de J. C.	
1560.	ERIC ſuccede à Guſtave ſon pere, roi de Suede.
1578.	Mort d'Eric roi de Suede. Jean lui ſuccede.
1592.	Mort de Jean roi de Suede
	Sigiſmond fils de Jean, roi de Suede.
1604.	Charles roi de Suede en la place de Sigiſmond.
1605.	Demetrius impoſteur, czar de Moſcovie.
	Mort de Clement VIII. Leon XI. puis Paul V. papes.
1606.	Interdit ſur la république de Veniſe.
1611.	Mort de Charles roi de Suede. Guſtave-Adolphe lui ſuccede.
1631.	Bataille de Leipſick gagnée par le roi Guſtave-Adolphe.
1632.	Bataille de Lutzen gagnée par le roi Guſtave.
	Mort de Guſtave-Adolphe roi de Suede.
	Chriſtine reine de Suede ſuccede au roi Guſtave.
1634.	Bataille de Norlingue gagnée par les Impériaux.
1643.	Commencement du regne de Louis XIV.
	Bataille de Rocroy gagnée par les François.
1646.	Conquête de l'iſle de Candie par les Turcs.
1647.	Révolte des royaumes de Naples & de Sicile.
1648.	Bataille de Lens gagnée par le Prince de Condé.
	Journée des barricades.
	Paix de Munſter en Weſtphalie.
1650.	Les Princes de Condé, de Conti & de Longueville ſont arrêtés.
1651.	Majorité du roi Louis XIV.
1652.	Bataille du fauxbourg S. Antoine à Paris.
1654.	Sacre du roi Louis XIV.
	Chriſtine reine de Suede abdique la couronne.
	Charles-Guſtave reconnu roi de Suede.
1660.	Mariage du roi Louis XIV.
	Charles II. roi d'Angleterre monte ſur le trône.
	Mort de Charles-Guſtave; Charles XI. roi de Suede.
1661.	Mort du cardinal Mazarin.
	Naiſſance de Louis Dauphin de France.
1662.	L'Ambaſſadeur de France à Rome inſulté par les Corſes.
1664.	Bataille de S. Godart ou de Raab.

Digitized by Google

1665.	Mort de Philippe IV. roi d'Eſpagne.
1666.	Mort d'Anne d'Autriche reine de France.
1668.	Triple Alliance entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande.
1674.	Bataille de Sénef gagnée par le Prince de Condé.
1678.	Paix générale de Nimegue.
1679.	Charles II. roi d'Eſpagne épouſe la Princeſſe d'Orléans.
1683.	Bombardement d'Alger par ordre de Louis XIV.
1684.	Bombardement de Gênes par ordre de Louis XIV.
	Ambaſſade du Roi de Siam au roi Louis XIV.
1685.	Mort de Charles II. roi d'Angleterre; Jacques II. ſon frere proclamé roi.
	Révocation de l'édit de Nantes.
1686.	Mort du grand Prince de Condé.
1689.	Guillaume prince d'Orange eſt proclamé roi d'Angleterre.
1690.	Mort de Charles V. duc de Lorraine.
	Bataille de Fleurus gagnée par les François.
	Victoire navale remportée par monſieur de Tourville.
	Bataille de Staffarde gagnée par le Duc de Savoie.
1691.	Bataille de Leuſe gagnée par les François.
	Mort d'Alexandre VIII. Innocent XII. lui ſuccede.
1692.	Bataille de la Hogue.
	Bataille de Steinkerque gagnée par le Duc de Luxembourg.
1693.	Inſtitution de l'ordre de S. Louis.
	Bataille de Nerwinde gagnée par les François.
	Bataille de la Marſaille gagnée par monſieur de Catinat.
1695.	Mort de Marie Stuart reine d'Angleterre.
1696.	Le Prince de Conti élu roi de Pologne.
1697.	Paix de Riſwick conclue entre toutes les puiſſances belligérantes.
	Mort de Charles XI. roi de Suede; Charles XII. lui ſuccede.
1698.	Mort de Chriſtian V. roi de Danemarck; Frederic IV. lui ſuccede.
1699.	Paix de Carlowitz entre l'Empereur & les Turcs.
1700.	Bataille de Narva gagnée par Charles XII.
	Mort de Charles II. roi d'Eſpagne.
1701.	Philippe V. reconnu roi d'Eſpagne.
	Mort de Jacques II. roi d'Angleterre.
	Jacques III. reconnu par la France pour roi d'Angleterre.
	Académie des inſcriptions & médailles.
1702.	Bataille de Luzara gagnée par monſieur de Vendôme.
	Mort de Guillaume III. roi d'Angleterre.
	Bataille de Fridlingue gagnée par monſieur de Villars.
	Anne reine d'Angleterre ſuccede à Guillaume III.
1703.	Bataille de Spirbach gagnée par monſieur de Tallard.
1704.	Victoire navale de Malaga remportée par les François.
	Bataille d'Hochſtet perdue par les François.

Digitized by Google

	Le roi Auguſte de Pologne eſt dépoſé.
	Staniſlas Leczinski élu roi de Pologne.
1705.	Bataille de Caſſano gagnée par le Duc de Vendôme.
	Mort de l'Empereur Léopold I. Joſeph I. lui ſuccede.
1706.	Bataille de Ramillies perdue par les François.
	Bataille de Caſtiglione gagnée par monſieur de Medavi.
1707.	Bataille d'Almanza, gagnée par le Duc de Barwick.
	Les lignes de Stolhoff forcées par le Maréchal de Villars.
1708.	Entrepriſe du Prétendant ſur l'Ecoſſe, échouée.
1709.	Bataille de Malplaquet gagnée par les Alliés.
	Bataille de Rumersheim gagnée par le Comte du Bourg.
	Bataille de la Guadiana gagnée par monſieur de Bay.
	Bataille de Pultowa gagnée par le Czar de Moſcovie.
1711.	Mort de Louis Dauphin de France.
	Mort de l'empereur Joſeph I. Charles VI. élu empereur.
1712.	Mort de la Dauphine, du Dauphin & du Duc de Bretagne.
1713.	Traité de paix de Raſtadt.
	Mort du Duc de Berri & de la Reine d'Eſpagne.
1714.	Traité de paix de Bade.
	Mort d'Anne reine d'Angleterre.
1715.	Mort du Roi Louis XIV.
	Louis XV. roi de France.
1718.	Mort de Charles XII. roi de Suede.

Fin de la Table Chronologique du dix-ſeptieme & dernier Tome.

Digitized by Google

HISTOIRE

Digitized by Google

HISTOIRE UNIVERSELLE,

SACRÉE ET PROFANE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS.

TOME DIX-SEPTIEME.

LIVRE CLIV.

Continuation de l'Hiſtoire des Empereurs d'Orient & d'Occident, des Rois de France, d'Angleterre, d'Eſpagne, &c. Continuation de l'Hiſtoire Civile depuis l'an 1643. juſques vers l'an 1700.

LOUIS XIV. ſurnommé le Grand, Roi de France, fils & ſucceſſeur de Louis XIII. & d'Anne d'Autriche ſon épouſe, qui le donna à la France après vingt-trois ans de ſtériliré, naquit à Saint-Germain-en-Laye le 5 de ſeptembre 1638. & fut baptiſé le 21 d'avril 1643. Il ſuccéda au Roi ſon pere, n'étant encore âgé que de quatre ans, le 14 de mai de la même année 1643. La reine Anne d'Autriche ſa mere fut reconnue ſeule régente du royaume par arrêt du parlement du 18 de mai 1643. ſous le miniſtere du cardinal Jules Mazarin; le

1. Affaires de France. Regne de Louis XIV. an. 1643. *Larrey, hiſtoire de Louis XIV. hiſt. milit. de Louis XIV par M. le Marq de Quincy. Mémoires de M. l'Abbé de Choiſy ſur l'hiſt. de Louis XIV.*

Digitized by Google

conſeil du Roi dans ſa minorité étoit compoſé du duc d'Orléans Gaſton frere du roi Louis XIII. du Prince de Condé, ſi célebre par ſa naiſſance, qui lui fut diſputée, parce qu'il étoit né treize mois après la mort de ſon pere; mais qui lui fut confirmée par arrêt du parlement & du cardinal Jules Mazarin.

Qui étoit le cardinal Mazarin?

Ce Cardinal, dont il ſera ſouvent parlé dans cette hiſtoire, étoit né dans l'Abruzze au bourg de Piſoina le 14 de juillet 1602. Il fit de grands progrès dans les études; ce qui lui procura l'entrée chez Jérôme Colonna qui fut depuis cardinal, & qui le mena avec lui à Salamanque en Eſpagne, où il alloit étudier le droit canon. De retour en Italie, il prit le bonnet de docteur, & s'étant attaché au cardinal Barberin, neveu du pape Urbain VIII. il étudia les intérêts des princes de l'Europe. Il prit d'abord la profeſſion des armes, & devint capitaine d'infanterie dans l'état de Milan. On fit la treve de la Valteline, pendant laquelle il acquit aiſément la familiarité des généraux François & Eſpagnols, également eſtimé des uns & des autres. Mazarin quitta l'épée quelque tems après, prit l'habit eccléſiaſtique, & ſe trouvant auprès de Pancirole nonce du Pape, il ſe rendit fort agréable aux François en perſuadant aux Eſpagnols de lever le ſiege de Caſal, & ſuſpendit la fureur des deux armées prêtes à combattre. Il eut la gloire d'avoir procuré la paix de Queraſque conclue entre la France & l'Eſpagne le 6 d'avril 1631. Quelques années après le pape Urbain VIII. l'envoya vice-légat à Avignon, & nonce extraordinaire en France en 1634. C'eſt là qu'il s'acquit l'amitié du Cardinal de Richelieu & la bienveillance du roi Louis, qui le recommanda au Pape & lui procura le chapeau de cardinal en 1641. Depuis le même Roi le fit conſeiller d'état, le nomma un des exécuteurs de ſon teſtament, & voulut qu'il fût parrain & pere ſpirituel du dauphin Louis XIV.

La reine Anne d'Autriche connoiſſant ſon habileté & ſon mérite, l'employa dans le miniſtere; & l'heureux ſuccès des armes du Roi dans le commencement de ſon regne, firent donner des louanges au Miniſtre. Louis de Bourbon duc d'Enguien remporta une victoire ſignalée le 19 de mai 1643. ſur les Eſpagnols devant Rocroy. On compta plus de ſix mille ennemis ſur le champ de bataille, & ſeulement deux mille François. Les ſuites de cette victoire furent la priſe de Barlemont, d'Emery, de Verton, & enfin de Thionville & de Sierck, qui ſe rendit le trois de ſeptembre. Sierck appartenoit au Duc de Lorraine; mais ce Prince étoit alors dans les intérêts du Duc de Baviere.

Digitized by Google

En Allemagne le Comte de Rantzaw maréchal de camp, ou ſelon d'autres le Maréchal de Guébriant, ſe rendit maître de Rotweil, ville Impériale dans la Suabe, le 19 de novembre 1643. mais ayant voulu paſſer le Danube pour ſe rendre en Baviere, il fut battu à Dillingen par le duc de Lorraine Charles IV. qui reprit enſuite Rotweil.

II. Campagne de l'an 1644.

La campagne de l'an 1644. fut une ſuite de victoires. En Eſpagne le Maréchal de Brezé battit la flotte d'Eſpagne le neuf de ſeptembre à la vue de Carthagene. Le ſiege de Trin en Italie fut commencé par le prince Thomas de Savoie, & ſon incommodité ne lui ayant pas permis de le continuer, il laiſſa au Vicomte de Turenne la gloire d'emporter la place. Le pont d'Eſture dans le même pays fut la conquête du maréchal du Pleſſis Praſlin. Le prince Thomas de Savoie prit Sant-Ya dans le Milanez.

Le Vicomte de Turenne fut rappellé en Allemagne pour y commander les débris de l'armée qui avoit été défaite à Dillingen. Il la trouva dénuée de tout. Par ſon crédit & ſon argent il la rhabilla, la paya, lui donna moyen de ſubſiſter, lui fit paſſer le Rhin à Briſac, battit les ennemis qui l'attendoient à Rotweil; puis le Duc d'Enguien, ſous lequel commandoit Turenne, les battit encore près de Fribourg. La bataille dura trois jours; la victoire demeura au Prince d'Enguien, qui ſe rendit encore maître de Spire, Philiſbourg, Mayence, Worms, Bingen, Landau & Baccarach.

En Flandres Gaſton duc d'Orléans aſſiégea & prit Gravelines le 29 de juillet 1644. En Eſpagne les armes Françoiſes furent malheureuſes. Le Maréchal de la Mothe-Houdancourt fut battu par le Maréchal de Sylva, qui prit enſuite Lérida & Balaguier. On ôta le commandement au Maréchal & on l'arrêta priſonnier; mais on prétend que le mauvais ſuccès ne venoit pas de ſa faute, mais de celle du Miniſtre qui le laiſſoit manquer de tout. La Reine régente voulant récompenſer le mérite & les ſervices du Vicomte de Turenne & de Gaſſion, leur donna le bâton de maréchal de France. Vers le même tems elle mit en liberté les Maréchaux de Vitry & de Baſſompierre, qui étoient à la baſtille, & le Comte de Cramail; & le préſident le Coigneux, qui avoit été éloigné pour avoir été attaché au Duc d'Orléans, fut rétabli dans ſon emploi; enfin le peuple fut déchargé de dix millions de livres de taille.

III. Campagne de l'an 1645.

Les affaires de la guerre en 1645. n'eurent pas le même ſuccès que l'année précédente. Le Maréchal de Turenne, qui avoit paſſé l'hiver le long du Rhin, ayant eu avis que dès le mois

Digitized by Google

d'avril l'armée ennemie Françoiſe s'avançoit vers la Franconie, paſſa le Rhin à Spire, & après une longue & pénible marche arriva au bout d'environ trois ſemaines ſur le bord du Nekre, où il trouva les ennemis qui ſe retirerent dans les montagnes. Le colonel Roſe les ſuivit pendant trois jours, ſans pouvoir les atteindre. Alors Turenne mit ſes troupes en quartier de rafraîchiſſement; mais à peine commençoient-elles à goûter quelque repos, qu'il ſe vit aſſailli le cinq de mai de tous côtés. L'ennemi profitant de la confuſion où ſe trouverent les troupes diſperſées, les battit ſans peine. Turenne en raſſembla ce qu'il put à Marienthal, & à la faveur des bois & de la nuit, gagna le Mein & le fit paſſer au débris de ſon armée.

Les ennemis commandés par le général Merci, ſe jetterent dans les états de la Princeſſe landgrave de Heſſe, alliée de la France, que l'hiſtoire de ce tems-là repréſente comme une héroïne. Le Maréchal de Turenne & le Comte de Konigſmark, Suédois, s'avancerent pour la ſoutenir, & la cour de France envoya le Prince d'Enguien pour raſſurer les armées; mais ce Prince ayant été obligé de s'arrêter à la Mothe en Lorraine, aſſiégée par le Marquis de Villeroy, ne put arriver à l'armée de Turenne & de Konigſmark qu'au commencement de juillet. Les ennemis n'oſant en venir à un combat, ſe retirerent du côté de Nordlingen. Le Prince d'Enguien les ſuivit & les atteignit à Memmingen, où il les attaqua le 5 d'août 1645. Après un combat très-opiniâtre le Prince demeura maître du champ de bataille; mais la perte des ſoldats de part & d'autre fut à peu près égale. Le Maréchal de Grammont fut fait priſonnier de la part des François, & le général Gléen de la part des Allemands. Le général Merci fut tué dans le combat. Nordlingen & Dunckelſpiel ſe rendirent au Prince d'Enguien, qui, étant tombé malade, ſe fit tranſporter à Philiſbourg, laiſſant le commandement de l'armée à Turenne. La retraite du Prince ranima les ennemis, qui reprirent Nordlingen & Dunckelſpiel, Wiſloke & Wimphen, & repouſſerent les François juſqu'au Rhin. Ce que put faire Turenne, fut de ſauver Philiſbourg; mais il prit Landau & Treves.

En Flandres le Duc d'Orléans prit Mont-Caſſel, Linck, Bourbourg, Béthune, Armentieres, Saint-Venant & Lillers, & s'étant retiré d'aſſez bonne heure, laiſſa le commandement aux Maréchaux de Gaſſion & de Rantzaw, qui prirent encore quelques places. Il ne ſe paſſa preſque rien de mémorable en Piémont ni au Milanez. Le Duc de Savoie, en vertu du traité d'alliance renouvellé avec la France, rentra dans ſa capitale.

Digitized by Google

Le Prince Thomas prit Vigevano dans le Milanez. Le Maréchal du Pleſſis Praſlin emporta Roſe en Catalogne le vingt-huit de mai, & le Comte d'Harcourt de la maiſon de Lorraine, gagna ſur les Eſpagnols la bataille de Llorens le vingt-deux de juin. Les Eſpagnols y perdirent quatre mille hommes ſans les priſonniers. Le Comte fit enſuite le ſiege de Balaguier, & emporta la place le 20 d'octobre 1645.

La découverte d'une conſpiration formée à Barcelone pour faire rentrer la Catalogne ſous la domination du Roi d'Eſpagne, obligea le Comte d'Harcourt de retourner dans ce pays. Il arriva heureuſement à Barcelone avant l'exécution du projet des conjurés. Il en prit les auteurs, & les ayant convaincus, les punit auſſi ſévérement que la choſe le méritoit; mais ces exécutions ne ſe firent que l'année ſuivante 1646.

Le pape Urbain VIII. étant mort en 1644. le cardinal Pamphile fut élevé au pontificat ſous le nom d'Innocent X. Les trois freres Barberins, neveux d'Urbain VIII. qui avoient eu le plus de part aux intrigues formées contre l'élection du nouveau Pape, jugerent à propos de ſe retirer en France en 1645. & 1646. Innocent X. fit confiſquer leurs biens, les déclara interdits & privés de leurs charges, & les menaça de les dépouiller du cardinalat. La Reine s'intéreſſa dans leur querelle, fit leur paix avec ſa Sainteté, & ils revinrent à Rome en 1664. où le Pape les reçut avec bonté, & leur rendit leurs biens & leurs dignités.

IV. Conquête de l'iſle de Candie par les Turcs, en 1646. *Nani, &c.*

La France fut puiſſamment ſollicitée en cette année 1664. par les Vénitiens de leur accorder ſon ſecours contre les Turcs, qui leur déclarerent la guerre & leur vouloient enlever l'iſle de Candie. Le cardinal Mazarin avoit fait équiper une puiſſante flotte pour la guerre d'Italie, & il auroit pu l'employer très-efficacement pour ſecourir les Vénitiens, qui tâchoient d'intéreſſer toutes les cours pour les aider à la conſervation de l'iſle de Candie, qui étoit comme le boulevart contre les Ottomans du côté de la Méditerranée; mais les intérêts particuliers, la diviſion des cours & la paſſion des miniſtres des divers états, firent oublier l'intérêt commun de la chrétienté. Les Turcs prirent prétexte d'attaquer Candie, de ce que l'eſcadre des chevaliers de Malthe, après avoir fait une priſe conſidérable ſur une caravanne partie de Conſtantinople le 28 de ſeptembre 1644. avoit demeuré pluſieurs jours dans quelques golfes déſerts de l'iſle de Céphalonie, ſans toute-fois y prendre terre. Il n'en fallut pas davantage pour donner occaſion au ſultan Ibrahim, homme féroce & qui mépriſoit tous les princes chrétiens,

Digitized by Google

d'attaquer l'iſle de Candie ; ſa flotte forte de trois cens ſoixante-dix-huit vaiſſeaux parut à la vue de l'iſle, & le débarquement ſe fit à deux milles de la Canée qui fut auſſi-tôt aſſiégée, & après une réſiſtance de cinquante-ſept jours fut obligée de ſe rendre le 19 d'août de l'année 1645.

Le Comte de Romorantin y mena deux mille François de troupes choiſies en 1648. & le Chevalier de Gremonville s'y diſtingua auſſi, & y donna ſa vie en 1667.

Pluſieurs François, à la ſollicitation du pape Clement IX. allerent dans la ſuite ſignaler leur courage à la défenſe de l'iſle & de la ville de Candie, qui ne fut réduite au pouvoir des Turcs qu'en 1669. après plus de vingt ans d'une guerre opiniâtre. Revenons aux affaires de France.

Quoique cette monarchie fût victorieuſe de toutes parts, elle s'ennuyoit toute-fois de la guerre : la Suede, qui avoit pris le parti de la France, n'étoit pas moins ennuyée de tant de troubles : la maiſon d'Autriche, tant en Allemagne qu'en Eſpagne, ſouhaitoit ardemment la paix, voyant que la guerre ne ſe faiſoit preſque qu'à ſes dépens. Fabio Chigi nonce apoſtolique, qui fut depuis pape ſous le nom d'Alexandre VII. & Contarini ambaſſadeur de Veniſe, furent agréés de part & d'autre pour médiateurs. La diverſité de religion fut cauſe qu'on choiſit pour le congrès deux villes : Munſter pour les catholiques, & Oſnabruck pour les proteſtans. Les Comtes d'Avaux & de Servien, plénipotentiaires de France, arriverent à Munſter en 1644. Le peu de concert de ces deux Envoyés, fut cauſe qu'on y envoya ſur la fin de 1645. le Duc de Longueville, pour les mettre d'accord ſur le rang. Les propoſitions que firent les François & les Suédois, furent rejettées par les Impériaux & les Eſpagnols, & la paix paroiſſoit plus éloignée que jamais, lorſqu'en 1646. on vit arriver aux conférences le Comte de Trauſmantorf de la part de l'Empereur, & le Comte de Pegneranda de la part de l'Eſpagne. Enfin la paix ne fut conclue que le 30 de janvier 1648.

V. Congrès de Munſter en Weſtphalie pour la paix. *an.* 1646.

Les conférences de Munſter & d'Oſnabruck rallentirent un peu l'ardeur des alliés de la France. Les Hollandois & la Reine de Suede ne témoignerent plus la même vivacité. Tout le monde ſouhaitoit la paix, hors le cardinal Mazarin, qui vouloit venger ſes injures particulieres, par les armes du Roi, contre le Pape qui avoit refuſé de faire cardinal l'Archevêque d'Aix ſon frere. Mazarin fit donc équiper une flotte, dont il donna le commandement au prince Thomas de Savoie, qui devoit tenir Orbitello inveſtie par mer, pendant que le Maréchal de Brezé avec ſon armée l'aſſiégeroit par terre. Orbitello eſt ſituée au milieu d'un lac, dans la péninſule que forme le mont Argentaro dans l'état de Sienne, qui étoit alors à l'Eſpagne.

Digitized by Google

Le ſiege en étant formé, le Duc d'Arcos, vice-roi de Naples, vint au ſecours avec une flotte aſſez mal équipée. Les deux armées vinrent à l'abordage, & le Maréchal de Brezé ayant eu la tête emportée d'un coup de canon, la flotte Françoiſe ſe retira en Provence, & le Prince Thomas fut contraint de lever le ſiege d'Orbitello.

Le cardinal Mazarin envoya bientôt d'autres troupes & de nouveaux généraux en Italie. Les Maréchaux de la Meilleraye & du Pleſſis Praſlin parurent dans la mer de Toſcane avant que le bruit de leur arrivée ſe fût répandu. Leur premier exploit fut la priſe de Piombino, puis ils formerent le ſiege de Porto-Longone. La place ſe défendit depuis le neuf d'octobre juſqu'au vingt-neuf du même mois qu'elle ſe rendit par compoſition.

La campagne de Flandres où commandoient en chefs le Duc d'Orléans & le Duc d'Enguien; le Maréchal de Gaſſion qui commandoit ſous ces Princes, prit Courtray, puis Bergues, Vinox & Mardick. Le Duc d'Enguien emporta Furnes, & Dunkerque qui ſe rendit le 10 d'octobre 1646.

Le Vicomte de Turenne étoit campé ſur le Rhin avec une armée trop foible pour rien entreprendre. Il paſſa ce fleuve & s'avança vers la Baviere, dont le Duc craignant les ſuites de la guerre & la ruine de ſon pays, fit avec la France un traité de neutralité pour lui & pour l'Archevêque de Cologne, promettant de demeurer neutres juſqu'à la concluſion de la paix générale, & de donner paſſage aux François pour aller dans le haut Palatinat & dans les Pays héréditaires. Après cela le Vicomte de Turenne repaſſa le Rhin, & laiſſa les Suédois fort mécontens de ſa retraite.

En Eſpagne le Comte d'Harcourt avoit entrepris le ſiege de Lérida. Il ſe préſenta devant la place dans le mois de mai 1646. & y demeura pendant près de ſix mois, donnant par ce moyen le tems au Marquis de Leganez de venir au ſecours. Celui-ci attaqua les retranchemens des François, les força & les obligea d'abandonner le ſiege, leur canon, & de ſe retirer précipitamment. La joie de cette victoire fut fort tempérée par la mort de dom Carlos fils unique du roi d'Eſpagne Philippe IV. Ce Prince épouſa en 1648. une ſeconde femme, qui fut Marie-Anne d'Autriche fille de l'empereur Ferdinand III. dont il eut Charles II. roi d'Eſpagne, prédéceſſeur de Philippe V.

Au retour de la campagne, la Reine donna au Roi pour gouverneur le Maréchal de Villeroy, & à Monſieur frere du Roi, le Maréchal du Pleſſis Praſlin; l'un & l'autre ſubordonnés au

Digitized by Google

cardinal Mazarin qui eut la ſurintendance de la conduite & du gouvernement du Roi & de Monſieur. Sur la fin de l'année 1646. Henri de Bourbon prince de Condé, premier prince du ſang, mourut à Paris & laiſſa par ſa mort Louis de Bourbon duc d'Enguien, ſon fils, prince de Condé & premier prince du ſang, avec une bonne partie des richeſſes immenſes qu'il avoit amaſſées, & les charges & gouvernemens dont jouiſſoit ſon pere. Les autres enfans furent le Prince de Conti qu'on deſtinoit pour l'égliſe, & qui épouſa dans la ſuite une niece du Cardinal, & une fille qui épouſa le Duc de Longueville.

VI. L'Archiduc Léopold eſt fait gouverneur des Pays-bas. an. 1647.

L'Eſpagne épouvantée des conquêtes de la France, jugea qu'il falloit mettre à la tête de ſes armées en Flandre, un général dont l'expérience & le rang leur donnaſſent de la confiance & de la ſoumiſſion, & ne laiſsât aucune jalouſie entre eux; ce qui juſques-là avoit fort contribué aux mauvais ſuccès de leurs armes. L'archiduc Léopold fut fait pour cela gouverneur des Pays-bas, & généraliſſime des troupes d'Eſpagne. Il prit aſſez bruſquement Armentieres & Landrecie; mais le Maréchal de Gaſſion arrêta bientôt ſes progrès; car ayant pris la Baſſée, il marcha aux ennemis qui alloient aſſiéger Dunkerque, les battit & les obligea de ſe retirer, pendant que le Maréchal de Rantzaw aſſiégea & prit Dixmude, lequel marchant enſuite du côté de Nieuport, prit ſur ſa route le fort de Niefdun & celui de l'Ecluſe qu'il fit raſer. Le Marquis de Carucenne avec un corps de troupes conſidérable, voulut arrêter le Maréchal de Rantzaw au paſſage d'une digue; mais le Maréchal força le paſſage & gagna la bataille; le Maréchal de Gaſſion de ſon côté aſſiégea Lens, où ayant été bleſſé d'un coup de mouſquet à la tête, il mourut le lendemain. Le Marquis de Villequier acheva le ſiege & prit la place en peu de jours.

VII. Campagne de l'an 1647. en Allemagne.

En Allemagne le Maréchal de Turenne gagna la bataille de Lawingen contre Melander général des troupes de l'Empire, & le Duc de Wirtemberg entrant avec ſon armée victorieuſe dans la Baviere, y mit tout au pillage; le Duc de Baviere, qui avoit fait ſon traité de neutralité avec la France, ne s'y trouvant plus en ſûreté, fut obligé d'en ſortir à l'âge de ſoixante & dix-huit ans. Picolomini, qui avoit été envoyé pour tenir la place de Melander, donna pluſieurs petits combats au Maréchal de Turenne, qui eut toujours l'avantage, & dans l'un deſquels le Duc de Wirtemberg fut fait priſonnier. Turenne, après ces exploits, s'arrêta ſur le bord du Rhin pour aſſurer ſes conquêtes; mais il reçut des ordres de la cour de venir commander l'armée de Flandre & remplacer le Maréchal de Gaſſion. Son départ fâcha

Digitized by Google

ſicha les Suédois qui ſervoient ſous lui. Ils ſe mutinerent & refuſerent d'obéir, diſant qu'ils étoient réſolus de ne pas ſortir des terres de l'Empire pour ſervir ailleurs, & en même tems deux mille cinq cens ſe ſéparerent de l'armée; & marchant en bataille réſolurent d'aller trouver le Comte de Konigſmarck de leur nation, qui commandoit dans la Weſtphalie. Le Vicomte de Turenne les pourſuivit, & les ayant atteints dans un défilé en défit une partie, mit les autres en fuite & fit quelques priſonniers. Il vouloit les faire pendre; mais voyant leur réſolution, il les laiſſa aller joindre le gros de l'armée Suédoiſe commandée par Konigſmark. Il paſſa donc le Rhin n'ayant plus que ſix mille hommes, & s'avança dans le Luxembourg. Il prit la ville de Verton & obligea l'Archiduc à faire pluſieurs détachemens qui affoiblirent ſon armée, & l'empêcherent de faire aucune entrepriſe conſidérable. Pour lui ayant ſu que Worms étoit aſſiégée, il marcha à ſon ſecours & fit lever le ſiege le treize d'octobre. Delà il alla ſecourir les Suédois contre le Duc de Baviere qui vouloit les chaſſer de toute l'Allemagne.

En Eſpagne le nouveau Prince de Condé arriva au commencement de mai à Barcelone, & après y avoir paſſé quelques jours, il alla le douze du même mois former le ſiege de Lérida. Il y trouva une garniſon de trois mille Eſpagnols, commandée par dom Antonio Brit Portugais, qui y fit une telle réſiſtance, que le Prince fut contraint de lever le ſiege le dix-ſept de juin; mais il fit ſa retraite avec une conduite qui fut admirée. Il ſe rendit à Balaguier & revint à Paris au mois de novembre, après avoir pris Ager & quelques autres poſtes, & obligé le Marquis d'Aytone de lever le ſiege de Conſtantin.

VIII. Affaires d'Italie. Révolte des royaumes de Naples & de Sicile, an. 1647.

Le prince Thomas de Savoie commandoit en Italie, & avoit, dit-on, concerté le ſiege de Crémone avec le Duc de Modene. Celui-ci joignit ſes troupes avec celles de France & aſſiégea Crémone dans le mois d'octobre. La place étoit bien munie & défendue par le Marquis de Serra, qui l'obligea à lever le ſiege. Le prince Thomas, qui avoit ſes quartiers aux environs de Voghera, prit ſa marche vers le Piémont & ſe rendit à Turin. Ainſi ſe termina la campagne en Italie.

Vers le même tems arriva la révolte de Naples & de Sicile. Elle commença en Sicile dans la ville de Palerme à l'occaſion de quelques impôts que le Marquis de Los Velez mit ſur le blé; ce qui donna occaſion aux boulangers de diminuer le poids du pain. D'abord le peuple ſéditieux brûla le livre des gabelles, chaſſa les commis, enleva les armes des lieux publics, emmena les canons qui étoient ſur les remparts. La canaille aſſemblée,

Digitized by Google

dit-on, au cabaret, tira au ſort à qui ſeroit leur chef, & le ſort tomba ſur Joſeph Alexi, un des plus abjects de la bande, qui ouvrit les priſons & obligea le Gouverneur de s'embarquer & de ſe retirer. Le Chef des mutins ſe rendit bientôt plus odieux par ſon inſolence, que le Gouverneur même. On le maſſacra. Sa mort n'éteignit pas le feu de la ſédition. Elle ne finit que l'année ſuivante.

A Naples elle commença le 7 de juillet 1647. à l'occaſion d'un panier de figues qui fut renverſé en plein marché par celui qui étoit venu pour le vendre, irrité de ce qu'on vouloit lui faire payer un tiers d'impôt ſur ce panier de figues, quoiqu'il n'en fût que le porteur & non le propriétaire. Le peuple y accourut, & un nommé Thomas Aniello vendeur de poiſſons s'étant jetté avec quelques autres jeunes gens ſur le bureau de la gabelle, en chaſſerent les fermiers, les pillerent, accoururent au palais du Vice-roi, qui, intimidé par leur audace, ſe ſauva au couvent de S. Louis & promit d'abolir l'impôt des fruits. Les mécontens demanderent qu'on abolît non ſeulement cet impôt, mais auſſi tous les autres, & qu'on leur remît la chartre de Charles V. qui confirmoit tous leurs privileges.

Le Chef des rebelles ſe vit bientôt ſuivi de cent cinquante mille hommes qui mirent le déſordre dans toute la ville, brûlant, pillant, maſſacrant tout ce qu'ils croyoient contraire à leurs intérêts. Le Vice-roi craignant pour ſa vie, leur remit en main la chartre de Charles V. & leur promit de ſupprimer tous les impôts & les tailles, leur accorda les mêmes droits de ſuffrage dont jouiſſoit la nobleſſe, leur permettant de demeurer en armes juſqu'à ce que la confirmation de ces traités fût venue d'Eſpagne; cependant Aniello enivré de ſon orgueil ſe donnoit des airs de ſouverain, qui le rendirent inſupportable aux mécontens. Ils l'aſſaſſinerent dans le couvent des carmes.

Quelques gentilshommes ayant maltraité quelques-uns du peuple, & le poids du pain ayant été diminué, la ſédition ſe ralluma plus fort que jamais. La populace fit main-baſſe ſur quelques troupes qu'on avoit fait entrer dans la ville: ils demanderent enſuite au Vice-roi qu'on leur livrât les châteaux de Naples. A ſon refus ils voulurent les emporter de force, & choiſirent pour l'exécution un homme de guerre nommé Toralto, qui, de concert avec le Vice-roi, accepta la commiſſion; mais ſon concert ayant été découvert, il lui en coûta la vie. Le Vice-roi ayant prié dom Jean d'Autriche fils naturel du roi d'Eſpagne Philippe IV. qui commandoit la flotte, de s'approcher & d'employer la force pour réduire les rebelles, ce

Digitized by Google

Prince fit débarquer trois mille hommes, & s'emparant des postes les plus élevés fit foudroyer la ville à grands coups de canons tirés tant des châteaux que de la flotte.

IX. Le duc Henri de Guise est choisi chef de la république de Naples. 1647.

Le peuple en fureur abattit les armes du Roi, foula aux pieds ſes portraits, prit le titre de république & choiſit pour ſon général un nommé Gennare Anneſe, qui eut aſſez d'eſprit & d'adreſſe pour ſoutenir cette qualité. Quelques-uns cependant propoſerent de ſe mettre ſous la protection de la France & d'appeller un prince de la maiſon de Lorraine, comme ayant de légitimes prétentions ſur le royaume de Naples, pour le mettre à leur tête. Henri II. duc de Guiſe étoit alors à Rome, où il étoit venu pour obtenir ſon divorce d'avec la Comteſſe de Boſſu, afin d'épouſer Mademoiſelle de Pons. Ce Prince agréa la propoſition qu'on lui fit de paſſer à Naples, & il s'y rendit ſeul avec trois domeſtiques ſur une felouque, paſſant au travers de l'armée navale de dom Jean, & y mit pied à terre le 15 de novembre 1647. Il y fut reçu magnifiquement & s'y ſoutint pendant aſſez longtems après avoir été déclaré duc de la république de Naples, après la démiſſion de Gennare qui l'avoit fait venir. Nous n'entrons pas dans le détail de tout ce qui ſe fit à Naples & aux environs; on le peut voir dans les mémoires & dans les hiſtoriens du tems.

Revenons à ce qui ſe paſſoit en France. On y étoit très-attentif à la révolte de Naples & de Sicile, & ſi la cour s'en réjouiſſoit par rapport à la diverſion qu'elle alloit cauſer aux armes de l'Eſpagne, le peuple François n'en avoit pas moins de joie, eſpérant que cet exemple feroit ouvrir les yeux aux miniſtres, pour ne pas pouſſer à bout la patience des peuples, en les opprimant de tailles & d'impôts comme on faiſoit. Pluſieurs ſe flattoient de voir bientôt les financiers de France éprouver le même ſort que ceux de Naples & de Sicile. Cependant les révoltés de Naples députerent à Paris pour demander au roi Louis XIV. ſa protection; il l'accorda & renvoya le Député chargé de préſens; mais il n'approuva pas que le Duc de Guiſe eût accepté ſans ſon conſentement le gouvernement de Naples. La flotte Françoiſe qui fut envoyée au ſecours de Naples, ne jugea pas à propos d'attaquer la flotte d'Eſpagne, ni de ſecourir la ville de Naples. Et le Duc de Guiſe, après avoir ſoutenu les Napolitains par ſa bravoure & ſa conduite, fut enfin abandonné par le peuple & la nobleſſe; & étant imprudemment ſorti de la ville pour y faire entrer des proviſions dont elle avoit un extrême beſoin, dom Jean d'Autriche & le Comte d'Ognate y entrerent par une porte qu'on leur ouvrit, s'em-

Digitized by Google

parerent des principaux poſtes ; & le Duc y ayant voulu rentrer, trouva tout le monde ſoumis au Roi. Obligé de ſe ſauver, il fut arrêté & conduit à Gaete & delà en Eſpagne, où il fut mis en priſon, traité en criminel & prêt de perdre la tête, ſi le Duc d'Orléans n'eût intercédé pour lui. Il n'en ſortit qu'en 1652.

X. Emery ſurintendant des finances. ann. 1647.

La même année 1647. le peuple de Paris accablé des taxes nouvelles qu'on impoſoit ſur toutes ſortes de perſonnes & de marchandiſes, s'adreſſa au parlement & implora ſa protection & ſa médiation, pour obtenir quelque diminution de tant de charges. Cette auguſte aſſemblée fit ſes remontrances à la Reine ; mais elles ne furent pas écoutées. Le contrôleur général Emery fut attaqué en ſortant de ſon logis par une troupe de femmes qui faillirent à l'aſſommer de coups de pierres. Quelques jours après un cavalier vint l'attaquer dans ſon carroſſe & l'auroit égorgé, ſi ſes laquais ne l'avoient ſauvé. La haine publique n'empêcha pas que quelque tems après Emery ne fût inſtallé dans la charge de ſurintendant des finances qu'il avoit achetée l'année précédente, & dont il ſut bien ſe dédommager par les nouvelles taxes qu'il impoſa aux peuples, & qui cauſerent les mécontentemens qui éclaterent enfin l'année ſuivante 1648.

Car la taxe des aiſés & l'abonnement du domaine ayant été publiés, le bourgeois de Paris s'étant aſſemblé, alla attendre le premier Préſident au ſortir de ſon logis & lui demanda juſtice. Il les traita de ſéditieux & les menaça. Ils répondirent que, puiſqu'il leur refuſoit la juſtice, ils ſauroient bien ſe la faire, & on trouva des affiches dans les halles qui menaçoient d'incendies les premieres maiſons qui paieroient l'abonnement du domaine du Roi. Le parlement en donna avis à la Reine, qui ne jugea pas à propos d'écouter le peuple ; & le Roi fut amené en jaquette au parlement le 15 de janvier 1648. où il tint ſolemnellement ſon lit de juſtice, pour faire vérifier cinq nouveaux édits. Dès le lendemain il y eut de vives remontrances ; & le parlement, quoiqu'il eût enrégiſtré les édits, reçut les requêtes des plaignans & examina les plaintes qu'on lui porta. La Reine les menaça & leur fit défenſe de procéder. Ils ne laiſſerent pas de continuer. La Reine adoucit quelques édits, elle en révoqua d'autres, enfin elle ſacrifia le Surintendant aux plaintes du parlement & du peuple ; & comme le parlement ne faiſoit point ceſſer ſes remontrances, elle fit arrêter & empriſonner le vingt-ſix d'août deux conſeillers des plus échauffés.

XI. Origine des frondeurs &

Ce fut alors qu'on vit ſe former à Paris les deux fameuſes factions des *Frondeurs* & des *Mazarins*, dont les premiers étoient

Digitized by Google

partisans zélés des parlemens & du peuple, & les autres étoient attachés à la cour & au ministere, & soutenoient le pouvoir absolu de la régence. Il y avoit un troisieme parti qui tenoit le milieu & demeuroit comme neutre entre les frondeurs & les mazarins. des mazarins. an. 1648.

Cependant les armées se mirent en campagne. Le Maréchal de Schomberg se rendit maître de Tortose en Catalogne; le Duc de Modene & le Maréchal du Plessis Praslin vainquirent les Espagnols à la journée de Crémone; le Prince de Condé prit Ypres en treize jours & gagna la fameuse bataille de Lens en Artois; & le fruit de cette victoire fut la reddition de Furnes & de Lens.

La Reine croyant que la conjoncture étoit favorable pour châtier les mutins qui se distinguoient le plus parmi les frondeurs par leurs discours séditieux, fixa le jour pour chanter le *Te Deum*, au vingt-six d'août pour la victoire de Lens; & le matin, comme les compagnies des gardes étoient dans les rues de Paris rangées en haies, elle fit arrêter Broussel & Blancmenil, & les fit conduire prisonniers au bois de Vincennes. Deux heures après le bruit de leur enlévement s'étant répandu, les bourgeois marcherent au palais royal pour demander leur élargissement à la Reine & au Cardinal; mais ils ne furent pas écoutés. Le chancelier Séguier allant au palais, fut insulté par la populace qui le poursuivit jusqu'à l'hôtel de Luines, où elle se saisit de lui. La Reine l'ayant appris, ordonna au Maréchal de la Meilleraye de monter à cheval & de dissiper cette multitude. Le Maréchal fit faire une décharge à la compagnie des gardes & délivra le chancelier; mais dans un moment la bourgeoisie ferma ses boutiques, tendit les chaînes & fit des retranchemens jusques fort près du palais royal où étoit la cour. Ce fut une nouvelle *journée des barricades*, imitée d'après ce qu'on avoit vu du tems des guerres civiles à l'occasion des huguenots.

Alors le peuple ne consultant que son animosité, prit les armes & redemanda les deux conseillers prisonniers, avec menace d'aller avec deux cens mille hommes les répéter, & en cas de refus, d'exterminer les ministres auteurs de l'emprisonnement. Le conseil du Roi remit les prisonniers, & la bourgeoisie demeura sous les armes jusqu'à ce qu'elle les eût vus repasser. Ils furent reçus avec applaudissemens & complimentés à leur retour au parlement; au contraire, ce fut un déchaînement contre le Cardinal, à qui l'on imputoit tous les malheurs de l'état. L'évasion du Duc de Beaufort, qui, après cinq ans de prison au château de Vincennes, trouva moyen de gagner

Digitized by Google

quelques-uns de ſes gardes, en deſcendit par une corde du haut du donjon, & ſe ſauva en Bretagne, où il ſe trouva en ſûreté malgré le cardinal, ranima encore les eſpérances du peuple qui en fit de grandes réjouiſſances. Le Coadjuteur de Paris, connu depuis ſous le nom du Cardinal de Retz, mécontent du peu de conſidération qu'on lui témoignoit, s'étant joint au Prince de Conti & à la Ducheſſe de Longueville, embraſſerent le parti des frondeurs & y firent encore entrer le Duc de Longueville.

XII. La cour ſort de Paris & ſe retire à S. Germain-en Laye, en 1649.

Le cardinal Mazarin, dans cet embarras, pria le Prince de Condé de lui aider à rétablir la tranquillité dans le royaume. Le Prince & le Cardinal écrivirent au parlement d'envoyer des députés à Saint-Germain-en-Laye, où étoit la cour, afin d'y chercher des tempéramens pour terminer à l'amiable tous ces bruits. Ce fut donc à Saint-Germain que l'on convint de la déclaration qui fut vérifiée le vingt-huit d'octobre, par laquelle le peuple étoit déchargé des impôts les plus onéreux; mais la Reine & le cardinal Mazarin s'étudierent dans la ſuite à diminuer, & enfin à annuller cette déclaration qu'on leur avoit extorquée par force. Le Prince de Condé, qui s'étoit livré à la Reine & au Cardinal, perdit l'eſtime du parlement & l'affection du peuple; ce qui le porta à un moyen extrême, qui fut d'aſſiéger Paris, pour réduire les Pariſiens à l'obéiſſance. Ce ſiege étant réſolu, le Roi, la Reine, le Cardinal & toute la cour partirent de Paris pour ſe rendre à Saint-Germain-en-Laye le 6 de janvier 1649. dès trois heures du matin. Le parlement y envoya auſſi-tôt pour ſupplier le Roi de revenir & l'aſſura de ſes très-humbles obéiſſances. La cour renvoya les députés ſans les vouloir entendre. Alors le parlement rendit ſon arrêt contre le Cardinal, par lequel il le déclaroit ennemi du Roi & de l'état, & lui enjoignoit de ſe retirer de la cour dans ce jour 8 de janvier 1649. & dans la huitaine hors du royaume, & ledit tems paſſé, enjoignoit à tous les ſujets de lui courre ſus; enſuite de cet Arrêt on délivra des commiſſions pour lever des troupes, & tout le monde ſe taxa volontairement.

Le Prince de Condé n'avoit qu'environ ſix ou ſept mille hommes, avec leſquels il ſe rendit maître de Lagny, de Corbeil, de Saint-Cloud, de Saint-Denys & de Charenton, & avec une poignée de gens parut devant Paris, défiant le peuple de cette grande ville, ſes généraux & ſon armée. Le Prince de Conti, le Duc de Longueville & le Duc de Beaufort n'arriverent à Paris que le 11 & le 13 de janvier 1649. Leur départ de Saint-Germain cauſa tant de frayeur au cardinal Mazarin, qu'il vouloit ſortir du royaume; mais raſſuré par le Prince de Condé,

Digitized by Google

il demeura à la cour. La Reine avoit offert de ramener le Roi à Paris, ſi le parlement en vouloit ſortir & ſe retirer à Montargis; mais il rejetta cette propoſition, & on ſe prépara de part & d'autre à la guerre. Le Prince de Conti s'empara de Charenton & en fit ſortir le Prince de Condé ſon frere; mais ce dernier reprit ce poſte l'épée à la main. Peu de tems après l'on parla de réconciliation, & inſenſiblement les deux partis ſe rapprocherent. On avoit avis de tout côté, que la Guienne, la Provence & la Normandie vouloient imiter le ſoulévement de Paris, & qu'à ſon exemple les villes de Poitiers, de Tours, d'Angers, du Mans & pluſieurs autres villes étoient diſpoſées à ſe mutiner. On ſavoit que le Prince de Conti avoit écrit à l'Archiduc, qui étoit à Bruxelles, pour l'exhorter à ſe joindre au parti des frondeurs, & que l'Archiduc en avoit reçu favorablement la propoſition; & envoyé un député à Paris pour conclure le traité.

XIII. Paix des frondeurs avec la régence. ann. 1649.

La crainte de voir la guerre civile & la révolte s'allumer dans tout le royaume, autant que le danger auquel étoient expoſés ceux qui ſe trouvoient à la tête des deux partis, les détermina à ſonger à faire la paix. Les députés s'aſſemblerent à Ruel; & après quelques débats, le traité fut conclu le premier d'avril 1649. portant qu'il y auroit amniſtie générale de tout le paſſé; que toutes les déclarations & arrêts donnés depuis le 6 de janvier 1648. ſeroient révoqués & annullés. On ne parla pas du cardinal Mazarin; mais ce ſilence étoit ſa juſtification. On ne laiſſa pas de vendre ſes meubles à l'encan, même pendant les conférences. Il s'en plaignit, mais il ne laiſſa pas de ſigner le traité. On fit d'abord à Paris quelques déclamations contre le traité, parce qu'on n'avoit rien ſtipulé en faveur des généraux qui avoient pris le parti des frondeurs. La cour y eut égard, & on leur donna ſatisfaction; moyennant quoi tout fut pacifié & chacun rentra dans ſon devoir. Revenons aux négociations qui ſe tenoient à Munſter pour la paix générale.

XIV. Paix de Munſter en Weſtphalie. an. 1648.

Les conférences pour la paix générale avoient commencé à Munſter en Weſtphalie dès l'année 1644. On prétend que le cardinal Mazarin, par des vues particulieres, en avoit retardé la concluſion tant qu'il avoit pu. Les Provinces-Unies firent leur paix avec l'Eſpagne, ſéparément de la France & de l'Allemagne, dès le 30 de janvier 1646. Celle de la France & de la Suede avec l'Empire ne fut faite que le 24 d'octobre 1648. mais celle avec l'Eſpagne ne put être conclue qu'en 1659. On remit la déciſion de ce qui regardoit la Lorraine au traité futur entre la France & l'Eſpagne.

Digitized by Google

Après la clause générale de l'oubli de tout ce qui s'étoit passé, on laissoit au Duc de Baviere & à ses descendans la dignité électorale avec le haut Palatinat, & on restituoit au Prince Palatin le bas Palatinat avec le huitieme électorat. La France restituoit au Duc de Wirtemberg les places qu'elle avoit prises sur lui. On rétablit le Marquis de Baden en l'état où il étoit avant les troubles de Boheme. Le Landgrave de Hesse étant entré dans la ligue de Suede & de France contre la maison d'Autriche, on lui adjugea à perpétuité l'abbaye d'Hirsfeld & les quatre bailliages de l'évêché de Minden. La veuve du Prince de Hesse étoit demeurée dans cette alliance avec le courage d'une héroïne. On transportoit à la France la souveraineté des trois évêchés de Metz, Toul & Verdun, avec Moyenvic, de même que la souveraineté & la seigneurie directe sur Pignerol, Brisac, le Suntgaw, la haute & basse Alsace, & le pouvoir de tenir Philisbourg en titre de protection, & d'y avoir garnison limitée, la propriété de la ville restant toujours à l'Evêque de Spire. La France de son côté restituoit à l'Archiduc d'Inspruck les villes frontieres & lieux en dépendans. On accordoit à la Suede l'archevêché de Brême & l'évêché de Verden, la ville & le port de Wismar dans le Mecklenbourg, Stetin & toute la haute Poméranie, la basse demeurant à l'Electeur de Brandebourg, auquel on cédoit en dédommagement l'archevêché d'Halberstadt, & l'évêché ou la principauté de Minden, avec le comté d'Ohenstein, & l'archevêché de Magdebourg. On donnoit au Duc de Mecklenbourg en indemnité de Wismar, les évêchés de Swerin & de Ratzembourg, deux commanderies de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, savoir, Mirow & Nemerow. On assigna aux troupes de Suede cinq millions d'écus, dont les cercles de l'Empire demeureroient chargés. Telle fut la fameuse paix de Munster, si préjudiciable à l'église & si avantageuse à la France.

XV. Continuation de la guerre avec l'Espagne. an. 1649.

La paix qu'on venoit de conclure ne laissa plus de guerres à soutenir que contre l'Espagne; & l'on avoit tout lieu d'en espérer une heureuse issue, sans les troubles qui agitoient encore l'intérieur du royaume. Le parti des frondeurs subsistoit, & le Duc de Beaufort, qu'on nommoit le Roi de Paris, étoit encore à leur tête. La Guienne, la Provence & la Normandie étoient encore en armes, & le feu de la sédition y subsista une grande partie de cette année 1649. c'est pourquoi la cour ne jugea pas à propos de ramener le Roi à Paris; elle se retira à Compiégne, sous prétexte de s'approcher des frontieres menacées par les Espagnols. Et ces divisions domestiques arrêterent le cours des

des prospérités de la France & le progrès de ses armes contre l'Espagne. Quelques diligences que pût faire le comte d'Harcourt, il ne put empêcher que l'Archiduc, qui commandoit l'armée d'Espagne avec le Comte de Pegneranda, ne s'approchassent des frontieres de France, plutôt dans le dessein de conclure la paix, que de faire la guerre. L'Archiduc ayant su l'accommodement des mécontens de Paris avec la cour, s'en retourna à Bruxelles laissant le commandement de l'armée au Comte de Fuensaldagne qui alla assiéger Ypres. La place se rendit le dix-huit de mai au Marquis de Sfondrate, pendant que Fuensaldagne forçoit Saint-Venant, dont il se rendit maître le vingt-six d'avril.

Le Comte d'Harcourt ne partit de Paris que le vingt-neuf de mai. Il alla mettre le siege devant Cambrai; mais les Espagnols y ayant jetté du secours, il fut obligé de le lever. Il remporta quelques petits avantages sur les ennemis, & vint faire le siege de Condé, qui ne dura que deux jours. La place se rendit le vingt-cinq d'août à composition; cette réduction fut suivie de celle de Maubeuge: l'Archiduc prit la Motheaux-Bois. Ainsi se termina la campagne de ces côtés-là.

En Catalogne les Espagnols s'emparerent du duché de Cardone & de plusieurs places; leur dessein étoit d'assiéger Barcelone & Tortose; mais Martin, qui y commandoit l'armée de France, jetta des troupes si à propos dans ces deux places, que les ennemis n'oserent les attaquer. La France ne fut pas plus heureuse dans le Milanez. Le Duc de Modene n'étant pas secouru, fut obligé de faire sa paix avec l'Espagne, qui lui rendit tout ce qu'elle avoit prise sur lui, l'obligea à recevoir garnison Espagnole à Corregio, & à mettre les François hors du Modénois.

XVI. Retour de la cour à Paris. an. 1649.

La cour revint de Compiegne à Paris au mois d'août 1649. Le Prince de Condé vouloit avoir la gloire de l'y avoir ramené, & se mit avec le cardinal Mazarin à la portiere du carrosse où étoient le Roi & la Reine, pour rassurer cette Eminence qui étoit toujours très-odieuse au peuple de Paris. Leurs Majestés arrivées au palais royal, reçurent les soumissions du Duc de Beaufort & du Coadjuteur de Paris. Tous les corps de la ville, jusqu'aux harangeres & aux batteliers, en firent de même. Le surintendant Emeri fut rappellé & rétabli; & la paix paroissoit bien affermie au dedans du royaume, & sur-tout dans la capitale, lorsqu'au mois de janvier 1650. la Reine fit arrêter & conduire au bois de Vincennes les Princes de Condé, de Conti & de Longueville.

Digitized by Google

XVII. Arrêt des Princes, qui sont menés à Vincennes.

On les fit enviſager comme capables de tout entreprendre ſur l'autorité du Roi & de la Reine; & les frondeurs, fâchés de ce que le Prince de Condé avoit aſſiégé Paris, furent bien-aiſes de ſa détention & en ſurent bon gré au cardinal Mazarin.

Méthode de l'Abbé de Choiſy ſur l'hiſtoire de Louis XIV. p. 66. 67. &c. an. 1649.

Cet événement eſt ſi mémorable, qu'il mérite d'être rapporté dans quelque détail. Le Coadjuteur de Paris étant convenu de ſes faits avec le cardinal Mazarin, & ce dernier s'étant aſſuré des frondeurs & de leurs amis, réſolut d'exécuter la réſolution qu'il avoit priſe de faire arrêter les trois Princes, qui, craignant qu'on ne les prît tous trois enſemble d'un coup de filet, ne ſe trouvoient jamais enſemble en un même lieu. Condé & Conti étoient à Paris; mais Longueville étoit à Chaillot, & feignoit de prendre les eaux. On l'attira à Paris ſous prétexte d'un conſeil qui ſe devoit tenir. Dès qu'il fut arrivé au Louvre, la Reine manda aux Princes de Condé & de Conti, qu'elle alloit tenir un conſeil ſur le champ: ils arriverent un moment après, & trouverent M. le Cardinal dans le grand cabinet de la Reine, avec le chancelier Seguier, M. le Tellier & M. Servien. Le Cardinal en étant ſorti, pour aller, diſoit-il, faire une partie de pêche, Guitaut capitaine des gardes de la Reine, Cominges ſon neveu, & la Rulliere lieutenant des gardes de la Reine y entrerent & allerent faire à chacun des Princes un compliment reſpectueux, en les arrêtant de la part du Roi.

Monſieur le Prince fort ému, dit qu'il vouloit au moins dire un mot à la Reine. Le Chancelier entra dans le cabinet, & en ſortit un moment après, pour lui dire que la Reine ne pouvoit pas lui parler. Alors il dit à Guitaut: Par où faut il aller? Guitaut ouvrit une petite porte au bout de la petite galerie, & lui montra un eſcalier obſcur, ſur lequel il y avoit des gardes avec la carabine haute. M. le Prince en les voyant, dit: Guitaut, ceci à bien l'air des états de Blois. Non, non, Monſeigneur, lui répondit Guitaut; ſi cela étoit, je ne m'en mêlerois point. Les trois Princes deſcendirent & monterent tous trois dans le même carroſſe, qui les conduiſit à la porte de Richelieu, où le Comte de Mioſſens, lieutenant des gendarmes, les attendoit avec ſa compagnie. Il les mena à Vincennes, & eut le bâton de maréchal de France; c'eſt le Maréchal d'Albret. Le carroſſe rompit en chemin. Il n'y avoit pour les eſcorter que quatorze gendarmes. M. le Prince, pendant qu'on raccommodoit le carroſſe, dit tout bas à Mioſſens: Voici une belle occaſion pour un Cadet de Gaſcogne; il répondit: Monſeigneur, mon devoir..., Ah! je ne vous en prie pas, interrompit M. le Prince.

Digitized by Google

Ces trois Princes dans leur prison vivoient d'une façon fort différente. Monsieur de Longueville ne disoit mot ; le Prince de Conti étoit presque toujours dans son lit. Monsieur le Prince chantoit, juroit, entendoit la messe. Monsieur le Prince de Conti ayant un jour demandé à M. des Barres qui le gardoit, l'imitation de Jesus-Christ pour se consoler, M. le Prince lui dit en même tems : Et moi je vous demande l'imitation de M. de Beaufort, pour me sauver d'ici, comme il fit il y a deux ans.

Les Princes avoient été avertis de plus d'un endroit qu'on cherchoit à les arrêter. Monsieur le Prince de Condé en parla au cardinal Mazarin qui tourna la chose en plaisanterie ; & enfin lui dit que tous les mouvemens, dont on s'étoit apperçu à la cour, ne se faisoient que pour prendre ceux qui l'avoient voulu assassiner ; car on avoit fait accroire au Prince qu'on l'attendoit sur le pont-neuf pendant la nuit pour l'assassiner ; & pour l'en persuader, on lui avoit dit d'y faire passer son carrosse vuide, les rideaux des portieres tirés, & on y avoit exprès fait tirer quelques coups d'arquebuses. Les trois Princes furent donc conduits à Vincennes sans tumulte, eux-mêmes ayant fourni les troupes qui les y menerent, trompés par le Cardinal qui leur avoit dit avoir besoin de main-forte pour conduire à Vincennes des Coucheres le plus ardent des ligueurs. Le carrosse des Princes se rompit entre Paris & Vincennes, comme nous l'avons dit ; on fut plus de deux heures à le raccommoder, sans que personne se mît en devoir de les faire échapper. Les Princes furent ensuite conduits à Marcoussis & enfin au Havre.

XVIII. Louis XIV. en Normandie. an. 1649.

La Ducheſſe de Longueville, sœur du Prince de Condé, du Prince de Conti & femme du Duc de Longueville, devoit aussi être arrêtée prisonniere, selon le projet du Cardinal : elle se sauva en Normandie, pour engager le parlement de Rouen & toute la province à prendre le parti des Princes. Elle n'y put réussir ; la cour alla dans cette province pour rendre les sollicitations de la Princesse de Longueville inutiles. Cette Princesse, qui s'étoit retirée au Havre, n'eut que le tems de s'embarquer pour passer en Hollande, d'où elle vint par terre à Stenay auprès du Maréchal de Turenne qu'elle acheva de gagner aux Princes, & qui introduisit dans le royaume les Espagnols, qui s'emparerent du Catelet, de la Capelle, de Rhétel, de Château-Porcien, de Mouzon & de Donchery, pendant que les troupes de l'Archiduc faisoient des courses jusqu'aux portes de Paris.

Le Duc d'Harcourt commandoit l'armée qui suivoit la cour. La Ferté Senneterre marcha en Lorraine, dont le Duc s'étoit

Digitized by Google

déclaré pour les Princes. Le Maréchal du Pleſſis fut envoyé contre le Vicomte de Turenne & contre l'Archiduc. Du Pleſſis prit Rhetel en dix jours au mois de décembre. Le Vicomte de Turenne n'ayant pu arriver aſſez tôt pour ſecourir la place, marcha au Maréchal du Pleſſis pour le combattre. L'archiduc Léopold commandoit l'aile droite, & le Maréchal de Turenne l'aile gauche. On ſe battit avec beaucoup de valeur; mais l'aile droite où commandoit l'Archiduc ayant été rompue, il avertit M. de Turenne de ſe retirer. Il le fit avec aſſez de peine, avec ſon Capitaine des gardes & quelques gentilshommes. Les François remporterent une victoire complete. Le gain de cette bataille ſauva la France & les Princes.

XIX. Le Roi va en Bourgogne. an. 1650.

Le Roi ayant pacifié la Normandie, revint à Paris ſur la fin du mois de février 1650. & après y avoir paſſé le carnaval, il alla avec toute ſa cour en Bourgogne, où il tint les états, dont l'ouverture ſe fit le vingt-huit de mars. Il fit enſuite le ſiege de Bellegarde. Le comte de Tavanes, qui en étoit gouverneur, ne manquoit ni de monde ni de proviſions, il témoigna même d'abord beaucoup de réſolution, ayant fait arborer un drapeau blanc parſemé de têtes de morts, voulant montrer qu'étant bon François, il étoit toute-fois réſolu de défendre la place juſqu'à la mort. Ils ne laiſſerent pas au bout de quinze jours de capituler. Le château de Dijon & Saint-Jean de Laune ſuivirent bientôt après leur exemple. Le gouvernement de la Normandie fut donné au Comte d'Harcourt, & celui de Bourgogne au Duc de Vendôme.

XX. Le Roi en Guienne. Réduction de Bourdeaux. an. 1650.

La Guienne s'étoit révoltée dès l'année 1650. en faveur des Princes, & la ville de Bourdeaux s'étoit déclarée pour eux. La Princeſſe de Condé & le jeune Duc d'Enguien, ſon fils, avec les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucaut ſe rendirent dans cette ville, pour animer leurs partiſans par leur préſence. Le Maréchal de la Meilleraye eut ordre de marcher en ce pays avec l'armée, pendant que le Roi, parti de Fontainebleau le huit de juillet, s'avançoit vers la Guienne. Le ſiege de Bourdeaux fut formé par la Meilleraye. Le Roi étant arrivé à Libourne, fit attaquer le château du Vaire, & le Commandant du fort ayant été obligé de ſe rendre, fut pendu par ordre du Roi. Cette ſévérité irrita les Bourdelois à un point, qu'après treize jours de tranchée ouverte, le ſiege n'étoit pas plus avancé que le premier jour. Alors le Duc d'Orléans, qui étoit demeuré à Paris, craignant que la réduction de Bourdeaux, ſi elle ſe faiſoit à forces ouvertes, ne rendît le Cardinal trop puiſſant, ſe rendit médiateur de la paix entre le Roi & la ville. La médiation fut

Digitized by Google

agréée & la paix rétablie dans le pays. La Princeſſe de Condé, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucaut virent le Cardinal, & lui repréſenterent qu'il étoit & de ſon intérêt & de ſa gloire de rendre la liberté aux Princes, ſans y être forcé par les armes; & dans ſon tems, ces remontrances produiſirent leurs effets, comme on le verra bientôt.

XXI. Retour des Princes à la cour le 12 de février 1651.

Le Maréchal de Turenne s'étoit mis en marche vers Paris, dans la réſolution de tirer les Princes de Vincennes; mais le Cardinal les transféra à Marcouſſis & delà au Havre, & rompit ainſi toutes les meſures de Turenne, qui rebrouſſa chemin, & fut battu en chemin proche Rhétel par le Maréchal du Pleſſis Praſlin le quinze de décembre. Le Cardinal ſe trouva dans l'armée du Maréchal du Pleſſis; & l'Archiduc commandoit l'aile droite dans celle de Turenne.

Les hauteurs du Cardinal après cette victoire, réveillerent contre lui l'animoſité du Duc d'Orléans, du Coadjuteur de Paris, de la Ducheſſe de Chévreuſe, du Duc de Beaufort & des autres chefs des frondeurs. Tout d'un coup le parlement, la nobleſſe, le peuple ſe réunirent pour faire ſortir les Princes de priſon & le Cardinal du royaume. Les Pariſiens prirent les armes, s'emparerent des portes, & en moins de ſix heures il ne fut plus au pouvoir du Roi & de la Reine de ſortir de Paris. Le Cardinal conſterné ſortit le ſoir de Paris & alla coucher à Saint-Germain. Le Parlement redoublant ſes inſtances pour la liberté des Princes, la Reine fut enfin obligée d'en ſigner l'ordre. Le Duc de la Rochefoucaut fut chargé de leur porter cet ordre; mais le Cardinal ayant pris les devans, vint lui-même leur en annoncer la nouvelle. On ne convient pas de la maniere dont ils la reçurent; mais on ſait qu'ils ne lui en eurent aucune obligation, & qu'ils conſerverent toujours contre lui le reſſentiment de leur arrêt. Il y avoit treize mois qu'ils étoient en priſon.

Le parlement de Paris, enſuite d'une émeute qui arriva ſur le pont-neuf au mois d'avril 1651. exigea une déclaration, qui fut enrégiſtrée, pour exclure du conſeil du Roi tous les étrangers, ſurtout les cardinaux, même François. Le même parlement donna enſuite divers arrêts contre le Cardinal, enchériſſant les uns ſur les autres. Les circonſtances & la haine publique conçue contre le Cardinal, obligerent la Reine à faire ce qu'on demandoit. Le cardinal Mazarin ſe retira d'abord ſur les frontieres du royaume; enſuite il reçut ordre de la Reine d'en ſortir tout-à-fait; ce qui l'obligea à ſe rendre à Cologne, d'où il ne laiſſoit pas de gouverner le royaume avec la Reine, qui étoit en relation continuelle de lettres avec lui. Le Prince de Condé mécontent de

Digitized by Google

la cour, & craignant un nouveau ſort pareil au premier, ſe retira dans ſa maiſon de S. Maur-des-Foſſés; & la Reine, pour le raſſurer & le rappeller à la cour, eut pour lui la complaiſance d'éloigner Servien, le Tellier & de Lionne qu'il croyoit dévoués au Cardinal. Le Prince revint donc à la cour; mais n'y ayant pas été reçu de la maniere qu'il l'eſpéroit, il prit de nouvelles meſures avec le parlement & le Comte de Fuenſaldagne, pour s'aſſurer du ſecours du Roi d'Eſpagne. Il ſe retira de nouveau à Saint-Maur & delà à Montrond en Berry, & ne voulut pas aſſiſter à la cérémonie de la majorité du Roi.

XXII. Majorité du roi Louis XIV. le 7 de ſeptembre 1651.

Cette cérémonie ſe fit avec grande pompe le ſept de ſeptembre 1651. Le Roi étant entré dans ſa quatorzieme année, ſe rendit au parlement & y tint ſon lit de juſtice. Je n'entre pas dans tout le détail de cette célebre cérémonie. Le Roi fut reçu au pied de l'eſcalier par quatre préſidens au mortier & ſix conſeillers, étant entré dans la grand'chambre, y prit ſéance en ſon lit de juſtice, qui eſt l'encoignure de la grand'chambre, avec un doſſier de velours violet, parſemé de fleurs de lys d'or, avec le dais de même. Le Roi dit d'abord, qu'étant parvenu à l'âge où par les loix du royaume il pouvoit lui-même le gouverner, il venoit en prendre l'adminiſtration; que le Chancelier diroit le reſte. Après le diſcours du Chancelier, la Reine parla & témoigna au Roi la joie qu'elle avoit de lui remettre entre les mains l'adminiſtration de la monarchie qu'elle avoit eue pendant neuf ans. Après quoi ſe levant de ſa place, elle s'approcha du Roi & lui rendit hommage, mettant un genou en terre. Le Roi deſcendit de ſon trône, & la relevant il la baiſa, la remercia des ſoins qu'elle avoit eus de ſon éducation & des affaires pendant ſa minorité, & la pria de continuer à l'aſſiſter de ſes conſeils & bons avis. Monſieur frere unique du Roi, s'étant avancé, fléchit auſſi le genou & baiſa la main du Roi. Le Duc d'Orléans en fit autant, & enſuite le Prince de Conti, les ducs & pairs, les maréchaux de France, les officiers de la couronne & le Chancelier.

On fit enſuite la lecture de la déclaration du Roi pour ſa majorité; d'un édit contre les duels & les blaſphêmes, & d'une déclaration pour la juſtification du Prince de Condé dans les termes les plus forts qu'on eût pu deſirer; mais cet édit ne fut pas capable de calmer l'eſprit du Prince irrité & ſe défiant de tout. Il arriva à Montrond; delà paſſa à Bourges & à Bourdeaux, où il fut reçu avec de grands applaudiſſemens des peuples & de la nobleſſe; la Reine craignant quelque nouvelle ſédition, perſuada au jeune Roi de ſe faire voir dans les provinces de ſon royaume

Digitized by Google

les plus voisines de celles où étoit le Prince de Condé. Le Roi arriva le trente-un d'octobre à Poitiers, qui lui jura une inviolable fidélité. Alors le Prince de Condé soutenu de la flotte d'Espagne commença les hostilités, & le Roi fit marcher contre lui le Comte d'Harcourt, qui obligea le Prince de Condé de se retirer de devant Coignac qu'il faisoit assiéger. La ville de Tours se rendit peu après. Le Prince se campa sur la Charente, & le Comte d'Harcourt se posta vis-à-vis sur la même riviere. Les deux armées demeurerent ainsi pendant trois semaines.

XXIII. Retour du cardinal Mazarin à la cour. an. 1652.

Cependant le Cardinal Mazarin ayant fait agréer au Roi & à la Reine qu'il revînt en France, partit de Cologne & arriva à Poitiers où étoit la cour le 28 de janvier 1652. sans que personne osât s'y opposer, le Roi-même vint au devant de lui à une lieue de la ville. Il est vrai que le Duc d'Orléans & le parlement en témoignerent leur mécontentement; mais on n'y eut pas beaucoup d'égard. Le Cardinal rentra en faveur comme auparavant, & reprit le maniement des affaires.

Le Prince de Condé ayant enfin quitté les bords de la Charente pour se retirer en Guienne, fut suivi par le Comte d'Harcourt qui lui offrit la bataille; mais la nuit ne permit pas qu'on en vînt aux mains. Le Prince de Condé, après avoir mis ordre à la sûreté des places de Guienne, se mit en marche pour aller joindre le Duc de Nemours, qui lui amenoit de Flandres un corps de troupes qu'il avoit jointes à celles du Duc de Beaufort, qui agissoit par l'ordre du Duc d'Orléans, reconcilié au Prince de Condé en haine du cardinal Mazarin. Toute l'armée réunie sous le commandement du Prince de Condé arriva à Lorry, & delà vint à Montargis & ensuite à Château-Regnard en Gâtinois.

On travailloit cependant à accommoder le Prince de Condé avec la cour; mais ce Prince ne croyant pas pouvoir prendre de sûreté sur les promesses qu'on lui faisoit, refusa d'entrer en accommodement, & la cour donna une déclaration par laquelle elle le déclaroit rebelle & criminel de lèse-Majesté. Le parlement refusa de la vérifier tant que le Cardinal seroit dans le royaume. Le Prince de Condé poussé à bout traita avec l'Espagne pour en tirer du secours.

Cependant le Cardinal étoit arrivé à Poitiers, comme nous l'avons dit; le parlement en ayant eu avis, fit procéder à la vente de sa bibliotheque, & ordonna que les deniers en seroient employés à lui courir sus & à l'éloigner de la France. La cour partit de Poitiers & arriva le cinq de février à Saumur, qui se soumit sans résistance. On fit ensuite le siege d'Angers, qui ne

Digitized by Google

fit qu'une foible réſiſtance: delà la cour alla à Blois, où elle ſéjourna juſqu'au vingt-ſept de mars, qu'elle en partit pour ſe rendre à Gien où elle paſſa les fêtes de Pâque.

XXIV. Bataille de Bleneau, *ann.* 1652.

Le Prince de Condé ayant ſu que les deux Maréchaux de Turenne & d'Hoquincourt avoient leurs quartiers un peu éloignés l'un de l'autre, marcha la nuit à celui du Maréchal d'Hoquincourt qui étoit à Bleneau, & le mit en déſordre. Le matin il marcha au Maréchal de Turenne, qui ayant eu avis de l'affaire de Bleneau, marcha aux ennemis; il n'avoit que ſa cavalerie, ſon infanterie ne l'ayant pu ſuivre. Il fit alors une action de grand capitaine; car ſans attendre ſon infanterie ni les troupes du Maréchal d'Hoquincourt, il oſa ſe préſenter en bataille devant le Prince de Condé, qui étoit beaucoup plus fort que lui; mais qui, par ſa contenance, croyant que les deux Maréchaux étoient raſſemblés, ſe retira. La hardieſſe du Vicomte ſauva l'état; car s'il avoit différé, le Prince étoit victorieux, & le Roi, la Reine & le Cardinal n'auroient ſu où ſe retirer. Le Vicomte de Turenne vint à la cour qui étoit encore à Gien, & y fut reçu comme leur commun libérateur.

XXV. Le Prince de Condé à Paris, *an.* 1652.

Le Roi partit de Gien le huit d'avril eſcorté du Vicomte de Turenne, qui couvrit toujours leurs Majeſtés juſqu'à ce qu'elles fuſſent arrivées à Melun, d'où elles ſe rendirent le vingt-ſept d'avril à Saint-Germain. Le Vicomte mena ſes troupes autour de Chartres & de Montlhery, pour ôter à celles du Prince de Condé, qui étoit a Eſtampes, la communication avec Paris. Le Prince laiſſant ſon armée à Eſtampes jugea à propos de rentrer dans Paris. Il ſe rendit au parlement le 12 d'avril 1652. & s'y fit réhabiliter, par le moyen du Duc d'Orléans, contre la déclaration qui l'avoit déclaré rebelle & criminel de lèſe-Majeſté. Quelque tems après il s'empara de Saint-Denis & en chaſſa les troupes du Roi; mais deux heures après les troupes qu'il avoit laiſſées dans la ville, furent obligées par celles du Roi de ſe retirer dans l'abbaye où elles ſe ſoutinrent pendant deux jours.

Le Vicomte de Turenne avoit toujours ſes quartiers aux environs d'Eſtampes; & ayant pris la réſolution d'aſſiéger cette place, après treize jours de ſiege pendant leſquels il ne ſe paſſa pas un jour ſans qu'on en vînt trois ou quatre fois aux mains avec les aſſiégés, & lorſqu'on étoit en état d'attacher le mineur à la muraille, on apprit que l'armée du Duc de Lorraine, qui venoit au ſecours du Prince de Condé, étoit arivée à Villeneuve-Saint-Georges. La cour ordonna en même tems au Vicomte de lever le ſiege. Il le fit en plein jour, ſans que les ennemis ſe miſſent en devoir de le ſuivre. Ayant appris que le

Duc

Digitized by Google

Duc de Lorraine n'avoit que quatre mille chevaux & deux mille hommes de pied, il réſolut de l'aller attaquer. Il partit deux heures avant le jour & arriva à dix heures du matin à Villeneuve-Saint-Georges, où il trouva les troupes Lorraines diſperſées en pluſieurs quartiers. Le Vicomte voulut attendre les ordres de la cour avant de les attaquer; mais dans l'intervalle le duc Charles ayant traité avec la cour, moyennant une groſſe ſomme d'argent & ſous la promeſſe qu'on lui rendroit Nancy, ſe retira. Il crut avoir ſatisfait à ſon engagement envers les Princes en faiſant lever le ſiege d'Eſtampes, & s'en retourna à ſon pays.

XXVI. Bataille au fauxbourg S. Antoine entre les troupes du Roi & celles du Prince de Condé. an. 1652.

Le Prince de Condé craignant pour ſon armée, quitta Paris & ſe rendit à Eſtampes à travers mille dangers; il en tira ſes troupes, & les amena à Saint-Cloud, où il les laiſſa pendant qu'il retourna à Paris. Il y eut une eſpece de treve entre les deux armées juſqu'au mois de juillet; & pendant ce tems on négocioit avec la cour qui étoit alors à Saint-Denis; mais le Prince de Condé ayant ſu que le Maréchal de la Ferté étoit à portée de joindre le Vicomte de Turenne, on ne penſa plus qu'à faire déloger les troupes du Prince de Saint-Cloud qu'elles occupoient. Le Prince quitta donc le poſte de Saint-Cloud, dans la réſolution de gagner Charenton & de mettre la riviere de Marne devant lui avant que M. de Turenne le pût joindre; mais ce Général le ſuivit de fort près, & le Marquis de Navailles, qui étoit à l'avant-garde de l'armée du Roi, chargea l'arriere-garde des ennemis; puis toute l'armée royale étant aſſemblée, on attaqua le Prince de Condé qui s'étoit poſté dans les retranchemens du fauxbourg S. Antoine, que les Pariſiens avoient faits depuis peu pour ſe garantir du pillage des Lorrains. Le Prince de Condé combattit dans cette journée avec une activité, une préſence d'eſprit & une valeur admirables; mais il lui auroit été impoſſible de ne pas ſuccomber, ſi Mademoiſelle, qui regardoit le combat de la baſtille où elle étoit montée, n'eut elle-même mis le feu au canon pour tirer ſur l'armée du Roi, & n'eut envoyé dire à celui qui avoit la garde de la porte S. Antoine, qu'elle le feroit pendre avant qu'il fût une heure, s'il ne l'ouvroit au Prince de Condé & à ſes gens. Il obéit, & ſauva ce Prince & ſes troupes.

Le Roi, qui avoit été ſpectateur de ce combat de deſſus une hauteur, voyant que Paris avoit ouvert ſes portes au Prince de Condé, envoya ordre aux deux Généraux de ſe retirer. Le Prince fut reçu dans Paris comme en triomphe, & ce fut alors que, profitant des bonnes diſpoſitions du peuple, il l'engagea

par de nouvelles promeſſes à la ruine du Cardinal; & pour donner des marques extérieures de cette conſpiration, les frondeurs mirent de la paille ſur leurs chapeaux. On ne voyoit plus dans Paris que des cordons de paille, on en fit même des tiſſus pour les carroſſes & pour les chevaux, & mal en prit à ceux qui n'en portoient point. Le Vicomte de Turenne ſe ſaiſit de Saint-Cloud pour affamer Paris, & le Prince de Condé prit d'aſſaut Saint-Denis, d'où la cour s'étoit retirée pour aller à Saint-Germain, puis à Pontoiſe.

XXVII. Eloignement du cardinal Mazarin. Le Roi rentre à Paris. an. 1652.

Quelque grande que fût l'animoſité qui partageoit les eſprits, toute-fois on ſouhaitoit la paix de part & d'autre; & la cour, pour ôter tout prétexte de continuer la guerre, conſentit à l'éloignement du cardinal Mazarin, qui ſe retira à Sedan au mois d'août 1652. & le même jour qu'il partit, la cour quitta Pontoiſe pour aller à Compiegne. Le parlement & le peuple de Paris firent des députations pour prier le Roi de revenir à Paris; ſa Majeſté leur accorda amniſtie générale, à condition que les Princes déſarmeroient trois jours après qu'elle ſeroit publiée. Le Prince de Condé ne put s'y réſoudre, & s'étant rangé du côté de l'Eſpagne, cette puiſſance lui envoya un ſecours conſidérable conduit par le Duc de Lorraine & celui de Wirtemberg. Cette armée s'étant jointe à celle que le Prince de Condé avoit dans la Brie, auroit aiſément défait celle du Vicomte de Turenne, qui étoit comme aſſiégé entre les riviere de Seine & d'Iſerre. Les deux armées furent plus d'un mois ſans rien entreprendre; à quoi la maladie du Prince de Condé, qui étoit à Paris, contribuoit encore. Le Vicomte feignoit tous les jours de vouloir décamper, & les ennemis n'attendoient que ce moment pour fondre ſur lui. Un jour que le Duc de Lorraine & les principaux officiers étoient abſens, il décampa à la ſourdine, la nuit du quatre au cinq d'octobre, paſſa la riviere d'Iſerre, rompit les ponts après ſon paſſage & arriva au point du jour à deux lieues de Corbeil, où il ſe vit en ſûreté.

Le Prince de Condé ſortit de Paris le 15 d'octobre 1652. avant que le Roi y arrivât, & ſe rendit avec le Duc de Lorraine en Champagne. Le Roi arriva à Paris le vingt du même mois & y fut reçu ſans cérémonie. Le Duc d'Orléans refuſa de lui rendre viſite & reçut ordre de ſortir de Paris. Il ſe retira à Blois. Le Roi tint ſon lit de juſtice à Paris & y fit lire quelques déclarations. La premiere accordoit une amniſtie générale; la ſeconde rétabliſſoit à Paris les compagnies ſouveraines qui avoient été transférées à Pontoiſe; il faiſoit défenſes expreſſes au parlement de s'aſſembler ſans ſa permiſſion; ordonnoit aux

Digitized by Google

Ducs de la Rochefoucaut, de Beaufort & de Rohan, & aux Marquis de la Boulaye & de Fontrailles de ſortir de Paris. Mademoiſelle de Montpenſier, fille du Duc d'Orléans, qui avoit fait tirer le canon de la baſtille ſur l'armée du Roi, & introduit le Prince de Condé dans Paris, eut ordre de s'éloigner. Le Coadjuteur, ou le Cardinal de Retz, fut arrêté & mis en priſon à Vincennes. Il fut quelque tems après transféré à Nantes, d'où s'étant échappé, il alla joindre le Prince de Condé ſon plus mortel ennemi, avec qui il ſe réconcilia parfaitement.

Vie du Cardinal de Retz.

Le Coadjuteur, dont il eſt ſouvent parlé dans l'hiſtoire de ce tems-là, ſe nommoit Jean-François-Paul de Gondi, fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, & de Marguerite de Silly demoiſelle de Commercy. Philippe-Emmanuel ſe retira chez les peres de l'oratoire, où il ſe fit prêtre, & mourut à Joigny le 29 de juin 1662. âgé de quatre-vingt-un ans. Marguerite de Silly étoit fille ainée d'Antoine de Rochepot damoiſeau de Commercy.

Jean-François-Paul de Gondy fut docteur de Sorbonne & créé cardinal par le pape Innocent X. en 1652. Il fut coadjuteur de Paris & ſuccéda à ſon oncle Jean-François de Gondi premier archevêque de Paris, qui mourut le 21 de mars 1654. âgé de ſoixante-dix ans.

Celui dont nous parlons ici, s'étant engagé dans les troubles des guerres de Paris pendant la minorité de Louis XIV. y fit une très-grande figure; mais très-peu convenable à la profeſſion eccléſiaſtique. Il fut arrêté & conduit à Nantes, d'où il ſe ſauva & ſe retira à Rome. En 1661. il fit ſa paix & donna la démiſſion de ſon archevêché de Paris. On lui donna en échange l'abbaye de Saint-Denis; il avoit déja celles de Buzay & de Kemperley. Après cela il prit le parti de la retraite & voulut renvoyer ſon chapeau au pape Clement X. mais ce Pape lui ordonna, à la ſollicitation du Roi, de le garder. Il demeura ordinairement à Commercy, ou à l'abbaye de Saint-Mihiel qui en eſt à trois lieues. On y montre ſon appartement, ſa bibliotheque, ſa chapelle & ſa croſſe. Il retrancha conſidérablement ſa dépenſe & ſe reſtreignit en quelque façon au néceſſaire, pour acquitter trois millions de dettes qu'il avoit contractées & qu'il eut le bonheur de payer toutes avant ſa mort, qui arriva à Paris en 1679. Il étoit âgé de ſoixante-ſix ans, & ſon corps fut enterré dans ſon abbaye de Saint-Denis, à côté du chœur, du côté de l'épître. Il nous a laiſſé des mémoires qui ont été imprimés longtems après ſa mort. Et M. Joly conſeiller du Roi au châ-

Digitized by Google

telet de Paris en a fait imprimer d'autres en 1718. pour ſervir d'éclairciſſement & de ſuite aux mémoires de M. le Cardinal de Retz. Il y a beaucoup de particularités touchant ce Cardinal dans les mémoires de M. l'Abbé de Choiſy ſur l'hiſtoire de Louis XIV.

V. p. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 69. 73. 74. 75.

Le Roi ayant invité le Prince de Condé de revenir à la cour, & ce Prince l'ayant opiniâtrément refuſé, fut enfin déclaré criminel de lèſe-Majeſté avec ſes adhérans, ſavoir : le Prince de Conti, la Ducheſſe de Longueville, le Duc de la Rochefoucaut & le Prince de Tarente. Ainſi la paix fut entiérement rétablie dans le royaume, & le parlement condamna & la paille des frondeurs & les libelles ſéditieux des mécontens.

XXVIII. Suite de la guerre de la France contre l'Eſpagne. *ann.* 1652.

La guerre civile ayant occupé les troupes du Roi pendant la campagne de l'an 1652. il fut aiſé aux Eſpagnols de reprendre une partie de ce qu'ils avoient perdu. Ils prirent Gravelines & Dunkerque en Flandre; dom Jean d'Autriche prit Barcelone en Catalogne le treize d'octobre, & le Duc de Mantoue prit Caſal en Italie le vingt-deux du même mois. La France embarraſſée dans le centre du royaume ne put profiter des troubles de Naples, & le Prince de Condé ne voulut point accepter la couronne que les Napolitains lui offroient. Le prince Thomas de Savoie ſe faiſoit fort de l'emporter ſi on eût pu lui donner du ſecours.

Le Prince de Condé étant ſorti du royaume, s'empara de Château-Portien, de Rhétel & de Sainte-Menehould; puis entrant dans la Lorraine, ſe rendit maître de Bar-le-Duc capitale du Barrois. Mais l'armée du Roi, commandée par les Maréchaux de Turenne & de la Ferté, reprit Bar en vingt-deux jours de ſiege, elle ſe rendit le dix-neuf de décembre au Maréchal de la Ferté. La garniſon fut faite priſonniere de guerre; & comme au ſortir de la place ils avoient de dépit jetté leurs armes en un monceau, le Maréchal les obligea à les reprendre & à les baiſer avec reſpect en les mettant à ſes pieds.

L'éloignement du Prince de Condé fit que toutes les villes qui avoient embraſſé ſon parti, ſe rendirent & rentrerent dans le devoir : Toulon, Agen, Périgueux, Montrond, Bourdeaux, Bellegarde, la Guienne & l'Alſace renoncerent à la rebellion & ſe rendirent au Roi, partie de gré, partie de force, partie en 1652. & partie en 1653. On dit que le Prince de Condé regardoit avec une eſpece d'envie le perſonnage du duc Charles IV. de Lorraine, qui, dépouillé de ſes états, ne laiſſoit pas d'entretenir une armée, de la faire ſubſiſter & de ſe rendre redoutable aux puiſſances. On dit même que le deſir de l'imiter

Mémoires de la minorité.

Digitized by Google

eut quelque part à la réſolution qu'il prit de ſortir du royaume, de refuſer l'amniſtie & de ſe joindre aux Eſpagnols. Tels furent les événemens de l'année 1652.

XXIX. Retour du cardinal Mazarin à Paris. an. 1653.

Au commencement de 1653. le cardinal Mazarin, qui n'avoit pas été plus loin que Sedan, retourna à Paris & y fit ſon entrée le trois de février. On envoya au devant de lui les gendarmes, les chevaux-légers & les gardes Suiſſes & Françoiſes. Le Roi même, accompagné du Duc d'Anjou, du prince Thomas de Savoie, des Maréchaux de Villeroy & du Pleſſis, alla à ſa rencontre juſqu'à Saint-Denis à deux lieues de Paris. Le Cardinal ayant apperçu le carroſſe du Roi, mit auſſi-tôt pied à terre. Le Roi deſcendit auſſi du ſien, & ayant embraſſé pluſieurs fois le Cardinal, ils entrerent enſemble dans le même carroſſe; mais en entrant dans Paris on n'entendit ni applaudiſſement ni cris de joie: on inſulta même quelques-uns des carroſſes de la ſuite qui étoient au nombre de cinquante ou ſoixante, tous à ſix chevaux. La Reine lui fit des careſſes extraordinaires. Le Roi lui donna à ſouper, toute la cour & la ville s'empreſſerent à lui faire honneur. Les Nieces du Cardinal eurent part à ſes honneurs & à ſa bonne fortune. Elles épouſerent en différens tems les premiers partis du royaume. Le Prince de Conti épouſa une Martinozzi, l'autre épouſa le Duc de Modene. Une des Mancini fut donnée au Duc de Mercœur, & l'autre au Comte de Soiſſons. Les plus grands princes ſe diſputoient l'honneur d'entrer dans ſon alliance. Le Cardinal avoit en 1653. arrêté le mariage de ſa niece Hortenſe Mancini avec le Duc de Bouillon, & il devoit être conſommé dès qu'ils auroient l'âge. Le Roi même vouloit épouſer une Niece du Cardinal, nommée Marie, qui épouſa depuis le connétable Colonne.

XXX. Campagne de l'an 1653.

Le Prince de Condé ne reſpirant que vengeance, ſe mit au commencement de l'année 1653. à la tête des troupes d'Eſpagne avec le Comte de Fuenſaldagne. Leur armée groſſie des troupes du Duc de Lorraine étoit de plus de trente mille hommes. Leur deſſein étoit de porter la terreur juſques dans la capitale du royaume. Le Prince prit Rocroy après un mois de ſiege le vingt-neuf de ſeptembre; Fuenſaldagne prit la ville de Roye qu'il ruina entiérement. La peur d'un pareil traitement fit que les autres poſtes des environs ſe rendirent de même. Le deſſein des ennemis étoit d'engager le Maréchal de Turenne à un combat général; mais il l'évita ſe trouvant beaucoup plus foible, & après avoir pris Rhétel il ſut ſi bien ſe poſter, qu'en fatiguant l'ennemi par des partis & des

Digitized by Google

eſcarmouches, il rompit une partie des meſures du Prince, en le côtoyant avec ſes troupes. Sur la fin de la campagne il entreprit le ſiege de Mouzon le neuf de ſeptembre; il l'emporta le vingt-huit du même mois. Il fit enſuite le ſiege de Sainte-Menehould, dont il laiſſa la conduite au Maréchal du Pleſſis Praſlin, qui ne la prit qu'après trente-trois jours de ſiege.

Cependant le Roi s'étoit avancé en Picardie pour s'aſſurer d'Amiens. Il ordonna le ſiege de Sainte-Menehould & ſe rendit devant la place, lorſque le ſiege fut avancé. Montal qui la défendoit, n'ayant pas accepté la condition que ſa Majeſté lui offroit, on fit jouer la mine & le Gouverneur fut obligé de capituler. Preſqu'en même tems le Comte de Brignon, qui commandoit en Lorraine, attaqua la ville de Commercy, dont on croyoit la priſe difficile à cauſe des fortifications que les ennemis y avoient faites. Cependant ayant appris que le Gouverneur en étoit abſent, il pouſſa les attaques avec tant de fermeté, qu'il obligea les aſſiégés à demander à capituler au bout de ſept jours de tranchée.

Hiſt. militaire de Louis XIV. par le Marq. de Quinci. t. I. p. 375.

En Italie le Maréchal de Grancey gagna une bataille à la Roquette contre le Marquis de Caraſcene, qui commandoit en ce pays-là les troupes Eſpagnoles, & ſe rendit maître de Caſpignano dans le Milanez.

Le Marquis du Pleſſis Belliere qui commandoit en Catalogne avant l'arrivée du Maréchal d'Hoquincourt, ayant ſu que les Eſpagnols avoient deſſein d'attaquer Roſes, pourvut ſi bien à la ſûreté de cette place, qu'il fit abandonner l'entrepriſe. A l'arrivée du Maréchal d'Hoquincourt on réſolut d'aſſiéger Gironne; mais après deux mois d'attaque, ayant appris que dom Jean d'Autriche venoit au ſecours, & voyant ſa cavalerie fort diminuée par une quantité de groſſes mouches qui mettoient les chevaux en fureur & les faiſoient précipiter dans la riviere, il leva le ſiege le 25 de ſeptembre 1653. & fit ſa retraite en fort bon ordre. On a prétendu que cette quantité de mouches étoit ſortie de la chaſſe de ſaint Narciſſe ancien évêque de Gironne, qu'on avoit portée en proceſſion ſur les remparts. Il y eut enſuite une action très-vigoureuſe à Bordilis dans le voiſinage de Roſes, où les Eſpagnols furent battus, avec perte de huit cens morts & cinq cens priſonniers.

XXXI. Le Prince de Condé déclaré criminel de lèſe-majeſté le 18 de janvier 1654.

Le Prince de Condé, quoiqu'éloigné de la France, ne laiſſoit pas d'écouter les propoſitions d'accommodement qu'on lui faiſoit, eſpérant par-là rendre ſa condition meilleure auprès des Eſpagnols. Il en arriva un effet tout contraire. L'Eſpagne craignant qu'il ne ſe raccommodât à ſes dépens avec la France, ne

Digitized by Google

lui confia qu'une partie de ſes forces. Le Prince s'en apperçut, & pour lever entiérement cette défiance, rompit toutes les négociations & ſe donna ſans réſerve à l'Eſpagne. Alors le Roi ordonna au parlement de Paris d'informer contre le Prince à la requête du Procureur-Général. Cette compagnie rendit un arrêt qui ordonnoit au Prince de comparoître à la grand'chambre, pour répondre ſur les chefs d'accuſation. Il n'eut garde d'obéir. Et le Roi s'étant rendu au palais le 18 de janvier 1654. on y fit la lecture des informations faites contre ce Prince, & intervint arrêt qui le déclaroit criminel de lèſe-Majeſté. On donna ſa charge de grand maître au prince Thomas de Savoie. On diſpoſa de ſes gouvernemens & on établit des commiſſaires pour la régie de ſes biens. Le Prince s'en vengea bien dans le cours de la campagne, comme on le verra bientôt.

XXXII. Sacre du roi Louis XIV. an. 1654.

La cérémonie du ſacre du Roi avoit été différée juſqu'alors, à cauſe des troubles du royaume, elle ſe fit cette année 1654. le ſept de juin dans la ville de Rheims, avec une magnificence extraordinaire. L'Evêque de Soiſſons, comme premier ſuffragant & doyen-né de la province de Rheims, en l'abſence de l'Archevêque Henri de Savoie, non encore ſacré, en fit la cérémonie à la maniere accoutumée. Le jeune Roi reçut l'onction ſur les deux épaules & aux plis des deux bras.

XXXIII. Campagne de Flandres, ann. 1654.

Le ſiege de Béfort en Alſace avoit précédé le ſacre. Le Maréchal de la Ferté l'entreprit pendant l'hiver & l'emporta le vingt-cinq de février de cette année, après cinquante-neuf jours de ſiege.

Aux Pays-bas trois maréchaux de France furent nommés pour commander les armées du Roi, ſavoir : Turenne, la Ferté & d'Hoquincourt, auxquels on peut joindre le Marquis de Fabert, qui fut fait maréchal peu de tems après. Avant que la cour partit pour ſe rendre à Rheims, elle avoit pris des meſures pour faire le ſiege de Stenay. Le cardinal Mazarin, par reſſentiment contre le Prince de Condé, avoit préféré cette entrepriſe à toute autre, contre le ſentiment de M. de Turenne; & c'eſt ce qui donna la hardieſſe au Prince de Condé de faire le ſiege d'Arras.

Le ſiege de Stenay étant donc réſolu, le Marquis de Fabert, à qui l'on en avoit donné la commiſſion, fit quelques mouvemens pour faire croire qu'il en vouloit à Rocroy. Cette manœuvre obligea M. de Montal, qui commandoit dans cette derniere place, à retirer quelques troupes de Stenay, pour renforcer ſa garniſon. Auſſi-tôt Fabert s'approcha pour l'inveſtir. La cour, pour favoriſer le ſiege, vint à Sedan, & le Roi

Digitized by Google

alla ſouvent à la tranchée : ce qui produiſit un effet merveilleux ſur les troupes. Le Maréchal de Turenne ayant ouvert la tranchée le trois de juillet, laiſſa le commandement au Marquis de Fabert, & avec ſon armée paſſa la Meuſe pour aller couper les vivres aux Eſpagnols, qui avoient entrepris le ſiege d'Arras. Quant à Stenay, les travaux ayant été pouſſés juſqu'à réduire la garniſon à ſe retirer dans la citadelle, le Gouverneur fit ſa compoſition, & la garniſon ſortit avec armes & bagages, & fut conduite à Mont-Médi le trois ou le quatre de juillet.

XXXIV. Siege d'Arras par les Eſpagnols, *ann.* 1654.

Arras fut inveſti par les troupes Lorraines le quatre de juillet. Le Comte de Montjeu en étoit gouverneur, & n'avoit que deux mille cinq cens hommes d'infanterie & cent cinquante chevaux de garniſon. Le Chevalier de Créqui trouva encore moyen de s'y jetter avec deux cens chevaux. Le Maréchal de Turenne avoit deſſein de ſecourir la place en attaquant les lignes ; mais il reçut des ordres de la cour de ne point tenter cette entrepriſe, que Stenay ne fût rendue & qu'on ne lui eût envoyé du renfort. Ce renfort conſiſtoit en quatre mille hommes d'infanterie & deux mille chevaux, parmi leſquels étoit la maiſon du Roi. Le tout conduit par le Maréchal d'Hoquincourt. Cela joint à ſeize mille hommes qu'avoient les Maréchaux de Turenne & de la Ferté, formoit une armée de vingt-deux mille hommes. Les ennemis ouvrirent la tranchée par l'endroit le plus fort ; ce qui fut cauſe qu'après deux mois d'attaques auxquelles ils perdirent plus de trois mille cinq cens hommes, ils ne ſe virent encore maîtres que d'une demi-lune.

Le Comte de Ligniville, qui commandoit les troupes Lorraines, avoit propoſé au Prince de Condé & à l'Archiduc d'attaquer le Maréchal de Turenne avant que celui d'Hoquincourt n'eût joint ; mais cet avis fut rejetté par les généraux Eſpagnols. Le Prince de Condé avoit enſuite propoſé de lever le ſiege & d'aller au Marquis d'Hoquincourt qui n'avoit que ſix mille hommes. Ce conſeil ne fut point du goût de l'Archiduc ni de Fuenſaldagne. Il fut donc réſolu que l'on attaqueroit les Eſpagnols dans leurs lignes. Le vingt-cinq, d'août qui étoit le cinquante-deuxieme jour du ſiege, les armées de France attaquerent les lignes & les forcerent, l'infanterie combla les lignes pour donner entrée à la cavalerie. Les Eſpagnols furent mis en déroute, & abandonnerent leurs canons, leurs tentes & leurs équipages. On trouva cent pieces de canon, ſix mille tentes encore toutes dreſſées ; le ſoldat François y fit un butin inеſtimable. On entreprit enſuite le ſiege du Queſnoy & du château de

de Clermont en Argone, place du domaine du Prince de Condé, & la campagne finit par la prise de ces deux places. Clermont ne se rendit que le vingt-quatre de novembre.

XXXV. Exploits du Prince de Conti en Catalogne. an. 1654.

Le Prince de Conti eut le commandement de l'armée du Roi en Catalogne, ayant sous ses ordres le Duc de Candale, le Marquis de Merinville & le Comte de Bussi-Rabutin, lieutenant général. Ce Prince arriva à Perpignan le vingt-cinq du mois de juin. Il fut résolu d'assiéger Villefranche, & Bussi-Rabutin fut chargé d'en faire l'investiture, ce qu'il fit le vingt-sept de juin. La ville se rendit au bout de quatre jours. Il attaqua ensuite Puy-Cerda, & la prit. Il battit huit cens chevaux des ennemis, qui avoient investi Puy-Cerda. Le Prince étant tombé malade, le Duc de Candale qui commandoit sous lui, prit Urgel, Ripouil, le château de Belvert & Montaillart. Le Prince quitta bientôt la Catalogne & vint tenir les états de Languedoc.

Hist. de Louis le Grand par Bussi-Rabutin.

Ce fut vers ce même tems que le duc de Lorraine Charles IV. fut arrêté par les Espagnols à Bruxelles & conduit en prison à Tolede, où il demeura jusqu'à la paix des deux couronnes. Le duc François, son frere, vint peu de tems après avec ses troupes au service de la France.

Sur la fin de cette année les peuples du royaume de Naples, las de la domination des Espagnols, solliciterent une seconde fois le Duc de Guise de venir à leur secours. La France lui donna quarante vaisseaux de guerre avec lesquels il aborda à Castelamar, & força cette ville de se rendre après une action fort vigoureuse; mais les Espagnols ayant ramassé tout ce qu'ils purent de troupes, & le Maréchal de Grancey, qui étoit en Italie, ne s'étant pas trouvé en état ou en résolution de le secourir, il fut obligé d'abandonner son entreprise, & encore perdit-il une bonne partie de sa flotte par une grande tempête qu'il eut à essuyer.

Cette année est encore remarquable par l'abdication de la couronne, que fit la reine Christine de Suede en faveur du prince Charles-Gustave qui lui succéda. On en pourra parler ailleurs.

XXXVI. Campagne de Louis XIV. en Flandre. ann. 1655.

La campagne de l'an 1655. commença par la délivrance du Quesnoy, que le Prince de Condé avoit investi dès le commencement de mai. Le Maréchal de Turenne, qui se trouvoit encore à la tête de l'armée de France, la partagea en divers corps qu'il fit marcher les uns d'un côté, les autres d'un autre, pour faire croire au Prince de Condé qu'il avoit des vues sur plusieurs places. Le Marquis de Castelnau surprit le Châtelet & l'emporta d'assaut; ce qui obligea le Prince à envoyer des

Digitized by Google

troupes de ce côté-là, & à affoiblir le blocus du Quesnoy. Le Maréchal de Turenne profita de l'intervalle, jetta du renfort dans la place & obligea le Prince à abandonner cette entrepriſe.

Le dix-huit du mois de juin les troupes que commandoit le Maréchal de la Ferté s'étant jointes à celles de M. de Turenne, inveſtirent Landrecie. Les lignes furent achevées le vingt-ſix, & le ſoir on ouvrit la tranchée. La ville ſe rendit le treize de juillet. La garniſon fut conduite à Valenciennes, elle étoit réduite à mille hommes d'infanterie & cinquante chevaux. Le Roi voulut aſſiſter au ſiege, & prenoit plaiſir à s'entretenir avec le Maréchal de Turenne ſur les opérations de la guerre.

Après cela la Ferté marcha contre Saint-Guillain, & le Vicomte de Turenne contre la ville de Condé, pour faire à la fois ces deux ſieges; mais le Maréchal de la Ferté fut prévenu par les ennemis & obligé de revenir ſe joindre à l'armée de Turenne. Ils prirent enſemble la ville de Condé après quatre jours d'attaque. Ils marcherent enſuite contre Saint-Guillain & l'emporterent le vingt-cinq d'août après douze jours de ſiege. On avoit pris quelque tems auparavant Maubeuge & quelques forts. Le Roi, qui avoit été préſent à la plûpart de ces expéditions, revint à Paris ſur la fin de la campagne.

XXXVII. Affaires d'Italie, & de Catalogne. an. 1655.

Le Duc de Modene mécontent des Eſpagnols, prit le parti de la France, & le Roi lui envoya du ſecours contre le Marquis de Caraſcene, qui commandoit dans le Milanez & qui faiſoit des entrepriſes ſur le pays de Modene. Les François aiderent le Duc de Modene à faire lever aux Eſpagnols le ſiege de Reggio; mais le prince Thomas de Savoie fut obligé, faute de vivres, d'abandonner celui de Pavie, après cinquante jours de tranchée ouverte.

Le Prince de Conti, qui avoit encore cette année le commandement de l'armée de France en Catalogne, prit le cap de Quers & Châtillon. Cette derniere place ne ſe rendit qu'après vingt-deux jours de tranchée ouverte. Comme il ne paſſa pas les montagnes des Pyrénées auſſi-tôt qu'il auroit pu faire, il donna le tems aux Eſpagnols de fermer le paſſage, & ſe vit dans l'impuiſſance de faire d'autres progrès. Il laiſſa le commandement des troupes au Comte de Merinville, qui obligea les Eſpagnols à abandonner le ſiege de Solſona; mais il ne put ſe rendre maître de Bergues qu'il avoit tenté de prendre.

Le Duc de Vendôme, qui commandoit l'armée navale de France, fut plus heureux. Ayant rencontré le vingt-neuf de ſeptembre celle d'Eſpagne devant Barcelone, la combattit & gagna la bataille.

Digitized by Google

La même année le Roi donna deux édits contre les duels, en ôtant à cette ſorte de valeur la réputation dont juſqu'alors on s'étoit entêté : l'autre, contre la licence des laquais de Paris, à qui le Roi défendit de porter à l'avenir l'épée ſous peine de la vie. Les exemples fréquens de meurtres & de violences commiſes par ces ſortes de gens, rendoient cette défenſe néceſſaire.

Le Roi informé que l'Eſpagne travailloit à mettre Cromvel dans ſes intérêts contre lui, employa ſon Ambaſſadeur en Angleterre à ménager un traité, ou une ligue offenſive & défenſive avec l'Angleterre, l'Irlande & l'Ecoſſe, pour ſe donner réciproquement du ſecours par terre & par mer, à condition que la France feroit la conquête de Dunkerque ſur les Eſpagnols, & la rendroit à l'Angleterre.

XXXVIII. Campagne de l'an 1656. Siege de Valenciennes, an. 1656.

En 1656. de même que les années précédentes, la Flandre fut le principal théatre de la guerre. La campagne y commença par le ſiege de Valenciennes, que le Vicomte de Turenne inveſtit le quinze de juin, & dont il forma le ſiege deux jours après, à l'arrivée du Maréchal de la Ferté. Dom Jean d'Autriche & le Prince de Condé y conduiſirent du ſecours. Turenne informé qu'ils devoient attaquer d'abord le quartier du Maréchal de la Ferté, lui offrit du renfort juſqu'à deux fois. Il le refuſa. Il fut attaqué la nuit du ſeize de juillet. Ses lignes furent forcées ; en même tems les aſſiégés ayant rompu leurs digues, empêcherent par-là le Maréchal de Turenne de lui envoyer du monde. La Ferté fut fait priſonnier, ſon camp forcé, ſes troupes battues & miſes en déroute.

Turenne ſauva l'armée qu'il commandoit & ſon canon, & ſe retira en bon ordre juſques ſous les murailles du Queſnoy. Cet échec fut ſuivi de la priſe de Condé que les ennemis prirent le dix-huit d'août après vingt-cinq jours de ſiege ; mais ils perdirent la Capelle que le Vicomte de Turenne emporta, & ſauva Saint-Guillain que le Prince avoit aſſiégée, & qu'il quitta pour courir inutilement au ſecours de la Capelle. Le Vicomte ſauva auſſi par ſa diligence Péronne que le Prince avoit deſſein d'aſſiéger. Turenne, à la fin de la campagne, demanda pour toute grace au Cardinal, que le Maréchal de la Ferté ne commandât plus avec lui ; ce qui lui fut aiſément accordé.

Toute la campagne d'Italie ſe paſſa au ſiege de Valence, qui dura quatre-vingt-deux jours, & que les François n'emporterent qu'à l'extrêmité. Le cardinal Trivulce, gouverneur du Milanez, & le Comte de Fuenſaldagne eſſayerent en vain de

Digitized by Google

la secourir; elle capitula & se rendit le 16 de septembre 1656. Il ne se passa rien de mémorable en Espagne.

XXXIX. Carrousel. Arrivée de la Reine de Suede à Paris. *an.* 1656.

Au mois de mars de cette année le Roi donna un spectacle aussi magnifique qu'il étoit nouveau dans la place royale à Paris. Ce fut un carrousel à l'imitation des anciens tournois dont il est tant parlé dans les histoires anciennes. Les chevaliers qui devoient courre la bague ou les têtes, étoient divisés en trois quadrilles, dont le Roi menoit la premiere; le Duc de Guise la seconde, & le Duc de Candale la troisieme. Tous étoient superbement vêtus à la Romaine & montés avantageusement, ayant chacun sa devise marquée sur son écu. Chacun y signala son adresse, & le prix fut remporté par le Comte du Lude.

La reine Christine de Suede ayant résolu d'embrasser la religion catholique, & ne le pouvant sans renoncer à sa couronne, tous ses peuples étant protestans, abdiqua & vint d'abord en France. Etant à Bruxelles elle fit profession de la religion catholique Romaine, & étant venue à Fontainebleau, où étoit la cour, elle y fut reçue avec tous les égards & les honneurs dus à sa naissance & à son mérite personnel. Elle vint ensuite à Paris & y fit son entrée le six de septembre, montée sur un cheval blanc richement enharnaché, & vêtue en Amazone avec un juste-au-corps d'écarlate, une jupe en broderie d'or & d'argent, & un chapeau chargé de plumes. Quinze mille bourgeois, la fleur de la jeunesse de Paris en armes & proprement vêtus, allerent à sa rencontre, ayant à leur tête Veydeau de Grammont conseiller au parlement, leur colonel général; le Maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, venoit ensuite avec le corps de ville, précédés de trois cens archers. Le Duc de Guise, le prince le mieux fait & le plus galant de la cour, fut député pour la complimenter. La Reine ne demeura pas longtems à Paris; elle en partit la même année pour aller à Rome, où elle acheva ses jours en 1689.

XL. Négociation pour le mariage du roi Louis XIV. avec l'Infante d'Espagne. *an.* 1656. & 1657.

Quoiqu'on continuât toujours la guerre avec vivacité de part & d'autre entre la France & l'Espagne, on ne laissoit pas de négocier la paix. La France ne voyoit point de moyen plus avantageux que de faire épouser la jeune Infante d'Espagne au roi Louis XIV. Le Prince & la Princesse étoient de même âge, étant nés la même année. L'intérêt de la France étoit que le Roi épousât la Princesse qui étoit alors l'unique héritiere du roi Philippe IV. car ce Prince n'avoit pas encore d'enfans de son second mariage.

Mais l'empereur Ferdinand III. n'avoit pas moins d'envie, ni moins d'intérêt à faire épouser cette riche Héritiere à l'ar-

Digitized by Google

chiduc Léopold ſon fils, né en 1641 élu roi de Boheme en 1654. & roi de Hongrie en 1655. La cour de France envoya en Eſpagne, pour faire la propoſition de ce mariage, le Marquis de Lionne, miniſtre & ſecretaire d'état. Il en parla au Comte de Pegneranda, qui lui répondit que ſon voyage n'auroit pas le ſuccès qu'il eſpéroit ; que le Roi catholique ne pouvoit accepter un parti ſi avantageux d'un côté, & ſi dangereux de l'autre. La cour d'Eſpagne craignoit de voir paſſer ſa monarchie ſous une domination étrangere. Ainſi tout d'un coup les négociations furent rompues.

XLI. Campagne de l'an 1657.

Le Prince de Condé ouvrit la campagne de 1657. par le ſiege de Saint-Guillain, qu'il avoit manqué l'année précédente. Il l'emporta au bout de huit jours ſur le Comte de Schomberg, qui ſortit de la place le vingt-deux de mai, avant que le Maréchal de Turenne ſe fût mis en campagne. Il s'y mit bientôt après & alla inveſtir Cambray. Le Prince de Condé en fut averti par un exprès que le Gouverneur de Cambray envoyoit à Bruxelles pour en donner avis à l'Archiduc. Auſſi-tôt le Prince ayant ramaſſé ce qu'il put de cavalerie, il arriva la nuit à une portée de mouſquet du camp des François, fit entrer du monde dans la ville, & obligea Turenne, qui n'avoit qu'une très-petite armée, à lever le ſiege à peine commencé. Mont-Médi fut aſſiégée le douze de juin par le Maréchal de la Ferté. Le Vicomte de Turenne commandoit l'armée d'obſervation. Les ennemis firent inutilement divers mouvemens pour ſecourir la place. Ils tomberent enſuite ſur Calais & emporterent la ville baſſe ; mais ils furent repouſſés à la haute, & cependant Mont-Médi ſe rendit au Roi qui étoit venu au ſiege, & qui accorda à la garniſon une capitulation honorable. La ville ſe rendit le huit d'août. Sa priſe fut ſuivie de celle de Saint-Venant, qui ne tint que trois jours de tranchée ouverte & ſe rendit le vingt-ſept d'août ; immédiatement après il fit lever le ſiege d'Ardres. On remarque que le Vicomte de Turenne, au ſiege de Saint-Venant, fit couper ſa vaiſſelle d'argent en morceaux, pour payer ſes ſoldats qui manquoient d'argent. Exemple qu'on a vu renouveller de nos jours dans les deux ſieges de Landau, le premier par Melac en 1702. & le ſecond par le Comte de Tallard en 1703.

La campagne finit en Flandre par la priſe de Mardick & de la Motte-aux-Bois, de Bourbourg & de Linck. En Italie le Prince de Conti, qui commandoit les troupes Françoiſes, aſſiégea & manqua Alexandrie dans le Milanez ; mais il battit les Eſpagnols joints à ſix mille hommes que l'Empereur leur

Digitized by Google

avoit envoyés pour reprendre Valence ; ce que le Prince empêcha. En Catalogne les ennemis voulurent ſurprendre Urgel ; mais le Marquis de S. Abre, qui commandoit en Rouſſillon, les obligea de ſe retirer.

Après la mort de l'empereur Ferdinand III. il y eut quelques difficultés ſur le choix d'un ſucceſſeur. La France fit quelques efforts pour éloigner la branche Autrichienne de l'Empire. Elle envoya ſes ambaſſadeurs à Francfort, & le Roi même s'avança juſqu'à Metz. On propoſa à l'Electeur de Baviere de ſe mettre ſur les rangs pour obtenir les ſuffrages des électeurs ; mais il répondit qu'il aimoit mieux être un riche électeur, qu'un pauvre empereur. Ainſi l'élection tomba ſur Léopold fils unique du défunt empereur Ferdinand III. & la naiſſance d'un fils au roi d'Eſpagne Philippe IV. fit évanouir les eſpérances de réunir la ſucceſſion d'Eſpagne à celle d'Autriche, en faiſant épouſer l'Infante d'Eſpagne au jeune Léopold fils de Ferdinand.

XLII. Campagne de l'an 1658. Priſe de Dunkerque.

On a vu ci-devant que, pour gage de la ligue offenſive & défenſive avec l'Angleterre, conclue avec Cromvel en 1616. & 1657. il avoit été arrêté que la France feroit le ſiege de Dunkerque & la remettroit aux Anglois, après l'avoir priſe ſur les Eſpagnols. Ce fut pour exécuter cette promeſſe que le Vicomte de Turenne, joint à milord Lokart qui commandoit les troupes envoyées d'Angleterre, vint aſſiéger Dunkerque le 15 de mai 1658. Le vingt de mai le roi Louis XIV. ſe rendit à Calais pour hâter par ſa préſence le ſuccès de cette entrepriſe. La flotte Angloiſe forte de vingt vaiſſeaux tenoit la mer vis-à-vis de Dunkerque, pour empêcher que les Eſpagnols ne la ſecouruſſent de ce côté-là. Le Marquis de Lede commandoit dans la place. Le quinze de juin les Eſpagnols vinrent au ſecours, conduits par le Prince de Condé & dom Jean d'Autriche. Le combat entr'eux & le Vicomte de Turenne ſe donna aux Dunes. On fit de part & d'autre des efforts d'une valeur extraordinaire : la victoire demeura aux François. Le Marquis de Caſtelnau y fut bleſſé mortellement, & le Roi avant ſa mort l'honora du bâton de maréchal de France. Peu de jours après le Gouverneur de Dunkerque ayant fait une ſortie, y fut tué combattant vaillamment, & ſa mort hâta la reddition de Dunkerque, dont la capitulation fut ſignée le vingt-quatre de juin. On accorda à la garniſon les marques d'honneur. Le Roi y fit ſon entrée le vingt-ſix, & le même jour il remit la place à milord Lokart.

XLIII. Maladie du roi Louis XIV.

Le Roi étant retourné à Calais y tomba malade de la petite vérole, à un point que les médecins déſeſpéroient de ſa vie.

Digitized by Google

Un Médecin, qu'on fit venir d'Abbeville, lui donna du vin émérique, remede inusité alors, & en deux prises le Roi se trouva guéri presque tout-à-coup. Tout le royaume rendit à Dieu de solemnelles actions de graces pour son rétablissement, & sa Majesté fut fort mauvais gré à quelques courtisans trop empressés, qui, voyant le danger où elle étoit, se hâtoient de faire compliment au Duc d'Anjou son frere, comme héritier présomptif de sa couronne. Campagne de Flandre. Troubles en France, ann. 1658.

La prise de Bergues-Saint-Vinox suivit de près celle de Dunkerque, elle ne tint que trois jours; Furnes, autant; Dixmude, quatre jours. Gravelines résista trente-quatre jours & ne se rendit que le trente d'août. Oudenarde & Ménin furent aisément emportées; mais il fallut battre le secours qu'amenoit à Ménin le Prince de Lignes & dom Francisco de Pardo. Ypres se fit battre pendant six jours; elle capitula le vingt-six de septembre.

Les armes du Roi n'eurent pas un moindre succès en Italie sous les ordres du Duc de Modene. L'armée du Roi, après avoir passé l'Adda & battu les ennemis qui vouloient s'opposer à son passage, prit le château de Caffano & ensuite Mortare, qui soutint un siege de quinze jours.

Sur la fin de la campagne le bruit de quelques rebellions dans certaines provinces de France s'étant répandu, on fut obligé de faire quelques détachemens de l'armée pour les dissiper, le Roi même voulut s'avancer jusqu'à Lyon pour contenir par sa présence les peuples dans le devoir; mais on croit que l'amour eut beaucoup de part à ce voyage. Le portrait de la jeune Princesse de Savoie, qui fut envoyé au jeune Monarque, frappa son cœur. La Princesse fut amenée par sa Mere à Lyon, & l'on crut que le Roi pourroit l'épouser; mais les propositions n'eurent point de suite. On revint à l'Infante d'Espagne. Le Roi ayant passé l'hiver à Lyon, revint à Paris en février 1659. *Le 28 d'octob.*

XLIV. Conférences pour la paix des Pyrenées ann. 1659.

Les Ambassadeurs du Roi à Francfort, à l'occasion de l'élection d'un empereur, s'y employerent à former avec la plûpart des princes de l'Empire une ligue, qui fut nommée la ligue du Rhin, & signée à Mayence le 15 d'août 1658. par laquelle le Roi & ses alliés s'engageoient mutuellement à s'entr'aider pour empêcher que la paix de Westphalie ne fût enfreinte ni au dedans ni au dehors de l'Empire. L'Espagne ayant été informée de ce traité, & sachant qu'au voyage du Roi à Lyon, il y avoit eu des propositions faites du mariage de sa Majesté avec la Princesse de Savoie., tout cela ensemble rendit la cour

Digitized by Google

d'Eſpagne plus traitable tant ſur le ſujet de la paix, que ſur celui du mariage du Roi avec l'Infante Preſque toute l'année 1659. fut employée à ces négociations, qui aboutirent l'année ſuivante à la concluſion de ces deux grandes affaires.

Le cardinal Mazarin fut nommé plénipotentiaire de la part de la France, & dom Louis de Haro de la part de l'Eſpagne. Ils ſe rendirent dans une iſle que forme la riviere de Bidaſſoa, qu'on nomme l'iſle des Faiſans, & qui fait la ſéparation des deux royaumes. L'iſle eſt ſi petite, qu'à peine y trouva-t-on aſſez d'eſpace pour y conſtruire une maiſon de bois, où les deux Plénipotentiaires ſe rendoient chaque jour par des ponts qu'on fit de chaque côté. Les conférences s'ouvrirent au commencement d'août, & en huit ou neuf ſéances du mois d'août & de quelques jours du mois de ſeptembre, tout fut réglé. Le Maréchal de Grammont fut envoyé à Madrid pour faire la demande de l'Infante pour le Roi; les renonciations que la cour de Madrid exigeoit du Roi de France, au cas que le mariage ſe fit, arrêterent quelque tems : le cardinal Mazarin feignoit d'avoir des ordres de ne pas ſe relâcher ſur cet article, quoique bien perſuadé que ces renonciations ſeroient invalides. Enfin il ſe rendit & laiſſa inſérer dans le traité la renonciation avec les clauſes les plus ſolemnelles.

Ce qui fit plus de difficulté dans le traité de paix, fut la réconciliation du Prince du Condé & ſon retour à la cour de France, & la reconnoiſſance du Duc de Bragance pour roi de Portugal; le Cardinal inſiſtoit ſur ce dernier article, & dom Louis de Haro ſur le ſecond. On paſſa enfin le rétabliſſement du Prince de Condé; mais on ne put s'accorder ſur le fait du Roi de Portugal. La France fut obligée d'abandonner ſon Allié, & de promettre de demeurer dans la neutralité dans la guerre entre l'Eſpagne & le Portugal. La dot de la Reine fut fixée à cinq cens mille écus d'or. Le Duc de Savoie fut compris dans le traité comme allié de la France. On lui rendit Verceil; & on rendit au Prince de Monaco tous ſes domaines. Pour le Duc de Lorraine, il fut arrêté qu'on le remettroit en poſſeſſion de ſes états, à condition qu'il démoliroit Nancy, qu'il céderoit à la France Moyenvic, le duché de Bar, Clermont, Stenay, Dun, Jametz, & qu'il donneroit un paſſage libre aux troupes du Roi qui voudroient aller en Alſace. La France céda à l'Eſpagne ce qu'elle poſſédoit en Catalogne; mais elle garda Perpignan & le Rouſſillon, & Conflans avec le pays contigu. La France relâcha Valence & Mortare dans le Milanez, & reſtitua la Baſſée & Bergues-Saint-Vinox, en échange de Marienbourg

&

Digitized by Google

& de Philippeville. Elle céda auſſi Oudenarde, Furnes, Ypres, Dixmude, Ménin & Comines en Flandre ; mais on conſerva Thionville, Damvillers, Béthune, le Queſnoy, Landrecie & Heſdin. L'Eſpagne rendoit de plus Linchamp, le Câtelet & Rocroy. Enfin on abandonnoit à la France l'Alſace & Briſach.

Bientôt après les deux Rois de France & d'Eſpagne ſe rendirent dans l'iſle des Faiſans. Louis XIV. y parut d'abord incognito ; mais ſon bel air & ſi bonne mine le firent bientôt reconnoître : les deux Rois s'embraſſerent, & celui d'Eſpagne voulut voir le Vicomte de Turenne, pour faire, diſoit-il, la paix avec lui. On fit enſuite la cérémonie du mariage du Roi avec la Reine infante le trois de juin dans l'égliſe cathédrale de Fontarabie, dom Louis de Haro, qui en avoit reçu la procuration de la part du Roi, l'épouſa au nom de ce Prince. Le ſix du même mois le Roi d'Eſpagne ſe rendit avec la jeune Reine ſa fille dans l'iſle de Bidaſſoa, le roi Louis XIV. & la Reine ſa mere y arriverent en même tems. Le même jour les deux Rois jurerent la paix, & le lendemain le Roi d'Eſpagne remit la jeune Reine entre les mains du Roi ſon époux. Le mariage, qui ne s'étoit fait que par procureur à Fontarabie, ſe renouvella en perſonnes à Saint-Jean-de-Luz avec toute la ſolemnité que le lieu pouvoit le permettre. Leurs Majeſtés prirent le chemin de Paris à petites journées, & y firent leur entrée le vingt-ſix d'août.

XLV. Mariage du roi Louis XIV. avec l'infante d'Eſpagne Marie-Thereſe d'Autriche. en 1660.

La derniere action de grand éclat que fit le cardinal Mazarin, fut la paix des Pyrénées & le mariage du Roi. Etant de retour à Paris, il tomba malade & ſe fit porter au château de Vincennes, où il languit près d'un an. Là il commandoit avec une autorité plus abſolue que jamais, & exigeoit des plus grands ſeigneurs de plus grands reſpects que par le paſſé. Ce fut là qu'il commença tout de bon à inſtruire le Roi. Il tenoit conſeil preſque tous les jours avec Fouquet, Lionne & les ſecretaires d'état, & ne vouloit point qu'on parlât d'affaires, que le Roi n'y fût. Il lui diſoit ce qu'il falloit qu'il répondît aux ambaſſadeurs. On lui envoyoit ſa leçon par le jeune Brienne, & le Roi ſuivoit exactement le conſeil du Cardinal. La veille de ſa mort ayant envoyé ſon teſtament au Roi, ſa Majeſté le ſigna ſans le lire, diſant en ſoupirant : C'eſt la moindre choſe que je lui dois.

XLVI. Mort du cardinal Mazarin le 9 de mars 1661. *Mémoires de l'Abbé de Choiſy ſur l'hiſt. de Louis XIV.* p. 89. 90. 91.

Le Cardinal n'avoit jamais paſſé pour avoir la conſcience fort tendre ; cependant aux approches de la mort ſes ſcrupules l'inquiéterent ; & un bon Théatin lui ayant dit qu'il ſeroit damné s'il ne reſtituoit le bien qu'il avoit mal acquis ; il répondit :

Digitized by Google

Hélas ! je n'ai rien que des bienfaits du Roi ; il reprit : Mais il faut diſtinguer ce que le Roi vous a donné, de ce que vous vous êtes donné vous-même. Si cela eſt, dit le Cardinal, il faut tout reſtituer. Colbert vint là-deſſus, & étant conſulté, conſeilla au Cardinal de faire une donation teſtamentaire de tous ſes biens en faveur du Roi, qui ne manqueroit pas, vu ſon bon cœur, de les lui rendre ſur le champ. L'expédient plut au Cardinal, & il fit la donation le trois de mars ; mais il fut deux jours fort en peine, parce que le Roi, qui l'avoit accepté, ne diſoit mot. Il s'écrioit dans ſon lit : Ah ! ma pauvre famille n'aaru pas de pain. Colbert lui rapporta enfin le ſix du mois la donation du Roi, qui le remettoit en poſſeſſion de ſes richeſſes immenſes. Il refit auſſi-tôt ce fameux teſtament, dont on a tant parlé, par lequel il diſpoſoit de plus de cinquante millions ; & le ſept & le huit il y fit quelques changemens. Il y défend ſur-tout expreſſément qu'on faſſe inventaire de ſes effets ; apparemment de peur que le public n'en fût ſcandaliſé. Il y fit diverſes donations au Roi, à la Reine-mere, aux princes & Princeſſes.

Pendant ſa maladie le Roi & la Reine-mere lui tenoient compagnie aſſidument. Il faiſoit toujours bonne contenance, ſuivant la politique de la cour, où il ne faut jamais être malade. Il continuoit cependant à donner de ſon lit des ordres qui étoient exécutés. Il diſpoſoit des charges, il donnoit les bénéfices. Le Roi le laiſſoit faire. La veille de ſa mort il ſe réconcilia avec M. de Turenne, qui étoit fort refroidi à ſon égard. Une comete ayant paru quelques jours avant ſa mort, il ſe l'appliqua en plaiſantant, & dit : La comete me fait trop d'honneur. Il s'étoit flatté juſqu'alors de devenir pape, & on croit que c'eſt pour cela qu'il n'avoit jamais voulu ſe faire naturaliſer François. Il mourut enfin moins chrétien que philoſophe, avec une conſtance admirable & une tranquillité, qui lui venoit, diſoit-il, de l'innocence de ſa vie paſſée.

Sa mort, arrivée à Vincennes le 9 de mars 1661. dans la cinquante-neuvieme année de ſon âge, mit le roi Louis XIV. dans une eſpece d'obligation de gouverner par lui-même ſon royaume. Ce Monarque en avoit dès-lors toute la capacité, & il le gouverna d'une maniere qui lui mérita l'applaudiſſement non ſeulement des François ; mais l'admiration de toute l'Europe. Jamais la France ne fut plus glorieuſe ni plus floriſſante que ſous ſon regne.

XLVII. Jean Baptiſte

Le cardinal Mazarin avoit nommé pour un de ſes exécuteurs

Digitized by Google

teſtamentaires Jean-Baptiſte Colbert, qui étoit intendant de ſa maiſon & ſavoit toutes ſes affaires. Dès que Mazarin eut rendu l'eſprit, Colbert alla trouver le Roi & lui dit que ce Cardinal avoit en différens lieux près de quinze millions d'argent comptant; qu'apparemment ſon intention n'étoit pas de laiſſer tout cet argent au duc Mazarin. Qu'il falloit prendre là-deſſus le mariage de ſes Nieces à qui il donnoit à chacune environ quatre cens mille écus, & que le ſurplus ſerviroit à remplir les coffres de l'épargne, qui étoient fort vuides. Ce fut là le commencement de la fortune de Colbert. Colbert miniſtre d'état. *Mém. de M. l'Abbé de Choiſy ſur l'hiſt. de Louis XIV.*

Il étoit né à Paris le 31 d'août 1619. Il prétendit être originaire d'une ancienne maiſon d'Ecoſſe établie en Champagne au quatorzieme ſiecle; & l'on dit qu'il fit enlever des cordeliers de Rheims une tombe de pierre où étoit l'épitaphe de ſon grand-pere marchand de laine, demeurant à l'enſeigne du long vêtu, & y en fit mettre une autre d'une vieille pierre, où l'on avoit gravé en vieux langage les hauts faits du preux chevalier Colbert, originaire d'Ecoſſe. On ajoute d'autres particularités à ce récit, que je ne garantis pas. *Choiſy p. 120, & ſuiv.*

Colbert avoit le viſage naturellement refrogné. Ses yeux creux, ſes ſourcils épais & noirs lui faiſoient une mine auſtere & lui rendoient le premier abord ſauvage & négatif; mais dans la ſuite en l'apprivoiſant il devenoit aſſez facile, expéditif & d'une ſûreté inébranlable. Il étoit perſuadé que la bonne foi étoit le fondement ſolide des affaires. Une application infinie & un deſir inſatiable d'apprendre, lui tenoient lieu de ſcience. Plus il étoit ignorant, plus il affectoit de paroître ſavant, citant quelquefois hors de propos des paſſages latins qu'il avoit appris par cœur. D'une fidélité infinie dans la ſurintendance, où, avant lui, on prenoit ſans compter & ſans rendre compte. Eſprit ſolide, mais peſant, né principalement pour les calculs; il débrouilla tous les embarras que les ſurintendans & les tréſoriers de l'épargne avoient mis exprès dans les affaires, pour y pêcher en eau trouble. Il préſentoit au Roi tous les premiers jours de l'an un agenda où ſes revenus étoient marqués en détail; & chaque fois que le Roi ſignoit ſes ordonnances, Colbert lui faiſoit ſouvenir de les marquer dans ſon agenda, afin qu'il pût voir ce qui lui reſtoit encore de fonds.

Il rétablit, ou pour mieux dire, il créa de nouveau la marine, & la mit ſur le pied où elle eſt à préſent. Toujours plein du Roi, il ne ſongeoit qu'à l'éterniſer dans la mémoire des hommes. Les médailles, les ſtatues, les arcs de triomphe, tout ce que l'éloquence & la poéſie ont de plus ſublime, fut mis en

Digitized by Google

uſage pour la gloire de Louis-le-Grand. Il n'épargnoit ni ſoins ni penſions pour gagner ceux que l'eſprit & l'érudition diſtinguoient. Le mérite des plus modeſtes ne pouvoit ſe cacher à la vigilance de M. Colbert, qui prenoit ſoin de les déterrer juſques dans les pays les plus éloignés, pour leur faire part des libéralités du Roi. Ce fut lui qui établit, ou qui ſoutint par ſa faveur & ſes bienfaits ces académies des ſciences, de peinture & de ſculpture, qui ont fait tant d'honneur à la France. Il trouva moyen, par le ſecours des manufactures qu'il forma dans le royaume & par les habiles ouvriers en tout genre qu'il y attira par ſes bienfaits, que la France s'eſt trouvée en état de ſe paſſer de ſes voiſins, & de leur ſervir enfin de modele. Tel fut le célebre Colbert, qui mourut à Paris le 6 de ſeptembre 1683. âgé de ſoixante-quatre ans & ſix jours.

Le mariage de monſieur Philippe duc d'Orléans, avec Anne-Henriette d'Angleterre, & celui de Mademoiſelle d'Orléans, fille ainée de feu Gaſton duc d'Orléans de ſon ſecond mariage, ſe firent l'an 1662. & enfin celui de Madame d'Orléans avec le Prince de Toſcane, ſe célébrerent en même tems.

XLVIII. Jean Baptiſte Lulli. *Mém. de l'Abbé de Choiſy. p. 151. Saint Evremont in-4°. t. II. p. 217.*

Ce fut alors que le Roi fit Jean-Baptiſte Lulli ſurintendant de ſa muſique. Il étoit natif de Florence, & avoit été emmené fort jeune en France par une perſonne de qualité. Dès ſon enfance il faiſoit de très-beaux airs, ſans ſavoir aucune note de muſique, & les faiſoit noter par des maîtres qui admiroient ſon génie. Il apprit depuis la muſique dans les regles, & a paſſé pour le premier homme du monde dans ſon art. Il entra de bonne heure chez Mademoiſelle d'Orléans en qualité de valet de pied. Enſuite il entra chez le Roi. Il excelloit à jouer du violon, & cet inſtrument entre ſes mains paroiſſoit plus agréable qu'aucun autre que nous connoiſſions. L'uſage des opéra n'étoit pas encore introduit en France. Le Roi faiſoit faire tous les ans de grands ſpectacles qu'on nommoit ballets, où il y avoit un corps de ſujet repréſenté par un grand nombre d'entrées mêlées de récits.

Lulli en compoſa les airs, les entrées & les ballets; ce qui lui fit donner la charge de ſurintendant de la muſique du Roi. Alors Perrin introducteur des ambaſſadeurs auprès de Philippe de France duc d'Orléans, frere du Roi, ayant jugé que les opéra pouvoient être introduits en France, en demanda le privilege & l'obtint. Cette nouveauté plut au public & eut aſſez de ſuccès; mais les intéreſſés à l'affaire s'étant brouillés, Perrin tranſporta ſon droit de privilege à Lulli, qui l'avoit déja obtenu du Roi. L'opéra parut entre ſes mains avec de nouvelles beautés;

Digitized by Google

de ſorte qu'il donna tous les ans, juſqu'à ſa mort, une piece de ſa compoſition, toujours avec un applaudiſſement univerſel. Il connoiſſoit mieux les paſſions & alloit plus avant dans le cœur de l'homme, que les auteurs des vers qu'il devoit mettre en muſique. Il mourut à Paris au mois de mars 1687.

XLIX. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne veut avoir le pas ſur celui de France. *ann.* 1662. *Voyez le Marq. de Quincy. t. I. p. 256. & M. l'Abbé de Choiſy. p. 195. & ſuiv.*

La même année 1662. à l'occaſion de l'entrée de l'Ambaſſadeur de Suede à Londres, Vatteville ambaſſadeur d'Eſpagne entreprit d'avoir le pas d'honneur ſur le Comte d'Eſtrades ambaſſadeur de France. Celui-ci ne ſavoit pas que Vatteville avoit fait mettre des chaînes de fer couvertes de cuir, pour ſervir de traits aux chevaux de ſon carroſſe, & s'étoit fait ſuivre de beaucoup de monde de la bourgeoiſie de Londres, pour le ſoutenir; l'Ambaſſadeur de France s'étant mis en devoir de prendre le premier rang qu'il prétendoit lui appartenir, il y eut beaucoup d'oppoſition de l'autre part: on en vint aux mains, on coupa les traits du carroſſe de l'Ambaſſadeur de France. Il y eut de ſes gens & de ſes chevaux tués; mais enfin n'ayant pu avancer, il fut obligé de céder & de s'en retourner. Tout cela ſe fit ſans la participation & même contre la volonté du Roi d'Angleterre, qui avoit fait ce qu'il avoit pu pour prévenir le déſordre; mais il fut mal obéi. Le roi Louis XIV. informé de cette inſulte, en demanda réparation au Roi d'Eſpagne ſon beau-pere, qui fit revenir Vatteville & donna une déclaration ſolemnelle par laquelle il renonçoit à la préſéance. C'eſt ce qui ſe fit le 24 de mars 1662.

L. Naiſſance du Dauphin. Diſgrace de M. Fouquet. *ann.* 1661.

La naiſſance du Dauphin, arrivée le premier de novembre 1661. réjouit toute la France; & la diſgrace du ſurintendant Fouquet, arrivée la même année, ſurprit tout le monde. Il fut arrêté à Nantes. Ce Miniſtre avoit pouſſé la magnificence & la profuſion à l'excès, juſqu'à conſumer, diſoit-on, quatre années d'avance des finances du Roi, & juſqu'à dépenſer en un ſeul repas, qu'il donna au Roi dans ſa maiſon de Vaux, cinquante mille écus. Il fut condamné au banniſſement par arrêt du 4 de décembre 1664. Le Roi commua ſa peine à une priſon perpétuelle juſqu'à ſa mort, qui n'arriva que vingt ans après. Il fut pris à Nantes, d'où il fut transféré à Angers, puis à Amboiſe, delà à la baſtille, & enfin à Pignerol où il finit ſes jours. Il profita de ce tems pour ſe préparer à la mort, & il compoſa dans ſa priſon quelques traités de morale & de dévotion, qui furent mis au jour de ſon vivant, mais auxquels il ne voulut pas qu'on mît ſon nom. Son principal commis pendant ſa faveur fut M. Péliſſon, connu par la beauté de ſon eſprit, par ſon éloquence & ſes ouvrages. Il

On peut voir pluſieurs particularités ſur la diſgrace de Fouquet dans les mémoires de M. de Choiſy. p. 160. & ſuiv.

Digitized by Google

renonça à la religion prétendue réformée, & s'étant fait catholique, travailla à la converſion de ſes freres. Colbert, qui ſuccéda à Fouquet, rétablit par ſon économie les finances du royaume & attira Péliſſon à ſon ſervice. Nous parlerons de Péliſſon en un autre lieu.

Le duc de Lorraine Charles IV. avoit fait en 1661. un traité avec ſa Majeſté, par lequel les villes de Stenay, Clermont, Jametz & Dun demeuroient au Roi, & le Duc s'engageoit à déſarmer, à la réſerve de ſa compagnie des gardes, de ſes chevaux-legers, & des garniſons de ſes places. Les fortifications de Nancy devoient être raſées, & le Roi ſe gardoit un paſſage dans les états du Duc juſqu'en Allemagne.

1662. En 1662. il fit un nouveau traité par lequel il faiſoit ceſſion de ſes états au Roi, en s'en réſervant la jouiſſance pendant ſa vie, & le Roi accordoit en reconnoiſſance aux princes de la maiſon de Lorraine qu'ils ſeroient réputés princes du ſang, & jouiroient des prérogatives des princes du ſang de la maiſon royale de France. Le prince Nicolas-François, frere du duc Charles, fit ſur cela ſes remontrances au Roi; le Prince de Courtenay, les princes légitimes de France & les ducs & pairs firent auſſi leurs repréſentations; le Roi les écouta; mais cependant voulut que la donation fût enrégiſtrée le 27 de février 1662. Toute-fois ce traité demeura ſans exécution. On peut voir notre hiſtoire de Lorraine.

Le 27 d'avril 1662. la France renouvella ſon traité d'alliance avec les Provinces-Unies, par lequel non ſeulement on aſſuroit la ſûreté du commerce entre les deux états; mais auſſi celle de ces Provinces contre tous ceux qui la voudroient troubler.

LI. Inſultes faites par les Corſes au Duc de Créqui ambaſſadeur de France à Rome. *ann.* 1662. *Faſtes de Louis-le-Grand, &c. Viquefort, Nani, Rincourt, &c.*

Le Marquis, depuis Duc de Créqui, étant à Rome ambaſſadeur pour le Roi auprès du pape Alexandre VII. de la maiſon des Chigi, un François de ſa ſuite eut un démêlé avec un Corſe, qui eſt une eſpece de ſoldateſque, dont la fonction eſt d'aſſiſter les ſbires aux exécutions de juſtice, & dans cette querelle un Corſe ayant été tué, toute la compagnie, qui eſt de quatre cens, & les officiers à leur tête, attaquerent tout ce qu'ils trouverent de François, inveſtirent le palais de l'Ambaſſadeur, tirerent ſur lui, qui, pour appaiſer le déſordre, avoit paru ſur un balcon, attaquerent l'Ambaſſadrice qui revenoit de la ville, tuerent un page à ſa portiere. Cette fureur ayant duré pluſieurs jours, l'Ambaſſadeur, pour ſe mettre en ſûreté, fut obligé de ſe retirer dans les états du Duc de Florence.

Digitized by Google

Le Roi ayant appris cet attentat, approuva le départ de Rome de ſon Ambaſſadeur, fit commander au Nonce qui étoit à Paris de ſortir inceſſamment du royaume. Tous les ambaſſadeurs des têtes couronnées prirent part à cette offenſe; & le Roi en ayant demandé réparation au Pape, ſa Sainteté lui manda qu'elle en feroit faire un châtiment exemplaire, qui n'aboutit alors qu'à licencier les Corſes, le Roi demandoit qu'on en fit pendre quelques-uns & qu'on exilât le cardinal Impériali, gouverneur de Rome, qui avoit tout au moins toléré le déſordre; mais au lieu de ſatisfaire ſa Majeſté ſur ce ſujet, ce Cardinal fut déclaré légat de la Romagne, & le Pape leva des troupes en Allemagne & prétendit mettre ſur pied une armée de vingt mille hommes de pied, & de deux mille chevaux; & pour fournir à cette dépenſe il emprunta un million & demi d'écus.

Le Roi de ſon côté fit avancer ſix mille hommes de pied & deux mille chevaux dans le Parmeſan & le Modénois, pour aider ces Princes à recouvrer quelques places que le Pape refuſoit de leur rendre, comme il y étoit obligé par la paix de 1660 Les bourgeois d'Avignon de leur propre mouvement ſe mirent ſous la protection de la France & chaſſerent le vice-légat Laſcari, abattirent les armes du Pape, & mirent en leur place celles du Roi; 1663.
mais les forces des deux partis étoient trop inégales pour qu'on en vint ſérieuſement à la guerre. Le Pape conſentit à un accommodement, qui fut conclu à Piſe le 12 de février 1664. Les 1664.
conditions furent, que le cardinal Chigi, neveu du Pape, iroit en France en qualité de légat, pour faire des excuſes de tout ce qui s'étoit paſſé. Qu'il proteſteroit que le Pape n'avoit eu aucune intention d'offenſer le Roi ni ſon Ambaſſadeur; que ni lui ni aucun de ſa maiſon n'avoit eu part à l'attentat; que le cardinal Imperiali viendroit en France pour ſe juſtifier auprès du Roi de ce qui avoit été commis. Que dom Mario, frere du Pape, ſortiroit de Rome juſqu'à la premiere audience du Légat, & qu'il déclareroit, par un écrit de ſa main accompagné d'un bref du Pape, qu'il n'avoit eu aucune part à l'entrepriſe des Corſes; que dom Auguſtino Chigi, autre neveu du Pape, iroit au devant du Duc de Créqui, lorſqu'il retourneroit à Rome à ſon ambaſſade, & lui témoigneroit le déplaiſir que le Pape ſon oncle avoit de l'accident qui étoit arrivé; & que la Belle-ſœur & la Niece du Pape iroient auſſi au devant de l'Ambaſſadeur, pour lui faire le même compliment. Que le Barigel, ou Chevalier du guet, ſeroit privé de ſa charge & chaſſé de Rome. Que toute la nation des Corſes ſeroit déclarée

Digitized by Google

incapable de ſervir jamais dans Rome & dans tout l'Etat Eccléſiaſtique ; qu'enfin il ſeroit érigé dans Rome, vis-à-vis l'ancien corps-de-garde des Corſes, une pyramide avec une inſcription contenant en ſubſtance le décret rendu contre leur nation. Tout cela fut exécuté, & enſuite Avignon & tout le comtat furent remis ſous l'obéiſſance du Pape, avec une amniſtie générale de tout ce qui s'étoit fait à l'occaſion de cette fameuſe affaire.

Le Roi fit renverſer cette pyramide au commencement du pontificat du pape Clement IX. ſucceſſeur d'Alexandre VII. ann. 1667.

LII. Dunkerque rendu à la France. *ann. 1662.*

Nous avons vu que Dunkerque avoit été priſe par les François ſur les Eſpagnols & rendue à l'Angleterre en 1658. Après la mort de Cromvel & le rétabliſſement du roi Charles II. la France racheta cette ville moyennant la ſomme de cinq millions, qui furent donnés au roi Charles II. Cet achat ſe fit le 27 de novembre 1662. & la garniſon Angloiſe fut transférée à Tanger en Afrique, que le Roi de Portugal cédoit au Roi d'Angleterre, pour la dot de l'Infante qu'il épouſoit. Louis XIV. vint lui-même à Dunkerque & y laiſſa d'Eſtrade pour gouverneur.

1663.

L'année ſuivante le Roi vint en Lorraine & fit aſſiéger Marſal, que le duc Charles IV. ou le Gouverneur qu'il avoit mis dans la place, refuſoit de remettre au Roi, ſuivant la ceſſion qui lui en avoit été faite. Le ſiege ne fut pas long, & le voyage du Roi ne fut que d'onze jours. Le Maréchal de la Ferté entra dans Marſal le quatre de ſeptembre ; & après y avoir demeuré quelques jours, pour en viſiter les fortifications, il en ſortit y laiſſant un Gouverneur & une bonne garniſon. Le Duc vint trouver le Roi à Metz & lui promit de demeurer en repos ; mais il exécuta mal ſa promeſſe.

Sur la fin de l'année 1663. l'alliance avec les Suiſſes fut renouvellée à Paris avec beaucoup de ſolemnité. Les Ambaſſadeurs des treize Cantons arriverent à Charenton le deux de novembre. Ils entrerent à Paris en cavalcade le neuf du même mois ; le lendemain ils furent conduits à l'audience du Roi. Le quatorze ils entrerent en conférence, & en trois conférences tout fut réglé. La cérémonie de l'alliance ſe fit à Notre-Dame, où le Roi, conjointement avec eux, fit ſerment ſur les ſaints évangiles de tenir le traité fait avec eux.

LIII. Compagnies de commerce établies par le roi Louis XIV. *an. 1664.*

En 1664. le Roi établit deux compagnies de commerce, l'une pour les Indes Orientales, & l'autre pour les iſles Occidentales ; il leur accorda de grands privileges, & leur prêta ſix millions pour un certain tems ſans intérêts. Il fit entrer dans le même engagement les officiers de judicature & les marchands, qui furent taxés à proportion de leurs biens. Il permit même aux gentilshommes d'entrer dans ce commerce, ſans

Digitized by Google

ſans déroger à leur nobleſſe. La même année l'on établit des comptoirs dans les principales villes des Indes, & on envoya dans ce pays des colonies de François; & le Roi ſongea tout de bon à mettre la marine en bon état, & à équiper de bonnes flottes pour ſoutenir les établiſſemens de commerce dont on vient de parler.

LIV. Bataille de S. Godart, ou de Raab. *ann.* 1664.

L'empereur Léopold, attaqué par les Turcs, envoya en 1664. le Comte de Trozzi en ambaſſade au roi Louis XIV. pour en obtenir du ſecours contre ces redoutables ennemis. Louis y envoya quatre mille hommes de pied & deux mille chevaux, ſous le commandement du Comte de Coligny général, & de la Feuillade maréchal de camp. Ces troupes arriverent à tems pour la bataille de S. Godart, qui ſe donna le trois d'août, & où les troupes Françoiſes contribuerent beaucoup à la victoire que l'armée chrétienne remporta ſur les Infideles.

L'académie royale des inſcriptions fut établie par le Roi au mois de février 1663. Elle ne fut d'abord compoſée que de quatre ou cinq académiciens. Depuis 1706. elle a porté le nom d'académie des inſcriptions & des belles lettres, & elle eſt compoſée de quarante académiciens, dix honoraires, dix penſionnaires & vingt aſſociés.

LV. Académie de peinture & de ſculpture. *ann.* 1664.

L'académie de peinture & de ſculpture avoit été commencée dès l'an 1648. mais elle ne reçut ſa perfection qu'en 1664. le Roi l'ayant gratifiée de nouvelles lettres patentes & de nouveaux privileges, & lui ayant aſſigné de nouveaux logemens, premiérement près des tuileries, puis dans la galerie du louvre, & enfin dans le vieux louvre. L'académie d'architecture ne fut établie que ſur la fin de l'année 1671. Celle des ſciences le fut en 1666. Elle tint d'abord ſes ſéances deux fois la ſemaine, dans une des ſalles de la bibliotheque du Roi. Ce fut pour perfectionner l'étude de l'aſtronomie, que Colbert en 1667. fit bâtir, par ordre du Roi, le bel & fameux obſervatoire qui ſe voit en haut du fauxbourg S. Jacques, & où l'on trouve tout ce qui eſt néceſſaire pour les machines concernant le génie, les fortifications & la navigation.

Le journal des ſavans, dont l'utilité eſt ſi connue, qui s'eſt continué juſqu'à nos jours, & qui a été imprimé ſous différens noms & ſous différentes formes, en tant de différens endroits, parut pour la premiere fois en 1665. L'académie Françoiſe l'avoit été ſous le regne précédent à la priere du Cardinal de Richelieu, qui s'en déclara protecteur en 1635.

Tous ces différens établiſſemens ont chacun leur objet particulier, la perfection de la peinture, de la ſculpture, de l'archi-

tecture, des beaux arts, de la géométrie, de la physique & de l'astronomie ; l'académie françoise est principalement occupée à la pureté & à la délicatesse de la langue françoise. Certainement rien n'a plus contribué à illustrer le regne de Louis XIV. que ces académies, qui ont produit un nombre considérable de grands personnages, illustres par leur érudition, leur éloquence & leurs ouvrages, & qui ont porté la réputation de la langue françoise & la gloire du royaume de France dans toutes les parties du monde. Si les guerriers & les politiques ont étendu au loin les limites du royaume par leur valeur & par leurs conseils, les savans ont transmis à la postérité la connoissance des grands exploits des uns & des sages projets des autres.

LVI. Jonction des deux mers. an. 1664.

La jonction des deux mers est encore un ouvrage du regne de Louis XIV. On commença le 8 de novembre 1666. le canal qui fait cette jonction ; mais ce grand travail ne fut achevé que plusieurs années après. Riquet, natif de Béziers, en fut l'entrepreneur. Pour joindre l'Océan à la Méditerranée, il fallut rassembler les eaux de plusieurs petites rivieres dans le bassin de S. Ferréol de Naurouse, qui est le point de partage des eaux destinées à ce canal. Le bassin est de deux cens toises de longueur, sur cent cinquante de largeur, tout revêtu de pierres de taille. Cent quatre écluses ont été bâties pour retenir & pour lâcher les eaux à propos. Par le moyen de ce canal, long de cent vingt-sept mille six cens soixante toises, qui font près de soixante-quatre lieues de France, on peut en onze jours passer d'une mer à l'autre. L'essai de cette machine se fit très-heureusement au mois de mai 1681. Le pont du torrent de Repudse, long de soixante toises, est bâti de telle sorte qu'en même tems que des vaisseaux assez grands navigent sur ce pont, où il y a sept pieds d'eau par-tout, on voit passer au dessous les eaux du torrent. Ce qu'il y a de plus étonnant dans tout ce canal, c'est la voûte de l'endroit nommé Malpas, qui est une montagne de roche dure percée pour faire passage aux eaux. La voûte a quatre-vingt toises de long, quatre toises de large, & quatre & demi de haut. Aux deux côtés du canal on a pratiqué des banquettes pour le tirage des barques.

LVII. Le Roi oblige l'Evêque de Munster de faire la paix avec les Etats-Généraux. an. 1665. 1666.

L'Evêque de Munster étant entré en Hollande avec vingt mille hommes, y fit de grands progrès, pendant que les Hollandois étoient occupés dans une autre guerre contre les Anglois ; le Roi s'employa pour faire la paix entr'eux : mais l'Evêque n'ayant pas voulu écouter les conditions qu'on lui proposoit, le Roi fut obligé en 1665. d'envoyer au secours des Hollandois six mille hommes commandés par le général Badel,

Digitized by Google

qui obligerent ce Prélat à faire ſix mois après la paix avec les Provinces-Unies. Le traité fut conclu à Cleves le 18 d'avril 1666. L'Evêque fut obligé de rendre aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, toutes les places qu'il avoit occupées pendant la guerre, & de faire ſortir ſes troupes de leurs terres ; réciproquement les Etats s'obligerent à retirer leurs troupes des états de l'Evêque. Les priſonniers de part & d'autre furent renvoyés ſans rançon, & l'Evêque renonça à tous traités ou alliances faites avec d'autres puiſſances, & promit de ne s'engager avec aucune puiſſance contre les Hollandois, pour leur faire la guerre, & de ne la leur point faire de ſon chef.

La guerre d'Angleterre contre la Hollande, dont on vient de parler, fut commencée en 1664. à l'occaſion du commerce ſur la côte de Guinée, dont les uns & les autres vouloient avoir la poſſeſſion. Le roi Louis XIV. à la priere des Hollandois, ordonna à ſon ambaſſadeur à Londres, qui étoit le Comte d'Eſtrades, de s'employer pour accommoder ce différend. Il n'y put réuſſir, & pendant la négociation les Hollandois furent battus ſur mer par le Duc d'Yorck & le prince Robert, qui commandoient la flotte Angloiſe. Le Roi de France voyant que ſa médiation n'avoit pas eu en Angleterre le ſuccès qu'il attendoit, ſe joignit aux Hollandois. Ce fut alors que l'Evêque de Munſter, animé par le Roi d'Angleterre, déclara la guerre aux Etats-Généraux. Les troupes de France étant arrivées en Hollande, obligerent ce Prélat à faire la paix, & bientôt après, c'eſt-à-dire en 1667. la paix fut conclue entre l'Angleterre, la France, le Danemarck & la Hollande.

Par ce traité entre la France & l'Angleterre, on renouvelloit les anciens traités ; on rendoit les priſonniers de part & d'autre, ſans rançon ; la France reſtituoit à l'Angleterre une partie de l'iſle de Saint-Chriſtophe, avec les iſles d'Antigoa & Montſarrat. L'Angleterre de ſon côté reſtituoit à la France le pays d'Acadie ſitué dans l'Amérique ſeptentrionale, avec tout ce que les François y poſſédoient avant le commencement de l'an 1665.

Les traités entre l'Angleterre & la Hollande étoient rétablis ; on ſe promettoit réciproquement amniſtie de tout le paſſé, & on convenoit que chacun demeureroit en poſſeſſion de ce qu'il poſſédoit avant ou depuis la guerre ; que les vaiſſeaux Hollandois rendroient le ſalut ordinaire à ceux du Roi de la Grande-Bretagne, en baiſſant le pavillon du haut du mât, & laiſſant tomber la voile : enfin on y renouvella l'ancienne amitié entre les Rois d'Angleterre & de Danemarck.

Digitized by Google

LVII. Manufactures de glaces, de points de France, de tapiſſerie, &c. *ann.* 1665.

Jean-Baptiſte Colbert, que le Roi avoit établi contrôleur-général, après avoir établi en France les compagnies pour le commerce, ſongea auſſi à y établir des manufactures de toutes ſortes. Il commença par celle des glaces au fauxbourg Saint-Antoine. On les y façonne & on les y polit de telle ſorte, qu'elles approchent beaucoup des glaces de Veniſe, qu'on y en fait de beaucoup plus grandes, & qu'on les a à beaucoup meilleur prix.

En même tems il établit la manufacture des laines, des toiles & des points de France, pour épargner les dépenſes exceſſives qu'on faiſoit pour avoir des points de Veniſe & de Gênes : plus de deux cens filles furent employées à cet ouvrage ſous la conduite de mademoiſelle du Mont, qui étoit venue de Bruxelles, & avoit la direction de cette manufacture, qui fut d'abord établie au fauxbourg S. Antoine, & enſuite à l'hôtel de S. Chaumont près de la porte S. Antoine ; mais la mode de ces dentelles étant tombée, a auſſi entraîné par ſa chûte celle de la manufacture.

Les tapiſſeries des Gobelins, ſi célebres par toute l'Europe, ſont encore un effet des ſoins de Colbert. Le fameux peintre M. le Brun fournit les modeles, ou les deſſeins en peinture, qui furent enſuite exécutés en tapiſſeries deſtinées à la décoration des maiſons royales. On les établit hors du fauxbourg S. Marcel, ſur la petite riviere des Gobelins, recommandable pour la teinture des laines en écarlate. Il établit au même lieu une eſpece de manufacture d'ouvrages de pierres de rapport de différentes couleurs, pour faire des tables en moſaïque, & d'autres pour faire de grandes pieces d'orfévrerie ; le tout pour l'ornement des maiſons royales.

LVIII. Mort du roi d'Eſpagne Philippe IV. *ann.* 1665. & d'Anne d'Autriche reine de France, ſa ſœur. *ann.* 1666.

En cette année 1665. le 17 de ſeptembre mourut Philippe IV. roi d'Eſpagne, âgé de ſoixante ans, dont il avoit régné quarante-quatre ans, avec un mêlange de bons & de mauvais ſuccès. Il témoigna toujours beaucoup de piété & de conſtance. Il ne laiſſa en mourant qu'un fils, qui fut le foible Charles II. dont le teſtament en faveur de la maiſon de France, à cauſé de ſi grandes guerres dans l'Europe.

Anne d'Autriche ſœur du roi Philippe IV. reine de France, épouſe du roi Louis XIII. & mere de Louis XIV. mourut le 20 de janvier 1666. Elle languiſſoit depuis longtems d'un cancer au ſein, auquel il fut impoſſible d'apporter remede. Son corps fut enterré à Saint-Denis avec la pompe convenable & accoutumée. Cette Princeſſe avoit gouverné pendant la minorité du Roi ſon fils, avec beaucoup de ſageſſe, de fermeté & de

Digitized by Google

prudence. Elle fit éclater ſa piété en bâtiſſant la belle égliſe & le monaſtere du val-de-grace, au fauxbourg de S. Jacques à Paris.

La même année 1666. le 25 de juillet mourut le Comte d'Harcourt de la maiſon de Lorraine, célebre par les grands ſervices qu'il avoit rendus à la couronne dans ſa vice-royauté de Catalogne & dans le commandement des armées dans les guerres civiles.

LIX. Guerre entre la France & l'Eſpagne. *ann.* 1667.

Quoique le roi Louis XIV. en épouſant Marie-Théreſe d'Autriche infante d'Eſpagne, eût renoncé à la ſucceſſion de la couronne d'Eſpagne, & que l'Infante de ſon côté eût fait les mêmes renonciations, on ne laiſſoit pas des deux côtés d'être bien perſuadé que ces renonciations ne pouvoient préjudicier aux droits légitimes de l'Infante ; & le roi Louis XIV. auſſi-tôt après la mort du roi d'Eſpagne Philippe IV. & du vivant même de la reine Anne d'Autriche ſa mere, en avoit fait les propoſitions à la Reine d'Eſpagne régente, mere du roi Charles II. & avoit demandé qu'on lui fît juſtice ſur ſes prétentions ; mais n'en ayant pas reçu de réponſe favorable, il attendit la mort de la Reine ſa mere, après laquelle il réſolut de ſe faire rendre juſtice par les armes. Il publia des manifeſtes, où il montroit que par le droit & la coutume des Pays-bas, la Reine ſon épouſe, fille du roi Philippe IV. & d'Eliſabeth de France ſa premiere femme, après la mort du roi Philippe ſon pere, devoit entrer en poſſeſſion, par droit de dévolution des états de Brabant, de la ſeigneurie de Malines, d'Anvers, de la haute Gueldres, de Limbourg, de Namur, de Hainaut, d'Artois, du Cambréſis, de Bourgogne & du Luxembourg : que les coutumes, les docteurs Flamands, les arrêts rendus au grand conſeil de Malines l'avoient ainſi décidé toutes les fois que la queſtion s'y étoit préſentée.

A ces raiſons on ajoutoit que la dot de la reine Marie-Théreſe n'avoit pas été payée, & qu'il revenoit encore à feue la reine ſa mere Eliſabeth de France, une ſomme d'onze cens mille écus d'or ſur la ſucceſſion du feu Roi catholique ; ce qui autoriſoit encore le Roi de France à faire valoir les droits de la Reine ſon épouſe, nonobſtant la renonciation. On fondoit la nullité de cette renonciation ſur la minorité de la Reine, & ſur la qualité de tuteur qu'avoit envers elle le Roi catholique, qui n'avoit pu exiger cette renonciation en faveur des enfans du ſecond lit ; on relevoit le défaut de pouvoir en la perſonne des miniſtres qui l'avoient ſtipulé & qui y avoient conſenti ; on faiſoit voir la nullité de la ratification faite par la Reine de France depuis ſon mariage, par le défaut d'autoriſation de la part du Roi

Digitized by Google

ſon mari; il eſt vrai que le roi Louis XIV. avoit ratifié la renonciation; mais ſans parfaire connoiſſance de cauſe, n'en ayant jamais vu les actes; & d'ailleurs une telle ratification pouvoit-elle faire perdre à la Reine ſon épouſe tant d'états & de ſouverainetés qu'elle-même n'eût pu aliéner? L'Eſpagne ne manqua pas de répondre à toutes ces raiſons & d'y en oppoſer d'autres auſſi plauſibles; mais la difficulté n'étoit pas de nature à être décidée par des manifeſtes; il fallut en venir à la force, & le Roi entra en campagne au commencement de l'an 1667.

Son armée étoit diviſée en trois corps. Le premier, commandé par lui-même, étoit le plus conſidérable. Le ſecond étoit ſous le commandement du Duc d'Aumont, & le troiſieme ſous celui du Marquis de Créqui. La Reine, qui avoit accompagné le Roi, demeura à Compiegne, avec un pouvoir de commander en ſon abſence dans tout le royaume. Le Roi partit d'Amiens le 25 de mai 1667. Le Vicomte de Turenne étoit celui ſur qui le Roi ſe repoſoit le plus pour le commandement. En moins de trois mois ce Prince fit la conquête d'Armentieres, de Charleroi, Douay, Tournai, Ath, Oudenarde, Aloſt & Liſle; le Maréchal d'Aumont prit Bergues, Furnes, Dixmude & Courtray. Le comte Marſin, venant au ſecours de Liſle, fut battu le trente-un d'août. Après une campagne ſi glorieuſe le Roi revint à Paris.

Mémoires de M. l'Abbé de Choiſy, p. 19.

C'eſt au ſiege de Liſle que Louis XIV. étant allé à la tranchée, & ayant eu un Page de la grande écurie tué derriere lui, un ſoldat le prit rudement par le bras, en lui diſant: Otez-vous, eſt-ce là votre place? Le vieux Charon, qui étoit alors capitaine des gardes-du-corps en quartier, lui ôta de deſſus la tête ſon chapeau & ſon bouquet de plumes, & lui donna le ſien; mais le voyant un moment après un peu incertain de ce qu'il avoit à faire, il lui dit à l'oreille: Il eſt tiré, Sire, il faut le boire. Le Roi le crut, demeura dans la tranchée & lui en ſut tant de gré, que dès le même ſoir il rappella à la cour le Marquis de Charon qui étoit exilé. Une autre fois le Maréchal de Turenne fut obligé de le menacer bien ſérieuſement de quitter l'armée, s'il continuoit de venir à la tranchée ſur un grand cheval blanc, comme pour ſe faire mieux remarquer.

LX. La Franche-Comté conquiſe par les armes du Roi. *ann.* 1668.

Il commença la campagne de 1668. dès le mois de février. Il nomma pour cette expédition le Prince de Condé, & par conſéquent le reçut alors dans ſes bonnes graces. Ce Général entra dans la Franche-Comté dès le mois de février, ſe préſenta devant Beſançon le cinq de ce mois, & reçut les clefs de

Digitized by Google

la ville le ſept. Le Roi, qui s'étoit rendu dans cette province le dix de février, en fit la conquête avec tant de facilité, qu'il étoit de retour à Saint-Germain au commencement du Carême. Dole ſe rendit le quatorze du mois de février, & Gray le dix-neuf. Ainſi en quinze jours de tems tout ce pays fut ſoumis.

Ce Prince auroit pu pouſſer plus loin ſes conquêtes, rien ne réſiſtoit au bonheur de ſes armes. Les Hollandois en conçurent de la jalouſie, & conclurent un traité avec l'Eſpagne & envoyerent des troupes à Lillo à deux lieues d'Anvers, de peur que la France n'avançât plus avant vers leur pays. Le Roi, pour les raſſurer, conclut avec eux un traité le quinze d'avril de cette année, promettant de s'en tenir aux conditions par lui propoſées, pourvu qu'elles fuſſent acceptées par l'Eſpagne dans le mois de mai ſuivant. Ces conditions étoient que le Roi retiendroit les places dont il s'étoit rendu maître pendant la campagne de 1667. qu'il retireroit ſes troupes de toutes les places qu'il avoit conquiſes dans la Franche-Comté, & qu'il reſtitueroit au Roi catholique tout le comté de Bourgogne, ſans y rien retenir; qu'on n'entendoit en rien révoquer le traité des Pyrénées. Ce traité fut ſigné à Aix-la-Chapelle le 12 de mai 1668.

LXI. Triple alliance entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande. *ann.* 1668.

Nonoſtant ce traité les Etats-Généraux demeuroient armés, ſe défiant des promeſſes du Roi, & craignant ſur toutes choſes de l'avoir pour voiſin. Ils ſe liguerent avec l'Angleterre contre la France. Les mêmes défiances engagerent l'Eſpagne à s'accommoder avec le Portugal & à céder ce royaume à la maiſon de Bragance; Louis XIV. vit tout cela ſans s'étonner, ſûr de la ſupériorité de ſes forces. La même année ce Prince fit ôter des régiſtres du parlement tout ce qui s'étoit fait contre l'autorité royale depuis l'an 1647. juſqu'à la fin de 1652. Le Vicomte de Turenne, que le Roi avoit ſouvent ſollicité de renoncer à la religion proteſtante, dans la vue de lui conférer la charge de connétable, qu'il ne pouvoit poſſéder étant proteſtant, ſe porta de lui-même à rentrer dans l'égliſe, après s'être fait inſtruire par des docteurs catholiques. Preſque dans le même tems le Prince de Tarente étant revenu de Hollande en France, ſe fit auſſi catholique avec tous ſes enfans, excepté ſa fille ainée, qui épouſa le Duc d'Oldembourg.

La cérémonie du baptême de monſeigneur le Dauphin, né le premier de novembre 1661. ſe fit à Saint-Germain-en-Laye au mois d'avril 1668. & il fut nommé Louis Les parrain & marraine furent le Pape & la Reine d'Angleterre, qui demeuroit en France

Digitized by Google

depuis la prison & la mort tragique du roi Charles Stuart, son mari. Le cardinal Antoine Barberin en fit la cérémonie. La cuvette, qui devoit servir de fonts baptismaux, étoit d'argent massif de cinq pieds de long sur quatre de large, ayant au dessus un dais de brocard d'argent de dix-huit pieds de long sur quatorze de large, élevé de trente pieds, avec la pente de quatre pieds de haut en broderie d'argent. Le jeune Prince arriva vêtu de brocard d'argent avec une toque de même, ornée de plumes blanches & garnie d'un cordon de diamans, ayant un manteau de la même étoffe & doublé d'hermines.

LXII. Publication de la triple alliance. *ann.* 1669.

La triple alliance, dont nous avons parlé l'année précédente, fut rendue publique le 7 de mai de cette année 1669. Pour tâcher d'en détacher le Roi d'Angleterre, Louis XIV. fit passer Ruvigni, député général des églises protestantes de France, en Angleterre, supposant qu'un chef des réformés de son royaume, seroit plus propre qu'un autre à ménager ce détachement. Il ne l'acheva pas; mais il le mit en bon train, & Colbert de Croissy plénipotentiaire de France y mit la dernière main en 1670. Les deux Monarques étoient aigris contre les Hollandois; Louis XIV. par une médaille que Van Benningen, ci-devant ambassadeur de Hollande en France, avoit fait frapper, où Josué étoit représenté commandant au soleil de s'arrêter, avec cette légende: *Sta sol*, faisant allusion à la devise du Roi, portant: *Sicut sol solus*, & insinuant que la Hollande avoit arrêté le cours des conquêtes du Roi. Le Roi d'Angleterre n'étoit pas moins offensé des peintures injurieuses que les Hollandois avoient fait faire contre lui. La ligue fut donc conclue entre la France & l'Angleterre, & on se disposa de part & d'autre à la guerre.

Les Hollandois reçurent des secours considérables de l'Espagne & du Danemarck, & ils choisirent pour généralissime de leurs armées le Prince d'Orange, qui prêta le serment solemnel le 24 de février 1672. La république donna le commandement de sa flotte au fameux Ruyter.

LXIII. Guerre de la France & de l'Angleterre contre la Hollande. *ann.* 1672.

L'Angleterre commença les actes d'hostilités en attaquant la flotte Hollandoise qui revenoit de Smirne. Le combat dura trois jours avec assez peu de succès pour les Anglois. Ils ne prirent qu'un des cinq vaisseaux du convoi, & trois de la flotte marchande Hollandoise. Après cela seulement le Roi d'Angleterre leur déclara la guerre le sept d'avril. La France fit la même chose le jour précédent; mais le Roi ne daigna pas leur déclarer la guerre comme à des ennemis égaux; mais comme il auroit fait à ses sujets rebelles. Louis XIV. partit de Paris & se rendit

le

Digitized by Google

le cinq de mai à Charleroi, où étoit le rendez-vous général de l'armée compoſée de ſix vingt mille hommes. Le Roi commandoit le premier corps d'armée, le Prince de Condé le ſecond, le Marquis de Chamilly le troiſieme. Le Vicomte de Turenne n'eut point de commandement particulier, le Roi voulant l'avoir toujours auprès de lui. D'abord il marcha contre Maſtricht; mais ayant reconnu la place, les généraux jugerent qu'on perdroit trop de tems au ſiege d'une ville ſi bien fortifiée; & il fut réſolu que l'armée prendroit la route du Rhin, & après pluſieurs jours de marche on entra dans le pays de Cleves, où l'armée, ſe diviſant en pluſieurs corps, fit le premier de juin pluſieurs ſieges à la fois. Le Roi fit celui d'Orſoy, le Prince de Condé attaqua Weſel, & le Vicomte de Turenne ſe préſenta devant Burick. Ces places ne firent que peu de réſiſtance, leur priſe fut ſuivie de celle de Rhinberg, de Rées & d'Emmerick.

LXIV. Paſſage du Rhin à la nage par l'armée Françoiſe. ann. 1672.

Le Roi réſolut après cela de paſſer le Rhin. Le Prince de Condé trouva un gué vers le château de Tolhuys proche le fort de Schenck, où l'eau étoit aſſez baſſe vers les deux bords, & où il n'y avoit pas plus de deux cens pas à nager : on en donna avis au Roi, qui s'avança le douze de juin & donna ſes ordres pour ce paſſage : deux mille chevaux, que commandoit le Comte de Guiche, entrerent les premiers dans l'eau. Les cuiraſſiers commandés par le Comte de Revel les ſuivirent, grand nombre de nobleſſe Françoiſe voulut avoir part à la gloire de ce paſſage, pluſieurs furent noyés s'avançant dans l'eau avec trop peu de précaution. Le maréchal Wurts, qui les voyoit paſſer & qui les attendoit ſur le bord oppoſé, fut fort ſurpris de voir ces cavaliers venir à lui, l'épée à la main, & charger les troupes Hollandoiſes, qui, après une ſeule décharge lâcherent le pied.

Mémoires de M. l'Abbé de Choiſy ſur l'hiſt. de Louis-le-Grand pag. 35.

Le Roi ſe reprocha toute ſa vie de n'avoir pas paſſé le Rhin à la nage après le Comte de Guiche, à la tête de ſes gardes-du-corps, il y avoit peu de dangers à courir, & une gloire infinie à acquérir. Il eſt vrai qu'il le voulut; mais M. le Prince, qui n'oſoit pas mettre le pied dans l'eau à cauſe de ſa goutte, s'y oppoſa. Comment auroit-il oſé paſſer en batteau, le Roi paſſant à la nage? J'en ſuis témoin, j'y étois préſent, dit M. l'Abbé de Choiſy dans ſes mémoires. Il ajoute que M. de Longueville étant arrivé au camp, très-fatigué d'une longue marche qu'il venoit de faire, & ayant appris que le Roi en étoit parti la nuit avec ſix mille hommes & étoit ſur le bord du Rhin, il y accourut à toutes brides, & y arriva au moment

que M. le Prince, ſon oncle, entroit dans un batteau pour paſſer de l'autre côté. Il cria qu'on l'attendît, ou qu'il alloit ſe mettre à la nage. M. le Prince, qui connoiſſoit ſon neveu, fit retourner à terre & le prit dans ſon batteau.

Le Duc de Longueville, emporté par ſon courage, s'avança lui ſeul & alla inſulter l'infanterie Hollandoiſe juſques dans ſes retranchemens ; mais il fut tué à la premiere décharge qu'ils firent ſur lui ; le Prince de Condé, qui étoit accouru pour les ſoutenir, fut bleſſé à la main & vengea cruellement la mort de ſon neveu par le carnage qu'il fit des ſoldats ennemis, qui n'attendoient que ſon arrivée pour ſe rendre, & qui lui demandoient quartier à haute voix.

Le Roi paſſa lui-même le Rhin ſur un pont qu'il y fit jetter, & y fit paſſer ſon infanterie ; mais ayant appris que les Hollandois avoient abandonné l'Iſſel de peur qu'il ne les prît par derriere, repaſſa auſſi-tôt, revint prendre le commandement de ſon armée & envoya le Vicomte de Turenne commander celle du Prince de Condé, en attendant qu'il fût guéri de ſa bleſſure. Turenne alla ſe préſenter devant Aernhem, qui lui ouvrit ſes portes le quatorze de juin. Enſuite il emporta le château de Tolhuys & le fort de Schenck, places imprenables, ſi elles avoient été défendues comme il faut. Le Prince d'Orange, qui juſqu'alors s'étoit tenu ſur les bords de l'Iſſel, fut obligé de ſe retirer de peur d'être enveloppé pardevant & parderriere, & jetta des troupes dans Nimegue ; mais il abandonna la province d'Utrecht, & la ville de ce nom vint offrir ſes obéiſſances au Roi, qui envoya des troupes pour en prendre poſſeſſion ; il y vint peu de tems après lui-même & y rétablit l'exercice de la religion Romaine. Le même jour de ſon arrivée à Utrecht, Bourbourg, qu'il avoit aſſiégée auparavant, ſe rendit, & ſa conquête fut ſuivie de la priſe de la ville de Zutphen, dont le Duc d'Orléans faiſoit le ſiege. Nimegue ne ſe rendit le neuf de juillet au Vicomte de Turenne qu'après un mois de tranchée ouverte.

LXV. Propoſitions de paix de la part de la Hollande rejettées en 1672.

L'épouvante étoit ſi grande dans tout le pays, que quelques cavaliers François s'étant avancés ſans aucun deſſein juſqu'aux portes d'Amſterdam, le Magiſtrat leur fit porter les clefs de la ville ; mais ayant reconnu la mépriſe, on les retira des mains de ces cavaliers, & le Marquis de Rochefort étant venu peu de tems après devant la ville & l'ayant fait ſommer de ſe rendre, il la trouva ſi bien munie d'une bonne garniſon commandée par le prince Maurice, qu'il n'oſa en faire le ſiege. Il ne reſtoit d'entier que la Hollande & la Zélande, & ce

Digitized by Google

fut à la conſervation de ces deux provinces que ſe bornerent les ſoins de la république. Elle envoya le vingt-un de juin faire des propoſitions de paix au Roi qui étoit encore devant Utrecht. Ils députerent auſſi au Roi d'Angleterre, qui leur demanda un million de livres ſterling pour les frais de la guerre, & dix mille livres payables tous les ans pour la pêche du harang ſur les côtes de ſon royaume. Le Roi de France demandoit vingt millions pour les frais de la guerre, & qu'on lui envoyât tous les ans une médaille pour reconnoître qu'ils tenoient de lui la conſervation de leur liberté que les rois ſes prédéceſſeurs leur avoient procurée ; de plus, qu'ils lui cédaſſent tout ce qu'il avoit conquis, ou qu'on lui donnât en échange tout ce que les Etats poſſédoient en Flandre & en Brabant.

Ces offres ayant été rejettées, les Etats envoyerent le vingt-ſept de juin de nouveau Grotius au Roi, lui offrant Maſtricht avec une ſomme de dix millions pour les frais de la guerre ; mais ces propoſitions ne furent point agréées, & les Hollandois, raſſurés par les promeſſes que leur firent les Eſpagnols de les ſecourir de toutes leurs forces, ſe diſpoſerent à ſe défendre avec un nouveau courage. Le Roi voyant l'impoſſibilité d'entrer en Hollande, parce qu'on avoit rompu les écluſes & que tout le pays étoit inondé, partit de Hollande le dix de juillet, & paſſa par Aernhem pour y voir le Prince de Condé malade de la goutte. On crut qu'il alloit aſſiéger Bois-le-Duc ; mais les pluies qui ſurvinrent l'en empêcherent, & il revint à Paris triomphant, après avoir pris pluſieurs villes & trois provinces en moins de deux mois.

LXVI. Continuation de la guerre en Hollande après le retour du Roi à Paris. an. 1672.

Pendant ſon abſence le Vicomte de Turenne ſe rendit maître de Grave, de Crevecœur & de Bommel. Ayant appris que l'Electeur de Brandebourg venoit avec une armée de vingt-cinq mille hommes au ſecours des Hollandois, il marcha contre lui au mois d'octobre & s'avança juſques dans le comté de la Mark, où il vécut en diſcrétion, voyant que l'Electeur refuſoit d'en venir aux mains. Cependant le Prince d'Orange fut obligé de lever le ſiege de Woerden, & enſuite celui de Charleroi. Il avoit commencé le ſiege de cette place le cinq de décembre, & les grands froids l'obligerent de le lever le vingt-deux du même mois. Pendant ſon abſence le Duc de Luxembourg fit irruption en Hollande à la faveur des glaces, & marcha le vingt-huit de décembre contre Leyde & la Haye ; mais tout-à-coup le tems s'étant mis au dégel, il fut obligé d'abandonner

Digitized by Google

ſon entrepriſe & de ſe jetter ſur les bourgs de Swammerdam & de Bodegrave, où il exerça toutes ſortes de cruautés.

Les troupes de l'Evêque de Munſter & de l'Archevêque de Cologne, qui étoient entrés dans la ligue de la France, firent de leur côté de grands progrès dans les terres des Hollandois. Elles prirent Groll, Borkelo, Locchem, Brewoort, Deventer & Coëverden; l'Evêque de Munſter n'oſa aſſiéger Boutang, & fut obligé de lever le ſiege de Groningue; après quoi la méſintelligence s'étant miſe entre les deux Prélats, ils ſe retirerent du pays des Hollandois, qui reprirent une partie des places qui leur avoient été enlevées.

Pendant que les Princes ligués faiſoient des conquêtes dans la Hollande, les flottes combinées de France & d'Angleterre, commandées par le Duc d'Yorck, battirent la flotte Hollandoiſe commandée par Ruyter; du moins les François & les Anglois s'attribuerent la victoire, les Hollandois en firent de même. Le combat commença le 7 de juin 1672. & dura depuis cinq heures du matin juſqu'au ſoir.

LXVII. Campagne de l'an 1673.

La campagne de l'an 1673. ne fut pas moins glorieuſe pour la France, que celle de l'année précédente. L'empereur Léopold avoit ordonné aux Prélats de Munſter & de Cologne de renoncer à leurs engagemens avec la France, ſous peine d'être procédé contr'eux ſuivant les ſtatuts de l'Empire. Ce qui n'empêcha pas qu'ils ne continuaſſent la guerre. L'Electeur de Brandebourg, mal ſatisfait des Hollandois, renonça à leur alliance & traita avec la France, qui lui rendit toutes les places qu'elle lui avoit priſes, & lui remit Weſel & les autres places dépendantes du pays de Cleves: l'Electeur de ſon côté s'obligea à demeurer neutre pendant cette guerre.

Dès le premier de mai le Prince de Condé ſe rendit à Utrecht, & le roi Louis XIV. étant parti de Paris, arriva aux environs de Bruxelles le ſix de juin, d'où il envoya inveſtir Maſtricht. Farjaux en étoit gouverneur, & ne manquoit de rien de ce qui eſt néceſſaire pour faire une brave réſiſtance. Le Roi parut devant la place le dix de juin avec une armée de quarante mille hommes. Ce Prince pendant tout le ſiege fut toute la nuit ſur pied, depuis dix heures du ſoir juſqu'à cinq heures du matin. Après avoir donné les ordres néceſſaires pour les attaques, il ſe retiroit dans ſa tente pour prendre du repos juſqu'à l'heure de ſon dîner; au ſortir de table il montoit à cheval pour viſiter les quartiers & faire le tour des lignes. Le gouverneur Farjaux ne témoignoit ni moins d'activité ni moins de courage. Il ſoutint tous les efforts

Digitized by Google

des assiégeans jusqu'au trente de juin qu'il fut obligé de capituler. Il sortit avec toutes les marques d'honneur qu'il pouvoit desirer, & fut conduit avec sa garnison à Bois-le-Duc. Le gouvernement de Maſtricht fut donné au Comte d'Estrades, on y mit une garnison de six mille hommes de pied & de douze cens chevaux.

LXVIII. Louis XIV. en Lorraine & en Alsace. ann. 1673.

Le Roi avoit dessein de porter ses armes dans le Brabant Hollandois; mais les ennemis ayant lâché leurs écluses & inondé tout le pays, il passa en Lorraine informé que le duc Charles IV. avoit traité avec les Hollandois, l'Empereur & l'Espagne dès le premier de juillet. Les Lorrains mécontens des intendans François, ne cessoient de porter des plaintes contr'eux, & menaçoient d'une révolte. Louis XIV. écouta leurs plaintes, redressa les abus & rendit la tranquillité au pays. Après quoi il donna ses ordres pour fortifier Nancy, & passa en Alsace, où ayant fait brûler une partie du pont de Strasbourg, & ayant pris des assûrances de l'attachement des Bourgeois à ses intérêts, il revint en France.

Mais le Vicomte de Turenne passa le Rhin & jetta la terreur par-tout; en sorte que tant ceux qui étoient entrés dans la ligue des Hollandois, que ceux qui étoient disposés à y entrer, demeurerent dans l'inaction; toute-fois l'Electeur de Brandebourg se plaignit vivement des hostilités que le Vicomte exerçoit, & rompit le traité qu'il avoit depuis peu conclu avec la France; & l'Empereur envoya des troupes supérieures à celles de Turenne, qui fut obligé de se retrancher, en attendant le secours qui ne lui fut pas envoyé. Le Marquis de Louvois, qui ne l'aimoit point, le traversa tant qu'il put; & toute-fois, pour obliger l'Empereur à faire diversion, il fit faire le siege de Treves; mais cette ville se défendit pendant trois semaines, & donna lieu au Prince d'Orange d'assiéger & de prendre Naërden le treize de septembre; après quoi il s'avança vers Bonn qu'il assiégea & qu'il prit au mois de novembre. Par ce moyen il se rendit maître du passage du Rhin, & alors l'Espagne se déclara avec l'Empire pour les Hollandois.

Le Roi, après la prise de Naërden & l'inondation du pays, ne pouvant plus faire aucuns progrès en Hollande, retira ses troupes de la plûpart des places qu'il avoit conquises, pour renforcer son armée, qui devoit agir contre l'Espagne & contre l'Empire. Il tira de ces places de grosses contributions, & réserva seulement Grave & Maſtricht. Comme il s'en retournoit en France sur la fin de décembre, marchant

Digitized by Google

le long de la Meuſe, le Prince d'Orange & le Comte de Monterey, paſſerent la Meuſe près de Huy, pour lui couper le chemin ; mais le Duc retourna ſur ſes pas & ſe retira à Maſtricht.

LXIX. Combat naval des flottes Françoiſe & Angloiſe contre les Hollandois. an. 1673.

La guerre ſe fit ſur mer pendant cette année 1673. avec autant ou plus de vigueur que ſur terre. Les flottes combinées de France & d'Angleterre furent commandées par le Comte d'Eſtrées, & celle de Hollande par le célebre Ruyter & par Tromp lieutenant-amiral d'Amſterdam. Les deux flottes s'étant rencontrées le ſept de juin, le combat ſe donna avec une fureur égale. Les Hollandois furent les plus maltraités & auroient perdu entiérement leur flotte, ſi Ruyter n'eût habilement repris le vent ſur les François, qui l'avoient d'abord ſur lui.

L'on ſe battit de nouveau le quatorze du même mois ; mais chaque parti s'attribua la victoire ; un troiſieme combat, plus terrible que les deux premiers, ne fut pas plus déciſif. Il fut très-ruineux pour les uns & les autres. Il ſe donna ſur la fin de juillet ; & les flottes de part & d'autre ſe trouverent ſi dérangées, qu'on ne penſa plus à de nouveaux combats.

LXX. Hôtel des invalides. ann. 1673. 1674.

Dès l'an 1676. un nommé Nicolas Houël marchand, apothicaire, épicier & bourgeois de Paris, établit aux enfans rouges près du temple à Paris un hôpital d'enfans orphelins, qui devoient être élevés à la piété, & à la connoiſſance & préparation des ſimples & médicamens, pour le ſervice des pauvres honteux, qui ſeroient ſervis & ſoulagés gratuitement dans les maladies. A Nicolas Houël ſuccéda Charles Audens dans l'adminiſtration de cet établiſſement, qui fut nommé de la charité chrétienne, qui étoit alors au fauxbourg S. Marcel. De ſon tems on y mit les pauvres gentilshommes & ſoldats eſtropiés de France, & par arrêt du conſeil du 6 mai 1696. il fut ordonné qu'ils y ſeroient nourris, penſés & médicamentés comme les pauvres honteux de la ville de Paris.

En 1670. le roi Louis XIV. avoit commencé à faire bâtir l'hôtel des invalides, un des plus grands, des plus ſomptueux & des plus riches hôpitaux du monde ; il ordonna tant pour les frais de l'édifice, que pour les meubles & nourrir & entretenir les officiers & ſoldats eſtropiés, infirmes ou caducs par l'âge ou autrement, au nombre d'environ quatre mille, qu'on retiendroit deux deniers pour livre ſur toutes les ſommes qui ſeroient employées par les tréſoriers de l'extraordinaire de la guerre & de la cavalerie légere. Et en 1674. le Roi donna ſon édit, par lequel il attribue au même hôtel tous les deniers pro-

Digitized by Google

venans des penſions des places des religieux lais des abbayes & prieurés du royaume qui en peuvent ou doivent ſortir, & deux deniers pour livre de tous les paiemens faits & à faire par les tréſoriers de l'ordinaire & extraordinaire des guerres & de la cavalerie légere & par celui de l'artillerie. Il accorda de plus à l'hôtel royal des invalides trente minots de ſel par an, exempts de gabelle, & l'entrée de trois cens muids de vin quittes de tous droits.

LXXI. Enlévement du Prince de Furſtemberg. ann. 1673.

Dès le milieu de l'an 1673. les plénipotentiaires s'étoient aſſemblés à Cologne pour traiter de la paix. Ces conférences furent entiérement rompues par l'enlévement du prince Guillaume de Furſtemberg, que l'Empereur fit prendre à Cologne le 14 de février 1674. Ce Prince, qui fut depuis cardinal & évêque de Straſbourg, faiſoit alors la fonction de plénipotentiaire de l'Archevêque électeur de Cologne, allié de la France. Il étoit ſoupçonné d'être trop attaché au parti de la France, & d'avoir des correſpondances avec les ennemis de l'Empereur & de l'Empire. Revenant un jour de viſiter la Comteſſe de la Mark, il fut attaqué par les Impériaux du régiment du Marquis de Grana & mené priſonnier à Vienne, d'où il fut transféré à la forteresse de Neuſtadt, & ne fut élargi qu'en 1679. Le Roi, irrité de ce procédé ſi contraire au droit des gens, demanda réparation de l'injure au Magiſtrat de Cologne; mais n'ayant pu obtenir ſatisfaction, il rompit les conférences & rappella ſes ambaſſadeurs, qui ſortirent de Cologne le 15 d'avril 1674.

La même année le Roi d'Angleterre fit ſa paix avec la Hollande, intimidé, dit-on, par les menaces de l'Eſpagne, qui le menaçoit de lui déclarer la guerre & d'interdire à ſes ſujets le commerce des Pays-bas & du Nouveau-Monde; & par la déclaration que lui fit le parlement d'Angleterre de lui refuſer les ſubſides, juſqu'à ce qu'il eût mis la nation à couvert des menaces de l'Eſpagne. Le traité fut conclu en trois jours, & publié à Londres le vingt-huit de février, & à la Haye le ſix de mars. Peu de tems après, c'eſt-à-dire, le vingt-deux d'avril, l'Evêque de Munſter fit auſſi ſa paix avec la Hollande; & l'Archevêque de Cologne en fit de même dans le mois de mai. L'un & l'autre rendirent aux Etats-Généraux les places qu'ils occupoient dans leurs pays.

LXXII. Seconde corq ête de la Franche-Comté. ann. 1674.

Louis XIV. ſans s'étonner de l'abandonnement de ſes alliés, réſolut de reprendre la Franche-Comté ſur les Eſpagnols. Dès le mois de février 1674. il envoya le Duc de Navailles avec un corps de troupes, qui prit au commencement de l'hiver

Gray, Vezoul, Peſme, Saint-Amour, Long-le-Saunier & Orgelet. Au mois d'avril ſa Majeſté fit inveſtir Beſançon par le Duc d'Enguien. Le Roi lui-même arriva dans le pays avec ſon armée le deux de mai. Il viſita d'abord tous les dehors de Beſançon, & la ville fut battue avec tant de vigueur, qu'elle ſe rendit après huit jours de tranchée ouverte le quinze de mai. Le Prince de Vaudémont, qui s'étoit jetté dans la citadelle, battit la chamade le ſeptieme jour après la priſe de la ville. Le Roi lui donna des paſſe-ports pour ſe retirer à Bruxelles. La garniſon de la ville fut faite priſonniere de guerre. Celle de la citadelle ſortit avec armes & bagages. La reddition des autres villes de la province ſuivit celle de Beſançon. Dole cependant réſiſta huit jours.

En Allemagne, le Vicomte de Turenne attaqua cette partie de l'armée Impériale, qui étoit commandée par le duc Charles IV. de Lorraine & le Comte de Caprara, & qui devoit bientôt être renforcée par le Prince de Brunſvick, l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Bournonville. Il prévint cette jonction & attaqua les ennemis à Sinsheim entre Heidelberg & Heilbron. Il ſe rendit d'abord maître de la ville de Sinsheim & marcha aux ennemis qui étoient rangés derriere la place. La cavalerie Françoiſe fut d'abord fort ébranlée, & le Vicomte eut beſoin de toute ſon habileté pour la rallier. L'infanterie Françoiſe fit des merveilles dans cette occaſion, & l'armée Impériale ſe retira au petit pas, comme pour attirer la cavalerie Françoiſe dans un endroit plus avantageux pour la combattre; mais Turenne ne donna pas dans ce piege. Les ennemis repaſſerent le Nekre pour attendre le Duc de Bournonville qui leur amenoit les troupes des Cercles, & le Vicomte de Turenne repaſſa le Rhin pour attendre le renfort qui lui venoit de France. Il repaſſa ce fleuve bientôt après & força l'Electeur Palatin à ſortir d'Heidelberg ſa capitale, & d'abandonner tout ſon pays, tant de deça que de delà du Rhin, à la merci du ſoldat François, qui en moins de quinze jours le déſola & le ruina entiérement. On ne reſpecta ni les palais de l'Electeur, ni les tombeaux de ſa maiſon. Vingt-cinq gros villages furent conſumés par les flammes, & quatre ou cinq petites villes furent traitées de même.

LXXIII. Bataille de Sénef. *ann.* 1674.

Le Prince de Condé faiſoit en Flandre & dans le Brabant à peu près la même choſe que le Vicomte de Turenne faiſoit en Allemagne. L'armée Impériale, forte de ſoixante-dix mille hommes & partagée en trois corps, commandés le premier par le Prince d'Orange, le ſecond par le Comte de Souche,

Souches, & le troiſieme par le Comte de Monterey qui commandoit les troupes Hollandoiſes, marchoit du côté du Piéton où étoit campé le Prince de Condé, n'ayant en tout que cinquante mille hommes, avec leſquels il ne craigoit pas de donner bataille aux ennemis aux environs de Sénef. Comme le pays eſt coupé de haies & de foſſés, chacun de ces endroits coûtoit un combat, de ſorte que la bataille dura tout le jour, & qu'on compte juſqu'à trois batailles conſidérables données le même jour, qui fut le onze d'août 1674.

Le troiſieme combat dura juſqu'à onze heures du ſoir, & chacun des deux partis coucha parmi les morts ſur le champ de bataille. Il y eut plus de dix mille hommes de tués de la part de l'armée Hollandoiſe, & entre les morts il ſe trouva pluſieurs officiers tant généraux que ſubalternes. Le Prince de Condé ſe coucha au coin d'une haie ſur un manteau, ne doutant point que les ennemis ne revinſſent le lendemain livrer un quatrieme combat; mais ceux-ci ayant fait une décharge générale deux heures avant le jour, à la faveur de laquelle ils ſe retirerent dans un lieu qu'ils avoient marqué avant le combat, le Prince de Condé ne jugea pas à propos de les y pourſuivre. On s'attribua la victoire de part & d'autre; mais on ne peut diſconvenir que l'avantage ne demeurât au Prince de Condé, & cette bataille de Sénef mit le comble à ſa gloire; mais elle fut très-bien diſputée par le Prince d'Orange, à qui les François-mêmes rendirent juſtice en louant ſa valeur & ſa conduite. Outre les morts les François firent ſix mille priſonniers. Entre les bleſſés on remarque le prince Charles de Lorraine, les princes Pio, de Naſſau & de Birkenfeld. On leur prit ſept cens drapeaux ou étendards, trois pieces de canon & un mortier, deux mille charriots, trois cens mille écus deſtinés au paiement de leurs troupes, & ſoixante pontons. Les François de leur côté y eurent cinq ou ſix mille morts ou bleſſés, & mille officiers.

LXXIV. Siege d'Oudenarde. Priſe de Grave an. 1674.

L'armée ennemie marcha vers Mons, & celle de France vers Maubeuge, afin de couvrir la Picardie & la Champagne. Le Prince d'Orange quelque tems après aſſiégea Oudenarde; mais ſachant que le Prince de Condé marchoit à lui, il ſe retira ſans oſer l'attendre; mais le Prince de Condé ne put empêcher que les ennemis ne ſe rendiſſent maîtres, en ſe retirant, de Dinant & de Huy-ſur-Meuſe. La ville de Grave, la ſeule que les François avoient conſervée dans les Provinces-Unies, avoit été aſſiégée dès le milieu du mois de juillet par le vaillant Rabenhaupt. Le ſiege dura juſques dans le mois d'octobre, & il fallut que le Prince d'Orange vînt animer les aſſiégeans par

Digitized by Google

ſa préſence. La place ne ſe rendit que le vingt-ſix d'octobre par compoſition, & la garniſon ſortit avec toutes les marques d'honneur, & fut conduite à Charleroi.

LXXV. Bataille d'Enſisheim gagnée par le Marchal de Turenne. *an.* 1674.

En Allemagne le Maréchal de Turenne, après la bataille de Sinsheim donnée le ſeize de juin, n'avoit rien entrepris de conſidérable, ſon armée, réduite à vingt mille hommes, n'étant pas capable de tenir tête à celle des ennemis beaucoup plus nombreuſe; car elle étoit de cinquante mille hommes; mais ſur la fin de ſeptembre ayant reçu quelque renfort, il oſa haſarder d'attaquer les ennemis campés à Enſisheim dans la haute Alſace le quatre d'octobre, & remporta ſur eux une victoire complete. L'armée ennemie ayant reçu de nouvelles troupes, ſe répandit ſans réſiſtance dans toute la haute Alſace; le Maréchal toujours vigilant & attentif à profiter des circonſtances, les battit une ſeconde fois à Mulhauſen, délivra Briſach & les autres places qui étoient menacées, & le 5 de janver 1675. remporta une troiſieme victoire à Turkeim, qui contraignit les Allemands de quitter l'Alſace & de repaſſer le Rhin. Leur armée de ſoixante mille hommes étoit alors réduite à vingt mille. Le Duc de Lorraine chagrin de ce qu'on avoit négligé ſes avis, qui étoient d'entrer en Lorraine, où il étoit ſur d'être bien reçu par ſes ſujets, dit en plaiſantant, lorſqu'il vit les Allemands repaſſer le Rhin : Un Prince, *par la grace du Roi*, (il entendoit le Vicomte de Turenne) *a fait repaſſer le Rhin à cinq Princes, par la grace de Dieu.* Il entendoit les troupes de l'Empereur, du Duc de Lorraine, des Princes de Brunſwick, de l'Archevêque de Cologne & de l'Evêque de Munſter, ou, ſi l'on veut ôter celles de Lorraine, on peut entendre celles de l'Electeur de Brandebourg.

LXXVI. Guerre dans le Rouſſillon. Révolte de Meſſine. *ann.* 1674.

Les Eſpagnols, commandés par le Duc de Saint-Germain, battirent dans le Rouſſillon le général le Bret, qui, jaloux de l'autorité que le Roi avoit donnée ſur lui au Comte de Schomberg, leur livra bataille ſans la participation du Comte. Celui-ci accourut à ſon ſecours & délivra la cavalerie Françoiſe, qui ſans cela couroit riſque d'être perdue : les Eſpagnols auroient pu profiter de cet avantage qu'ils avoient remporté, ſans la révolte de la ville de Meſſine en Sicile, qui arriva cette année 1674. & les obligea d'envoyer des troupes de l'armée d'Eſpagne pour la réprimer. Le roi Louis XIV. de ſon côté y envoya du ſecours ſous la conduite du Duc de Vivonne, & Meſſine reconnut ce Prince pour ſon ſouverain. Cette diverſion ſauva le Rouſſillon & empêcha les progrès des Eſpagnols ſur les terres de France. Ils ſortirent du Rouſſillon le

Digitized by Google

vingt-ſix de juin. La révolte de Meſſine commença au mois d'avril 1674.

La flotte Hollandoiſe, forte de ſoixante-ſix vaiſſeaux de guerre, de vingt-quatre flûtes, de dix-huit brûlots, de ſeize barques d'avis & de quinze yachts, montée de quinze mille ſoldats & de quatre mille pieces de canon, ſe partagea en deux corps. Tromp entreprit de faire deſcente en Bretagne ou en Normandie, ou en Poitou; Ruyter devoit aller en Amérique & enlever aux François les iſles Caribes, les Antilles & autres lieux qu'ils poſſédoient dans les Indes Occidentales. Ni l'un ni l'autre ne réuſſirent dans leurs entrepriſes. Le Chevalier de Rohan, qui ſe vantoit de faire ſoulever la Normandie en leur faveur, fut arrêté & convaincu, & on lui trancha la tête avec ſes complices. Tels furent les ſuccès de la campagne de l'an 1674.

LXXVII. Campagne de l'an 1675. en Flandre. Priſe de Dinant, de Huy, de Limbourg, &c.

Au commencement de l'année ſuivante on fit de part & d'autre de grands préparatifs. Le Prince d'Orange, qui étoit comme l'ame des confédérés contre la France, les engagea à agir de tous côtés contre cette Puiſſance. L'Empereur, le Roi d'Eſpagne, l'Electeur de Brandebourg, le Roi de Danemarck, les Ducs de Brunſwick & de Lunebourg, le duc de Lorraine Charles IV. l'Electeur Palatin, l'Electeur de Treves & l'Evêque de Munſter, entrerent dans la ligue des Hollandois contre Louis XIV. qui n'avoit pour lui que le Roi de Suede, qui lui fut d'un petit ſecours. L'ouverture de la campagne devoit ſe faire à la fois aux Pays-bas, ſur le Rhin & ſur les côtes de la mer Baltique. La France ſe chargeoit des Pays-bas & du Rhin; le Roi de Suede devoit veiller ſur la mer Baltique & la Poméranie. Le Prince de Condé eut affaire au Prince d'Orange; le Connétable Wrangel à l'Electeur de Brandebourg, & le Maréchal de Turenne au Comte de Montecuculli.

Les troupes de France ſe mirent en campagne dès le 25 de mars 1675. & le vingt-ſept le Comte d'Eſtrades ſurprit la citadelle de Liege & y mit garniſon. Le Prince d'Orange ayant été attaqué de la petite vérole au commencement d'avril, ne put entrer en campagne que vers le vingt-ſix de mai, qu'il ſe mit à la tête de ſon armée, forte de trente mille hommes de pied, & de dix mille chevaux. Le roi Louis XIV. avoit établi le Prince de Condé généraliſſime de toutes ſes troupes depuis la Flandre juſqu'à la Mozelle, ſans s'être réſervé d'autre commandement que de l'armée qui devoit agir vers Charleroi. Le Maréchal de Créquy aſſiégea Dinant, qui ne tint que ſix jours, & ſe rendit le vingt-neuf de mai. Le Marquis de Rochefort

Digitized by Google

ſe rendit maître de Huy le ſix de juin après cinq jours de ſiege. Le Prince de Condé prit Limbourg. Ayant ouvert la tranchée le treize de juin, la ville ſe rendit le vingt-un avant que le Prince d'Orange & les confédérés fuſſent arrivés pour la ſecourir. Le Roi retourna à Paris ſur la fin de juillet, & laiſſa au Prince de Condé le ſoin du reſte de la campagne.

Ce Prince fut obligé de quitter les Pays-bas pour aller prendre le commandement de l'armée du Rhin après la mort du Maréchal de Turenne. Il laiſſa en partant la conduite de celle de Flandre au Duc de Luxembourg, qui eut ordre de ne rien entreprendre, mais ſeulement d'obſerver les ennemis & de les empêcher de faire des conquêtes, & il y réuſſit.

LXXVIII. Mort du Maréchal de Turenne le 27 de juillet 1675.

Le Maréchal de Turenne tenoit en échec en Alſace l'armée Impériale commandée par Montecuculli, & l'avoit extrêmement fatiguée par des marches & contremarches continuelles qu'il l'avoit obligée de faire. Il avoit réduit les ennemis dans un terrain ſi étroit près de Salſbach au delà du Rhin, qu'ils ne pouvoient éviter une bataille, ſans ſe mettre en danger de mourir de faim. Le vingt-ſept de juillet les deux armées étant rangées en bataille, le Maréchal de Turenne ſe tenoit ſi aſſuré de la victoire, que, contre ſon ordinaire, il s'en étoit expliqué à ſes officiers, & en avoit même écrit au Roi en des termes dont en d'autres occaſions il n'auroit pas oſé ſe ſervir. Etant donc allé ſur une hauteur, où il vouloit placer une batterie & d'où il vouloit obſerver l'armée ennemie, il reçut un coup de canon dont le boulet emporta le bras de S. Hilaire, qui faiſoit remarquer au Maréchal la batterie d'où le coup partit, & après deux ou trois bonds vint froiſſer l'eſtomac du Duc qui en tomba roide mort. S. Hilaire voyant ſon fils répandre des larmes pour ſa bleſſure, lui dit : *Ce n'eſt pas moi, mon fils, qu'il faut pleurer ; mais ce grand Homme, dont la perte eſt irréparable.*

La lenteur de Montecuculli l'empêcha de profiter de la conſternation de l'armée Françoiſe, & la bonne conduite du Comte de Lorge, neveu du défunt, qui ſe trouva chargé du commandement, ſauva l'armée de France. Il retint le ſoldat deux ou trois jours dans le camp, attendant qu'il fût revenu de ſa frayeur, la nuit du vingt-huit au vingt-neuf d'août il prit le chemin d'Alſace, conduiſant toujours ſon armée au petit pas & en ordre de bataille, juſqu'au Rhin, où elle devoit repaſſer ce fleuve à Altenheim trois lieues au deſſus de Straſbourg, où M. de Turenne avoit laiſſé ſon pont gardé par des troupes. Montecuculli fit décamper la ſienne le vingt-neuf,

Digitized by Google

& le trente-un il y eut une ſanglante bataille au paſſage de la Chutre, où les ennemis furent repouſſés & obligés de repaſſer cette riviere. Le Comte de Lorge ayant heureuſement ramené l'armée en Alſace, en remit le commandement au Prince de Condé, qui vint de Flandre pour cet effet, comme nous l'avons vu.

Le corps du Maréchal de Turenne fut rapporté en France, & par-tout on lui fit tous les honneurs qu'il méritoit. Les ſoldats ſur-tout le pleuroient comme leur pere. Le roi Louis XIV. déclara, apprenant la nouvelle de ſa mort, qu'il avoit perdu l'homme le plus ſage de ſon royaume & le plus grand de ſes capitaines, & voulut que ſon corps fût enterré à Saint-Denis, lieu de la ſépulture des rois de France.

LXXIX. Priſe de la ville de Treves. Defaite du Maréchal de Créquy. *an.* 1675.

Les troupes des confédérés qui campoient le long de la Mozelle, s'étant jointes ſous le commandement du duc de Lorraine Charles IV. du Duc de Zéel & de l'Evêque d'Oſnabruck, vinrent le cinq d'août aſſiéger la ville de Treves. Le Maréchal de Créquy accourut le onze au ſecours; mais il fut entiérement défait à Conſarbruck par le vieux Duc de Lorraine, & ſe ſauva lui cinquieme à Treves, où il entra & la défendit encore près d'un mois, & l'auroit défendue plus longtems, ſans la mutinerie de la garniſon qui voulut capituler, & capitula en effet le ſix de ſeptembre. Le Maréchal n'ayant pas voulu ſigner la capitulation, ſe retira dans l'égliſe cathédrale qu'il avoit fait fortifier, & y fut fait priſonnier de guerre. La garniſon fut conduite à Metz ſans armes, comme il étoit convenu par la capitulation.

LXXX. Mort de Charles IV. duc de Lorraine. *an.* 1675.

Montecuculli ayant paſſé le Rhin aſſiégea Haguenau & Saverne le vingt d'août; mais ayant appris que le Prince de Condé arrivoit de Flandre, il décampa le vingt-deux, abandonna l'Alſace & repaſſa le Rhin. Le vieux duc de Lorraine Charles IV. en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut le 20 de ſeptembre 1675. à Alembach entre Berkinfeld & Bercaſtel dans le bas Palatinat, d'où ſon corps fut porté à Coblentz & embaumé. Il étoit dans la ſoixante-douzieme année de ſon âge. Il laiſſa l'eſpérance de rentrer dans ſes états au duc Charles V. fils de ſon frere Nicolas-François, & de la princeſſe Claude fille du bon duc Henri. Les États-Généraux renouvellerent avec lui l'alliance qu'ils avoient contractée avec le feu duc Charles IV. ſon oncle, & s'engagerent à ne point faire de paix avec la France ſans l'y comprendre & ſans procurer ſon rétabliſſement dans les états de Lorraine; promeſſe qui fut fort mal exécutée.

Digitized by Google

LXXXI. Défaite du Roi de Suede par l'Electeur de Brandebourg. an. 1675.

L'alliance du Roi de Suede avec la France ne lui fut pas avantageuſe. Ce Prince fut battu à Ferberlin, petite ville à quatorze milles de Berlin, par l'Electeur de Brandebourg, qui, pourſuivant ſa victoire, entra dans la Poméranie Suédoiſe & la réduiſit ſous ſon obéiſſance. Le Duc de Brunſwick, l'Evêque de Munſter & le Roi de Danemarck ſe jetterent en même tems ſur d'autres parties de ſes états & les réduiſirent à leur obéiſſance.

Le Comte de Schomberg prit cette campagne en Catalogne Figuiers, Baſcara, Montjar & Ampulies, & par la priſe de Bellegarde il chaſſa entiérement les Eſpagnols du Rouſſillon.

En Sicile le Duc de Vivonne avec l'armée navale de France alla mettre le ſiege devant Agouſta, & s'en rendit maître le dix-ſept d'août après douze jours de ſiege, ſans que Ruyter, qui commandoit l'armée navale de Hollande, pût garantir cette place ni faire aucune entrepriſe conſidérable, non plus que l'amiral Tromp.

LXXXII. Conférences pour la paix à Nimegue. ann. 1675. 1676.

Les négociations de Cologne ayant été rompues par l'enlévement du Prince de Furſtemberg, les puiſſances belligérantes convinrent d'envoyer leurs plénipotentiaires à Nimegue, pour renouer les conférences; mais comme le roi Louis XIV. demandoit qu'auparavant on mît en liberté le Prince de Furſtemberg, le Roi d'Angleterre, médiateur de la paix, porta ce Prince & ſon frere l'Evêque de Straſbourg, à ſacrifier leur reſſentiment particulier au bien public, & à prier le Roi très-chrétien de ſe déſiſter de cette demande. Il envoya donc à Nimegue le Duc de Vitry, le Marquis de Croiſſi & le Comte d'Avaux. Les Etats-Généraux nommerent de leur côté pour leurs plénipotentiaires Beverning, Naſſau, d'Odrik & Haren. Ils arriverent à Nimegue au mois de janvier 1676. mais la guerre continua juſqu'en 1679.

LXXXIII. Combat naval à Meſſine. ann. 1676.

Les opérations de la campagne de l'an 1676. commencerent par la guerre de Meſſine. L'amiral Ruyter y conduiſit la flotte Hollandoiſe & livra la bataille à du Queſne lieutenant-général de l'armée navale de France: après un feu épouvantable & un combat très-furieux, les deux flottes ſe ſéparerent vers le milieu de la nuit. Les Hollandois fort maltraités gagnerent le fort de Melazzo pour ſe raccommoder. Ruyter ſongeoit à retourner en Hollande & étoit déja à la hauteur de Livourne, lorſqu'il reçut ordre des Etats-Généraux de venir mouiller à Naples; il joignit ſes vaiſſeaux à ceux d'Eſpagne & alla faire le ſiege d'Agouſta; du Queſne vint au ſecours & attaqua la flotte ennemie le vingt-un d'avril. Ruyter ayant été bleſſé à mort, les Hol-

Digitized by Google

landois ne laiſſerent pas de combattre juſqu'à la nuit. Les deux flottes ſe retirerent & le ſiege d'Agouſta fut levé ; ce qui étoit le principal objet du Général François.

Le trois de juin il y eut un ſecond combat naval des François contre les Eſpagnols & les Hollandois, où ceux-ci perdirent douze de leurs meilleurs vaiſſeaux de guerre, ſix galeres, ſept cens pieces de canon & cinq mille hommes.

LXXXIV. Défaite de la flotte Suédoiſe. *ann.* 1676.

La Suede alliée de la France fut attaquée ſur mer par la flotte Hollandoiſe commandée par le lieutenant-amiral Tromp ; le combat ſe donna le onze de juin ; le feu s'étant pris dans le vaiſſeau de l'Amiral-général Suédois, & enſuite dans celui de l'Amiral du pavillon jaune, ces deux accidens jetterent la confuſion dans l'armée Suédoiſe. Le général Tromp pourſuivit pendant trois jours la flotte Suédoiſe, & lui prit ou lui brûla encore neuf vaiſſeaux. Enſuite il s'empara de la Scanie, & la capitale en fut livrée au Roi de Danemarck.

Ces progrès furent arrêtés par la défaite des Danois, dont quatre mille furent taillés en pieces par les Suédois près de Halmſtadt, & enſuite par une bataille plus conſidérable, qui ſe donna le quatorze de décembre entre les deux Rois qui étoient à la tête de leurs armées devant Malmoë dans la Scanie.

LXXXV. Quatre armées du Roi de France. *an.* 1676.

Les expéditions de terre en cette année 1676. furent encore plus conſidérables que celles de mer. Le Roi de France mit dès le mois d'avril quatre armées ſur pied. La premiere, que commandoit le Duc de Luxembourg, paſſa en Allemagne. Le Maréchal duc de Navailles eut le commandement de la ſeconde dans le Rouſſillon ; le Maréchal de Rochefort fut mis à la tête de la troiſieme, qui devoit agir entre la Sambre & la Meuſe ; le Roi marcha avec la quatrieme en Flandre. Elle étoit de plus de cinquante mille hommes. Ce Prince ſe rendit le vingt-un d'avril devant Condé. Dès le lendemain la tranchée fut ouverte, la ville fut emportée d'aſſaut le vingt-ſix, & la garniſon avec le Gouverneur furent menés priſonniers de guerre à Tournay. Enſuite ſa Majeſté envoya monſieur le Duc d'Orléans, ſon frere, faire le ſiege de Bouchain, qui fut priſe le douze de mai à la vue du Prince d'Orange, qui ne put la ſecourir, arrêté par les Eſpagnols qui ne jugerent pas à propos de tout riſquer pour une bataille, qu'il auroit fallu donner contre le Roi qui étoit en perſonne dans l'armée d'obſervation.

Voici les particularités de ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. Le Roi ayant apperçu l'armée du Prince d'Orange qui

Digitized by Google

arrivoit sur la hauteur de Valenciennes, s'en réjouit, & dans l'espérance de le combattre, dit à M. de Créquy qui se trouva auprès de lui : Voici une grande journée pour moi. Mais le Maréchal de Lorges ne demandoit que six mille hommes pour commencer la déroute des ennemis. Le Roi vouloit donner & avoit pris ses armes à la tête de son armée, qu'il avoit lui-même rangée en bataille ; mais le Maréchal de Schomberg gagné, dit-on, par M. de Louvois, qui n'aimoit point les actions décisives, fit des raisonnemens si longs, qu'il laissa échapper le moment de la victoire, en laissant au Prince d'Orange le loisir de se fortifier sur la hauteur. On assure que le Roi s'est souvent reproché d'avoir eu de la foiblesse dans cette occasion ; de même que dans celle du passage du Rhin, dont on a parlé.

Voyez les mémoires de M. l'Abbé de Choisy. pag. 43. & l'hist. milit. de Louis XIV. par le Marquis de Quincy.

Le lendemain le Prince d'Orange parut en bataille dans la plaine, & les deux armées étoient si près l'une de l'autre, que les vedettes se pouvoient parler. Le Roi alloit de régimens en régimens, n'étant suivi que de son Capitaine des gardes & d'un écuyer qui portoit sa cuirasse, animant les troupes du geste & de la voix ; le Prince d'Orange de son côté se faisoit gloire d'avoir affaire au Roi en personne ; mais il en fut empêché par les Espagnols qui ne voulurent pas risquer un combat. Ils le contraignirent même de se retrancher. Ce qui étonna le Roi lorsqu'il lui vit prendre ce parti ; & il résolut de les combattre malgré eux. Le lendemain il assembla son conseil & lui fit part de sa résolution ; mais le Maréchal de Lorges & ceux de Créquy & de Schomberg lui ayant représenté le péril qu'il y avoit de les attaquer & l'incertitude de l'événement, il se rendit à leurs sentimens, disant qu'il ne vouloit pas hasarder une pareille entreprise contre l'avis de gens si expérimentés.

Quelque tems après le Roi étant allé visiter Oudenarde, le Prince d'Orange voulut profiter de son absence en assiégeant Maestricht. Pour faire diversion le Maréchal d'Humieres fit le siege d'Aires, qu'il emporta le trente-un de juillet après une résistance de six jours ; mais le Prince d'Orange, après trois semaines de tranchées ouvertes, en leva le siege, sans attendre l'armée que le Maréchal de Schomberg amenoit pour secourir la place. Ainsi se passa la campagne des Pays-bas.

Le Duc de Luxembourg, qui commandoit l'armée de France sur le Rhin, ne put empêcher que le jeune duc de Lorraine Charles V. n'emportât Philisbourg le 17 de septembre de cette année 1676. après un blocus de six mois & soixante-dix jours de tranchée

Digitized by Google

trinchée ouverte. Du Fay gouverneur de la place s'y défendit avec toute la bravoure qu'on devoit attendre d'un grand capitaine. Le Duc de Luxembourg, avant de mettre ſes troupes en quartier d'hiver, força le Duc de Montbelliard de recevoir dans ſa place garniſon Françoiſe ; ce qu'il avoit refuſé un mois auparavant.

En Sicile le Duc de Vivonne ſe rendit maître le vingt de novembre de Scalette & de quelques châteaux. Le Duc de Navailles ne fit rien de fort mémorable en Rouſſillon, ſon armée étant peu nombreuſe & preſque continuellement harcelée par les miquelets. Au moins empêcha-t-il les Eſpagnols de prendre pied dans le Rouſſillon.

LXXXV. Négociations pour la paix à Nimegue. ann. 1677.

Cependant les plénipotentiaires aſſemblés à Nimegue inſiſtoient auprès du Roi de France pour y faire admettre les ambaſſadeurs du jeune Duc de Lorraine ; le Roi lui conteſtant le droit d'avoir des ambaſſadeurs, accordant ſeulement à ſes envoyés le titre de miniſtres & de plénipotentiaires, & ne voulant point ſe relâcher ſur cet article ; il ne vouloit même d'abord le traiter que de couſin, & ne lui donna le nom de frere qu'aux fortes inſtances du Roi d'Angleterre & à ſon imitation. Ce n'étoit pas le ſeul obſtacle qu'on apportoit à la paix ; mais dans les commencemens ce fut un des principaux, & le Roi n'ayant pas voulu céder, ſon Alteſſe fut obligée de ſe ranger ſous le nom de l'Empereur qui prenoit ſes intérêts. On verra ci-après ſous quelles conditions on voulut lui rendre la Lorraine.

LXXXVI. Campagne de l'an 1677. Louis XIV. prend Valenciennes, Cambrai & S. Omer.

Dès le premier de mars 1677. Louis XIV. fit inveſtir Valenciennes par le Duc de Luxembourg ; le quatre il ſe rendit devant la ville pour en faire le ſiege, & s'en rendit maître le dix-ſept, avant que les ennemis fuſſent entrés en campagne. Le Roi fit auſſi-tôt inveſtir Cambrai par le même Duc de Luxembourg, & Saint-Omer par le Maréchal d'Humieres. Le Roi arriva devant Cambrai le vingt-deux de mars, en fit ouvrir la tranchée le vingt-huit, & la ville ſe rendit le cinq d'avril. La citadelle, où le Gouverneur s'étoit retiré, ne tint que juſqu'au dix-ſept. La ville de Saint-Omer capitula le vingt, & ſa réduction fut précédée par la bataille de Caſſel, où le Prince d'Orange fut battu venant au ſecours de Saint-Omer. Il perdit dans cette défaite cinq mille morts, deux mille cinq cens priſonniers, plus de ſoixante tant étendards que drapeaux, treize pieces de canon & deux mortiers. La bataille de Caſſel ſe donna le onze d'avril.

LXXXVII. Le Prince

La France ayant fait ces conquêtes avec tant de prompti-

d'Orange leve le ſiege de Charleroi. *ann.* 1677.

tude, les alliés ſongerent auſſi à faire leur campagne, & réſolurent de prendre Charleroi. Le Prince d'Orange fut chargé de l'exécution, pendant que le duc de Lorraine Charles V. pour faire diverſion, s'avança juſqu'à Mouzon, faiſant mine de vouloir entrer en Champagne; mais le Duc de Luxembourg étant venu au ſecours de la Ville & ayant coupé les vivres au Prince d'Orange, il l'obligea de lever le ſiege. Il ſe retira à Bruxelles, & de-là à la Haye, où il rendit compte aux Etats de la ſituation des affaires, puis partit le dix-huit d'Octobre pour l'Angleterre, afin d'y épouſer la princeſſe Marie, l'ainée des filles du Duc d'Yorck, qu'on regardoit comme l'héritiere préſomptive des trois royaumes de la Grande-Bretagne, le roi Charles II. n'ayant point d'enfans légitimes, ni le Duc d'Yorck ſon frere, d'enfans mâles; & en effet ce mariage conduiſit bientôt le Prince d'Orange ſur le trône d'Angleterre.

LXXXVIII. Priſe de Fribourg par le Maréchal de Crequi. *ann.* 1677.

Le Maréchal de Créqui s'étoit attaché à inquiéter & à harceler le Duc de Lorraine, & par ſes marches & contre-marches avoit extrêmement fatigué & exténué ſon armée. Il l'obligea de ſe retirer de Mouzon au delà de Treves, & enſuite au delà du Rhin; enfin il oſa en ſa préſence aſſiéger Fribourg en Briſgaw, & il eut aſſez de bonheur d'emporter la ville & la citadelle, qui capitulerent en même tems le quinze de novembre après cinq jours de tranchée ouverte.

Malgré la rigueur de l'hiver le Maréchal d'Humieres mit le ſiege devant Saint-Guilain le dix de décembre, & s'en rendit maître après neuf jours de ſiege. En Catalogne le Duc de Navailles défit le Comte de Monterey & lui tua trois mille cinq cens hommes, outre ſix cens priſonniers. La perte des François ne fut que de deux cens hommes & quatre cens bleſſés.

LXXXIX. Campagne de 1678. Le Roi prend Gand & Ypres.

Malgré les conférences qui ſe tenoient toujours à Nimegue pour la paix & les inſtances du Roi d'Angleterre, principal médiateur, le Roi de France pouſſoit ſes conquêtes dans les Pays-bas, & étant parti de Saint-Germain au commencement de février avec toute ſa cour, prit le chemin de Metz, où il mit la Reine avec toutes ſes dames, pendant que ſes troupes partagées en divers corps tenoient comme bloquées tout à la fois les villes de Luxembourg, Charlemont, Namur, Mons & Ypres. Le Roi toute-fois n'en vouloit à aucune de ces places, & pendant que ſes ennemis étoient tout occupés à pourvoir à leur défenſe, il quitta tout d'un coup la Reine à Metz, & ayant traverſé ſoixante lieues de pays, ſe rendit le quatre de Mars devant la ville de Gand qu'il aſſiégea auſſi-tôt. La place ſe rendit le troiſieme jour de tranchée ouverte, &

Digitized by Google

la citadelle ne tint que deux jours. Le quinze de mars, le Roi parut devant Ypres, & en moins de huit jours emporta la ville & la citadelle. Après quoi il reprit le chemin de Paris, d'où il envoya aux Hollandois & aux autres puiſſances confédérées le neuf d'avril un nouveau projet de paix, qui ne fut point agréé.

Le Roi eſſaya enſuite de détacher les Hollandois de la ligue. Ils le prierent de leur accorder une ſuſpenſion d'armes de ſix ſemaines, pour diſpoſer leurs alliés à accepter la paix. Il la leur accorda, à commencer au premier de juillet juſqu'au quinze d'août ; & dans l'intervalle il ſe rendit encore maître du fort de Lewes en Brabant. Déja les Eſpagnols & les Hollandois avoient témoigné aux autres alliés qu'ils étoient épuiſés, & ne pouvoient plus ſoutenir la guerre, & le Roi avoit déja abandonné la Sicile ; mais ni l'Empereur, ni le Roi de Danemarck, ni l'Electeur de Brandebourg ne pouvoient ſe réſoudre à accepter la paix aux conditions que la France la leur offroit ; mais enfin les Hollandois ſignerent leur paix particuliere le dix d'août entre onze & douze heures du ſoir, & l'Eſpagne ſigna la ſienne ſeulement le 17 de ſeptembre 1678.

XC. Bataille de S. Denis près de Mons en Hainaut, le 14 d'août 1674.

Mais le Roi ayant fait bloquer Mons par le Duc de Luxembourg, pour obliger les ennemis à ne pas exiger de lui l'évacuation des places qu'il devoit reſtituer à l'Eſpagne, avant que le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg euſſent reſtitué à la Suede celles qu'ils avoient priſes ſur elle, le Roi d'Angleterre joignit ſes forces à celles de la Hollande, pour l'obliger à faire cette évacuation auſſi-tôt après la paix ſignée ; & tout de ſuite le Prince d'Orange, à la tête d'une armée de trente mille hommes, marcha contre le Duc de Luxembourg, qui croyant la paix aſſurée, ne s'attendoit à rien moins. Il étoit à dîner le quatorze d'août chez l'Intendant de l'armée près de l'abbaye de S. Denis en Hainaut, où il avoit ſon quartier général, lorſque tout d'un coup on ſonna l'alarme. Cette abbaye eſt ſituée dans un fonds de difficile accès ; le Prince d'Orange la fit battre de la hauteur à coups de canon, & la fit attaquer par ſes troupes. Elle fut défendue par les François. Le combat dura juſqu'à dix heures du ſoir. Le Duc de Luxembourg ſe retira avec ſes troupes dans ſon camp de Mons, & le Prince d'Orange avec ſes alliés demeura à S. Denis, chacun s'attribuant l'honneur de la victoire. On croit que les alliés y perdirent plus de quatre mille hommes. On croit auſſi que le Prince d'Orange avoit, dès avant le combat, la paix ſignée dans ſa poche. Toute-fois il n'envoya que le lendemain matin

Digitized by Google

avertir le Duc que la paix étoit signée, & qu'il n'en avoit reçu la nouvelle que pendant la nuit.

XCI. Prise de Puy-Cerda en Catalogne. *ann.* 1678.

Le Duc de Navailles, qui commandoit en Catalogne, eut ordre d'assiéger Puy-Cerda, place très-importante, capitale de la Cerdagne, & qui assuroit le Roussillon. Il fit ouvrir la tranchée le vingt-neuf d'avril. Le Comte de Monterey, qui s'étoit mis en campagne pour secourir la ville, parut le treize de mai; mais il n'osa attaquer les lignes, & la garnison capitula le vingt-huit après trente jours de siege; Puy-Cerda fut démolie bientôt après, & la Catalogne rendue à l'Espagne. Le Maréchal de Créqui ne fut pas moins heureux sur le Rhin. Il battit les Allemands en trois ou quatre rencontres, & prit le fort de Kell & d'Ortembourg, & quelques autres châteaux, brûla une partie du pont de Strasbourg, & empêcha le Duc de Lorraine de perfectionner celui qu'il faisoit construire à Lauttrebourg dans la basse Alsace.

XCII. Paix générale entre la France & les Puissances confédérées. *ann.* 1678. 1679.

Tant de conquêtes & de victoires remportées par la France obligerent enfin les Princes confédérés de conclure la paix, qui se traitoit à Nimegue depuis environ trois ans. Nous avons vu que la Hollande avoit fait la sienne le dix d'août, & l'Espagne le 17 de septembre 1678. L'Empereur ne fit la sienne que le 5 de février 1679. Voici les principaux articles des traités entre ces différentes puissances: Le Roi rétablit le Comte d'Auvergne dans la possession de sa terre de Bergop-Zoom: il rend aux Hollandois Maestricht & ses dépendances; il accorde que le Prince d'Orange soit rétabli dans sa principauté d'Orange & dans tous les biens qu'il avoit, soit dans la Franche-Comté, en Flandre ou ailleurs; la France & la Hollande seront maintenues dans toutes les places, domaines, isles, terres & seigneuries dont elles sont en possession.

Quant à l'Espagne, on lui restitue les villes de Limbourg, de Gand, le fort de Rodenhuys, le Comté de Waës, la ville de Lewes & celle de Saint-Guilain, dont les fortifications seront démolies. On lui rend aussi la Sicile & la Catalogne, avec Puy-Cerda démolie. L'Espagne abandonnoit au Roi toute la Franche-Comté, ainsi que les villes de Valenciennes, de Bouchain, de Condé, de Cambrai, d'Aire, de Saint-Omer, d'Ypres & les châtellenies de Warwick, de Warneton, de Popperingen, de Bailleul, Cassel, Bavay & Maubeuge, avec toutes leurs dépendances. Les Espagnols s'engageoient de plus, par un article secret, de procurer à la France la propriété du château de Dinant, & de l'obtenir de l'Archevêque de Cologne, qui étoit aussi évêque de Liege.

Digitized by Google

Les articles de paix entre l'Empereur, l'Empire & la France, portoient : Que la paix de Munſter ſerviroit de baſe à celle-ci. Que la France renonçoit à ſes prétentions ſur Philiſbourg, & l'Empereur à celles qu'il avoit ſur Fribourg & ſes dépendances. Que le Duc de Lorraine, dont l'Empereur prenoit les intérêts, ſeroit rétabli dans les domaines que la France avoit laiſſés au duc Charles IV. ſon oncle en 1670. Qu'ainſi Nancy demeureroit à la France, avec les quatre chemins pour paſſer en Alſace & en Bourgogne; & qu'au lieu de Nancy, le Roi très-chrétien céderoit Toul au Duc de Lorraine; mais le duc Charles V. ne voulut point rentrer dans ſon duché à ces conditions.

Que le prince Egon de Furſtemberg, le prince Guillaume ſon frere, & le prince Antoine leur neveu, ſeroient rétablis dans tous leurs biens, honneurs & dignités; & que le prince Guillaume ſeroit mis en liberté auſſi-tôt après la ratification du traité.

L'Electeur de Brandebourg, après avoir refuſé pendant quelque tems de rendre au Roi de Suede le duché de Poméranie, fut enfin obligé, de peur de s'attirer les armes de la France ſur les bras, de ſigner auſſi ſon traité le 29 de juin 1679. par lequel il s'obligeoit de rendre à la Suede Stetin, Stralſund & tout ce qu'il lui avoit pris en Poméranie. Le Roi de Danemarck ſigna auſſi ſon traité le deux de ſeptembre, par lequel il rendoit à la Suede tout ce qu'il avoit pris ſur elle. Ainſi la paix générale fut rendue à toute l'Europe, ſuivant le plan que le Roi de France en avoit dreſſé avant le congrès de Nimegue.

XCIII. Mariage de Charles II. roi d'Eſpagne avec la Princeſſe fille ainée de Philippe duc d'Orleans, frere de Louis XIV. an. 1679.

Le mariage de Charles II. roi d'Eſpagne avec la Princeſſe fille ainée de Philippe duc d'Orléans, & de Henriette d'Angleterre ſa premiere femme, ſe fit à Fontainebleau le 31 d'août 1679. Le Prince de Conti, porteur de la procuration du Roi d'Eſpagne, l'épouſa, & le Cardinal de Bouillon leur donna la bénédiction nuptiale. Ce mariage n'étoit nullement du goût de la Princeſſe, qui, étant arrivée en Eſpagne, ſe trouva enfermée dans le palais, ſans autre compagnie que de vieilles dames, dont elle n'entendoit pas le langage, & qui n'entendoient pas le ſien; ſans argent & hors d'état de faire ni charités, ni largeſſes. Ainſi elle paſſa fort triſtement les dix années qu'elle fut en Eſpagne; elle y mourut ſans enfans en 1689.

Dom Jean d'Autriche, fils naturel & légitimé du roi Philippe IV. à qui l'on avoit donné en propriété le gouvernement des Pays-bas, & qui poſſédoit la vice-royauté du royaume

Digitized by Google

d'Arragon & le gouvernement de Catalogne, étant auſſi mort le dix-ſept de ſeptembre de cette année, âgé de cinquante ans, ne vit pas l'arrivée de la jeune Reine d'Eſpagne. Elle n'y arriva que le trois de novembre ſuivant.

Sur la fin de la même année 1679. Louis dauphin de France épouſa à Munick Anne-Marie-Victoire ſœur du jeune Electeur de Baviere. Les articles du mariage furent ſignés le quinze de décembre 1679. L'entrevue de la Princeſſe & de ſon Epoux ſe fit à Vitry-le-François. Le roi Louis XIV. s'y trouva, & la Reine les attendit à Châlons en Champagne. La cérémonie des fiançailles s'y réitéra le 7 de mars 1680. & celle du mariage ſe fit le lendemain dans l'égliſe cathédrale par le Cardinal de Bouillon, grand aumônier de France.

XCIV. Voyage du Roi aux frontieres de ſon royaume. *ann.* 1680.

Quelques mois après le Roi voulut viſiter les frontieres, & ſouhaita que la Reine & les nouveaux Mariés fuſſent de la partie. Il partit donc de Saint-Germain le treize de juillet, ne menant que les troupes de ſa maiſon commandées par le Duc de Noailles premier capitaine des gardes du corps. Il alla d'abord du côté de l'Océan & coucha le dix-neuf de juillet à Boulogne, puis viſita les ports d'Ambletuſe & de Viſſan; delà il alla à Calais, puis à Dunkerque & à Ypres. Le premier d'août leurs Majeſtés partirent d'Ypres, paſſerent par Menin & arriverent à Liſle; elles en partirent le trois d'août & vinrent à Tournai, delà à Cambrai, à Sedan & enfin à Verſailles, où la cour arriva le trente d'août. Ce ne fut par-tout que joie, applaudiſſemens, ſpectacles, & tout ce qu'on crut propre à divertir & amuſer agréablement la cour.

XCV. Nouvelles prétentions de la France.

La paix générale conclue à Nimegue ne rendit pas la tranquillité à l'Europe. Le roi Louis XIV. prétendit que par la ceſſion qui lui avoit été faite de certaines places & de leurs dépendances, il y avoit pluſieurs villes, bourgs & villages qui devoient lui revenir. Il y eut un congrès tenu à Courtray en 1681. pour régler ces prétentions; mais ces conférences ſe terminerent ſans effet, & la France, pourſuivant ſa pointe, prétendit que le comté de Chiny, qui lui avoit été cédé le 21 de juillet 1681. devoit étendre ſa juriſdiction juſqu'aux portes de Luxembourg; il faiſoit revivre les anciennes mouvances des évêchés de Metz, Toul & Verdun, & ſous ce prétexte réuniſſoit à ſon domaine une grande étendue de pays. Le 30 de ſeptembre 1681. le Roi ſe ſaiſit de Straſbourg, & le même jour Caſal, du conſentement du Duc de Mantoue, reçut garniſon Françoiſe. Ces prétentions allarmoient l'Empire & l'Eſpagne: Quelles bornes, diſoit-on, pourra-t-on donner

Digitized by Google

à cette insatiable monarchie ? On se plaignit au Roi d'Angleterre, qui avoit été médiateur de la paix, & on délibéra sur le lieu du congrès ; mais pendant qu'on délibére, le Roi fait assiéger Coutrai par le Maréchal d'Humieres, & bombarder Luxembourg par le Maréchal de Créqui en 1683. & ce bombardement fut suivi du siege & de la prise de cette ville en 1684. On avoit promis au Roi la cession de Dinant, ou à son défaut, celle de Charlemont ; l'Espagne n'ayant pu obtenir la premiere, fut obligée de céder la seconde le 27 de février 1680. En même tems les chambres de réunion établies à Merz & à Brisach exerçoient avec hauteur leur autorité, en réunissant à la couronne plusieurs fiefs relevans des Trois-Evêchés.

XCVI. Le nom de Grand donné à Louis XIV. en 1680. Punition des empoisonneurs.

Aussi-tôt après la paix de Nimegue, les Hollandois firent frapper une médaille en l'honneur du Roi, dans laquelle il étoit représenté en buste, avec cette inscription en latin : *Louis-le-Grand, pacificateur de l'univers.* Et sur le revers étoit l'image de la paix, & au dessous un soleil dissipant les nuages, avec ces mots latins : *Solus hæc otia fecit* : c'est à lui qu'on est redevable du repos public ; & non seulement les Hollandois & les François, mais aussi les autres peuples de l'Europe, lui déférerent sans jalousie le surnom de Grand. Il fit son entrée à Strasbourg le 23 d'octobre 1681. après l'avoir menacée de siege & de bombardement, elle se rendit volontairement, sans qu'il en coûtât au Roi la vie d'un seul soldat. L'Empereur & les princes d'Allemagne s'en plaignirent hautement, comme d'une contravention à la paix ; mais ces plaintes & ces mouvemens n'aboutirent à rien. Le Roi prétendit que Strasbourg lui appartenoit comme capitale de l'Alsace, qui lui avoit été cédée par le traité de Munster.

Le royaume se trouvoit alors infecté d'un grand nombre de sorciers & d'empoisonneurs. Ce mal attira l'attention du Roi, qui donna le 11 de janvier 1680. une déclaration contre les uns & les autres. Elle ordonna à tous devins & devineresses de sortir incessamment du royaume, à peine de punition corporelle. A l'égard des poisons, l'usage en est défendu à tous, excepté à ceux qui sont d'un art & d'une profession qui les autorise ; du reste les empoisonneurs sont abandonnés à la rigueur des loix. Quatre ans auparavant cette déclaration, la fameuse Marquise de Brinvilliers, convaincue d'avoir empoisonné son pere, son frere & d'autres personnes, avoit eu la tête tranchée. Ce châtiment, peu proportionné à des crimes si énormes, étoit une faveur pour la naissance. La Vigoureuse & la Voisin, qui avoient fait le même métier, furent condamnées au feu.

Digitized by Google

XCVII. Droit de régale contesté au Roi par le pape Innocent XI. *an.* 1681.

Dès l'an 1673. les Evêques de Pamiers & d'Alet, & quelques autres prélats, avoient prétendu que le droit de régale n'avoit pas lieu dans leurs diocèses; & en 1681. le pape Innocent XI. envoya trois brefs en France depuis le mois de mars jusqu'au mois de juin. L'un touchant la régale que le Pape vouloit ôter au Roi. L'autre bref concernoit le couvent des religieuses de Charonne, qui pour de bonnes raisons avoit été détruit par l'Archevêque de Paris. Le troisieme bref supprimoit les immunités des quartiers des ambassadeurs à Rome.

Pour entendre cette matiere qui a fait grand bruit, il faut savoir que la régale consiste en ce que pendant la vacance du siege épiscopal le Roi nomme aux chapelles, prébendes, dignités, ou bénéfices, à l'exception des cures qui étoient à la nomination de l'Evêque vivant, & ce droit de nommer aux bénéfices pendant la vacance du siege, s'étend à la jouissance des revenus de l'évêché ou de l'archevêché vacant. Le roi Charles V. en 1464. accorda à la sainte Chapelle de Paris le reliquat des comptes des régales. Les rois, suivant lui, firent la même grace pour un tems limité. Le roi Charles IX. fit don à la même chapelle des revenus de la régale sans limitation de tems; le chapitre de la sainte Chapelle en a joui jusqu'en 1641. que le roi Louis XIII. lui donna à perpétuité la mense abbatiale de S. Nicaise de Rheims, & laissa tous les revenus des régales aux nouveaux archevêques & évêques; ce qui a continué jusqu'aujourd'hui.

La difficulté que formoient les Evêques de Pamiers & d'Alet ne consistoit donc qu'en ce qu'ils prétendoient que le Roi n'avoit pas le droit de régale sur leurs évêchés, comme étant situés Pamiers dans la province ecclésiastique de Toulouse, & Alet dans celle de Narbonne; mais le pape Innocent XI. combattit en général les régales comme contraires à la liberté ecclésiastique. Le clergé de France assemblé par la permission du Roi en 1682. reconnut que la régale étoit un droit inaliénable de la couronne, & s'étendoit sur toutes les églises épiscopales & archiépiscopales de son royaume; & le Roi, dans sa déclaration du mois d'avril 1673. y comprend expressément les archevêchés & évêchés des quatre provinces qui se prétendoient exemptes du droit de régale, savoir: Bourges, Bourdeaux, Ausch, Toulouse, Narbonne, Arles, Aix, Avignon, Embrun, Vienne & leurs suffragans.

XCVIII. Quatre fameuses décisions du clergé

Le clergé de France n'en demeura pas là. Il déclara, 1°. Que ni le Pape ni l'église n'ont aucun pouvoir, en quelque maniere que ce soit, sur le temporel des rois, lesquels ne peuvent

Digitized by Google

peuvent être dépoſés, ni leurs ſujets diſpenſés du ſerment de fidélité. 2°. Que le concile général eſt au deſſus du Pape. 3°. Que la puiſſance du Pape a été limitée par les canons, & qu'il ne peut rien faire ni ſtatuer qui ſoit contraire aux maximes établies par les anciens canons, ni aux libertés de l'Egliſe Gallicane, leſquelles ne ſont point des immunités ni des privileges; mais des barrieres établies contre les abus que les papes font de leur autorité, ou contre les atteintes ſur le droit des rois ſur les anciens uſages, & ſur les anciennes conſtitutions de l'égliſe. 4°. Que le Pape n'étoit point infaillible, non ſeulement quant au fait, mais même quant au droit, à moins qu'il ne fût à la tête d'un concile. de France. an. 1682.

Sa Majeſté fut ſuppliée de donner ſa déclaration, par laquelle tous les profeſſeurs en théologie & en droit canon ſeroient obligés de s'y conformer. La déclaration fut donnée & envoyée le 23 de mars 1682. au parlement, qui en ordonna l'enrégiſtrement & l'obſervation dans tout le royaume. Et pour donner plus d'autorité aux déciſions du clergé, le premier Préſident & le Procureur général du parlement, avec quelques conſeillers de la grand'chambre, ſe tranſporterent le vingt-quatre d'avril au cloître des mathurins pour en ordonner l'enrégiſtrement dans les régiſtres de l'univerſité; ce qui fut exécuté en la préſence & du conſentement de toutes les facultés; ce qui fut fait auſſi en Sorbonne & en la ſalle de la faculté de droit, ainſi que dans celle de théologie. On voit bien que tout cela ſe faiſoit pour mortifier le pape Innocent XI. dont la fermeté n'étoit pas agréable au Roi.

XCIX. Edits contre les proteſtans de France. an. 1665. 1666. 1682. *V. Révoc. de l'édit de Nantes. t. III.*

Les prétendus réformés des égliſes proteſtantes de France s'attendoient tous les jours de voir révoquer l'édit de Nantes, qu'ils avoient obtenu du roi Henri IV. & qui faiſoit ſeul le fondement de leur eſpérance dans ce royaume, où ils n'étoient pas les plus nombreux, & où ils n'étoient ni craints ni aimés. Le roi Louis XIV. étoit bien perſuadé que la diverſité de religion ne pouvoit être que très-dangereuſe dans un état; les eccléſiaſtiques qui l'environnoient, le confirmoient dans ces ſentimens, & on aſſure que la Reine-mere en mourant lui avoit recommandé d'exterminer les huguenots. Dès l'an 1665. le Roi ordonna que les réformés produiroient dans huit jours les preuves de leurs exercices, de leurs cimetieres, de leurs colleges & écoles: & dans tous les lieux où ils ne purent juſtifier leurs droits, on renverſa leurs temples & on leur interdit l'exercice public de leur religion. On n'eut point d'égard à leurs remontrances, quoiqu'ils fiſſent voir qu'en certaines pro-

Digitized by Google

vinces il y avoit près de vingt lieues en quarré ſans aucun exercice de religion pour les réformés.

La même année 1665. le trente de janvier il fut rendu un arrêt qui ordonnoit l'exécution d'un autre du 3 de novembre 1664. qui laiſſoit aux enfans âgés de quatorze ou de douze ans, ſelon le ſexe, le choix de retourner chez leurs peres pour y être nourris & entretenus, ou de leur demander penſion proportionnée à leurs biens & à leur condition, que les peres ſeroient obligés de payer de quartier en quartier. Sous ce prétexte on recevoit les enfans qui ſe préſentoient pour être inſtruits dans la religion catholique, & on refuſoit de les rendre à leurs parens; mais le Roi défendit de les enlever de force & ordonna qu'on rendît ceux qui avoient été ainſi enlevés.

Sa Majeſté rendit un autre arrêt le douze de mai, par lequel, en interprétant les autres qui permettoient aux curés d'aller demander aux malades en quelle religion ils vouloient mourir, il ordonnoit que le juge ou conſul des lieux iroit premiérement demander au malade s'il vouloit mourir catholique, & après avoir reçu ſa réponſe, il pourroit faire entrer le curé. La même année vit éclorre pluſieurs autres arrêts & déclarations, tendant à humilier les réformés & à en diminuer le nombre & les privileges.

Au commencement de l'an 1669. le Roi ſupprima les chambres qui avoient été accordées aux réformés par l'édit de Nantes; le motif de cette ſuppreſſion étoit que ces chambres étoient inutiles, puiſque les réformés avoient un conſeiller de leur religion dans les chambres des enquêtes. Ils ne laiſſerent pas de s'en plaindre; & le Roi, par conſidération pour l'Electeur de Brandebourg, modifia & expliqua pluſieurs articles de la déclaration de l'an 1666. par d'autres articles plus favorables aux réformés. La déclaration du 2 avril 1666. contient ſoixante articles, qu'on peut voir dans les preuves du cinquieme tome de l'hiſtoire de la révocation de l'édit de Nantes, p. 16 & ſuivantes; & la déclaration qui révoque pluſieurs articles de cette déclaration de 1666. ſe trouve dans le même tome, page 33.

V. hiſt. de la révocation de l'édit de Nantes. t. III. l. xij. p. 109.

Au mois de décembre 1669. le Roi ſachant que pluſieurs réformés de France ſortoient du royaume pour ſe retirer dans des pays étrangers, le leur défendit, comme à tous ſes autres ſujets, ſous peine de confiſcation de corps & de biens. L'année ſuivante 1670. le Maréchal de Turenne, qui, comme on l'a vu, avoit quitté la religion proteſtante, forma le deſſein

Ibid t. IV. p. 136. 137.

Digitized by Google

de réunir les proteſtans avec les catholiques. Pluſieurs miniſtres proteſtans donnerent dans ce projet, & quelques ſynodes des provinces de France prirent ce même parti; mais la choſe demeura ſans effet : & dans le cours de cette même année & des ſuivantes, le Roi fit encore diverſes ordonnances contre les réformés. En 1681. il permit aux eccléſiaſtiques catholiques d'aller viſiter les malades proteſtans, & de les exhorter à changer de religion. En 1682. il fut rendu un arrêt qui autoriſoit les enfans à l'âge de ſept ans de faire choix d'une religion; & la même année le Roi envoya des troupes dans le Poitou, le Languedoc & le Dauphiné, pour engager les peuples à rentrer dans l'Egliſe Romaine, & à écouter les inſtructions des prédicateurs qu'on leur envoyoit. Ce moyen procura pluſieurs converſions, la plûpart très-peu ſinceres; mais on s'y propoſoit moins la converſion des peres & meres, que celle des enfans, qu'on eut ſoin d'inſtruire & d'affermir dans la religion catholique. Tout ceci n'étoit que le prélude de la révocation de l'édit de Nantes qui ſe fit en 1685. & qui porta le coup mortel à la religion proteſtante en France.

Hiſt. de la révocation de l'édit de Nantes. l. xvij. xviij.

Le Roi ne bornoit pas ſes ſoins à la religion, ni à la guerre, il les portoit auſſi à former, pour l'avenir, ſa nobleſſe à rendre des ſervices néceſſaires à l'état, tant dans les armées de terre, que dans la marine. Il inſtitua pour cet effet en 1682. des académies de jeunes gens de condition, qu'on appella *Cadets*, qu'on inſtruiſoit, aux frais de ſa Majeſté, de tous les exercices militaires. Il n'y eut d'abord de ces académies qu'à Tournai & à Metz; enſuite il s'en forma dans pluſieurs autres villes du royaume. Et pour la marine, il inſtitua des académies de gentilshommes ou de nobles, qu'on nomma *Gardes-marine*, à qui l'on donna des maîtres pour les inſtruire dans tout ce qui regardoit le ſervice de la mer, l'aſtronomie, la bouſſole, les cartes marines, l'adreſſe néceſſaire à former un bon homme de mer. Ces gardes-marine furent envoyés, nourris, entretenus & inſtruits aux dépens du Roi dans les ports de l'Océan & de la Méditerranée, comme Breſt, Toulon, où furent leurs premieres académies.

C. Académie des gardes-marine & des cadets. *an.* 1682.

Les corſaires de Tunis, de Tripoli & d'Alger faiſoient mille dégâts dans la Méditerranée & en dérangeoient le commerce, enlevant les vaiſſeaux marchands, tuant ou réduiſant en eſclavage tous les chrétiens qu'ils prenoient. Le Roi, pour les réprimer, envoya contr'eux en différens temps ſes vaiſſeaux, qui les empêcherent de continuer leurs courſes & leurs brigandages. Il les fit attaquer en 1663. par le Duc de Beaufort, qui leur

CI. Les corſaires d'Alger réprimés. *an.* 1663. 1670. 1682.

Digitized by Google

donna la chaſſe, & les empêcha de paroître de quelque tems ſur la Méditerranée. En 1670. l'armée navale de France, ſous le commandement du Marquis de Martel, ayant menacé de les aller inſulter juſques dans leurs villes, ils lui envoyerent des députés qui conclurent avec lui, au mois de février 1670. un traité, par lequel ils s'obligeoient de mettre en liberté tous les eſclaves François, & de lui rendre quelques vaiſſeaux dont ils s'étoient emparés, lui abandonnant même un de leurs propres vaiſſeaux, qu'on avoit nouvellement pris ſur eux. En 1681. le Roi fit partir le Marquis du Queſne, pour donner la chaſſe aux corſaires de Tripoli, qui, les ayant rencontrés dans le fort de Scio, appartenant aux Turcs, foudroya leurs vaiſſeaux à coups de canon, en fit couler la plûpart à fond, & les contraignit à faire la paix avec la France, à rendre un vaiſſeau qu'ils avoient pris, & les eſclaves chrétiens qu'ils avoient entre leurs mains. Enfin l'année ſuivante le même Marquis du Queſne fut envoyé bombarder Alger; il y retourna encore en 1683. & obligea ces corſaires à rendre la liberté aux eſclaves chrétiens qu'ils tenoient dans les chaînes : ils étoient au nombre de cinq cens quarante-ſix. L'année ſuivante ces barbares envoyerent demander la paix au Roi.

Les corſaires de Tripoli en Afrique n'avoient pas moins mérité l'indignation du Roi, que ceux d'Alger. Le Maréchal d'Eſtrées parut devant la place avec ſes vaiſſeaux le 22 de juillet 1685. il y fit jetter onze cens bombes, qui y cauſerent une conſternation & une terreur générale. Les Tripolitains demanderent la paix, & ne l'obtinrent qu'à condition qu'ils rendroient non ſeulement tous les eſclaves François, mais encore tous ceux qui avoient été pris ſous la banniere de France, & qu'ils payeroient cinq cens mille livres pour dédommager les marchands des priſes qu'ils avoient faites ſur eux. Ceux de Tunis auroient éprouvé le même châtiment, s'ils n'avoient pas d'eux-mêmes renvoyé les eſclaves François & ceux qui avoient été pris ſous le pavillon de la France. Ainſi Louis XIV. faiſoit reſpecter ſa puiſſance par ces corſaires, accoutumés à braver les rois & les républiques les plus puiſſantes.

CII. Voyage du Roi en Bourgogne & en Alſace. Mort de la Reine & de M. Colbert. an. 1683.

Le Roi qui avoit coutume, tous les étés pendant la paix, de viſiter une partie de ſes états, partit de Verſailles avec la Reine, Monſieur & Madame, le vingt-ſix de mai, pour ſe rendre à Dijon. Le Dauphin ne partit que le quatre de juin, & arriva le ſix à Dijon. Le ſept le Roi fit paſſer en revue ſes troupes qui s'étoient rendues à Bellegarde. Il arriva le ſeize à Beſançon, le vingt-quatre à Colmar, le vingt-ſix à Straſ-

Digitized by Google

bourg, d'où il alla à Molsheim voir le campement de ſes troupes. Il en partit le vingt-neuf & vint le trente à Boucquenom, où le Duc de Villeroi lui donna le divertiſſement de l'attaque d'un fort, qu'on avoit bâti exprès. Delà leurs Majeſtés vinrent à Metz, à Verdun, à Ste. Menehould & à Châlons, où elles arriverent le quinze de juillet & le vingt à Verſailles. La Reine y tomba malade le vingt-ſix de juillet & y mourut le trente. Son corps fut enterré à S. Denis, & ſon cœur & ſes entrailles au Val-de-Grace. Le Roi & tout le royaume la regretterent.

CIII. Amours de Louis XIV.

Tout le monde ſait les amours de Louis XIV. d'abord avec la Valliere, enſuite avec la Monteſpan, puis avec la Fontange & enfin avec madame de Maintenon; cette derniere ſe nommoit Françoiſe d'Aubigné. Elle étoit entrée au ſervice de la Marquiſe de Monteſpan, & avoit eu ſoin des enfans que Louis XIV. avoit eus de cette Dame. Elle acquit, par ſon eſprit & ſes manieres, l'eſtime & la confiance de ce Monarque, qui lui fit préſent de la terre de Maintenon. Elle avoit épouſé le fameux Paul Scaron, mort le 14 d'octobre 1660. La Marquiſe de Maintenon a eu l'avantage de poſſéder le cœur & l'eſtime du Roi pendant trente-ſix ans, juſqu'à la mort de ce Monarque arrivée en 1715.

Mémoires de M. l'abbé de Choiſy. p. 250. 251.

Le Roi la fit d'abord dame d'atours de madame la Dauphine; elle avoit eu ſoin de l'éducation de monſieur le Duc du Maine, ce qui lui avoit donné mille occaſions de montrer au Roi de quoi elle étoit capable : ſon eſprit, ſon jugement, ſa droiture, ſa piété & toutes ſes vertus. Elle n'étoit plus dans une fort grande jeuneſſe; mais elle avoit les yeux ſi brillans, il paroiſſoit tant d'eſprit ſur ſon viſage, quand elle parloit d'action, qu'il étoit difficile de la voir ſouvent ſans prendre de l'inclination pour elle. Le Roi fut ravi de trouver en elle une perſonne qui ne lui parloit que de vertu; elle avoit été chargée, de la part du Roi, de dire à madame de Monteſpan, qu'il ne vouloit plus avoir avec elle aucune liaiſon particuliere.

La fiſtule, dont le Roi fut attaqué en 1686. & dont il ſe fit traiter par Beſſieres, fournit de nouvelles occaſions à madame de Maintenon de lui parler de ſon ſalut. La ſurprenante & éclatante beauté de mademoiſelle de Fontange avoit emporté le Monarque en quelque ſorte malgré lui; mais la mort précipitée de cette Demoiſelle avoit fait trouver à madame de Maintenon le bon moment pour faire ſentir au Roi l'horreur de ſon état, preſque ſemblable à celui de David avec Betſabée. Ce fut vers ce tems-là que le Roi, à la ſollicita-

Digitized by Google

tion de madame de Maintenon, fit le célebre établiſſement de S. Cyr. La Reine étant morte, le Roi ne voulut pas, par tendreſſe pour ſon peuple, ſe remarier. Il étoit accoutumé à madame de Maintenon, dont l'âge la mettoit hors d'état d'avoir des enfans; il réſolut de l'épouſer ſecrétement, il en fit
Id. p. 326. 327. un jour confidence à Louvois, qui lui répondit : ah! Sire, votre Majeſté ſonge-t-elle bien à ce qu'elle me dit; le plus grand Roi du monde épouſer la veuve de Scaron! auſſi-tôt il ſe jetta aux pieds du Roi, fondant en larmes. Malgré ſes remontrances le mariage ſecret ſe fit quelque tems après. Monſieur de Harlay archevêque de Paris, & le pere de la Chaiſe en furent les miniſtres; Bontems & le chevalier de Fourbin en furent les témoins.

La mort de la Reine fut ſuivie cinq ſemaines après de celle de Jean-Baptiſte Colbert contrôleur-général, qui mourut le ſix de ſeptembre. Il s'eſt rendu célebre par le bon ordre qu'il a mis dans les Finances du royaume & par la fidélité avec laquelle il les a adminiſtrées, & ſur-tout par ſon application à l'avancement des ſciences & des beaux arts, & par les utiles établiſſemens qu'il a procurés dans le royaume.

CIV. Sieges de Vienne & de Luxembourg. *an. 1682. 1683.*

Le ſiege de Vienne, formé par les Turcs en 1682. ſuſpendit celui de Luxembourg, que le roi Louis XIV. vouloit faire, afin d'obliger les Eſpagnols à lui donner un équivalent qu'on lui avoit promis pour Aloſt, qu'il prétendoit lui appartenir par droit de conquête, & que l'Eſpagne différoit toujours de lui rendre. Mais, après la levée du ſiege de Vienne, le Roi ordonna au Maréchal d'Humieres de faire le ſiege de Courtray. Il arriva le deux de novembre devant la place & l'emporta après trois jours de tranchée ouverte, & la citadelle après deux jours. Dixmude ſe rendit le dix du même mois. Le Maréchal de Créqui, peu de tems après, eut ordre de bombarder Luxembourg; ce qu'il fit le dix-neuf de décembre & y ruina plus de deux cens maiſons.

CV. Bombardement de Gênes. *an. 1684.*

Le bombardement de Gênes, qui ſe fit par ordre du Roi l'année ſuivante 1684. le 17 de mai, étonna toute l'europe. Le Roi ſe plaignoit des Génois, qui, au préjudice de leur alliance avec la France, entretenoient commerce avec les Eſpagnols ſes ennemis, leur fourniſſoient des galeres, & avoient envoyé des poudres & des bombes aux Algériens pour bombarder les vaiſſeaux François juſques dans le port de Marſeille. Louis XIV. en demanda ſatisfaction au ſénat de Gênes, qui ne tint compte de le ſatisfaire. Le bombardement cauſa un très-grand dommage dans la ville; après quoi le Marquis de

Digitized by Google

Seigneley fit une deſcente & ruina les plus beaux palais de S. Pierre d'Arena. Après cette expédition, l'armée navale remit à la voile le vingt-neuf du même mois de mai, & arriva le premier de juin à Toulon.

Le pape Innocent XI. s'employa pour ménager la paix des Génois avec le Roi. Elle fut ſignée le 22 de février 1685. à ces conditions : 1°. Que le Doge, accompagné de quatre Sénateurs, viendroit lui faire ſatisfaction ; mais comme, ſuivant les ſtatuts de la république, un doge perd ſa dignité dès qu'il ſort de Gênes, le Roi ne voulut pas que le ſervice que le Doge lui devoit rendre, lui coûtât ſi cher, il voulut qu'à ſon retour il rentrât dans l'exercice de ſa charge. 2°. Que la République congédieroit toutes les troupes Eſpagnoles. 3°. Qu'elle réduiroit ſes galeres à l'ancien nombre. 4°. Que les François ſeroient dédommagés de tout ce qui leur avoit été pris. 5°. Qu'elle payeroit cent mille écus au Comte de Fieſque, en indemnité des biens confiſqués ſur le comte de Lavagne, dont il étoit héritier. Tout cela fut ponctuellement exécuté. Les ambaſſadeurs de Gênes eurent audience du Roi le quinze de mai. Ils parurent dans leurs habits de cérémonie : le Doge parla couvert, & les quatre Sénateurs demeurerent découverts. On demanda un jour au Doge ce qu'il admiroit le plus à Verſailles. Il répondit : c'eſt de m'y voir.

Le ſiege de Luxembourg, commencé le 8 de mai de cette même année 1684. & conduit par le Maréchal de Créqui, dura vingt-un jours de tranchée ouverte. Après la perte de cette importante place, l'Eſpagne, puiſſamment ſollicitée par les Hollandois, conſentit enfin, quoiqu'avec peine, à une treve de vingt ans, moyennant la ceſſion qu'elle fit de Luxembourg à la France, qui, de ſon côté, lui rendit Courtrai & Dixmude. Le traité fut conclu le vingt-neuf de juin ; l'Empereur y accéda le quinze d'août, & conſentit que la France retînt Staſbourg & tout ce qu'elle avoit pris avant le mois d'août de l'an 1683. Par ce moyen les réunions faites dans les chambres de Metz & de Briſach, furent annullées, ou du moins ſuſpendues ; car elles ne furent proprement annullées qu'à la paix de Ryſwick.

CVI. Ambaſſade du Roi de Siam au roi Louis XIV. en 1684.

La réputation des grands exploits du roi Louis XIV. ayant rendu ſon nom célebre juſqu'au delà du Gange, le Roi de Siam voulut rechercher ſon amitié, & lui envoya des ambaſſadeurs en 1680. mais cette ambaſſade ayant péri ſur mer, il en envoya une ſeconde cette année 1684. un vaiſſeau Anglois amena les Ambaſſadeurs à Calais, d'où ils furent ame-

Digitized by Google

nés à Paris défrayés par le Roi. Ils eurent leur audience le dix-huit de ſeptembre. Après avoir fait trois révérences, la face contre terre & les mains jointes élevées en haut, à la maniere de leur pays, ils s'aſſirent ſur un tapis, & expliquerent les principaux chefs de leur ambaſſade. Ils demandoient, de la part de leur Maître, alliance avec le Roi, & la liberté de commerce avec ſes ſujets. Ils prioient de plus le Roi d'envoyer un ambaſſadeur à leur Maître, qui attendoit cet honneur là avec impatience. Le Chevalier de Chaumont y fut envoyé en cette qualité, & y fut reçu avec les honneurs uſités en cette cour.

CVII. Révocation de l'édit de Nantes. *ann.* 1685.

Il revint au bout de ſeize mois, & ramena avec lui trois autres ambaſſadeurs. Ils arriverent à Paris au commencement de l'an 1686. & préſenterent au Roi une lettre de leur Maître, gravée ſur une lame d'or, & enfermée dans une boîte de même métal. Ces Ambaſſadeurs étoient gens de condition, de bon ſens & même d'un eſprit agréable dans la converſation; ils ſe ſervoient pour interprête d'un Negre qui ſavoit le ſiamois & le françois. On ſe promettoit de grands avantages de ces ambaſſades; mais l'an 1688. le Roi de France ayant fait partir des mathématiciens avec huit cens hommes de guerre & deux envoyés extraordinaires, lorſqu'ils arriverent à Siam, ils trouverent le royaume en troubles. Un uſurpateur fit périr la famille royale, s'empara de la couronne, & chaſſa les François après les avoir traités indignement.

Le coup que les proteſtans François craignoient depuis ſi longtems, je veux dire la révocation de l'édit de Nantes, fut enfin frappé; & l'édit de révocation fut arrêté le 22 d'octobre 1685. Le Roi depuis longtems étoit réſolu de ne ſouffrir qu'une religion dans ſes états. Il avoit caſſé la chambre des édits, on avoit démoli plus de quatre cens temples, les huguenots n'étoient plus admis dans les charges de police & de finances, on leur avoit ôté les médecins & les ſages-femmes de leur communion. Ils avoient peiné à s'avancer dans les emplois de la guerre. Louvois preſſa ſi fortement la révocation de l'édit de Nantes, & fut ſi bien appuyée par quelques-uns des plus zélés du conſeil, contre l'avis de pluſieurs autres meilleurs politiques, & peut-être plus éclairés, qu'enfin le Roi, conſultant plus ſon zèle que ſes intérêts, ſigna cette révocation, &, par ce trait de plume, priva ſon royaume de plus d'un million d'hommes & de plus de deux cens millions d'argent comptant. En conſéquence de cet édit, on obligea ce qui reſtoit de religionnaires en France, à embraſſer la

Digitized by Google

la religion du Souverain. Le Roi toute-fois leur permettoit, en attendant qu'il plût à Dieu de les éclairer, de demeurer dans son royaume, sans pouvoir être troublés ni empêchés, sous prétexte de leur religion; à condition de n'en point faire d'exercice, sous peine de confiscation de corps & de biens: ce qui n'empêcha pas qu'un très-grand nombre de protestans ne sortît de France, & ne se retirât en Hollande, en Suisse, en Brandebourg & ailleurs. Il y en a qui en font monter le nombre jusqu'à onze cens mille. Ce qui a causé un dommage inexprimable à tout le royaume, qui s'est vu en peu de tems privé d'un si grand nombre de sujets. On ne peut qu'on ne plaigne leur sort & leur aveuglement; mais encore sont-ils plus excusables que ceux qui, trahissant leur religion & leur conscience, ont feint de croire ce qu'ils ne croyoient point, & d'embrasser une religion qu'ils n'approuvoient point. Il falloit toute l'autorité de Louis XIV. pour oser tenter & exécuter une telle entreprise.

CVIII. Place des victoires. Dames de S. Cyr. ann. 1686. *Eliot. hist. des ordres monast. t. IV. p. 425.*

La statue pédestre du Roi, élevée dans la place des victoires, avec cette inscription : *Viro immortali*, est un des plus fameux monumens qui ait été fait à son honneur. Le Duc de la Feuillade en fit la dédicace en grande solemnité le vingt-huit de mars. La ville de Paris en corps assista à cette cérémonie. Le soir on tira un feu d'artifice devant l'hôtel-de-ville, & l'on fit des feux de joie dans toutes les rues. La statue est en bronze, posée sur un haut piedestal, ayant derriere la renommée, qui lui met sur la tête une couronne de lauriers; au bas aux quatre coins du piedestal sont quatre esclaves enchaînés, qui marquent les différens peuples que sa Majesté a vaincus. Aux quatre coins de la place sont quatre grosses lanternes, soutenues sur des colonnes de marbre: les lanternes devoient éclairer la statue nuit & jour; on lui retrancha le jour. La Feuillade fit trois tours à cheval autour de la statue, à la tête du régiment des gardes dont il étoit colonel, & fit, en passant devant la statue, toutes les prosternations que les payens faisoient devant les statues de leurs empereurs.

La même année fut établie la maison royale de S. Cyr près de Versailles, pour l'entretien & l'éducation des demoiselles de condition, qui peuvent manquer de biens. Le Roi fonda cette maison en lui attribuant la mense abbatiale de l'abbaye de S. Denis, qui vaut plus de cent mille livres de rente; la fit bâtir & meubler, & y ajouta encore cinquante mille livres de rente. Ses premiers réglemens portent : qu'on y recevra trente-six

dames profeſſes & vingt-quatre ſœurs converſes, les unes & les autres faiſant vœu de pauvreté, chaſteté & obéiſſance, & deux cens cinquante demoiſelles, qui feront preuve du côté paternel ſeulement; que l'on ne recevra pas avant l'âge de ſept ans ni au deſſus de douze, & que les parens ſeront obligés de retirer à vingt ans. Alors elles ont la liberté de ſortir & retourner chez leurs parens, ou le choix de ſe faire religieuſes, dont on leur procure les moyens par une certaine ſomme. Le Roi ſeul & ſes ſucceſſeurs pourront donner ces places; & comme cette maiſon a été fondée par les ſoins de madame de Maintenon, le Roi lui accorda un appartement pour ſon logement, & lui permit de faire, au profit de ladite maiſon, telles diſpoſitions & dons que bon lui ſembleroit; & l'Evêque de Chartres, dans le diocèſe duquel la maiſon eſt ſituée, l'érigea en 1692. en monaſtere de l'ordre de S. Auguſtin, ſous clôture perpétuelle.

CIX. Mort de Louis de Bourbon prince de Condé. *ann.* 1686.

La même année 1686. mourut à Fontainebleau, d'où il s'étoit fait tranſporter de Chantilli, Louis de Bourbon prince de Condé, dont on a ſi ſouvent parlé dans cette hiſtoire. Illuſtre par ſa naiſſance, par ſes exploits, par ſes retraites, ſa rebellion, ſa proſcription; par ſes victoires, par les ſignalés ſervices qu'il a rendus au royaume. Ce grand Prince, accablé des douleurs de la goutte & des infirmités qui ſont les ſuites des grandes fatigues qu'il avoit eſſuyées, ſe retira en 1676. en ſa maiſon de Chantilli, où, partageant ſon tems entre la lecture, les entretiens de perſonnes choiſies & les exercices de piété, il attendit la mort & s'y prépara en héros chrétien.

Le Maréchal de Schomberg perſiſtant dans la religion proteſtante fut obligé de ſortir du royaume. Le Roi, qui connoiſſoit ſon mérite & ſes ſervices, aima mieux s'en paſſer que de manquer à ce qu'il devoit à ſa religion. Ce Maréchal prit enſuite le parti du Prince d'Orange contre le roi Jacques, & alors il renvoya au Roi ſon bâton de maréchal de France. Il mourut en 1690. après la victoire remportée par le roi Guillaume ſur le roi Jacques, dont on parlera ci-après.

CX. Querelles ſur les franchiſes du quartier de l'Ambaſſadeur de France à Rome. *ann.* 1687.

Depuis un tems immémorial les ambaſſadeurs des têtes couronnées jouiſſoient à Rome de certaines franchiſes non ſeulement dans le palais qu'ils occupoient, mais encore dans les environs, dans les rues qui y aboutiſſoient, & même dans tout le quartier. Ces franchiſes conſiſtoient en ce que les officiers de la juſtice, ni les gens de guerre ne peuvent y faire aucune entrepriſe, ni même s'y rencontrer ou y paſſer, ce qui occaſionnoit ſouvent de grands déſordres par les violences qui s'y commet-

Digitized by Google

toient impunément. On ne convient pas du tems de leur établiſſement ; mais on reconnoît qu'elles ſont très-anciennes. Le pape Innocent XI. ayant réſolu de les ſupprimer, engagea par ſes remontrances l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, ceux de Pologne & d'Angleterre & la reine Chriſtine à y renoncer volontairement, ſe flattant que le Roi de France, à leur exemple, voudroit bien auſſi s'en déſiſter. Il lui en fit parler par Ranucci ſon nonce à Paris. Le Roi répondit qu'il étoit réſolu de maintenir les droits de ſa couronne ; que Dieu l'avoit établi pour ſervir de regle & de modele aux autres monarques, & non pour ſe régler ſur leurs exemples ; qu'il ne manqueroit d'envoyer un ambaſſadeur à Rome, & qu'il eſpéroit que ſa Sainteté ne l'empêcheroit pas de jouir des franchiſes accoutumées.

Innocent XI. piqué de cette réponſe fit expédier une bulle le 2 de mai 1687. par laquelle, en confirmant celles de Jules III. de Pie IV. de Grégoire XIII. & de Sixte V. qui avoient déja interdit les franchiſes, mais qui n'avoient été ſuivies de l'exécution, il les défendoit de nouveau ſous peine d'excommunication majeure contre tous ceux qui prétendroient à l'avenir ſoutenir les franchiſes nommées vulgairement quartiers, ou qui entreprendroient, directement ou indirectement, de troubler les miniſtres de la juſtice dans l'exécution de leurs ordres au ſujet de l'obſervation de ſa bulle, qui les déclaroit abolies. Ces menaces n'empêcherent pas le Roi d'envoyer à Rome, en qualité d'ambaſſadeur, Beaumanoir marquis de Lavardin, qui, étant arrivé à Boulogne dans l'Etat Eccléſiaſtique, y trouva un Maître de cérémonie apoſtolique, qui lui déclara qu'il ne ſeroit point reconnu pour ambaſſadeur s'il ne renonçoit aux franchiſes. Il répondit qu'il expliqueroit à ſa Sainteté les intentions de ſon Maître.

Le ſeize de novembre ſur les trois heures après midi étant arrivé à Rome avec un cortege plutôt d'un général d'armée que d'un ambaſſadeur ; car outre un grand nombre de gentilshommes, il étoit accompagné de plus de deux cens officiers & de cinq cens gardes de la marine ; les gardes de la douane ſe préſenterent pour viſiter ſes hardes portées ſur cinquante mulets qui avoient des couvertures ſemées de fleurs de lys. On leur répondit qu'on avoit ordre de couper le nez & les oreilles à quiconque entreprendroit de viſiter les hardes de ſon Excellence. Lavardin entra ainſi comme en triomphe, faiſant jetter de l'argent dans les rues, comme il ſe pratique à l'entrée des ambaſſadeurs. Il alla prendre ſon logement au palais Farneſe,

Digitized by Google

& tint ceux de ſa ſuite rangés en bataille devant ſon palais, juſqu'à ce qu'on eut déchargé l'équipage, ce qui dura juſqu'à la nuit. Il ſe mit en même tems en poſſeſſion des quartiers, où une partie de ſes gens en armes faiſoient la ronde la nuit & le jour.

L'Ambaſſadeur, ſix jours après ſon arrivée, fit demander par deux fois audience au Pape; elle lui fut refuſée comme à un excommunié qui devoit commencer par ſe faire abſoudre. Il ne laiſſoit pas d'aſſiſter à l'office divin. Le Pape envoya ordre aux chanoines de S. Jean de Latran de ceſſer l'office divin auſſi-tôt qu'ils le verroient paroître. Le jour de Noël ayant fait ſes dévotions à l'égliſe de S. Louis, paroiſſe de la nation Françoiſe, le Pape envoya interdire cette égliſe & tout ſon clergé. Dès le lendemain l'Ambaſſadeur fit ſa proteſtation contre cette ſentence & contre les bulles d'Innocent XI. & les fit afficher dans tous les lieux publics de la ville; & le parlement de Paris appella au futur concile de la bulle du 12 de mai & de la ſentence du 26 de décembre 1687. en même tems on ordonna au Marquis de Lavardin de paroître dans les rues de Rome plus ſouvent qu'il n'avoit fait juſqu'alors, de fréquenter les égliſes & de ne rien épargner pour ſoutenir tous les droits de ſon caractere. On enjoignit au cardinal Ranucci, nonce à Paris, de prendre ſon audience de congé & de partir pour Rome. Tout d'un coup les ordres changerent, & ayant demandé audience, on la lui refuſa, & on le retint comme priſonnier, ne pouvant paroître en public, ſinon accompagné d'un officier avec un nombre de gardes, ſous prétexte d'aſſûrer ſa perſonne contre les inſultes du peuple. Le Roi fit enſuite ſaiſir le comtat d'Avignon & toutes ſes dépendances, comme fief de la Provence; & les choſes demeurerent en cet état juſqu'à la mort du pape Innocent XI. arrivée le 12 d'août 1689. Alors le pape Alexandre VIII. ayant été élevé au pontificat, & le Roi étant ſatisfait de ſa modération, lui rendit Avignon & ſuſpendit la diſpute des franchiſes.

Le 22 Janvier 1688.

CXI. Guerre à l'occaſion du prince Clement de Baviere à l'archevêché de Cologne. ann. 1688.

Il y avoit déja quelque tems que l'Empire, l'Eſpagne, le Duc de Savoie, l'Electeur de Brandebourg & quelques autres princes méditoient une ligue contre la France. Louis XIV. en étoit bien informé & avoit pris de bonne heure des meſures pour en prévenir les ſuites. La ligue ne ſe déclara qu'en 1688. à l'élection de l'Archevêque de Cologne après la mort de Maximilien de Baviere dernier électeur & archevêque. Le roi Louis XIV. avoit entrepris d'y faire élire le cardinal Guillaume de Furſtemberg, dont on a parlé plus d'une fois, & qui étoit dans

Digitized by Google

les intérêts de la France. L'Empereur, pour des raisons toutes contraires, appuyoit le prince Clement de Baviere, qui étoit aussi hautement soutenu par le pape Innocent XI. alors brouillé avec la France à l'occasion des franchises; comme les deux prétendans étoient déja pourvus d'autres bénéfices & qu'ils n'étoient point chanoines du chapitre de Cologne, ils ne pouvoient point être choisis par voie d'élection, mais seulement par voie de postulation. Ajoutez que le prince Clement de Baviere n'avoit que dix-sept ans, & que la dignité d'électeur & archevêque en demande vingt-un.

Le chapitre de Cologne s'étant partagé, le Cardinal de Furstemberg eut treize voix de vingt-quatre; & le prince Clement seulement onze. Tous deux prétendirent être élus & s'adresserent au Pape pour avoir sa confirmation. Le Pape confirma celle du Prince de Baviere, quoiqu'il n'eût pas la pluralité des voix, qu'il ne fût pas du corps du chapitre & qu'il possédât déja les évêchés de Ratisbonne & de Freisenheim; le Roi de France se plaignit hautement de la conduite du Pape, menaça de porter la guerre en Italie & en Allemagne, & de saisir le comtat d'Avignon. Les menaces furent bientôt suivies de l'effet, & il fit entrer en Allemagne des armées qui se saisirent d'Heilbron, obligerent Aubourg, Heidelberg & Mayence à payer contribution, & prirent les villes de Philisbourg, Manheim, Spire, presque tout le Palatinat, & les villes & pays de Treves. Tout se fit pendant les mois d'octobre & de novembre 1688. En même tems la ligue, dont nous avons parlé, se déclara contre la France, & la guerre s'alluma de tous côtés.

CXII. Le Prince d'Orange reconnu roi d'Angleterre. an. 1689. Le roi Jacques II. en France. 6 & 7 janvier 1689.

L'Angleterre & la Hollande entrerent dans la ligue, de même que les autres puissances, par une révolution à laquelle on ne s'attendoit pas. Après la mort de Charles II. roi d'Angleterre, arrivée le 7 de février 1685. Jacques II. son frere, ci-devant duc d'Yorck, lui succéda. Son zèle pour la religion catholique qu'il professoit, & l'envie qu'il témoigna avec trop peu de ménagement pour la rétablir en Angleterre, sur les ruines de la protestante qui y étoit dominante, fit prendre la résolution aux seigneurs Anglois d'appeller à la couronne Guillaume prince d'Orange, époux de Marie fille ainée du roi Jacques II. & d'Anne fille du Comte de Clarendon, & par conséquent héritiere présomptive de la couronne d'Angleterre; car ils tenoient pour supposé le fils de la Princesse de Modene, que le roi Jacques avoit épousée en secondes nôces. D'ailleurs le Prince d'Orange étoit neveu du même roi Jacques par sa mere, sœur du Roi. Il partit de Hollande & mit à la voile pour l'Angleterre,

Digitized by Google

le 30 d'octobre 1668. arborant le pavillon d'Angleterre, avec cette inſcription : *Pour la religion & pour la liberté.* Mais la tempête ayant diſſipé ſa flotte, il ſe remit en mer le onze de novembre, le débarquement ſe fit heureuſement le quinze dans les ports d'Angleterre, & le Prince fut reçu des Anglois comme leur libérateur.

Le roi Jacques voyant qu'il n'y avoit point de ſûreté pour lui en Angleterre, en ſortit le 2 de janvier 1689. & ſe retira en France, où la Reine ſon épouſe & le jeune Prince de Galles ſon fils s'étoient déja retirés. La Reine arriva à Saint-Germain le ſix de janvier, & le Roi le ſept. La déclaration de guerre de l'Angleterre contre la France ſe fit à Londres le 17 de mai 1689. & celle de la France contre l'Angleterre le vingt-cinq de juin.

Nous avons vu que l'armée du Roi s'étoit miſe en campagne dès le mois d'octobre 1688. Elle avoit à ſa tête le Dauphin de France, & dès le quinze d'octobre elle ſe ſaiſit d'Heilbron. Le gros de l'armée marcha vers Philiſbourg, dont le Dauphin fit le ſiege & l'emporta le vingt-neuf après dix-neuf jours de tranchée ouverte. Il honora de ſes éloges le Comte de Staremberg qui avoit défendu la place, & il combla la garniſon de ſes libéralités. Il entra dans le Palatinat l'onzieme de novembre & prit Manheim en trois jours. Mayence, Spire, Worms, Oppenheim, Franckendal ſe rendirent ſans réſiſtance, & on en ruina les fortifications, pour ne pas trop affoiblir l'armée en y mettant des garniſons. L'année finit par la déclaration de guerre que le Roi fit publier le trois de novembre contre la Hollande.

CXIII. Campagne de l'an 1689. Priſe de Philiſbourg par le Dauphin. Et de Mayence & de Bonn par les confédérés. Le roi Jacques II. en Irlande.

Les grandes & rapides conquêtes de Louis XIV. & l'aſcendant qu'il avoit pris ſur tous les princes de l'Europe par la ſupériorité de ſes forces, avoit rallié contre lui preſque tout le monde. La révocation de l'édit de Nantes & les converſions forcées des huguenots de ſon royaume, lui avoient fait une infinité d'ennemis au dedans & au dehors parmi les proteſtans. Le détrônement du Roi d'Angleterre en fut l'effet le plus éclatant ; la conſpiration de tant de puiſſances armées contre la France, faiſoit aſſez comprendre l'appréhenſion où l'on étoit que le Roi n'établît en ſa faveur une monarchie univerſelle, qu'on avoit autrefois craint de la part de la maiſon d'Autriche : & c'eſt la plus grande merveille du regne de Louis le Grand, qu'il ait pu réſiſter à tant d'ennemis conjurés contre lui.

Le roi Jacques, aidé de Louis XIV. ſon allié, fit une tentative pour entrer en Irlande. Il y arriva avec une bonne flotte le 17 de mars, & Tyrconel viceroi de ce royaume vint le

Digitized by Google

recevoir à Corck, & il fut très-bien accueilli par les Irlandois catholiques qui y étoient en grand nombre. Il fut reçu dans Dublin qui en étoit la capitale, & dans la plus grande partie des autres places. Il alla faire le siege de Londonderi, qui tenoit pour le roi Guillaume ; mais il fut obligé de l'abandonner ; & le Duc de Schomberg, ci-devant maréchal de France, s'étant donné au roi Guillaume, & étant venu au mois d'août avec une armée en Irlande, arrêta les progrès qu'auroit pu faire le roi Jacques, & la campagne se passa sans qu'ils entreprissent rien l'un contre l'autre.

En Catalogne le Duc de Noailles emporta Campredon le vingt-trois de mai après cinq jours de siege. Les Espagnols l'investirent dans le dessein de la reprendre ; mais le Général François la fit démolir & en retira la garnison & les munitions de guerre.

En Flandre le Prince de Waldeck battit le Maréchal d'Humieres à Valcourt ; ce qui n'empêcha pas ce Maréchal de camper toujours sur le pays ennemi, & de fourager jusqu'aux portes de Bruxelles.

Les opérations de la campagne furent plus considérables sur la Mozelle & sur le Rhin. Le Marquis de Boufflers, qui commandoit sur la Mozelle, força Kockheim le vingt-six d'août ; & l'armée des confédérés, commandée par le duc Charles de Lorraine, fit le siege de Mayence où commandoit le Marquis d'Uxelles ; la ville se défendit assez longtems & ne se rendit que le huit de septembre après cinquante-cinq jours de tranchée ouverte. Bonn résista encore plus longtems. Le Baron d'Asfeld la défendit quatre-vingt-dix-sept jours, dont il n'y en eut toutefois que vingt-sept de tranchée ouverte, les autres s'étant consumés durant le blocus. La ville se rendit le douze d'octobre. Keyserswert, assiégée par le jeune Electeur Palatin, successeur de Frederic Guillaume son pere, se rendit le vingt-six de juin.

CXIV. Promotion de chevaliers & d'autres dignités. ann. 1689.

Le premier jour de cette même année 1689. le Roi fit une promotion fort nombreuse de chevaliers de ses ordres. Les commandeurs furent : César cardinal d'Estrées ; Pierre cardinal de Bouzy, archevêque de Narbonne ; Charles-Maurice le Tellier archevêque de Rheims ; Pierre de Cambout premier aumônier du Roi, évêque d'Orléans. Les chevaliers furent au nombre de soixante-cinq.

Vers le milieu de la même année le Roi nomma le Duc de Beauvilliers pour gouverneur des trois Princes fils du Dauphin, savoir : le Duc de Bourgogne, les Ducs d'Anjou & de Berri ;

Digitized by Google

& donna la charge de contrôleur général à Phélippeaux de Pont-Chartrain. Le Roi donna auſſi l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au Cardinal de Furſtemberg, évêque de Straſbourg & élu archevêque de Cologne. Il ſuccédoit dans l'abbaye de Saint-Germain au roi Caſimir de Pologne, qui en avoit joui depuis ſon abdication en 1669. juſqu'à ſa mort arrivée ſur la fin de l'an 1672.

CXV. Campagne de l'an 1690. *Buſſy Rabutin. hiſt de Louis XIV. &c.*

Le grand nombre d'ennemis que le Roi avoit ſur les bras, l'obligea à recourir à des moyens extraordinaires pour augmenter ſes troupes. Il demanda à chacune des provinces de ſon royaume un régiment d'infanterie de mille hommes chacun, qu'elles leverent & entretinrent à leurs dépens ; les arriere-bans eurent ordre de marcher : & pour amaſſer les ſommes néceſſaires pour l'entretien de ſes troupes, ſans augmenter la taille, il obligea tous les particuliers de ſon royaume, qui avoient de l'argenterie, de ſe défaire du ſuperflu ; & lui-même, pour en donner l'exemple, fit fondre la ſienne : de tout cela & de tout l'argent monnoyé qu'il fit porter au billon, il fit faire de la monnoie nouvelle d'une autre marque, dont il hauſſa le prix, & ſe fit par-là des ſommes immenſes.

Son armée de mer étoit de quatre-vingt vaiſſeaux de guerre. celle de terre de trois cens mille hommes ; toutes ſes frontieres étoient bordées de places très-bien fortifiées & très-bien pourvues de tout ce qui étoit néceſſaire pour une longue réſiſtance. Les premiers jours de mars le Roi ſe rendit à Compiegne, pour faire la revue des troupes qu'il vouloit faire ſervir en Flandre.

Le duc de Lorraine Charles V. après avoir déclaré la guerre à la France & s'être joint aux autres confédérés, pour être compris dans le traité de paix qui devoit intervenir après la guerre, tomba malade à Wels, comme il étoit en chemin pour ſe rendre à Vienne auprès de l'Empereur, & y mourut le 18 d'avril 1690. laiſſant quatre princes de la ducheſſe Eléonore d'Autriche ſon épouſe. Le roi Louis XIV. rendit juſtice à ſon mérite, & en fit l'éloge lorſqu'il apprit ſa mort. Madame la Dauphine mourut auſſi le vingt d'avril de la même année. Elle étoit ſœur du Duc de Baviere & laiſſoit trois princes. C'étoit la dixieme année de ſon mariage.

Les envoyés de tous les princes confédérés s'étant trouvés à la Haie au commencement de l'année 1690. y ouvrirent leurs conférences le 16 de mars. Ils y réſolurent d'envoyer deux armées ſur le Rhin ; dont la premiere étoit compoſée des troupes de l'Empereur, de l'Electeur de Saxe, de celles de la maiſon de

Digitized by Google

de Lunébourg & de quelques autres princes, & des troupes de Baviere. Cette armée, qui étoit commandée par le Duc de Baviere, fut deſtinée à la garde du Rhin aux environs de Philiſbourg. La ſeconde armée qui campa aux environs de Cologne, étoit compoſée des troupes de Neubourg, de Munſter & de l'Electeur de Brandebourg qui la commandoit en perſonne.

L'armée de France ſur le Rhin étoit ſous le commandement de M. le Dauphin, qui avoit ſous lui le Maréchal de Lorges; celle de Flandre fut commandée par le Maréchal de Luxembourg, & celle de la Mozelle par le Marquis de Boufflers. Le Duc de Noailles eut ordre d'aller en Catalogne, & M. de Catinat avec un corps conſidérable fut envoyé en Dauphiné, pour agir contre le Duc de Savoie.

CXVI. Bataille de Fleurus gagnée par le Duc de Luxembourg le premier de juillet 1690.

Le Maréchal de Luxembourg s'étant rendu en Flandre, fit la revue de ſon armée près de Saint-Amand le quinze de mai. Les ennemis n'ayant pas paru en campagne, tout le pays ſe ſoumit aux contributions & au fourage juſqu'aux portes de Gand. Le vingt-neuf de juin l'armée de M. de Luxembourg, & celle qui étoit commandée par le Prince de Waldeck, s'étant miſes en marche dans le deſſein de livrer bataille, il y eut le trente une rencontre aſſez chaude, dans laquelle on perdit de part & d'autre aſſez de monde; mais ce n'étoit que le prélude d'une autre bataille qui ſe donna le même jour, & qui ne fut pas déciſive, non plus que la précédente. Le premier de juillet le Duc de Luxembourg, qui avoit paſſé la Sambre, fit occuper le village de Fleurus, & le Prince de Waldeck ſe ſaiſit de Saint-Amand & de deux châteaux voiſins. L'action commença vers le midi par les décharges de l'artillerie, & l'on ne tarda pas d'en venir aux mains. La cavalerie Françoiſe fondant avec impétuoſité ſur la Hollandoiſe, en fit plier les deux ailes, qui laiſſerent l'infanterie à la merci de l'ennemi; malgré ſa brave réſiſtance elle fut obligée de ſe retirer, mais elle le fit d'une maniere qui lui fit honneur & au Prince de Waldeck qui la commandoit. La victoire demeura au Duc de Luxembourg, les ennemis y perdirent plus de ſix mille hommes, ſans compter les bleſſés & huit mille priſonniers. L'armée ennemie ſe retira à Nivelle & delà ſous Bruxelles. Il ne ſe paſſa rien de remarquable dans le reſte de la campagne.

CXVII. Combat naval gagné par M. de Tourville Armée de France ſur le Rhin. *an.* 1690. *V. le de-*

Dans ce même tems le Comte de Tourville gagna un grand combat naval au cap de Beveſier ſur les côtes d'Angleterre. Les flottes Angloiſes & Hollandoiſes furent battues & miſes en déroute le dix de juillet; & Tourville victorieux alla enſuite brûler douze vaiſſeaux Anglois dans le port de Tegmont.

tail de cette campagne dans M. le Marquis de Quincy. t. II. p. 273. & ſuiv.

Monſieur le Dauphin, qui commandoit l'armée du Rhin, le paſſa à la vue des ennemis, ſans qu'ils oſaſſent l'attaquer; & ceux-ci ne voulant point hazarder de combat, ſe retranchoient devant lui à meſure qu'il avançoit, bien que leur armée fût beaucoup plus forte que celle du Roi, & qu'on les mît à même d'en venir à une bataille. Le dix & le douze les deux armées demeurerent en préſence dans la vallée de Kentzing; mais après avoir demeuré en bataille juſqu'à cinq heures du ſoir, on ſe ſépara inſenſiblement après pluſieurs eſcarmouches; monſieur le Dauphin s'approcha de Briſac, & les ennemis de Schuteren. Sur la fin d'octobre il repaſſa le Rhin, laiſſant le commandement de l'armée campée dans la plaine de Neubourg, & arriva à Fontainebleau le ſept d'octobre. Les ennemis ſe retirerent de même & ſe partagerent en divers quartiers d'hiver.

CXVIII. Guerre en Savoie. an. 1690. *Buſſy-Rabutin. p. 367.*

Le Roi, bien informé que le Duc de Savoie avoit ſigné la ligue avec l'Empereur, les électeurs, le Roi d'Eſpagne & le Prince d'Orange, & que ce Duc devoit faire ſoulever les nouveaux convertis dans la Breſſe & dans le Dauphiné, lui déclara la guerre, & envoya une armée en Piémont ſous les ordres de Catinat lieutenant général. Il livra bataille au Duc de Savoie à Staffarde le dix-huit d'août, & le Prince la perdit. Le combat dura ſix heures; le Duc de Savoie y perdit trois mille hommes outre un grand nombre de priſonniers; il ſe retira à Carmagnole avec les débris de ſon armée. Il s'étoit flatté que les Suiſſes prendroient ſon parti; mais ils préférerent celui de la neutralité comme plus conforme à leurs intérêts. Le Maréchal de Catinat entra cependant dans le marquiſat de Saluces & s'empara de la capitale qui porte le même nom, & qui ne fit qu'une foible réſiſtance. Après cela il alla faire le ſiege de Suſe, qui ne lui coûta pas plus que celle du marquiſat de Saluces. La ville ſe rendit le douze de novembre, & le château le treize.

Dans le tems que le Piémont ſe ſoumettoit à Catinat, la Savoie étoit à la merci de Saint-Ruth qui commandoit un autre corps de troupes Françoiſes. Ainſi le Duc de Savoie ſe vit preſqu'entiérement dépouillé, ſans que les puiſſances confédérées puſſent lui envoyer à tems les ſecours dont il avoit beſoin.

CXIX. Bataille navale gagnée par la France ſur les Anglois & les Hollandois. an. 1690.

L'armée navale de France commandée par le Comte de Château-Renaut, par le Comte de Tourville & le Comte d'Eſtrées, & forte de quatre-vingt vaiſſeaux, ayant rencontré les flottes combinées d'Angleterre & de Hollande, fortes de cinquante-huit vaiſſeaux & commandées, celle d'Angleterre par les amiraux

Digitized by Google

Torrington & Herverth, & celle de Hollande par les amiraux Herverſem, & Remberg, le combat ſe donna le dix de juillet. Les Hollandois y furent fort maltraités ; les Anglois le furent moins, parce qu'ils eurent moins de part à l'action : on ſoupçonna même l'Amiral de trahiſon ; la flotte Hollandoiſe y eut dix vaiſſeaux démâtés, plus de ſix des plus gros hors d'état de ſervir, & huit vaiſſeaux brûlés ou coulés à fond. L'on ne nous dit diſtinctement pas quelle fut la perte des François. On nomme ſeulement quatre vaiſſeaux qui furent fort maltraités. Le combat dura depuis le matin juſques bien avant dans l'après-midi.

M. le Marquis de Quincy. t. II. an. 1690.

CXX.
Affaires d'Irlande. Bataille de Boine gagnée par le roi Guillaume. an. 1690.

Le roi Guillaume étant parti de Londres le quatorze de juin, s'embarqua à Higlake & arriva heureuſement le vingt-un en Irlande. Il y trouva ſon armée, commandée par le Duc de Schomberg, au nombre de quarante mille hommes. Il la partagea en quatre corps, & s'étant mis en marche il arriva le ſept de juillet dans les plaines de Dundalke. Le dix il continua ſa marche & s'avança juſqu'à la portée du canon de Drogheda. L'armée du roi Jacques étoit campée le long de la riviere de Boine, pour en défendre le paſſage. Le lendemain onze la bataille ſe donna. Le Duc de Schomberg avec la cavalerie de l'aile droite & quelques autres troupes, paſſa le premier la Boine, força huit eſcadrons ennemis qui voulurent lui diſputer le paſſage, & ſe rangea en bataille ſur l'autre bord. Le roi Guillaume paſſa par un autre endroit, &, malgré la rapidité de la riviere, ſes gens garderent ſi bien leurs rangs, qu'ils ſe trouverent en ordre de bataille à l'autre rive, d'où ils écarterent les Irlandois. Il donna ſur eux avec tant de furie, qu'il les mit en déroute, ſans que le roi Jacques pût les arrêter. Le Comte de Lauzun qui commandoit la cavalerie Françoiſe, s'étoit retranché dans un village, où il diſputa tant qu'il put la victoire aux Anglois ; mais enfin il fut obligé de céder & de ſe retirer en bon ordre.

Le roi Jacques & ſes généraux ſe ſauverent comme ils purent, & le roi Guillaume, content de ſa victoire, ne jugea pas à propos de les pourſuivre. Le Duc de Schomberg y fut tué, & le roi Guillaume y courut deux fois riſque de ſa vie : une fois par un boulet de canon qui lui effleura l'épaule droite, & une autre fois, dans le fort du combat, un boulet de canon lui emporta une partie de la botte. Il courut même un bruit qu'il avoit été tué, & la nouvelle en ayant été apportée à Paris, y cauſa une joie extraordinaire, qu'on y témoigna d'une maniere trop éclatante : bientôt la nouvelle ſe trouva fauſſe &

Digitized by Google

couvrit de confusion ceux qui l'avoient crue si légérement. Pour le roi Jacques il arriva à Dublin déconcerté & dénué de bons conseillers, qui le rassuraſſent après la perte de la bataille qu'il venoit de faire. Il étoit entré à Dublin à dix heures du soir, il en sortit au point du jour pour aller s'embarquer à Waterford, d'où il se rendit en France. Le roi Guillaume entra le seize à Dublin capitale d'Irlande, d'où le roi Jacques étoit sorti le douze. Il alla le vingt-sept d'août assiéger Limmerick, défendue par Boisselot officier François; mais il fut obligé d'en lever le siege le huit de septembre.

CXXI. Campagne de l'an 1691. Exploits de l'armée de France en Savoie.

Nous commencerons la campagne de 1691. par les opérations qui se firent en Savoie. Elle commença proprement par les sieges de Ville-Franche & de Nice, deux villes situées sur la mer à deux lieues l'une de l'autre, que le général Catinat vint faire sur la fin de mars. Ville-Franche se rendit après avoir tiré un seul coup de canon; le château ne tint que deux jours de tranchée ouverte. Nice fut assiégée le 24 de mars. Les bombes y firent un dégât terrible; trois entr'autres étant tombées à côté du donjon, y mirent le feu à un magasin de poudre, d'où il se répandit dans tout le château & en fit sauter une partie. Plus de cinq cens hommes des assiégés furent ensevelis sous ses mines, ou tués des éclats de pierres qui en volerent de tous côtés. Une autre bombe ayant le lendemain mis le feu à un magasin de grenades & de bombes, acheva de jetter la consternation dans la place, & obligea le Gouverneur à capituler le trois & le quatre d'avril. Le Gouverneur étoit le Comte de Frosasque, & il obtint une capitulation honorable. La perte de cette place, qui devoit tenir pendant un mois, mit le Duc de Savoie hors d'état de recevoir du secours par mer.

Le Comte d'Estrées, qui commandoit la flotte Françoise, servit beaucoup à la prise de Nice par le secours qu'il donna au général de Catinat; après la réduction de Nice, M. d'Estrées conduisit sa flotte contre Oneglia, ville maritime appartenant aussi au Duc de Savoie. Le Comte de Frosasque s'étoit jetté dans cette place avec mille hommes de bonnes troupes; il essuya, sans s'effrayer, le feu des bombes qui furent jettées dans la ville, & qui y mirent le feu en plusieurs endroits; & apparemment il auroit eu le même sort qu'à Nice, sans une violente tempête qui obligea les assiégeans de se retirer de peur d'échouer sur les côtes.

Pour M. de Catinat, après la prise de Ville-Franche & de Nice, il prit encore Veillane & Carmagnole. La premiere fut

Digitized by Google

inveſtie le vingt-huit de mai & ſe rendit le trente à diſcrétion. Carmagnole fut aſſiégée le ſept de juin & capitula le neuf du même mois, après deux jours de tranchée ouverte. Coni fut aſſiégée par un officier de M. de Catinat, nommé Bulonde, lequel, après dix-ſept jours de tranchée ouverte & le ſiege étant déja bien avancé, leva précipitamment le ſiege, à l'approche du prince Eugene qui amenoit quelque ſecours à la place. On fit le procès à ce lâche Officier, qui fut condamné à mort par le conſeil de guerre; mais le Roi commua ſa peine en une priſon perpétuelle, & peu de tems après il fut mis en liberté. On raconte que Louis XIV. voyant Louvois accablé de la levée de ce ſiege, lui dit: Vous êtes abattu pour peu de choſes, on voit bien que vous êtes trop accoutumé aux bons ſuccès; pour moi, qui me ſouviens d'avoir vu les troupes Eſpagnoles dans Paris, je ne m'abats pas ſi aiſément. Au commencement d'octobre les ennemis reprirent Carmagnole, qui capitula après quatre jours de tranchées ouvertes. Il fut aſſiégé le trois d'octobre & capitula le ſept; mais la capitulation fut mal obſervée, en repréſailles de ce que les François avoient mal obſervé celle du premier ſiege.

Le général Catinat étant à Pignerol reçut ordre d'aller aſſiéger Montmélian l'unique forteresſe qui reſtoit au Duc de Savoie dans ſon duché. Catinat en forma le ſiege le ſeize de novembre; la tranchée en fut ouverte le lendemain, & la place ſe rendit ſeulement le vingt-un de décembre. Le Marquis de Bagnaſque, gouverneur de la forteresſe, la défendit avec toute la vigueur poſſible, & le Général François n'en témoigna pas moins dans ſes attaques. La capitulation fut auſſi avantageuſe qu'on la pouvoit deſirer. Telles furent les opérations de la guerre de la France contre la Savoie en 1691.

CXXII. Siege de Mons par le roi Louis XIV. an. 1691.

Le Roi ayant réſolu de faire en perſonne le ſiege de Mons en Hainaut, fit voiturer pendant l'hiver pour neuf cens mille livres d'avoine en Flandre, & y fit marcher ſoixante-dix mille hommes de pied & trente mille chevaux: on ne pouvoit ſe mettre dans l'eſprit que le Roi, environné de tant d'ennemis & chargé de tant d'affaires, pût former le deſſein du ſiege de Mons en Hainaut, dans une telle circonſtance & dans une ſaiſon ſi peu avancée. On n'en fut bien aſſuré que lorſqu'il déclara lui-même que Mons étoit inveſtie par le Marquis de Boufflers, & qu'il devoit partir lui-même avec le Dauphin, les princes & les ſeigneurs de la cour, pour commander en perſonne à ce ſiege. Il partit en effet le dix-ſept de mars, & nomma les Maréchaux de Luxembourg, de Duras & de la

Digitized by Google

Feuillade pour servir sous ses ordres, pendant que le Maréchal d'Humieres commanderoit un corps pour observer les ennemis. Le Roi arriva au camp le vingt-un de mars, & le soir du vingt-trois au vingt-quatre la tranchée fut ouverte. Le siege continua jusqu'au neuf d'avril; les bourgeois de Mons craignant qu'on n'en vînt à l'extrêmité, contraignirent le Prince de Berghes, gouverneur de la place, de capituler. La capitulation se fit telle qu'il voulut, & le dix la garnison, forte de quatre mille cinq cens hommes & de cent quatre-vingts officiers, sortit de la ville emmenant six pieces de canon. Le Roi content d'une si belle conquête, partit le douze d'avril pour retourner à Versailles.

Les confédérés, le roi Guillaume à leur tête, s'avancerent jusqu'à Notre-Dame de Hall, à dix lieues de Mons; mais ils ne jugerent pas à propos de tenter le secours de la place. Le Prince d'Orange, autrement le roi Guillaume, repassa aussi-tôt en Angleterre, où étant arrivé le vingt-un d'avril il parut de retour à la Haye le treize de mai, & se mit de nouveau à la tête des confédérés. Vers le même tems le Maréchal de Luxembourg s'approcha de Hall, & le Comte de Thian, qui en étoit gouverneur, abandonna la place & en fit sortir la garnison : le Roi en fit raser les fortifications.

Les Liégeois ayant reçu dans leur ville des troupes du Prince d'Orange, que nous appellerons désormais le roi Guillaume, contre la foi des paroles données au Roi, le Marquis de Boufflers fut envoyé pour la bombarder & en faire le siege. Il commença le premier de juin à dresser des batteries & à faire tirer le canon; le quatre il fit jetter des bombes par douze mortiers qui tiroient incessamment. Le cinq ils firent pleuvoir sur la ville pendant dix-huit heures des boulets rouges pour embraser les maisons. Enfin le sept il leva le siege & décampa en bon ordre, sur l'avis qu'il eut que le Comte de la Lippe s'avançoit à grandes journées pour secourir la ville.

CXXIII. * Bataille de Leuse gagnée par le Duc de Luxembourg. an. 1691.

Sur la fin de la campagne de Flandre le roi Guillaume à la tête des confédérés, & le Duc de Luxembourg à la tête de l'armée de France, après divers mouvemens, s'étant trouvés aux environs de Leuse, & le roi Guillaume ayant quitté l'armée le dix-sept de septembre & en ayant laissé le commandement au Prince de Waldeck, le Duc de Luxembourg profitant de l'absence du principal Chef, décampa de Lessines, se mit en marche & le dix-huit arriva à Leuse sur le midi, au moment que le Prince de Waldeck achevoit de faire passer à une partie de son armée le ruisseau de la Catoire, dans le dessein

Digitized by Google

d'éviter le combat. Un brouillard épais l'empêcha de voir l'armée Françoiſe qui le ſuivoit de près. Le Comte de Tilli, qui commandoit l'arriere-garde, n'ayant pas encore paſſé le ruiſſeau, ſe rangea le plus promptement qu'il lui fut poſſible. Le combat commença, & la cavalerie Françoiſe ayant fait plier celle des ennemis, la déroute fut bientôt générale. Le Duc de Luxembourg ayant apperçu de l'infanterie qui deſcendoit de la hauteur, ne jugea pas à propos de s'engager plus loin, & demeura plus d'une heure ſur le champ de bataille pour retirer les morts & les bleſſés. La bataille ſe donna le dix-neuf de juin. Les ennemis y laiſſerent quinze cens morts, outre quatre cens priſonniers. Les François y eurent quatre cens ſoldats tués ou bleſſés, & vingt de leurs officiers.

CXXIV. Affaires d'Allemagne. an. 1691.

En Allemagne, le Maréchal de Lorges aſſembla l'armée Françoiſe dans le mois de juin à Neuſtadt, pendant que l'armée Impériale s'aſſembloit à Winsheim. Cette armée paſſa le Rhin vers Manheim le treize de juillet. Elle étoit forte de quarante mille hommes, ſous le commandement de l'Electeur de Baviere. Le Maréchal de Lorges marcha à Offembach ſur la fin du même mois. Il en décampa le deux d'août dans le deſſein d'aller combattre les ennemis, ſur un faux avis qu'on lui avoit donné, qu'ils vouloient s'emparer de la petite Hollande pour l'empêcher de paſſer le Rhin à Philiſbourg. Cet avis ſe trouva faux, & il paſſa paiſiblement & alla camper à Graben. Huit jours après l'Electeur de Saxe avec l'armée confédérée repaſſa le Rhin le cinq d'août. Le neuf le Duc de Villeroi fut détaché pour aller à Phorsheim, où il y avoit cinq cens hommes, avec des payſans armés. Ils firent quelque réſiſtance & furent faits priſonniers de guerre. L'armée Françoiſe paſſa preſque toute la campagne dans le pays ennemi, d'où elle tira de groſſes contributions; mais elle ne fit aucune entrepriſe conſidérable, non plus que l'armée confédérée, qui ſe ſépara le treize de ſeptembre pour aller prendre ſes quartiers d'hiver.

CXXV. Campagne de Catalogne. an. 1691.

Venons à ce qui ſe paſſa en 1691. en Catalogne. Le Duc de Noailles qui commandoit en ce pays-là, s'avança au commencement de juillet pour faire le ſiege d'Urgel. La ville fut inveſtie le cinq après huit jours de tranchée ouverte, le Gouverneur demanda à capituler; mais il ne put l'obtenir. Il fut obligé de ſe rendre priſonnier de guerre avec ſa garniſon, qui étoit de neuf cens hommes, parmi leſquels il y avoit cent trente-ſix officiers. Cette garniſon fut envoyée en Languedoc; & comme la priſe d'Urgel donnoit entrée dans le royaume d'Arragon, le Duc de Noailles y mit une forte garniſon pour faire des courſes dans ce royaume.

Digitized by Google

D'un autre côté le Comte d'Eſtrées, qui commandoit la flotte de France, parut le dix-neuf d'août devant Barcelonne. Le même jour il fit jouer ſes mortiers qui ne diſcontinuerent point pendant trois jours à jetter des bombes dans la ville. Plus de cent maiſons en furent ruinées & pluſieurs autres endommagées. Après le bombardement de Barcelonne on en fit autant à Alicante; & la flotte d'Eſpagne ayant paru s'approcher de celle du Comte d'Eſtrées, ce Général ne jugea pas à propos d'engager le combat, n'en ayant pas ordre, & la flotte d'Eſpagne ne fit pas beaucoup de mouvemens pour en venir aux mains. Le Comte d'Eſtrées arriva dans le mois d'août à Toulon avec les vaiſſeaux qui compoſoient ſa flotte, & M. le Bailli de Noailles ramena ſes galeres à Marſeille.

CXXVI. Guerre du parti du roi Jacques en Irlande. an. 1691.

Le parti du roi Jacques ſe ſoutenoit encore en Irlande, même après le départ de ce Prince, & celui des Comtes de Lauzun & de Tyrconel. Les partiſans du roi Jacques y tenoient encore les meilleures places, Athlone dans la Connacie, & Limmerick dans la Mommonie & pluſieurs autres. Le roi Louis XIV. fidele à ſecourir ſon Allié, fit paſſer en Irlande le Chevalier de Neſmond avec une flotte montée de pluſieurs officiers François, Anglois, Ecoſſois, portant tout ce qui étoit néceſſaire non ſeulement pour la guerre, armes, bagages, proviſions de guerre; mais auſſi les équipages des chevaux, ſelles, brides, fers de chevaux, ſouliers pour les ſoldats; vingt-quatre chirurgiens, cent quatre-vingts maçons, vingt-ſix charpentiers, des canoniers, des bombardiers, des ingénieurs; on n'avoit rien oublié. Le débarquement ſe fit le dix-huit de mai à Limmerick.

Le roi Guillaume étoit en Flandre; mais il avoit laiſſé en Irlande le général Ginkel avec de bonnes troupes, & lui avoit ordonné de faire le ſiege d'Athlone & de Limmerick. Athlone eſt compoſée de deux villes, l'une à l'orient de la riviere de Shanon, c'eſt l'*Athlone Angloiſe*. L'autre à l'occident, c'eſt l'*Athlone Irlandoiſe*. La premiere ne fit que peu de réſiſtance, & ſe rendit le 29 de juin 1691. La ſeconde tint plus longtems & fut emportée de force le dix de juillet, & la plûpart des habitans paſſés au fil de l'épée, trois cens furent faits priſonniers.

Après cette conquête le général Ginkel ſe mit en marche pour aſſiéger Limmerick. Saint-Ruth qui étoit venu de France en qualité de lieutenant-Général, s'étoit poſté à Balinaſſo pour lui diſputer le paſſage; ſon armée étoit très-avantageuſement placée, & plus nombreuſe de huit mille hommes que celle des Anglois. Saint-Ruth étoit plein de courage & de réſolution, &

Digitized by Google

& déclara à ſes ſoldats qu'il falloit vaincre ou mourir, & qu'il avoit fait rompre tous les ponts qui étoient derriere eux. Sarsfield général Irlandois, qui commandoit les troupes de ſa nation, n'avoit ni moins de courage ni moins de réſolution que Saint-Ruth. La bataille ſe donna le vingt-deux de juillet. Les Irlandois ſe défendirent pendant deux heures avec beaucoup de valeur; mais ils furent enfin forcés dans leurs retranchemens & obligés de prendre la fuite. Saint-Ruth ayant été tué d'un coup de canon, comme il alloit reconnoître les ennemis, les troupes Françoiſes perdirent courage & abandonnerent la victoire aux Anglois, qui trouverent dans le camp des François une quantité prodigieuſe d'armes de proviſion, d'uſtenſiles propres à remuer la terre & à faire un ſiege. Ils firent quatre cens priſonniers & prirent trente-deux drapeaux, douze étendards & tout le canon des François & des Irlandois.

Cette victoire fut ſuivie du ſiege & de la priſe de Gallowai, de Slego & de Limmerick. Cette derniere ville avoit une garniſon de quinze mille hommes commandés par le lieutenant général d'Uſſone; la tranchée y fut ouverte le cinq, & le neuf les batteries ayant été achevées, on commença à bombarder la ville & à la canonner. Le dix-neuf il y eut une breche à la muraille où cent hommes pouvoient paſſer de front. Le général Ginkel craignant de trop expoſer ſes troupes, feignit le vingt-cinq de vouloir lever le ſiege, & paſſa le Shanon pour aller charger la cavalerie Irlandoiſe qui étoit de ce côté-là; mais le lendemain il parut en bataille à un mille de la ville, après avoir paſſé le Shanon, ſans qu'on pût s'oppoſer à ſon paſſage. Sarsfield, qui étoit dans les montagnes aſſez près de-là avec quatre mille chevaux, voulut ſe jetter dans la ville; mais d'Uſſone craignant que les Anglois qui le ſuivoient n'entraſſent pêle-mêle avec eux, fit fermer la porte, & il n'y eut que Sarsfield & quelques autres officiers à qui il fit ouvrir le guichet. Le reſte demeura à la merci des Anglois qui en firent une boucherie effroyable. Dès-lors les aſſiégés ne ſongerent plus qu'à ſe rendre. Toute-fois la capitulation ne fut arrêtée que le treize d'octobre, & le quatre la ville fut livrée aux Anglois. Ainſi finit la guerre d'Irlande. Le Comte de Château-Renaud en ramena tous les François, & les quinze mille Irlandois de la garniſon avec leurs armes & leurs effets. Les autres ſoldats & officiers Irlandois eurent de même la liberté de ſe retirer en France, & non ſeulement Limmerick, mais auſſi les autres villes d'Irlande furent remiſes aux Anglois.

Le pape Alexandre VIII. avoit dreſſé dès le 4 d'août 1690. CXXVII. Affaires de

Rome. Mort d'Alexandre VIII. Innocent XII. lui succede. an. 1691.

une bulle dans laquelle il caſſoit & condamnoit les quatre propoſitions du clergé de France, faites en 1682. touchant l'infaillibilité du Pape & la ſubordination au concile général; mais il ne publia cette bulle que le 30 de janvier 1691. en préſence de douze cardinaux de la congrégation établie pour régler les différends de la cour de Rome avec celle de France; car le Pape avoit refuſé les bulles à tous les prélats qui s'étoient trouvés à l'aſſemblée de 1682. Et le Roi, pour intimider la cour de Rome, avoit menacé de rétablir en France la pragmatique ſanction, & les élections aux évêchés & abbayes; ce que la France ſouhaitoit ardemment, & que la cour de Rome craignoit ſur toutes choſes; mais ni la France n'en vint pas à cette extrêmité, ni Rome ne ſe relâcha point ſur ſes prétentions du vivant du pape Alexandre VIII. Il mourut le premier de février 1691. & eut pour ſucceſſeur, après cinq mois & demi de vacance, le cardinal Pignatelli, élu le douze de juillet & nommé Innocent XII. ſous lequel les différends, dont nous venons de parler, furent enfin terminés en 1693. comme nous le verrons ſous cette année.

CXXVIII. Mort de M. de Louvois. an. 1691.

M. Alliot médecin de M. de Louvois.

Le Marquis de Louvois mourut aſſez ſubitement le 16 de juillet 1691. Voici ce que j'ai appris des circonſtances de ſa mort, d'une perſonne qui en étoit très-bien inſtruite. Il avoit réſolu de faire faire dans les terres delà le Rhin, où étoit l'armée de France ſous le Maréchal de Lorges, les mêmes ravages qu'on avoit fait faire quelque tems auparavant dans le Palatinat; c'eſt-à-dire, brûler & déſoler tout le pays. Le Roi ne pouvoit s'y réſoudre. Madame de Maintenon qui étoit dans l'appartement voiſin, l'en détournoit encore, lui remontrant que ces ravages étoient une flétriſſure à ſa gloire. M. de Louvois inſiſtoit, & dans la chaleur il eut l'imprudence de jetter ſon porte-feuille ſur la table & de renverſer le chapeau du Roi. Le Monarque ſe contint & ſe retira; mais Louvois frappé de la grandeur de ſa faute, perdit la tête & fut ramené chez lui, ſans pouvoir dire autre choſe, ſinon: Faites-moi venir Barbeſieux. On le ſaigna d'un bras; mais la ſaignée ne l'ayant pas ſoulagé, il ſe fit ſaigner de l'autre bras, & il mourut dans l'opération, âgé de cinquante-un ans, laiſſant des richeſſes immenſes & grand nombre de belles charges. Son fils, M. de Barbeſieux, lui ſuccéda dans la charge de ſecretaire d'état, dont il avoit obtenu la ſurvivance. Louvois étoit un génie très-propre à ſoutenir le poids des affaires, infatigable & très-zélé pour le ſervice de ſon Maître. On l'accuſe d'avoir été l'auteur de la plûpart des guerres qu'entreprit Louis XIV. mais on lui reproche

Digitized by Google

ſur-tout les cruautés & les violences commiſes dans le Palatinat, qui inſpiroient de l'horreur à toute l'Europe contre le Roi & contre toute la nation.

CXXIX. Operations de la campagne de 1692. Siege de Namur. *V. Buſſy-Rabutin, hiſt. de Louis XIV. p. 329. & ſuiv.*

Les ſuccès & les victoires du Roi épuiſoient d'hommes & d'argent ſon royaume, quelque puiſſant qu'il fût. Il fallut avoir recours à de nouveaux impôts, de nouvelles créations de charges, & par conſéquent faire de nouveaux édits. Pour la campagne de 1692. le Roi voulut avoir ſur pied ſix armées en Flandre, en Allemagne, ſur la Mozelle, en Catalogne, en Italie & enfin en Normandie pour garder les côtes. L'armée de Flandre, où le Roi devoit commander en perſonne, étoit de cent mille hommes partagés en deux corps, dont l'un, qui avoit le Roi à ſa tête, devoit faire le ſiege de Namur : l'autre, ſous les ordres du Duc de Luxembourg, devoit couvrir le ſiege & empêcher le ſecours.

L'armée navale compoſée de cinquante vaiſſeaux de ligne, depuis cinquante-ſix juſqu'à cent deux pieces de canon, étoit commandée par le Comte de Tourville vice-amiral.

Namur fut inveſtie dès le vingt-cinq de mai, avant que les alliés fuſſent entrés en campagne. Le Roi étant parti de Verſailles le deux de mai, ſe rendit devant la ville, fit ouvrir la tranchée la nuit du vingt-neuf au trente de mai. Une bombe ayant mis le feu à un magaſin des aſſiégés, fit ſauter la tour où il étoit, & le lendemain cinq de juin la ville ſe rendit. Cette conquête étoit peu de choſe ſans la citadelle & les châteaux, qui firent une grande réſiſtance. Le vingt-quatre de juin le fort Guillaume ſe rendit, & le Roi fit conduire à Gand ceux qui le défendoient, au nombre de quatre-vingt officiers & douze cens ſoldats. Le vieux château, où commandoit le Prince de Barbançon, reſtoit encore ; mais le trente au matin les aſſiégés demanderent à capituler. Le traité fut ſigné avant midi, & la garniſon qui étoit au commencement du ſiege de huit mille hommes, diminuée alors de moitié, fut conduite à Louvain. Le Roi pendant tout le ſiege alla tous les jours à la tranchée, accompagné de monſieur le Dauphin & de monſieur le Duc de Chartres, & conduiſit lui-même cette grande entrepriſe, la plus brillante qu'il eût faite de ſon regne. Le Prince d'Orange ou le roi Guillaume & le Duc de Baviere, à la tête d'une très-nombreuſe armée, furent témoins de la reddition de Namur, qu'ils n'oſerent ſecourir.

Le Roi, après avoir donné le gouvernement de Namur au Comte de Guiſcard, partit du camp le trois de juillet & revint à Verſailles. C'eſt la derniere des expéditions de cette nature qu'il ait faite en perſonne.

Digitized by Google

CXXX. Bataille de Steinkerque, gagnée par le Duc de Luxembourg. an. 1692.

Quelque tems après ſe donna la bataille de Steinkerque. L'infanterie Françoiſe étoit campée en des lieux ſerrés & couverts, la droite à Steinkerque, & la gauche à Hevine, lorſque le roi Guillaume qui avoit beaucoup de confiance dans ſon infanterie, les fit attaquer par le Prince de Wirtemberg. Il s'empara d'abord d'une hauteur d'où ils chaſſerent les François & prirent leurs canons; mais le Duc de Luxembourg, accompagné de tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans l'armée, marcha à eux, la bayonnette au bout du fuſil & ſans tirer, il enfonça les ennemis & en fit un horrible carnage. Les relations de ce combat ſont aſſez peu conformes entr'elles; mais tout le monde convient que la victoire demeura aux François; que les Anglois s'y diſtinguerent par leur courage & leur fermeté. Les ennemis y perdirent plus de huit mille hommes tués ou bleſſés, & on leur fit trois cens priſonniers. Les François y perdirent cent officiers & plus de quatorze cens hommes tués, ſans les bleſſés. Le combat ſe donna le trois de juillet, & ayant commencé à s'échauffer à midi, dura juſqu'à ſept heures du ſoir. On dit que le Duc de Luxembourg ſe ſervoit d'un Muſicien valet de chambre de M. le Duc de Baviere, qui lui donnoit des nouvelles des mouvemens que faiſoient les ennemis. Ce Muſicien ayant été ſurpris, on l'obligea de donner au Duc de Luxembourg un faux avis, que les ennemis viendroient ce jour-là faire un gros fourrage près de ſon armée. Il le crut & ne prit ſes précautions que contre un corps de fourrageurs. Heureuſement qu'il s'apperçut à tems que toute l'infanterie ennemie étoit en mouvement pour l'attaquer.

Sur la fin de la campagne & vers le quinze d'octobre, le Marquis de Bouflers & le Comte de Montal s'étant rendus avec l'armée Françoiſe à la vue de Charleroi, menaçoient d'en faire le ſiege. L'Electeur de Baviere & le roi Guillaume en prirent l'épouvante & ſe mirent en mouvement pour l'empêcher; mais les François ſe contenterent de bombarder Charleroi les dix-huit & dix-neuf d'octobre, puis ſe retirerent dans leurs quartiers.

CXXXI. Combat de la Hogue ſur mer gagné par les Anglois & les Hollandois ſur M. le Comte de Tourville. an. 1692.

Huit jours avant la réduction de Namur, l'armée navale de France, qui devoit faire en faveur du roi Jacques une deſcente dans l'un des trois royaumes d'Angleterre, fut battue par celle des confédérés. Le roi Jacques étoit parti de Saint-Germain & s'étoit embarqué ſur les vaiſſeaux du Roi entre Cherbourg & la Hogue, après avoir fait la revue de ſon armée, qui ſe trouva monter à plus de vingt mille hommes. Les vents contraires l'empêcherent de partir auſſi-tôt qu'il l'auroit ſouhaité. Le Comte

Digitized by Google

de Tourville avec une flotte de cinquante navires du premier & du ſecond rang, étoit deſtiné à croiſer dans la Manche, pour s'oppoſer, en cas de beſoin, à la flotte Angloiſe & Hollandoiſe qui voudroit empêcher la deſcente. Les alliés de leur côté s'étoient mis en mer avec quatre-vingt vaiſſeaux de ligne, par conſéquent beaucoup plus forte que la flotte Françoiſe. Le Comte de Tourville, ſuivant ſes ordres, ne laiſſa pas de lui préſenter bataille le vingt-neuf de mai, entre le cap de la Hogue & la pointe de Harfleur.

Le combat commença à dix heures du matin, & dura juſqu'à dix heures du ſoir. Des deux côtés il ſe fit des prodiges de valeur; mais le grand nombre des vaiſſeaux Anglois & Hollandois leur donna beaucoup d'avantage ſur ceux du Comte de Tourville. Les trente & trente-un les Anglois & les Hollandois revinrent à la charge & firent encore périr quelques vaiſſeaux François; le premier, le deux & le trois de juin ils en pourſuivirent encore quelques autres, de maniere que la flotte Françoiſe fut entiérement détruite ou diſſipée. Cette diſgrace empêcha le roi Jacques de pourſuivre ſon entrepriſe. Il écrivit à Louis XIV. que juſqu'ici il avoit ſoutenu avec fermeté les diſgraces qu'il avoit plu au Ciel de lui envoyer; mais que cette derniere l'accabloit abſolument, puiſqu'elle regardoit le Roi dont les armes étoient toujours victorieuſes tandis qu'elles n'étoient pas employées pour un Prince auſſi malheureux qu'il l'étoit.

CXXXII. Campagne d'Allemagne. ann. 1692.

Le deſſein du Roi, après la priſe de Namur, n'étoit pas d'agir offenſivement ſur le Rhin. Le Maréchal de Lorges qui y commandoit une armée de trente mille hommes, étoit campé près de Worms, obſervant les démarches des confédérés commandés par le Prince de Bareith & le Landgrave de Heſſe. Le vingt-un de juillet ils paſſerent le Rhin ſur le pont de Mayence prenant la route de Philiſbourg. Le Maréchal de Lorges les rencontra près de cette ville, & ayant trouvé l'occaſion favorable, les chargea & les battit. Quelque tems après ayant ſu que les ennemis devoient repaſſer le Rhin, & que le Duc adminiſtrateur de Wirtemberg, général de la cavalerie de l'Empereur, s'étoit poſté près d'Endesheim dans le deſſein d'amuſer les François, pendant que le gros de l'armée s'avanceroit pour le venir joindre, le Maréchal les prévint, prit en paſſant la petite ville de Phorzheim, ſurprit l'Adminiſtateur de Wirtemberg le vingt-ſept de ſeptembre à la faveur d'un brouillard qui avoit empêché qu'on ne le découvrît, le chargea ſi bruſquement, qu'à peine eut-il le tems de ſe mettre en défenſe, lui tua huit à neuf cens hommes, lui prit ſix cens priſonniers,

Digitized by Google

entr'autres le Duc adminiſtrateur & le Baron de Soyer maréchal de camp des troupes de Baviere, qui furent conduits à Straſbourg avec les autres priſonniers. Cette victoire ouvrit le chemin aux troupes Françoiſes, qui pénétrerent juſqu'à Stutgard capitale du Wirtemberg, pillerent les petites villes & villages, mirent tout le pays à contribution & emmenerent beaucoup de priſonniers.

Dans le même tems le Landgrave de Heſſe aſſiégea le château d'Eberenbourg dans le bas Palatinat, ſitué ſur une montagne entre les rivieres de la Nau & l'Alſens, il battit la place avec ſon canon pendant dix jours, & ſe préparoit à donner l'aſſaut, lorſqu'il apprit que le Maréchal de Lorges avoit paſſé le Rhin à Philiſbourg & venoit encore en diligence au ſecours. Il leva précipitamment le ſiege le huit d'octobre, abandonnant une partie de ſes munitions de guerre. Ainſi finit la campagne de 1692. ſur le Rhin.

CXXXIII. Le Duc de Savoie entre en Dauphiné. *an.* 1691. *V. Buſſy-Rabutin. p.* 326.

Le roi Louis XIV. eſpérant détacher le Duc de Savoie de la ligue des princes conjurés contre lui, lui avoit fait des propoſitions avantageuſes, lui avoit écrit de ſa main, offrant de lui rendre toute la Savoie, à l'exception de Montmélian, Suſe, Nice & Ville-Franche, qu'il s'engageoit de lui rendre à la paix générale; conſentant que ces quatre places fuſſent remiſes en attendant entre les mains du Pape, de la république de Veniſe ou des cantons Suiſſes, au choix du Duc; quant à Caſal, il conſentoit que cette place fût confiée au Pape, ou à la république de Veniſe, juſqu'à la paix. Le Duc de Savoie refuſa les offres du Roi, & de peur de donner aux Eſpagnols & à l'Empereur le moindre ſoupçon, il ne voulut pas recevoir la lettre que ſa Majeſté lui écrivoit. Quelque tems après l'Empereur récompenſa ſon dévouement de la qualité de généraliſſime de ſes armées en Italie; & dès le commencement de l'année 1692. les troupes Impériales, Eſpagnoles, Angloiſes & Piémontoiſes s'aſſemblerent pour une entrepriſe dont on ne put d'abord deviner le ſecret; ces troupes, au nombre d'environ quarante mille hommes, parurent d'abord en vouloir à Pignerol; mais leur vrai deſſein étoit d'entrer en France par le Dauphiné, dans l'eſpérance de faire ſoulever les nouveaux convertis.

On commença par détacher un corps de troupes qui prit le trente de juillet le château de Guilleſtre. Trois cens hommes qui le défendoient, le firent fort bien & ne ſe rendirent qu'à condition d'être conduits à Grenoble; cependant, contre la parole donnée, ils furent conduits priſonniers de guerre à Coni.

Digitized by Google

Le général de Catinat, qui n'avoit pas alors les forces néceſſaires pour s'oppoſer au Duc de Savoie, ſe contenta de le côtoyer, envoyant couriers ſur couriers à la cour pour demander du monde. Il avertit en même tems l'Intendant du Dauphiné de faire brûler toutes les proviſions qui étoient ſur la route d'Embrun & de Gap, pour empêcher l'ennemi de ſubſiſter.

Cependant le Duc de Savoie parut devant Embrun, ville fermée de ſimples murailles; elle ſe défendit néanmoins pendant dix jours juſqu'au ſeize d'août; le Duc en fit racheter le pillage & l'incendie, par une ſomme de quinze mille écus. La garniſon obtint une capitulation honorable & fut conduite à Grenoble. Il ſe ſaiſit enſuite de Gap & la brûla; mais aucun des nouveaux convertis ne branla.

Alors le Duc de Savoie étant tombé malade de la petite vérole, ce qui arrêta le torrent de ces troupes à qui rien ne réſiſtoit, & ayant appris qu'il venoit du ſecours de France, l'armée confédérée ſe mit en marche le dix-ſept de ſeptembre pour ſe retirer par trois endroits, elles firent leur retraite ſans oppoſition; mais elles laiſſerent par-tout de terribles marques de leurs cruautés, ayant brûlé & pillé près de quatre-vingt tant villes que châteaux, bourgades & villages, & ruinerent tout le pays, après en avoir tiré des contributions exorbitantes.

Le Roi fit publier par-tout que ceux qui avoient abandonné leurs demeures, euſſent à y retourner inceſſamment, & qu'on leur feroit diſtribuer des farines pour leur ſubſiſtance juſqu'à la nouvelle récolte, & du blé pour ſemer leurs champs. On fit dans le pays des magaſins & on y amaſſa de grandes proviſions pour la campagne prochaine, afin d'entretenir l'armée qui devoit porter dans le Piémont le fer & le feu, comme les ennemis l'avoient porté cette année dans le Dauphiné.

Digitized by Google

LIVRE CLV.

Continuation de l'Hiſtoire de Louis XIV. depuis 1693. juſques vers l'an 1715.

I. Evenemens de l'année 1693.

TOUT au commencement de l'année 1693. on vit arriver à Paris le Duc adminiſtrateur de Wirtemberg, oncle du Duc de ce nom, qui étoit en bas âge. Il fut conduit & reçu dans toutes les villes où il paſſa avec les honneurs qu'on ne rend qu'aux plus grands princes, & le Roi & toute la famille royale le comblerent de careſſes, toute la cour s'empreſſa à le louer; il fut renvoyé ſans rançon.

Cependant la guerre ne diſcontinuoit point, on la faiſoit l'hiver comme l'été. Les François ayant formé le ſiege d'Huy, le leverent le 28 de décembre 1692. à l'approche du général Tſerclas-de-Tilli; mais les François firent le ſiege de Furnes le premier de janvier 1693. & s'en rendirent maîtres ſans beaucoup de peine.

La ville de Rhinfelds, ſituée ſur les bords du Rhin, ſoutint le ſiege formé par le Comte de Tallard, depuis le 16 de décembre 1692. juſqu'au 8 de janvier 1693. qu'ayant appris l'approche du Landgrave de Heſſe-Rhinfelds, à qui la place appartenoit, il en leva le ſiege après y avoir perdu bien du monde.

II. Inſtitution l'ordre de S. Louis. *ann.* 1693.

Le vingt-ſept du mois de mars le Roi créa maréchaux de France meſſieurs de Choiſeul, de Noailles, de Villeroi, de Joyeuſe, de Boufflers, de Catinat & de Tourville. Tout le monde applaudit à cette promotion & rendit juſtice au mérite des promus.

Les officiers des troupes du Roi s'étant ſignalés à ſon ſervice par tant d'actions de valeur & de courage, que les récompenſes ordinaires ne ſuffiſant pas pour les reconnoître, ſa Majeſté chercha un nouveau moyen de récompenſer leur zèle & leur fidélité, en inſtituant l'ordre de S. Louis, dont lui-même voulut être le chef & le grand-maître, comme le fondateur; & après lui le Dauphin, ou celui qui ſeroit héritier de ſa couronne. Il créa huit grands-croix & vingt-quatre commandeurs de l'ordre, ſans fixer le nombre des chevaliers qu'il trouveroit à propos d'y admettre. Il le dota dès-lors de trois cens

cens mille livres de rente, qu'il distribua tant aux grands-croix & aux commandeurs, qu'à un certain nombre de chevaliers : déclarant ces revenus purement temporels & exempts d'ailleurs de toutes saisies de la part des créanciers. Sa Majesté déclara que les ordres de S. Michel, du S. Esprit & de S. Louis, étoient compatibles dans une même personne, & que les maréchaux de France, l'amiral & le général des galeres en fussent décorés, sans qu'il fût besoin de les nommer parmi les chevaliers qu'il instituoit.

III. Accommodement de la cour de France avec celle de Rome, au sujet des propositions de l'an 1682. an. 1693.

Les différends de la cour de France avec celle de Rome, qui duroient depuis 1682. au sujet des déclarations du clergé de France sur l'indépendance du temporel des rois, sur l'infaillibilité du pape & sur la supériorité du concile au dessus du souverain Pontife, furent enfin terminés par la négociation des Cardinaux d'Estrées & de Jeanson sous le pontificat d'Innocent XII. en 1693. Les prélats qui avoient souscrit la déclaration & qui n'avoient point encore de bulle, de même que ceux qui en avoient reçu avant la déclaration, furent obligés de faire leur profession de foi, & d'écrire au saint Pere une lettre conçue en ces termes : » Nous prosternés aux pieds de votre Sainteté, déclarons que nous avons une douleur vive & sincere » de tout ce qui s'est passé dans l'assemblée qui a si fort déplu » à votre Sainteté & à ses prédécesseurs ; & nous protestons » que nous tenons & que l'on doit tenir pour non décrété & » non délibéré, tout ce qui a été décrété & délibéré dans cette » assemblée au sujet de l'autorité de l'Eglise & du Pape, comme » étant une chose entiérement éloignée de notre pensée.

Le Roi de son côté écrivit au Pape qu'il avoit donné ses ordres, afin que les affaires contenues dans son édit du 2 mars 1682. concernant la déclaration faite par le clergé du royaume, n'aient point de suite. La lettre du Roi fut présentée au Pape le 29 de septembre 1693, & sa Sainteté, dans un consistoire tenu le lundi suivant, après avoir lu tant la lettre des évêques que celle du Roi, déclara qu'à la priere du Roi très-chrétien il avoit résolu d'accorder des bulles aux évêques qui n'en avoient point encore reçu.

IV. Campagne du Rhin. ann. 1693. Prise d'Heidelberg.

Venons aux opérations de la campagne de 1693. L'armée Françoise, composée de quarante-quatre bataillons & de cent douze escadrons tant cavalerie que dragons, passa le Rhin le seize & le dix-sept de mai sur deux ponts construits à Philisbourg ; le Maréchal de Lorges & le Maréchal de Choiseul passerent les montagnes avec trente mille hommes pour s'opposer au Prince de Bade, pendant que le Marquis de Chamilly avec vingt mille hommes alla investir Heidelberg. On fit d'abord

Digitized by Google

une batterie de ſix pieces de canon de l'autre côté du Neker, on en éleva encore en d'autres endroits, & on ſe diſpoſa à ouvrir la tranchée. Les aſſiégés intimidés par ces préparatifs, abandonnerent le vingt-un de mai les dehors d'Heidelberg, & ſe jetterent dans la ville avec tant de précipitation, qu'ils laiſſerent dehors la plûpart de leurs ſoldats, qui furent preſque tous paſſés au fil de l'épée.

Le même jour les aſſiégeans entrerent dans la place au nombre de trois mille hommes, la pillerent & mirent le feu à pluſieurs maiſons. Le Gouverneur du château n'oſa faire de réſiſtance, il ne penſa qu'à faire ſa capitulation pour ſauver au moins ſa garniſon qui étoit de dix-huit cens hommes. Les François y entrerent le vingt-trois, & la garniſon fut conduite à Wimphen. Le ſoldat n'épargna pas plus le château qu'il avoit fait la ville. On trouva dans l'une & dans l'autre de bons magaſins de poudre, de plomb, de blé, de farine, d'avoine, quantité d'outils, de bombes, de grenades chargées, douze pieces de canon de fonte, dix de fer. On raſa les fortifications de la ville & celles du château. Le Gouverneur fut condamné à mort; mais par l'interceſſion de l'ordre teutonique, dont il étoit chevalier, on lui conſerva la vie; l'Exécuteur, après lui avoir battu le viſage de ſon épée, la lui caſſa, puis le conduiſit ſur un tombereau au delà du Neker.

V. Monſeigneur le Dauphin ne juge pas à propos d'attaquer le Prince de Bade dans ſes lignes. *ann.* 1693.

Le Maréchal de Lorges décampa d'Heidelberg le trente de mai & alla à Wiſtoch, delà il s'approcha de monſieur le Prince de Bade qui commandoit l'armée Impériale & campoit à Gros-Gardac. Ce Prince en décampa & paſſa le Neker. Le Maréchal de Lorges tenta juſqu'à trois fois inutilement de paſſer la riviere, & d'engager le Prince de Bade à un combat: il réſolut donc d'envoyer des détachemens dans le Wirtemberg, pour en tirer des contributions, & alla lui-même le premier de juillet dans le Bergſtat au delà du Neker, camper à Ladembourg, d'où il fit quelques détachemens, & alla prendre les villes de Weinheim & de Vingenberg.

Cependant monſeigneur le Dauphin étant parti de Namur le douze de juin, arriva le trente à Mont-Royal avec ſes troupes. Après ſa jonction avec le Maréchal de Lorges, ſon armée ſe trouva beaucoup ſupérieure à celle du Prince de Bade, & il ſouhaitoit avec paſſion d'en venir aux mains avec lui. Il paſſa le Neker le vingt-neuf de juillet, & s'avança à quatre lieues de l'armée ennemie. Il s'en approcha même le trente & le trente-un, & ayant dreſſé quelques batteries, ſe mit en devoir de forcer les retranchemens des Impériaux; mais ſon

Digitized by Google

conſeil ne jugea pas à propos de s'engager plus avant. Il fit néanmoins encore une ſeconde tentative le quatre d'août ; ſon armée étoit de ſoixante & dix mille hommes. Celle du Prince de Bade étoit beaucoup moindre ; il étoit retranché à Sontheim, ayant d'un côté la petite riviere d'Ivembach, de l'autre la ville d'Heilbron, & devant & à côté le Neker. De l'aveu de toute l'armée il y auroit eu de la témérité de l'attaquer dans un poſte ſi avantageux. L'infanterie, à la vérité, auroit pu forcer ſes retranchemens ; mais il étoit impoſſible que la cavalerie la pût ſoutenir ; de maniere qu'après un conſeil tenu tout à cheval à la vue de l'armée ennemie, il fut réſolu de rechef de ne rien haſarder. Après que monſeigneur le Dauphin eut mis une partie de ſes troupes dans Stutgard & ailleurs, où il les crut utiles, il en fit deux détachemens, l'un de douze mille hommes pour le Piémont, & l'autre de dix mille pour les Pays-bas ; après quoi il ſe rendit à Straſbourg le cinq de ſeptembre, puis à Nancy, & delà à Paris. Après ſon départ il ne ſe paſſa rien de remarquable ni de part ni d'autre dans les deux armées.

VI. Grande diſette en France. *ann.* 1693.

Le grand nombre de troupes que le Roi entretenoit, & la ſtérilité de l'année 1693. produiſit dans toute la France une diſette de grains ſi extraordinaire, que le Roi fut obligé, pour y remédier, de faire défenſes ſous de grieves peines de faire des levées de grains, d'en faire des magaſins, & de les tranſporter hors du royaume. Il fit de plus acheter des blés dans l'Afrique & les fit apporter dans le royaume pour être diſtribués dans les paroiſſes. Enfin il ordonna que de ſes propres deniers il ſeroit pris la ſomme de ſix vingts mille livres par mois, pour être diſtribuées dans les lieux qui en auroient le plus de beſoin. Monſieur frere du Roi, qui avoit été établi par ſa Majeſté pour garder les côtes de Bretagne & de Normandie, ſe faiſoit ſuivre dans ſes voyages par trois de ſes gens qui portoient chacun un ſac de mille francs en pieces de trente ſols & en écus, qu'ils diſtribuoient pendant la journée, en ſorte qu'il n'en reſtoit rien au ſoir. Pluſieurs prélats ſe diſtinguerent auſſi dans cette occaſion par leurs charités extraordinaires. Et comme le nombre des fainéans & des mendians vagabonds s'étoit extrêmement multiplié à l'occaſion de cette diſette, le Roi fit rendre des édits rigoureux contr'eux, pour les obliger de ſe rendre inceſſamment dans leurs paroiſſes pour y travailler aux ouvrages de la ſaiſon.

VII. Priſe de Roſe en Catalogne. *ann.* 1693.

Malgré la perte que la France avoit faite au combat de la Hogue contre les Anglois, elle mit encore cette année deux armées navales ſur mer. La premiere, commandée par le vice-

Digitized by Google

amiral d'Eſtrées, arriva devant la ville de Roſes en Catalogne le vingt-neuf de mai, en même tems que le Maréchal de Noailles l'inveſtit par terre. La nuit du premier au deux de juin la tranchée fut ouverte ; le Gouverneur ayant été bleſſé d'un éclat de bombe au bras, qu'il lui fallut couper, la garniſon ſe découragea & capitula le huit du mois. Elle ſortit le dix avec armes & bagage & deux pieces de canon, & fut conduite à Gironne.

Quelque tems après le Maréchal de Tourville, qui étoit ſur l'Océan avec ſa flotte, ayant appris que celle des ennemis, qui eſcortoit les vaiſſeaux marchands venant de Smirne, paroiſſoit vers le cap de S. Vincent, détacha le vingt-ſept de juin quelques-uns de ſes vaiſſeaux des meilleurs voiliers pour l'aller reconnoître. Il ſut par leur rapport qu'elle étoit compoſée de cent quatre bâtimens, eſcortés par vingt-deux vaiſſeaux de guerre & quelques frégates. Auſſi-tôt il ordonna de forcer de voiles pour aller contr'eux. Il s'avança le premier ſuivi de trois chefs d'eſcadre, qui répandirent la frayeur dans les vaiſſeaux marchands qui ne penſerent qu'à fuir. Le vice-amiral Rookt qui commandoit l'eſcorte des vingt-deux vaiſſeaux de guerre, les couvrit tant qu'il put ; mais inférieur en nombre à la flotte Françoiſe, il ne put empêcher que celle-ci ne diſperſât, brûlât, enlevât les vaiſſeaux marchands. Quelque diverſité qu'on remarque dans les relations de ce combat, on ne peut diſconvenir que les marchands n'aient perdu plus de ſoixante de leurs vaiſſeaux chargés de riches marchandiſes, & l'eſcorte trois ou quatre vaiſſeaux de guerre.

VIII. Priſe de Huy. Bataille de Nerwinde gagnée par le Maréchal de Luxembourg le 29 de juillet 1693. *V. hiſt. milit. de Louis XIV. t. II. p. 612. & ſ.*

Pendant l'hiver de 1693. on fit des préparatifs extraordinaires pour la campagne de Flandre. On comptoit que le Roi en vingt-quatre heures y pouvoit former une armée de quatre-vingt mille hommes. Sa Majeſté partit de Verſailles le quinze de mai pour ſe mettre à la tête de ſon armée. Elle arriva à Gembloux le ſept de juin, & après y avoir ſéjourné quelques jours avec ſon armée, elle déclara qu'elle s'en retournoit à Verſailles. Le Roi, avant ſon départ, fit un détachement de vingt-ſept bataillons & de quarante-ſix eſcadrons, pour les envoyer avec monſeigneur le Dauphin en Allemagne. Pour lui il partit de Namur le treize de juin avec toute ſa cour & arriva le vingt-ſix à Verſailles, laiſſant au Duc de Luxembourg le commandement des troupes qui reſtoient en Flandre. L'on raiſonna beaucoup ſur ce prompt retour du Roi ; mais on n'en ſut point la vraie raiſon.

L'armée de Flandre étoit dans une extrême diſette de vivres.

Digitized by Google

On attendoit un convoi de ſept cens chariots chargés de blé, & deux charrettes chargées d'argent. Les ennemis étoient informés de tout. M. de Vertillac, qui devoit conduire le convoi, ſortit de Mons la nuit du deux de juillet, arriva heureuſement à Beaumont, & remit le convoi à M. de Guiſcard. Le quatre le convoi ſe remit en marche bien eſcorté. Il fut attaqué entre Beaumont & Boſſu; les ennemis furent battus, on leur tua huit cens hommes, & on en fit deux cens priſonniers. M. le Comte de Guiſcard conduiſit le convoi le jour même à Philippeville, & le lendemain cinq arriva à Namur, & ſe trouva ainſi hors de danger.

Le Maréchal de Luxembourg alla enſuite aſſiéger Huy. La place fut inveſtie le dix-neuf par le Maréchal de Villeroi. Le vingt la ville capitula. Le Gouverneur & la garniſon eurent la liberté de ſe retirer au château. Elle étoit au nombre de deux mille hommes. Le Commandant du château Picard ſe rendit le vingt-trois. Le Gouverneur & la garniſon furent faits priſonniers de guerre. Le vingt-quatre on prit une autre tour, dont la garniſon fut conduite à Liege.

IX. Bataille de Nervinde gagnée par le Duc de Luxembourg. ann. 1693.

Le Prince d'Orange, ou le roi Guillaume, ayant ſu que les lignes que les François avoient faites en Flandre, pour ſe garantir des contributions, étoient mal gardées, les fit attaquer les dix-huit & vingt-trois de juillet, emporta & mit une grande étendue de pays en contribution.

Cependant le Duc de Luxembourg s'étant approché de Liege, comme pour l'aſſiéger, décampa des environs de cette ville le vingt-ſix de juillet, & arriva le vingt-huit à la vue du camp des ennemis qui ne l'attendoient point. Le roi Guillaume travailla le reſte du jour & toute la nuit ſuivante à faire un retranchement devant ſon armée, fit border ce retranchement de quatre-vingt pieces de canon, mis derriere une nombreuſe infanterie pour le ſoutenir. Les deux Généraux s'occuperent pendant une partie de la nuit à diſpoſer leurs armées. Celle du Duc de Luxembourg étoit rangée entre le village de Landen à la droite, & celui de Nervinde à la gauche. Le roi Guillaume avoit la ſienne étendue depuis le village d'Elixem & le château de Wang ſur la riviere de Ghete juſqu'au village de Nervinde. Le Duc de Luxembourg fut fort ſurpris, lorſque le jour parut, de voir les ouvrages que les ennemis avoient faits pendant la nuit. Il délibéra un peu s'il donneroit bataille; mais il n'étoit plus tems de reculer.

Au lever du ſoleil le vingt-neuf de juillet, il fit avancer ſon infanterie à la portée du canon des ennemis, dont elle eſſuya

Digitized by Google

le feu pendant deux heures, ſans qu'elle fît aucun mouvement. Son deſſein étoit d'attaquer principalement l'aile droite des ennemis, & il y eut de ce côté-là un combat très-rude; mais le plus fort fut au village de Wang, qui fut pris & repris plus d'une fois par les François & les Alliés; enfin les François s'en rendirent maîtres, & par conſéquent ſe trouverent en état de forcer les retranchemens : ce qui étant heureuſement exécuté, le roi Guillaume fut obligé de ſe retirer. Il le fit avec aſſez d'ordre, ayant donné aux officiers un rendez-vous général, où ils pourroient ſe raſſembler. Il ſe retira du côté de Louvain, & le reſte de l'armée s'étant retiré vers Leewen, alla camper aux environs de Dieſt. On convient qu'il s'eſt vu peu de batailles où les généraux & les ſubalternes aient donné de plus grandes preuves de leur ſageſſe, de leur ſcience dans l'art militaire, & de leur valeur, que dans celle de Nervinde. Les deux partis ſe ſont rendu juſtice l'un à l'autre à cet égard. La victoire coûta cher aux François. Ils y perdirent grand nombre d'officiers généraux, de ſubalternes & des ſoldats à proportion. Les ennemis en perdirent encore plus. On fait monter leur perte à douze mille hommes, & celle des François à ſix mille. Ils firent juſqu'à deux cens officiers priſonniers.

X. Priſe de Charleroi par le Duc de Luxembourg. *ann.* 1693.

Après cette bataille le Duc de Luxembourg alla faire le ſiege de Charleroi. La place fut inveſtie le dix de ſeptembre, & dès le treize l'artillerie, au nombre de quarante-huit mortiers & de cent pieces de gros canon, commença à tirer contre la place. Le Marquis de Caſtello en étoit gouverneur & avoit avec lui une bonne garniſon. La ville ne ſe rendit qu'après vingt-ſept jours de tranchée ouverte. Le Duc de Luxembourg avoit ſi bien pris ſes précautions, que le roi Guillaume & le Duc de Baviere n'oſerent l'attaquer, ni ne purent donner du ſecours au Gouverneur qui réſiſta juſqu'à la derniere extrêmité. La garniſon ſortit le treize d'octobre avec les marques d'honneur que méritoit ſa brave réſiſtance. Le Roi en donna le gouvernement à Boiſſelot capitaine aux gardes, qui avoit ſi bien défendu Limmerick en Irlande.

XI. Campagne de Piémont. *ann.* 1693.

En Piémont le Duc de Savoie ouvrit la campagne par la priſe du fort de Sainte-Brigitte & par le bombardement de Pignerol. L'armée du Duc étoit d'environ cinquante mille hommes, & celle du Roi, commandée par le Maréchal de Catinat, étoit beaucoup moins forte. Ce Général ſe rendit à Pignerol dès le commencement du mois de mars, & aſſembla ſon armée à Villaro entre Pignerol & Suſe. Le Duc de Savoie aſſembla la ſienne à Carignan. Il fit bâtir deux forts autour de Caſal, qui, avec

Digitized by Google

le château de S. George dont il s'étoit rendu maître, tinrent cette place bloquée. Delà il s'avança vers Pignerol, le Maréchal de Catinat lui ayant fermé toutes les avenues par lesquelles il auroit pu entrer en France.

Le Duc de Savoie forma le siege du fort de Sainte-Brigitte le vingt-neuf de juillet. La place n'eſt conſidérable que parce qu'elle eſt ſur une montagne; mais la citadelle eſt forte par ſa ſituation ſur un roc & par les travaux que le Roi y avoit fait faire. Le fort de Sainte-Brigitte eſt ſur une montagne qui commande la citadelle. La place ſe défendit avec une vigueur extraordinaire. Après quinze jours de ſiege la garniſon ſortit ſecrétement pendant la nuit, laiſſant le fort ouvert par deux grandes breches, & après avoir fait ſauter par la mine ce qui reſtoit d'entier dans les fortifications; en ſorte que les ennemis, en y entrant, n'y trouverent qu'une piece de canon que les François avoient enclouée, & tout le fort rempli de ruines.

La priſe de ce fort facilita au Duc de Savoie le bombardement de Pignerol. Il y fit jetter environ quatre mille bombes qui mirent le feu à quelques maiſons, mais ne brûlerent aucun magaſin. Le bombardement commença le vingt de ſeptembre & dura juſqu'au premier d'octobre. Ils tirerent de plus quatre mille coups de canon, dont le donjon fut aſſez endommagé; mais enfin voyant qu'il ne pouvoit prendre la ville, il fit retirer les canons & les mortiers, & après avoir fait ſauter le fort de Sainte-Brigitte, il s'avança vers le Maréchal de Catinat, qu'il trouva ſi bien retranché à Feneſtrelles, qu'il ne put ni l'attaquer ni l'obliger de quitter ſon poſte.

XII. Bataille de la Marſaille gagnée par le Maréchal de Catinat. an. 1693.

Ce Maréchal avoit reçu des renforts conſidérables de France, ce qui le mit en état d'agir offenſivement. Il alla attaquer les ennemis dans les plaines de la Marſaille où ils étoient campés, ayant leur gauche à la montagne, leur droite dans la plaine & la petite riviere de Chiſol devant eux. Le quatre d'octobre ſur les neuf heures du matin les deux armées s'ébranlerent pour en venir aux mains. L'armée Françoiſe donna tout en même tems & avec une telle furie, qu'elle enfonça tout ce qu'elle trouva devant elle. La gendarmerie, ſoutenue par le feu de dix-huit pieces de canon, fit plier toute l'aile gauche des alliés; mais s'étant ralliés non ſeulement ils firent ferme; mais repouſſerent même les François & les mirent en déſordre. Le Maréchal de Catinat accourut au ſecours, vint fondre ſur la droite ennemie avec tant d'impétuoſité, qu'il lui fit lâcher pied & abandonner le champ de bataille. Le combat dura quatre heures & demie. Les alliés y perdirent neuf à dix mille hommes, & près de deux

Digitized by Google

mille furent faits prisonniers. On leur prit trente-quatre pieces de canon & cent six drapeaux. Par cette victoire les François se trouverent maîtres du Piémont, & le Duc de Savoie rappella ses troupes qui étoient au blocus de Casal, & fit assembler le ban & l'arriere-ban de ses états pour s'opposer aux courses de l'armée du Roi; enfin il eut la douleur de voir brûler sa belle maison de la vénerie, en représailles du feu qu'il avoit mis à Gap & aux autres villes du Dauphiné.

La saison étant fort avancée & l'armée du Roi fort affoiblie, le Maréchal de Catinat reconnoissant qu'il n'y avoit pas assez de vivres dans le Piémont pour y faire subsister l'armée du Roi pendant l'hiver, résolut, après avoir ravitaillé Pignerol, Suse & Casal, de repasser les monts. Pendant l'hiver le Roi fit faire aux Alliés en général, & au Duc de Savoie en particulier, des propositions de paix; mais elles ne furent pas agréées, & la guerre continua en 1694. comme auparavant.

XIII. Machine infernale Bombardement de S. Malo. *novembre 1693.*

Avant la fin de la campagne les Anglois qui se préparoient depuis deux mois à bombarder Saint-Malo, avoient disposé à cet effet un bâtiment d'une structure extraordinaire, qui portoit une machine terrible, nommée la machine infernale, qui devoit faire sauter tout d'un coup une ville toute entiere. C'étoit un vaisseau tout neuf en forme de galiotte de trois cens tonneaux, au fond duquel il y avoit plus de cent barils de poudre, couverts de goudrons de soufre, de résine, d'étoupes, de paille & de fagots, sur quoi il y avoit un rang de grosses bordailles percées à dessein de communiquer le feu. Au dessus on avoit mis plus de trois cens quarante carcasses. Ces carcasses étoient composées de grenades, de boulets de canon, de chaînes de fer, d'armes à feu toutes chargées à balles, & de gros morceaux de métal enveloppés de toile goudronnée, & d'autres choses aisées à s'enflammer, dont étoient remplis les mortiers qui contenoient ce mêlange d'armes, à qui on donnoit le nom de carcasses. Elles étoient ouvertes par six endroits, dont il devoit sortir un feu capable de consumer les matieres les plus dures. Telle étoit la machine infernale. Elle étoit escortée de douze vaisseaux de ligne, de quatre galeres à bombes, de dix à douze brigantins & de plusieurs chaloupes.

Tout cela partit de Guernesey le vingt-cinq de novembre, & parut le vingt-six devant le port de Saint-Malo, sans qu'on se défiât d'eux, parce qu'ils avoient arboré le pavillon Danois. Le vingt-sept ils commencerent le bombardement, & continuerent les vingt-huit & vingt-neuf avec assez peu d'effet. Ils comptoient principalement sur leur machine infernale qu'ils firent

Digitized by Google

firent approcher de la ville à la faveur de la nuit du vingt-neuf au trente. Ils avoient deſſein de l'attacher au pied des murailles, puis d'y mettre le feu ; mais un coup de vent l'ayant fait échouer contre un rocher aſſez près de la ville, l'Ingénieur qui le conduiſoit y mit le feu, qui, à cauſe de l'eau de la mer, ne put ſe communiquer aux carcaſſes & aux autres feux d'artifice. Le bâtiment ſauta en l'air un moment après & cauſa un bruit ſi épouvantable, qu'il ébranla toutes les maiſons de la ville, & renverſa les toits de plus de trois cens de ſes maiſons. C'eſt à quoi ſe termina ce formidable appareil, qui avoit coûté des ſommes immenſes à l'Angleterre.

XIV. Evénemens de l'année 1694. Le Prince de Bade en Angleterre.

Pendant l'hiver de l'an 1694. le Prince de Bade ſe rendit en Angleterre pour y conférer avec le roi Guillaume ſur les opérations de la campagne. Il y reçut tous les honneurs imaginables, & ſa préſence ne contribua pas peu aux grands ſubſides qu'on accorda au Roi pour ſoutenir la guerre, & par terre & par mer, pendant le cours de cette campagne, où l'on comptoit que les Alliés auroient quatre cens mille hommes ſur pied, & une flotte de quatre-vingt-dix vaiſſeaux de ligne, ſans compter les brûlots & les autres petits bâtimens.

Louis XIV. voulant donner quelques ſoulagemens à ſes peuples, & peut-être deſirant avoir la gloire de pacifier l'Europe, fit faire aux Alliés, & en particulier au Duc de Savoie, par le canal du Nonce du Pape, des propoſitions de paix, leur donnant terme juſqu'au vingt de mai, pour les rejetter ou pour les accepter ; mais perſonne ne les ayant acceptées, il mit ſes armées en campagne : celle de Flandre fut commandée par le Maréchal de Luxembourg, aſſiſté des Maréchaux de Villeroi & de Joyeuſe ; mais le quinze de juin le Dauphin en vint prendre le ſouverain commandement en ſa place. L'armée d'Allemagne avoit à ſa tête le Maréchal de Lorges & le Maréchal de Choiſeul ; celle d'Italie ou de Piémont avoit encore le Maréchal de Catinat, & celle de Catalogne le Maréchal de Noailles.

XV. Campagne de Flandre. ann. 1694.

L'armée des Confédérés, qui devoit agir en Flandre, étoit commandée par le roi Guillaume & le Duc électeur de Baviere. Il y avoit apparence que les François & les Confédérés avoient grande envie d'en venir à une action ; toute-fois il n'y eut point de combat en Flandre de toute la campagne, & tout aboutit, de la part des Alliés, à la priſe de Huy & de Dixmude ; & de la part des François, à ſe ſaiſir du Pont-d'Epierres, qui ferma le paſſage aux ennemis & rompit leurs meſures. Il eſt aſſez inutile de les ſuivre dans leurs marches & contremarches, qui les occuperent pendant toute la campagne.

Digitized by Google

XVI. Campagne de Catalogne. Prise de Palamos & de Gironne. *an.* 1694.

L'armée de Catalogne nous offre des objets plus importans & plus intéreſſans. Le Maréchal de Noailles, qui y commandoit, ſe mit en marche le 26 de mai 1694. pour aller aux ennemis campés au delà du Ter. Il paſſa la riviere malgré le grand feu des ennemis, & força leurs retranchemens; on ſe mit en bataille de part & d'autre. On ſe battit depuis quatre heures du matin juſqu'à onze heures, que les ennemis prirent la fuite. On leur tua bien du monde & on leur prit plus de deux mille priſonniers, entre leſquels étoient le Comte de Bai, général de la cavalerie, & pluſieurs autres. Le Maréchal de Noailles, dans ſa lettre au Roi, dit qu'il n'a perdu qu'environ trois cens hommes; & le Duc d'Eſcalone, de ſon côté, écrivit au Roi d'Eſpagne qu'il n'avoit perdu que trois à quatre cens hommes, tant tués que priſonniers. Ce qui fait voir le peu de fonds qu'il faut faire ſur ces ſortes de lettres ou de relations.

Mais les ſuites de cette bataille marquent aſſez l'avantage que les François avoient eu ſur les Eſpagnols, puiſque dès le trente du même mois ils allerent faire le ſiege de Palamos, qui fut priſe d'aſſaut le ſept de juin. Les ſoldats tuerent & pillerent tout ce qu'ils rencontrerent, juſqu'à ce que le Maréchal eut arrêté leur fureur. Le château tint encore trois jours, & la garniſon ſe rendit à diſcrétion le dix du mois. Les Eſpagnols, par repréſailles de ce qui avoit été fait à Palamos, ſe jetterent ſur les François domiciliés depuis longtems dans leur ville, en maſſacrerent un grand nombre & pillerent leurs maiſons.

De Palamos le Maréchal de Noailles paſſa au ſiege de Gironne. La ville fut aſſiégée le dix-neuf. Dès le vingt-neuf il y avoit deux grandes breches aux murailles, & on étoit ſur le point de donner l'aſſaut, lorſque les aſſiégés demanderent à capituler. La capitulation fut ſignée le même jour. L'infanterie ſortit avec armes & bagages, & fut conduite en Arragon, à condition qu'elle ne ſerviroit pas du reſte de la campagne. La cavalerie la ſuivit, mais à pied, obligée de laiſſer ſes chevaux, à la réſerve de cent dix qui furent accordés aux officiers. La campagne s'acheva dans ce pays par la priſe d'Oſtalric, qui ne fit point de réſiſtance, & de Caſtelfollit qui ſe défendit depuis le ſix d'octobre juſqu'au huit ou neuf, que la garniſon ſe rendit priſonniere de guerre & fut conduite en Languedoc. Les Eſpagnols voulurent reprendre Oſtalric, mais on les obligea d'en lever le ſiege.

XVII. Campagne du Rhin. *ann.* 1694.

L'armée des Confédérés commandée par le Prince de Bade, & celle de France conduite par le Maréchal de Lorges, entrerent en campagne au commencement de juin. Le dix de ce mois

Digitized by Google

l'armée Françoiſe paſſa le Rhin à Philiſbourg & prit ſon quartier à Bruchſal & à Graben. Et le Prince de Bade partit d'Heilbron & vint ſe camper à Sintzheim. Ni l'un ni l'autre des deux Généraux ne fit rien de toute la campagne qui mérite beaucoup d'être relevé. Le vingt-cinq de juin il y eut une rencontre près de Viſbach entre des partis des deux armées, où la perte des morts & des priſonniers fut à peu près égale. Sur la fin de la campagne le Prince de Bade paſſa le Rhin le quatorze de ſeptembre, & mit en contribution le bailliage de Haguenau & une partie de la baſſe Alſace, pendant que ſes troupes conſumoient les proviſions que les François conſervoient pour la ſubſiſtance de leur armée. Mais le Maréchal de Lorges lui fit repaſſer le Rhin ſi à propos, que s'il avoit encore tardé quelques jours, il lui auroit été impoſſible de le faire, par l'inondation de ce fleuve qui arriva immédiatement après ſon paſſage.

XVIII. Campagne du Piémont. *an.* 1694.

Du côté de l'Italie & du Piémont on n'avoit encore rien entrepris de part ni d'autre à la fin du mois de juin ; & il paroiſſoit que le Maréchal de Catinat, qui étoit le plus foible en nombre de troupes, n'avoit deſſein que de demeurer ſur la défenſive, & de traverſer les entrepriſes des Confédérés. Les mois de juillet & d'août ſe paſſerent ſans aucune entrepriſe mémorable, & les exploits de l'armée confédérée, qu'on faiſoit forte de quarante mille hommes, ſe terminerent à la priſe du château de S. Georges, qui, ayant été aſſiégé le vingt-trois d'août, ſe rendit le vingt-huit. Ainſi ſe termina la campagne de 1694.

XIX. Exploits des armées navales. *an.* 1694.

Les Anglois & les Hollandois ſe voyant maîtres de la mer, formerent de grands projets qu'ils devoient exécuter ſur les côtes de France ; ils réſolurent de faire une deſcente à Camaret proche Breſt, de & s'établir dans une preſqu'iſle qui eſt dans cet endroit, & de pénétrer par-là bien avant dans le pays. Le Marquis de Camarthen y deſcendit en effet le ſeize de juin ; mais il fut obligé de ſe rembarquer après avoir été dangereuſement bleſſé & avoir perdu bien du monde. On fait monter leur perte à plus de douze cens hommes. Le général Talmaſch y fut bleſſé à la cuiſſe.

Les ennemis bombarderent enſuite la ville de Dieppe. Milord Barclay parut le dix-ſept de juillet devant cette place ; mais le tems contraire l'ayant obligé de s'éloigner, donna lieu au ſecours d'entrer de tous côtés dans la ville. La flotte Angloiſe ne s'en approcha que le vingt-deux, & commença à bombarder la ville. Preſque la moitié des maiſons qui ne ſont bâties que de bois, furent conſumées par le feu. Le Roi touché

Digitized by Google

de la perte des habitans, leur donna les moyens de se rebâtir plus solidement.

Après le bombardement de Dieppe, milord Barclay vint faire la même chose au Havre & à Cherbourg, avec assez peu de succès; les vents lui furent contraires, & l'on eut le loisir de se précautionner contre ses efforts. Ils se rendirent devant Dunkerque le vingt-un de septembre. Le Maréchal de Villeroi, le Duc du Maine & le Comte de Toulouse accoururent au secours de la place. Milord Barclay voyant qu'on ne pouvoit approcher assez près de la ville pour la bombarder, à moins qu'on n'eût brûlé les deux forts qu'on appelloit *les Forts de bois*, tenta de le faire. Il ne réussit ni dans ce projet, ni dans celui de bombarder Dunkerque; & pour s'en dédommager, il s'approcha de Calais & commença le vingt-sept à y jetter des bombes; mais sur le soir il s'éleva un si grand vent, qu'il fallut lever les ancres & retourner aux Dunes, où toute la flotte arriva le lendemain.

L'amiral Russel étant entré dans la Méditerranée, arriva le huit d'août à Barcelone & y débarqua quatre mille hommes; ce qui empêcha le Maréchal de Noailles de faire le siege de cette place. C'est le plus grand & peut-être le seul avantage que les Confédérés tirerent de leurs armées navales pendant cette année 1694. Celle que la France avoit à Toulon ne fit rien de remarquable. Elle demeura dans le port jusqu'aux huit & neuf d'octobre; mais le vent & la tempête la dissiperent & lui causerent de si grands dommages, qu'elle ne put rien entreprendre.

XX. Mort du Duc de Luxembourg, *ann.* 1695. & de Marie reine d'Angleterre.

Le 4 de janvier 1695. mourut à Versailles François-Henri de Montmorency duc de Pincy-Luxembourg, pair & maréchal de France, âgé de soixante-sept ans. Il étoit fils du Comte de Boutteville, qui eut la tête tranchée en 1627. pour s'être battu en duel. Le Duc de Luxembourg apprit le métier de la guerre sous le grand Prince de Condé qui étoit son parent, & se trouva à la bataille de Rocroy n'ayant pas encore dix-sept ans. Il suivit le Prince de Condé dans son exil, dans son retour & dans son rétablissement en France. Il marcha sur ses traces après sa mort. On a vu les grands services qu'il rendit au royaume dans les campagnes de Flandre. On l'accusa de magie & d'irréligion, & il fut envoyé à la bastille; mais il en sortit absous. Dans sa derniere maladie l'Abbé de Fénelon, depuis archevêque de Cambrai, & le P. Bourdaloue, le disposerent à mourir en bon chrétien & à se repentir de ses cruautés, du sang qu'il avoit répandu, & de ses autres excès.

Vers le même tems mourut Marie Stuart épouse du Prince

Digitized by Google

d'Orange, roi d'Angleterre. Elle étoit l'ainée des deux filles de Jacques duc d'Yorck, & d'Anne Hyde fille du Comte de Clarendon. Elle épousa le prince Guillaume en 1677. & en 1688. le roi Jacques II. son pere ayant été obligé de se retirer en France, Marie fut reconnue reine d'Angleterre avec son mari le Prince d'Orange. Sa mort arriva le 7 de janvier 1695. Tout le monde a vu les écrits publiés contr'elle & contre le roi Guillaume III. dont on compara dans le tems l'entreprise contre le roi Jacques, son beau-pere, à celle d'Absalom contre le roi David, son pere.

XXI. Edit de la capitation. 1695.

L'épuisement dans lequel se trouvoit la France, tant par les dépenses excessives que lui occasionnoit la guerre présente, que par la disette des grains des années précédentes, obligea le roi Louis XIV. à donner le 18 de janvier 1695. un édit portant ordre à tous ses sujets de payer la capitation, ou la taxe réelle par tête, à proportion des biens que chacun possédoit, ou du trafic qu'il faisoit. On en fit le dénombrement, qui fut réduit en vingt-deux classes, dont la premiere devoit payer deux mille livres, & la derniere seulement vingt sols. Personne n'en étoit exempt, pas même la famille royale, ni les plus pauvres, à la réserve seulement des mendians. On s'étoit flatté que cette capitation produiroit au Roi plus de soixante millions; mais il s'en fallut bien que le produit n'égalât cette somme. La fameuse maison de Courtenai offrit de payer la taxe comme celle des princes du sang; mais le Roi ne le permit pas à cause des suites. Le corps des ecclésiastiques ne fut taxé qu'à dix millions. Le Roi promettoit, par son édit, que la capitation finiroit trois mois après la paix. Sa Majesté l'offrit encore cette année aux Confédérés; mais les conditions en furent rejettées par l'Empereur & par l'Espagne, qui, quelques années après, furent obligés d'en accepter de moins favorables.

XXII. Exploits de la campagne de 1695. en Flandre.

Le Maréchal de Villeroi remplaça le Maréchal de Luxembourg dans le commandement de l'armée de Flandre. Le roi Guillaume & l'Electeur de Baviere se rendirent devant Namur pour en faire le siege le trois de juillet. Le jour précédent le Maréchal de Boufflers s'étoit jetté dans la place à dix heures du soir avec sept régimens de dragons, & un grand nombre de volontaires qui voulurent se signaler en ce siege, menant avec eux Megrigni habile ingénieur: de sorte que la garnison se trouva forte de quinze à seize mille hommes. Le Comte de Guiscar en étoit gouverneur. L'on ouvrit la tranchée le treize de juillet.

Le Maréchal de Villeroi l'ayant appris, résolut d'aller le

Digitized by Google

même jour attaquer le corps d'armée que commandoit le Prince de Vaudémont, qui avoit été laiſſé du côté de Dixmude pour couvrir cette place. Son armée étoit de beaucoup inférieure à celle du Maréchal de Villeroi; voyant ce Maréchal réſolu à l'attaquer dans ſon camp, il ne jugea pas à propos de l'y attendre, quelque bien retranché qu'il fût. Il prit le parti de ſe retirer, & le fit avec tant d'ordre & de bonheur, que ſon armée diſparut aux yeux de ſes ennemis preſque comme un éclair: en ſorte, diſoit-il, dans ſa lettre au roi Guillaume, qu'il ne perdit pas un homme, pas un cheval, pas une charrette, pas un canon. Il ſe retira ſous le canon de Gand, & donna dans cette occaſion une preuve d'un général conſommé dans l'art militaire. Le Maréchal de Villeroi ayant manqué ſon coup, ne ſongea plus qu'à faire diverſion pour obliger les ennemis à lever le ſiege, en quoi il ne réuſſit pas. Il fit le ſiege de Dixmude; mais on lui laiſſa prendre cette ville ſans ſe remuer & ſans interrompre le ſiege de Namur. Il alla quelque tems après bombarder Bruxelles; on ne s'en émut pas davantage.

XXIII. Siege & priſe de Namur par les Alliés. ann. 1695.

Cependant on faiſoit de part & d'autre au ſiege de Namur des efforts d'une valeur incroyable; les Alliés en attaquant, & les François en défendant. Après la priſe de la ville, qu'on défendit juſqu'à l'extrêmité, le Maréchal de Boufflers s'enferma dans les châteaux de Namur; les aſſiégés ne commencerent à tirer contre les châteaux que le ſept d'août trois jours après la capitulation de la ville, & ne diſcontinuerent point juſqu'à la reddition. Le Maréchal de Villeroi n'ayant pu émouvoir les aſſiégeans par toutes les tentatives qu'il avoit faites juſqu'alors, s'avança pour livrer bataille aux ennemis; le roi Guillaume marcha de ſon côté pour le recevoir, & ſe poſta d'une maniere ſi avantageuſe, que le Maréchal n'oſa haſarder de perdre en un même jour ſon armée & la ville de Namur. Il ſe retira après quelques eſcarmouches.

Les aſſiégeans ſe diſpoſerent à donner l'aſſaut. Il ſe donna le trente d'août avec une furie terrible. Tous les forts furent attaqués en même tems, & les attaquans furent repouſſés preſque par-tout. On aſſure que les aſſiégeans y perdirent vingt mille hommes, & les aſſiégés ſeulement cinq cens. Dès le premier de ſeptembre ſuivant on ſe prépara à donner un ſecond aſſaut. Les aſſiégés ne ſe trouvant pas en état de le ſoutenir, demanderent à capituler. La capitulation ne fut ſignée que le lendemain deux de ſeptembre. Il fut accordé que non ſeulement les officiers & ſoldats de la garniſon, mais auſſi les officiers de l'état-major de la place, & tous ceux qui étoient dans les châ-

Digitized by Google

teaux au ſervice du Roi, en ſortiroient le cinq de ſeptembre par les breches, avec armes, bagages & chevaux, tambours battans, meche allumée, enſeignes déployées, ſix pieces de canon & deux mortiers, pour ſe retirer à Givet.

XXIV. Arrêt du Maréchal de Boufflers après la priſe de Namur.

Comme le Maréchal de Boufflers ſortit à cheval à la tête de la garniſon, il fut arrêté, de la part du Roi d'Angleterre, par monſieur Dyckvelt. Les officiers de la garniſon commencerent alors à s'attrouper autour de leur Général; mais monſieur de l'Eſtang lieutenant des gardes du Roi d'Angleterre arrivant avec quelques officiers, ſe mit entre ceux de la garniſon & le Maréchal, à qui il réitéra l'arrêt de ſa perſonne, ajoutant qu'il avoit ordre de le ramener à la ville. Ce fut une merveilleuſe ſurpriſe pour ce Général, qui n'avoit rien à ſe reprocher. Il demanda qu'il lui fût permis d'envoyer un de ſes officiers à monſieur le Duc de Baviere, pour le prier de lui apprendre la cauſe ou le prétexte de ſon arrêt. L'Electeur lui fit réponſe, que ſa Majeſté Britannique l'avoit fait ſans doute pour de bonnes raiſons, que monſieur le Maréchal apprendroit. En effet monſieur Dyckvelt lui dit que c'étoit à cauſe des infractions faites aux capitulations de Dixmude & de Deinſe, que le Maréchal de Villeroi venoit de prendre, & dont il avoit retenu les garniſons, qui devoient être conduites ſur les terres des Confédérés. Mais les François prétendirent que ces garniſons étoient priſonnieres de guerre, & qu'on avoit droit de les retenir.

Cependant on fit au Maréchal de Boufflers tous les honneurs dus à ſon mérite & à ſa qualité, & on l'aſſura que le roi Guillaume faiſoit autant de cas de ſa perſonne que de toute la garniſon enſemble, qu'il auroit pu retenir juſqu'à ce que celles de Dixmude & de Deinſe euſſent été relâchées; & que, s'il vouloit s'engager à les faire mettre en liberté, on conſentiroit qu'il ſe retirât ſur ſa parole. A quoi il répondit que, ne ſachant pas les raiſons qu'avoit le Roi ſon maître de les retenir, il ne pouvoit promettre de les faire relâcher. En même tems le Comte de Guiſcar partit pour aller à Paris informer le Roi de cette affaire, & rapporter ſa réſolution au ſujet des garniſons. La réponſe vint peu de jours après, & l'ordre de faire rendre les garniſons: ce qui ayant été exécuté, fut auſſi-tôt ſuivi de la liberté du Maréchal. Il avoit été transféré de Namur à Maſtricht, & en ſortant de cette derniere ville, il fit préſent à l'Officier qui l'eſcorta juſqu'à Dinant, de ſon épée, & fit auſſi d'autres préſens aux officiers de cette eſcorte à proportion de leurs rangs. A ſon retour à Verſailles il fut reçu avec des careſſes extraordinaires, embraſſé à diverſes repriſes, honoré du brevet de

Digitized by Google

Duc, & gratifié d'une ſomme de deux cens mille livres. Le Roi récompenſa à proportion tous les officiers qui s'étoient diſtingués dans ce fameux ſiege. Ainſi ſe paſſa la campagne de Flandre.

XXV. Campagne de Catalogne. ann. 1695. Demolition de Palamos, d'Oſtalric & de Caſtelfollit.

Celle de Catalogne n'offre rien de fort remarquable. Le Maréchal de Noailles étant arrivé languiſſant à Perpignan, fut obligé, par ſon incommodité, d'envoyer en cour pour prier qu'on envoyât un autre général pour commander en ſa place, & pour remontrer que l'armée avoit beſoin d'un puiſſant renfort pour tenir tête aux Eſpagnols, dont l'armée étoit beaucoup plus forte que celle de France. Le Roi y envoya le Duc de Vendôme, qui arriva en Catalogne ſur la fin de juin. Les Eſpagnols, qui tenoient la campagne, donnoient leur principale attention à couper les vivres aux villes de Palamos & de Caſtelfollit, voulant les réduire plutôt par famine que par la force; ce qui occaſionna pluſieurs petits combats ou rencontres, où il y eut aſſez de monde tué. Le Duc de Vendôme au commencement de juillet fit lever le bloçus de Caſtelfollit, & fit entrer dans cette place les proviſions dont elle avoit beſoin; mais comme on ne ſe trouvoit pas en état ni en réſolution de garder cette place, ni Palamos, ni Oſtalric, on en fit ſauter les fortifications. Palamos fut aſſiégée par mer par l'amiral Ruſſel, & par terre par le Marquis de Caſtanaga. Le Duc de Vendôme dégagea la ville & chaſſa les ennemis vers le vingt-ſix d'août; mais ce ne fut que pour démolir cette place, comme les deux autres dont on a parlé.

XXVI. Campagne du Rhin.

Sur le Rhin le Maréchal de Lorges à la tête de l'armée de France, & le Prince de Bade à la tête de celle des Confédérés, ne firent aucune entrepriſe d'éclat. Le premier paſſa le Rhin à Philiſbourg & marcha vers Bruchſal, où étoit le quartier général. Le Prince de Bade, que ſes gouttes empêchoient d'agir, renforça les garniſons de Sintzheim & d'Eppingen, & mit Heilbron en état de ne rien craindre de la part des François. Le reſte de la campagne ſe paſſa à s'obſerver l'un l'autre, & à faire quelques mouvemens qui n'aboutirent à rien de mémorable. On ſe laſſoit de la guerre de part & d'autre, & les deux Généraux furent attaqués l'un de la goutte & l'autre de la fievre; ce qui rallentit encore leur activité.

XXVII. Bombardement de S. Malo, de Dunkerque & de Calais an. 1695.

Les opérations de la marine, de la part de la France, n'aboutirent qu'à mettre à couvert les côtes tant de l'Océan que de la Méditerranée, des inſultes des Anglois & des Hollandois. La France ne mit aucune flotte en mer; mais ſeulement quelques eſcadres pour eſcorter les vaiſſeaux qui alloient au Levant,

Digitized by Google

Levant, & pour courir de tous côtés & mettre les côtes à couvert.

Il n'en fut pas de même des Confédérés, ils eurent à l'ordinaire leurs armées navales, & ne trouvant perſonne pour leur réſiſter par des combats navals, elles s'attacherent à faire des bombardemens, ſorte de façon de faire la guerre inconnue juſqu'alors, & dont heureuſement la mode eſt entiérement paſſée. Les flottes combinées d'Angleterre & de Hollande ſe mirent à canonner & à bombarder Saint-Malo depuis le treize juſqu'au quinze de juillet, ils voulurent même y appliquer une ſeconde fois leur machine infernale ; mais tout cela n'aboutit preſqu'à rien du tout. Ils tuerent ſeulement quatre ſoldats, quatre bourgeois & quelques femmes, & bleſſerent cinq ou ſix perſonnes.

Après cela ils allerent bombarder Dunkerque ; mais n'ayant pu approcher de la ville de plus de cinq cens toiſes, leurs bombes n'y purent atteindre, & cauſerent très-peu de dommages aux environs. Le bombardement qu'ils firent de Calais fut plus dommageable. Ils mirent le feu en pluſieurs endroits de la ville ; mais les François s'en vengerent bien par les canonnades qu'ils tirerent contre les vaiſſeaux ennemis, dont ils endommagerent pluſieurs & leur tuerent bien du monde.

XXVIII. Exploits de l'an 1696. Paix entre la France & la Savoie. Mariage du Duc de Bourgogne avec la Princeſſe de Savoie.

La guerre continua encore pendant l'année 1696. mais avec moins de vivacité que les années précédentes. Tout le monde s'en laſſoit, tout le monde étoit épuiſé & la haine diminuoit avec les forces. Le Duc de Savoie, à qui la France avoit fait de nouvelles propoſitions de paix par le Nonce du Pape, s'étoit laiſſé ébranler ; & toute-fois il continua de faire des préparatifs extraordinaires pour continuer la guerre. La France en fit de même ; & le Maréchal de Catinat ſe trouva prêt à marcher le 20 de mai 1696. & fit dès-lors les diſpoſitions comme pour faire le ſiege ou le bombardement de Turin. Le Duc de Savoie de ſon côté prit toutes les précautions néceſſaires pour empêcher ce coup, ou pour en affoiblir l'effet. Cependant le Comte de Teſſé négocioit toujours la paix auprès du Duc, & elle fut conclue au commencement de juillet. Quoiqu'on eût pris tout le ſoin poſſible de la tenir ſecrete, le bruit s'en répandit bientôt. D'abord le traité ne parut que ſous le nom de *neutralité de l'Italie*, portant une treve de trente jours, pendant leſquels le Duc de Savoie tâcheroit d'y faire conſentir ſes Alliés, ſinon qu'il étoit réſolu d'accepter les offres de la France, & de faire ſa paix particuliere.

Les conditions du traité étoient la reſtitution de toutes les places qu'on lui avoit priſes pendant la guerre, & de lui rendre

encore Pignerol : la conclusion du mariage de sa fille ainée avec le Duc de Bourgogne. De plus le Roi donnoit au Duc quatre millions de livres pour l'indemniser des pertes par lui souffertes pendant la guerre ; & au cas que le Duc seroit attaqué, sa Majesté promettoit de lui fournir huit mille hommes de pied & quatre mille chevaux entretenus aux dépens du Roi. On donna de part & d'autre des otages pour assurance de la paix, & le Duc écrivit à tous les princes ses confédérés, pour les informer du traité de neutralité de l'Italie, & les inviter d'y consentir & de concourir à la paix générale. Aucun des Alliés n'approuva la conduite du Duc de Savoie ; & cependant on demeura dans l'inaction jusqu'à l'expiration de la treve qui fut prolongée jusqu'au quinze de septembre. Alors les troupes de France & celles de Savoie s'étant jointes, entrerent ensemble dans le Milanez, pour obliger l'Empereur à faire la paix. Le Duc de Savoie y entra comme généralissime de l'armée de France, & le Maréchal de Catinat eut ordre de lui obéir.

Ils allerent ensemble investir Valence. La tranchée y fut ouverte le vingt-quatre de septembre, & on fit de part & d'autre de très-grands efforts, les assiégeans pour réduire la place, & les assiégés pour la bien défendre. On s'attendoit à de nouveaux exploits, & l'on comptoit que dans trois ou quatre jours on se rendroit maître de Valence, lorsque le huit d'octobre on publia une cessation d'armes, qui fut suivie de la levée du siege & de l'acceptation de la neutralité de l'Italie par l'Empereur, par le Roi d'Espagne & par les autres alliés.

Le contrat de mariage entre le Dauphin & la Princesse de Savoie fut signé le quinze de septembre, & la jeune Princesse partit de Turin le sept d'octobre pour se rendre à Paris. Elle arriva le quatre d'octobre à Montargis, où le Roi la vint recevoir ; & le lendemain elle vit à Nemours son futur époux le Duc de Bourgogne. Ce Prince n'avoit que quatorze ans, & la Princesse n'en avoit qu'onze ; ce qui fit différer leur mariage jusqu'au mois de décembre 1697. & la consommation encore deux ans après.

XXIX. Conspiration contre la vie du roi Guillaume découverte. Projets du roi Jacques II. *an.* 1696. *V. l'hist. d'Angleterre.*

Au commencement de l'an 1696. il s'étoit formé en Angleterre une conspiration contre la vie du roi Guillaume, & les mesures pour l'exécution paroissoient si bien prises, que la cour de France & celle de Saint-Germain, où résidoit le roi Jacques, avoient déja fait de très-grands préparatifs pour une descente en Angleterre. La flotte de France, forte de cinquante vaisseaux de guerre, de six brûlots & de six galiottes, mit à la voile dès le commencement de mars. On assuroit que

Digitized by Google

le roi Jacques devoit commander cette flotte. Mais la conſpiration ayant été découverte le vingt-cinq de février, tous ces projets s'évanouirent ; & le roi Jacques, qui s'étoit déja rendu aux environs de Dunkerque & de Calais, après y avoir demeuré quelque tems, revint à Saint-Germain.

Mais la flotte Angloiſe ſe vengea de cette invaſion projettée contre l'Angleterre par le bombardement de Calais, qui ſe fit le treize d'avril & continua depuis le matin juſqu'à huit heures du ſoir, ſans cauſer à la ville beaucoup de dommages. Le quinze de juillet le milord Barclay bombarda Saint-Martin de Ré, & y mit le feu en quatre ou cinq endroits. Le dix-ſept les ennemis ſe retirerent & allerent aux ſables d'Olonne, où ils jetterent environ deux mille bombes avec aſſez peu de ſuccès. En même tems le gros de la flotte fit une deſcente près du Port-Louis, & on débarqua encore d'autres troupes en deux autres endroits près de Belle-Iſle, qui détruiſirent vingt villages, brûlerent plus de mille maiſons, & firent un gros butin de beſtiaux qu'ils trouverent à la campagne. C'eſt à quoi aboutirent ces grands armemens, à faire des malheureux, à ruiner des campagnes & à enlever quelques beſtiaux : tout cela ne hâtoit point la paix, qui eſt l'unique objet qu'on doit ſe propoſer en faiſant la guerre.

XXX. Campagne de Flandre. Bombardement de Givet. *an.* 1696.

L'armée de France en Flandre étoit commandée en chef par le Maréchal de Villeroi, & celle des Confédérés par le roi Guillaume. L'armée de la Meuſe avoit pour chef le Maréchal de Boufflers ; & de la part des Alliés, l'armée de la Meuſe étoit commandée par le Prince de Naſſau-Sarbruck. Les armées de part & d'autre étoient belles & nombreuſes, & faiſoient craindre ou eſpérer des batailles ou des ſieges ; on ne vit toutefois ni l'un ni l'autre ; & à la réſerve du bombardement de Giver, qui ſe fit avant l'ouverture de la campagne, il ne ſe paſſa rien de conſidérable. Les négociations de la paix rallentiſſoient les deux partis. Le bombardement de Givet ſe fit le ſeize de mars par le général Koehoorn, qui fut chargé d'aller brûler les magaſins de foin & d'avoine que les François y avoient amaſſés, & qui furent entiérement conſumés par les bombes & par les boulets rouges, ſans que la cavalerie que le Maréchal de Boufflers fit ſortir de Mons, pût arriver aſſez tôt pour l'empêcher.

Les deux armées depuis ce tems ne firent que s'obſerver & s'entre-menacer par leurs divers mouvemens entre l'Eſcaut & la Meuſe, ſans en venir à une bataille & ſans entreprendre aucun ſiege. Ainſi ſe paſſa la campagne de Flandre, juſqu'à ce que chacun alla prendre ſes quartiers d'hiver.

Digitized by Google

XXXI. Campagne sur le Rhin. *ann.* 1696.

L'armée de France, commandée par le Maréchal de Choiſeul, paſſa le Rhin ſur le pont de Philiſbourg le dix-neuf & le vingt de juin, & alla camper le vingt-trois à une lieue d'Eppingen. L'armée des Confédérés, toujours commandée par le Prince de Bade, étoit portée derriere les lignes d'Eppingen & de Sintzheim. Les deux armées, ſéparées ſeulement par des lignes, demeurerent ſans rien faire comme celles de Flandre.

Le vingt-huit de juillet le Maréchal de Choiſeul vint camper près de Philiſbourg, & le lendemain il repaſſa le Rhin pour aller du côté de Spire. Le Prince de Bade ne paſſa ce fleuve ſur le pont de Mayence que le trente-un d'août, & le huit d'octobre il s'arrêta aux environs de Franckendal renforcé par les troupes que lui amenoit le Prince de Heſſe. Il ne fit avec ſa puiſſante armée que battre un vieux château inhabité depuis pluſieurs années, nommé Wintzingheim, où les François avoient mis quelques troupes. On commença à le battre le douze de ſeptembre, & le dix-ſept la garniſon l'abandonna au ſoir. Enfin le ſept d'octobre ce Prince repaſſa le Rhin. Les François de leur côté ne firent aucune entrepriſe, & l'on demeura paiſible pendant tout l'hiver.

XXXII. Campagne de Catalogne.

En Catalogne le Duc de Vendôme ayant paſſé le Ter le trente de mai, marcha le premier de juin droit aux Eſpagnols, qui étoient commandés par le Landgrave de Heſſe d'Armſtad. Les Eſpagnols n'avoient encore que leur cavalerie, non plus que les François. Le Duc de Vendôme, ſans attendre ſon infanterie, alla attaquer les ennemis qui le reçurent avec beaucoup de vigueur. Après un combat aſſez opiniâtre la victoire demeura aux François; une partie de la cavalerie Eſpagnole ſe ſauva dans ſes retranchemens, l'autre partie gagna les montagnes. Plus de mille des leurs demeurerent ſur la place ou furent faits priſonniers. Les François n'y perdirent que trois cens hommes. Les Eſpagnols s'attribuerent la victoire, & prétendirent n'avoir perdu que deux cens hommes, tant morts que bleſſés; mais ce qui ſemble décider la choſe en faveur des François, c'eſt qu'après cette action ils entrerent dans la Cerdagne Eſpagnole, & ſe renditent maîtres de tout le quartier de Barida, qui conſiſte en vingt-deux villages, & du château d'Ariſſot.

Depuis cette petite bataille il ne ſe paſſa rien de fort mémorable de part ni d'autre en Catalogne; car il eſt inutile de perdre le tems à raconter mille petits détails de mouvemens & de rencontres, qui dans ce tems-là pouvoient intéreſſer; mais qui aujourd'hui ſont fort indifférens à l'un & à l'autre parti.

XXXIII. Annobliſſemens. *an.* 1696.

Les beſoins de l'état obligerent le roi Louis XIV. à recourir

Digitized by Google

à des moyens extraordinaires pour avoir de l'argent. Il réſolut cette année 1696. de créer cinq cens nouveaux nobles, moyennant une ſomme de ſix mille livres qu'ils devoient payer à l'épargne. Ces nobles étoient choiſis parmi ceux qui s'étoient le plus diſtingués par leur mérite, & qui, ayant exercé des emplois dans l'état, s'étoient rendus recommandables par leurs ſervices, & donnoient lieu d'eſpérer qu'ils continueroient à donner les ſecours dont la France avoit actuellement beſoin pour repouſſer les efforts de ſes ennemis. Ces nouvelles créations ſont toujours préjudiciables au bien commun de l'état, puiſqu'elles exemptent des charges publiques ceux qui ſont plus en état de les ſupporter, pour les faire retomber ſur les pauvres qui en ſont néceſſairement ſurchargés. Mais le malheur des tems & les circonſtances d'une guerre longue & opiniâtre, ont ſouvent fait paſſer ſur les conſidérations de l'utilité particuliere des ſujets.

XXXIV. Edit touchant les armoiries, an. 1696.

C'eſt à la même cauſe qu'on doit attribuer l'édit touchant les armoiries. Cet édit fut enrégiſtré au parlement le vingt-huit de novembre 1696. Le Roi créa une grande maîtriſe générale & ſouveraine avec un armorial général, ou dépôt public des armes & blaſons du royaume, avec des maîtriſes particulieres pour connoître en premiere inſtance les différends qui arrivoient à l'occaſion des armoiries. Par cet édit il étoit ordonné que toutes les armes, tant du Roi que des princes, des états, des communautés & autres ayant droit d'armoiries, ſeroient portées au bureau des maîtriſes, pour être régiſtrées en l'armorial général. Que tous les officiers d'épée, de robe, de finances & des villes; les eccléſiaſtiques, les bourgeois de villes franches & autres ayant des emplois, jouiront du droit d'avoir des armes, à la charge de les préſenter & faire régiſtrer: ſinon qu'ils en ſeroient déclarés déchus; ſans toute-fois que ces lettres d'enrégiſtrement puiſſent être tirées à conſéquence pour preuve de nobleſſe; mais de quelque condition que l'on fût, on pouvoit obtenir des armoiries, en payant la ſomme de vingt livres taxées par le tarif.

Outre la taxe pour les perſonnes, il y avoit la taxe pour les provinces, pour les villes, pour les duchés & pairies, pour les comtés & marquiſats, pour les vicomtés & les baronnies, pour les fiefs, pour les archevêchés, évêchés & autres bénéfices, pour les compagnies ſupérieures, pour les corps de villes, des arts & métiers: toutes ces différentes claſſes étoient taxées à une certaine ſomme par le tarif. On ne manqua pas de trouver des traitans qui avancerent de groſſes ſommes, dont

Digitized by Google

ils furent bien ſe faire rembourſer. Ce ne fut pas ſans faire beaucoup crier les anciens nobles qui avoient leurs armes, leurs timbres & leurs blaſons de toutes antiquités, qui ſe plaignoient qu'on leur vendît un droit qui leur appartenoit ; ce qui, bien loin de donner du relief à leur nobleſſe, l'offuſquoit en quelque ſorte & ſembloit la révoquer en doute. Les rôturiers peu curieux de cet honneur, qui leur coûtoit ſans leur apporter aucun avantage, le négligeoient & refuſoient d'en payer la taxe & de ſe faire enrégiſtrer. Il en étoit de même des provinces, des villes & des corps. De maniere qu'on fut obligé de proroger le terme de deux mois fixé par l'édit, juſqu'au dernier de mars de l'année ſuivante, après lequel tems il étoit défendu de ſe ſervir de cachets & de ſceaux, & de porter aucunes armoiries, qu'elles n'euſſent été enrégiſtrées dans l'armorial général, à peine de trois cens livres d'amende. Malgré les réſiſtances de pluſieurs, le Roi voulut être obéi, & on fit payer l'amende de trois cens livres à tous ceux qui avoient des armoiries à leur vaiſſelle, ou à leurs cachets, ſans les avoir fait régiſtrer.

XXXV. Election du Prince de Conti pour roi de Pologne.

La mort de Jean Sobieski roi de Pologne, célebre par les deux fameuſes batailles qu'il remporta ſur les Turcs : la premiere à Choczin, & la ſeconde, lorſqu'il fit lever le ſiege de Vienne & ſauva l'Empire, a quelque liaiſon à l'hiſtoire de France, parce que le Prince de Conti ſe mit ſur les rangs pour parvenir à la couronne par la voie de l'élection. C'eſt ce qu'il faut développer.

Le roi Jean Sobieski mort le dix-ſept de juin 1696. après un regne de vingt-deux ans, laiſſoit trois fils, ſavoir : Jacques, Alexandre & Conſtantin. Le droit d'aineſſe favoriſoit le prince Jacques ; l'inclination de la Reine-douairiere leur mere, penchoit pour le prince Alexandre ; elle avoit fait paſſer ce Prince avec Conſtantin ſon cadet en France, & y avoit envoyé trois millions, qui lui furent conſtitués en cent ſoixante-quinze mille livres de rente au denier vingt. Cet argent auroit pu ſervir aux princes Jacques ou Alexandre pour ſe faire élire rois de Pologne. La Reine leur ôta cette reſſource, & détruiſit le prince Jacques dans l'eſprit des Polonois, en découvrant ſes défauts réels ou feints. D'ailleurs le mariage de ce Prince avec la Princeſſe de Neubourg, contracté ſans le conſentement du ſénat & de la nobleſſe, étoit pour le prince Jacques une cauſe d'excluſion. La minorité du prince Alexandre, & ſon éducation priſe dans un pays étranger, étoient d'autres motifs pour empêcher qu'on ne penſât à lui dans la prochaine élection.

Melchior de Polignac abbé de Bonport, & depuis cardinal,

Digitized by Google

qui étoit alors ambaſſadeur en Pologne, crut avoir trouvé l'occaſion favorable pour faire élire le Prince de Conti, & il reçut ordre de la cour de France pour y travailler & d'en éloigner, autant qu'il pourroit, le prince Jacques qui s'étoit toujours déclaré ennemi de la France. Polignac ſut habilement détourner les ſuffrages de ceux qui favoriſoient le prince Jacques, & même de ceux qui étoient pour la maiſon d'Autriche. Les dietes particulieres qui ſe tiennent, ſelon la coutume, dans toutes les provinces de Pologne, s'étoient preſque toutes aſſez déclarées pour le Prince de Conti; cependant trois ou quatre autres prétendans avoient leur parti : le Prince de Neubourg, Léopold duc de Lorraine, & Louis prince de Bade; les deux premiers ne paroiſſoient pas en état de faire les dépenſes néceſſaires pour parvenir à l'élection : le Prince de Bade, célebre par ſes grands exploits & contre les Turcs & par les campagnes du Rhin, étoit appuyé de l'Electeur de Brandebourg, qui offroit de faire toutes les avances néceſſaires pour le ſuccès de cette grande affaire. Dom Livio Odeſcalchi neveu du feu pape Innocent XI. ſe préſenta auſſi; mais on n'eut aucun égard à ſes pourſuites.

Le Duc de Saxe parut le dernier ſur les rangs, & l'emporta ſur tous ſes compétiteurs. La république de Pologne avoit beſoin de trois millions pour payer les armées. Il les donna. Elle vouloit un prince catholique; l'Electeur déclara qu'il l'étoit déja. On demandoit un Prince qui ſe montrât dans le pays; il y vint & ſe montra aux commiſſaires. Le vingt-cinq de juin tous les palatinats s'aſſemblerent pour convenir des préliminaires de l'élection qui ſe devoit terminer le lendemain. Pluſieurs palatinats vouloient qu'on fit l'élection le jour même; & il y a apparence qu'elle auroit tombé ſur le Prince de Conti; mais le Caſtellan de Culm & ceux qui ſoutenoient le parti de l'Electeur de Saxe, détournerent le coup, & ce Prince ayant paru le lendemain ſur les rangs, les deux partis ſe partagerent & en vinrent juſqu'à ſe ranger en bataille l'un contre l'autre. Le Caſtellan de Kaliſch monté ſur ſon cheval, tenant le crucifix d'une main & le ſabre de l'autre, paroiſſoit à la tête de ſon parti, criant : *Vive Dieu, vive Conti, vive la liberté*! Quelques évêques, qui étoient du parti de Saxe, ne doutant plus du combat, ſe ſauverent à Varſovie. Leur retraite ſembloit donner la victoire au parti de Conti; & ſi le Cardinal-primat eût eu le courage de prononcer l'élection, c'en étoit fait; mais il la remit au lendemain vingt-ſept. Ce jour-là la confuſion ne fut pas moins grande que le jour précédent, & le tumulte ayant

Digitized by Google

duré juſqu'au ſoir, le Primat, ſur les ſix heures du ſoir, prononça l'élection de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, roi de Pologne & grand-duc de Lithuanie, & tout de ſuite on alla chanter le *Te Deum* à Varſovie.

A peine cette cérémonie fut-elle achevée, que l'Evêque de Cujavie profitant de l'abſence du Cardinal-primat, prononça l'élection du Duc de Saxe en ces termes: *Frederic-Auguſte électeur de Saxe, roi de Pologne & grand-duc de Lithuanie*, & en même tems il chanta le *Te Deum* ſur le lieu, puis il vint avec toute la nobleſſe de ſon parti, le réitérer à Varſovie, pendant qu'on y faiſoit des feux de joie pour le Prince de Conti. Le lendemain à ſix heures du matin le même Evêque de Cujavie fit ſigner les *pacta conventa* par le chevalier Flemming, comme envoyé extraordinaire du Duc de Saxe, & promit, au nom de ſon Maître, dix millions à la république; de fournir quelques mille hommes tant qu'elle auroit la guerre avec le Turc; de reprendre Kaminieck à ſes frais; de faire abjurer la religion proteſtante à l'Electrice ſon épouſe.

Tout cela ne terminoit pas la difficulté. Chaque parti ſoutenoit ſon élection. Le Cardinal-primat convoqua la diete qui devoit confirmer l'élection du Prince de Conti, au vingt-ſix d'août. L'Evêque de Cujavie indiqua le couronnement de l'Electeur de Saxe au quinze de ſeptembre. Le Prince de Conti ayant trop tardé de venir, & l'argent promis ne paroiſſant pas, les partiſans de ce Prince firent ſavoir à l'Abbé de Polignac qu'ils ne pouvoient attendre les effets de ſes promeſſes au delà du trente-un de juillet; & ce Prince ayant laiſſé paſſer ce terme, l'Evêque de Cujavie envoya une ambaſſade au Duc de Saxe pour lui notifier ſon élection. Il vint en diligence & fut reçu à Cracovie le vingt-un de juillet, & gagna le ſecond ordre de la nobleſſe en diſtribuant deux millions qu'il avoit apportés comptant; & ſon couronnement ſe fit tranquillement le quinze de ſeptembre. On fut obligé de rompre le mur du lieu où étoient gardés les ornemens royaux, ſix des huit officiers qui en avoient les clefs, tenant pour le Prince de Conti.

Ce Prince partit enfin de Paris le trois de ſeptembre, & s'étant embarqué le ſept à Dunkerque, vint le vingt-huit mouiller devant l'abbaye d'Olive, à la vue de Dantzick, qui ſe déclara pour l'Electeur de Saxe, de même que les villes de Pruſſe. L'argent de Saxe, la préſence de l'Electeur & des troupes qu'il avoit amenées, triompherent de tout, & le Prince de Conti fut obligé le neuf de novembre de remettre à la voile. Il arriva le neuf de décembre à Nieuport, d'où il ſe

Digitized by Google

se rendit à Dunkerque & delà à Versailles. Le Duc de Saxe n'ayant plus de compétiteur, ne songea plus qu'à se réconcilier avec les seigneurs qui lui avoient été opposés, & les ayant gagnés par ses bienfaits, l'accord général fut conclu le 21 de mai 1698. & il demeura paisible possesseur du royaume de Pologne, jusqu'à un autre événement bizarre qui le fit descendre du trône en 1704. pour y remonter en 1709.

XXXVI. Campagne du Rhin. Prise d'Eberenbourg, ann. 1697.

Quoique toute l'Europe souhaitât la paix, & qu'on travaillât depuis l'an 1693. à la procurer par des négociations secretes, & qu'enfin le Duc de Savoie, en concluant sa paix particuliere en 1696. eût notablement affoibli le parti des Confédérés, on ne laissa pas pendant l'année 1697. de continuer la guerre, nonobstant les conférences qui se tenoient pour parvenir à la paix générale.

Les troupes de France sur le Rhin défilerent au commencement d'avril vers Landau; l'armée devoit être de quarante-cinq mille hommes, & on publioit qu'elle en vouloit à Mayence. Le Maréchal de Choiseul en avoit seul le commandement. L'armée confédérée, toujours commandée par le Prince de Bade, & qu'on faisoit forte de plus de soixante mille hommes, fut appliquée pendant le mois d'avril à faire des lignes & des redoutes bordées d'artillerie, pour se mettre à couvert contre l'armée de France & pour empêcher le siege de Mayence. Le gros de l'armée confédérée avoit son camp à Eppingen.

Le Maréchal de Choiseul passa le Rhin le quatre de juillet & se campa près de Stolhoff, & le prince de Bade vint se poster à Muckensturn, qui n'en est éloigné que d'une lieue. Après s'être regardés pendant quelques jours, le prince de Bade s'avança plus haut vers Dourlach, & le Maréchal de Choiseul s'alla poster du côté du Fort-Louis, près de Stolhoff. Le vingt-trois d'août le Maréchal passa le Rhin pour aller au devant des ennemis, qui sembloient vouloir passer ce fleuve à Mayence.

Le trente d'août le prince de Bade détacha huit mille hommes pour aller investir Eberenbourg. Le siege fut commencé le douze de septembre. Les François abandonnerent la ville le dix-neuf & se retirerent dans le château, où ils se défendirent jusqu'au vingt-sept, auquel ils se rendirent par composition. La garnison n'étoit que de quatre cens hommes, qui furent envoyés à Kaiserloutre. Vers le même tems le Prince de Bade reçut la nouvelle de la cessation d'armes conclue entre l'Empereur & la France. Voilà à quoi aboutit la campagne du Rhin de cette année 1697.

Digitized by Google

XXXVII. Campagne de Flandre, an. 1697.

L'armée de France qui devoit agir en Flandre, étoit commandée par les Maréchaux de Catinat, de Villeroy & de Boufflers, qui avoient chacun un corps de troupes distingué sous leur commandement. Ces trois armées s'étant jointes au commencement de mai, formerent un camp à Givry, entre Maubeuge & Mons, un autre près de Leuse, & un troisieme du côté d'Ypres. Les trois Maréchaux résolurent le siege d'Ath, & l'exécuterent suivant les ordres qu'ils en avoient reçus du Roi. Le général Rose investit la place le quinze de mai; & le général de Catinat en vint former le siege, dont il donna la direction au fameux Vauban, qui l'avoit autrefois fortifiée. Le Maréchal de Villeroi commandoit l'armée qui devoit empêcher le secours; & le Maréchal de Boufflers étoit posté sur la Sambre, prêt à marcher où il seroit besoin.

XXXVIII. Prise d'Ath par les François, an. 1697.

Les ennemis étoient campés du côté de Deinse. Le roi Guillaume n'arriva à l'armée que le vingt-quatre de mai; & la tranchée avoit été ouverte devant Ath dès le vingt-deux. L'Electeur de Baviere & le Prince de Vaudémont le joignirent, comme pour tenter le secours de la ville & pour en faire lever le siege; mais ils ne firent ni l'un ni l'autre, quoique le gouverneur, qui étoit le Comte de Roeux, ne capitulât qu'à l'extrêmité le cinq de juin, qui étoit le treizieme jour de la tranchée ouverte. La garnison sortit d'Ath avec toutes les marques d'honneur & fut conduite à Dendermonde; mais le Maréchal de Catinat fit retenir le Prince de Chimai & d'autres officiers, qui furent conduits à Valenciennes, en représailles des François qu'on retenoit à Namur pour le paiement des dettes qu'ils y avoient contractées.

Les généraux François formerent ensuite le dessein de s'emparer du port d'Anderleck, d'où ils auroient pu se rendre maîtres de Bruxelles, de Wilvorde & de la forteresse nommée les trois trous, & par cette prise, qui étoit facile, se saisir du canal & ôter par-là aux Confédérés toute la communication de la Hollande & du Brabant: mais le roi Guillaume étant informé de leur dessein, les prévint; & la nuit du vingt-six au vingt-sept de juin, après avoir envoyé devant une partie de ses troupes, il se mit en chemin sur le minuit à la lueur des flambeaux, & poussa jusqu'au poste que les François vouloient occuper; il y arriva le vingt-sept avec toute l'armée. Il ne falloit pas moins de diligence pour parer ce coup qui eût été fatal aux Confédérés. Ce fut le dernier exploit de cette campagne de Flandre.

XXXIX. Conferences

Car les conférences qui se tinrent entre le Maréchal de Bouf-

Digitized by Google

fiers de la part de la France, & le Comte de Portland de la part de l'Angleterre, regardoient la paix & non la guerre. Ces conférences commencerent le huit de juillet. Ils les continuerent le quinze & le vingt du même mois; & enfin le vingt-trois & le vingt-six on tint secret ce qui s'y traita; mais on ne doute pas qu'ils n'y aient traité les deux points les plus délicats & les plus importans, savoir: de reconnoître le Prince d'Orange ou Guillaume III. pour roi légitime de la grande Bretagne, & de régler les intérêts du roi Jacques. Depuis ce tems les hostilités cesserent en Flandre & sur le Rhin.

nette le Maréchal de Boufflers & le Comte de Portland en Flandre. an. 1697.

En Catalogne le Duc de Vendôme, général de l'armée Françoise, forma le siege de Barcelone par mer & par terre. Le Comte d'Estrées, vice-amiral, commandoit la flotte, & Lappara brigadier de l'armée & ingénieur en chef, eut la direction des travaux. Barcelone fut investie le douze de juin par le Comte de Mailli, maréchal de camp, & le quinze la tranchée fut ouverte à quatre cens cinquante toises de la place. Les assiégés firent plusieurs sorties & se défendirent avec beaucoup de vigueur. Le Viceroi, en sortant de la ville, y avoit laissé dix mille fantassins & quinze cens chevaux, sous le commandement du Prince d'Armstad, outre quatre mille bourgeois qui avoient pris les armes. Le quatorze de juillet le Duc de Vendôme ayant su que la garnison devoit faire une sortie générale sur la tranchée, pendant que le Vice-roi, qui étoit à deux lieues delà, viendroit attaquer l'armée Françoise en flanc & par derriere, marcha lui-même à deux heures du matin & attaqua le camp du Viceroi avant qu'il fût jour; il renversa tout ce qu'il trouva, sans qu'ils pussent se rallier. Le Vice-roi se sauva en chemise, tout le camp fut pillé, on prit le bagage & la vaisselle d'argent des généraux & la cassette du Vice-roi, où il y avoit vingt-deux mille pistoles. On prit plus de six cens chevaux ou mulets, & on brûla le camp des ennemis. On leur prit encore deux autres camps & on y fit le même dégât; de sorte que les Espagnols furent obligés d'aller camper sur des hauteurs inaccessibles.

XL. Campagne de Catalogne. Siege & prise de Barcelone. an. 1697.

Ce coup étoit décisif pour le succès du siege. Le Prince d'Armstad tint néanmoins encore jusqu'au sept de septembre, le Duc de Vendôme n'ayant pas voulu précipiter l'assaut, & ayant donné aux assiégés tout le tems nécessaire pour consulter le Vice-roi & la cour de Madrid sur les articles de la capitulation, qui ne fut signée que le dix. On accorda à la garnison toutes les marques d'honneur: qu'elle sortiroit avec armes & bagages, trente pieces de canon, six mortiers & six coups à tirer pour chaque soldat, & qu'elle se retireroit à Tarragone.

Digitized by Google

Le roi Louis XIV. pour reconnoître un ſervice ſi important, nomma le Duc de Vendôme vice-roi de Catalogne; mais il ne jouit de cet honneur que juſqu'à la concluſion de la paix générale, qui ſe fit cette même année.

XLI. Siege & priſe de Carthagene, *an.* 1697. *V. le Marq. de Quincy, hiſt. milit. de Louis XIV. t. III. p.* 354.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Europe, monſieur de Pontis chef d'eſcadre, faiſoit en Amérique la conquête de Carthagene, ville ſituée dans une preſqu'iſle de l'Amérique méridionale, attachée à la Terre-Ferme par une chauſſée de deux cens cinquante pas de longueur. Elle eſt fameuſe par ſon vaſte port, où ſe rendent tous les vaiſſeaux qui partent d'Eſpagne pour les iſles occidentales. De Pontis entreprit d'en faire la conquête au commencement de cette année 1697. Il vint de la rade de Camaret & arriva le treize près de Carthagene. Le débarquement ſe fit le quinze. Dix-ſept cens ſoldats de marine, deux mille matelots & treize cens flibuſtiers vinrent attaquer le fort Bocachique, aſſez éloigné de la ville, mais bâti à l'entrée du port. Le Gouverneur ſe rendit à diſcrétion. Le dix-ſept, l'entrée du port étant libre, on y fit entrer les vaiſſeaux, & la ville fut battue par terre & par mer. D'abord les Eſpagnols ſe défendirent avec aſſez de vigueur, & ce ne fut que le trente d'avril que les François entrerent dans la ville haute de Carthagene, l'épée à la main, ſur les cinq heures du ſoir.

La ville baſſe reſtoit encore; mais après une ſortie, qui ne leur réuſſit pas, ils arborerent le trois de mai le pavillon blanc & battirent la chamade; la capitulation fut ſignée le lendemain. La garniſon en ſortit avec les marques d'honneur, au nombre de dix-huit cens hommes. Les François ne pouvant conſerver cette conquête, qui étoit trop éloignée des villes de France & trop environnée des forces Eſpagnoles, démolirent ſes baſtions & ſes portes, & ſe rembarquerent avec le butin qu'ils avoient fait, & qu'on faiſoit monter à pluſieurs millions. Ils rencontrerent ſur leur route, à ſoixante-quinze lieues de l'Oueſſant, une eſcadre de cinq vaiſſeaux Anglois, contre leſquels ils ſe battirent depuis trois heures après midi juſqu'à ſix heures du ſoir.

XLII. Paix de Ryſwick. *an.* 1697.

Après le triſte récit de tant de batailles, de guerres, de bombardemens; de ſieges, de ravages, ſuites ordinaires de la guerre, je me hâte de venir à la paix générale qui fut concluë à Ryſwick ſur la fin de cette année 1697. Il y eut d'abord quelques difficultés ſur les préliminaires. La France en préſenta qui furent jugés raiſonnables. On convint enſuite d'accepter le Roi de Suede pour médiateur; enfin après avoir

Digitized by Google

propoſé diverſes villes pour y tenir les conférences, on s'arrêta à Ryſwick, qui fut agréée de toutes les puiſſances. Les aſſemblées y commencerent le 9 de mai 1697. Voici les noms des plénipotentiaires. Ceux de l'Empereur furent le Comte de Caunitz, & ſes deux collegues le Comte de Stratman & le Baron de Seilern : Ceux de France étoient les ſieurs de Harlai, de Creci & de Callieres. Ceux d'Eſpagne, dom Bernard de Quiros & le Comte de Tiremont. Ceux d'Angleterre, milord Pembrock & milord Williers. Ceux des Etats-Généraux, meſſieurs Heinſius, Dyckvelt & Haren. Celui du Duc de Baviere, le Baron de Preil-Meyer. Celui du Duc de Lorraine fut le préſident Canon.

Tous ces Plénipotentiaires étant arrivés au palais de Ryſwick, tinrent leur premiere ſéance, qui commença vers les cinq heures du ſoir du neuf de mai, & dura juſqu'à ſept heures un quart, & fut toute occupée à délivrer leurs pleins-pouvoirs au médiateur, qui étoit monſieur Lillienroot, ambaſſadeur de Suede. Il ſeroit ennuyeux de rapporter ici tout ce qui ſe paſſa dans les conférences ; il ſuffit de dire que le vingt de ſeptembre trois traités de paix furent conclus : le premier avec les Etats-Généraux, le ſecond avec l'Eſpagne, & le troiſieme avec le roi Guillaume III. Celui avec l'Empereur traîna juſqu'au trente d'octobre. La mort du Roi de Suede, arrivée le ſeize d'avril de cette année, ne dérangea rien ; & toute l'aſſemblée agréa que monſieur Lillienroot continuât ſa médiation ſous les auſpices du jeune roi Charles XI. quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans.

XLIII. Traité de paix avec la Hollande.

Voici les principaux articles de la paix avec la Hollande : Oubli & amniſtie de tout le paſſé. Rétabliſſement de tous les ſujets Hollandois, entrés au ſervice de la France, dans leurs biens, honneurs, emplois & dignités. Paix & amniſtie ferme & ſincere entre le Roi très-chrétien, les Etats-Généraux & tous leurs ſujets ; ceux dont les biens ont été ſaiſis & confiſqués à l'occaſion de la derniere guerre, rentreront dans la jouiſſance de leurs biens. Les pays, villes, places, terres, &c. qui ont été pris & occupés de part & d'autre pendant la derniere guerre, ſeront mutuellement reſtitués. Le traité de paix fait entre le Roi & le Duc de Savoie, eſt confirmé.

XLIV. Paix avec l'Eſpagne.

Le traité avec l'Eſpagne, après l'oubli de tout le paſſé, & une bonne & ſolide paix entre les deux couronnes, la France reſtituoit à l'Eſpagne les villes de Gironne, Berloer, Roſes & Barcelone en Catalogne. Les ville & forteresſe de Luxembourg, le comté de Chiny, Charleroi, Mons, Ath & Cour-

Digitized by Google

trai. Les lieux & pays réunis par les chambres de Metz & de Brisach, & qui sont de la dépendance du Roi d'Espagne, lui seront aussi restitués. Dinant sera rendue à l'Evêque de Liege; & l'isle de Pouza, qui est dans la Méditerranée, au Duc de Parme.

XLV. Le roi Guillaume reconnu pour roi d'Angleterre.

Le Roi de France reconnoît pour rôi légitime de la Grande-Bretagne, Guillaume III. ci-devant prince d'Orange. Il y aura paix & sincere amitié entre ces deux Monarques & leurs sujets. Le roi Guillaume sera rétabli dans sa principauté d'Orange & dans ses autres biens.

Le roi Jacques d'Angleterre ne fut point admis dans les conférences, & la France fut obligée, par les circonstances des affaires, de l'abandonner; mais ce Prince se plaignit hautement de cette exclusion, & envoya à tous les princes chrétiens, sans en excepter les protestans, des manifestes où il exposoit ses sujets de plaintes; & publia, depuis le traité de Ryswick, un manifeste en forme de protestation contre tout ce qui auroit été traité à son préjudice. C'est tout ce qu'il pouvoit faire dans une telle circonstance.

Les protestans de France présenterent aussi leur mémoire au congrès, & leur requête au Roi, tendante à ce qu'ils fussent rétablis dans la liberté de conscience, & dans tous leurs droits, libertés & privileges en fait de religion; mais ni l'un ni l'autre ne leur fut accordé. Ils n'eurent pas même la liberté de présenter leur requête au Roi: ils la firent imprimer pour la rendre publique.

XLVI. Traité de paix avec l'Empereur. *anſ* 1697.

Le traité de paix avec l'Empereur ne fut signé que le trente d'octobre. Il commence, comme les autres, par le desir & le besoin de la paix, par une amnistie générale de tout le passé, & par une paix solide & une amitié sincere pour l'avenir entre les parties. On prend pour fondement de ce traité ceux de Westphalie & de Nimegue, qui seront inviolablement observés à l'avenir, à l'exception de ce qui y sera dérogé par le présent traité. Il sera rendu à l'Empire & à tous ses membres tous les lieux & droits situés hors de l'Alsace, qui avoient été occupés par le Roi très-chrétien durant la guerre, tant par voie de fait, que par voie d'union & de réunion, cassant pour cet effet tous les arrêts qui avoient été rendus ès chambres de Metz, Besançon & Brisach; la religion Catholique Romaine demeurant cependant èdits lieux dans l'état auquel elle est à présent. L'Electeur de Treves sera remis en possession de sa ville. L'Electeur de Brandebourg jouira de tous ses droits, & en particulier de ceux qui lui appartenoient par le

Digitized by Google

traité du mois de juin 1679. Les états occupés dans le Palatinat par le Roi très-chrétien, seront rendus à l'Electeur Palatin. Les droits de madame la Ducheſſe d'Orléans ſeront remis à l'arbitrage du Roi & de l'Empereur, ou à celui du Pape; & en attendant la déciſion, l'Electeur Palatin donnera chaque année à Madame la ſomme de cent mille florins du Rhin.

La principauté de Veldents eſt rendue, de même que les commanderies de l'ordre teutonique; la ville de Dinant à l'Evêque de Liege; la principauté de Montbelliard à la maiſon de Wirtemberg; les Princes de Naſſau, de Hanau, de Linanges ſont rétablis dans leurs états. La ville de Straſbourg & ſes dépendances à la gauche du Rhin, ſont cédées à la France; & la France rend à l'Empereur le fort de Kell, la ville & forteresſe de Fribourg & ſes dépendances, la ville de Briſach & ſes dépendances à la droite du Rhin, la ville de Philiſbourg & ſes fortifications à la droite du Rhin; mais le fort conſtruit à la gauche & le pont devoient être démolis. On démolira les fortifications faites vis-à-vis Huningue & dans l'iſle du Rhin, de même que le château de Traerbach & la forteresſe de Mont-Royal.

XLVII. Le Duc de Lorraine rétabli dans ſes états.

Le Duc de Lorraine ſera rétabli dans ſes états comme les poſſédoit le duc Charles IV. ſon oncle en 1670. Le Roi ſe réſervoit la ville & la préfecture de Longwy, promettant d'en donner une autre de pareille valeur dans les Trois-Evêchés. Le Roi ſe réſervoit de plus le paſſage libre dans la Lorraine, en payant & ſans faire de dégât.

Le Cardinal de Furſtemberg fut rétabli dans les droits, honneurs & prérogatives qui appartiennent aux princes & membres de l'Empire, tant à l'égard de ſon évêché de Straſbourg, que de ſes autres bénéfices.

XLVIII. Mariage du Duc de Lorraine avec Mademoiſelle fille du Duc d'Orléans. an. 1698.

Je ne parle pas ici des ambaſſades envoyées réciproquement de la part des différens princes & états qui avoient été compris dans les traités de paix dont on vient de parler, ni des réjouiſſances qui ſe firent par-tout pour un bien qui intéreſſoit toute l'Europe; mon deſſein eſt de beaucoup abréger; je me borne aux événemens les plus remarquables.

Le Duc de Lorraine ayant été rétabli dans ſes états, partit de Vienne pour s'y rendre au commencement de mai, & en même tems fit demander en mariage Eliſabeth-Charlotte fille de Philippe duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. & ſa demande fut agréée. Le mariage ne s'en fit qu'au mois d'octobre 1698. Le duc Léopold arriva à Straſbourg le dix de mai, & y fut reçu avec les mêmes honneurs qu'on auroit rendus au

Digitized by Google

Roi, suivant l'intention du Monarque. Il arriva à Nancy, & y reçut les hommages de ses sujets. Il fut témoin de la joie que son retour causoit dans tous les cœurs. Il ne manquoit à leur satisfaction que la présence de la reine Eléonore d'Autriche, mere du Duc, ci-devant épouse en premieres nôces du roi de Pologne Michel Korebut, & ensuite du duc Charles V. elle étoit morte le dix-sept de décembre 1697. après la conclusion de la paix, & avant le retour du duc Léopold dans ses états. Le mariage de ce Prince se fit à Fontainebleau le treize d'octobre, monsieur le Prince d'Elbœuf étant chargé de la procuration du Duc. La nouvelle Epouse partit de Paris le seize pour se rendre en Lorraine. Le duc Léopold la vint voir à Vitry-le-François le vingt-trois, elle arriva à Bar-le-Duc le ving-cinq, & à Nancy le dix de novembre. Elle y fit son entrée avec la magnificence qui accompagne d'ordinaire ces sortes de fêtes. Le duc Léopold rendit ses foi & hommage au Roi, pour le duché de Bar, le vingt-cinq de novembre 1699. & l'Empereur, par son diplôme du mois d'octobre 1700. lui accorda le titre d'*altesse royale*.

XLIX. Camp de Compiegne, an. 1698.

Le roi Louis XIV. toujours grand dans ses vues, voulant procurer au Duc de Bourgogne, son petit-fils & l'héritier présomptif de sa couronne, les moyens de se perfectioner dans l'art de régner, ne se contenta pas de lui donner des gouverneurs & des précepteurs capables de lui orner l'esprit & de lui former le cœur, en lui inspirant les sentimens propres à le rendre un bon, un sage & un grand roi, il voulut encore lui donner lui-même des leçons pour la guerre, en lui faisant voir, au milieu de la paix, tous les exercices de ce qu'il y a de plus pénible, de plus terrible & de plus noble dans la guerre. Dans ce dessein le Monarque se rendit dans le mois de juillet 1698. à Compiegne avec toute sa cour, & une armée d'environ quarante-cinq mille hommes, qui devoient faire le siege de la ville de Compiegne & donner ensuite une bataille non sanglante, seulement pour montrer au jeune Prince les mouvemens & l'ordonnance d'une armée qui assiege ou qui défend une place, & ce qui se passe dans une bataille réelle & sérieuse. On n'oublia rien pour rendre ce campement magnifique. Le Roi n'y étoit que comme lieutenant général. Le Duc de Bourgogne y étoit généralissime.

Le Roi partit de Versailles le vingt-huit d'août & arriva à Compiegne le trente. La ville de Compiegne fut défendue par le Marquis de Crenan & attaquée par le général Rose, sous les ordres du Duc de Bourgogne généralissime, & du Duc de Boufflers

Boufflers qui commandoit en ſecond. Le ſiege commença le douze de ſeptembre, & il devoit durer quatre jours de tranchée ouverte. L'artillerie des aſſiégeans & des aſſiégés joua comme dans un ſiege ſérieux ; on donna des attaques, tout ſe paſſa dans les regles. La breche étant faite, on ſe diſpoſoit à donner l'aſſaut, lorſque le Gouverneur demanda à capituler. La capitulation fut arrêtée & ſignée, & la garniſon ſortit le vingt-deux.

Le dix-neuf on donna au jeune Prince le ſpectacle d'une bataille rangée. Le Duc de Bourgogne & le Maréchal de Boufflers attaquerent le général Roſe, qui ſe défendit & ſe laiſſa vaincre, ainſi qu'il convenoit & que la choſe étoit concertée. Le Roi, pour témoigner aux officiers la ſatisfaction qu'il avoit de leur conduite, fit préſent de deux cens écus à chaque capitaine de cavalerie, & de cent écus à chaque capitaine d'infanterie. L'on compte que ce campement coûta plus de ſeize millions. Le Roi en partit le vingt-deux & arriva le vingt-quatre à Verſailles.

L. Conférences de Carlowitz. Paix entre l'empereur Léopold & le Sultan de Conſtantinople. *ann.* 1698. & 1699.

La paix heureuſement conclue à Ryſwick entre les principales puiſſances de l'Europe, détermina le Sultan de Conſtantinople à ſonger auſſi à faire la ſienne avec l'empereur Léopold, avec la Pologne, les Moſcovites & la république de Veniſe. Les triſtes révolutions arrivées dans ſa cour depuis la levée du ſiege de Vienne, la dépoſition du ſultan Mahomet IV. & d'autres conſidérations auſſi ſérieuſes, le porterent à accepter la médiation de l'Angleterre & de la Hollande pour parvenir à la paix. Carlowitz, village ſitué dans la baſſe Hongrie entre Petervaradin & Belgrade, fut choiſi pour le lieu des conférences. Les plénipotentiaires des puiſſances intéreſſées s'y rendirent ſur la fin de l'an 1698. Ils s'aſſemblerent le treize de novembre, & ils travaillerent avec tant de diligence & de ſuccès, que les traités furent ſignés le 16 de janvier 1699. Celui d'entre l'empereur Léopold & le ſultan Muſtapha fut ſigné le premier. Il conſiſtoit en une treve de vingt-cinq ans, & en la ceſſion de la Tranſilvanie, que ſa Hauteſſe cédoit à l'Empereur avec les anciennes limites. Les Turcs refuſerent de livrer le comte Tekeli, qui vécut encore pluſieurs années parmi eux, jouiſſant des revenus qu'ils lui avoient aſſignés pour ſon honorable ſubſiſtance.

Le traité avec la Pologne portoit que ce royaume abandonnoit la Moldavie aux Turcs, & le Sultan remettoit aux Polonois Kaminieck, avec la Podolie & l'Ukraine.

Les Moſcovites conſervoient Azof, qui leur ouvroit l'entrée de la mer-noire, & qui bridoit les tartares de la Crimée.

Digitized by Google

Pour les Vénitiens on leur laiſſoit la poſſeſſion de toute la Morée. La forteresſe de Lépante devoit être évacuée par les Vénitiens & démolie; l'iſle d'Egine demeura aux Vénitiens; l'uſage des Golfes, qui ſont entre la Terre-Ferme & la Morée, demeura commun entre les deux puiſſances. Le Comte d'Oettingen étoit le premier plénipotentiaire de l'Empereur; & le Reis Effendi, le premier plénipotentiaire de la part des Ottomans. Il n'y eut aucune difficulté ſur le rang. Ils prirent leurs ſéances ſans aucunes cérémonies. Le Plénipotentiaire de l'Empereur eut la droite ſur ceux des Turcs, & ceux-ci ſe mirent à la droite de ceux de l'Empereur. Tout ceci n'a qu'un rapport aſſez éloigné aux affaires de France; mais il en a un très-grand aux affaires de l'Europe, qui vont de nouveau ſe brouiller à l'occaſion de la ſucceſſion d'Eſpagne.

LI. Teſtament du Roi d'Eſpagne en faveur du Prince électoral de Baviere. *ann.* 1698.

Charles II. roi d'Eſpagne étoit depuis longtems d'une ſanté fort chancelante : Il n'avoit point d'enfans, ni d'eſpérance d'en avoir. Ses miniſtres, à la ſollicitation de la maiſon d'Autriche, l'avoient engagé à faire un teſtament en faveur du Prince électoral de Baviere, iſſu du mariage de l'Electeur avec une fille de l'Empereur & de Marguerite d'Autriche infante d'Eſpagne, du chef de laquelle ce Prince auroit eu le premier droit à la monarchie d'Eſpagne, ſi le Dauphin de France, fils de Louis XIV. & de l'infante Marie-Thereſe, ſœur ainée de Marguerite, ne l'eût précédé. Le roi Charles II. frere de ces deux infantes, croyant que l'ainée Marie-Thereſe avoit perdu ſon droit par ſa renonciation faite lors de ſon mariage avec Louis XIV. à la paix des Pyrénées, avoit, comme nous l'avons dit, fait ſon teſtament en faveur du fils de ſa ſœur cadette. Mais comme Louis XIV. avoit prétendu faire voir que la renonciation de la reine Marie-Thereſe ſon épouſe, & la ſienne, étoient nulles, il s'éleva contre le teſtament, & la mort du Prince électoral de Baviere, arrivée ſur ces entrefaites le 6 de février 1699. rendit le teſtament inutile.

LII. Partage des états du Roi d'Eſpagne. *an.* 1699.

Cependant comme le Roi d'Eſpagne ne promettoit pas une longue vie, & qu'on prévoyoit qu'à ſa mort l'Europe pourroit ſe voir replongée dans une guerre plus grande & plus opiniâtre que celle dont on venoit de ſortir par le traité de Ryſwick, on imagina, pour prévenir la guerre & pour conſerver l'équilibre entre la France & la maiſon d'Autriche, de faire un partage des états du Roi d'Eſpagne de ſon vivant; mais qui n'auroit lieu qu'après ſa mort. Le projet en fut communiqué à l'Angleterre & à la Hollande. Ces trois Puiſſances nommerent des plénipotentiaires pour travailler à ce partage, & voici ce

Digitized by Google

qui en réſulta : La France aura les royaumes de Naples & de Sicile, avec les places dépendantes de la monarchie d'Eſpagne ſur les côtes de Toſcane, & iſles adjacentes, la ville & le marquiſat de Final & la province de Guipuſcoa ; à la réſerve des places ſituées au au delà des Pyrénées qui reſtoient à l'Eſpagne. On donnoit au Dauphin les duchés de Lorraine & de Bar, en place du duché de Milan, qui devoit être cédé au Duc de Lorraine.

On cédoit & aſſignoit à l'archiduc Charles, ſecond fils de l'empereur Léopold, tous les autres états qui compoſoient la monarchie d'Eſpagne, tant en Europe que dans l'ancien & le nouveau Monde, moyennant quoi l'Empereur & ſes enfans renonceroient à tous leurs autres droits, & à rien prétendre ſur le partage du Roi & du Dauphin.

Au cas que l'Empereur ou les princes & princeſſes ſes enfans refuſeroient ce partage, les deux Rois de France & de la Grande-Bretagne, & les Etats-Généraux, conviendroient d'un Prince auquel leur partage ſeroit donné ; & au cas que l'Archiduc voulût ſe mettre en poſſeſſion de la monarchie d'Eſpagne toute entiere, ils l'empêcheroient de toutes leurs forces. Qu'arrivant la mort de l'archiduc Charles ſans enfans, la part qui lui eſt aſſignée en la monarchie d'Eſpagne, ne pourra jamais arriver à l'Empereur ni au Roi des Romains ; mais à tels autres de leurs héritiers qu'ils pourront déſigner : que réciproquement ce partage de l'Archiduc ne pourroit jamais revenir ni demeurer en la poſſeſſion d'un prince qui ſeroit roi de France ou dauphin ; le tout pour conſerver l'équilibre que cette réunion pourroit ruiner. Ce traité fut conclu à Londres le 3 de mars 1700. par les plénipotentiaires de France & d'Angleterre, & à la Haye le vingt-cinq par les plénipotentiaires de France & par les Etats-Généraux.

Les négociations de ce traité de partage ne purent être ſi ſecretes, que la cour d'Eſpagne n'en fût informée. Elle s'en plaignit hautement & aigrement dans les cours d'Angleterre & de France, & ces deux cours en rappellerent mutuellement leurs ambaſſadeurs ; mais cela n'empêcha ni la tenue des conférences, ni la concluſion du traité. Il fut rendu public au commencement de mai, & le Duc de Lorraine, à qui monſieur de Cailleres en fit la propoſition pour ce qui le concernoit, répondit, qu'il ne pouvoit entrer dans ce traité ſans le conſentement de l'Empereur. Le dix-huit du même mois le Marquis de Torci le notifia aux miniſtres étrangers qui étoient à la cour de France, & en même tems Louis XIV. envoya des couriers par-tout pour le

Digitized by Google

publier. L'Empereur & le Roi d'Eſpagne, le Pape & le Duc de Savoie le déſapprouverent ; les ſeuls Vénitiens le regardant comme utile à leur république, l'approuverent ; les Suiſſes ne jugerent pas à propos de ſe déclarer.

LIII. Mort du Roi d'Eſpagne. Son teſtament. *ann.* 1700.

Dans l'intervalle le Roi d'Eſpagne fit ſon teſtament le 10 d'octobre 1700. par lequel il déclaroit le Duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin, ſon héritier univerſel, & lui ſubſtituoit le Duc de Berri ſon frere ; & au cas que ni l'un ni l'autre n'euſſent point d'enfans, il faiſoit ſon héritier univerſel l'archiduc Charles, ſecond fils de l'Empereur ; & à ſon défaut, le Duc de Savoie. Ajoutant qu'il ſouhaitoit que le Duc d'Anjou épouſât une des archiducheſſes, pour maintenir par cette alliance la paix dans toute l'Europe. Le Roi d'Eſpagne ne ſurvéquit à ce teſtament que vingt-un jours, & mourut le premier de novembre ſuivant. L'Empereur ſoutint que ce teſtament étoit faux & ſuppoſé par le cardinal Porto-Carrero. Les autres cours le crurent ſuggéré : la France ſeule le ſoutint vrai & valide.

LIV. Philippe duc d'Anjou reconnu roi d'Eſpagne ſous le nom de Philippe V. *ann.* 1701.

Toute l'Europe étoit attentive au parti que la cour de France prendroit dans cette conjoncture ; ſi elle accepteroit le teſtament, ou ſi elle s'en tiendroit au partage. Le Roi reçut le teſtament le dix de novembre, & ayant délibéré avec le Dauphin & le Duc d'Anjou parties intéreſſées, & avec les principaux de ſon conſeil, les avis furent partagés ; mais le Dauphin s'étant déclaré pour le teſtament, & ayant dit qu'il s'eſtimeroit toute ſa vie heureux de ſe pouvoir dire pere de roi & fils de roi, cet avis l'emporta, & le Roi écrivit à la Reine d'Eſpagne qu'il feroit exécuter le teſtament fidellement & exactement. Toutefois il ne déclara publiquement ſa réſolution que le ſeize de novembre. Le nouveau Roi d'Eſpagne prit le deuil en noir & en manteau long, & le même jour il dîna à ſon petit couvert, & le ſoir il ſoupa avec le Roi ſon grand-pere en public, les fauteuils de leurs Majeſtés étant ſur une même ligne, celui du Roi d'Eſpagne à la droite. Le même jour, & les ſuivans, le nouveau Roi catholique reçut les complimens du parlement, de la chambre des comptes, des corps de ville, de l'univerſité & des miniſtres & envoyés des princes étrangers.

Pendant que la cour de France applaudiſſoit au nouveau Roi, la cour de l'Empereur, celle du Roi d'Angleterre, les Etats-Généraux étoient dans des diſpoſitions bien contraires. Tout le monde étoit ſurpris du changement du Roi de France, qui, après avoir propoſé & ſollicité ſi vivement le partage, après l'avoir promis & juré ſi ſolemnellement, s'en déportoit à la premiere occaſion, & précipitoit par-là l'Europe dans la guerre qu'il paroiſſoit avoir voulu prévenir par le partage.

Digitized by Google

Mais pendant que les puiſſances déliberoient & qu'elles prenoient des meſures pour empêcher que la France ne s'emparât de toute la monarchie d'Eſpagne, le roi Louis XIV. fit partir le Duc d'Anjou le 4 de décembre 1700. avec ſes deux freres le Duc de Bourgogne & le Duc de Berri. Ils arriverent à S. Jean-de-Luz le vingt-deux de janvier 1701. Là les deux freres ſe ſéparerent du Roi catholique & revinrent à Paris. Le Roi d'Eſpagne fut reçu dans ſon royaume avec tous les honneurs dus au Monarque du pays, & les peuples marquerent une joie extraordinaire de ſon arrivée. Son entrée publique ne ſe fit à Madrid que le quatorze d'avril. La Reine d'Eſpagne, douairiere, fut priée de ſortir de la cour, & elle ſe retira à Tolede. Le roi Louis XIV. avoit donné une déclaration, portant que le roi Philiphe V. ſon petit fils, & ſes enfans mâles futurs, quoique nés hors du royaume, ne ſeroit point pour cela réputé déchus du droit de ſuccéder à la couronne de France.

Les Hollandois parurent d'abord reconnoître ce Prince pour roi d'Eſpagne ; enſuite ils ſe joignirent au Roi d'Angleterre pour s'oppoſer au teſtament. Le Duc de Baviere fut plus conſtant : il ſe déclara dès le commencement pour le nouveau Roi, & perſiſta juſqu'à la fin dans ſon parti. Il fit entrer dès le 6 de février 1701. des troupes Françoiſes dans toutes les places Eſpagnoles des Pays-bas, où il y avoit des troupes Hollandoiſes, qui en ſortirent le douze. Enfin le trois de mars il fit publier à Bruxelles une ordonnance contenant la liſte des troupes Françoiſes que le Roi d'Eſpagne devoit entretenir dans les Pays-bas, exhortant la nobleſſe à prendre parti dans ces troupes. La France, pour témoigner ſa gratitude à l'Electeur, lui confirma le gouvernement général des Pays-bas.

Le Duc de Medina-Celi, vice-roi de Naples, fit reconnoître Philippe V. dans la ville & le royaume de Naples ; & le Duc de Veragna, vice-roi de Sicile, en fit de même dans ce royaume. Je n'entre point dans le détail des cérémonies qui ſe firent dans ces circonſtances, on les peut voir dans les journaux de ce tems-là. Le jeune Monarque n'avoit pas encore dix-huit ans accomplis, & les Eſpagnols furent charmés de ſes manieres, de ſa clémence, de ſa douceur & de ſon honnêteté envers tout le monde.

LV. Difficultés ſur la royauté de Philippe V. L'Empereur s'y oppoſe, an. 1701.

Des commencemens ſi brillans & ſi heureux, & qui promettoient à la maiſon de France un empire preſqu'univerſel dans toute l'Europe, furent ſuivis d'une guerre terrible, qui mit les deux monarchies de France & d'Eſpagne à deux doigts de leur perte, comme nous l'allons voir.

Le Comte de Harrach, ambaſſadeur de l'Empereur à Madrid,

Digitized by Google

proteſta d'abord contre le teſtament du roi Charles II. lorſqu'on en fit l'ouverture, & il renouvella cette proteſtation par ordre de ſon Maître le 17 de janvier 1701. avant ſon départ pour retourner à Vienne. Et vers ce même tems le Duc de Moles, ambaſſadeur d'Eſpagne à la cour de l'Empereur, ayant demandé à ſa Majeſté Impériale l'inveſtiture du Milanez pour le Duc d'Anjou, on lui répondit que l'Empereur étant le ſeul légitime héritier de la monarchie Eſpagnole, il étoit réſolu de ſoutenir ſes droits. Il balança toute-fois quelque tems s'il déclareroit la guerre, dont il prévoyoit les terribles ſuites; mais on dit que le prince Eugene l'y détermina, contre le ſentiment de la plus grande partie de ſon conſeil.

Dans les commencemens il fut preſque ſeul de ſon parti. Dans la ſuite l'Angleterre & la Hollande ſe joignirent à lui, de même que l'Electeur de Brandebourg. Les Rois de Suede, de Danemarck, de Pologne & de Portugal s'excuſerent d'entrer dans cette querelle, étant aſſez occupés d'ailleurs par leurs propres affaires. Les Suiſſes, les Vénitiens, le Grand-Duc, le Pape & les états d'Italie, demeurerent neutres; le Duc de Savoie, celui de Baviere & l'Electeur de Cologne, ſon frere, prirent le parti de la France & celui de Philippe V.

Ce qui détermina l'Electeur de Brandebourg à ſe joindre à l'Empereur contre la France & l'Eſpagne, fut que l'empereur Léopold avoit érigé en royaume la Pruſſe ducale en faveur de l'électeur Fréderic III. en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à ſa Majeſté Impériale, ſoit en Hongrie, ſoit ſur le Rhin, où il prit Kayſerſwert & Bonn en 1689. & en diverſes autres occaſions. Ce Prince électeur ſe fit couronner roi de Pruſſe le 18 de janvier de cette année 1701. à Konigſberg. Cette qualité de roi lui fut conteſtée pendant quelque tems par certains princes d'Allemagne; mais après il en jouit ſans contradiction.

LVI. Guerre entre l'Empereur & la France au ſujet de la monarchie d'Eſpagne. an. 1701.

Cependant tout ſe préparoit à la guerre. Le pape Clement XI. qui avoit ſuccédé à Innocent XII. le 23 de novembre 1700. prévoyant les maux dont toute la chrétienté, & en particulier l'Italie, étoient menacées par la guerre qui alloit s'allumer entre l'Empire & la France, offrit ſa médiation pour accommoder les parties. Elle ne fut point acceptée, & l'on commença les hoſtilités dès le 30 de mai 1701.

Le roi Louis XIV. pour ſe mettre en état de ſoutenir la guerre, renouvella le dix-huit de mars de cette année l'établiſſement de la capitation générale, qui devoit être abolie après la paix de Ryſwick. Il donna ſes ordres pour la levée

Digitized by Google

de nouvelles troupes & pour l'équipement des vaiſſeaux. On devoit augmenter la cavalerie & les dragons de dix hommes par compagnies, & former cinquante-ſept bataillons des milices du royaume: armer ſix vaiſſeaux de guerre à Dunkerque contre les armateurs; douze à Toulon, autant à Rochefort, & dix-huit à Breſt. Il envoya de plus des officiers dans le Mexique & dans les autres iſles, pour y diſcipliner les troupes Eſpagnoles. Il nomma les officiers généraux qui devoient commander en Allemagne & en Flandre: l'armée d'Allemagne avoit pour généraliſſime le Duc de Bourgogne, pour général le Maréchal duc de Villeroi. L'armée de Flandre devoit être commandée par le Maréchal de Boufflers, ſecondé par dix lieutenans généraux, du nombre deſquels étoient le Duc du Maine, le Comte de Toulouſe & le Duc de Barwick. Le Maréchal de Catinat étoit deſtiné pour commander dans le Milanez, où ſe Prince de Vaudémont fut continué en qualité de gouverneur.

Les Impériaux, qui s'étoient aſſemblés entre Trente & Roveredo, furent commandés par le prince Eugene. Il partit de Roveredo avec trente mille hommes d'élite & arriva dans le Véronnois le vingt-ſept de mai. Trois mille hommes furent employés pendant pluſieurs jours à élargir les chemins. On employa des machines pour tranſporter l'artillerie & les bagages, & les faire deſcendre des montagnes & des rochers eſcarpés. Il trouva les paſſages de l'Adige occupés par les François; & le trente de mai le Comte de Gutteſtein ayant envoyé un détachement de dragons pour découvrir la contenance des François, ce détachement fit feu ſur un parti François qui s'emparoit de quelques batteaux qui auroient pu ſervir au paſſage de l'armée Allemande. Ce fut comme le ſignal de la guerre entre l'Empire & les deux couronnes de France & d'Eſpagne. On obſerva toute-fois encore quelques formalités de part & d'autre, envoyant mutuellement des tambours pour ſe plaindre de l'infraction de la paix; mais c'étoit de pures cérémonies. Il n'étoit que trop vrai qu'on n'étoit aſſemblé que pour ſe faire la guerre.

LVII. Bataille de Carpi gagnée par le prince Eugene. *ann.* 1701. *V. hiſt. milit. de Louis XIV. t. III. p.* 468. *& ſuiv.*

Le prince Eugene fit paſſer l'Adige à un corps de ſix à ſept mille hommes la nuit du quinze au ſeize de juin, ſans que les François s'en fuſſent apperçu. Ils paſſerent enſuite le Pô, dans la vue de ſe rendre au Milanez, & ſe trouverent dans le Ferrarois & le Modénois. Le Prince de Vaudémont & le Maréchal de Catinat avoient poſté le colonel de S. Fremond à Carpi dans le Véronnois. Il y fut vigoureuſement attaqué par le prince Eugene, à la tête de ſix mille chevaux & de ſix mille

Digitized by Google

hommes d'infanterie, & de vingt pieces de canon. Le combat dura près de cinq heures avec une perte à peu près égale de part & d'autre ; mais le prince Eugene demeura maître de la plus grande partie du terrain. Le secours que le Comte de Tessé amena aux François dans le fort de l'action, sauva le reste des troupes, qui se rejoignirent au Prince de Vaudémont & au Maréchal de Catinat, qui dans la suite ne séparerent plus leurs forces, ayant vu l'inconvénient de leur séparation dans ce commencement de campagne.

LVIII. Traité du Duc de Savoie avec les deux couronnes. *ann.* 1701.

Sur ces entrefaites le Duc de Savoie, qui avoit signé son traité avec les deux couronnes, arriva à leur camp en qualité de généralissime. Ce Duc avoit reçu le premier de juin une lettre de sa Majesté catholique, par laquelle elle s'engageoit d'épouser la princesse Marie-Louise-Gabrielle, fille de son Altesse royale : le traité passé auparavant portoit cette condition préliminaire ; ensuite il étoit dit que les deux couronnes lui fourniroient cinquante mille écus par mois, que l'on augmenta encore de vingt-cinq mille livres par mois, en considération du commandement général des armées d'Italie. De son côté il s'obligeoit d'entretenir huit mille hommes de pied & deux mille cinq cens chevaux, pour la défense des états de la monarchie Espagnole situés en Italie, & de donner passage aux troupes auxiliaires de France, à condition que les commissaires du Duc régleroient eux-mêmes les étapes, & que l'Intendant François payeroit.

Son Altesse royale étant donc arrivée à l'armée des deux couronnes le vingt-cinq de juillet, & en ayant pris le commandement général, son sentiment & celui des deux généraux de Vaudémont & de Catinat fut, qu'il falloit empêcher que les Impériaux ne passassent le Mincio. Mais le prince Eugene fit passer cette riviere le vingt-quatre à quatre mille hommes de cavalerie, qui avoient chacun un fantassin en croupe, & qui se logerent sans perdre de tems. Le Duc de Savoie étoit d'avis de les aller attaquer tout de suite, sans attendre qu'ils fussent joints du reste de l'armée ; mais les autres Généraux ne furent pas d'avis de risquer si-tôt une bataille décisive. Le prince Eugene profitant du tems, fit passer toute la nuit son armée, qui étoit d'environ quarante-deux mille hommes, avec les bagages & l'artillerie. L'armée des deux couronnes ne songea plus qu'à l'empêcher de passer l'Adda, qui étoit le seul rempart qui restoit au Milanez.

LIX. Arrivée du Duc de Villeroi

Les choses étoient en cet état lorsque le Maréchal de Villeroi arriva en Italie. Il commandoit auparavant l'armée d'Allemagne,

Digitized by Google

lemagne, & il arriva au camp d'Antignato le vingt-deux d'août. Il déclara aux généraux qu'il avoit ordre de marcher aux ennemis, & de les combattre avant qu'ils euſſent reçu les nouveaux renforts qu'ils attendoient. On paſſa donc l'Oglio la nuit du vingt-huit au vingt-neuf d'août ; ainſi l'armée des deux couronnes ſe trouva à une demi-lieue des Allemands, qui étoient campés entre la riviere qui ſe jette dans l'Oglio à Palazzuolo, & le Naviglio, qui ſe jette auſſi dans l'Oglio, aſſez près de Chiari. Le premier de ſeptembre les généraux François firent attaquer une partie de l'armée Allemande, qui étoit à couvert derriere leurs retranchemens ; mais les François furent repouſſés avec grande perte. Le lendemain on reprit l'attaque avec auſſi peu de ſuccès. Le reſte de la campagne ſe paſſa des deux côtés à s'obſerver l'un l'autre, & à tâcher de profiter des fautes de ſon ennemi.

roi à l'armée d'Italie le 22 d'août 1701.

L'approche de l'hiver & la maladie qui s'étoit miſe dans les deux armées, les obligerent de ſe ſéparer. Les chefs de l'armée des deux couronnes décamperent le douze de novembre, & paſſerent l'Oglio ſans que le prince Eugene s'en apperçût. Le Maréchal de Catinat alla d'abord à Cremone, où il reçut la permiſſion qu'il avoit demandée de retourner en France ; le Duc de Savoie ſe retira dans ſes états, commandant à ſes troupes de le ſuivre ; le Duc de Villeroi & le Prince de Vaudémont reſterent dans le pays pour commander l'armée, qu'ils partagerent en pluſieurs petits corps afin de couvrir le Cremonois & Ghierra d'Adda.

Le prince Eugene ſe trouvant maître de tout le pays au delà de l'Oglio, y donna à ſes troupes des quartiers d'hiver commodes dans le Mantouan, pour punir le Duc de Mantoue qui avoit reçu garniſon Françoiſe dans ſa capitale. Il prit enſuite Canette, petite place appartenant au Duc de Mantoue, & l'abandonna au pillage. Les François craignant le même ſort pour Borgo-Forte, Oſtiglia & Goito, en retirerent les garniſons de leurs troupes qu'ils y avoient miſes. Le prince Eugene s'empara enſuite de la Mirandole & de Novellara ; de maniere que Mantoue ſe trouva bloquée de toute part.

Du côté de la Flandre, quoique le roi Guillaume & les Hollandois ſe fuſſent aſſez déclarés pour l'Empereur, & qu'ils euſſent raſſemblé des troupes & pris toutes les meſures pour commencer la guerre ; quoique le Roi de ſon côté eût nommé des généraux, & eût envoyé des troupes en Flandre & ſur la Meuſe, toute-fois la campagne s'y paſſa de part & d'autre ſans aucunes hoſtilités ; mais on prit ſeulement des précautions

Digitized by Google

pour se défendre si l'on étoit attaqué, en attendant l'ouverture de la campagne prochaine de l'an 1702.

LX. Conjuration contre le Vice-roi de Naples découverte. an. 1701.

Sur la fin du mois de septembre 1701. on découvrit à Naples une conspiration formée contre le Duc de Medina-Celi, vice-roi de Naples; les conjurés, tout dévoués à l'Empereur, avoient entrepris de mettre ce royaume sous la domination de la maison d'Autriche. Dom César d'Avalos marquis del Vasto, dom Jean Caraffe & dom Charles Sangro furent les principaux chefs de cette conspiration. Caraffe ayant découvert son secret à son frere naturel, donna lieu à celui-ci de le découvrir au Vice-roi, & Caraffe fut obligé de se sauver à Vienne. Sangro, le troisieme des conjurés, fit confidence de son secret à dom Joseph Capece, alors proscrit de Naples & demeurant à Rome, & il l'engagea dans son parti. Dom Joseph étant retourné à Naples, y en attira nombre d'autres, tous gens des plus considérables de la noblesse de Naples. La cour de Vienne leur promit à tous des récompenses des plus brillantes. S'étant tous rendus au fauxbourg de S. Janvier, ils convinrent que le cocher du Vice-roi poignarderoit son Maître dans son carrosse, & qu'au signal de sa mort, ceux qui étoient chargés de surprendre la citadelle, feroient main-basse sur la garnison & en égorgeroient le Commandant.

Le jour pour l'exécution fut fixé au vingt-deux de septembre. Il s'agissoit de trouver pour les conjurés de meilleures armes que des pistolets & des bayonnettes. Joseph Massa garde de l'arcenal de la citadelle se chargea d'en fournir. Il en envoya grand nombre chez l'armurier, qui murmura beaucoup de ce qu'on lui donnoit à la fois un si grand nombre d'armes à apprêter, dans un tems où tout étoit tranquille. Massa le tirant à part, lui confia le secret & lui promit de grandes récompenses. L'Armurier fit part du secret à son frere, qui en donna avis à Medina-Celi vice-roi. Celui-ci s'assura de la personne de Massa, qui avoua tout & découvrit ses complices. Il n'étoit plus tems de reculer. Caraffe & Capece, avec leurs compagnons, se répandirent la nuit dans tous les quartiers, criant : *Vive l'Empereur, vive l'archiduc Charles, roi de Naples.* Ils publierent l'abolition des taxes & des impôts. Sassignet, un d'entr'eux, marchoit à cheval portant le portrait de l'Empereur, entouré de quantité de flambeaux; le peuple crut que c'étoit l'Archiduc lui-même qui portoit le portrait de son Pere. Le prince Machia se déclara lui-même vice-roi, fit démolir le palais de la vicairie, ouvrir les prisons, brûler les archives & les régistres publics, & promit d'abandonner au pillage les

Digitized by Google

maiſons des banquiers & des ſeigneurs de Naples, qui, dans trois jours, refuſeroient de ſe ſoumettre à ſa Majeſté Impériale. Au point du jour ils ſe rendirent maîtres de la tour de Ste. Claire & de celle de S. Laurent, où ils ſe retrancherent, attendant le renfort qui leur devoit venir de Rome, de Bénévent & d'autres lieux; mais le bruit s'étant répandu que la conſpiration étoit découverte, perſonne ne parut. Les conjurés furent forcés dans les lieux où ils s'étoient retirés; pluſieurs furent pris & exécutés, & les autres diſſipés, & le royaume de Naples demeura comme auparavant ſous l'obéiſſance du roi Philippe V.

LXI. Traité de confédération entre l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande le ſept de ſeptembre 1701.

Mais la confédération entre l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande fut d'une bien autre conſéquence, & eut bien d'autres ſuites que n'en auroit pu avoir la conſpiration de Naples. Voici les principaux articles de ce traité, qui fut ſigné le ſept de ſeptembre, mais qui demeura ſecret juſqu'à ce que les flottes & les armées de terre de ces trois Puiſſances fuſſent en état d'agir. En voici, dis-je, les principaux articles: Les Puiſſances confédérées s'engageoient réciproquement à faire tous leurs efforts pour conquérir les provinces des pays-bas Eſpagnols, pour ſervir de barriere & éloigner la France des Provinces-Unies; elles promettoient auſſi de s'employer de toutes leurs forces à faire la conquête du Milanez & des royaumes de Naples & de Sicile, des iſles de la mer Méditerranée, avec les terres dépendantes de l'Eſpagne le long des côtes de Toſcane. Ils travailleront de même à conquérir les pays & villes que les Eſpagnols ont dans les Indes, pour la commodité & l'utilité de leur navigation & de leurs commerces; & ce qu'ils y pourront conquérir leur demeurera. Qu'ils ne pourront traiter de paix & d'accommodement, que de concert & tous enſemble. Que la paix ne pourra ſe faire, ſans que ſa Majeſté Impériale n'ait obtenu une ſatisfaction juſte & raiſonnable, & que le roi Guillaume & les Etats-Généraux n'aient pris leurs ſûretés pour leurs royaumes, provinces, terres & pays de leur obéiſſance, & ſans avoir pris auparavant de juſtes meſures pour empêcher que les royaumes de France & d'Eſpagne ne fuſſent jamais unis ſous un même empire, & ſur-tout que les François ne devinſſent jamais maîtres abſolus des Indes Eſpagnoles, pour y exercer leurs commerces. Enfin que les rois, princes & états qui voudront entrer dans cette confédération, y ſoient admis.

LXII. Mort de Jacques II. roi

Le roi Jacques II. d'Angleterre accablé de diſgraces, ſe voyant abandonné de tout le monde, & ſon gendre & ſon

Digitized by Google

d'Angleterre le 16 de septembre 1701.

compétiteur le roi Guillaume bien affermi sur le trône d'Angleterre, tomba malade cette année 1701. Les bains de Bourbonne ne le soulagerent point, & le deux de septembre il eut deux défaillances consécutives qui firent désespérer de sa vie. Le quatre il fit appeller ses enfans: le prince de Galles Jacques-François-Edouard & la princesse Louise-Marie, leur donna sa bénédiction, & recommanda principalement au Prince de Galles de ne mettre jamais la couronne en parallele avec la religion, & de préférer toujours le soin de son salut aux grandeurs & aux plaisirs de ce monde; d'avoir une éternelle reconnoissance des bienfaits du Roi, & de ne jamais oublier les déférences & le respect qu'il devoit à la Reine sa mere. Le treize après midi le roi Louis XIV. alla le visiter, & déclara en présence de sa cour & de celle d'Angleterre, que si Dieu jugeoit à propos de retirer à soi le roi Jacques, il reconnoitroit le Prince de Galles pour roi d'Angleterre. Il vécut encore jusqu'au seize de septembre, & mourut âgé de soixante-huit ans, étant né le 14 d'octobre 1633.

La Reine douairiere son épouse se retira au monastere de Chaillot, & le Nonce du Pape se rendit auprès du Prince de Galles, qu'il salua en qualité de roi d'Angleterre. Le vingt du même mois le roi Louis XIV. lui rendit visite & le traita de majesté. Le Roi alla ensuite chez la Reine & delà chez la Princesse. Le Dauphin, ses deux fils, les princes & les princesses du sang lui firent aussi leurs visites en deuil; lorsqu'il vint rendre sa visite au Roi, sa Majesté le reçut au haut de l'escalier, lui donna la main & un fauteuil égal au sien. Cette conduite irrita le roi Guillaume & les Anglois; mais la France ne pouvoit en agir autrement, sans violer les loix de la justice, de la bienséance & de l'humanité.

LXIII. Académie des inscriptions & médailles, *ann.* 1701.

Nous finirons cette année 1701. par l'histoire de l'institution de l'académie des inscriptions & médailles, nommée depuis l'*académie des belles lettres*. Son premier instituteur fut monsieur Colbert, qui, en 1663. ayant besoin d'inscription pour les peintures de Versailles & les tapisseries des Gobelins, consulta sur cela quatre personnes de l'académie Françoise; savoir: Chapelain, Charpentier, les abbés de Bourzeis & de Cassaigne. Mais cette petite académie étant comme tombée dans l'oubli, Louvois, qui succéda à Colbert dans la surintendance des bâtimens, la ressuscita, lui fit donner une salle au louvre, & leur associa Racine & Despreaux, chargés de l'histoire du Roi, & Rainssant directeur du cabinet des antiques, & fit entreprendre le magnifique ouvrage de l'histoire métallique de

Digitized by Google

Louis XIV. qui fut exécuté cette année 1701. ce qui donna lieu à monſieur l'abbé Bignon de procurer cette même année à cette académie, des lettres par leſquelles le Roi la prenoit ſous ſa protection. Son objet principal eſt de faire des inſcriptions & de ſuggérer des ſujets pour les médailles des principaux événemens de l'hiſtoire de France ſous tous les regnes, depuis l'origine de la monarchie, & de travailler à l'explication de toutes les médailles, médaillons, pierres, & autres raretés antiques & modernes du cabinet du Roi, & à la deſcription de toutes les antiquités & monumens de France. Cette académie doit être compoſée de quarante académiciens, dix honoraires, dix penſionnaires, dix aſſociés & dix éleves, tous admis par le choix ou l'agrément de ſa Majeſté.

Mais par arrêt du conſeil du 4 janvier 1716. la claſſe des éleves a été ſupprimée, & le nombre des aſſociés a été augmenté de dix, & il a été réglé que cette académie ſera appellée des inſcriptions & des belles lettres

LXIV. Mort de Guillaume III. roi d'Angleterre. ann. 1702. Anne premiere lui ſuccede.

La mort de Guillaume III. roi d'Angleterre ſuivit d'aſſez près celle du roi Jacques. Le roi Guillaume étant retourné d'Hollande en Angleterre, y trouva les eſprits fort échauffés ſur ce qu'après la mort du roi Jacques, la France avoit reconnu ſon fils le Prince de Galles pour roi de la Grande Bretagne. Les peuples demandoient que, par une loi ſolemnelle, on établît la ſucceſſion dans la ligne proteſtante, à l'excluſion du Prince de Galles & de tous les autres prétendans papiſtes. Le parlement animé du même eſprit, mit à prix la tête du Prince de Galles, & le déclara coupable du crime de haute trahiſon. En même tems on donna les ordres pour les troupes qui devoient ſervir en Hollande ſous le Comte de Marleborough, & pour la flotte dont le commandement étoit confié au Duc d'Ormond.

Le roi Guillaume ſe diſpoſoit à repaſſer en Hollande, lorſqu'étant à la chaſſe aux environs de Kenſington, ſon cheval mit le pied dans un trou de lapin, & broncha ſi rudement, que le Roi fut renverſé & ſe caſſa la clavicule le 4 de mars 1702. Il mourut de la fievre qui ſuivit ſa chûte le dix-neuf du même mois. Cet accident ne fit que hâter ſa mort; car les médecins qui l'ouvrirent, trouverent qu'il n'avoit pas trois onces de ſang, & que naturellement il ne pouvoit plus vivre trois mois. Dès le même jour la Princeſſe de Danemarck, fille du roi Jacques & de ſa premiere épouſe Anne Hyde, fut proclamée reine, ſous le nom d'Anne premiere. Le roi Guillaume avoit vécu cinquante-un ans quatre mois & cinq jours,

Digitized by Google

étant né à la Haye le 14 de novembre 1650. Il avoit régné treize ans, depuis l'an 1689. que le roi Jacques ſon beau-pere ſortit d'Angleterre.

LXV. Le Duc de Baviere & ſon frere l'Archevêque de Cologne ſe déclarent pour les deux couronnes. an. 1702.

La France, qui avoit regardé le roi Guillaume comme le principal auteur de la réſolution que les Hollandois avoient priſe de ſe joindre à l'Empereur & à l'Angleterre pour faire la guerre aux deux couronnes de France & d'Eſpagne, crut qu'après la mort de ce Prince les États-Généraux ſeroient plus diſpoſés à écouter les propoſitions de paix ou de neutralité qu'on pourroit leur faire. Le roi Louis XIV. envoya donc le vingt-ſept de mars 1702. des lettres de créance à Barré ſon réſident en Hollande, pour eſſayer de les porter à la paix; mais ils n'en vouloient point qu'elle ne fût générale, comme ils le déclarent au Réſident le huit d'avril. Ainſi les négoications de Barré furent ſans effet.

L'Empereur, à qui il importoit de faire entrer dans ſa confédération les princes de l'Empire, les en fit ſolliciter. Les princes de Bade s'en défendirent, en demandant à l'Empeur quel dédommagement il leur donneroit ſi leurs états étoient ravagés par les ennemis. Les Electeurs de Cologne & de Baviere ne pouvoient ſe réſoudre de donner du ſecours pour faire deſcendre leur neveu du trône d'Eſpagne. L'Electeur de Cologne avoit déja introduit des troupes Françoiſes dans ſes places, ſous le nom de troupes du cercle de Bourgogne, de peur qu'on ne l'accuſât d'y avoir introduit des étrangers contre l'Empire. L'Empereur les menaça lui & ſon frere de les mettre au ban de l'Empire. Ils demanderent avec inſtance, mais inutilement, de garder la neutralité. Ils prirent enfin hautement le parti de la France & de l'Eſpagne contre l'Empereur. On verra ci-après la ſuite de cette affaire.

LXVI. Siege & priſe de Kayſerſwerd par les Alliés. ann. 1702. Priſe de Venlo & de Liege.

Les Anglois & les Hollandois n'avoient point encore proprement fait d'actes d'hoſtilités, & ne déclarerent la guerre à la France dans les formes, que le quinze de mai. Le Roi de France ne fit ſa déclaration que le trois de juillet. Mais les troupes Angloiſes & Hollandoiſes, ſous le nom de troupes auxiliaires de l'Empereur, étant aux ordres du Prince de Naſſau-Sarbruck, bloquerent dès le mois de mars la ville de Kayſerſwerd ſituée ſur le Rhin, appartenant à l'Electeur de Cologne. L'ouverture de la tranchée s'y fit la nuit du dix-huit au dix-neuf d'avril. Le Marquis de Blainville de la maiſon de Colbert, qui commandoit dans la place, avoit pour garniſon ſix bataillons. Le vingt-quatre toutes les batteries étant achevées, les aſſiégeans attaquerent l'iſle, qui eſt près de la ville & où il y avoit cent cinquante hommes, qui ſe rendirent, après quelque

Digitized by Google

réſiſtance, malgré leurs officiers, qui voulurent ſe retirer dans la ville ; mais leurs bateaux furent tous accablés de coups de canons chargés à cartouches, de ſorte qu'il ne s'en ſauva qu'un ſeul à la nage. La ville ſe défendit juſqu'au quinze de juin, & après cinquante-neuf jours de tranchée ouverte, obtint une capitulation honorable ; mais cependant que les fortifications de la place ſeroient raſées aux dépens des aſſiégeans, leſquels donneroient des otages pour répondre de l'exécution.

Pendant que le Comte de Naſſau-Sarbruck étoit occupé au ſiege de Kayſerſwerd, le général Coehorn manqua de s'emparer du château de Namur, qui devoit lui être livré par un Capitaine Eſpagnol, qui leur manqua de parole. Au retour ils s'en prirent à la ville de Huy, qui fut bientôt repriſe par monſieur de Baravi, qui en chaſſa les Hollandois le onze de mai.

Les troupes d'Angleterre, de Hollande & de Pruſſe commencerent le ſiege de Venlo le vingt-neuf d'août. La tranchée fut ouverte le huit de ſeptembre ; & Varo, qui commandoit dans la place, capitula le vingt-neuf. Enfin le Comte de Naſſau-Sarbruck eut la gloire de cette conquête, avec le Comte de Tilli & Coehorn. Le même Comte de Naſſau ſe rendit maître de Ruremonde le ſept d'octobre : il accorda à la garniſon les marques d'honneur ordinaires, & mourut lui-même à Ruremonde le dix-ſept du même mois.

Milord Marleboroug, qui étoit chargé du commandement général des troupes des Alliés, arriva devant Liege le treize d'octobre. Cette ville obtint de lui & des Etats-Généraux une capitulation qui l'exemptoit de prendre part à la guerre, & confirmoit ſes anciens privileges. Il étoit queſtion de ſe rendre maître de la citadelle. Coehorn la fit canonner le vingt, & le vingt-trois la breche ſe trouva en état. Le gouverneur, nommé Violaine, ſoutint l'aſſaut avec valeur ; mais il fut fait priſonnier avec dix-huit cens quatre-vingt-dix hommes, la plûpart bleſſés. Reſtoit encore la forteresſe des Chartreux, défendue par Milon, qui, après avoir eſſuyé quelques canonnades, ſe rendit ſous des conditions honorables.

LXVII. M. le Duc de Bourgogne en Flandre. *ann.* 1702. *Voyez le Marq. de Quincy. t. III. pag.* 550. *& ſuiv.*

Monſieur le Duc de Bourgogne, qui devoit commander l'armée du Roi en Flandre, y arriva le trois de mai, accompagné du Maréchal de Boufflers. L'armée étoit campée à Santen. Le cinq de mai il fit ce qu'il put pour attirer les ennemis, qui étoient derriere Cleves, au combat ; mais ils décamperent & allerent ſe poſter ſous Nimegue, où l'on ne put les forcer ; cependant ils perdirent bien du monde, cent chariots d'artillerie & beaucoup de chariots d'équipages. L'armée de France

Digitized by Google

ne perdit au plus que cent cinquante hommes & cinquante chevaux. Les ſoldats pillerent aux environs de Nimegue pour plus de cinq cens mille écus d'effets, & enleverent près de vingt mille bêtes à cornes. Ceci ſe paſſa les dix & onze de juin. Depuis ce tems, juſqu'à l'arrivée du Comte de Marleboroug à l'armée des Alliés, qui fut le premier de juillet, il ne ſe paſſa rien de fort remarquable.

Le deux d'août l'armée des Alliés ayant été fort renforcée, & ſe trouvant forte de près de ſoixante mille hommes, ſe diſpoſa à attaquer l'armée de France commandée par monſieur le Duc de Bourgogne, qui ne jugea pas à propos d'accepter le combat, & ſe retira au delà du Demer. Alors milord Marleboroug voyant qu'il ne pouvoit profiter de cette grande ſupériorité de troupes qu'il avoit ſur l'armée de France, prit la réſolution de faire des ſieges, & monſieur le Duc de Bourgogne fit faire pluſieurs détachemens pour renforcer les garniſons des places de la Gueldre. Venlo fut inveſtie le vingt-neuf d'août par le général Obdam; la ville fut priſe, comme nous l'avons dit, le vingt-neuf de ſeptembre. Les Alliés prirent auſſi Ruremonde, Stevenſwerd & Liege; mais ils ne réuſſirent pas devant Rhimberg, qui fut inveſtie le vingt-un d'octobre. La tranchée fut ouverte le vingt-deux par le prince Frederic de Brandebourg; mais il fut obligé de ſe retirer le trente. Monſieur le Duc de Bourgogne s'en étoit retourné quelque tems auparavant.

Continuation de *Theyras hiſt. d'Angleterre. l. xxij. p. 420. le Marq. de Quincy. t. III. pag. 553.*

Le ſtratageme dont ſe ſervirent quelques maraudeurs François pour ſurprendre le fort de Schenck, eſt remarquable. Ils ſavoient que les habitans du pays y avoient ramaſſé tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Ils convinrent de ſe ſéparer en deux bandes, dont l'une devoit feindre d'être Hollandois, & l'autre François; & en effet pluſieurs ſoldats de la troupe prétendue Hollandoiſe, parloient hollandois. Ces deux troupes concerterent ſi bien leurs marches, qu'elles ſe rencontrerent venant l'une d'un côté, l'autre de l'autre, à la vue du fort. Elles ſe chargerent avec beaucoup de vigueur & d'animoſité en apparence. Les faux Hollandois plierent, pluſieurs ſe laiſſerent tomber comme morts, le reſte prit la fuite vers le fort, priant en flamand qu'on leur ſauvât la vie. On leur ouvrit les portes. Ils ſe rendirent maîtres du fort & firent entrer leurs camarades. Ils trouverent dans ce fort au moins quatre cens mille livres en argent, & les maraudeurs d'un ſeul régiment eurent à leur part vingt-cinq mille écus. Le Gentilhomme, à qui appartenoit ce château, ſe jetta par les fenêtres dans un foſſé rempli d'eau, & ſe ſauva à la nage.

L'armée

Digitized by Google

LXVIII. Campagne d'Allemagne. an. 1702. Prise de Landau par le Roi des Romains.

L'armée d'Allemagne ne fut pas plutôt assemblée par le prince Louis de Bade, qu'en attendant l'arrivée de l'archiduc Joseph, roi des Romains, fils aîné de l'empereur Léopold, qui vouloit faire ses premieres armes sur le Rhin, elle fit un mouvement sur Landau. Cette ville fut investie le 16 de juin 1702. Melac lieutenant général, qui en étoit gouverneur, fit demander au Prince de Bade par un trompette, au nom des dames, qu'il leur fût permis d'en sortir; ce qui leur fut refusé. Le dix-neuf la tranchée fut ouverte, & les travaux furent poussés avec vigueur jusqu'au vingt-sept de juillet, qui fut le jour de l'arrivée du Roi des Romains. Melac l'envoya complimenter, & le pria de lui faire savoir où seroit son quartier. Le Roi des Romains lui répondit qu'il pouvoit tirer où il voudroit, que le quartier du Roi étoit par-tout. Il défendit toute-fois aux officiers d'artillerie de tirer du côté où il sut qu'il étoit campé.

Le six d'août on eut avis que le Maréchal de Catinat s'avançoit vers Drusenheim près du Fort-Louis, dans le dessein de secourir Landau. Le Roi des Romains & le Prince de Bade en étant informés, marcherent de ce côté-là à la tête de vingt-cinq mille hommes, dans la résolution de lui disputer le passage des lignes : ce qui fut cause que le Maréchal abandonna cette entreprise.

Cependant le siege étoit toujours poussé avec vigueur, & Melac se défendit jusqu'à la derniere extrémité. Il ne capitula que le dix de septembre après quatre-vingt-quatre jours de tranchée ouverte. Il obtint les conditions les plus honorables. La garnison, qui étoit encore de deux mille deux cens hommes, alla joindre un petit corps d'environ huit mille hommes que commandoit le Maréchal de Catinat dans la basse Alsace. Le Roi des Romains laissa le gouvernement de Landau au Comte de Frise, & repassa le Rhin avec le Prince de Bade, puis il reprit le chemin de Vienne en Autriche.

LXIX. Bataille de Fridlingue gagnée par le Marquis de Villars. ann. 1702. *Le huit de septembre par le moyen de quarante officiers déguisés en paysans & quelques-uns même déguisés en filles.*

Le dessein du Prince de Bade, après la prise de Landau, étoit de repasser le Rhin entre Brisach & Huningue, & d'établir un pont à Neubourg, afin de prendre ses quartiers d'hiver dans la haute Alsace; comme il savoit que le Duc de Baviere s'étoit emparé de la ville d'Ulm par surprise & par stratageme, & qu'il avoit dessein de s'emparer aussi de Constance ou de quelques villes forestieres, & que l'armée de France avoit ordre de s'ouvrir un passage dans les montagnes noires pour passer en Baviere & se joindre aux troupes de cet Electeur, le Prince de Bade prit les mesures qu'il crut les plus propres pour renverser l'exécution de ces projets : il envoya plusieurs déta-

Digitized by Google

chemens pour empêcher le paſſage de la forêt noire, engagea les Suiſſes à garder les villes foreſtieres & la ville de Baſle. Pour lui il ſe mit en marche avec ſes troupes & ſe campa vis-à-vis Huningue, où il reçut de gros renforts de troupes, de ſorte que ſon armée ſe trouva forte d'environ vingt-cinq mille hommes.

Le Maréchal de Catinat étoit cependant campé ſous Straſbourg, d'où il détacha monſieur le Marquis de Villars avec une partie de l'armée qu'il commandoit, afin de paſſer le Rhin à Huningue, & marcher enſuite au devant des troupes de Baviere pour ſe joindre avec elles. Monſieur de Villars ſe mit en marche le vingt-quatre de ſeptembre; mais le Prince de Bade, qui avoit trois jours de marche ſur lui, arriva avant lui vis-à-vis Huningue, où Villars n'arriva que le trente. Il commença d'abord à faire réparer le pont de Huningue & le fort de l'iſle, & celui qui étoit ſur l'autre bord & qui avoit été démoli enſuite de la paix de Ryſwick. Il eut auſſi le bonheur de s'emparer le douze d'octobre de la ville de Neubourg ſur le Rhin, où le Prince de Bade avoit garniſon.

Alors le Prince de Bade craignant qu'on ne lui coupât les vivres, prit la réſolution de décamper de Fridlingue, & d'aller couvrir le Briſgau. Il commença donc à décamper le quatorze au matin, & mit ſon armée en marche pour aller camper ſur les montagnes d'Eſlinghen, où il fit marquer ſon camp ſur une hauteur inacceſſible; mais le Marquis de Villars ne lui en donna pas le tems. Il fit précipitamment paſſer le Rhin à ſon armée, & la mit en bataille à meſure qu'elle paſſoit.

Le Prince de Bade étoit en marche lorſqu'il apprit que l'armée de France paſſoit le Rhin; il revint ſur ſes pas & porta ſon infanterie ſur les hauteurs de Tulieck, dont la tête ſe poſta dans un bois aſſez fourré ſur pluſieurs lignes. Elle y fut attaquée par l'infanterie Françoiſe, qui, après un combat très-opiniâtre & fort meurtrier de part & d'autre, s'en empara; mais elle fut bientôt obligée de quitter ce poſte & de deſcendre dans la plaine. La cavalerie Allemande s'avança contre monſieur de Magnac qui en ſoutint le choc avec tant d'ordre & de courage, qu'il l'enfonça & l'obligea de ſe retirer au delà du ruiſſeau de Candern. Les François ne perdirent dans cette action ni étendards, ni drapeaux, ni timbales, ni canons; mais ils perdirent beaucoup de monde & bon nombre d'officiers. On compte que les Allemands y eurent trois mille hommes de tués ſur le champ de bataille, & perdirent onze pieces de canon, trente-cinq tant étendards que drapeaux, quatre paires

Digitized by Google

de timbales & plusieurs officiers de marque. Ils ne laisserent pas de s'attribuer la victoire, de même que les François, & on fit de part & d'autre des réjouissances; mais cette action valut au Marquis de Villars le bâton de maréchal. Le Prince de Bade, après cette bataille, se retira vers Stauffen, où le Comte de Stirum le vint joindre avec dix mille hommes. La précipitation avec laquelle il s'étoit retiré, l'obligea à laisser dans le fort de Fridlingue quelques troupes qu'il y avoit laissées, & qui furent obligées de se rendre le seize au nombre de quatre cens hommes. Ce qu'il fit de mieux, ce fut d'empêcher l'armée Françoise d'exécuter son dessein de passer la forêt noire. Il étoit descendu vers Haguenau, sachant que le Maréchal de Villars devoit aller vers Saverne pour couvrir Phaltzbourg & la Lorraine. Les deux armées demeurerent dans ces deux postes sans rien entreprendre jusqu'à la fin de la campagne, qu'elles se retirerent dans leurs quartiers d'hiver.

LXX. Prise de Traerbach & de Treves par les François. an. 1702.

Le Comte de Tallard, qui avoit été détaché de Flandre, étant renforcé par quelques troupes que le Marquis de Lomaria tira de Luxembourg, de Sarre-Louis & de Thionville, forma une armée de dix-huit mille hommes, avec lesquels il se saisit de Treves, & jettant un pont sur la Mozelle, marcha le vingt-sept d'octobre vers la forteresse de Traerbach. On ouvrit la tranchée devant le château le premier de novembre. Comme le canon n'y pouvoit faire que très-peu d'effet, ne tirant que d'en bas, on fut obligé de venir à la sappe; & le Commandant manquant de munitions de guerre, se rendit le sixieme jour de tranchée ouverte. Après cette conquête monsieur de Tallard se rendit à Metz avec ses troupes, ayant mis le pays de Treves & une partie du Palatinat en contribution. L'Electeur de Baviere s'étant rendu maître d'Ulm, comme nous l'avons dit, & y ayant laissé une grosse garnison, s'empara aussi de Kirchberg passage important sur l'Iler, & de Biberach ville Impériale de Suabe; & persista à dire qu'il ne demandoit que la neutralité, qu'on ne pouvoit justement lui refuser. Toute-fois la diete de Ratisbonne ne fut pas satisfaite de ses raisons, & regarda son entreprise comme une infraction de la paix publique; & peu de tems après, par un résultat des trois colleges, la diete résolut de déclarer la guerre à la France; ce qui se fit le vingt-huit de septembre; mais l'Electeur refusa son adhésion à ce résultat, soutenant toujours que, s'agissant d'une guerre purement offensive, les membres du corps Germanique ne pouvoient être forcés à y entrer.

LXXI. Jonction de

L'Empereur résolut toute-fois de l'y forcer, en attaquant ses

l'armée du Maréchal de Villars à celle de l'Electeur de Baviere. *ann.* 1703.

états en cinq endroits en même tems ; mais l'Electeur informé de ce deſſein, pria le Roi de France de lui envoyer des troupes & de les faire paſſer en Baviere pour le ſoutenir, & en même tems pour faciliter leur paſſage ; il s'empara de la ville de Neubourg réſidence de l'Electrice palatine de Baviere. Quelque tems après il ſe rendit maître de Ratiſbonne, & ayant appris que le Maréchal de Villars, après avoir eſſayé de forcer les lignes de Stolhoff & s'être rendu maître du fort de Kell & des villes d'Offembourg, de Gegenbach, de Zell, de Vilſtat & de Raſtadt, s'étoit fait un paſſage par la vallée de Kintzingen, & s'avançoit vers Villing, l'Electeur le vint joindre dans cette ville, & prit avec lui les meſures convenables pour repouſſer les Impériaux qui devoient faire irruption dans ſon pays. Dès-lors il ne ménagea plus rien avec la maiſon d'Autriche, & publia un manifeſte où elle n'eſt nullement ménagée.

LXXII. Le Roi d'Eſpagne en Italie. *ann.* 1702.

Le roi Philippe V. brûlant d'envie de ſe ſignaler & de faire, par ſa préſence en Italie, évanouir les ſemences de rebellion qui reſtoient dans le royaume de Naples, demanda au roi Louis XIV. ſon aïeul ce qu'il penſoit de ce voyage. Le Roi l'approuva, & dès le vingt-trois de janvier ſa Majeſté déclara que le Roi d'Eſpagne feroit le voyage d'Italie, & commanderoit en perſonne l'armée des deux couronnes. Le Roi fit en même tems diſpoſer une eſcadre à Toulon pour porter Philippe V. juſqu'à Naples.

Le Roi & la Reine d'Eſpagne partirent donc de Madrid & arriverent par terre à Barcelone ; mais la Reine croyant que ſa préſence ſeroit plus utile en Eſpagne, laiſſa partir le Roi ſon époux & retourna à Madrid. Le Roi arriva heureuſement, & débarqua à Baye le 15 d'avril 1702. Le dix-ſept il fit ſon entrée à Naples, où il fut reçu au bruit de l'artillerie & aux acclamations des peuples. Il ſortit de Naples le deux de juin, & ſe rembarqua dans le deſſein de ſe mettre à la tête de ſon armée. Il reçut par-tout les honneurs qui lui étoient dus, & arriva enfin le dix-huit à Milan. Il en partit le premier de juillet pour aller à Lodi, le lendemain à Piſington & le trois à Cremone. Il y reſta juſqu'à ce que les troupes qui devoient compoſer ſon armée, fuſſent arrivées.

LXXIII. Cremone priſe par le prince Eugene, repriſe par les François. *ann.* 1702.

Cremone, pendant l'hiver précédent, avoit été ſurpriſe par le prince Eugene, & repriſe preſqu'en même tems par les François. Voici comme la choſe arriva : Le prince Eugene avoit une intelligence dans la ville avec un eccléſiaſtique, nommé Caſſoli, prévôt de l'égliſe de Notre-Dame-la-Neuve, qui eſt une des paroiſſes de Cremone. Il y avoit un aqueduc qui con-

Digitized by Google

duiſoit les immondices de la ville qui paſſoient ſous la maiſon de Caſſoli. Il feignit que ce conduit étoit bouché & rempli d'ordures, & ſe fit donner des ordres pour le nettoyer. On commença par les dehors de la ville. Le prince Eugene ſe fit donner le plan de la ville, le nombre des troupes de la garniſon & les quartiers des officiers généraux. Il gagna quelques bourgeois à qui il communiqua ſon deſſein. Le jour fut pris pour l'exécution de la nuit du trente-un janvier au premier de février. On dit que le Maréchal de Villeroi s'étoit vanté de faire danſer les trois princes Thomas de Vaudémont, celui de Commercy & le prince Eugene durant le carnaval. Ils réſolurent de le prévenir, & de ſurprendre Cremone avec les officiers qui y commandoient, après quoi il leur ſeroit aiſé de tomber ſur les autres quartiers des François, & de les détruire les uns après les autres.

Ils firent donc avancer leurs troupes la nuit du trente-un de janvier, dans la réſolution de faire entrer de l'infanterie par l'aqueduc, laquelle iroit enſuite ouvrir les portes à la cavalerie, & s'emparer des poſtes qui leur étoient marqués. Tout cela fut exécuté avec tant de ſecret, que la porte de Ste. Marguerite, qui étoit fermée de maçonnerie, fut ouverte & les poſtes occupés, avant que les officiers de la garniſon en fuſſent avertis. Le Maréchal de Villeroi étoit arrivé de Milan à Cremone la veille de cet événement. Il fut arrêté & mené hors de la ville, & delà conduit à Carpi. Les officiers ne ſe leverent qu'au grand jour & trouverent la ville remplie d'ennemis. Cependant les Irlandois étant ſortis de leurs caſernes, ſe retrancherent & ſe mirent en défenſe. L'allarme ſe répandit par toute la ville, on courut aux armes & on ſe défendit avec valeur. Les Irlandois s'y ſignalerent, & on peut dire que c'eſt à eux qu'on eut l'obligation de la conſervation de Cremone; car ils donnerent le tems aux troupes Françoiſes de revenir de leur ſurpriſe, & de ſe mettre en état de repouſſer les Allemands.

Le Marquis de Crenan & Mongon lieutenans généraux, Grigni intendant de l'armée & pluſieurs officiers de marque furent faits priſonniers; mais le Comte de Revel, le Marquis du Pleſſis-Praſlin, d'Areſne, Fimarion, Caylus, la Chétardie & autres officiers généraux s'étant rejoints, chargerent l'infanterie Allemande & la pouſſerent de rue en rue juſqu'à l'aqueduc. On regagna les poſtes que les Impériaux occupoient, on coupa le pont du Pô, & après un grand nombre de petits combats le prince Eugene, à qui il ne reſtoit plus que la porte de Ste. Marguerite pour faire ſa retraite, la fit ſur le ſoir, après onze

Digitized by Google

heures de combat. Le nombre des morts du côté des François fut d'environ mille hommes tant tués que bleſſés; & du côté des Impériaux, d'environ deux mille. La rupture du pont du Pô fut cauſe que le Prince Thomas de Vaudémont ne put entrer dans la ville avec un corps d'environ huit à neuf mille hommes qu'il y amenoit. Il arriva trois heures plus tard qu'on ne l'attendoit, & ſon abſence fut une des principales cauſes qui obligea le prince Eugene d'abandonner ſon entrepriſe, dont les commencemens avoient été ſi heureux & ſi bien concertés.

Auſſi-tôt que la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé à Cremone arriva à Verſailles, & qu'on ſut la priſe du Maréchal de Villeroi, le Roi envoya en diligence le Duc de Vendôme commander en ſa place en Italie. Nous verrons ci-après les ſuites de la campagne d'Italie de l'an 1702. ſous le commandement de Philippe V. roi d'Eſpagne, & du Prince de Vendôme.

Après la jonction de l'armée commandée par le Maréchal de Villars avec celle de Baviere, l'Electeur ſe mit en marche vers le Tirol, y entra ſans réſiſtance & y prit tout ce qu'il voulut. Inſpruck capitale du pays lui ouvrit ſes portes. Il eſpéroit par-là couper aux Impériaux qui étoient en Italie la communication avec l'Allemagne, & établir une communication entre la Baviere, le Milanez & les autres états d'Italie poſſédés par le Roi d'Eſpagne. Pour l'entiere exécution de ce deſſein, il n'étoit plus queſtion que de ſe rendre maître du Trentin; ce qui paroiſſoit aiſé par le ſecours de l'armée du Duc de Vendôme en Italie. Ce Duc s'étoit déja mis en marche pour donner la main au Duc de Baviere, lorſqu'il fut rappellé en Lombardie, par l'avis qu'on reçut que le Duc de Savoie avoit pris des engagemens avec l'Empereur. En même tems les Tiroliens, encouragés par des officiers qui leur furent envoyés par l'Empereur, ſe mirent en état de ſe défendre contre les Bavarois; ce qui obligea l'Electeur de Baviere d'abandonner cette conquête avec plus de danger, qu'il n'avoit eu de facilité à la faire.

LXXIV. Premiere bataille d'Hochſtet le 20 de ſeptemb. 1703.

Le Maréchal de Villars qui étoit demeuré en Baviere, ne s'étoit pas contenté de garantir cette province de toute inſulte en l'abſence de l'Electeur, il avoit même levé des contributions en Suabe & en Franconie, & remporté même quelques avantages ſur l'ennemi. Après le retour de l'Electeur, les deux armées s'étant rejointes le dix-neuf de ſeptembre, attaquerent le Comte de Stirum, qui étoit campé dans la plaine d'Hochſtet. Il y fut attaqué par le Marquis d'Uſſon & le Maréchal de Villars, qui l'obligerent à ſe retirer après une vigoureuſe réſiſtance. Sa retraite ſe fit en aſſez bon ordre; mais la perte des Allemands ne laiſſa pas d'être

Digitized by Google

considérable, puisqu'ils perdirent quatre mille morts & qu'on leur fit autant de prisonniers, sans parler de quarante-deux pieces de canon, de tout le bagage, & de quantité de tambours & d'étendards. Les François n'y perdirent qu'environ mille hommes. Ensuite de cette victoire l'armée Françoise & Bavaroise campa au voisinage de l'armée Impériale, commandée par le Prince de Bade, qui, sur la fin de la campagne, s'empara de la ville d'Aufbourg, mais ne la put conserver. L'Electeur de Baviere la reprit & la garda. Il prit aussi Passau le 9 de janvier 1704.

LXXV. Siege & prise de Brisach par le Duc de Bourgogne. ann. 1703.

Mais monsieur le Duc de Bourgogne entreprit le siege de Brisach. Il arriva à Strasbourg pour la premiere fois le six de Juin. Il y revint après avoir visité la basse Alsace le quinze, d'où après avoir visité les fortifications & le fort de Kell, il se rendit devant Brisach pour le quinze d'août. Son armée étoit de quarante mille hommes d'élite. Après que les lignes furent perfectionnées, & qu'on eût jetté deux ponts sur le Rhin, on commença à battre la place avec cent vingt pieces de canon & quarante mortiers. Le Duc de Bourgogne fut présent à tout, anima les soldats par sa présence, sa libéralité & sa fermeté. La ville ne tint que quatorze jours, & capitula le six de septembre.

Le Comte d'Arco, qui en étoit gouverneur, avoit quatre mille hommes de garnison; il est vrai qu'il avoit détaché quelques troupes pour les jetter dans Fribourg, croyant que c'étoit à cette place que monsieur le Dauphin en vouloit; mais il avoit encore assez de monde pour défendre sa place, qui étoit une des meilleures de l'Europe. Monsieur le Dauphin accorda au Gouverneur une capitulation honorable : qu'il sortiroit le lendemain sept, tambours battans, drapeaux déployés, balles en bouche, meches allumées, avec armes & bagage, les soldats ayant chacun trente-six coups à tirer, avec quatre pieces de canon & deux mortiers; qu'ils auroient trois cens chariots pour leurs équipages & leurs blessés, & qu'on leur fourniroit les chevaux nécessaires. Le sept monsieur le Duc de Bourgogne signa la capitulation, & le onze il fit son entrée dans la ville.

L'Empereur fut si étonné de la prompte reddition de cette place, qu'il fit arrêter le Comte d'Arco, qui fut condamné par un conseil de guerre, à avoir la tête tranchée, & monsieur de Marcilly, qu'on lui avoit donné pour ajoint dans ce siege, à être dégradé de noblesse; ce qui fut exécuté. Le dix-huit monsieur le Duc de Bourgogne reprit le chemin de Fontainebleau où il arriva le vingt-deux de septembre.

LXXVI. Siege & prise de Landau par

Le commandement de l'armée, en l'absence de ce Prince, fut confié au Maréchal de Tallard, qui résolut de faire encore, avant

monſieur le Maréchal de Tallard. ann. 1703.

la fin de la campagne, le ſiege de Landau. L'armée demeura dans la plaine de Veil pendant tout le reſte du mois de ſeptembre, tandis que l'on prenoit toutes les meſures néceſſaires pour le ſuccès du ſiege auquel on ne s'attendoit pas. Lorſqu'on fut en état, l'armée repaſſa le Rhin, & le douze d'octobre arriva devant Landau, le treize & le quatorze on l'inveſtit de tout côté. La nuit du dix-ſept au dix-huit on ouvrit la tranchée. Le ſiege étoit en bon train & on étoit maître d'une grande partie des dehors, lorſque le treize de novembre on eut avis que le Prince de Heſſe-Caſſel venoit au ſecours avec une bonne armée qu'il amenoit de Flandre.

Sur cet avis, le Maréchal de Tallard avertit tous les officiers de ſon armée que le Prince de Heſſe-Caſſel étoit arrivé ſur le Spirbach, & qu'il ne manqueroit pas le lendemain de les venir attaquer dans ſes lignes; qu'à la vérité monſieur le Maréchal de Villeroi avoit détaché monſieur de Pracontal lieutenant-général avec vingt-un bataillons & vingt-quatre eſcadrons; mais qu'ils étoient encore éloignés: qu'il étoit réſolu de ſortir de ſes lignes pour marcher à l'ennemi, & qu'il alloit envoyer à monſieur de Pracontal, couriers ſur couriers pour hâter ſa marche. En même tems il donna ſes ordres aux régimens qui devoient reſter dans les lignes avec meſſieurs de Laubanie & de la Freſeliere. Monſieur de Pracontal marcha toute la nuit avec ſa cavalerie, & joignit l'armée de Tallard à quatre heures du matin. C'étoit la nuit du quatorze au quinze de novembre; l'armée françoiſe arriva à la vue du camp des ennemis qui ſe préparerent au combat.

LXXVII. Bataille de Spirbach gagnée par le Maréchal de Tallard le 14 de novemb. 1703.

D'abord les troupes Allemandes eurent l'avantage & renverſerent quelques eſcadrons François: mais comme l'infanterie Allemande marchoit lentement & en très-bon ordre, elle donna le tems à l'infanterie Françoiſe d'arriver, ce qui fut cauſe de la perte de la bataille par les Allemands; la perte fut entiere. Monſieur de Tallard, dans ſa lettre au Roi, diſoit que les Allemands avoient perdu dans cette occaſion plus de monde qu'il ne leur en reſtoit, & ſix fois davantage que le ſiege n'en avoit coûté juſqu'alors; outre l'artillerie, munitions, tentes & bagages, dont ils n'ont preſque rien ſauvé, nous avons pris plus de drapeaux & d'étendards, que votre Majeſté n'y a perdu de ſimples ſoldats. Cette lettre ſans doute eſt exagérée; car il eſt certain que la France perdit beaucoup de monde dans cette bataille, & grand nombre d'officiers de grande diſtinction. Après cette victoire le Comte de Friſe gouverneur capitula, & obtint les mêmes conditions que le roi des Romains avoit accordées à monſieur de Melac. Elle ſortit de Landau le dix-huit de novembre, & fut conduite

Digitized by Google

duite à Philisbourg. Le Roi donna le gouvernement de Landau à monsieur de Laubanie. Ainsi se termina la campagne du Rhin.

LXXVIII. Campagne d'Italie. 1702.

Nous avons vu sous l'année 1702. l'arrivée de Philippe V. roi d'Espagne en Italie, & nous l'avons laissé à Cremone en attendant l'arrivée des troupes qui devoient composer son armée. Elle devoit être de soixante mille hommes, y compris les cinq mille du Duc de Savoie, & les trois mille que le Roi devoit amener de Naples.

Après l'affaire de Cremone & la prison du Maréchal de Villeroi, monsieur le Duc de Vendôme se rendit en Italie & arriva le premier de mars 1702. à Cremone; & pour prévenir toute surprise, il rassembla les troupes des deux Couronnes, à cause des mouvemens perpétuels que faisoit faire le prince Eugene aux troupes Impériales. Il ordonna à tous les habitans des bourgs & villages du Milanez, du Cremonois, du Mantouan & de tous les lieux où les troupes des deux Couronnes étoient en quartier d'hiver, d'avertir de tous les mouvemens que feroient les Impériaux, sous peine d'être pillés & incendiés. Il fit divers mouvemens depuis son arrivée en Lombardie, jusqu'à celle du roi Philippe V. à Cremone. Le prince Eugene en fit de même pour tacher d'enlever Mantoue qui étoit bloquée depuis longtems. Mais le Duc de Vendome fut plus heureux; car il fit si bien que le blocus fut levé, sans qu'il lui en coûtât que très-peu de monde. Le Comte de Tessé, qui étoit dans la place, fut informé à tems du dessein du prince Eugene, & y répondit de son côté par des sorties & des attaques qu'il fit de quelques quartiers des Impériaux. Le Duc de Vendôme se trouva le vingt-quatre de Mai aux portes de Mantoue, & fut reçu dans la ville par le Duc de ce nom & par le Comte de Tessé, qui le complimenterent sur ce qu'à son approche les ennemis avoient abandonné le blocus de la ville. Il leur restoit encore néanmoins Castiglione-delle-Stivere, qui leur donnoit communication avec le lac de la Garde. La ville & le château ne firent qu'une très-foible résistance; la garnison du château fut obligée de se rendre prisonniere de guerre.

LXXIX. Le prince Eugene veut enlever le Duc de Vendôme le 11 de juin 1702.

Le Prince Eugene ayant su que le Duc de Vendôme logeoit près du Mincio, dans une maison dont le jardin donnoit sur le lac de Mantoue, forma la résolution de l'enlever dans son lit, comme il avoit fait le Maréchal de Villeroi. A ce dessein la nuit du dix au onze de juin il fit approcher un gros d'infanterie porté sur treize barques, qui demeurérent dans le silence assez près de la maison, jusqu'à ce qu'il n'y parut plus de lumiere. Alors ils commencerent à débarquer, & la sentinelle ayant de-

Digitized by Google

mandé : *Qui vive* ? l'Officier répondit : *Vive France.* La ſentinelle ajouta : *De quel régiment* ? L'Officier avançant toujours, dit : *Je viens apporter des lettres de Mantoue à monſieur de Vendôme.* La ſentinelle ſe défiant de cette réponſe, fit incontinent ſortir toute la garde, ſur laquelle les Impériaux ſe voyant découverts, firent une demi-décharge, dont la ſentinelle fut tuée, après cela il ne fut plus queſtion pour eux que de fuir ; ce qu'ils firent en regagnant leurs barques.

Le Duc de Vendôme réveillé à ce bruit, prit le parti de ne pas ſortir de ſa chambre ; & pour repréſailles fit tirer une batterie de neuf piecès de canon contre la maiſon du Prince Eugene, dont il y eut même un coin d'abattu, pendant qu'une autre batterie qu'on lui oppoſa, fit de même contre lui un feu preſque continuel. La choſe en demeura là.

LXXX. Bataille de Luzara le 15 de juillet 1702.

Le roi d'Eſpagne arriva le trois de juillet à Cremone. L'armée des deux couronnes étoit alors d'environ ſoixante mille hommes. L'impoſſibilité que l'on trouva à attaquer le prince Eugene du côté de Rivalta, obligea de partager l'armée en pluſieurs corps ; elle commença le onze à ſe ſéparer. Le Duc de Mantoue, accompagné du Duc de Vendôme & du Comte de Teſſé, étant arrivé le treize à Cremone, le Roi d'Eſpagne traita le Duc de Mantoue avec le même cérémonial qu'il avoit reçu le Duc de Parme. L'armée que commandoit le Duc de Vendôme, ayant paſſé le Pô, s'avança ſur Caſal-Maggiore. A ſon approche le prince Eugene recula au delà du Croſtolo, & fit rompre le pont de bateaux qu'il avoit ſur la Lenza, & laiſſa à Santa-Vittoria le général Viſconti avec quelques troupes. Le Duc de Vendôme ayant paſſé le Croſtolo, laiſſa le Roi à Sorbolo, vint attaquer quatre régimens de cavalerie Allemande, qui ſe trouverent ſur le Taſſone aſſez près de lui. Il les pouſſa avec tant de vigueur, qu'il les culbuta ; il en reſta ſix cens morts ſur la place & quatre cens priſonniers ; & cette défaite fut ſuivie de la priſe de Santa-Vittoria.

D'un autre côté Albergoti ayant pris avec lui un gros détachement, ſe ſaiſit de Reggio & contraignit le Duc de Modene à lui abandonner ſa capitale, & à s'enfuir à Boulogne avec la Ducheſſe ſon épouſe & ſes enfans. Alors les Impériaux abandonnerent le terrain qu'ils occupoient ſur le Serraglio & allerent camper près de Borgo-Forte. Le roi Philippe vint camper à peu de diſtance des ennemis. Le Duc de Vendôme étant parti le quinze d'août à une heure après minuit, arriva ſur les huit heures du matin à Luzara, où étoient les magaſins des Impériaux. Il fit ſommer la garniſon de ſe rendre, on lui répondit par une

Digitized by Google

décharge de mouſqueterie. Vers le midi il apperçut les ennemis qui s'avançoient vers lui en bataille, ayant leurs canons à leur tête. Le Roi d'Eſpagne & le Duc de Vendôme comprirent que le prince Eugene avoit deſſein de les combattre avant que toute l'armée fût arrivée, & diſpoſerent le mieux qu'il leur fut poſſible ce qu'ils avoient déja de troupes. L'action qui commença à une heure après midi, dura juſqu'à deux heures dans la nuit. L'obſcurité de la nuit fut ſeule capable de ſéparer les combattans. On n'avoit jamais vu un feu plus terrible, ni un acharnement plus opiniâtre. Les deux partis s'attribuerent la victoire, & en rendirent de ſolemnelles actions de graces à Dieu. On aſſure que le Roi d'Eſpagne s'expoſa beaucoup dans cette bataille, & demeura vingt-quatre heures à cheval ſans preſque ni dormir ni manger. Le nombre des morts fut à peu près égal; & ce qui fait croire que l'armée des deux couronnes eut l'avantage, c'eſt la priſe de Luzara que le Roi d'Eſpagne emporta, & la priſe de Borgo-Forte & de Guaſtalla qui ſuivirent de près.

Le Roi d'Eſpagne donna dans tous les lieux où il ſe trouva des preuves de ſa libéralité, de ſa clémence, de ſa valeur, & il auroit ſouhaité demeurer plus longtems en Italie, pour y donner à ſes peuples plus de marques de ſa bonté; mais les affaires d'Eſpagne le rappellerent. Les flottes Angloiſes & Hollandoiſes menaçoient ſes côtes, & le Roi de Portugal tenoit, à l'égard des deux couronnes, une conduite qui donnoit à craindre une prochaine rupture, qui ne ſe fit pourtant qu'en 1705. Philippe partit donc de l'armée le deux d'octobre & ſe rendit à Milan, delà à Naples, où il s'embarqua & arriva dans ſes états le 13 de novembre 1702. Après le départ du Roi, on prit encore Borgo-Forte & Governolo, puis on entra en quartier d'hiver au commencement de décembre.

LXXXI. Commencement du ſoulévement des Sévennes, ann. 1702.

Ce fut auſſi dans cette année 1702. que commença le ſoulévement des Sevennes, qui cauſa de grands troubles dans le royaume. Les Sevennes ſont un pays de montagnes faiſant partie du Languedoc. Les peuples de ce pays, dès avant l'héréſie de Calvin, avoient déja ſur la religion pluſieurs points différens de ceux qu'enſeigne l'Egliſe Romaine. C'étoit des reſtes des Albigeois & des Vaudois. Ils avoient depuis embraſſé les erreurs de Calvin & des prétendus réformés. Et depuis la révocation de l'édit de Nantes, pluſieurs s'étoient convertis par force, & conſervoient dans le cœur leurs anciens ſentimens, & faiſoient ſecrétement les exercices de leur religion. Les violences qu'on avoit exercées contr'eux pour les obliger à ſe convertir, & celles qu'on continuoit à exercer en leur

Digitized by Google

impoſant des capitations exorbitantes, les porterent à ſe révolter.

Dans le mois de juin 1702. quelques receveurs de la capitation ayant fait exécuter dans les villages des hautes Sevennes quelques particuliers qui n'avoient pas payé, ces mêmes receveurs furent pris la nuit dans leurs propres maiſons, & on les trouva pendus à des arbres avec leurs rôles au col. Et comme ceux qui avoient commis cette violence, s'étoient déguiſés pour n'être pas reconnus, & s'étoient mis en chemiſes & en caleçons, on en prit occaſion de donner à ces révoltés le nom de *camiſars*. Monſieur le Comte de Broglio lieutenant-général de la province de Languedoc, & monſieur de Baſſeville intendant, envoyerent, au lieu où s'étoit fait cette action, la maréchauſſée de Montpellier avec quelques troupes, qui châtierent ſévérement les coupables. Cette ſévérité ne fit qu'irriter les eſprits; pluſieurs pelotons de ces gens-là, preſſés par la pauvreté, ou pouſſés par un faux zèle de religion, s'attrouperent & commirent divers déſordres dans les montagnes, pillant, volant, tuant même les eccléſiaſtiques & les religieux qu'ils rencontroient. Il ne s'en tinrent pas là, ils commencerent à piller les villages & les bourgs, & à ſe faire craindre aux villes murées.

On cacha au Roi pendant quelque tems ce déſordre, dans l'eſpérance qu'il n'auroit point de ſuites; mais ſa Majeſté en ayant été informée, & ſachant que le nombre des mécontens augmentoit tous les jours, fut obligée d'y envoyer le Maréchal de Montrevel, avec quelques troupes réglées, pour les mettre à la raiſon. Dès qu'il fut arrivé au Pont-S. Eſprit le 10 de février 1703. il fit publier une amniſtie pour tous ceux des rebelles qui voudroient mettre les armes bas & rentrer dans l'obéiſſance. Les chefs des mécontens en étoient exceptés; ce qui fut cauſe que les autres ne voulurent pas profiter de la grace que le Roi leur offroit. Ils étoient d'ailleurs ſoutenus ſous main par des lettres qui leur faiſoient eſpérer une révolution dans tout le royaume, & par certains enthouſiaſtes de leur parti, qui les flattoient d'un ſecours extraordinaire du Ciel; ce qui leur fit donner le nom de *fanatiques*. Nous verrons les ſuites de ce ſoulévement dans l'hiſtoire des années ſuivantes.

LXXXII. Nancy occupé par les troupes de France le 2 de ſeptembre 1702.

Depuis le ſiege de Landau par le Roi des Romains, il étoit aiſé aux Impériaux de s'emparer de Nancy & de toute la Lorraine, dont le Duc avoit juſqu'alors obſervé une exacte neutralité; la choſe pouvoit même ſe faire ſans la participation de ce Prince, & ſans que le Roi de France le pût garantir.

Digitized by Google

Nancy n'étoit nullement en état de défenſe. La ville-neuve n'avoit qu'une muraille ſeche, & le peu de fortifications qui reſtoient à la ville-vieille, étoient en très-mauvais état & ſans chemins couverts. Le Roi jugea donc à propos de s'en emparer. Il donna ordre au Comte de Tallard de s'en approcher avec un corps de troupes, auquel on joignit un équipage d'artillerie. Il arriva à trois lieues de Nancy le premier de ſeptembre, & s'y arrêta. Le même jour monſieur de Callieres arriva de Verſailles à Nancy, pour faire entendre au Duc de Lorraine les raiſons que le Roi avoit de ſe rendre maître de ſa capitale. Le Duc répondit qu'il ne pouvoit ni entrer en traité avec ſa Majeſté, au préjudice de ſa neutralité, ni ſouffrir un ſiege, ni demeurer dans Nancy avec une garniſon Françoiſe. Ainſi il fut obligé d'en ſortir dans vingt-quatre heures & de ſe retirer à Lunéville. Il y arriva le deux de ſeptembre, & madame la Ducheſſe de Lorraine, qui étoit dans ſon huitieme mois de groſſeſſe, y fut portée en chaiſe le lendemain. Landau ne ſe rendit au Roi des Romains que le dix de ſeptembre ſuivant; & cette ville fut repriſe la même année le dix-huit de novembre, comme nous l'avons vu.

LXXXIII. Entrepriſes de mer de l'an 1702.

Les grands armemens que fit la France en 1702. n'avoient pour objet que la conſervation des richeſſes qui venoient en Eſpagne par les galions du Nouveau-Monde, & de mettre à couvert les côtes de France baignées par l'Océan. Les Anglois & les Hollandois, au contraire, firent des armemens prodigieux, dans le deſſein de s'emparer de Cadix & d'obliger le Roi de Portugal à embraſſer le parti de la maiſon d'Autriche. Leurs flottes étoient commandées par l'amiral Rook, & les troupes de débarquement avoient pour chef le Duc d'Ormond. Ils parurent devant Cadix le vingt-trois d'août; & après divers efforts & diverſes tentatives, ils furent obligés d'abandonner leur entrepriſe, tant ſur Cadix que ſur le fort de Matagorda, & de ſe retirer avec grande perte; mais ils réuſſirent à diſpoſer le Roi de Portugal à abandonner le parti de la France pour embraſſer celui de l'Empereur, ſous prétexte qu'on ne lui avoit pas fourni les ſecours qui lui avoient été promis. Peu de tems après l'Amirante de Caſtille, que le roi Philippe avoit nommé ſon ambaſſadeur à la cour de France, abandonna le parti de ce Prince, & ſe rendit à la cour de Portugal dans le mois d'octobre 1702.

Sur ces entrefaites le Comte de Château-Renaut, qui eſcortoit avec ſon eſcadre les galions d'Eſpagne venant de l'Amérique, chargés de grandes richeſſes, fut obligé d'aller débarquer

Digitized by Google

à Vigo en Galice, de peur d'être rencontré par les flottes Angloiſe & Hollandoiſe. Ces flottes en ayant été informées, réſolurent de faire voile vers Vigo, pour enlever cette flotte ou la détruire, s'il étoit poſſible. Les ennemis arriverent devant Vigo le vingt-deux d'octobre par un tems ſi obſcur, qu'ils étoient fort près lorſqu'on s'en apperçut. Le Comte de Château-Renaut faiſoit décharger les galions depuis quinze jours & faiſoit porter l'argent à Lugo, qui en eſt à vingt-cinq lieues. La flotte ennemie étant beaucoup plus forte, attaqua le Comte, qui ſe défendit avec toute la vigueur poſſible, juſqu'à ce que voyant qu'il ne pouvoit réſiſter, il donna ordre aux capitaines de brûler leurs vaiſſeaux dès que les équipages en ſeroient ſortis; on donna le même ordre aux galions d'Eſpagne. On n'eut que le tems de mettre le feu à ſept vaiſſeaux & d'en faire échouer quatre. Après quoi monſieur de Château-Renaut ſe rendit à S. Jacques de Compoſtelle, pour empêcher que ce lieu, où il y avoit des richeſſes immenſes, ne fût pillé. On lui offrit des armes & des munitions pour défendre la place, ce qu'il accepta; & il eut le bonheur de mettre à couvert Lugo, où la plûpart de l'argent des galions avoit été tranſporté. La ville & le château de Vigo furent garantis par le Prince de Barbançon, gouverneur de Galice. Les ennemis ne prirent que cinq vaiſſeaux de guerre & quatre galions; après quoi ils ſe retirerent.

LXXXIV. Campagne de l'an 1703. Affaires de Baviere.

Nous avons déja vu que l'Electeur de Baviere s'étoit emparé du Tirol, & que dans le tems qu'il attendoit la jonction des troupes que le Duc de Vendôme devoit lui amener de Lombardie, ce Duc fut retenu dans ce pays, & que l'Electeur fut obligé d'abandonner le Tirol. Nous avons vu auſſi la défaite du Comte de Stirum à Hochſtet le 20 de ſeptembre 1703. & enfin la priſe d'Auſbourg par l'Electeur de Baviere. C'eſt preſque tout ce qui ſe paſſa de mémorable en Allemagne pendant la campagne de 1703.

LXXXV. Ceſſion des droits que l'empereur Leopold avoit ſur la couronne d'Eſpagne, à l'archiduc Charles ſon ſecond fils. *an.* 1703.

Mais une choſe que nous ne devons pas omettre, c'eſt la cérémonie de la ceſſion que l'empereur Leopold fit à ſon ſecond fils l'archiduc Charles, de tous les droits qui lui appartenoient ſur la couronne d'Eſpagne: la choſe ſe fit en ſolemnité le 11 de ſeptembre 1703. dans le château de la Favorite. L'Empereur s'y rendit en habit de cérémonie, avec les miniſtres étrangers qui ſe trouvoient à ſa cour, de même que les ſeigneurs Napolitains & Eſpagnols, & les conſeillers d'état & de la conſulte. Après avoir entendu la meſſe, l'Empereur, le Roi des Romains & l'archiduc Charles

Digitized by Google

parurent dans la salle, où l'Empereur ayant expliqué le sujet de l'assemblée, en disant que, par la mort de Charles II. roi d'Espagne, la succession de toute la monarchie Espagnole lui étant dévolue, & considérant la difficulté de gouverner tant de pays & de les réunir aux états héréditaires de la maison d'Autriche, il avoit d'abord pris la résolution de céder toute cette succession au roi des Romains Joseph, son fils aîné; que cependant d'autres considérations l'avoient porté à choisir pour souverain à l'Espagne, l'archiduc Charles, son second fils, toute-fois sous certaines conditions stipulées entr'eux.

A quoi le Roi des Romains répondit, qu'il avoit des obligations infinies à l'Empereur son pere, d'avoir reconnu & déclaré son droit à la couronne d'Espagne; mais que puisqu'il avoit jugé à propos de transporter ce droit à l'Archiduc son frere, il y consentoit avec plaisir. L'Archiduc de son côté prenant la parole, après avoir rendu graces à sa Majesté Impériale & au Roi des Romains, de la cession & de la déclaration qu'ils venoient de faire, a promis de se conduire de telle sorte, que leurs Majestés, leurs alliés, les états d'Espagne & toute l'Europe auroient tout lieu d'être satisfaits de sa conduite. Après cela le Chancelier de la cour lut l'acte de cession avec les réservations; ensuite les uns & les autres firent les sermens sur les évangiles, & toute la cour vint faire ses complimens de félicitation au jeune Roi.

LXXXVI. Campagne d'Italie. *an.* 1703.

Le Duc de Vendôme, qui commandoit l'armée des deux couronnes en Italie, n'ayant pas réussi à faire la jonction de son armée à celle de l'Electeur de Baviere par le Trentin, comme il s'en étoit flatté, & comme nous l'avons dit ci-devant, passa en Italie tout l'hiver, depuis la fin de 1702. jusqu'au commencement de la campagne de 1703. Le prince Eugene, au contraire, après avoir distribué ses troupes en quartier d'hiver, se rendit à Vienne, pour concerter avec la cour Impériale les opérations de la campagne prochaine.

Le Duc de Vendôme, pendant cet hiver, fit quelques tentatives inutiles sur Riva & sur Torbole, & sur quelques autres places; mais ce qu'il put faire, fut de s'emparer de San-Benedetto. Il n'ouvrit la campagne que le vingt de mai; vers le huit de juin il fit attaquer San-Felice & Finale dans le Modenois. Mais la chose ne réussit pas, & l'armée des deux couronnes abandonna Finale & Modene.

L'armée Impériale, sous le commandement du général Staremberg, étoit le long de la Sechia, & le jeune prince Tho-

Digitized by Google

mas de Vaudémont étoit du côté de la Mirandole, ils avoient encore un autre corps de troupes à Concordia.

LXXXVII. Le Duc de Savoie ſe déclare pour l'Empire contre la France & l'Eſpagne. *ann.* 1703.

Nous avons déja dit que la principale raiſon qui obligea le Duc de Vendôme d'abandonner ſon entrepriſe d'aller joindre ſes troupes à celles du Duc de Baviere dans le Tirol, étoit la déclaration du Duc de Savoie, qui quitta cette année 1703. le parti de la France & de l'Eſpagne pour ſe jetter dans celui de l'Empereur.

Ce Duc, après avoir déja fait deux traités avec la France, l'un pour faire épouſer ſa fille ainée au Duc de Bourgogne, & l'autre pour faire épouſer la ſeconde au Roi d'Eſpagne, crut qu'il lui étoit bien permis d'en faire encore un troiſieme avec l'Empire, pour accroître ſes états de l'acquiſition du Mont-Ferrat, qui étoit fort à ſa bienſéance. La France n'en fut pas plutôt informée, qu'elle envoya ordre au Duc de Vendôme de faire envelopper par ſa cavalerie les troupes que le Duc de Savoie avoit encore au ſervice des deux couronnes, de les déſarmer & de les mettre priſonnieres de guerre dans les places du Milanez. Ce qui fut exécuté.

Le Duc de Savoie l'ayant ſu, tint un grand conſeil le trois d'octobre, où il fut réſolu qu'on arrêteroit les ambaſſadeurs de France qui étoient à Turin dans leurs maiſons. Le même jour on fit arrêter dans la même ville tous les François qui étoient dans les auberges, on déſarma un régiment François qui paſſoit par la plaine des capucins, & on donna ordre d'arrêter tous les François qui paſſeroient dans les villes de Savoie & de Piémont. Quelque tems après le Duc de Vendôme fit paſſer au Duc de Savoie cette lettre de ſa Majeſté très-chrétienne : » Monſieur, puiſque la religion, l'honneur, l'alliance, les » traités & votre ſignature ne font rien entre nous, j'envoie » mon couſin le Duc de Vendôme pour vous expliquer mes » ſentimens, il vous donnera vingt-quatre heures pour vous » déterminer. « Le Duc de Savoie répondit qu'il ne craignoit point les menaces, & qu'il n'avoit point d'autre explication à donner, ni d'autres propoſitions à écouter. Les hoſtilités ſuivirent de près cette réponſe.

Mais comme le Piémont étoit dégarni de troupes, le Duc de Savoie fit ſavoir à l'armée d'Italie le danger où il ſe trouvoit. On détacha auſſi-tôt le Marquis de Viſconti avec dix mille cavaliers pour l'aller ſecourir; mais ce détachement fut défait en chemin, & Viſconti ſe ſauva à peine avec cent chevaux qui gagnerent enfin le Piémont. Le comte Gui de Staremberg, qui commandoit alors l'armée d'Italie, voulut lui-même conduire du

Digitized by Google

du secours en Piémont. Il en vint à bout avec bien de la peine & du danger. Le Duc de Vendôme fit tous ses efforts pour le joindre dans sa marche. Il n'y put réussir. Il atteignit l'arrière-garde de l'armée Allemande à Bormida, & lui tua environ huit cens hommes. On prit encore pendant le cours de cette campagne sur le Duc de Savoie Villa-Nova d'Asti & Mondovi.

Il arrive en Savoie le 13 de janvier 1704.

Sur la fin de l'année 1703. & au commencement de 1704. le Duc de Modene étant entré dans l'alliance de l'Empereur & ayant reconnu l'Archiduc pour roi d'Espagne, le Roi de France ordonna à monsieur d'Andresel intendant de ses troupes sur la Sechia, de se rendre dans la capitale des états de ce Prince: ce qu'il exécuta le six de décembre, confisqua ses états, revenus & autres effets au profit du Roi. Le huit il se rendit maître du palais, & défendit de reconnoître ce Duc pour souverain. Le neuf il reçut le serment de fidélité du clergé & des magistrats.

LXXXVIII. Le Duc de Modene & le Roi de Portugal abandonnent le parti de Philippe V. an. 1703. 1704.

Le Roi de Portugal se déclara enfin pour l'Empereur & pour l'Archiduc qu'il avoit fait reconnoître pour roi d'Espagne. Nous avons vu, sous l'année précédente, l'Amirante de Castille quitter la cour d'Espagne pour se retirer en celle de Portugal. En cette année 1703. le 16 de mai, le traité du Roi de Portugal avec l'Angleterre & la Hollande fut signé, par lequel on lui promettoit, entr'autres avantages, que Charles III. roi d'Espagne épouseroit la Princesse sa fille, qui n'avoit encore que six ans, & qu'on lui abandonneroit quelques lisieres des terres d'Espagne, qui étoient à sa bienséance.

Les cantons Suisses furent fort sollicités cette même année 1703. de se retirer de l'alliance de la France, & de se précautionner contre les entreprises de cette Puissance, en prenant les armes pour conserver leur liberté, ou du moins de demander au Roi la neutralité des provinces les plus voisines de leurs états. Le Duc de Savoie leur demanda qu'ils s'employassent pour procurer la neutralité de la Savoie; & le Roi de France offrit la neutralité tant pour la Savoie que pour le Piémont; mais à condition que le Duc de Savoie désarmeroit, qu'il donneroit passage, en payant, aux troupes de France pour passer en Piémont, & qu'il donneroit quelques places de sûreté, dans lesquelles les Suisses mettroient garnison entretenue aux dépens du Roi; mais ces conditions ne furent pas agréées, & les Suisses ne prirent aucun nouveau parti.

LXXXIX. Campagne de Flandre, an. 1703.

L'armée des deux couronnes en Flandre fut commandée par le Maréchal de Villeroi, qui avoit sous ses ordres le Maréchal

de Boufflers qui devoit agir de concert avec lui. Le Maréchal de Tallard commandoit un corps séparé sur la Mozelle. Le Maréchal de Villeroi arriva à Bruxelles le 16 d'avril 1703. Il fit investir Tongres le dix de mai. La garnison se rendit prisonniere de guerre.

L'armée des Alliés, commandée par le général Coehorn, fit investir la ville de Bonn. Le vingt-quatre d'avril le Marquis d'Alegre, lieutenant général, y commandoit. Le vingt-cinq le général Fagel, avec le Duc de Marleboroug, y arriva. La nuit du trois au quatre de mai on ouvrit la tranchée. Le quinze le Marquis d'Alegre voyant tout disposé pour un assaut général, fit battre la chamade. La garnison sortit le dix-neuf par la breche avec armes & bagages, deux pieces de gros canon, quatre autres avec deux mortiers. Les soldats furent conduits à Luxembourg Le reste de l'armée des Alliés étoit demeurée, pendant ce siege, campée sous Mastricht; le Maréchal de Villeroi marcha contre elle, & parut le seize de mai en bataille en présence de l'ennemi, qui se rangea aussi en bataille; mais dans une situation si avantageuse, que le Maréchal de Villeroi ne jugea pas qu'il fût possible de les attaquer. Et le dix-neuf le Duc de Marleboroug étant arrivé au camp de Mastricht, avec l'armée qui avoit servi dans le siege de Bonn.

Après divers mouvemens des deux armées, les Alliés attaquerent le vingt-sept de juin les lignes de Waes & les forcerent; puis ils marcherent contre les lignes de Louvain, de Malines & d'Anvers. Le Baron d'Obdam fut chargé d'attaquer celles d'Anvers, & alla camper entre Eckeren & Capelle. Le Maréchal de Villeroi les y attaqua, & les poussa de poste en poste, à cause que le pays est tout coupé de ruisseaux. Le combat dura jusqu'à onze heures du soir. Les ennemis passerent l'Escaut, & les François se retirerent à Deuven, d'où ils étoient partis avant cette expédition. L'on ôta le commandement en chef au général Obdam qui avoit eu la conduite de cette affaire, & qui s'étoit retiré seul à Breda. Les Alliés perdirent dans cette affaire près de mille hommes, & les François y eurent cinq cens hommes tués & huit cens quarante blessés.

XC. Prise de Huy, de Limbourg & de Guelre par les Alliés. *ann.* 1703.

Le quinze d'août le Duc de Marleboroug investit la ville de Huy, & y fit ouvrir la tranchée la nuit du dix-huit au dix-neuf. Monsieur Milon commandoit dans la place, qui, après avoir soutenu avec vigueur le feu de l'artillerie ennemie, & ne trouvant plus dans sa garnison de soumission & de résolution, fut obligée de se rendre le vingt-six d'août, les officiers avec leurs armes, & les soldats désarmés. Ainsi la ville & les châteaux

Digitized by Google

d'Huy furent rendus aux Alliés. Ils prirent encore la ville de Limbourg, monſieur de Regnac qui y commandoit, ayant eu ordre d'abandonner cette place à l'approche des ennemis, & après en avoir fait ſauter les châteaux, de ſe retirer à Luxembourg avec ſa garniſon ; mais ayant été ſurpris, il fut obligé de ſoutenir le ſiege, qui ne dura qu'un jour, ayant commencé le vingt-ſix de ſeptembre, & il ſe rendit priſonnier de guerre le vingt-ſept.

Gueldres fit plus de réſiſtance ; la place étoit bloquée depuis aſſez longtems. Le ſept d'octobre le Gouverneur fut ſommé de ſe rendre. Il répondit qu'il étoit réſolu de ſe défendre juſqu'à l'extrêmité. La place auſſi-tôt fut foudroyée par cinquante-une pieces de gros canon, par vingt couleuvrines & autant de mortiers, qui tirerent juſqu'au lendemain après midi. Une ſeconde ſommation ayant attiré la même réponſe, elle fut ſuivie d'un ſecond bombardement. Le Gouverneur ayant demandé neuf jours pour envoyer à Bruxelles afin de ſavoir s'il ſe pouvoit rendre ; on le lui refuſa, & on lui déclara qu'il n'avoit point d'autre condition à eſpérer, que de ſe rendre priſonnier de guerre avec ſa garniſon. Le bombardement recommença avec plus de furie qu'auparavant juſqu'au treize. Monſieur de Bethis gouverneur fut enfin obligé de ſe rendre le dix-ſept de décembre. On lui accorda deux pieces de canon, les autres marques d'honneur & les chariots néceſſaires pour conduire les équipages à Louvain & à Malines, où la garniſon fut eſcortée. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs ſur la priſe de Kell & la jonction du Maréchal de Villars avec l'Electeur de Baviere au delà de la forêt noire ; de la priſe de Briſach par monſieur le Duc de Bourgogne, & de l'expédition du Duc de Baviere dans le Tirol, ni de la tentative que fit le Duc de Vendôme pour l'aller joindre dans le Trentin.

XCI. Rebelles des Sevennes. *ann. 1703. V. l'hiſt. milit. de Louis XIV. par le Marq. de Quincy. t. IV. pag. 197. & ſuiv.*

Les camiſards, ou rebelles des Sevennes, faiſoient toujours de grands ravages, tuoient, brûloient, pilloient, ravageoient dans leur propre pays les maiſons, les champs, les perſonnes des catholiques Romains & ſur-tout des prêtres & des religieux. Ils en vinrent ſouvent aux mains avec les troupes du Roi, commandées par le Maréchal de Montrevel & par d'autres chefs. On fut obligé de brûler bon nombre de leurs villages & de pendre pluſieurs rebelles. La campagne dura depuis le mois de février juſqu'aux derniers jours de décembre. Leur nombre étoit ſi grand, qu'ils formoient huit ou dix corps conſidérables, & qu'il y en avoit dans la plûpart des villes de Languedoc. Ils publierent une eſpece de manifeſte pour tâcher de juſtifier

Digitized by Google

leur révolte. On croit que les Anglois, les Hollandois & les autres ennemis de la France leur fourniſſoient des armes & de l'argent. Le mal étoit d'autant plus grand, qu'outre qu'ils privoient l'état d'un revenu conſidérable en ne voulant plus rien payer au Roi, ils obligeoient encore ſa Majeſté à faire une diverſion conſidérable de ſes forces, & de les employer à faire mourir ou à ruiner ſes propres ſujets, dont toute la perte retomboit ſur lui-même.

XCII. Charles III. roi d'Eſpagne part de Vienne pour aller en Eſpagne le 19 de ſeptembre 1703. Il arrive en Portugal le 6 de mars 1704.

L'archiduc Charles, fils de l'empereur Léopold, ayant été reconnu par l'Empereur ſon pere & par le roi des Romains Joſeph, ſon frere, pour ſeul héritier de Charles II. roi d'Eſpagne, ainſi que nous l'avons vu ci-devant, & l'Empereur ayant donné avis de la ceſſion qu'il lui avoit faite de tous ſes droits à la couronne d'Eſpagne, à tous ſes alliés, fit partir l'Archiduc le dix-neuf de ſeptembre, & ce Prince prit ſa route par la Hollande pour ſe rendre en Angleterre, où l'on préparoit une flotte pour le tranſporter dans ce royaume. Il arriva à la Haye le trois de novembre, & y fut reçu avec tous les honneurs qui étoient dus à ſa naiſſance & à ſa qualité de roi d'Eſpagne. Il devoit s'embarquer le dix-huit de décembre; mais les vents contraires & les tempêtes qui ſuivirent, firent différer ſon voyage juſqu'au trois de janvier. Il arriva le ſix à Spithead, & mit pied à terre à Portſmouth, d'où il ſe rendit à Pettvord, où il trouva le prince George de Danemarck. Le lendemain au ſoir il vit la Reine à Windſor. Il demeura en Angleterre juſqu'au ſeize de janvier. S'étant embarqué ce jour-là, il fut repouſſé par une violente tempête qui l'obligea à attendre à Ste. Helene juſqu'au vingt-quatre de février. Alors il s'embarqua de nouveau, & arriva heureuſement en Portugal le 6 de mars 1704.

Le Roi de Portugal l'y attendoit avec impatience; mais le roi Charles eut la douleur d'apprendre en arrivant, que la Princeſſe de Portugal, qui lui étoit deſtinée pour épouſe, étoit décédée dès le ſeize de février précédent. Le jeune roi Charles fut reçu à Liſbonne avec une joie incroyable. On n'oublia rien pour lui témoigner le plaiſir qu'on avoit de le voir.

XCIII. Guerre entre les Rois d'Eſpagne. Philippe V. & Charles III. ann. 1704.

Bientôt les deux Compétiteurs commencerent à ſe faire la guerre au centre même de l'Eſpagne. Le Roi très-chrétien fit auſſi-tôt paſſer en Eſpagne trois ou quatre mille Flamands, qui, joints à douze ou treize mille François qu'il envoyoit à Philippe ſon petit-fils, aiderent à lui former une armée de quarante mille hommes de troupes réglées. La guerre fut déclarée ſolemnellement entre l'Eſpagne & le Portugal le cinq

Digitized by Google

de mai, & auſſi-tôt le roi Philippe ſe mit en campagne, & avant que les Portuguais fuſſent en état de lui faire tête. Il ſe rendit maître en huit jours des villes de Portugal qui étoient les plus expoſées ſur la frontiere, comme Monforto, Cabredos, Sebredo, Pena-Garcia, Roſmarinos, Santa-Margarita, Angel, qui ſe rendirent ſans réſiſtance, les garniſons de Mont-Santo & d'Idanha-la-Nueva furent faites priſonnieres de guerre. Le roi Philippe fit encore d'autres conquêtes ſur les Portugais.

Le Roi de Portugal ſe mit enfin en campagne le vingt-ſept de mai, & le roi Charles III. l'y ſuivit le trente-un du même mois. Ils avoient deſſein d'entrer en Caſtille; mais ayant reçu nouvelle de la priſe de Caſtel-Branco & de Port-Alegre, ils changerent de réſolution. Le Marquis das Minas s'avança dans la Caſtille à la tête d'onze ou douze mille hommes, & il ſe rendit maître de Fuente-Grinaldo qui fut priſe du premier aſſaut. Les Eſpagnols retirerent alors leurs garniſons des moindres places qu'ils avoient priſes, ils ne vouloient conſerver que Mont-Santo. Dom Franciſco Ronquillo s'avança avec ſa cavalerie pour dégager ce poſte: & le onze de juin il y eut entre lui & le Marquis das Minas une action, où Ronquillo perdit trois cens hommes & ſix étendards.

Le roi Philippe trompé par les bruits que répandoient les fuyards, qui faiſoient le mal beaucoup plus grand qu'il n'étoit, abandonna le deſſein d'aſſiéger Caſtel-David, & ne ſongea plus qu'à courir au ſecours de la Caſtille. Il s'avança juſqu'au Tage. Il envoya le Duc de Barwick, qui lui avoit amené le ſecours de Flandre, au delà du Tage, pour couvrir Villa-Velleia & Caſtel-Branco. Alors le Marquis das Minas, qui commandoit l'armée Portugaiſe, alla joindre le meſtre-de-camp Fagel, & par cette jonction leur armée ſe trouva forte de quinze mille hommes; ce qui ne faiſoit qu'environ moitié de celle d'Eſpagne. Celle-ci entreprit le ſiege de Caſtel-David, qui fut inveſtie le vingt de juin & ſe rendit le vingt-cinq. Les Portugais ſe rendirent à diſcrétion; & les Anglois qui s'y trouverent, furent renvoyés, à condition de ne plus ſervir de toute la guerre contre les deux couronnes. Ce fut la derniere expédition de cette campagne.

XCIV. Combat naval près de Malaga.

L'armée navale des Anglois & des Hollandois commença ſeulement ſes opérations au premier d'août. Elle parut ce jour-là devant Gibraltar, & fit débarquer quelques troupes, ayant à leur tête le Prince de Darmſtadt, qui fit ſommer le Gouverneur de la ville, de la part de Charles III. roi d'Eſpagne, de ſe rendre. Sur ſon refus on fit avancer les vaiſſeaux, qui,

Digitized by Google

s'étant rangés devant la place en ordre de bataille, commencerent à tirer contr'elle avec tant de furie, qu'en ſix heures de tems on tira juſqu'à quinze mille coups de canon. Le quatrieme au matin le Gouverneur capitula. On accorda à la garniſon une capitulation honorable; mais les François ſujets du Roi de France, furent faits priſonniers de guerre, & leurs effets demeurerent à la diſpoſition des vainqueurs.

Le vingt-quatre d'août il y eut un combat naval entre la flotte Françoiſe, commandée par le Comte de Toulouſe, & la flotte des Alliés, commandée par l'amiral Schowel, le chevalier Rook & le vice-amiral Calembourg. Le combat commença à dix heures, à dix ou onze lieues de Malaga, & dura juſqu'à la nuit. Le ſuccès de ce combat eſt raconté fort diverſement. Les François en eurent tout l'avantage, ayant mis en fuite la flotte ennemie qui y perdit plus de ſix mille hommes; elle s'éloigna tellement de la flotte Françoiſe, que depuis le vingt-ſix on la perdit entiérement de vue. Les Alliés, au contraire, racontent que l'avant-garde Françoiſe fut miſe en déroute ſur les deux heures, que leur arriere-garde plia auſſi ſur le ſoir; qu'à la vérité les Anglois & les Hollandois manquant de poudre, parce qu'ils en avoient trop conſumé devant Gibraltar, il furent obligés de ſe retirer avant la nuit. Que le lendemain vingt-cinq les deux flottes demeurerent à trois lieues l'une de l'autre; que le vingt-ſix les Alliés ne voyant plus les François, jugerent qu'ayant été fort maltraités, ils avoient regagné Toulon. Les uns & les autres chanterent le *Te Deum*, en s'attribuant la victoire.

Après cette action le Comte de Toulouſe laiſſa monſieur de de Pointis avec une eſcadre, pour croiſer à l'embouchure du détroit & favoriſer les Eſpagnols qui faiſoient le ſiege de Gibraltar. Mais le Prince de Darmſtadt, qui s'étoit jetté dans la place, la défendit ſi bien contre le Marquis de Villa d'Arias qui l'aſſiégeoit, qu'il l'obligea à abandonner ſon entrepriſe; ce ne fut qu'en 1705. après que l'eſcadre de Pointis eut été défaite par le chevalier Lacke devant Gibraltar le vingt-un de mars.

XCV. Affaires du Duc de Savoie. an. 1704.

De tous les Alliés, le Duc de Savoie étoit le plus expoſé & le plus foible. La France l'attaqua par plus d'un endroit: elle prit Chamberi & Anneci ſans réſiſtance. Rumilli, Bonneville & Cluſe offrirent de payer contributions. Montmélian, qu'on eſpéroit ſurprendre par intelligence, manqua par la découverte qu'en fit celui même qui n'avoit écouté les propoſitions qu'on lui en fit, que pour la déclarer au Duc.

Digitized by Google

Les Vaudois, dans cette circonſtance, offrirent leurs ſervices à ce Prince, & leverent des troupes qui le ſervirent utilement dans la Provence & le Dauphiné, d'où ils tirerent de groſſes contributions. Ils eurent la généroſité d'offrir ces ſommes au Duc de Savoie, qui ne voulut pas leur ôter ce fruit de leur valeur & de leurs travaux.

Vers la fin de mars ce Prince fit partir de Suſe un détachement compoſé de ſes troupes & d'Impériaux, & les envoya dans le Dauphiné, où, ſous le commandement de Blagnac, ils prirent Chaumont, S. Jean de Maurienne, Aiguebelle & & quelques autres places de Savoie. Ils eſpéroient encore chaſſer les François de Chamberi; mais le Duc de la Feuillade étant accouru au ſecours, le détachement fut contraint de ſe retirer & de gagner Suſe.

Le Duc de Savoie, accompagné du Comte de Staremberg & des autres officiers Impériaux, partit de Turin le vingt-ſept d'avril, & ſe rendit à ſon armée qui étoit ſur la frontiere du Milanez. Le Duc de Vendôme, réſolu de l'empêcher d'entrer dans ce pays, alla à ſa rencontre pour lui livrer combat, ou en tout cas porter la guerre dans le Piémont. Il paſſa le Pô la nuit du cinq au ſix de mai à la faveur d'un grand brouillard, & ſe trouva en préſence du Duc de Savoie, qui, ne jugeant pas à propos de riſquer tous ſes états dans un jour, prit le parti de ſe retirer le même jour du côté de Turin; mais il fut troublé dans ſa marche par un détachement envoyé par le Duc de Vendôme, qui attaqua l'arriere-garde du Duc & l'obligea de venir au ſecours.

XCVI. Siege de Verceil. an. 1704.

Le quatre de juin le Duc de Vendôme inveſtit Verceil; mais la tranchée ne fut ouverte que la nuit du treize au quatorze. La garniſon, qui étoit de ſix mille hommes, ſe défendit avec beaucoup de valeur. Une inondation de la Seſia arrivée le ſeize, dérangea les travaux & les tranchées des aſſiégeans, ce qui retarda les opérations du ſiege; cependant la breche ſe trouvant en état, Des Hayes, qui commandoit dans la ville, ſe rendit le vingt. La garniſon obtint une capitulation honorable : on lui permit de ſortir par la breche avec armes & bagages; mais à condition qu'auſſi-tôt qu'ils ſeroient arrivés au chemin couvert, ils mettroient les armes bas & ſe rendroient priſonniers de guerre. Cette reddition ſurprit infiniment le Duc de Savoie, qui s'attendoit que cette place, où il y avoit ſix mille hommes de garniſon, tiendroit plus longtems. Le Duc de Vendôme fit auſſi-tôt ruiner les fortifications de Verceil juſqu'aux fondemens.

Digitized by Google

XCVII. Siege & prise d'Ivrée & de Suse. an. 1704.

Delà il se rendit devant Ivrée le trente d'août, & fit ouvrir la tranchée le deux de septembre. Au bout de huit jours de siege la garnison demanda à capituler; mais n'ayant pu obtenir d'autre capitulation que de se rendre prisonniere de guerre, le Comte de la Trinité, gouverneur de la place, & Grimpau commandant, abandonnerent la ville le dix-huit de septembre, & se retirerent : l'un dans la citadelle & l'autre dans le château. Ils s'y défendirent jusqu'au vingt-sept, que le Gouverneur se rendit prisonnier de guerre, & le lendemain le Commandant, qui étoit dans le château, en fit de même.

Le Duc de la Feuillade, qui s'étoit emparé de toute la Savoie à l'exception de Montmelian, investit Suse le vingt-neuf de mai. La ville, qui n'étoit pas en état de se défendre, se rendit d'abord. Le deux de juin on commença à battre le fort la brunette; malgré le secours qu'y amena le Comte de Castel-Monte, le gouverneur Bernardi fut obligé de se rendre le onze de juin, à condition qu'il sortiroit avec la garnison, tambour battant & enseignes déployées, avec deux pieces de canon & un mortier. Le Duc de Savoie mécontent des gouverneurs de ses places, qui les avoient si mal défendues, condamna Bernardi à avoir la tête tranchée, & ses officiers subalternes aux galeres; mais il obtint sa grace par la médiation du Ministre d'Angleterre. Les Gouverneurs de Verceil & d'Ivrée n'auroient pas été mieux traités, s'ils ne s'étoient sauvés. Venons aux affaires d'Allemagne qui va devenir le principal théatre de la guerre.

XCVIII. Guerre en Baviere. an. 1704.

L'Electeur de Baviere s'étoit emparé de la ville d'Ausbourg dans le mois de décembre 1703. celle de Passau s'étoit aussi rendue à lui, & delà s'avançant le long du Danube jusqu'à Ens en Autriche, en avoient exigé des contributions & menaçoit l'Empereur de le chasser de l'Autriche même. L'Empereur fit connoître ce danger à ses Alliés, qui firent marcher à son secours trois armées différentes : l'une d'Anglois & de Hollandois commandée par le Duc de Marleboroug, l'autre des troupes de l'Empereur sous le commandement du Prince Eugene, & la troisieme de celles de l'Empire commandée par le Prince de Bade. On faisoit monter le nombre de toutes ces troupes à quatre-vingt mille hommes.

Le Duc de Baviere n'étoit pas à beaucoup près si fort; mais il reçut de grands secours du Comte de Tallard, qui commandoit l'armée d'Alsace en la place du Maréchal de Villars. Il passa le Rhin à Brisach le treize d'avril, dans le dessein de pénétrer en Baviere. Le même jour le Comte de Coignies, lieutenant

Digitized by Google

lieutenant général, passa le Rhin à Rhinau. Les deux armées se rendirent près de Fribourg, malgré la difficulté du terrain & des montagnes, & les autres obstacles qu'ils rencontrerent sur leur passage. Ils arriverent heureusement au delà des montagnes noires les quinze, seize, dix-sept & dix-huit à Doneschingen, vers les sources du Danube.

XCIX. Prise du passage de Schellenberg ou de Donawert. an. 1704.

Un corps de douze mille hommes, tant François que Bavarois, s'étoit fortifié à Schellenberg, près de Donawert. Ce passage étoit défendu par le Comte d'Arco, qui s'étoit muni de bonne artillerie. Le deux de juillet le Duc de Marleboroug marcha contre lui, résolu de forcer ce passage. Il commença l'attaque vers les six heures du soir, avec les troupes qu'il avoit amenées avec lui, & en attendant celles de l'Empire qui étoient demeurées derriere. On se canonna une bonne heure, après quoi on attaqua les retranchemens. Le Général y ayant été tué, après trois quarts d'heures de combat, le général Horne prit sa place & continua l'attaque avec une extrême vigueur. En même tems arriverent les Allemands, qui soutinrent ces troupes déja fatiguées. Le Duc de Wirtemberg, avec les troupes qu'il conduisoit, s'étant glissé le long des murailles de Donawert, prit les François & les Bavarois en flanc, pendant qu'on les poussoit vivement de front : ils commencerent alors à plier, & ce ne fut plus qu'une déroute. Ainsi fut emporté le passage de Schellenberg, où plusieurs généraux, de la part des Alliés, furent blessés. On dit qu'ils y perdirent six mille hommes de tués sur la place, & huit mille hommes de blessés ; & que les François & les Bavarois ne laisserent sur le champ de bataille que douze cens hommes, & qu'il n'y eut que huit cens blessés. Mais il est ordinaire d'être fort peu fidele dans ces sortes de dénombremens. D'autres font monter la perte des François à plus de sept mille hommes. Il en périt encore beaucoup au passage du Danube, le pont sur lequel ils voulurent passer, s'étant rompu sous la multitude dont il étoit chargé.

C. Propositions de paix faites à l'Electeur de Baviere. ann. 1704.

La prise de la ville de Donawert, & celles de Lavingen & de Dilligen furent les suites de cette victoire. Alors les Alliés crurent que le Duc de Baviere pourroit écouter les propositions d'accommodement qu'on lui pourroit faire. En effet il parut y prêter l'oreille, espérant par-là gagner du tems en attendant le Comte de Tallard, qui devoit arriver incessamment avec son armée. On lui proposa donc de faire sortir des places de ses états les troupes Françoises qui y étoient ; de lui laisser la jouissance des conquêtes qu'il avoit faites, jusqu'à ce qu'on lui eût donné satisfaction sur ses prétentions ; qu'on lui feroit payer

toutes les ſommes que l'Empereur lui devoit ; qu'on reſtitueroit les états de l'Electeur de Cologne, ſon frere ; que les troupes Françoiſes, qui étoient en Baviere, auroient la liberté de s'en retourner en toute ſûreté ; qu'on retiendroit le Maréchal de Marſin & quelques officiers généraux pour otages, juſqu'au retour de l'Electeur de Cologne dans ſes états.

Pendant ces négociations les Alliés alloient en avant, & faiſoient le dégât ſur les terres de Baviere juſqu'aux portes de Munich, qui en eſt la capitale. On craignit même qu'ils n'en fiſſent le ſiege, comme ils avoient fait celui de la ville de Rain, qu'ils prirent le quinze de juillet. L'Electrice preſſoit fortement ſon Mari à faire ſa paix avec les Alliés ; & l'Electeur feignoit toujours d'écouter le Comte de Wratiſlaw, qui en étoit l'entremetteur. Mais dès qu'il eut appris que le Maréchal de Tallard étoit à Villing, il rompit les conférences, & l'on ne penſa plus qu'à faire la guerre.

Le Maréchal de Tallard avoit déja fait paſſer dès le quinze de mai, ſous le canon de Fribourg & par le Val de S. Pierre, douze mille hommes d'infanterie, trois mille chevaux, de l'argent, des habits & des armes, qui arriverent les ſeize, dix-ſept & dix-huit à Doneſchingen, vers les ſources du Danube, comme nous l'avons dit. Un ſecond renfort étoit attendu, conduit par le même Maréchal de Tallard, ſuivi du Maréchal de Villeroi. Ce renfort paſſa le Rhin le premier de juillet, & commença à paſſer les forêts noires le neuf du même mois. Il paſſa les gorges de Waldkirck, ſans trouver le moindre obſtacle. Il ſe rendit auprès de Villingen & la fit battre avec violence ; mais elle fit une ſi brave réſiſtance, que Tallard, preſſé d'ailleurs par l'Electeur qui le prioit de hâter ſa marche, abandonna cette entrepriſe, ſe remit en marche le vingt-deux de juillet, & ſe rendit à Ulm ſans trouver d'oppoſition. Delà Tallard alla au camp de l'Electeur près d'Auſbourg, pour conférer avec lui & avec le Maréchal de Marſin.

Le Prince de Bade & le Duc de Marleboroug campoient depuis trois ſemaines à Fridberg près d'Auſbourg, en préſence du Duc de Baviere. Le cinq d'août ils paſſèrent le Danube, partie à Nienbourg & partie à Donawert. Le Prince de Bade alla inveſtir Ingolſtadt, pendant que le Duc de Marleboroug marcha vers Donawert, pour joindre ſes troupes à celles du Prince Eugene. La jonction ſe fit le onze d'août.

CI. Bataille d'Hocſtet gagnée par les Alliés le 13 d'août 1704.

L'Electeur de Baviere de ſon côté, ayant ſes troupes & celles qui lui venoient d'arriver de France, paſſa le Danube à Lavingen, & le douze les deux armées ſe trouverent à deux lieues & demie l'une de l'autre. Le treize d'août à ſix heures

Digitized by Google

du matin elles furent à ſa vue ; le prince Eugene commandoit la droite, le général Churchil la gauche, & le Duc de Marleboroug le corps de bataille. Vers les huit heures le canon joua de part & d'autre.

L'armée de France étoit commandée, l'aile droite par le Maréchal de Tallard, la gauche par le Maréchal de Marſin, & le corps de bataille par l'Electeur de Baviere. Le canon de la droite des François faiſoit un ſi grand feu, qu'il mit deux fois en déroute la gauche des Alliés. Mais elle enfonça la cavalerie de la droite vers les onze heures & rompit la gendarmerie. L'Electeur y accourut pour la rallier, & l'ennemi fut repouſſé. La gauche des François enfonça juſqu'a cinq différentes fois l'aile droite que commandoit le prince Eugene ; elle prit même quelques pieces d'artillerie, trente-ſix étendards & quatre paires de timbales. Mais le Duc de Marleboroug voyant l'embarras de l'aile droite, y conduiſit un renfort de dix-huit bataillons du centre, qui mit en déroute la cavalerie Françoiſe & coupa l'aile droite du centre. L'Electeur de Baviere fit ce qu'il put pour aller dégager Tallard ; la diſpoſition du terrain ne lui permit pas de le joindre. Et comme il avoit lieu lui-même de craindre de ſe trouver enveloppé, il prit le parti de la retraite.

Lorſque le Maréchal de Tallard ſut que ſa cavalerie lâchoit le pied, il courut à toutes brides pour la rallier ; mais malheureuſement ſon cheval le porta à celle des ennemis, qui occupoit déja le terrain que la cavalerie Françoiſe venoit d'abandonner ; & ce fut là qu'il fut fait priſonnier par le Baron de Boinebourg, lieutenant colonel dans les troupes de Heſſe-Caſſel.

Vingt-huit bataillons & quatre régimens de dragons, qui ſe trouvoient enfermés dans Bleinheim, ſe rendirent priſonniers de guerre. Pluſieurs propoſoient de ſe faire jour, l'épée à la main ou la bayonnette au bout du fuſil, préférant une mort honorable à une captivité honteuſe ; mais le grand nombre, accablé de fatigue & n'ayant ni bu ni mangé de tout le jour, fut d'un avis contraire. Ils capitulerent donc & obtinrent qu'ils ne rendroient que leurs armes & leurs chevaux, & que les ſoldats ne ſeroient point dépouillés, ni les officiers fouillés. Pluſieurs régimens briſerent de rage leurs fuſils, & déchirant leurs drapeaux en mille pieces, aimerent mieux les enterrer que de les livrer. Pluſieurs officiers refuſerent de ſigner une capitulation ſi ignominieuſe. La cavalerie des Alliés pourſuivit les fuyards plus d'une heure au delà du village de Lutzingen, & l'infanterie Françoiſe ayant joint, on la pourſuivit encore une lieue & demie plus loin, juſques par-delà le village de

Digitized by Google

Merſchlingen. L'armée vaincue marcha treize heures ſans boire ni manger, & ne s'arrêta qu'à Ulm.

Tel fut le ſuccès de la fameuſe bataille d'Hocſtet, où les François firent une des plus grandes pertes qu'ils aient jamais faites, & où fut comme enſevelie la gloire de tant de batailles qu'ils avoient gagnées dans les guerres précédentes. Ils perdirent plus de douze mille morts ou bleſſés; & dans le partage que le prince Eugene & le Duc de Marleboroug firent entr'eux des priſonniers, on compte cinq cens trente-un capitaines, ſans les lieutenans & les ſous-lieutenans & onze mille cent quatre-vingt-douze ſoldats, dont près de trois mille prirent parti parmi les troupes victorieuſes. Les Alliés y eurent dix mille huit cens cinquante-huit hommes morts ou bleſſés, & gagnerent quantité de batteries & de tentes, quatre-vingt-dix drapeaux, quarante-cinq étendards & trente cinq pieces de canon. Parmi les priſonniers de marque qui leur demeurerent, ſe trouvoient le Maréchal de Tallard, le Marquis de Montperou meſtre de camp général de la cavalerie, Hautefeuille meſtre de camp général des dragons; le Marquis de Marivaux lieutenant général, le Marquis de Blanſac maréchal de camp d'infanterie, & grand nombre d'autres. On doit avertir ici que dans tous ces détails d'événemens, & dans l'énumération des morts & des bleſſés, il y a toujours beaucoup de diverſité parmi les hiſtoriens des deux partis.

CII. Suite de la bataille d'Hochſtet.

L'Electeur de Baviere & le Maréchal de Marſin firent leur retraite vers Lavingen, où il y avoit un pont ſur le Danube. Ils y firent paſſer les débris de leurs armées & leurs équipages. Ils arriverent à Ulm, & l'Electeur mit ſon quartier à l'abbaye de Viblingen, où il ſéjourna; il retira ſes troupes d'Auſbourg & des places voiſines; le général Bettendorf, qu'il laiſſa dans Ulm, eut ordre de la défendre juſqu'à la derniere extrêmité. L'Electeur partit d'Ulm le dix-huit d'août & campa le vingt à Durlingue, & s'avançant vers les ſources du Danube, il joignit le vingt-cinq à Doneſchingen le Maréchal de Villeroi, qui étoit demeuré à portée pour lui donner la main en cas de beſoin, & s'étoit campé d'abord à Offenbourg, pour maintenir la libre communication des armées de France & de Baviere.

L'Electeur, en ſe retirant en France, avoit écrit à l'Electrice ſon épouſe, la priant de prendre la régence de ſon état; & la Princeſſe fit négocier un accommodement pour les places de Baviere, n'eſpérant pas de les pouvoir ſoutenir. Cependant les Alliés envoyerent divers détachemens dans ce Duché, y prirent quelques places & y brûlerent pluſieurs villages. Le Duc de Marleboroug s'attacha le vingt-deux d'août au ſiege d'Ulm. Le Gou-

Digitized by Google

verneur, sans s'effrayer des sommations réitérées qu'on lui fit de se rendre, répondit qu'il étoit résolu de se défendre jusqu'à l'extrêmité; & comme il y avoit dans sa place quatre cens trente prisonniers des Alliés, il les renvoya sans qu'on les lui demandât; & pour montrer que ce n'étoit pas pour épargner ses vivres, il pria qu'on lui en renvoyât autant des siens.

CIII. Siege & prise de Landau par le Roi des Romains le 23 de novembre 1704.

Les Généraux de l'armée Alliée s'étant rendus au camp devant Ulm, résolurent de laisser, pour continuer le siege de cette place, le général Thungen avec un corps de troupes suffisant pour cette entreprise, pendant que le prince Eugene iroit à Rotweil empêcher la jonction de l'Electeur de Baviere avec le Maréchal de Villeroi, & que le Duc de Marleboroug prendroit la route de Philisbourg pour aller assiéger Landau. Il partit le vingt-sept d'août, & étant arrivé à Philisbourg, le prince Eugene, qui n'avoit pu arriver à tems pour empêcher cette jonction, le vint joindre, & ils passerent le Rhin à Philisbourg le cinq & le six de septembre. Le douze Landau fut investie par le Prince de Bade; mais la tranchée ne fut ouverte que le vingt-neuf. Le sieur de Laubanie en étoit gouverneur.

Le Roi des Romains, qui voulut avoir par-là la gloire de la conquête de Landau pour la seconde fois, se rendit au camp le vingt-un de septembre. Laubanie, quoiqu'il n'attendit point de secours, se défendit avec une sagesse & une valeur admirables, défendant le terrain pied à pied, & répondant toujours aux sommations qui lui furent faites par le Roi des Romains, avec autant de politesse que de valeur & de grandeur d'ame. En France même, on s'étonnoit que Landau tînt si longtems devant une armée si nombreuse. Il ne capitula que le vingt-trois de novembre, après soixante-neuf jours de tranchée ouverte. Il sortit le vingt-six avec sa garnison, qui étoit encore d'environ trois mille hommes, dont quatre cens étoient ou malades ou blessés, & furent laissés dans la place: ils étoient six mille au commencement du siege. Il obtint la même capitulation que Melac au premier siege.

La ville d'Ulm s'étoit rendue le douze, & la garnison en étoit sortie le treize, tambours battans, enseignes déployées, avec les marques d'honneur, & fut conduite au fort de Kell: elle étoit encore de deux mille cinq cens hommes.

Le Duc de Baviere avoit entiérement abandonné l'Allemagne, & étoit parti de Strasbourg le douze, pour retourner aux Pays-bas. L'Electrice son épouse, fut obligée d'abandonner Passau, Ingolstad, Braunau, Kufstein, Kelheim, de congédier toutes les troupes Bavaroises, à l'exception de quatre cens hommes que

Digitized by Google

cette Princeſſe réſervoit pour ſa garde ; il fut de plus convenu entr'elle & les Miniſtres de l'Empereur, que les fortifications de Munich ſeroient démolies, & que tout le pays de Baviere demeureroit ſous la protection de l'Empereur, qui y établiroit un adminiſtrateur, & y donneroit des quartiers d'hiver & de rafraîchiſſemens à ſes troupes.

CIV. Priſe de Treves, de Saarbourg & de Traerbach. an. 1704.

Pendant qu'on étoit encore occupé au ſiege de Landau, & que le Maréchal de Villeroi gardoit les lignes qu'il avoit formées depuis le Rhin juſqu'à Haguenau, le Duc de Marleboroug réſolut, ſans quitter ſon camp de Croon-Veiſſembourg, où il étoit depuis que le Maréchal de Villeroi l'avoit quitté, & où il laiſſa le prince Eugene, d'aller vers Treves. Il partit le vingt-trois d'octobre, & s'empara de Treves que les François avoient abandonnée; enſuite il envoya un détachement pour aller attaquer le château de Sarbourg, où il y avoit trois cens hommes de garniſon. Elle abandonna la ville après avoir eſſuyé vingt coups de canon, ſe retira au Château, & capitula le ſoir même. Le Baron de Trogné fit inveſtir Traerbach le trois de novembre. Le gouverneur, qui étoit monſieur de Regnac, s'y défendit avec tant de vigueur, qu'il ne ſe rendit que le dix-neuf, après ſeize jours de ſiege. La garniſon obtint une capitulation honorable & fut conduite à Thionville. Pendant ce ſiege, le Duc de Marleboroug retourna au ſiege de Landau, où, après s'être abouché avec le Roi des Romains & le prince Eugene, il prit la route de la Hollande, pour delà paſſer en Angleterre, menant avec lui le Maréchal de Tallard, dont on avoit fait préſent à la reine Anne d'Angleterre.

CV. Entrepriſe ſur le vieux Briſach. an. 1704.

Le vieux Briſach étoit toujours à la France; le Gouverneur de Fribourg, qui n'en eſt qu'à quatre lieues, entreprit de s'en rendre maître par ſurpriſe. Le neuf de novembre, à neuf heures du ſoir, il ſortit de ſa place à la tête de deux mille hommes, précédé de grand nombre de chariots de foin, comme de contribution qu'il amenoit de la campagne à Briſach. Dans ces chariots étoient cachés des ſoldats, des armes, des grenades, des fuſées, des meches. Ils étoient conduits par des officiers faiſant l'office de charretiers. Ils arriverent à huit heures du matin devant Briſach, & commencerent à entrer dans la ville; un brouillard très-épais favoriſoit leur entrepriſe. Trois chariots étoient déja entrés dans la ville ; le Commis des fortifications ayant remarqué trente hommes vêtus en payſans, & qui étoient entrés avec les chariots, leur demanda qui ils étoient & ce qu'ils venoient faire. Ils parurent interdits, & le Commis leur ayant donné quelques coups de canne, ils prirent des armes

Digitized by Google

qui étoient ſur le chariot, & tirerent quelques coups. On cria alerte, & la garde accourut. On voulut lever le pont-levis, mais il étoit arrêté par des chariots qui étoient deſſus : on fit feu ſur les ennemis, & ils furent obligés de ſe retirer avec perte d'environ quarante hommes.

CVI. Campagne de Flandre. an. 1704.

La campagne de Flandre ne nous offre pas des événemens fort conſidérables. Le Maréchal de Villeroi, qui fut nommé pour y commander, n'y reſta pas longtems. Il fut obligé de ſuivre le Duc de Marleboroug, qui paſſa en Baviere, & qui y fit ce que nous venons de voir. Le général d'Owerkerque tenta de s'emparer des lignes des François, pendant que le Baron de Spaar s'avança juſqu'à Bruges, la nuit du premier au deux de juillet, & y jetta quelques bombes. Un autre détachement de l'armée alliée, commandé par le Comte d'Oxenſtiern, bombarda la ville de Namur depuis le vingt-ſix juſqu'au vingt-neuf de juillet, eſpérant d'en brûler les magaſins, mais avec peu de ſuccès; il perdit même pluſieurs officiers de marque, par le feu du canon de la ville. Le général Salis prit le fort Iſabelle, qui n'avoit que cent cinquante hommes de garniſon. Les officiers eurent permiſſion de ſe retirer avec leurs équipages, & les ſoldats demeurerent priſonniers de guerre. L'Electeur de Baviere fut nommé gouverneur des Pays-bas en la place du Marquis de Bedmar, à qui l'on confia la vice-royauté de Sicile.

CVII. Affaire des Sevennes. ann. 1704.

Les troubles des Sevennes continuoient, & les camiſards avoient mis à leur tête un nommé Cavalier, qui les ſoutint pendant quelque tems contre l'autorité royale. Le Maréchal de Montrevel n'eſpérant plus de les réduire par la force & par les violences qu'il exerça contr'eux, demanda d'être rappellé, & fut envoyé en Guienne; mais avant ſon départ, ayant ſu que le treize d'avril les camiſards étoient entrés à S. Genies, pendant que la garniſon de cette place étoit allée à Nîmes recevoir ſa ſolde, & qu'ils avoient enlevé tout ce qu'ils y avoient trouvé de vivres, après y avoir brûlé l'egliſe & quelques maiſons des anciens catholiques, dont ils tuerent quelques-uns, & même le Prêtre du lieu; de plus, étant informé que Cavalier, avec une troupe de dix-huit cens hommes, ſe préparoit à faire le même traitement à Calviſſon, Montrevel ramaſſa le plus de monde qu'il lui fut poſſible, l'attaqua, le mit en déroute, lui tua ſix cens hommes, & l'obligea, avec le reſte, de ſe ſauver dans les montagnes.

Le Maréchal de Villars, qui avoit ſuccédé au Maréchal de Montrevel, prit une route toute différente de la ſienne, pour réduire les mécontens. Il arriva à Nîmes le vingt-un d'avril,

Digitized by Google

& après avoir reconnu le pays, il fit venir les consuls de plusieurs villages, & leur promit amnistie de la part du Roi, s'ils vouloient sincérement rentrer dans leur devoir; il fit dire la même chose à plusieurs autres, & par ce moyen en ramena la plûpart, qui entrerent en négociation avec lui, & il fut arrêté qu'il y auroit amnistie générale de tout le passé; que Cavalier auroit la liberté de sortir du royaume avec ceux qui le voudroient suivre; qu'on rendroit la liberté aux prisonniers & aux exilés, & qu'on restitueroit les biens confisqués.

Mais Cavalier trouva peu de docilité dans les principaux de sa troupe, qui le traiterent de traître & de faux-frere. Il y en eut quatre cens qui se séparerent de lui, & continuerent dans leur révolte. Pour lui, il eut l'honneur de venir en cour & de parler au Roi, qui lui fit espérer un brevet de colonel & une pension de deux mille livres; mais, soit qu'on lui eût manqué de parole, comme il s'en plaignoit, ou qu'il craignit que tôt ou tard on ne châtiât sa rebellion, il se sauva en Hollande & en Angleterre, où il tomba bientôt dans un mépris général.

Roland, qui avoit succédé à Cavalier dans la qualité de chef des camisards, fut poursuivi quelque tems après par des troupes que l'on envoya contre lui, espérant de le prendre vif; mais il fut tué par un dragon qui ne put retenir son coup; & cinq autres de ses subalternes, qui l'accompagnoient, furent pris & roués vifs. Un autre chef des camisards vint trouver seul, le Maréchal de Villars, & lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût promis mille écus de récompense à celui qui lui livreroit un tel vif ou mort; le Maréchal avoua qu'il avoit fait cette promesse & qu'il la tiendroit. C'est moi-même, répartit ce Capitaine: je viens vous apporter ma tête, rempli de confiance en la clémence du Roi & en votre générosité. Le Maréchal lui fit compter les mille écus & lui accorda le pardon, à lui & à quatre-vingts hommes de sa bande, dont les armes furent apportées le lendemain.

CVIII. Opérations de l'an 1705.

Les opérations de la campagne de l'an 1705. que nous allons commencer, seront plus glorieuses pour la France, que celles de l'an 1704. Le Maréchal de Villeroi fut nommé pour commander l'armée de Flandre, avec vingt lieutenans généraux & treize maréchaux de camp.

L'armée de la Mozelle fut confiée au Maréchal de Villars, qui avoit sous lui treize lieutenans généraux & douze maréchaux de camp.

Le Maréchal de Marsin eut ordre de se mettre à la tête de l'armée

Digitized by Google

l'armée d'Alsace, & on lui donna onze lieutenans généraux & neuf maréchaux de camp.

Les armées d'Italie demeurerent sous les ordres du Duc de Vendôme, du grand Prieur son frere, & du Duc de la Feuillade. Les malheurs de la campagne de l'an 1704. rendirent les recrues assez difficiles à faire. On les fit d'abord dans les paroisses par ordre du Roi, du 30 d'octobre 1704. & comme plusieurs garçons s'étoient absentés des paroisses, le Roi, par une nouvelle ordonnance du premier de février 1705. ordonna que ceux qui s'étoient absentés, se représenteroient, ou seroient recherchés, sous peine du fouet & de la fleur de lis contre ceux qui, ayant été élus par le sort, refuseroient d'obéir.

CIX. Campagne de Savoie ann. 1705. Prise de Verue. Sieges de ville-Franche & de Nice par les François.

Le Duc de Vendôme entreprit de faire le siege de Verue dès le 14 d'octobre 1704. qui fut long & pénible. La tranchée fut ouverte la nuit du vingt-deux au vingt-trois du même mois d'octobre, & le siege continua tout le reste de l'année & pendant les premiers mois de l'an 1705. Le Duc de Savoie s'étoit conservé une communication avec la ville, ce qui fit durer le siege si longtems ; mais le pont de communication ayant été pris au commencement du mois de mars, le Gouverneur fut obligé de se rendre à discrétion le neuf d'avril. La garnison en sortit le dix, au nombre de quinze cens quarante-trois hommes, y compris trois cens malades ou blessés. Le Gouverneur, avant sa reddition, en avoit fait sauter les fortifications ; ce dont le Duc de Vendôme lui fit de grands reproches, ajoutant toutefois qu'il lui avoit fait plaisir de prévenir la résolution qu'il avoit prise de démolir cette place.

Le Maréchal de la Feuillade, de son côté, investit Ville-Franche le dix de mars, & entra dans la ville l'épée à la main. La garnison s'étoit retirée dans le château, qui demeura bloqué pendant que l'on assiegeoit Nice. La tranchée y fut ouverte la nuit du quinze au seize de mars, & le château de Ville-Franche capitula le deux d'avril. La ville de Nice n'étoit pas en état de résister. Le gouverneur, qui étoit le Marquis de Caraglio, en sortit le dix, & fit entrer sa garnison dans le château, laissant aux bourgeois le soin de faire eux-mêmes leur capitulation ; l'Evêque, le Maire & trois sénateurs en offrirent les clefs au Duc de la Feuillade, & lui présenterent un projet de capitulation, qu'il reçut, disant qu'il l'examineroit ; & en attendant, il changea le siege du château en blocus, & il envoya un détachement, pour investir Pignerol, puis il partit le quinze pour Grenoble.

Digitized by Google

CX. Prise de la Mirandole par l'armée des deux couronnes. an. 1705.

Le prince Eugene étoit destiné pour commander l'armée des Impériaux en Italie; mais il ne put arriver à tems, pour délivrer la Mirandole qui étoit bloquée depuis assez longtems, & qui fut enfin obligée de se rendre le onze de mai, après avoir soutenu le siege depuis le quatorze d'avril que la tranchée fut ouverte. Le prince Eugene trouva les bords du Mincio si bien gardés, qu'il lui fut impossible de le passer. Il fut obligé de prendre un grand tour & de passer sur le lac de la Garde; ce qui déroba bien du tems. Il se campa entre Salo & Gardo, en attendant que les troupes qui lui venoient d'Allemagne, fussent arrivées. Le vingt il fit marcher son armée, & alla passer l'Oglio à Vrago, sans que le Marquis de Toralba osât l'empêcher; ce Marquis eut même le malheur de tomber entre les mains des Impériaux, qui le prirent dans une maison où il s'étoit retiré, blessé d'une chûte de son cheval. Le prince Eugene continua sa route, dans le dessein d'entrer en Piémont, où le Duc de Savoie l'attendoit avec impatience; mais il trouva les passages si bien gardés, qu'il ne put y arriver au tems qu'il espéroit: ce qui obligea le Duc de Savoie de retirer la garnison qu'il avoit à Chivas; elle en sortit à petit bruit la nuit du vingt-huit au vingt-neuf de juillet, emportant tout ce qu'elle pouvoit emmener. La Feuillade donna sur l'arriere-garde, tua cinq ou six cens hommes, & fit deux cens prisonniers; mais ne put empêcher que le Duc ne gagnât Turin; il l'y suivit dans la résolution d'en faire le siege.

CXI. Bataille de Cassano gagnée par le Duc de Vendôme le 16 d'août 1705.

Le prince Eugene comprit alors la nécessité qu'il y avoit qu'il se rendît incessamment en Savoie, & voyant l'impossibilité qu'il y avoit d'y pénétrer par le bas Oglio & le Mantouan, prit le parti de tenter le passage par le Milanez. Il jetta un pont sur l'Adda; mais le Duc de Vendôme l'empêcha de s'en servir, & l'obligea d'aller à Cassano, dans le dessein de donner bataille aux François. Sur les onze heures du matin, il passa le Naviglio, & ayant rangé son armée en bataille à deux portées de fusil de la gauche des François, il fit commencer l'attaque avec beaucoup de vigueur. Mais ayant été blessé à la gorge & à la jambe, & le Général de Linange ayant été tué, il fut obligé de se retirer avec quelques désordres; on poursuivit les Impériaux pendant une heure & demie jusqu'au bord du Naviglio. Les François font monter le nombre des morts, du côté du prince Eugene, à six mille cinq cens quatre-vingt-deux hommes, & celui des blessés, à plus de quatre mille, enfin celui des prisonniers à près de deux mille. Les Impériaux n'en vouloient pas convenir; mais la suite ne prouve que trop la réalité de leur défaite.

Digitized by Google

Le Duc de Savoie n'en douta pas. Il écrivit à la Reine d'Angleterre, à l'Empereur & aux Hollandois, pour leur remontrer la triſte ſituation de ſes affaires, expoſé, ou à perdre tous ſes états, ou à faire une paix déſavantageuſe, tant pour lui, que pour ſes Alliés. Toute-fois le ſiege de Turin, qu'il appréhendoit, ne fut fait que l'année ſuivante, & le prince Eugene eut le bonheur de le faire lever, comme nous le verrons ſous l'année 1706.

La forteresſe de Montmélian, la ſeule qui reſtât au Duc de Savoie dans ſa province, & qui étoit bloquée depuis près d'un an, ſe rendit enfin le 11 de décembre 1705. Le Comte de Santena, qui y commandoit, obtint une capitulation honorable. La garniſon, qui n'étoit plus que de cinq cens cinquante hommes, en ſortit le dix-ſept. On y trouva une très-belle artillerie & deux cens milliers de poudre, dont une partie fut employée à en faire ſauter les ouvrages, qui n'ont pas été réparés depuis.

Le prince Eugene, après la journée de Caſſano, ramena l'armée Impériale au camp où il l'avoit priſe, & s'en retourna à Vienne, n'étant plus en état d'agir offenſivement en Italie, faute de troupes & d'autres ſecours.

La ville de Nice s'étoit rendue, comme nous l'avons vu, dès le 10 d'avril de cette année 1705. à monſieur d'Uſſon, qui commandoit en la place du Maréchal de la Feuillade, & qui en avoit fait ſauter les fortifications; mais le Marquis de Caraglio les avoit fait rétablir. Ainſi le Duc de Barwick fut obligé de dreſſer une batterie de canon contre la place, qui ſe rendit le quatorze. Le château étoit demeuré comme bloqué depuis le départ du Duc de la Feuillade, qui étoit parti le quinze pour Grenoble. L'armée Françoiſe demeura cependant dans une eſpece d'inaction juſqu'au trente-un d'octobre, que le Duc de Barwick arriva devant cette place, pour en hâter la réduction. Il fut obligé lui-même de demeurer en repos juſqu'au huit de novembre, en attendant l'artillerie & les munitions qui devoient lui venir par mer. Le treize de novembre ſes batteries étant dreſſées, il fit ſommer la ville, qui ſe rendit ſans réſiſtance; puis il fit attaquer le château, qui ſe défendit juſqu'au vingt-ſix de décembre, que le Commandant l'abandonna pour ſe retirer dans le donjon. Il ſe rendit le 4 de janvier 1706. forcé par ſa garniſon, qui le menaça de ſe révolter, s'il s'opiniâtroit davantage. Il lui reſtoit encore des proviſions pour ſe défendre deux mois: il obtint une capitulation honorable, ſix pieces de canon, deux mortiers & les autres marques d'honneur. Tel fut le ſuccès de la campagne de 1705. en Savoie.

Digitized by Google

CXII. Mort de l'empereur Léopold le 5 de mai 1705. L'empereur Joseph lui succede. Il s'empare de la Baviere & met l'Electeur au ban de l'Empire.

En Allemagne, l'empereur Léopold étant mort le 5 de mai 1705. Joseph son fils aîné, roi des Romains, prit incontinent le nom & les fonctions d'Empereur; une de ses premieres opérations, fut de s'emparer du duché de Baviere, d'en désarmer les habitans, & de se rendre maître de la personne du Prince électoral & des princes ses freres.

L'Electrice n'eut pas la douleur de voir cette triste scene, ni celle d'être enlevée elle-même. Elle étoit alors en la compagnie de la Reine douairiere de Pologne, sa mere, qui alloit à Rome. L'Electrice la suivit jusqu'à Veniſe; & quand elle voulut rentrer en Baviere, on lui en ferma l'entrée, & elle fut obligée de demeurer à Veniſe. Pour justifier cette violence, on publia que le vingt de mai se devoit exécuter une conspiration, formée par cinq ou six mille hommes de la ville de Munich, qui devoient prendre les armes, de même que tous les paysans, pour rétablir l'Electeur dans ses états; mais bien des gens douterent de la vérité de cette conspiration.

Quoi qu'il en soit, le nouvel Empereur résolut de mettre au ban de l'Empire l'Electeur de Baviere & celui de Cologne, son frere; il auroit fallu, pour observer les formalités requises en tel cas, que les deux Electeurs fussent cités en pleine diete d'Empire, qu'on leur donnât des sauf-conduits, qu'on écoutât leurs justifications, qu'on leur accordât des délais pour satisfaire à ce qu'on demanderoit d'eux: mais le conseil de l'empereur Joseph passa sur ces formalités; & le 29 d'avril 1706. ce Prince se rendit en cérémonie & en grande compagnie de nobleſſe en la salle du palais, & assis sur son trône, il se fit lire les deux actes d'investiture, qui avoient été donnés aux deux Electeurs de Baviere & de Cologne, par le feu empereur Léopold, puis les déchira par le milieu, les jetta à terre & les poussa avec le pied. Un héraut d'armes les leva ensuite avec la pointe d'une lance, & les ayant déchirés par petits morceaux, les jetta par la fenêtre dans la basse-cour du palais. On lut le décret par lequel les Electeurs de Baviere & de Cologne étoient mis au ban de l'Empire, & il fut publié au son de six trompettes. On ne laissa au Duc de Baviere que le nom de Comte de Wittelsbach, & ses fils, qui étoient prisonniers à Vienne, ne furent plus qualifiés que de fils du Comte de Wittelsbach.

CXIII. Le roi Charles III. en Catalogne. *ann.* 1705. Prise de Barcelone.

Les deux prétendans à la couronne d'Espagne, Philippe V. & Charles III. se trouverent dans ce royaume au commencement de l'an 1705. Charles III. arriva en Portugal le 6 de mars 1704. Il sortit de Lisbonne, & s'embarqua au commen-

Digitized by Google

cement de la campagne de 1705. pour se rendre à Barcelone, accompagné du Prince de Darmstadt; ce dernier y entretenoit depuis longtems des intelligences, & le roi Charles se flattoit d'y trouver tout disposé à le recevoir & à le reconnoître pour vrai roi d'Espagne. Ils arriverent entre Barcelone & Palamos le vingt-deux d'août; mais le roi Charles ne débarqua que le vingt-neuf, & fut fort surpris de ne voir accourir sous ses étendards que quelques déserteurs & un petit nombre de paysans. Il résolut de se rendre maître de Barcelone, & le Prince de Darmstadt entreprit de réduire le fort Mont-joui, sans lequel on ne pouvoit prendre la ville. Il s'y prit avec une bravoure extraordinaire; mais il fut tué dans l'attaque. *Le 14 de septembre 1705.*

Ce fort ne céda pas même aux menaces & aux efforts du Comte de Peterborough, qui commandoit les troupes Angloises de débarquement. La garnison en sortit l'épée à la main & la bayonnette au bout du fusil, & se rendit dans la ville, où le vice-roi Velasco, qui y commandoit, résolut de se défendre jusqu'à la derniere extrémité; mais il ne put tenir que jusqu'au quatorze d'octobre, qu'il capitula & rendit la ville à Charles. Aussi-tôt qu'il eut capitulé, les mécontens se jetterent dans les maisons de ceux qui étoient demeurés fideles au roi Philippe, & les pillerent, & peu s'en fallut que Velasco lui-même ne fût la victime de leur fureur.

CXIV. Conspirations contre le roi Philippe V.

Quant au roi Philippe V. il découvroit tous les jours de nouvelles conspirations contre son état & contre sa personne. Nous venons de voir celle qui s'étoit formée en Catalogne, & qui, quoique découverte assez tôt, ne laissa pas de causer la perte de cette province. En moins d'un mois il s'en trouva quatre: l'une à Grenade; l'autre à Melilla en Afrique; une troisieme à Cadix, & la quatrieme à Madrid. Celle-ci est la plus remarquable. Le Marquis de Leganez, grand-maître de l'artillerie & gouverneur du palais de Buen-Retiro, étoit convenu avec la cour de Lisbonne de faire enlever leurs Majestés, lorsqu'elles iroient prendre le plaisir de la campagne. Pour cet effet, il étoit venu à Madrid grand nombre d'Anglois, Allemans, Hollandois, qui, sous le nom de déserteurs, fréquentoient la maison du Marquis. Quelques-uns de ces gens-là s'entretenant de leur complot en présence d'un Suisse, en mots couverts, il leur échappa de dire que les murailles de Buen-Retiro étoient fort basses, & qu'on pourroit aisément passer par-dessus. Le Suisse se douta de quelque chose, en donna avis à la cour, qui fit arrêter le Marquis de Leganez, il fut conduit à Pampelune, puis à la citadelle de Bayonne, & enfin au château de Vincennes, où il mourut.

Digitized by Google

CXV. Siege de Badajox par les Alliés. *an.* 1705.

L'armée de Portugal s'étoit miſe en mouvement à la fin d'avril, & avoit pris d'aſſaut Valentia-d'Alcantara le huit de mai. Cette conquête avoit été ſuivie de celle d'Albukerque, qui ne ſoutint que trois jours de ſiege. Le Commandant fut mis au conſeil de guerre & accuſé de lâcheté ou de trahiſon. Il fut caſſé & dégradé, & ſon épée caſſée à ſes pieds. Enſuite les Alliés marcherent contre Badajox dans le deſſein de l'aſſiéger; mais il falloit auparavant battre l'armée que le Maréchal de Teſſé commandoit près delà. On ſe diſpoſa le quatre de juin à lui livrer bataille; mais il aima mieux repaſſer la Guadiana que de riſquer un combat, qui auroit ruiné ſans reſſource les affaires du Roi, s'il eût été battu. Il ſe mit donc ſous le canon de Badajox, & les Alliés furent obligés par les grandes chaleurs, de différer l'entrepriſe du ſiege juſqu'au deux d'octobre qu'ils inveſtirent la place, & la nuit du cinq au ſix ils ouvrirent la tranchée; leur armée étoit de vingt mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux. Le Maréchal de Teſſé, réſolu de la ſecourir, paſſa la Guadiana le quatorze d'octobre, & l'on étoit dans l'attente d'un combat. Le lendemain on ſe canonna de part & d'autre; le milord Gallovay, général des Anglois, y ayant eu un bras emporté, & les Eſpagnols ayant fait entrer mille hommes de renfort dans la place, les Alliés jugerent à propos de lever le ſiege, laiſſant dans leur camp quantité de munitions de guerre qu'ils ne purent emporter.

CXVI. Campagne de Flandre. *ann.* 1705.

En Flandre l'Electeur de Baviere & le Maréchal de Villeroi entrerent en campagne pour les deux couronnes. En même tems que le général d'Owerkerque étoit à la tête des Alliés dans le même pays, & le Duc de Marleboroug étoit ſur la Sare & la Mozelle pour le ſervice des Alliés, le Maréchal de Villars étoit du même côté pour traverſer les deſſeins du Général Anglois. L'Electeur de Baviere commença la campagne par le ſiege d'Huy; la ville fut inveſtie le vingt-huit de mai, & ſe rendit ſans réſiſtance; la garniſon s'étant retirée au château & dans les forts, s'y défendit pendant quelque tems; mais le Comte de Gaſſé, qui commandoit les troupes du ſiege, preſſa ſi vivement le fort Picart & le fort rouge, que les aſſiégés en ſortirent la nuit du trois au quatre de juin. Le fort Joſeph fit un peu plus de réſiſtance; mais Cromſtrom gouverneur de la place, voyant les breches ſpacieuſes & le fort tout ouvert, demanda le dix une capitulation honorable, qui lui fut refuſée. Il ſe rendit priſonnier de guerre & fut conduit à Namur.

L'Electeur & le Maréchal de Villeroi marcherent enſuite pour entrer dans Liege & y rétablir l'autorité de l'Electeur de Co-

Digitized by Google

logne, frere de l'Electeur de Baviere. La garnison des Alliés, qui y étoit, fit d'abord quelques difficultés de laisser entrer les François dans la ville; mais voyant des troupes nombreuses & de l'artillerie, elle se retira dans le château & abandonna les clefs de la ville aux François.

La citadelle fut assiégée dans les formes, & on travailla avec ardeur à s'en rendre maître; lorsque, sur la nouvelle que le Duc de Marleboroug venoit au secours, l'Electeur renvoya le vingt-quatre sa grosse artillerie à Namur par eau, & la nuit du vingt-six au vingt-sept se retira dans ses lignes.

Le Duc de Marleboroug s'étant joint avec le général d'Owerkerque, envoya le six de juin un détachement contre la ville d'Huy, qui capitula le onze, & la garnison qui n'étoit que de cinq cens cinquante hommes, se rendit prisonniere de guerre. Les Alliés ne s'en tinrent pas là. Ils entreprirent de forcer les lignes des François. Ils s'avancerent à la faveur d'une nuit fort sombre, & prirent le château de Vangh sans aucune résistance. La barriere des lignes ne fut pas mieux défendue, & la trop vaste étendue de ces lignes ne permettant pas de les défendre, l'Electeur de Baviere ne songea qu'à retirer ses troupes & à les sauver. On ne laissa pas de les attaquer, de leur tuer quelques hommes & de faire des prisonniers, du nombre desquels fut le Marquis d'Alegre & le Comte de Horne. L'Electeur se garantit en mettant la Dyle entre lui & les ennemis; & ceux-ci profitant de ce mouvement, se rendirent maîtres de Tirlemont, de Dieste, de Sichen & d'Arschot. Ils vouloient même engager l'Electeur à une bataille & firent pour cela quelques mouvemens; mais ils trouverent les François si bien retranchés, qu'ils ne jugerent pas à propos de hasarder un combat. Le reste de la campagne de Flandre se passa de part & d'autre en marches & contre-marches qui n'aboutirent à rien de considérable.

CXVII. Campagne de la Sare & de la Mozelle, en 1705. Prise de Sarbourg & de Treves.

Avant que le Duc de Marleboroug quittât la Mozelle pour se rendre en Flandre, il avoit passé la Sare, dans le dessein d'engager à un combat le Maréchal de Villars; mais celui-ci ne voulut pas le risquer. Et comme les Alliés ne pouvoient subsister longtems dans ce pays, où ils manquoient de vivres & de fourrages, ils furent obligés de se retirer aux Pays-bas, pour s'opposer aux progrès de l'Electeur de Baviere. Le Maréchal de Villars n'ayant plus d'ennemis en tête sur la Mozelle, s'empara de Sarbourg & de Treves, que les Alliés abandonnerent, & se retirerent sous Traerbach, après avoir mis le feu à leurs mines & à tous leurs magasins de fourrage, & avoir fait jetter dans la riviere les bleds & les farines, afin que les François n'en

Digitized by Google

profitaſſent pas. Ils enclouerent même quarante pieces de canon qui étoient dans Treves.

CXVIII. Campagne d'Alſace. Priſe de Weiſſembourg & de Druſenheim par les Alliés. en. 1705.

Le Maréchal de Villars n'ayant plus rien à faire ſur la Mozelle, ſe rendit en Alſace & joignit l'armée de Marſin le trois de juillet. Après cette jonction leur armée ſe trouva de vingt-cinq mille hommes, au lieu que les Impériaux n'en avoient que quinze mille. Ainſi il leur fut aiſé de prendre les lignes de Weiſſembourg qui leur furent abandonnées; ils voulurent forcer les Impériaux à une bataille; mais ils les trouverent ſi bien retranchés, qu'il leur fut impoſſible de les entamer. Ils ſe contenterent donc de raſer les fortifications de Weiſſembourg & les lignes que les Impériaux y avoient.

Bientôt le Prince de Bade, qui commandoit l'armée Impériale, ſe trouva ſupérieur en nombre de troupes à ſes adverſaires, par les grands renforts qui lui vinrent de tous côtés. Il força les lignes des François à Phaffenhoven le vingt-huit de ſeptembre, & profitant de l'éloignement du Maréchal de Villars, qui étoit campé entre Haguenau & Biſchweiller, il prit Druſenheim & Haguenau. Il y avoit dans cette derniere place deux mille cinq cens hommes de garniſon, à qui l'on ne voulut point accorder d'autre capitulation que de les recevoir priſonniers de guerre. Ce qui détermina le Marquis de Peri, qui en étoit gouverneur, à ſe retirer la nuit du cinq d'octobre ſi ſecrétement à Saverne, que les ennemis ne s'apperçurent de ſa retraite, que quand il fut hors de portée d'être pourſuivi. Ce furent là les derniers exploits de la campagne du Rhin.

Après ce long récit d'actions guerrieres, je ſens qu'il faudroit préſenter à mon Lecteur une ſcene plus gracieuſe d'événemens plus doux & plus agréables, en lui repréſentant ce qui s'eſt paſſé dans le royaume ou par rapport à la religion, ou par rapport à la vie, ou à la mort, ou aux aventures des grands perſonnages; mais comme je me ſuis preſcrit pour regle de traiter à part ce qui regarde l'hiſtoire de l'égliſe & les hommes illuſtres, je continuerai juſqu'à la fin de la vie de Louis XIV. le récit des guerres qui l'occuperent preſque toujours. Je paſſe à la campagne de l'an 1706.

CXIX. Campagnes de l'an 1706. Campagne de Flandre.

Elle fut la plus déſavantageuſe pour la France, que l'on eut vu ſous le regne de Louis XIV. elle entraîna après elle des ſuites ſi terribles, qu'elles firent changer de face aux affaires du royaume. Quoique jamais ſa Majeſté n'eût paru donner des ordres plus ſéveres pour rendre ſes armées completes, & pour les fournir de tout ce qui étoit néceſſaire pour obliger ſes ennemis à accepter la paix qu'il leur offroit, & dont tout le monde avoit beſoin, il avoit donné ordre que tout fut prêt pour

Digitized by Google

pour agir de bonne heure de tous côtés, & que toutes les villes frontieres en Flandre fuſſent remplies de magaſins.

Le Maréchal de Villeroi, qui devoit commander l'armée de Flandre ſous l'Electeur de Baviere, arriva à Bruxelles le 22 d'avril 1706. Leur armée, forte d'environ quarante mille hommes, s'aſſembla du côté de Louvain, & le dix-neuf de mai l'Electeur & le Maréchal apprirent que le Duc de Marleboroug & le Feld-maréchal d'Owerkerque, qui avoient leur armée forte de ſoixante-cinq mille hommes, attendoient encore à Tongres les troupes de Lunebourg, de Heſſe & de Pruſſe, qui étoient en chemin pour les venir joindre. Leur deſſein étoit de livrer bataille aux Alliés avant cette jonction. Ayant appris qu'ils prenoient la route de la Mehaine, comme s'ils euſſent voulu attaquer Namur, ils marcherent auſſi du même côté; & le vingt-trois de mai, jour de la Pentecôte, ſur les huit heures du matin, les deux armées ſe trouverent en préſence l'une de l'autre, n'ayant entr'elles qu'un petit ruiſſeau preſqu'à ſec, & ſe tangerent en bataille.

CXX. Bataille de Ramillies gagnée par les Alliés le 19 de mai 1706.

Sur les onze heures l'artillerie commença à jouer, & ce ne fut que vers deux heures après midi que l'action fut engagée. elle fut très-vive de part & d'autre. La droite des François enfonça la gauche des Alliés, gagna ſix pieces de canon & vingt autres pieces qu'on avoit pointées contre le village de Ramillies. La victoire paroiſſoit être à eux, lorſque le Duc de Marleboroug renforça ſa gauche de pluſieurs bataillons, qui formerent cinq lignes, au lieu de trois qui étoient auparavant du côté de Ramillies. Alors ceux qui ſe croyoient victorieux furent rompus, & n'étant pas ſoutenus de leur cavalerie, qui prit la fuite ſans tirer un ſeul coup, ils ſe virent expoſés à toute la furie des Alliés. Ainſi la droite des François fut entiérement défaite.

Leur gauche ſe retira en aſſez bon ordre & ſans beaucoup de perte; mais quelques chariots de l'avant-garde s'étant briſés dans les défilés, & les bagages & l'artillerie ſe trouvant embarraſſés, les fuyards furent arrêtés & contraints de ſe débander avec une extrême confuſion. Les Alliés qui ſuivoient en firent un très-grand carnage; & l'armée Françoiſe ne ſe rallia que par pelotons à Louvain, à Bruxelles, à Nivelle, à Namur. L'Electeur ſe rendit à Bruxelles le vingt-quatre après midi, pendant que le Maréchal de Villeroi marcha avec les débris de l'armée vers Vilvorde, & paſſa le canal de Bruxelles. La nuit du vingt-quatre au vingt-cinq fut employée à emballer les papiers & les effets de l'Electeur, qui ſe rendit avec ſa

cour à l'armée, qu'il trouva campée entre Grimberg & Laken.

La perte des François, dans la bataille de Ramillies, fut de dix mille hommes, tant morts, que bleſſés, que priſonniers. Ils perdirent grand nombre de drapeaux, d'étendards, de canons, de bagages; mais les ſuites de cette défaite furent terribles, puiſqu'ils furent obligés d'abandonner Bruxelles, Louvain, Malines, Liere, Gand, Bruges & Dam. Anvers ſe rendit par capitulation; Oudenarde voulut voir du canon; enfin plus de vingt villes furent le prix de cette célebre victoire. La plûpart des troupes & le public, peu prévenus en faveur du Duc de Villeroi, lui attribuerent la plus grande cauſe de cet échec. La cour lui ſubſtitua le Duc de Vendôme, plus accrédité parmi les officiers & les ſoldats.

CXXI. Sieges d'Oſtende & de Menin. an. 1706.

Le Duc de Vendôme, dont nous venons de parler, avoit commencé la campagne en Italie par la défaite des Impériaux & par la priſe de Calcinato; la bataille ſe donna le dix-neuf d'avril. Les Impériaux, commandés par le Comte de Reventlau, perdirent dans cette action environ trois mille hommes, y compris les bleſſés & les priſonniers, ſix pieces de canon, vingt-quatre drapeaux, dix étendards & des munitions. Les François y perdirent beaucoup d'officiers de diſtinction. Le Roi fut fort bon gré au Duc de Vendôme de cette victoire; mais comme il avoit beſoin de lui en Flandre, il lui envoya ordre de ſe rendre à Verſailles & delà en Flandre pour y commander l'armée. Nous verrons ailleurs ce qui ſe paſſa en Italie & en Piémont.

Monſieur de Vendôme arriva à l'armée de Flandre le cinq d'août, pour y commander l'armée des deux couronnes, ſous les ordres du Duc de Baviere. Il trouva que les Alliés aſſiégeoient Menin. Oſtende n'avoit tenu que quatorze jours de tranchée ouverte & s'étoit rendue le huit de juillet. Menin fut inveſtie le vingt-trois. On travailla le vingt-quatre aux lignes de circonvallation, qui devoient occuper trois lieues. Depuis le vingt-trois de juillet juſqu'au quatre d'août les Alliés ne furent occupés qu'à poſter leurs troupes, à les retrancher & à faire des ponts de communication; ils n'ouvrirent la tranchée que la nuit du quatre au cinq d'août. Le Comte de Caraman, gouverneur de la place, fit tout ce qui dépendoit de lui pour ſe bien défendre; mais il ne put empêcher que le vingt-deux d'août la ville ne fût priſe. La capitulation fut des plus honorables. Elle portoit que le vingt-cinq la garniſon ſortiroit par la breche, tambours battans, enſeignes déployées,

Digitized by Google

pour être conduite à Liſle. Les François y perdirent environ quinze cens quarante hommes tant tués que bleſſés; & les Alliés deux mille cent ſoixante-ſept ſoldats, ſans compter les officiers.

CXXII. Priſe de Dendermonde & d'Ath. an. 1706.

Le Duc de Marleboroug ne ſe vit pas plutôt maître de Menin, qu'il réſolut de prendre la ville de Dendermonde, bloquée depuis deux mois. Il y envoya le général Churchil ſon frere, qui y ouvrit la tranchée le trente-un d'août, & obligea le cinq de ſeptembre la garniſon à ſe rendre priſonniere de guerre; les officiers & les ſoldats conſerverent toutefois leurs équipages & leurs hardes.

L'armée Hollandoiſe, commandée par le Général d'Owerkerque, inveſtit Ath le ſeize de ſeptembre; le feu de l'artillerie des aſſiégeans fut ſi terrible, que le Marquis de Spinola gouverneur, ſongea à capituler le premier d'octobre, & offrit de ſe rendre aux mêmes conditions qui avoient été accordées à la garniſon de Menin; mais elles lui furent refuſées, & il fallut ſe rendre priſonnier de guerre. On laiſſa toute-fois aux officiers leurs épées & leurs équipages, & aux ſoldats leurs habits. La garniſon fut conduite le quatre à Oudenarde, à Berg-op-Zoom & à Breda; elle n'étoit plus que de huit cens hommes, de deux mille qu'elle étoit au commencement du ſiege.

L'armée des Alliés ſe ſépara le premier de novembre pour entrer en quartier d'hiver. L'Electeur de Baviere & le Duc de Vendôme y envoyerent auſſi leurs troupes, après avoir pris les précautions néceſſaires pour empêcher que les ennemis ne puſſent rien entreprendre pendant cette ſaiſon.

CXXIII. Campagne d'Allemagne, an. 1706.

L'armée du Rhin étoit commandée par le Maréchal de Villars, & celle de la Mozelle par le Maréchal de Marſin. Le Prince de Bade avoit fait fortifier Haguenau, & y avoit mis une bonne garniſon ſous le commandement du genéral Thungen. Il fit auſſi fortifier & remplir de troupes les poſtes qui ſont le long de la riviere de Montre, par le moyen deſquels le Fort-Louis du Rhin ſe trouva bloqué.

La France, bien informée de ces diſpoſitions, prit de ſon côté toutes les meſures néceſſaires pour faire lever le blocus du Fort-Louis, pour aſſiéger Haguenau & chaſſer les Impériaux de deſſus la Montre. Le Maréchal de Villars partit de Paris le vingt-trois d'avril pour ſe rendre en Alſace, pendant que le Maréchal de Marſin s'avançoit vers Haguenau. Le Prince de Bade, craignant de ſe trouver entre les deux armées de ces Généraux, repaſſa le Rhin, laiſſant une groſſe garniſon à Ha-

Digitized by Google

guenau, & une autre dans Druſenheim; & ainſi le Fort-Louis ſe trouva entiérement dégagé.

Le deſſein de la cour n'étoit alors que de dégager le Fort-Louis; ce qui étant fait, le Maréchal de Marſin retourna du côté de Metz ſur la Mozelle. En même tems le Maréchal de Villars détacha monſieur de Peri lieutenant général, avec des troupes ſuffiſantes pour faire le ſiege de Haguenau; & le même jour trois de mai, il fit partir le Marquis de Vieupont pour attaquer Druſenheim. Le Comte du Bourg fut détaché en même tems pour attaquer la redoute de Statmar; & le Maréchal de Villars s'étant avancé vers le Fort-Louis, revint vers Lauterbourg qu'il trouva abandonnée : ce qui lui fit naître l'envie de faire le ſiege de Landau; mais la perte de la bataille de Ramillies l'empêcha d'exécuter cette réſolution. Statmar, Druſenheim & Haguenau ne firent pas beaucoup de réſiſtance. La garniſon de Haguenau fut obligée de ſe rendre priſonniere de guerre le huit de mai. Quelques jours après le Maréchal de Villars envoya un gros détachement en Flandre, pour remplacer la perte des troupes tuées à Ramillies.

Le Duc de Vendôme ayant eu ordre de quitter l'Italie pour aller prendre le commandement de l'armée de Flandre, le Maréchal de Villars reçut ordre de l'aller remplacer en Italie, & le Maréchal de Marſin partit de Flandre pour venir prendre le commandement de l'armée de France ſur le Rhin. Monſieur de Villars, avant ſon départ, ſe rendit maître de l'iſle du Marquiſat qui étoit dans le Rhin, vis-à-vis du Fort-Louis. On y entra le vingt de juillet. Le Maréchal de Villars ne partit pas pour l'Italie, & fit trouver bon à la cour qu'il demeurât en Alſace. Ce fut Marſin qui fut chargé de la commiſſion, comme nous le verrons bientôt au ſiege de Turin. Quant au Prince de Bade, après avoir paſſé le Rhin, il ſe tint le reſte de la campagne ſur la défenſive, ayant laiſſé le commandement de ſon armée au général Thungen, pendant qu'il alla prendre les eaux dans ſa maiſon de Raſtadt. Ainſi ſe paſſa la campagne du Rhin.

CXXIV. Campagne de Savoie & de Piémont. ann. 1706.

En Italie le prince Eugene attendoit dans le Véronois les renforts qui lui devoient venir d'Allemagne; & pendant ce tems le Duc de la Feuillade étoit arrivé devant Turin le 13 de mai 1706. & avoit fait commencer auſſi-tôt les lignes de circonvallation & de contrevallation; & la nuit du trois au quatre de juin il fit ouvrir la tranchée, enſuite il fit travailler à dreſſer les batteries contre la ville. Le huit au matin il envoya dans Turin un trompette, pour dire au Duc de Savoie

Digitized by Google

que le Roi permettoit aux ducheſſes & aux dames de leur ſuite de ſe retirer où il leur plairoit. Mais le Duc répondit qu'il remercioit le Roi de ſa bonté, & le Duc de ſa politeſſe; mais qu'il croyoit que ni lui ni les ducheſſes ne couroient aucun danger. Le Duc de Savoie & les ducheſſes ſortirent toutefois de Turin quelques jours après & ſe retirerent à Coni, laiſſant dans la ville le Comte de Thaun, qui la défendit avec beaucoup de courage. Les François prirent enſuite Carmagnole, Aſti & Mondovi, où ils firent priſonniers le Prince & la Princeſſe de Carignan, qu'ils envoyerent à Raconi.

Le prince Eugene ayant enfin reçu les troupes Palatines & celles de Saxe Gotha, laiſſa une partie de ſon armée pour attendre celles de Heſſe, & réſolut de tenter le paſſage de l'Adige à toutes riſques. Il la paſſa près d'Anguillara le quatorze de juillet, & traverſa le Pô à Policella le ſeize. Le Duc de Vendôme étant allé recevoir le Duc d'Orléans à Milan, où il arriva le douze de juillet, ce Prince ſe rendit dès le quatorze à l'armée, dont il venoit prendre le commandement, & qu'il trouva en très-mauvais état. Il demanda du renfort au Duc de la Feuillade qui aſſiégeoit Turin, & qui ne lui en envoya que lorſqu'il n'en étoit plus tems, pour arrêter ou retarder la marche des Impériaux. Le prince Eugene ayant forcé les paſſages, ſe poſta le vingt-quatre vis-à-vis Finale, ayant le Panaro derriere lui. Le premier d'août il marcha le long du canal de Ledo, & s'avança fort près de l'armée de monſieur le Duc d'Orléans, qui étoit derriere la Parmagiana. Le trois toute l'armée Impériale ſe trouva devant Carpi, dont elle fit le ſiege; mais la garniſon ſe rendit dès le cinq priſonniere de guerre. Corregio ouvrit ſes portes pour éviter le pillage; la garniſon de Reggio ſe rendit à diſcrétion. Après quoi les Impériaux coururent tout le Parmeſan ſans réſiſtance.

CXXV. Levée du ſiege de Turin. Les lignes ſont forcées par le Duc de Savoie & le prince Eugene le 7 de ſeptembre 1706.

Le Duc d'Orléans de ſon côté ſe hâta de gagner Cremone, pour tâcher de s'oppoſer à la marche des Impériaux vers le Piémont; mais le prince Eugene avoit gagné un jour de marche ſur l'armée Françoiſe, & s'avançoit dans le pays avec une célérité extraordinaire. Le Duc d'Orléans ne ſongea plus alors qu'à couvrir le ſiege de Turin. Et le vingt-ſept le prince Eugene ayant joint le Duc de Savoie, qui étoit venu de Carmagnole avec ſon corps de troupes, le Duc d'Orléans joignit le même jour le Duc de la Feuillade qui aſſiégeoit Turin, & qui s'étoit avancé pour le rencontrer. Leur deſſein n'étoit plus de livrer bataille au prince Eugene; mais de hâter de tout leur pouvoir la priſe de Turin. Les Ducs d'Orléans & de la Feuil-

Digitized by Google

lade s'étant renfermés dans les lignes de circonvallation, on délibéra si on y attendroit l'ennemi, ou si l'on en sortiroit pour le combattre. Marsin, qui avoit été donné au Duc d'Orléans pour l'assister de ses conseils, étoit chargé d'un ordre par lequel il étoit défendu, en cas d'action, de rien entreprendre sans son consentement. Le Duc d'Orléans & la plûpart des officiers généraux étoient d'avis d'aller à l'ennemi & de lui livrer bataille. Marsin fut d'un avis contraire, & ayant montré les ordres dont il étoit chargé, il fallut s'y rendre. L'événement fit voir que c'étoit le plus mauvais parti qu'on pût prendre.

Le Duc d'Orléans dépêcha au Roi un exprès pour l'informer de l'état des choses. Les lignes avoient environ cinq lieues d'étendue; l'armée qui les défendoit, n'étoit guère inférieure en nombre à celle des Alliés; mais elle étoit fort partagée dans un si grand espace, & de plus coupée par la riviere de la Doire, qui empêchoit que les quartiers ne pussent se donner la main les uns aux autres. Le sept de septembre le Duc de Savoie & le prince Eugene marchèrent en ordre de bataille sur huit colonnes pour attaquer les retranchemens des François, qui étoient entre les rivieres de Doire & de Sture & la Venerie. Le Duc de Savoie commandoit le centre, le prince Eugene la gauche, & le Prince de Saxe-Gotha, avec le Prince d'Anhalt-Dessau, commandoient la droite. Ils commencerent l'attaque à huit heures du matin. Ils furent repoussés plusieurs fois; le Duc d'Orléans accourut à l'endroit où étoit le plus grand danger. Il y reçut deux blessures: l'une au bras gauche, qui lui découvroit l'os, l'autre dans le côté au défaut de la cuirasse. Il y avoit trois heures qu'on se battoit avec une égale vigueur, lorsque, pendant qu'on pansoit le Duc d'Orléans, les retranchemens furent forcés. Alors les François ne chercherent plus qu'à se sauver, & les Impériaux à piller le camp & à faire des prisonniers. Le Duc de Savoie & le prince Eugene entrerent dans Turin le même jour. L'armée Françoise se sauva partie vers Chivas, & partie vers Pignerol. Les vainqueurs, contens d'avoir délivré Turin, ne se mirent pas en peine de suivre les fuyards. Les paysans des environs aimerent mieux profiter des dépouilles des vaincus, que de les inquiéter dans leur retraite. Les François perdirent environ quinze cens hommes à l'attaque des retranchemens, deux mille cinq cens blessés & environ quatre mille prisonniers.

CXXVI. Suite de la levée du siege de Turin. Prise

Tel fut le succès du fameux siege de Turin, qui faisoit l'attention de toute l'Europe. Par la levée de ce siége & la victoire remportée par les Alliés, les François abandonnerent en-

Digitized by Google

tiérement l'Italie. Le Maréchal de Marſin, à qui l'on attribuoit la perte de la bataille, y fut ſi dangereuſement bleſſé, qu'il mourut le lendemain. L'attention du Duc d'Orléans, arrivé à Pignerol le huit vers midi, fut de mettre à couvert le Dauphiné & la Provence, de crainte que le Duc de Savoie ne donnât les mains aux mécontens des Sevennes. On ſe repentit, dit-on, de n'avoir pas fait la retraite vers le Milanez, qu'on auroit pu conſerver, de même que les troupes & les places qu'on avoit encore en Italie; mais il n'étoit plus tems; ce qu'on put faire de mieux, ce fut de conſerver Pignerol & les environs.

de Chivas, de Verceil, de Caſal, de Verue.

Les ſuites de la victoire remportée à Turin, furent les redditions des places que les François occupoient dans le Piémont, le Milanez, le Mantouan, le Cremonois & le Modenois. Les villes de Chivas, de Verceil, de Verue, de Caſal, de Novare, de Milan, de Lodi, de Pavie, de Pizzigitone, de Tortone, d'Alexandrie, & pluſieurs autres places de moindre conſéquence, ſe rendirent.

CXXVII. Bataille de Caſtiglione gagnée par monſieur de Medavi le 9 de ſeptembre 1706.

Pendant que les groſſes armées, tant Françoiſes qu'Impériales, étoient occupées aux environs de Turin, le Comte de Medavi, qui avoit été laiſſé par le Duc d'Orléans aux environs de Caſtiglione, eut ordre de combattre le Prince de Heſſe. Ce Prince avoit envoyé au Comte de Medavi, pour l'inviter à un combat à force égale, lui promettant, parole de Prince, & s'engageant même de lui donner ſa promeſſe par écrit, qu'il pourroit envoyer un commiſſaire pour compter les troupes, & en ſavoir le nombre au juſte. Medavi répondit, qu'il étoit au déſeſpoir de ne pouvoir accepter l'offre qu'il lui vouloit faire; mais qu'il avoit des ſupérieurs, ſans l'ordre deſquels il ne pouvoit rien faire; que toute-fois, s'il vouloit venir à ſon camp, il feroit tous ſes efforts, pour mériter ſon eſtime. C'étoit un déguiſement de ſa part; car il avoit des ordres pour combattre; mais il vouloit attendre les troupes de renfort qui lui devoient venir de Cremone & des garniſons de quelques autres places.

Le Prince de Heſſe ne pouvant l'attirer au combat, prit le parti de faire le ſiege de Caſtiglione-delle-Stivere, & étant déja maître de la baſſe ville, il s'occupa à réduire le château, ce qu'il eſpéroit faire en peu de tems, il réſolut auſſi de marcher à monſieur de Medavi, avant qu'il ſe fût fortifié par les ſecours dont nous venons de parler.

Le huit de ſeptembre monſieur de Medavi marcha du côté de Goito, dans le deſſein d'attirer le Prince de Heſſe, & de

Digitized by Google

l'engager à interrompre le siege de Castiglione. Le Prince ne manqua pas de l'y suivre. Le combat se donna dans la plaine de Solfarino entre Castiglione & Guidizzolo. La victoire fut assez longtems incertaine ; elle pencha quelque tems du côté des Impériaux, à la fin les François remporterent l'avantage. On publia de part & d'autre des dénombremens de morts & de blessés fort différens, chacun s'étudiant à diminuer sa propre perte & à exagérer celle de ses ennemis. Ce qui est de certain, c'est que le Prince de Hesse ayant rassemblé ses troupes, se hâta d'aller joindre le prince Eugene, qui entra dans Milan le vingt-cinq de septembre. La ville lui avoit ouvert ses portes ; mais le Marquis de la Floride se défendit dans le château.

Le prince Charles de Vaudémont, gouverneur du Milanez & pere du prince Thomas de Vaudémont, dont on a quelquefois parlé, sortit de Milan le vingt-trois avec la Princesse son épouse & toute sa cour, & se retira à Pizzigitone sur l'Adda, où il donna ses ordres pour rallier ses troupes, en former un corps avec les Françoises & les joindre à celles de monsieur de Medavi, afin de couvrir le Mantouan & le Cremonois, & de soutenir, autant que les circonstances le permettoient, le parti chancelant des deux couronnes en Italie.

Le Duc d'Orléans avoit formé le projet de faire entrer un corps de troupes dans le Piémont, afin d'obliger le Duc de Savoie & le prince Eugene d'y envoyer des troupes, & dégager par ce moyen le Prince de Vaudémont & le Comte de Medavi ; la cour de France étoit entrée dans ce projet, & avoit donné des ordres pour l'exécuter. Mais le Duc de Savoie en ayant été averti, envoya un détachement de dix mille hommes, pour se porter sur les avenues & empêcher que les troupes de France ne pénétrassent dans la plaine ; ce qui fut cause que la cour de France changea de résolution, & le Duc d'Orléans voyant sa présence inutile en Dauphiné, retourna à Versailles, où il arriva le huit de décembre.

Les troupes des deux couronnes occupoient encore Valence sur le Pô, la Mirandole, Ostiglia, Cremone, tout le Mantouan, & différens postes le long du Pô, depuis le bas Oglio. Le Prince de Vaudémont & monsieur de Medavi prirent toutes les mesures nécessaires pour se maintenir dans tous ces pays, & pour se passer des secours de France, qu'ils n'espéroient plus recevoir de l'armée.

Les Impériaux acheverent, pendant le reste de la campagne, de se rendre maîtres de la ville de Casal, du château de Milan, & de Pizzigitone. La

Digitized by Google

CXXVIII. Campagne d'Eſpagne. Soulevement dans le royaume de Valence. an. 1706.

La cour de France avoit conçu de grandes eſpérances, & avoit fait de grands préparatifs pour la campagne d'Eſpagne. Le roi Philippe V. avoit pris la réſolution de ſe mettre à la tête de ſon armée, & de reprendre Barcelone ſur ſon compétiteur le roi Charles III.

Le royaume de Valence s'étoit révolté dès la fin de l'an 1705. & au commencement de l'an 1706. Le Marquis de las Torres, qui ſervoit en Italie en qualité de lieutenant général, fut rappellé pour prendre le commandement de l'armée d'Eſpagne, qui étoit auparavant ſous les ordres du prince Tzerclas de Tilli. La ville de Gandie s'étoit déclarée en faveur des révoltés, & ſon exemple avoit été ſuivi par la ville d'Oliva, & peu après par les habitans de Valence capitale du royaume. Les rebelles avoient pour chef dom Franciſco d'Avila.

Cependant le Maréchal de Teſſé faiſoit ſes préparatifs pour entrer en Catalogne, où il devoit commander; & le Duc de Noailles ſe diſpoſoit pour entrer en campagne dans le Rouſſillon. Le Duc de Berwick, nommé depuis peu maréchal de France, devoit ſe mettre à la tête de l'armée qui devoit agir contre le Portugal.

Le roi Charles III. ou l'Archiduc, de ſon côté aſſembloit ſes troupes en deux corps, pour les oppoſer au Maréchal de Teſſé du côté de Lerida & de Tortoſe. Il s'étoit contenté de mettre une bonne garniſon dans Gironne pour la ſûreté des frontieres de ce côté-là, & pour faire quelques courſes dans le Rouſſillon.

CXXIX. Sige de Barcelone par le roi Philippe V. 5. 6 avril 1706.

Le Comte de las Torres étant entré dès le mois de janvier dans le royaume de Valence, y réduiſit pluſieurs villes à l'obéiſſance du roi Philippe; mais la ville de Valence fut ſecourue par le milord Peterboroug, & malgré les ſoins & les mouvemens du Maréchal de Teſſé & du Comte de las Torres, Valence demeura dans ſa révolte; mais les Généraux, dont on vient de parler, détruiſirent les mûriers qui étoient autour de la ville, & qui ſervoient à entretenir les vers à ſoie qui produiſoient un grand profit au pays. Le grand objet de la cour étoit le ſiege de Barcelone que Philippe V. devoit entreprendre, & ce deſſein fit évanouir tous les autres points. Le Comte de Toulouſe avec ſa flotte devoit favoriſer cette grande entrepriſe. Il arriva à Roſe le vingt-trois de février, & le roi Philippe prit le vingt-quatre du même mois la route de la tour de Segra a Barcelone. Il arriva devant cette ville le trois d'avril, qui fut auſſi-tôt inveſtie par terre & par mer. La tranchée fut ouverte la nuit du cinq au ſix d'avril. Le même jour on débarqua des vivres, des

munitions & de l'artillerie pour le siege ; car c'étoit la France qui en faisoit les frais.

L'archiduc, ou le roi Charles III. étoit dans Barcelone, & animoit par sa présence & par son intrépidité le courage des assiégés. La ville étoit si spacieuse, qu'il étoit impossible aux assiégeans de l'enfermer de toutes parts, & par conséquent d'empêcher qu'on n'y fit entrer du secours quand on voudroit. Le milord Peterboroug y entra à la tête d'un renfort de trois ou quatre mille hommes, & après avoir concerté avec le roi Charles les moyens de délivrer la ville, en sortit le jour suivant. Ce moyen étoit de faire avancer la flotte Angloise & Hollandoise. En effet elle parut le neuf de mai devant Barcelone ; le Comte de Toulouse, qui se sentoit beaucoup plus foible, étoit parti dès la veille & s'étoit retiré à Toulon. Le Maréchal de Tessé songea alors à retirer aussi les troupes de terre ; & dans un conseil qui se tint le dix de mai, & où l'on balança les raisons de continuer le siege, ou de l'abandonner, la difficulté de se rendre maître de la ville par assaut, & l'autre plus grande difficulté de la conserver quand on l'auroit prise ; après avoir bien pesé toutes choses, on résolut donc de lever le siege : ce qui fut exécuté la nuit du onze au douze de mai, après trente-sept jours de tranchée ouverte, tant devant Barcelone, que devant le fort Mont-Joui. On fut obligé, faute de chevaux, d'abandonner soixante pieces de gros canons, de brûler une partie des munitions, & de laisser à la merci des ennemis environ huit malades ou blessés. L'armée de France étoit encore d'environ seize mille hommes, que le Maréchal de Tessé ramena en Roussillon.

CXXX. Campagne de Portugal. Prise d'Alcantara par les Allies. an. 1706.

La prise de Barcelone ne fut que le commencement des malheurs de cette campagne pour le roi Philippe. Il avoit demandé au roi Louis XIV. son aïeul, le Maréchal de Berwick, pour commander son armée qui devoit agir contre les Portugais. Ce Maréchal arriva à Madrid le onze de mars, & ayant pris les ordres de sa Majesté, il se rendit en Estramadoure, où les troupes du roi Philippe devoient s'assembler au nombre de vingt-sept bataillons & de quarante-cinq escadrons, y compris les milices. Le milord Gallowai y devoit commander l'armée des Alliés ; les Portugais, déja maîtres d'Alcantara, de Coria & de Placentia, se préparoient à pénétrer dans le cœur de la Castille ; mais ayant changé de résolution, ils retournerent sur leurs pas & firent le siege de Ciudad-Rodrigo, qui, n'ayant qu'une foible garnison, résista fort peu ; puis ils prirent possession de Salamanque qu'ils trouverent ouverte ; après quoi ils entrerent en quartiers de rafraîchissemens.

Digitized by Google

Les choſes en étoient là lorſque Philippe V. retourna à Madrid le ſix de juin après la levée du ſiege de Barcelone. Quelques jours après, c'eſt-à-dire, le dix-neuf de juin, on apprit que les Portugais s'étoient remis en marche vers Madrid, & qu'ils n'en étoient pas fort loin; que d'un autre côté le roi Charles III. & le Comte de Peterboroug ayant traverſé le royaume de Valence, étoient arrivés à Velez à treize lieues de Madrid, & qu'on étoit en danger de s'y voir enfermé entre ces deux armées. Le même jour à trois heures après midi la Reine partit avec la Princeſſe des Urſins & ſes autres dames, pour ſe retirer à Burgos; & le Roi partit la nuit ſuivante, accompagné de quelques conſeillers de chaque tribunal & de quelques grands. Les François qui étoient à Madrid, s'en retirerent de même, & le Duc de Berwick marcha avec ſes troupes pour eſcorter le Roi, qui prit le chemin de Pampelune. Sa Majeſté, avant ſon départ, avoit fait emporter les joyaux de la couronne, la vaiſſelle, les tableaux & tous les meubles de prix qui furent conduits à Burgos & à Pampelune.

CXXXI. Philippe V. ſort de Madrid le 10 de juin 1706.

Le vingt-quatre de juin l'armée des Alliés arriva auprès de Madrid, & y ſéjourna deux jours pour y recevoir les ſoumiſſions des députés de cette capitale. Après quoi elle s'avança devant la ville & y fit reconnoître ſolemnellement le roi Charles III. Le Duc de Medina-Celi, le Duc de l'Infantado, le Marquis d'Elcarpio, & le Comte de Lemos croyant le parti de Philippe perdu ſans reſſource, ſe rangerent du côté de Charles. Ce Prince n'étoit pas à l'armée, il étoit parti de Barcelone dans le même tems que les Alliés arrivoient aux portes de Madrid. Il avoit pris ſa route pour ſe joindre au Comte de Peterboroug, & à l'infanterie qui avoit été tranſportée au royaume de Valence ſur les vaiſſeaux de l'amiral Leak. A peine étoit-il à Villa-Franca, qu'il y reçut avis que les Portugais s'étoient déja avancés juſqu'en l'Eſcurial. Il apprit d'un autre côté que la ville de Saragoſſe étoit diſpoſée à le recevoir. Il réſolut d'en aller prendre poſſeſſion, & manqua ſon coup ſur Madrid, qui entra bientôt ſous l'obéiſſance du roi Philippe.

Ce Prince fut joint par le Marquis de Legal, & par les troupes Françoiſes qu'on lui envoyoit par la Navarre. Son armée fut encore groſſie par les troupes que le Comte de las Torres amenoit du royaume de Valence, elle ſe trouva forte de quarante-ſept bataillons & de ſoixante-quinze eſcadrons, & ſe mit auſſi-tôt en marche du côté des Impériaux, réſolue de les combattre avant que le roi Charles III. & le Comte de Peterboroug l'euſſent jointe. Le vingt-neuf de juillet les deux armées

CXXXII. Les troupes du roi Philippe rentrent dans Madrid le 3 d'août 1706.

Digitized by Google

ſe trouverent en préſence & commencerent à ſe canonner. Elles n'étoient ſéparées que par la riviere d'Hanarez; mais ni les uns ni les autres n'ayant voulu s'expoſer à la paſſer, ils ſe ſéparerent le trente de juillet. Les Alliés s'éloignerent de Madrid, & le roi Philippe y fut de nouveau reconnu le trois d'août, & ce qu'il y avoit d'Impériaux en ſortirent.

Le roi Charles joignit ſes Alliés le ſept d'août, & le lendemain le Comte de Peterboroug arriva avec trois mille hommes. On s'attendoit à une bataille; mais les Alliés n'ayant plus de fourrage, ſe retirerent à petit bruit la nuit du onze au douze. L'armée du roi Philippe les pourſuivit & leur prit quelques priſonniers & quelques pieces de canon. Le deſſein des Alliés étoit de retourner en Portugal; mais les François s'étant emparé des paſſages du Tage, ils furent obligés de reprendre le chemin du royaume de Valence dont il étoit maître, auſſi-bien que de l'Arragon & de la Catalogne. Ils prirent encore pendant le mois de ſeptembre les iſles de Majorque & d'Ivica; mais ils ne purent conſerver Carthagene, dont la garniſon ſe rendit priſonniere de guerre le quinze de novembre, ni Alcantara, qui ſe rendit de même le quatorze de décembre. Telles furent les viciſſitudes de la campagne de 1706. en Eſpagne.

CXXXIII. Propoſitions pour la paix, en 1706.

Le mauvais ſuccès des armes des deux couronnes pendant le cours de cette année en Flandre, en Italie & en Eſpagne, engagerent le roi Louis XIV. à faire faire des propoſitions de paix à l'Angleterre & à la Hollande. Le Duc de Baviere écrivit dès le onze d'octobre 1706. au Duc de Marleboroug & aux Etats-Généraux, pour les aſſurer de ſes diſpoſitions à procurer la paix à l'Europe, & les exhorter à marquer un lieu entre Mons & Bruxelles pour les conférences; mais comme ſa Majeſté ne s'ouvroit pas particuliérement ſur ſes intentions, la choſe demeura ſans exécution; ce qui fut un bonheur pour la France, elle obtint depuis des conditions plus avantageuſes qu'elle n'auroit fait alors.

Le Roi peu accoutumé aux diſgraces, fut ſi ſenſible à celles de cette année, que, malgré la grande fermeté qu'il fit toujours paroître, on s'apperçut que ſa ſanté en ſouffroit. Ce qui obligea Madame de Maintenon & ceux qui l'approchoient de plus près, de lui cacher ou déguiſer les événemens qui auroient pu lui cauſer du chagrin; & pour le raſſurer contre les frayeurs de la mort, aſſez ordinaires aux perſonnes âgées, on eut ſoin d'inſérer dans les gazettes des exemples de perſonnes qui ont vécu longtems.

Digitized by Google

Entre les moyens que la France employa pendant ces dernieres guerres, pour avoir de l'argent & le faire circuler, celui du changement fréquent des monnoies & de leur valeur, fut un de ceux qui fut le plus employé & qui réuſſit le mieux. Le dernier fut le décri des monnoies courantes, & l'obligation de les porter à l'hôtel des monnoies, pour être converties en nouvelles eſpeces. Et comme l'argent ne venoit pas encore avec aſſez d'abondance pour ſubvenir aux beſoins preſſans de la guerre, on feignit qu'il venoit trop de vieilles eſpeces à la monnoie, & qu'elle ne pouvoit ſuffire à en frapper de nouvelles pour rendre ſur le champ à ceux qui en apportoient, cela produiſit ce qu'on nomma *des billets de monnoie*, c'eſt-à-dire, des billets portant une ſomme pareille à celle qui avoit été portée à la monnoie, & le Roi ordonna que ces billets auroient cours dans le commerce comme l'argent comptant. Leur nombre en devint ſi prodigieux en peu de tems, que perſonne ne vouloit plus les recevoir pour argent comptant, à moins que le propriétaire n'y perdit beaucoup. La cour, pour remédier à cet abus, ordonna par ſon édit du premier de janvier 1707. qu'à l'avenir ces billets, qui reſteroient dans le commerce & continueroient à avoir cours, ſeroient convertis en billets de mille & de cinq cens livres, au choix de ceux qui en ſeroient les porteurs, & que le paiement qui ſe feroit de ces billets, ne ſe feroit plus, à moins qu'il n'y eût au moins le quart de la ſomme en deniers comptans. A la fin on fut obligé de les anéantir abſolument, pour empêcher la ruine entiere du commerce.

CXXXIV. Billets de monnoies. *an.* 1707.

On ſe flatta que la mort du Roi de Portugal, arrivée à Liſbonne le 9 de décembre 1706. pourroit apporter quelques changemens aux affaires de l'Europe, en détachant ſon ſucceſſeur des Alliés. Mais le Prince de Breſil, fils aîné & ſucceſſeur de ce Monarque, prit dès-lors des engagemens trop forts avec la maiſon d'Autriche & avec l'empereur Joſeph, qui devoit épouſer ſa fille, morte avant le mariage, & dont le Roi de Portugal épouſa la ſœur Marie-Anne-Joſephe-Antoinette-Reine archiduchеſſe le 9 de juillet 1708. en ſorte qu'il n'y eut aucune eſpérance de le détacher des confédérés.

Le Duc d'Orléans obtint aiſément le commandement des troupes du Roi en Eſpagne; & la cour de France, dans le deſſein de parvenir à la paix générale, convint d'évacuer toutes les places qu'elle tenoit encore en Italie. La capitulation en fut ſignée le 13 de mars 1707. On y régla l'ordre & la ſûreté des troupes qui devoient ſortir de leurs garnitons & ſe rendre à

CXXXV. Priſe du Marquis de Beringham le 24 de mars 1707. *V. le Marquis de Quincy. t. v. p. 174.*

Digitized by Google

Suſe, d'où elles avoient la liberté de ſe retirer où il plaîroit au Roi de les deſtiner.

Le vingt-quatre de mars de cette année un parti de la garniſon d'Ath réſolut d'enlever le Dauphin de France, & à cet effet quelques-uns ſe jetterent dans Paris, d'autres ſe gliſſerent à Verſailles & juſques dans les appartemens, & comme ils étoient tous François de naiſſance, on ne les y remarqua pas. Le chef du parti, nommé Guetten ou Quintem, informé par ſes eſpions que ce Prince devoit paſſer à Seve, pour venir à Paris, il ne manqua pas de ſe mettre en embuſcade; & ſur les ſept heures du ſoir on vit venir du côté de Verſailles un carroſſe à ſix chevaux, précédé d'un palfrenier à cheval, portant un flambeau. Le carroſſe fut arrêté, & celui qui étoit dedans, obligé d'en deſcendre & de monter ſur le cheval du palfrenier; après quoi ils prirent la route de Flandre à toutes brides. Ils s'apperçurent bientôt qu'au lieu du Dauphin, ils avoient pris monſieur de Beringham premier écuyer du Roi. La nouvelle de cet enlévement ayant d'abord été portée à Verſailles, on dépêcha des couriers de tous côtés, pour avertir les Gouverneurs des places, & aux maréchauſſées, de ſe mettre en campagne pour arrêter les partiſans. On atteignit monſieur de Beringham près de la ville de Ham, accompagné de trois de ſes conducteurs, les autres s'étant diſperſés de peur d'être découverts. Le Marquis de Beringham ayant témoigné au Roi que ces gens en avoient bien uſé envers lui, voulut qu'on les traitât ſeulement en priſonniers de guerre, il voulut même voir le colonel Guetten, qui commandoit le parti, & loua ſon courage. Le Dauphin eut auſſi la curioſité de les voir, & leur demanda quel traitement ils lui auroient fait, s'ils avoient réuſſi à l'enlever. Ils répondirent qu'ils l'auroient traité le mieux qu'ils auroient pu, en alliant leur devoir avec le reſpect qui étoit dû à un ſi grand Prince.

CXXXVI. Campagne d'Eſpagne. Bataille d'Almanza gagnée par le Duc de Barwick le 25 d'avril 1707.

Le Duc d'Orléans étoit arrivé à Madrid dès le dix-huit d'avril. Le Duc de Barwick étoit entré en campagne de très-bonne heure en attendant ce Prince, qui devoit commander en chef les armées des deux couronnes en Eſpagne. Le 24 du même mois, qui cette année 1707. étoit le dimanche de Pâque, le Duc de Barwick fut informé que les ennemis vouloient le lendemain l'attaquer dans ſon camp d'Almanza. Il fit part auſſi-tôt de cet avis au Duc d'Orléans, qui étoit encore à Madrid, & le lendemain il rangea ſon armée en bataille, ayant la ville d'Almanza derriere ſa ſeconde ligne. Le Comte de Gallowai, qui commandoit l'armée des Alliés, avec le Mar-

Digitized by Google

quis das Minas, parurent auſſi vers les dix heures dans la même plaine, rangés en bataille. L'action commença vers trois heures après midi. D'abord les Alliés remporterent quelques avantages; mais après quelques heures de combat, l'armée des deux couronnes rompit d'abord la cavalerie & enſuite l'infanterie des Alliés; on les pourſuivit environ deux lieues, & l'on ne ceſſa de les pourſuivre qu'à la nuit. Treize bataillons, qui s'étoient retirés ſur la hauteur de Caudete, furent obligés le lendemain de ſe rendre priſonniers de guerre. Cinq autres régimens, qui s'étoient ſauvés ſur les montagnes, envoyerent demander qu'on les reçût priſonniers de guerre, plutôt que de les laiſſer périr de faim & de ſoif, & ils n'eurent pas de peine d'obtenir ce qu'ils demandoient. La perte des Alliés, dans cette action, fut de cent vingt-deux drapeaux ou étendards, tout leur canon & une grande partie de leur bagage. Le nombre de leurs morts fut de ſix mille hommes; ceux des François, d'environ deux ou trois mille.

CXXXVII. Le Duc d'Orléans entre dans Saragoſſe le 25 de mai 1707.

Le Duc d'Orléans n'arriva à l'armée que le lendemain de la bataille, vingt-ſix d'avril. Le vingt-ſept l'armée décampa, & marcha vers la capitale du royaume de Valence. Avant ſon arrivée, on lui en apporta les clefs; le huit de mai le Duc de Barwick y fit ſon entrée avec ſes troupes. Il y trouva environ huit cens malades ou bleſſés, avec une nombreuſe artillerie, & des munitions que les Alliés n'avoient pas eu le tems d'emporter. Il obligea les bourgeois de la ville & les habitans de la campagne de ſe racheter du ſaccagement, en payant trois millions. Tout le royaume de Valence rentra ſous l'obéiſſance du roi Philippe, à l'exception des châteaux de Xativa, de Denia & d'Alicante. On laiſſa pour les réduire le Chevalier d'Asfeld avec l'Evêque de Murcie. Le Duc d'Orléans retourna à Madrid, & le Duc de Barwick marcha vers l'Arragon.

Le Duc d'Orléans partit de Madrid le quinze de mai & ſe rendit ſur les frontieres de Navarre, où il ſe mit à la tête d'un corps de troupes que le Marquis de Legal y avoit aſſemblé, pour pénétrer de ce côté là en Arragon. Il arriva le vingt-cinq à Saragoſſe, dont on lui porta les clefs, ſans attendre le ſiege. On accorda la vie aux bourgeois, & on leur fit racheter leurs biens du pillage, en payant quarante-cinq mille piſtoles pour la capitale, & quatre-vingt-dix mille pour le reſte du royaume. On leur ôta leurs privileges.

Le roi Charles III. ſongeoit cependant à garantir la Catalogne, & à conſerver Barcelone dans ſon parti. Le Comte de

Digitized by Google

Gallowai avoit raſſemblé une armée d'environ douze mille hommes; la flotte des Alliés apporta du ſecours à Barcelone, & les villes de Xativa, de Denia & de Gandia ſe trouvoient aſſez bien fournies d'hommes & de munitions, pour arrêter longtems les ennemis.

Le Chevalier d'Asfeld attaqua toute-fois & emporta Xativa, qui fut démolie, & tous ceux qui s'y trouverent, paſſés au fil de l'épée; & on dreſſa ſur ſes ruines un monument, pour apprendre à la poſtérité qu'elle s'étoit attirée ce châtiment en punition de ſa rebellion. Delà il marcha contre Altira, qui ne tint que cinq jours, puis à Tortoſe, dont il devoit commander le blocus en l'abſence du Duc de Barwick, qui alla joindre le Duc d'Orléans pour faire le ſiege de Lerida; mais les grandes chaleurs empêcherent qu'on ne l'entreprit alors, on ſe contenta de le bloquer. Le Roi d'Eſpagne, pour reconnoître les ſervices du Duc de Barwick, le nomma ſon lieutenant général dans le royaume d'Arragon & ſes provinces, & le roi Louis XIV. dès le commencement de l'an 1706. l'avoit honoré du titre de maréchal de France.

CXXXVIII. Priſe de Lerida par le Duc d'Orléans le 13 d'octobre 1707.

Dès que les chaleurs furent paſſées, & que l'armée des deux couronnes put ſe remettre en campagne, le Duc d'Orléans ſe mit en état de faire le ſiege de Lerida. Il en fit ouvrir la tranchée la nuit du deux au trois d'octobre; le treize la ville fut emportée & abandonnée au pillage, & le château fut attaqué le quinze. On eut nouvelle le trente-un d'octobre que milord Gallowai s'étoit approché de las Boras, à trois lieues de Lerida, avec une armée, dans le deſſein ou de combattre, ou de donner du ſecours à Lerida. Il ne fit ni l'un ni l'autre, & le Prince de Darmſtadt, qui défendoit le château, ſe rendit le treize à des conditions honorables. Le quatorze la garniſon ſortit par la brêche, & fut conduite à l'armée du milord Gallowai. Si-tôt que Lerida fut priſe, la plûpart des habitans des montagnes reconnurent le roi Philippe V. pour leur légitime ſouverain. Une grande partie de la Catalogne en fit de même, & accepta l'amniſtie qui lui fut offerte.

Le Duc d'Orléans retourna à Madrid & y arriva le trente de novembre. Le huit de décembre on y fit la cérémonie du baptême du Prince des Aſturies, dont la Reine étoit accouchée le vingt-cinq d'août.

Le Marquis de Bay, qui faiſoit la guerre ſur les frontieres de Portugal, aſſiégea Ciudad-Rodrigo le dix-huit de ſeptembre, & l'emporta de force le quatre d'octobre. On épargna les habitans, qui n'avoient été ſoumis que par force au Portugal, &

Digitized by Google

& on empêcha le pillage de la ville. Delà le Marquis de Bay marcha au ſecours de Moura, que les Portugais aſſiégeoient. Au ſeul bruit de ſon approche les ennemis leverent le ſiege le quatorze d'octobre avec beaucoup de précipitation. Après quoi il envoya ſon armée en quartiers d'hiver. Ainſi finit la campagne en Eſpagne de l'an 1707.

CXXXIX. Campagne de Flandre. an. 1707.

Le commandement de l'armée de Flandre fut donné à l'Electeur de Baviere, qui avoit ſous ſes ordres le Duc de Vendôme. Les Alliés avoient pour général le milord Marleboroug. Avant que d'entrer en campagne il vit, par ordre de la reine Anne d'Angleterre, le Roi de Suede, qui étoit en Saxe avec ſon armée, le Roi de Pologne, l'Electeur Palatin & l'Electeur de Brandebourg, pour prendre avec eux les arrangemens pour les opérations de la campagne. Les Alliés ſe camperent le trente de mai à Boſſut, pour couvrir en même tems Bruxelles, Malines & Louvain. Pendant ce tems l'armée des deux couronnes étoit au camp de Sombref. L'Electeur en décampa le deux de juin pour aller à Gemblours, où étoit le quartier général. Le Duc de Marleboroug alla camper aſſez près delà, & les armées demeurerent aſſez longtems dans leur camp, ſans rien entreprendre ni de part ni d'autre. Le Duc de Baviere n'ayant pour objet que de conſerver la frontiere, & de faire ſubſiſter l'armée des deux couronnes auſſi longtems qu'il pourroit ſur le pays ſoumis aux Alliés, ſe retira le douze de ſeptembre entre Liſle & la riviere de Lis, & prit ſon quartier au château d'Armap.

Le Duc de Marleboroug, mortifié de n'avoir pu rien exécuter d'éclatant pendant toute la campagne, ſe rendit le ſix d'octobre à la Haye, & donna ſes ordres pour les quartiers d'hiver. L'armée des deux couronnes en fit de même le ſeize d'octobre. L'on n'avoit pas vu de toute la guerre une campagne en Flandre auſſi ſtérile en événemens, que celle-ci.

CXL. Campagne d'Italie. ann. 1707. Les François quittent l'Italie.

En Italie, les troupes de France occupoient encore Valence ſur le Pô, la Mirandole, Sabionete, Cremone, tout le Mantouan; & en Piémont, Nice, la ville & le fort de Suſe, & quelques poſtes le long du Pô, depuis le bas Oglio. Ils tenoient auſſi le château de Milan, où commandoit le Marquis de la Floride. Il avoit fait demander à la ville de l'argent, des vivres & des munitions, ſous peine d'être bombardée. Les magiſtrats en avertirent le prince Eugene, qui ſe rendit à Milan le vingt-neuf de janvier. Le Gouverneur du château ſe tenant fort ſur les fortifications de ſa place, qui étoient très-bonnes, ſoutint le ſiege depuis le deux de février juſqu'au vingt de

Digitized by Google

mars, que le Marquis de la Floride reçut un ordre du Roi très-chrétien de sortir de son château; & cela en vertu d'un traité de suspension d'armes pour la Lombardie, conclu entre le prince Eugene, en qualité de Général de l'Empereur en Italie, & le Comte de Medavi commandant des troupes Françoises dans le même pays.

Par ce traité il étoit arrêté que les troupes Françoises, qui étoient dans le Duché de Mantoue, dans le château de Milan, à Cremone, à Ostiglia, à Sabionete, à la Mirandole, à Valence sur le Pô, à Final du Milanez & dans les autres places de Lombardie, auroient la liberté de retourner en France avec armes & bagages, pour se rendre à petites journées dans la vallée de Suse; que les prisonniers faits de part & d'autre pourroient se retirer où ils jugeroient à propos. Le traité étoit daté de Milan le treize de mars. Tout cela fut exécuté malgré quelques oppositions qu'y forma le Duc de Savoie sur le passage des troupes Françoises. Le Duc, la Duchesse de Mantoue & la Princesse de Vaudémont passerent en France, & arriverent à Suse le vingt d'avril. Le Prince de Vaudémont se retira à Venise, d'où quelques tems après il passa en France.

CXLI. Expedition du prince Eugene au royaume de Naples. *ann.* 1707.

Le prince Eugene avoit été nommé gouverneur du Milanez, & avoit dessein de se rendre maître du royaume de Naples. Il reçut ordre de l'Empereur, dès le commencement de mai, d'envoyer dans ce royaume un détachement sous les ordres du Comte de Thaun, du Baron de Vaubonne, du Baron de Wezel & du général Paté. Ils devoient être appuyés du cardinal Pignatelli, archevêque de Naples, & du Duc de Monteleon son frere. Le détachement arriva à Naples le sept de juin, pendant que le Vice-roi se retiroit à Gaete. Le Comte de Thaun y fut reçu comme en triomphe, les trois châteaux se rendirent peu de jours après, & le Prince de Monteleon changea de parti d'abord qu'il vit les Impériaux; & le Prince de Castiglione, qui commandoit la cavalerie Espagnole, fut pris & mené par ses propres gens aux Généraux des Alliés. Le Comte de Thaun fut déclaré généralissime des armées de terre & de mer du royaume de Naples, & le Comte de Martinitz fut récompensé de la vice-royauté, en la place du Duc d'Escalone.

Il ne restoit au roi Philippe V. dans tout le royaume de Naples, qu'une partie de la Calabre & un petit nombre de places. Pescaira, dans l'Abbruzze, se rendit faute de vivres. Gaete se défendit jusqu'au trente de septembre, qu'elle fut trahie par le régiment de Verdi Catalan, qui livra la ville au

Digitized by Google

Comte de Thaun. Le château tint quelques jours; mais enfin le Duc de Villena, le Duc de Biſacia & le Prince de Cellamare, qui s'y étoient enfermés, furent obligés de ſe rendre priſonniers de guerre & furent conduits à Naples, où ils furent expoſés dans la place publique aux inſultes de toute la populace.

CXLII. Entrepriſe des Alliés ſur Toulon. an. 1707.

Les Alliés depuis quelque tems avoient formé le deſſein de s'emparer de Toulon, qui les auroit rendus maîtres du meilleur port que la France eût dans la Méditerranée, & qui leur auroit ouvert une communication avec les Sevenes. Le Duc de Savoie étoit le principal mobile de cette entrepriſe. Le prince Eugene partit de Turin le premier de juillet, & le Duc de Savoie le lendemain, pour s'approcher de Toulon; leur armée ſe trouva forte de vingt-cinq mille hommes d'infanterie & de quatre mille chevaux, outre quatre mille hommes que la flotte Angloiſe, commandée par l'amiral Schowel, devoit débarquer. Les Alliés s'avançant vers Toulon, exigerent des contributions des villes qui étoient ſur leurs routes, comme Glandeves, Vence & Frejus. Le ſeize de juillet l'armée arriva à une lieue de Toulon. Les Marquis de S Pater & de Dillon y firent entrer treize bataillons, pour renforcer la garniſon qui étoit très-foible. A cette garniſon ſe joignirent deux mille hommes de marine & huit mille de milice, qui furent poſtés ſur les hauteurs bordées d'artillerie. Il y vint encore d'autres renforts de différens endroits, en ſorte que le trois d'août il y avoit dans Toulon, ou dans les retranchemens qu'on avoit faits depuis la ville juſqu'au mont Ste. Anne, quarante-deux bataillons de troupes réglées, ſans compter les milices, ſous les ordres de Beſons & de Medavi. Le Maréchal de Teſſé étoit chargé de la défenſe de la place. Elle ne fut point aſſiégée dans les formes, mais on la canonna violemment.

Le Duc de Savoie, dès le vingt-neuf de juillet, avoit fait attaquer la hauteur de Ste. Catherine; mais il avoit été repouſſé par le Comte de Teſſé. Le lendemain il fit de nouveau attaquer cette hauteur, qui fut abandonnée par du Guerchois. Six batteries de dix-huit à vingt-quatre livres de balles commencerent à tirer le neuf d'août ſur la ville; & la garniſon du fort des Vignettes fut forcée à l'abandonner. Mais le Maréchal de Teſſé s'étoit reſaiſi le quinze du fort de Ste. Catherine, avoit comblé les travaux & renverſé pluſieurs retranchemens des Alliés. On eut avis qu'il venoit de tous côtés des détachemens au ſecours de la ville. Il fut donc réſolu d'abandonner l'entrepriſe; &, pour cacher cette retraite, de

Digitized by Google

bombarder la ville & le port de Toulon, pendant que, depuis la nuit du dix-ſept juſqu'au vingt, on feroit embarquer les gros bagages, l'artillerie, les malades & les bleſſés. Le dix-huit ils prirent le fort S. Louis, dont la garniſon, par ordre du Maréchal de Teſſé, s'étoit retirée dans la ville. Les Alliés ſe retirerent à petit bruit la nuit du vingt-un au vingt-deux, laiſſant une grande partie de leurs tentes toutes tendues, & quelques canonniers pour ſervir leurs canons de terre. Ils prirent la même route qu'ils avoient tenue en venant à Toulon, & arriverent près de Pignerol le huit de ſeptembre.

CXLIII. Priſe de Suſe par le prince Eugene le 3 d'octob. 1707.

Le vingt du même mois le prince Eugene vint camper à S. George, à trois petites lieues de Suſe, dans le deſſein d'aſſiéger cette derniere place. La garniſon en étoit très-foible, elle ſe retira dans le château; & le prince Eugene s'étant ſaiſi des hauteurs pour lui couper toute eſpérance de ſecours, prit ſans beaucoup de peine le fort de Catinat le vingt-neuf de ſeptembre. Y ayant dreſſé une batterie contre le château, Chamarante, qui y commandoit, demanda à capituler & à ſortir avec armes & bagages; ce qui lui ayant été refuſé, il ſe rendit priſonnier de guerre avec ſa garniſon le trois d'octobre, après un ſiege de douze jours. Ce fut la derniere expédition de cette campagne pour l'Italie.

La flotte de l'amiral Schowel fut battue le deux de novembre par un gros vent qui fit périr trois de ſes plus gros vaiſſeaux. Celui de l'Amiral fut du nombre. Lui-même y périt avec ſon équipage, & ſon corps fut trouvé quelques jours après par des payſans, qui l'enterrerent après l'avoir dépouillé & lui avoir pris une bague de prix; mais les Anglois l'ayant ſu, le firent tirer de terre & lui firent à Londres des obſeques convenables.

CXLIV. Campagne d'Allemagne, ou du Rhin. Priſe des lignes de Stolhoff par le Maréchal de Villars. ann. 1707.

Le Maréchal de Villars, deſtiné pour commander l'armée des deux couronnes ſur le Rhin, s'étoit propoſé dès l'année derniere de ſe rendre maître des lignes de Stolhoff ou de Bihel au delà du Rhin. Ce Maréchal ſe rendit à Straſbourg le onze de mai, & tous les officiers généraux eurent ordre de s'y trouver le douze. Les lignes de Stolhoff avoient été commencées dès l'an 1704. & elles avoient été conduites à un ſi grand point de perfection, qu'on les regardoit comme imprenables. Elles étoient appuyées ſur le Rhin; il y avoit ſur ce fleuve un pont pour communiquer avec l'iſle de Dalunde, qui coupe la communication du Rhin entre Straſbourg & le Fort-Louis. Ces lignes paſſoient enſuite au village de Stolhoff. Tout l'eſpace entre ce lieu & le Rhin étoit inondé, &, outre cette inon-

Digitized by Google

dation, il étoit encore défendu par de bonnes redoutes paliſſadées de diſtance en diſtance.

Le Maréchal de Villars, après avoir fait toutes les diſpoſitions pour ſurprendre les lignes, & avoir ſecrétement donné ſes ordres pour faire des attaques en différens endroits, afin de faire diverſion des forces des Alliés, revint à Straſbourg le dix-huit de mai, faiſant entendre qu'il n'entreroit en campagne que quand les herbes ſeroient plus grandes. Il fit même inviter les dames de Straſbourg à un grand ſouper, qui fut ſuivi d'un bal, le dix-neuf. Le vingt il alla à l'opéra avec tous les officiers généraux. Le vingt-un au matin il partit de Straſbourg, paſſa le Rhin à Kell, & s'étant mis à la tête de quarante-cinq eſcadrons & de dix bataillons qui étoient campés à Kell, il alla à Offembourg, & s'avança avec un détachement juſqu'à un village qui n'étoit qu'à deux lieues des lignes des Impériaux, afin qu'on leur donnât avis de ſon approche. Son deſſein n'étoit pas d'attaquer les lignes à Bihel, mais d'y attirer par ſa préſence le plus d'ennemis qu'il pourroit; afin de faciliter à meſſieurs de Peri & de Lée l'attaque du côté de Neubourg, & à monſieur le Marquis de Vivans le paſſage du Rhin avec ſes troupes. Toute-fois il changea de ſentiment: le vingt-trois à la pointe du jour il s'approcha des lignes, & ayant remarqué que les ennemis s'étoient retirés, il fit entrer ſes troupes à Bihel à cinq heures du matin; preſque dans le même tems ces lignes furent forcées en deux autres endroits. On n'y perdit pas un homme; les Impériaux ſe retirerent ſans combattre, & abandonnerent leurs canons, leurs munitions de guerre & leurs proviſions de bled, d'avoine & de farine. Le Prince de Bade étoit mort l'hiver précédent. Le Marquis de Bareith fit ce qu'il put pour ramaſſer les troupes Impériales diſperſées, & envoya couriers ſur couriers dans les cours d'Allemagne pour demander de nouveaux renforts, afin d'empêcher le Maréchal de Villars de faire de nouveaux progrès.

Ce Maréchal ſe rendit le vingt-quatre à Raſtadt, que la Princeſſe de Bade avoit abandonnée toute meublée, pour ſe retirer avec ſes enfans à Etlingen, à quatre lieues delà. Villars, demeuré maître de la campagne, changea ſouvent de ſituation, faiſant vivre ſon armée aux dépens des ennemis, & tirant des contributions immenſes du Wirtemberg, de la principauté de Dourlach, du marquiſat de Bade, des villes d'Ulm, de Mariendal, de Nuremberg, de Mayence, de Darmſtadt, de Hall, en un mot de tout le pays ennemi, depuis Conſtance juſqu'au Mein, & depuis le Rhin juſqu'à Nuremberg. Après avoir

Digitized by Google

répandu l'effroi dans tout ce pays, il abandonna Manheim & Heidelberg, & alla ſe camper avec le gros de ſon armée à Bruchſal, pour s'oppoſer aux ennemis qui étoient à portée de paſſer le Rhin & d'occuper le même camp; ce qui lui auroit ôté la communication avec le Fort-Louis. Son armée reſta à Bruchſal juſqu'au huit d'août, qu'il en décampa pour ſe rendre à Graben.

Le Marquis de Bareith avoit raſſemblé une bonne armée, & s'étoit campé ſous le canon de Philiſbourg, en un lieu où il ne craignoit point d'être attaqué, & avoit envoyé des détachemens dans la forêt noire pour en défendre les paſſages. Ayant appris que l'armée du Maréchal de Villars étoit fort affoiblie, par le détachement qu'il avoit fait pour la forêt noire & pour la Provence, où il avoit envoyé des troupes pour la défenſe de Toulon, attaquée par le Duc de Savoie, il eſpéra pouvoir remporter quelqu'avantage ſur lui; mais la diligence & l'adreſſe du Maréchal, rendirent ſes deſſeins ſans effet. Villars partit & alla camper à Raſtadt, ſans qu'on eût pu l'attaquer; il y arriva le vingt-neuf de ſeptembre.

CXLV. Le Duc d'Hanovre à la tête de l'armée Impériale le 17 de ſeptemb. 1707.

Le Marquis de Bareith quitta l'armée des Alliés le deux de ſeptembre, & fut relevé par le Duc d'Hanover, qui arriva à l'armée le dix-ſept du même mois pour en prendre le commandement. Il réſolut de faire de nouvelles lignes le long de la riviere d'Alb, depuis le Rhin juſqu'à la montagne; ce terrain n'étant que d'environ deux lieues, étoit bien plus aiſé à garder, que n'avoient été les lignes de Stolhoff. En attendant qu'il fit exécuter ce projet, il en forma un autre, qui fut de ſe ſaiſir du poſte de Hagenbach, afin de pouvoir jetter en cet endroit un pont ſur le Rhin, & d'y faire paſſer ſon armée, pour obliger le Maréchal de Villars de revenir en deçà de ce fleuve; car on craignoit qu'il ne prît des quartiers d'hiver en Allemagne. Le Duc de Hanover fit donc marcher deux mille chevaux d'élite & deux mille hommes d'infanterie, au commandement du Comte de Mercy & du prince de Lobkowitz, qui, après une marche de vingt-cinq lieues, deſcendirent dans la plaine d'Offembourg par la vallée d'Oberkirch. Le vingt-quatre de ſeptembre le Comte de Mercy, à la faveur d'un grand brouillard, entra dans le camp du Marquis de Vivans, & les troupes qui y étoient, ſe retirerent, après une legere réſiſtance, ſous Kell. Les François y perdirent trois cens hommes, environ autant de chevaux & une grande partie des équipages.

Ce fut la derniere opération de cette campagne ſur le Rhin. Le trente d'octobre le Maréchal de Villars ſe rendit à Straſ-

Digitized by Google

bourg, laiſſant au Comte du Bourg le commandement de l'armée, & le ſoin de la diſtribuer dans ſes quartiers d'hiver dans l'Alſace, dans les Trois-Evêchés & dans la Franche-Comté. Le Duc de Hanover envoya les ſiennes le long du Rhin, du Mein & du Necker.

CXLVI. Entrepriſe du Prétendant ſur l'Ecoſſe. Mars 1708.

Nous commencerons les exploits de l'an 1708. par l'entrepriſe de la flotte Françoiſe ſur l'Ecoſſe, en faveur de Jacques III. prétendant à la couronne d'Angleterre. La reine Anne d'Angleterre étoit parvenue, par un bonheur preſqu'ineſpéré, à réunir ſous un même parlement le royaume d'Ecoſſe à celui d'Angleterre. Ce parlement ſe nommoit, le parlement de la grande Bretagne; & par cette réunion le royaume d'Ecoſſe, ci-devant indépendant & ayant ſes rois particuliers, ſon parlement, ſes privileges & ſes franchiſes à part, ſe trouva tout d'un coup ſoumis aux Anglois, pour qui ils avoient une antipathie naturelle. Ce changement ne ſe put faire ſans cauſer beaucoup de mécontentement, ſur-tout parmi la nobleſſe. Auſſi pluſieurs ſeigneurs Ecoſſois étant paſſés en France, firent entendre au roi Jacques III. & à ſa Majeſté très-chrétienne, qu'il y avoit dans l'Ecoſſe un parti très-conſidérable, qui n'attendoit que le moment & l'occaſion pour ſe déclarer en faveur du Prétendant.

Ces raiſons & ces remontrances engagerent le roi Louis XIV. à faire un effort en faveur du Prétendant, & à équiper une flotte conſidérable pour tranſporter le Prétendant en Ecoſſe & appuyer ceux qui voudroient ſe déclarer en ſa faveur. L'armement ſe fit à Dunkerque, ſans que ni l'Angleterre ni la Hollande, ſous les yeux deſquels la choſe ſe paſſoit, en puſſent pénétrer le deſſein. Le Chevalier de Nangis, capitaine de vaiſſeau, fut en même tems envoyé ſecrétement à Edimbourg, avec des lettres de créance & des inſtructions, pour ſavoir au vrai la diſpoſition de la nobleſſe & du peuple. Il y trouva toutes choſes dans les meilleures diſpoſitions du monde, & on l'aſſura qu'auſſi-tôt que le roi Jacques III. y ſeroit débarqué, il pourroit compter ſur trente mille Ecoſſois qui prendroient les armes pour ſon ſervice. Il rendit compte de tout cela à la cour de France, & la flotte forte de huit vaiſſeaux de guerre, de vingt-quatre frégates & de ſoixante-dix barques longues, & autres bâtimens de tranſport avec quelques armateurs, fut en état de mettre à la voile au commencement du mois de mars 1708. ſous le commandement du Chevalier de Fourbin. Le nombre des troupes de débarquement étoit de douze bataillons.

Digitized by Google

Le roi Jacques III. ayant pris congé du Roi & de toute la cour, partit de S. Germain en chaise de poste & arriva le neuf de mars à Dunkerque, où il trouva une magnifique vaisselle d'or & une provision d'habits pour sa personne : il y trouva aussi treize mille fusils, dix mille selles, pareil nombre de brides & de paires de pistolets, quantité de drapeaux & d'étendards, & autres choses nécessaires à une pareille entreprise. Il ne voulut prendre que le nom de chevalier de S. George. Avec lui s'embarquerent le milord Midelton & deux gentilshommes de sa maison. La flotte ne mit à la voile que le dix-sept de mars à cause d'une indisposition arrivée au Roi, & elle arriva à Edimbourg le vingt-trois. On s'attendoit que les Ecossois enverroient des pilotes pour conduire plus sûrement les vaisseaux dans la rade de Leith. On alluma des feux, on donna des signaux, personne ne parut. Le retard du départ du Chevalier de S. George avoit fait prendre des mesures à la Reine d'Angleterre, pour traverser son débarquement & pour empêcher les Ecossois de se déclarer.

On tint un conseil de guerre où il fut résolu de retourner en France, en prenant les précautions nécessaires pour tâcher d'éviter la rencontre de la flotte Angloise, qui suivoit de si près celle de France, qu'elle prit un des vaisseaux de son arriere-garde, & força le Chevalier de Nangis, qui le montoit, à se rendre, après une vigoureuse défense depuis les quatre heures du vingt-quatre de mars jusqu'à la nuit. Le Roi fut si persuadé qu'il n'avoit pas tenu à la bonne conduite du Chevalier de Fourbin que l'entreprise n'eût réussi, qu'à son retour il le gratifia d'un présent de deux cens mille écus & d'une pension de trois mille livres. Il l'avoit méritée non seulement par cette derniere expédition, mais encore par l'avantage qu'il remporta l'année précédente sur la flotte Angloise qui alloit en Portugal, dont il prit deux vaisseaux du convoi & dix-huit bâtimens de transport ; ce qui lui valut la patente de chef d'escadre.

CXLVII. Campagne de Flandre. *an.* 1708.

Le Chevalier de S. George, au retour de cette infructueuse expédition, voulut faire la campagne de Flandre, où monsieur le Duc de Bourgogne devoit être généralissime, ayant sous lui le Duc de Berri son frere, le Chevalier de S. George & le Duc de Vendôme en qualité de généraux. Monsieur de Chamillart secretaire d'état de la guerre s'étoit rendu en Flandre pendant l'hiver, pour visiter les troupes & les frontieres, & pour donner les ordres nécessaires, afin que toutes choses fussent en état à l'arrivée des Princes. Monsieur le Duc de Bourgogne arriva le vingt-six de mai à Soignies où il campa.

Le

Digitized by Google

Le Duc de Marleboroug avec le Feld-Maréchal d'Owerkerque partirent de Bruxelles le vingt-quatre, pour joindre l'armée des Alliés qui s'étoit assemblée à Anderlach. Le premier prit son quartier à Bellingen, & le Feld-Maréchal d'Owerkerque à Hall. Comme les deux armées n'étoient qu'à trois lieues l'une de l'autre, elles se retranchèrent ; & monsieur le Duc de Bourgogne fit publier une amnistie générale pour tous les déserteurs François qui viendroient rejoindre leurs régimens.

Le Duc de Baviere, à qui il faisoit peine de se voir obscurci par la présence des Princes, pria le Roi de lui donner le commandement de l'armée du Rhin, ce qui lui fut accordé avec le titre de généralissime ; & le Duc de Barwick fut nommé pour commander sous lui.

Les grandes opérations de la campagne de Flandre furent précédées de la surprise de Gand, faite par un nommé la Faille, ci-devant grand bailli de Gand, qui s'en étoit retiré depuis que les Alliés y étoient entrés, & servoit pour-lors dans les troupes d'Espagne. Il se rendit le cinq de juillet, vêtu en paysan, aux portes de Gand avec une troupe d'officiers & de soldats choisis, au moment qu'on ouvrit la porte il s'en saisit & y introduisit sa troupe. Aussi-tôt après arriva monsieur de Grimaldi avec la troupe qu'il commandoit, & prit poste dans la place & dans les carrefours. La garnison, qui étoit de deux cens cinquante Hollandois, se jetta dans le château, où étoient déja deux cens vingt-cinq Anglois. Le Gouverneur capitula le sept de juillet, & sortit le dix. *Le 4 de juillet 1708.*

Le même jour quatre de juillet, que la Faille avoit surpris Gand, le Comte de la Mothe se rendit devant Bruges. Il somma, en arrivant, la ville de se rendre ; les magistrats se voyant sans défense, demanderent permission d'envoyer à Gand pour savoir s'il étoit vrai que cette ville se fût rendue : ce qui leur ayant été accordé, & sachant que Gand avoit reçu les François, ils en firent de même, après que pour la forme on eut seulement tiré trois coups de canon.

Le Duc de Bourgogne s'étoit mis en marche avec le gros de l'armée, comptant que la réduction de ces deux places souffriroit beaucoup plus de difficultés : il en apprit en chemin la nouvelle, & continua sa marche vers Aloft & Ninove, dans le dessein de passer la Dendre, afin de se placer entre Gand & les ennemis. Le Duc da Marleboroug se mit à les suivre & en atteignit une partie qui n'avoit pas encore passé la Dendre. Il l'attaqua & emporta l'avant-garde ; mais voyant que l'armée

de France étoit au delà de la riviere, il se retira sur les quatre heures du soir le six de juillet.

CXLVIII. Bataille d'Oudenarde le 11 de juillet 1708.

Le dix du même mois le Duc de Bourgogne se mit en marche pour aller investir Oudenarde, & empêcher les ennemis de passer l'Escaut; mais le Duc de Marleboroug le prévint de quatre heures. On apprit à dix heures du matin que les Alliés passoient aussi l'Escaut, & que le prince Eugene, arrivé depuis peu à l'armée, la rangeoit, à mesure qu'elle passoit la riviere, dans un terrain coupé de fossés & de chemins creux. Le passage de l'armée Françoise fut achevé le onze, & elle se plaça, sans aucun dessein de combattre, dans un terrain très-avantageux. Sur les quatre heures du soir deux officiers de l'armée des deux couronnes ayant entrepris d'enlever quatre bataillons ennemis trop avancés vers le château de Beham, prirent, avec eux, par la permission du Duc de Bourgogne, deux brigades d'infanterie du Roi & de Poitou, pour exécuter ce dessein. L'affaire s'étant trouvée plus difficile qu'ils n'avoient prévu, quatre autres bataillons se joignirent aux premiers, & insensiblement l'affaire devint générale.

On se battit de part & d'autre avec une vigueur étonnante. Chacun voulut s'y distinguer. On revint plusieurs fois à la charge; on dit que le Chevalier de Luxembourg y revint jusqu'à quinze fois. La nuit termina le combat entre huit & neuf heures du soir. Chacun des deux partis s'attribua la victoire. Les François demeurerent sur le champ de bataille jusqu'à deux heures après minuit. Le lendemain douze l'armée de France fit sa retraite vers Gand. Ils passerent à travers cette ville, & camperent le long du canal de Bruges. Les Alliés attaquerent l'arriere-garde & y firent des prisonniers en grand nombre, parce qu'il y eut plusieurs troupes qui se trouverent séparées des autres & au milieu des ennemis; de plus, on fit battre par les tambours la retraite à la Françoise, pendant que plusieurs officiers réfugiés crioient : A moi, Picardie, à moi, Piémont, & d'autres noms de régimens; ce qui trompa plusieurs soldats qui se jetterent parmi les ennemis. On dit que les François perdirent dans cette occasion sept mille hommes tués ou prisonniers.

CXLIX. Siege de la ville de Lisle.

Aussi-tôt qu'on sut en France que le prince Eugene étoit arrivé en Flandre, la cour fit partir le Maréchal de Barwick de l'armée du Rhin pour se rendre aussi en Flandre, où il arriva quelque tems après le combat dont nous avons parlé, & arriva le quatorze de juillet entre Lille & Tournay, & jetta des troupes dans ces deux villes, incertain laquelle des deux, ou d'Ypres ou de Tournay, les ennemis devoient attaquer. Ils se déterminerent

Digitized by Google

au ſiege de Lille & l'inveſtirent le douze d'août. Les lignes de circonvallation occupoient environ trois lieues. Le prince Eugene & le Prince de Naſſau commandoient au ſiege, & le Duc de Marleboroug étoit à la tête de l'armée d'obſervation forte de ſoixante-quinze mille hommes. Celle du ſiege étoit de cinquante mille. L'armée de France étoit campée, partie à Mons & partie à Gand. Le Maréchal de Boufflers s'étoit renfermé dans la place dont il étoit gouverneur, réſolu de la bien défendre. La nuit du vingt-deux au vingt-trois la tranchée fut ouverte. L'armée d'obſervation ayant paſſé l'Eſcaut le même jour, alla camper à Vaudripont ſur la Ronne; & le Duc de Barwick marcha pour aller camper à Boſſut & à S. Guilain.

Le Duc de Bourgogne ayant formé la réſolution de ſecourir Lille, ſe rendit le vingt-neuf d'août près de Grammont, où il joignit le Maréchal de Barwick. Le trente-un ils arriverent à trois quarts de lieues de Tournay. Le quatre de ſeptembre il alla camper à Mons-en-Peule, & reçut le lendemain une nombreuſe artillerie. Le neuf du même mois les Ducs de Vendôme & de Barwick allerent reconnoître l'armée du Duc de Marleboroug, qui étoit campée à l'entrée de la plaine de Lille, ayant pardevant & aux côtés des marais, ou autres terrains impraticables. Le prince Eugene de ſon côté pouſſoit les attaques avec une vigueur extraordinaire, & le Maréchal de Boufflers n'en témoignoit pas moins pour ſe bien défendre, & pour les repouſſer. L'armée de France s'attendoit toujours que les Alliés, rebutés par la réſiſtance opiniâtre des aſſiégés, leveroient enfin le ſiege, ſans qu'il fallût les y contraindre par un combat. Le Duc de Bourgogne commença le quinze de ſeptembre de s'éloigner de Lille, & le ſeize il paſſa l'Eſcaut.

On commençoit à manquer de munitions dans le camp. Le Duc de Marleboroug en fit venir d'Oſtende, où la reine Anne en avoit envoyé. Elles arriverent à Oſtende le vingt-un de ſeptembre, & on fit partir du camp huit cens charriots pour les y aller charger. Le Comte de la Mothe, informé du départ de ce convoi & des précautions que les Alliés avoient priſes pour le conduire ſûrement au camp, les attaqua le vingt-huit de ſeptembre entre Ichtenen & Kokelaër. L'eſcorte qui conduiſoit le convoi ſe défendit ſi bien, que pendant le combat la plûpart des charriots paſſerent & ſe rendirent au camp, les autres retournerent à Oſtende. Il y eut bien du monde de perdu de part & d'autre; mais les Alliés y eurent l'avantage de faire paſſer dans leur camp des munitions, faute deſquelles ils auroient été obligés de lever le ſiege.

Digitized by Google

Le même jour vingt-huit le Chevalier de Luxembourg ſe chargea de faire entrer dans Lille deux mille cinq cens chevaux portant en croupe chacun un ſac de ſoixante livres de poudre. Il ſortit de Douay à la nuit, & arriva le matin du vingt-neuf de ſeptembre à une barriere de la ligne de circonvallation. La ſentinelle ayant crié : *Qui va là* ? On répondit : *Hollande*, & on ajouta qu'on apportoit de la poudre au camp & qu'on étoit pourſuivi par les François. Il y avoit déja deux mille hommes de paſſés, lorſqu'un officier eut l'imprudence de crier : *Serre, ſerre*, l'Officier de garde cria : *Arrête*; & comme on ne lui obéiſſoit pas, il fit faire feu ſur ceux qui paſſoient. Le feu prit à trois ſacs de poudre. On ferma la barriere ; ceux qui étoient paſſés entrerent dans la ville avec leur poudre, les autres retournerent à Douay.

CL. Priſe de Lille & de ſa citadelle. an. 1708.

Le Duc de Marleboroug fit encore entrer au camp quelques munitions venues d'Oſtende & portées ſur des chariots, dont les roues étoient plus hautes que les ordinaires à cauſe des inondations. Le Duc de Vendôme troubla ce commerce entre Oſtende & le camp, en s'emparant du pont de Slippe & du camp de Leſſingue. Le Roi de Pologne, ſous le nom du Comte de Meiſſen, & le Landgrave de Heſſe-Caſſel ſe rendirent au camp, pour être ſpectateurs d'un ſiege ſi fameux. Leur arrivée ranima le courage du prince Eugene, qu'une bleſſure reçue quelques tems auparavant avoit empêché d'agir. Il arriva encore de nouveaux convois de poudre, venus d'Oſtende, qui mirent les aſſiégeans en état de ne la plus épargner. On étoit ſur le point de donner l'aſſaut général, lorſque le Maréchal de Boufflers, touché des remontrances des bourgeois, fit battre la chamade le vingt-deux d'octobre. Le prince Eugene, pour témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de la brave réſiſtance de monſieur de Boufflers, lui écrivit qu'il le laiſſoit maître des articles de la capitulation, & qu'il lui accorderoit toutes les conditions honorables que ſon devoir lui permettoit de ne lui pas refuſer. Le Maréchal, pour favoriſer les habitans, voulut qu'ils traitaſſent en leurs noms, avant que l'on parlât de la capitulation de la garniſon.

Quant à celle-ci, le Maréchal de Boufflers demanda que la citadelle, où il ſe retireroit, ne pourroit être attaquée du coté de la ville, & que réciproquement la garniſon ne tireroit pas ſur la ville. Le prince Eugene refuſa d'inſérer cet article dans le traité ; mais fit eſpérer verbalement qu'il le feroit obſerver. De plus, il fut accordé au Gouverneur trois jours, pour donner avis au Duc de Bourgogne de l'état de la ville, recevoir ſes ordres, & en attendre le ſecours ; que la garniſon entreroit

Digitized by Google

dans la citadelle le vingt-cinq à midi; qu'il ne seroit fait aucun acte d'hostilité jusqu'au vingt-six; que les malades & blessés seroient transportés à Douay; que ceux qui ne pourroient être transportés, demeureroient en sûreté dans la ville, jusqu'après leurs guérisons. Les autres articles regardent la sûreté du transport des troupes, leur libre passage, les dettes contractées par les officiers & autres affligés.

La citadelle fut assiégée du côté de la ville, malgré la résolution du prince Eugene; la saison trop avancée ne permettant pas de l'attaquer du côté de la campagne. On ouvrit la tranchée le vingt-neuf d'octobre; & le neuf de décembre on signa la capitulation, qui fut telle que la put souhaiter le Maréchal de Boufflers. Lorsque la capitulation fut signée, le prince Eugene & le Prince de Nassaut-Frise allerent dans la citadelle faire visite au Maréchal, & lui firent compliment sur la gloire qu'il avoit acquise pendant ces deux sieges. Il les invita à dîner. Les Princes plaisanterent un peu sur l'état où ils savoient qu'il étoit, & lui dirent qu'apparemment il avoit encore quelques pieces de cheval de reste; mais n'importe, ajouterent-ils, tout est bon à la table d'un homme de votre mérite. Ils demeurerent donc à dîner, & voulurent qu'on leur servît le plat qui auroit été donné au Maréchal, si la capitulation n'eut pas été signée. Le Maréchal envoya chercher dans la ville de quoi leur faire bonne chere, & l'on n'oublia pas de leur servir aussi deux assiettes de chair de cheval, qui ne se trouva pas si mauvais qu'on l'auroit cru. La perte des François au siege de Lille & de la citadelle fut de quatre mille quatre cens hommes d'infanterie, & six cens cavaliers ou dragons tués, ou blessés, ou malades. Les Alliés y perdirent environ dix-huit mille hommes, tant tués que blessés; sans compter neuf à dix mille hommes qui étoient morts de maladie, ou qui étoient malades dans les hôpitaux, lors de la reddition de la place.

CLV. Siege de Bruxelles levé par l'Electeur de Baviere.

L'Electeur de Bavière, qui commandoit l'armée des deux couronnes sur le Rhin, s'ennuyant de l'inaction dans laquelle il avoit passé presque toute la campagne, reprit le chemin de Flandre, & se rendit le vingt-deux de novembre devant Bruxelles avec environ quinze mille hommes, & une assez bonne artillerie. On crut d'abord que ce n'étoit qu'une feinte pour attirer les Alliés de ce côté-là, ou pour les obliger de faire quelques détachemens de l'armée qui formoit le siege de Lille; car en effet l'armée de l'Electeur étoit trop foible pour une pareille entreprise; mais il comptoit sur la bienveillance des bourgeois. M. Pascal, qui commandoit dans la place, se disposa à se bien défendre, &

Digitized by Google

l'Electeur resolu de l'assiéger dans les formes, fit ouvrir la tranchée la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq, entre la porte de Louvain & celle de Namur. La garnison étoit d'environ sept mille hommes. On envoya couriers sur couriers au Duc de Marleboroug, pour lui représenter le danger où étoit la ville toute remplie de gens peu affectionnés au parti des Alliés. Le Duc de Marleboroug se mit en marche le vingt-cinq pour venir au secours de Bruxelles. Le prince Eugene & le prince d'Orange accompagnés du roi de Pologne Auguste, & du prince de Hesse qui voulurent être de la partie, partirent aussi, & les mesures furent si bien prises, qu'ils arriverent tous sur l'Escaut le vingt-sept au matin. Ils jetterent des ponts sur la riviere, la passerent, & le Duc de Baviere ne les attendit pas. Il leva le siege, & se retira le vingt-neuf laissant une bonne partie de son artillerie & quelques munitions dans son camp. Le prince Eugene retourna au siege de Lille, qui se rendit, comme on la vu, le vingt-deux d'octobre.

CLII. Prise de Gand & de Bruges. Décemb. 1708.

Après la prise de cette importante place, l'armée des Alliés marcha contre la ville de Gand. Le Duc de Marleboroug la fit investir le dix-huit de décembre, & la tranchée fut ouverte le vingt-quatre, veille de Noël. On capitula le trente de décembre, on accorda à la garnison, commandée par le Comte de la Mothe, une capitulation favorable, en considération de la saison très-avancée & qui auroit fait périr l'armée, si le siege eût duré plus long-tems. La ville de Bruges avoit été reprise avant que Gand se rendît. Ainsi se termina cette campagne en Flandre.

CLIII. Campagne d'Espagne. ann. 1708. Siege de Tortose prise par le Duc d'Orléans le 10 de juillet 1708.

Le Duc d'Orléans, qui étoit nommé pour commander en qualité de généralissime en Espagne, avoit sous lui trois armées : la premiere devoit agir en Catalogne sous les ordres du Comte de Besons ; la seconde devoit aller de concert avec elle sous les ordres du Duc de Noailles ; la troisieme étoit destinée pour l'Estramadure sous le commandement du Marquis de Bay.

Le Duc d'Orléans arriva à Madrid le onze de mars, & fit investir Tortose les dix & onze de juin. La circonvallation autour de la place fut achevée le quatorze. La tranchée fut ouverte le vingt-un. Le matin du vingt-quatre on commença à jetter des bombes. La nuit du quatre au cinq de juillet on se disposa à battre en breche. Le dix, à sept heures du matin, les assiégés battirent la chamade & obtinrent une capitulation honorable. Le Comte d'Erfere, gouverneur de la place, la défendit avec vigueur. Il fut conduit le quinze à Barcelone, avec sa garnison, avec toutes les marques d'honneur. Le grand nombre

Digitized by Google

de déſerteurs, qui prirent parti dans les troupes de France, dédommagerent les aſſiégeans de cinq à ſix cens hommes qu'ils avoient perdus devant la place. On dit qu'il y en eut plus de quinze cens qui allerent, tambours battans, ſe rendre à l'armée Françoiſe.

Lorſque la garniſon de Tortoſe arriva à Barcelone, il y eut une eſpece de ſédition dans la ville, à qui l'on avoit fait accroire que le ſiege étoit levé. Les Bourgeois coururent tumultueuſement au palais du roi Charles III. les armes à la main, pour faire main-baſſe ſur tout ce qu'ils rencontreroient. Ce Prince crut qu'en ſe montrant ſur le balcon il appaiſeroit le tumulte; mais on lui tira un coup de carabine, dont un de ſes valets de chambre, qui étoit auprès de lui, fut tué. Il y eut quarante ou cinquante hommes dans le palais & aux environs, qui perdirent la vie dans cette émeute.

Ce Prince étoit demeuré à Barcelone pendant tout l'hiver & le commencement de la campagne, donnant les ordres néceſſaires pour fortifier les places qui lui obéiſſoient, & pour les remplir de bonnes garniſons & de munitions de toutes ſortes. Son armée étoit commmandée par le comte Guy de Staremberg, qui quitta le commandement des troupes de Hongrie, & arriva le trente d'avril à Barcelone ſur un vaiſſeau de guerre Anglois.

Le ſix d'août monſieur de Staremberg étant campé à Cervera, à quatre lieues de Barcelone, ſe diſpoſa à aller attaquer l'armée des deux couronnes, qui étoit campée dans la plaine d'Urgel, à douze lieues de la même ville de Barcelone. Le bruit qui ſe répandit que le Comte de Staremberg vouloit livrer bataille, tint l'armée du Duc d'Orléans en ſuſpens pendant quelque tems: mais le Général Allemand ne bougea de Cervera, que lorſqu'il fut obligé, faute de vivres, d'en décamper le vingt-deux ou le vingt-trois d'août, ayant fait mettre douze ou quinze mille payſans armés ſur tous les paſſages par où on le pouvoit ſuivre, de peur que le Duc d'Orléans ne fit attaquer ſon arriere-garde.

Le Duc de Noailles, qui commandoit dans le Rouſſillon, avoit en tête le prince Henri d'Armſtadt, qui commandoit les troupes des Alliés. Ces deux Généraux n'entreprirent rien de conſidérable, & ſe contenterent de s'obſerver l'un l'autre; le deſſein du Duc de Noailles, n'étant que de favoriſer le ſiege de Tortoſe, & de faire vivre ſes troupes ſur le pays ennemi. Au commencement de ſeptembre il fut obligé de finir la campagne, ayant reçu des ordres de la cour d'envoyer en Dauphiné

Digitized by Google

plusieurs escadrons & bataillons, qui affoiblirent notablement son armée.

CLIV. Prise de Denia & d'Alicante. en. 1708.

Après la prise de Tortose, le chevalier d'Asfeld eut ordre d'aller assiéger Denia & Alicante, les deux seules places qui restassent à l'archiduc ou au roi Charles III. dans le royaume de Valence. Denia fut investie le six de novembre, & la tranchée y fut ouverte le lendemain sept du même mois. La place fut battue avec tant de furie, que le douze il y eut breche & que la ville fut prise d'assaut. Tout ce qui s'y trouva armé fut mis à mort. La garnison, au nombre de neuf cens cinquante hommes avec le Commandant, se sauva au château, qui est un des plus forts du royaume de Valence. Le Chevalier d'Asfeld l'attaqua si vigoureusement, qu'il obligea le Gouverneur de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison, qui étoit de neuf cens hommes de troupes réglées, sans compter plusieurs paysans rebelles qu'on empriſonna. On y trouva des provisions pour plus de deux mois, cinquante pieces de canon de fonte, plusieurs mortiers, cent milliers de poudre, & d'autres munitions de guerre à proportion.

Delà on marcha à Alicante. On investit la place le vingt-huit & le vingt-neuf de novembre; le premier de décembre on ouvrit la tranchée. Le même jour on emporta un des fauxbourgs. Le lendemain on se rendit maître de deux autres fauxbourgs. Le trois les troupes, sans attendre que l'artillerie fût placée, emporterent un retranchement que les ennemis avoient fait. Le chevalier Richard, qui commandoit dans la ville, étonné de cette vivacité des assiégeans, jugea à propos, pour sauver les soldats de sa garnison, de capituler. Il obtint des conditions honorables, & la garnison sortit quelques jours après pour être conduite en Catalogne; mais avant qu'elle y fût arrivée, le Chevalier d'Asfeld la fit arrêter, en représailles de ce que le major général Stanhope avoit fait arrêter la garnison de Mahon, qui avoit été prise par la flotte Angloise, & en représailles de la conduite qu'on avoit tenue envers la garnison de Xativa, qui avoit été arrêtée, contre les termes de la capitulation. Il est vrai qu'on avoit arrêté une partie de cette garnison, parce qu'une autre partie s'étoit révoltée contre son escorte & s'étoit jettée dans le château de Motella occupé alors par les rebelles.

Quant au château d'Alicante, le Chevalier d'Asfeld ne jugea pas à propos de l'assiéger, la saison étant trop avancée. Il le bloqua, & donna le commandement du blocus à dom Francisco Guetano; ce château ne se rendit que le 17 d'avril 1709.

La

Digitized by Google

La garnison obtint une capitulation honorable, & fut conduite à Barcelone.

CLV. Tentative sur Tortose manquée par le Comte de Staremberg. Décembre 1708.

Le Comte de Staremberg n'avoit encore rien entrepris qui fût digne de sa réputation. Informé que les breches de Tortose n'étoient pas encore réparées, & que la garnison en étoit fort affoiblie par les divers détachemens qu'on en avoit faits, pour se rendre maître de différens postes qu'on vouloit occuper dans le royaume de Valence, résolut de surprendre cette ville. Il se mit en marche la nuit du premier au second jour de décembre, à la tête de trois mille hommes d'infanterie choisie & de mille chevaux, & accompagné de plusieurs officiers de la premiere considération, entr'autres de messieurs d'Effren & de Roannez, qui avoient ci-devant commandé dans Tortose. Il arriva à trois heures du matin, sans avoir été apperçu, à la vue de cette ville. Il la fit attaquer par deux endroits; mais après une défense assez vive de la part de la garnison, les Alliés furent repoussés avec perte de cinq ou six cens hommes; la garnison n'y perdit qu'environ cent hommes. Après cette expédition, on ne songea plus de part & d'autre qu'à entrer en quartiers d'hiver.

CLVI. Campagne d'Estramadure, en 1708.

Le Marquis de Bay, qui devoit commander l'armée des deux couronnes dans l'Estramadure, assembla son armée près de Badajox le vingt-huit de mai, & après quelques mouvemens qui aboutirent à peu de choses, il se retint en quartier de rafraîchissemens pendant les grandes chaleurs de l'été, comme firent aussi les Portugais qui les avoient suivis dans leurs divers campemens.

Le quartier d'automne se passa de même. Les armées de part & d'autre se tinrent sur la défensive, & les Gouverneurs firent entr'eux une convention que les laboureurs des deux frontieres pourroient librement cultiver leurs terres & envoyer paître leurs bestiaux, sans qu'ils pussent être inquiétés à cause de la guerre.

Nous avons dit, en passant, que la flotte Angloise avoit pris le Port-Mahon dans la méditerranée. La même flotte prit aussi l'isle de Sardaigne. L'amiral Leak, qui la commandoit, arriva devant Cagliari le quatorze d'août, & fit sommer le vice-roi, qui étoit le Marquis de la Jamaïque, de lui ouvrir les portes & de reconnoître l'archiduc Charles pour roi d'Espagne; comme on tardoit de lui faire réponse, il fit jetter quelques bombes dans la ville. Alors les prêtres & les religieux, le crucifix à la main, allant par la ville & exhortant le peuple à la paix & à la soumission aux ordres de la Pro-

vidence, le Vice-roi se trouva abandonné & contraint de s'enfuir dans le château avec le Consul François, qui furent bienheureux d'obtenir qu'ils seroient conduits en sûreté dans quelque ville des côtes d'Espagne de la domination du roi Philippe V.

CLVII. Campagne d'Allemagne. *ann.* 1708. Entreprise sur Fribourg.

Le Maréchal de Villars, qui devoit commander l'armée Françoise sur le Rhin, reçut ordre de faire une entreprise sur la ville de Fribourg, dans laquelle un Colonel de dragons avoit des intelligences avec des officiers de la garnison, qui lui avoient promis de lui livrer une des portes de la ville, moyennant une grosse somme d'argent. On avança quelqu'argent à ces officiers, & le Maréchal de Villars voulant s'assurer de la chose, alla à Huningue & parla à quelques-uns de ceux qui étoient du complot, qui lui promirent de nouveau de lui livrer une porte le quinze de janvier; on leur donna encore quelqu'argent, & le Maréchal s'avança au jour marqué avec ses troupes; mais étant arrivé à deux lieues de Fribourg, un écolier vint l'avertir que tout cela n'étoit qu'un stratageme du Gouverneur, qui vouloit l'attirer près de la ville pour le charger à l'improviste & tirer sur ses troupes tout le canon & toute la mousqueterie de la ville. Sur cet avis, le Maréchal se retira & renvoya ses troupes en quartiers d'hiver.

Nous avons déjà vu que l'Electeur de Baviere avoit demandé au Roi le commandement de l'armée du Rhin. Il arriva à Strasbourg le vingt-un de mai, où il trouva le Maréchal de Barwick, qui avoit assemblé à Kell l'armée des deux couronnes, composée de quatre-vingt-deux bataillons & de cent quarante-quatre escadrons. Il fut obligé d'abord de faire un grand détachement de cette armée pour aller sur la Mozelle, où les Alliés devoient avoir une grande armée. Le vingt-neuf de mai le Comte du Bourg se mit en marche avec le reste de l'armée, pour aller camper à Bichen. Le trente l'Electeur, accompagné du Maréchal de Barwick, alla joindre l'armée qui avoit marché ce jour là à Lichtenau. L'Electeur & le Maréchal de Barwick prirent ensuite la route de Saverne, Phaltzbourg, Bouquenom, Sarguemine, Sare-Louis, où ils arriverent le neuf de juin. Delà ils se rendirent à Remik pour observer les mouvemens des Alliés, qui avoient fait passer la Mozelle à leurs troupes le vingt-huit & le vingt-neuf de juin.

Le six de juillet le Maréchal de Barwick reçut ordre de marcher en Flandre, où le prince Eugene devoit se rendre avec ses troupes, & le même jour l'Electeur fut prêt de retourner en Alsace avec cinq bataillons & vingt-six escadrons de son

Digitized by Google

armée. Au retour le Duc de Lorraine régala l'Electeur à Château-Salins.

Le Duc d'Hanover, qui commandoit l'armée Impériale sur le Rhin, ne fit pendant ce tems aucun mouvement; mais le Comte de Mercy traversa les montagnes noires & devoit passer le Rhin dans la haute Alsace, pour aller joindre le Duc de Savoie, qui de son côté devoit traverser le Dauphiné; mais le projet du Duc n'ayant pas réussi, le Comte de Mercy ne passa pas le Rhin. Le neuf de septembre l'Electeur voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire sur le Rhin, se rendit à Strasbourg, delà aux eaux de Plombieres, & enfin en Flandre, où il fit son entreprise sur Bruxelles, dont nous avons parlé. Tout le reste de la campagne du Rhin se passa sans rien entreprendre de part ni d'autre.

CLVIII. Campagne du Dauphiné. an. 1708. Prise de Sezanne par les François, & d'Exilles par le Duc de Savoie.

Le Duc de Savoie, rétabli dans une partie de ses états, résolut de pénétrer en Dauphiné & en Provence, & fit pour cela de grands préparatifs pendant l'hiver de 1708. Le Maréchal de Villars fut nommé pour commander cette année en Dauphiné; & après avoir mis ordre à tout & visité les villes d'Exilles, de Fenestrelles, d'Embrun, de Toulon, de Briançon & les lignes du Vâr, il mit son armée en mouvement le vingt-cinq de juin. Le Duc de Savoie presqu'en même tems se rendit à Suse avec les deux Princes de Soissons : il débouscha par la vallée d'Aost & par le Mont-Cenis, & s'empara sans opposition du Chablais & du Faussigny, dont le Maréchal de Villars avoit retiré les troupes Françoises qui y étoient. Le Duc s'avança ensuite vers S. Jean-de-Maurienne, dirigeant sa marche vers Chambery; ce qui jetta la terreur dans la Bresse & dans le Lionnois. Mais ce n'étoit-là qu'une feinte : il se jetta à Sezanne & le Maréchal de Villars l'y suivit, résolu d'attaquer l'armée du Duc & d'emporter les deux villes de Sezanne. Un Officier François ayant apperçu qu'à la muraille de la ville il y avoit une breche de sept ou huit pieds, il y monta à la tête de vingt soldats, abaissa le pont-levis & ouvrit une porte de la ville au reste des troupes. Elles y entrerent, forcerent les ennemis qui étoient dans les deux villes, & ne firent quartier à personne. Tout ceci se passa à la vue d'une partie de l'armée du Duc de Savoie, qui descendoit de la montagne en bataille pendant le combat. Ce Prince resta sur les hauteurs tant que le jour dura, & pendant la nuit il jetta ses troupes dans le col de la Fenestre & à Usseau près de Fenestrelles.

Le treize d'août la ville d'Exilles se rendit au Duc de Sa-

voie, & la garniſon fut faite priſonniere de guerre. La Perouſe eut le même ſort. Feneſtrelles fut aſſiégée le dix-ſept & ſe rendit le trente-un d'août, la garniſon fut faite priſonniere de guerre & fut conduite à Turin, à Aſti & dans d'autres villes. Cependant le Maréchal de Villars manquant de vivres, ſe retira à Briançon : & ainſi finit la campagne en ce pays-là.

CLIX. Campagne d'Italie Brouilleries entre le pape Clement XI. & l'empereur Joſeph.

L'Empereur ayant réſolu d'envoyer quelques troupes à Naples, demanda au Pape le paſſage par ſes terres. Sa Sainteté le refuſa d'abord ; mais enſuite l'accorda, à condition que ces troupes y obſerveroient une exacte diſcipline & payeroient, argent comptant, tout ce qui leur ſeroit fourni ; mais cela fut mal exécuté de la part des Impériaux, qui prétendirent qu'on leur donneroit paſſage libre par l'Etat-Eccléſiaſtique, & qu'on leur donneroit le logement, les vivres & le fourrage néceſſaires, moyennant quoi ils ne feroient tort à perſonne. Le Pape réitéra ſes ordres de ne leur rien donner ſans argent. Les Impériaux ne laiſſerent pas d'avancer & de ſe faire donner de force les vivres néceſſaires à Ferrare le quatorze & le quinze, & les jours ſuivans, ſur leur route. Le Pape envoya des troupes à Ferrare ; les Impériaux ne laiſſerent pas d'y entrer : le cardinal Caſſoni ſe retira dans le château avec des troupes. Le Pape ſe plaignit de ce procédé à l'Empereur, & commença à lever des troupes & à demander du ſecours aux Rois de France & d'Eſpagne.

Cependant les Impériaux s'emparerent de Comachio, de Lago-d'Argenta, ſur le bord du Pô, de Canale, de Magna-Vacca & de quelques autres lieux, pour couper le ſecours qu'on pourroit introduire dans le Ferrarois. Le Roi de France envoya le Maréchal de Teſſé à Rome en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire. Il partit le deux de ſeptembre ; & le Comte de Marcigli, qui avoit été choiſi pour commander les troupes du Pape, arriva à Rome le vingt-deux de juillet, & le Pape continuoit ſes préparatifs pour la guerre.

Les Impériaux avoient formé le deſſein de ſe rendre maîtres de Rome, par le moyen d'une intelligence qu'ils avoient dans la ville avec le cardinal Grimani, qui devoit leur livrer une porte ; mais le complot ayant été découvert par un Prêtre qui étoit au ſervice de ce Cardinal, la choſe ne fut point exécutée. Le motif de cette guerre contre le Pape, de la part des Impériaux, étoit en faveur du Duc de Modene, à qui ils vouloient faire reſtituer le Ferrarois. Auſſi ce Prince favoriſa les efforts de l'Empereur de tout ſon pouvoir. Le Pape, ſoutenu de la France, avoit ramaſſé, pour le mois de ſep-

Digitized by Google

tembre, une armée de vingt-cinq mille hommes disperſés en différens endroits de l'Italie. Le Pape, pour ſubvenir aux frais de cette guerre, ouvrit le tréſor que Sixte V. avoit mis au château S. Ange, & en tira cinq cens mille écus d'or. Sixte V. y avoit dépoſé cinq millions, le pape Clement XI. y trouva encore trois millions, & il en ôta la ſomme que nous venons de dire. Le Maréchal de Teſſé arriva à Rome le treize d'octobre, & l'Empereur y envoya en même tems le Marquis de Prié, pour ménager un accommodement avec le Pape.

On croit que le principal motif de l'Empereur dans tout ceci, étoit de ſe venger du Pape, qui n'avoit pas voulu reconnoître l'archiduc Charles pour roi d'Eſpagne. En effet le Marquis de Prié ayant obtenu audience le dix de novembre, il propoſa à ſa Sainteté quatre articles : 1°. Qu'elle reconnût l'archiduc Charles pour roi d'Eſpagne. 2°. Qu'elle déſarmât & mît ſes troupes ſur le pied qu'elles étoient lorſqu'il parvint au pontificat. 3°. Qu'elle conſentît que les troupes Impériales, qui étoient dans les états du Pape, y priſſent des quartiers d'hiver. 4°. Qu'elle donnât aux mêmes troupes un libre paſſage à travers les états de l'égliſe toutes les fois qu'elle en ſeroit requiſe. Pendant ce tems-là le Comte de Thaun étendoit ſes troupes dans l'Etat-Eccléſiaſtique, où elles exigeoient de groſſes contributions, outre les vivres & les fourrages.

Pendant cette négociation on découvrit à Civita-Vecchia une conſpiration, pour livrer ce port aux flottes Angloiſe & Hollandoiſe. A cette occaſion on ordonna de nouvelles fortifications aux villes fortifiées & même au château S. Ange, & on mura trois portes à Rome. Le Pape envoya à Vienne monſieur Piazza en qualité de nonce, pour tâcher d'obtenir de la cour Impériale quelqu'adouciſſement aux dures conditions ſous leſquelles les agens de l'Empereur offroient l'amitié de ſa Majeſté au S. Siege. Mais on n'eut pas beaucoup d'égard aux demandes de monſieur Piazza, & l'Empereur envoya à Rome le Marquis de Prié pour faire entendre ſes dernieres volontés au Pape.

CLX. Traité entre le pape Clement XI. & l'empereur Joſeph le 5 de janv. de 1709.

L'Empereur étoit en état de ſe faire craindre, étant maître de Naples, du Ferrarois, du Boulonnois & de la Romagne. Au commencement de l'année 1709. l'eſcadre Angloiſe & Hollandoiſe arriva à Liſbonne, avec ordre d'obéir aux ordres de l'Empereur. Le Marquis de Prié dit alors à ſa Sainteté, qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & qu'il falloit qu'elle ſe déclarât ; ſinon qu'elle devoit s'attendre à voir mettre à feu & à ſang tout l'Etat-Eccléſiaſtique & Rome même ; & qu'il ne lui

Digitized by Google

donnoit, pour se déterminer, que jusqu'au quinze de février. Le Pape fut donc obligé de signer le quinze de janvier un traité, portant que le Pape désarmeroit & se réduiroit au nombre de cinq mille soldats ; que les troupes Impériales évacueroient l'Etat-Ecclésiastique, à la réserve de six mille chevaux ; que sa Sainteté n'admettroit au service dans ses troupes ni François ni Espagnols ; que le différend entre le Pape & le Duc de Modene seroit mis en arbitrage ; que sa Sainteté aboliroit les impositions extraordinaires, & rétabliroit au château S. Ange l'argent qu'elle en avoit tiré ; qu'elle donneroit passage aux troupes Impériales & leur fourniroit la subsistance nécessaire. Il n'étoit pas parlé dans ce traité de reconnoître l'Archiduc pour roi d'Espagne, & le Pape tint à ce sujet diverses congrégations, dans lesquelles on ne décida rien sur cela. Le 8 de mai 1709. le Duc d'Uceda, ambassadeur d'Espagne, sortit de Rome sans prendre congé du Pape, & alla s'embarquer à Civita-Vecchia. Quelque tems après sa Sainteté reconnut l'Archiduc pour roi, mais seulement dans les Espagnes ; ce qui mécontenta l'un & l'autre parti.

CLXI. Entreprises du Gouverneur du royaume de Naples. Actions de mer des Anglois & des Hollandois. *an.* 1708.

Pendant l'année 1708. le Comte de Thaun gouverneur du royaume de Naples s'empara de plusieurs places possédées par les Espagnols sur les côtes de Toscane. Il fit embarquer pour ces expéditions monsieur de Vetzel, qui se rendit maître d'Orbitello, qui lui fut livrée par le gouverneur dom Bartolomæe Sepeco. Vetzel prit ensuite Piombino, qui se rendit le dix-huit de janvier ; mais ils ne purent prendre Porto-Hercole ni Porto-Longone. Le vingt-trois d'avril tout l'équipage des galeres de Sardaigne se révolta contre ses chefs. Les soldats mirent le Capitaine à la chaîne, & après avoir coupé les cables, ils voguerent à toutes rames vers Naples, où ayant fait savoir au Comte de Thaun ce qu'ils avoient fait, il les reçut avec leur galere & les mit tous en liberté. Quatre galeres du Duc de Thursis, qui étoient à Livourne, avoient complotté d'en faire de même ; mais leur dessein fut découvert, & la chose ne put être exécutée.

Les grands armemens de mer, que firent pendant cette année 1708. l'Angleterre & la Hollande, leur servirent à réduire les isles de Sardaigne & de Minorque, à porter des secours en Portugal & en Catalogne, à garantir les vaisseaux marchands de ces deux nations contre les armateurs de France, qui avoient si souvent dérangé leur commerce par les fréquentes prises qu'ils avoient faites sur eux. Ces mêmes flottes servirent à conduire à Barcelonne la Princesse de Volfenbutel, que l'archiduc ou le roi Charles III. avoit épousée, & la Reine de Portugal à

Elle arriva à Barcelone le premier d'août 1708.

Digitized by Google

Lisbonne; mais elles ne purent empêcher que monsieur du Casse ne conduisit en Espagne les gallions qui apportoient de grandes richesses au roi Philippe V.

Elle arriva à Lisbonne le vingt-huit d'octobre.

Les peuples de l'Europe soupiroient depuis longtems après la paix; presque tous étoient épuisés & fatigués d'une si longue guerre. La France sur-tout, qui avoit sur les bras presque toutes les puissances de l'Europe, & qui, dans les dernieres campagnes, avoit fait de très-grandes pertes. Quelques ressources qu'elle trouvât dans elle-même, dans le zèle de ses troupes & dans l'opulence de ses provinces, elle voyoit toute-fois la difficulté de faire des recrues, le dérangement des finances, l'épuisement des provinces, la langueur du commerce, les terres ou abandonnées ou mal cultivées, les peuples découragés & réduits à la derniere pauvreté; tout cela obligea le roi Louis XIV. à faire aux Etats-Généraux des propositions de paix très-avantageuses, pour les porter ou à conclure leur paix particuliere, ou à exciter les Alliés à entrer en accommodement & à conclure une paix générale

CLXII. Etat du royaume de France au commencement de 1709. Negociations pour la paix. *Voyez M. le Marquis de Quincy t. VI. p. 132.*

On employa d'abord des personnes sans caractere, qui, pendant la campagne de 1708. entrerent assez secrétement en négociation; ce qui obligea le prince Eugene & le Duc de Marleboroug, qui avoient leur intérêt particulier à la continuation de la guerre, de demeurer pendant l'hiver en Hollande pour traverser ces négociations. Ils firent même quelques voyages en Angleterre & à Vienne, pour inspirer leurs sentimens à la reine Anne & à l'Empereur. Cependant les Hollandois assignerent dans le mois de mars 1709. une conférence à Notre-Dame de Hall, où se trouverent, de la part de la France, le président Rouillé; de la part de l'Espagne, le Comte de Bergheik, & de la part des Etats-Généraux, le Baron de Renswoode & monsieur de Van-den-Berg. Le président Rouillé alla ensuite en Hollande, pour communiquer aux Etats-Généraux les dispositions du Roi, & monsieur Voisin l'y suivit au commencement d'avril. Le prince Eugene se rendit à la Haye le vingt-sept d'avril, & le Duc de Marleboroug arriva d'Angleterre le vingt-neuf du même mois. Ils étoient tous deux opposés à la paix, & toute-fois le prince Eugene fut nommé plénipotentiaire de la part de l'Empereur, & le Duc de Marleboroug de la part de la reine Anne, pour les conférences; auxquels l'Empereur joignit le Comte de Zintzindorf; la reine Anne, le milord Thownsend; & le Roi de France nomma le Marquis de Torci avec le président Rouillé.

Les Plénipotentiaires des Alliés tinrent chez le pensionnaire

CLXIII. Articles de

Digitized by Google

paix proposés au roi Louis XIV. an. 1709.

Heinſius, le vingt-huit de mai, une conférence, où ils dreſſerent & ſignerent pluſieurs articles préliminaires, ſe réſervant de porter plus loin leurs demandes, lorſqu'il ſeroit queſtion de négocier la paix générale. Ils demandoient : Que le Roi très-chrétien reconnût pour roi d'Eſpagne l'archiduc Charles III. & pour ſouverain des états de la monarchie d'Eſpagne, à l'exception de quelques terres réſervées pour le Roi de Portugal, le Duc de Savoie & les Etats-Généraux. Que les états de cette monarchie ſeront reſtitués audit Charles III. dans deux mois. Que le Roi très-chrétien retirera ſes troupes de l'Eſpagne, du royaume de Sicile & des autres lieux de la monarchie d'Eſpagne. Que cette monarchie demeurera en entier à la maiſon d'Autriche. Que la France ne pourra jamais ſe rendre maîtreſſe des Indes Eſpagnoles. Que Straſbourg, le fort de Kell, Briſach, l'Alſace ſeront rendus à l'Empire. Que la France fera démolir toutes les forteresſes qu'elle a depuis Baſle juſqu'à Philiſbourg. Que le Roi reconnoîtra la reine Anne pour reine de la grande Bretagne. Que le Prétendant ſe retirera en quel pays il ſera ordonné par le traité de la prochaine paix. Il y avoit encore pluſieurs autres articles, au nombre de trente-cinq, à peu près de la nature de ceux-ci. Le Marquis de Torci rapporta ces articles à Verſailles, & y arriva le premier de juin.

Le roi Louis XIV. ayant communiqué ces articles à ſon conſeil & aux princes de ſon ſang, on les trouva ſi exorbitans, qu'il fut conclu qu'on feroit de nouveaux efforts pour continuer la guerre. Ce réſultat fut envoyé par un exprès au préſident Rouillé, qui le remit aux Etats-Généraux & aux miniſtres des Alliés. Ainſi on ſe prépara de part & d'autre à la guerre, & l'on vit tous les grands de la cour, ſans exception, le conſeil, les officiers & les principaux habitans de Paris, envoyer à l'envi leur vaiſſelle d'argent à la monnoie, pour être convertie en eſpeces, & ne demander leur rembourſement que quelques années après la concluſion de la paix générale. Le Roi y envoya auſſi ſa vaiſſelle d'or pour être convertie en eſpeces. Il donna de ſi bons ordres pour faire venir des bleds des pays étrangers & de la Flandre, que les peuples & les armées en eurent en ſuffiſance pendant cette année, qui fut une année de diſette, cauſée par la gelée & le froid extraordinaire qu'il fit l'hiver de 1709.

CLXIV. Grand froid de 1709.

Ce froid fut ſi exceſſif, que de mémoire d'hommes on n'en avoit point vu de pareil. On obſerva que dans les provinces méridionales le froid dévança de quelques jours celui qui ſe fit ſentir du côté du Septentrion. Dès le premier de janvier 1709.

Digitized by Google

1709. la riviere d'Ebre en Eſpagne commença à ſe geler, quoique deux jours auparavant l'air fut ſi doux, qu'on avoit peine à ſe promener au ſoleil, ſans être incommodé de ſa chaleur. Le huit de janvier le froid devint ſi violent en Provence, en Languedoc & en Dauphiné, que le Rhône, le plus rapide fleuve de l'Europe, fut glacé en pluſieurs endroits. La gelée ne commença à Paris, en Angleterre & en Hollande, que la nuit du cinq au ſix de janvier. On dit qu'en quelques endroits la glace fut de cinq pieds d'épaiſſeur. Une infinité d'arbres, gros & petits, ſauvages & fruitiers furent fendus par la gelée, & pluſieurs périrent entiérement. On remarqua que les arbres les plus durs & qui conſervent leurs feuilles pendant l'hiver, comme les lauriers, les cyprès, les chênes verds, & entre les autres ceux qui ſont plus tendres, comme les oliviers, les châtaigniers, les noyers, ceux qui étoient les plus vieux & les plus forts, moururent en plus grande quantité. *Hiſt. de l'acad. démie des ſciences. an. 1710. p. 59. 60.*

Ceux qui étoient les plus expoſés au midi & au ſoleil, furent plus maltraités que ceux qui étoient à couvert du ſoleil & à l'abri du Septentrion. De la même maniere les fromens & les ſeigles qui étoient couverts derriere quelque bois ou quelques montagnes, & qui demeurerent cachés ſous la neige juſqu'au printems, furent garantis; ce qui fait juger que c'eſt moins le grand froid qui fit périr les arbres & les plantes, que le ſoleil & la chaleur, qui écarta avec violence les parties frigorifiques, ou la ſeve, ou l'humidité qui entretiennent la vie des arbres & des plantes. On remarqua auſſi qu'à Paris ce froid ſi extraordinaire ſe fit ſentir pendant pluſieurs jours par un vent du Midi, & que la riviere de Seine n'y fut jamais priſe entiérement, le milieu de ſon cours demeurant toujours libre, hormis qu'il y flottoit de gros glaçons; au lieu que dans des hivers moins rigoureux la Seine étoit ſi bien priſe, que les charrettes y pouvoient paſſer. Une infinité de perſonnes & d'animaux ſauvages & domeſtiques moururent de froid; les vieillards ſurtout, les enfans & les pauvres furent ceux qui ſouffrirent le plus. Les ſuites du dégel furent preſque auſſi fâcheuſes que la gelée même en pluſieurs endroits, par les débordemens qu'il cauſa, les ponts qu'il emporta, les maiſons qu'il renverſa. La nuit du dix au onze de janvier fut la plus froide qu'on eût jamais ſentie en ce pays-ci. La liqueur du thermometre ordinaire plongea tout-à-fait dans la boule. *V. auſſi ann. 1709. p. 8.*

CLXV. Campagne de l'an 1709.

Je n'entrerai point dans le détail des meſures que l'on prit pour ſecourir les pauvres & pour faire ſubſiſter les armées dans l'extrême diſette, qui fut une ſuite de ce grand froid, dont

nous venons de parler, & qui perdit preſque tous les bleds & & les vignes du royaume. La vigilance du Roi, les ſoins des intendans des provinces, les prieres des peuples & les exhortations des premiers paſteurs, jointes à leurs charités & à celles des gens de bien, firent que la miſere ne fut pas au point qu'on l'auroit cru; & elle auroit encore été beaucoup moindre ſans la dureté des uſuriers, qui, voulant profiter de la miſere des indigens, cachoient leurs grains & ne les vendoient qu'à un prix exorbitant.

Le Roi avoit d'abord nommé monſeigneur le Dauphin, le Duc de Berry & monſieur le Duc pour aller commander ſon armée en Flandre; mais les changemens arrivés aux finances & dans les frontieres du royaume par rapport à la diſette générale, obligerent à changer cette diſpoſition, & le Maréchal de Villars fut deſtiné pour aller commander en ce pays. Il viſita pendant l'hiver les places des Pays-bas, enſuite au commencement de la campagne il aſſembla ſon armée aux environs de Lens; ſon quartier général étoit à l'abbaye d'Anai ſituée entre Lens & Pont-à-Vendin. Son armée étoit d'un tiers moins forte que celle des Alliés. Il fit faire pour ſa ſûreté un retranchement depuis le marais de Vingle juſqu'au marais de Cambrin, & poſta derriere ce retranchement ſon infanterie, qu'il fit ſoutenir par ſa cavalerie.

Le prince Eugene & le Duc de Marleboroug ſe mirent en mouvement le vingt-ſix de juin. Leur armée étoit de beaucoup ſupérieure à celle de France. Celle qui étoit ſous le commandement du prince Eugene, étoit de cent huit eſcadrons & de ſoixante-ſix bataillons. Celle que commandoit le Duc de Marleboroug, étoit de ſoixante-trois bataillons & de cent quatre eſcadrons; ce qui formoit une armée la plus formidable qui eût encore paru dans les Pays-bas. Leur deſſein étoit d'attaquer les lignes du Maréchal de Villars, & enſuite d'aſſiéger & d'emporter Lille; mais la contenance du Maréchal de Villars & les précautions qu'il avoit priſes pour ſe défendre, empêcherent les Alliés d'entreprendre de l'attaquer. Ils ſe rabattirent ſur Tournay, dont ils entreprirent le ſiege le vingt-ſix de juin. La place fut inveſtie le vingt-ſept, & le Duc de Marleboroug y arriva le lendemain vingt-huit, & fit travailler aux lignes de circonvallation. Le prince Eugene prit le commandement de l'armée d'obſervation. Hautefort de Surville, qui avoit eu part à la défenſe de Lille, étoit gouverneur de la ville de Tournai, & S. Pierre & Megrigny étoient gouverneurs de la citadelle.

Digitized by Google

CLXVI. Siege de Tournai, prise le 28 de juin par le Duc de Marleboroug. *ann.* 1709. La citadelle fut prise le trois de septembre.

Le Maréchal de Villars, pour se conserver un libre passage sur la Lis au dessus de Menin, reprit le fort de Varneton que les Alliés occupoient depuis la derniere campagne. Seize cens hommes qui en composoient la garnison, furent faits prisonniers de guerre. La tranchée fut ouverte devant Tournai, la nuit du sept au huit de juillet, en trois endroits différens. Dix bataillons montoient la tranchée tous les jours, quatre à la premiere attaque, & trois à chacune des deux autres. La garnison étoit trop foible pour faire des sorties; mais en revanche elle fit un grand feu sur les ennemis & leur disputa le terrain pied à pied, tant qu'il lui fut possible. Toute-fois voyant les breches assez grandes pour donner un assaut général, elle battit la chamade le vingt-huit de juillet au soir. Il y eut deux especes de capitulations, l'une pour la ville, l'autre pour la citadelle. La premiere concernoit les privileges, droits & usages des trois états de la ville; l'autre regardoit la garnison qui devoit entrer à la citadelle sous certaines modifications; par exemple: que les malades & blessés, avec leurs médecins & chirurgiens, seront transportés à Valenciennes par le plus court chemin, de même que les chevaux & équipages de la garnison, pour suivre le sort de la garnison de la citadelle après sa reddition.

Le sieur de Surville entra dans la citadelle le trente-un de juillet avec sa garnison au nombre de trois mille cinq cens hommes d'infanterie & cinq cens dragons à pied, & le soir du même jour les hostilités recommencerent. Les Alliés auroient souhaité faire la conquête de cette citadelle, une des plus belles de l'univers, sans la ruiner, & se contenter de la bloquer jusqu'au cinq de septembre, auquel jour, si elle n'étoit pas secourue, le Gouverneur la rendroit aux Alliés; mais le conseil de France n'entra point dans ce projet. On poussa donc, de la part des assiégeans, les attaques avec toute la vigueur possible; ce qui n'empêcha pas que la citadelle ne tînt depuis le trente-un de juillet jusqu'au trente-un d'août, que le Gouverneur battit la chamade; mais comme on ne voulut lui accorder d'autre capitulation que de se rendre prisonnier de guerre, les hostilités recommencerent de part & d'autre jusqu'au trois de septembre, que le prince Eugene & le Duc de Marleboroug se relâcherent de leurs propositions. Il fut arrêté en substance, que tous les officiers & soldats qui sortiroient de la citadelle le quatre, seroient remplacés, chacun suivant leur rang, par un pareil nombre de prisonniers qu'on avoit fait sur eux en Flandre, & qu'en attendant cet échange les officiers & sol-

Digitized by Google

dats ne pourroient ſervir. Qu'on laiſſeroit à la garniſon les bagages & les épées, & qu'elle ſeroit conduite à Douay en toute ſûreté. La garniſon conſiſtoit au commencement du ſiege en cinq mille ſept cens ſoixante hommes; & lorſqu'elle ſortit de la citadelle, elle étoit encore de quatre mille trois cens trente-ſix hommes. Tant la ville que la citadelle avoient tenu ſoixante-huit jours d'inveſtiture, & cinquante-ſix de tranchée ouverte.

CLXVII. Bataille de Blangis ou de Malplaquet gagnée par les Alliés le 11 de de ſeptembre 1709.

Si-tôt que la capitulation de Tournai fut ſignée, le prince Eugene & le Duc de Marleboroug ſongerent à mettre en exécution le projet qu'ils avoient formé de faire le ſiege de Mons, dont ils ſavoient que la garniſon n'étoit pas nombreuſe. Ils la firent donc inveſtir le trois de ſeptembre par le Prince de Heſſe-Caſſel, & le quatre ils prirent la même route avec le reſte de l'armée. En même tems le Maréchal de Villars ſe mit en marche vers la même ville de Mons; mais il n'en put empêcher l'inveſtiture. Il s'avança juſqu'à la plaine de Blangis ou de Malplaquet, où l'armée des Alliés ſe rendit auſſi le onze de ſeptembre. Ils ſe rangerent en bataille de part & d'autre, & l'action commença vers huit heures du matin. Je n'entre point dans le détail de tous les mouvemens & de toutes les actions de valeur qui ſe firent de part & d'autre. On y vit tout ce que la ſcience de l'art militaire & l'expérience des chefs, & ce que le courage des ſoldats ſont capables de faire dans de pareilles circonſtances.

L'armée des Alliés étoit fort ébranlée, & ſes généraux étoient ſur le point de ſe retirer, lorſque monſieur de Cadogan leur propoſa d'attaquer avec des troupes fraîches, arrivées d'Ath & de Tournai, la gauche du centre qui étoit fort dégarnie. Son conſeil fut ſuivi, & la choſe réuſſit de maniere que ſur les trois heures après midi l'armée Françoiſe ſe retira en bon ordre. Les Alliés demeurerent maîtres du champ de bataille. Ils avoient ſoixante-douze bataillons, trois cens eſcadrons & cent vingt pieces de canon. L'armée Françoiſe n'avoit que cent trente bataillons, deux cens ſoixante eſcadrons & quatre-vingt pieces de canon. On prétend que les Alliés y perdirent vingt-cinq mille hommes tués ou bleſſés, qu'on leur prit trente-deux tant drapeaux qu'étendards; & que les François n'en laiſſerent que neuf. Le Chevalier de S. George, quoique fébricitant, voulut partager la gloire de cette journée: il ſe mit à la tête de la maiſon du Roi, & y combattit avec une valeur, une préſence d'eſprit & une intrépidité qui lui firent infiniment d'honneur. L'armée Françoiſe n'eut, dit-on, que ſept à huit mille

Digitized by Google

hommes de tués ou blessés ; mais nous ne garantissons pas ces dénombremens.

CLXVIII. Prise de Mons par les Alliés le 21 d'octobre 1709.

Le fruit de cette sanglante victoire fut la prise de Mons, qui fut investie le vingt-quatre de septembre par le Prince de Nassau. Le vingt-cinq à dix heures du soir la tranchée fut ouverte du côté de la porte de Bertamom. Le Comte de Grimaldi commandoit dans la place. Le vingt d'octobre au matin la breche de l'ouvrage à cornes de l'attaque d'Havré, se trouvant en état d'être insultée vers le soir, le Comte de Grimaldi jugea à propos de battre la chamade vers onze heures du matin, & la capitulation fut arrêtée le vingt-un. Elle fut des plus glorieuses. On permit aux officiers & soldats de sortir de la ville avec armes, bagages, chevaux, domestiques, valets, effets, papiers & meubles, tambours battans, meches allumées aux deux bouts, enseignes déployées. Le vingt-trois la garnison sortit de la place, & le même jour les Hollandois en prirent possession, & nommerent pour gouverneur de la ville le Comte d'Honna. Les Alliés perdirent à ce siege six à sept mille hommes tués ou blessés. La garnison étoit composée au commencement du siege, de trois mille cinq cens hommes : il n'en sortit que quinze à seize cens. Après cette conquête les armées des deux côtés se retirerent en quartiers d'hiver.

CXLIX. Campagne du Rhin. *an.* 1709.

L'armée de France sur le Rhin fut commandée cette année 1709. par le Comte d'Harcourt. Il fit passer le Rhin à ses troupes au commencement de juin par trois endroits différens, au fort de Kell, à Drusenheim & au Fort-Louis, dans l'espérance de faire subsister sa cavalerie aux dépens des Allemands, en attendant que la récolte seroit faite en Alsace ; mais il fut obligé de repasser le fleuve plutôt qu'il n'auroit voulu, tant par le débordement du Rhin, que par la crainte d'être attaqué par les Impériaux, son armée étant extrêmement affoiblie par les détachemens qu'il fut obligé d'envoyer en Flandre. Il revint donc en Alsace au bout de quinze jours ; mais il ne rentra dans ses lignes de Lauterbourg que le onze d'août.

L'Electeur d'Hanover, qui avoit repris le commandement des troupes de l'Empire, marcha avec une armée supérieure à celle de France de près de dix mille hommes. Il passa le Rhin près de Philisbourg le sept & le huit d'août. Il fit semblant d'abord de vouloir forcer les lignes de Weissembourg & de Lauterbourg ; mais son vrai dessein étoit de s'ouvrir une communication avec la haute Alsace, pour pénétrer dans la Franche-Comté à la faveur des mouvemens du Duc de Savoie, dont l'armée s'étoit déja avancée jusqu'à Annecy. Pour exécuter cette

Digitized by Google

entrepriſe le Comte de Merci, à la tête de cinq mille cuiraſſiers Impériaux, paſſa ſur les terres de Baſle le vingt d'août, & entra le vingt-un dans la haute Alſace, s'avançant à la hauteur de l'iſle de Nieubourg entre Huningue & Briſach.

CLXX. Combat de Rumersheim gagne par le Comte du Bourg le 26 d'août 1709.

Le Comte du Bourg fut envoyé contre lui avec trois eſcadrons; & étant arrivé auprès de Neu-Briſach, il fit venir auprès de lui le brigadier des Roſeaux, avec cinq eſcadrons & deux bataillons qui étoient dans l'iſle de Nieubourg, pour garder le paſſage du Rhin en cet endroit. Le vingt-quatre d'août le Comte du Bourg reçut encore un renfort de huit eſcadrons, & le vingt-cinq il fut joint par quatre bataillons. Avec cette petite armée il ſe mit en marche le vingt-ſix, & s'avança vers le Comte de Mercy, qui de ſon côté marcha contre lui à la tête d'environ neuf mille hommes. Les deux Généraux ſe rencontrerent entre Hormebach & Rumersheim. Bientôt on en vint aux mains, & dans une demi-heure de tems l'affaire fut décidée en faveur des François, qui prirent douze drapeaux, deux étendards, une paire de timbales, quelques pieces d'artillerie & la caſſette du Comte de Mercy, dans les papiers duquel on trouva le projet de cette jonction au Duc de Savoie. Le Comte de Mercy ſe retira par le même chemin qu'il étoit venu, & l'Electeur d'Hanover rentra dans ſes lignes d'Erlingen. C'eſt l'unique action remarquable qui ſe paſſa ſur le Rhin.

CLXXI. Campagne du Dauphiné. an. 1709.

En Dauphiné, le Maréchal de Barwick étant arrivé dans cette province, diſpoſa ſes troupes de telle ſorte qu'elles fuſſent en état de s'oppoſer au Duc de Savoie, qui avoit formé le deſſein d'y pénétrer. Pour lui il demeura avec le gros de l'armée à Briançon.

Le ſept de juillet le Comte de Thaun, qui commandoit l'armée des Alliés en la place du Duc de Savoie, ſe mit en marche le neuf de juillet pour s'approcher du Mont-Cenis, d'où il arriva le dix-neuf à S. André. Il ſe rendit maître d'Annecy le dix-neuf d'août, dans la vue de favoriſer le deſſein dont on a parlé, de pénétrer dans la Franche-Comté & d'y prendre des quartiers d'hiver; mais le mauvais ſuccès de l'affaire de Rumersheim dérangea ces projets. La priſe d'Annecy ne laiſſa pas de déconcerter le deſſein du Maréchal de Barwick, qui vouloit former une ligne de troupes depuis Annecy juſqu'à Briançon. Toute cette campagne ſe paſſa en mouvemens de la part des deux armées, ſans aucune action de conſéquence. Le Comte de Thaun abandonna Annecy & repaſſa les montagnes le vingt-trois & le vingt-quatre de ſeptembre, pour mettre ſes troupes en quartier d'hiver.

Digitized by Google

La France avoit en cette année 1709. de même que l'année précédente, trois armées en Eſpagne. La premiere commandée par le Maréchal de Beſons, qui devoit agir en Catalogne, contre le Comte de Staremberg. La ſeconde ſous les ordres du Marquis de Bay, qui n'avoit que des troupes Eſpagnoles, étoit deſtinée à agir en Eſtramadure contre les Portugais. La troiſieme, compoſée de troupes Françoiſes ſeulement, étoit en Rouſſillon, commandée par le Maréchal de Noailles.

CLXXII. Campagne d'Eſpagne. *ann.* 1709. Bataille de la Guadiana gagnée par le Marquis de Bay le 7 de mai 1709.

L'armée Portugaiſe étoit commandée par le Comte de Gallowai, qui ayant appris que le Marquis de Bay avoit paſſé la Guadiana au deſſus de Badajox avec un corps de quinze mille hommes, ſe mit à la tête de ſon armée, qui, groſſie par les troupes Angloiſes & Hollandoiſes, pouvoit être d'environ dix-ſept mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux, ſans y comprendre les milices, ſe mit en mouvement pour l'aller chercher. Les deux armées en vinrent aux mains le ſept de Mai dans la plaine de Guadiana, à deux journées d'Elvas. L'armée d'Eſpagne, commandée par le Marquis de Bay, étoit de vingt-quatre bataillons & de quarante-ſept eſcadrons d'excellente cavalerie. Le Comte de Gallowai vit d'abord ſon aile gauche renverſée & miſe en déroute, l'aile droite de ſon armée ne fit guère plus de réſiſtance. Trois bataillons Anglois furent coupés ſans pouvoir joindre le gros de l'armée, & obligés de mettre les armes bas; l'armée des Alliés eut dans cette occaſion dix-ſept cens hommes de tués & une fois autant de bleſſés. Le nombre des priſonniers montoit à trois mille trois cens, y compris les trois bataillons Anglois dont on a parlé. On leur prit dix-ſept pieces de canon, quinze drapeaux ou étendards, toutes leurs tentes, chariots, bagages & équipages. Cette victoire coûta très-peu au Roi d'Eſpagne, ſon armée n'ayant eu que quatre cens hommes tués ou bleſſés.

Cette action fut ſuivie de quelques petits avantages remportés ſur les Portugais par les Eſpagnols, après quoi ils entrerent en quartiers de rafraîchiſſemens, & depuis ce tems il ne ſe paſſa rien de mémorable dans ces quartiers.

CLXXIII. Le roi Philippe V. renvoie les troupes Françoiſes. *an.* 1709.

On a vû, par les préliminaires qui furent envoyés au roi Louis XIV. par les Alliés, que leur deſſein étoit de dépouiller entiérement le roi Philippe V. & de réduire la France à accepter des conditions de paix non ſeulement déſavantageuſes, mais même honteuſes. C'eſt ce qui porta le roi Louis XIV. à groſſir, autant qu'il put, ſes armées de Flandre, pour obliger les Alliés à lui accorder une paix plus honorable. Il fit donc demander au Roi d'Eſpagne, ſon petit fils, qu'il lui renvoyât

Digitized by Google

vingt-quatre bataillons & vingt-ſept eſcadrons, pour renforcer ſes armées de Rouſſillon & de Dauphiné, en laiſſant ſeulement vingt-neuf bataillons à la ſolde d'Eſpagne ſous le commandement du Chevalier d'Asfeld.

Le Roi d'Eſpagne fit publier le quatre de juillet un manifeſte, ſe plaignant des Hollandois, qui après l'avoir ſolemnellement reconnu pour légitime roi d'Eſpagne, ne le qualifioient plus que de Duc d'Anjou, dans les dernieres conférences qui s'étoient tenues à la Haye, où ſes plénipotentiaires n'avoient pas même été invités; qu'il étoit réſolu de tout ſacrifier pour conſerver ſa couronne. En effet ayant appris que le Maréchal de Beſons, qui commandoit l'armée de Catalogne, n'avoit pas empêché le comte Guy de Staremberg de paſſer la Segre & de prendre la ville de Balaguer, & que ce déſavantage ne provenoit que de la méſintelligence ſurvenue entre le Maréchal de Beſons & les généraux Eſpagnols, qui refuſoient de lui obéir, il prit la réſolution de ſe rendre à l'armée de Catalogne, pour arrêter les ſuites de ces diviſions. Il y arriva le dix de ſeptembre; & après avoir pris connoiſſance de toutes choſes & viſité tous les lieux où il jugea ſa préſence néceſſaire, il en partit le deux d'octobre, & arriva le dix à Madrid.

Le Maréchal de Beſons, que le Roi d'Eſpagne venoit d'honorer de la toiſon d'or, partit pour ſe rendre en France, ſelon les ordres qu'il avoit reçus, avec les troupes dont on a parlé. Elles ſouffrirent beaucoup par la diſette des grains & des fourrages; ce qui cauſa des déſertions conſidérables. Le reſte de la campagne en Catalogne ne nous offre rien qui ſoit digne de l'hiſtoire, ſuivant le plan que nous nous ſommes propoſés. Le général Staremberg demeura à Balaguer, ſans ſe mettre en campagne, pour éviter le Maréchal de Noailles & les autres généraux François, qui en tiroient de groſſes contributions & y faiſoient de grands ravages. Les grands armemens des Anglois & des Hollandois pendant cette année, n'aboutirent guère qu'à tranſporter des troupes en Portugal & en Catalogne; & les conſpirations formées par les Alliés, pour ſurprendre Cadix, Lerida & Meſſine, furent découvertes & demeurerent ſans effet.

CLXXIV. Le cardinal Ottoboni eſt fait protecteur de la nation Françoiſe. *ann.* 1709.

Un incident penſa cauſer une rupture entre la France & la république de Veniſe. Le cardinal Ottoboni, Vénitien, ayant été choiſi par le roi Louis XIV. pour protecteur de la nation Françoiſe à Rome, le ſénat de Veniſe, qui a pour maxime de ne permettre pas qu'un de ſes citoyens, qui a eu part aux affaires publiques, paſſe jamais au ſervice d'un autre ſouverain, &

Digitized by Google

& qui regarde cet engagement comme une félonnie, dégrada de ſa nobleſſe la famille des Ottoboni & l'exila de l'état. Le Cardinal ayant communiqué au Pape ſon brevet de protecteur de la nation Françoiſe, accepta cette commiſſion & fit arborer les armes de France ſur la porte de ſon palais. Le Roi, informé de la conduite qu'on avoit tenue envers les Ottoboni, ordonna à l'Abbé de Pompone, ſon ambaſſadeur à Veniſe, de ſe retirer & de retourner en France. Le ſénat ayant ſu ſa réſolution, le pria de différer ſon départ juſqu'au retour d'un courier que l'on dépêcheroit en cour de France à Mocenigo ambaſſadeur de la république. L'Abbé de Pompone ne laiſſa pas de partir au commencement de janvier 1710. & Mocenigo ne demeura guère à Paris, d'où il ſortit ſans audience, & ſans recevoir les marques d'eſtime que ſa Majeſté a accoutumé de donner aux ambaſſadeurs.

CLXXV. Nouvelles négociations pour la paix. an. 1710.

Le peu de ſuccès qu'avoient eu les conférences pour la paix, tenues en 1709. à la Haye, n'empêcha pas que monſieur de Torci ne renouât les négociations. Et monſieur de Petkum miniſtre du Duc de Holſtein ayant fait au mois de novembre 1709. un voyage à Verſailles, fut chargé d'un mémoire pour préſenter au penſionnaire Heinſius, par lequel le Roi conſentoit qu'on renouât les conférences ſur le même pied, mais en changeant certains termes; ſa Majeſté nomma même dès le 31 de janvier 1710. le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac pour aller en Hollande. L'intention du Roi étoit qu'on entrât de bonne heure en conférence, afin que le traité pût être terminé avant l'ouverture de la campagne. Toute-fois le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac n'arriverent à Gertruidenberg près de Breda, où l'on étoit convenu de s'aſſembler, que le neuf de mars. Ils y trouverent meſſieurs Buys & Vander Duſſen plénipotentiaires de Hollande, qui les y attendoient.

Monſieur Petkum avoit reçu au mois de février précédent un projet de paix propoſé par le roi Louis XIV. aux conditions ſuivantes : 1°. Il promettoit de reconnoître l'archiduc Charles pour roi d'Eſpagne & de tous les états de cette monarchie, à l'exception de ce qui avoit été promis au Roi de Portugal, au Duc de Savoie & aux Hollandois; & s'engageoit de retirer tout le ſecours qu'il auroit pu donner au roi Philippe, ſon petit fils, pour le maintenir ſur le trône, & de ne lui donner pour cela aucun ſecours ni directement ni indirectement. 2°. Le Roi rendoit Straſbourg, le fort de Kell, Briſach & Landau, & conſentoit à ce qu'on raſât toutes les fortereſſes bâties ſur le

Rhin par la France, depuis Baſle juſqu'à Philiſbourg, & que Rhinfeld fût rendue au Landgrave de Heſſe-Caſſel. 3°. Le Roi reconnoiſſoit la reine Anne pour reine d'Angleterre, conſentoit à céder Terre-neuve aux Anglois, de raſer les fortifications de Dunkerque; de plus, il conſentoit à ce que le Prétendant ſe retirât de France, pourvu qu'il eût une entiere liberté de ſe retirer où il voudroit. 4°. On accordoit aux Etats-Généraux une barriere telle qu'ils l'avoient demandée par les préliminaires. 5°. En conſentant aux demandes des Alliés en faveur du Duc de Savoie, ſa Majeſté demandoit le rétabliſſement des Electeurs de Cologne & de Baviere dans leurs états & dignités.

Ces propoſitions, quelqu'avantageuſes qu'elles fuſſent aux Alliés, ne furent pas acceptées; l'on tint quelques conférences, plutôt pour les contredire, que pour trouver des moyens d'accommodement, parce que les Alliés ne vouloient point encore la paix, & qu'ils vouloient réduire la France à quelque choſe de plus humiliant. Ainſi de part & d'autre on ſe diſpoſa à la guerre. Les Plénipotentiaires de France partirent de Gertruidenberg le vingt-cinq de février.

CLXXVI. Campagne de Flandre. an. 1710 Les lignes des François ſont forcées par les Alliés.

Dès le ſeize d'avril le prince Eugene & le Duc de Marleboroug s'étant rendus à Tournai, ſe mirent en marche pour forcer les lignes des François; ils ſe trouverent le vingt au ſoir à portée d'exécuter leur projet, & ils l'exécuterent avec beaucoup de facilité, ayant attaqué les lignes en trois endroits où ils ne trouverent preſqu'aucune réſiſtance. Après cela ils inveſtirent la ville de Douay le vingt-ſix, & y ouvrirent la tranchée le quatre de mai. La garniſon, commandée par Albergoti, n'étoit que de ſept mille cinq cens hommes. Le huit, le Gouverneur fit une ſortie avec beaucoup de ſuccès. L'armée des Alliés étoit extrêmement forte, & ils avoient compté de mettre cette année en campagne dix-huit à vingt-mille hommes de plus que l'année précédente. On la faiſoit monter cette année à cent trente-huit mille hommes; celle qui devoit être ſous les ordres du Maréchal de Villars, étoit moindre de quarante mille hommes. On s'attendoit qu'il riſqueroit une bataille pour ſecourir Douay; mais il ne ſe trouva pas aſſez fort pour l'entreprendre. Il ſe contenta d'incommoder les aſſiégeans autant qu'il put; Albergoti ſoutint tous les efforts des aſſiégeans avec beaucoup de vigueur & de vigilance juſqu'au vingt-cinq de juin, qu'il fut obligé de ſe rendre. Il obtint les honneurs militaires accoutumés dans ces occaſions, & il fut ſtipulé que la religion catholique, apoſtolique & Romaine ſeroit mainte-

Digitized by Google

nue dans Douay ſans aucune innovation. Il fut auſſi accordé que le fort de Scarpe, que les Alliés aſſiégeoient en même tems, ſeroit rendu.

Le deſſein des Alliés étoit, après la priſe de Douay, d'aller aſſiéger Arras; mais le Maréchal de Villars s'étoit tellement poſté, qu'il leur fut impoſſible de faire ce ſiege. Ils ſe rabattirent ſur Bethune, & ouvrirent la tranchée le vingt-ſept de juillet. Monſieur de Vauban neveu du Maréchal, en étoit gouverneur. Il fit une auſſi belle défenſe que la place le permettoit; il ne capitula que le vingt-ſept d'août, & obtint une capitulation honorable.

CLXXVII. Priſe de Béthune, d'Aire & de S. Venant par les Alliés. an. 1710.

Alors le prince Eugene & le Duc de Marleboroug réſolurent de faire à la fois les ſieges d'Aire & de S. Venant. Cette derniere ville fut inveſtie le cinq, & Aire le ſix de ſeptembre. Le Prince de Naſſau devoit commander au ſiege de S. Venant, & celui d'Anhalt-Deſſau au ſiege d'Aire. Monſieur de Selve brigadier & lieutenant général du régiment de Picardie commandoit dans S. Venant, & monſieur de Goeſbriant lieutenant général dans Aire, avec monſieur le Jay gouverneur. La ville de S. Venant ſe rendit le trente de ſeptembre avec une capitulation honorable. Aire réſiſta juſqu'au neuf de novembre, & ſa garniſon fut conduite à S. Omer.

Pendant le ſiege de Douay le Comte de Villars, lieutenant général, neveu du Maréchal, entreprit de prendre par ſurpriſe la ville de Menin. Il partit d'Ypres avec quelques troupes, & s'approcha de cette place la nuit du vingt au vingt-un de juin. Il avoit avec lui des chariots chargés d'échelles, de faſcines & d'autres choſes propres à eſcalader une place. Les grenadiers étoient déja au pied du glacis, & le reſte de ſes troupes n'étoit qu'à un quart de lieue; mais n'ayant pas vu les ſignaux dont il étoit convenu avec les intelligences qu'il avoit dans la ville, il comprit que ſon deſſein avoit été découvert; comme en effet il l'avoit été par trois dragons déſerteurs, qui s'étoient jettés dans Menin.

Du Moulin, habile partiſan de Namur, arriva devant Louvain le cinq d'août à la pointe du jour, avec un parti de trois cens cinquante hommes de la garniſon de Namur. Il ſurprit Louvain par eſcalade, ſe rendit maître des portes, fit priſonniers les ſoldats de la garde, auſſi-bien que le Major. Il fit enfoncer la maiſon où logeoit le Commandant de la ville; ce Commandant ſe ſauva, & le Partiſan enleva ſes équipages & ſes meubles.

L'armée des Alliés partit de la plaine de Lille le vingt de novembre, pour aller en quartiers d'hiver.

Digitized by Google

CLXXVIII. Campagne du Rhin. *an.* 1710.

Il ne ſe paſſa cette année 1710. rien de remarquable ſur le Rhin; l'Empereur & le Roi n'y ayant eu que de médiocres armées, pour ſe tenir les uns & les autres ſur la défenſive, & pour empêcher que nul des deux partis n'envoyât des détachemens en Flandre. L'Empereur invita le Duc d'Hanover de prendre le commandement de l'armée du Rhin; mais ce Prince s'en étant excuſé, l'Empereur nomma en ſa place le prince Eugene, pour l'honneur ſeulement; car il devoit commander en Flandre. Sa Majeſté Impériale fit donc expédier une patente de lieutenant général commandant au Comte de Gronsfeld, qui commandoit dans les lignes d'Eſlingen, à condition de ſuivre à la lettre les ordres du prince Eugene.

Le roi Louis XIV. donna le commandement de ſon armée du Rhin au Prince d'Harcourt, ayant ſous ſes ordres le Maréchal de Beſons. Si-tôt que l'armée fut aſſemblée, monſieur de Beſons fit paſſer toute ſa cavalerie au delà du Rhin à Kell, pour conſumer les fourrages au delà de ce fleuve, & mit ſon infanterie dans les lignes de Weiſſembourg pour les garder. Le Maréchal d'Harcourt arriva aux lignes de Weiſſembourg le quinze de juin, & fut obligé de laiſſer le commandement de l'armée au Maréchal de Beſons, qui détacha monſieur de S. Fremont lieutenant général, avec un corps de huit bataillons & de douze eſcadrons, pour aller en Flandre. Les deux armées ſe ſéparerent pour les quartiers d'hiver vers le vingt de novembre.

CLXXIX. Campagne d'Italie. *an.* 1710.

Pendant l'hiver de l'an 1710. le Comte de Caſtelbano, commiſſaire général des guerres de l'Empereur, fit demander aux princes & états d'Italie, comme fiefs de l'Empire, les contributions ſur le pied qu'elles avoient été payées en 1708. & faute de paiement, les commiſſaires Impériaux firent mettre en vente le Duché de la Mirandole, qui fut acquis dans la ſuite par le Duc de Modene, & quantité d'autres fiefs & arriere-fiefs appartenans à des maiſons attachées à la maiſon d'Eſpagne, prétendant qu'ils étoient dévolus à l'Empire.

Le Comte de Thaun, qui devoit commander les troupes Impériales, arriva le quatorze de juin à Turin, & en partit le ſeize pour aller joindre l'armée qui s'étoit aſſemblée à Démont.

Le Maréchal de Barwick, qui avoit été à l'armée de France en Flandre pendant le ſiege de Douay, revint en Dauphiné, pour y commander. Il y devoit avoir en tête le Duc de Savoie. Il prit toutes les précautions néceſſaires pour empêcher que les ennemis ne pénétraſſent en Dauphiné & en Provence, comme ils en avoient formé le projet. Le Comte de Thaun,

Digitized by Google

quoique fort supérieur en nombre de troupes, ne put rien exécuter de considérable, ayant toujours rencontré le Duc de Barwick sur son passage dans tous les mouvemens qu'il fit. Ainsi la campagne finit en ce pays-là, lorsque les neiges commencerent à y tomber. On entra en quartier d'hiver vers le vingt de septembre, & l'on fit quelques détachemens pour le Roussillon.

CLXXXX. Campagne d'Espagne. ann. 1710.

Nous avons vu sous l'année précédente que les troupes Françoises qui étoient en Arragon, étoient repassées en France, & que la France vouloit laisser au roi Philippe V. le soin de défendre son royaume par ses propres forces; tout cela dans la vue de parvenir à la paix que l'on souhaitoit avec ardeur, & pour laquelle les Alliés ne vouloient point se relâcher, à moins que la France n'abandonnât les intérêts de ce Prince, & ne l'obligeât à renoncer à la monarchie d'Espagne. Philippe V. pour se mettre en état de soutenir la guerre, fit plusieurs réformes dans la dépense de sa maison; la Reine en usa de même, & l'on fit publier plusieurs décrets, qui, sans beaucoup incommoder les peuples, produisirent les fonds nécessaires pour cette campagne. Il fit aussi lever de nouveaux régimens, afin d'augmenter ses armées, & promit à ceux qui s'engageroient pour trois ans, des privileges pour eux & pour leurs familles. Le clergé, la noblesse, les corps de métiers se taxerent volontairement pour faire un don gratuit au Roi. Les principales villes du royaume lui fournirent des compagnies de cavalerie, qui furent incorporées dans les autres régimens. Les troupes Espagnoles qui étoient en Flandre, se rendirent en Espagne; les officiers généraux eurent ordre de se trouver à leurs postes le quinze de mars. Le Duc de Baviere fut invité à venir prendre le commandement des armées d'Espagne; mais il ne voulut pas quitter Bruxelles, où il se trouvoit à portée des conférences qu'on devoit tenir pour la paix.

Le roi Philippe voulut commander en personne son armée de Catalogne. Il continúa le commandement de celles d'Estramadure au Marquis de Bay; & il nomma dom Francisco Manriquez pour commander en Andalousie, & le Marquis de Risbourg en Galice.

L'archiduc ou le roi Charles III. faisoit de son côté les préparatifs nécessaires pour mettre ses troupes de bonne heure en campagne. Il faisoit état d'avoir dix-huit à vingt mille hommes de ses troupes, qui, jointes à celles des Alliés & aux Miquelets de son parti, formeroient une armée de trente mille hommes. Le Comte de Staremberg devoit servir sous lui pendant cette campagne qu'il vouloit faire en personne.

Digitized by Google

Le roi Philippe partit de Madrid le trois de mai, & le seize il fit faire toutes les disposition pour le siege de Balaguer. Il y avoit dans la place seize cens hommes & des munitions en abondance ; mais les mauvais tems & la disette où se trouva son armée, l'empêcherent d'exécuter alors sa résolution. Il se rendit maître du château d'Arens, de la ville d'Estadilla en Arragon & de Cervera, où étoit le magasin des Alliés. Puis il se retira après avoir fait plusieurs détachemens pour ruiner le pays.

L'archiduc ou le roi Charles III. étoit campé avec le Comte de Staremberg sur des hauteurs aux environs de Balaguer, où il ne pouvoit être attaqué que difficilement. Le roi Philipe s'étant retiré, Charles s'avança vers la Segre qu'il passa, & après quelques mouvemens revint dans son camp de Balaguer, d'où il envoya quelques détachemens pour faire le dégât dans l'Arragon. Il reçut-là environ cinq mille cinq cens hommes de renfort, qui lui furent amenés par la flotte qu'il attendoit d'Italie.

CLXXXI. Batailles d'Almenar, de Penalva & de Sarragosse. *ann.* 1710. du 17 de juillet, 15 & 20 d'août.

Le vingt-sept de juillet les deux armées s'étant rencontrées près d'Almenares, il y eut une action où la cavalerie Espagnole fut mise en déroute, & tout le reste de l'armée s'enfuit en confusion. Le roi d'Espagne dom Philippe & son infanterie se retira à Lerida. La valeur du Marquis de Valleio empêcha en partie la ruine totale de l'armée d'Espagne. La consternation y ayant été si grande, qu'on ne pouvoit retenir les troupes en ordre. Ils perdirent dans cette occasion quatre cens hommes d'infanterie, & deux cens quatre-vingt-dix cavaliers ou dragons. Après cette action le roi Charles s'avança plus avant dans l'Arragon.

Le 15 d'août.

Pour s'opposer à ses progrès, le roi Philippe marcha vers Saragosse ; mais il eut à sa rencontre l'armée de l'Archiduc à Penalva, où il y eut encore une action assez vive, où l'on dit que les Alliés eurent environ mille hommes de tués ou blessés, & les Espagnols seulement deux cens hommes. Comme le roi Philippe continuoit sa route vers Saragosse, il y eut une troisieme action près de cette ville le vingt d'août ; la canonnade dura jusqu'à dix heures. L'on ne commença l'action qu'à midi. Le roi d'Espagne, qui avoit la fievre, laissa le commandemant de l'armée au Marquis de Bay. Les commencemens de la bataille furent très-favorables à l'armée d'Espagne ; mais enfin elle fut entiérement mise en déroute. Les Alliés demeurerent maîtres du champ de bataille, & la perte fut, dit-on, à peu près égale des deux côtés. Les Alliés y prirent quatre cens prisonniers qu'ils envoyerent à Barcelone ; mais en chemin ils furent délivrés par le Gouverneur de Lerida, qui surprit Balaguer & en rasa les fortifications.

Digitized by Google

CLXXXII. Le roi Charles III. à Saragoſſe, puis à Madrid le 28 de ſeptembre 1710.

Le roi Charles III. après la victoire qu'il venoit de remporter, fit quelque ſéjour à Saragoſſe; puis ſe rendit maître de pluſieurs poſtes des environs. Il fit enſuite deux détachemens de ſon armée, dont l'un marcha du côté de la Navarre, & s'empara de Tudela que le Marquis de Bay avoit abandonnée par ordre du Roi d'Eſpagne, & pluſieurs autres petites places; l'autre détachement prit la route de Madrid. Il ſuivoit ce dernier détachement avec le reſte de ſon armée, & fit ſon entrée dans cette capitale le vingt-huit de ſeptembre.

Le ſeize de ſeptembre.

Le roi Philippe étoit entré dans Madrid le vingt-quatre de ſeptembre précédent; & après y avoir ſéjourné quelques jours, il jugea à propos de conduire la Reine & le jeune Prince des Aſturies à Valladolid, où les anciens rois de Caſtille faiſoient leur réſidence ordinaire. Quelque tems auparavant il avoit demandé au roi Louis XIV. ſon aïeul, pour commander ſes armées, le Duc de Vendôme, qui ſe chargea volontiers de la commiſſion, & partit de Verſailles le dix-huit d'août. Il refuſa cinquante mille écus que le Roi lui offrit pour ſa campagne, diſant qu'il avoit de quoi faire ſon voyage, & qu'il eſpéroit n'être point à charge à la couronne d'Eſpagne.

Avant que Philippe V. ſortît de Madrid, il envoya à Fontarabie le Duc de Medina-Celi, qu'il avoit fait arrêter à cette occaſion. Le Marquis d'Aſtorga étant mort le quinze d'avril de cette année 1710. laiſſa en mourant un papier cacheté, avec ordre de le remettre, après ſa mort, entre les mains du Roi. Sa Majeſté l'ayant lu, fit arrêter & garder fort étroitement le Duc de Medina-Celi, ſans lui laiſſer aucun de ſes domeſtiques, & le fit transférer au château de Ségovie. On ne douta pas qu'il ne fût accuſé de quelque crime contre l'état. L'archiduc où le roi Charles III. donna ordre que par repréſailles on fit le même traitement au Marquis de Villena, dernier vice-roi de Naples.

CLXXXIII. Retraite du roi Charles III. à Barcelone. Bataille de Brihuega ou de Villa Viciosa, le 11 de decembre 1710.

Le roi Charles III. ayant fait ſon entrée à Madrid, y fut reçu aſſez froidement par les Eſpagnols. Il ſe rendit auſſi maître de Tolede, afin de s'ouvrir une communication avec les Portugais.

Le Duc de Vendôme étoit arrivé à Valladolid, & le Duc de Noailles ayant raſſemblé une armée de vingt-deux mille hommes, s'étoit rendu avec le Marquis de Montrevel auprès du Duc de Vendôme, dans le deſſein de renvoyer les Alliés dans la Catalogne. En effet le roi Philippe ayant envoyé la reine & le Prince des Aſturies à Victoria, & ayant quitté Valladolid, s'avança vers Caſa-Texada & Talavera-de-la-Reina,

Digitized by Google

pendant que le roi Charles III. abandonnoit pour la ſeconde fois Madrid & Tolede, & reprenoit le chemin d'Arragon. Son armée étoit partagée en pluſieurs corps, à une diſtance qui les mettoit à portée de ſe ſecourir l'un l'autre.

Philippe V. averti que l'arriere-garde des Alliés s'étoit arrêtée à Brihuega pour protéger leurs bagages & le butin qu'ils emmenoient de Caſtille, le fit attaquer dans cette place. Staremberg n'étoit qu'à cinq lieues delà, & on ne doutoit pas, que, ſi on lui en donnoit le loiſir, il ne manqueroit pas de venir au ſecours; on ſe hâta de bruſquer Brihuega, qui fut priſe avant l'arrivée de Staremberg, dont le Duc de Vendôme fit retarder la marche par de la cavalerie, qu'il poſta ſur les hauteurs par où il devoit venir. La ville ſe rendit le onze de décembre à ſept heures & demie du ſoir. Les généraux & les officiers priſonniers de guerre, avec toutes les troupes de la garniſon à diſcrétion, tant à pied qu'à cheval.

Le général Staremberg, qui ne ſavoit rien de la capitulation, arriva la même nuit à deux lieues de l'armée Eſpagnole, & fit tirer neuf coups de canon pour avertir la garniſon de ſon arrivée. La garniſon étoit déja en marche, & le Duc de Vendôme la voyoit défiler, lorſqu'on vint l'avertir que le Comte de Staremberg étoit à trois quarts de lieues de la ville. Il alla tout de ſuite ranger ſon armée en bataille, & l'action commença le onze à deux heures après midi. Le ſuccès en fut très-équivoque, & chacun des deux partis s'attribua la victoire. Staremberg s'en retourna à Barcelonne, où le roi Charles étoit déja arrivé, & le roi Philippe arriva à Saragoſſe le 4 de janvier 1711.

CLXXXIV. Priſe de Gironne par le Duc de Noailles le 31 de décembre 1710.

Ce fut par une ſuite des ſuccès dont nous venons de parler, que le Duc de Noailles entreprit le ſiege de Gironne, qu'il inveſtit le 15 de décembre 1710. La nuit du treize au quatorze la tranchée fut ouverte, & le ſeize les batteries commencerent à tirer. Le vingt-cinq la ville ſe rendit, & il fut arrêté que ſi dans le trente-un au matin les forts n'étoient pas ſecourus, ils ſeroient remis au Duc de Noailles; & que la garniſon en ſortiroit avec toutes les marques d'honneurs. Les forts furent remis par le Comte de Fattembach le jour marqué.

CLXXXV. Campagne d'Eſtramadoure. an. 1710.

Les Alliés n'avoient d'autre but dans cette campagne en Portugal que d'occuper les troupes d'Eſpagne dans l'Eſtamadure, & les empêcher d'agir d'une maniere offenſive contre l'archiduc ou le roi Charles III. & ils y réuſſirent; car ils n'y entreprirent rien de mémorable; mais le roi Philippe V. fut obligé

Digitized by Google

obligé d'y avoir une armée considérable, qui fut commandée par le Marquis de Bay; & cette armée étoit composée de vingt bataillons & de quatre mille chevaux; & pouvoit être encore renforcée par un corps d'environ dix mille hommes que le Marquis de Risbourg commandoit en Andalousie. L'armée du Marquis de Bay s'assembla aux environs de Badajox, & s'empara du pont de Gevora; le Marquis fit passer cette riviere à son armée, & la fit subsister aux dépens des Portugais.

Pour l'armée de Portugal, elle fut commandée par le Marquis de Villaveide, qui fit quelques mouvemens du côté d'Alcantara: ce qui obligea le Marquis de Bay d'envoyer un détachement de ce côté-là. Ce même Marquis prit par escalade la ville épiscopale de Miranda sur le Duero le sept de juillet, il y trouva quatre cens hommes qui se rendirent prisonniers de guerre, & qui ne firent aucune résistance. La ville se racheta du pillage par une grosse somme. Delà il s'avança vers Zamore, & mit en contribution plus de vingt lieues de pays. Après cela ayant été appellé par le Roi d'Espagne pour commander ses troupes en Arragon, il laissa le commandement de l'armée d'Estramadure au Marquis de Risboug, & les troupes des deux partis se retirerent en quartiers de rafraîchissement à cause des grandes chaleurs du pays. Les chaleurs étant cessées, les Portugais passerent la Guadiana le quatre de septembre, & s'avancerent à Barcarottec, dans le dessein de joindre l'armée de l'archiduc ou du roi Charles III. dans la Castille; mais le roi Philippe ayant envoyé de nouveau le Marquis de Bay pour commander son armée en Estramadure, il contint les ennemis & les empêcha de rien entreprendre de tout le reste de la campagne.

CLXXXVI. Entreprises de mer. an. 1710. Prise de Cette & d'Agde.

La flotte Angloise, & Hollandoise, commandée par le vice-amiral Ailmer, ayant mis à la voile dans le mois de mai 1710. passa dans la Méditerranée, & à la persuasion d'un Officier François, qui s'étoit jetté parmi les Anglois, & qui se vantoit d'avoir des intelligences en Provence & dans les Sevennes, entreprit de surprendre la ville de Cette. Ailmer fit donc débarquer le vingt-cinq de juillet environ trois mille hommes sur les côtes de Languedoc. Entre Cette & Agde, ces troupes partagées en deux corps s'emparerent, l'un de la ville de Cette qui est ouverte & sans défense, & l'autre se saisit d'Agde & du pont sur l'Eraut. Le Duc de Roquelaure, qui commandoit en Languedoc, rassembla promptement trois compagnies de cavalerie, & écrivit en diligence au Duc de Noailles qui commandoit dans le Roussillon. Celui-ci prit la poste & se fit

ſuivre par neuf cens chevaux, mille grenadiers & douze pieces de canon. Ce ſecours arriva à tems pour chaſſer les ennemis d'Agde & de Cette, & pour les obliger de ſe rembarquer après avoir perdu plus de cinq cens hommes.

La même flotte tenta encore un autre débarquement ſur les côtes de Frontignan; mais les ſeuls habitans ayant pris les armes, taillerent en pieces les premiers qui avoient débarqué, & obligerent ceux qui approchoient du bord, d'aller rejoindre leurs flottes.

CLXXXVII. Retraite du Cardinal de Bouillon hors de France. an. 1710. *Mémoires de l'Abbé de Choiſy. p.* 430.

Le Cardinal de Bouillon fatigué des injuſtes & mauvais traitemens qu'il prétendoit qu'on lui faiſoit en France, ſe retira cette année à Rome. Il s'appelloit Emmanuel-Théodoſe de la Tour d'Auvergne, & naquit dans le château de Turenne le 24 d'août 1643. Pluſieurs croient mal-à-propos qu'il naquit à Rome en 1644. dans le tems que le Duc de Bouillon, ſon pere, s'y rendit avec ſa femme Eléonore de Bergues, pour y commander les troupes du pape Urbain VIII. Quelques tems après la naiſſance d'Emmanuel-Théodoſe, on le deſtina pour être chevalier de Malte, & il porta le nom de chevalier juſqu'à ce qu'il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & alors il prit le nom de Duc d'Albret. Ce fut le Maréchal de Turenne, ſon oncle, qui lui obtint du Roi la nomination au cardinalat; mais il ne put obtenir la coadjutorie de Paris, quoique l'archevêque Perefixe le ſouhaitât de tout ſon cœur. Après avoir longtems joui de la faveur de la cour & d'une grande proſpérité, comblé de biens & d'honneurs, il encourut en 1700. la diſgrace de la cour, & reçut ordre de ſe retirer. Il obtint néanmoins permiſſion de changer d'exil lorſque ſes affaires & ſa ſanté le demanderoient, & de paſſer d'une de ſes abbayes en une autre, avec défenſe de s'approcher de Paris de plus près que de trente lieues.

En 1710. ayant pris prétexte d'aller en ſon abbaye de Vigoigne, il trouva en chemin le vingt-deux de mai le Prince d'Auvergne ſon neveu, avec une eſcorte qui le conduiſit à l'armée des Alliés, où ce Prélat fut reçu du prince Eugene & des autres généraux, avec des marques d'une grande diſtinction. Il écrivit au Roi une lettre, par laquelle il lui envoyoit la démiſſion de ſa charge de grand aumônier de France, & de la dignité d'un des neuf prélats commandeurs de l'ordre du S. Eſprit, & conformément aux ſtatuts de l'ordre, il y joignoit dans la lettre même le cordon & la croix de cet ordre; & en conſéquence de ces démiſſions: Je reprens, diſoit-il, dans ſa lettre au Roi, la liberté que me donne ma naiſſance

Digitized by Google

de prince étranger, fils d'un souverain qui ne dépend que de Dieu, ainsi que ma dignité de cardinal-évêque, & celle de doyen du sacré college, évêque d'Ostie, premier suffragant de l'Eglise Romaine.

La cour ne fut pas plutôt informée de cette retraite, qu'elle la traita de désertion criminelle, & expédia les ordres nécessaires pour faire le procès au Cardinal, comme à un criminel d'état. Sur cela intervint décret de la cour du vingt de juin contre la personne du Cardinal, contre le P. de Monthiers jésuite, & contre le Chevalier de Serre, gentilhomme au service de son Eminence. L'incident de sa qualité de souverain indépendant, donna lieu de rechercher un ouvrage que monsieur Baluze, attaché à la maison de Bouillon, avoit composé de l'histoire généalogique de cette maison. La cour supprima le livre, & en exila l'auteur, qu'elle priva aussi de sa charge de professeur royal, & d'une pension que lui faisoit le clergé de France. Le Cardinal de Bouillon mourut à Rome le 2 de mars 1715. âgé de soixante-douze ans.

CLXXXVIII. Campagne de l'an 1711.

Les avances que la France avoit faites l'an 1709. & 1710. pour parvenir à la paix, ayant si mal répondu à ses desseins, & le sort des armes ayant été si favorable au roi Philippe V. en Espagne, la cour ne songea plus qu'à se mettre en état de résister à ses ennemis. La rareté d'argent & la difficulté des recrues étoient les deux plus grands obstacles qui s'opposoient à ses résolutions. Elle fut trouver de l'argent, en publiant un édit pour le rachat de la paulette. De plus le Roi fit vendre à son profit toutes les charges & offices de la maison du Duc & de la Duchesse de Berry. Il donna aussi le 14 d'octobre 1710. une déclaration, établissant le dixieme des revenus sur toutes les terres, maisons, obligations, charges, emplois, commissions, pensions, douaires & autres biens portant revenu, payables par quartier, dont le premier paiement fut fixé au premier de janvier 1711. Par un autre édit du 7 d'octobre 1710. le Roi réduisoit au denier vingt les rentes sur l'hôtel-de-ville, & toutes les augmentations de gages créées depuis l'an 1689. Un autre du mois de septembre ordonnoit, par toutes les villes & lieux du royaume, une double levée des droits d'octroi & de tarif, & de l'établir simple dans tous les lieux où il n'y en avoit point. Un autre édit réduisoit à cinq pour cent les intérêts des promesses de la caisse des emprunts, accordés sur le pied de dix pour cent. Un autre rétablit les tailles sur le pied de 1709. qu'on avoit diminuées à cause de la famine, & des pertes causées par le grand hiver. Un autre enfin décria tous

les billets de monnoie ſans exception, à commencer au premier de février 1711.

Par ce moyen le Roi paya ſes troupes & trouva des fonds pour ſubvenir aux frais de la campagne. Quant à la difficulté de faire des recrues, le Roi y pourvut en obligeant les paroiſſes de lui fournir une certaine quantité d'hommes, pour recruter cent quarante-un bataillons qu'on deſtinoit à l'armée de Flandre; ce qui montoit à vingt-deux mille neuf cens hommes. Le Maréchal de Villars, qui devoit commander l'armée de Flandre, s'y rendit au commencement de mars, & prit toutes les précautions pour conſerver les nouvelles lignes qu'on avoit faites, & empêcher les Alliés de pénétrer en France. Les recrues y étant arrivées, on vit l'infanterie Françoiſe plus complete qu'elle n'avoit jamais été.

CLXXXIX. Mort de Louis dauphin de France le 14 d'avril & de l'empereur Joſeph le 17 d'avril 1711.

La France perdit le 14 d'avril 1711. Louis dauphin de France, qui mourut à Meudon de la petite vérole, âgé de quarante-neuf ans cinq mois quatorze jours, étant né à Fontainebleau le premier de novembre 1661. C'étoit un Prince d'une bonté & d'une douceur qui faiſoient eſpérer ſous ſon regne une tranquillité ſemblable à celle que l'écriture nous dépeint ſous le regne de Salomon. Son reſpect & ſon attachement pour le roi Louis XIV. ſon pere, étoient ſans bornes. Il renonça au trône d'Eſpagne en faveur du Duc d'Anjou ſon fils, plus content de voir régner en France le Roi ſon pere & Philippe V. ſon fils en Eſpagne, que d'y régner lui-même.

L'empereur Joſeph mourut trois jours après, c'eſt-à-dire, le dix-ſept d'avril. La petite vérole l'emporta dans la trente-troiſieme année de ſon âge. Ce Prince ne laiſſoit que des filles de ſon mariage avec Guillelmine de Hanover fille du Duc Jean-Frederic, de la branche de Blankembourg. L'Empire tomba après ſa mort à ſon frere l'archiduc Charles, que nous avons nommé Charles III. roi d'Eſpagne. Par ce moyen tous les biens de la maiſon d'Autriche ſe réuniſſoient à ceux de la monarchie d'Eſpagne; ce qui changeoit entiérement le ſyſtême de l'Europe, & la crainte que les Alliés conçurent de cette réunion, ne contribua pas peu à la paix, qui ſe fit bientôt après, & à laiſſer à Philippe V. la monarchie d'Eſpagne qu'il poſſédoit, & qu'on réduiſit dans des bornes plus étroites & moins capables de donner de la jalouſie aux autres puiſſances de l'Europe.

Il eſt très-croyable que ces circonſtances déterminerent la reine Anne d'Angleterre à écouter les propoſitions ſecretes qui lui furent faites par le Maréchal de Tallard, priſonnier en An-

Digitized by Google

gleterre depuis la bataille d'Hochſtet, & qui porterent le parlement & les miniſtres de ce royaume à prendre des meſures pour faire la paix avec la France, malgré les oppoſitions du Duc de Marleboroug, qui s'apperçut aiſément que la Reine n'avoit plus pour lui l'eſtime & la confiance qu'elle lui témoignoit auparavant. La Ducheſſe ſa femme ne put ſupporter les froideurs de la Reine, & ſe démit des charges qu'elle avoit dans la maiſon de ſa Majeſté.

CXC. Campagne de Flandre. Priſe de Bouchain par les Alliés, an. 1710.

Pour revenir aux opérations de la campagne de Flandre, l'armée des Alliés étoit partagée en trois corps. Celle que commandoit le prince Eugene, campa au Pont-à-Marq. Celle du Duc de Marleboroug campa la droite au delà d'Orchies, & la gauche à Candas; le Comte de Tilly, général des Hollandois, prit ſon camp à Barry. Ils arriverent en leurs poſtes le trente d'avril. L'armée des Alliés & celle des deux couronnes n'étoient ſéparées que par la Senſée, & par des marais qui faiſoient comme une eſpece de barriere depuis la Scarpe juſqu'à l'Eſcaut.

Le douze de juin le Maréchal de Villars, pour favoriſer une tentative qu'on devoit faire du côté de l'Allemagne, fit un détachement de quinze bataillons & de quinze eſcadrons, ſous les ordres de monſieur de S. Fremont, pour aller renforcer l'armée d'Alſace. Les Alliés ayant appris le lendemain le départ de ce détachement, en firent partir un à peu près pareil ſous les ordres de monſieur de Cadogan. Après ce détachement l'armée du Duc de Marleboroug étoit encore forte de cent trente bataillons & de deux cens vingt eſcadrons. Les détachemens que firent les Alliés pour l'Allemagne, ne partirent que le vingt-huit de juin & le cinq de juillet. Le ſix du même mois les Alliés prirent de force le château d'Arleux qui les incommodoit fort, & le Commandant ſe rendit priſonnier de guerre avec ſa garniſon qui n'étoit que de ſoixante-dix ſoldats; mais les Alliés le reprirent le vingt-quatre du même mois.

Le Duc de Marleboroug, qui ſavoit que les lignes des François étoient aſſez mal gardées, réſolut de les attaquer; il le fit & s'en rendit maître avant que le Maréchal de Villars fût arrivé. Delà le Duc envoya le général Fagel pour inveſtir Bouchain. La ville fut inveſtie le neuf d'août. Le Maréchal de Villars y fit entrer quatre cens ſacs de farine & quelques autres munitions. Monſieur de Selve commandoit dans Bouchain avec une garniſon de huit bataillons & ſix cens Suiſſes. La tranchée ne fut ouverte que la nuit du vingt-un au vingt-deux. Le Maréchal de Villars fit tous ſes efforts pour empêcher le ſiege de

Digitized by Google

cette place, ou pour le faire lever lorſqu'il fut formé ; mais voyant qu'il ne pouvoit ni attirer les ennemis au combat, ni ſecourir Bouchain, il fit quelques tentatives ſur Hordain & ſur Douay. La premiere lui réuſſit, & il manqua la ſeconde ; quant à Bouchain, la garniſon capitula le douze d'août & ſe rendit priſonniere de guerre. Elle ſortit de la place le quatorze au nombre de trois mille cent hommes, y compris les malades & les bleſſés. Il y eut quelques différends ſur la capitulation, que le Maréchal de Villars prétendit qu'on avoit mal exécutée. Le Duc de Marleboroug s'en juſtifia ; & après la priſe de Bouchain les armées n'entreprirent plus rien de conſidérable de part ni d'autre, & ſe ſéparerent vers le vingt d'octobre.

CXCI. Campagne du Rhin. an. 1711.

Le prince Eugene, qui devoit commander l'armée Impériale ſur le Rhin, s'y rendit dans le mois de juillet avec les troupes Autrichiennes & celles de l'Electeur Palatin qu'il avoit détachées de l'armée des Pays-bas. L'armée Françoiſe, commandée par les Maréchaux d'Harcourt & de Beſons, paſſa le Rhin de bonne heure, & dès le mois de mars, entre Briſach & Huningue, dans l'eſpérance de s'emparer de Fribourg & de Villingue, où ils avoient des intelligences ; mais les grandes pluies & la découverte de leur deſſein firent échouer l'entrepriſe ; & après avoir conſervé les fourrages qui étoient au delà du Rhin, ils repaſſerent ce fleuve ſans avoir rien fait de conſidérable. L'armée de France demeura dans ſes lignes de Weiſſembourg, ſans rien entreprendre, contente d'avoir attiré ſur le Rhin une bonne partie des troupes des Alliés, & de les avoir empêchés de faire de plus grands progrès dans la Flandre.

CXCII. Election de l'empereur Charles VI. le 25 d'août 1711.

L'élection d'un empereur tenoit toute l'Europe en attente. Elle ſe fit le 12 d'octobre 1711. & elle tomba ſur l'archiduc Charles déja reconnu roi d'Eſpagne par les Alliés. Les Electeurs de Baviere & de Cologne avoient demandé avec inſtance d'être admis à donner leurs voix pour cette élection, proteſtant de nullité, ſi on leur refuſoit des ſaufs-conduits pour ſe rendre à la diete ; mais comme ils avoient été mis au ban de l'Empire, on n'eut point d'égard à leurs prieres, & l'élection ſe fit au jour marqué par les Electeurs de Mayence, de Treves & l'Electeur Palatin en perſonnes, & par le Comte de Wratiſlaw de la part du royaume de Boheme, par les Comtes de Frieſen & de Warthen, qui ne devoient porter qu'une voix pour l'Electeur de Saxe ; par le Comte de Dhona pour l'Electeur de Brandebourg, & par les Barons de Gortz & de Scurder pour l'Electeur d'Hanover, quoiqu'il ne fût pas encore reconnu pour électeur par quelques princes d'Allemagne.

Digitized by Google

Le nouvel Empereur élu étoit alors en Catalogne. Il en partit le vingt-ſept de ſeptembre, & laiſſa la Reine ſon épouſe à Barcelone pour gage de ſon prompt retour, aſſurant les Catalans qu'il ne les quittoit que pour leur procurer un prompt ſecours de troupes & d'argent, & pour réduire entiérement la monarchie d'Eſpagne ſous ſon pouvoir. Il s'embarqua ſur trente-deux vaiſſeaux Anglois & Hollandois. Il arriva le ſept d'octobre à Vado, où il attendit pendant trois jours que les Génois lui envoyaſſent faire compliment & le reconnoître pour roi d'Eſpagne; ils ne lui firent pas même ces honneurs lorſqu'il parut le onze à la vue de leur ville. Il débarqua le douze à la pointe du jour, à S. Pierre d'Arena, prit la poſte & ſe rendit le ſoir à Tortone, ſans s'arrêter nulle part ſur le territoire de Gênes.

Le treize le Duc de Savoie alla à ſa rencontre & le trouva à deux lieues de Pavie. Ils eurent enſemble, au milieu de la campagne, une conférence qui dura environ cinq quarts d'heure; le roi Charles, ou l'empereur, car alors il étoit déja élu, ne prenoit que le nom de Comte de Tirol, pour éviter le cérémonial. Il arriva à Milan, puis à Inſpruch, d'où il partit le vingt-ſept de novembre, & ayant paſſé par Auſbourg, où il ne ſéjourna qu'un jour, il ſe rendit au château d'Aſchaffenbourg près de Mayence, où les Electeurs de Treves & de Mayence furent le complimenter.

Le dix-neuf de décembre il fit ſa premiere entrée à Francfort en qualité d'empereur, & reçut les complimens en cette qualité. Enfin le vingt-deux du même mois il fut ſolemnellement couronné par les Electeurs de Treves & de Mayence dans l'égliſe de S. Barthelemy.

CXCIII. Campagne de Dauphiné. an. 1711.

Le Duc de Savoie peu ſatisfait des Alliés & en particulier de l'Empereur, qui ne rempliſſoit pas entiérement les promeſſes qu'on lui avoit faites, n'avoit pas jugé à propos, la campagne précédente, de ſe mettre à la tête de ſon armée. Les Alliés lui promirent cette année une entiere ſatisfaction, & qu'on lui accorderoit le diſtrict de Vigevano, qui lui avoit été promis par l'empereur Léopold. Il prit donc le commandement de l'armée en cette campagne de 1711. & ſes troupes devoient être beaucoup ſupérieures en nombre à celles de l'année précédente. Il n'arriva à l'armée que le cinq de juillet, avec le Prince de Piémont, ſon fils aîné, qui commençoit ſa treizieme année & qui faiſoit ſa premiere campagne. Son armée étoit forte de trente-cinq mille hommes.

Le Duc de Barwick, qui eut encore cette année le com-

Digitized by Google

mandement de l'armée de France, avoit beaucoup moins de troupes, ſur-tout de cavalerie; ce qui fut cauſe qu'ayant plus de trente lieues de pays à garder, il ne s'attacha qu'à conſerver les poſtes les plus eſſentiels, comme Briançon, Grenoble, le fort des Barreaux & tous les paſſages du Dauphiné, laiſſant la Savoie bien moins garnie. Il ſe retira à meſure que le Duc avançoit, & ne lui diſputa ni Chambery, ni Montmélian. Pour ſuppléer au nombre de ſes troupes & couvrir le Dauphiné, il ſe poſta ſous le fort des Barreaux, ayant à ſa droite l'Iſere, ſa gauche à la montagne & ſon front couvert d'un bon retranchement. Ainſi le Duc de Savoie ne jugea pas à propos de l'attaquer; il ne put pénétrer en Savoie, ni prendre ſon quartier d'hiver à Lyon, comme il ſe l'étoit promis. Les deux armées ſe retirerent donc d'aſſez bonne heure vers le huit de ſeptembre, ſans avoir rien fait de mémorable.

CXCIV. Campagne d'Eſpagne. *an.* 1711.

Depuis la priſe de Gironne, les troupes Eſpagnoles ſe rendirent maîtreſſes de pluſieurs petites places, comme Morella, Balaguere, Eſtadilla, Solſone, Calaf & quelques autres. Le Duc de Noailles, pour raſſurer les eſprits des Eſpagnols qui s'étoient révoltés, accorda aux habitans de Gironne, & à tous ceux qui deſireroient volontairement rentrer ſous l'obéiſſance du Roi, une amniſtie générale; & ſa Majeſté, dans la réſolution d'aſſiéger Barcelonne, donna des commiſſions pour lever de nouveaux régimens, & fit faire toutes les diſpoſitions pour les mettre en état de marcher de bonne heure. Les recrues, au nombre de dix-ſept mille hommes pour l'infanterie, & de deux mille cinq cens hommes pour la cavalerie, étoient le 7 d'avril 1711. entiérement achevées & prêtes à joindre leurs corps. Le Duc de Noailles, nommé depuis peu grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, continua à commander l'armée d'Eſpagne en Rouſſillon, & le Duc de Vendôme en Eſpagne; le comte Tſerclas de Tilli eut le gouvernement général, tant civil que militaire, du royaume d'Arragon.

Les Alliés de leur côté faiſoient tous leurs efforts pour conſerver Barcelone & la mettre en état de défenſe, de même qu'Oſtalric. Les eſcadres Angloiſes & Hollandoiſes arriverent à Barcelone le trente de mars, & y débarquerent cinq bataillons; il y arriva encore quelques jours après des troupes & des proviſions du royaume de Naples. Le vice-amiral Noris y débarqua encore le vingt-deux de mai environ cinq mille hommes. Le Comte de Staremberg, qui commandoit pour les Alliés en Catalogne, prit toutes les précautions poſſibles pour empêcher l'exécution des projets du Roi d'Eſpagne, & il fut favoriſé

Digitized by Google

favoriſé par les exceſſives chaleurs du mois de juin, qui empêcherent le Duc de Vendôme d'agir avant la fin d'août : cependant le Comte de Staremberg tâchoit de rallumer le feu de la rebellion dans le royaume de Valence; ce qui ne produiſit pas beaucoup d'effet.

Les troupes ſe remîrent en campagne après les chaleurs vers le dix-ſept d'août. Le Marquis d'Arpajox s'empara de la ville & du château d'Arens, & du château de Venaſque, de Sarlet & de quelques autres places de peu de conſéquence. Et le Comte de Staremberg alla ſe mettre à la tête de ſon armée, qu'il poſta de telle ſorte, qu'il couvroit Barcelone & Tarragone. Le Duc de Vendôme s'étant trouvé le dix-huit de ſeptembre en préſence de l'armée des Alliés, examina la ſituation où ils étoient, & ayant trouvé qu'il étoit impoſſible de les entamer, on ſe canonna pendant quelques jours, puis on ſe ſépara; le Duc de Vendôme prit Caſtel-Leone, & le Comte de Staremberg fit une entrepriſe ſur Tortoſe le vingt-cinq d'Octobre; mais elle ne réuſſit pas, & les Alliés y perdirent près de quinze cens hommes. Le Duc de Vendôme entreprit le ſiege de Cardonne le quatorze de novembre, le Comte de Staremberg y ayant fait entrer du ſecours le vingt-deux, les Eſpagnols furent obligés de ſe retirer après y avoir perdu quatorze ou quinze cens hommes; ce fut la derniere expédition de cette campagne.

CXCV. Campagne d'Eſtramadure, en 1711.

Dans l'Eſtramadure, le Marquis de Bay ſe mit de fort bonne heure en campagne, c'eſt-à-dire, au commencement de mai. L'armée Portugaiſe, commandée par le Comte de Villaveide, ſe trouva forte de quinze mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux. Les deux armées ſe côtoyerent juſqu'au vingt-huit ou trente de juin, qu'elles ſe retirerent pendant les chaleurs en quartiers de rafraîchiſſemens. Après quoi le Marquis de Bay envoya quelques détachemens dans le Portugal, où ils s'emparerent de quelques poſtes, comme Caravajalez, Puebla, Montanaro. Il ne ſe paſſa rien en ce pays-là, dans la campagne d'automne, qui mérite conſidération.

Nous avons parlé ci-devant du départ de l'archiduc ou du roi Charles III. de Barcelone, pour ſe rendre en Allemagne, où il avoit été élu Empereur. Il y eut une eſpece d'émeute à cette occaſion, deux régimens Catalans ayant voulu s'oppoſer à ſa ſortie; mais elle n'eut point de ſuite. La Princeſſe ſon épouſe demeura à Barcelone.

CXCVI. Le Duc de Baviere reçoit les Pays-bas du

Pendant que toute l'Europe étoit attentive à l'élection de l'Empereur, le Duc de Baviere faiſoit ſa proteſtation contre ce qui ſe paſſeroit à cet égard à Francfort, & en même tems

Roi d'Eſpagne. *ann.* 1711. Affaire des ducs à Paris.

il ſe rendit à Verſailles, où le Roi d'Eſpagne lui fit ceſſion des Pays-bas Eſpagnols, tels que le roi Charles II. les avoit poſſédés par le traité de Ryſwick. L'Electeur retourna aux Pays-bas le quatre de juin, pour prendre poſſeſſion du Comté de Namur & du Duché de Luxembourg.

Au mois de mai de cette année le Roi donna un édit fameux touchant le rang & les prérogatives des ducs & pairs du royaume. Il déclare : 1°. Que les princes du ſang royal repréſenteront les anciens pairs du royaume aux ſacres des rois, & auront droit d'entrée, ſéance & voix délibérative au parlement dès l'âge de quinze ans. 2°. Que les princes légitimés, & leurs enfans & deſcendans mâles, qui poſſéderont les pairies, repréſenteront pareillement les anciens pairs aux ſacres des rois, au défaut des princes du ſang, & auront entrée, ſéance & voix délibérative, tant au conſeil qu'aux audiences, à l'âge de vingt ans. 3°. Que les ducs & pairs repréſenteront aux ſacres les anciens pairs, lorſqu'ils y ſeront appellés, au défaut des princes du ſang & des princes légitimés. Qu'ils auront rang & ſéance entr'eux, avec droit & voix deliberative, tant aux audiences qu'aux conſeils, du jour de la premiere réception & preſtation de ſerment, & ſeront reçus à l'âge de vingt-cinq ans. 4°. Que les termes d'*hoirs*, *ſucceſſeurs & ayant cauſe* ne doivent être entendus que des enfans mâles de celui en faveur de qui l'érection aura été faite. 5°. Que les clauſes générales, en faveur des femelles, n'auront aucun effet qu'à l'égard de celle qui deſcendra & ſera de la maiſon & du nom en faveur duquel ces lettres auront été accordées, & à charge qu'elle n'épouſera perſonne, que le Roi ne le juge digne de cet honneur.

6°. Il ſera permis à ceux qui ont des duchés & pairies d'en ſubſtituer à perpétuité le chef-lieu, avec une certaine partie de leur revenu, juſqu'à quinze mille livres de rente, auquel le titre de ces duchés & pairies demeurera annexé, ſans pouvoir être ni ſujet à aucune dettes ni détraction, après qu'on aura obſervé les formalités preſcrites par les ordonnances pour la publication des ſubſtitutions. 7°. L'aîné des mâles deſcendans en ligne directe de celui en faveur duquel l'érection de duchés aura été faite, ou à ſon défaut ou refus, celui qui le ſuivra immédiatement, & ainſi de degré en degré, pourra les retirer des filles qui ſe trouveront en être propriétaires, en leur rembourſant le prix dans ſix mois ſur le pied du denier vingt-cinq du revenu annuel. 8°. Ceux qui voudront former quelques conteſtations ſur le ſujet des duchés & pairies, ſeront tenus de repréſenter à ſa Majeſté l'intérêt qu'ils prétendent y avoir

Digitized by Google

chacun en particulier, afin d'avoir la permiſſion de le pourſuivre au parlement, ſi le Roi n'aime mieux le décider par lui-même. 9°. Il eſt déclaré que le Duc de Luxembourg, qui avoit donné lieu à cet édit, aura rang au parlement du 22 mai 1662. jour de la réception du feu Duc de Luxembourg ſon pere; & que le Marquis d'Antin, qui ne fut reçu duc & pair au parlement que le 11 de juin 1711. n'auroit rang & ſéance que du jour de ſa réception.

CXCVII. Négociations entre la France & l'Angleterre pour la paix. an. 1711. 1712

Il y avoit déja du tems que la France étoit en négociation avec la reine Anne d'Angleterre pour la paix. La choſe avoit été traitée dans un grand ſecret, juſqu'à ce que les préliminaires furent arrêtés; alors la Reine les communiqua aux miniſtres étrangers, & leur fit dire que ſon intention n'étoit que de régler ce qui concernoit les intérêts de ſa couronne; ce qui n'avoit rien de commun avec ceux de ſes Alliés, dont chacun pourroit diſcuter les ſiens; que ſes peuples étant épuiſés, il convenoit à ſa gloire & au bien de ſes états de conclure la paix avant l'hiver prochain, pour éviter les dépenſes d'une nouvelle campagne. Voici le précis des articles préliminaires fournis par la France.

1°. Le Roi très-chrétien reconnoîtra la Reine de la grande Bretagne en cette qualité, comme auſſi la ſucceſſion de cette couronne ſelon l'établiſſement préſent. 2°. Il conſentira volontiers & de bonne foi qu'on prenne toutes les meſures juſtes & raiſonnables pour empêcher que les couronnes de France & d'Eſpagne ne ſoient jamais réunies en la perſonne d'un même prince. 3°. L'intention du Roi eſt que tous les princes & états engagés dans cette guerre, trouvent une ſatisfaction raiſonnable dans le traité de paix qui ſe fera, & que le commerce ſoit rétabli & maintenu à l'avenir à l'avantage de la grande Bretagne, de la Hollande & des autres nations qui ont coutume de trafiquer. 4°. Comme le Roi veut auſſi établir exactement l'obſervation de la paix, lorſqu'elle aura été conclue, & que ce que le Roi ſe propoſe eſt d'aſſurer les frontieres de ſon royaume, ſans inquiéter les états de ſes voiſins, ſa Majeſté promet de conſentir, par le traité qui ſera conclu, que les Hollandois ſoient mis en poſſeſſion des places fortes qui y ſeront ſpécifiées dans les Pays-bas, qui ſerviront à l'avenir de barriere pour aſſurer le repos de la Hollande contre toutes ſortes d'entrepriſes du côté de la France. 5°. Le Roi conſent auſſi qu'on forme une barriere ſûre & convenable pour l'Empire & pour la maiſon d'Autriche. 6°. Quoique Dunkerque ait coûté au Roi de très-groſſes ſommes, tant

Digitized by Google

pour l'acquérir que pour le fortifier, ſa Majeſté veut bien le démolir immédiatement après la concluſion de la paix. 7°. Lorſque les conférences pour la paix ſeront formées, on y diſcutera toutes les prétentions des princes & états engagés dans cette guerre. Ces articles furent préſentés à la Reine le 7 d'octobre 1711.

CXCVIII. Aſſemblée d'Utrecht pour la paix. *ann.* 1712.

Le Maréchal de Tallard, qui juſqu'a lors étoit demeuré priſonnier à Londres, revint à Paris le douze de novembre; & la reine Anne adreſſa aux Alliés une lettre circulaire, pour les inviter à envoyer leurs plénipotentiaires à Utrecht, qu'elle avoit choiſi pour le lieu des conférences, & dont elle avoit fixé l'ouverture au 12 de janvier 1712. Le prince Eugene ſe rendit à Londres pour traverſer la négociation. Il n'étoit plus tems, les engagemens étoient trop forts. Les Miniſtres des Etats-Généraux qu'on envoya à Londres pour faire des rémontrances à la Reine, n'eurent point d'autre réponſe, ſinon que l'Angleterre étoit laſſe d'une guerre dont on lui avoit laiſſé porter le fardeau preſque ſeule. Le Miniſtre de l'Empereur fut renvoyé ſans audience. Les plénipotentiaires d'Angleterre & des autres puiſſances ſe rendirent pour la plûpart à Utrecht, pour les 15, 16, 18 & 20 de janvier 1712. & l'ouverture en fut fixée au vingt-neuf. Le Maréchal d'Uxelles plénipotentiaire de France, ayant propoſé qu'on ôtat la cheminée & les miroirs de la ſalle des aſſemblées, afin qu'il ni eût ni haut ni bas bout, la choſe fut agréée & exécutée. On publia enſuite quelques réglemens pour prévenir les conteſtations ſur le rang & ſur le cérémonial. Dans la premiere conférence du vingt-neuf on convint qu'on s'aſſembleroit deux fois la ſemaine, le mercredi & le ſamedi. La ſeconde ſe tint le trois de février.

Les plénipotentiaires de la part de la France, furent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac, le ſieur Menager Comte de Saint-Jean. Ceux d'Angleterre furent l'Evêque de Briſtol, connu auparavant ſous le nom de docteur Robinſon, & le Comte de Straffort. Ceux des Etats-Généraux furent les ſieurs Buys & de Renſwoude pour la province de Hollande & celle d'Utrecht, & les ſieurs Van-der-Uſſen & Goſlinga pour les autres Provinces-Unies. Ceux de l'Empereur furent le Comte de Sinzendorff le Comte de Conſbrugh. Celui de Savoie fut le ſieur Meillaredo. Celui de Pruſſe fut le Comte de Metternich. Celui de Portugal étoit le Comte de Tarrucca. Meſſieurs de Randwick & Kniphuiſen pour les provinces de Gueldres & de Groningue.

CXCIX. Propoſitions

Dans la conférence qui ſe tint le 9 de février, les Miniſtres de

Digitized by Google

France produisirent leurs mémoires des offres spécifiques que sa Majesté très-chrétienne faisoit aux Alliés, dont voici le précis: Il reconnoît la reine Anne pour reine d'Angleterre. Il démolit les fortifications de Dunkerque. Il cede à la grande Bretagne l'isle de S. Christophe, la baye & le détroit de Hudson, l'Acadie, le fort & Port-Royal, l'isle de Terreneuve, se réservant le fort de Plaisance & le droit de pêcher & sécher la morue, comme avant la guerre. de la France pour la paix générale, *ann.* 1712.

Il consent que les Pays-bas Espagnols cédés au Duc de Baviere, servent de barriere aux Provinces-Unies; & pour l'augmenter, il veut y joindre Furnes, & Furner-Ambach, la Knoque, Ypres & sa châtellenie, Menin avec sa Verge: en échange dequoi sa Majesté demande, pour sa barriere, Aire, S. Venant, Bethune, Douay & leurs dépendances: permis aux Etats-Généraux de mettre quels garnisons il leur plaira, & les faire entretenir aux dépens du pays dans les places de barriere. On remet leur commerce sur le pied de la paix de Ryswick & suivant le tarif de 1664. On rétablit le commerce d'Espagne sur l'ancien pied.

Le roi Philippe renoncera, pour le bien de la paix, à toutes prétentions sur les royaumes de Naples & de Sardaigne, & sur le duché de Milan, & consentira que la partie cédée au Duc de Savoie lui demeure. Bien entendu que, moyennant cette cession, la maison d'Autriche se désistera de toutes prétentions sur les autres parties de la monarchie d'Espagne.

Que les frontieres entre l'Empire & la France seront remises au même état qu'avant la guerre.

Que les Electeurs de Baviere & de Cologne seront rétablis dans tous leurs biens, honneurs & dignités.

Qu'entre la France, l'Espagne & le Portugal les choses seront rétablies en Europe sur le même pied qu'elles étoient avant la guerre.

Pour les domaines en Afrique, les choses seront réglées à l'amiable.

On fera tout ce qui se pourra pour empêcher que les couronnes de France & d'Espagne ne soient jamais réunies sur une même tête, & qu'un même prince puisse être tout ensemble roi de l'une & de l'autre.

Les plénipotentiaires des Alliés promirent de tenir prêtes chacun leurs demandes spécifiques, pour le cinq de mars prochain. Ils s'assemblerent en effet ce jour-là, & la plûpart des ministres y firent des propositions si éloignées de celles que la France avoit faites, que plusieurs personnes crurent

CC. Propositions spécifiques des plénipotentiaires de l'Empereur & de quelques autres.

Digitized by Google

puiſſances le 5 de mars 1712.

qu'on ne les faiſoit que pour rompre entiérement les conférences, & pour éloigner la paix qu'on témoignoit ſi fort deſirer. L'Empereur demandoit que la France rendît tout ce qui avoit été cédé par les traités de Munſter, de Nimegue & de Ryſwick. Que le Duc de Lorraine fût rétabli dans toutes ſes terres, forteresſes & places, & déchargé de toute obligation féodale, d'hommage & de vaſſelage. Que l'empereur Charles VI. fût mis en poſſeſſion de toute la monarchie d'Eſpagne, telle que la poſſédoit le feu roi Charles II. ſauf toute-fois les conventions faites ou à faire avec le Roi de Portugal, le Duc de Savoie, la Reine d'Angleterre & les Etats-Généraux. Il demandoit auſſi que les changemens faits ou à faire dans l'intérieur de l'Empire ſubſiſtaſſent : ce qui regardoit le ban des deux Electeurs de Baviere & de Cologne.

La Reine d'Angleterre demandoit non ſeulement d'être reconnue reine d'Angleterre & la ſucceſſion dans la maiſon d'Hannover ; mais auſſi que le Prétendant ſortît du royaume de France, & que le Roi très-chrétien ne donnât ni ſecours ni aſſiſtance à aucune perſonne qui voudroit troubler le regne de ſa Majeſté Britannique. Le traité de commerce entre les deux royaumes ſera arrêté dès-à-préſent. Dunkerque ſera raſée, ſans pouvoir à l'avenir relever ſes fortifications. Le Roi aſſurera la ceſſion qu'il à promiſe de l'iſle de S. Chriſtophe, &c. Les dommages que les François auront cauſés en tems de paix ſur les colonies Angloiſes, ſeront réparés. Le quatrieme article de la paix de Ryſwick, touchant la religion, ſera aboli.

Les Etats-Généraux demandoient que le Roi très-chrétien, pour lui & pour tous autres Princes ſes alliés, renonçât à tous droits & prétentions ſur les Pays-bas Eſpagnols, & que leurs troupes évacuaſſent Luxembourg, le Comté de Chiny, Namur, Charleroi, Nieuport, avec tout ce qu'elles occupent dans les Pays-bas Eſpagnols, pour être rendus à l'Empereur, dès que ſa Majeſté Impériale ſera convenue avec les Etats-Généraux de la maniere dont ces provinces doivent ſervir de barriere aux Hollandois. Les places de Menin, Lille, Douay, le fort de Scarpe, Orchies, Laleu, Gourgue, Tournay, Aire, le fort S. François, Terouenne, Liller, S. Venant, Bethune, Bouchain, avec leurs dépendances, ſeront cédés en propriété & ſouveraineté aux Etats-Généraux. Quinze jours après la ratification de la paix, le Roi les mettra en poſſeſſion des villes & forteresſes de Furnes, Furner-Ambach, la Knoque, Loo, Dixmude, Ypres, Bailleul, Varneton, Commines, Warwick, Poperingen, Caſſel, Valenciennes,

Digitized by Google

Condé & Maubeuge, pour en jouir en propriété & souveraineté; ils pourront tenir garnison dans les villes, châteaux & citadelles de Huy, Liege & Bonn. Ils jouiront de tous les avantages du commerce & de la navigation, promis par le traité de Ryswick, avec l'exemption du droit de cinquante sols par tonneau. Le tarif de 1664. subsistera. Les François réfugiés & établis en Hollande, auront permission d'aller en France recueillir les successions qui leur seront échues; leurs biens meubles & immeubles leur seront rendus. Ceux qui resteront en France auront la liberté de conscience. Ils demandoient d'être mis en possession de la principauté d'Orange, comme exécuteurs du testament du feu roi Guillaume.

Le Roi de Portugal, le Duc de Savoie & les autres Alliés demandoient à proportion des choses aussi exorbitantes; tous ces mémoires ayant été envoyés au roi Louis XIV. ce Prince fit réponse par ses Plénipotentiaires, que l'on pourroit entrer en négociation sans écrire, & suivre l'usage ordinaire des précédens traités, sans entrer dans une procédure par écrit, qui n'auroit point de fin. Après avoir fait cette déclaration verbale, ils se retirerent. Les Plénipotentiaires des Alliés, au contraire, après avoir beaucoup délibéré entr'eux, conclurent à traiter les préparatifs de la campagne, & à persister à demander à la France une réponse par écrit à chacune de leurs demandes. Ainsi les conférences finirent, & on se disposa à entrer en campagne. *V. le Marquis de Quincy, tome VI. p. 22 & s.*

Pendant le cours de ces négociations, la France perdit la Dauphine, qui mourut le 12 de février 1712. Le Dauphin son époux la suivit de près, & expira le dix-huit du même mois, tous deux de la même maladie, qui étoit la rougeole. Le Dauphin étoit dans sa trentieme année. Le jeune Duc de Bretagne, devenu dauphin par la mort de son pere, mourut aussi la nuit du huit au neuf de mars. Tant de morts arrivées coup sur coup dans la maison royale, firent craindre que le Roi ne succombât à toutes ces afflictions; il ne restoit de successeurs directs qu'un enfant de deux ans, qui étoit le jeune Duc d'Anjou, aujourd'hui Louis XV. & d'un tempérament fort foible. Il fut aussi attaqué de la rougeole; mais heureusement il en échappa. CCI. Mort de la Dauphine le 12 de février, du Dauphin le dix-huit du même mois, du Duc de Bretagne le 9 de mars 1712.

La crainte que cet enfant ne vînt aussi à mourir, auquel cas Philippe V. roi d'Espagne devenoit le plus proche héritier de la couronne de France, fit faire beaucoup de réflexions à ces deux cours & aux Alliés, & fut cause qu'on prit de nouvelles mesures, pour prévenir la jonction de ces deux couronnes,

Digitized by Google

que l'Europe regardoit comme un très-grand mal, en ce qu'elle en détruiſoit l'équilibre. Et la Reine d'Angleterre, qui étoit la principale morrice de la paix qu'on négocioit, exigea que le roi Philippe renonçât à la couronne de France ou à celle d'Eſpagne; & que s'il renonçoit à cette derniere, il falloit qu'il deſcendît du trône d'Eſpagne en faveur du Duc de Savoie, dont il devoit poſſéder les états & les annexer à la couronne de France, dès que la ſucceſſion lui en ſeroit échue.

CCII. Campagne de Flandre. Le Duc d'Ormond général des troupes d'Angleterre. ann. 1712.

Quoique la Reine d'Angleterre fût réſolue à faire la paix, elle ne laiſſa pas de donner ſes ordres pour la campagne de 1712. Le Duc d'Ormond fut nommé général en chef de toutes les troupes qui étoient à la ſolde de l'Angleterre en Flandre, avec la même autorité & les mêmes appointemens que le Duc de Marleboroug avoit eûs: ce dernier étoit entiérement déchu de ſon crédit. Le Duc d'Ormond ſe rendit à la grande armée avec les autres Généraux le vingt de mai. Le prince Eugene prit ſon quartier à l'abbaye d'Anchin, & le Duc d'Ormond à celle de Marchienne. Le Duc de Villars, qui commandoit l'armée de France, arriva en Flandre ſur la fin d'avril. Son armée étoit de cent trente-neuf bataillons & de deux cens cinquante-ſept eſcadrons. Quoique celle des Alliés ne fût ſupérieure que de ſeize bataillons & de quinze eſcadrons, elle étoit toute-fois plus forte de vingt mille hommes que celle de France, leurs bataillons & leurs eſcadrons étant beaucoup plus forts que ceux des François.

CCIII. Courſe du Comte de Groweſtein, ann. 1712.

Avant que les grandes armées fiſſent aucune entrepriſe de conſéquence, le prince Eugene détacha environ deux mille huit cens chevaux, tant cavaliers que dragons, huſſards & grenadiers à cheval, ſous prétexte de les envoyer à l'armée de l'Empire, ſous les ordres du Comte de Groweſtein; mais en effet dans le deſſein de pénétrer dans le royaume de France. Ils partirent diviſés en pluſieurs pelotons & ne ſe réunirent qu'à ving-cinq lieues de leur camp; ils marcherent enſuite trois jours & trois nuits, ſans s'arrêter en nul endroit, excepté quelques heures la nuit pour faire rafraîchir leurs chevaux. Ils envoyerent des partis ſur leur droite & ſur leur gauche, & traverſerent une partie des diocèſes de Rheims & de Châlons, & pillerent pluſieurs bourgs & villages qu'ils trouverent ſur leur route. Ils arriverent à Ste. Menehould le treize de juin, dont ils pillerent les fauxbourgs. Ils firent les mêmes ravages dans le Verdunois; ils paſſerent la Meuſe à S. Mihiel, & la Mozelle le quinze à Pont-à-mouſſon, d'où ils dirigerent leurs marche vers la Sare. Ils pillerent dix-huit villages du pays

Meſſin

Meſſin & en brûlerent quelques uns. Le Maréchal de Villars fit partir monſieur de S. Fremont & le Marquis de Coigni pour les couper; mais le Comte de Groweſtein arriva à Traerbach avant qu'ils l'euſſent joint. Il ne lui reſtoit que quinze cens hommes de toute ſa troupe.

CCIV. Priſe du Queſnoy par les Alliés le 4 de juillet. *an.* 1712.

Le prince Eugene ayant réſolu le ſiege du Queſnoy, fit inveſtir la place le huit de juin. Monſieur de l'Abadi en étoit gouverneur & avoit une garniſon conſidérable. La tranchée fut ouverte peu de tems après; la ville fut battue & défendue avec une vigueur égale. Le trois de juillet le Gouverneur voyant que ſa place étoit ſur le point d'être emportée d'aſſaut, battit la chamade & demanda à capituler; mais le général Fagel ne lui ayant voulu donner d'autre compoſition que d'être priſonnier de guerre, il refuſa ces conditions, qu'il fut toutefois obligé d'accepter le lendemain; mais avec certaines modifications, par exemple: qu'on laiſſeroit les épées aux officiers & aux ſoldats, avec leurs bagages & ce qui leur appartenoit, & quelques autres conditions.

Cependant on travailloit toujours aux négociations de la paix entre la France & la Reine d'Angleterre. Le Duc d'Ormond ne répondoit que foiblement aux inſtances du prince Eugene, qui ſouhaitoit que l'on fît quelques entrepriſes d'éclat. Le Comte de Statfort ſe rendit en Angleterre auprès de la Reine le vingt-ſix de mai, & lui expoſa les diſpoſitions de la France, ſur-tout par rapport à la ceſſion immédiate de Dunkerque, & à l'aſſurance que les couronnes d'Eſpagne & de France ne pourroient être poſſédées par la même perſonne, & que d'ailleurs on faiſoit des propoſitions avantageuſes au royaume d'Angleterre. La Reine ſe rendit au Parlement le dix-ſept de juin, & après avoir expoſé la néceſſité de faire la paix & les conditions que la France lui propoſoit, elle croyoit qu'il étoit de l'utilité du royaume d'accepter la paix à ces conditions.

CCV. Suſpenſion d'armes entre la France & l'Angleterre le 22 d'août 1712.

L'aſſemblée y donna ſon conſentement, & en même tems on envoya des ordres aux plénipotentiaires d'Angleterre à Utrecht, de faire publier une ſuſpenſion d'armes entre les armées de France & d'Angleterre, & de notifier aux Etats-Généraux que, s'ils vouloient accepter la paix à des conditions raiſonnables, la Reine s'emploieroit à leur faire obtenir une ceſſation d'armes; ſinon, que la Reine ſe croiroit dégagée envers eux. Enſuite on détacha dix bataillons pour aller prendre poſſeſſion de Dunkerque, que le Roi de France vouloit bien confier à la reine Anne, pour ſûreté de l'exécution des promeſſes faites à l'égard de tous les Alliés par ſa Majeſté très-chré-

tienne. La ſuſpenſion d'armes fut publiée dans le camp des Anglois & dans celui du Maréchal de Villars, à commencer au 22 d'août 1712. juſqu'au 22 de décembre ; & quinze vaiſſeaux de guerre Anglois débarquerent à Dunkerque environ cinq mille hommes au commandement de monſieur Hill général major. Enfin les troupes Angloiſes ſe ſéparerent de celles des Alliés, & s'emparerent des villes de Gand & de Bruges.

CCVI. Siege de Landrecie par les Alliés. Levé le 29 de juillet 1712.

Le prince Eugene, après cette ſéparation, ne laiſſa pas d'entreprendre le ſiege de Landrecie, il la fit inveſtir le jour même que la ſuſpenſion d'armes fut publiée entre la France & l'Angleterre, c'eſt-à-dire, le dix-ſept de juillet. Landrecie n'eſt pas une bonne place ; mais elle étoit devenue comme une clef de la Champagne. Le Prince d'Anhalt-Deſſau, général des troupes de Pruſſe, en eut la direction. Comme la conſervation de cette place étoit de la derniere importance pour la France, le Maréchal de Villars n'oublia rien pour la ſecourir ou pour en faire lever le ſiege ; & le prince Eugene de ſon côté prit toutes les précautions pour l'empêcher, il fit couvrir ſon camp de bons retranchemens bordés d'artillerie chargée à carrouches. Un corps de dix-huit bataillons étoit retranché au camp de Denain ſous les ordres du Comte d'Albemarle, pour aſſurer les convois qu'on tiroit de Marchiennes & des autres magaſins ſur la Scarpe ; ce Comte fit commencer le huit de juillet un retranchement pour couvrir le pont de Prowai auprès de Denain. Les Alliés croyoient avoir mis les choſes au point qu'on ne pourroit donner aucun ſecours à Landrecie.

Le Maréchal de ſon côté fit divers mouvemens pour dérober ſes deſſeins au prince Eugene, & il y réuſſit ſi bien qu'il le prévint, & attaqua Denain le vingt-quatre de juillet à une heure après midi. D'abord les Comtes d'Albergoti & de Broglio forcerent la ligne qui couvroit le retranchement de leur côté, chaſſerent la cavalerie qui la défendoit, & forcerent une eſcorte de ſix cens hommes & de cinq cens chevaux, qui conduiſoit un convoi de cinq cens chariots chargés de pain ; l'eſcorte fut faite priſonniere de guerre. Villars fit en même tems attaquer les retranchemens de Denain, & les emporta, l'épée à la main. En même tems le Comte d'Albergoti & le Marquis de Nangis allerent s'emparer de la redoute & du pont que les ennemis avoient conſtruit au village de Prowai.

Le prince Eugene, qui avoit été ſpectateur de tout cela, vouloit attaquer un poſte défendu par l'armée Françoiſe qui bordoit l'Eſcaut ; mais les députés des Etats-Généraux s'y oppoſerent, ne voulant pas expoſer leur armée à une perte

Digitized by Google

totale. La perte des François, dans l'affaire de Denain, fut d'environ quatre cens hommes; & les Alliés sauverent à peine quatre cens hommes de dix-huit bataillons qui étoient au camp de Denain. Aucun officier général n'échappa, & on fit sur eux environ trois mille prisonniers.

Après cela le Maréchal de Villars se rendit maître de S. Amand, des abbayes d'Anchin, d'Hamon & de Marchiennes. Cette derniere & le bourg étoient assez bien fortifiés. Elle fut investie le vingt-cinq, & le vingt-sept elle capitula. Par la prise de ces postes le prince Eugene se trouva dépourvu de pain & de tout ce qui lui étoit nécessaire pour pousser le siege de Landrecie. Ainsi il fut obligé de le lever le vingt-neuf de juillet, & ramena son armée au Quesnoy.

CCVII. Siege & entreprise de Douay par le Maréchal de Villars le 10 de septembre 1712.

L'armée Françoise, après avoir rasé les retranchemens des postes qu'elle avoit repris, fut conduite à Douay pour en faire le siege. Le général Hompesch y commandoit; la place fut investie le trois d'août. Le prince Eugene, résolu de conserver Douay & de la secourir, fit résoudre dans un conseil général qu'on iroit forcer les retranchemens que les François avoient faits à Pont-à-Rache. L'armée des Alliés se mit en marche avec cinquante pieces de gros canon; on avoit fait un amas prodigieux de fascines & de gabions pour combler les fossés. Le but étoit de pénétrer jusqu'au fort de Scarpe & de jetter, par ce moyen, du secours dans Douay. L'armée arriva le dix à Ribaucourt, elle occupoit trois lieues de terrain, & demeura quatorze jours dans la même situation; & pendant ce tems le prince Eugene alla souvent reconnoître les retranchemens, qu'il trouva impraticables.

Cependant on ouvrit la tranchée devant Douay la nuit du quatorze au quinze d'août; & en même tems on l'ouvrit devant le fort de Scarpe, qui capitula le vingt-sept. Le Commandant se rendit prisonnier de guerre avec la garnison réduite à trois cens hommes. Le prince Eugene n'ayant pu réussir ni à forcer les lignes des François, ni à secourir Douay, se retira au camp de Seclin près de Lille, après avoir fait brûler les étaies, les fascines & les gabions qu'il avoit préparés.

Le Maréchal de Villars n'ayant plus tant à craindre pour le secours de Douay, envoya monsieur Pasteur colonel & fameux partisan, pour vanger la course du Comte de Growestein dont on a parlé. Monsieur Pasteur se mit en marche la nuit du vingt-trois au vingt-quatre d'août, avec un corps de cavalerie & de dragons d'environ quinze cens chevaux. Il s'avança jusqu'au delà de Berg-op-Zoom, & mit en contribution

tout le pays entre le bas Escaut & la basse Meuse, enlevant soixante otages pour la sûreté des rançons. Il usa de diligence & se retira à Namur avec un riche butin, avant qu'on pût ni le couper ni l'atteindre.

Cependant le siege de Douay se poussoit avec vigueur, & le général Hompesch voyant ses dehors perdus ou ruinés, & craignant d'être emporté d'assaut, offrit de rendre la place aux mêmes conditions qu'avoit eues le Comte d'Albergoti dans le dernier siege. Villars lui répondit que le prince Eugene avoit donné un autre exemple dans la capitulation du Quesnoy, & qu'il étoit fâché que le droit de représailles tombât sur un officier de son mérite. Ainsi la garnison sortit le dix, pour être conduite prisonniere à Beauvais en Picardie. Cette garnison étoit réduite à dix-sept cens soldats, deux cens cinquante officiers & douze cens malades. Les François ne perdirent à ce siege que huit à neuf cens hommes tués ou blessés.

CCVIII. Prises du Quesnoy & de Bouchain par les François. ann. 1712.

Le Quesnoy étoit déja investi depuis deux jours, & la tranchée fut ouverte devant cette place la nuit du dix-huit au dix-neuf de septembre. Yvoi, réfugié François & major général, la défendoit. Le prince Eugene demeura dans l'inaction durant ce siege, & le Commandant capitula le quatre d'octobre, & demanda une capitulation honorable. Le Maréchal de Villars répondit qu'il n'écouteroit aucune proposition, qu'on ne lui eût livré une porte, & qu'il ne leur donnoit qu'une heure pour l'exécuter. Le Commandant répliqua que la brave défense qu'ils avoient faite, & cent soixante pieces de canon qu'ils remettoient, méritoient bien qu'on leur accordât les honneurs de la guerre. Vous insistez en vain, répondit Villars, sans votre artillerie qui m'a déterminé à faire le siege du Quesnoy, j'assiégerois Mons. La garnison fut donc obligée à se rendre prisonniere de guerre.

Il falloit en même tems investir Bouchain par le Marquis d'Alegre. La tranchée y fut ouverte la nuit du neuf au dix d'octobre avec peu de perte, les batteries furent achevées le seize, les assiégés capitulerent le dix-neuf & furent faits prisonniers de guerre. Ainsi la France n'ayant plus les troupes Angloises sur les bras, reprit, en moins de quatre mois, ce que les Alliés avoient conquis en trois campagnes, & outre cela encore, quarante-quatre bataillons.

CCIX. Campagne d'Allemagne. en. 1712.

La campagne d'Allemagne ne présente rien qui mérite beaucoup d'attention. Le Maréchal d'Harcourt continua à y commander l'armée Françoise, & le Duc de Wirtemberg commanda celle des Alliés. Ni l'un ni l'autre de ces deux Géné-

Digitized by Google

raux n'entreprit rien de considérable. Le Duc de Wirtemberg fit une tentative sur les lignes de Weissembourg le seize d'août, il les fit canonner depuis ce jour jusqu'à la nuit du dix-sept au dix-huit qu'il retira son canon, & ensuite il décampa avec assez de précipitation, & se retira à Rhinzabern. Il perdit dans cette entreprise plus de deux cens hommes; & le vingt-trois il alla camper à Gemersheim. Alors le Maréchal d'Harcourt fit passer le Rhin à une partie de sa cavalerie, qui alla camper à Setlingen, pour la faire subsister au delà de ce fleuve dans le pays ennemi. Les armées du Rhin demeurerent jusqu'au commencement de novembre dans leurs camps, puis les Généraux distribuerent leurs troupes dans leurs quartiers d'hiver.

CCX. Accommodement entre l'Empereur & le Duc de Savoie le 7 de juillet 1712.

En Italie, le Duc de Savoie toujours mécontent de l'inexécution des promesses qui lui avoient été faites par l'empereur Léopold, consentit que l'affaire fût mise en arbitrage; l'empereur Charles y consentit de même. La reine Anne & les Etats-Généraux voulurent bien se charger de l'arbitrage, & leurs commissaires s'étant assemblés le 7 de janvier 1712. & ayant continué leurs conférences jusqu'au sept de juillet, ils prononcerent enfin que l'Empereur abandonneroit au Duc de Savoie la propriété & souveraineté du territoire de Vigevanasque, & tout le Novarrois, qui se trouve situé entre le canal de la Cogna & la riviere de Serisia: ainsi il acquit le Montferrat, le Mantouan, l'Alexandrin, une partie du Novarrois & le pays de Vigevanasque, dont il se mit incontinent en possession.

CCXI. Prise de Porto-Creole par les Impériaux. an. 1712. Affaires d'Italie & d'Espagne. Mort du Duc de Vendôme.

Avant l'ouverture de la campagne en Piémont, la cour de Vienne avoit résolu de prendre Porto-Creole, qui est une place Espagnole sur les côtes de Toscane. La ville fut investie par le général Zunzungen le quinze de mars. Les canons des assiégeans commencerent à tirer le vingt-six; mais les assiégés ayant reçu un grand renfort le dix-huit d'avril, les Impériaux recommencerent à tirer, avec plus de fureur qu'auparavant, contre le fort Philippe qui fut obligé de se rendre à discrétion; ce fort étant la principale défense de la ville, dom Augustin Gonzales de Andrade gouverneur demanda à capituler le trois de mai, après une défense de six semaines. Il obtint une capitulation honorable, & la garnison fut conduite à Marseille.

Le Roi continua le commandement de son armée de Dauphiné au Duc de Barwick. Il avoit ordre de se tenir sur la défensive, & toute son application fut de fermer aux Alliés tous les passages en Savoie, en Dauphiné & en Provence.

Digitized by Google

Le Comte de Thaun, qui commandoit les troupes Impériales, ne joignit l'armée des Alliés que le dix ou le douze d'août. Les deux armées firent pendant la campagne divers mouvemens, qui ne tendoient qu'à subsister & à s'observer; elles se séparerent sans avoir rien fait de mémorable.

Le Comte de Peterboroug arriva à Turin le quinze d'août de la part de la Reine d'Angleterre, & y négocia avec le Duc de Savoie les conditions avantageuses qui lui furent accordées par le traité de paix.

Il ne se passa rien non plus de fort digne de remarque ni en Espagne ni en Estramadure. Le Comte de Staremberg y commandoit toujours les troupes Impériales, & le Duc de Vendôme celles d'Espagne. Le Marquis d'Arpajou prit quelques forts sur les Impériaux, comme Arens, Venasque, Castel-Leone, Sulsona & Cardone; mais le Roi d'Espagne y perdit Louis-Joseph duc de Vendôme, qu'on peut appeller le libérateur de l'Espagne. Il mourut à Vinaros d'une indigestion, pour avoir mangé trop de poisson, le 11 de juin 1712. âgé de cinquante-huit ans.

Le Comte de Staremberg sachant de quelle importance il étoit aux affaires de l'empereur Charles VI. en Catalogne, de se rendre maître de la ville de Roses, qui, seule de toute la Catalogne, s'étoit conservée dans la fidélité du roi Philippe V. entreprit de s'en rendre maître; mais comme il ne se sentoit pas assez fort pour la réduire par les regles ordinaires, il tenta de la prendre par surprise. Pour cet effet il fit embarquer, à quatre lieues de Barcelone, deux mille soldats choisis, avec des pétards & des échelles. Ils arriverent la nuit du dix au onze de septembre devant Roses. Le Comte fit partir dans le même tems le général Vetzel avec des troupes, pour soutenir cette entreprise. Mais à peine les soldats eurent-ils coupé & renversé quelques palissades, qu'ils furent découverts au clair de la lune; on les chassa à coups de fusils & de bayonnettes, & ils se retirerent en confusion, laissant plus de deux cens hommes des leurs tués ou blessés.

CCXII. Suspension d'armes entre la France, l'Espagne, l'Angleterre & le Portugal. an. 1712.

Cependant les Anglois continuoient leurs bons offices pour procurer la paix entre la France & les autres puissances; & comme la guerre d'Espagne leur coûtoit plus que les autres, ils se hâterent de la terminer de ce côté-là. La grande difficulté consistoit à engager le roi d'Espagne Philippe V. à renoncer pour lui & pour ses enfans à la couronne de France; car on sait que ce Prince, après la mort du Dauphin son frere, ayant appris que le Duc d'Anjou son neveu, pour-lors

Digitized by Google

Dauphin, étoit encore dangereuſement malade, avoit déclaré que ſi ce jeune Prince venoit à mourir, il quitteroit l'Eſpagne pour retourner en France. La reine Anne d'Angleterre deſirant ardemment procurer la paix à l'Europe, crut que, pour l'avancer, il falloit que le Roi d'Eſpagne fit ſa renonciation à la couronne de France, le plus authentiquement qu'il ſeroit poſſible, & qu'il reconnût qu'au cas de mort du Dauphin, le Duc de Berry, & à ſon défaut le Duc d'Orléans, ſeroit reconnu ſucceſſeur immédiat du Dauphin & de ſes deſcendans. Cette renonciation ſe devoit faire en préſence des Etats-Généraux du royaume d'Eſpagne, & être enrégiſtrée dans tous les parlemens de France. Philippe V. fit ſa renonciation le 8 de juillet 1712. & la ſuſpenſion d'armes, entre la France, l'Angleterre & l'Eſpagne, fut publiée pour trois mois le quatre de ſeptembre à Madrid, & ſucceſſivement dans les autres villes de cette monarchie, en attendant la parfaite concluſion de la paix.

La reine Anne envoya en Eſpagne le milord Lexington, pour engager le roi Philippe V. à faire cette renonciation le plus ſolemnellement qu'il ſeroit poſſible. Le Milord arriva à Madrid le dix-huit de ſeptembre; ceux qui devoient compoſer l'aſſemblée des cortes ou des états, ſe rendirent le vingt-deux d'octobre chez le Préſident de Caſtille, afin de lui communiquer leurs pleins-pouvoirs, & l'aſſemblée s'ouvrit le vingt-ſix du même mois.

La même Reine d'Angleterre nomma le Duc de Shrewſbury ſon ambaſſadeur extraordinaire en France, pour aſſiſter aux renonciations que devoient faire le Duc de Berry & le Duc d'Orléans à la couronne d'Eſpagne, au cas que le Dauphin, qui n'avoit que deux ans & demi, vînt à mourir. Monſieur le Duc de Berry ſigna cette renonciation le 24 d'octobre 1712. & le Duc d'Orléans le dix-neuf du même mois. On envoya auſſi-tôt ces actes au milord Lexington en Eſpagne. Le Roi d'Eſpagne fit la ſienne au royaume de France le cinq de novembre en préſence du milord Lexington & du Marquis de Bonnac ambaſſadeur de France, de tous les membres du conſeil d'état, des députés des royaumes de Caſtille, d'Arragon & de Valence, & d'un grand nombre d'autres. Par l'acte qui fut lu, le Roi renonçoit à toutes ſes prétentions & à tous ſes droits ſur la couronne de France, pour lui & pour ſes deſcendans, & conſentoit que ſon droit fût transféré, au cas de la mort du Dauphin, au Duc de Berry ſon frere, au Duc d'Orléans ſon oncle, & à leur poſtérité mâle. Cette renonciation fut envoyée, ſignée de la main du Roi, en France.

Digitized by Google

Le Roi de Portugal prit auſſi le parti d'envoyer ordre à ſes ambaſſadeurs à Utrecht de convenir d'une ſuſpenſion d'armes avec la France & l'Eſpagne, & le traité en fut ſigné à Utrecht le 7 de novembre 1712. En conſéquence de ces ſuſpenſions d'armes, il fut arrêté au mois de mars 1713. que les troupes Impériales & Hollandoiſes, qui étoient en Catalogne, en ſortiroient, & qu'il y auroit auſſi ſuſpenſion d'armes dans toute l'Italie, dans la mer Méditerranée & dans les iſles qui y ſont ſituées.

CCXIII. Paix entre la France, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Pruſſe & la Savoie le 11 d'avril 1713.

La Reine d'Angleterre travailla enſuite à terminer l'affaire du Duc de Baviere & à le détacher de la ligue. Elle vouloit le faire rétablir dans ſes états, & dans tous ſes biens & dignités, & de plus lui procurer le royaume de Sardaigne. Mais la choſe n'eut point d'exécution à cet égard, non plus qu'en ce qu'elle propoſoit de lui céder Luxembourg, Namur & Charleroi, à condition que les Hollandois y mettroient garniſon.

La couronne de Sicile fut offerte au Duc de Savoie, & la France lui fit encore offrir de lui rendre tout ce qu'elle lui avoit pris, & d'y joindre Pragelas, Feneſtrelle & Exilles, ſans parler de ce que l'Empereur lui avoit promis. Ces offres lui parurent ſi avantageuſes, qu'il fut un des premiers à déſarmer.

Le Roi de Pruſſe devoit être reconnu en cette qualité, & le Roi de France lui devoit donner quatorze cens mille livres pour les droits qu'il prétendoit ſur la principauté d'Orange.

Les Etats-Généraux furent ceux qui réſiſterent plus longtems; la Reine les fit fortement exhorter à la paix, & enfin ils la conclurent avec la France aux conditions ſuivantes : Que le Roi très-chrétien leur remettroit tout ce que ſa Majeſté & ſes Alliés occupoient des Pays-bas Eſpagnols, & ce que le feu roi d'Eſpagne Charles II. avoit poſſédé conformément au traité de Ryſwick, dont la maiſon d'Autriche devoit jouir à perpétuité, après qu'elle ſeroit convenue d'une barriere avec les Etats-Généraux; excepté le haut quartier de Gueldres avec la ville de ce nom, que l'on donnoit au Roi de Pruſſe, pour en jouir de la même maniere que le feu Roi d'Eſpagne en avoit joui. On réſervoit encore dans le duché de Luxembourg une terre de trente mille écus de revenu, qui devoit être érigée en principauté en faveur de la Princeſſe des Urſins & de ſes héritiers. L'Electeur de Baviere retenoit la ſouveraineté & les revenus de la ville & du duché de Luxembourg, de Charleroi, de la ville & du comté de Namur, juſqu'à ce qu'il fût rétabli dans les états qu'il avoit poſſédés dans l'Empire, & il conſervoit le droit de garder la ſouveraineté de ces pays, juſqu'à

Digitized by Google

qu'à ce qu'on le dédommageât des pertes qu'il avoit ſouffertes, & qu'on le mît en poſſeſſion du royaume de Sardaigne; & on lui permettoit de tenir juſqu'à ſept mille hommes dans les pays qu'on lui laiſſoit. Le Roi cédoit de plus aux Etats-Généraux Menin & ſa Verge, Tournai & le Tournaiſis, excepté S. Amand & Mortagne, Furnes & ſon territoire, la Knoque, Loo & Dixmude, Ypres & ſa châtellenie, Rouſſelaer, Popperingue, Varneton, Commines & Warwick. Ils lui rendoient Lille & ſa châtellenie, Orchies & le pays de Lalleu, le bourg de la Gourgue, Aire, Bethune, S. Venant, avec le fort François. On confirmoit les renonciations mutuelles faites de la part du Roi & des princes de ſon ſang à la couronne d'Eſpagne, & celles de ſa Majeſté catholique & de ſes deſcendans à la couronne de France; ces renonciations étoient comme la baſe du traité. Outre ces deux traités, il y en eut deux autres pour régler le commerce de ces deux puiſſances maritimes.

Ainſi les principales difficultés entre ces puiſſances étant aſſez applanies, les traités de paix furent ſignés entre la France, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Pruſſe & la Savoie, le 11 d'avril 1713. & elle fut publiée ſolemnellent à Paris & dans les principales villes du royaume le vingt-deux de mai ſuivant.

CCXIV. Suite de la guerre en Allemagne. ann. 1713. *Voyez le Marq. de Quincy. t. VI. pag.* 178.

La Reine d'Angleterre & le roi Louis XIV. ſouhaitoient ardemment de voir la fin de la guerre & de rétablir une paix générale dans l'Europe. Mais l'Empereur ſe contenta d'abord de faire ſigner le 14 de mars 1713. un traité pour l'évacuation de la Catalogne & pour la neutralité de l'Italie, & refuſa les conditions que la France lui offroit, qui étoient de reconnoître le Duc d'Hanover pour électeur; que le traité de Ryſwick ſeroit rétabli, & que le Rhin ſerviroit de barriere entre la France & l'Empire; que le Roi remettroit le vieux Briſach, le fort de Kell à l'Empereur; de faire démolir deux ouvrages à cornes qui étoient devant Huningue, le fort du Rhin, le fort de Tille près de Straſbourg, le Fort-Louis dans l'iſle du Rhin, les fortifications faites à Bitche & à Hombourg. De plus, on abandonnoit à l'Empereur Naples & le Milanez, à l'exception de ce qui avoit été cédé au Duc de Savoie. Les autres conditions regardoient la Hollande, la Savoie, le Duc de Baviere. Le Comte de Sinzendorf partit du congrès le quinze d'avril, après avoir déclaré que la gloire de l'Empereur ſon maître ſeroit bleſſée, s'il ſe contentoit de la petite diſtribution qu'on lui avoit faite dans les traités.

L'Empereur emprunta au mois de mai un million de florins

à Amſterdam, ſous le cautionnement des Etats-Généraux, & déclara qu'il vouloit commander ſon armée en perſonne, ayant ſous lui le prince Eugene. Toute-fois l'Empereur ne parut pas en campagne, & le prince Eugene ſeul commanda l'armée, il fut même obligé de demeurer ſur la défenſive, n'ayant ni le nombre de troupes qu'on lui avoit promis, qui devoit être de quatre-vingt mille hommes, ni l'argent que la diete devoit fournir. Il arriva à Muhlberg le vingt-quatre de mai, & fit le vingt-ſix un détachement de dix mille hommes pour occuper les poſtes de la forêt noire. Il devoit former trois corps d'armées le long du Rhin : le premier entre Cologne & Coblentz; le ſecond entre Coblentz & Mayence, & le troiſieme dans les lignes d'Etlingen.

CCXV. Siege de Landau par le Maréchal de Villars le 20 d'août 1713.

Le Maréchal de Villars fut nommé pour commander l'armée Françoiſe ſur le Rhin, avec la qualité de généraliſſime, & avec lui le Maréchal de Beſons. On comptoit ſi fort ſur la paix, qu'on n'avoit fait nuls préparatifs pour la guerre, & le Maréchal de Villars s'étoit même défait de ſes équipages. Il arriva le vingt-huit de mai à Straſbourg, où il trouva le Maréchal de Beſons, qui en partit le lendemain pour ſe rendre à l'armée, qui devoit agir ſur la Sare & ſur la Mozelle. Le Maréchal de Villars diſtribua, dans le pays qui eſt entre Haguenau & Lauterbourg, les troupes qu'il trouva en Alſace. Il fit enſuite diverſes marches vers Raſtadt, pour perſuader aux Impériaux qu'il en vouloit à leurs lignes d'Etlingen; mais ſon vrai deſſein étoit de faire le ſiege de Landau. Il diſpoſa tellement ſes troupes, qu'il ferma le paſſage du Rhin au prince Eugene & inveſtit Landau. La place fut entiérement inveſtie le onze de juin par le Maréchal de Beſons, qui fit commencer les lignes de circonvallation le douze; & le Maréchal de Villars avoit ſon quartier général à Spire, & le gros de l'armée d'obſervation étoit campé à la petite Hollande.

Le prince Alexandre de Wirtemberg, qui commandoit dans Landau, avoit pris de longue main ſes précautions pour faire une longue & vigoureuſe défenſe. Il avoit fait augmenter les fortifications de quelques nouveaux ouvrages; ſa garniſon étoit de douze bataillons complets, de trois eſcadrons & d'une compagnie franche de cavalerie. L'ouverture de la tranchée ſe fit la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq de juin. Le prince Eugene avoit tellement diſpoſé ſes troupes, qu'il put empêcher aux François le paſſage du Rhin; & le Maréchal de Villars prit les mêmes précautions contre les Impériaux, pour leur diſputer le paſſage du même fleuve. Nous n'entreprenons pas

Digitized by Google

ici de décrire tout ce qui ſe paſſa au ſiege, tant du côté des aſſiégeans que des aſſiégés; nous rapporterons ſeulement une action de bravoure extraordinaire de quelques grenadiers, qui, guidés par le ſeul courage & n'ayant aucun ordre, paſſerent la riviere à la nage ayant leurs épées entre les dents, & allerent attaquer un pâté, d'où ils chaſſerent les Impériaux & où ils ſe firent eux-mêmes un logement; & comme ils y étoient ſans proviſions, ils n'y ſubſiſterent pendant trente-ſix heures que d'un peu de pain & quelques bouteilles d'eau-de-vie, que leurs camarades leur firent paſſer avec des cordes qu'ils leur avoient jettées, en attendant qu'on eût achevé un pont de communication.

Le prince Alexandre de Wirtemberg voyant qu'il n'avoit point de ſecours à eſpérer, fit battre la chamade le dix-neuf d'août à huit heures du matin, & demanda une capitulation pareille à celle qui avoit été accordée aux Gouverneurs dans les trois ſieges précédens. Le Maréchal de Villars voulut avoir la garniſon priſonniere de guerre. Le Prince refuſa de ſe rendre à cette condition, & quelques tems après ayant demandé une capitulation pareille à celle que le prince Eugene avoit accordée à Tournai, & lui ayant été refuſée, on recommença ſur les huit heures du ſoir à tirer de part & d'autre; ce qui continua toute la nuit. Enfin le vingt, à deux heures après midi, la capitulation fut ſignée après cinquante-ſix jours de tranchée ouverte. La garniſon fut faite priſonniere de guerre; mais on permit au Gouverneur & aux principaux officiers de garder leurs épées, piſtolets & bagages; & aux officiers ſubalternes, leurs épées ſeulement & leurs bagages. Que les ſoldats ne ſeroient point dépouillés ni diſperſés de leurs régimens. Les ſoldats furent conduits priſonniers à Haguenau. Le prince Alexandre de Wirtemberg eut permiſſion d'aller au delà du Rhin, informer le prince Eugene de ce qui s'étoit paſſé durant le ſiege; & les autres principaux officiers, d'aller vaquer à leurs affaires pendant trois mois. Le Marquis de Biron lieutenant général eut le gouvernement de Landau, pour récompenſe du bras qu'il avoit perdu à ce ſiege.

CCXVI. Siege & priſe de Fribourg par le Maréchal de Villars le 16 de novemb. 1713

Le Maréchal de Villars ſe rendit le huit de ſeptembre au fort de Manheim, donna ſes ordres pour le démolir, & ſongea dès-lors à finir la campagne par le ſiege de Fribourg. Il commença par forcer les lignes que les Impériaux avoient formées pour mettre Fribourg à couvert. Il partit de Spire le onze de ſeptembre, & ſe rendit à Straſbourg, où il donna le dix-huit un régal magnifique, qui fut ſuivi d'un bal qui dura

Digitized by Google

toute la nuit. Il partit de Straſbourg, le bal durant encore, & le dix-huit à la pointe du jour on battit la générale. Tous les officiers ſe rendirent d'abord à leurs drapeaux, & on marcha en diligence contre les lignes de Fribourg, qui furent forcées ; on n'y perdit que cinquante ſoldats & huit ou dix officiers tués ou bleſſés. Delà il s'avança vers les lignes que les Impériaux avoient à Holgraben, à trois lieues au delà de Fribourg. Puis il traverſa la forêt noire & campa à Ferenbach à une lieue de Villingen vers la ſource du Danube, & envoya des mandemens à plus de trente lieues, pour exiger les contributions.

Après avoir ainſi ſurmonté tous les obſtacles qui pouvoient s'oppoſer à la priſe de Fribourg, il y fit ouvrir la tranchée la nuit du trente de ſeptembre au premier d'octobre. Cette place eſt commandée par une montagne ; mais il y a quatre forts qui l'occupent entiérement, leſquels ſe commandent les uns les autres. La garniſon de cette place étoit compoſée de quinze bataillons avec cinq cens chevaux, & commandée par le Baron d'Arche. Le Maréchal de Villars faiſoit ce ſiege en perſonne & en avoit donné le détail au Comte du Bourg, le plus ancien lieutenant général.

Dans ce même tems, le prince Eugene détacha de ſon armée un corps de cavalerie, la plûpart huſſards, ſous les ordres d'un général major, qui, ayant paſſé le Rhin à Coblentz, s'avança entre Thionville & Metz. Le deſſein du prince Eugene étoit de faire piller & brûler pluſieurs villages d'un pays qu'il croyoit dépourvu de troupes pour ſa défenſe, & d'obliger le Maréchal de Beſons d'affoiblir ſon armée pour couvrir le pays Meſſin. Mais le Marquis de Saillant commandant à Metz, envoya des troupes qui ſe ſaiſirent du Pont-à-Mouſſon & des autres ponts ſur la Mozelle, pour empêcher les Impériaux d'y paſſer, pendant que les garniſons des autres villes s'aſſembloient pour former un corps capable de fermer la retraite aux Allemands. Ceux-ci ayant ſu ces diſpoſitions, ſe retirerent avant que les paſſages fuſſent bouchés, & reprirent leur route par le Luxembourg.

Lorſque le Maréchal de Villars vit les travaux aſſez avancés, il fit ſommer le Gouverneur de ſe rendre ; mais il refuſa de le faire, diſant qu'il eſpéroit mériter l'eſtime du Maréchal par une plus belle défenſe que celle qu'il avoit faite juſqu'alors. En vain le clergé, la nobleſſe, les magiſtrats & les bourgeois allerent juſqu'à deux fois en proceſſion conjurer le Gouverneur, au nom du Sauveur du monde, de les garantir, lorſqu'il étoit

Digitized by Google

encore tems, de la fureur d'une armée victorieuse : il répondit qu'il savoit le parti qu'il avoit à prendre. Cependant craignant que le désespoir ne portât les bourgeois à quelques extrémités, il fit renforcer la garde de son logis ; & lorsqu'il vit tout prêt pour donner un assaut général le trente-un d'octobre au matin, il se retira dans les forts avec l'élite de ses troupes. Aussi-tôt deux drapeaux blancs furent arborés sur les remparts, & un des magistrats apporta une lettre du Gouverneur au Maréchal de Villars, portant qu'il abandonnoit la ville à sa discrétion, & recommandoit à sa clémence près de deux mille soldats malades ou blessés, sept ou huit cens hommes qu'on avoit laissés pour garder les breches, & une grande multitude de femmes, d'enfans & de valets. La ville se racheta du pillage en payant un million.

Il fit ensuite proposer au Baron d'Arsch une capitulation honorable, s'il vouloit lui rendre les forts, sinon qu'il lui alloit renvoyer les femmes, les enfans & les valets dans le château, ou qu'il les exposeroit sur l'esplanade, où ils périroient par le feu du canon & des bombes. Ces raisons ébranlerent le Gouverneur. Il demanda une suspension d'armes de cinq jours pour dépêcher au prince Eugene & en recevoir les derniers ordres : ce qui lui fut accordé. Cependant on continua à faire, de la part des assiégeans, tous les préparatifs pour se rendre maîtres du château & des forts. Le Gouverneur ayant reçu la réponse du prince Eugene, demanda, entr'autres choses, qu'on accordât la liberté à la garnison de Landau ; ce qui ayant été rejetté, le Gouverneur demanda cinq autres jours pour chercher d'autres ordres : ce qui lui fut encore accordé. Enfin il capitula le seize de novembre. La garnison devoit sortir avec toutes les marques d'honneur, six pieces de canon & sept mortiers. On accorda la liberté aux prisonniers faits dans les lignes de Fribourg, & à ceux qui étoient restés dans la ville. La garnison, qui de treize mille hommes qu'elle avoit eus au commencement, étoit réduite à sept mille, sortit le vingt & fut conduite à Rotweil.

Après la prise de Landau & de Fribourg, & les efforts impuissans du prince Eugene pour secourir ces deux places, l'Empereur consentit enfin que l'on renouât les conférences pour la paix. Il nomma pour son plénipotentiaire le prince Eugene ; & le roi Louis XIV. nomma le Maréchal de Villars. Ces deux grands Capitaines choisirent pour leurs assemblées le château de Rastadt en Souabe, où le Prince de Bade avoit fait bâtir un superbe palais, qui lui avoit, dit-on, coûté neuf millions. Ils s'y rendirent le vingt-six de novembre. Le Maréchal, à trois

CCXVII. Le prince Eugene & le Maréchal de Villars plenipotentiaires pour la paix entre l'Empire & la France à Rastadt. ann. 1713. 1714.

Digitized by Google

heures après midi, & le prince Eugene à quatre heures. Dès-lors ils commencerent à entrer en conférences secretes; mais néanmoins le prince Eugene faisoit tout son possible pour porter l'Empereur & l'Empire à se disposer à continuer la guerre, afin d'engager la France à accorder des conditions plus douces & plus avantageuses que celles qu'elle offroit. La diete assemblée ne répondoit que foiblement aux instances qu'on lui faisoit de contribuer à la continuation de la guerre. Elle accorda toute-fois à la fin cinq millions qu'on lui demandoit. On fit tout ce qu'on put, mais inutilement, pour réveiller les Suisses & les porter à se déclarer contre la France, dans la crainte qu'elle n'opprimât leur liberté.

Le quatorze de février les deux Plénipotentiaires étant convenus des articles qui devoient faire la base des traités de paix, dépêcherent, chacun de leur côté, aux cours de Vienne & de Versailles, pour savoir les dernieres intentions des deux Monarques. Les réponses & les changemens qu'on y fit ne tendoient qu'à rendre la paix plus solide & plus durable; & dès le trois de mars tout fut réglé, & signé le six du même mois. Les Plénipotentiaires envoyerent aussi-tôt leurs ordres aux gouverneurs des places frontieres de rappeller les partis qu'ils avoient en campagne, & de ne plus exercer aucun acte d'hostilité. Voici le précis des trente-sept articles du traité de paix & des trois articles séparés.

1°. Qu'il y aura paix chrétienne & universelle, & amitié perpétuelle entre l'empereur Charles VI. & le roi Louis XIV. & qu'ils n'entreprendront rien au préjudice l'un de l'autre. 2°. Qu'il y aura amnistie & abolition de tout ce qui s'est fait depuis le commencement de la guerre jusqu'à la signature du traité. 3°. Les traités de Westphalie, de Nimegue & de Ryswick seront considérés comme la base du présent traité, & seront observés, sinon en tant qu'il y est expressément dérogé par le présent traité. 4°. Sa Majesté très-chrétienne rendra à l'Empereur le vieux Brisach en l'état où il est à présent, laissant au Roi les fortifications qui sont à la gauche du cours du Rhin, nommément le fort du Mortier. 5°. Elle lui restituera de même la ville, les forteresses & les forts de Fribourg & tous les forts construits dans la forêt noire & dans le Brisgau. 6°. Le fort de Kell sera remis à l'Empereur & à l'Empire. Les forts de la Pile & autres construits dans les isles du Rhin, seront démolis aux dépens du Roi. 7°. Lesdites places de Brisach, Fribourg & Kell seront rendues avec toutes leurs dépendances, leurs artilleries & munitions. 8°. Les fortifications bâties vis-à-vis le

Digitized by Google

fort de Hemingue ſur la droite, de même que le pont conſtruit en cet endroit, ſeront démolis aux dépens du Roi. On raſera de même le fort Selingen & les fortifications faites dans les iſles entre ledit fort & le Fort-Louis. Le Fort-Louis avec l'iſle où il eſt bâti, demeureront au pouvoir du Roi. 9°. Les fortifications de Bitche & de Hombourg ſeront démolies. 10°. Trente jours après la ratification du préſent traité, les places & lieux que le Roi doit rendre, ſeront évacués & rendus. 11°. Les places & lieux qui doivent être démolis, le ſeront dans l'eſpace de deux mois.

12°. Sa majeſté très-chrétienne s'oblige, lorſqu'elle traitera un congrès général avec les électeurs, princes & états de l'Empire, de leur rendre ce qui aura été pris durant la préſente guerre, conformément au traité de Ryſwick. 13°. L'Empereur conſent que Landau demeure au Roi, fortifié comme il eſt, ſe faiſant fort d'obtenir le conſentement de l'Empire. 14°. Le Roi reconnoîtra la dignité électorale accordée par l'Empereur à la maiſon de Brunſwick-Hanover. 15°. L'Electeur de Baviere & l'Electeur de Cologne ſon frere ſeront rétablis dans leurs états, rangs, prérogatives, dignités électorales & autres. On leur rendra leurs meubles, pierreries, bijoux, archives, papiers, &c. Leſdits deux Electeurs, après leurs rétabliſſemens, recevront de l'Empereur le renouvellement de l'inveſtiture des deux électorats, principautés, fiefs, titres & droits. 16°. Les miniſtres & les officiers, de quelque rang & qualité qu'ils ſoient, qui auront ſervi dans l'un ou l'autre parti, ſeront rétablis dans la poſſeſſion de tous biens, charges, honneurs & dignités, comme avant la guerre. 17°. Le terme auquel la reſtitution totale, ſpécifiée dans les deux articles précédens, ſe doit faire, ſera limité dans le traité général ou ſolemnel, à faire entre l'Empereur, l'Empire & le Roi très-chrétien, à trente jours après l'échange des ratifications dudit traité.

18°. Si la maiſon de Baviere, après ſon rétabliſſement total, trouve qu'il lui convienne de faire quelqu'échange de ſes états contre d'autres, le Roi très-chrétien ne s'y oppoſera pas. 19°. Sa Majeſté très-chrétienne conſent que l'Empereur entre en poſſeſſion des Pays-bas Eſpagnols, pour en jouir paiſiblement à l'avenir, nonobſtant la ceſſion que ſa Majeſté en avoit faite aux Etats-Généraux des Provinces-Unies; ſauf les conventions que l'Empereur fera avec leſdits Etats-Généraux touchant leur barriere. Bien entendu que le Roi de Pruſſe retiendra du haut quartier de Gueldres tout ce qu'il y poſſede actuellement. 20°. Le Roi cede à l'Empereur Menin, Tournai & leurs dépendances; mais S. Amand avec ſes dépendances, & Mortagne ſans dépen-

Digitized by Google

dances, demeureront au Roi très-chrétien. 21°. Sadite Majesté remet aussi à l'Empereur Furnes, Furner-Ambach, y compris les huit paroisses; la Knoque, Loo, Dixmude, Ypres & sa châtellenie, Rousselaer & leurs dépendances au delà de la Lis. 22°. La navigation de la Lis sera libre, sans qu'on y puisse mettre aucun péage ou imposition. 23°. Il y aura amnistie en faveur des sujets des Pays-bas, qui ont suivi dans l'un des différens partis pendant le cours de la derniere guerre. 24°. Les sujets des lieux cédés pourront, en gardant les loix & usages du pays, aller, venir, demeurer, trafiquer, &c. de part & d'autre, sans avoir besoin d'autre permission que le présent traité. 25°. Les mêmes sujets de part & d'autre, ecclésiastiques & séculiers, seront rétablis en la jouissance de tous leurs biens, rentes, meubles & immeubles, saisis ou occupés à l'occasion de la présente guerre. 26°. On nommera des commissaires pour régler la portion qui se payera de part & d'autre par ceux des deux partis qui auront possédé les rentes affectées sur la généralité de quelques provinces des Pays-bas. 27°. Ceux qui auront été nommés à des bénéfices des Pays-bas par sa Majesté très-chrétienne, seront maintenus dans la jouissance desdits bénéfices. De plus, tout ce qui concerne la religion catholique, apostolique & Romaine, sera maintenu, comme il étoit avant la guerre. 28°. Les communautés & habitans de toutes les places, villes & pays, que sa Majesté très-chrétienne a cédés dans les Pays-bas catholiques, jouiront de tous les privileges, prérogatives, coutumes, exemptions, honneurs, gages, &c. comme ils en ont joui sous la domination de sa Majesté. 29°. Les bénéfices conférés durant la guerre à des personnes capables, seront laissés aux présens possesseurs. 30°. Sa Majesté très-chrétienne promet de laisser jouir tranquillement sa Majesté Impériale de tous les états & lieux qu'elle possede actuellement, & qui ont été possédés par les Rois d'Espagne de la maison d'Autriche en Italie; savoir: le royaume de Naples, le duché de Milan, l'isle & royaume de Sardaigne; comme aussi les ports & places que sa majesté Impériale possede actuellement sur les côtes de Toscane, & tous les droits attachés auxdits pays d'Italie. 31°. Sa Majesté Impériale promet de rendre bonne & prompte justice aux princes vassaux de l'Empire en Italie, qui pourroient avoir quelques prétentions légitimes, comme le Duc de Guastalla Pico de la Mirandole, & le Prince de Castiglione. 32°. Il sera permis aux princes & princesses, qui ont des prétentions particulieres, de se pourvoir & de produire ses titres & raisons, auxquels l'Empereur & le Roi promettent avoir égard. 33°. La conjoncture

Digitized by Google

conjoncture préſente n'ayant pas permis à ſa Majeſté Impériale de conſulter les électeurs, princes & états de l'Empire, elle promet que leſdits électeurs, princes & états enverront inceſſamment, au nom de l'Empire, des pleins pouvoirs au lieu qui ſera choiſi pour travailler au traité général & ſolemnel, qui ſe fera entre l'Empereur, l'Empire & le Roi très-chrétien. 34°. Le lieu de cette aſſemblée ſera aſſigné au choix du Roi & de l'Empereur.) 35°. A la ſignature du préſent traité toutes hoſtilités ceſſeront de part & d'autre, & du jour de l'échange des ratifications on n'exigera plus de contributions. 36°. Le commerce entre les ſujets des deux puiſſances ſera rétabli auſſitôt après l'échange des ratifications du préſent traité. 37°. Et ledit échange ſera fait au palais de Raſtadt dans l'eſpace d'un mois, à compter du jour de la ſignature. Fait le 6 de mai 1714.

Il y avoit encore trois autres articles ſéparés; ſavoir: 1°. Les qualités priſes ou omiſes de part & d'autre, ne donneront nul droit & ne cauſeront aucun préjudice à l'une ou à l'autre des parties contractantes. 2°. Ce traité ayant été rédigé en langue françoiſe, contre l'uſage de l'Empire, cette différence ne pourra être alléguée pour exemple, ni tirer à conſéquence. Le troiſieme article porte qu'on a propoſé ces trois villes: Schaff houze, Bade en Ergaw & Frawenfeld pour le lieu des conférences du traité de paix général & ſolemnel entre l'Empire, l'Empereur & le Roi très-chrétien. Sa Majeſté ne s'étant pas encore déclarée ſur ces articles, le Maréchal de Villars promet de faire ſavoir inceſſamment par un courier l'intention du Roi ſon maître.

CCXIX. Traité de Bade, an. 1714.

Le Roi choiſit la ville de Bade & on y tint le congrès, pour arrêter les articles qui reſtoient à conclure entre l'Empereur, l'Empire & ſa Majeſté très-chrétienne. Le prince Eugene & le Maréchal de Villars furent nommés pour les deux premiers plénipotentiaires, & ne devoient s'y rendre que pour ſigner ſeulement. Les autres plénipotentiaires de la part de l'Empereur, furent le Comte de Goes & le Comte de Sailern. Le Roi nomma le Comte du Luc, pour-lors ambaſſadeur en Suiſſe, & monſieur de S. Conteſt intendant de Metz. L'ouverture des conférences ne ſe fit que le cinq de juin, & continuerent juſqu'au dix-huit d'août, que le traité ſe trouvant en état d'être ſigné, le prince Eugene & le Maréchal de Villars s'y rendirent le 5 de ſeptembre 1714.

On y arrêta que les places à reſtituer de part & d'autre, ſeroient rendues trente jours après l'échange des ratifications; on y déſigna plus expreſſément les princes, à qui la France promettoit de rendre les places & pays qui leur appartiennent;

Digitized by Google

à ſavoir : l'Electeur de Treves, l'Electeur Palatin, le grand Maître de l'ordre teutonique & ſon ordre, l'Eveque de Spire, les maiſons de Wirtemberg, de Montbéliard & de Bade. Les intérêts du Duc de Lorraine ſont réglés ſelon les termes du traité de Ryſwick. Sa Majeſté Impériale s'engage, conformément au traité de Raſtadt, d'accomplir ponctuellement le traité fait à Utrecht pour la neutralité de l'Italie, de laiſſer jouir les princes d'Italie de ce qu'ils poſſedent actuellement, & promet de rendre bonne & prompte juſtice au Duc de Guaſtalla, à Pic de la Mirandole, au Prince de Caſtiglione, & à tous les princes dont les prétentions ont été renvoyées au congrès de Bade. Ainſi la France, après onze ans de guerre, que la ſucceſſion d'Eſpagne lui avoit attirée, jouit enfin cette année d'une paix générale.

CCXVIII. Evacuation de la Catalogne. an. 1713.

Il eſt remarquable qu'il n'eſt fait aucune mention des intérêts de Philippe V. roi d'Eſpagne, dans les traités de Raſtadt & de Bade. L'Empereur ne voulant pas ſe déſiſter de ſes prétentions ſur la couronne d'Eſpagne, Philippe V. fut obligé de ſe contenter de la neutralité de l'Italie, que l'Empereur avoit accordée & ſignée; en effet cette neutralité bien obſervée le mettoit hors d'état de rien entreprendre contre l'Eſpagne. Il n'y avoit plus que la Catalogne qui tînt pour l'Empereur.

1713.

Le traité de neutralité pour l'Italie & l'Eſpagne ayant été ſigné le 14 de mars 1713. l'Impératrice ſe diſpoſa à quitter Barcelone, pour aller joindre l'Empereur, & déclara aux magiſtrats de Barcelone, qu'elle leur laiſſoit le Comte de Staremberg chargé du ſoin de leur procurer les meilleures conditions que les circonſtances pourroient permettre. L'Impératrice s'embarqua le vingt-neuf de mars, & le Comte de Staremberg déclara qu'il s'embarqueroit auſſi avec toutes les troupes Allemandes, & que tous les Catalans, qui voudroient prendre parti dans ſes troupes, y ſeroient reçus; & le vingt-cinq s'étant rendu dans la cathédrale, il déclara qu'il ſe démettoit de la charge de vice-roi & de capitaine général de la Catalogne.

Le roi Philippe V. nomma le Duc de Popoli pour vice-roi de cette principauté, & il partit le 18 de mai 1713. pour aller prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité. L'évacuation de la Catalogne fut fixée au quinze de juillet, & les troupes Eſpagnoles ſe mirent en chemin pour aller prendre poſſeſſion des places, à meſure que les Allemands les évacueroient. Le Comte de Staremberg s'embarqua au jour marqué avec les troupes Allemandes & Napolitaines; mais il ne remit pas Barcelonne entre les mains du Roi d'Eſpagne. Il laiſſa prendre poſſeſſion de la

Digitized by Google

ville & des fortereſſes aux miquelets, qui perſiſtoient dans leur révolte. On ne douta pas que tout cela ne ſe fit ou par les ordres, ou du conſentement de l'Empereur. Les Barcelonnois eurent l'inſolence de déclarer la guerre à l'Eſpagne & à la France, & nommerent des chefs pour commander leur armée. L'Evêque de Barcelone non ſeulement ne réprima pas cette folie, il l'appuya; & en s'embarquant pour l'Italie, il leur dit qu'il alloit veiller à leurs intérêts. Les revoltés choiſirent pour leur généraliſſime monſieur de Villaroël, qui accepta cette dignité à condition qu'on lui enverroit de Vienne, de la part de l'Empereur, une commiſſion, qui ne lui fut pas accordée. Le général Vallis évacua Oſtalric le dix-ſept d'août; mais le même jour les Barcelonnois y entrerent. Preſque toutes les villes, places & châteaux de Catalogne ſe ſoumirent au roi Philippe dans le cours de l'an 1713.

CCXX. Siege & priſe de Barcelone le onze de ſeptembre 1714. *V. le Marquis de Quincy. ann.* 1713. 1714.

Le roi Philippe étoit diſpoſé à recevoir les Catalans & à leur accorder un pardon & une amniſtie générale. Ils s'opiniâtrerent à vouloir non ſeulement l'amniſtie, mais encore la conſervation de leurs privileges. Philippe vouloit qu'ils euſſent recours à ſa clémence, au moins pour le ſecond chef. Ils eurent l'imprudence de vouloir ſoutenir un ſiege. Le Duc de Barwick fit ouvrir la tranchée la nuit du 12 au 13 de juillet 1714. Ils ſe défendirent avec toute la furie, dont eſt capable un peuple qui n'a d'eſpérance que dans ſon déſeſpoir. Je n'entrerai point dans le détail de ce ſiege ni des entrepriſes qui ſe firent à ce ſujet dans la Catalogne, je dirai ſeulement que le baſtion de S. Pierre fut pris & repris onze fois en un ſeul jour. Dans un aſſaut général, qui ſe donna le onze de ſeptembre, & que les Barcelonnois ſoutinrent avec une vigueur étonnante, ils furent forcés; mais comme le Maréchal de Barwick vouloit conſerver la ville & l'exempter du pillage, & qu'il étoit difficile de forcer le quartier de la ville qu'ils occupoient encore, voyant que les bourgeois arboroient le drapeau blanc de tous côtés, il leur accorda une capitulation. Ils ſe ſoumirent à la diſcrétion du Roi. On leur promit qu'ils auroient vie & bagues ſauves; que la ville ſe rachéteroit du pillage, & payeroit une autre ſomme pour le rachat des cloches; qu'ils remettroient le même jour le fort Mont-Jouï aux aſſiégeans; qu'ils feroient remettre inceſſamment la ville & le château de Cardonne, & diſpoſeroient les Majorquins à ſe ſoumettre à l'obéiſſance & à la miſéricorde du Roi. Les chefs & les principaux officiers des mécontens furent ſaiſis & mis dans les priſons d'Eſpagne; les eccléſiaſtiques les plus ardens pour la révolte furent bannis à perpétuité. On fit brûler

Digitized by Google

dans la place publique, par la main du bourreau, les drapeaux & les robes des magiſtrats de la députation, qui avoient eu l'inſolence de déclarer la guerre au Roi. Ainſi la Catalogne fut parfaitement ſoumiſe au roi Philippe V. & la grande guerre entiérement terminée.

CCXXI. Morts de la Reine d'Eſpagne, de la Reine d'Angleterre & du Duc de Berry. *an.* 1713. 1714.

Le roi Louis XIV. perdit en cette année 1714. le Duc de Berry, qui, ayant négligé une chûte de cheval qu'il avoit faite à la chaſſe, tomba malade le premier de mai, & mourut le quatre du même mois dans ſa vingt-huitieme année. Il laiſſa la Ducheſſe de Berry enceinte de ſept mois; mais l'enfant qu'elle mit au monde le ſeize de juin, mourut le dix-ſept.

La reine d'Eſpagne Marie-Louiſe-Gabriele de Savoie étoit morte l'année 1713. le quatorze de février. Elle étoit née le 17 de ſeptembre 1688. par conſéquent elle étoit âgée d'environ vingt-ſix ans. Le roi Philippe V. après avoir donné quelques mois à ſa douleur, épouſa en ſecondes nôces Eliſabeth Farneſe niece du Duc de Parme.

La reine d'Angleterre Anne Stuart mourut le premier d'août 1714. en ſa cinquantieme année. Elle eut pour ſucceſſeur le Duc d'Hanover.

CCXXII. Teſtament du roi Louis XIV. *an.* 1714.

Les morts précipitées du fils, du petit-fils & de l'arriere-petit-fils du roi Louis XIV. le frapperent ſi vivement, qu'il tomba dans une eſpece de rêverie, qui lui faiſoit croire qu'il voyoit ſes fils & petits-fils, qu'il les entretenoit; il falloit alors que ceux qui ſe trouvoient avec lui, le réveillaſſent par quelque diſtraction ingénieuſe, & le rappellaſſent à lui-même. Les forces de ſon corps diminuoient ſenſiblement, & voulant diſpoſer des choſes qui pourroient arriver après ſa mort, il fit un teſtament par lequel il établiſſoit une régence pour gouverner pendant la minorité de ſon arriere-petit-fils. Ce teſtament étoit accompagné d'un édit du mois d'août 1714. portant que cette ordonnance de derniere volonté ſeroit conſervée en dépôt au greffe du parlement de Paris, juſqu'après la mort du Roi.

Le deux du même mois d'août fut enrégiſtré au parlement un autre édit, par lequel le Roi réfléchiſſant ſur les inconvéniens qui pourroient arriver, ſi tous les princes de la maiſon royale venoient à manquer, jugea à propos d'appeller à la ſucceſſion de la couronne monſieur le Duc du Maine & monſieur le Comte de Toulouſe, ſes fils légitimes, & leurs ſucceſſeurs mâles à perpétuité, ſelon l'ordre de ſucceſſion. L'édit fut enrégiſtré au parlement en préſence du Duc d'Enguien, du Prince de Conti, du Duc du Maine, du Comte de Toulouſe, de deux pairs eccléſiaſtiques & de dix-ſept ducs & pairs laïcs; qu'ils auroient ſéance

Digitized by Google

eux & leurs descendans au parlement, de même que les princes du sang, & qu'ils y jouiroient de tous les honneurs qui sont dus aux Princes du sang, après lesquels ils auroient rang immédiatement avant tous les autres princes des maisons souveraines.

CCXXIII. Mort de Louis XIV. le premier de septembre 1715.

Le Roi se sentoit défaillir, & malgré les efforts qu'il faisoit pour cacher sa caducité, & pour la réparer par une nourriture plus abondante, qu'il prenoit avec une telle voracité, qu'un étranger le voyant manger, prédit qu'il mourroit bientôt.

On vit vers le même tems à Paris une entrée de l'ambassadeur de Perse, nommé Mehemet-Riza-Beg. Il arriva à Marseille vers la fin d'octobre 1714. & à Lyon seulement le 4 de janvier 1715. Il fit son entrée à Paris le sept de février suivant, & voulut entrer à cheval, refusant les carrosses qu'on lui offrit. Les présens qu'il devoit offrir au Roi, étoient sur un brancard porté par deux mulets. Ces présens étoient assez peu de chose; ce qui fit croire à bien des gens, que cette ambassade étoit un spectacle imaginé, pour amuser les Parisiens & pour divertir le Roi. Mehemet-Riza-Beg eut son audience publique de sa Majesté le dix-neuf de février. Il faisoit toujours porter devant lui l'étendard du Roi de Perse; il prétendoit même que cet étendard le suivroit jusques dans les appartemens; mais on le détermina à le laisser à la grille de la seconde cour. Cet Ambassadeur fut toujours défrayé aux dépens du Roi.

Le Bailli de Mesmes, ambassadeur extraordinaire de l'ordre de Malte, fit son entrée à Paris vers le même tems.

Celle du comte Ribeira, ambassadeur de Portugal, se fit le dix-huit d'août. Il se distingua non seulement par la magnificence de ses carrosses & de sa suite; mais aussi par les médailles d'or & d'argent que son Ecuyer jetta au peuple. Le jour de son audience publique étoit fixé au vingt-un d'août; mais la maladie du Roi ne permit pas qu'elle se fit.

Cette maladie commença à devenir dangereuse par de grandes douleurs qu'il sentit dans les jambes. Dès le dix d'août il revint de Marly si foible, qu'il eut de la peine d'aller le soir de son cabinet à son prie-dieu. Le mardi treize il donna l'audience de congé à l'Ambassadeur de Perse. Le vingt-quatre il se confessa, & le vingt-cinq il communia des mains du Cardinal de Rohan, grand aumônier de France. Il le fit sans éclat & sans bruit durant la nuit, pour ne pas allarmer la cour & Paris. Le Roi témoigna, dans tous les jours de sa maladie, une grandeur d'ame héroïque, une présence d'esprit & une constance admirables, parlant, agissant, donnant ses ordres, avec autant

Digitized by Google

de liberté d'eſprit, que s'il eût été en parfaite ſanté. Le pere le Tellier ſon confeſſeur, ne le quitta point juſqu'à la mort; mais l'infection qui ſortoit de ſon corps en éloigna pluſieurs courtiſans. Sa maladie étoit une gangrene, qui ſe mit dans ſa jambe, & qui gagna l'os & juſqu'au deſſus du genouil.

On délibéra ſi on la lui couperoit; mais voyant que cela ne pourroit lui ſauver la vie, & qu'apparemment il ne pourroit ſoutenir cette opération, on ſe contenta de le panſer à l'ordinaire. Un chymiſte, nommé le Brun, s'étant préſenté avec un élixir, qu'il prétendoit ſouverain contre la gangrene, le Roi en prit à diverſes repriſes, & s'en trouva un peu mieux; mais enfin le mal s'augmentant de plus en plus, il fit venir les princes & princeſſes & monſieur le Dauphin. Il leur parla d'une maniere très-touchante, donna ſa bénédiction au jeune Dauphin, l'exhorta à ſoulager ſon peuple, & à n'entreprendre jamais de guerre ſans une très-grande néceſſité, témoigna le regret où il étoit d'avoir eu trop de goût pour la guerre. Il remercia ſes officiers de leurs bons ſervices, & témoigna qu'il étoit fâché de n'avoir pas fait pour eux tout ce qu'il auroit ſouhaité, leur demanda pardon des mauvais exemples qu'il leur avoit donnés, & leur dit adieu avec beaucoup de tendreſſe.

Le Cardinal de Noailles archevêque de Paris écrivit à Madame de Maintenon, pour lui témoigner la douleur qu'il avoit de ne pouvoir approcher le Roi dans ces derniers momens. Le Roi ouit la lecture de cette lettre; & comme il avoit toujours aimé le Cardinal, & qu'il craignoit de s'être trop engagé dans l'affaire de la conſtitution *Unigenitus*, qui faiſoit toujours beaucoup de bruit dans le royaume, il parla aux Cardinaux de Rohan & de Biſſy, & au pere le Tellier, pour leur faire connoître la peine qu'il ſentoit de ne pouvoir parler au Cardinal de Noailles, & l'inquiétude où il étoit ſur l'état des affaires de l'égliſe, diſant qu'il avoit été de la meilleure foi du monde, & n'avoit rien fait que par leur conſeil; que, s'il s'étoit trop avancé, il y avoit encore remede; mais on le raſſura, en lui diſant qu'il ne devoit point avoir de regret d'avoir ſuivi le Pape & les évêques, & que, ſi l'on faiſoit venir le Cardinal de Noailles, tout ce qui avoit été fait ſeroit renverſé. Ainſi le Roi ſe contenta de dire à madame de Maintenon qu'elle pouvoit faire réponſe au Cardinal: ce qu'elle fit. Le Roi ayant lu la lettre, on l'envoya au Prélat.

Il avoit ordonné, dès le vingt-cinq, qu'auſſi-tôt qu'il auroit expiré, on menât le Dauphin à Vincennes, & s'étant fait apporter un plan de ce château, qui étoit dans un endroit qu'il

Digitized by Google

indigna, il marqua lui-même l'appartement que devoit occuper le Dauphin, & ordonna l'arrangement des autres. Il ordonna auſſi qu'on mît ſon cœur aux jéſuites auprès de celui du roi Louis XIII. ſon pere, & ſes entrailles à Notre-Dame de Paris. Le ſamedi trente-un d'août à dix heures du ſoir on lui dit les prieres des agoniſans, auxquelles il répondit avec une voix, qui ſe faiſoit entendre même pardeſſus celles des eccléſiaſtiques qui étoient préſens. Il mourut le lendemain premier de ſeptembre à huit heures un quart du matin, âgé de ſoixante-dix-ſept ans moins quatre jours, dans la ſoixante-treizieme année de ſon regne, étant né à S. Germain-en-Laye le 5 de ſeptembre 1638. Il commença à régner le 14 de mai 1643. Il épouſa le 9 de juin 1660. Marie-Thereſe d'Autriche fille ainée du roi d'Eſpagne Philippe IV.

De ce mariage ſortirent, 1°. Louis dauphin de France, né à Fontainebleau le premier de novembre 1661. mort le 4 d'avril 1711. âgé de cinquante ans.

2°. Philippe de France duc d'Anjou, né en 1668. mort en 1671.

3°. Louis-François de France, né en 1672. & ne vécut que cinq mois.

4°. Anne-Eliſabeth de France, née en 1662. & ne vécut que douze jours.

5°. Marie-Anne de France, née en 1664. morte quarante jours après ſa naiſſance.

6°. Anne-Thereſe de France, née en 1667. morte en 1672.

Louis XIV. étant mort, le Duc de Bouillon, grand chambellan, parut ſur un balcon, & cria : *Le roi Louis XIV. eſt mort*; & ajouta trois fois : *Vive le roi Louis XV.* Ce Prince étoit fils de Louis ſecond dauphin, & d'Adélaïde de Savoie. Il étoit né le 15 de février 1710. Il commença à régner immédiatement après la mort de ſon Biſaïeul, & regne encore aujourd'hui glorieuſement & heureuſement. Le corps de Louis XIV. fut poſé à S. Denis dès le neuf de ſeptembre, & y fut inhumé le lendemain avec les cérémonies accoutumées.

Louis XIV. étoit grand & bien pris dans ſa taille, ayant les cheveux châtains-bruns & naturellement enflés, les yeux bleus, grands & doux, la bouche très-agréable & le ſourire charmant. Sa beauté étoit une de ces beautés mâles, qui ne craignent ni le froid ni le ſoleil, qui ne ſont point incompatibles avec les fatigues de la chaſſe & les travaux de la guerre. Il avoit l'air d'un héros, & faiſoit tous ſes exercices avec une adreſſe extraordinaire. Il avoit l'eſprit aiſé, naturel, plein de

Buſſy-Rabutin. p. 104. hiſt. de Louis XIV.

Digitized by Google

feu ; mais ſon phlegme s'en étoit rendu le maître, & on remarque qu'il ne lui eſt jamais échappé un mot qu'on pût mieux dire, ſi l'on y avoit longtems penſé. Il n'a jamais dit une parole fâcheuſe à un gentilhomme, & perſonne ne l'a jamais vu en colere.

Mém. de M. l'Abbé de Choiſy. t. 33. 34.

Sa préſence & ſa vue inſpiroient du reſpect aux plus intrépides. Un jour Lauzun lui ayant manqué de reſpect, & lui ayant dit, lui montrant le poing fermé, qu'il ne le ſervitoit jamais, Louis, qui ſentit venir l'émotion, jetta ſa canne par la fenêtre, & s'adreſſant à Tellier qui étoit préſent, il dit : Je ſerois au déſeſpoir ſi j'avois frappé un gentilhomme. Une autre fois le même Lauzun lui ayant répondu inſolemment : Allez, s'écria-t-il, ſi je n'étois pas roi, je me mettrois en colere. Le muſicien Gaye dans une débauche ayant dit des ſottiſes de l'Archevêque de Rheims, ſe croyant perdu, alla demander pardon au Roi. Quelques jours après l'Archevêque dit à demi-haut, en l'entendant chanter à la meſſe du Roi : C'eſt dommage, le pauvre Gaye perd ſa voix : Vous vous trompez, reprit le Roi, il chante bien, mais il parle mal.

LIVRE

LIVRE CLVI.

HISTOIRE CIVILE

Contenant ce qui s'eſt paſſé en Angleterre depuis le rétabliſſement du roi Charles II. juſqu'à la mort de la reine Anne.

L'HISTOIRE du regne de Louis XIV. que nous venons d'achever, nous a ramené devant les yeux celle de preſque tous les états de l'Europe; mais principalement celle des princes de la maiſon d'Autriche & des rois d'Eſpagne, avec qui la France a preſque toujours été en guerre, ou du moins en relations & en négociations. Nous avons donné dans le CLIII. livre de cette hiſtoire, celle des empereurs Léopold & Joſeph, & les commencemens de l'empereur Charles VI. de ſorte que, pour remplir le plan que nous nous ſommes propoſé, il ne nous reſte qu'à donner le précis de l'hiſtoire des rois d'Angleterre, depuis le regne de Charles II. incluſivement, juſqu'à la mort de la reine Anne, & l'hiſtoire des révolutions de Suede, de Danemarck & de Pologne. Nous allons commencer par les affaires d'Angleterre.

I. Affaires d'Angleterre. Charles II roi d'Angleterre. *ann.* 1660. *Thoyras. l. xxiij.*

A l'arrivée du roi Charles II. à Cantorbery le 26 de mai 1660. tout le royaume d'Angleterre changea de face. Les peuples ennuyés de l'état où ils avoient vécu pendant vingt ans, ſe réjouiſſoient dans l'eſpérance de voir ſuccéder des tems plus heureux & plus tranquilles. Charles II. avoit alors environ trente ans, & il paſſoit pour un prince accompli. On s'attendoit que, pour ſe maintenir ſur le trône, il éviteroit ce qui avoit cauſé ſes diſgraces; c'eſt-à-dire, l'envie de pouſſer trop loin ſes prérogatives & ſon autorité. Mais on ſe trompa dans cette attente, ce Roi ne fut pas moins jaloux de ſon pouvoir, & ne fit pas moins d'efforts que ſes prédéceſſeurs, pour le rendre abſolu. Quant à la religion, il avoit, diſoit-on, fait abjuration de la proteſtante entre les mains du Cardinal de Retz. D'autres croient qu'il ne ſe fit catholique qu'en 1659. dans ſon voyage de Fontarabie; mais la choſe demeura ſecrete, ou du moins connue de peu de perſonnes, & ne fut divulguée qu'après ſa mort. Mais on convient qu'il étoit fort mauvais catholique, & que peut-être il n'étoit tout au plus

Brunet. l. j. p. 182. *V. Thoyras, p.* 137.

Digitized by Google

que déiſte. En public il ſe vantoit de ſon zèle pour la religion proteſtante & communioit de la main d'un proteſtant, & le même jour il communioit en ſecret de la main d'un prêtre catholique.

II. Religion & caractère du roi Charles II.

On dit de lui, qu'il étoit perſuadé qu'il n'y avoit dans le monde ni vertu ni honneur, & que les hommes ne ſe conduiſoient que par intérêt. Auſſi n'aimoit-il perſonne, & l'on ne trouvoit ni vérité ni ſincérité dans ſes promeſſes ni dans ſes témoignages de bienveillance; ce qui lui fit bientôt perdre l'affection & l'eſtime de ſes ſujets. Au reſte il avoit l'eſprit vif, la conception aiſée, le jugement exquis; connoiſſant les intérêts des princes de l'Europe mieux qu'aucun de ſes miniſtres; ſavant dans la phyſique, dans les mathématiques & dans la navigation; & quand il vouloit s'appliquer aux affaires, il en expédioit plus en un jour, que ſes miniſtres en pluſieurs. Il avoit laiſſé prendre au duc d'Yorck Jacques ſon frere, qui lui ſuccéda, un grand aſcendant ſur lui, parce qu'il étoit plus actif, plus laborieux, plus véhément; au lieu que Charles étoit naturellement pareſſeux, aimant ſes plaiſirs & la compagnie des femmes, qui lui enlevoient tout ſon tems & ſon argent, qu'il ne ſavoit ni employer ni ménager.

Son conſeil fut compoſé principalement de ceux qui lui avoient été le plus attachés & au Roi ſon pere; quoiqu'il y en admit encore d'autres par politique. Edouard Hyde fut d'abord ſon principal miniſtre. Quand il arriva en Angleterre, l'aſſemblée du parlement ne portoit que le nom de convention. Deux jours après étant en la chambre haute, il conſentit au changement de nom de convention en parlement; & le premier acte qu'on y paſſa, fut un acte de pardon & d'oubli pour tout ce qui s'étoit paſſé pendant les troubles. Le ſecond acte étoit pour mettre le Roi en état de congédier l'armée, qui déſormais devenoit inutile & onéreuſe. Le troiſieme regardoit le revenu qu'on devoit aſſurer au Roi, pour ſoutenir ſa dignité & ſubvenir aux charges de l'état.

III. Pardon & punition de ceux qui avoient contribué à la mort du roi Charles I. le 6 de juin 1660.

Après cela le Roi fit une déclaration, par laquelle il diſoit que ceux des juges qui avoient condamné à mort le feu roi Charles I. & qui ne ſe conſtitueroient pas en priſon dans quinze jours, ſeroient exclus de l'acte de pardon. En conſéquence de cette proclamation, dix-neuf de ces juges ſe rendirent volontairement en priſon; d'autres ſe retirerent hors du royaume; d'autres furent pris en ſe ſauvant. Dans le même tems le Roi accorda des lettres d'indemnité aux principaux républicains, qui n'avoient pas été juges du feu Roi; mais

Digitized by Google

qui avoient exercé pendant les troubles des charges militaires ou autres. Enfin après diverſes conteſtations entre les deux chambres touchant le pardon que l'on vouloit accorder, ou la qualité des peines dont on devoit punir les juges & autres qui avoit contribué à la mort du feu Roi, Charles II. déclara que ſon intention étoit de n'excepter du pardon que les meurtriers immédiats du Roi ſon pere.

Le nombre de ceux qui avoient eu part à cette action en qualité de juges, d'officiers de la cour de juſtice, ou autres auteurs immédiats, montoit à quatre-vingt, dont vingt-cinq étoient morts; vingt-neuf s'étoient enfuis; ſept autres, pour avoir eu moins de part au crime, furent jugés dignes de la clémence du Roi; vingt-neuf furent condamnés à mort. Les dix-neuf qui s'étoient remis en priſon ſur la proclamation du Roi du ſix de juin, furent épargnés quant à la vie; mais réſervés pour d'autres peines, comme la priſon, le banniſſement, la perte de leurs biens : ainſi dix ſeulement furent exécutés. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'il n'y en eut aucun de ces dix qui témoignât le moindre repentir, & qui ne crût mourir martyr. Ils étoient preſque tous anabaptiſtes, ou enthouſiaſtes.

Dans la même aſſemblée on aſſigna au Roi un revenu de douze cens mille livres ſterling; & quelques jours après l'ajournement du parlement, le Roi, qui, comme on ſait, eſt conſidéré comme chef de l'égliſe Anglicane, donna une proclamation ſur la religion, contenant huit articles, concernant la juriſdiction ſpirituelle des évêques. Il ordonnoit en particulier qu'on choiſit un certain nombre de théologiens pour revoir la liturgie Anglicane, & vouloit que, pour le préſent, perſonne ne fût obligé d'en faire uſage. Il y avoit encore neuf évêques anciens, qui furent rétablis dans leurs évêchés ſans difficulté. Sept ou huit autres furent conſacrés pour d'autres diocèſes. On offrit aux miniſtres preſbytériens les plus diſtingués, des évêchés & des bénéfices eccléſiaſtiques; mais ils les refuſerent tous, excepté Raynolds, qui accepta l'évêché de Norwich.

IV. Proclamations ſur la religion. *an.* 1660. *Theyras. p.* 145.

Au mois d'octobre de cette année 1660. la Princeſſe douairiere d'Orange vint a Londres, pour féliciter ſon frere ſur ſon rétabliſſement ſur le trône de ſes peres. Et enſuite, le deux de novembre, la Reine mere du Roi arriva de France, amenant avec elle la princeſſe Henriette ſa fille, & le prince Palatin Edouard, frere du prince Robert. On dit que la Reine mere propoſa au Roi ſon fils d'épouſer Hortenſe Mancini niece du cardinal Mazarin; mais cette propoſition ne fut pas agréée. Le Roi épouſa enſuite la Princeſſe de Portugal. On

Digitized by Google

lui avoit proposé un moyen de faire monter ses revenus annuels à plus de deux millions de livres sterling; mais le Chancelier, à qui le Roi en parla, lui répondit que, pourvu qu'il sût gagner l'affection de ses sujets, il ne manqueroit jamais d'argent. Ainsi la proposition n'eut point de suite.

Le parlement avant sa dissolution, qui se fit à la fin de décembre de cette année, ordonna que les corps d'Olivier Cromvel, d'Iveton, de Brandshaw & de Pride seroient tirés de leurs tombeaux, traînés sur une claie au gibet de Tyburne, qu'ils y demeureroient pendus depuis dix heures du matin jusqu'au soleil couchant, & qu'ils seroient ensuite enterrés sous le gibet; ce qui fut exécuté.

V. Société royale d'Angleterre pour la physique.

Ce fut dans cette même année 1660. que fut établie la société royale de Londres, par lettres patentes du Roi, qui lui accorda non-seulement sa protection; mais aussi tous les secours nécessaires pour travailler à la découverte des secrets de la nature, & de ce qu'il y a de plus curieux dans la physique & dans la méchanique. Cette fameuse société doit son origine à des assemblées particulieres qui se tinrent d'abord à Oxford, dans la maison de monsieur Vilkins, alors chef du college de Valham à Oxford. En 1658. la disposition des affaires de l'état d'Angleterre obligea la plûpart de ces savans à se disperser. Ceux qui se rendirent à Londres, y renouerent leurs assemblées, ils s'assembloient deux fois la semaine au college de Gresham. Les troubles du royaume dissiperent encore une fois cette société de savans; enfin milord Clarendon les appuyant de son autorité, le roi Charles II. l'érigea en société royale, comme nous l'avons dit en cette année 1660. Leur principal dessein est de recueillir de fideles mémoires de tous les écrits sur les ouvrages de la nature & de l'art, & par ce moyen corriger les erreurs que la prévention & une longue prescription avoient autorisées. De rétablir les vérités qui avoient été négligées, d'appliquer à un plus grand nombre d'usages celles qui étoient connues, & de s'ouvrir une route nouvelle aux choses les plus cachées. Le nombre des membres de cette société n'est point fixé. En 1667. elle étoit composée d'environ deux cens personnes, parmi lesquelles il y en avoit de très-distinguées, comme entr'autres le roi Jacques, alors duc d'Yorc, Rupert prince Palatin, Ferdinand-Albert duc de Brunswick, & environ trente pairs des trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. La société s'assemble tous les jeudis dans la grande cour près de Fleſtren, elle a une bibliotheque & un cabinet de curiosités de la nature. Les acadé-

Digitized by Google

miſtes publient de tems en tems leurs découvertes, les lettres & mémoires qu'on leur envoie, ſous le titre de *Tranſactions philoſophiques.*

VI. Conférence entre les épiſcopaux & les presbytériens. an. 1661.

Une eſpece de ſédition excitée au commencement de l'an 1661. par des anabaptiſtes Anglois, ou de ces enthouſiaſtes, qui croient une cinquieme monarchie, ou un regne de Jeſus-Chriſt pendant mille ans ſur la terre, donna occaſion à une déclaration du Roi, qui défendoit indiſtinctement toute aſſemblée & conventicules qui ſe feront ſous prétexte de religion. Les preſbytériens ſe trouvant enveloppés dans cette défenſe, & confondus avec les catholiques Romains, les anabaptiſtes & autres ſectes non-conformiſtes; ils demanderent au Roi une conférence de leurs principaux miniſtres avec les évêques. Cette conférence ſe tint, il y fut queſtion d'examiner la liturgie Anglicane. Ni les uns ni les autres ne voulurent rien rabattre de leurs ſentimens; la conférence fut rompue ſans fruit, chacune des deux parties, comme c'eſt l'ordinaire, s'attribuant la victoire.

Pendant que l'on tenoit cette conférence, le Roi fut couronné avec une pompe extraordinaire le vingt-trois d'avril fête de S. George.

VII. Parlement aſſemblé le huit de mai.

Le parlement ayant été convoqué pour le huit de mai, le Roi s'y rendit en perſonne, & y annonça ſon mariage conclu avec l'Infante de Portugal. Dans une autre ſéance il confirma l'acte d'indemnité accordé dans le précédent parlement, & un autre pour punir ceux qui avoient contribué au jugement & à la mort du roi Charles I. Il y eut ſur cela quelques réglemens concernant la confiſcation des biens de ceux des coupables qui étoient morts; on ordonna que le lord Mouſon, le chevalier Henri Mildmay & Robert Wallop ſeroient traînés ſur une claie juſqu'au gibet de Tyburne, ayant la corde au col, & enſuite remenés en priſon, pour y paſſer le reſte de leur vie. Dans une ſéance tenue le trente de juillet, le Roi y étant, il fut décidé que quiconque entreprendroit ſur la vie du Roi, ou voudroit l'arrêter, l'empriſonner, le dépoſer, lui faire la guerre, ou lui ſuſciteroit quelques ennemis, ou oſeroit déclamer contre lui par écrit, ou dans un ſermon, ſeroit déclaré coupable de haute trahiſon. Si quelqu'un affirmoit que le Roi eſt papiſte, ou hérétique, ou qu'il s'efforce d'introduire le papiſme, ou qui exciteroit le peuple de lui faire haïr le gouvernement du Roi, il ſeroit par cela ſeul incapable d'exercer aucun office dans l'égliſe ou dans l'état. On y condamna auſſi ceux qui voudroient ſoutenir que les deux chambres du parle-

Digitized by Google

ment ont un pouvoir législatif sur la personne du Roi. Enfin on y rétablit les Evêques dans leurs droits d'avoir séance au parlement, & on déclara que le droit de la milice appartenoit au Roi. Ce qui fit très-grand plaisir à ce Prince.

VIII. Affaires d'Ecosse. an. 1660. 1661.

Il étoit persuadé que les Ecossois avoient vendu le roi Charles I. son pere aux Anglois; & les Anglois ayant entiérement conquis le royaume d'Ecosse sous le général Monk, le roi Charles II. se trouvant maître de ce royaume, ne chercha qu'à humilier ce général, & à lui faire ressentir les effets de son mécontentement. Il prit, ce semble, contre ses propres intérêts, la résolution de remettre ce royaume sur l'ancien pied où il étoit avant sa réunion avec l'Angleterre, & ordonna aux juges Anglois, qui gouvernoient l'Ecosse, qu'ils eussent à discontinuer leurs fonctions le 22 d'août 1660. En même tems il nomma les grands officiers du royaume, & choisit, pour former un conseil d'état, les seigneurs les plus dévoués à son service; & ensuite il convoqua un parlement en Ecosse pour le douze de décembre.

Ce parlement s'étant assemblé au mois de janvier 1661. commença par casser & annuller le covenant & ligue solemnelle des deux royaumes d'Angleterre & d'Ecosse. Il déclara que le pouvoir de la milice résidoit dans la seule personne du Roi; que l'acte du 16 de janvier 1647. par lequel le feu roi Charles I. avoit été livré aux Anglois, étoit infâme, déloyal & contraire aux loix divines & humaines. L'épiscopat fut rétabli en Ecosse; & quatre ministres presbytériens s'étant rendus à Londres, après avoir reçu les ordres de diaconat & de prêtrise, furent sacrés évêques par l'Evêque de Wincheſter. Ils renoncerent tous quatre à leur premiere ordination, comme invalide, & obtinrent du Roi une déclaration, par laquelle sa Majesté disoit que son intention étoit de rétablir en Ecosse le gouvernement de l'église par les archevêques & évêques, ainsi qu'il étoit en 1635. On défendit de plus, dans le même parlement, toute assemblée & conventicule dans les maisons, pour y faire des exercices de religion, & on y rétablit le droit de patronage.

IX. Conspirations vraies ou prétendues contre Charles II. an. 1661. *Thoyras. l. xxiij. p. 163. & suiv.*

On parla beaucoup en Angleterre de conspirations & de complots contre la personne du Roi. Quelques-uns prétendent que ce n'étoit qu'un prétexte pour affoiblir ou persécuter les presbytériens. Quoi qu'il en soit, il fut ordonné que chaque maire, alderman, conseiller, officier de chaque corporation, outre le serment ancien d'allégeance & de suprématie, feroit celui-ci : qu'il n'est pas permis, sous quelque prétexte que ce

Digitized by Google

puiſſe être, de prendre les armes contre le Roi ; qu'il abhorre la déteſtable maxime, qu'on peut prendre les armes par autorité du Roi contre ſa perſonne, ou contre ceux qui agiſſent en vertu de ſes commiſſions. Et comme les quakers ou trembleurs refuſoient de prêter les ſermens, non qu'ils refuſaſſent de ſe conformer à ce qui étoit ordonné ; mais parce qu'ils croient que tous ſermens ſont défendus par l'évangile, on fit un acte contr'eux dans le parlement. On impoſa ſur chaque cheminée deux ſchellings par an dans tout le royaume. On ordonna à chaque miniſtre de ſe conformer au culte public de l'égliſe Gallicane, ſelon le livre des prieres communes, ſous peine d'être privé de tous ſes bénéfices. De plus, ſi quelqu'un a la hardieſſe de conſacrer ou d'adminiſtrer le ſacrement de la cene, ſans avoir reçu l'ordre de prêtriſe par un évêque, il ſera pour chaque fois condamné à une amende de cent livres ſterling. On fit encore quantité d'autres ordonnances dans ce parlement.

X. Arrivée de la nouvelle Reine en Angleterre le 21 de mai 1661.

L'Infante de Portugal, qui étoit deſtinée pour épouſe au roi Charles II. arriva à Portſmouth le vingt-un de mai. Le Roi s'y rendit pour la recevoir. La cérémonie du mariage ſe fit par un prêtre catholique, la Reine ne l'ayant pas voulu autrement, & en préſence de peu de perſonnes. Charles II. s'étoit engagé à fournir du ſecours au Roi de Portugal contre l'Eſpagne, & à ne rendre jamais Dunkerque aux Eſpagnols. Il vendit cette place à la France en 1662. pour la ſomme de cinq millions, & cet argent fut employé, ſelon quelques-uns, en préſens pour les maîtreſſes du Roi ; ſelon d'autres, une partie à payer la dot de la Ducheſſe d'Orléans ſa ſœur, & le reſte à ſecourir le Portugal contre l'Eſpagne. Vers le même tems la Reine mere du Roi arriva en Angleterre, dans le deſſein, comme il ſembloit, d'y paſſer le reſte de ſa vie. Le Roi lui aſſigna le palais de Sommerſet pour ſa demeure, avec une ſomme ſuffiſante pour y entretenir une cour ſplendide ; mais elle n'y demeura que trois ans & s'en retourna en France, où elle mourut le 20 d'août 1669.

Comme le Roi favoriſoit ſecrétement les catholiques, quoique dans toutes occaſions il vanta ſon zèle & ſon attachement pour la religion proteſtante, les deux chambres du parlement lui repréſenterent, que ſa douceur envers les catholiques avoit attiré dans le royaume un grand nombre de prêtres Romains & de jéſuites. Il fut prié de leur ordonner d'en ſortir dans un jour préfix, exceptant néanmoins ceux qui ſervoient les deux Reines, en vertu des contrats de mariage, & ceux qui étoient au ſer-

Digitized by Google

vice des ambaſſadeurs. Le Roi promit de publier la proclamation qu'ils demandoient, témoignant qu'il étoit très-fâché que ſa douceur pour les papiſtes eût produit un ſi mauvais effet. La proclamation fut publiée; mais elle ne produiſit pas l'effet qu'on s'en étoit promis. Les communes ne laiſſerent pas de lui accorder quatre ſubſides; & le clergé, à leur exemple, lui en accorda autant. Dans cette même ſeſſion on accorda au Duc d'Yorck le revenu des poſtes & le droit d'accorder la permiſſion de vendre du vin; ce qui le mit en état de ſe paſſer des bienfaits de ſon frere, & de tenir ſa cour à part.

XI. Guerre du Roi d'Angleterre contre la Hollande. ann. 1664.

Le roi Charles II. on ne ſait pas bien à propos de quoi, réſolut en 1664. de faire la guerre aux Hollandois. Les Hollandois envoyerent Ruiter dans la Méditerranée avec une eſcadre de douze vaiſſeaux, & le Roi fit partir une flotte de vingt-un vaiſſeaux, ſous le commandement de Lawſon. Le Duc d'Yorck, comme chef & gouverneur de la compagnie royale, envoya le contre-amiral Holms au Cap-Verd, avec une eſcadre de quatorze vaiſſeaux de guerre, pour y prendre tous les avantages qu'il pourroit contre la compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales. Dans les mois d'août & de ſeptembre Holms ſe rendit maître du fort S. André & de la plûpart des autres places des Hollandois au voiſinage du Cap-Verd, & après avoir pris le fort conſtruit ſur le Cap même, il lui donna le nom d'Yorck. Il fit élever un fort à l'embouchure de la riviere de Garnben; après quoi étant paſſé en Guinée, il s'empara de tous les forts que les Hollandois avoient ſur cette côte, à l'exception du fort d'Achen, & de celui de S. George de la Riviere. Ces expéditions faites, il revint en Angleterre.

Pendant que Holms faiſoit ces hoſtilités dans la Guinée, le Roi fit préſenter aux Etats-Généraux un mémoire, par lequel il leur demandoit la réparation des dommages cauſés aux Anglois, qu'il faiſoit monter à ſept ou huit cens mille livres ſterling. Les Hollandois répondirent qu'ils enverroient un ambaſſadeur au Roi. Van-Goets fut envoyé, & dans ſa premiere audience, qu'il eut le 25 de juin 1664. comme il parloit du commerce d'Afrique & des Indes, le Roi l'interrompit, & lui demanda en vertu de quoi ils prétendoient exclure les autres nations du commerce de Guinée. L'Ambaſſadeur répondit que c'étoit choſe réglée par les derniers traités. Quelques jours après on eut nouvelle des hoſtilités commiſes par Holms au Cap-Verd & en Guinée. Mais le Roi témoigna qu'il n'en ſavoit rien, & dans la ſuite il dit que la choſe ne le regardoit point; que c'étoit un différend particulier entre les deux compagnies Angloiſe & Hollandoiſe.

Cependant

Digitized by Google

Cependant le Roi, ſans avoir égard aux mémoires que l'Ambaſſadeur de Hollande lui préſentoit, faiſoit travailler à l'équipement de ſa flotte; les Etats-Généraux ſe mettoient de leur côté en état de ſe bien défendre. La flotte du Roi fut prête la premiere, & ayant rencontré dans le mois de novembre une flotte marchande de Hollande, chargée de vin & de brandevin, qui revenoit de Bourdeaux, elle en prit cent trente vaiſſeaux, qui furent conduits en Angleterre & déclarés de bonne priſe, quoique la guerre ne fût pas encore déclarée. En vain la France offrit ſa médiation pour accommoder ce différend; Charles ne voulut pas entendre parler d'accommodement, à moins que les Hollandois ne réparaſſent les torts qu'ils avoient faits aux Anglois; & le 24 du mois de novembre de cette année 1664. il demanda au parlement un ſubſide proportionné à la dépenſe qu'il avoit faite, en mettant en mer une flotte qui lui coûtoit huit cens mille livres ſterling, & les communes lui accorderent deux millions cinq cens mille livres ſterling pour ſoutenir cette guerre. Immédiatement après le Roi publia une déclaration, par laquelle il ordonnoit d'uſer de repréſailles ſur tous les vaiſſeaux appartenans aux compagnies Hollandoiſes, ou aux ſujets des Etats-Généraux, enjoignant aux juges des amirautés de les déclarer de bonne priſe, ſelon les loix de l'amirauté & le droit des gens.

Sur cela les Hollandois ordonnerent à Ruyter de faire voile vers les côtes du Cap-verd & de Guinée, pour tâcher de recouvrer ce que la compagnie des Indes Occidentales avoit perdu. Ruyter obéit, reprit la plûpart des forts que les Anglois avoient enlevés à la compagnie, & ſe ſaiſit de divers vaiſſeaux appartenans aux Anglois. La déclaration de guerre aux Etats-Généraux ne ſe fit dans les formes qu'au mois de janvier 1665. La guerre étant déclarée, le Duc d'Yorck ſe rendit, ſur la fin du mois de mars, ſur la flotte qu'il devoit commander, conſiſtant en cent ſept vaiſſeaux de guerre & quatorze brûlots; mais il ne put mettre à la voile qu'au mois de mai. Il alla d'abord ſe poſter devant le Texel, pour empêcher que la flotte de Hollande ne ſortît pour aller joindre celle de Zélande. Pendant ce tems il prit pluſieurs vaiſſeaux Hollandois, qui revenoient, ne ſachant pas que la guerre fût déclarée. Enſuite il alla à la rencontre de Ruyter, qui retournoit en Hollande. Les flottes de Hollande & de Zélande s'étant enfin réunies, formerent une armée navale de cent vingt-un vaiſſeaux de guerre, ſans compter les brûlots. Le onze de juin cette armée ſe trouva en préſence de celle d'Angleterre. On en vint aux-mains le treize. La flotte Hollandoiſe fut battue. Ils perdirent dix-neuf

XII. Victoire de la flotte Angloiſe ſur celle des Hollandois. an. 1665.

vaiſſeaux, tant brûlés que coulés à fond, & environ ſix mille hommes. Du côté des Anglois la perte ne fut que de quatre vaiſſeaux, & environ quinze cens hommes. Toute-fois ils ne pourſuivirent pas les Hollandois, qui ſe retirerent dans la Meuſe, ou au Texel.

L'année ſuivante 1666. le commandement de l'armée navale d'Angleterre fut donné au Comte de Sandwich, & celui de la flotte Hollandoiſe à Ruyter. Les Anglois ſe hâtoient de mettre leurs vaiſſeaux en mer, pour s'emparer des richeſſes que les vaiſſeaux marchands apportoient de Smyrne & des Indes Orientales. Ruyter travailloit de ſon côté à prévenir les Anglois, pour mettre à couvert ces mêmes flottes marchandes. Pluſieurs vaiſſeaux marchands n'oſant s'engager dans la Manche, de peur de tomber entre les mains des Anglois, ſe rendirent au port de Berghen en Norwege, pour y attendre Ruyter qui devoit les conduire en Hollande. Le Roi de Danemarck, mal ſatisfait des Hollandois, s'accorda avec le Roi d'Angleterre, & s'empara des vaiſſeaux marchands Hollandois, à condition qu'ils partageroient enſemble le profit de la priſe. Le Comte de Sandwich général de la flotte Angloiſe, s'avança pour exécuter ce projet; mais les Hollandois informés de leurs deſſeins, ſe mirent en état de défenſe. Le Gouverneur de Berghen, qui n'avoit aucun ordre de favoriſer les Anglois, fit tirer ſur eux, en ſorte que leur eſcadre fut preſque entiérement ruinée & obligée d'aller ſe joindre à la flotte. Après cela Ruyter ſe rendit en Hollande avec les vaiſſeaux qu'il ramenoit, & pluſieurs priſes Angloiſes qu'il avoit faites.

XIII. L'Evêque de Munſter déclare la guerre aux Hollandois. *an.* 1665. Le Roi de France la déclare aux Anglois. *an.* 1666.

Le Roi d'Angleterre ne ſe contenta pas de faire la guerre, au nom de ſa nation, aux Hollandois, il leur ſuſcita un dangereux ennemi dans la perſonne de Bernard Van-Ghalen évêque de Munſter en Weſtphalie, qui leur déclara la guerre, & étant entré dans la province d'Over-Iſſel, leur prit quelques petites places; mais ne put s'emparer de Groningue.

L'année ſuivante 1666. le 19 de janvier, le roi de France Louis XIV. preſſé par les inſtances redoublées des Hollandois, déclara la guerre aux Anglois. En même tems les Hollandois engagerent le Roi de Danemarck dans leurs intérêts, & ſuſciterent tant d'ennemis à l'Evêque de Munſter, qu'il fut obligé de faire la paix. Elle fut conclue à Cleves & ſignée le 18 d'avril 1666. La flotte de France, commandée par le Duc de Beaufort, ne parut à Belle-Iſle que vers la fin de ſeptembre.

La flotte Angloiſe ne fut en état de ſe mettre en mer que

Digitized by Google

ſur la fin du mois de mai. Elle étoit forte de ſoixante-dix-huit vaiſſeaux, ſous les ordres du prince Robert & du général Monk duc d'Albemarle. Celle des Etats, commandée par Ruyter, ſe mit en mer forte de ſoixante-onze vaiſſeaux de ligne, douze frégates, treize brûlots & huit yachts. Les deux flottes ſe battirent quatre jours de ſuite avec une ardeur incroyable, & tous les quatre jours les Anglois eurent du déſavantage, perdirent vingt-trois de leurs gros vaiſſeaux & pluſieurs moindres bâtimens, ſix mille hommes de tués & deux mille ſix cens priſonniers. Les Hollandois perdirent de leur côté ſix vaiſſeaux, deux mille huit cens ſoldats & quatre-vingt matelots.

Les deux flottes ſe rencontrerent de nouveau le quatre d'août, & recommencerent à ſe battre. Tromp, un des généraux Hollandois, mit en fuite l'eſcadre blanche Angloiſe; & au lieu de demeurer avec le gros de la flotte, il s'amuſa à pourſuivre cette eſcadre blanche, pendant que l'Amiral alla joindre l'eſcadre rouge commandée par le prince Robert & par le Duc d'Albemarle. Ces deux eſcadres fondirent enſemble ſur Ruyter, qui néanmoins trouva moyen de ſe dégager à la faveur de la nuit. Le lendemain il eut encore à ſoutenir les attaques des deux flottes ennemies, & il ſe défendit avec tant de valeur & de capacité, qu'il fit une glorieuſe retraite. A ſon retour il fit de grandes plaintes à Tromp, qui l'avoit imprudemment laiſſé dans l'embarras. Tromp fut mis aux arrêts & privé de ſon emploi. L'Amiral Anglois ſe voyant maître de la mer, fit une deſcente en Hollande, brûla une centaine de vaiſſeaux marchands & une partie de la ville de Brandaris. Quant à la flotte Françoiſe, elle paſſa & repaſſa devant l'iſle de Wight ſans être attaquée, & ſans attaquer les Anglois, ni ſecourir les Hollandois.

Le trois de ſeptembre, vers l'heure de minuit, le feu prit dans la ville de Londres avec tant d'impétuoſité, qu'il conſuma quatre-vingt-neuf égliſes, la maiſon-de-ville, pluſieurs édifices publics, treize mille deux cens maiſons de particuliers, ſix cens rues, vingt-ſix magaſins. Les ruines de la ville comprenoient quatre cens trente-ſix acres de terrain. L'embraſement fut ſi ſoudain, qu'en un petit eſpace de tems la ville fut preſque réduite à rien; & au bout de trois jours, lorſque tous les ſecours humains ſembloient inutiles pour éteindre le feu, il s'éteignit comme de lui-même.

La Hollande ſouhaitoit la paix; la France ne faiſoit la guerre qu'à regret, & uniquement par conſidération pour le Penſion- XIV. Conférences pour la paix

entre l'Angleterre & la France. an. 1667.

naire de Wight. Le Roi d'Angleterre auroit auſſi voulu la paix; mais il craignoit de perdre dix-huit cens mille livres ſterling, que le parlement lui accordoit pour continuer la guerre. Il forma donc diverſes difficultés, tantôt ſur les conditions qu'on lui offroit, tantôt ſur le lieu du congrès, juſqu'à ce que la taxe des ſoixante-dix mille livres ſterling par mois ayant été accordée & conſentie, il écrivit aux Etats-Généraux le 18 de mars 1667. qu'il conſentoit d'envoyer ſes plénipotentiaires à Breda. Ils y arriverent le vingt de mai. La grande difficulté qui s'y rencontra pour la concluſion de la paix, fut que le Roi d'Angleterre demandoit que les Etats lui fiſſent raiſon des deux vaiſſeaux, *la bonne-eſpérance* & *la bonne-aventure*, qui avoient été pris ou coulés à fond avant le traité de 1662. De plus, que les Etats lui rendiſſent l'iſle de Poleron, qui étoit encore en leur pouvoir.

Le Roi inſiſtoit à ce qu'elle fût rendue, parce qu'elle pouvoit être repeuplée de girofliers en quatre ou cinq ans; ce qui auroit porté un préjudice notable aux Hollandois, qui étoient actuellement en poſſeſſion de tout le commerce du giroſle. Après de longues conteſtations le Roi ſe relâcha ſur cet article; mais il inſiſta ſur le dédommagement des deux vaiſſeaux. Ainſi il avoit la paix entre ſes mains, & la pouvoit conclure quand il voudroit. Il ne jugea donc pas à propos de mettre une puiſſante flotte en mer, comme il avoit fait les années précédentes, aimant mieux garder pour lui l'argent que le parlement lui avoit accordé, que de l'employer à des préparatifs ſuperflus.

Les Hollandois, au contraire, ne ſachant pas les diſpoſitions du Roi, continuoient à mettre leur flotte en état à l'ordinaire: & le tems de l'ouverture de la campagne étant arrivé, Ruyter ſortit du Texel avec cinquante vaiſſeaux, & alla le huit de juin ſe poſter à l'entrée de la Tamiſe, d'où il détacha le vice-amiral Van-Ghent avec dix-ſept vaiſſeaux & quelques brûlots, avec leſquels il entra le dix de juin par la riviere de Medway, & ſe rendit maître du fort de Sherneff, dont il fit ſauter les fortifications, après y avoir brûlé un magaſin de proviſions eſtimé quarante mille livres ſterling. Il s'avança plus avant dans la Tamiſe, & malgré les vaiſſeaux qu'on avoit enfoncés & la chaîne qu'on avoit tendue pour empêcher qu'il ne montât plus haut, il força le paſſage, & alla brûler & enlever pluſieurs vaiſſeaux Anglois. La conſternation étoit extrême dans Londres, & on avoit raiſon de craindre que Ruyter ne pouſſât juſqu'au port de cette ville; ce qui fut cauſe qu'on fit couler des vaiſſeaux à

Digitized by Google

fond à Wolwich & à Black-wall, & qu'on mit du canon sur le bord de la riviere. Après cette expédition Ruyter ayant remis à la voile, alla faire une tentative pour brûler les vaisseaux qui étoient à Portsmouth ; mais les ayant trouvés à couvert, il fit voile du côté de l'oueſt & prit quelques vaisseaux dans la baie de Torbay. Delà il tourna du côté de l'eſt, & battit les Anglois devant Harvich. En un mot, il tint les côtes d'Angleterre dans des allarmes continuelles juſqu'à la concluſion de la paix, qui fut faite & ſignée le trente-un de juillet.

XV. Paix entre la France, l'Angleterre & la Hollande le 31 de juillet 1667.

Voici les principaux articles de la paix entre la France & l'Angleterre : Louis XIV. rendra au Roi d'Angleterre l'iſle de S. Chriſtophe, qui a été priſe par les François depuis la déclaration de guerre ; & le Roi d'Angleterre reſtituera au Roi de France le pays d'Acadie dans l'Amérique ſeptentrionale, dont la France avoit autrefois joui. Le Roi de France rendra à l'Angleterre les iſles d'Antego & de Mont-Serrat. En cas de guerre on donnera ſix mois aux marchands pour retirer leurs effets.

Les articles entre l'Angleterre & la Hollande étoient : Qu'il y auroit amniſtie de part & d'autre de tout ce qui a été fait, ou pris, ou dit, & que chacun demeurera en poſſeſſion de tout ce qu'il tient actuellement, même des vaisseaux pris pendant la guerre. Que l'on ne recevra ni de part ni d'autre aucuns des ſujets qui auront été déclarés rebelles ou fugitifs. Que les vaisseaux Hollandois baiſſeront pavillon devant ceux du Roi de la grande Bretagne. Il ſera accordé, la guerre arrivant, l'eſpace de ſix mois aux marchands pour ſe retirer où ils voudront. Par un article ſéparé il étoit dit que, s'il ſe trouvoit dans les domaines des Provinces-Unies quelques-uns des meurtriers de Charles I. il ſeroit livré au Roi.

Quelque tems après arriva la diſgrace du Comte de Clarendon chevalier d'Angleterre, à qui le Roi ôta les ſceaux, & les donna au chevalier Orlando Bridgeman. Clarendon ſe retira en France après avoir publié ſon apologie pour ſe juſtifier de ce qu'on lui objectoit. C'eſt à ce Seigneur que nous devons l'hiſtoire de la rebellion & des guerres civiles d'Angleterre, dans laquelle il s'applique ſur-tout à juſtifier la conduite & la mémoire de Charles I. Il mourut à Rouen ſur la fin de décembre 1674.

XVI. Triple alliance conclue entre la France, la Suede & la Hollande, *ann.* 1668.

Le roi de France Louis XIV. réſolu de faire valoir les prétentions de la Reine ſon épouſe ſur les Pays-bas, nonobſtant la renonciation ſolemnelle qu'elle en avoit faite, avoit porté la guerre en Flandre dès l'année 1667. & s'étoit emparé de pluſieurs

Digitized by Google

places dans le même pays. Le Roi d'Angleterre & les Hollandois, allarmés de ſes projets & de la puiſſance énorme dont ce Prince jettoit les fondemens, réſolurent de faire entr'eux une alliance dans laquelle ils firent auſſi entrer le Roi de Suede; l'objet de cette ligue étoit non ſeulement de ſe ſoutenir l'un l'autre contre les entrepriſes de la France; mais auſſi de porter le Roi de France à accorder la paix aux Pays-bas, & à diſpoſer le Roi d'Eſpagne à accepter, dans le mois de mai prochain, l'alternative que le roi Louis XIV. lui avoit propoſée, de lui céder toutes les places qu'il avoit conquiſes pendant la campagne précédente, ou de lui abandonner le duché de Luxembourg, ou en ſa place, la Franche-Comté, Cambrai, le Cambreſis & quelques autres places des Pays-bas. Cette triple alliance fut conclue en très-peu de tems dans les premiers mois de l'année 1668.

Caſtel Rodrigo agent du Roi d'Eſpagne, après bien des remiſes, déclara enfin, au nom du Roi ſon maître, qu'il acceptoit le premier membre de l'alternative propoſée par Louis XIV. qui étoit, que la France demeureroit en poſſeſſion de ce qu'elle avoit conquis pendant la derniere campagne. Et en conſéquence de cette déclaration, les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, de Suede, d'Eſpagne & des Provinces-Unies, s'aſſemblerent à Aix-la-Chapelle & y conclurent un traité de paix le 2 de mai 1668. après une négociation qui dura ſeulement quinze jours. Par ce traité la France rendoit à l'Eſpagne la Franche-Comté, & demeuroit en poſſeſſion de Charleroi, de Binche, d'Ath, de Douay, du fort de Scarpe, de Tournai, d'Oudenarde, de Lille, d'Armentiere, de Courtray, de Bergues, de Furnes & de leurs dépendances.

XVII. Conduite du Roi d'Angleterre dans le particulier. *Thoyras. l. xxiij. p.* 238.

Depuis la diſgrace & l'éloignement du Comte de Clarendon grand Chancelier d'Angleterre, le roi Charles II. n'étant plus retenu par ſa préſence ni par ſes avis, ſe livra ſans réſerve à ſes plaiſirs. Il avoit pour favoris le Duc de Buckingham, homme ſans religion & qui faiſoit gloire de ſes débauches, & Vilmor comte de Rocheſter, qui employoit le talent qu'il avoit pour la poéſie, à des pieces ſatyriques & abſolument licencieuſes. C'eſt avec ces deux hommes & avec ſes maîtreſſes que le Roi paſſoit preſque tout ſon tems, négligeant le ſoin des affaires & du gouvernement. Tous les entretiens de la cour n'étoient que de plaiſirs & des débauches qui ſe commettoient hautement & ſans réſerve. Le Roi étoit d'une prodigalité ſans meſure; outre ſes revenus ordinaires, qui montoient à douze cens mille livres ſterling, il avoit dépenſé les dix-huit cens

Digitized by Google

mille livres que le parlement lui avoit accordées l'année précédente. Dans cette année 1668. il demandoit de nouvelles ſommes, ſous prétexte de la néceſſité de conſtruire de nouveaux vaiſſeaux de guerre, & de mettre une puiſſante armée en mer, pour remplir les engagemens où il étoit entré par la triple alliance. Les Anglois lui reprochoient encore ſon attachement aux catholiques, qui avoient un grand crédit à ſa cour, ſur-tout le Duc d'Yorck ſon frere, qui étoit catholique déclaré. Tout cela ne contribuoit pas peu à rendre ſon gouvernement odieux, & ſa perſonne mépriſable.

XVIII. Arrivées du Prince de Toſcane & du prince Georges de Danemarck en Angleterre. *an.* 1669.

En 1669. on vit arriver à Londres, ſur la fin du mois de mars, Coſme de Médicis prince de Toſcane. Comme il n'y venoit que pour contenter ſa curioſité, on lui fit voir, par ordre du Roi, tout ce qu'on crut capable de le ſatisfaire. Peu de tems après ſon départ, le prince Georges de Danemarck vint auſſi rendre viſite au Roi; mais il ne fit qu'un ſéjour aſſez court en Angleterre. On tint auſſi une conférence entre les preſbytériens & les épiſcopaux, dans laquelle les épiſcopaux ſe relâcherent beaucoup, & ſur-tout touchant la réordination, qui avoit été ordonnée dans une autre conférence tenue à la Savoie en 1661. On ſe contenta dans celle-ci d'une ſimple miſſion, par laquelle il leur étoit permis de prêcher & d'adminiſtrer les ſacremens dans quel lieu ils ſeront légitimement & légalement appellés.

En Ecoſſe, on tint cette année un parlement, auquel le Duc de Lauderdale fut grand commiſſaire. On y fit un acte par lequel la ſuprématie du Roi étoit portée au plus haut point qu'elle eût été juſqu'alors. On y approuva auſſi la levée de la milice, qui s'étoit faite en Ecoſſe, & on ordonna qu'elle pourroit être employée en quelque pays que ce fût de la domination du Roi. Enfin ce Prince obtint du parlement d'Angleterre l'argent dont il avoit ſi grand beſoin & qu'il demandoit avec tant d'inſtance. Ce qui lui fut accordé montoit à plus d'un million ſept cens mille livres ſterling. 1670.

Vers le commencement de l'an 1670. le Roi établit un conſeil ſecret compoſé de cinq perſonnes; ſavoir : Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, & Lauderdale. Ce conſeil fut nommé *cabale*, parce que les lettres initiales de ces cinq noms commencent par *c. a. b. a. l.* Les hiſtoriens Anglois nous les dépeignent comme gens dévoués au deſſein que le Roi avoit conçu d'établir le deſpotiſme en Angleterre, & le gouvernement arbitraire. Ils prétendent auſſi que dans ce conſeil, il fut réſolu de faire la guerre à la Hollande, afin

V. Thoyras & Larrey.

Digitized by Google

d'avoir un prétexte de tenir une flotte en mer & une armée sur terre, & par conséquent des moyens de procurer beaucoup d'argent au Roi pour les entretenir.

XIX. Ligue de l'Angleterre avec la France contre la Hollande. an. 1670.

Quelques tems auparavant, Colbert de Croissi ambassadeur de France en Angleterre, proposa d'une maniere indirecte aux ministres, de faire une alliance avec le Roi son maître, afin d'humilier l'orgueil des Etats-Généraux. Cette proposition fut assez bien reçue, & la Duchesse d'Orléans sœur du roi Charles II. étant venue en Angleterre le 28 de mai 1670. y ménagea l'alliance dont on vient de parler, & on ajoute qu'elle promit au Roi son frere, de la part de la France, tous les secours dont il auroit besoin pour secouer le joug du parlement, & se rendre maître absolu du royaume; les protestans ajoutent, & pour y établir la religion catholique. Cette Princesse mourut subitement peu de tems après, & on soupçonna qu'elle étoit morte de poison. Le Roi d'Angleterre envoya quelques tems après le Duc de Buckingham à Paris, pour conclure & signer le traité dont on étoit déja convenu. L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster étoient entrés dans la même ligue. Il y eut ensuite de grands murmures dans le parlement, & des représentations au Roi touchant la multiplication des catholiques Romains, des prêtres & des religieux. Le Roi leur ordonna de sortir de son royaume; mais on ne pressa pas l'exécution de ses ordres à cet égard. Ce qui occupoit principalement ce Prince, étoit l'argent qu'il demandoit, & qu'enfin il obtint.

XX. Le Duc d'Yorck abjure la religion protestante. ann. 1671.

Ce fut l'année suivante 1671. que le Duc d'Yorck frere du Roi, & son héritier présomptif à la couronne, parce que jusques-là le Roi n'avoit point d'enfant, & que l'on n'espéroit pas que la Reine en dût avoir, quoiqu'elle ne fût point stérile, puisqu'elle avoit déja fait deux fausses couches; ce fut, dis-je, cette année que le Duc d'Yorck fit abjuration solemnelle de la religion protestante, & qu'il fit profession publique de la religion catholique, qu'il tenoit depuis longtems dans le cœur.

Le Roi son frere cherchoit avec affectation des motifs de rupture avec la Hollande. Cette république étoit attentive à ne lui en fournir aucun sujet. L'amirauté donna des ordres exprès à un Capitaine, qui alloit mener un yacht pour ramener l'Ambassadrice, femme de monsieur Temple, qui étoit revenue de Hollande, de chercher la flotte Hollandoise & de tirer sur elle, si elle refusoit de baisser le pavillon en sa présence. Jusqu'alors cela ne s'étoit jamais pratiqué pour un yacht; mais seulement

ſeulement pour un vaiſſeau. Auſſi le Commandant de la flotte Hollandoiſe ne ſongea pas ſeulement à faire cet honneur au Capitaine de l'yacht, qui commença à tirer contre la flotte. Le Commandant étonné envoya demander de quoi il étoit queſtion. Le Capitaine répondit qu'il ne faiſoit qu'exécuter ſes ordres, & qu'il eût à baiſſer pavillon. Le Commandant vint lui-même parler au Capitaine, qui ne lui rendit point d'autre réponſe. Cela auroit dû faire comprendre aux Hollandois qu'on cherchoit à rompre avec eux; mais ils ne pouvoient ſe perſuader que la choſe fût auſſi avancée qu'elle l'étoit. Car le Roi de France, l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter devoient les attaquer par terre, chacun de ſon côté, & les deux flottes de France & d'Angleterre devoient ſe joindre enſemble pour les attaquer par mer.

XXI. Guerre entre l'Angleterre & la Hollande. an. 1671. 1672.

Le Roi d'Angleterre ayant dépenſé l'argent qui lui avoit été fourni pour l'exécution de ſon deſſein, fit fermer l'échiquier de Londres, c'eſt-à-dire, le lieu où ſe dépoſent les ſommes pour payer toutes les charges publiques, & s'empara de tout l'argent qui s'y portoit, ſans ſe mettre en peine de payer ceux à qui il étoit deſtiné. Cela cauſa de grands murmures parmi le peuple de Londres; mais on laiſſa murmurer, & le Roi, avant de déclarer la guerre à la Hollande, avoit deſſein de ſurprendre la flotte Hollandoiſe qui revenoit de Smirne. Il mit donc en mer trente-ſix vaiſſeaux de guerre ſous le commandement de Holmes, avec ordre de croiſer dans la Manche, pour ſe ſaiſir de cette flotte quand elle paſſeroit. Holmes attaqua cette flotte le vingt-trois de mars, & combattit tout le jour ſans remporter aucun avantage. Le lendemain le combat recommença encore, ſans autre profit pour les Anglois, que de trois vaiſſeaux marchands, & d'un vaiſſeau de guerre qu'ils prirent & qu'ils amenerent dans la Tamiſe. On eut beau dire dans le public que ce combat n'étoit point l'effet d'une rencontre fortuite, parce que les vaiſſeaux Hollandois n'avoient pas baiſſé le pavillon devant la flotte Angloiſe, perſonne n'en crut rien. Le Roi continuant ſes hoſtilités, fit ſaiſir quelques vaiſſeaux Hollandois marchands, qui étoient dans ſes ports. Les Hollandois uſerent de repréſailles envers les vaiſſeaux Anglois. On ſe plaignit de part & d'autre. On renvoya quelques-uns de ces vaiſſeaux, & enfin le Roi publia le 27 de mars 1672. ſa déclaration de guerre contre les Hollandois.

Deux jours auparavant, c'eſt-à-dire, le vingt-cinq de mars, le Roi publia une déclaration, par laquelle il diſoit qu'en ſa qualité de chef ſuprême de l'égliſe Anglicane, il ne per-

mettroit pas qu'il y fût fait aucune attention ni dans ſa doctrine, ni dans ſa diſcipline, ni dans ſon gouvernement. Qu'il ſuſpendoit toutes ſortes de loix pénales faites contre toutes ſectes de non-conformiſtes, ou recuſans. Qu'il aſſigneroit un nombre ſuffiſant d'égliſes dans ſon royaume pour les aſſemblées de ceux qui ne ſe conformeroient pas à l'égliſe Anglicane. Défenſe de s'aſſembler avant que ce lieu fût marqué; l'intention du Roi n'eſt pas d'accorder aucun lieu d'aſſemblée pour ceux de la religion Romaine; mais ſeulement de les exempter des loix pénales, & de leur accorder la permiſſion d'exécuter leur religion dans des maiſons particulieres.

Le Roi de France, l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter déclarerent la guerre aux Etats-Généraux preſqu'en même tems que le Roi d'Angleterre, & chacun de ſon côté commença les hoſtilités contr'eux. Les Hollandois crurent avec raiſon qu'on étoit réſolu de renverſer leur république; & pour eſſayer de détacher le Roi d'Angleterre de la ligue, & de l'engager à ne pas pouſſer les choſes à l'extrêmité, ils lui firent offrir tout ce qu'il voulut par rapport au pavillon, & nommerent capitaine général & amiral de leurs forces maritimes le Prince d'Orange ſon neveu, quoiqu'il n'eût encore que vingt-deux ans; mais ces ſoumiſſions & cette déférence ne toucherent point le roi Charles. Il joignit ſa flotte à celle de France au commencement du mois de mai. Celle d'Angleterre étoit de près de cent vaiſſeaux; celle de France de quarante. Celle des Hollandois étoit de ſoixante-douze grands vaiſſeaux & de quarante frégates ou brûlots. Nonobſtant cette différence en nombre de vaiſſeaux, le général Ruyter, qui commandoit la flotte Hollandoiſe, alla chercher la flotte combinée de France & d'Angleterre, & lui livra bataille le ſix de juin. Le Duc d'Yorck, amiral d'Angleterre commandoit l'eſcadre rouge. Le Comte d'Eſtrées commandoit la blanche, & le Comte de Sandwick la bleue. On ſe battit avec toute la valeur poſſible, & les Comandans de part & d'autre y firent voir toute leur ſcience & toute leur adreſſe dans ce genre de combat. La perte fut à peu près égale, & les deux partis s'attribuerent la victoire.

Les armées des Alliés firent ſur terre de ſi grands progrès, que les Hollandois ne virent plus d'autres moyens de ſe conſerver, qu'en ouvrant leurs écluſes & mettant leur pays ſous les eaux. Le peuple s'abandonna aux plaintes & preſqu'à la ſédition. Les Etats craignant les ſuites de leur méconten-

Digitized by Google

tement, casserent l'édit perpétuel de l'an 1667. par lequel ils s'étoient engagés de ne reconnoître jamais le Prince d'Orange pour stadhouder ou gouverneur de Hollande. Ils dispensèrent les sujets de l'observation du serment, après quoi ils nommerent le Prince d'Orange stadhouder de Hollande. Le Roi de France en prit ombrage, & tâcha de gagner ce jeune Prince, en lui offrant la souveraineté de Hollande; mais il ne voulut point écouter cette proposition. Le Roi d'Angleterre envoya des ambassadeurs en Hollande, pour y traiter de la paix conjointement avec la France. Il demandoit un million de livres sterling pour indemnité des frais de la guerre; le salut du pavillon sans aucune exception; cent mille livres sterling tous les ans pour la permission de la pêche, la souveraineté de tout ce qui resteroit des Provinces-Unies, pour le Prince d'Orange son neveu, la participation de tout commerce des Etats dans les Indes. La ville de l'Ecluse, les isles de Cadsane, de Valcheren, de Goërée, & de Voorne, enfin une entiere satisfaction au Roi de France; mais on s'attendoit bien que de telles propositions seroient rejettées par les Etats. Ainsi on continua la guerre de part & d'autre comme auparavant. Le Roi de France s'étoit avancé jusqu'à Utrecht, & étoit maître des provinces de Gueldres & Utrecht; Ower-Issel étoit entre les mains de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munster. Les deux provinces de Groningue & de Frise étoient pour-lors attaquées.

XXII. Affaires & campagne de l'an 1672.

Dans le parlement d'Angleterre assemblé le 4 de février 1672. l'on accorda au Roi une somme de douze cens soixante mille livres sterling, pour continuer la guerre; mais les affaires de religion n'y furent pas moins agitées. L'on n'étoit pas content de la déclaration du Roi, qui avoit accordé la liberté de conscience aux presbytériens & aux non-conformistes comme aux autres, & avoit révoqué les loix pénales. Les chambres demanderent au Roi que les catholiques Romains & les jésuites fussent chassés du royaume. Le Roi ordonna que les catholiques & les jésuites sortissent du royaume dans un mois; mais comme il n'avoit pas déclaré que tous les catholiques seroient exclus de tous emplois publics, les communes résolurent de faire révoquer l'édit ou déclaration, qui accordoit en général la liberté de conscience; & il fallut que le Roi en vint là le 18 de mars 1673.

Quelque tems après les chambres proposerent que tout homme qui auroit quelqu'office ou charge lucrative, seroit

obligé de faire cette profeſſion de foi : Je déclare que je crois qu'il ne ſe fait point de tranſſubſtantiation dans le ſacrement de la cene du Seigneur, ni avant ni après la conſécration faite par quelque perſonne que ce puiſſe être ; comme auſſi de prêter ſerment d'allégeance & de ſuprématie, & de recevoir la communion dans une égliſe proteſtante, & d'en donner certificat authentique. Et comme l'on craignoit que le Duc d'Yorck, frere du roi & ſon héritier préſomptif, n'épouſât une princeſſe catholique, on propoſa d'empêcher les mariages entre les proteſtans & les catholiques ; mais la choſe ne fut point exécutée. Le Roi obtint pourtant les ſubſides d'argent qu'il demandoit ; mais le Duc d'Yorck & la plûpart des officiers catholiques renoncerent à leurs emplois.

XXIII. Campagne de l'an 1673.

Le prince Robert fut nommé pour commander la flotte en la place du Duc d'Yorck, & Ruyter, qui commandoit celle de Hollande, croyant que celle d'Angleterre n'étoit pas encore en état d'agir, ſe mit en mer de bonne heure dans le deſſein de l'aller couler à fond dans la Tamiſe. Il n'avoit que quarante-deux gros vaiſſeaux & ſeize moindres bâtimens. Il avoit été mal informé ; car il trouva le prince Robert avec quarante-cinq gros vaiſſeaux, prêts à venir fondre ſur lui. Voyant ſon coup manqué, il ſe retira & alla en Zélande joindre le reſte de ſa flotte, & dans l'intervalle le prince Robert joignit celle de France, qui venoit de Breſt. La jonction ſe fit le vingt-trois de mai, & alors la flotte combinée ſe trouva forte de cent quarante voiles de différentes eſpeces. Celle de Hollande n'étoit en tout que de cent neuf. Malgré cette inégalité, Ruyter ſoutint trois batailles : la premiere ſe donna proche Schonvelt le ſept de juin. La ſeconde, le vingt-quatre de juin à la hauteur de Fleſſingue. La troiſieme, le onze d'août. Aucune des trois ne fut déciſive. Quant à ce qui ſe paſſa ſur terre, nous en avons parlé dans l'hiſtoire de Louis XIV. ſous cette année 1673.

XXIV. Mariage du Duc d'Yorck avec la Princeſſe de Modene. *an.* 1673.

Le Duc d'Yorck, toujours zélé catholique, avoit d'abord jetté les yeux ſur une Princeſſe de la maiſon d'Autriche de la branche d'Inſpruck ; mais l'Empereur Léopold étant devenu veuf avoit épouſé la même Princeſſe, & le Duc d'Yorck choiſit en ſa place Marie ſœur de François duc de Modene, & le mariage fut bientôt conclu & célébré ; le Roi de France ayant déclaré la jeune Princeſſe, qui n'étoit âgée que de quinze ans, ſa fille adoptive de France, & s'engageant de payer ſa dot. Le parlement d'Angleterre, qui ſe tenoit alors, ne manqua pas de s'élever contre ce mariage ; mais le Roi

Digitized by Google

remontra que l'on ne devoit pas se récrier contre ce mariage qui s'étoit fait de son consentement & avec son autorité, comme il se pratique entre les princes; que le Roi ne devoit pas présumer que la chose dût leur être désagréable, puisque le mariage de son Alteſſe royale avec une autre Princeſſe catholique s'étant publiquement négocié pendant plusieurs mois, le parlement n'y avoit rien trouvé à redire. Cette réponſe ne s'atisfit pas le parlement. Il préſenta au Roi une ſeconde adreſſe, pour le prier inſtamment d'empêcher la conſommation du mariage du Duc d'Yorck avec la Princeſſe de Modene, à cauſe des inconvéniens qu'ils y voyoient; mais le Roi ſe contenta de répondre qu'il examineroit leur adreſſe, & le mariage fut conſommé le vingt-un de novembre, le même jour que la Princeſſe arriva en Angleterre avec la Ducheſſe ſa mere.

Cependant le parlement ſupplia ſa Majeſté d'ordonner un jour de jeûne général, pour éloigner les maux dont le royaume étoit ménacé, ſur-tout pour réſiſter aux efforts du papiſme; & perſiſtant dans ſon inquiétude au ſujet des catholiques, on dreſſa une nouvelle formule de ſerment pour s'aſſurer ſi ceux qui poſſédoient quelqu'emploi civil ou militaire, n'étoient pas catholiques Romains. En même tems on refuſa au Roi les ſommes qu'il demandoit pour continuer la guerre contre la Hollande, & il fut prié de licencier l'armée de terre, comme onéreuſe à la patrie. Enfin le parlement ſe diſpoſa à accuſer criminellement ceux qui avoient conſeillé au Roi la guerre de Hollande, qui n'étoit point du tout du goût des Anglois.

XXV. Paix entre le Roi d'Angleterre & la Hollande. an. 1674.

Ces obſtacles, que le Roi rencontroit à l'exécution de ſes projets, l'obligerent à écouter les propoſitions que les Hollandois lui firent pour la paix. Le Roi les communiqua au parlement le 3 de février 1674. & le traité fut conclu environ dix jours après, c'eſt-à-dire, le douze du même mois de février, & elle fut publiée dans Londres le vingt-huit. En voici les conditions: Les Hollandois s'obligeoient de faire en ſorte que leurs vaiſſeaux, ou ſeuls ou en flottes, baiſſeroient le pavillon devant ceux d'Angleterre, ou ſeuls ou en flottes, pourvu qu'ils portaſſent le pavillon du Roi. Ils s'obligeoient de plus de payer au Roi huit cens mille patagons en quatre termes.

Ainſi le Roi d'Angleterre fit ſa paix ſéparément de la France, qui toute-fois n'en témoigna pas beaucoup de déplaiſir, & accepta même la médiation du Roi d'Angleterre pour faire ſa

Digitized by Google

paix avec la Hollande ; & la Hollande engagea l'Empereur, l'Empire & le Roi d'Eſpagne à accepter la médiation du même Prince, pour moyenner la paix générale. Mais cette paix ne vint pas ſi-tôt, & il ſe paſſa encore bien des choſes en Angleterre avant qu'elle fût conclue.

Le Roi d'Angleterre vit ſans s'émouvoir les grands progrès de la France dans les Pays-bas, pendant que le parlement d'Angleterre lui témoignoit, par des adreſſes redoublées, l'inquiétude que lui cauſoient les conquêtes de Louis XIV. Charles II. fit cependant quelques démarches, mais très-inutiles, pour porter les Hollandois & la France à conclure une paix particuliere indépendamment de leurs Alliés. Il ne réuſſit guère mieux dans les demandes qu'il fit aux chambres de lui accorder l'argent dont il avoit beſoin, principalement pour ſatisfaire ſes plaiſirs & pour donner à ſes maîtreſſes. On lui accorda toute-fois trois cens mille livres ſterling pour bâtir vingt vaiſſeaux, dont la grandeur fut fixée. Enfin ſur les plaintes continuelles qu'on faiſoit contre les catholiques Romains, contre les prêtres & les religieux, le Roi défendit à ſes ſujets d'aller entendre la meſſe à la chapelle de la Reine, dans le palais de Sommerſet & aux hôtels des ambaſſadeurs ; mais on ne preſſa pas beaucoup l'exécution rigoureuſe de ces défenſes. C'eſt à quoi aboutit preſque tout ce qui ſe paſſa en Angleterre pendant les années 1675 & 1676.

XXVI. Mariage du Prince d'Orange avec Marie fille ainée du Duc d'Yorck. *an.* 1677.

Le Prince d'Orange, neveu du Roi d'Angleterre, avoit propoſé de ſe marier avec Marie fille ainée du Duc d'Yorck, ſa couſine germaine. Le roi Charles, qui avoit toujours en vue de faire faire aux Etats-Généraux une paix ſéparée avec la France, crut que la circonſtance de ce mariage propoſé, pourroit ſervir à déterminer le Prince d'Orange, comme ſtadhouder de Hollande, à y conſentir. Monſieur Hyde fut envoyé en Hollande auprès du Prince, pour tâcher de le gagner ; & le Prince d'Orange obtint permiſſion du Roi de venir en Angleterre, où il arriva le 29 d'octobre 1677. Il demanda la Princeſſe en mariage dans les formes. Le Duc d'Yorck en reçut aſſez froidement la propoſition. Le Roi la reçut avec joie ; mais ce fut ſous la condition que lui & le Prince conviendroient auparavant d'un plan pour procurer la paix générale. Le Prince, au contraire, ne vouloit pas entendre parler de paix qu'après ſon mariage, pour ne pas donner lieu aux Etats-Généraux de croire qu'il avoit conclu ſon mariage à leurs dépens, & qu'il n'étoit pas d'humeur à vendre ſon honneur pour une femme. Ces diſpoſitions du Prince ayant été rap-

Digitized by Google

portées au Roi, il répondit : Je me pique d'être bon phyſionomiſte, & je ne ſache pas même de m'être jamais trompé dans le jugement que j'ai porté ſur la phyſionomie des hommes. Je crois pouvoir juger ſur celle de mon Neveu, que c'eſt un très-honnête homme. Dites-lui de ma part qu'il aura ma Niece, & allez tout préſentement dire à mon Frere, que c'eſt une choſe à laquelle je ſuis certainement réſolu. Le lendemain les articles du mariage furent dreſſés & agréés, & la dot de la Princeſſe fixée à quarante mille livres ſterling. Le lendemain le Roi déclara le mariage en plein conſeil. Il fut conſommé le 14 de novembre 1677. jour de la naiſſance du Prince.

Peu de jours après le Roi, le Duc d'Yorck, le Prince d'Orange & le chevalier Temple entrerent en conférence, pour régler le plan ſur lequel la paix générale devoit ſe faire, & ils convinrent que la France rendroit à l'Empereur tout ce qu'elle avoit pris ſur lui; qu'elle rétabliroit le Duc de Lorraine; que la France & la Hollande ſe reſtitueroient réciproquement ce qu'elles tenoient l'une de l'autre; que la France rendroit à l'Eſpagne Ath, Oudenarde, Charleroi, Courtrai, Tournai, Condé, Valenciennes, S. Guillain & Binche. Il fut convenu que le Prince d'Orange feroit ſes efforts pour obtenir le conſentement de l'Eſpagne, & le Roi d'Angleterre celui de la France; que pour cet effet il enverroit une perſonne exprès pour communiquer ce plan au Roi de France. Ce fut monſieur Duras qui fut chargé de cette commiſſion. Le Prince & la Princeſſe d'Orange partirent pour la Hollande peu de tems après. Le Roi dit poſitivement au Prince, qu'il ne ſe départiroit jamais du plan dont ils étoient convenus, & que ſi la France refuſoit d'y donner ſon conſentement, il lui déclareroit la guerre. Mais il ne tint pas ſa parole; le plan propoſé ne fut pas ſuivi, & la guerre ne fut pas déclarée à la France. Cette couronne fit couler de l'argent en Angleterre, & Charles ſe radoucit en ſa faveur.

XXVII. Ligue avec la Hollande du 16 de janvier 1678. *Thuyras. l. xxxiij. p. 331.*

Au commencement de l'an 1678. il fit une ligue avec la Hollande, mais défenſive ſeulement, pour empêcher que la France ne pouſſât plus loin ſes conquêtes dans les Pays-bas. Il communiqua au parlement ce qu'il avoit fait, & demanda aux communes de grands ſubſides pour pouvoir payer ſes dettes, & mettre l'Angleterre en état de ſoutenir les engagemens qu'il avoit pris avec la Hollande. Mais les communes lui répondirent, qu'elles le prioient de n'entrer en aucun traité avec la France, juſqu'à ce que le pouvoir de cette couronne fût

Digitized by Google

réduit à ce qu'il étoit par la paix des Pyrénées ; de rompre tout commerce avec ce royaume, & de faire en ſorte que ſes Alliés en fiſſent de même. Qu'en-cas qu'il voulût communiquer ſes alliances à ſes ſujets, il les trouveroit diſpoſés à lui accorder les ſecours néceſſaires pour pouſſer la guerre & pour la terminer par une bonne paix. Le Roi ſe ſentit choqué de ce que les communes vouloient qu'il déclarât nettement s'il déclareroit la guerre à la France. Il prétendoit avoir ſeul le droit de ménager la guerre, ou la paix ; & il craignoit, ou feignoit de craindre, qu'après qu'il l'auroit entrepriſe on ne le laiſſât ſans ſecours.

Le 24 de mars 1678. Quoi qu'il en ſoit, les communes le prierent de déclarer la guerre à la France, de renvoyer l'Ambaſſadeur de cette couronne, de retirer le ſien de Paris, & promirent en ce cas de l'aſſiſter puiſſamment pour ſoutenir cette guerre. Le Roi ne s'expliqua pas auſſi clairement qu'on auroit voulu ; & toutefois on lui accorda une ſomme conſidérable, avec quoi il leva trente mille hommes dans l'eſpace de ſix ſemaines. Sur ces entrefaites les Hollandois firent déclarer au roi Charles qu'ils étoient diſpoſés à faire la paix, ne pouvant pas s'aſſurer ſur l'Angleterre. Que néanmoins ſi le Roi vouloit ſans retardement déclarer la guerre à la France, ils romproient toute négociation & continueroient la guerre avec vigueur. Le Roi ſe voyant par-là obligé de ſe déclarer, dit au chevalier Temple, qui lui parloit de la part des Etats-Généraux, que, puiſque les Etats vouloient avoir la paix aux conditions que la France leur offroit, & que la France lui offroit de l'argent pour donner ſon conſentement à ce qu'il ne pouvoit pas empêcher, il ne voyoit aucune raiſon pour refuſer l'argent de la France.

Louis XIV. lui avoit promis trois ou quatre cens mille livres ſterling, afin qu'il le favoriſât dans le deſſein qu'il avoit formé de faire ſa paix ſéparée avec les Etats-Généraux ; mais il ajoutoit une condition qui révolta le Roi d'Angleterre ; c'eſt qu'il promit de n'entretenir dans ſon royaume qu'une armée de huit mille hommes. Sur cette propoſition le roi Charles répondit avec véhémence : Eſt-ce ainſi que le Roi de France en uſe avec moi ? Eſt-ce donc là à quoi aboutit la promeſſe qu'il m'a faite de me rendre abſolu dans mon royaume ? Et croit-il que cela ſe puiſſe faire avec huit mille hommes ? Cela ne l'empêcha pas de lever les trente mille hommes dont nous avons parlé ; mais les communes prierent le Roi de les congédier inceſſamment, & lui promirent deux cens mille livres ſterling pour les payer

Digitized by Google

payer & les licencier avant la fin du mois de juin 1678. Pour celles de Flandre elles ne le furent qu'au mois de juillet. Enfin la paix particuliere de la France avec la Hollande fut ſignée le 11 d'août 1678.

XXVIII. Conſpiration découverte en Angleterre, nommée la conſpiration papiſte. *ann.* 1678. *Thoyras. l. xxiij. p.* 342.

La même année on découvrit, dit-on, en Angleterre une conſpiration, que les auteurs proteſtans ont nommée conſpiration papiſte, & dont les auteurs catholiques Romains ont nié la réalité. Voici comme les proteſtans la racontent : Un Anglois, nommé Tongue, préſenta au Roi le quatorze d'août un écrit contenant quarante-trois articles d'une conſpiration formée contre ſa perſonne royale, & qui tendoit à renverſer le gouvernement, à exterminer la religion proteſtante, & introduire en ſa place la religion catholique. Le Roi reçut l'écrit & le renvoya au Comte de Damby grand tréſorier, qui en fit lecture, & en parla à Tongue, qui lui nomma deux hommes, Villiam & Pickering, comme étant les principaux des conjurés. Il découvrit le lieu de leur demeure, & dit qu'en un certain jour déterminé, ils devoient aller à Windſor pour aſſaſſiner le Roi. Puis le jour étant venu, il dit que leur voyage étoit différé, à cauſe d'un accident arrivé à un de leurs chevaux. Le Roi mépriſa cet avis, & ne jugea pas à propos d'allarmer tout le royaume par la pourſuite d'une affaire qui ne paroiſſoit pas fort ſérieuſe. Quelque tems après on reçut à Windſor un paquet de lettres écrites par des jéſuites à un prêtre nommé Beddingfield. Celui-ci ayant lu les lettres, les porta au Duc d'Yorck, diſant qu'il croyoit qu'elles avoient été forgées à quelque mauvais deſſein.

On fait enſuite paroître ſur la ſcene un jéſuite, nommé Titus Oates, qui fournit des écrits, par où il paroiſſoit que le 14 d'avril 1678. il s'étoit tenu au cabaret du cheval blanc une aſſemblée de quarante jéſuites, où l'on forma la réſolution de tuer le Roi, ou de l'empoiſonner par le moyen du Médecin de la Reine. Mais & le Roi & le conſeil regarderent tout cela comme une fiction ; en effet elle en a tout l'air. On ne laiſſa pas d'arrêter & d'empriſonner pluſieurs perſonnes, de leur faire leur procès, & même d'en exécuter quelques-unes ; & le Roi, quoiqu'apparemment très-peu perſuadé de la vérité de cette conſpiration, fut obligé, par complaiſance ou par ménagement pour les communes qui prenoient la choſe fort à cœur, de feindre de la croire véritable, de faire quelques proclamations contre les catholiques, & de promettre une récompenſe à quiconque découvriroit un prêtre Romain, ou un jéſuite.

XXIX. Le Duc d'Yorck se retire à Bruxelles. an. 1679.

Quelque précaution que le Roi eût prise pour persuader le parlement qu'il étoit touché du danger auquel étoit exposé son royaume par rapport à la conspiration des catholiques, & qu'il eût fait tous ses efforts pour persuader le peuple qu'il n'avoit aucune part au projet prétendu de renverser la religion Anglicane, & de ruiner le gouvernement pour établir en Angleterre le despotisme & la religion catholique, il fut obligé de prier le Duc d'Yorck son frere de se tenir au delà de la mer, de peur de quelques mauvais tours de la part du parlement, qui devoit s'assembler, & qui s'assembla effectivement le 6 de mars 1678. Le Duc d'Yorck s'embarqua quelques jours auparavant pour se rendre à Bruxelles, avec la Duchesse sa femme & la princesse Anne sa fille.

Le parlement s'étant assemblé, le Roi y demanda de l'argent, tant pour achever de payer & de congédier l'armée, que pour payer les arrérages de la flotte & pour la tenir en bon état. Les communes, toujours prévenues sur le sujet de la conspiration dont on a parlé, prierent le Roi d'ordonner un jour de jeûne & d'humiliation par tout le royaume, pour demander à Dieu de préserver le Roi & le royaume du danger dont ils étoient menacés; ce qui leur fut aisément accordé.

Le chevalier Thomas Osbome, depuis comte de Danby, ou Dambigh, ayant été créé grand trésorier par le Roi d'Angleterre, fut en 1678. accusé d'avoir conseillé à ce Prince tous les détours dont il s'étoit servi dans la guerre contre la France, & de lui avoir inspiré les fréquentes prorogations du parlement. Il fut donc accusé de haute trahison, dépouillé de sa charge; & quoique le Roi lui eût donné des lettres de pardon, les plus amples qu'il pût desirer, il fut obligé de le mettre en prison. Les communes demanderent avec instance qu'il fût jugé; le Roi mit tout en œuvre pour le délivrer. Cette affaire dura jusqu'en 1684. qu'il fut entiérement élargi, après avoir occupé les chambres du parlement pendant six ou sept ans.

On découvrit en 1679. une conspiration, qui paroît avoir été plus réelle que la premiere. Ce fut une servante, nommée Elisabeth Ocley, catholique, qui confessa d'avoir mis le feu à une maison d'un bourgeois, nommé Bird, & qu'elle y avoit été induite par un catholique, nommé Stoubbs, lequel avoua d'y avoir été porté par son confesseur, nommé le pere Gifford jésuite, qui lui avoit dit qu'il n'y avoit point de mal de brûler toutes les maisons des hérétiques, que les catholiques d'Angleterre devoient se soulever, & qu'ils attendoient de France une armée de soixante mille hommes. D'où l'on concluoit

Digitized by Google

que Londres avoit été en danger de voir un incendie pareil à celui dont on a parlé ſous l'an 1666. On fit grace à la ſervante & à Stoubbs, à cauſe de leur ingénuité. Mais le ſilence qu'on garda, & la tranquillité dans laquelle le parlement demeura par rapport à la pourſuite d'une conſpiration de cette conſéquence, fait croire qu'on ne la jugea pas fort certaine ni fort ſérieuſe.

XXX. On veut exclure le Duc d'Yorck de la ſucceſſion à la couronne d'Angleterre. en. 1679.

Le parlement avoit alors entrepris la pourſuite d'une bien autre conſéquence, c'étoit d'exclure le Duc d'Yorck, en haine de la religion catholique qu'il profeſſoit, de la ſucceſſion à la couronne d'Angleterre. La choſe fut d'abord propoſée par les communes d'une façon qui fit craindre qu'elle ne fût décidée à ſon préjudice. Le Roi en eut peur, & étant venu au parlement le 30 d'avril 1679. déclara qu'il ſeroit toujours prêt à conſentir à toutes les loix qui pourroient être faites ſur la ſucceſſion à la couronne, pourvu qu'elles ne changeaſſent point le droit de la ſucceſſion dans la ligne directe, ou qu'elles ne détruiſiſſent point la ſucceſſion même : ce qui fut expliqué par le Chancelier, en diſant que ſa Majeſté conſent qu'on prenne des précautions pour diſtinguer un ſucceſſeur catholique d'un ſucceſſeur proteſtant ; de plus, qu'on limite l'autorité d'un ſucceſſeur catholique par rapport à l'égliſe, afin qu'il ne confere les bénéfices & les emplois ſpirituels qu'à des proteſtans, & qu'aucun ſucceſſeur catholique ne puiſſe s'y oppoſer, par rapport à l'état & au gouvernement civil ; qu'il ſoit ordonné qu'aucuns ſeigneurs ou autres du conſeil privé ; aucuns juges de la chancellerie, ſous un ſucceſſeur catholique, ne puiſſent être placés, ou déplacés que par l'autorité du parlement. Que les juges de paix ſoient auſſi proteſtans. Quant à la milice, qu'aucuns gouverneurs de provinces, ou lieutenans de roi ne puiſſent être dépouillés de leurs emplois, pendant le regne d'un ſucceſſeur catholique, que par le parlement. Si le parlement trouve qu'il faille encore y ajouter quelque choſe pour aſſûrer la religion & la liberté contre les attentats que pourroit faire un ſucceſſeur catholique, ſans détruire le droit de ſucceſſion, le Roi y conſentira volontiers.

Nonobſtant les explications du 15 de mai 1679. les communes ordonnerent, par l'autorité du Roi & des deux chambres du parlement, 1°. Que Jacques duc d'Yorck ſeroit incapable d'hériter des couronnes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. 2°. Qu'au cas que le roi Charles II. vînt à mourir ſans enfans, elles ſeroient dévolues à la perſonne la plus proche dans le rang de la ſucceſſion, comme ſi le Duc d'Yorck étoit

Digitized by Google

mort. 3°. Que tous les actes de souveraineté ou de royauté, que le Duc pourroit entreprendre d'exercer, seroient non seulement nuls; mais que ce seroit en lui un crime de trahison, punissable comme tel. 4°. Que si quelqu'un à l'avenir entreprenoit de mettre ce Duc en possession de quelqu'un de ces royaumes, il seroit sensé coupable de haute trahison. 5°. Que si le même Prince remettroit le pied en Angleterre, en Irlande & en Ecosse, il seroit coupable de même crime, & que chacun seroit autorisé pour l'arrêter & emprisonner.

XXXI. Revolte en Ecosse. *ann.* 1679.

En Ecosse il arriva cette année une révolte, à l'occasion de quatre-vingt presbytériens mécontens, qui rassemblerent bientôt en peu de jours une petite armée. Le Roi envoya contr'eux le Duc de Monmouth, qui, ayant joint à ses troupes quelques régimens Ecossois qui étoient dans le pays, défit entiérement les rebelles, en tua huit cens sur la place & en fit douze cens prisonniers. De ceux-ci plusieurs furent pendus, & les autres transportés dans les isles de l'Amérique. Cette rebellion n'eut pas le tems de se fortifier; car ayant commencé sur la fin de mai, elle fut étouffée le vingt-deux de juin.

Dans le même royaume quelques mécontens assassinerent Scharp évêque de S. André, qu'ils accusoient d'avoir trahi leurs intérêts, lorsqu'il fut député à Londres après le rétablissement du Roi. Ce meurtre fut commis au commencement de mai.

XXXII. Retour du Duc d'Yorck en Angleterre. *an.* 1679.

Sur la fin du mois d'août le Roi d'Angleterre étant à Windsor, eut trois violens accès de fievre. On craignit pour sa vie; & le Comte d'Essex & le lord Halifax craignant, si le Roi venoit à mourir, de tomber entre les mains du Duc de Montmouth & du Comte Shaftsbury, conseillerent au Roi de faire mourir au plutôt le Duc d'Yorck. Il arriva en effet à Windsor le deux de septembre. Comme le Roi se portoit mieux, il témoigna être surpris de son arrivée, comme pour faire croire qu'il étoit venu de son propre mouvement. Mais cette feinte ne trompa pas le Duc de Montmouth, ni le Comte de Shaftsbury, qui ne douterent point que le Comte d'Essex & le lord Halifax n'eussent menagé le retour du Duc d'Yorck. Ces deux derniers, joints au Duc d'Yorck, résolurent de perdre les deux autres, & y réussirent; ils obtinrent du Roi que le Duc de Montmouth seroit dépouillé de sa charge de capitaine général, & envoyé en Hollande; & que le Comte de Shaftsbury fut aussi privé de son emploi de président du conseil. Le Duc d'Yorck obtint en même tems la

Digitized by Google

permiſſion d'aller faire ſa demeure en Ecoſſe, pour s'éloigner du parlement d'Angleterre. Il retourna promptement à Bruxelles, d'où il ramena la Ducheſſe ſon épouſe & la princeſſe Anne ſa fille, & ſe rendit avec elles en Ecoſſe.

XXXIII. Fauſſe conſpiration à Londres. an. 1679.

Sur la fin du mois d'octobre on découvrit à Londres une fauſſe conſpiration, inventée, dit-on, par les catholiques, pour en rejetter la haine ſur le parti des preſbytériens & ſur les principaux chefs du parti de la liberté de la patrie. Cette conſpiration avoit pour but de ſe ſervir de faux témoins pour accuſer Oates de parjure & de ſodomie. Ce jéſuite, qui eut tant de part à la prétendue conjuration des papiſtes, dont on a parlé, & de faire aſſaſſiner le Comte de Shaftſbury, & de faire accuſer le Duc de Buckingham, le Comte d'Eſſex, le Duc de Montmouth & le lord Halifax. Cette conſpiration fut nommée *la conſpiration du tonneau à farine*, parce qu'on en trouva le projet écrit dans un livre qui pendoit dans un tonneau à farine. Mais on découvrit à la fin que ce n'étoit qu'une fiction, inventée apparemment pour rendre le change à ceux qui étoient auteurs de la premiere prétendue conſpiration. On voit par ces exemples juſqu'à quel point l'eſprit de parti peut porter ſa vengeance & ſon animoſité.

Toute l'année ſuivante 1680. fut de même agitée par la diviſion qui régnoit dans le royaume, entre le parti du Roi ou de la cour, & celui du peuple ou de la patrie, qu'on feignoit d'être menacée des derniers malheurs par les catholiques, ſoutenus par le Roi & ceux qui lui étoient attachés. On ne voyoit que libelles ſans nom d'auteurs. Le Roi publioit en vain des proclamations contre ces libelles. Il n'étoit ni écouté ni obéi, & on avoit lieu de craindre les mêmes déſordres, qui étoient arrivés ſous Charles. I.

XXXIV. Retour du Duc d'Yorck à la cour. ann. 1680.

Le parlement ayant été prorogé du 26 de janvier 1680. au 15 d'avril, le Roi, deux jours après, déclara au conſeil qu'il avoit donné ordre au Duc d'Yorck ſon frere de retourner à la cour, ne jugeant pas à propos de le tenir éloigné, dans un tems où l'on agitoit des queſtions, où il étoit ſi intéreſſé, & qui rendoient ſa préſence néceſſaire à la premiere ſeſſion du parlement. Le Duc ſe rendit donc à la cour le vingt-quatre de février, & y fut reçu avec pompe & avec beaucoup de careſſes de la part du Roi ſon frere. Son arrivée enfla le courage du parti de la cour, & affoiblit celui du peuple. Ces deux partis ſe donnerent réciproquement des noms odieux. On nomma les catholiques & les gens dévoués à la cour *Torys*, qui eſt le nom qu'on donnoit aux Irlandois, voleurs de grand

Dès l'an 1621. ces deux partis ſe formerent en

Digitized by Google

Angleterre ; mais ils ne se donnerent les noms de Torys & de Wighs qu'en cette année 1680.

chemin, gens de ſac & de corde ; & on donna aux autres le nom de *Wighs*, c'eſt-à-dire, lait aigre, comme gens entiérement dans les principes du parlement de l'an 1640. Ce dernier parti avoit à ſa tête le Comte de Shaftſbury, ennemi irréconciliable du Duc d'Yorck, qui, dans la vue d'élever le Duc de Montmouth, publia qu'il étoit fils du Roi & de la demoiſelle Valters mere dudit Duc, & que le contrat de ce prétendu mariage étoit dans une caſſette entre les mains de monſieur Gilbert Gerard. Le Roi & le Duc d'Yorck prenant la choſe au ſérieux, voulurent qu'elle fût examinée dans toute la rigueur. Le Roi aſſura dans ſon conſeil que rien n'étoit plus faux que ce prétendu mariage, & Gerard y déclara avec ſerment qu'il n'avoit jamais eu ce contrat entre les mains, & qu'il n'en avoit pas même oui parler. On fit d'inutiles recherches ſur les auteurs de ce bruit, & le Roi fut obligé de publier le trois de juin une déclaration, portant qu'il n'avoit jamais été marié à mademoiſelle Valters, & cette déclaration fut enrégiſtrée à la cour de la chancellerie, atteſtée par tous les conſeillers privés, qui avoient été préſens lorſque le Roi l'avoit ſignée.

Rien ne prouvoit mieux l'extrême averſion que le peuple d'Angleterre avoit pour la religion catholique, que le Duc d'Yorck profeſſoit publiquement, & qu'on croyoit que le Roi tenoit dans le ſecret, que toutes ces entrepriſes, où l'on employoit les moyens les plus odieux & les plus lâches, la fourberie, le menſonge, la violence, la ſédition. Le Duc de Montmouth étoit revenu de Hollande ſans la permiſſion du Roi ; & ſans venir à la cour, alloit d'un lieu en un autre dans le royaume, pour encourager ceux de ſon parti qui étoient réſolus de riſquer le tout pour le tout, de ſe perdre eux-mêmes, ou de ruiner le Duc d'Yorck, en préſentant à la cour du banc du Roi un acte, par lequel ils accuſoient le Duc d'Yorck d'être papiſte recuſant. Cette démarche fit comprendre aux principaux miniſtres du Roi, qu'il falloit néceſſairement que le parti contraire à celui de ſa Majeſté fût bien aſſuré des réſolutions du parlement en ſa faveur ; c'eſt pourquoi ils conſeillerent au Roi de renvoyer ſon frere en Ecoſſe. Ce qui fut exécuté la veille du jour que le parlement s'aſſembla, qui fut le vingt-un d'octobre.

Dans cette aſſemblée, après quelques autres affaires, on remit ſur le tapis celle de l'excluſion du Duc d'Yorck de la ſucceſſion à la couronne. On parla beaucoup ſur cette affaire, ſans que perſonne ſe préſentât pour défendre le Duc. A la

Digitized by Google

fin le bill passa ; mais il y eut beaucoup de discours sur cette importante affaire. Les uns prétendent que l'exclusion étoit le seul moyen efficace pour prévenir les maux dont l'état & la religion étoient menacés, si l'on mettoit sur le trône un roi catholique ; & les autres soutenant qu'il y avoit d'autres moyens de prévenir ces dangers, que celui de l'exclusion, & qu'il n'y avoit aucune loi, qui portât que la religion fût une cause légitime de dépouiller quelqu'un de son droit. Nonobstant ces raisons & ces débats, qui durerent plusieurs jours, le bill de l'exclusion passa à la pluralité de plusieurs voix, & on ajouta que pendant la vie du Duc d'Yorck, l'acte en seroitt lu à toutes les sessions générales du parlement, & deux fois l'année dans toutes les églises cathédrales ; savoir, à Noël & à Paque.

Le quinze de novembre le bill d'exclusion ayant été envoyé aux seigneurs, il fut rejetté à la pluralité de soixante voix contre trente. Le Roi fut toujours présent à ce débat, qui dura jusqu'à près de minuit.

Les communes, toujours obstinées à soutenir le bill d'exclusion, y revinrent encore quelque tems après, & déclarerent qu'il n'y avoit aucune sûreté pour la religion protestante, pour la vie du Roi & pour le gouvernement, si on ne passoit pas un acte pour rendre le Duc d'Yorck incapable de succéder à la couronne, & que tout autre moyen étoit non seulement insuffisant, mais encore dangereux. De plus, que la chambre ne pouvoit accorder au Roi aucun secours d'argent, jusqu'à ce que l'acte d'exclusion fût passé ; qu'enfin tous ceux qui avoient conseillé à sa Majesté de persister contre le bill d'exclusion, lui avoient donné un conseil pernicieux, & étoient fauteurs du papisme, & ennemis du Roi & du royaume.

XXXV. Parlement d'Oxford qui ne dure que sept jours. Le Duc d'Yorck maintenu. *ann.* 1681.

Le Roi voyant l'entêtement des communes, cassa le parlement, & en convoqua un autre à Oxford pour le vingt-un de mars. Il s'y rendit quelques jours avant le tems marqué, & voyant que l'animosité des membres qui le composoient, s'augmentoit tous les jours par la résistance qu'il témoignoit à leur résolution, il le cassa le vingt-huit du même mois, & s'en retourna en diligence à Windsor, & delà à Londres ; c'est le dernier parlement qui se soit tenu sous son regne. Depuis ce tems il gouverna non seulement sans parlement, mais même avec un pouvoir despotique, & ne parla plus de la conspiration papiste, dont jusqu'alors on vouloit lui faire peur, que comme d'une chimere.

Le parlement d'Ecosse tenu le vingt-huit de juillet, prit le

Digitized by Google

contre-pied de celui d'Angleterre, au ſujet du Duc d'Yorck. Il reconnut que la couronne d'Ecoſſe étoit toujours dévolue au plus proche parent par une ſucceſſion linéale, qu'aucune cauſe de religion, aucune loi, aucun acte de parlement ne pouvoient ni altérer ni divertir cette ſucceſſion des plus prochains héritiers, & déclaroit coupables de haute trahiſon ceux qui agiroient ou parleroient contre ce droit de ſucceſſion. Mais en même tems il ratifioit tous les actes faits ſous Jacques I. ſous Charles I. & ſous Charles II. en faveur de la religion proteſtante.

XXXVI. Le Duc d'Yorck revient en Angleterre. *ann.* 1682.

Le Duc d'Yorck revint d'Ecoſſe en Angleterre vers le commencement du mois de mars, & fut reçu du Roi ſon frere avec toutes les marques poſſibles d'affection; après deux mois de ſéjour en Angleterre, il voulut retourner en Ecoſſe, pour en ramener ſa famille. Dans ſa route il fut en danger de périr par un accident inopiné; ſon vaiſſeau ayant donné contre un banc de ſable, qui l'ouvrit & obligea ce Prince de ſe jetter dans une chaloupe avec laquelle il aborda heureuſement en Ecoſſe. Il en ſortit peu de jours après avec ſa famille, pour ſe rendre en Angleterre, où il paſſa le reſte de la vie du Roi ſon frere. On ceſſa en cette année 1682. de brûler la figure du Pape le dix-ſept de novembre, comme il ſe pratiquoit auparavant.

Le Roi n'ayant pu parvenir à une puiſſance abſolue par tous ſes ménagemens envers le parlement, & juſtement indigné de l'inſolence avec laquelle ce corps avoit procédé envers lui & envers ſon frere le Duc d'Yorck, réſolut de ſupprimer les chartres & privileges des communautés de ſon royaume, & en particulier de révoquer la grande chartre de la ville de Londres. Il exécuta ce projet au grand étonnement de tout le monde, & la ville de Londres ſe vit obligée de ſe ſoumettre à la volonté du Roi, & à ſouffrir humblement que la révocation fût enrégiſtrée. Il eſt vrai qu'il fit offrir à la ville de lui rendre ſes chatres; mais ſous des conditions auxquelles elle ne put ſe ſoumettre.

Cette ſuppreſſion des chartres du royaume ne ſe fit qu'en 1684. Thoyras. p. 477-479.

XXXVII. Conſpiration proteſtante, ou de la Rye. *ann.* 1683.

Nous avons vu ci-devant la prétendue conſpiration papiſte; on en vit une autre cette année 1683. peut-être auſſi peu réelle que la premiere, formée, dit-on, par les proteſtans d'Angleterre contre le Roi & contre le Duc ſon frere; on lui donna auſſi le nom de conſpiration de la Rye, du nom d'une maiſon proche Newmarket, où les conjurés devoient tuer le Roi & le Duc. Les conjurés devoient s'aſſurer des gardes du Roi, bloquer le Roi dans Vitheal, & ſe ſaiſir de ſa perſonne &

de

Digitized by Google

de celle du Duc ſon frere, au moment qu'ils paſſeroient dans un chemin creux tout proche la maiſon de Rye, lorſqu'ils retourneroient de Newmarket; enfin d'exciter des ſoulévemens dans Londres & dans d'autres endroits du royaume. Le Roi en conſéquence fit arrêter ſept ou huit perſonnes aſſez peu conſidérables; mais enſuite on fit le procès au lord Ruſſel, qui fut condamné comme coupable de haute trahiſon, & exécuté. Le colonel Sidney eut le même ſort, le Duc de Monmouth, fils naturel du roi Charles II. étoit enveloppé dans cette conſpiration. Ennuyé de ſe voir dans la diſgrace du Roi ſon pere & éloigné de la cour, il écrivit à ſa Majeſté une lettre très-ſoumiſe, proteſtant qu'il n'avoit jamais eu aucun deſſein d'attenter à la vie du Roi, quoiqu'il avouât d'avoir fait quelques démarches contre ſon devoir envers le Roi & envers le Duc d'Yorck ſon frere. Le Roi lui accorda aiſément le pardon; mais il exigea qu'il lui écrivît une ſeconde lettre, où il demandoit pardon des fautes qu'il avoit commiſes contre ſa Majeſté. Quelques tems après il ſe repentit de l'avoir écrite, la redemanda au Roi avec inſtance juſqu'à deux fois. Le Roi indigné la lui rendit, & lui ordonna de s'éloigner & de ne plus paroître à la cour.

Le mariage de la princeſſe Anne ſeconde fille du Duc d'Yorck, avec le prince George frere du Roi de Danemarck, qui ſe célébra le 28 de juillet 1683. ſuſpendit pour quelques tems les pourſuites contre les conſpirateurs.

XXXVIII. Démolition de Tanger. an. 1684.

Le roi Charles II. avoit reçu en 1662. du Roi de Portugal la ville de Tanger, qui eſt l'ancienne *Tingis*, pour dot de la reine ſon épouſe. Il l'avoit fortifiée, & en avoit fait un port libre, auquel il accorda de grands privileges. Mais en 1684. il en fit démolir la ville & le château, auſſi-bien que le mole qu'il y avoit commencé à grands frais. La garniſon, qui étoit toute catholique, revint en Angleterre & ſervit à augmenter le nombre des troupes, & à affermir l'autorité du Roi. Les Maures l'ont rebâtie depuis; elle eſt dans l'Afrique au royaume de Fez en Barbarie.

La même année la ſociété des marchands avanturiers fit ériger, en l'honneur de Charles II. une ſtatue de marbre, avec une inſcription, où ils lui donnent le nom de Céſar Britannique, pere de la patrie, roi très-bon, très-clément, très-auguſte, les délices du genre humain, vainqueur de l'une & de l'autre fortune, arbitre de la paix de l'Europe, ſeigneur & défenſeur de la mer, &c. *Thoyras. p.* 479.

XXXIX. Mort de Char-

Il étoit alors au comble de ſes deſirs, ayant entre ſes mains

les II. roi d'Angleterre. Jacques II. son frere lui succede. an. 1685.

les chartres d'exemption des communautés de ſon royaume. Il les remercia affectueuſement, par une déclaration publique, de la confiance qu'elles avoient eue en lui, en lui livrant les chartres de leurs immunités, de peur qu'on n'en abuſât dans la ſuite, pour envahir les prérogatives de la couronne, promettant d'uſer de cette confiance avec toute la modération poſſible, & de faire voir aux plus outrés républicains que la couronne eſt le plus ferme appui des droits & des libertés du peuple.

Il mourut au milieu de ces proſpérités le 16 de février 1685. âgé de cinquante-quatre ans, après un regne de vingt-cinq. Pluſieurs attribuerent ſa mort au poiſon. Il eſt certain que pendant toute ſa maladie, il ſe plaignit beaucoup des maux de ventre & d'eſtomach; & après ſa mort, quand on l'ouvrit, ſon corps exhaloit une puanteur inſupportable. Le bruit commun fut qu'il mourut d'apoplexie. Il fit paroître peu de religion à ſa mort; mais beaucoup de tendreſſe pour le Duc d'Yorck ſon frere, à qui il recommanda la Ducheſſe de Portſmouth, & une de ſes maîtreſſes nommée mademoiſelle Gwin. Son corps fut fort négligé après ſa mort; on ne le mit pas ſur un lit de parade, & ſes funérailles furent fort médiocres.

Thoyras. l. xxiv. p. 500.

Quelques heures après que Charles II. eut rendu l'eſprit, le Duc d'Yorck ſon frere fut proclamé Roi dans Londres, ſous le nom de Jacques II. Il fit publier, dès le lendemain, qu'il conſervoit les dignités & les emplois à ceux qui les poſſédoient, & qu'il entendoit que les ordres émanés du Roi ſon frere, ou de ſon conſeil, fuſſent exécutés comme s'il étoit encore en vie. Quant à ſa religion, il continua à profeſſer publiquement la religion catholique, & fit publier par un prêtre, nommé Huldeſton, que le Roi ſon frere étoit mort catholique. Les obſéques du feu Roi ſe firent le 14 de février 1685. & le couronnement du roi Jacques & de la Reine ſon épouſe, ſe fit le vingt-trois d'avril, fête de S. George patron de l'ordre de la jarretiere.

XL. Parlement d'Ecoſſe, & parlement d'Angleterre. an. 1685.

Le parlement d'Ecoſſe s'aſſembla à Edimbourg le même jour que le Roi fut couronné en Angleterre; & le Roi écrivit à cette aſſemblée, qu'il étoit réſolu de maintenir la religion établie par les loix & la liberté du peuple; ce qui marquoit clairement la religion proteſtante.

Le parlement d'Angleterre ne s'aſſembla que le dix-neuf de mai, & le roi Jacques y déclara de même qu'il feroit ſes efforts pour conſerver le gouvernement de l'égliſe & de l'état, comme il étoit établi par les loix; & que, comme il vouloit conſerver les droits de ſa couronne, il ne toucheroit point à ce qui appar-

Digitized by Google

tenoit à ſes ſujets. On fut ſi ſatisfait de cette déclaration, qu'on réſolut d'un conſentement unanime d'accorder au nouveau Roi tous les revenus dont le Roi ſon frere jouiſſoit à ſa mort, & qu'on les lui accordoit pour toute ſa vie. Ces revenus montoient alors à environ deux millions cinq cens cinquante mille livres. Pour le parlement d'Ecoſſe, il aſſigna au Roi un revenu annuel de deux cens ſoixante mille livres ſterling.

XLI. Le Comte d'Argyle en Ecoſſe *ann.* 1685. *Thoyras. l. xxiv. p.* 513. *& l. xxiij. pag.* 450. 451.

Le Roi cependant n'étoit pas ſans inquiétude ſur la nouvelle qu'il avoit reçue, que le Comte d'Argyle étoit arrivé en Ecoſſe. Ce Seigneur Ecoſſois, nommé Archibald Cambel ayant refuſé en 1681. de ſouſcrire une formule de ſerment que le Duc d'Yorck, qui réſidoit alors en Ecoſſe, vouloit faire ſigner à ceux qui avoient quelqu'emploi dans le pays, fut arrêté, mis en priſon & condamné comme rebelle à perdre la tête; mais il trouva moyen de ſe ſauver, & ſe retira en Hollande. Il y demeura juſqu'à la mort du roi Charles II. Alors il trouva dans Amſterdam, où il demeuroit caché, une veuve qui lui prêta cent mille florins, avec quoi il forma le projet de faire une deſcente en Ecoſſe, & d'y ſoulever le pays contre le nouveau roi Jacques, qui n'y étoit point aimé.

En même tems le Prince d'Orange conſeilla au Duc de Monmouth, qui étoit auſſi en Hollande de ſe retirer ailleurs, de peur que le roi Jacques ne le répétât aux Etats-Généraux, qui ne pourroient ſe diſpenſer de le lui livrer. Le Duc ſe retira à Bruxelles, où ne ſe croyant pas encore en ſûreté, il ſe retira ſecrétement à Amſterdam, & y eut diverſes conférences avec le Comte d'Argyle, qui lui conſeilla de faire une deſcente en Angleterre, où il ſeroit bien reçu des Whigs, pendant que lui de ſon côté feroit auſſi ſa deſcente en Irlande. Quoique le Duc de Monmouth n'eût alors rien de tout ce qui étoit néceſſaire pour une telle entrepriſe, il ne laiſſa pas, à la ſollicitation de ſes amis, de lui engager ſa parole de faire une invaſion en Angleterre.

Sur cette promeſſe le Comte d'Argyle ſe mit à la voile avec trois petits vaiſſeaux chargés d'armes pour cinq mille hommes, ayant avec lui quelques officiers Allemands & quelques ſoldats qu'il avoit enrôlés en Hollande. Il arriva en Ecoſſe, & débarqua ſes armes dans un château ruiné qui lui appartenoit. Après quoi il publia deux manifeſtes pour juſtifier ſa conduite, & attirer les Ecoſſois dans ſon parti. Alors le parlement d'Ecoſſe qui fut aſſemblé, obligea tous les ſujets d'Ecoſſe à prêter de nouveau le ſerment de fidélité au Roi. Et ſa Majeſté ayant communiqué au parlement d'Angleterre les

Digitized by Google

deux manifeſtes du Comte d'Argyle, les deux chambres promirent d'aſſiſter le Roi de tout leur pouvoir contre le Comte d'Argyle & ſes adhérans, & contre tous les autres traîtres.

Cependant le Comte d'Argyle ayant ramaſſé deux ou trois mille hommes, ſe jetta dans l'iſle de Boot; mais il fut pourſuivi par le Duc de Gordon, le Marquis d'Athol, & quelques autres ſeigneurs. Il fit fortifier un château, où il mit des munitions & une garniſon. Elle fut aſſiégée & obligée de ſe rendre. Le Comte marcha enſuite dans la province de Dunbarton, & ſes vaiſſeaux n'ayant pu, à cauſe des vents contraires, le venir prendre pour le tranſporter en lieu de ſûreté, il fut pris dans l'eau, où il étoit juſqu'au cou, par un payſan, qui le menaça de le tuer s'il ne ſe rendoit. Ce fut le dix-ſept de juin qu'il fut pris, vingt-huit jours après ſa deſcente en Ecoſſe. Ayant été conduit à Edimbourg, il y fut décapité peu de jours après, & ſa tête fut miſe ſur une des portes de la ville.

XLII. Le Duc de Monmouth en Angleterre. Sa mort. an. 1685.

Le Duc de Monmouth tint ſa parole & s'embarqua le vingt-quatre de mai avec un petit vaiſſeau de guerre de trente pieces de canon, & deux autres vaiſſeaux. Le vent contraire l'empêcha de débarquer avant le onze de juin. Il débarqua à l'oueſt d'Angleterre tout proche de Lyme, & le même jour il ſe rendit dans cette ville, où il publia ſon manifeſte contre le roi Jacques. Il lui imputoit dans cet écrit l'incendie de Londres, l'alliance avec la France, les deux guerres contre la Hollande, la conſpiration papale & quantité d'autres faits. Il proteſtoit qu'il ne prenoit les armes que pour ſoutenir les droits & libertés de la nation. Il accuſoit le Roi d'avoir fait empoiſonner Charles II. & ſoutenoit que ce Prince avoit épouſé en légitime mariage la mere de lui Duc de Monmouth. Le Roi donna avis au parlement de tout ceci, & le parlement l'aſſura de ſon zèle & de ſon aſſiſtance, & lui aſſigna une ſomme de quatre cens mille livres ſterling, pour ſubvenir aux dépenſes qu'il ſeroit obligé de faire à cauſe de la révolte du Duc de Monmouth.

Ce Duc, qui n'avoit d'abord que quatre-vingts hommes, ſe vit bientôt à la tête de deux mille, & partit de Lyme le quinze de juin. Il arriva le dix-huit à Taunton & y fut reçu avec de grandes acclamations. Son armée s'y accrut encore conſidérablement. Il prit le titre de roi le vingt de juin, ſous le nom de Jacques II. & publia trois proclamations, promettant cinq mille livres ſterling à quiconque lui

Digitized by Google

livreroit le Duc d'Yorck mort ou vif; déclarant le parlement actuellement séant une assemblée séditieuse, & déclarant traître le Duc d'Albemarle, qui étoit à six milles de Taunton avec une armée de milices, attendant l'occasion de l'attaquer.

Le Duc de Monmouth avoit alors cinq mille hommes, & il en auroit eu d'avantage, s'il avoit pu fournir des armes à tous ceux qui se présentoient pour s'enrôler. Il s'avançoit vers Bristol dans l'espérance d'y être reçu, lorsqu'il apprit que l'armée du Roi marchoit contre lui. Il prit donc le parti d'aller à Frome, où il apprit la défaite du Comte d'Argyle; ce qui déconcerta beaucoup ses projets. Il s'avança à Bridgewater, où il se trouva bientôt comme investi par quatre généraux que le Roi avoit envoyés contre lui, & dont les troupes augmentoient, pour ainsi dire, à chaque instant, pendant que les siennes commençoient à déserter. Il résolut d'aller pendant la nuit attaquer le Comte de Fewersham, qui étoit arrivé la veille à Sedgemore. Il partit à onze heures du soir; mais il fut découvert par le régiment de Dunbarton, qui donna l'allarme à l'armée royale; elle eut le tems de se mettre en bataille. Le Duc de Monmouth l'attaqua le six de juillet avec beaucoup de vigueur; mais sa cavalerie ayant été mise en déroute, il fut obligé de prendre la fuite. Il se trouva bientôt tellement abandonné, qu'il n'avoit en sa compagnie qu'un seul Comte Allemand, qui l'avoit suivi de Hollande. Comme il s'enfuyoit à pied, il fut pris dans un fossé, où il s'étoit couvert de fougere pour se cacher, n'ayant dans sa poche que quelques pois verds, & n'avoit vraisemblablement point pris d'autre nouriture depuis deux jours.

Il écrivit au Roi pour lui demander grace dans les termes les plus soumis. Le Roi voulut bien l'admettre en sa présence; & après lui avoir fait quelques questions, lui fit signer une déclaration, par laquelle il avouoit que le Roi son pere lui avoit assuré qu'il n'avoit jamais été marié avec sa mere. Après cela il lui dit que son crime étoit d'une telle conséquence, qu'il ne pouvoit être pardonné, & qu'il n'avoit qu'à se disposer à mourir. Il fut mené à la tour, il se prépara à la mort, & déclara sur l'échaffaud qu'il mouroit protestant de la religion Anglicane. Ce ne fut qu'au cinquieme coup que le bourreau lui abattit la tête. Il fut décapité le quinze de juillet.

XLIII. Tentatives du roi Jacques II. pour rétablir la religion ca-

Le roi Jacques délivré de ce dangereux Concurrent, fit exécuter plusieurs autres personnes, qui avoient eu part à la rebellion du Duc de Monmouth, ou à ceux qui se trouvoient coupables de la conspiration protestante dont on a parlé.

Digitized by Google

tholique en Angleterre. an. 1685. 1686.

Après cela il entreprit deux choſes extrêmement périlleuſes; ce fut de ſe rendre abſolu dans ſon royaume, & d'y rétablir la religion catholique Romaine. Il commença par l'Irlande, où le nombre des catholiques étoit plus grand. Il en retira le Duc d'Ormond qui y étoit vice-roi, & caſſa le conſeil privé de ce royaume, pour en former un autre, compoſé pour la plus grande partie de conſeillers bien catholiques. Bientôt après le Roi envoya en Irlande une armée toute compoſée de catholiques, & ordonna qu'on déſarmât tous les proteſtans. Enfin on caſſa les officiers & les ſoldats proteſtans qui ſervoient dans l'armée d'Irlande, ſous divers prétextes, principalement de peur qu'ils ne favoriſaſſent la révolte du Duc de Monmouth.

Pour parvenir à ſes fins dans le royaume d'Angleterre, le Roi propoſa au parlement d'avoir toujours ſur pied une armée de troupes réglées, au lieu des milices qu'on entretenoit auparavant, même en tems de paix, pour la défenſe du royaume. Cette propoſition ne fut pas bien reçue par les Chambres; on ne laiſſa pas d'accorder au Roi un ſecours d'argent pour l'entretien de ces troupes, & cette ſomme fut fixée à ſept mille livres ſterling, & le nombre des troupes réglées, à quinze mille hommes. La complaiſance du parlement alla même juſqu'à conſentir que le Roi y pût mettre des officiers catholiques tels qu'il lui plairoit de nommer; & les diſpenſer de l'obſervation de l'acte qui ordonnoit le ſerment dont nous avons parlé ailleurs.

Le Roi ayant décidé que l'autorité de faire des loix en Angleterre & d'en diſpenſer, étoit un privilege attaché à ſa dignité royale, il n'y eut plus rien qui arrêtât les catholiques. Ils reprirent, avec la permiſſion du Roi, l'exercice public & ouvert de leur religion dans tout le royaume. Les jéſuites érigerent des colleges & des ſéminaires dans toutes les bonnes villes. On vit en même tems quatre évêques conſacrés dans la chapelle du Roi & envoyés dans leurs diocèſes, pour y faire publiquement leurs fonctions, ſous le titre de vicaires apoſtoliques. Les lettres paſtorales de ces prélats furent imprimées par l'Imprimeur du Roi, & diſtribuées dans tout le royaume; on fit venir grand nombre de prêtres & de religieux des pays étrangers, & le plus court chemin pour parvenir aux bénéfices & aux emplois, étoit de faire profeſſion de la religion Romaine. Le Roi fit défendre au clergé inférieur de prêcher la controverſe; mais il ne fut pas obéi par les miniſtres de l'égliſe Anglicane.

Theyras. livre xxiv. p. 539.

Digitized by Google

Le Roi envoya au pape Innocent XI. le Comte de Caſtelmaine en ambaſſade, pour prier ſa Sainteté de réconcilier ces trois royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande au ſaint ſiege, dont ils étoient ſéparés depuis plus d'un ſiecle. Mais cette ambaſſade envoyée prématurément avant la converſion des trois royaumes fut reçue froidement par le Pape & par la plûpart des Cardinaux, & l'on dit que toutes les fois que l'Ambaſſadeur eut audience de ſa Sainteté, il prenoit au Pape une toux de commande, qui empêchoit l'Ambaſſadeur de continuer ſa harangue ; & quand il fut ſur le point de partir, Innocent XI. lui fit dire : Je vous conſeille de voyager le matin à la fraîcheur, & de vous repoſer pendant la chaleur du jour ; car en Italie il eſt dangereux de marcher à cette heure-là. Le zèle du roi Jacques étoit tel pour la converſion de l'Angleterre, qu'il diſoit qu'il convertiroit ce royaume, ou qu'il mourroit martyr, & qu'il aimeroit mieux mourir le jour d'après l'exécution de ce deſſein, que de vivre vingt ans dans la proſpérité, ſans en voir l'exécution. 1686. 1687.

XLIV. Déclaration pour la liberté de conſcience en Ecoſſe & en Angleterre. *an.* 1687. *Thoyras. l. xxiv. p.* 547. 548.

Vers le commencement de l'an 1687. il envoya en Ecoſſe une déclaration portant entiere liberté de conſcience à tous ſes ſujets indifféremment, permettant aux preſbytériens de s'aſſembler dans des maiſons particulieres ſeulement, & aux *quakers* ou trembleurs, de s'aſſembler où ils pourroient ; mais il défendoit tous conventicules à la campagne. De plus il déclara les catholiques abſous de toutes les défenſes & loix du parlement faites auparavant contr'eux, annullant toutes leſdites prohibitions & les peines ordonnées contr'eux ; ordonnant qu'à l'avenir ils jouiſſent des mêmes droits dont jouiſſent ſes ſujets proteſtans, révoquant toutes ſortes de ſermens par leſquels ſeſdits ſujets ſe ſont rendus incapables d'exercer des emplois dans ſon royaume, aſſurant qu'il n'a jamais eu deſſein de faire violence aux conſciences ; mais qu'il eſt réſolu de protéger les évêques & miniſtres dans leurs fonctions, droits & privileges, auſſi-bien que ſes autres ſujets proteſtans. Cette déclaration fut reçue en Ecoſſe avec beaucoup de ſoumiſſion, & même avec actions de graces.

Le Roi, encouragé par cet heureux ſuccès, fit publier une pareille déclaration en Angleterre le quatre d'avril ; mais elle n'y fut pas reçue avec la même docilité. Elle y excita des brouilleries parmi les proteſtans, pendant que les catholiques, les non-conformiſtes & pluſieurs évêques en faiſoient des remercimens au Roi.

Ce Prince avoit réſolu de faire recevoir des catholiques

Digitized by Google

dans les univerſités d'Angleterre. Il écrivit au Vice-chancelier de Cambridge d'admettre au degré de maître ès-arts un moine bénédictin, nommé Alban Francis ; mais il trouva tant de réſiſtance de la part des ſuppôts de l'univerſité, que Francis ne fut point reçu ; mais le Vice-chancelier fut dépouillé de ſon emploi. La tentation que le Roi fit pour faire élire Antoine Farmer pour préſident au college de la Magdelaine à Oxford, ne réuſſit pas mieux. Les membres de l'univerſité, nonobſtant les ordres du Roi, élurent le docteur Howgh. Le préſident du college fut privé de ſon emploi, & le Vice-préſident & un autre membre du college furent ſuſpendus ; mais Farmer fut renvoyé. Le Roi nomma en ſa place un nommé Parker, qui ne fut pas mieux traité, quoique le Roi ſe fût rendu en perſonne au college. Tout cela aboutit à chaſſer du college tous ceux qui n'avoient pas voulu ſe ſoumettre, & à remplir leurs places par des catholiques. Cette affaire dura depuis le commencement de juin juſqu'à la fin d'octobre. Il auroit fort ſouhaité de gagner les membres du parlement, pour leur faire approuver le droit qu'il prétendoit avoir de diſpenſer des loix ; mais voyant qu'il n'y pouvoit réuſſir à ſon gré, il caſſa cette aſſemblée le 2 de juillet 1687. dans l'eſpérance d'en aſſembler une autre compoſée de ſujets moins oppoſés à ſes ſentimens. Il fit même un voyage dans diverſes provinces du royaume, pour diſpoſer les peuples à députer au parlement gens qui lui fuſſent dévoués.

XLV. Entrée publique du Nonce du Pape à Windſor, *ann.* 1687.

Le pape Innocent XI. avoit nommé dès l'année précédente Ferdinand Dada un de ſes prélats domeſtiques, pour nonce en Angleterre. Il avoit été admis en cette qualité, mais ſi ſecrétement, que le peuple n'en avoit pas été informé. Le roi Jacques jugea à propos de recevoir ce Nonce publiquement, quoique ce fût, ſelon les loix du royaume, un crime capital de prendre le caractere de nonce du pape. Dada fut d'abord ſacré archevêque d'Amaſée dans la chapelle du Roi ; enſuite il fit ſon entrée publique à Windſor le trois de juillet avec beaucoup de pompe & de magnificence. Le Duc de Sommerſet n'ayant pas voulu l'aller recevoir, pour le conduire à l'audience du Roi, fut caſſé de ſa charge de gentilhomme de la chambre du Roi, auſſi-bien que du régiment de dragons qu'il commandoit.

Le conſeil privé du Roi n'étoit preſque compoſé que de catholiques Romains, & le pere Edouard Peters confeſſeur de ſa Majeſté y fut admis le onze de novembre ; les charges du royaume les plus conſidérales étoient poſſédées par des gens de la même religion ; ce qui n'empêcha pas que le Roi ne donnât retraite dans

Digitized by Google

dans son royaume à grand nombre de protestans, qui quittoient la France pour cause de religion, & qu'il ne leur fit même des aumônes considérables.

LXVI. Grossesse de la Reine d'Angleterre. Soupçons des Anglois, an. 1687.

La grossesse de la Reine, annoncée par une proclamation du 2 de janvier 1687. causa une joie incroyable parmi les Anglois catholiques; mais les protestans commencerent à former des soupçons sur cette grossesse, fondés uniquement sur ce que la Reine avoit été plusieurs années sans avoir d'enfans, & sur quelques exemples de supposition d'un faux parmi les princes, & enfin sur ce que certains religieux avoient imprudemment avancé que l'enfant qui naîtroit seroit un mâle, parce que c'étoit un présent du ciel & l'effet d'un vœu que la Reine & la Duchesse de Modene sa mere avoient fait à Notre-Dame de Lorette. On verra ci-après les funestes suites de ces soupçons.

On a vu que le Roi avoit déja de son autorité annullé les loix pénales décernées contre les catholiques; il vouloit de plus avoir le consentement du parlement, & l'acquiescement du Prince & de la Princesse d'Orange, qu'on regardoit toujours comme héritiers présomptifs de la couronne; mais ce Prince & cette Princesse déclarerent nettement qu'ils consentoient qu'on accordât la liberté de conscience aux catholiques & aux protestans, & le libre exercice de leur religion; mais que pour les catholiques non-conformistes, ils ne pouvoient consentir qu'on abrogeât le test & les loix pénales faites contr'eux; parce que ces loix avoient pour objet l'exclusion des non-conformistes de la séance au parlement, & des emplois qui pourroient les mettre en état de renverser la religion protestante.

Malgré ces oppositions le Roi persista dans son dessein, & le 27 d'avril de cette année 1688. il publia une seconde déclaration confirmative de la premiere, par laquelle il accordoit à ses sujets la liberté de conscience, & les exemptoit de faire aucun test, ou serment, qui pût les exclure d'aucunes charges ou emplois de l'état. Il ordonna de plus que cette déclaration seroit envoyée aux évêques, qui la feroient lire deux fois dans chaque église en certains jours marqués pendant la célébration de l'office divin. Il y eut quelques évêques qui obéirent; mais aussi-tôt qu'on en commençoit la lecture, leurs peuples sortoient de l'église. D'autres, au nombre de sept, présenterent leur requête au Roi, le priant de les dispenser de faire cette publication dans leurs églises. Le Roi les fit citer comme désobéissans, & les fit conduire à la tour; mais n'osant, de peur de quelque tumulte, les faire passer à travers la ville, il les y fit conduire par eau sur la Tamise. Aussi-tôt on vit les bords de

la riviere couverts de peuple à genoux, demandant la bénédiction aux prélats, & les exhortant à ſouffrir pour la juſtice. Les gardes de la tour en uſerent de même.

XLVII. Naiſſance du Prince de Galles. *ann.* 1688. *Voyez Burnet, Thoyras, Larrey; & pour l'affirmative, les hiſtoriens catholiques. V. Thoyras, p.* 597.

Deux jours après que les évêques eurent été envoyés à la tour, ſavoir, le dix de juin, la Reine accoucha d'un Prince, qui, pendant la vie du Roi ſon pere, fut connu ſous le nom de Prince de Galles, & qui depuis a été nommé le Prétendant. On ne manqua pas de beaucoup gloſer ſur cette naiſſance, les uns ſoutenant publiquement & même par écrit, que l'enfant étoit ſuppoſé, les autres ſoutenant le contraire avec beaucoup de chaleur. On peut voir les raiſons pour & contre dans les hiſtoriens. Les proteſtans ſoutiennent la ſuppoſition; les catholiques la nient. Il ſeroit trop long de rapporter ici ce qui a été publié de part & d'autre; le but que nous nous ſommes propoſé, ne nous permet pas de nous étendre ſur cette matiere; nous rapporterons ſur l'article L. les preuves de la non-ſuppoſition. Pendant les réjouiſſances publiques qui ſe faiſoient pour la naiſſance du Prince de Galles, les ſept évêques, qui avoient été mis à la tour, furent amenés le quinze de juin devant la cour du banc du Roi, pour y être jugés. Ils demanderent du délai juſqu'au vingt-neuf, & ils furent relâchés ſous caution; leur affaire fut diſcutée par de longs plaidoyers le vingt-neuf. Les ſentimens des juges ſe trouvant partagés, ils s'enfermerent dans une chambre, où étant demeurés toute la nuit, le lendemain ils déclarerent les évêques *non-coupables*. A cette nouvelle toute la ville fit retentir de grands cris de joie; l'armée imita le peuple, & toute la ville fut illuminée pendant la nuit.

XLVIII. Les Anglois appellent le Prince d'Orange en Angleterre. *an.* 1688.

Le Roi comprit par-là que le peuple n'étoit pas pour lui. Il voulut ſonder la diſpoſition de ſes troupes, qu'il ne trouva pas plus favorable. Il eſſaya de remplir les places de certains ſoldats proteſtans par d'autres catholiques. Il y trouva encore de l'oppoſition. La cour eccléſiaſtique ordonna de lire au prône la déclaration du Roi; elle ne fut pas obéie. Cela ne faiſoit que trop voir la diſpoſition des eſprits, & que les Anglois ne ſe croyoient pas obligés d'obéir au Roi en toutes choſes. Les anglicans & les preſbytériens ſe réunirent, & les torys ſe réconcilierent avec les whigs; ils réſolurent d'appeller le Prince d'Orange & de le mettre à la tête du parti qui ſe formoit contre le Roi. Pluſieurs ſeigneurs ſe rendirent en Hollande & engagerent le Prince à entrer dans leur vue, qui étoit de mettre ſur le trône d'Angleterre, à l'excluſion du roi Jacques, la Princeſſe ſa fille, épouſe du Prince d'Orange. La naiſſance du Prince de Galles,

Digitized by Google

que les Anglois traitoient de ſuppoſée, & que le Prince & ſa femme avoient intérêt de croire telle, étoit pour eux un puiſſant motif de ſe livrer à la bonne volonté des Anglois. L'affaire fut bientôt engagée entre les principaux ſeigneurs d'Angleterre & le Prince d'Orange; & il fut réſolu que les ſeigneurs demanderoient du ſecours aux Etats-Généraux au nom de toute la nation Angloiſe. Les Etats promirent ce qu'on voulut, & l'on fit les préparatifs néceſſaires avec tant de ſecret, que ni le roi Jacques ni les ambaſſadeurs de France & d'Angleterre, qui étoient en Hollande, n'en conçurent aucune défiance.

Ce n'eſt pas que le roi Jacques ne reçût des avis de divers endroits, qu'il ſe tramoit quelque choſe en Angleterre. Le Roi de France informé des préparatifs qu'on faiſoit en Hollande, en donna avis au roi Jacques & lui offrit du ſecours; mais le Roi d'Angleterre négligea cet avis. Il fit néanmoins demander aux Hollandois à quoi ils deſtinoient ce grand armement qu'ils faiſoient par mer & par terre: Ils répondirent que c'étoit à ſon imitation, lui qui avoit une ſi puiſſante flotte & tant de troupes de terre, & qui venoit tout récemment de faire alliance avec la France. A la fin toute-fois ne pouvant plus douter que ce ne fût à lui qu'en vouloit le Prince d'Orange, il diſtribua beaucoup de commiſſions pour augmenter ſes troupes, & donna des ordres très-preſſans pour mettre la flotte en bon état. Il nomma pour général de ſon armée le Comte de Feversham, & le commandement de la flotte fut donnée au Comte de Darmouth; & pour déſabuſer les Etats-Généraux du ſoupçon qu'ils avoient, que le Roi d'Angleterre avoit fait un nouveau traité d'alliance avec la France, il les fit aſſurer qu'il n'en avoit aucun autre que ceux qui étoient publics & imprimés. Mais les Etats ne firent aucune attention à cette proteſtation, & le penſionnaire Heinſius avoua franchement à l'Envoyé d'Angleterre, que le Prince d'Orange, invité par la nobleſſe Angloiſe, ſe diſpoſoit à lui amener du ſecours, pour rétablir l'ancien gouvernement.

XLIX. Avis des evêques d'Angleterre ſur la réformation du gouvernement. an. 1688.

Cette déclaration détermina le Roi à chercher ſérieuſement les moyens de conjurer cette horrible tempête, qui ſe formoit contre lui. Il fit appeller les évêques qui étoient alors à Londres au nombre de ſix, & les pria de lui donner leurs conſeils ſur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture préſente. Ils prirent du tems pour délibérer, & le trois d'octobre l'Archevêque de Cantorbery, accompagné de huit évêques, ſe rendit à Whitehall & préſenta au Roi ces dix articles: 1°. Qu'il plût

à ſa Majeſté de mettre le gouvernement des provinces entre les mains de perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, & qualifiées par les loix. 2°. D'abolir la cour eccléſiaſtique. 3°. De révoquer toutes les diſpenſes accordées contre les loix, & de rétablir dans l'univerſité d'Oxford ceux qui avoient été dépoſés. 4°. De révoquer toutes les permiſſions accordées à des catholiques, pour tenir des écoles publiques. 5°. De ſe déſiſter de ſa prétention touchant le pouvoir de diſpenſer des loix, & de renvoyer cette affaire au parlement. 6°. De défendre aux quatre évêques catholiques, appellés vicaires apoſtoliques, d'envahir la juriſdiction eccléſiaſtique qui n'appartient qu'aux évêques de l'égliſe Anglicane. 7°. De remplir les évêchés vacans par des gens de piété & de ſavoir; & en particulier l'archevêché d'Yorck vacant depuis ſi longtems. 8°. De rendre les chartres à chaque communauté, & en particulier à la ville de Londres. 9°. De convoquer un parlement libre, qui rendit la confiance à l'égliſe Anglicane, & maintînt les droits & privileges des peuples. 10°. Qu'il permît aux évêques de lui préſenter les raiſons pour le porter à ſe réunir à l'égliſe Anglicane dans laquelle il étoit né & avoit été élevé.

Le Roi ayant reçu ces avis, promit de les mettre en exécution, & deux jours après il ſupprima la cour eccléſiaſtique; le lendemain il renvoya à la ville de Londres ſon ancienne chartre. Les Gouverneurs des provinces reçurent des ordres exprès de corriger les abus qui s'étoient commis par rapport aux communautés. Le college d'Oxford fut rétabli dans ſes anciens droits, & toutes les communautés dans leurs franchiſes. Il changea divers gouverneurs des provinces; les magiſtrats catholiques furent caſſés, & des proteſtans mis en leurs places. Tout cela s'exécuta dans l'eſpace de douze jours.

Ces remedes, qui auroient été efficaces quelques tems auparavant, ne ſervirent de rien alors; le mal étoit déſeſpéré. Il n'y avoit que l'armée de terre & la flotte qui puſſent garantir le Roi. Il fit venir deux mille cinq cens hommes d'Irlande, & trois mille d'Ecoſſe; il fit lever dix régimens de cavalerie : toutes les milices eurent ordre de marcher au premier commandement. Il ordonna que là où l'on verroit que les ennemis voudroient faire deſcente, on emmenât tout le bétail à une diſtance au moins de vingt milles. Il fit fermer les chapelles des catholiques qui étoient dans Londres, & l'on vit la plûpart des prêtres & des religieux catholiques ſe retirer & chercher à ſe mettre en ſûreté hors du royaume.

L. Baptême du

Pendant ces troubles, le Roi fit baptiſer ſolemnellement le

Prince de Galles. Il eut pour parrain le pape repréſenté par ſon Nonce, & pour marraine la Reine douairiere, & fut nommé Jacques-François-Edouard. Dans ce même tems le Roi ayant reçu un écrit, dans lequel on faiſoit un long expoſé des griefs des Anglois contre le gouvernement, on s'y plaignoit ſur-tout de ce qu'on vouloit leur faire reconnoître pour Prince de Galles, un enfant ſuppoſé. Ce dernier article, qui ſe publioit tout haut par tout le royaume, obligea le Roi de faire examiner juridiquement les preuves de la groſſeſſe de la Reine, & de ſon accouchement du Prince de Galles. Le 22 d'octobre 1688. il fit aſſembler un conſeil extraordinaire, où furent appellés la Reine douairiere, tous les ſeigneurs ſpirituels & temporels qui ſe trouvoient à Londres, le Lord-maire, les aldermans & les juges du royaume. Le Roi leur ayant déclaré le ſujet de l'aſſemblée, il fit prendre les dépoſitions de la Reine douairiere, qui étoit dans la chambre lorſque la Reine accoucha. Quelques dames dépoſerent qu'elles avoient vu l'enfant entre les mains de la ſage-femme; celle-ci déclara qu'elle avoit reçu l'enfant du corps de la Reine; la Comteſſe de Sunderlande dit qu'avant la délivrance, la Reine lui avoit demandé ſa main pour lui faire ſentir le mouvement de l'enfant. Pluſieurs dames dépoſerent qu'elles avoient vu ſouvent des marques de lait ſur la chemiſe de la Reine à l'endroit du ſein: deux ou trois autres dépoſerent qu'elles avoient vu couler le lait de ſon ſein. Mademoiſelle Pieret blanchiſſeuſe de la Reine, dit qu'elle avoit eu en main une chemiſe de la Reine, qui portoit des marques d'un accouchement. Madame de Wentworth dépoſa qu'elle avoit ſenti l'enfant remuer dans le ſein de la Reine. Ces dépoſitions furent ſolemnellement enrégiſtrées en la chancellerie, imprimées & répandues dans le public.

Prince de Galles. an. 1688.

Cependant les préparatifs ſe faiſoient en Hollande pour ſecourir l'Angleterre, car c'eſt ainſi qu'on parloit, & le Prince d'Orange publia le dix d'octobre un manifeſte pour montrer qu'il n'avoit pour but que de remédier aux maux de l'Angleterre, & de délivrer ce royaume du joug injuſte que lui avoit impoſé le roi Jacques II. Le Prince d'Orange s'embarqua le vingt-neuf d'octobre ſur une frégate de trente canons. La flotte Angloiſe étoit compoſée de cinquante vaiſſeaux de guerre, de vingt frégates, de vingt brûlots, & d'environ quatre cens vaiſſeaux de tranſport. Cette nombreuſe flotte n'avoit été que peu d'heures à la voile, lorſque le vent d'oueſt devint ſi violent, qu'en moins de deux heures toute la flotte fut diſperſée, en ſorte que le lendemain

LI. Embarquement du Prince d'Orange pour l'Angleterre le 29 d'octobre 1688. *Continuation de Rapin, Thoyras.*

Digitized by Google

on n'en pouvoit pas voir deux enſemble. La tempête dura deux jours entiers; mais le dommage fut aſſez peu conſidérable, il n'y eut que du retard d'environ huit jours. Le Prince d'Orange publia en même tems une lettre adreſſée à l'armée du roi Jacques, pour l'informer de ſes véritables intentions, qui étoient de maintenir la religion proteſtante & la liberté dans l'Angleterre, & l'amiral Herbert en publia une autre adreſſée à la flotte Angloiſe dans le même eſprit. Ces deux lettres produiſirent leur effet, & les ſoldats de l'armée de terre, ainſi que ceux de la flotte, réſolurent de ne point ſervir le Roi, qu'il n'eût mis la religion & la liberté en ſûreté.

Le Prince d'Orange débarqua à Torbay le quinze de novembre, & le débarquement ſe fit avec toute la diligence & la tranquillité poſſible. Le lendemain il ſe mit en marche, & arriva à Exceſter ſans trouver aucune oppoſition. Delà il s'avança vers Saliſbury, & ſur la route un grand nombre de nobleſſe ſe joignit à lui.

Cependant le Roi aſſembla ſon armée, qui ſe trouva forte d'environ trente mille hommes, & partit pour ſe rendre à Saliſbury, où étoit le rendez-vous de ſes troupes. Il promit avant ſon départ d'aſſembler un parlement libre qui lui avoit été demandé. Le Roi arriva le dix-neuf de novembre à Saliſbury. Il y trouva une armée d'une fidélité fort chancelante, & pluſieurs des principaux officiers lui firent dire qu'ils ne pouvoient en conſcience le ſervir contre le Prince d'Orange, qui ne demandoit que d'aſſurer la religion proteſtante & la liberté de la nation, par le moyen d'un parlement libre. Cette déclaration & la défection du lord Churchil, qui arriva en même tems, furent un coup de foudre pour le Roi, qui réſolut ſur le champ de s'en retourner à Londres. Après ſon départ il publia un pardon entier & abſolu pour tous ceux qui avoient pris le parti du Prince d'Orange, & qui le quitteroient dans quinze jours; mais cette proclamation ne produiſit aucun effet; & pour ſurcroît de malheur, le prince George de Danemarck ſon gendre, le Duc d'Ormond & quelques autres allerent joindre le Prince d'Orange.

En même tems l'armée du Roi ſe retira à Reading, & le Prince d'Orange entra dans Saliſbury au milieu des acclamations du peuple; mais ce qui toucha le plus le roi Jacques, c'eſt que ſa propre fille la Princeſſe de Danemarck, ſortit ſecrétement de Whitehall habillée en homme de guerre, & alla joindre le Prince ſon époux à Oxford. En ſorte que le Roi ſe trouva tout-à-coup abandonné de tout le monde, ne ſachant plus à

Digitized by Google

qui se fier, ni où donner de la tête, il s'adressa aux seigneurs protestans qu'il avoit ci-devant si maltraités, & leur demanda leur conseil. Ils lui répondirent qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, sur le pied où se trouvoient les choses, que de convoquer un parlement, sans se mêler en aucune maniere des élections; d'accorder un pardon général à tous ceux qui s'étoient déclarés pour le Prince d'Orange; d'envoyer quelques seigneurs vers ce Prince, pour traiter d'accommodement; de dépouiller incessamment tous les catholiques de toutes sortes d'emplois, pour faire comprendre au peuple que sa Majesté vouloit agir avec sincérité. Le Roi suivit cet avis dans tous ses points, hors celui qui concernoit le dépouillement des catholiques.

LII. Propositions du Prince d'Orange au roi Jacques. *ann.* 1688.

Il nomma, pour aller traiter avec le Prince d'Orange, le Marquis d'Halifax, le Comte de Nortingham & le lord Godolphin. Ils partirent le deux de décembre; ils présenterent au Prince d'Orange leurs propositions, & le Prince leur mit entre les mains les propositions suivantes: Que tous les papistes & autres non qualifiés par les loix, fussent désarmés & dépouillés de leurs emplois. Que toutes les proclamations publiées contre lui, fussent révoquées. Que la garde de la tour de Londres fût incontinent mise entre les mains du Maire de cette ville. Que pendant la tenue des parlemens, le Roi & le Prince se tinssent dans la ville, ou à une pareille distance de la ville, & que leurs armées en demeurassent à une distance de trente milles. Que le fort de Tilburi fût mis entre les mains des magistrats de la ville de Londres. Que jusqu'à la séance du parlement une partie du revenu public fût assignée au Prince pour l'entretien de son armée. Que, pour prévenir la descente des François ou d'autres troupes étrangeres, la forteresse de Portsmouth fût mise entre les mains de quelques-uns, dont sa Majesté & le Prince conviendroient.

LIII. La Reine d'Angleterre passe en France.

Le Roi trouva ces propositions beaucoup plus modérées qu'il ne l'avoit espéré. Cependant, au lieu de prendre le parti de s'accommoder à ces conditions, il prit la résolution de se retirer en France avec le Prince & la Princesse de Galles. La Reine partit la premiere la nuit du neuf au dix de décembre, s'étant déguisée, passa la Tamise dans un bateau & se rendit à Lamberth, où elle attendit derriere quelques masures, qu'un carrosse qu'on leur préparoit dans une hôtellerie voisine, la vînt prendre. Delà elle s'embarqua à Gravesende & arriva à Calais, d'où elle se rendit à Versailles, où le roi Louis XIV. la reçut avec beaucoup de marques d'affection.

Digitized by Google

LIV. Le roi Jacques s'embarque pour paſſer en France. *ann.* 1688.

Le roi Jacques partit la nuit du dix au onze du même mois entre trois & quatre heures du matin, habillé d'une maniere fort ſimple, avec une perruque courte. Il s'embarqua à Whitehall accompagné ſeulement de trois perſonnes, ſans avoir communiqué ſon deſſein à aucune autre perſonne. Avant ſon départ il ordonna au Comte de Feversham général de ſon armée, de la compléter. Il fit brûler les ordres qu'il avoit fait donner pour convoquer le parlement. Enfin en paſſant la Tamiſe, il fit jetter le grand ſceau dans le fleuve, afin qu'en ſon abſence on ne pût rien ordonner légitimement. Il ſe rendit ſur la côte tout proche de Feversham, & s'embarqua dans un petit vaiſſeau, qui devoit le porter à une frégate préparée pour le tranſporter en France.

Ce vaiſſeau n'ayant pu d'abord mettre à la voile à cauſe du vent orageux qui ſouffloit, monſieur Hales un des trois qui accompagnoient le Roi, envoya un laquais vêtu de ſa livrée à Feversham, pour y porter une lettre. On reconnut la livrée de monſieur Hales, & on ſuivit le laquais juſqu'au vaiſſeau où étoit le Roi, qu'ils prirent pour le Chapelain du chevalier Hales, & lui diſant beaucoup d'injures, le fouillerent, lui trouverent quatre cens guinées, pluſieurs cachets d'or & quelques joyaux de prix. Le Connétable du lieu s'y étant auſſi rendu, reconnut le Roi, ſe jetta à ſes pieds, lui fit rendre ce qu'on lui avoit pris. Le Roi reprit les joyaux & les cachets, & leur laiſſa les guinées qu'ils partagerent entr'eux. Après cela il pria qu'on le laiſſât partir; mais le peuple lui fit une eſpece de violence & le conduiſit dans une hôtellerie de Feversham. Il ordonna qu'on y fît venir le Gouverneur de la Province, qui fit tant par ſes perſuaſions, qu'il l'engagea à retourner à Londres.

LV. Le roi Jacques retourne à Londres.

Le bruit s'étant répandu à Londres que le Roi y revenoit, les ſeigneurs lui députerent quatre perſonnes d'entr'eux, pour le prier de retourner à Whitehall, avec promeſſe qu'il y ſeroit reçu avec l'honneur qui lui étoit dû. En même tems ils firent dire au Prince d'Orange que le Roi étoit encore dans le royaume; car on le croyoit retiré en France. Le Prince arriva le même jour à Windſor; & le Roi rentra dans Londres le ſeize de décembre, & y fut reçu avec autant d'acclamations que s'il eût gagné une grande victoire. Etant rentré dans ſon palais, la premiere choſe qu'il fit, fut de publier une ordonnance, par laquelle il enjoignoit aux gouverneurs des provinces de punir ceux qui avoient pillé ou abattu diverſes maiſons, & de prévenir pour l'avenir de pareils déſordres. Cela regardoit les excès commis contre les catholiques.

Pendant

Digitized by Google

Pendant qu'il étoit en chemin pour revenir à Londres, il envoya le Comte de Feversham au Prince d'Orange, pour l'inviter de venir faire sa résidence à S. James, afin qu'ils pussent plus aisément conférer ensemble sur les moyens d'appaiser les troubles du royaume. Après que le Comte eut fait sa commission, comme il s'en retournoit, le Prince le fit arrêter & lui fit ôter son épée : quelque tems après il envoya prier le Roi de se retirer à la maison de Ham, appartenante à la Duchesse de Lauderdale ; & sans attendre sa réponse, le Prince ordonna à ses gardes de se mettre en possession des palais de S. James & de Whitehall, & envoya de nouveau prier le Roi de se rendre à Ham ; mais le Roi le pria de trouver bon qu'il allât plutôt à Rochester : ce qui lui fut accordé. Le même jour que le Roi sortit de Londres, le Prince d'Orange y arriva & logea au palais de S. James, & envoya des passeports aux ambassadeurs des princes catholiques pour se retirer, s'ils le jugeoient à propos.

Le Roi se trouvant comme abandonné à Rochester, prit enfin la résolution de se retirer en France, & la nuit du 2 de janvier 1689. il se déroba de sa chambre entre trois & quatre heures du matin, accompagné seulement du Duc de Barwick son fils naturel, & de messieurs Scheldon & Abbadie. Il se rendit à cheval au bord de la mer, & s'embarqua dans une petite frégate qu'il avoit fait préparer à cet effet. Il arriva heureusement au port d'Ambleteuse & se rendit delà à S. Germain-en-Laye, où il trouva la Reine son épouse & le Prince de Galles.

LVI. Le Prince d'Orange & la Princesse son épouse proclamés roi & reine d'Angleterre. *ann.* 1689. *Le 25 de décembre vieux style, ou le 3 de janv.* 1689.

Depuis qu'il fut parti il y eut en Angleterre une espece d'interregne, n'y ayant alors ni parlement assemblé, ni roi établi, ni puissance souveraine reconnue. Les seigneurs commencerent donc à agir & à gouverner en leur propre nom, & prierent le Prince d'Orange de se charger de l'administration du gouvernement tant civil que militaire. Ensuite ils le prierent d'envoyer ses ordres dans tous les lieux qui avoient droit de députer au parlement de choisir leurs députés dans l'espace de dix jours, pour former une *convention*, qui devoit tenir lieu de parlement. Cela fut suivi d'un ordre aux catholiques de se retirer à cinq milles de Londres, exceptant néanmoins les domestiques de la Reine douairiere, des ambassadeurs, & les catholiques qui, depuis trois ans, faisoient leur résidence actuelle à Londres. Il envoya ensuite un ordre à l'Ambassadeur de France de sortir du royaume, & il autorisa tous ceux qui avoient des emplois à continuer de les exercer jusqu'à l'assem-

Digitized by Google

blée de la *convention*, excepté toute-fois les catholiques. Puis il donna ſes ordres pour amener la Princeſſe ſa femme en Angleterre, où elle arriva le vingt-deux de février.

La convention, qui devoit tenir lieu de parlement, étant aſſemblée, on y délibéra, ſavoir ſi le trône étoit vacant, & ſi l'on devoit choiſir un roi ou ſe contenter d'un régent; ſi l'on devoit agiter la queſtion ſi le Prince de Galles étoit ſuppoſé, ou non; enfin ſi l'on devoit reconnoître la Princeſſe d'Orange pour reine, ou ſi le Prince d'Orange ſeroit reconnu pour roi & la Princeſſe ſon épouſe pour reine. Après de grandes conteſtations ſur tous ces points, la concluſion fut que le Prince & la Princeſſe ſeroient reconnus roi & reine. Il fut auſſi réſolu que les ſujets feroient ſimplement ſerment d'être fideles au Roi & à la Reine. Après quoi on leur offrit la couronne, & ils furent ſolemnellement proclamés roi & reine d'Angleterre, ſous le nom de Guillaume III. & de Marie Stuard, le 23 de février 1689.

LVII. Le roi Guillaume eſt reconnu roi d'Ecoſſe. *an.* 1689. Il arrive en Irlande.

Le royaume d'Ecoſſe, après la retraite du roi Jacques II. reconnut ſolemnellement, dans une aſſemblée générale, le roi Guillaume III. pour roi d'Ecoſſe, & cette proclamation ſe fit à Edimbourg le même jour 21 d'avril 1689. que ce Prince fut couronné roi en Angleterre, avec les cérémonies ordinaires. Les députés d'Ecoſſe arriverent à Londres le vingt-un de mai, & offrirent la couronne d'Ecoſſe à Guillaume, qui l'accepta avec la Reine ſon épouſe, & ils firent l'un & l'autre le ſerment accoutumé de maintenir les loix & franchiſes du royaume.

Le même jour le roi Guillaume déclara la guerre à la France, à la réquiſition unanime du parlement. La France ne déclara la guerre à l'Angleterre que plus d'un mois après, ſavoir le vingt-un de juin. Un des principaux motifs de la déclaration de guerre du roi Guillaume à la France étoit l'invaſion, ou plutôt la deſcente que le roi Jacques avoit faite en Irlande à la tête de l'armée Françoiſe, & avec le ſecours de l'armée de France, qui l'avoit ramené dans le royaume d'Irlande. Le roi Jacques y étoit débarqué le vingt-un de mars à Kingſale, d'où il étoit allé à Corck. Tyrconnel le conduiſit à Dublin, avec le Comte d'Avaux ambaſſadeur de France, qui étoit venu ſur la même eſcadre, & qui reçut ſon audience ſolemnelle du roi Jacques en qualité de roi d'Ecoſſe. Ce Prince avoit une armée de trente mille hommes, avec leſquels il attaqua quelques places & quelques châteaux qui obéiſſoient au roi Guillaume, & qui ne firent que peu ou point de réſiſtance. Mais il ruina ſes affaires en ce pays-là par la maniere violente dont

Digitized by Google

il y traita les proteſtans, les dépouillant de leurs emplois & les traitant comme un peuple conquis, pendant qu'il combloit de bienfaits les catholiques.

LVIII. Siege de Londonderry en Irlande. an. 1689.

Dès le 28 d'avril 1689. il forma le ſiege de Londonderry, où les partiſans du roi Guillaume s'étoient retirés. Le ſiege dura longtems, & les aſſiégés y endurerent toutes les incommodités & l'extrême diſette qui ont coutume d'accompagner un long ſiege. Un miniſtre proteſtant, nommé Valker, en entreprit la défenſe, & s'en acquitta avec beaucoup de valeur & de conduite. Il y avoit cinq ſemaines que les proviſions y manquoient, & qu'on étoit réduit à ſe nourrir de la chair de cheval, de chien & de chat, & de tout ce qui eſt de plus dégoûtant. A la fin trois vaiſſeaux, qui furent détachés pour leur porter des proviſions, eurent le bonheur de forcer l'eſtacade & de rompre les chaînes qui fermoient l'entrée du port, & d'entrer dans la ville. Cet événement obligea les aſſiégeans à ſe retirer & à lever le ſiege le dernier jour de mai. Ils y perdirent huit ou neuf mille hommes tués ou faits priſonniers, & les aſſiégés environ huit cens hommes; mais la faim en fit périr plus de ſix mille.

Les jours ſuivans les Anglois battirent les Irlandois en différentes rencontres, & le colonel Berry entr'autres gagna ſur eux, près de Linaskea, une victoire ſignalée. L'armée Irlandoiſe y perdit près de quatre mille hommes. Le Duc de Schomberg, qui avoit quitté le ſervice de France pour conſerver ſa religion, & s'étoit attaché au roi Guillaume, étant arrivé vers ce tems-là en Irlande, y prit quelques places qui le rendirent maître du Nord de l'Irlande. Ce furent là les dernieres opérations de l'an 1689.

LIX. Le roi Guillaume en Irlande. ann. 1690.

Le roi Jacques, pendant l'hiver, avoit mis le ſiege devant Slego, capitale du comté de ce nom, & s'en étoit rendu maître. Il reçut ſur la fin de mars 1690. un renfort conſidérable venu de France & commandé par Lauzun, à qui il avoit donné l'ordre de la jarretiere, & pour qui il avoit obtenu le titre de duc. Ce renfort conſiſtoit à ſept mille François & cinq à ſix cens Anglois ou Irlandois, vingt-quatre pieces de canon, des habits & des armes pour un bon nombre de nouvelles troupes qu'on comptoit tirer du pays même.

La nouvelle de ce renfort obligea le roi Guillaume à paſſer en Irlande. Il partit de Londres le quatorze de juillet accompagné du Prince de Danemarck. Son armée, forte d'environ quarante mille hommes, avoit pris les devans & il débarqua le vingt-trois à Knockfergus, & alla ſe mettre à la tête de ſon

Digitized by Google

armée, qui se trouva de soixante-deux escadrons de cavalerie ou de dragons, & de cinquante-deux bataillons. Cette armée arriva le sept de juillet à Dundalke, que les ennemis avoient abandonnée & où l'on mit garnison.

LX. Victoire remportée par le roi Guillaume sur la Boisne. an. 1690.

Le roi Jacques de son côté partit de Dublin avec six mille hommes d'infanterie Françoise. Toute son armée réunie n'étoit pas beaucoup inférieure en nombre à celle du roi Guillaume. Etant arrivé à son armée, il tint un grand conseil, où l'on fut d'avis de repasser la Boisne, & de fatiguer l'armée Angloise pour l'empêcher de passer cette riviere. Le roi Guillaume s'étant approché pour considérer l'armée ennemie à la portée du mousquet, fut blessé à l'épaule d'un boulet de six livres, qui ne fit que lui effleurer la chair. Ensuite il donna ordre au comte Menard de Schomberg, fils du Duc, de passer la Boisne à trois milles au dessus du camp, & de prendre les ennemis en flanc : ce qui fut heureusement exécuté. Le roi Guillaume en étant informé, donna ordre à son armée de passer la Boisne en trois endroits. La cavalerie la passa à la nage, l'infanterie dans un endroit ayant de l'eau jusques sous les bras. Le Roi passa ensuite accompagné du Prince de Danemarck & d'une foule de seigneurs. L'on se battit de part & d'autre avec toute la valeur imaginable. Les François & les Irlandois de l'armée du roi Jacques firent des merveilles. Le Duc de Schomberg fut tué dans ce premier choc; mais le roi Guillaume ayant donné sur l'infanterie Irlandoise avec sa cavalerie, cette infanterie prit la fuite avec tant de précipitation & de désordre, qu'elle ne put pas même être arrêtée par les François, qui tirerent dessus par ordre de Lauzun. Bientôt la déroute de l'armée du roi Jacques fut entiere; & ce Prince infortuné se vit contraint de s'enfuir de Dublin, pour repasser en France sur un vaisseau qu'il faisoit tenir prêt pour cela.

Après sa retraite son armée fut quelque tems sans se montrer; mais elle reparut tout-à-coup à Limerick & à Galloway, sous la conduite de Tyrconnel & de Lauzun. Limerick est capitale du comté de ce nom dans la province de Munster, & est une des meilleures places de l'Irlande. Guillaume étant arrivé devant la place, fit sommer le Commandant de se rendre, & sur son refus fit ouvrir la tranchée; mais les pluies continuelles ayant inondé les tranchées, le Roi fut obligé d'abandonner ce siege après quatorze jours de tranchée ouverte. Il se rembarqua aussi-tôt après pour l'Angleterre, & laissa le commandement de l'armée au Comte de Solms.

Digitized by Google

Tyrconnel, Lauzun & Boiſſelot, qui avoient défendu Limerick, s'embarquerent peu de tems après pour retourner en France, laiſſant en Irlande le Duc de Barwick, fils naturel du roi Jacques, pour défendre ce qui lui reſtoit en ce pays.

D'un autre côté le fameux Comte de Marleboroug étoit arrivé en Irlande le deux d'octobre, & avoit mis le ſiege devant la ville de Corck; le Duc de Wirtemberg ſe trouvoit au même ſiege. Ces deux Seigneurs y commandoient comme lieutenans généraux. La diſpute pour la prééminence faillit à les brouiller. Le Colonel de la Melonniere les accorda de cette ſorte : le Comte de Marleboroug commandera le premier jour, & donnera pour mot *Wirtemberg*; & le Duc de Wirtemberg commandera le ſecond jour, & donnera pour mot *Marleboroug*. La ville de Corck ſe rendit à diſcrétion le huit d'octobre. La ville de Kingſale fut attaquée peu de tems après, & ſoutint un ſiege de ſix jours de tranchée ouverte. La garniſon obtint une capitulation honorable.

LXI. Victoire ſur mer remportée par l'amiral Tourville le 18 de juillet 1690.

L'Angleterre fut moins heureuſe ſur mer. Les deux flottes, la Françoiſe commandée par Tourville, & l'Angloiſe commandée par Torrington, ſe rencontrerent le dix-huit de juillet entre l'iſle de Wight & le cap de Ferlay. Les deux armées ſe battirent longtems & avec beaucoup de valeur. Les François remporterent l'avantage. Les Hollandois furent fort maltraités; mais on ſoupçonna les Anglois de trahiſon, parce qu'on ne ſait ce qu'ils firent & qu'ils ne perdirent preſque rien, qu'ils y gagnerent encore moins. Les François profiterent de leur victoire pour faire une deſcente en Angleterre. Ils arriverent le premier d'août dans la baie de Forbay. Ils firent divers détachemens de chaloupes; le Comte d'Eſtrées, qui commandoit ces détachemens, mouilla le cinq au matin dans la baie de Tingmouth, où il y avoit douze vaiſſeaux Anglois, qui furent tous brûlés en cinq heures de tems. Après quoi les François ſe retirerent ſans avoir perdu un ſeul homme. Torrington fut fort mal reçu en Angleterre. On lui fit ſon procès; mais on ne trouva pas de quoi pour le condamner.

LXII. Le roi Guillaume en Hollande. ann. 1691.

Le parlement d'Angleterre, infiniment content du roi Guillaume, lui accorda tout ce qu'il voulut, tant pour l'entretien des troupes de terre, que pour fortifier l'armée navale. Le parlement fut ajourné depuis le 15 de janvier 1691. juſqu'au 10 d'avril ſuivant. Après cela le Roi s'embarqua pour la Hollande, où il arriva heureuſement le trente de janvier. Il y fut reçu avec des démonſtrations de joie extraordinaires. On

Digitized by Google

lui fit tous les honneurs dont on put s'aviſer : arc triomphal, feu d'artifices, complimens, repas magnifiques. Sa cour devint bientôt très-nombreuſe par le grand nombre de ſouverains d'Allemagne, qui s'y rendirent pour délibérer avec lui ſur les opérations de la campagne prochaine. Nous avons parlé de cette campagne dans l'hiſtoire de Louis XIV. Nous nous attacherons principalement à ce qui regarde l'Angleterre & l'Irlande, dont nous écrivons ici l'hiſtoire.

LXIII. Campagne de 1691. en Irlande. *Continuat. de Thoyras. t. XXV. p. 112, 113.*

Le roi Louis XIV. ayant envoyé en Irlande, dès le commencement de l'année 1691. le Duc de Tyrconnel, ci-devant vice-roi d'Irlande, avec des proviſions de guerre, des vivres, deux cens mille livres en argent, & vingt mille habits, il fut ſuivi par un convoi beaucoup plus conſidérable ſous l'eſcorte de douze vaiſſeaux de guerre. Le Lieutenant général de Saint-Ruth, qui devoit commander les François en Irlande, étoit ſur la flotte avec quantité d'officiers, trois cens Anglois ou Ecoſſois de marque, des canonniers, des ingénieurs, des chirurgiens, onze ou douze cens ouvriers, huit cens chevaux & dix-neuf pieces de canon. Ce dernier ſecours arriva le dix-neuf de juin à Limerick; mais ce ſecours ſe trouva bien foible, en comparaiſon de l'armée Angloiſe, que le Baron de Gintkel amena en Irlande. Cette armée étoit d'environ trente mille hommes.

Elle aſſiégea d'abord & prit à diſcrétion la ville de Baltimore le dix-huit de juin. Delà elle s'avança vers Athlone, qui fut remportée d'aſſaut après vingt-huit jours de ſiege. Enſuite on marcha contre l'abbaye de Kilconnel, où les Irlandois & les François étoient avantageuſement campés au delà d'une riviere. L'armée les y attaqua le vingt-deux de juillet, & y remporta contr'eux une victoire complete. Le général Saint-Ruth y fut tué d'un boulet de canon. Galloway, qui étoit une place importante par la commodité de ſon port, où abordoient les convois envoyés de France, capitula le vingt-quatre d'août après un ſiege de cinq ou ſix jours. Limerick avoit été inveſtie par le général Gintkel dès le deux de ſeptembre. Il avoit quatre-vingt pieces de canon & huit mortiers, & une eſcadre de douze vaiſſeaux Anglois croiſoit en même tems à l'embouchure du Shanon, qui environne Limerick, pour empêcher qu'il n'y entrât du ſecours. La ville fut aſſiégée dans les formes, & ſe défendit avec vigueur pendant un mois entier. La mort du Duc de Tyrconnel, arrivée dans cette ville peu de jours avant le ſiege, fut cauſe qu'elle ne tint pas plus longtems. Louis XIV. avoit deſtiné un ſecours conſi-

Digitized by Google

dérable, qui devoit être commandé par Sourdis ; mais ce ſecours ne partit pas. On crut qu'il n'arriveroit pas à tems.

Enfin Limerick, le ſeul aſyle qui reſtoit aux Irlandois attachés au roi Jacques, demanda à capituler le 3 d'octobre. La négociation étoit importante : elle dura onze jours. En voici les principaux articles : Que toutes ſortes de perſonnes, ſans exception, pourroient ſe retirer en France, ou ailleurs avec leurs familles, meubles, argenterie, papiers & joyaux. Les officiers généraux, colonels, officiers de tous rangs, ſoldats, en quelque lieu du royaume qu'ils puſſent être, & même les brigands Irlandois, eurent permiſſion de s'embarquer ſur les vaiſſeaux qui devoient les tranſporter. La même permiſſion fut accordée aux troupes Françoiſes, & à tout ce qu'il y avoit d'étrangers ; & on s'obligea de leur donner gratuitement des voitures pour les mener juſqu'au lieu de leur embarquement. On promit de leur fournir cinquante bâtimens, chacun du port de deux cens tonneaux, moyennant que les François répondiſſent de la ſûreté des vaiſſeaux & du paiement des vivres ; on leur permit auſſi d'embarquer neuf cens chevaux. On convint de rendre de part & d'autre les priſonniers qui étoient en Flandre. Il fut accordé que ni les officiers, ni les ſoldats ne pourroient être arrêtés pour dettes. La garniſon de Limerick ſortit avec armes & bagages, ſix pieces de canon, deux mortiers & le reſte des honneurs militaires. Par-là le roi Guillaume ſe vit enfin maître abſolu de l'Irlande, & paiſible poſſeſſeur de la couronne d'Angleterre.

LXIV. L'Irlande eſt entiérement rendue au roi Guillaume. *ann.* 1691.

On parla alors beaucoup de la réunion de l'Irlande à l'Angleterre. On en apportoit pluſieurs raiſons d'intérêts pour l'Angleterre ; la choſe avoit déja été faite autrefois par Cromwel. On la propoſa cette année au parlement d'Angleterre, qui la rejetta ; & l'unique changement qu'on fit dans ce royaume, fut qu'on y abolit le ſerment de ſuprématie, & qu'on y ſubſtitua un ſimple ſerment de fidélité au roi Guillaume & à la reine Marie.

Le roi Jacques, après avoir abandonné l'Irlande, ainſi qu'on l'a vu, ne perdit pas pour cela l'eſpérance de remonter ſur le trône. Le roi Louis XIV. réſolut de tout riſquer & de tout entreprendre pour le rétablir. L'hiver de l'an 1692. fut employé aux préparatifs pour faire une deſcente en Angleterre. Le roi Jacques dès la fin d'avril ſe diſpoſoit à repaſſer dans ce royaume, à la tête de neuf mille François, commandés par le Marquis de Bellefonds, & quinze bataillons Irlandois. Ces troupes étoient déja ſur les côtes de Normandie entre

LXV. Entrepriſe de la France ſur l'Angleterre en faveur du roi Jacques. *ann.* 1692.

Digitized by Google

Cherbourg & la Hogue. Il y avoit trois cens vaiſſeaux de tranſport deſtinés pour les embarquer, avec une quantité prodigieuſe de munitions de guerre. Le Comte d'Eſtrées devoit commander une eſcadre de douze vaiſſeaux de guerre pour eſcorter ces bâtimens, pendant que la grande flotte de France croiſeroit dans la Manche, ſous les ordres du Comte de Tourville. Le roi Jacques avoit donné avis de tout ceci à tous ceux de ſon parti en Angleterre, pour ranimer leur zèle & leur courage; on y répandoit en même tems divers écrits pour réveiller les eſpérances de ceux qui lui étoient attachés. On avoit répandu d'autres écrits parmi les troupes, & ſur la flotte Angloiſe, dans le même deſſein.

On dit que les partiſans du roi Jacques avoient comploté de mettre le feu à pluſieurs endroits de la ville de Londres, pour faciliter la deſcente des troupes de France, & qu'en même tems ils devoient s'emparer de Whitehall & de la perſonne de la Reine, pour la remettre entre les mains du Roi ſon pere. Quoique ces bruits euſſent toute l'apparence de fauſſeté, on ne laiſſa pas de prendre à Londres toutes les précautions convenables pour en prévenir l'exécution, & pluſieurs perſonnes furent arrêtées ſous ce prétexte. Le roi Guillaume étoit alors aux Pays-bas; mais la Reine donna de bons ordres.

En Ecoſſe on publia de même que les jacobites avoient fait leur plan pour ſe rendre maîtres du château d'Edimbourg, où ils devoient introduire ceux qui étoient dévoués au roi Jacques. Tout cela s'en alla en fumée, ſuppoſé toute-fois qu'il y ait eu en cela quelque réalité.

LXVI. Bataille de la Hogue. *ann.* 1692.

Les deux flottes combinées d'Angleterre & de Hollande en vinrent aux mains avec celle de France, commandée par le Comte de Tourville, le vingt-neuf de mai ſur les onze heures du matin. Le combat dura juſqu'à dix heures du ſoir, ſans qu'on pût juger qui avoit remporté la victoire. Le lendemain trente de mai monſieur de Tourville ne put joindre l'armée alliée, & ſe retira à la Hogue, laiſſant trois de ſes vaiſſeaux à Cherbourg, où ils furent brûlés par les ennemis le premier de juin. Le Comte de la Trimouille, qui s'étoit retiré avec le reſte de ſa flotte à la Hogue, y fut bientôt enfermé par la flotte ennemie. Le roi Jacques & le Maréchal de Bellefonds s'y trouverent avec lui, & ayant tenu conſeil, ils réſolurent que, puiſqu'ils ne pouvoient ni ſauver les vaiſſeaux aſſiégés, ni les défendre ſans s'expoſer à être enlevés par les vainqueurs, le mieux étoit de les faire échouer, & d'en retirer ce qu'on pourroit. Cet avis fut ſuivi. On mit en ſûreté une grande quantité

quantité d'agrêts & de canons. On arma enſuite pluſieurs chaloupes & barques pour défendre les vaiſſeaux. Tout cela fut inutile. Le chevalier Rook ne pouvant approcher avec ſes gros vaiſſeaux, arma un grand nombre de chaloupes, & étant lui-même monté ſur un canot, mit le feu aux treize vaiſſeaux de Tourville. Ainſi s'évanouirent les eſpérances du roi Jacques; mais la flotte Angloiſe & Hollandoiſe, qui, après leur victoire, avoit formé divers projets de deſcente ſur les côtes de France, n'en put exécuter aucun, & la campagne ſe paſſa ainſi avec des dépenſes incroyables & aſſez peu d'effets.

LXVII. Campagne de l'an 1693.

L'année 1693. ne fut pas plus heureuſe en événemens de mer. Les Anglois & les Hollandois firent des armemens prodigieux, qui n'aboutirent preſqu'à rien. La France les imita; mais elle battit & diſſipa la flotte marchande alliée, qui revenoit de Smyrne richement chargée. Je ne parle pas des exploits du roi Guillaume en Flandre, nous en avons parlé ſuccinctement dans l'hiſtoire de Louis XIV. Ce fut cette année que la fameuſe machine infernale fut envoyée contre S. Malo, où elle n'eut aucun ſuccès. Les amiraux & commandans des flottes furent accuſés par les marchands Anglois devant le parlement; mais on ne trouva pas dans les accuſations de quoi les condamner.

1694.

L'année ſuivante 1694. eſt remarquable par le bombardement de Dieppe & du Havre; mais on ne put réuſſir à celui de Dunkerque, ni à la deſcente qu'on vouloit faire en France ſur les côtes de Bretagne. Le tout aboutit à des dépenſes immenſes, qui ſe réduiſirent preſqu'à rien de conſidérable, par rapport au grand objet de cette guerre, qui étoit d'obliger la France à accepter les conditions de paix qu'on vouloit lui impoſer.

LXVIII. Mort de Marie Stuart reine d'Angleterre, épouſe du roi Guillaume III. le 7 de janvier 1695.

La fatigue de la campagne cauſa au roi Guillaume quelques accès de fievre ſur la fin de novembre; mais ils n'eurent point de ſuite. A peine fut-il rétabli, que la reine Marie ſon épouſe tomba dangereuſement malade. Ce ne fut d'abord qu'un mal de gorge, accompagné d'une fievre aſſez violente. Le premier de janvier la Reine ſe trouva plus mal, & le jeudi ſuivant, après avoir reçu la communion de l'Archevêque de Cantorbery, elle dit au Roi un adieu éternel, & mourut le lundi ſept de janvier. Le Roi, qui ne l'avoit quittée ni jour ni nuit, fut inconſolable de ſa mort, & l'on craignit même pour la ſienne. On obtint de lui qu'il ſe fit ſaigner par précaution. Cette Princeſſe, fille du roi Jacques Stuart II. du

nom & d'Anne Hyde, étoit née le 10 de mai 1662. & avoit épousé Guillaume prince d'Orange le 14 de novembre 1677. ainsi elle mourut dans sa trente-troisieme année. Elle étoit grande, bien faite, d'une physionomie douce & majestueuse. Elle ne laissa point d'enfans du roi Guillaume. La postérité n'oubliera point qu'étant fille de Jacques II. elle n'ait point eu honte de monter sur le trône de son pere encore vivant; & qu'étant sœur d'Anne épouse du prince de Danemarck, elle ait eu pour elle la dureté de la voir dans l'oubli, dans une espece de mépris, dans une vile dépendance de la cour; d'où elle fut même obligée de se retirer, pour n'y reparoître qu'après la mort de la reine Marie sa belle-sœur. Les obséques de la Reine se firent le quinze de mars. Elle fut enterrée solemnellement à Westminster.

LXIX. On délibere si la Princesse Anne sera appellée à la couronne. an. 1695.

La princesse Anne, dont on vient de parler, étoit devenue, par la mort de sa sœur, la légitime héritiere de la couronne; & Guillaume, qui n'avoit droit à la royauté que comme époux de Marie, en étoit déchu par sa mort. Aussi proposa-t-on hautement de reconnoître la princesse Anne comme légitime reine d'Angleterre, & que le parlement ayant été convoqué au nom de Guillaume & de Marie, devoit être dissous par la mort de cette Princesse. Ces discours appuyés sur la vérité, causerent quelqu'inquiétude au roi Guillaume; mais il fut rassuré par les protestations des deux chambres, qui l'assurerent de leur constant attachement; & pour faire tomber la proposition de la dissolution du parlement, on fit remarquer que l'acte qui déféroit la couronne à Guillaume & à Marie, remettoit l'entiere administration du gouvernement à Guillaume; ce qui fit cesser toute dispute. D'ailleurs les Anglois jusqu'alors s'étoient si bien trouvés du gouvernement de Guillaume, qu'ils n'insisterent pas à changer de maître. Toute-fois il fut ordonné par acte du parlement, que quand on parleroit du Roi, on ne diroit plus *sous le regne de sa Majesté ou de ses héritiers*, on supprimeroit ces mots *ses héritiers*, ou que si on les laissoit, on y ajouteroit : *Conformément à l'acte qui regle la ligne de la succession à la couronne, passé la premiere année du regne de leurs Majestés.*

Depuis longtems on voyoit un désordre infini dans les monnoies. Presque toutes étoient rognées, ou alterées à un point, que celles qui n'avoient pas été faites au moulin, avoient perdu la moitié de leur valeur intrinseque. On s'en plaignit beaucoup, & l'on proposa divers moyens pour remédier à l'abus. Le plus expédient étoit d'ordonner une

Digitized by Google

refonte générale ; mais tout n'aboutit alors qu'à un acte contre les faux-monnoyeurs & rogneurs d'eſpeces ; mais l'année ſuivante il fut ordonné que ces monnoies rognées & altérées ſeroient miſes au billon, ſous certaines conditions, pour ceux qui les y apporteroient.

LXX. Abus dans le commerce & dans la milice, an. 1695.

Il y eut auſſi d'autres plaintes contre la licence des ſoldats logés chez les particuliers, dont ils exigeoient de l'argent. Cette violence fut aiſément réprimée ; mais elle mit au jour d'étrangers myſteres. On vit avec douleur que la corruption s'étoit répandue dans le camp, dans le commerce, dans la cour & juſques dans le parlement, & que pluſieurs membres de la nation ſacrifioient le bien public à leur avarice. Que des officiers d'armées retenoient les ſommes deſtinées au paiement des troupes ; qu'ils extorquoient une uſure exorbitante des officiers & des ſoldats pour leur avancer leur paie. Il y avoit des colonels qui connivoient à ces indignes pratiques, & qui forçoient les officiers de leurs régimens à prendre d'eux à un prix exorbitant des habits d'ordonnance, diſpenſoient du ſervice ceux qu'ils jugeoient à propos, & recommandoient au Roi, pour les places vacantes, non les ſujets les plus méritans, mais ceux qui payoient mieux & par recommandation. Le chevalier Cooke, qui avoit été gouverneur de la compagnie des Indes, étoit ſoupçonné d'avoir détourné cent ſoixante-dix-ſept mille livres ſterling, dont on ne voyoit point l'emploi. Il découvrit pluſieurs complices. Tout ce fracas n'aboutit qu'à un acte de graces, que l'on accorda aux coupables, qui étoient en très-grand nombre & trop qualifiés, pour qu'on en pût faire la juſtice qu'ils méritoient.

Le roi Guillaume partit peu de tems après, & arriva le ſix de juin à ſon armée en Flandre, où il fit le ſiege de Namur, & s'en rendit maître, comme nous l'avons vu ailleurs. Après cela Guillaume fit un tour en Hollande, où il aſſiſta à l'aſſemblée des Etats-Généraux, pour former le plan de la campagne prochaine. Delà il revint en Angleterre, & caſſa le parlement qui étoit aſſemblé depuis cinq ans. Il étoit mécontent de pluſieurs membres de cette aſſemblée, qui ne lui étoient point affectionnés, & il ſe ſouvenoit de la propoſition faite au parlement après la mort de la reine Marie, en faveur de la princeſſe Anne.

LXXI. Conſpiration contre le roi Guillaume III. an. 1696.

Le parti du roi Jacques étoit encore aſſez nombreux en Angleterre, & le roi Louis XIV. n'avoit pas perdu l'eſpérance de rétablir ce Prince ſon allié ſur le trône d'Angleterre.

Le roi Guillaume étoit un peu déchu de cette grande eſtime qu'on avoit pour lui. On avoit trop compté ſur lui dans les commencemens. On vouloit en quelque ſorte le rendre reſponſable des malheurs de ſes armées. Les Anglois mécontens lui imputoient la perte de deux mille quatre cens vaiſſeaux, eſtimés trente millions ſterling, que les armateurs de France leur avoient enlevés depuis le commencement de la guerre. On lui reprochoit auſſi l'altération & la rareté des eſpeces d'or & d'argent.

Ce furent-là les circonſtances dont ſes ennemis ſe ſervirent pour former une conſpiration contre lui ; pendant que le roi Louis XIV. faiſoit de tous côtés des préparatifs extraordinaires pour faire une deſcente en Angleterre. Il ſe trouvoit dès le mois de février 1696. dans le port de Toulon & dans la rade d'Hieres cinquante-un vaiſſeaux de guerre prêts à mettre à la voile, avec pluſieurs brûlots & galiotes. On avoit travaillé avec la même diligence dans les ports de Breſt, de Dunkerque, de Calais, de Rocheforé & de S. Malo. La France avoit à Calais & à Dunkerque quatre à cinq cens bâtimens prêts pour tranſporter des troupes, des chevaux, des munitions de guerre & des vivres. Elle deſtinoit pour cette expédition d'Angleterre dix-huit régimens d'infanterie, trois de cavalerie, deux de dragons, toutes les vieilles troupes, qui montoient environ à ſept mille hommes, & qui devoient avoir le Marquis d'Harcourt pour général. Toutes ces forces avoient ordre de débarquer près de Douvres ou de la Rye, & un grand nombre de perſonnes dévouées au roi Jacques s'étoient engagées de ſe rendre au lieu marqué, pour favoriſer le débarquement & pour ſoutenir l'entrepriſe.

On aſſure que les amis du roi Jacques avoient deſſein d'attenter à la vie du roi Guillaume ; mais qu'ils auroient voulu que le roi Jacques les y autoriſât par un ordre ſigné de ſa main & ſcellé du grand ſceau ; ce qu'on ne dit pas qu'il ait voulu faire. Le Duc de Barwick, fils naturel de ce Prince, étoit paſſé ſecrétement en Angleterre, & y avoit donné un rendez-vous à bien des amis & des ſerviteurs du Roi ſon pere. Ce Prince partit lui-même de S. Germain-en-Laye le 28 de février 1697. ayant avec lui cinq cens mille livres, que quelques marchands lui prêterent ſur des pierreries, & cent mille louis d'or, que le Roi de France lui prêta, avec une promeſſe de ſix millions. Il arriva le premier de mars à Calais. Tout y étoit prêt pour la deſcente. On n'attendoit plus qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Digitized by Google

Des préparatifs si extraordinaires ne pouvoient être secrets, & le roi Guillaume fut informé de plusieurs endroits que c'étoit à lui qu'on en vouloit; il reçut même des avis particuliers qu'on en vouloit à sa vie. Alors tout se mit en mouvement pour le secourir & pour mettre sa personne & son royaume en sûreté. On forma une flotte considérable, & on ramassa des troupes en grand nombre pour empêcher la descente. Ainsi échouerent tous ces vastes projets.

Quant à la conspiration, elle fut découverte par deux des conjurés, Fisher & Grimes, qui la révélerent le dix de février au Comte de Portland, & lui dirent que le projet étoit d'assassiner le Roi. Mais comme ils ne désignoient ni le lieu ni les autres circonstances, le Roi n'en tint pas beaucoup de compte. Deux autres, l'un nommé Pender-Graff, & l'autre Porter, développerent la chose, & dirent que l'on devoit tuer le Roi le quinze du mois lorsqu'il iroit à la chasse; le Roi ordonna alors qu'on fit des informations de la chose. Cependant les conjurés ayant su que le Roi n'iroit pas à la chasse le quinze, remirent la partie au vingt-trois; & étant informés qu'ils étoient découverts, ils résolurent de s'enfuir; mais il n'étoit plus tems. On arrêta un nommé Charmok & quantité d'autres personnes; & on publia le vingt-trois de février une proclamation contre le Duc de Barwick & plusieurs autres qu'on dénomma, avec promesse de mille livres sterling pour quiconque livreroit à la justice un des dénoncés. L'affaire fut poursuivie avec chaleur, & plusieurs furent exécutés à mort.

LXXII. Associations pour la conservation de la personne du roi Guillaume. *Continuation de M. Thoyras, an. 1696.*

La découverte de cette conspiration fit tomber toute l'animosité que plusieurs Anglois, pour les raisons que nous avons dites, avoient conçues contre le roi Guillaume, & chacun s'empressa à lui donner des marques de son dévouement & de l'horreur qu'on avoit des conspirateurs. Alors se formerent ces fameuses associations, par lesquelles plusieurs personnes s'engageoient à s'entre-secourir pour défendre la personne du Roi, & le maintenir dans la jouissance de son royaume, comme roi de droit, contre le ci-devant roi Jacques & ses adhérens. Cette association commença par la chambre basse, & fut imitée par la chambre haute, & ensuite par la ville de Londres & la plûpart des villes d'Angleterre, & enfin par celles d'Ecosse & d'Irlande. Cette émulation passa jusqu'à des particuliers, qui s'associerent ainsi pour la défense du Roi; il y eut même cent jeunes hommes qui vinrent s'offrir à lui comme gardes surnuméraires; il les accepta, & les fit passer en Flandre. Le parlement d'Angleterre, les

Digitized by Google

Etats-Généraux & pluſieurs princes ſouverains le firent féliciter ſur la découverte de cette conſpiration & ſur le bonheur qu'il avoit eu de l'éviter ; mais les conjurés, vrais ou prétendus, laiſſerent à douter en mourant s'ils avoient réellement eu deſſein de tuer le Roi ; & il eſt encore plus douteux que ni le Roi de France ni le roi Jacques aient eu connoiſſance de cette conſpiration, qu'ils l'aient ni conſeillée ni approuvée. Ce qui eſt certain, c'eſt que les flottes de France demeurerent ſur les côtes de Picardie, ſans rien entreprendre, ni avant ni après la découverte du prétendu complot, & que le roi Jacques ſe tint tranquille ſur les mêmes côtes. Il paroit que le principal objet de la France, par ce grand armement, étoit de tenir en échec les forces des Anglois & des Hollandois, & d'ajouter par ce moyen de nouvelles conquêtes aux anciennes.

Guillaume partit de Londres au commencement de juin pour ſe rendre en Flandre, où il ne ſe paſſa rien pendant cette campagne, qui mérite beaucoup d'attention. Les flottes Angloiſes & Hollandoiſes bombarderent Calais & S. Martin dans l'iſle de Ré ; mais les ſuccès de ces bombardemens furent fort équivoques. Ils ne cauſerent guère moins de dommage aux aggreſſeurs qu'aux attaqués. Le roi Guillaume revint en Angleterre ſur la fin d'octobre, & l'hiver ſe paſſa en négociations pour fournir au Roi les ſommes néceſſaires pour continuer la guerre, & à chercher des expédiens pour réformer certains abus qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement, & ſur-tout à rétablir le commerce preſqu'entiérement tombé, & à faire revivre la confiance néceſſaire pour ranimer les négocians.

LXXIII. Paix du roi Guillaume avec la France. an. 1697.

Après l'hiver le Roi ſe diſpoſa à paſſer en Hollande & à commencer la campagne ; car encore que les Alliés ſe donnaſſent de grands mouvemens pour parvenir à la paix, que toutes les parties ſouhaitoient & dont toutes avoient beſoin, on ne laiſſoit pas de faire bonne contenance & de ſe tenir en état d'agir offenſivement & défenſivement de tous côtés. Le roi Guillaume, qui avoit longtems reculé la concluſion de la paix, étoit un de ceux qui devoient le plus la ſouhaiter, depuis que la France l'avoit fait aſſurer de le reconnoître purement & ſimplement pour roi de la grande Bretagne. Il avoit tout ce qu'il pouvoit demander au monde, & la guerre qui ſe faiſoit, ne lui produiſoit aucun avantage. Il prit donc la ſage réſolution de traiter ſéparément avec la France. Il employa pour cela le Comte de Portland, qui ſe trouvoit alors dans l'armée de Flandre, & qui, le 10 de juin

Digitized by Google

1697. demanda comme de lui-même une entrevue avec le Maréchal de Boufflers. Ces deux Généraux se virent en pleine campagne, & en deux ou trois conférences ils convinrent des principaux articles de la paix entre la France & l'Angleterre.

Le vingt-six de juillet ils se rendirent dans une maison au fauxbourg de Hall, où dans une heure de tems ils arrêterent & écrivirent les articles de la paix. Ils furent signés huit jours après; & Guillaume partit sur le champ pour Dieren, laissant le commandement des deux armées, qui étoient en Flandre, au Duc de Baviere. Il fit ensuite avertir les Ministres des Alliés, qui étoient à la Haye, que sa paix étant faite avec la France, ils pouvoient traiter de la paix générale indépendemment de ses intérêts. Le roi Louis XIV. reconnoissoit Guillaume pour vrai & légitime roi d'Angleterre, & lui restituoit sa principauté d'Orange & autres domaines qu'il avoit en France, & s'engageoit de ne secourir ni protéger ceux qui pourroient s'élever contre lui. L'infortuné roi Jacques ne jugea pas à propos de se présenter au congrès, bien persuadé qu'il n'y auroit pas été reçu, & dans la douleur dont il étoit pénétré de se voir ainsi abandonné, il n'eut point d'autre parti à prendre que de protester contre le traité de la paix qu'on venoit de conclure à son préjudice, & de publier deux manifestes, l'un adressé aux catholiques & l'autre aux protestans, pour justifier la conduite qu'il avoit tenue envers les uns & les autres, & pour se plaindre du tort qu'on lui faisoit, non seulement en le privant de ses états, mais en soutenant ceux qui contestoient l'état de son fils légitime le Prince de Galles. Il protestoit de son innocence dans tout ce que ses ennemis lui imputoient, & montroit qu'il n'avoit rien fait contre les loix du royaume d'Angleterre.

Guillaume revint dans ses états & rentra à Londres le vingt-six de novembre. Il y fut reçu avec une pompe & une allégresse publique qui ressembloit à un triomphe; mais quand il fut question de demander de l'argent pour payer les arrérages qui étoient dûs aux soldats de la flotte, & qu'il demanda de nouveaux fonds pour l'entretien de sa maison, & qu'enfin il fit entendre qu'il étoit nécessaire pour la gloire & l'intérêt du royaume d'entretenir de grandes forces par mer & par terre, il y trouva de grandes oppositions. L'on s'attendoit à respirer après une longue & ruineuse guerre. L'état se trouvoit obéré de près de six millions sterling. Il faudra donc, disoit-on, faire de nouveaux emprunts, au lieu de payer les anciennes dettes? Guillaume avoit prévu ces plaintes. Il licencia une

Digitized by Google

grande partie des troupes de terre, & il fut arrêté qu'on ne conſerveroit que le nombre de troupes réglées que Charles II. avoit eues avant le mois de ſeptembre 1680. & qui ſe montoit à un peu plus d'environ huit mille hommes. On s'obligea d'entretenir dix mille hommes de marine. On aſſigna des fonds & ſubſides pour la maiſon du Roi, pour l'entretien des garniſons qu'on vouloit bien retenir, & pour le paiement & les gratifications à faire aux troupes qui ſeroient caſſées.

Guillaume ſe tint fort offenſé de ces diſpoſitions du parlement. Il ſe plaignit qu'on portât l'ingratitude & la défiance à ſon frere, juſqu'à aimer mieux s'expoſer ſans forces aux entrepriſes de ſes ennnemis, que de s'en repoſer ſur un Roi, qui l'avoit ſi fidellement ſervi. Il alloit juſqu'à dire qu'il étoit las de gouverner des peuples ſi méconnoiſſans. Il ne laiſſa pas d'obtenir du parlement ſept cens mille livres ſterling annuelles, pour les dépenſes ordinaires du gouvernement; au lieu que les autres rois n'avoient eu juſqu'alors que ſix cens mille livres : on y ajoura les cent mille de ſurplus, afin que le Roi pût payer, ſuivant le traité de Ryſwick, le douaire de la Reine épouſe de Jacques II. & afin qu'il pût faire une maiſon au Duc de Gloceſter fils de la princeſſe Anne.

LXXIV. Etabliſſement de la nouvelle compagnie des Indes. *an.* 1698.

Il ſurvint pendant ce tems une grande conteſtation entre l'ancienne & la nouvelle compagnie des Indes. Il y eut divers diſcours de part & d'autre; ſavoir laquelle des deux ſeroit maintenue. La nouvelle l'emporta, & il y eut des commiſſaires nommés pour recevoir les ſouſcriptions de deux millions qu'elle empruntoit pour ſon rétabliſſement; & la ſomme ſe trouva ſouſcrite en quatre ou cinq jours; ce qui donna une haute idée de l'opulence de l'Angleterre. Mais les membres & les intéreſſés de l'ancienne compagnie des Indes ſe jetterent par vengeance ſur le parti des torys; en ſorte que l'on vit tout d'un coup la ville de Londres, ci-devant toute dévouée au roi Guillaume, ſe trouver preſqu'entiérement dévouée à ſes ennemis.

LXXV. Ambaſſade du Comte de Portland en France. *an.* 1698. *Continuation de Thoyras. p.* 285. 286. 287. *l.* xxv.

Vers ce même tems le roi Guillaume envoya une ſolemnelle embaſſade en France. Il choiſit pour cette commiſſion le Comte de Portland. Il fit ſon entrée à Paris le premier jour de mars, & reçut à la cour & à la ville tous les honneurs qu'il pouvoit eſpérer. Le roi Jacques étoit informé que le roi Guillaume avoit chargé ſon Ambaſſadeur de demander à Louis XIV. d'abandonner le roi Jacques & de le bannir de ſon royaume, moyennant une penſion conſidérable pour lui

&

Digitized by Google

& pour la Reine, que Guillaume s'offroit de payer, & déchargeoit de leur entretien le Roi de France. Jacques avoit déja jetté les yeux sur Avignon, où il se promettoit un sûr & paisible asyle; mais il apprit avec une extrême joie, que Louis avoit déclaré qu'il n'écouteroit aucune proposition, qui allât à l'éloigner de S. Germain. Encouragé par cette nouvelle marque d'amitié, il se rendit à une revue, où étoit le Comte de Portland. Le jeune Prince de Galles bien instruit par le Roi son pere, chercha l'occasion de lier une conversation avec le jeune Lord fils de l'Ambassadeur. Jacques lui-même tâcha d'engager des seigneurs Anglois & le lord Cavendisch entr'autres à lui parler. Il alla jusqu'à faire dire au Comte de Portland, qu'il ne le rendoit pas responsable des mauvais traitemens que Guillaume III. lui faisoit. L'Ambassadeur & ceux de sa suite éviterent constamment le particulier avec lui.

Louis XIV. pensoit alors au partage des états du roi d'Espagne Charles II. au cas qu'il viendroit à mourir; ce qui ne pouvoit être éloigné, attendu son peu de santé. Il souhaitoit que le roi Guillaume voulût entrer dans ce projet. Il en fit faire l'ouverture à Portland par le Marquis de Torcy. L'Ambassadeur répondit qu'il n'en pouvoit rien dire, qu'il ne fût bien informé du plan que le Roi de France avoit formé sur ce partage, pour le communiquer au Roi d'Angleterre, & recevoir ses ordres pour s'en expliquer ensuite. Il y eut diverses conférences sur ce sujet; & le Comte bien instruit & bien satisfait, revint en Angleterre sur la fin de juin. Mais il eut le désagrément d'entendre dire à son retour, que si jamais ambassade Angloise n'avoit été plus honorée chez les François, jamais aussi aucune autre n'avoit moins servi, puisque pour quatre-vingt mille livres sterling, qu'elle avoit coûté, il n'en rapportoit que de stériles complimens. Ainsi sont ordinairement récompensés les services dans les états républicains.

LXXVI. Traité du partage des états d'Espagne agréé par le Roi d'Angleterre & la Hollande. an. 1698.

Le Comte de Tallard ambassadeur de France en Angleterre, y fit beaucoup moins de dépense, & y réussit beaucoup mieux. Il ne jugea pas à propos de rien conclure avec les Anglois touchant le rétablissement de leur commerce avec la France, parce que la France n'avoit nul intérêt à ce rétablissement; mais il suivit bientôt le roi Guillaume en Hollande, où il lui proposa le démembrement & le partage de la monarchie d'Espagne, dont on avoit déja fait la proposition au Comte de Portland. Le Roi d'Angleterre ni les Etats-Généraux n'avoient nul intérêt à procurer l'aggrandissement

Digitized by Google

de la maiſon d'Autriche, ni celui de la maiſon de Bourbon. Le partage, dont on parloit, laiſſoit ces deux maiſons dans une eſpece d'équilibre qui accommodoit l'Angleterre & la Hollande. Le roi Guillaume fit propoſer la choſe aux Régens du royaume d'Angleterre, qui lui envoyerent leur conſentement en bonne forme; les Etats-Généraux agréerent la choſe, & elle fut conclue au mois d'octobre. Nous avons raconté ſous l'hiſtoire de Louis XIV. en quoi conſiſtoit ce partage. Il n'y avoit rien de particulier en faveur de l'Angleterre ou de la Hollande. Il n'étoit queſtion, à leur égard, que de maintenir l'équilibre entre les deux maiſons d'Autriche & de France. Seulement il étoit dit que ſi l'Empereur, le Roi des Romains, ou l'Electeur de Baviere refuſoient d'y accéder, les deux Rois de France & d'Angleterre, avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies, empêcheroient le Prince, fils ou frere, de prendre poſſeſſion de ce qui lui auroit été aſſigné. On a vu ailleurs la ſuite de cette grande affaire, qui alluma dans l'Europe une des plus grandes guerres qu'on y eût jamais vues.

Le roi Guillaume retourna en Angleterre ſur la fin de l'année 1698. & fit le ſeize de décembre l'ouverture du nouveau parlement. On y parla d'acquitter les dettes contractées
1699. pendant la guerre, de corriger les abus de la comédie, de ſolliciter la délivrance des proteſtans François qui avoient été mis aux galeres, du licenciement des troupes. Le Roi eut le déplaiſir de voir que le parlement l'obligea de congédier ſes gardes Hollandoiſes qui l'avoient toujours très-bien ſervi. On examina les affaires de la marine, & on ordonna aux catholiques Romains de ſe retirer à dix milles de Londres & de Weſtminſter, & on les obligea de livrer leurs armes. Le Roi peu content ſe rendit en Hollande, & avant ſon départ nomma neuf ſeigneurs pour gouverner le royaume en ſon abſence. Il arriva en Hollande le treize de juin, s'y délaſſa de ſes travaux, & tâcha d'y oublier ſes ſujets de chagrin, cauſés par les Anglois trop amis de l'indépendance.

Il avoit fait plus d'une tentative infructueuſe en faveur des proteſtans François, pour tâcher de les faire rentrer dans leur patrie, ou du moins de leur accorder la permiſſion d'en retirer ce qu'ils y avoient encore. On avoit propoſé la choſe dans le traité de Ryſwick, ſans que Louis XIV. eût voulu ſe relâcher ſur ce ſujet. On propoſa en cette année 1699. en Angleterre une loterie, pour les établir dans un vaſte terrain contenant cent vingt mille acres de terre, qu'on devoit

Digitized by Google

acheter pour eux, leur bâtir des habitations, leur fournir du bétail & des inſtrumens pour le labourage ; moyennant quoi ils devoient rendre aux propriétaires & acheteurs de ces terres, certaines redevances annuelles au bout de la troiſieme année. Mais ce beau projet n'eut point ſon exécution, d'autres affaires, qu'on crut plus preſſantes, l'ayant fait abandonner.

Sur la fin de l'année 1699. les Anglois envoyerent des miſſionnaires aux Indes Orientales, à l'exemple des miſſions que les catholiques avoient dans ces quartiers-là. L'Evêque de Londres les choiſit au nombre de vingt-ſix, & leur donna pour chef le docteur Brey. Leur deſſein étoit d'établir la religion Anglicane dans les Indes. Le roi Guillaume, pour animer la libéralité de la cour, leur donna deux mille pieces; la princeſſe Anne leur en donna mille. Ces exemples furent ſuivis, & cette eſpece de quête fut conſidérable. Ils s'embarquerent ſur des vaiſſeaux qu'une compagnie fournit pour les tranſporter. Il fallut du tems pour charger & pour ramaſſer leur bagage. Ils partirent enfin, & arriverent aux Indes ; mais ils y firent peu de fruit. Les maladies cauſées par le nouvel air du climat, en emporterent pluſieurs. La diviſion ſe mit parmi le reſte. La plûpart revinrent le plutôt qu'ils purent.

L'hiſtoire d'Angleterre ne nous préſente preſque rien de fort intéreſſant dans les affaires publiques des années 1699. & 1700. car pour ce qui regarde le nouveau plan de partage des états de la monarchie d'Eſpagne minuté après la mort du Prince électoral de Baviere, les plaintes de l'Eſpagne, le teſtament du roi Charles II. & ce qui s'enſuivit, nous en avons déja parlé dans l'hiſtoire de Louis XIV. L'acceptation que ce Prince fit du teſtament du Roi d'Eſpagne, au préjudice des traités de partage, replongea toute l'Europe dans la guerre, dont elle étoit à peine ſortie. Le roi Guillaume fit aiſément entendre aux Anglois qu'ils avoient un intérêt eſſentiel à s'oppoſer à l'énorme aggrandiſſement de la France. L'inaction dans laquelle Louis XIV. demeura pendant plus d'un an après la mort du Roi d'Eſpagne, donna le tems aux autres puiſſances de ſe liguer & de prendre leurs précautions contre la puiſſance de la France.

LXXVII. Demandes de l'Angleterre & de la Hollande à la France

L'Angleterre & la Hollande, avant que d'entrer en guerre, demanderent aux deux couronnes de France & d'Eſpagne, qu'on leur donnât quelqu'équivalent pour les dédommager des avantages qu'ils avoient lieu de ſe promettre, ſi le traité de

Digitized by Google

après l'acceptation du testament du Roi d'Espagne faite par la France. *ann.* 1701.

partage eût été exécuté. Qu'on donnât à l'Empereur une satisfaction raisonnable touchant la succession d'Espagne. Que les garnisons Françoises se retirassent incessament des Pays-bas Espagnols, sans qu'il leur fût permis d'y rentrer jamais, & qu'en leurs place on n'y pût mettre que des troupes Angloises ou Hollandoises. Qu'on cédât à la garde privative de la république les villes & forteresses de Venlo, Ruremonde, Stevenswerd, Luxembourg, Namur, Charleroy, Mons, Dendermonde, Damme & St. Donans; & que l'Angleterre gardât de même Nieuport & Ostende. Que jamais aucun état ni place de la couronne d'Espagne ne pût être dévolu ni attaché à la couronne de France, par quelque titre que ce pût être. Que les traités de paix & de commerce de la grande Bretagne & des Provinces-Unies avec l'Espagne, fussent renouvellés en leur entier; & que Philippe V. accordât aux négocians sujets de ces deux puissances, les mêmes privileges, droits, immunités & avantages dans ses ports, soit en Europe ou hors de l'Europe, qu'il accordoit ou accorderoit aux sujets des autres puissances. Que la France & l'Espagne promissent solemnellement l'observation exacte de ces conditions, & qu'elles fussent garanties par telles puissances, que l'Angleterre & la Hollande choisiroient; enfin qu'il fût permis d'amplier ces points dans la négociation, autant qu'il seroit nécessaire pour les éclaircir.

Ces propositions furent présentées le 22 de mars 1701. au Comte d'Avaux ministre de France à la Haye, qui se récria vivement sur leur contenu, & dit que le Roi son maître ne consentiroit jamais à un tel démembrement de la monarchie Espagnole. Le Comte de Briord ambassadeur de France en Hollande, ne put s'empêcher d'user de menaces violentes, & partit peu de jours après. Dom Bernard de Ruiros ambassadeur d'Espagne, fut aussi sur le point de s'en aller; & il ne fut retenu que par les instances des ambassadeurs de France, qui le prierent de demeurer, pour tâcher d'inspirer d'autres sentimens aux Hollandois, & pour les porter à se détâcher des Anglois & à faire leur paix à part.

LXXVIII. Le parlement d'Angleterre en suspens sur la guerre. *ann.* 1701.

Le parlement d'Angleterre, au lieu d'agir dans une occasion de cette importance avec la chaleur qui convenoit, s'amusoit à délibérer sur toute autre chose, & qui n'avoit point de rapport à celle-ci. On voulut bien toute-fois lui faire le plaisir de déclarer que la princesse Sophie électrice douairiere d'Hanover, & après elle ses héritiers protestans, seroient appellés à la succession d'Angleterre, au préjudice de plusieurs princes, dont les droits auroient paru incontestables

Digitized by Google

dans tous autres que dans des catholiques. Après cela les seigneurs ayant examiné le traité de partage qui avoit été minuté par le roi Guillaume avec Louis XIV. ils se plaignirent que Guillaume eût arrêté cette grande affaire sans leur participation, & lui firent voir les grands inconvéniens qui s'en étoient suivis par le testament du roi d'Espagne Charles II. Ils conclurent en priant le Roi de prendre à l'avenir plus de précaution en traitant avec la France. Les communes firent aussi leurs remontrances au Roi sur le même fait; ce qui causa à Guillaume un double chagrin qu'on auroit pu lui épargner. La chose n'en demeura pas là. On cria beaucoup contre le traité de partage en lui-même, & contre ceux qui l'avoient dressé, & on alla jusqu'à dire que, partager ainsi les royaumes d'un prince vivant, c'étoit comme un vol de grand chemin.

Le Roi vit tout ce fracas avec son sang froid ordinaire, & pria les communes de considérer que Louis XIV. ne cherchoit qu'à séparer leur cause de celle des Provinces-Unies, en désunissant les deux négociations, qui cependant n'en devoient faire qu'une. On lui répondit en le priant de négocier conjointement avec les Provinces-Unies, avec promesse de les assister efficacement. Ces délais obligerent le Roi à s'accommoder aux circonstances; & pour gagner du tems & amener les esprits au point où il vouloit, il écrivit à Philippe duc d'Anjou, pour le reconnoître comme roi d'Espagne.

La France profita de ces délais pour se fortifier en Flandre & en Italie, & pour travailler à séparer les Hollandois des Anglois. Le roi Guillaume, au contraire, eut besoin de toute sa constance & de son habilité pour réunir les esprits des Anglois, & leur faire comprendre l'intérêt qu'ils avoient à demeurer fortement unis aux Hollandois, & à s'opposer à l'excessif aggrandissement de la France. Pendant ce tems les Provinces-Unies armoient fortement & négocioient de toutes parts; elles solliciterent le roi Guillaume de remplir les obligations qu'il avoit contractées avec elles par les traités précédens. Il leur envoya trois régimens qu'il avoit à sa paie en Ecosse; mais les communes d'Angleterre n'avançoient en rien, au contraire elles s'attachoient à mortifier le Roi en faisant le procès à ses plus fideles amis, & en faisant diverses ordonnances qui mettoient l'autorité royale tous les jours à l'étroit. Enfin toute-fois les communes, pressées par les instances des Hollandois, résolurent qu'on donneroit incessamment les secours nécessaires tant pour assister les Etats-Généraux, suivant le traité de 1678. que pour appuyer & soutenir la liberté &

Digitized by Google

la sûreté de l'Europe, qu'on enverroit incessamment en Hollande cinq mille hommes des troupes qui étoient en Irlande, & que le Roi tireroit d'où il pourroit les cinq autres mille hommes. Les seigneurs autorisèrent le Roi à entrer en alliance avec l'Empereur, & l'assurèrent qu'ils l'assisteroient de toutes leurs forces. Les communes promirent les mêmes choses en général; mais sans faire mention de guerre.

LXXIX. Mort du roi Jacques II. Le Prince de Galles reconnu pour roi d'Angleterre par Louis XIV. *an.* 1701.

Le roi Jacques II. étoit toujours à S. Germain. Le deux de septembre entendant la messe dans la chapelle du château, il lui prit une foiblesse, qui obligea ses gens à le porter dans son appartement, où il en eut d'abord une autre pendant laquelle on le crut mort. Il en revint pourtant, & le lendemain il commença à jetter du sang par en haut & par en bas; la fievre le prit, les foiblesses recommencerent. Le quatre de septembre il reçut le viatique & l'extrême-onction, déclara qu'il pardonnoit à Guillaume III. & à l'empereur Léopold les injures qu'ils lui avoient faites, donna sa bénédiction au Prince & à la Princesse ses enfans, exhorta le Prince de Galles de ne mettre jamais la couronne en parallele avec la religion, de conserver envers Louis XIV. une reconnoissance éternelle, de n'oublier jamais le respect & la déférence qu'il devoit à la Reine sa mere. Il exhorta les protestans de sa cour à embrasser la religion Romaine, & pria le Nonce du Pape d'assurer sa Sainteté qu'il mouroit confesseur de cette communion. Enfin la nuit du douze au treize il reçut pour la seconde fois le viatique, & mourut le seize suivant après midi.

Il fit en mourant une déclaration publique, que bien-loin de savoir mauvais gré à ses ennemis des maux qu'ils lui avoient fait souffrir pendant douze ans, il s'estimoit heureux qu'on lui ait procuré le moyen de sacrifier à Dieu une partie des vanités qui accompagnent presque toujours l'éclat de la couronne, & qu'il mettoit ses souffrances au pied de la croix de son Sauveur, à qui il demandoit humblement pardon si la fragilité humaine avoit excité dans son cœur quelques mouvemens de murmure & d'impatience. Ainsi mourut le roi Jacques II. vraiment chrétien & catholique.

A peine fut-il mort, que le roi Louis XIV. reconnut publiquement le Prince de Galles en qualité de roi de la grande Bretagne. Le Nonce du Pape suivit cet exemple; les seigneurs Anglois s'approcherent ensuite du Prince, & lui baiserent la main comme à leur roi. Lui de son côté commença à faire usage de l'autorité royale, en conférant le titre de duc en Ecosse au Comte de Perth, & en faisant le Comte de Mid-

Digitized by Google

dleton, comte de Monmouth en Angleterre. Quelques François trouverent fort étrange, dans des conjonctures auſſi délicates, que le Roi eût pris ce parti. Ils prétendoient même que c'étoit aller contre le traité de Ryſwick, par lequel la France avoit reconnu le roi Guillaume pour vrai & légitime roi d'Angleterre, & s'étoit engagée à ne pas ſecourir, ni directement ni indirectement, ceux qui entreprendroient de le troubler dans la jouiſſance de ſon royaume; mais on répondoit que le roi Louis XIV. donnoit ſimplement le titre de roi d'Angleterre au Prétendant, ſans lui fournir aucuns ſecours.

Quoi qu'il en ſoit, cette déclaration mit en rumeur tout le parlement d'Angleterre, & le détermina à déclarer la guerre à la France. Le roi Guillaume deſiroit ardemment la guerre, & étoit ravi de voir enfin les Anglois entrer dans ſes ſentimens. Mais en même tems il ſentoit ſa ſanté s'affoiblir, & ne doutoit point qu'il ne fût près de ſa fin, quoiqu'il cachât ſes incommodités avec grand ſoin. Etant de retour en Angleterre, il convoqua un nouveau parlement pour l'année 1702. On y approuva à tous égards les traités que le Roi avoit faits avec l'Empereur, les Etats-Généraux, le Danemarck & la Suede; mais ils demanderent qu'on y inſérât cette clauſe : qu'on ne feroit aucune paix avec la France, qu'elle n'eût réparé l'injure faite à Guillaume & à l'Angleterre en reconnoiſſant le Prince de Galles ſous le titre de roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Les deux chambres déclarerent le même Prétendant coupable de haute trahiſon, & aſſurerent la ſucceſſion dans la ligne proteſtante; enfin on accorda au Roi les ſubſides néceſſaires pour faire la guerre.

LXXX. Mort de Guillaume III. roi d'Angleterre. La reine Anne lui ſuccede. an. 1702.

Pendant que les chambres du parlement conteſtoient ſur la forme de l'abjuration ou du renoncement au Prétendant, la ſanté du roi Guillaume diminuoit de jour en jour, & une chûte de cheval qu'il fit, où il ſe bleſſa au cou & à l'épaule, augmenta encore ſes infirmités. Enfin il mourut le 13 de mars 1702. âgé d'un peu plus de cinquante-deux ans, & après en avoir regné quatorze. On ouvrit ſon corps, & on y trouva à peine quelques gouttes de ſang; ſes poumons étoient attachés aux côtes. Il étoit d'une taille mince, avoit les cheveux d'un brun foncé, le teint brun, les traits délicats, le nez aquilain, les yeux vifs & brillans, un grand front, l'air ſérieux, ſombre & impoſant; ſes manieres étoient graves & majeſtueuſes; il parloit en perfection l'anglois, l'allemand, le hollandois, le françois; & entendoit bien le latin, l'italien & l'eſpagnol.

Digitized by Google

La princeſſe Anne ſa belle-ſœur monta ſur le trône ſans contradiction après la mort de Guillaume. Elle ſuivit les vues & les maximes de ſon prédéceſſeur, & ſur-tout par rapport à la guerre réſolue contre la France, & les alliances contractées avec l'Empereur, les Etats-Généraux & le Danemarck. Le Prince de Danemarck époux de la nouvelle Reine, lui fit le premier ſon compliment, & il fut ſuivi par les grands du royaume. Après les obſeques du feu Roi, la nouvelle Reine fut couronnée le quatre de mai dans l'Egliſe de Weſtminſter avec beaucoup de pompe. Elle parut en public avec les ornemens royaux, la couronne ſur la tête, le ſceptre en main, la jarretiere au bras gauche en forme de bracelet, le cordon bleu en écharpe, l'épée gravée ſur ſon corps de juppe. Le Prince de Danemarck ſon époux faiſoit la fonction de premier capitaine de ſes gardes du corps.

Le quatorze de mai la reine Anne déclara la guerre à la France, & le même jour les Etats-Généraux en firent de même; la déclaration de guerre de l'Empereur ſe fit le quinze du même mois. Chacun avoit ſes raiſons particulieres. Le roi Guillaume, outre le motif général d'empêcher la maiſon de France de parvenir à la monarchie univerſelle, avoit en vue de tenir les Anglois occupés hors de chez eux, & d'empêcher leurs mouvemens domeſtiques, qui dans plus d'une occaſion, lui avoient cauſé de grands chagrins. La reine Anne ſa belle ſœur ne pouvoit guère penſer autrement, connoiſſant, comme elle faiſoit, le caractere de la nation Angloiſe, jalouſe juſqu'à l'excès de la liberté, & infiniment prévenue contre ce qu'elle appelloit le papiſme, & intéreſſée à l'excluſion de la branche catholique des Stuarts, de ſes prétentions à la ſucceſſion de la couronne d'Angleterre.

La guerre étant ainſi réſolue, Anne nomma le Duc d'Ormond pour commander les troupes de débarquement, & le Comte de Marleboroug pour commander l'armée de Flandre. Je ne m'étendrai pas ſur les opérations de ces campagnes, en ayant déja parlé dans l'hiſtoire de Louis XIV. Le parlement aſſigna à la Reine les mêmes revenus qu'avoit eus le Roi ſon prédéceſſeur, & on fournit abondamment de quoi mettre ſur pied de puiſſantes flottes & des troupes de terre ſelon les traités. Les troupes devoient être au nombre de quarante mille hommes, les flottes montoient à quatre-vingt-dix vaiſſeaux de ligne au moins, ſans compter pluſieurs bâtimens de charge, brûlots & galiotes à bombes. On encouragea les armateurs à faire des priſes ſur la France & ſur l'Eſpagne, en faiſant leur condition

Digitized by Google

condition la meilleure qu'il fût poſſible, pendant qu'au contraire en France on les gênoit extraordinairement par l'augmentation exorbitante des droits de l'amirauté.

LXXXI. Mort de la reine Anne. an. 1714.

Comme la plûpart des événemens du regne de la reine Anne ſont liés avec ceux du regne de Louis XIV. dont nous avons parlé dans ſon hiſtoire, nous n'en dirons pas davantage en cet endroit. Cette Princeſſe mourut d'hydropiſie le 12 d'août 1714. & eut pour ſucceſſeur le prince George de Hanover. Elle avoit vécu quarante-neuf ans & quelques mois, la treizieme année d'un regne très-heureux & très-glorieux. Son regne, par l'éclat des événemens, a ſurpaſſé celui des rois ſes prédéceſſeurs. Elle a eu l'honneur de ſoutenir l'Empire chancelant, & d'affermir la couronne Impériale dans la maiſon d'Autriche; la France humiliée, réduire à lui demander la paix; les Alliés abattus dès qu'elle ceſſa de les ſoutenir. Elle ſe vit en quelque ſorte l'arbitre de la paix & de la guerre. Elle avoit reconnu le Prétendant pour ſon frere, & avoit pour lui beaucoup de bonne volonté. On la vit la nuit du dix au onze d'août dans de grandes agitations, pleurant ſans ceſſe & répétant ces paroles: Mon cher frere, que je vous plains!

LXXXII. Affaires de Suede & de Danemarck. Eric roi de Suede. an. 1560. *V. ci-devant L. cxlvij. art 97.*

Il y a longtems que nous avons comme perdu de vue les affaires du Nord. La multitude d'événemens arrivés dans les autres parties de l'Europe, & la liaiſon néceſſaire qu'ils ont eue les uns avec les autres, nous ont entraînés à les raconter de ſuite. Nous allons reprendre ce qui regarde le royaume de Suede, qui a eu beaucoup d'influence ſur ce qui eſt arrivé de plus important dans l'Europe.

Guſtave avoit rendu le royaume de Suede héréditaire, d'électif qu'il étoit avant lui. Après ſa mort, arrivée le 20 de ſeptembre 1560. Eric ſon fils aîné lui ſuccéda dans le royaume. Il étoit âgé de vingt-ſept ans, & avoit eu une fort bonne éducation, il avoit même des graces extérieures, un air impoſant & majeſtueux, qui le faiſoient reſpecter de ceux qui ne le connoiſſoient pas à fond; mais il avoit hérité de ſa mere une eſpece de tranſport dans la tête & un égarement de ſa raiſon, qui le prenoit par accès, qui ſe tournoit toujours du côté de la fureur. Nous verrons dans la ſuite de ſa vie les triſtes effets de ces fâcheuſes diſpoſitions.

Le roi Guſtave donna à Jean ſon ſecond fils, le duché de Finlande; à Magnus ſon troiſieme fils, la Gothie orientale; & à Charles ſon quatrieme fils, la Sudermanie. Ces Princes devoient poſſéder ces états à titre de principautés relevantes de la couronne de Suede, & le roi Eric leur frere, en leur

livrant ces domaines, leur preſcrivit des conditions onéreuſes, auxquelles ils ne jugerent pas à propos de s'aſſujettir. Il craignoit qu'ils ne ſe rendiſſent indépendans, & n'entrepriſſent quelque choſe contre ſon autorité royale.

LXXXIII. Divers projets de mariage d'Eric roi de Suede. *an.* 1561. 1562. 1563. le premier de ſeptembre 1661. *V. Puffendorff. introduction à l'hiſt. générale. t. VI.*

Eric s'étoit flatté d'épouſer Eliſabeth reine d'Angleterre, & on avoit fait diverſes démarches pour parvenir à ce mariage; mais Eliſabeth ne cherchoit qu'à faire ſervir à ſa politique les projets différens de mariage qu'on lui propoſoit de toutes parts. Eric fit de grandes dépenſes & s'embarqua à Elſbourg avec quatorze vaiſſeaux; mais à peine fut-il en mer, qu'une furieuſe tempête le contraignit de relâcher au premier port qu'il put trouver, & de remettre ſon voyage à une autre fois. Il abandonna même bientôt après la penſée de ce mariage, & tourna ſes vues du côté de Marie d'Ecoſſe, à qui il envoya à cet effet, l'année ſuivante, Pierre Brahé en qualité d'ambaſſadeur. Son inconſtance lui fit encore changer de réſolution, & après le départ de ſon Ambaſſadeur pour l'Ecoſſe, il envoya à l'empereur Charles V. pour lui demander en mariage une princeſſe de Lorraine fille du duc François de Lorraine. Il ne s'arrêta pas encore là: il revint de nouveau à la reine Eliſabeth; mais à peine ſes Ambaſſadeurs étoient-ils à Elſbourg, qu'il les rappella. Quelque tems après, c'eſt-à-dire, en 1563. il fit partir d'autres ambaſſadeurs pour demander en mariage la Princeſſe de Heſſe-Caſſel, avec ordre à ſes ambaſſadeurs de propoſer au landgrave Philippe d'envoyer ſa fille Chriſtine en Suede; & qu'au cas qu'on convînt des articles de mariage, la choſe s'accompliroit ſur le champ, ſinon qu'on renverroit la Princeſſe. Le Landgrave n'agréa pas ces propoſitions, comme on le peut croire, & la flotte Suédoiſe s'en retourna. Il voulut enſuite renouer la négociation pour ſon mariage avec la reine Eliſabeth; mais le Roi de Danemarck ayant intercepté ſes lettres, les envoya auſſi-tôt au Landgrave de Heſſe, qui fut outré de la mauvaiſe foi du Roi de Suede, & ne voulut pas écouter les propoſitions qu'il lui avoit envoyé faire de nouveau par ſes ambaſſadeurs, pour épouſer la princeſſe Chriſtine. Il envoya encore en 1567. une ambaſſade en Lorraine, pour demander une des deux Princeſſes, filles du feu duc François. Il n'obtint ni l'une ni l'autre; apparemment qu'on avoit dès-lors pris des engagemens ailleurs. Je rapporte tout ceci pour faire connoître le caractere d'eſprit du roi Eric.

Le duc François eut deux filles nées de Chriſtine de Danemarck, Renée née en 1544 & Dorothée née en 1545. L'Auteur ne dit pas qui étoit celle que le roi Eric demanda. Il n'eut ni l'une ni l'autre.

Les intérêts du Roi de Danemarck & de celui de Suede étoient trop oppoſés, pour qu'ils puſſent demeurer longtems en paix. Celui de Suede ſe plaignoit mutuellement de ce que

Digitized by Google

le Danemarck écartelloit ſes armes de l'écu de Suede; celui de Danemarck faiſoit les mêmes plaintes de celui de Suede. Et il eſt vrai que l'un & l'autre mettoit les trois couronnes dans ſon écu. Il y avoit encore d'autres différends, par exemple, pourquoi les Danois avoient retenu ſi longtems la Scanie, les provinces de Halland & de Blecking, & ſur-tout l'iſle de Gothland. Sur ce dernier article le Danois répondoit que, dans une entrevue entre les deux Rois en 1546. la déciſion de ce différend avoit été remiſe à cinquante ans delà. Les villes Anſéatiques ſe plaignoient auſſi de ce que la Suede ne vouloit leur permettre le commerce de Moſcovie, autrement que par Revel & Wibourg.

LXXXIV. Mariage du prince Jean frere du roi Eric, & ſes fâcheuſes ſuites. an. 1563. 1564.

Cette guerre n'étoit pas encore allumée, que le prince Jean, frere du roi Eric, rechercha en mariage la fille de Sigiſmond roi de Pologne. Cette Princeſſe étoit en même tems recherchée par le Czar de Moſcovie. Le Roi de Pologne mécontent apparemment du Czar, au lieu de la Princeſſe, lui envoya un cheval ſuperbement enharnaché: affront que les Moſcovites vengerent par des cruautés inouies qu'ils commirent dans la Livonie. Le prince Jean obtint la Princeſſe, & s'unit étroitement aux Polonois par ce mariage, qui ſe fit le trente d'octobre. Ce mariage, qui d'abord avoit été approuvé par le roi Eric, lui devint ſuſpect par rapport à la paix qu'il avoit faite avec les Moſcovites, & à la guerre qu'il méditoit contre les Polonois à cauſe de la Livonie dont il vouloit ſe rendre maître; & enfin parce qu'il apprit que le prince Jean ſon frere avoit prêté au Roi de Pologne vingt-cinq mille écus, ſur la garantie de quelques places de Livonie. Eric en colere cita ſon frere à comparoître devant lui à Stockholm, & à ſe juſtifier des accuſations formées contre lui. Jean refuſa d'obéir, à moins que le Roi ne lui donnât les ſûretés néceſſaires. En attendant il ſe mit en état de défenſe, & appella à ſon ſecours le Roi de Pologne ſon beau pere & quelques autres puiſſances.

Eric de ſon côté chercha des alliances parmi d'autres princes ſes voiſins; mais perſonne ne voulut entrer dans ſon alliance. Il envoya donc en Finlande, contre le prince Jean ſon frere, une armée, avec ordre de ſe ſaiſir de lui & de ſon Epouſe, & de les amener morts ou vifs en Suede. Le Duc fut aſſiégé pendant trois mois dans ſon château d'Aboo. Il eut le malheur d'y être ſurpris par ſtratagême, & d'être conduit avec la Princeſſe ſon épouſe & ſes domeſtiques à Stockholm. Le roi Eric le fit juger comme coupable de rebellion, & comme tel il fut condamné, avec ceux de ſa faction, à perdre la vie & les biens.

Digitized by Google

Le Roi fit mourir plus de cent domeſtiques du Prince, les autres furent contraints de travailler à des ouvrages très-pénibles ; les Polonois & les Allemands furent chaſſés du pays ; le duc Jean eut la vie ſauve ; mais on confiſqua tous ſes meubles & il fut enfermé dans une priſon à Gripsholm. La Ducheſſe ſon épouſe s'y renferma volontairement avec lui, & ils y paſſerent quatre ans & deux mois.

Le roi Eric étoit fort adonné à l'aſtrologie judiciaire, & il croyoit avoir appris par les ſecrets de cet art que la vie de Jean ſon frere lui ſeroit funeſte. Il n'oſoit toute-fois le mettre à mort, de peur que ſes freres & le Roi de Pologne ſon beau-pere n'en tiraſſent vengeance. Il l'alloit quelquefois viſiter dans ſa priſon & ſe jettoit à ſes pieds, lui diſant qu'il ſavoit qu'il régneroit en Suede, & le prioit d'avoir compaſſion de lui lorſqu'il ſeroit en ſa puiſſance, & de ne le point faire mourir d'une mort ignominieuſe.

LXXXV. Guerre entre la Suede & le Danemark. an. 1563. 1564.

La flotte Suédoiſe, qui alloit demander en mariage la Princeſſe de Heſſe-Caſſel, ayant rencontré celle de Danemarck, celle-ci attaqua les Suédois, quoiqu'il n'y eût encore point de guerre déclarée ; mais les Danois furent bien battus, & cette affaire fit naître la guerre entre les deux royaumes. Elle ſe fit avec beaucoup d'animoſité de part & d'autre. On prit des places, on fit le dégât dans les provinces. Ceux de Lubeck ſe joignirent aux Danois. Les Suédois firent diverſes priſes ſur mer, qui incommoderent notablement les villes Anſéatiques. Ils firent même le dégât dans la Norwege, ſans y trouver de réſiſtance. Au commencement de l'an 1563. on tint quelques conférences pour la paix, & pour reprendre les négociations pour le mariage du roi Eric avec la Princeſſe de Heſſe ; mais on ne réuſſit ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux affaires. La Princeſſe de Heſſe fut donnée en mariage à Adolphe duc de Holſtein. Elle donna à ce Prince une fille, nommée Chriſtine, qui dans la ſuite fut mere de Guſtave-Adolphe roi de Suede. Et comme les négociations qu'on avoit faites dans les pays étrangers pour trouver une femme au roi Eric n'avoient pu réuſſir, les états de ſon royaume, aſſemblés à Upſal, lui donnerent la liberté de prendre dans le pays telle femme qu'il jugeroit à propos.

Les armes de Suede & ſur terre & ſur mer avoient eu juſqu'en 1667. un aſſez heureux ſuccès. Une imprudence que commit le roi Eric envers un puiſſant ſeigneur de Suede, nommé Nils-Sture, qu'il accuſoit de s'être mal comporté dans la bataille de Swarterra, & que, pour le traduire en ridicule, il fit

Digitized by Google

conduire par les villages avec une couronne de paille sur la tête, & monté sur une mauvaise jument de payſan. Cette insulte, faite à un Gentilhomme de marque, irrita étrangement la nobleſſe de Suede; & le Roi eut beau le recevoir en sa grace & l'employer en des affaires de confiance, il ne put guérir les eſprits de la nobleſſe, qui commença dès-lors à tourner toute ſon affection vers le duc Jean qui étoit alors dans les liens.

Peu de tems après il s'engagea témérairement sur la parole d'un fourbe gentilhomme de Norwege, qui ſe diſoit député de la nobleſſe de ce royaume, pour en offrir la couronne au Roi de Suede, s'il vouloit s'y préſenter avec des troupes pour en chaſſer les Danois, dont la domination étoit devenue inſupportable aux Norwégiens. Eric y fit paſſer une armée par des chemins écartés & juſqu'alors peu pratiqués. Ses troupes y firent le ſiege d'Aſzelo; mais les Danois étant venus au ſecours, les Suédois furent obligés de ſe retirer avec grande perte.

LXXXVI. Troubles domeſtiques dans la maiſon du Roi de Suede. an. 1567. Puffendorff. p. 40. & ſuiv.

Cette diſgrace fut ſuivie des troubles domeſtiques qui commencerent à éclater dans la Suede. La conduite qu'Eric avoit tenue juſqu'alors dans ſon gouvernement, l'inconſtance dans ſes amours, le mépris qu'on avoit conçu de lui chez les étrangers, la guerre qu'il avoit faite à ſon frere qu'il tenoit inhumainement en priſon, les maîtreſſes qu'il entretenoit publiquement dans ſa cour, entre leſquelles il y eut une nommée Catherine fille d'un payſan, qui s'étoit entiérement emparé de ſon eſprit, & qu'il épouſa enfin & fit reine de Suede. Toutes ces cauſes, jointes au mécontentement qu'il avoit donné à la maiſon des Stures, & qu'il augmenta par des ſoupçons qu'on lui inſpira contre cette nobleſſe, & par des actions de ſévérité qu'il exerça contre leurs domeſtiques & contr'eux-mêmes, le firent mépriſer & déteſter. Il pouſſa même la barbarie juſqu'à enfoncer ſon poignard dans le ſein de Nils-Sture: ce Seigneur le tira de ſon ſein, le baiſa & le préſenta au Roi; mais cet acte de généroſité n'empêcha pas que les gens de la ſuite du Prince ne maſſacraſſent à coups de hallebarde cet infortuné Seigneur. Le jour ſuivant cinq ou ſix ſeigneurs de cette même famille, qui étoient en priſon, furent auſſi cruellement égorgés par ſes ordres. On cacha leur mort pendant quatorze jours, pour avoir le tems de les condamner & de faire ſigner la ſentence de mort, ſans avoir été lue par les états du royaume.

Les remords de tant de crimes & d'injuſtices troublerent l'eſprit du Roi. Il fut trois jours de ſuite errant dans les bois comme

une bête. Ses gens, qui l'avoient cherché de toutes parts, le trouverent dans un presbytere à quatre milles d'Upsal. On eut toutes les peines du monde à lui persuader de prendre de la nourriture & du repos. Il voulut expier ses fautes en donnant de grandes sommes aux parens des morts; & rejetta la haine de leur supplice sur Joran Peerson son principal conseil.

LXXXVII. Le duc Jean est mis en liberté. *an.* 1567.

Tout le monde parloit au roi Eric en faveur de son frere le duc Jean, qui étoit toujours en prison. On faisoit entendre au Roi que l'unique moyen de se bien remettre avec sa noblesse, étoit de rendre la liberté à son frere. Il y consentit, & fit proposer pour cela au duc Jean certaines conditions qu'il accepta sans hésiter; mais il n'eut garde de dire qu'il s'étoit engagé de donner la duchesse Catherine de Pologne, épouse du duc Jean, au Czar de Moscovie, à qui elle avoit autrefois été refusée avec outrage, comme on l'a dit, & que c'étoit un des articles de l'alliance du roi Eric avec le Czar. Celui-ci se fondant sur la parole d'Eric, envoya ses ambassadeurs à Stockholm, pour venir prendre la princesse Catherine; mais ils y demeurerent longtems, & furent enfin contraints de s'en retourner sans avoir rien fait.

Car pendant que le roi Eric délibéroit s'il leur livreroit la princesse sa belle-sœur, il apprit que les Danois s'étoient avancés en armes jusques sur les frontieres de Suede. Alors craignant une révolte dans son royaume, il fit transférer le duc Jean son frere de Gripsholm à Wentsholm, & le Duc s'engagea par serment d'être toujours fidele au Roi son frere, de n'aspirer jamais à sa couronne, de tenir pour légitimes les enfans qu'il pourroit avoir de sa femme Catherine, d'oublier les injures qu'il avoit reçues de diverses personnes, de travailler à faire la paix entre la Suede & la Pologne, à l'exclusion du Danemarck & de la régence de Lubeck, & de faire en sorte que les Polonois ne fissent point la paix avec la Moscovie sans y comprendre la Suede.

Moyennant ces promesses le duc Jean fut mis en liberté, & le roi Eric l'ayant fait venir en sa présence, lui donna toutes les marques d'une sincere réconciliation, ayant fait même en cette occasion au delà de ce qui convenoit à la majesté royale. Le Duc écrivit aussi-tôt au Roi de Pologne son beau-pere, ce qui s'étoit passé, & le pria de vivre à l'avenir en bonne intelligence avec la Suede; mais il ne put empêcher que les Danois ne continuassent à faire de grands progrès dans les provinces de Suede. Le roi Eric fut assez longtems sans pouvoir rassembler son armée, & n'osant en confier le com-

Digitized by Google

mandement à ſes freres, il le donna à Pierre Brahé & Hogenſchild Bielke. Ces deux Généraux s'avancerent dans la Gothie orientale, dans le deſſein d'empêcher que les Goths ne pénétraſſent plus avant dans la Suede; mais ils furent battus au commencement de l'an 1568. dans leur camp de Norby, ils furent encore maltraités près de Filshult. Toute-fois le roi Eric & ſes deux freres Jean & Magnus s'étant enfin mis en campagne avec un bon corps de troupes, ils joignirent les Danois près d'Ebeſio & leur tuerent bien du monde. En ſorte que le roi Frederic de Danemarck vit arriver dans ſon royaume les reſtes de ſon armée, comme des gens reſſuſcités.

Le 15 de Janvier 1568.

A peine le roi Eric étoit-il de retour dans ſon royaume, que les troubles y recommencerent. Ses freres eurent avis que le Roi, au lieu des provinces de Finlande & de Sudermanie que le roi Guſtave leur avoit laiſſés par ſon teſtament, vouloit leur donner d'autres terres en Livonie; ils en témoignerent leur ſurpriſe, & déclarerent hautement qu'ils nepouvoient conſentir à ce changement. Eric pour s'en venger, forma la réſolution de les exterminer & de livrer la femme du duc Jean aux ambaſſadeurs de Moſcovie, qui étoient encore à Stockholm. Il fixa l'exécution de ce barbare deſſein au tems où il épouſeroit ſolemnellement ſa maîtreſſe Catherine. Il vouloit en même tems faire le mariage de ſa ſœur Sophie avec Magnus duc de Saxe-Lawembourg; mais Sophie avertit ſes freres de ne ſe pas trouver à la célébration de ce mariage. Il y a même des hiſtoriens qui diſent que ce fut Catherine elle-même, qui leur découvrit l'attentat que le Roi vouloit commettre ſur leurs perſonnes.

LXXXVIII. Révolte des deux freres Jean & Charles contre le roi Eric de Suede. *an. 1568.*

Les freres d'Eric comprirent alors qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec le Roi. Ils aſſemblerent leurs proches & ceux des ſeigneurs qu'on avoit fait mourir, & réſolurent de détrôner le Roi. Ils firent d'abord une treve de ſix mois avec Frederic roi de Danemarck, & commencerent à ramaſſer des troupes. Ils mirent ſur pied trois cens de leurs domeſtiques, attirerent dans leur parti les Allemands, qui étoient au ſervice de la Suede, & qui étoient mécontens du roi Eric qui leur refuſoit leur ſolde. Ils accueillirent pluſieurs mécontens de la Gothie, ſur-tout les prêtres de ce canton-là. Et comme le duc Jean s'apperçut que Charles ſon frere avoit plus d'aſcendant que lui ſur l'eſprit du peuple & des ſoldats, il convint avec lui ſous un chêne, que ſi Charles vouloit le favoriſer dans ſon entrepriſe, il partageroit avec lui l'adminiſtration du royaume; mais ſans prendre aucune marque de la

Digitized by Google

royauté. Delà vint que les domestiques des deux princes porterent longtems depuis des branches de chêne en mémoire de cette convention.

LXXXIX. Guerre des ducs Jean & Charles contre le roi Eric leur frere. an. 1568.

Le mariage du roi Eric avec Catherine, & de Magnus avec Sophie, se fit au tems marqué; mais ni les deux freres Jean & Charles, ni grand nombre d'autres seigneurs mécontens, ne s'y trouverent pas. Ils profiterent de ce tems où la cour étoit en réjouissance, pour s'emparer des châteaux de Wadstena, de Stekebourg & de Leckoo, dont les garnisons leur firent serment de fidélité. Ayant trouvé à Wadstena le trésor du duc Magnus, ils en firent frapper de la monnoie d'argent, où ils firent graver leurs noms. En même tems ils écrivirent au Roi, l'exhortant à satisfaire à ses traités, à mieux gouverner le royaume & à chasser Joran Peerson son conseiller. N'ayant pas reçu, comme ils s'y attendoient bien, une réponse favorable, ils lui déclarerent la guerre & publierent un manifeste, où ils expliquoient les motifs de leur entreprise.

Eric assembla les états de Suede, pour tâcher de faire la paix avec la Pologne & le Danemarck, afin d'être plus en état de faire tête à ses ennemis domestiques; mais les ducs Jean & Charles userent de tant de diligence & firent de si grands progrès, que le Roi, sans songer davantage à faire sa paix avec les étrangers, accourut au plus pressé, attaqua plusieurs fois l'armée des Ducs, & battit même leur avant-garde; mais c'est le seul avantage qu'il remporta sur eux. Ils s'avancerent jusqu'à Upsal, attirant en tous lieux sur leur passage les paysans à leur parti. Plusieurs soldats d'Eric passerent de leur côté, de même que plusieurs des principaux habitans de Stockholm, & en particulier le prince Magnus de Lawembourg, la Princesse son épouse & la princesse Elisabeth sa belle-sœur.

Eric se voyant ainsi abandonné, fit tendre une corde dans la place du marché de Stockholm, & y fit pendre les écrits contenant les assurances que les ducs Jean & Charles lui avoient donnés, de ne pas attenter à sa couronne; mais on s'en moqua, & on le traita d'extravagant & de tyran; & les Ducs résolurent de l'aller assiéger dans sa capitale. Toute-fois, avant que d'en venir aux attaques, on essaya d'en venir à un accommodement; mais ces négociations ne produisirent aucun effet, le Roi refusant obstinément de livrer aux mécontens Joran Peerson, qu'ils regardoient comme l'unique cause de leurs dissensions. Cependant quand il vit le danger de plus près, & que

la

Digitized by Google

la bourgeoiſie de Stockholm & la garniſon demandoient auſſi qu'on livrât Peerſon, il y conſentit, & on le conduiſit au camp des Ducs avec ſa mere, qui paſſoit pour ſorciere.

Dès qu'il fut arrivé au camp, on l'appliqua à la queſtion, & on aſſure qu'il avoua des choſes exécrables, entr'autres que le roi Eric avoit réſolu de brûler la ville de Stockholm, d'en enlever toutes les richeſſes, de les embarquer & de ſe retirer avec elles à Nerva. Après ces dépoſitions, Peerſon fut condamné à divers ſupplices qu'on lui fit ſouffrir. Puis, ſans délibérer davantage, les mécontens commencerent à aſſiéger Stockholm & à la canonner vivement. Eric s'y défendit vigoureuſement, fit pluſieurs ſorties, & invita même le roi Frederic de Danemarck ſon ennemi à venir à ſon ſecours, lui faiſant les promeſſes les plus avantageuſes. Son envoyé fut pris ſur mer & amené à Calmar, après avoir jetté ſes dépêches dans la mer.

XC. Priſe de Stockholm. Le roi Eric eſt détrôné. Le duc Jean ſon frere lui ſuccede. *ann.* 1568. 1569.

Eric avoit eu deſſein d'enfouir ſon argent dans la terre, afin de s'en ſervir quelque jour pour lever de nouvelles troupes; il ne put exécuter ce deſſein. Les magiſtrats de Stockholm voulurent lui perſuader de ſe rendre; il ſe moqua de leur avis. Ils promirent aux deux Ducs de leur ouvrir les portes à certaine heure; ils exécuterent leur promeſſe, & les mécontens entrerent ſans oppoſition dans la ville, pendant que le Roi étoit au ſervice divin à la cathédrale. Le Roi en étant averti, ſe ſauva dans le château; il y fut bientôt aſſiégé & obligé de capituler. Après bien des conteſtations il renonça au gouvernement du royaume, ſe rendit au duc Charles & le pria ſeulement de lui accorder une priſon honorable. On le reconduiſit au château, où il fut gardé fort étroitement dans la chambre royale. Les états lui ſignifierent qu'ils ne le reconnoiſſoient plus pour ſouverain, & reconnurent le duc Jean pour roi de Suede.

Il écrivit d'abord au czar Jean Bazilowitz, pour lui donner avis de ſon avénement à la couronne & pour l'inviter à faire la paix. Le Czar feignit d'entendre à un accommodement juſqu'au retour de ſes ambaſſadeurs. Le Roi de Danemarck conclut auſſi ſa paix avec les ambaſſadeurs de Suede; mais à des conditions intolérables, & cela ſans le conſentement du roi Jean, qui les fit comparoître aux états aſſemblés à Stockholm, où il fut réſolu de continuer plutôt la guerre contre le Danemarck, que de conſentir à de pareilles conditions. Enſuite on fit comparoître le roi Eric, qui, ſur les accuſations formées contre lui, fut condamné à une priſon perpétuelle, & tous ſes enfans

déclarés inhabiles à succéder au royaume de Suede. Le duc Charles frere du roi Jean, fut mis en possession de la Sudermanie, de la Nericie & du Vermland. On envoya au Roi de Danemarck, pour le prier de faire de nouvelles propositions de paix plus équitables que les premieres, & d'envoyer ses ambassadeurs pour négocier un accommodement.

XCI. Guerre entre la Suede & la Moscovie. ann. 1570.

Mais le Roi de Danemarck, au lieu de répondre au Roi de Suede, fit assiéger dans le mois de décembre 1569. la ville de Warberg, qui fut obligée de se rendre après une vigoureuse résistance. Enfin après quelques actes d'hostilités de part & d'autre le Roi de Danemarck consentit à ce qu'on traitât de paix à Stettin.

Quant au Czar de Moscovie, dès que les ambassadeurs de Suede furent arrivés à Moscou, il les fit mettre en prison pour autant de tems que les siens avoient été retenus en Suede; après quoi il fit entendre aux Livoniens que, s'ils vouloient recevoir pour roi dans leur pays Magnus frere du Roi de Danemarck, il s'emploieroit en sa faveur; que pour lui il ne demandoit que le titre de protecteur de Livonie. Les Livoniens accepterent cette proposition avec joie, Magnus duc de Holstein fut reconnu roi de ce pays, & le Czar en fut reconnu pour protecteur sous un tribut très-modique. Il ne restoit que les villes de Revel & Wittenstein, qui étoient encore entre les mains des Suédois. Le Czar mit une armée de vingt-cinq mille hommes sur pied pour la réduire à l'obéissance de Magnus; mais cette armée fut battue devant ces deux places.

XCII. Paix entre la Suede & le Danemarck. ann. 1570.

Cependant le roi Jean ne se sentant pas assez fort pour résister aux Moscovites & aux Danois tout ensemble, fit sa paix avec le Danois à des conditions désavantageuses. Il leur céda tout le droit qu'il avoit sur le royaume de Norwege, sur la Scanie & sur les provinces de Halland, de Blekingie, avec Jempteland & Hermdaln. La difficulté touchant les trois couronnes de leurs écussons fut différée à un autre tems. Par le même traité les Danois rendoient à la Suede la ville d'Elfsbourg, & les Suédois leur restituoient huit vaisseaux qu'ils avoient pris sur eux.

Débarrassé de la guerre de Danemarck, le roi Jean tourna toutes ses forces contre les Moscovites. Et en même tems les Tartares, à la sollicitation du Roi de Pologne, firent irruption dans la Russie, prirent & brûlererent la ville de Moscou, & se retirerent après avoir tué plus de trente mille personnes; cette perte n'abattit pas le Moscovite. Il écrivit

1571.

Digitized by Google

au roi Jean en des termes mépriſans & outrageans, & refuſa de traiter de paix qu'à des conditions très-déſavantageuſes & même déshonorantes pour les Suédois. En même tems il entretenoit des intelligences en Suede, pour rendre la liberté au roi Eric & le faire remonter ſur le trône; ce qui fut cauſe qu'on tranſporta ce malheureux Prince de priſons en priſons, où il étoit gardé très-étroitement.

XCIII. Guerre des Suédois contre les Moſcovites. ann. 1572. 1573.

La guerre de Livonie continua en 1571. & 1572. Au plus fort de l'hiver de l'an 1572. le Czar entra dans ce pays à la tête de quatre-vingt mille hommes, prit la ville de Wittenſtein & fit main-baſſe ſur tout ce qu'il y trouva; il exerça les mêmes cruautés à Niewhoff, faiſant, dit-on, embrocher dans des lances & rôtir les gouverneurs, & les ſoldats Suédois & Livoniens qui avoient échappé à la premiere fureur du ſoldat. Dans le même tems Nicolas Ackeſon gouverneur de Revel, étant ſorti de ſa place avec un petit corps de Suédois, tomba ſur les Moſcovites, & quoiqu'il n'eût que ſix cens cavaliers & cent fantaſſins contre ſeize mille Moſcovites, il les mit en fuite & en laiſſa ſept mille ſur la place. Cette déroute diſpoſa le Czar à entendre à la paix; mais divers incidens la firent retarder juſqu'en 1587. Ils firent ſeulement une treve par rapport à la Finlande & à l'excluſion de la Livonie en 1574. & une autre treve pour deux ans entre la Moſcovie & la Suede en 1583. & enfin une continuation de treve pour quatre ans en 1586.

XCIV. Révolutions en Suede par rapport à la religion depuis 1569. juſqu'en 1588. *Puffendorff. l. vj.*

Pendant le cours de cette guerre au dehors, le roi Jean, à la perſuaſion de la reine Catherine ſon épouſe, bonne catholique, réſolut de rétablir la religion Romaine dans ſes états. Dès l'an 1569. il fit propoſer & approuver par les eccléſiaſtiques quelques articles concernant leurs mœurs, leur ſubſiſtance, leur diſcipline & leurs vêtemens, dans l'eſpérance de demander autre choſe dans la ſuite. Il voulut obliger le clergé à obſerver la fête du S. Sacrement; mais il n'y put réuſſir. Deux ans après & en 1571. l'archevêque d'Upſal Laurent Nericius ayant dreſſé une inſtruction paſtorale pour les inſtructions du clergé, le Roi lui perſuada d'y inſérer certains articles; par exemple, que S. Anſcaire apôtre des Suédois leur avoit prêché la ſaine doctrine de l'évangile; que les écrits des ſaints peres étoient néceſſaires à l'intelligence de la ſainte écriture; que la foi étoit inſéparable des bonnes œuvres; qu'en conférant le baptême on n'omettroit pas les exorciſmes, les cierges, l'habit blanc & les ſignes de croix; que dans la célébration de la meſſe on feroit mention du ſacrifice de la croix,

Digitized by Google

& qu'on y feroit l'élévation de l'hoſtie ; qu'on feroit la confeſſion auriculaire, & qu'on allumeroit un cierge auprès des agoniſans.

Ce formulaire ayant été lu à l'aſſemblée du clergé à Upſal, y fut approuvé & reçu comme une regle conſtante de la doctrine de l'égliſe : or c'étoit beaucoup d'avouer que la doctrine prêchée par S. Anſcaire en Suede étoit la ſaine doctrine, puiſqu'il n'étoit pas douteux que ce Saint ne fût vrai catholique Romain. En 1573. l'archevêque Nericius & les évêques de Linkoping, & de Weſteras, étant morts à peu de tems l'un de l'autre, le roi Jean fit tenir à Stockholm en 1574. une aſſemblée d'évêques & de prédicans de chaque diocèſe, ſous prétexte de l'élection d'un nouvel archevêque. Le Roi y parla, & après avoir expoſé la variété d'erreurs & de ſectes qui s'étoient introduites dans l'Europe, il conclut qu'il falloit recommencer à fixer la maniere de célébrer la liturgie, & tirer les articles fondamentaux, auſſi-bien que les cérémonies de la religion chrétienne, d'une ſource pure & dans les écrits des anciens docteurs, plutôt que dans la fange des écrivains nouveaux. L'aſſemblée touchée de ces raiſons, conſentit à une nouvelle formule de liturgie, à recevoir la préface qui précede le canon, & l'ancienne maniere de chanter dans l'égliſe. Après cela on procéda à l'élection des trois évêques, leſquels ne reçurent leur confirmation du Roi, qu'après avoir ſigné certains articles dreſſés par ſa Majeſté.

XCV. Nouvelle liturgie en Suede. an. 1576.

On commença donc à dreſſer une nouvelle forme de liturgie. On introduiſit pluſieurs cérémonies conformes à celles de l'Egliſe Romaine, particuliérement celles de la célébration de la meſſe, la conſécration des évêques & des prêtres, & en général l'adminiſtrarion des ſacremens ; qu'il falloit célébrer les jours de fêtes, obſerver les jours maigres & le carême, & chercher le vrai ſens des écritures dans les écrits des ſaints peres de l'égliſe, & non dans les nouveaux théologiens d'Allemagne. Sur ces entrefaites on vit arriver à Stockholm un nommé Laurent Nicolai, Norwégien de naiſſance, & qui avoit aſſez bien étudié chez les jéſuites de Louvain. Le roi Jean le fit venir à Stockholm, & lui donna le convent de Munkholm, où il enſeigna la théologie. Il commença à prêcher le luthéraniſme, ſuivant la confeſſion d'Auſbourg, dans la ville, avec un ſuccès extraordinaire & devant un grand concours de peuple qui étoit charmé de l'entendre, parce qu'il expliquoit la doctrine de l'Egliſe Romaine, non ſeulement par l'écriture & par les peres, mais auſſi par les écrits

Digitized by Google

de Luther, qu'il portoit avec lui en chaire, & qu'il montroit à ſes auditeurs. Il citoit auſſi quelquefois Luther pour le rendre odieux & ridicule, comme quand il dit : Lorſque la femme ne veut pas, il faut employer la ſervante. Par ces diſcours il jettoit le trouble & l'inquiétude dans l'eſprit de ſes auditeurs, qui ne ſavoient plus s'ils étoient catholiques ou luthériens.

Le jour arrêté pour la conſécration de l'archevêque & des deux évêques, ils furent ſacrés ſuivant le rituel de l'Egliſe Romaine, & le formulaire de doctrine arrêté peu de tems auparavant fut ſigné par tous les eccléſiaſtiques qui s'y trouverent. Le dix-huit de juillet ſuivant les évêques & les prêtres s'étant encore aſſemblés à Stockholm, on y examina à fond les dogmes de la religion. On retoucha de nouveau le formulaire, & on commença à célébrer la meſſe ſelon le rit Romain, en omettant ou retranchant le nom de ſacrifice, l'invocation des ſaints, les ſignes de croix, & on fit imprimer en latin & en ſuédois cette formule de meſſe, ſous le nom de liturgie de l'égliſe Suédoiſe, conforme à l'égliſe catholique & orthodoxe. Il n'y eut d'abord qu'un aſſez petit nombre d'eccléſiaſtiques qui n'approuverent pas ces changemens.

Auſſi-tôt que la nouvelle liturgie fut imprimée, le roi Jean envoya une embaſſade au prince Charles ſon frere, pour le prier de l'introduire dans les pays de ſa domination. Charles répondit qu'ils ne pouvoient, ſuivant le teſtament de leur pere, ni l'un ni l'autre apporter aucun changement à la liturgie; ce qui cauſa quelque méſintelligence entre les deux freres. D'ailleurs le Pape déſapprouva beaucoup la conduite du roi Jean, qui vouloit ſe mêler des affaires de la religion; ce qui fit naître à Jean le deſſein de s'accommoder avec l'égliſe Grecque. Et comme cette affaire cauſoit du trouble dans le royaume, le Roi jugea à propos d'aſſembler les évêques & les eccléſiaſtiques à Stockholm pour y faire approuver ſon formulaire, & il fut en effet approuvé à la pluralité des voix; & ceux qui ne voulurent pas céder, furent dépoſés & arrêtés. Les laïcs, qui étoient auſſi aſſemblés à Stockholm, ſignerent de même la liturgie; & on dreſſa une ordonnance, portant que ceux qui à l'avenir s'oppoſeroient aux déciſions qu'on avoit faites, ſeroient punis comme rebelles. Les oppoſans de leurs côtés envoyerent le formulaire à diverſes univerſités proteſtantes d'Allemagne, qui tout d'une voix la déſapprouverent, comme n'étant compoſée que pour introduire en Suede la religion Romaine. 1577.

Digitized by Google

XCVI. Mort du roi Eric, an. 1578. le 13 de mars.

Ces troubles de religion dont on craignoit les ſuites, engagerent le roi Jean à ſe défaire du roi Eric, qui étoit toujours en priſon, & qui avoit encore ſon parti en Suede. Jean lui fit préparer un poiſon qui le fit mourir incontinent. Après quoi on l'envoya à Weſteras où il fut expoſé, la face découverte, afin que tout le monde vît qu'il étoit véritablement mort, & que perſonne ne s'aviſât de ſe faire paſſer pour lui.

XCVII. Poſſevin nonce en Suede. ann. 1578. & ſuiv.

Vers ce tems-là le pere Poſſevin jéſuite arriva en qualité de nonce en Suede de la part du pape Grégoire XIII. On publia qu'il venoit de la part de l'Empereur, & qu'il étoit chargé de ſes ordres. Il fit entendre au Roi que le Pape avoit pour très-agréable la réſolution qu'il avoit priſe de rétablir la religion Romaine dans ſes états; mais que ſa Sainteté ne pouvoit approuver la maniere dont il s'y prenoit. Qu'il ne devoit pas rougir de l'évangile, ni diſſimuler ſes ſentimens. Le Roi commença donc dès-lors à chercher les expédiens pour introduire publiquement la religion catholique Romaine en Suede. Il fit prêcher publiquement pour prouver l'invocation des ſaints, & fit porter avec pompe dans l'égliſe les reliques de S. Eric, qu'il avoit miſes dans une riche chaſſe. Toutefois Poſſevin ayant mieux reconnu l'état des choſes & la diſpoſition des eſprits, permit au Roi de ſe ſervir, comme il avoit fait d'abord, de tempérament & de ménagement, pour venir à bout de ſon deſſein. Il fit en même-tems venir en Suede quantité de livres de la religion Romaine, tant ſur le dogme, que ſur la morale, & on inféra dans le rituel les prieres pour les morts, & d'autres choſes ſemblables.

1579.

Le duc Charles frere du Roi, & tous les eccléſiaſtiques de ſes états, s'oppoſerent de toutes leurs forces à ces nouveautés, & s'engagerent par ſerment & par écrit à ne recevoir jamais la nouvelle liturgie; mais à s'en tenir préciſément aux articles de la confeſſion d'Auſbourg. Au commencement de l'année

1580.

1580. les états de Suede aſſemblés à Wadſtena, prierent le Roi de déclarer publiquement devant l'aſſemblée, que la doctrine de l'égliſe de Suede étoit conforme à celle de la primitive égliſe, afin d'éviter par-là les diviſions & les ſectes qui s'y formoient tous les jours, & que, pour lever toutes ſortes de ſoupçons, il lui plût de défendre tous les livres de la religion Romaine qu'on introduiſoit dans le royaume, faire élever le Prince héritier préſomptif de la couronne dans la religion proteſtante, & remplir les chaires de profeſſeurs de gens hors de tous ſoupçons; mais le Roi n'eût pas beaucoup d'égard à ces remontrances, & à la perſuaſion de Poſſevin,

Digitized by Google

il se déclara secrétement catholique, se confessa & communia selon le rit Romain, & reçut pour pénitence du meurtre de son frere, de jeûner tous les mercredis. Lorsque Possevin retourna à Rome, le Roi le pria d'obtenir du Pape, au moins pour un tems, le mariage des ecclésiastiques, & le calice pour les laïcs.

Avant que Possevin se fût mis en chemin, il reçut ordre du Pape de se rendre en Moscovie. Le Czar lui ayant fait témoigner qu'il desiroit se réunir à l'Eglise Romaine, pourvu que le Pape lui donnât le titre d'empereur, & lui ménageât la paix avec la Pologne. Possevin réussit dans ce dernier point. Les Polonois firent leur paix indépendemment des Suédois avec les Moscovites, à condition que ces derniers céderoient aux Polonois la Livonie avec trente-quatre places, tant villes que châteaux, que renferme cette province. Mais pour l'article de la religion, on ne voit pas que les Moscovites aient fait aucune démarche sérieuse pour se réunir à l'Eglise Romaine. 1581.

Dans une nouvelle assemblée des états tenus en 1581. au sujet de la guerre qui continuoit toujours entre la Moscovie & la Suede, on promit au Roi toute sorte d'assistance, & on approuva la liturgie & la nouvelle discipline établie par l'autorité du Roi, avec défense d'y contrevenir, sous peine d'être punis comme criminel de lèse-majesté. Défense aussi au duc Charles & à quelques seigneurs Suédois, de s'attribuer aucune autorité sur les affaires de religion, & ordre de se conformer à ce qui avoit été réglé à cet égard dans l'assemblée générale des états de Suede : en même tems Possevin envoya en Suede la bulle pour la correction du calendrier & l'introduction du nouveau style qui y fut reçu sans contradiction.

XCVIII. Mort de la reine Catherine de Suede. *ann.* 1583. le 16 de septembre.

Mais la mort de la reine de Suede Catherine Jagellon épouse du roi Jean, apporta de grands changemens dans les affaires de la religion en Suede. Au lit de la mort elle fit jurer à son fils Sigismond & à la princesse Anne sa fille, qu'ils demeureroient fermes dans la religion Romaine, & pria le Roi de ne les point forcer à suivre d'autre doctrine. Son oraison funebre fut prononcée par l'archevêque André Larston, qui déclara hautement que la Reine étoit décédée dans les sentimens de la religion catholique, hors de laquelle il n'y a point de salut, & avoua à ceux qui lui en parlerent, qu'il n'avoit fait en cela qu'exécuter les ordres du Roi.

Ce Prince épousa quelque tems après Gutonilla Bielk, qui étoit dans des principes tout différens de ceux de la reine Catherine. Aussi la religion catholique diminua sensiblement de son autorité. Le Roi intimidé par les sénateurs, qui lui

Digitized by Google

faiſoient enviſager les dangers d'une guerre domeſtique, le duc Charles étant entiérement oppoſé à la religion Romaine; le Roi, dis-je, éloigna les jéſuites, abaiſſa les catholiques & leur défendit de tenir des aſſemblées à Stockholm, comme ils faiſoient auparavant. Mais le prince Sigiſmond ſon fils perſévéra conſtamment à déclarer à ceux qui le preſſoient d'abjurer la religion Romaine, qu'il préféroit le royaume des cieux à tous les royaumes de la terre.

Les défiances réciproques entre le roi Jean & ſon frere le duc Charles continuoient, & les deux freres armoient chacun de ſon côté. Cependant le roi Jean ayant aſſemblé les états à Wadſtena, y ajourna ſon frere, qui ne jugea pas à propos de s'y trouver; mais il ſe rendit dans un village voiſin, & les états s'employerent pour réconcilier les deux freres. La choſe ne fut pas difficile, Charles demanda pardon au roi Jean, & promit d'obſerver ce qui avoit été réglé par leur frere le roi Eric en 1561. A l'égard de la liturgie, le duc Charles en remit l'acceptation à l'aſſemblée de ſes eccléſiaſtiques; leſquels s'étant aſſemblés refuſerent de s'y ſoumettre, parce qu'ils s'étoient engagés par écrit & avec ſerment de s'en tenir à la confeſſion d'Auſbourg.

XCIX. Sigiſmond élu roi de Pologne. an. 1587.

Après la mort d'Etienne roi de Pologne, ſa veuve la reine Anne, ſœur de la feue reine de Suede Catherine, gagna un grand nombre de ſeigneurs Polonois, & fit élire ſon neveu le prince Sigiſmond, fils du roi Jean & de la reine Catherine, pour roi de Pologne. Le roi de Suede agréa l'élection, & fit propoſer aux Polonois de faire une alliance perpétuelle entre la Suede & la Pologne contre les Moſcovites; que le roi Sigiſmond, après la mort du roi Jean ſon pere, hériteroit du royaume de Suede & le tranſmettroit à ſes enfans mâles; qu'il pourroit, en cas de beſoin, retourner en Pologne; qu'il quitteroit à la Pologne les vieilles dettes qu'elle devoit à la Suede; qu'il feroit bâtir à ſes frais cinq forteresſes ſur les frontieres de Pologne; qu'il annexeroit à la Pologne cette partie de la Livonie, qui étoit encore ſous la domination des Suédois.

Le ſénat de Suede craignant que le roi Sigiſmond devenu roi de Pologne, & venant à hériter auſſi de la Suede, n'y introduiſit la religion Romaine, prit là-deſſus ſes précautions, & demanda que le roi Jean & ſon fils lui donnaſſent ſur cela
1588. des aſſurances par écrit. Ils y ajouterent divers autres articles concernant l'état temporel; par exemple, qu'il ne pourroit aliéner aucune province du royaume de Suede; qu'il viendroit tous

Digitized by Google

tous les trois ans en Suede, & que pendant qu'il y ſeroit, les états fourniroient à l'entretien de ſa cour. Il y eut encore bon nombre d'autres articles qu'on lui fit ſigner avant ſon départ pour la Pologne. A ſon arrivée dans ce royaume il y eut de vives conteſtations ſur la Livonie, que les Polonois prétendoient avoir; mais la déciſion de cette difficulté fut remiſe au tems de la mort du roi Jean, lorſque Sigiſmond ſeroit parvenu à la couronne de Suede.

C. Guerre entre la Suede & la Moſcovie.

L'an 1589. la treve entre la Moſcovie & la Pologne étant expirée, le roi Jean, qui craignoit toujours le reſſentiment du duc Charles ſon frere & le mécontentement des eccléſiaſtiques, qui refuſoient de recevoir ſa liturgie, pria ſon fils le roi Sigiſmond de venir auprès de lui à Revel, pour y conférer des affaires concernant les intérêts des deux royaumes contre les Moſcovites. Les deux Rois demeurerent à Revel pendant un mois; après quoi Sigiſmond ayant témoigné quelqu'envie de revenir en Suede, les Suédois & les Polonois s'y oppoſerent avec tant de vivacité, qu'il fut obligé de ſe ſéparer du Roi ſon pere & de s'en retourner en Pologne, pour s'oppoſer aux Turcs & aux Tartares qui avoient fait une irruption dans ce royaume.

Le 30 de ſeptembre 1589.

1590. Les commiſſaires de Suede & de Moſcovie s'étant aſſemblés ſur les frontieres des deux états, pour négocier ou la paix ou la prolongation de la treve, les Moſcovites ne laiſſerent pas de s'avancer au commencement de l'an 1590. au nombre de cent mille hommes, & de s'approcher de Narva. Les commiſſaires ſe retirerent de part & d'autre, & le Gouverneur de Narva, après un ſiege aſſez long, fut obligé de capituler, & de céder aux Moſcovites, au lieu de Narva, les villes d'Iwanogorod & de Coporie, dont ils ſe mirent en poſſeſſion le 24 de février 1590. Pendant ce ſiege de Narva, les Tartares avoient fait une irruption dans la Finlande & y avoient commis de grands déſordres.

1591. Au commencement de l'année ſuivante 1591. le Roi de Suede ayant aſſemblé les états du royaume à Stockholm, avec ſon frere le duc Charles, on y délibéra ſur la guerre de Moſcovie, & ſur quelques autres affaires moins importantes. On nomma des commiſſaires pour traiter avec les Danois au ſujet des trois couronnes que les deux Rois avoient priſes dans leurs armes. L'année 1592. le duc Charles frere du roi Jean, épouſa Chriſtine fille d'Adolphe duc de Holſtein, contre la parole qu'il avoit donnée au roi Jean de ne ſe pas marier, de peur que les enfans qu'il pourroit avoir de ce ſecond mariage, ne

1592.

diſputaſſent un jour le royaume à Sigiſmond fils du roi Jean, alors roi de Pologne. Et Sigiſmond, quelques mois après, épouſa la princeſſe Anne, fille de Charles archiduc d'Autriche.

CI. Mort de Jean roi de Suede. *an.* 1592. *Puffendorff. l. vj.*

La mort du roi Jean ſuivit d'aſſez près ces deux mariages. Sa maladie d'abord n'étoit point mortelle; mais comme il n'y avoit alors point de médecins en Suede, le Roi ſe livra à des apothicaires ignorans, qui lui firent prendre des drogues qui augmenterent ſa maladie & le firent enfin mourir. Etant au lit de la mort, il déclara que puiſque ſes ſujets, pour la plûpart, ne vouloient pas recevoir la liturgie qu'il avoit fait dreſſer, il ne vouloit rien avoir à démêler avec des gens ſi intraitables. Il mourut le dix-ſept de novembre 1592. On cacha ſa mort pendant deux jours, & en attendant on pilla le tréſor royal. Le duc Charles ſon frere ne fut informé ni de ſa maladie ni de ſa mort. Quelques jours après il voulut faire ſortir la Reine du palais; mais elle n'en voulut rien faire, que le corps du Roi ne fût enterré.

Le duc Charles fit relâcher les priſonniers d'état, & par ce moyen les attacha à ſes intérêts; puis il fit ſavoir au roi Sigiſmond la mort du roi Jean ſon pere, & lui promit, en attendant ſa venue, d'adminiſtrer fidellement les affaires de Suede, & d'employer tous ſes ſoins à procurer la paix entre la Suede & la Moſcovie. Il défendit au Gouverneur d'Eſtonie de céder cette province aux Polonois, quelqu'ordre qu'il en pût recevoir. Après les funérailles du feu Roi, le duc Charles ſe fit reconnoître par les états comme régent du royaume, le prince Jean fils du feu Roi, du ſecond lit, n'ayant encore
1593. que quatre ans; & dans une aſſemblée qui ſe tint quelque tems après, où l'on délibéra ſi l'on conſerveroit ou ſi l'on rejetteroit la liturgie du roi Jean; Sigiſmond roi de Pologne étant informé de ce qui tramoit, écrivit aux états de Suede qu'il ſe rendroit auprès d'eux dans l'été ſuivant, qu'il confirmeroit les droits & privileges de la nation, qu'il ne gêneroit perſonne ſur le fait de la religion, & qu'il ſe flattoit, par le moyen des Polonois, de procurer la paix entre la Moſcovie & la Suede; ordonnant au ſurplus qu'on obéît au duc Charles ſon oncle, en ce qui concernoit l'utilité de la Suede.

Mais dans le même tems quelques ſeigneurs Suédois étant allés en Pologne, inſinuerent au roi Sigiſmond que le duc Charles ſon oncle avoit écrit aux Viſigots, aux Finlandois & aux Eſtoniens, d'une maniere à faire croire qu'il avoit deſſein de ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. Sigiſmond nomma des gou-

Digitized by Google

verneurs affidés pour commander dans ces provinces ; ce qui fut la premiere semence de la discorde qui éclata bientôt après entre les deux Princes.

Cependant le roi Sigismond écrivit qu'on lui envoyât la flotte à Dantzick vers le commencement de juillet pour le transporter en Suede. En même tems le duc Charles régent de Suede, envoya Olaf Suercherson au roi Sigismond, pour l'assurer de son obéissance & le prier de ne pas précipiter son voyage en Suede, de peur d'irriter les Polonois ; de maintenir en Suede la religion évangélique ; de fournir à l'entretien du jeune prince Jean & à celui de la Reine douairiere, & d'approuver ce qui seroit réglé, par rapport aux affaires de religion, au synode d'Upsal. Suercherson s'acquitta très-infidellement de la commission du Duc, & fit ce qu'il put pour brouiller & pour commettre les deux Princes l'un avec l'autre par les plus noires calomnies. Quant au synode d'Upsal, il confirma la confession d'Ausbourg, abolit la liturgie du roi Jean, dépose plusieurs de ceux qui l'avoient embrassée, défendit l'élévation de l'hostie, bannit l'exorcisme du baptême & les autres cérémonies. On élut pour archevêque Abraham, l'ennemi juré de la liturgie, & qui pour ce sujet avoit été absent de Suede pendant treize ans. Les décrets du synode furent signés du duc Charles, du sénat, de la noblesse & du clergé. On fit de plus une ordonnance, qu'on ne pourroit point appeller au Roi tant qu'il seroit en Pologne ; mais seulement quand il seroit de retour en Suede. Ce Prince obtint la permission d'y revenir après avoir prêté serment qu'il retourneroit en Pologne aussi-tôt qu'il auroit mis ordre aux affaires de Suede, & que dans la suite il feroit sa résidence ordinaire en Pologne.

CII. Arrivée du roi Sigismond en Suede. *ann.* 1593.

Sigismond arriva enfin en Suede avec la Reine son épouse & la Princesse sa sœur. Ses sujets le revirent avec joie ; mais ils ne purent voir sans chagrin qu'il étoit accompagné de François Malaspina nonce du Pape, & qu'il avoit demandé dans chaque ville une église pour l'exercice de la religion Romaine. Il cassa tout ce qui avoit été ordonné dans le synode d'Upsal, & ordonna qu'on élût un autre archevêque en la place d'Abraham, comme ayant été ennemi juré du roi Jean. Le sénat, les états & les protestans du royaume résistèrent fortement aux entreprises du Roi. Les prédicateurs de l'une & de l'autre communion déclamoient les uns contre les autres pour & contre le gouvernement du Roi. On usa de violence & de voie de fait pour s'emparer des églises & des chaires. Le Roi favorisoit hautement les catholiques contre les luthériens. Le

duc Charles feignoit de ne prendre aucune part à ces conteſtations; il fut prié par les états de venir, pour inſpirer au Roi ſon neveu des ſentimens de douceur pour ſes ſujets. Il ſe rendit à Upſal avec très-peu de ſuite. Sigiſmond y étoit arrivé le jour précédent avec ſes gardes.

Les états de Suede demanderent au Roi que ceux qui n'avoient pas reçu la confeſſion d'Auſbourg, fuſſent exclus des charges & des emplois. Le Roi de ſon côté demanda que s'ils ne vouloient pas à préſent recevoir la communion Romaine, ils s'engageaſſent au moins de la recevoir quand ils ſeroient mieux inſtruits. Les eſprits s'aigrirent de part & d'autre. Pluſieurs membres de l'aſſemblée furent d'avis d'offrir la couronne au duc Charles, & s'il ne vouloit pas l'accepter, de la donner au jeune prince Jean, en lui nommant des tuteurs juſqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner par lui-même. Le duc Jean & le ſénat rejetterent bien loin cet avis; mais le duc Charles ſe chargea de porter lui-même la parole au Roi, pour le prier de donner ſatisfaction aux états. Le Roi reçut ſi mal ſes remontrances, que peu s'en fallut que des paroles ils n'en vinſſent aux mains. Toute-fois on les réconcilia. Et Charles, après avoir conclu avec les états un traité pour la conſervation de la religion proteſtante, alla faire la revue de ſes troupes, qui ſe tenoient à quelques milles d'Upſal.

CIII. Couronnement de Sigiſmond roi de Suede. Son retour en Pologne. an. 1594.

Sigiſmond voyant qu'il ne pouvoit réduire les Suédois à ſuivre ſes ſentimens, conſentit à tout ce qu'ils demandoient de lui, réſolu de ne pas exécuter des promeſſes que la néceſſité & la contrainte avoient extorquées de lui. Il fut couronné le 19 ou le 20 de février 1594. & on dit que le lendemain de ſon couronnement, pendant qu'on jouoit par ſon ordre une comédie italienne, on avoit réſolu de maſſacrer le duc Charles; mais que ce Prince en ayant eu avis, ne voulut pas y aſſiſter. Il ſe retira à Stockholm; & les états du royaume prêterent publiquement, en plein air, le ſerment de fidélité au nouveau Roi. Il conclut une continuation de treve avec la Moſcovie, & s'embarqua pour Dantzick le quatorze de juillet pour ſe rendre en Pologne, après avoir laiſſé le gouvernement de la Suede au duc Charles ſon oncle, ſous certaines conditions qui ne plurent point au Duc, & auxquelles il ne jugea pas à propos de ſe conformer. Il en forma d'autres du conſentement du ſénat; & avant même la convocation des états, on défendit abſolument l'exercice de la religion Romaine, & on caſſa les gouverneurs catholiques.

1595. Au mois de mai de l'an 1595. la paix fut conclue à Narva

entre la Suede & la Moſcovie. Le principal article portoit, que la province d'Eſtonie demeureroit à la Suede, & que Hermol ſeroit rendue au Czar. Au mois de ſeptembre de la même année les états du royaume ſe tinrent à Suderkoping, & malgré la défenſe du roi Sigiſmond, ils y réſolurent qu'on ne ſouffriroit en Suede aucune autre religion que la confeſſion d'Auſbourg; que nul naturel du pays, qui ſeroit d'une religion différente, n'y pourroit exercer aucun emploi; que les prêtres de la religion Romaine en ſortiroient dans ſix ſemaines; qu'à l'avenir tous les Suédois, qui embraſſeroient une religion différente de celle de la confeſſion d'Auſbourg, ou qui feroient élever leurs enfans dans une autre doctrine, ſeroient inhabiles à ſuccéder, & que tous leurs biens paſſeroient aux plus proches parens; que le duc Charles ſeroit gouverneur du royaume de Suede; qu'en l'abſence du Roi il auroit le maniement des affaires conjointement avec le ſénat. Les états jurerent toutefois fidélité au Roi, dans l'eſpérance qu'il ſatisferoit aux promeſſes qu'il leur avoit faites.

Le roi Sigiſmond fut étrangement ſurpris d'une telle conduite de ſon oncle & des états; il ne voulut pas toute-fois uſer de violence. Il envoya des ambaſſadeurs en Suede pour ſe plaindre des entrepriſes faites contre ſon autorité, & malgré lui, dans l'aſſemblée de Suderkoping. Pour toute réponſe le duc Charles leur remit un écrit, où il étoit prouvé au long que tout ce que les états avoient fait, étoit juſte, raiſonnable & conforme aux loix de l'état. Cependant le ſénat craignant l'indignation du Roi, ne ſe mêla plus du gouvernement & ſe ſépara du Duc. Pluſieurs ſeigneurs en firent de même, & les ambaſſadeurs s'en retournerent très-contens en Pologne. 1596.

CIV. Troubles en Suede. *ann.* 1597.

Etant arrivés auprès du roi Sigiſmond, & lui ayant rendu compte de leur ambaſſade, le Roi écrivit le 13 de janvier 1597. que puiſque le duc Charles étoit mécontent & vouloit quitter l'adminiſtration de l'état, & qu'il rejettoit avec mépris la forme du gouvernement qui lui avoit été preſcrite, il la déféroit aux ſénateurs, afin qu'ils gouvernaſſent le royaume ſuivant la forme qui leur avoit été miſe en mains. Les ſénateurs, en conſéquence de ces ordres, entrerent en exercice de leur commiſſion, en refuſant de ſe trouver à l'aſſemblée que le Duc avoit indiquée à Arboga. Cette aſſemblée confirma le ſynode d'Upſal au ſujet de la religion, ratifia le traité fait à la derniere aſſemblée de Suderkoping, & déclara que le Duc ſeroit ſeul gouverneur du royaume.

L'aſſemblée étant ſéparée, le Duc demanda au ſénat s'il vou-

Digitized by Google

loit déférer à ce qui avoit été arrêté dans les assemblées de Suderkoping & d'Arboga. Sur leur refus, il leur ordonna de sortir du royaume. Ils obéirent & informerent le Roi de tout ce qui s'étoit passé. Le Duc prit les armes, & bientôt après vint mettre le siege devant Calmar, qu'il eut bientôt soumise, & de suite il se rendit aisément maître de toute la Suede. Après cela il entreprit de contraindre les Finlandois & les Estoniens de recevoir le traité de Suderkoping; mais il y trouva de grandes oppositions.

1598. Les troubles continuerent en 1598. & le roi Sigismond envoya des ambassadeurs au Duc pour lui faire des reproches de sa conduite, & lui ordonner d'envoyer la flotte à Dantzick, parce qu'il avoit résolu de passer en Suede. Le Duc refusa de faire partir la flotte, à moins que le Roi ne promît de ne punir aucun Suédois, sinon par les voies ordinaires de la justice, & à moins qu'il ne renvoyât son armée. Le Roi, au contraire, envoya des ordres aux troupes Suédoises de se retirer du parti du Duc & de se soumettre aux ordres de leur légitime souverain, sous peine d'être traitées comme coupables de crime de trahison. La plus grande partie de l'armée obéit, & le Roi aborda à Calmar sans contradiction. On fit quelques tentatives pour concilier les deux Princes, mais sans succès; & aussi-tôt les hostilités commencerent. Le Duc craignant pour sa personne, se retira à Nikoping, laissant le soin des affaires de Stockholm à son fils Charles Carelion. Il leva entiérement l'étendard de la révolte le 27 d'août 1598. & écrivit au Roi qu'il ne pouvoit quitter les armes, à moins que le Roi ne lui donnât des assurances pour sa personne & pour ceux de son parti.

CV. Révolte du duc Charles contre le roi Sigismond son neveu. ann. 1598.

Le Roi ne lui ayant point rendu de réponse satisfaisante, il fit avancer son armée vers Steegebourg, où le Roi étoit avec ses troupes. Le Roi fit marcher contre lui Jean Veiler, qui le prit en queue, pendant que George Farensbach l'attaqua de front. L'armée du Duc fut bientôt mise en déroute, & demanda quartier. Le Roi voulant épargner le sang de ses sujets, fit sonner la retraite. Quelques princes Allemands s'entremirent pour réconcilier les deux princes; mais le Duc demeura obstiné à ne vouloir pas désarmer, que le Roi ne lui accordât une déclaration telle qu'il la souhaitoit : ce que le Roi ne croyoit pas pouvoir lui donner; mais sa flotte étant arrivée de Finlande le vingt de septembre, le Roi, qui ne le craignoit plus, lui envoya par écrit & signées de sa main, les assurances telles qu'il les avoit demandées. Mais le Duc

Digitized by Google

ne s'en contenta pas. Il demanda d'autres nouvelles conditions plus insoutenables que les premieres ; de sorte que le Roi voyant qu'il vouloit porter les choses à l'extrêmité, & la ville de Steegebourg ne lui paroissant pas propre à faire une longue résistance, il en sortit secrétement & arriva heureusement à Suderkoping.

Le Duc l'y suivit, & lui écrivit diverses Lettres pour le prier de quitter ses préventions contre lui, & d'entrer en conférence pour parvenir à un accommodement. Le Roi ne lui fit point de réponse ; mais rangea son armée en bataille au delà de la riviere. Il demeura en bataille tout le jour & toute la nuit, & le lendemain fit rentrer son armée dans la ville, laissant seulement au dehors quelques compagnies d'infanterie, qui furent attaquées par le Duc & taillées en pieces. Leurs camarades ayant voulu courir au secours, furent aussi mis en déroute. Le Roi touché de la mort de tant de braves gens, demanda la paix, qui fut aussi-tôt conclue, à condition qu'il livreroit les cinq sénateurs qui avoient été la cause de toutes les divisions. On les livra, & le Duc ayant insisté à ce qu'on fit la paix, on dressa un traité qui fut signé des deux Princes. Le Duc faisoit un nouveau serment de fidelité au Roi, & le Roi promettoit d'oublier tout le passé, & de convoquer dans quatre mois une assemblée des états, dans laquelle on termineroit tous les différends d'entre le Roi & le Duc. Le vingt-neuf de septembre les deux Princes se virent & s'entretinrent dans une parfaite union ; le Duc se retira à Orebroo, & le Roi à Stockholm, ensuite à Calmar, pour delà se rendre en Pologne, & revenir l'année suivante en Suede avec une plus nombreuse armée, bien résolu de ne point observer le dernier traité, qu'il avoit été forcé de signer.

Le 25 de septembre.

Le 28 de septembre.

CVI. Le roi Sigismond retourne en Pologne. *an.* 1599. Assemblée de Jenkoping.

Etant arrivé en Pologne, il écrivit en Suede pour excuser son départ. Et cependant les états de Suede, qu'il avoit indiqués à Jenkoping, s'assemblerent le premier de février 1599. & écrivirent au Roi, le priant de revenir dans son royaume, de s'en tenir au traité de Linkoping, d'embrasser la religion protestante, & de remettre les choses en l'état où elles étoient auparavant. Que s'il ne vouloit pas consentir à ces propositions, il envoyât en Suede son fils le prince Ladislas pour être élevé dans la religion protestante ; sinon ils déclaroient que le Roi & tous ses descendans seroient déchus du droit qu'ils avoient à la couronne de Suede, & qu'on la transporteroit à un autre qui seroit disposé à gouverner l'état selon les loix du royaume.

Digitized by Google

Après la diſſolution de l'aſſemblée de Jenkoping, le Duc aſſiégea Calmar, la prit d'aſſaut, & obligea ceux qui étoient dans le château de ſe rendre à diſcrétion, faute de vivre. Les principaux Suédois qui y étoient, furent condamnés à mort; les étrangers furent renvoyés en Pologne avec une baguette blanche. Enſuite le quatorze de juin les états s'aſſemblerent à Stockholm, & y réſolurent de renoncer au ſerment de fidélité qu'ils avoient fait au Roi; qu'ils préſenteroient la couronne au jeune prince Ladiſlas, à condition que dans un an il ſe rendroit en Suede & s'y feroit inſtruire dans la religion proteſtante; qu'en cas de refus, il ſeroit déchu de ſon droit & ne pourroit jamais prétendre à la couronne; que ſi les Finlandois & les Eſtoniens ne ſe rangeoient pas à leur devoir, on les y contraindroit par la force des armes. On confirma au Duc l'adminiſtration de l'état.

Dès que l'aſſemblée ſe fut ſéparée, le Duc marcha contre la Finlande & l'Eſtonie, & contre la ville de Revel, qui perſiſtoient dans la fidélité du roi Sigiſmond. Le Duc réduiſit la Finlande par la force, fit alliance avec la régence de Lubeck & avec le Czar de Moſcovie, puis revint à Stockholm. Ainſi ſe paſſa la campagne de 1599.

CVII. Le roi Sigiſmond dépouillé du royaume de Suede, en 1600.

L'année ſuivante les Etats furent convoqués à Linkoping. On y condamna à mort les ſeigneurs que le Duc tenoit priſonniers. On y déclara le roi Sigiſmond & le prince Ladiſlas ſon fils, exclus pour toujours de la couronne de Suede; & comme le prince Jean n'étoit pas en état de gouverner par lui-même, on lui donna le Duché de la Gothie orientale; on déféra au Duc le gouvernement abſolu du royaume, & on lui deſtina pour ſucceſſeur ſon fils Guſtave & ſes autres deſcendans en ligne maſculine, & au cas qu'ils vinſſent à manquer, au duc Jean. Après tout cela, le Duc marcha contre l'Eſtonie, qui ſe ſoumit à ſon obéiſſance; enſuite il entra en Livonie & y prit dix ou douze villes; mais ayant mis le ſiege devant Riga, il fut obligé de le lever à l'approche du roi Sigiſmond qui venoit pour ſecourir la place. C'eſt ce qui ſe paſſa pendant l'année 1600.

1601. En 1601. les Polonois reprirent la plûpart des villes de Livonie; & les commiſſaires de Suede & de Danemarck s'étant aſſemblés ſur la frontiere au ſujet des trois couronnes des armes de Danemarck, après pluſieurs conteſtations, remirent la déciſion de cette affaire à deux ans; & après ces deux ans, l'affaire fut encore renvoyée à un autre terme plus éloigné.

1602. Aux états de l'an 1602. on donna un nouveau terme au Prince

Digitized by Google

prince Ladiſlas pour ſe rendre en Suede, & on fixa ce délai juſqu'au premier d'août ſuivant. En attendant on laiſſa l'adminiſtration du royaume au duc Charles. On y réſolut auſſi de réformer l'ancienne liturgie, & de faire imprimer les loix du royaume. Au commencement de 1603. les commiſſaires de Suede & de Danemarck s'aſſemblerent de nouveau ſur le ſujet des trois couronnes. L'affaire demeura indéciſe juſqu'en 1610. ou 1611. que ce démêlé éclata en une guerre ouverte, comme on le dira ci-après. *Le 19 de février 1603.*

Dans le même tems le duc Charles ayant convoqué les états de Gothie, perſuada à l'aſſemblée que le roi Sigiſmond étoit déchu de ſon droit à la couronne de Suede; & aux états de Norkoping aſſemblés en 1604. le même Duc, après avoir expoſé à l'aſſemblée que le roi Sigiſmond ſoutenoit un impoſteur nommé Demetrius, qu'on vouloit faire paſſer pour fils du czar Jean Bazilowitz, & que cet impoſteur devoit entrer en Moſcovie à la tête d'une puiſſante armée, dans la réſolution, quand il ſe ſeroit fait reconnoître pour Czar de Moſcovie, de venir en Suede au ſecours du roi Sigiſmond. Le duc Charles parla à l'aſſemblée comme perſuadé de tout cela, & comme allarmé de ces nouvelles. Il demanda d'être déchargé du gouvernement de l'état; qu'au reſte, ſi l'aſſemblée ne pouvoit faire ſon accommodement avec le roi Sigiſmond, elle pouvoit élire pour roi le duc Jean à certaines conditions; mais ce Prince le refuſa & pria le duc Charles de continuer à gouverner le royaume, comme il avoit fait juſqu'alors; que pour lui il ſe contentoit de ſon duché de la Gothie orientale. 1604.

Sur ces réponſes l'aſſemblée réſolut, d'un conſentement unanime, de déférer la royauté au duc Charles, & après ſa mort, à Guſtave ſon fils, & au défaut de celui-ci, à ſon autre fils Charles-Philippe, aux conditions qui ſont ſtipulées au traité fait au ſujet de la ſucceſſion à la couronne. On ajouta qu'au cas que ces Princes mouruſſent ſans enfans, la couronne retomberoit au duc Jean & à ſes deſcendans après lui. On régla de plus qu'aucun Roi de Suede ne pourroit prendre pour femme une perſonne qui ne feroit pas profeſſion de la religion proteſtante.

CVIII. Demetrius impoſteur, czar de Moſcovie. an. 1604. 1605. Olearius. Voyage de Moſcovie.

Pour revenir à ce Demetrius, dont on vient de parler, voici ſon hiſtoire, qui mérite d'être rapportée ici. Il s'appelloit Demetrius Griska Uſcopoia. C'étoit un jeune homme bien fait, & ne manquant ni d'eſprit ni de réſolution, il avoit fait profeſſion de la vie monaſtique en Moſcovie, & étant ſorti de ſon cloître, il paſſa en Lithuanie & ſe mit au ſervice d'un

Digitized by Google

puiſſant ſeigneur, nommé Wetznevetzki. Ce ſeigneur ayant un jour maltraité ce Moſcovite, il lui dit en pleurant, que s'il ſavoit de quelle naiſſance il étoit, il ne le traiteroit point ainſi; puis il lui raconta qu'il étoit le vrai fils du czar Jean Baziłowitz, mort en 1584. & frere de Fedor ou Theodore, que les Moſcovites avoient reconnu pour czar avant Boris uſurpateur du trône de Moſcovie. En même tems Demetrius montra à ſon Maître une croix d'or garnie de pierres précieuſes, qu'il diſoit lui avoir été miſe au cou après ſon baptême. Il ajouta que la crainte de tomber entre les mains de Boris, l'avoit empêché de ſe découvrir juſqu'alors; puis ſe jettant de nouveau aux pieds de ſon Maître, il lui demanda ſa protection.

Wetznevetzki lui donna auſſi-tôt un équipage convenable à la grandeur d'un prince; & le bruit de la découverte de cet homme, comme du vrai Demetrius, s'étant répandu partout, le czar Boris mit ſa tête à prix, & promit une grande récompenſe à celui qui le lui livreroit mort ou vif. Demetrius fut enſuite envoyé, comme en lieu plus ſûr, chez le Vaivode de Sandomir, qui lui promit un ſecours ſuffiſant pour le placer ſur le trône de Moſcovie, à condition qu'il y établiroit l'exercice de la religion catholique, dès qu'il ſeroit en poſſeſſion de ſes états. Demetrius promit tout ce qu'on voulut, ſe fit catholique & s'engagea d'épouſer la fille du Vaivode, dès qu'il ſeroit monté ſur le trône. Le Vaivode leve une puiſſante armée, entre en Moſcovie & déclare la guerre à Boris. Il paroît par ce que nous venons de voir dans l'hiſtoire de Suede, que le roi Sigiſmond entroit auſſi dans cette affaire, ou du moins qu'on le vouloit faire croire aux Suédois, pour leur donner de l'éloignement pour le Roi de Pologne.

Demetrius fit d'abord de grands progrès en Moſcovie, prit pluſieurs villes & attira à ſon parti pluſieurs officiers de Boris, qui en mourut de déplaiſir en 1605. Auſſi-tôt après ſa mort, les principaux des Moſcovites reconnurent pour leur prince Fedor ou Theodore fils de Boris, qui étoit encore fort jeune; mais faiſant réflexion ſur les progrès du faux Demetrius, ils lui déférerent la couronne, & mirent en priſon Fedor & ſa Mere femme de Boris. Demetrius étant ainſi monté ſur le trône de Moſcovie, fit étrangler le jeune Fedor & ſa Mere le 10 de Juin 1605. Il fit ſon entrée à Moſcou le ſeize de juillet & y fut couronné le vingt-un. Après cela, pour ne laiſſer aucun doute ſur ſa naiſſance, il envoya quérir la Czarine

Digitized by Google

mere du vrai Demetrius, que Boris avoit enfermée dans un monaſtere, & lui fit avouer, contre la vérité, qu'il étoit le vrai Demetrius ſon fils.

Cependant les Moſcovites ſoupçonnoient encore de l'impoſture dans tout ceci, & obſervoient de près Demetrius; ils ſe dégoûterent inſenſiblement de lui, voyant qu'il faiſoit plus de cas des Polonois que des Moſcovites, & que ſa garde étoit compoſée de pluſieurs compagnies de François, d'Allemands, d'Anglois, de Livoniens & de Suédois. Un ſeigneur Moſcovite, nommé Baſili Zuinski, joint à quelques autres ſeigneurs du pays, conſpira contre lui; & le dix-ſept de mai, qui étoit le neuvieme de la cérémonie de ſes nôces, comme le Czar & les ſiens étoient enſevelis dans le ſommeil & dans le vin, les conjurés firent ſonner le tocſin de toutes les cloches de la ville, & ayant pris les armes, ils tuerent les gardes Polonoiſes, forcerent le château & entrerent dans la chambre de Demetrius; celui-ci voulant ſe ſauver, ſe jetta par la fenêtre & fut auſſi-tôt arrêté. On fit venir la Princeſſe mere du vrai Demetrius, & on lui demanda ſi c'étoit ſon véritable fils, elle fit ſerment ſur le bois de la vraie croix que ſon fils avoit été mis à mort, & que celui-ci étoit un impoſteur. On lui caſſa la tête d'un coup de piſtolet, on le dépouilla & on le traîna par les rues. Zuinski, auteur de cette généreuſe entrepriſe, fut élu grand duc ou czar de Moſcovie, & couronné le premier de juin 1606.

CIX. Charles roi de Suede en la place de Sigiſmond. ann. 1604.

Depuis que Charles eut été reconnu pour roi de Suede, il convoqua en 1605. les états à Stockholm, où l'aſſemblée lui accorda les ſecours néceſſaires pour faire la guerre en Livonie, où l'année précédente il avoit été obligé de lever le ſiege de Wiſſenſtein. Il réſolut cette année d'aſſiéger Riga; mais ayant appris que les ennemis, c'eſt-à-dire, Codckewitz général des Polonois, étoient à quelques milles delà, il réſolut d'aller fondre ſur eux. Il fit marcher ſes gens toute la nuit par un très-mauvais tems, & ſans leur donner le loiſir de ſe repoſer & de repaître, il attaqua l'ennemi; mais le Général Polonois les reçut avec tant de bravoure, qu'il tailla en pieces la plus grande partie, fit pluſieurs priſonniers, le reſte ſe ſauva comme il put ſur la flotte. Le Roi eut aſſez de peine à ſe ſauver ſur un cheval qu'un officier lui prêta. Il arriva à Revel, fort abattu, & repaſſa enſuite en Suede. Le roi Sigiſmond ne put profiter de cet avantage, à cauſe des troubles dont la Pologne étoit agitée.

Le roi Charles ſe fit couronner avec la Reine ſon épouſe

Digitized by Google

1607. aux états convoqués à Upſal en 1607. On y lit de nouveau les raiſons qui avoient porté les Suédois à dépoſer le roi Sigiſmond, & on voulut apporter quelques changemens aux cérémonies de l'égliſe; mais le clergé s'y oppoſa avec zèle, & les choſes demeurerent ſur le même pied où elles ſe trouvoient. Après quelques hoſtilités des Suédois en Livonie & en Moſ-
1608. covie, les Polonois leur propoſerent en 1608. d'entrer en négociation pour la paix, ou du moins pour une treve entre les deux nations. On nomma des plénipotentiaires. Ils s'aſſemblerent; mais ils ne purent rien conclure.

1609. Le roi Sigiſmond ayant pacifié les troubles de Pologne, tourna ſes armes contre la Moſcovie, dans le deſſein d'élever ſur le trône de cette monarchie quelques-uns des ſiens, ou de s'y placer lui-même. Le roi Charles avoit formé les mêmes deſſeins, & vouloit au moins ſoutenir le czar Zuski contre les Polonois; mais les Moſcovites préférant les Polonois aux Suédois, ſe ſaiſirent de Zuski, le livrerent aux Polonois, & déférerent la couronne de Moſcovie au prince Ladiſlas, qui l'accepta, à condition de ne point aller faire ſa réſidence en Moſcovie. Ce fut en cette occaſion que les Polonois s'emparerent de la ville de Moſcou. Les Moſcovites ſe laſſerent de ces nouveaux hôtes, & ſe révolterent. Les Polonois, pour s'en venger, mirent le feu à Moſcou & firent de grands ravages dans le pays.

CX. Guerre entre la Suede & le Danemarck. en. 1609. 1610.

Les Danois commencerent alors à faire quelques hoſtilités dans la Suede, en vengance de ce que les ambaſſadeurs Suédois, l'année précédente 1608. ne s'étoient pas rendus au lieu & au tems marqué pour les conférences au ſujet des trois couronnes. Le roi Charles allarmé de cette nouvelle guerre, convoqua les états, pour leur demander les ſubſides néceſſaires pour ſoutenir les guerres de Moſcovie, de Livonie & de Danemarck. Les états ne s'étant pas trouvés diſpoſés à entrer dans ſes vues, il leur parla avec tant de véhémence & d'emportement, que la nuit ſuivante il tomba dans une eſpece d'apoplexie, qui lui laiſſa la langue embarraſſée & l'eſprit égaré; ce qui mit le royaume de Suede en grand péril, à cauſe des guerres dont il ſe vit attaqué de divers endroits, & dont il ne ſe dégagea que par la valeur de Guſtave-Adolphe, dont nous parlerons ci-après.

Dès le 8 du mois de février 1610. Guſtave écrivit au Roi de Danemarck, pour le prier de conſentir que tous les différends entre les deux couronnes fuſſent terminés à l'amiable; mais Chriſtian, ou Chriſtiern roi de Danemarck, répondit que les

Digitized by Google

Suédois portoient un notable préjudice au commerce de Danemarck, & que le roi Charles prenoit le titre de roi de Laponie, quoique la Laponie appartînt plutôt à la Norwege qu'à la Suede. Le roi Charles envoya un Ambaſſadeur en Danemarck pour répondre aux griefs du roi Chriſtian; mais ce Prince ne daigna pas parler à cet Ambaſſadeur, qui n'étoit pas de condition, & qui n'étoit qu'un fils de prêtre de Néricie; & les Danois répandirent divers libelles contre la réputation de Charles, pour le rendre odieux aux Suédois. Charles s'adreſſa à Jacques I. roi d'Angleterre, & le pria de s'employer pour moyenner la paix entre les deux couronnes; le Roi d'Angleterre envoya pour cet effet des ambaſſadeurs en Danemarck; mais la paix ne fut conclue que deux ans après.

Pendant ces négociations le roi Charles envoya un corps de troupes en Moſcovie, commandées par Jacques de la Gardie, & deſtinées à chaſſer les Polonois de ce pays, ou du moins à les y tenir tellement occupés, qu'ils ne puſſent agir contre la Suede: mais le 24 de juin 1610 la Gardie fut ſurpris par les Polonois, mis en déroute & entiérement défait; & pour comble de diſgrace, les ſoldats étrangers qui étoient dans ſon armée, déſerterent tous, faute de paie, & s'engagerent parmi les Polonois. Ce fut à cette occaſion que la Gardie perſuada au Roi 1610.
de Suede de donner aux cavaliers, qui ſervoient dans ſes troupes, des métairies au lieu d'appointemens, afin de les attacher plus fortement à ſon ſervice, & de prévenir les déſertions à l'avenir. Les affaires de Moſcovie étoient alors étrangement dérangées. On en avoit offert, comme nous l'avons vu, la couronne au prince Ladiſlas; d'autres l'offrirent au prince Charles-Philippe ſecond fils du roi Charles; mais tous ces projets s'en allerent en fumée.

Les Danois n'obſervoient aucuns traités, & faiſoient de fréquentes hoſtilités ſur la Suede; ce qui obligea le roi Charles, dans les érats aſſemblés à Oerebroo, de demander leur ſecours 1611.
contre le Danemarck; ce qui lui fut promis, au cas que les Danois refuſeroient d'entrer en un accommodement raiſonnable. Dans cette même aſſemblée le prince Guſtave-Adolphe fut déclaré majeur par le Roi ſon pere le 24 d'avril 1611.

Après cela le roi Chriſtian de Danemarck envoya déclarer la guerre à celui de Suede dans les formes. Auſſi-tôt il fit aſſiéger à la fois les deux villes d'Elfſbourg & de Calmar. Le principal motif de cette guerre étoit l'affaire des trois couronnes, que les deux Rois portoient & vouloient conſerver dans leurs armes, & la propriété de la Laponie, que la Suede vouloit con-

Digitized by Google

ſerver au préjudice du royaume de Norwege, dont les Danois prétendoient qu'elle étoit dépendante. Le roi Charles donna le commandement d'une partie de ſes troupes à ſon fils Guſtave-Adolphe, qui ſe diſtingua ſi fort dans la ſuite; pour lui, avec l'autre partie, il marcha contre les Danois qui avoient pris Calmar d'aſſaut, & aſſiégeoient actuellement le château. Il leur livra la bataille, leur tua ſept cens hommes, prit pluſieurs priſonniers & les réduiſit à n'oſer plus paroître en campagne.

Le prince Guſtave-Adolphe ſurprit la ville de Chriſtianſtad, nommée auparavant Avercher. Il fit habiller à la Danoiſe cinq cens ſoldats Suédois, qui feignirent d'être pourſuivis par une troupe de cavalerie Suédoiſe. Les ſoldats de la garde les laiſſerent entrer dans la ville où ils égorgerent la garniſon Danoiſe. Cependant les Danois ſe rendirent maîtres du château de Calmar, & s'étant campés devant la ville qu'ils avoient priſe auparavant, les Suédois vinrent les y attaquer, & en obligerent la plûpart de ſe retirer dans la place. Les autres allerent prendre leurs quartiers d'hiver dans l'iſle d'Oeland; mais le prince Guſtave-Adolphe ayant fait ſolliciter ſous main les habitans à égorger chacun ſon ſoldat, paſſa lui-même dans l'iſle & s'en empara.

CXI. Mort de Charles roi de Suede. Guſtave-Adolphe ſon fils lui ſuccede. *an.* 1611.

Peu de tems après mourut le roi Charles le 30 d'octobre 1611. dans la ville de Nikoping, âgé de ſoixante-un ans, & laiſſa le royaume de Suede à Guſtave-Adolphe ſon fils aîné. Comme ce Prince, quoique déclaré majeur, n'étoit pas en âge de gouverner par lui-même, le Roi ſon pere lui donna pour tuteurs & pour conſeillers la reine Chriſtine mere de Guſtave, & le duc Jean avec ſix ſénateurs. Toute-fois, dans la diete, qui ſe tint à Nikoping au mois de décembre, & qui ſuivit la mort du roi Charles, le prince Jean & la reine Chriſtine renoncerent à la tutelle du roi Guſtave-Adolphe, qui avoit alors dix-huit ans, & qui avoit une ſageſſe & une valeur au deſſus de ſon âge; ainſi du conſentement des états il prit en mains les rênes du gouvernement.

Pour ſe mettre en état de réſiſter aux Danois, il envoya lever des troupes en Hollande, & ſe mit en campagne de fort bonne heure; mais comme il étoit inférieur en force, les Danois remporterent ſur lui quelqu'avantage aſſez peu conſidérable; de maniere que ſur la fin de la campagne de l'an 1612. les plénipotentiaires des deux couronnes s'aſſemblerent à Knared, & par la médiation du roi Jacques d'Angleterre, ils conclurent la paix le 19 de janvier 1613. La principale condition fut, que les Danois reſtitueroient à la Suede la ville de

Digitized by Google

Calmar, l'isle d'Oeland, le fort de Risby & Elfsbourg, moyennant un million d'écus que Gustave payeroit aux Danois. Et pour assurance de cette somme, la ville d'Elfsbourg devoit demeurer entre les mains des Danois jusqu'à son entier paiement.

CXII. Affaires de Moscovie.

Une des raisons qui obligerent le roi Gustave à faire la paix avec le Danemarck, étoit qu'il se flattoit de monter sur le trône de Moscovie, & d'annexer ce royaume à la Suede; c'est ce qui l'avoit empêché d'y envoyer son frere Charles-Philippe, & ce délai fut cause que l'affaire manqua pour l'un & pour l'autre; car les Moscovites se voyant ainsi négligés, prirent un autre parti, & sur la fin de l'an 1613. ils élurent pour czar Michel Fœderowitz Romanow. Il étoit fils de Théodore Kikititz patriarche de Moscovites qui avoit épousé Marie fille de Jean Basilide II. ainsi Michel étoit par sa Mere de la famille royale; sa Mere étant sœur du vrai Demetrius, mis à mort par Boris Gudenow, dont on a parlé. Ce nouveau roi Michel refusa la couronne de Moscovie, & se retira dans un lieu caché & éloigné; mais enfin on le découvrit, & on l'obligea à accepter l'honneur qu'on lui faisoit.

Cependant la Gardie, commandant des troupes que le Roi de Suede avoit en Moscovie, ne renonça pas encore au dessein qu'il avoit conçu de faire reconnoître souverain d'une partie de ce pays le prince Charles-Philippe frere du roi Gustave. Ce Prince se rendit à Wibourg, où les députés de la ville de Neugartz de la province de Novogorod en Moscovie vinrent lui rendre leurs hommages, le priant avec instance de venir à Neugartz, afin d'y prendre une espece de possession de son empire; mais les conseillers que Gustave avoit donnés à Charles-Philippe, l'en dissuaderent. Ainsi il perdit par ses délais l'occasion d'une fortune aussi brillante.

CXIII. Treve entre la Pologne & la Suede depuis 1613. jusqu'en 1616.

Les Polonois voyant la Suede tranquille par la paix qu'elle venoit de faire avec le Danemarck, résolurent aussi de faire leur accommodement avec la Suede. L'Electeur de Brandebourg, Jacques roi d'Angleterre, & les Hollandois se chargerent de la médiation; & au lieu d'une paix, on conclut une treve, qui devoit durer jusqu'au vingt de janvier 1616. à commencer sur la fin de l'an 1613.

Alors le roi Gustave-Adolphe songea à policer son royaume, & à le tirer de cette espece de barbarie dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors. Il assembla les états de Suede à Oerebroo, & y régla la forme des procédures, les affaires du commerce, les droits d'entrée & de sortie, les appointemens des gens de

Digitized by Google

guerre., & quantité d'autres choſes auſſi utiles que néceſſaires à la tranquillité, au bonheur & au bon gouvernement d'un état. Après que cette aſſemblée ſe fut ſéparée, le roi Guſtave s'avança ſur les frontieres de Moſcovie, dans l'eſpérance d'annexer la ville & les dépendances de Neugartz à la Suede. Mais cette ville refuſa abſolument d'entrer dans ſes vues; & Guſtave n'ayant plus beſoin de tant de troupes, congédia les étrangers qui étoient à ſon ſervice, & remplit ſes places de garniſons Suédoiſes. Il continua la guerre contre les Moſcovites pendant les années 1614. 1615. & 1616. Enfin il fit la paix avec eux par la médiation du Roi d'Angleterre & des Hollandois; elle fut conclue le 16 de février 1617. à condition que la ville de Kexholm & la province d'Ingermanie ſeroient cédées à la Suede; & par ce moyen la Suede eut un rampart contre la Moſcovie, & les Moſcovites furent entiérement ſéparés de la mer Baltique.

Il ne reſtoit plus que la Pologne avec qui la Suede fût en guerre; le roi Guſtave engagea les états de ſon royaume à lui donner tous les ſecours néceſſaires pour continuer la guerre contre ce royaume. Les Polonois n'étoient nullement diſpoſés à faire la paix, ils ne vouloient pas même entendre parler d'une treve entre les deux royaumes; mais ſeulement d'une ſuſpenſion d'armes entre les états de Lithuanie & de Livonie. Ainſi la guerre recommença dès que la treve, qui finiſſoit en 1623. expira.

CXIV. Guerre de la Suede contre la Pologne. *ann.* 1625.

Dans l'intervalle Guſtave-Adolphe ſe fit couronner à Upſal le 12 d'octobre 1617. & en 1620. il ſe maria avec Marie-Eleonore, fille de Sigiſmond électeur de Brandebourg.

Auſſi tôt après il s'embarqua & alla attaquer Riga en Livonie, avec une armée de vingt-quatre mille hommes. Il prit la ville après un ſiege de ſix ſemaines, puis il marcha contre la Courlande, où il prit la ville de Mittau. Il rendit toutefois cette ville aux Polonois, lorſqu'il fit avec eux une treve pour un an, qui fut enſuite prolongée pour deux ans; elle devoit finir au premier de juin 1625. Alors le roi Guſtave demanda une paix perpétuelle, ou du moins une plus longue treve; & comme le roi Sigiſmond perſiſtoit à ne vouloir pas faire la paix, & qu'il ne vouloit rien céder à Guſtave, celui-ci ſe rendit maître de preſque toute la Livonie, & des villes de Pillau, de Brunſberg, & de Frawemberg, & enfin d'Elbing, de Marienbourg & de quelques autres places, avant même que les Polonois fuſſent informés de leurs attaques.

1625.

1626.

1627. Au mois de mai 1627. Guſtave aſſiégea Dantzick; mais ayant été

été bleſſé au ventre à l'attaque d'un fort, il fut obligé de lever le ſiege; & les Polonois ſe rendirent maîtres de la ville de Mewe. Vers le mois de ſeptembre de cette année on reprit les négociations de la paix. On croyoit la choſe finie, lorſque Sigiſmond, flatté par les eſpérances que lui donnoit la maiſon d'Autriche, de le rendre bientôt maître du royaume de Suede, rompit les négociations & refuſa de ſigner le traité. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne faiſoit entendre à Sigiſmond, que dans deux mois le Roi catholique auroit dans la mer Baltique une flotte de vingt-quatre vaiſſeaux. Wallenſtein devoit s'embarquer ſur cette flotte avec douze mille hommes, pour faire une deſcente en Suede; il ajoutoit que le Roi d'Eſpagne feroit tous les frais de cette guerre. Des promeſſes ſi ſpécieuſes obligerent le Roi de Pologne à rompre toutes négociations pour la paix. Mais la flotte d'Eſpagne ne parut pas, du moins auſſi nombreuſe qu'on l'avoit promis, & Sigiſmond ayant demandé deux cens mille écus dont on ſe vantoit d'avoir les lettres de change, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne s'excuſa de les donner, ſur ce qu'il n'en avoit point d'ordre. Ainſi Guſtave eut toute la facilité qu'il pouvoit ſouhaiter d'agir offenſivement contre la Pologne.

L'année ſuivante 1628. il y eut une bataille entre les Suédois & les Polonois, où ces derniers perdirent trois mille hommes, le champ de bataille, quatre pieces de campagne & quatorze étendards. Il ſe donna encore enſuite un combat naval près de Dantzick, où la perte des deux côtés fut à peu près égale. Le reſte de la campagne ſe paſſa ſans aucune action d'éclat. 1628.

En 1629. Herman Vrangel général Suédois battit auprès de Gorzno les Polonois qui tenoient Brodnitz bloquée. Il en tailla en pieces trois mille, fit mille priſonniers, & gagna cinq pieces de canon & deux mille chariots chargés de vivres. Les Polonois allarmés demanderent du ſecours à l'Empereur, qui leur envoya cinq mille hommes de pied, & deux mille chevaux ſous la conduite d'Arnheim, qui ſe joignit près de Graudentz aux troupes de Koniekpolski. 1629.

Le roi Guſtave, à la tête de cinq mille chevaux & de huit mille fantaſſins; les attaqua le dix-ſept de juin aux environs de Stum, & s'étant laiſſé emporter à ſon ardeur, ſe trouva au milieu de l'armée ennemie; un Polonois l'avoit déja ſaiſi par ſon baudrier, mais il s'en débarraſſa en faiſant couler pardeſſus ſa tête le baudrier, qui fit tomber ſon chapeau. Un cavalier le prit enſuite par le bras, & vouloit l'emmener priſonnier; mais le ſoldat fut tué d'un coup de piſtolet, & le Roi fut garanti. On ne nous dit pas quelle fut la perte des Polonois ni des

Suédois; mais elle dut être grande de part & d'autre. Après cette affaire, les Polonois voulurent aſſiéger Stum; mais ils furent repouſſés par les Suédois, qui leur tuerent quatre mille hommes.

CXV. Treve de ſix ans entre la Suede & la Pologne depuis 1629. juſqu'en 1635.

Cependant les Ambaſſadeurs de France, d'Angleterre, de Hollande & de Brandebourg agirent ſi puiſſamment auprès des deux Rois, qu'enfin, après bien des conteſtations de part & d'autre, ils ménagerent une treve pour ſix ans, à commencer en 1629. & finir au mois de juin 1635. Les conditions du traité furent que Guſtave rendroit aux Polonois Brodnitz, Stum & Dirſchaw; que Marienbourg demeureroit en ſequeſtre entre les mains de l'Electeur de Brandebourg. Guſtave retenoit le port & le château de Memel, le Havre de Pillau, Elbing, Brunſberg, & tout ce qu'il avoit conquis en Livonie.

Auſſi-tôt que Guſtave ſe fut débarraſſé de la guerre de Pologne, il ſe vit ſollicité par la France & par les puiſſances proteſtantes d'Allemagne de ſe déclarer contre l'empereur Ferdinand II. dont la puiſſance étoit redoutable non ſeulement aux proteſtans, mais auſſi aux princes catholiques; & on diſoit tout publiquement qu'il aſpiroit à la monarchie univerſelle, & qu'il vouloit opprimer la liberté de l'Allemagne. Guſtave, avant que d'entrer dans l'alliance d'aucune puiſſance, entreprit de ſauver la ville de Stralſund attaquée par les Impériaux, & il y réuſſit. Il voulut enſuite entrer en négociation avec l'Empereur, qui avoit ſes plénipotentiaires à Lubeck; mais on mépriſa ſes envoyés, & on ne voulut pas lui donner le titre de roi de Suede. Le Roi de Danemarck, qui dès l'an 1625. avoit été élu chef des troupes du cercle de la baſſe Saxe, & qui en cette qualité avoit fait pendant trois ans la guerre à l'Empereur; mais qui s'étoit retiré de cette guerre, & dans la ſuite s'étoit réuni avec la Suede, traitoit alors de l'iſle de Rugen avec l'Empereur, qui y avoit mis garniſon, que le Roi de Suede força d'en ſortir.

CXVI. Guſtave-Adolphe en Allemagne. *ann.* 1630.

Guſtave, après avoir fait ſes préparatifs pendant l'hiver de 1629. entra en Allemagne au commencement de l'année 1630. Il écrivit d'abord aux Electeurs, pour ſe plaindre de ce que leur ayant envoyé ſes députés, ils n'avoient pas daigné le reconnoître pour roi de Suede. Enfin il publia un manifeſte pour juſtifier ſes armes contre l'Allemagne. Il embarqua ſes troupes, qui conſiſtoient en ſeize compagnies de cavalerie, & quatre-vingt-douze d'infanterie. Le général Banier commandoit toute l'infanterie, & Léonard Torſtenſon étoit grand maître de l'artillerie. Ces troupes furent fort groſſies par les nouveaux régimens qu'on leva en Pruſſe & en d'autres contrées.

Digitized by Google

Guſtave arriva le 7 de juin 1630. ſur les côtes de Rugen. Il fit débarquer ſes troupes à Uſedom, où les Impériaux abandonnerent, auſſi-bien qu'à Wollin, les poſtes qu'ils occupoient. Auſſi-tôt après il arriva devant Stettin, où ayant débarqué des troupes & de l'artillerie, il s'aboucha avec le Duc de Poméranie, avec qui il fit alliance, & s'empara de Stettin, de Stargard, d'Anclam, d'Uckermunde & de Wolgaſt. De Stettin le Roi ſe rendit à Stralſund, & delà dans le pays de Mecklenbourg, réſolu d'en chaſſer les Impériaux. Il les battit près de Greiffenhagen & de Gartz, & répandit parmi eux une ſi grande frayeur, qu'ils abandonnerent la baſſe Poméranie & le pays de Neumark. Alors Guſtave penſa aux moyens de porter la guerre en Siléſie par le pays de la Marche, & de s'étendre d'un côté dans le Mecklenbourg juſqu'au Weſer, & de l'autre près de la riviere d'Elbe près de Magdebourg.

CXVII. Alliance de Guſtave avec Louis XIII. roi de France. an. 1631.

Au commencement de l'an 1631. il fit alliance avec la France. D'abord l'Ambaſſadeur de France lui avoit propoſé de recevoir quatre cens mille écus par an, moyennant quoi Guſtave s'engageroit de fournir trente mille hommes, & de faire la guerre pendant ſix ans en Allemagne. On demandoit de plus que le Roi de France pût agir indépendamment du Roi de Suede pour ſon intérêt particulier : Guſtave rejetta ces propoſitions comme peu convenables à ſa gloire, puiſqu'il auroit ſemblé qu'il n'agiſſoit que par intérêt, & uniquement pour des appointemens. Chamaſſé miniſtre de France vouloit de plus que le roi Louis XIII. fût nommé le premier dans le traité, & qu'on y inſérât que le Roi de France donneroit ſa protection à Guſtave. Les commiſſaires de ce Prince répondirent : Le Roi notre maître ne demande point d'autre protection que celle du ciel, & ſa Majeſté ne ſera redevable des avantages qu'elle remportera qu'à ſon épée & à ſa bonne conduite. Et comme ils ſoutenoient que les deux Rois ne pouvoient traiter que d'égal à égal, Chamaſſé répondit fiérement qu'il y avoit de la pourpre à différent prix : ſur quoi Guſtave proteſta qu'il n'accepteroit jamais l'alliance du Roi de France par une baſſeſſe. Et comme on produiſit un traité, où Guſtave-Vaſa grand-pere de Guſtave-Adolphe, avoit traité d'égal à égal avec François I. roi de France, la difficulté fut levée.

Comme les ſoldats de Guſtave étoient endurcis au froid, il les occupa pendant l'hiver de 1631. à s'emparer de différentes places de la baſſe Poméranie ; en ſorte qu'au commencement de mars tout ce pays fut abandonné par les Impériaux. L'Empereur, peu content de ſes Généraux, donna le commandement

de ſon armée à Tilli général des Bavarois, homme d'âge & d'expérience. Ce Général, après avoir mis ordre à la défenſe de Francfort & de Landſperg, marcha au ſecours de Demmin; mais ayant apris la reddition de cette place, il ſe rabattit ſur Neubrandebourg, qui ne fit pas une longue réſiſtance. Delà il marcha vers Magdebourg, eſpérant attirer le Roi en raſe campagne & lui livrer bataille. Guſtave ne répondit pas à ſes eſpérances. Pendant que Tilli étoit éloigné, il ſe rendit maître de Francfort ſur l'Oder & de Lanſperg.

CXVIII. Alliance du Roi de Suede avec l'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Heſſe. *ann.* 1631.

Vers le même tems les princes proteſtans s'étant aſſemblés à Leipſick pour s'oppoſer à l'édit de l'Empereur, qui leur ordonnoit la reſtitution des biens eccléſiaſtiques, le roi Guſtave les fit exhorter de s'unir à lui pour s'oppoſer à l'Empereur. Il fit ſur-tout beaucoup d'inſtance pour cela auprès de l'Electeur de Saxe, qui n'oſa pour-lors ſe déclarer, ni prendre une entiere confiance au Roi de Suede, qu'il ſoupçonnoit de n'agir que pour ſes propres intérêts; d'ailleurs il craignoit d'irriter l'Empereur & d'attirer la guerre dans ſon propre pays. Les autres princes proteſtans en uſerent avec la même réſiſtance, & ſe contenterent de demeurer unis entr'eux par la ligue qu'on nomma de Leipſick. Ainſi Guſtave ne mit ſa confiance qu'en ſes propres forces, & marcha pour ſecourir Magdebourg attaquée par Tilli; mais Guſtave trouva des obſtacles qui l'empêcherent d'arriver aſſez tôt. Magdebourg fut emportée d'aſſaut, pillée, ſaccagée & brûlée.

Guſtave pria alors l'Electeur de Brandebourg ſon beau-frere, de lui laiſſer les villes de Spandau & de Cuſtrin pour ſa ſûreté, & pour lui ſervir de paſſage ſur le Havel & ſur l'Oder. L'Electeur n'y conſentit qu'avec peine, & il falloit que Guſtave menaçât Berlin, pour l'obliger à lui accorder les deux places, afin d'y mettre garniſon Suédoiſe. Après cet accommodement il ſe rendit en Poméranie, qui ſe trouva alors entiérement en ſon pouvoir. Delà il envoya du ſecours aux deux Ducs de Mecklembourg, qu'il aida à rentrer dans leur pays.

Cependant Tilly obligea par ſes hoſtilités Guillaume landgrave de Heſſe à faire alliance avec Guſtave, & peu de tems après étant entré dans la Saxe, dans le deſſein de s'aſſujettir à l'Empereur, il contraignit de même l'Electeur de ce nom d'embraſſer le parti du Roi de Suede & de demander ſon ſecours. Guſtave, qui avoit d'abord été comme mépriſé par l'Electeur, ſe fit prier, & ne ſe hâta pas de le ſecourir. Il lui demanda qu'il lui livrât pour ſûreté la ville de Wirtemberg; qu'il envoyât ſon fils aîné à l'armée de Suede; qu'il payât

Digitized by Google

trois mois de ſolde aux troupes Suédoiſes; qu'il lui livrât les traîtres qui étoient auprès de ſa perſonne, & qu'il fît alliance avec la Suede pour leur défenſe mutuelle. L'Electeur ne marchanda pas ſur ces propoſitions. Il accepta & promit tout ce qu'on voulut; & l'alliance étant conclue, le Roi paſſa l'Elbe & ſe rendit à Wirtemberg avec ſon armée, forte de treize mille hommes de pied & de neuf mille chevaux. Elle ſe joignit aux troupes de Saxe près de Dieben.

CXIX. Bataille de Leipſick gagnée par le Roi de Suede. ann. 1631.

Après la jonction l'Electeur de Saxe, impatient de ſe venger des déſordres que Tilli avoit cauſés dans ſon pays, voulut abſolument qu'on allât, ſans différer, attaquer le Général dans ſon poſte, ſi l'on ne pouvoit l'attirer en raſe campagne. Tilli n'étoit nullement d'avis de ſortir de ſon camp devant Leipſick. Toute-fois il ſe laiſſa perſuader par Papenheim & les autres Généraux, & s'avança au devant de l'armée de Suede & de Saxe. Il prit ſes avantages pour le terrain; mais il négligea de garder un corps de réſerve. L'armée de Suede étoit commandée par le Roi en perſonne, qui étoit à l'aile droite, & le Duc de Saxe à la tête de ſes troupes à l'aile gauche. Tilli, qui ſavoit que les Saxons étoient de nouvelles levées, les fit attaquer & les mit ſans peine en déroute. L'Electeur de Saxe, ſans attendre la fin du combat, ſe ſauva en diligence à Culembourg. Le Roi de Suede ſans s'émouvoir, & voyant la cavalerie Impériale en déſordre, une partie pourſuivant les Saxons avec trop d'ardeur, & l'autre s'amuſant à piller, fondit ſur elle & la mit en fuite. L'infanterie fit quelque réſiſtance; mais Guſtave s'étant emparé du canon des ennemis, les obligea de céder & de lui abandonner le champ de bataille.

Le général Tilli fut fait priſonnier; mais l'Officier qui l'avoit pris, voyant qu'il ne vouloit pas demander quartier, lui donna un coup de ſon piſtolet ſur l'oreille, & l'auroit même tué, ſi le Duc de Saxe-Lawembourg, qui ſurvint, n'eût tué l'Officier; ainſi Tilli ſe ſauva à Hall, & de-là à Halberſtad, avec quinze drapeaux d'infanterie, qui faiſoient environ ſix cens hommes. Papenheim le joignit en chemin avec quatorze eſcadrons de cavalerie, qui faiſoient à peine quatorze cens hommes. On prétend qu'il demeura ſur le champ de bataille ſix mille ſix cens Impériaux, & plus de trois mille Saxons. Les Suédois n'y perdirent qu'environ deux mille hommes. Il y eut cinq mille Impériaux qui prirent parti dans les troupes du Roi, qui gagna dans cette bataille près de cent, tant drapeaux qu'étendards. Tilli s'étoit retiré juſqu'au Weſer par le pays de Brunſwick.

Digitized by Google

CXX. Guſtave marche vers la Franconie. an. 1631.

Après cette victoire Guſtave engagea aiſément les Princes proteſtans dans ſon parti. Il marcha enſuite vers la Franconie, où il entra ſans réſiſtance & y prit quelques places. Cependant Altringer, Fugger, Breda & les autres généraux de l'Empire avoient joint Tilli ſur le Weſer. Ayant ſu que Guſtave étoit entré en Franconie, il ſe mit en marche par le pays de Heſſe, pour s'oppoſer aux progrès de Guſtave, dont l'armée étoit alors inférieure en nombre à celle de Tilli. En chemin ce Général ayant appris que Guſtave s'étoit rendu maître de la forteresſe de Wertzbourg, il s'avança pour couvrir les terres de la maiſon d'Autriche & de l'Electeur de Baviere. Guſtave de ſon côté s'avança vers le Rhin, & prit ſans beaucoup de peine, Hanau, Francfort ſur le Mein, Vackſenhouſen, Rhingau, Bergheim, Openheim, Mayence, Spire, Landau, Weiſſembourg & Manheim. L'Electeur de Treves embraſſa la neutralité, & livra aux François, qui s'étoient avancés juſqu'à Metz, la ville d'Hermanſtein pour aſſurance de ſa parole.

CXXI. Campagne de l'an 1632. en Allemagne.

D'un autre côté Guillaume landgrave de Heſſe chaſſoit les Eſpagnols de la Wétéravie. Preſque en même tems la ville de Roſtock ſe rendit à compoſition, & Wiſmar ſe rendit auſſi au commencement de l'an 1632. Ainſi les côtes de la mer Baltique furent entiérement délivrées de la préſence des Impériaux. Les états du cercle de la baſſe Saxe ayant réſolu de ſecouer le joug des Impériaux, leverent ſix mille hommes de pied & cinq cens chevaux pour la défenſe de leur cercle, & en déférerent le commandement au Roi de Suede. Toutefois ces troupes, qui devoient entrer dans la Moravie & dans l'Autriche, demeurerent dans l'inaction, craignant ſans doute que le Roi de Suede ne devînt trop puiſſant en Allemagne, & voulant donner à la maiſon d'Autriche le tems de ſe relever de ſes pertes. En effet l'Empereur ayant rendu à Wallenſtein le commandement de ſes troupes, ce Général tira des pays héréditaires de l'Empereur une armée de quarante mille hommes, & ſe rendit en Boheme, d'où il chaſſa les Saxons, & inſpira à l'Electeur de Saxe de ſe raccommoder avec l'Empereur. Dans le même tems Papenheim remporta quelque avantage ſur les Suédois, ſoumit une partie de la baſſe Saxe & fit irruption dans le pays de Breme, après avoir battu quelques Suédois près de Hoxter.

Tilli de ſon côté s'avança à Ingolſtad, dans le deſſein d'empêcher Guſtave de paſſer le Danube & d'entrer dans la Baviere; mais il fut battu & ſi dangereuſement bleſſé au genou,

Digitized by Google

qu'il se fit transporter à Ingolstad, où il mourut de sa blessure la nuit suivante. Son armée se sauva, partie à Ingolstad & partie à Neubourg, laissant aux Suédois la libre entrée en Baviere. La ville d'Ausbourg s'étant rendue sans beaucoup de résistance, Gustave reçut le serment de fidélité des bourgeois, tant pour lui que pour la couronne de Suede; ce qui donna beaucoup d'ombrage à toute l'Allemagne, & la confirma dans la crainte que Gustave ne recherchât plutôt ses intérêts particuliers, que ceux de la cause commune des protestans.

Les Suédois étant entrés dans la Baviere, firent d'inutiles efforts pour se rendre maîtres d'Ingolstad & de Ratisbonne; mais le Roi de Suede fit de grands dégâts dans le pays, & s'empara des villes de Mosbourg, de Frisingue & de Landshut, qui furent obligées de se racheter de l'incendie. Munick apporta ses clefs au Roi, qui en fit tirer cent quarante pieces de canon qu'il fit transporter à Augsbourg. Ensuite ayant appris que l'Electeur de Baviere & le général Wallenstein avoient rassemblé leurs forces pour lui livrer bataille, il se retira sous Nuremberg & s'y fortifia si bien dans un endroit avantageux, que Wallenstein, qui se vantoit que dans quatre jours on verroit qui de lui, ou du Roi de Suede, deviendroit le maître du monde, ne jugea pas à propos de l'attaquer. Il résolut de lui couper les vivres & les fourrages, pour le contraindre, disoit-il, à lui demander la paix; mais la ville de Nuremberg lui fournit en suffisance pour subsister son armée. Enfin ayant reçu de divers endroits un renfort de quinze mille hommes, il sortit de son camp & rangea son armée en bataille; mais Wallenstein ne jugea pas à propos de hasarder la couronne Impériale à un jeu si douteux.

Gustave à son tour résolut d'attaquer Wallenstein dans ses retranchemens. L'action commença le vingt-quatre d'août, elle dura dix heures, & ne finit qu'à la nuit, un régiment en relevant continuellement un autre. Gustave y perdit deux mille hommes, sans aucune utilité. Les Impériaux y en perdirent mille. Pendant ce tems-là Papenheim remporta de grands avantages dans la basse Saxe, & y prit plusieurs villes; après quoi il vint joindre l'armée de Wallenstein, qui se mit bientôt après en marche du côté de la Misnie, pour aller avec toutes ses forces fondre sur le Duc de Saxe, & obliger Gustave de quitter la Baviere.

CXXII. Bataille de Lutzen gagnée par les Suédois.

Aussi-tôt que Wallenstein se fût mis en marche, le roi Gustave partagea son armée en deux corps, donnant le commandement de l'un au duc Bernard de Weimar, & avec l'autre,

Digitized by Google

Mort du roi Guſtave-Adolphe le 16 de novembre 1632. Chriſtine reine de Suede.

qui étoit le plus fort, il marcha en perſonne vers le Danube & la Baviere. Ayant appris que Papenheim devoit inceſſamment joindre Wallenſtein, il marcha promptement contre ce dernier pour le combattre avant la jonction de Papenheim. Le combat ſe donna le vingt-ſix de novembre auprès de Lutzen. L'infanterie Suédoiſe y mit en déroute les bataillons Impériaux, & gagna leurs canons; mais comme la cavalerie Suédoiſe ne paſſoit pas la riviere aſſez vîte, Guſtave ſe jetta dans l'eau, accompagné ſeulement de François-Albert duc de Saxe-Lawembourg, & de deux valets. Ce fut dans cette fatale circonſtance qu'il fut tué, on ne ſait ni comment, ni par qui. On convient ſeulement qu'ayant reçu un coup mortel, il tomba de cheval & fut foulé aux pieds des chevaux. Il y en a même qui ont voulu faire tomber le ſoupçon de ſa mort ſur François-Albert de Lawembourg, qui l'accompagnoit. La nouvelle de ſa mort n'abattit pas le courage des Suédois, elle ne fit que les animer davantage & tourner leur courage en fureur. Ils remporterent la victoire ſur les Impériaux : Papenheim y fut auſſi bleſſé mortellement. Il demeura ſur le champ de bataille près de neuf mille morts. Les Impériaux ſe retirerent les uns à Leipſick, & les autres dans la Boheme. Le duc Bernard de Weimar prit le commandement de l'armée Suédoiſe, & avant la fin de l'année fit déloger tous les Impériaux de la baſſe Saxe.

Puffendorff. rerum Suicic. l. iv. Introduct. à l'hiſt. de l'univers. l. vj.

CXXIII. Oxenſtiern à la tête de l'armée Suédoiſe. an. 1632.

La mort de Guſtave jetta la conſternation dans le parti proteſtant, mais l'Empereur délivré de ce dangereux & puiſſant ennemi, fit de nouveaux efforts pour venir à bout de ſes entrepriſes. Quant aux Suédois, les états déférerent la couronne à Chriſtine fille de Guſtave-Adolphe, alors agée de ſix ans, & renouvellerent les anciens placards qu'on avoit publiés contre la famille de Sigiſmond roi de Pologne. Le commandement de l'armée Suédoiſe en Allemagne fut conféré à Oxenſtiern chancelier du royaume, qui étoit à Hanau. Lorſqu'il apprit la mort du roi Guſtave, il envoya d'abord en Suede un détachement de quelques régimens pour mettre ce royaume en état de défenſe. Il envoya enſuite douze mille hommes, ſous la conduite de George duc de Lunebourg, dans la baſſe Saxe & dans la Weſtphalie, pour en chaſſer les Impériaux. Le duc Bernard mena le reſte des troupes en Franconie; le vieux Comte de Thurn fut envoyé dans la Siléſie; enfin il prit toutes les précautions poſſibles pour aſſurer aux Suédois les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne, & pour y ſoutenir le parti proteſtant. Il travailla fort inutilement à attacher l'Electeur de Saxe à ſon parti. Cet Electeur craignoit l'Empereur, & ne vouloit

Digitized by Google

vouloit pas se déclarer. On assembla à Heilbron les quatre cercles de la haute Allemagne, & on y forma une ligue entre ces quatre cercles & la couronne de Suede. On nomma Oxenstiern, en qualité de plénipotentiaire de la Suede, directeur des affaires qui concernoient la cause commune, conjointement avec certain nombre de conseillers. On nomma ce conseil *consilium formatum*. Il choisit Francfort sur le Mein pour le lieu de sa résidence.

CXXIV. Campagne de l'an 1633.

Pendant toute la campagne de 1633. l'Allemagne fut en combustion; la guerre s'y faisoit de tous côtés; en Boheme, en Silésie, dans la Baviere, dans la basse-Saxe, dans la Westphalie, dans la Franconie, dans la Suabe, dans l'Oberland, dans la Marche, dans la Poméranie, dans l'Alsace; on ne voyoit de toutes parts que troubles & qu'hostilités. Nous n'entreprenons pas de les écrire ici; on peut les voir dans les historiens du tems.

1634.

Oxenstiern faisoit cependant tous ses efforts pour soutenir les intérêts de la cause commune. Il convoqua au commencement de l'an 1634. une assemblée à Francfort sur le Mein, où il invita les protestans pour délibérer si l'on continueroit la guerre, ou si l'on viendroit à un accommodement. On s'y rendit en assez grand nombre; mais il y eut fort peu de concert & d'union, chacun ne cherchant que ses intérêts particuliers. On passa inutilement tout l'été dans diverses contestations, dont la principale regardoit la récompense qu'on devoit donner à la couronne de Suede pour les grands services qu'elle avoit rendus à l'Allemagne. On proposa de lui céder la Poméranie, comme étant tout-à-fait à sa bienséance; mais l'Electeur de Brandebourg s'y opposa de toutes ses forces.

CXXV. Bataille de Norlingue gagnée par les Impériaux le 27 d'août 1634.

Pendant ces délibérations l'Empereur avoit ôté le commandement de ses armées au général Wallenstein, & l'avoit donné au Roi de Hongrie son fils. Ce Prince alla mettre le siege devant Ratisbonne, & emporta la place avant que le duc Bernard & Gustave Horn fussent arrivés pour la secourir. Le Prince avoit posté son armée devant Norlingue, & avoit reçu un puissant renfort de troupes Espagnoles venant d'Italie. Les deux Généraux, avec leur armée très-fatiguée par une longue marche & un très-mauvais tems, vinrent se poster à Arensberg. Ils résolurent de livrer la bataille aux Impériaux le vingt-sept d'août. On se battit dès la pointe du jour jusquaprès midi; alors Gustave Horn voyant qu'il ne pouvoit chasser les Espagnols d'une hauteur où ils s'étoient fortifiés, résolut de s'en retourner par la vallée pour s'emparer de l'autre montagne; mais la

Digitized by Google

cavalerie de l'aile gauche, où commandoit le duc Bernard, ayant pris la fuite à toutes brides, vint se renverser sur l'infanterie Suédoise & la mit en désordre. Alors les Impériaux fondirent sur elle & en firent un carnage horrible. Il demeura six mille hommes sur la place, & ils firent un grand nombre de prisonniers, entre lesquels se trouva le général Gustave Horn. Ils gagnerent cent trente drapeaux, avec tout le canon & le bagage.

Cette défaite ruina entiérement les affaires de la confédération de la haute Allemagne. Le chancelier Oxenstiern en fut inconsolable; & après avoir cherché & employé tous les moyens imaginables pour soutenir ou rétablir les affaires de Suede en Allemagne, il se vit enfin contraint de demander la paix à l'Empereur; mais elle ne se fit que plusieurs années après, c'est-à-dire, en 1648.

CXXVI. Campagne des Suedois en Allemagne. *ann.* 1635.

Il passa en France & fit avec cette couronne un traité, qui toute-fois n'eut point d'exécution, les François s'étant contentés de repousser en 1636. les Impériaux de leurs frontieres, sans vouloir se joindre aux Suédois pour agir offensivement contre leurs ennemis communs. Delà le Chancelier alla en Hollande & revint en Allemagne, où il se tint aux environs de la riviere d'Elbe, pour veiller à la sûreté des côtes de la mer Baltique. Comme les Impériaux faisoient toujours de grands progrès, que les Electeurs de Saxe & de Brandebourg avoient fait leur paix particuliere avec l'Empereur, & que la treve avec la Pologne étoit sur le point d'expirer, Oxenstiern fut obligé de céder la Prusse à la Pologne, pour obtenir une treve de vingt-six ans. Il n'y avoit plus rien à espérer pour les Suédois dans la haute Allemagne. Ils étoient dépouillés de ce qu'ils y avoient conquis. Oxenstiern s'étant rendu à Magdebourg, où l'on négocioit la paix, y trouva de très-grands obstacles, l'Electeur de Saxe lui étoit tout-à-fait contraire & lui conseilloit de se retirer doucement de l'Allemagne, moyennant deux millions cinq cens mille florins que l'Empereur lui offroit par forme de dédommagement : condition que le Chancelier refusa, aimant mieux s'exposer à être chassé de force, que d'accepter une paix honteuse à toute la nation Suédoise. Le général Banier eut ordre d'attaquer les Saxons, & il les battit au passage de l'Elbe. Il les battit encore une seconde fois vers Mecklenbourg. C'est ce qui se passa durant la campagne de 1635.

CXXVII. Campagne de l'an 1636.

Les Suédois se voyant abandonnés de tous leurs alliés, excepté le Landgrave de Hesse, commencerent à agir plus librement & plus indépendemment. Banier ayant fait venir Vrangel de Westphalie, se trouva à la tête d'une armée de neuf

Digitized by Google

mille chevaux, & de neuf mille hommes de pied, & prit la réſolution d'aller livrer bataille à l'Electeur de Saxe campé près de Peterſbourg, dont l'armée étoit de treize bataillons, & de quinze mille chevaux. Le combat commença de la part des Saxons; les régimens Suédois, après avoir été juſqu'à dix fois à la charge, commencerent à plier & à fuir; mais l'aile gauche de l'armée Suédoiſe, commandée par Banier, ayant été jointe par le commandant Vitzdom, tomba ſur les Saxons avec tant d'impétuoſité, qu'il les mit abſolument en déroute, leur tua cinq mille hommes, & leur prit cent cinquante tant drapeaux qu'étendards. Sa perte monta à onze cens hommes, non compris les bleſſés qui alloient au delà de trois mille. Le jour ſuivant les Suédois prirent deux mille priſonniers, & tuerent grand nombre de fuyards.

CXXVIII. Campagne des Suédois en Allemagne. ann. 1637.

Après cette victoire le général Banier paſſa l'Elbe & entra en Thuringe, chaſſa les Impériaux au travers de la Heſſe, & les pouſſa juſqu'en Weſtphalie; la cour de Suede voyant qu'il n'y avoit plus d'apparence d'obtenir la paix, à moins que d'y contraindre les ennemis par la force des armes, Banier eut ordre de pouſſer le Prince de Lunebourg, & les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, afin de porter enſuite la guerre dans les états héréditaires de l'Empire. Banier étoit beaucoup moins fort que les Impériaux; c'eſt pourquoi ne pouvant tenir la campagne, il ſe fortifia dans ſon camp près de Torgau, attendant quelqu'occaſion pour ſe retirer en Poméranie. Les ennemis, qui l'environnoient de tous côtés, s'étant apperçu de ſon départ, ſe mirent à le pourſuivre; il les repouſſa, & paſſa heureuſement l'Oder à Furſtemberg, après quoi il prit la route de Landſperg. Les Impériaux l'ayant prévenu, il feignit de marcher vers la Pologne, pour obliger les ennemis de le ſuivre de ce côté-là. Mais tout d'un coup il retourna vers l'Oder qu'il paſſa à une lieue au deſſus de Cuſtrin, & ſe rendit ainſi à Stettin, ſans faire aucune perte; puis alla dans la baſſe Poméranie, où il empêcha les Impériaux de pénétrer. Sur la fin de l'an 1637. l'alliance de la France avec la Suede fut conclue pour trois ans.

CXXIX. Campagne des Suédois en Allemagne. ann. 1638.

Au commencement de l'an 1638. les Impériaux ſe rendirent maîtres de preſque toute la Weſtphalie, & chaſſerent entiérement les Suédois de la haute Autriche par la priſe de Hanau, la ſeule place qui leur y reſtât. Le duc Bernard de Weimar ayant rétabli ſon corps d'armée dans la Franche-Comté & dans les Pays-bas voiſins, réſolut d'agir ſeul & indépendamment des François. Il entra en Alſace, prit Lauffenbourg & Seckingen, aſſiégea Rhinfeld & combattit les Impériaux près de Braken.

Digitized by Google

La perte fut à peu près égale. Après cela Rhinfeld se rendit, aussi-bien que Roeteln & Fribourg en Brisgau. Il marcha ensuite vers Brisach qu'il emporta enfin, malgré les diverses tentatives des Impériaux pour la secourir. Le duc Bernard résolut d'y établir le siege de sa fortune pour l'avenir; mais sa mort arrivée l'année suivante 1639. à Neubourg sur le Rhin, lorsqu'il étoit prêt de faire irruption en Baviere, termina le cours de ses projets.

CXXX. Campagne des Suédois en Allemagne. *ann.* 1639.

Les Suédois endurcis au froid & à la fatigue, passerent l'Elbe dès les premiers jours de l'an 1639. & entrerent dans le pays d'Anhalt & de Halberstadt. Banier y laissa son infanterie, & s'avança plus loin avec sa cavalerie. Il tailla en pieces trois régimens de cavalerie, que commandoit Salis grand maître de l'artillerie de l'Empereur, & défit encore aux environs de Dresde quatre régimens Saxons. Après quoi il forma le siege de Zeitz qu'il abandonna presqu'aussi-tôt, n'ayant point son infanterie, & apprenant que les Impériaux venoient au secours. Ayant ramassé son infanterie, il prit Pernau & alla faire irruption dans la Boheme, dont il soumit une grande partie; mais il ne put s'y arrêter, n'y ayant point de poste assuré. Il ne laissa pas d'y remporter quelques avantages sur les Impériaux dans diverses rencontres; & Stalhansch, qu'il avoit envoyé en Silésie, y prit quelques places. Nous avons déja parlé de la mort du duc Bernard de Weimar, qui se promettoit de venir joindre Banier dans deux mois. Son armée passa au service de la France, & Brisach tomba aussi entre les mains des François.

CXXXI. Campagne des Suédois en Allemagne. *ann.* 1640.

Le général Banier ayant abandonné la Boheme, passa en Misnie en 1640. Il y fut joint par l'armée de Weimar, commandée par le Duc de Longueville, par l'armée de Hesse, commandée par Melander, & par les troupes de Lunebourg, sous le commandement de Klitzing. Toutes ces troupes se reunirent près d'Erfort, & alors l'armée se trouva forte de vingt-deux bataillons d'infanterie & de vingt mille chevaux, tous bien armés, bien montés, & pleins de courage & de bonne volonté. D'abord il fut résolu de livrer bataille aux Impériaux campés près de Sasfeld; mais ils ne voulurent pas sortir de leurs retranchemens. Banier, après avoir demeuré assez longtems à portée des ennemis, en partit pour aller en Franconie, se saisit d'un poste avantageux sur le Mein; mais les Impériaux le prévinrent & l'obligerent de rebrousser chemin vers le pays de Hesse; son armée souffrit sur la route une grande disette de toutes choses, & dans les diverses marches & contremarches qu'il fit, il trouva toujours les Impériaux à son che-

Digitized by Google

min, qui lui rompoient toutes ſes meſures. A la fin il ſe retira dans le pays de Culmbach, afin de ſe mettre à portée des quartiers des ennemis qui étoient en Franconie.

CXXXII. Campagne de 1641.

Au commencement de l'année 1641. Banier fit une tentative ſur Ratiſbonne, où l'Empereur & les états de l'Empire étoient alors aſſemblés pour la diete; mais le dégel ſurvenu tout-à-coup l'empêcha d'exécuter ſon entrepriſe. Il avoit compté ſur l'abſence des Impériaux, qui étoient alors dans leurs quartiers d'hiver; mais s'étant promptement raſſemblés entre Ingolſtad & Ratiſbonne, Banier, pour éviter la perte entiere de ſon armée, ſe retira au plutôt vers la forêt de Boheme. Les Impériaux le ſuivirent & auroient entiérement détruit ſon armée, s'ils ne s'étoient pas arrêtés à aſſiéger Neubourg, où s'étoient jettés trois régimens Suédois. Ils ſoutinrent le ſiege pendant trois jours, & leur perte ſauva l'armée Suédoiſe, qui ayant paſſé la riviere d'Eger à Caden, ſe rendit à Annaberg à travers la forêt de Boheme. Banier prit ſes quartiers à Suitkan, où Guebriant, qui commandoit les troupes de Weimar, & qui, l'ayant quitté peu de tems auparavant, le vint rejoindre.

Le duc George de Lunebourg étant mort vers ce même tems, & pour comble d'infortune le général Banier étant tombé malade & étant mort bientôt après à Halberſtadt, ces deux morts dérangerent tous les projets des Alliés, & leur belle & grande armée ne fit rien de mémorable. Les colonels refuſant de ſervir & d'obéir, n'étant pas payés de leurs appointemens, & les commandans n'ayant pas aſſez d'autorité pour ſe faire obéir, on envoya donc en Suede pour avoir un généraliſſime, & dans l'entre-tems l'armée Suédoiſe ſouffroit infiniment par la diſette & s'affoibliſſoit par la déſertion.

CXXXIII. Mort du général Banier. Torſtenſon eſt envoyé de Suede en ſa place. an. 1641. Campagne de 1642.

Enfin le généraliſſime Léonard Torſtenſon étant arrivé en Allemagne avec beaucoup d'argent & de bonnes troupes, les Suédois reprirent courage & on appaiſa les plaintes des mécontens. Toute-fois les troupes de Weimar ſe retirerent, & leur retraite obligea le général Torſtenſon de demeurer dans l'inaction juſqu'à la fin de l'année 1641. dans le pays de Lunebourg.

Dès le commencement de janvier 1642. les opérations de la guerre recommencerent de part & d'autre; le général Torſtenſon s'approcha des Impériaux dans la vieille Marche, & y tomba ſi dangereuſement malade, que le bruit ſe répandit qu'il étoit mort. Sur cette nouvelle les Impériaux ſe rendirent à Strendel; pendant que Torſtenſon s'avança vers eux juſqu'à Salzvedel & Arnſée, & ſe poſta dans un lieu ſi avantageux, que

Digitized by Google

les Impériaux n'oſerent l'attaquer. Ils ſe mirent en marche comme pour aller dans le duché de Mecklenbourg, croyant que le Général Suédois les y ſuivroit ; mais il ne ſortit point de ſon camp, & les ennemis ne pouvant ſubſiſter dans le Mecklenbourg, furent obligés d'en ſortir bien vîte, & d'aller prendre leurs quartiers dans la Thuringe & dans la Miſnie.

Alors Torſtenſon ſe propoſa de faire irruption dans la Siléſie. Il ſe mit en marche comme pour entrer en Weſtphalie, & envoya quelques troupes de ce côté-là ; pour lui il paſſa l'Elbe & le Havel, & prit quelques villes ſur ſa route ; mais ſon principal exploit fut la priſe du grand Glogau, qu'il emporta d'aſſaut, ſans avoir fait aucune approche & ſans battre en breche. La priſe de cette place fut ſuivie de pluſieurs autres. Le vingt-un de mai Torſtenſon entreprit le ſiege de Schuenitz, & battit le ſecours que le Duc François-Albert de Lawembourg y amenoit. Ce Prince y perdit plus de trois mille cavaliers, & lui-même ayant été fait priſonnier, mourut de ſes bleſſures au bout de quelques jours. Schuenitz ſe rendit incontinent après. Le Général Suédois s'avança enſuite dans la Moravie & prit Olmutz après quatre jours de ſiege. Il prit encore Litta & Neuſtadt. Delà il tourna vers la Siléſie, ou il prit Oppelen ; mais il fut obligé de lever le ſiege qu'il avoit mis devant Brieg, & ſe poſta derriere la Neiſſe, attendant quelques renforts, qui lui venoient de Suede.

CXXXIV. Bataille de Breitenfeld gagnée par les Suédois. *ann.* 1642.

Ce renfort étant arrivé, Torſtenſon paſſa l'Elbe près de Torgau, & prit ſa route vers Leipſick, dans le deſſein de s'emparer de cette importante place ; mais l'archiduc Léopold-Guillaume & Picolomini ſe mirent auſſi-tôt en marche avec toutes les forces de l'Empereur pour venir au ſecours. Le Général Suédois alla les attendre dans la plaine de Breitenfeld. Les deux armées ſe trouverent en préſence le 13 d'octobre 1642. & le combat commença avec furie. L'aile gauche des Suédois fut d'abord ébranlée, de même que celle des Impériaux. On les rétablit auſſi-tôt ; mais l'aile droite & l'armée Suédoiſe ayant donné en flanc ſur l'infanterie Impériale, elle la mit en déroute. En même tems l'aile droite fut auſſi ébranlée, & prit la fuite. Il demeura cinq mille Impériaux ſur la place, & plus de deux mille cinq cens priſonniers. Les Suédois perdirent environ deux mille hommes.

Après cette victoire Leipſick ſe rendit par compoſition. Après avoir un peu fait rafraîchir l'armée, Torſtenſon marcha dans le mois de décembre vers la Boheme ; & en chemin faiſant il aſſiégea Freyberg, dont il fut obligé par les mauvais

Digitized by Google

tems d'abandonner le siege au commencement de l'année 1643.

CXXXV. Campagne de l'an 1643.

Torstenson s'étant rendu en Boheme, où Gallas avoit le commandement de l'armée Impériale, essaya de l'attirer au combat ; mais inutilement. Après quoi il reçut ordre de la régence de Suede de se rendre à petit bruit dans le Holstein. Il partit, & répandit tant de divers bruits sur sa route, que les Impériaux ne purent pénétrer son dessein. Après l'avoir suivi jusqu'en Lusace, ils retournerent dans leurs quartiers d'hiver. Pour les Suédois, ils entrerent à l'improviste dans le Holstein sur la fin de cette année 1643. Leur dessein étoit de faire la guerre aux Danois ; mais la vigueur, la vigilance, le courage du Roi de Danemarck, & les glaces, qui cette année ne se trouverent pas assez fortes, rompirent en partie les projets des Suédois. L'année suivante 1644. la gelée qui survint, donnna occasion aux Suédois, après s'être rendus maitres de la plus grande partie du Holstein & de la presqu'isle de Jutland, de pénétrer dans le pays de Marschlanden & dans le pays de Ventzustel ; ainsi en deux mois il ne resta plus aux Danois que les villes de Gluckstad & de Krempe. 1644.

Pendant que l'on faisoit ainsi la guerre sur terre, la flotte Suédoise & celle qui vint de Hollande à leur secours, au nombre de trente vaisseaux, attaquoient aussi les Danois. Il y eut diverses actions entre les deux nations, qui ne produisirent pas de grands effets ni de part ni d'autre.

Cependant la guerre se poussoit avec vigueur en Allemagne entre les Suédois & les François d'une part, & les Impériaux de l'autre. Douglas en Poméranie, Gustave-Otton Stemboek en Westphalie, & Konigsmarck vers la haute & basse Saxe, soutenoient la réputation des armes Suédoises. Gallas entra dans le Holstein avec une armée nombreuse, dans le dessein d'empêcher les Suédois de sortir du Jutland ; mais la vigilance de Torstenson lui fit manquer son coup, & l'obligea de se retirer en Allemagne ; il le suivit, le harcela & l'obligea de se jetter dans Magdebourg, d'où il eut toutes les peines du monde de sauver une partie de sa cavalerie & de son infanterie. Le reste étant péri de faim & de misere, ou ayant été tué par les Suédois.

CXXXVI. Campagne des Suédois en Danemarck & en Allemagne. an. 1645.

L'hiver n'empêcha pas les soldats de faire la guerre. Au commencement de l'an 1645. le général Vrangel fit de grands progrès dans le Jutland & dans le Holstein. Il s'y rendit maître de presque tout le Marschlanden. Le général Konigsmarck, qui s'étoit rendu dans l'évêché de Bremen, après s'être

Digitized by Google

Le 14 de février 1645. emparé d'Altenland, & de Kedingharland, mit le siege devant Staden, qui capitula dès le second jour. L'exemple de cette place ayant été suivi des autres, les Suédois se virent dans l'espace d'un mois maîtres de tout ce pays-là. Vrangel s'empara de l'isle de Bornholm. La paix se fit bientôt après entre la Le 17 d'août. Suede & la Hollande. Les conditions furent que le Danemarck cédoit à la Suede Jempteland, Harndalen, avec les isles de Gotland & d'Oesel, & donna pour assurance la province de Halland pour l'espace de vingt-six ans. Le vrai motif de la guerre qu'on avoit faite en Danemarck, & de la paix qu'on conclut avec lui, étoit qu'on se défioit du roi Christian comme d'un médiateur partial & suspect, qui, au lieu de pacifier les affaires de Suede, ne faisoit que les embrouiller.

Après la conclusion de cette paix Torstenson résolut de passer sur les terres héréditaires de la maison d'Autriche, pour s'approcher de Ragotzki, qui faisoit la guerre en Hongrie, & demandoit instamment aux Suédois qu'ils lui prêtassent la main; mais les Impériaux s'opposerent à leur jonction, & ils en vinrent aux mains le vingt-quatre de février. Dès le premier choc les Suédois mirent en déroute l'aile gauche des Impériaux, commandée par Jean Goërtz qui y fut tué. L'aile droite ne fut pas mieux traitée, enfin presque toute l'armée Impériale fut taillée en pieces. Le reste fut fait prisonnier, dont le nombre alloit à près de quatre mille; celui des morts n'étoit pas moindre. Les Suédois y perdirent environ deux mille hommes.

Après cette victoire Torstenson entra en Boheme & delà en Moravie, & quelque tems après joignit ses troupes à celles de Ragotzki. Ce dernier bientôt après, ayant fait sa paix avec l'Empereur, abandonna le Général Suédois & s'en retourna en Transilvanie, & Torstenson alla prendre ses quartiers en Boheme; il se rendit ensuite à Leipsick, pour trouver quelque soulagement à la goutte qui le tourmentoit. Le général Vrangel devoit venir avec un renfort considérable pour commander en sa place. Il trouva l'armée Suédoise forte de quinze mille chevaux, & de huit mille hommes de pied.

CXXXVII. Campagne des Suédois en Allemagne. *ann.* 1646. Il fut obligé vers le commencement de l'an 1646. de quitter la Boheme, ne voulant pas accepter la bataille que les Impériaux, supérieurs en nombre, vouloient lui livrer. Il se rendit vers le Weser, & envoya Villenberg avec quelques troupes dans la Silésie. Le Maréchal de Turenne, qui devoit joindre Vrangel au commencement de juin vers Baccarach sur le Rhin, n'ayant pu tenir sa parole, Vrangel se trouva fort embarrassé, ayant

Digitized by Google

ayant sur les bras les Impériaux & les Bavarrois. Il s'en tira néanmoins sans beaucoup de perte, & Turenne l'ayant joint au mois de juillet aux environs de Giessen, ils marcherent ensemble vers l'ennemi qui étoit campé près du couvent d'Ilmenstad; mais les Impériaux refuserent le combat, & furent obligés quelque tems après de se retirer la nuit vers la riviere de la Luine.

Les Suédois & les François ne jugerent pas à propos de les suivre. Ils se rendirent devant Ausbourg; mais les Impériaux y ayant jetté un puissant secours, les autres furent obligés d'en lever le siege le trois d'octobre. Delà ils pénétrerent dans la Baviere; mais les François ne voulurent pas y entrer bien avant, parce qu'ils entretenoient des correspondances secretes avec l'Electeur, dont ils vouloient empêcher la ruine. Vrangel prit ses quartiers en Suabe dans le pays qui s'étend vers Constance; & Turenne prit les siens dans les places qui sont le long du Danube.

CXXXVIII. Campagne des Suédois. 1647.

Dès les commencemens de l'an 1647. Vrangel fit une treve avec l'Electeur de Baviere, à la sollicitation des François qui le souhaitoient; mais au grand déplaisir de l'Empereur qui se plaignit beaucoup de cette treve, & qui la fit bientôt rompre par l'Electeur. Les officiers de ce Prince en furent de même très-mécontens. Ils se mutinerent & menacerent de se donner à l'Empereur. Ils publierent sur cela des placards que l'Electeur fit publiquement lacérer. Il ne laissa pas, avant la fin de la campagne, de renoncer à la treve, & de se joindre de nouveau à l'Empereur.

Turenne ayant été obligé d'aller en Flandre, Vrangel, qui ne crut pas qu'il dût revenir bientôt en Allemagne, rappella Villemberg de la Silésie; puis marcha vers Bamberg & fit le siege d'Eger, qui se rendit par composition presqu'en présence de l'armée Impériale, qui n'étoit qu'à trois milles delà, & où l'Empereur se trouvoit en personne.

Dès que Vrangel eut mis quelqu'ordre dans Eger, il s'avança avec de la cavalerie jusqu'au camp de l'Empereur. Quelques-uns de ses gens pénétrerent jusqu'à la tente de ce Prince, & égorgerent de son propre sabre la sentinelle qui faisoit garde devant cette tente; mais le reste des cavaliers n'ayant pas usé de la même vîtesse, l'Empereur évita d'être fait prisonnier, & les Suédois, qui s'étoient avancés les premiers, furent repoussés avec perte. Aussi-tôt que Vrangel eut fait réparer les breches d'Eger, il prit la route de Boheme & s'alla camper près de Plau. Les Impériaux, pour arrêter ses progrès,

Le 2 d'août 1647.

se posterent d'abord à demi-lieue de l'armée Suédoise, puis attaquerent la grande garde ennemie composée de six régimens, qu'ils repousserent & lui enleverent dix drapeaux. La cavalerie Suédoise s'étant avancée, il se donna un sanglant combat, qui dura environ deux heures. Après quoi les Impériaux se retirerent emportant environ treize drapeaux. Ils couperent à Vrangel le chemin à Eger, & l'obligerent à aller camper à Topelon, afin d'avoir toujours le chemin ouvert pour entrer en Misnie. Les Impériaux se camperent si près d'eux, qu'il n'y avoit que les travaux, que les deux partis avoient faits, qui les séparassent. Toute-fois ils se séparerent sans combat.

Après la rupture de la treve par l'Electeur de Baviere, Vrangel se trouva dans un grand embarras. Il retira toutes les garnisons qu'il avoit dans la Boheme, excepté dans Eger, & se rendit en Misnie. Les Impériaux & les Bavarois l'y suivirent: cependant ils ne marcherent pas droit à lui, & ne l'attaquerent pas. Il passa tranquillement le Weser pour se rendre à Oldendorp, & dispersa son armée dans ses quartiers d'hiver.

CXXXIX. Campagne des Suédois en Allemagne. *An.* 1648.

Il se remit en campagne dès le commencement de l'an 1648. & marcha vers la haute Hesse, puis passa le Mein proche de Gemunde pour attendre l'arrivée de Turenne. Cette marche des Suédois dans une saison si rude, obligea les Impériaux de sortir aussi de leurs quartiers d'hiver, & descendirent en diligence vers le Danube. Turenne ne jugea pas à propos de les aller attaquer, voulant auparavant avoir raison de ce qu'on lui retenoit la cavalerie de Weimar; outre que les François marquoient assez qu'ils ne vouloient pas donner sur les Bavarois. Ainsi tout le mois de février se passa en contestations, & peu de tems après monsieur de Turenne se sépara des Suédois & rentra dans ses quartiers. Vrangel en fit de même jusqu'à la fin d'avril, qu'ils allerent ensemble chercher les Impériaux. Ceux-ci passerent le Danube en diligence, & s'avancerent vers le Lech. Les François & les Suédois les suivirent, & ayant atteint leur arriere-garde vers Sustenarshausen, ils leur tuerent environ deux mille hommes. Holtzapfel général des Impériaux demeura parmi les morts. Le reste de l'armée Impériale se retira en Baviere, où les Alliés les poursuivirent avec ardeur, brûlant d'envie de se venger de l'Electeur, qui les avoit abandonnés sans raison. Il se sauva à Saltzbourg, laissant à la discrétion des Suédois tout le pays qui est entre le Lech & l'Inn.

Picolomini étant arrivé des Pays-bas, & ayant pris le commandement de l'armée Impériale, les Impériaux se remirent en mouvement vers le commencement de juillet, & s'allerent poster

Digitized by Google

entre Paſſau & Vilshoffen ; delà ils repaſſerent le Danube, parce que les fourrages leur manquoient. Les Alliés ſe camperent près de Dingelfingen, où les Impériaux vinrent auſſi ſe camper aſſez près d'eux. Les deux armées régloient leurs marches & leurs mouvemens l'une ſur l'autre, & ſur la diſette ou l'abondance des vivres & des fourrages qu'ils trouvoient. Toute la Baviere fut ravagée, & l'Electeur ayant refuſé de donner les contributions, la plûpart de ce qui lui appartenoit fut réduit en cendres Vrangel paſſa le Danube à Donawert, & demeura quelque tems à Nordlingen dans le deſſein de paſſer dans le haut Palatinat, pour y attendre Charles-Guſtave comte Palatin & généraliſſime des troupes de Suede ; mais avant l'exécution de ce projet il reçut la nouvelle de la concluſion de la paix : ce qui fit ceſſer de part & d'autre tout acte d'hoſtilité.

CXL. Arrivée de Charles-Guſtave généraliſſime des Suédois, en Allemagne, *an.* 1648.

Le généraliſſime Charles-Guſtave comte Palatin arriva encore aſſez tôt en Allemagne pour s'y diſtinguer & pour faire diverſes entrepriſes. Il amenoit un renfort de ſept mille hommes tous Suédois & Finlandois. Il eſſaya tous les moyens de ſe joindre au gros de l'armée Suédoiſe ; mais comme il n'en pouvoit approcher qu'avec un très-grand péril, il prit ſa route vers la Boheme, dans le deſſein d'aſſiéger Prague. Il l'aſſiégea, & nonobſtant la ſupériorité du nombre des aſſiégés, il l'auroit pu emporter, ſi d'autres raiſons ne l'avoient obligé d'en abandonner le ſiege après trois ſemaines de tranchées ouvertes ; il ſe contenta d'avoir débarraſſé Vrangel d'une grande partie de l'armée Impériale. Après cela il diſperſa ſes troupes dans leurs quartiers d'hiver, en attendant qu'on lui apportât la nouvelle de la concluſion de la paix, qui arriva bientôt après, & fit ceſſer toutes hoſtilités de part & d'autre.

CXLI. Paix entre la Suede & les autres puiſſances, à Munſter en Weſtphalie, *an.* 1648.

On avoit travaillé aux préliminaires de cette paix à Hambourg durant pluſieurs années ; & après ſept ans de conteſtations touchant ces préliminaires, on entama les négociations à Munſter & à Oſnabruck. Les plénipotentiaires de l'Empereur, de Suede & des états proteſtans tenoient leurs aſſemblées à Oſnabruck ; les ambaſſadeurs de France, de l'Empire, de la Hollande, d'Eſpagne, & le Nonce du Pape avec la plûpart des états catholiques, ſe tenoient à Munſter en Weſtphalie. On n'avoit jamais vu d'aſſemblée plus nombreuſe. Pour donner ſatisfaction aux Suédois, on leur accorda les duchés de Breme & de Werden, la haute Poméranie, une partie de la baſſe, avec l'iſle de Rugen & la ville de Wiſmar. On leur accorda de plus pour leur armée cinq millions d'écus. La Reine de Suede auroit peut-être pu eſpérer de meilleures conditions

Digitized by Google

en continuant la guerre; mais elle vouloit vivre en repos, & ne jugeoit pas à propos de vivre toujours dans l'incertitude des événemens de la guerre; & après tout, la Suede avoit acquis assez de gloire dans le cours de cette guerre, & d'assez grands avantages dans la paix qu'on venoit de conclure.

Le Généralissime de l'armée Suédoise avoit distribué ses troupes en six différens cercles d'Allemagne; mais de telle maniere, qu'en très-peu de tems elles pouvoient se rassembler en un corps. On l'avoit fort pressé de les congédier, afin de décharger le pays de l'entretien de tant de troupes; mais il ne voulut licencier aucunes troupes, que l'on n'eût vuidé tous les différends. On tint pour cela une assemblée à Nuremberg, qui dura encore un an.

CXLII. Charles-Gustave reconnu roi de Suede en la place de la reine Christine, *an.* 1638.

Charles-Gustave, dont nous venons de parler, étoit fils de Jean-Casimir palatin du Rhin, de la branche de Deux-Ponts, & de Catherine fille de Charles IX. duc de Sudermanie & fils de Gustave I. roi de Suede. La même Catherine étoit sœur du grand Gustave-Adolphe, pere de la reine Christine; ainsi Charles-Gustave étoit le proche parent de la reine Christine alors régnante. Charles-Gustave, dont nous parlons, avoit sollicité avec beaucoup d'assiduité & d'empressement son mariage avec la reine Christine sa cousine; mais comme la Princesse n'avoit aucune inclination pour le mariage, tout ce qu'il put obtenir d'elle, fut, qu'au cas qu'elle se mariât, elle ne prendroit point d'autre époux que lui. Après la paix de Munster, le palatin Charles-Gustave étant de retour en Suede, Chris-
1650. tine fit tant auprès du sénat & des états du royaume, qu'ils le déclarerent son successeur à la couronne de Suede. On lui donna le titre d'altesse royale, & on lui assigna une pension pour l'entretien de sa cour; mais la Reine s'opposa à ce qu'on lui accordât une principauté, disant que c'étoit *un mystere de la maison royale de Suede* de n'assigner aucunes terres à un Prince héréditaire. Voici les principaux articles que l'on fit jurer au prince Charles-Gustave.

Que lui & les siens rendroient une parfaite obéissance à la Reine, & la serviroient comme leur légitime souveraine. Qu'il n'entreprendroit aucune affaire importante concernant l'administration du royaume, sans le consentement de la Reine & du sénat, & sans ordre & pouvoir de sa Majesté. Qu'il ne demanderoit aucune principauté héréditaire; mais qu'il se contenteroit de ce qui lui seroit adjugé pour son entretien. Que s'il lui échéoit, ou aux siens, quelques fonds de terre, il les

Digitized by Google

tiendroit comme les autres gentilshommes du royaume. Si avant le décès de la Reine, on lui offroit quelque principauté ou seigneurie, il ne la pourroit accepter que sous condition qu'il demeureroit toujours en Suede. Que la femme qu'il prendroit, ne seroit point d'une autre communion que de celle de la confession d'Aubourg; & que ses enfans seroient élevés dans la même communion. Que quand il parviendroit à la couronne de Suede, il ne feroit rien de contraire à la loi & aux usages du royaume, & qu'il maintiendroit ses sujets dans la doctrine évangélique, conformément à la confession d'Aubourg & au concile d'Upsal; & qu'il conserveroit tous les ordres du royaume dans leurs droits, privileges & libertés.

CXLIII. Paix entre la Suede & la Pologne. *an.* 1651.

Cette grande assemblée se termina par le couronnement de la reine Christine. La cérémonie s'en devoit faire à Upsal; mais la ville n'étant pas assez vaste pour une si nombreuse assemblée, elle se fit à Stockholm avec plus de pompe & de magnificence qu'on n'en avoit jamais vu dans ce royaume.

CXLIV. La reine Christine prend la résolution d'abdiquer la royauté. *ann.* 1651.

La Reine qui vouloit vivre en tranquillité, songea à faire la paix avec la Pologne. L'ouverture des conférences fut fixée à Lubeck pour le mois de mai 1651. mais la Reine avoit dans l'esprit une affaire d'une bien plus grande importance, c'étoit l'abdication volontaire qu'elle vouloit faire de sa couronne entre les mains du prince Charles-Gustave. Christine lui fit part de sa résolution, & Charles témoigna un grand éloignement d'accepter la couronne, & pria même le grand Maréchal & le Chancelier de la détourner de ce dessein; mais elle avoit pris son parti, & elle déclara enfin au sénat qu'elle vouloit remettre l'administration du royaume entre les mains du Prince héréditaire, & qu'elle étoit résolue de mener à l'avenir une vie privée & tranquille; que n'ayant nulle envie de se marier, elle avoit cru devoir assurer la succession à un Prince capable de bien gouverner le royaume. Le sénat, après lui avoir fait ses très-humbles remontrances pour la dissuader de ce dessein, lui dit qu'il falloit assembler les états pour le mois de février 1652. espérant que dans cet intervalle Christine pourroit changer de sentiment.

Le 25 d'octobre 1651.

En effet au mois d'octobre 1651. les sénateurs & les principaux membres du royaume firent une nouvelle tentative pour surmonter sa résistance. Le Chancelier lui parla avec tant de force, lui allégua de si puissantes raisons, & l'assemblée lui fit tant d'instances, qu'enfin Christine en fut touchée & promit de garder l'administration du royaume; mais à condition qu'on ne lui parleroit pas de mariage.

Digitized by Google

Le congrès assigné à Lubeck pour le mois de mai 1651. pour traiter de la paix, ne se tint qu'au mois de juin suivant. Les plénipotentiaires des deux royaumes s'y étant rendus, les Polonois formerent tant de difficultés sur les titres qu'ils vouloient donner à la Reine & sur d'autres incidens, qu'enfin les conférences furent rompues.

1652. Au mois de juin 1652. la Reine étant allée sur les quatre heures du matin visiter la flotte qu'elle faisoit équiper sur le port, elle se trouva avec l'amiral Herman Fleming sur une planche très-courte & très-étroite, celui-ci s'étant imprudemment trop approché du bord, tomba dans l'eau & entraîna la Reine après lui, la tenant par un bout de la jupe. L'eau en cet endroit avoit plus de trente brasses de profondeur. La Reine & l'Amiral étoient si avant dans l'eau, qu'on ne voyoit plus qu'un bout de la jupe de la Reine. Antoine Steinberg premier écuyer, qui étoit présent, se jetta dans l'eau, en retira la Reine & par le même moyen l'Amiral. Quoique sa Majesté fût tombée la tête la premiere & qu'elle eût bu beaucoup d'eau, elle en fut si peu émue qu'elle ne voulut pas se mettre au lit, ni se faire saigner. Elle dîna ce jour-là en public, & prit plaisir à raconter cet accident.

1653. Vers le mois de septembre de la même année, les plénipotentiaires de Suede & de Pologne s'assemblerent encore à Lubeck, pour traiter de la paix; mais leurs conférences n'eurent pas un meilleur succès que celles de l'année précédente: heureusement la treve entre les deux couronnes subsistoit encore.

CXLV. La reine Christine abdique la couronne de Suede. *ann.* 1654. La reine Christine, toujours plus résolue d'abdiquer la couronne, en fit répandre le bruit par-tout, & sans avoir égard aux promesses qu'elle avoit faites, il y avoit trois ans, elle exécuta enfin sa résolution le 21 de mai 1654. dans l'assemblée des états convoqués à Upsal. Elle n'écouta plus ni prieres ni remontrances; elle déclara qu'elle desiroit se réserver pour son entretien deux cens mille risdales de revenu sur des fonds assurés, & qui ne pourroient être aliénés. Elle fit elle-même un discours aux états, dans lequel elle leur fit part de sa résolution de renoncer à la royauté & de la transférer à la personne de Charles-Gustave son cousin; mais ayant demandé de posséder en souveraineté les isles d'Oeland, de Gotland, d'Oesel, Wollin, Usedom & la ville & château de Volgast avec quelques autres terres en Poméranie, qui toutes ensemble pouvoient produire deux cens quarante mille risdales de revenu; elle y trouva de l'opposition, & elle fut contrainte de se contenter de les posséder à titre d'appanage.

Digitized by Google

Avant l'exécution entiere de cette célebre abdication, Chriſtine fit venir ſur les onze heures du ſoir Linde ſon introducteur des ambaſſadeurs, & lui remit en main un papier cacheté avec cette adreſſe : *Pour l'introducteur Linde, qu'il n'ouvrira que quand il ſera en préſence du Réſident de Portugal.* Elle lui ordonna d'aller en diligence à Stockholm, de ne parler à perſonne, de ne s'arrêter nulle part, & de ne décacheter le papier qu'en ſa préſence. Linde obéit, & étant en préſence du Réſident, il lui lut le papier, qui portoit : Vous direz au prétendu Réſident de Portugal, que ſon emploi en cette cour eſt inutile depuis que la Reine a réſolu de ne plus reconnoître pour roi de Portugal le Duc de Bragance, puiſque c'eſt une qualité qui n'appartient qu'à Philippe IV. roi d'Eſpagne & à ſes ſucceſſeurs ; qu'elle conſidéreroit toujours le Duc de Bragance comme un indigne uſurpateur du royaume de Portugal. Qu'elle avoit voulu avertir ſon Réſident de cette réſolution, afin qu'il eût le loiſir de ſortir d'un lieu, où il ne ſeroit plus reçu dans la qualité qu'il prenoit. Que le Prince ſon ſucceſſeur le traiteroit de la même façon. Qu'elle le laiſſeroit ſi bien informé de ſes intentions, qu'il agiroit toujours avec le Duc de Bragance ſelon cette déclaration, & qu'au reſte ledit Réſident étant venu ſur la foi publique, il jouiroit d'une protection inviolable juſqu'à ſon départ.

CXLVI. Chriſtine ne veut pas reconnoître le Duc de Bragance pour roi de Portugal. *an.* 1654.

Le ſénat fut fort choqué que la Reine eût fait cette démarche ſans lui en parler. On crut que c'étoit un trait de politique de la part de la Reine, qui, ayant deſſein de ſe retirer d'abord ſur les états du Roi d'Eſpagne, vouloit lui faire plaiſir en déclarant qu'elle ne reconnoiſſoit point le Duc de Bragance pour roi de Portugal ; mais comme l'état ne vouloit pas ſe brouiller avec le Portugal, le Prince & les ſénateurs firent dire ſecrétement à l'Ambaſſadeur de ne ſe point hâter, & qu'il pouvoit attendre à Stockholm juſqu'à l'entiere abdication de la Reine, qui ſe devoit faire dans huit jours, & qu'alors on lui donneroit ſatisfaction.

Ce jour étant enfin arrivé, qui étoit le 24 de juin 1654. la Reine entra au ſénat avec le Prince héréditaire ſur les ſept heures du matin, & y fit lire l'acte de ſon abdication, qu'elle ſigna ; enſuite on lut un autre acte, par lequel ce Prince aſſuroit à la Reine la jouiſſance des terres qu'elle s'étoit réſervées pour ſon entretien. Le Prince ayant ſigné cet acte, les grands officiers de la couronne revêtirent la Reine de ſes ornemens royaux, & lui mirent la couronne royale en tête. Elle prit en ſa main droite le ſceptre, & en ſa gauche le globe d'or.

CXLVII. Cerémonie de l'abdication du royaume faite par la reine Chriſtine le 24 de juin 1654.

Digitized by Google

Deux ſénateurs, qui repréſentoient le grand Maréchal & le grand Tréſorier, portoient devant ſa Majeſté l'épée & la clef d'or. Etant entrée dans la grande ſalle du château, où s'étoient rendus les ordres du royaume, les miniſtres étrangers & les dames de la cour, elle monta ſur un trône élevé de trois degrés, s'aſſit dans une chaiſe d'argent, & on lut de nouveau l'acte d'abdication de la Reine, par lequel elle déchargeoit ſes ſujets de leur ſerment de fidélité; on lut auſſi l'acte par lequel le Prince s'engageoit de maintenir la Reine dans la jouiſſance des domaines qu'elle s'étoit réſervés.

Alors la Reine remit aux grands officiers du royaume les ornemens royaux, dont elle ſe dépouilla; puis elle parla aux états pendant près d'une demi-heure avec beaucoup d'éloquence & de fermeté. Schering Roſenham lui répondit au nom du Chancelier, qui s'en étoit excuſé. Alors la Reine s'avançant ſur le bord de ſon trône, donna ſa main à baiſer aux quatre chefs des quatre ordres du royaume; puis s'avançant vers le Prince, elle lui parla avec la même conſtance & lui recommanda le bon gouvernement du royaume, qu'elle lui remettoit volontairement. Il conduiſit la Reine dans ſon appartement, paſſa enſuite dans le ſien, où il changea d'habits pour entrer dans l'égliſe, où toutes choſes ſe préparoient pour ſon couronnement, qui ſe fit ſur les quatre heures après midi; mais avec beaucoup moins de pompe que ne s'étoit fait celui de la Reine. Cette Princeſſe avoit fait partir pour l'Allemagne la plus grande partie des meubles de la couronne, & le royaume ſe trouva épuiſé par les libéralités & les dépenſes exceſſives qu'elle avoit faites pendant ſon regne.

Elle craignoit ſur toutes choſes qu'on ne la retînt en Suede, & c'étoit le ſentiment de pluſieurs perſonnes, qu'on ne devoit pas lui permettre de ſortir du royaume, ni d'aller dépenſer ailleurs les grands revenus qu'elle en tiroit. Pour empêcher qu'on ne ſongeât à l'arrêter, elle feignit qu'elle vouloit aller prendre les eaux de Spa, & enſuite revenir en Suede. Elle loua même une maiſon à Stockholm, & le nouveau Roi lui fit préparer douze vaiſſeaux à Calmar pour la conduire en Poméranie. Les prédicans publierent qu'elle ne ſortoit du pays, que pour embraſſer la religion Romaine. Afin de détruire encore ces bruits, elle demeura exprès un dimanche à Stockholm & y communia dans la grande égliſe, pour faire croire qu'elle étoit bonne luthérienne.

CXLVIII. Chriſtine ſort du royaume de

Elle partit enfin, & déclara qu'elle feroit ſon voyage par le Danemarck & par le Holſtein. Après avoir ſéjourné quatre jours

à

à Helmſtadt, elle ſe déguiſa en homme pour n'être pas reconnue. Toute-fois la Reine de Danemarck la vit dans une hôtellerie, où elle logea. On rapporte que quand elle fut parvenue à un petit ruiſſeau qui ſépare la Suede du Danemarck, elle deſcendit de carroſſe & ſauta de l'autre côté du ruiſſeau, diſant : Me voici enfin en liberté & hors de Suede, où j'eſpere de ne retourner jamais. Lorſqu'elle fut arrivée à Hambourg, elle écrivit au Roi de Suede, pour le prier de ſe ſouvenir des promeſſes & des ſermens qu'il lui avoit faits de la maintenir dans la poſſeſſion des terres qui lui avoient été aſſignées pour ſon entretien. Le bruit qui avoit couru qu'elle vouloit ſe faire catholique, ſe répandit alors de nouveau, & les miniſtres crioient tout haut, qu'en ce cas il falloit lui retrancher tous ſes revenus. On lui fit une députation pour la détourner de ce deſſein; mais elle n'écouta rien, & embraſſa publiquement la religion Romaine étant à Inſpruck.

Suede, & ſe retire à Bruxelles, puis à Rome. an. 1654.

Après ſa ſortie de Suede elle ſe rendit à Bruxelles en Flandre, où elle devoit rejoindre Primentel, qui avoit été très-avant dans ſa confidence pendant qu'il étoit réſident du roi d'Eſpagne auprès d'elle. Delà elle alla à Rome, où elle vouloit fixer ſa demeure. Elle fit un voyage de Rome en France en 1656. & la ville de Paris lui fit une entrée magnifique. Le Colonel général de la bourgeoiſie vint la recevoir à la tête de quinze mille Pariſiens en armes. Elle étoit équipée en amazone, montée ſur un cheval blanc, richement enharnaché, & vétue d'un juſte-au-corps d'écarlate, & d'une jupe en broderie d'or & d'argent, avec un chapeau chargé de plumes. Elle retourna la même année à Rome, où elle demeura juſqu'à ſa mort arrivée le 19 d'avril 1689. Elle étoit née le 8 de février 1626. de Guſtave-Adolphe roi de Suede, & de Marie-Eléonore de Brandebourg. Elle abdiqua la couronne âgée de vingt-ſept ans, après un regne de plus de vingt-ans, qui a été plus glorieux & plus profitable à la Suede, qu'aucuns des regnes précédens. Elle y fit fleurir les beaux arts, les ſciences, le commerce; elle y introduiſit la magnificence & le bon goût, & jamais les armes des Suédois ne furent en plus haute réputation que ſous le regne de Guſtave-Adolphe ſon pere, & ſous le ſien.

CXLIX. Guerre des Suédois contre la Pologne. an. 1655.

Auſſi-tôt que Charles-Guſtave eut pris les rênes du gouvernement, il convoqua les états pour l'année 1655. afin d'y prendre les meſures convenables pour le rétabliſſement des finances, qui étoient notablement dérangées, & pour remettre les armées en état de ſoutenir la gloire qu'elles s'étoient acquiſe ſous les

Digitized by Google

regnes précédens. A l'égard du premier article, il fut réſolu qu'on réuniroit au domaine la quatrieme partie qui en avoit été démembrée depuis la mort de Guſtave-Adolphe, & qu'on y réuniroit auſſi quelques autres choſes qui en étoient aliénables. Quant au ſecond, on réſolut de déclarer la guerre à la Pologne, fondé ſur les anciennes querelles & ſur quelques contraventions aux traités. Jean-Caſimir roi de Pologne envoya au commencement de l'année 1655. un Ambaſſadeur plénipotentiaire à Stockholm pour négocier la paix; mais ſon plein-pouvoir n'étant pas en bonne forme, il fut renvoyé ſans rien faire, & auſſi-tôt après ſon départ, la Suede fit de grands préparatifs pour la guerre, tant par terre que par mer.

Les hoſtilités commencerent de bonne heure en 1655. Le général Wittemberg entra en Pologne par la baſſe Poméranie & par la nouvelle Marche. Les troupes de la grande Pologne, au nombre de quinze mille hommes, vinrent ſe poſter aſſez près des Suédois; mais le lendemain elles demanderent à traiter avec le Général Suédois, puis ce corps de milice ſe diſſipa tout-à-coup. Peu de jours après les Vaivodes de Poſnanie & de Kalis ſe ſoumirent & firent ſerment de fidélité à la couronne de Suede. Peu de tems après le roi Charles-Guſtave entra dans la Pologne. Tout plia & ſe ſoumit à ſon obéiſſance. Il alla joindre le corps que commandoit Wittemberg près de Conitz, & ſe mit en marche pour aller chercher le roi Caſimir. Ce Prince envoya lui demander la paix; mais ſon Envoyé n'étant pas muni des pouvoirs néceſſaires, Charles-Guſtave le renvoya, diſant qu'il iroit lui-même parler au Roi de Pologne. Il tint parole: il n'eut qu'à ſe préſenter devant Varſovie & devant quelques autres villes de Pologne, elles ouvrirent leurs portes ſans la moindre réſiſtance. Comme il s'avançoit vers Cracovie, il rencontra le roi Caſimir près de Czarnowa, à la tête de dix mille hommes rangés en bataille; mais après un léger combat, les Polonois prirent la fuite, avec perte de mille hommes & de tout le bagage.

Peu de jours après cette déroute Charles battit encore le reſte de l'armée Polonoiſe auprès de la riviere de Donacia, à huit lieues de Cracovie. Caſimir ne ſe trouvant plus alors en ſûreté en aucun lieu de ſon royaume, ſe ſauva avec la Reine ſon épouſe à Oppelen en Siléſie. Cracovie ſoutint un long ſiege; à la fin elle ſe rendit à compoſition. Les autres villes de Pologne ne firent que peu ou point de réſiſtance. La plûpart des milices de ce royaume, abandonnées par le roi Caſimir, ſe rendirent au roi Charles, de même que les généraux qui les commandoient, & lui firent ſerment de fidélité. Cet exemple

Digitized by Google

fut ſuivi de preſque tous les gouverneurs & de tous les ſeigneurs de la grande & petite Pologne, de la Ruſſie rouge, & des provinces de Maſovie, de Podolie, & de Volhinie, qui lui envoyerent, toutes de concert, une députation à Varſovie, ſe ſoumettant à l'obéiſſance du Roi & de la couronne de Suede. Il pouſſa les choſes ſi loin, qu'on parloit déja en Pologne de lui en déférer la couronne.

Sur ces entrefaites l'Electeur de Brandebourg ſe rendit maître de la Pruſſe, & porta même les états de la Pruſſe royale à ſe ranger ſous ſon obéiſſance; mais le roi Charles-Guſtave, après avoir mis ordre aux affaires de Pologne, tourna ſes armes contre la Pruſſe, & y prit ſans beaucoup de peine les places les plus conſidérables. La ville de Marienbourg fit une longue & vigoureuſe réſiſtance, & ne ſe rendit que l'année ſuivante 1656. Dantzick demeura toujours fidellement attachée à la Pologne. Quant à l'Electeur de Brandebourg, il le contraignit auſſi l'année ſuivante à reconnoître la Pruſſe ducale pour fief de la couronne de Suede.

CL. Continuation de la guerre des Suedois en Pologne. *an.* 1656.

Des progrès ſi rapides & ſi ſurprenans allarmerent preſque toutes les puiſſances de l'Europe, qui commencerent à chercher les moyens de rétablir les affaires de Pologne, & de chaſſer entiérement les Suédois de ce royaume & de la Pruſſe. Pendant que Charles-Guſtave étoit occupé dans la Pruſſe avec ſon armée, les Polonois eurent le tems de reſpirer & de revenir de leur premiere frayeur. Le roi Caſimir ayant raſſemblé quelques troupes, revint en Siléſie de Pologne. Il n'eut pas beſoin de longs diſcours pour ranimer les ſiens & ſecouer le joug des Suédois, nation d'une langue, d'une religion & de mœurs différentes des leurs. Le ſoldat Suédois avoit commis bien des déſordres dans le pays; on ſut lever les ſcrupules de ceux qui avoient fait ſerment de fidélité au Roi de Suede: ainſi le ſoulévement devint général dans le royaume. Dans les petites villes, de même que dans la campagne, on fit main-baſſe ſur les troupes Suédoiſes; on égorgea impitoyablement celles qui étoient diſperſées dans la Lithuanie.

Charles averti de cette révolution ſi ſubite, accourut au fort de l'hiver, avec ſon armée, de la Pruſſe dans la Pologne, pour tenter d'arrêter par ſa préſence la révolte des Polonois. Il voulut les ramener par la douceur. Ils furent ſourds à ſes diſcours. Ce Prince ayant rencontré au voiſinage de Colombo le général Czarnecki, à la tête de douze mille Polonois, il l'attaqua & le défit. Cette défaite ne changea point les cœurs des Polonois. Tous ceux qui avoient pris parti dans

Le 8 de février 1656.

Digitized by Google

l'armée de Suede, déſerterent la même année. Le Roi de Suede croyoit qu'il n'avoit qu'à ſe préſenter devant Zamoski pour s'en rendre maître. Il fut obligé d'en lever le ſiege. Après avoir ſouffert de grandes fatigues & bien des incommodités dans une ſaiſon ſi rigoureuſe, ſon armée ſe rendit à Jaroſlow; mais très-diminuée par les maladies & par les maſſacres qu'en avoient faits les gens de la campagne, qui ne pardonnoient à aucun de ceux qu'ils trouvoient écartés ou accablés de fatigue.

Le roi Charles ne put demeurer longtems à Jaroſlow. Voyant que les Polonois ſe raſſembloient de toutes parts pour l'envelopper, il ſe mit de bonne heure en marche pour ſe rendre en Pruſſe. Les Polonois ſe flattoient de l'arrêter avec toute ſon armée à Sandomir. Il ſe tira toute-fois de ce mauvais pas, paſſa la Sane malgré les Lithuaniens qui vouloient lui en diſputer le paſſage; & ſes ſoldats, qui étoient dans le château de Sandomir, avant que d'en ſortir, mirent dans une cave quantité de poudre avec un bout de meche allumée. Les ſoldats Polonois s'étant jettés précipitamment dans le château, & le feu ayant pris à la poudre, ils ſauterent en l'air, ou furent enſevelis ſous ſes ruines. Il y périt plus de huit cens cavaliers, ſans compter les autres perſonnes qui s'y rencontrerent. Le roi Charles arriva enfin à Varſovie & delà ſe rendit en Pruſſe.

Les Polonois ayant reçu dans ces entrefaites un renfort conſidérable de Tartares, Charles eut recours à l'Electeur de Brandebourg, & entra en négociation avec lui; mais l'Electeur fit durer la négociation ſi longtems, que dans l'intervalle la ville de Varſovie fut obligée de ſe rendre, après trois ſemaines de ſiege. A la fin le traité avec l'Electeur étant conclu, les deux Princes de concert marcherent contre les Polonois, les chaſſerent de leur poſte, où ils étoient auprès de Varſovie en deçà de la Viſtule, & les contraignirent de prendre la fuite. Mais Charles ne tira pas le fruit qu'il pouvoit eſpérer de cet avantage. L'Electeur s'étant auſſi-tôt retiré en Pruſſe, les Polonois firent tous leurs efforts pour le détacher de l'alliance du Roi de Suede; & ce dernier, pour le retenir dans ſon parti, fut obligé de lui céder la ſouveraineté de la Pruſſe ducale, & quelques autres choſes qu'il exigea.

Dans le même tems les Moſcovites, à la ſollicitation de l'Empereur, avoient fait une irruption dans les provinces de Carelie, d'Ingermanie & de Livonie, où ils firent de grands ravages & emporterent quelques places. Ils firent même le ſiege de Riga, & canonnerent la ville; mais ils furent à la fin obligés

Digitized by Google

de lever le siege. Le roi Casimir vers le même tems descendit du côté de Dantzick avec son armée ; mais les Polonois ayant achevé le pont qu'ils faisoient sur la Vistule, la cavalerie Polonoise se retira en Pologne, & l'infanterie sous le canon de Dantzick.

CLI. Alliance entre les Suédois & Ragotzki. *ann.* 1657.

Sur la fin de l'an 1656. Ragotzki prince de Transilvanie fit un traité d'alliance avec le Roi de Suede, à condition que les Suédois lui céderoient les provinces de Pologne, qui sont plus éloignées de la mer, & que la Suede conserveroit celles qui sont situées sur la mer Baltique. Le traité ayant été signé & ratifié de part & d'autre, Ragotzki, au commencement de l'année 1657. fit irruption dans la Pologne, & ayant fortifié son armée par la jonction de quelques milliers de Cosaques, il se trouva à la tête d'environ cinquante mille hommes, & prit sa marche vers la petite Pologne, dans le dessein de se joindre aux troupes Suédoises. Le roi Charles, à la tête de sa cavalerie, s'avança à sa rencontre, & le trouva près d'Oparov. Ils ne firent cependant rien de mémorable, & le roi Charles s'en retourna en Prusse.

D'un autre côté Léopold roi de Hongrie prit ouvertement le parti des Polonois, & leur envoya des troupes. En même tems il joignit ses sollicitations à celles des Hollandois, pour porter le Roi de Danemarck à déclarer la guerre à la Suede. Elle fut bientôt déclarée, & sans donner le tems aux Suédois de se mettre en défense, les Danois se jetterent dans le duché de Breme & se rendirent maîtres de Bremerverde & de quelques autres forts. Sur ces avis le roi Charles-Gustave laissa à son frere Jean-Adolphe la conduite de la guerre de Prusse, lui donna autant de troupes qu'il lui en falloit pour cela, rappella celles qu'il avoit auprès de Ragotzki, & se rendit en diligence à Stettin. Il conseilla à Ragotzki de se retirer en son pays en attendant une occasion plus favorable ; mais Ragotzki s'étant imprudemment mis en chemin par la Volhinie, où il n'avoit aucune place dans laquelle il pût se retirer, fut obligé, après avoir perdu presque toute son armée, d'en venir à un accord honteux. Pour comble de disgraces, les Turcs lui firent la guerre, pour avoir sans leur permission attaqué la Pologne.

Pour les Danois, Vrangel les chassa du duché de Breme & reprit sur eux, en quinze jours, toutes les places dont ils s'étoient saisis dans ce pays. Le Roi de Suede prit aussi plusieurs forts dans le Holstein, & Vrangel, qu'il laissa dans ce pays, y fit diverses conquetes & y remporta plusieurs avantages. Les armées navales de Suede & de Danemarck se battirent pen-

Digitized by Google

dant deux jours avec un ſuccès à peu près égal. Les troupes de la maiſon d'Autriche étant entrées en Pologne, y prirent Cracovie, & y raſſurerent les Polonois contre les Suédois qui y étoient devenus les plus foibles.

CLII. Continuation de la guerre de Suede contre les Danois & les Polonois. an. 1658.

Le Roi de Suede ſe voyant attaqué de toutes parts, crut que s'il pouvoit réduire les Danois à demeurer en repos, il lui ſeroit aiſé de ſe défendre contre ſes autres ennemis. Il prit donc la réſolution d'attaquer l'iſle de Fuhnen; & le grand froid qu'il fit au commencement de l'an 1658. ayant gelé la mer, en ſorte qu'elle portoit l'artillerie, le Roi paſſa dans cette iſle & la réduiſit ſans beaucoup de peine, ayant taillé en pieces ce qu'il y rencontra de ſoldats & d'habitans en armes. Delà il paſſa dans les iſles de Langeland, de Laland, de Falſter & enfin dans la Zélande par Vordinſbourg. Quelques-uns conſeilloient au roi Charles-Guſtave d'aller droit à Copenhague & de l'inſulter, & par la priſe de cette capitale de Danemarck, de renverſer ce royaume toujours ennemi de la Suede; mais il aima mieux faire un traité d'accommodement avec le Danemarck. Ce traité fut conclu à Roſchild; & le Roi de Danemarck céda à la Suede les provinces de Halland & de Blecking, la Schoone, l'iſle de Bornholm & les bailliages de Bahus & de Drontheim en Norwege, & enfin le paſſage franc pour les Suédois par le détroit du Sund.

Le Roi de Suede paſſa enſuite à Schoone & delà à Gothembourg, pour y convoquer les états du royaume. Cependant comme il apprit, du moins il le publioit ainſi, que le Roi de Danemarck prenoit de nouveaux engagemens avec d'autres puiſſances pour traverſer les deſſeins des Suédois, il réſolut de réduire ce Prince en tel état, qu'il ne pût rien entreprendre à ſon déſavantage. Il fit une deſcente avec ſes troupes en Danemarck, & aſſiégea Copenhague; mais il y trouva tant de réſiſtance, qu'il fut obligé de changer le ſiege en blocus, ayant ſu que la flotte Hollandoiſe venoit au ſecours de la ville. Pendant que Charles étoit ainſi occupé en Danemarck, les Polonois firent quelques conquêtes dans la Livonie, & les habitans de l'iſle de Bornholm égorgerent la garniſon Suédoiſe qui étoit chez eux, & rentrerent ſous la domination des Danois.

CLIII. Continuation de la guerre de Suede contre le Danemarck. ann. 1659.

Pendant l'hiver de l'an 1659. le Roi de Suede fit une tentative ſur la ville de Copenhague, en l'eſcaladant à la faveur des foſſés qui étoient glacés; mais il fut repouſſé avec perte. Il tourna enſuite ſes armes contre les iſles de Danemarck & ſe rendit maître de Langeland, de Mone, de Falſter, de Laland

Digitized by Google

& du fort de Naskou; mais la France, l'Angleterre & la Hollande ayant en ce tems-là fait enſemble ce qu'on appella *le concert de la Haye*, ſe mirent en devoir d'obliger les deux royaumes de faire la paix, ſinon, qu'on réduiroit par la force celui des deux partis qui refuſeroit d'en venir à un accommodement. Le roi Charles-Guſtave, pour prévenir les ſuites de ce traité, demeura ſur la défenſive, juſqu'à ce qu'il put trouver quelqu'expédient pour ſe tirer d'affaire. Cependant les Polonois, les Impériaux & les troupes de Brandebourg agiſſoient, chacune de leurs côtés, dans la Courlande, dans le Holſtein, dans le Jutland & dans la Norwege, pour obliger les Suédois à faire la paix. La flotte Hollandoiſe ayant tranſporté les troupes des Alliés dans l'iſle de Fuhnen, où ils tuerent une grande multitude de Suédois près de Nibourg; ceux qui échaperent à l'épée du Vainqueur, furent faits priſonniers de guerre.

CLIV. Mort de Charles Guſtave roi de Suede. Charles XI. lui ſuccede. *an.* 1660.

La mort du roi Charles-Guſtave, arrivée le 23 de février 1660. changea la face des affaires. Il ne laiſſoit qu'un fils en bas âge; & dans le teſtament qu'il fit avant ſa mort, il laiſſa la tutelle & l'éducation de ſon fils avec l'adminiſtration du royaume à la reine Hedvige-Eléonore ſon épouſe, & aux cinq grands Officiers de la couronne. Les états du royaume aſſemblés à Stockholm apporterent quelques changemens aux dernieres volontés du Roi. On laiſſa à la Reine la tutelle du Roi ſon fils; mais on diſtribua les charges de l'état à d'autres. Après cela on ſongea à faire la paix premiérement avec les Polonois. Le traité en fut ſigné le 3 de mai 1660. dans le monaſtere d'Oliva près de Dantzick. Le roi de Pologne Jean Caſimir renonça à ſes prétentions ſur la couronne de Suede, & la république de Pologne céda le droit qu'elle avoit prétendu ſur la Livonie. La paix avec le Danemarck ſouffrit plus de difficultés. On ſe conforma au traité de Roſchild, ſi ce n'eſt que Drontheim & Bornholm demeurerent aux Danois; mais on donna aux Suédois un équivalent pour Bornholm. On termina en même tems les différends qu'on avoit avec la Hollande. Peu après on fit auſſi la paix avec les Moſcovites aux mêmes conditions qu'auparavant. Ainſi la paix fut rendue à la Suede, & elle dura juſqu'en 1674.

CLV. Guerre entre la Suede & le Brandebourg. *an.* 1673. 1674. 1675.

Alors la Suede prenant le parti de la France, qui faiſoit la guerre aux Hollandois, entra dans le pays de l'Electeur de Brandebourg, qui s'étoit déclaré contre la France. Ce ne fut d'abord qu'une irruption dans ce pays; mais ſans violence ni hoſtilité. Enſuite en 1674. l'armée Suédoiſe commandée par Vrangel prit quelques villes, qui firent peu de réſiſtance. Enfin

Digitized by Google

en 1675. l'Electeur de Brandebourg arriva de la haute Allemagne & vint fondre sur les Suédois, les battit, en tua un grand nombre, & obligea ce qui restoit à se retirer dans le pays de Mecklenbourg, où il n'étoit pas possible de les attaquer.

En même tems le Danemarck profitant de la conjoncture attaqua la Suede, qui se vit tout d'un coup sur les bras le Danemarck, le Brandebourg, la Hollande, le Lunebourg & Munster. Il est vrai que dans ce tems-là la Suede fit alliance avec la Baviere; mais l'Electeur de Baviere ne pouvoit pas faire à la Suede autant de biens, que ses ennemis lui pouvoient faire de mal. Chacun des ennemis de la Suede l'attaqua de son côté, & s'empara de ce qui étoit le plus à sa bienséance.

1676. Dès les premiers mois de l'année 1676. les Suédois se mirent en campagne, passerent dans l'isle d'Usedom. Ils voulurent donner l'escalade à la ville de Volgast; mais la gelée, qui leur avoit facilité l'approche de cette place, leur fit manquer l'entreprise. L'eau que les bourgeois jettoient sur les échelles, y gêloit si promptement & les rendoient si glissantes, qu'on ne pouvoit s'y tenir. Ainsi après un assez long siege ils furent contraints de se retirer. Les Confédérés, qui avoient hiverné dans le duché de Breme, acheverent cette année d'emporter toutes les petites forteresses du pays, & formerent enfin le siege de Stade; & le Commandant, après une assez longue résistance, fut obligé de se rendre à discrétion. La flotte Hollandoise & quelques vaisseaux Danois s'emparerent de l'isle de Gotland; & dans le mois de juin cette flotte livra bataille à celle de Suede. Les Danois remporterent toute la gloire de cette journée, ayant fait reculer les Suédois; mais quelques jours après, c'est-à-dire, le onze de juin, il y eut encore une affaire entre les deux flottes; mais plus décisive que la premiere. Le vaisseau Suédois, nommé des trois couronnes, ayant fait eau d'un côté, fut renversé par le poids des canons, qui n'étant pas attachés, sortirent des canonnieres, tomberent dans la mer & entraînerent ce vaisseau monté de cent trente-quatre pieces de canons: en même tems les meches allumées tomberent sur les poudres, & firent sauter le vaisseau. Cette perte & celle du vaisseau de l'Amiral Suédois, chef d'escadre du pavillon jaune, déconcerta toute l'armée Suédoise, elle prit le large & se sauva dans le port de Stockholm à force de voiles.

Le Roi de Danemarck voulant profiter de sa victoire, entra dans l'isle de Schoone avec son armée de terre, pendant que l'amiral Trompe y fit descente avec son armée navale, & s'empara de la ville d'Usted, que le Gouverneur avoit abandonnée.

Le

Le Roi de Danemarck fit le ſiege de Helſingſbourg; la garniſon, qui n'étoit que de deux cens cinquante hommes, abandonna la ville & ſe retira au château, où elle ſe défendit pendant quatre jours. Les Danois aſſiégerent encore Landskroon. La garniſon s'étant jettée dans le château, s'y défendit pendant trois ſemaines & ne ſe rendit que le treize d'août. Chriſtianſtadt fut emportée de force le vingt-cinq du même mois & abandonnée au pillage durant quelques heures.

CLVI. Premiers exploits de Charles XI. roi de Suede. an. 1676. 1677.

Charles XI. roi de Suede, qui commença cette année 1676. à prendre les rênes du gouvernement, ſachant que le général Duncamp aſſiégeoit Helmſtadt, il envoya le général Aſchemberg pour le combattre. Le combat fut ſanglant, & Duncamp fut entiérement défait. Le Roi de Danemarck accourut pour combattre le jeune Roi de Suede, qui ne jugea pas alors à propos de livrer bataille. Elle ſe donna quelque tems après le quatorze de décembre à Lunden. Les deux Rois s'attribuerent la victoire; mais les Suédois demeurerent maîtres du champ de bataille, & firent lever le ſiege de Malmoë.

L'Electeur de Brandebourg, après avoir ſoumis la plus grande partie de la Poméranie, mit le ſiege devant Stettin; mais il fut obligé ſur la fin de l'année 1676. de changer le ſiege en blocus. L'année ſuivante il l'aſſiégea dans les formes, & ne put s'en rendre maître qu'à Noël 1677. La même année le Roi de Danemarck étant revenu dans l'iſle de Schoone avec ſon armée, obligea les Suédois d'abandonner le ſiege de Chriſtianſtadt & de ſe retirer, n'oſant en venir à une bataille. La flotte Danoiſe battit celle de Suede, commandée par l'amiral Eric Zecblad. Il y eut une autre bataille navale entre les deux flottes ennemies, dans laquelle les Suédois furent mis en déroute le vingt-un de juillet. Les Danois aſſiégerent pour la ſeconde fois la ville de Malmoë le dix-huit de juin. Ils étoient déja entrés dans la ville, qu'ils avoient forcée, l'épée à la main. Ceux qui étoient entrés dans la place ayant ouvert la porte à la cavalerie, le pont ſur lequel elle paſſoit ſe rompit, alors les aſſiégés fondirent ſur les Danois qui étoient dans la ville, & les égorgerent. Les autres leverent le ſiege pour la ſeconde fois le ſept de juillet. 1677.

Enfin le vingt-quatre de juillet il y eut encore une bataille entre les deux Rois auprès de Landskroon. Elle dura depuis dix heures du matin juſqu'à ſix heures du ſoir. Le Roi de Suede y demeura maître du champ de bataille, & de trente-deux pieces de canon. La plus grande partie de l'infanterie Danoiſe y fut taillée en pieces. Les Danois s'étant emparés de l'iſle de

Digitized by Google

Rugen, le général Suédois Konigſmarck y fit deſcente, les battit & alla enſuite ravager le Mecklenbourg.

CLVII. Campagne de l'an 1678 entre la Suede & le Danemarck.

Les Suédois avoient recommencé le ſiege de Chriſtianſtadt, & le Roi de Danemarck faiſoit tous ſes efforts pour les obliger à ſe retirer. Il eſſaya inutilement d'y jetter du ſecours. Il chercha de faire diverſion en aſſiégeant quelques places. On les lui laiſſa prendre, & enfin Chriſtianſtadt ſe rendit le 14 d'août 1678.

L'Electeur de Brandebourg s'étoit rendu maître de toute la Poméranie, à l'exception des villes de Stralſund & de Gripſwald, qui tenoient encore pour les Suédois. Le Comte de Konigſmarck s'étoit jetté dans Stralſund avec ſeize cens chevaux & ſix cens hommes de pied, & trois mille bourgeois y avoient pris les armes dans la réſolution de ſe bien défendre; mais ils furent enfin obligés de ſe rendre le vingt-huit d'octobre avec des conditions honorables. La ville de Gripſwald eut le même ſort, & ſe rendit le quinze de novembre. On embarqua les troupes Suédoiſes, qui reſtoient encore dans ce pays, au nombre d'environ quatre mille hommes, pour les tranſporter en Suede; mais elles périrent preſque toutes malheureuſement par un naufrage près du rivage de Bornholm. Le reſte fut pillé & arrêté priſonnier par les Danois, nonobſtant le paſſe-port dont ils étoient munis, ſous le prétexte frivole qu'un paſſeport pour voyager par terre, n'a pas lieu lorſque le porteur tombe dans l'eau ſur ſa route. On parla beaucoup de ce naufrage, & on ſoupçonna avec aſſez de fondement le Commandant des vaiſſeaux de l'avoir volontairement occaſionné.

CLVIII. Paix entre la Suede, le Danemarck & le Brandebourg, *an.* 1679.

En 1679. la paix étant conclue entre la France & la Hollande; & l'Empire & la France ayant pareillement fait la paix, Louis XIV. avoit fait ſtipuler que la couronne de Suede ſon alliée ſeroit rétablie dans tout ce que le traité de Weſtphalie lui donnoit dans l'Empire. On travailla auſſi-tôt à l'accommodement de cette couronne avec l'Empereur, & l'on convint que la paix de Weſtphalie ſeroit la baſe des traités, & que tous les actes, décrets & mandemens qui déclaroient la Suede ennemie de l'Empire, & qui lui ôtoient les avantages acquis par la paix de Munſter, ſeroient caſſés, comme arrivés pendant les troubles de la guerre.

Le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg ſe voyant ainſi abandonnés de leurs Alliés, & expoſés à toutes les forces de la France, proteſterent contre ces traités particuliers; & comme ils virent l'inutilité de leurs proteſtations, ne pouvant ſe réſoudre à reſtituer toutes les conquêtes qu'ils avoient faites ſur la Suede, ils négocierent leur accommodement parti-

Digitized by Google

culier avec la France. Mais le roi Louis XIV. fit réponſe qu'il ne pouvoit écouter les propoſitions qu'ils lui faiſoient, à moins qu'ils ne donnaſſent ſatisfaction au Roi de Suede. En même tems ſa Majeſté fit déclarer au Roi de Danemarck & à l'Electeur de Brandebourg le 24 de février 1679. que, ſi dans le mois de mars ſuivant ils n'avoient donné ſatisfaction à la Suede, il lui ſeroit libre de faire de nouvelles propoſitions. Après quelques nouveaux délais le traité de paix entre le Danemarck & la Suede fut enfin ſigné à S. Germain le deux de ſeptembre, & le Roi de Danemarck y déclaroit expreſſément que la Suede ſeroit rétablie dans tout ce qu'elle poſſédoit avant la guerre. La paix avec l'Electeur de Brandebourg fut arrêtée au même lieu quelque tems auparavant.

CLIX. Mariage du roi Charles XI. Aſſemblée des états du royaume de Suede. an. 1680.

Le roi Charles XI. étant ainſi glorieuſement ſorti de cette longue & fâcheuſe guerre, épouſa Ulrique-Eléonore fille de Frederic III. roi de Danemarck. Le mariage ſe fit le 16 de mai 1680. Le quinze d'octobre de la même année les états de Suede s'étant aſſemblés, il fut réſolu que la flotte du royaume, qui avoit été fort endommagée pendant la guerre, ſeroit rétablie ſur le pied où elle étoit en 1664. On accorda auſſi que les comtés & ſeigneuries, ſoit allodiales, ou féodales, qui avoient été démembrées de la couronne devant ou après l'an 1604. ſeroient en 1681. reſtituées au Roi, qui en auroit la propriété comme auparavant, de même que toutes les maiſons royales & nobles avec leurs rentes détachées de la couronne depuis 1655. On adjugea auſſi au Roi les biens de Suede, de Finlande & des autres provinces du royaume, qui ſe trouvoient monter à plus de ſix cens écus, & on laiſſoit à la nobleſſe les biens qui ſe trouveroient au deſſous de cette ſomme, à l'exception toute-fois des comtés & ſeigneuries dont le rachat n'étoit pas permis. Les exemptions des impôts pour ceux qui poſſédoient plus de ſix cens écus, furent pareillement cédées au Roi, à qui il ſeroit permis d'en gratifier de pauvres officiers qui ſeroient dans la néceſſité de vendre leurs biens. On prit encore d'autres arrangemens particuliers pour ſoulager l'état & remettre la flotte ſur le bon pied.

Le Roi ayant fait examiner la queſtion, ſavoir ſi les ſénateurs de Suede formoient un ordre ſéparé & mitoyen entre le Roi & les états, ſur le rapport des députés, il décida qu'il gouverneroit le royaume avec le conſeil du ſénat; mais que c'étoit à lui à juger quelles affaires il devoit communiquer aux ſénateurs. De plus il leur défendit de prendre à l'avenir le titre de conſeillers du royaume, & de ſe contenter de celui de conſeillers du Roi.

Digitized by Google

C'eſt ce qui donna lieu à l'établiſſement d'un certain nombre de juges délégués, que l'on appella *la grande commiſſion*, qui travaillerent à examiner la conduite de ceux qui avoient eu part aux affaires pendant la minorité & depuis.

CLX. Aſſemblée des états du royaume de Suede. an. 1682.

L'année ſuivante les états furent de nouveau convoqués à Stockholm, & on en fit l'ouverture le 17 d'octobre 1682. On y fit divers réglemens pour rétablir les affaires du royaume dans un état floriſſant. Le Roi étant venu à bout de rendre ſon autorité abſolue & indépendante, obtint de ſes ſujets tous les ſubſides néceſſaires pour mettre ſur un bon pied la milice & les

1683. finances du royaume. La même année, le vingt-ſept de juin nâquit le prince Charles de Suede, qui devint dans la ſuite ſi célébre ſous le nom de Charles XII. L'année ſuivante 1683. la Reine donna au roi Charles XI. un ſecond fils qui fut nommé

1684. Guſtave, & l'année 1684. un troiſieme fils nommé Ulric; mais

1685. ils moururent cette même année. En 1685. Le Roi augmenta de moitié la valeur de la monnoie de cuivre & d'argent, ſans en augmenter la valeur intrinſeque. Par cet artifice, lorſqu'on procéda à la liquidation des dettes de l'état, on fit perdre aux créanciers de la couronne plus de neuf millions d'écus. Par cette ſubtilité on dérangea la fortune d'une infinité de perſonnes;

1686. mais ce qui acheva de ruiner les créanciers de la couronne, c'eſt que dans les états qui ſe tinrent l'année ſuivante à Stockholm, il fut arrêté que les intérêts qui étoient auparavant fixés à ſix ou à huit pour cent, ſur le revenu des biens qui avoient été engagés, ne payeroient que ſur le pied de cinq pour cent, c'eſt-à-dire, que depuis le jour du prêt juſqu'au tems de ce réglement, on ne leur tiendroit compte que de cinq pour cent, ſans que les créanciers puſſent rien prétendre au delà à l'avenir.

L'an 1687. le Roi défendit dans ſon royaume l'exercice de toute autre religion que de la luthérienne; cependant quelque tems après, à la ſollicitation des Etats-Généraux, il permit auſſi l'exercice de la religion réformée; mais ſon ordonnance ne ſubſiſta que par rapport à la religion catholique Romaine.

Le Roi de Suede ayant entrepris de réduire la Livonie ſur le même pied que la Suede, par rapport à la réduction des biens dans le royaume, la nobleſſe du pays prévoyant que cette réduction la ruineroit de fond en comble, fit ſes très-humbles remontrances, & repréſenta au Roi les privileges accordés à leurs ancêtres, & confirmés par les rois prédéceſſeurs de ſa Majeſté. Jean-Razmoud Patkul gentilhomme Livonien fut chargé de dreſſer une requête au nom de la nobleſſe, & cette requête, au lieu de faire changer les ordres du Roi, attira une perſécu-

Digitized by Google

tion à Patkul & aux autres auteurs des remontrances; on les accuſa de rebellion, de crime de lèſe-majeſté & de haute trahiſon, le malheureux Patkul fut enfin la victime de ces procédures. Il fut condamné à avoir le poing coupé, & à perdre l'honneur, la vie, & les biens. Ses biens-fonds devoient être laiſſés à ſes héritiers; les autres ſaiſis & confiſqués au profit du Roi, & tous ſes papiers brûlés par les mains du bourreau. Patkul évita par la fuite les peines prononcées contre lui; mais ce ne fut que pour un tems. Il fut livré au roi Charles XII. par ceux-mêmes chez qui il s'étoit retiré, & ſubit alors des peines plus rigoureuſes que celles qui d'abord avoient été prononcées contre lui. Les autres ſeigneurs, accuſés comme lui de rebellion, furent punis de différentes manieres.

CLXI. Mort du roi de Suede Charles XI. Charles XII. lui ſuccede. an. 1697.

Pendant que Charles XI. roi de Suede s'employoit avec zèle à procurer la paix entre l'Empereur & la France, il fut ſurpris de la mort qui l'enleva le 15 d'avril 1697. à l'âge de quarante-deux ans. Le lendemain ſon fils Charles XII. fut proclamé roi. Par le teſtament du Roi ſon pere l'adminiſtration du royaume fut déférée à Hedvige-Eléonore ſa grand'-mere; car la reine Ulricque-Eleonore, mere du jeune Roi, étoit morte au mois d'août de l'an 1693. L'âge de la majorité du Roi étoit fixé à dix-huit ans, ſelon les loix du pays, il n'en avoit encore que quinze: toute-fois il fut déclaré majeur à l'âge de quinze ans quatre mois le 27 de novembre 1697. & fut ſacré ſolemnellement le vingt-quatre de décembre ſuivant. Il continua, à l'exemple du Roi ſon pere, à travailler à la paix, qui fut enfin conclue à Ryſwick le 30 d'octobre de cette même année 1697. c'eſt-à-dire, en 1698.

CLXII. Mort de Chriſtian V. roi de Danemarck. Frederic IV. lui ſuccede. an. 1698. Guerre entre le Danemarck & la Suede.

Vers le même tems Chriſtian V. roi de Danemarck étant venu à mourir, Frederic IV. ſon ſucceſſeur ſe propoſa de pourſuivre la guerre commencée entre lui & le Duc de Holſtein-Gottorp, au ſujet de certaines prétentions réciproques de ces deux Princes l'un contre l'autre. Le Roi de Danemarck avoit violé le traité d'Altena, le Duc d'Holſtein faiſoit fortifier certains poſtes, ce dont les Danois ſe plaignoient. En vain les médiateurs de France dans les deux cours s'efforcerent de les concilier, ils en vinrent à une guerre ouverte, & le Roi de Suede prit le parti du Duc d'Holſtein-Gottorp, ſon beau-frere & ſon allié. Il fit paſſer des troupes dans ſon pays, & ayant formé un corps de cinquante à ſoixante mille hommes dans la province de Schoone, donna ordre aux troupes qui étoient dans le duché de Breme de marcher au premier commandement.

Le Roi de Danemarck de ſon côté ne négligeoit rien pour ſe

Digitized by Google

bien défendre & pour ſe ſoutenir contre la Suede & le Duc de Holſtein-Gottorp; il fit une ligue ſecrete avec Frederic-Auguſte roi de Pologne, & fit ſolliciter Pierre Alexiovitz czar de Moſcovie de ſe joindre à lui pour agir contre les Suédois. Le roi Charles XII. informé des ligues du Roi de Danemarck, réſolut d'attaquer ſéparément les ennemis qu'il lui avoit ſuſcités, & pendant que le Roi de Danemarck aſſiégeoit & bombardoit inutilement Tonningen, le Roi de Suede partit de Stockholm le 8 de mai 1700. Avant de ſortir de Suede, il établit à Stockholm un conſeil de défenſe compoſé de pluſieurs ſénateurs, qui devoient avoir inſpection ſur la flotte, les troupes & les fortifications du pays. Le Duc de Holſtein-Gottorp avoit dans ſon parti les troupes d'Hanover & de Zell, & trois régimens de Hollande, ſans compter la flotte Hollandoiſe, compoſée de trente vaiſſeaux de guerre qui étoient entrés dans le détroit de Sund & qui ſe joignirent à la flotte du Roi de Suede, compoſée de trente-neuf vaiſſeaux de ligne & de vingt galeres, frégates ou brûlots. Celui que le Roi monta, étoit le plus grand qu'on eût jamais vu, étant de cent vingt pieces de canon.

CLXIII. Guerre entre la Suede & le Danemarck. an. 1788. *Puffendorf. Introduction à l'hiſt. de l'univers. & de Voltaire hiſt. de Charles XII.*

Le Roi de Danemarck avoit groſſi ſon armée par la jonction des troupes Saxones du roi de Pologne, de celles de Brandebourg, de Wolfembuttel & de Heſſe-Caſſel. Toutes ces troupes étoient dans le pays de Holſtein-Gottorp, pendant que le Roi de Suede portoit la guerre dans le royaume de Danemarck, & s'approchoit aſſez près de Copènhague pour y jetter quelques bombes. La flotte Danoiſe ſe trouvoit cependant comme aſſiégée dans le port de la même ville, ſans oſer en ſortir pour combattre la flotte Suédoiſe. Le roi Charles n'avoit alors avec lui que cinq mille hommes. Cependant à peine fut-il à cinquante ou ſoixante braſſes du rivage, qu'il ordonna le débarquement. Il étoit encore à trois cens pas du rivage, lorſqu'emporté par ſon ardeur, il ſe jetta de ſa chaloupe dans la mer, l'épée à la main, ayant de l'eau audeſſus de la ceinture. Le comte Piper ſon premier miniſtre, le général Renchild & le Comte de Guiſcard ambaſſadeur de France en Suede; les officiers & les ſoldats ſuivirent auſſi-tôt ſon exemple. Le Roi, qui n'avoit jamais entendu de mouſquéterie chargée à balles, demanda au major Stuard, qui ſe trouva auprès de lui, ce que c'étoit que ce petit ſifflement qu'il entendoit à ſes oreilles : C'eſt le bruit que font les balles que l'on vous tire, lui dit le Major. Bon, dit le Roi, ce ſera là déſormais ma muſique. La hardieſſe du Roi étonna tellement les troupes Danoiſes qui étoient ſur le bord, qu'elles prirent la fuite, après une légere réſiſtance.

Digitized by Google

Le Roi fit sur le champ élever des redoutes vers la ville de Copenhague, & marqua lui-même un campement. En même tems il fit venir neuf mille hommes qu'il avoit en Scanie, & qui, par le moyen d'un vent favorable, arriverent le lendemain. Copenhague intimidée envoya prier le Roi d'épargner la ville. Il leur promit de ne rien faire contr'elle; mais il l'obligea de payer, par maniere de contribution, quatre cens mille risdales, avec ordre d'apporter au camp toutes sortes de provisions qui lui seroient payées; ce qui fut exécuté au grand étonnement des Danois, qui ne s'attendoient pas que le soldat victorieux payeroit ce qu'il recevoit de l'ennemi. Mais le Roi avoit mis parmi ses troupes une si bonne discipline, qu'un soldat n'auroit osé refuser le paiement de ce qu'il achetoit, ni sortir du camp, ni aller en maraude, ni, après une victoire, dépouiller les morts sans permission. On faisoit dans son camp la priere deux fois le jour, à sept heures du matin & à quatre heures du soir, Charles ne manqua jamais d'y assister; il donnoit à ses soldats l'exemple de piété comme de valeur.

Pour sa personne il vivoit dans la derniere régularité. Il renonça pour toujours aux amusemens, aux femmes & au vin; il alloit vêtu comme un simple soldat. Comme le vin altéroit trop son tempérament tout de feu, il se réduisit à la bierre, & enfin à l'eau pure. Il couchoit souvent sur un manteau sans se déshabiller. Il étoit d'un tempérament robuste & à l'épreuve de toutes les fatigues de la guerre. Sa taille étoit haute & déliée, le teint naturellement blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds, l'air noble & gracieux; il parloit peu, mais fort juste. Il savoit le François; mais ne le vouloit jamais parler. Il étoit affable & même enjoué dans son domestique. Il estimoit le mérite & récompensoit la valeur, même dans ses ennemis. Il ne quittoit ses grosses bottes que pour se coucher. Il se levoit à quatre heures du matin, ne restoit qu'un quart d'heure à table.

CLXIV. Paix entre la Suede & le Danemarck. ann. 1700.

Le Roi de Danemarck se trouvoit alors dans une étrange situation. Il avoit en tête dans le Holstein l'armée des Alliés de la Suede, qui ne lui permettoit pas de faire aucun mouvement. Sa flotte étoit assiégée dans le port de Copenhague. Ses sujets, qui voyoient l'ennemi au milieu du royaume, étoient dans la consternation; tout cela le détermina à accepter la paix. Le traité en fut signé le 5 d'août 1700. à la satisfaction du Duc de Holstein, qui fut indemnisé de tous les frais de la guerre, & délivré d'oppression. Charles XII. ne voulut rien pour lui-même, satisfait d'avoir secouru son Allié, & humilié

Digitized by Google

ſon ennemi. Ainſi Charles, à l'âge de dix-huit ans, commença & finit cette guerre en moins de ſix ſemaines.

Débarraſſé de cet ennemi, le Roi de Suede fit repaſſer ſon armée en Schoone, & réſolut de la mener au printems de l'année 1701. contre le Roi de Pologne, qui avoit bloqué Riga; mais ayant appris que la ville de Narva, où commandoit le Comte de Horn, venoit d'être aſſiégée par cent mille Moſcovites, il changea tout d'un coup de réſolution; & malgré la rigueur de la ſaiſon, qui rendoit la mer Baltique preſqu'impraticable, il s'embarqua le onze d'octobre à Carleskron, & aborda le dix-ſept du même mois à Pernau en Livonie. Dès que les troupes de terre & de mer furent réunies au nombre de vingt mille hommes, il marcha vers Narva, n'ayant avec lui que quatre mille chevaux & quatre mille hommes d'infanterie. Le reſte de ſon armée étoit demeurée derriere, il arriva devant Narva le trente de novembre à dix heures du matin. L'armée Moſcovite étoit de quatre-vingt mille hommes; ils étoient couverts de doubles retranchemens, de chevaux de friſe & de paliſſades enchaînées; ils étoient maîtres des hauteurs dont la plaine étoit commandée. Le Roi de Suede ne fut effrayé ni de leur grand nombre, ni arrêté par tous ces obſtacles; il rangea ſes troupes en bataille ſous le feu même du canon des Moſcovites. Il commença l'action à deux heures après midi, le foſſé des Moſcovites fut comblé & les retranchemens ouverts en moins d'un quart d'heure. Trente mille des ennemis demeurerent ſur la place, ou furent pouſſés dans la riviere de Narva, où ils ſe noyerent; vingt mille demanderent quartier & furent renvoyés la plûpart ſans armes; le reſte fut pris ou diſperſé.

CLXV. Bataille de Narva gagnée par le roi Charles XII. le 30 de novembre 1700.

Le roi Charles fut bleſſé légérement au bras; il eut deux chevaux tués ſous lui. Il ſauta ſur un troiſieme en diſant: Ces gens-ci me font faire mes exercices. Après la bataille, le Duc de Croüi général de l'armée Moſcovite, & trois autres généraux ſe vinrent rendre à lui. Sur le ſoir il ſe ſaiſit du canon des ennemis, & ſe poſta avantageuſement entre leur camp & la ville. Là il dormit quelques heures enveloppé dans ſon manteau, en attendant qu'il pût fondre au point du jour ſur l'aile gauche des Moſcovites, qui n'avoit pas encore été entiérement rompue. A deux heures du matin le général Vade vint avec ſes Moſcovites au nombre d'environ trente mille, les ſoldats jetterent leurs armes aux pieds du Roi, & les officiers leurs drapeaux & étendards. Il les fit tous paſſer au delà de la riviere, le nombre de ſept mille Suédois, qu'il avoit avec

Digitized by Google

avec lui, n'auroit pas été capable de garder une telle multitude. Il entra comme en triomphe à Narva accompagné du Duc de Crouï & des autres généraux, auxquels il fit rendre leurs épées & leur donna de l'argent. Cette victoire ne coûta au Roi de Suede qu'environ deux mille hommes tant tués que blessés.

CLXVI. Pierre Alexiowitz czar de Moscovie. Sa vie.

Le Czar, qui s'étoit retiré de son camp la veille de la bataille, emmenoit environ quarante mille Moscovites, comptant envelopper son ennemi de tous côtés. Il apprit à michemin la perte de la bataille de Narva, & s'en retourna avec son armée, poursuivant toujours son dessein de discipliner ses troupes, pendant qu'il civilisoit ses sujets. Je sai bien, disoit-il, que les Suédois nous battront longtems; mais à la fin ils nous apprendront eux-mêmes à les vaincre. Ainsi raisonnoit Pierre-Alexiowitz czar de Moscovie. C'étoit un homme d'un génie supérieur, qui entreprit de rendre son royaume puissant, redoutable, & ses peuples policés, instruits, humains, disciplinés, vaillans, de barbares, ignorans, brutaux qu'ils étoient auparavant. Dans ce dessein il se rendit en Hollande en 1678. n'ayant encore régné que deux ans; il prit un nom étranger, comme s'il eût été simple domestique de monsieur Lefort son Ambassadeur auprès des Provinces-Unies. Il s'y fit inscrire dans le rôle des charpentiers d'Amsterdam, & travailloit dans le chantier comme les autres charpentiers. Personne toute-fois n'ignoroit que c'étoit le Czar de Moscovie. Dans les heures d'intervalle il apprenoit les parties des mathématiques, qui peuvent être utiles à un prince, les fortifications, la navigation, l'art de lever des plans. Il entroit dans les boutiques des ouvriers, examinoit toutes les manufactures.

De la Hollande il passa en Angleterre, où il se perfectionna dans la science de la construction des vaisseaux. Il repassa en Hollande, vit toute l'Allemagne, observant toujours ce qui pouvoit contribuer à l'avantage de son pays. Enfin il reparut en Moscovie amenant avec lui tous les arts de l'Europe. Des artisans de toutes especes l'y suivirent en foule. Il établit des colleges, des académies, des imprimeries, des bibliotheques. Les villes furent policées, les habillemens, les coutumes, les modes changerent peu à peu. Les superstitions même furent abolies. Le Czar se déclara chef de la religion, à l'exclusion du Patriarche, dont auparavant l'autorité étoit sans bornes. Il établit le commerce de terre & de mer dans ses états. Il rouloit encore de plus grands projets dans son esprit, lorsqu'il entra dans la ligue contre la Suede, dont nous avons

parlé. Il conduisit son armée devant Narva dans le mois d'octobre, dans un tems plus rude en ce climat que ne l'est le mois de janvier à Paris. Il avoit donné le commandement de son armée au Duc de Crouï général habile; pour lui, il n'avoit dans ses propres troupes que le rang de simple lieutenant. Il avoit voulu donner à ses troupes l'exemple de l'obéissance militaire & de la subordination : il commença même par être tambour, & étoit devenu officier par degré. Tel étoit le czar Pierre-Alexiowitz, dont l'armée fut battue devant Narva.

Dans le même tems que le Prince assiégeoit Narva, le Roi de Pologne attaquoit Riga capitale de la Livonie, appartenante à la Suede. Le vieux Comte d'Alberg la défendoit. Le Roi de Pologne étoit en personne au siege, & le pressoit avec toute la vigueur possible; mais avec si peu de succès, que les Hollandois lui ayant fait remontrer que cette ville étoit remplie de marchandises qui leur appartenoient, ce Prince fut bien aise de trouver ce débouché, pour lever le siege avec honneur & s'en faire un mérite auprès de ses Alliés.

CLXVII. Victoire du Roi de Suede sur les Saxons au passage de la Dune. *an.* 1701.

Le Roi de Suede passa l'hiver à Laïs, où il avoit fait amasser des magasins. Voici comme il écrivit à ses commissaires : Je m'en vais battre les Moscovites à Narva, préparez vos magasins à Laïs. Quand j'aurai secouru Narva, je passerai par cette ville pour aller battre ensuite les Saxons. C'est ce qu'il exécuta au commencement de l'an 1701. Il trouva les Saxons retranchés sur la riviere de Dune en Livonie. Il passa malgré eux la riviere sur des radeaux de nouvelle invention, sur lesquels on avoit dressé des batteries, & à la faveur de quelques chariots de fumier embrasé, dont la fumée déroboit aux ennemis la vue de l'armée Suédoise. Le Roi sauta à terre le quatrieme, & rangea son armée en bataille. Il falloit forcer, avant de joindre l'armée Saxonne, cinq redoutes, deux grands épaulemens & huit retranchemens. Tous ces ouvrages furent emportés, les ennemis chassés de leurs postes & poursuivis plus d'une lieue, avec perte de deux mille hommes tués, de quinze cens prisonniers, de trente-six canons, de cinq drapeaux, de deux étendards & de la plus grande partie du bagage des Saxons. Le Roi de Pologne n'étoit pas dans son armée. Il étoit malade. L'armée Saxonne étoit commandée par le Duc de Curlande, qui eut deux chevaux tués sous lui, qui pénétra trois fois au milieu de la garde du Roi, & qui enfin ayant été renversé d'un coup de crosse de mousquet, fut retiré tout fracassé & à demi-mort du milieu de la mêlée, & de dessous les chevaux qui le fouloient aux pieds.

Digitized by Google

Après cette victoire Charles XII. court à la ville de Mittau capitale de la Curlande & s'en rend maître ; toutes les villes de ce duché se soumettent à lui. Il passe en Lithuanie, & soumet tout sur son passage. Arrivé à Birzen, où le Roi de Pologne & le Czar s'étoient assemblés trois mois auparavant pour se liguer contre lui, il y conçut le dessein de faire détrôner le Roi de Pologne par les Polonois-mêmes. Ces peuples étoient mécontens de leur Roi, qui vouloit les commander avec trop de hauteur : ils craignoient que les Suédois entrant en Pologne, ne la ravageassent & n'en fissent le théatre de la guerre. Le roi Auguste, après avoir inutilement invité la république de Pologne d'armer en sa faveur, envoya demander la paix au Roi de Suede. Celui-ci ne voulut ni voir ni entendre ces Ambassadeurs; mais il donna audience à ceux de la république, & leur dit qu'il ne traiteroit avec eux que dans Varsovie. Le roi Auguste ayant appris la marche du Roi de Suede & sa résolution de venir à Varsovie, rompit la diete, qui se tenoit dans cette ville, & en partit accompagné du Nonce du Pape, des ministres de l'Empereur & de ceux du Czar, & se retira du côté de Cracovie.

CLXVIII. Le roi de Suede entreprend de détrôner le Roi de Pologne. an. 1702.

Le 25 de mai 1702. le Roi de Suede ayant envoyé quelques centaines de soldats devant les portes de Varsovie, les bourgeois les leur ouvrirent à la premiere sommation. Le Gouverneur du château fit un peu plus de difficulté ; mais à la fin il permit aux Suédois de prendre possession de la place. Le cardinal-primat Radiouski, archevêque de Gnesne, président de la diete, obtint l'agrément du roi Auguste pour aller trouver le Roi de Suede à Prage près de Varsovie, pour traiter, disoit-il, avec lui d'accommodement; mais en effet dans le dessein d'aider à détrôner le Roi de Pologne. Pour y parvenir, il falloit battre les troupes de Saxe qui étoient au service du roi Auguste. Le Roi de Suede s'avança bientôt vers Cracovie; il attendoit dix mille hommes que le général Morner lui amenoit ; il en attendoit encore douze mille de Poméranie & huit mille autres de Lithuanie. Le roi Auguste résolut de lui livrer bataille avant qu'il eût reçu tous ces renforts. Il s'avança jusqu'à Cliſſow, où il se campa très-avantageusement, ayant trente-trois mille hommes tant Saxons que Polonois.

CLXIX. Bataille de Cliſſow gagnée par le Roi de Suede le 19 de juillet. ann. 1702.

Le Roi de Suede n'en avoit qu'environ douze mille. Malgré l'inégalité du nombre, & sans considérer que ses troupes étoient fatiguées, Charles résolut de livrer la bataille le 19 de juillet 1702. L'aile droite du Roi de Pologne fut bientôt mise en déroute, & poussée bien loin au delà du camp. Dès le com-

Digitized by Google

mencement le Duc de Holſtein fut tué d'un coup de canon chargé à cartouches, qu'il reçut dans les reins. Charles ayant appris qu'il étoit mort, jetta quelques larmes, puis preſſant ſon cheval à toutes brides, il s'élança au milieu des ennemis, ſuivi de ſes gardes. Le Roi de Pologne fit tout ce qu'on peut attendre d'un prince qui combat pour ſa couronne. Il ramena lui-même ſes troupes trois fois à la charge; mais il ne put empêcher les Suédois de remporter une victoire complete. Le camp des Polonois, les drapeaux, l'artillerie, la caiſſe militaire d'Auguſte demeurerent au Vainqueur. Il pourſuivit le Roi de Pologne vers Cracovie, en fit rompre les portes, prit le château d'aſſaut & fit racheter aux bourgeois le pillage de leur ville par une rançon exorbitante.

Il ſortit de Cracovie, réſolu de pourſuivre le roi Auguſte ſans relâche. A quelques milles de la ville ſon cheval s'abattit & lui fracaſſa la cuiſſe. Cet accident donna au roi Auguſte le tems de reſpirer, & ce Prince profita de cet intervalle pour tenir une diete à Sandomir. Il s'y trouva ſeulement la nobleſſe de dix à douze Palatinats. On y proteſta contre le détrônement du Roi, & on s'engagea par de nouveaux ſermens à lui garder fidélité. On déclara ennemis de la patrie ceux qui demeureroient dans le parti du Roi de Suede. On nomma des députés pour traiter de la paix avec la Suede, ou pour faire toutes les diſpoſitions néceſſaires pour la guerre, l'autre partie de la Pologne étoit dans des diſpoſitions toutes contraires. Il s'y tint une aſſemblée pour délibérer ſur les réſolutions priſes à Sandomir. Le plus grand nombre proteſta contre la confédération qu'on y avoit propoſée en faveur du roi Auguſte; on y convint toutefois de demander la paix au Roi de Suede, & de lui offrir la médiation de la république de Pologne. Le roi Auguſte fit aſſembler une nouvelle diete à Varſovie, & le roi Charles ayant remarqué que l'armée de la république avoit combattu contre lui dans la bataille de Cliſſow, refuſa de voir ſes députés & ſe prépara tout de bon à continuer la guerre.

CLXX. Continuation de la guerre entre la Suede & la Pologne. an. 1703.

Le Roi de Suede au commencement de l'année 1703. quitta les environs de Cracovie, & envoya le comte Stenboch avec un détachement d'environ quatre mille hommes, pour réduire quelques palatinats, pendant que lui-même, tout incommodé qu'il étoit du reſte de ſa bleſſure, fit une longue marche à la tête de ſon armée, & arriva à Lublin au mois de février. Delà il détacha la moitié de ſon armée ſous le commandement du général Renſchild pour s'avancer du côté de Varſovie. Le reſte de l'armée ſuivit au mois d'avril & arriva à Prage, où le Roi la fit camper.

Digitized by Google

Cependant le roi Auguſte convoquoit dietes ſur dietes. Le Cardinal-Primat convoqua un grand conſeil à Varſovie pour le quinze de février; mais il s'y rendit un ſi petit nombre de perſonnes, qu'on n'y put prendre aucune réſolution. Le Roi oppoſa à cette aſſemblée une diete convoquée à Thorn, & delà tranſférée à Marienbourg. On y réſolut de défendre la foi catholique, le roi Auguſte, les libertés & les privileges de la république, & de tenir pour ennemi quiconque favoriſeroit les intérêts de la Suede; mais cette diete ne fut pas regardée comme autoriſée par la république, & le Roi en indiqua une générale à Lublin, où il ſe flattoit que les ſuffrages lui ſeroient plus favorables.

Mais le Roi de Suede ennuyé des lenteurs de ces délibérations, ſe mit en campagne, & étant arrivé ſur la riviere de Bug, il la paſſa à la nage à la tête de ſa cavalerie, & ſon infanterie alla chercher un gué au-deſſus. Il arriva aux Saxons qui étoient à Pultauſck. Le général Steinau les commandoit au nombre d'environ dix mille hommes. Le Roi de Suede n'en avoit pas davantage avec lui. Le premier de mai 1703. étant arrivé en préſence des ennemis, les Saxons s'enfuirent ſans rendre aucun combat. Le général Steinau fit ferme un moment avec deux régimens, qui ſe ſauverent auſſi-tôt. Le Roi de Suede ne trouva à Pultauſck que ſept cens hommes, dont deux cens furent tués & cinq cens faits priſonniers.

La néceſſité de s'aſſurer une libre communication avec la ville de Dantzick par la Viſtule, détermina le Roi de Suede à faire le ſiege de Thorn, place forte dont le roi Auguſte s'étoit emparé par ſurpriſe. A l'approche du Roi de Suede, celui de Pologne ne ſe croyant pas en ſûreté à Thorn, en ſortit & ſe retira en Saxe. Charles traverſant avec rapidité les rivieres à la nage, & courant avec ſon infanterie montée en croupe derriere ſes cavaliers, n'avoit pu amener de canon devant Thorn. Il fallut attendre qu'il lui en vînt de Suede par mer. En attendant que ſon artillerie arrivât, le roi Auguſte n'ayant pu porter les armées de la république ni les ſiennes à marcher au ſecours de Thorn, fit offrir au Roi de Suede de lui céder cette importante place, à condition qu'il lui ſeroit permis d'en tirer la garniſon Saxonne. Charles répondit qu'il n'attaquoit Thorn que pour ſe rendre maître de la garniſon, & ayant en ce tems-là reçu ſa groſſe artillerie & quatre mille hommes de recrues, il preſſa ſi vivement cette place, qu'il la força de ſe rendre à diſcrétion. La garniſon étoit compoſée de ſix mille hommes de pied & de deux cens dragons. Le ſiege fut com-

Digitized by Google

mencé le vingt-deux de ſeptembre. Rovel gouverneur de la place ſe défendit un mois entier. La garniſon fut faite priſonniere de guerre & envoyée en Suede. Revel reçut du Roi une épée & une ſomme d'argent, & fut renvoyé ſur ſa parole; la ville de Thorn fut condamnée à payer quarante mille écus de contribution.

De Voltaire. hiſt. de Charles XII. p. 81.

Pendant ce ſiege le Roi s'avançoit ſouvent près des remparts pour reconnoître la place, & l'habit de ſimple ſoldat qu'il portoit, l'empêchoit d'être reconnu, d'être choiſi par les aſſiégés pour tirer ſur ſa perſonne. Un jour un de ſes généraux, nommé Lieven, vêtu d'un habit d'écarlate galonné d'or, étant à ſes côtés, il lui ordonna de ſe mettre derriere lui, de peur qu'il ne fût expoſé aux canonnades des ennemis. Comme il balançoit d'obéir, le Roi le prend par le bras & le met derriere lui. Au même inſtant une volée de canon, qui venoit en flanc, renverſa le Général mort ſur la place même que le Roi venoit de quitter. Cet événement ne contribua pas peu à le confirmer dans la perſuaſion où il fut toute ſa vie d'une prédeſtination abſolue, qui diſpoſe de tout indépendamment de nos ſoins & de nos précautions.

La ville de Dantzick n'ayant accordé que de mauvaiſe grace le paſſage à quarante vaiſſeaux de tranſport qui amenoient au roi Charles un renfort de ſix mille hommes, le général Steinbok, qui conduiſoit ce renfort, ſe fit donner de force ce qu'il avoit demandé, & exigea de la ville une contribution de cent mille écus. La ville d'Elbing ayant trop balancé à donner paſſage aux mêmes troupes Suédoiſes, en fut plus ſévérement punie que Dantzick. Charles y entra le treize de décembre, déſarma les bourgeois, exigea des magiſtrats le jour même une contribution de deux cens ſoixante mille écus, & ſe ſaiſit de deux cens pieces de canon, de quatre cens milliers de poudre qu'il trouva dans la ville.

L'Electeur de Brandebourg intimidé par les ſurprenans ſuccès des armes de Suede, conclut un traité avec le roi Charles, par lequel il s'engageoit de ſe déclarer contre la république de Pologne, ſi elle prenoit parti pour ſon Roi dans la guerre qu'il avoit allumée en faiſant irruption ſur les terres des Suédois. Le roi Charles, après cette glorieuſe campagne, mit ſes troupes en quartier dans la Pruſſe royale & dans la Warmie.

CLXXI. Le roi Auguſte de Pologne déclaré inhabile à régner le 14 de février 1704.

Le roi Auguſte ne fit rien de mémorable pendant cette année 1703. Il ne fut preſqu'occupé qu'à tenir des dietes qui hâterent ſon malheur; car le Cardinal-primat, après avoir pendant les trois années précédentes amuſé ce Prince par ſes propo-

Digitized by Google

ſitions de paix qu'il faiſoit au Roi de Suede, leva enfin le maſque cette année, & le 14 de février 1704. s'étant rendu à la diete de Varſovie, il déclara, au nom de l'aſſemblée, Auguſte électeur de Saxe, inhabile à porter la couronne de Pologne. On prononça d'une commune voix le trône vacant, & avant la fin de l'aſſemblée on apporta une lettre du Roi de Suede, par laquelle il prioit qu'on élût pour roi de Pologne le prince Jacques Sobieski, fils de Jean Sobieski ci-devant roi de Pologne.

Ce Prince étoit alors à Breſlau en Siléſie, attendant le ſuccès de cette affaire, dont il étoit parfaitement informé; mais étant un jour à la chaſſe à quelques lieues de Breſlau avec le prince Conſtantin l'un de ſes freres, il fut tout d'un coup enlevé avec le prince Conſtantin par trente cavaliers Saxons, qui les conduiſirent à Leipſick, où ils demeurerent étroitement enfermés. Ce coup imprévu dérangea les projets du Cardinal-primat, du Roi de Suede & de l'aſſemblée de Varſovie.

Mais dans le même tems le Roi de Pologne faillit d'être enlevé lui-même par le général Renſchild, qui, s'étant approché du lieu où le roi Auguſte étoit à table à quelques lieues de Cracovie, ſurprit la garde qui étoit à quelque diſtance de lui. Le roi Auguſte n'eut que le tems de monter à cheval, lui onzieme, & de fuir juſqu'à Sandomir, toujours pourſuivi par Renſchild, & en danger d'être à tout moment arrêté.

Le comte Piper, au milieu des troubles dont il voyoit la Pologne agitée, propoſa à ſon maître le Roi de Suede de prendre pour lui-même la couronne de Pologne; mais le Roi plus ſenſible à ſa gloire qu'à ſon ambition, dit au comte Piper, qu'il étoit plus flatté de donner que de gagner des royaumes. Il ajouta en riant; vous étiez fait pour être le miniſtre d'un prince Italien.

Preſqu'en ce même tems le prince Alexandre, frere des deux princes Jacques & Conſtantin-Sobieski, leſquels avoient été enlevés & conduits à Leipſick, étant venu demander au roi Charles XII. vengeance de cet enlévement, Charles le lui promit, & lui propoſa de monter ſur le trône de Pologne, dont la fortune s'opiniâtroit à écarter ſon frere; mais Alexandre déclara que rien ne pourroit jamais l'engager à profiter du malheur de ſon ainé. Tout le monde admira un déſintéreſſement ſi peu ordinaire.

Cependant la diete de Varſovie faiſoit encore quelque difficulté ſur les propoſitions du Roi de Suede. Les Polonois ne voyoient qu'avec peine les troupes Suédoiſes dans leur pays,

Digitized by Google

& le Roi de Suede y lever des contributions pour fournir aux frais de la guerre; ils craignoient d'ailleurs que ce Prince ne voulût démembrer quelques provinces du royaume de Pologne; mais le roi Charles raſſura les eſprits en s'engageant de ne faire en Pologne aucun démembrement de provinces, d'en retirer ſes troupes, & de prêter cinq cens mille écus pour l'entretien de l'armée de la couronne, dès qu'on auroit élu & couronné le nouveau Roi; de remettre aux Confédérés toutes les conquêtes qui ſe feroient, en cas que la république fût obligée de joindre ſes armes à celles des Suédois, & de relâcher alors tous les priſonniers Polonois qui ſe trouveroient entre ſes mains. Ces propoſitions furent agréées de la diete. On prépara la publication de l'interregne, & on indiqua l'élection pour le 19 du mois de juin 1704. Le Roi de Suede ſe rendit en perſonne à Varſovie, & ſa préſence en avança & en aſſura le ſuccès.

CLXXII. Staniſlas Leczinski élu roi de Pologne le 12 de juillet 1704.

Dans ces conjonctures Staniſlas Leczinski palatin de Poſnanie, fils du grand Tréſorier de la couronne mort depuis peu, fut député de l'aſſemblée de Varſovie pour aller rendre compte au Roi de Suede de pluſieurs différends ſurvenus à l'occaſion de l'enlévement du prince Jacques Sobieski. Staniſlas avoit une phiſionomie heureuſe, pleine de hardieſſe & de douceur, avec un air de probité & de franchiſe, qui lui gagna l'eſtime & l'affection du Roi de Suede, qui, après l'audience, dit tout haut qu'il n'avoit jamais vu d'homme ſi propre à concilier les différens partis. Après cela il s'informa exactement du caractere de ce Seigneur; on lui dit qu'il étoit plein de bravoure, endurci à la fatigue, qu'il couchoit toujours ſur une eſpece de paillaſſe, n'exigeant aucun ſervice des domeſtiques qui étoient auprès de ſa perſonne, qu'il étoit d'une tempérance peu commune, libéral, adoré de ſes ſujets. Charles fut ſi charmé du portrait qu'on lui fit de Leczinski, qu'il dit tout haut en préſence de deux de ſes généraux : Voilà le Roi qu'auront les Polonois.

Le Cardinal-primat peu de tems après vint trouver le Roi de Suede, qui lui demanda qui il croyoit en Pologne digne de régner. Le Primat lui nomma trois perſonnes : le prince Sapieha, le général Lubormirski & le Palatin de Poſnanie; mais en même tems il leur donna en quelque ſorte l'excluſion, diſant que le premier étoit cruel & trop impérieux; le ſecond trop vieux & ſoupçonné d'aimer trop l'argent, & le troiſieme ayant trop peu d'expérience pour gouverner une nation ſi difficile. Le Roi, comme nous l'avons dit, avoit pris ſon parti pour Staniſlas;

Digitized by Google

niſlas ; & le Cardinal, gagné par la Palatine qui le gouvernoit, vouloit lui donner l'excluſion, & effacer les impreſſions qu'il venoit de donner de Lubomirski. Le Roi lui demanda quelle raiſon il avoit à dire contre Staniſlas : C'eſt, dit le Prélat, qu'il eſt trop jeune. Le Roi répliqua ſéchement, il eſt à peu près de mon âge, tourna le dos au Primat & auſſi-tôt envoya le Comte de Horn ſignifier à l'aſſemblée de Varſovie qu'il falloit élire un Roi dans cinq jours, & qu'il falloit élire Staniſlas Leczinski. Le Roi ſe rendit incognito à Varſovie. Tout ce que put faire le Primat, fut de demeurer dans la neutralité & de ne ſe point trouver à l'élection.

Elle ſe fit le douze de juillet à Kolo, champ deſtiné à cette cérémonie. Le Roi de Suede s'étoit gliſſé incognito parmi les gentilshommes qui formoient l'aſſemblée. Le Comte de Horn & deux autres officiers généraux y aſſiſtoient publiquement, comme ambaſſadeurs extraordinaires du roi Charles auprès de la république. La ſéance dura juſqu'à neuf heures du ſoir. L'Evêque de Poſnanie la finit, en déclarant au nom de la diete Staniſlas élu roi de Pologne. Charles XII. mêlé dans la foule, fut des premiers à crier *vivat*. Tous leurs bonnets ſauterent en l'air, & le bruit des acclamations étouffa les cris des oppoſans. *Le 12 de juillet 1704.*

Dès le lendemain de l'élection le Primat & les autres ſeigneurs qui s'étoient abſentés de l'élection, vinrent rendre hommage au nouveau Roi. Il les reçut comme s'il eût été fort content d'eux. Ils furent encore obligés de le ſuivre au quartier du Roi de Suede, qui lui rendit tous les honneurs dûs à un Roi de Pologne, & lui aſſigna de l'argent & des troupes, afin de ſe faire reconnoître par tout le royaume ; car la diete commencée à Sandomir avant même l'élection, avoit traité de rebelles & d'ennemis de la république tous les membres qui compoſoient l'aſſemblée de Varſovie, & avoient déclaré nulles & abuſives toutes les réſolutions qui s'y étoient priſes, ou qui pourroient s'y prendre.

Les négociations, dont on vient de faire le détail, avoient ſuſpendu les opérations de la campagne. Le roi Charles XII. pendant que ſes troupes répandues dans la grande Pologne faiſoient des courſes & enlevoient des quartiers ſur les troupes du roi Auguſte, partit ſubitement de Neuſtadt avec ſon armée dans le deſſein d'aller ſurprendre le roi Auguſte aux environs de Jaroſlow. Il n'y réuſſit pas. Le roi Auguſte ſortit de Sandomir & prit en diligence la route de Tornogrod. Le Roi de Suede ne ſe mit pas en peine de le ſuivre. Il marcha contre

Lemberg ou Léopol capitale du palatinat de Ruſſie. Cette place avoit été aſſiégée pluſieurs fois, & n'avoit jamais été priſe. Le Roi de Suede l'inveſtit le cinq de ſeptembre & l'emporta d'aſſaut le lendemain. La garniſon fut paſſée au fil de l'épée, les bourgeois obligés de payer cinquante mille écus au Roi de Suede. Goleski gouverneur de la ville & le palatin Kaliſch furent faits priſonniers de guerre. Les officiers & les ſoldats y firent un butin conſidérable, & l'on y trouva cent quarante pieces de canon, dont on créva la plus grande partie, faute de chevaux pour les emporter.

CLXXIII. Le Roi de Suede eſt contraint de ſortir de Varſovie. Le roi Auguſte y rentre le 4 de ſeptembre 1704.

L'éloignement du Roi de Suede faillit d'être fatal au nouveau roi Staniſlas, qui étoit demeuré dans Varſovie avec ſa mere, ſa femme & ſes deux filles, dont l'une agée, alors ſeulement d'un an, a été depuis reine de France. Le roi Auguſte, par un nouvel effort & par une des plus belles marches que jamais général ait faite, ayant donné le change au Roi de Suede, venoit avec une armée de vingt mille hommes fondre ſur Varſovie & enlever Staniſlas. Celui-ci informé de cette marche, ſort de Varſovie ſix ſemaines après ſon élection, & va trouver le roi Charles XII. Il avoit envoyé ſa famille en Poſnanie, ſous la garde des troupes Polonoiſes auxquelles il ſe fioit le plus. Le général Horn gouverneur de Varſovie demeura dans le château avec ſes quinze cens Suédois. Il y fut bientôt aſſiégé par le roi Auguſte, & contraint de ſe rendre priſonnier de guerre avec ſa garniſon. Il fut enſuite relâché ſur ſa parole, & ſe rendit à Léopol peu de tems après l'arrivée du roi Staniſlas. Il ſe plaignit au Roi de Suede de ce qu'il n'avoit pas ſecouru Varſovie. Conſolez-vous, mon pauvre Comte, répondit le Roi, il faut bien laiſſer quelque choſe à faire au roi Auguſte pour l'amuſer, ſans cela il s'ennuyeroit de nous avoir ſi longtems chez lui; mais, croyez-moi, il ne jouira pas longtems de cet avantage.

En effet il marcha bientôt à la tête de ſes troupes avec le roi Staniſlas pour aller chercher ſon ennemi. Le roi Auguſte donna le commandement de ſon armée au Comte de Schullembourg, général très-habile, qui, dans la conjoncture du tems, ſongea plus à conſerver l'armée de ſon Maître, qu'à combattre. Après bien des ruſes & des contre-marches, il ſe trouva près de Punitz dans le Palatinat de Poſnanie, croyant que le Roi de Suede & le roi Staniſlas étoient à plus de cinquante lieues de lui. Il apprend que les deux Rois le venoient attaquer avec dix ou douze mille chevaux. Schullembourg n'avoit que mille cavaliers & environ huit mille fantaſſins. Ce Général avoit toujours prétendu, contre l'avis des autres généraux, que l'infanterie

Le ſept de novembre 1704.

Digitized by Google

pouvoit réſiſter en pleine campagne, même ſans chevaux de friſe à la cavalerie. Il en oſa faire ce jour-là l'épreuve. Il ſe poſta ſi avantageuſement, qu'il ne put être entouré. Sa premiere ligne, le genou en terre, étoit armée de piques & de fuſils ; la ſeconde, un peu courbée ſur les épaules de la premiere, tiroit pardeſſus, & la troiſieme débout faiſoit feu en même tems ſur les deux autres.

Les Suédois fondirent ſur les Saxons avec leur impétuoſité ordinaire. Les coups de fuſils, de piques & de bayonettes effaroucherent les chevaux, qui ſe cabrerent au lieu d'avancer. Ce combat interrompu & recommencé à pluſieurs repriſes, dura trois heures. Les Suédois y perdirent plus de chevaux que d'hommes. Schullembourg chargé de cinq bleſſures, fit de ſes troupes un bataillon quarré-long, & ſe retira en bon ordre pendant la nuit à la petite ville de Gurau, à trois lieues du champ de bataille. Les deux Rois l'y ſuivirent, & il ſe ſauva avec ſon infanterie à travers un bois épais qui n'en étoit pas éloigné ; au delà du bois étoit la riviere de Partz. Le général Schullembourg la fit paſſer à ſon infanterie ſur des bateaux ramaſſés à la hâte. Le Roi de Suede fit paſſer après eux ſa cavalerie à la nage, Schullembourg n'avoit plus que quatre mille hommes, & il ne pouvoit échapper qu'en paſſant l'Oder. Il remplit de grenadiers un moulin qui étoit à ſa droite, & profitant de l'obſcurité de la nuit, il fit paſſer l'Oder à ſon armée ſur des radeaux. Le Roi de Suede ayant forcé le moulin, ne trouva plus d'armée ennemie. Alors il avoua que Schullembourg l'avoit vaincu ; toute l'Allemagne parle aujourd'hui de cette retraite avec admiration.

CLXXIV. Le roi Staniſlas rentre dans Varſovie, & y eſt couronné an. 1705.

Mais ni la belle défenſe du général Schullembourg, ni les efforts que firent en Livonie les Moſcovites, où le Czar prit Narva, & où ils remporterent encore quelques autres avantages ſur les généraux Suédois, ne purent divertir le Roi de Suede de ſon principal deſſein, qui étoit de rétablir le roi Staniſlas, & de chaſſer entiérement de Pologne le roi Auguſte. Celui-ci craignant l'irruption dont la Saxe étoit menacée par le Roi de Suede, partit tout-à-coup de Pologne, & ſe rendit ſecrétement dans ſon électorat, & fit réparer avec précipitation les fortifications de Dreſde, craignant avec raiſon d'être attaqué dans la capitale de ſes états héréditaires.

Le roi Staniſlas ſon compétiteur ne négligeoit rien pour réunir à ſon parti les Palatins de la faction contraire. Il publia le 30 d'octobre 1704. un manifeſte pour prévenir les eſprits, & il convoqua bientôt après pour le deux de décembre ſuivant une diete à Koſtein dans la grande Pologne. On y réſolut au

Digitized by Google

mois de janvier 1705. de faire deux députations, l'une au Cardinal-primat retiré à Dantzick, l'autre au sieur Bronitz, maréchal de la confédération. Dans la même assemblée on assigna une somme de six mille florins par mois pour l'entretien de la table du nouveau Roi, & on ordonna pour sa garde la levée de douze compagnies de gentilshommes.

Cependant le roi Auguste avoit encore un bon nombre de partisans en Pologne; entr'autres Smiegelski staroste de Gnesne, qui dissipa la diete de Siradie, dont il enleva le Maréchal & quelques autres seigneurs; & s'étant jetté dans Varsovie, y déchira les universaux qu'on y avoit affichés pour le couronnement du roi Stanislas, & y fit publier ceux que le roi Auguste avoit expédiés pour faire monter à cheval les nobles du pays. Ce Prince en même-tems faisoit solliciter le Roi de Prusse pour obtenir la paix du Roi de Suede; mais tout cela ne servit de rien au roi Auguste. Malgré ses efforts, Stanislas eut la satisfaction de voir revenir à son parti Potoski palatin de Kiovie, qui ramena avec lui grand nombre de noblesse de distinction. Enfin la grande diete, qui devoit décider du sort des deux Prétendans, fut indiquée pour le mois de juillet à Varsovie par les universaux du Cardinal-primat.

La tenue de cette diete fut précédée de deux avantages très-considérables, remportés sur les Moscovites: l'un sur la frontiere de Livonie sur le général Czeremethoff, qui fut battu par le général Suédois Lewenhaupt. Six mille Moscovites y périrent, & seulement quinze cens Suédois. Le second avantage fut celui qui fut remporté par les Suédois, contre les Saxons & les Polonois, commandés par les généraux Schullembourg & Paykel, & quelques autres qui s'étoient approchés de Varsovie, dans l'espérance d'enlever les membres de la diete. Ils furent défaits & mis en déroute par le général Nieroth Suédois, avec perte de plus des deux tiers des Saxons & des Polonois, qui étoient d'abord au nombre de trente mille. La bataille dura depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

CLXXV. Diete de Varsovie le 11 de juillet 1705.

Alors la diete, qui s'étoit ouverte le onze de juillet, se continua avec beaucoup de tranquillité. Le roi Stanislas y arriva le seize du même mois, & le Roi de Suede le dix-sept suivant. Toutes les difficultés s'y applanirent comme d'elles-mêmes. Il n'y eut que la cour de Rome qui y forma quelqu'obstacle en faveur du roi Auguste, qui avoit renoncé au luthéranisme, & avoit embrassé la religion catholique pour monter sur le trône. Le pape Clement XI. envoya des brefs à tous les prélats de la Pologne, & sur-tout au Cardinal-primat, par lesquels il les mena-

Digitized by Google

çoit d'excommunication, s'ils oſoient aſſiſter au ſacre de Staniſlas, & attenter en rien aux droits du roi Auguſte. Pour arrêter l'effet de ces brefs, le Roi de Suede fit publier des défenſes rigoureuſes à toutes ſortes d'eccléſiaſtiques de ſe mêler des affaires d'état; & pour plus grande ſûreté, il fit mettre des gardes aux portes de tous les prélats, & fit défenſe qu'aucun étranger n'entrât dans la ville. Charles XII. prenoit tout cela ſur lui, pour ne pas expoſer Staniſlas au commencement de ſon regne, & à ſe brouiller avec la cour de Rome, & avec les eccléſiaſtiques de ſon royaume. Le Cardinal-primat fut invité à venir faire la cérémonie du couronnement du nouveau Roi; mais il s'en excuſa, ayant fait, dit-on, afficher pendant la nuit, à la porte de ſa maiſon, le bref du Pape dont on a parlé. Il tomba malade le lendemain du couronnement du roi Staniſlas, & mourut peu de jours après. Il ſe nommoit Michel Radzieowski, & étoit fils de Jérôme Radzieowski ſtaroſte de Lomza. Il envoya, dit-on, demander pardon au roi Auguſte de ce qu'il avoit fait pour le détrôner.

CLXXVI. Couronnement du roi Staniſlas le 4 d'octob. 1705.

Dans la ceſſion du vingt-ſept d'août on confirma ſolemnellement tout ce qui avoit été fait juſqu'alors en faveur du roi Staniſlas, & contre le roi Auguſte. Il fut arrêté dans celle du cinq de ſeptembre, qu'on inviteroit tous les palatins à venir prendre ſéance dans la diete; faute de quoi, ils ſeroient exclus de la part qu'ils avoient au gouvernement. Le quinze on réſolut que l'amniſtie ſeroit accordée ſans exception, mais que ceux du parti contraire ſeroient tenus de l'accepter dans ſix ſemaines, à compter du jour que le roi Staniſlas ſeroit couronné, & que le traité d'alliance entre la Pologne & la Suede ſeroit ſigné. Enfin le dix-ſept de ſeptembre le couronnement du roi Staniſlas Leczinski & de ſon épouſe Charlotte Opalinska fut fixé au quatre d'octobre. Il ſe fit tranquillement & avec pompe ce jour-là, après que Staniſlas eût juré d'obſerver les *pacta conventa* dans les villes de Varſovie & de Cracovie. Le Cardinal-primat avoit nommé, pour faire cette cérémonie en ſa place, l'Evêque de Léopol. Le Roi de Suede y aſſiſta incognito.

Quant au traité de ligue offenſive & défenſive entre la Suede & la Pologne, il ne put être ſigné que le vingt-huit de novembre ſuivant. Voici ſes principaux articles: Après le couronnement du roi Staniſlas, aucunes contributions ne ſeront exigées ſur les terres de la république; le traité d'Oliva ſera renouvellé; il y aura ligue entre la Suede & la Pologne contre le Czar; aucune province ne ſera démembrée de la couronne de Pologne; il y aura entiere liberté de commerce pour les Suédois en Pologne,

Digitized by Google

& pour les Polonois en Livonie. La maison de Sapieha sera rétablie dans ses biens & dignités.

CLXXVII. Exploits de Pierre Alexiowitz czar de Moscovie. an. 1705. 1706.

Cependant le czar Pierre-Alexiowitz soutenoit toujours puissamment le parti du roi Auguste, & à force d'exercer ses sujets, & de les exposer aux périls de la guerre, il les avoit aguerris, & commençoit à se rendre redoutable. La discipline s'établissoit dans son armée. Il avoit de bons ingénieurs, une artillerie bien servie, beaucoup de bons officiers, & des généraux capables de bien combattre, & selon les circonstances, d'éviter le combat. Il avoit pris Narva le 21 d'août 1704. comme nous l'avons dit, après un siege régulier & après avoir empêché qu'elle ne fût secourue par mer & par terre. Ses soldats étant acharnés au pillage & aux autres désordres qui suivent une ville prise d'assaut, le Czar courut de tous côtés pour arrêter le désordre & le massacre; il arracha lui-même des femmes des mains des soldats, qui alloient les égorger après les avoir violées. Il fut même obligé de tuer de sa propre main quelques Moscovites qui n'écoutoient pas ses ordres. On montre encore à Narva dans l'hôtel-de-ville la table sur laquelle il posa son épée en entrant, & on s'y souvient de ces paroles qu'il dit aux Magistrats: Ce n'est point du sang des habitans que cette épée est teinte; mais de celui des Moscovites, que j'ai répandu pour sauver vos vies.

Le Czar ne bornoit pas ses soins à la guerre, & à policer ses sujets. Il forma une marine capable de faire tête aux Suédois dans la mer Baltique. Il fonda en 1703. la ville de Petersbourg dans une isle marécageuse entre la Finlande & l'Ingrie. Il la remplit de plus de trois cens mille habitans rassemblés de toutes les extrêmités de ses vastes états. Pour cela il fallut percer des forêts, faire des chemins, sécher des marais, élever des digues avant de jetter les fondemens de la ville. Elle étoit déja en état en 1705. & son port étoit rempli de vaisseaux. Il y avoit établi sa résidence, & l'avoit mise hors des insultes des ennemis. Les généraux Suédois, pendant le cours de cette guerre, ne purent apporter aucun obstacle ni à sa fondation ni à son agrandissement.

Sur la fin de cette année le Czar & le roi Auguste eurent une entrevue à Grodno, où ils firent de nouveaux plans de guerre. Le Czar y étoit venu faisant marcher après lui une armée de cent mille hommes. Le roi Auguste étoit accompagné du général Schullembourg & de quelques troupes Saxonnes. On y résolut que l'armée du Czar se diviseroit en divers corps, afin d'arrêter le Roi de Suede à chaque pas. Ce fut

Digitized by Google

dans le tems de cette entrevue que le roi Auguſte inſtitua l'ordre militaire de l'aigle blanche, dont il honora quelques ſeigneurs Polonois pour les retenir à ſon ſervice. Le Czar en ſe retirant laiſſa ſes troupes à ſon Allié, pour courir éteindre une ſédition dont il étoit menacé à Aſtracan.

CLXXVIII. Le général Patkul eſt arrêté. an. 1705.

A peine étoit-il parti, que le roi Auguſte fit arrêter Patkul, dont on a parlé, & qui étoit proſcrit en Suede pour avoir ſoutenu les privileges de la Livonie ſa patrie. La détention de ce Seigneur étonna toute l'Europe. Il avoit négocié la derniere alliance entre le Czar & le roi Auguſte. Il étoit conſeiller privé du dernier, & ambaſſadeur auprès de ſa perſonne de la part du Czar. Juſqu'alors il avoit paru poſſéder la confiance de ces deux Princes, & avoit été général du roi Auguſte, qui l'avoit laiſſé à Dreſde lorſqu'il en partit, & c'eſt dans cette ville-même qu'il le fit arrêter. Le roi Auguſte, pour juſtifier ſa conduite, dit au Czar que Patkul étoit un perfide, qui les trahiſſoit tous deux; mais on croit que ſon crime conſiſtoit en ce qu'il vouloit ménager un accommodement entre le Czar & le Roi de Suede, indépendemment des intérêts du roi Auguſte. Quelque tems après Patkul fut la victime de l'accommodement de ces Princes. Il fut livré en 1707. au Roi de Suede, qui le fit mourir dans les tourmens, comme on le dira ci-après. 1707.

CLXXIX. Campagne de l'an 1706. entre les Suédois & les partiſans du roi Auguſte.

La campagne de l'an 1706. commença dès le mois de janvier. Les Moſcovites & les Suédois, accoutumés au froid, font volontiers la guerre pendant l'hiver. Le Roi de Suede décampa de Blonie près de Varſovie, marcha ſur les glaces des marais & des rivieres, & alla camper au voiſinage de Grodno. Il rencontra ſur la riviere de Niemen un gros de dragons Moſcovites qui firent mine de l'attendre ſur l'autre bord; mais le Roi ayant traverſé le fleuve à la tête de ſes gardes à pied, auſſi-tôt les Moſcovites ſe retirerent près de Grodno, où ils furent ſoutenus de toute leur cavalerie. Ils n'oſerent pas toutefois livrer la bataille, & ſe retirerent dans la ville, où ils furent auſſi-tôt aſſiégés par le Roi de Suede. Le roi Auguſte partit de Grodno le lendemain de l'arrivée des Suédois avec quatre régimens de dragons; le général Menzikoff s'en étoit ſauvé le jour d'auparavant avec une nombreuſe eſcorte, & avoit diſſuadé le Czar de s'expoſer aux incommodités qu'alloient eſſuyer ſes troupes inveſties.

Le Roi de Suede, ſans bouger de devant Grodno, fit pluſieurs détachemens de ſes troupes & les envoya contre les Moſcovites partagés en pluſieurs corps, qui brûloient & ravageoient les terres des partiſans du roi Auguſte, & contre le

Digitized by Google

général Schullembourg, qui s'avançoit avec un corps de troupes Saxonnes & Moſcovites. Les différens pelotons de Moſcovites furent défaits ſéparément par les Suédois, & en moins de deux mois il n'en parut plus en campagne. Le général Schullembourg & ſon corps d'armée furent battus à plate couture par le général Renſchild près de la ville de Fravenſtadt. Le 13 de février 1706. ſept mille hommes du côté des Saxons furent trouvés morts ſur la place. Les régimens entiers mettoient les armes bas, & demandoient la vie à genoux. On l'accorda aux Saxons & on en fit huit mille treize priſonniers. Pour les Moſcovites, ils furent hachés en pieces. On dit que les vainqueurs trouverent ſur le champ de bataille ſept mille fuſils tout chargés, qu'on avoit jettés à terre ſans tirer. Les Suédois ne perdirent dans cette action que trois cens ſoixante-treize hommes, & n'eurent que ſix cens ſix bleſſés. On convient cependant que jamais général n'avoit fait une plus belle diſpoſition que Schullembourg. Tant il eſt vrai que le ſort des armes eſt toujours incertain, & que toute la prudence humaine eſt peu maîtreſſe des événemens.

CLXXX. Négociations pour la paix du Roi du Suede avec le roi Auguſte. *ann.* 1706.

Auguſte ſe trouva alors ſans reſſource. Il ne lui reſtoit plus que Cracovie où il s'étoit renfermé avec deux régimens Moſcovites, deux de Saxons & quelques troupes de l'armée de la couronne de Pologne, auxquelles il ne pouvoit prendre une entiere confiance; mais ſon malheur fut au comble lorſqu'il apprit que le Roi de Suede étoit enfin entré en Saxe le premier de ſeptembre 1706. L'allarme que ſon arrivée produiſit dans le pays, fit que les habitans s'enfuirent de tous côtés. Pour les raſſurer Charles fit afficher par-tout qu'il n'étoit venu que pour donner la paix; qu'il traiteroit comme ſes propres ſujets ceux qui demeureroient & ſe ſoumettroient à payer les contributions; mais qu'il traiteroit tous les autres en ennemis. Il alla camper à Alt-Ranſtad près de la campagne de Lutzen, lieu célebre par la victoire & par la mort de Guſtave-Adolphe. S'étant fait conduire au lieu où ce grand Prince avoit été tué, il dit: J'ai tâché de vivre comme lui, j'eſpere que Dieu m'accordera une mort auſſi glorieuſe. Il ſe fit apporter les régiſtres des finances de l'Electorat. Les ayant examinés, il taxa la Saxe à ſix cens vingt-cinq mille riſdales par mois, & à fournir à chaque ſoldat Suédois deux livres de viande, deux livres de pain, deux pots de bierre & quatre ſols par jour, avec du fourrage pour la cavalerie. Après quoi il ordonna une rigoureuſe police pour garantir les Saxons des inſultes de ſes ſoldats. On raconte qu'un jour le Roi ſe promenant à cheval près de Leipſick;

Digitized by Google

Leipſick, un payſan Saxon vint lui demander juſtice d'un grenadier qui venoit de lui enlever ſon dîner. Le Roi fit venir le Soldat : Eſt-il vrai, dit-il, que tu as volé cet homme-là? Sire, répondit-il, je ne lui ai pas fait tant de mal que votre Majeſté en a fait à ſon Maître. Vous lui avez ôté un royaume, & je n'ai ôté à ce maraut qu'un dindon. Le Roi donna de ſa main dix ducats au Payſan, & pardonna au Soldat, en faveur de la hardieſſe du bon mot, en lui diſant : Souviens-toi que ſi j'ai ôté un royaume au roi Auguſte, je n'en ai rien pris pour moi.

Le roi Auguſte n'étant plus maître ni de la Saxe ni de la Pologne, écrivit enfin de ſa main une lettre au Roi de Suede pour lui demander la paix; la lettre fut portée en ſecret par le baron d'Imhof & par monſieur Pfingſten, & rendue en main propre au roi Charles XII. Le roi Auguſte leur dit en partant : Allez, tâchez de m'obtenir des conditions raiſonnables & chrétiennes. Ces deux Députés arriverent de nuit au camp de Charles XII. ils eurent une audience ſecrete. Le Roi lut la lettre : Meſſieurs, dit-il aux Députés, vous aurez réponſe dans un moment; & s'étant retiré dans ſon cabinet, il écrivit ce qui ſuit : Je conſens de donner la paix aux conditions ſuivantes, auxquelles il ne faut pas s'attendre que je change rien.

1°. Que le roi Auguſte renonce pour toujours à la couronne de Pologne; qu'il reconnoiſſe Staniſlas pour légitime roi, & qu'il promette de ne ſonger jamais à remonter ſur le trône, même après la mort de Staniſlas.

2°. Qu'il renonce à tous autres traités, & particuliérement à ceux qu'il a faits avec la Moſcovie.

3°. Qu'il renvoie avec honneur dans mon camp les princes Sobieski & tous les priſonniers qu'il a pu faire.

4°. Qu'il me livre tous les déſerteurs qui ont paſſé à ſon ſervice, & nommément Jean Patkul, & qu'il ceſſe toute procédure contre ceux qui de ſon ſervice ſont paſſés dans le mien.

Il donna ce papier au comte Piper ſon miniſtre d'état, afin de négocier le reſte avec les plénipotentiaires du roi Auguſte.

Pendant ces négociations l'Empereur & les princes d'Allemagne, aſſemblés à la diete de Ratiſbonne, étonnés de la rapidité des conquêtes du Roi de Suede, & craignant qu'il ne pénétrât plus avant dans l'Allemagne, le menacerent de le déclarer ennemi de l'Empire, s'il paſſoit au delà de l'Oder; mais quand on le vit dans la Saxe, l'Empereur crut qu'il étoit de ſon intérêt d'appaiſer ce Prince. Il lui envoya le Comte de

Vratiſlaw pour s'excuſer de ce qui s'étoit paſſé à Ratiſbonne, & pour en faire tomber la faute ſur quelques membres de la diete; & il laiſſa auprès du Roi le Comte de Zintzindorf & quelques autres agens pour tâcher de ménager la paix.

CLXXXI. Bataille gagnée par les Moſcovites à Kaliſch ſur les Suédois. *ann.* 1706.

Pendant le cours de ces intrigues les affaires du roi Auguſte prirent une autre face & firent eſpérer un changement plus heureux à ſa fortune. Le prince Menzikof généraliſſime des armées de Moſcovie vint avec trente mille hommes le trouver en Pologne, où il n'avoit pour toute armée que ſix mille tant Saxons que Polonois, dans un tems où il ne ſongeoit qu'à obtenir du Roi de Suede quelqu'adouciſſement aux conditions qu'il lui avoit propoſées. Les deux armées combinées de Moſcovie & du roi Auguſte ſe trouverent en préſence de celle de Suede, commandée par le général Meyerfeldt, qui n'avoit que dix mille hommes. On en vint aux mains, & les Suédois furent battus par les Moſcovites pour la premiere fois. Le roi Auguſte rentra comme en triomphe dans Varſovie. Il n'avoit livré la bataille en quelque ſorte que malgré lui, & avoit avant l'action envoyé ſecrétement au général Meyerfeld, pour lui faire ſavoir qu'il avoit peu de jours auparavant ratifié une treve, qui avoit été publiée en Saxe, & qu'il croyoit à ce moment la paix conclue avec le Roi de Suede; mais Meyerfeldt n'ajouta point de foi à ces diſcours, & Auguſte n'oſoit découvrir au Général Moſcovite l'état actuel de ſes affaires par rapport à la paix. Ainſi ce fut pour lui en quelque ſorte une victoire forcée que celle qu'il remporta à Kaliſch.

CLXXXII. Paix & entrevue du Roi de Suede & du roi Auguſte. *ann.* 1707.

Auſſi ne rendit-elle pas ſa condition meilleure. Elle ne ſervit qu'à rendre Charles plus inflexible ſur les conditions qu'il avoit propoſées. La paix fut conclue. Pfinſten en apporta le traité. Auguſte héſita; mais ſigna & partit pour la Saxe, eſpérant que ſa préſence fléchiroit le Roi de Suede. Les deux Princes ſe virent à Gunterſdorf au premier quartier du comte Piper, ſans aucune cérémonie. Charles XII. étoit à ſon ordinaire en groſſes bottes, ayant pour cravate un taffetas noir autour du cou, ſon habit étoit d'un gros drap bleu avec des boutons de cuivre doré. Il avoit à ſon côté une longue épée, ſur le pommeau de laquelle il s'appuyoit quelquefois. La converſation ne roula que ſur ces groſſes bottes & ſur cet étrange habillement. Le Roi de Suede dit que depuis ſix ans il ne les avoit quittées que pour ſe coucher. Les deux Rois mangerent pluſieurs fois enſemble. Charles affecta toujours de donner la droite à Auguſte. A les voir converſer enſemble, on les auroit cru les meilleurs amis du monde. Le Roi de Suede inſiſta ſur-tout qu'on lui

Digitized by Google

livrât ſans différer le général Patkul, & Auguſte fut forcé d'écrire à Staniſlas la lettre ſuivante :

» Monſieur & frere, comme je dois avoir des égards pour » les prieres du Roi de Suede, je ne puis m'empêcher de féli- » citer votre Majeſté ſur ſon avénement à la couronne, quoi- » que peut-être le traité avantageux que le Roi de Suede » vient de conclure pour votre Majeſté, m'eût dû diſpenſer » de ce commerce, toute-fois je félicite votre Majeſté, priant » Dieu que vos ſujets vous ſoient plus fideles qu'ils ne me l'ont » été. « ſignée AUGUSTE roi. A Leipſick ce 8 d'avril 1707.

Staniſlas répondit : » Monſieur & frere, la correſpondance » de votre Majeſté eſt une nouvelle obligation que j'ai au Roi » de Suede. Je ſuis ſenſible, comme je le dois, au compli- » ment que vous me faites ſur mon avénement. J'eſpere que » mes ſujets n'auront point lieu de me manquer de fidélité, » puiſque j'obſerverai les loix du royaume. « ſignée STANISLAS roi de Pologne.

CLXXXIII. Mort du général Patkul *ann.* 1707.

Staniſlas ſe trouva à Leipſick avec le roi Auguſte & le Roi de Suede. Auguſte & Staniſlas ſe virent & ſe rencontrerent, mais ſans ſe parler. Auguſte fut obligé de défendre à ſes officiers de lui donner le nom de roi de Pologne, & il fit effacer ce titre des prieres publiques. Il n'eut pas beaucoup de peine à délivrer les princes Sobieski ; mais le ſacrifice qu'on exigea qu'il fît de Patkul, dont on a parlé plus d'une fois, lui coûta davantage. Patkul étoit auprès de lui en qualité d'ambaſſadeur du Czar. Les obligations qu'il avoit au Czar, qui révendiquoit hautement ſon Ambaſſadeur, & qui pouvoit encore lui rendre de grands ſervices, l'empêchoient de le livrer ; mais les menaces du Roi de Suede & l'aſcendant qu'il avoit pris ſur lui l'intimidoient. Il crut avoir trouvé un tempérament en faiſant évader Patkul, avant que les gens du Roi de Suede, qui le devoient prendre, fuſſent arrivés. Auguſte donna ſur cela des ordres précis au Gouverneur de Konigſtein, où ce priſonnier étoit gardé ; mais le Gouverneur, qui ſavoit que Patkul étoit riche, voulut lui faire acheter ſa liberté. Patkul marchanda, & ſe défendit de payer ce qu'on lui demandoit, & pendant ces conteſtations les Suédois arriverent & le menerent au quartier général d'Alt-Ranſtad, où il demeura trois mois attaché à un poteau avec une groſſe chaîne de fer. Delà il fut conduit au château de Caſimir, où il fut condamné à être écartelé. Son ſupplice donna lieu à bien des réflexions ; mais le Roi de Suede s'en mit peu en peine, ne regardant Patkul que comme un ſujet rebelle & traître à ſa patrie.

Digitized by Google

Il auroit fait le même traitement à Fleming, né dans la Poméranie Suédoise, & attaché presque dès l'enfance au roi Auguste. Le roi Stanislas lui sauva la vie à force de prieres réitérées pendant huit jours de suite. Presqu'en même tems un Livonien nommé Paykel, qui servoit dans l'armée Saxonne, fut fait prisonnier, les armes à la main, contre le Roi de Suede son souverain. Etant condamné à perdre la tête, il offrit de découvrir un secret qu'il avoit de faire de l'or; il en fit l'expérience dans la prison en présence des magistrats. On en informa le Roi de Suede, qui répondit : J'ai refusé sa grace à mes amis, je n'accorderai jamais à l'intérêt ce que je n'ai pas donné à l'amitié. Le roi Auguste, informé de cette réponse, dit : Je ne m'étonne pas que le Roi de Suede ait tant d'indifférence pour la pierre philosophale; il l'a trouvée en Saxe.

CLXXXIV. Articles de la paix entre le Roi de Suede & le roi Auguste, en 1706.

Le Czar de Moscovie fut infiniment touché de la mort de Patkul son ambassadeur, & encore plus étonné de la paix honteuse que le roi Auguste avoit faite avec le Roi de Suede. Il en fit éclater son indignation dans toutes les cours; mais aucune ne voulut, ou n'osa prendre part à cette querelle.

Or voici les principaux articles de cette paix : Il y aura paix entre les rois Charles, Auguste & Stanislas, & tous les dommages causés ou soufferts pendant le cours de la guerre seront oubliés & comme non avenus. L'Electeur de Saxe renoncera pour toujours à toutes ses prétentions au royaume de Pologne, & en reconnoîtra pour roi légitime Stanislas; à condition toute-fois que ledit Electeur de Saxe retiendra toute sa vie le titre & les honneurs de roi, sans prendre celui de roi de Pologne. Il notifiera dans six semaines aux états de Pologne son abdication du royaume, & remettra dès-à-présent le serment qui lui a été rendu par les Polonois; renoncera à toutes les alliances qu'il a contractées contre le Roi de Suede & celui de Pologne, avec des princes étrangers, & en particulier avec le Czar de Moscovie. Tous les décrets portant condamnation, confiscation de biens, destitutions de charges, &c. depuis le 15 de février 1704. demeureront dès-à-présent illicites & annullés; mais à l'égard des dignités séculieres ou ecclésiastiques, il dépendra uniquement du roi Stanislas de les conserver ou de les ôter à ceux qui en auront été pourvus.

Le sceptre, la couronne, les ornemens royaux, les pierreries, papiers & archives de la couronne de Pologne seront remis au roi Stanislas aussi-tôt après la ratification du présent traité. Les princes Jacques & Constantin Sobieski seront relâchés & mis en liberté, de même que tous les Polonois &

Digitized by Google

Lithuaniens, qui ont été enlevés de Pologne, pour être menés en Saxe, ou ailleurs, & l'Electeur de Saxe s'engage d'employer ſes bons offices auprès du Pape, pour procurer la liberté à l'Evêque de Poſnanie. Les officiers & ſoldats Suédois & Saxons, qui ont été pris pendant la guerre, ſeront renvoyés ſans rançon; mais les traîtres & transfuges, ſujets du Roi de Suede, & nommément Jean Patkul, ſeront livrés à ſa Majeſté Suédoiſe. Tout ce qui reſte de ſoldats Moſcovites en Saxe, ſeront remis au Roi de Suede, comme étant ſes priſonniers. Tous les canons, drapeaux, étendards, &c. qui ont été pris ſur les Suédois, leur ſeront rendus. Le colonel Gortz, que le Roi de Suede prend ſous ſa protection, ſera déchargé des peines prononcées contre lui. Les troupes Suédoiſes, qui ſe trouvent en Saxe & en Pologne, y demeureront ſans empêchement juſqu'à la ratification du traité de paix. Depuis le jour que ce traité a été ſigné, il y aura une treve entre le Roi de Suede & l'Electeur de Saxe, ainſi qu'en Pologne & en Lithuanie. Les deux Princes s'engagent à protéger dans l'Empire la religion évangélique, & l'Electeur de Saxe promet de n'introduire ni ſouffrir dans ſes états aucuns changemens, & de n'y céder à ceux de la communion Romaine aucunes égliſes, écoles, académies, colleges, ou monaſteres, & de ne leur accorder aucune place pour en bâtir. Au cas que le Roi de Pologne ſeroit attaqué par le Czar, ou par quelqu'autre puiſſance, le Roi de Suede & l'Electeur de Saxe s'engagent à le ſecourir, comme auſſi à le comprendre dans tous les traités qu'ils pourront faire dans la ſuite avec le Czar.

CLXXXV. Le Czar en Pologne. *ann.* 1707.

Le Czar ne reſpirant que vengeance contre le Roi de Suede, profita de l'abſence du roi Staniſlas, qui étoit au camp du Roi de Suede, & de l'éloignement de la grande armée Suédoiſe, qui étoit en Saxe, pour entrer en Pologne à la tête de ſoixante mille hommes. Rien ne s'oppoſe à ſon paſſage. Il pénètre juſqu'à Léopol & y convoque une diete, à peu près pareille à celle qui avoit dépoſé le roi Auguſte à Varſovie; mais la multiplicité des factions ayant empêché cette diete de prendre aucune réſolution, le Czar la transféra à Lublin, où les choſes ne ſe paſſerent pas avec plus d'unanimité. On ſe contenta de ne reconnoître ni Auguſte, qui avoit abdiqué, ni Staniſlas élu malgré eux; mais ils n'eurent pas aſſez d'aſſurance pour choiſir un autre roi. Cependant la Pologne étoit en proie aux Suédois, aux Moſcovites, & aux différens partis, dont les uns tenoient pour Auguſte & les autres pour Staniſlas. Le Czar ayant appris que le Roi de Suede

Digitized by Google

avoit quitté la Saxe & venoit en Pologne joindre le général Renschild, ne jugea pas à propos de les attendre. Il se retira avec son armée en Lithuanie, laissant le roi Staniſlas paisible possesseur de la plus grande partie de la Pologne, où il rentra vers le mois d'août 1707.

Il sembloit que le Roi de Suede n'ayant plus rien à faire en Saxe, en sortiroit incessamment pour venir combattre le Czar. Il demeura toute-fois encore quelque tems en Allemagne, pour y terminer certaines choses qu'il avoit à cœur. Zobor chambellan de l'empereur Joseph avoit prononcé quelques paroles peu respectueuses contre le Roi de Suede en présence de Stralenheim son envoyé à Vienne. Charles en demanda satisfaction à l'Empereur, qui fut obligé de lui livrer Zobor, qui fut arrêté prisonnier à Stettin. Charles fit demander quinze cens Moscovites, qui, ayant échappé à ses armes, s'étoient sauvés sur les terres d'Empire. La cour de Vienne consentit de les livrer; mais l'Envoyé de Moscovie à Vienne les fit secrétement évader par divers chemins du côté du Rhin. Enfin Charles demanda à l'Empereur qu'il accordât aux luthériens de Silésie, province appartenante à la maison d'Autriche, les privileges & libertés accordés aux autres protestans par le traité de Westphalie. Il fallut encore le contenter sur cet article. Le Nonce du Pape en fit des plaintes à l'Empereur, qui lui répondit en riant : Vous êtes bienheureux que le Roi de Suede ne m'ait pas proposé de me faire luthérien. S'il l'avoit voulu, je ne sai ce que j'aurois fait.

CLXXXVI. Le Roi de Suede à Dresde. an. 1707.

Charles, zélé luthérien & enflé du succès prodigieux de ses armes, avoit, dit-on, résolu d'humilier la cour Romaine. Il avoit dit au Comte de Vratislaw que les Suédois avoient autrefois subjugué Rome, & qu'ils n'avoient pas dégénéré comme elle. Il avoit fait avertir le Pape qu'il lui demanderoit un jour les effets que la reine Christine avoit laissés à Rome. Il avoit envoyé secrétement plusieurs officiers en Asie & en Egypte, pour lever le plan des villes & l'informer des forces de ces états. Rien ne lui paroissoit impossible; il méditoit de renverser l'Empire des Turcs & de passer ensuite en Italie; mais on verra bientôt tous ces vastes projets évanouis. Il sortit enfin de Leipsick, & marchant à son ordinaire deux ou trois cens pas devant ses gardes, on le perdit tout d'un coup de vue. Il étoit entré à Dresde capitale de Saxe, où l'Electeur-Roi l'avoit invité de le venir voir. Il étoit entré dans la ville, suivi de trois ou quatre officiers généraux. Il monta jusqu'à l'appartement de l'Electeur, qui étoit alors malade & en robe de chambre. Sa surprise fut

Digitized by Google

extrême quand il vit le Roi de Suede entrer tout botté dans ſa chambre. Il s'habilla en hâte & on ſervit à déjeûner au roi Charles. Enſuite il voulut voir les fortifications. Pendant ce tems l'Electeur lui demanda la grace d'un Livonien proſcrit en Suede, qui ſervoit dans les troupes de Saxe; mais Charles la lui refuſa. Après avoir paſſé quelques heures dans cette étrange viſite, il embraſſa Auguſte & partit. Ayant trouvé ſes généraux aſſemblés au conſeil de guerre, il leur en demanda la cauſe. Renſchild lui dit qu'il comptoit d'aſſiéger Dreſde, au cas qu'on eût retenu ſa Majeſté priſonniere. Bon, dit le Roi, on n'oſeroit. Le lendemain, ſur la nouvelle qu'on reçut que le roi Auguſte tenoit conſeil extraordinaire à Dreſde; vous verrez, dit Renſchild, qu'ils déliberent ſur ce qu'ils devoient faire hier.

CLXXXVII. Campagne & événemens de l'an 1708.

Charles ſortant de Saxe avec une armée de quarante-trois mille hommes, le Comte de Lewenhaupt l'attendoit en Pologne avec vingt mille hommes; une autre armée de quinze mille hommes étoit en Finlande, & il attendoit encore des recrues de Suede; en ſorte qu'il avoit ſous les armes plus de quatre-vingt mille hommes, avec leſquels il comptoit de détrôner le Czar, comme il avoit fait le roi Auguſte. Le Czar étoit alors à Grodno en Lithuanie. Le roi Charles l'y ſuivit au milieu des neiges & des glaces du mois de janvier. Il avoit déja paſſé le Niemen à deux lieues de la ville, ſans que le Czar fût informé de ſa marche. Auſſi-tôt il ſort de la ville par la porte du Nord, pendant que Charles y entre par celle du Midi. Le Roi n'avoit avec lui que ſix cens gardes. Le reſte de ſes troupes n'avoit pu le ſuivre. Le Czar l'ayant appris détache quinze cens chevaux pour aller ſurprendre le Roi de Suede dans Grodno. Trente Suédois, qui compoſoient la premiere garde, ſoutiennent pendant un quart d'heure les efforts de cette troupe. Le Roi accourt à leur ſecours, & les Moſcovites ne l'attendent pas & prennent la fuite. Il ſe mit après cela à ſuivre les Moſcovites en tirant vers l'Orient du côté du Boriſthene. Il ſe trouva enfin le 25 de juin 1708. devant la riviere de Berezine vis-à-vis Boriſlow.

Le Czar avoit raſſemblé en cet endroit la plus grande partie de ſes forces, & s'y étoit avantageuſement retranché. Charles paſſa la riviere trois lieues au deſſus du camp des Moſcovites, qui décamperent précipitamment dès qu'il s'approcha. Ils ſe retirerent vers le Boriſthene, rompant tous les chemins, renverſant les bois, détruiſant derriere eux tous les lieux par où les Suédois devoient paſſer. Rien ne fut capable d'arrêter le Roi de Suede. Sachant que les Moſcovites étoient derriere la riviere

Digitized by Google

d'Holowitz, Charles réſolut de la paſſer & d'aller attaquer les ennemis. Il ſe jette dans l'eau à la tête de ſes gardes à pied; ſa cavalerie fait le tour d'un marais pour prendre ſes ennemis en flanc. Les Moſcovites, attaqués de deux côtés, ſont mis en déroute. Le Roi combattit d'abord à pied. Enſuite on lui donna un cheval; mais ayant remarqué un jeune Gentilhomme Suédois, qu'il aimoit beaucoup, bleſſé & hors d'état de marcher, il le força de prendre ſon cheval & continua de combattre à pied. Cette victoire paſſe pour une des plus glorieuſes & des plus périlleuſes qu'ait remporté le Roi de Suede.

Les Moſcovites ayant paſſé le Boriſthene, qui ſépare les états de Pologne de leur pays, Charles les y pourſuivit. Alors le Czar craignant la ruine de ſon propre pays, fit faire au Roi quelques propoſitions de paix; mais il répondit, je traiterai avec le Czar à Moſcou. Quand on rapporta au Czar cette réponſe hautaine: Mon frere Charles, dit-il, prétend faire toujours l'Alexandre; mais je me flatte qu'il ne trouvera pas en moi un Darius.

Après cette victoire le Roi de Suede s'empara de la ville de Mohilow, où il attendit un renfort de douze mille hommes que devoit lui amener le général Lewenhaupt avec un gros train d'artillerie & ſept mille chariots chargés de toutes ſortes de munitions. Le Roi ſe laſſant d'attendre ce renfort, ſe mit en marche pour s'approcher de l'Ukraine, dans l'eſpérance d'exciter les Coſaques à une révolte contre le Czar. Sur ſa route il donna divers petits combats, qui, ſans rien décider, affoibliſſoient toujours ſon armée.

CLXXXVIII. Bataille de Smolensko. *an.* 1708.

Le vingt-deux de ſeptembre le Roi attaqua un corps de dix mille hommes de cavalerie Moſcovites & de ſix mille Calmouks, peuples tartares ſujets du Czar. Le combat ſe donna près de la ville de Smolensko. Le Roi n'avoit alors que ſix régimens de cavalerie & quatre mille fantaſſins. Il s'avança contr'eux par des chemins creux & inégaux, où les Calmouks étoient cachés; ils ſe montrerent tout-à-coup & ſe jetterent entre le régiment où le Roi combattoit & le reſte de l'armée Suédoiſe. Le cheval du Roi fut tué ſous lui; deux aides de camp, qui combattoient près de ſa perſonne, furent mis à mort. Un Ecuyer qui préſentoit au Roi un nouveau cheval, fut percé de coups lui & le cheval. Charles combattit à pied entouré de quelques officiers, qui accoururent autour de lui. Il étoit épuiſé de fatigue; il avoit tué de ſa main plus de douze ennemis. Enfin on vint le dégager; il remonta à cheval, & malgré la fatigue de cette journée, il pourſuivit encore les

Digitized by Google

les Moſcovites à la longueur de deux lieues. Il quitta enſuite le chemin de Moſcou & reprit celui de l'Ukraine, où il ſe devoit joindre à Mazeppa, qui lui amenoit trente mille hommes, & qui s'étoit rendu indépendant du Czar dans l'Ukraine. Le Roi de Suede avoit pris la réſolution de paſſer l'hiver dans ce pays, afin d'être à portée de faire la conquête de la Moſcovie. La campagne prochaine, il envoya ordre à Lewenhaupt de lui amener le renfort dont on a parlé, & des munitions, tant qu'il pourroit, dans l'Ukraine.

CLXXXIX. Bataille de Soſſa gagnée par les Moſcovites. an. 1708.

Le Czar comprit aiſément de quelle importance il étoit pour lui, d'empêcher la jonction de Lewenhaupt au roi Charles. Il ſe mit en marche à la tête de cinquante mille hommes, l'alla attendre près de l'endroit où les rivieres de Pronia & de Soſſa ſe joignent pour aller tomber loin delà dans le Boriſthene. Lewenhaupt négligea de ſe retrancher, & ſans délibérer ſur la ſupériorité des ennemis, il marcha droit à eux le 7 d'octobre 1708. après midi. D'abord il tua quinze cens Moſcovites, & mit les autres en déſordre. Le Czar, qui vit que du ſuccès de cette journée dépendoit ſon ſalut & celui de ſes états, courut à l'arriere-garde où étoient les Coſaques & les Calmouks, leur ordonna de tirer ſur les fuyards, & de ne pas l'épargner lui-même, s'il faiſoit mine de ſe retirer. Il retourna à ſon avant-garde, rallia ſes troupes & obligea Lewenhaupt de quitter la partie pour continuer ſa marche. Il fut trahi par ſon guide, qui le mena dans un terrain marécageux, & embarraſſé par des abattis d'arbres. Les Moſcovites vinrent à leur tour l'y attaquer le lendemain huit d'octobre à onze heures. Les Suédois, qui marchoient ſerrés, firent face par-tout. On ſe battit pendant deux heures, les Moſcovites y perdirent trois fois plus de monde; mais chacun demeura dans ſon poſte.

Le même jour à quatre heures du ſoir le général Baret amena au Czar un renfort de troupes. Le combat recommença alors avec plus de furie qu'auparavant, il dura juſqu'à la nuit. Enfin les Suédois ſuccomberent, ils furent pouſſés juſqu'à leur bagage. Ils étoient encore environ neuf mille hommes. Le Czar défendit, ſous peine de la vie, à ſes gens de s'écarter pour piller, & le lendemain au point du jour il mena de nouveau ſon armée contre l'ennemi, qui s'étoit retiré à quelques milles delà. On les y ſuivit, & on tua ſur le chemin tous ceux qui n'avoient pu ſuivre le gros de l'armée. Lewenhaupt ſe retira dans un village. Le général Phlug fut envoyé contre lui, & lui offrit des conditions honorables. Il les refuſa & le combat recom-

mença pour la cinquieme fois. Lewenhaupt y perdit la moitié de ſon monde, & la nuit ſuivante paſſa la Soſſa à la nage avec cinq mille hommes qui lui reſtoient, & alla joindre le Roi de Suede. Ce Prince, privé du ſecours d'hommes & de munitions qu'il attendoit, ſe trouva dans un grand embarras. Heureuſement le général Mazeppa lui fournit des vivres; mais Mazeppa lui-même n'étoit pas ſans inquiétude, ayant ſur les bras le général Menzikof envoyé par le Czar avec vingt mille hommes, pour l'obſerver & contenir les Coſaques.

CXC. Hiver de l'an 1709. Diſgraces du Roi de Suede. an. 1709.

Le terrible hiver de l'an 1709. beaucoup plus rigoureux dans la Moſcovie & ſur le Boriſthene, que nous ne l'avons ſenti en France, détruiſit une partie de l'armée Suédoiſe. Le roi Charles accoutumé à braver les ſaiſons, faiſoit faire de longues marches à ſes troupes pendant ce froid mortel. Ce fut dans une de ces marches, que deux mille hommes tomberent morts de froid preſqu'à ſes yeux. Pluſieurs ſoldats avoient perdu les bras, d'autres les jambes, d'autres le nez ou les oreilles. Les habits & les équipages manquoient généralement à tous. Les fantaſſins n'avoient point de ſouliers; les cavaliers, faute de bottes, s'étoient faits des eſpeces de chauſſures de peaux de bêtes, comme ils pouvoient. Souvent on manquoit de pain; on avoit été obligé de jetter preſque tout le canon dans des marais & dans des rivieres, faute de chevaux pour les traîner. On raconte qu'un ſoldat Suédois ayant préſenté au Roi en ſe plaignant devant toute l'armée, un morceau de pain noir, dur & moiſi, fait d'orge & d'avoine, ſeule nourriture qu'ils avoient alors & encore en petite quantité, le Roi reçut le morceau, le mangea tout entier, puis dit froidement au ſoldat : Il n'eſt pas bon; mais il ſe peut manger.

Le Czar auſſi actif que le Roi de Suede, s'avança bientôt vers l'Ukraine, malgré l'extrême rigueur de l'hiver, pour s'oppoſer au Roi de Suede. Ce Prince, au commencement du mois d'avril, n'avoit plus que dix-huit mille hommes avec trente pieces d'artillerie, & ſe voyoit ſans eſpérance de ſecours, ni de Suede, ni de Pologne, ni d'aucun autre endroit. Le général Mazeppa, qui lui demeura toujours fidele, avoit auſſi environ dix-huit mille Coſaques. Avec ces forces, le Roi de Suede réſolut de ſe rendre maître de la ville de Pultowa, où le Czar avoit ramaſſé beaucoup de proviſions. Pultowa eſt ſituée ſur la riviere de Wortſlo, à l'extrémité orientale de l'Ukraine, à treize grandes lieues du Boriſthene. Mazeppa avoit des intelligences dans la ville, par le moyen deſquelles il ſe flattoit de réduire facilement la place. Le major général Sta-

Digitized by Google

kelberg, à la tête de huit mille hommes, tant Suédois que Coſaques, ayant paſſé la riviere de Wortſlo à deſſein de ſurprendre les Moſcovites, fut battu par le général Roenne, qui les commandoit, & preſque tous ceux qui éviterent le fer des ennemis, périrent dans la riviere, dont le pont fondit ſous eux.

CXCI. Siege de Pultowa, en 1709.

Immédiatement après ce rude échec, toute l'armée ſe rendit devant Pultowa. Malgré toutes les précautions du Roi de Suede, le prince Menzikof jetta douze cens hommes de ſecours dans la ville, dont la garniſon ſe trouva forte de près de dix mille hommes; & le même Menzikof trouva moyen, de prendre poſte de l'autre côté de la riviere & de s'aſſurer la communication avec la ville. Le Roi de Suede ne laiſſa pas de pouſſer le ſiege avec toute la vigueur poſſible. Il emporta les ouvrages avancés, donna deux aſſauts au corps de la place, prit la courtine, & s'étant avancé à cheval dans la riviere, pour reconnoître de plus près quelques ouvrages, il reçut un coup de carabine, qui lui perça la botte & lui fracaſſa l'os du talon. Il ne donna aucune marque de douleur, & demeura encore deux heures à cheval. Un de ſes domeſtiques s'étant apperçu que le ſoulier de ſa botte étoit tout plein de ſang, courut chercher des chirurgiens. La douleur que le Roi reſſentoit étoit ſi grande, qu'il fallut lui aider à deſcendre de cheval, & l'emporter dans ſa tente. On dit que les chirurgiens ayant viſité la plaie, remarquerent que la gangraine y étoit déja, & furent d'avis de lui couper la jambe. Mais la choſe n'eſt pas croyable, la gangraine ne put s'y former en ſi peu de tems: auſſi il y en a qui prétendent que ce ne fut qu'à Bender, que la gangraine y parut, par le peu de ſoin que le Roi avoit eu de faire panſer ſa plaie; mais on convient que tout le monde étant dans la conſternation, le Roi parut toujours ſans émotion, & que le chirurgien Newman ayant promis qu'en faiſant de profondes inciſions dans la jambe du Roi, il la ſauveroit; le Roi dit: Travaillez donc tout-à-l'heure, ne craignez rien. Il tenoit lui-même ſa jambe à deux mains, regardant faire les inciſions, comme ſi l'opération eut été faite ſur un autre. Il y en a qui aſſurent qu'on ne fut pas obligé d'en venir à cette opération, & qu'on trouva d'autres moyens d'empêcher que la gangraine ne gagnât.

CXCII. Bataille de Pultowa gagnée par les Moſcovites le 8 de juillet 1709.

Dans ce même tems Charles ordonna un aſſaut pour le lendemain; mais la nouvelle qu'on reçut que le Czar paroiſſoit avec une armée de ſoixante-dix mille hommes, lui fit prendre le parti d'aller à ſa rencontre & de lui livrer bataille. Il donna ſur cela ſes ordres au général Renſchild, ſans avoir aſſemblé ſon

Digitized by Google

conſeil. Renſchild diſpoſa toutes choſes pour cette fameuſe bataille, qui ſe donna le 8 de juillet 1709. Les Suédois ſortirent de leur camp dès la pointe du jour, laiſſant huit mille hommes devant la ville; ils n'étoient qu'environ vingt-cinq mille hommes, dont il n'y avoit pas douze mille de troupes réglées. Ils n'avoient pour toute artillerie que quatre canons de fer. Le Roi conduiſoit la marche ſur un brancard à la tête de ſa cavalerie. La bataille commença à quatre heures & demie du matin par la cavalerie Suédoiſe, qui fondit ſur celle des Moſcovites & la mit en déſordre. Le Czar accourut pour la rallier. Son chappeau fut percé d'une balle de mouſquet, & le général Menzikof eut trois chevaux tués ſous lui. Les Suédois crierent victoire.

Mais le Czar ayant rétabli ſa cavalerie, & faiſant ſortir ſon infanterie de ſes lignes, recommença le combat, & fit tirer à cartouches de ſes retranchemens ſoixante-dix pieces de canon, qui incommoderent extrêmement l'infanterie Suédoiſe. En même tems le Czar détacha le général Menzinkof pour aller ſe poſter entre l'armée Suédoiſe qui combattoit, & celle qui étoit demeurée devant Pultowa, pour empêcher leur jonction. Ce Général exécuta diligemment cet ordre, & ayant rencontré un corps de réſerve de trois à quatre mille hommes Suédois, il les enveloppa & les tailla en pieces. Le Roi de ſon côté donnoit ſes ordres pour un combat général. Il rangea ſur deux lignes ce qui lui reſtoit de troupes. Son infanterie occupant le centre & ſa cavalerie les deux ailes. Le Czar rangea ſon armée de même en deux lignes, dont la droite étoit commandée par le général Bauer, la gauche par le prince Menzinkof & le centre par le Czar en perſonne, qui toute-fois ne prenoit que le titre de major général, & ſembloit obéir au général Czeremethoff. Charles ne pouvant monter à cheval à cauſe de ſa bleſſure, ſe fit mettre ſur ſon brancard, tenant ſon épée d'une main & un piſtolet de l'autre.

A neuf heures du matin la bataille recommença. Une des premieres volées du canon Moſcovite emporta les deux chevaux du brancard du Roi. Il en fit mettre deux autres, une ſeconde volée mit le brancard en pieces & renverſa le Roi. Les troupes qui combattoient près de lui, le crurent mort. Les Suédois conſternés s'ébranlerent. La poudre leur manquant, & le canon ennemi continuant à les foudroyer, la premiere ligne ſe replia ſur la ſeconde, & la ſeconde s'enfuit. Le Roi porté ſur des piques par quatre grenadiers, crioit *Suédois, Suédois*, & tentoit de rallier quelques régimens. Les Moſcovites

Digitized by Google

les pourſuivoient à coups d'épées, de bayonnettes & de piques. Les généraux Renſchild, Hamilton, Stakelberg & le Prince de Wirtemberg furent faits priſonniers, le camp devant Pultowa fut forcé. Le Roi ne pouvoit ſe défendre & ne vouloit pas fuir. Dans cette confuſion & cette conſternation générale des Suédois, le général Poniatouski, colonel de la garde Suédoiſe du roi Staniſlas, aidé d'un valet de chambre du roi Charles, mit ce Prince ſur une litiere, & raſſembla autour de lui environ cinq cens cavaliers, qui le conduiſirent au milieu des ennemis juſqu'au bagage de l'armée Suédoiſe. On y mit le Roi dans un carroſſe du comte Piper ; car le Roi n'en eut jamais depuis qu'il ſortit de Stockholm, & on le mena ſur la route du Boriſthene & de Bender, ſur les terres des Turcs.

CXCIII. Le Roi de Suede à Bender le 21 de juin 1709.

Les Moſcovites victorieux prirent le canon qui étoit devant Pultowa, le bagage, la caiſſe militaire, où l'on trouva ſix millions en eſpeces. Le comte Piper fut fait priſonnier avec toute la chancellerie. Près de neuf mille Suédois furent tués dans la bataille, environ ſix mille furent pris, trois ou quatre mille s'écarterent, dont on n'a jamais oui parler. Il reſtoit encore près de dix-huit mille hommes, tant Suédois, que Polonois & Coſaques, qui fuyoient vers le Boriſthene, ſous la conduite du général Lewenhaupt. Ils ſuivoient une route différente de celle du Roi. Le carroſſe de ce Prince s'étant rompu en chemin, on le remit à cheval. Pour comble de malheurs il s'égara dans un bois, & ſon cheval tombant de fatigue, lui-même accablé de douleur & de laſſitude, ſe coucha ſous un arbre, où il demeura pendant quelques heures. Enfin la nuit du neuf au dix de juillet il ſe trouva vis-à-vis le Boriſthene, il y trouva ſes troupes avec le général Lewenhaupt. Les Moſcovites approchoient. On mit le Roi dans un petit bateau avec le général Mazeppa, & dans un autre bateau une petite caleche, dans laquelle on ſauva le roi Charles à Bender. Il y arriva preſque ſeul, les cavaliers qui le ſuivoient n'ayant pu paſſer aſſez promptement le Boh, & ayant été pris par les Moſcovites, ſi Charles eût tardé une heure, il étoit pris comme les autres.

Le 21 de juin.

Le prince Menzikof ſurvint ſur les bords du Boriſthene quelque tems après le départ du Roi. Il envoya offrir à Lewenhaupt & aux troupes Suédoiſes, qui étoient encore environ ſeize mille hommes, une capitulation qu'ils accepterent. Ils furent faits priſonniers de guerre, apporterent leurs armes aux pieds du Vainqueur & furent diſperſés dans les états du Czar. Ce Prince invita les généraux Suédois à manger à ſa table, but à leur ſanté comme à ſes maîtres dans l'art militaire, &

Digitized by Google

leur fit rendre leurs épées après le repas. Le comte Piper fut conduit à Peterſbourg, où il demeura quelque tems, puis fut amené à Moſcou, où il mourut quelques années après.

Charles fut d'abord reçu à Ockzakow, & delà le douze de juillet à Bender, à trente lieues d'Ockzakow, dans la Beſſarabie. Il fut reçu à Bender avec beaucoup d'honneur, & ſalué de trente-ſix coups de canon, & aux acclamations des janiſſaires rangés en haie. Le Séraskier de Bender lui avoit envoyé à Ockzakow une tente magnifique, les proviſions, le bagage & tout ce qui étoit néceſſaire à ſa perſonne, à ſes officiers & à ſa ſuite, pour le conduire à Bender avec l'honneur convenable à la dignité royale. Charles écrivit de bonheur au Sultan; mais il n'en reçut réponſe que ſix mois après. Le Sultan lui aſſigna pour ſa dépenſe cinq dolars, ou environ cinq cens écus de trois livres par jour. Il avoit avec lui dix-huit cens chevaux de ſes gens quand il arriva à Bender. Il ne voulut pas loger dans la ville. Il fit dreſſer ſa tente dans la campagne, & le Séraskier en fournit à toute ſa ſuite. Quelques tems après le Roi bâtit une maiſon au même endroit, & à ſon exemple, les officiers en firent de même. Les ſoldats y dreſſerent des barraques, & y formerent une petite ville. Le Roi emprunta de l'argent en France & à Conſtantinople, qu'il diſtribuoit avec profuſion, tant aux janiſſaires de Bender, qu'à ſes propres officiers.

CXCIV. Occupations du Roi de Suede à Bender en juillet, août 1709.

Dans cette retraite de Bender le Roi de Suede prit goût à la lecture. Il lut les ouvrages de Corneille, de Racine & Deſpreaux; mais il ne goûtoit point les ſatyres de Boileau. Et étant tombé ſur l'endroit où Dreſpreaux parlant à Louis XIV. traite Alexandre de fou & d'enragé, il déchira le feuillet, & s'opiniâtra de ne vouloir jamais parler un mot de françois. Il ſe flattoit toujours que les Ottomans lui enverroient inceſſamment une armée pour faire la conquête de la Moſcovie, qu'il regardoit toujours comme aſſurée, & ſeulement différée. Pour tâcher d'irriter le Sultan contre le Czar, il envoya environ huit cens Polonois & Coſaques de ſes gens au delà de Nicoter.

Août 1709. Les Moſcovites ne manquerent pas de fondre ſur ce détachement, & de le pourſuivre juſques ſur les terres du grand Seigneur. On en fit de grandes plaintes à Conſtantinople; mais le grand Vizir, gagné par l'argent du Czar, diſſimula la choſe. Le Roi de Suede ayant fait paſſer juſqu'au Sultan des plaintes directes contre le Vizir, on n'y eut aucun égard; & pour toute réponſe ſa Hauteſſe envoya au Roi à Bender vingt-cinq chevaux Arabes, dont l'un étoit très-ſuperbement enharnaché.

La lettre du Sultan ſembloit même juſtifier le Vizir, inſi-

Digitized by Google

nuant qu'il n'avoit rien fait ſans ſes ordres. On mit en délibération au divan ſi l'on déclareroit la guerre au Czar. Cuproli, petit fils de celui qui prit Candi, en diſſuada le Sultan, & lui dit : La loi te défend d'attaquer le Czar, qui ne t'a point offenſé; elle t'ordonne de ſecourir le Roi de Suede, qui s'eſt réfugié chez toi. Il fit tenir au Roi huit cens bourſes. La bourſe vaut cinq cens écus, & lui fit dire qu'il pouvoit s'en retourner paiſiblement dans ſes états, ou par les terres de l'Empire d'Allemagne, ou par les vaiſſeaux François, qui étoient alors au port de Conſtantinople, & qui l'auroient conduit à Marſeille, d'où il ſe ſeroit rendu par terre à Dunkerque où il auroit trouvé une flotte qui l'auroit conduit dans ſes états. Mais Charles, qui avoit offenſé la France & l'Empereur, & qui étoit toujours entêté de l'héroïſme d'Alexandre le grand ſon modèle, ne voulut embraſſer ni l'un ni l'autre parti.

CXCV. Le roi Staniſlas detrôné. an. 1709.

La victoire de Pultowa qui avoit conduit le Roi de Suede à Bender, conduiſit auſſi le roi Auguſte en Pologne, & fit deſcendre du trône le roi Staniſlas pour la ſeconde fois. Auguſte rentra à Varſovie accompagné de la plûpart des Palatins qui lui avoient autrefois fait ſerment de fidélité. Le Pape releva les Polonois du ſerment qu'ils avoient fait à Staniſlas, & le Czar envoya une armée en Pologne pour aider Auguſte à remonter ſur le trône. Le Roi de Danemarck oubliant le traité de Travendal, ſongea à ſe rendre maître des duchés de Holſtein & de Brede. D'autres ſouverains, qui avoient été dépouillés de quelques-unes de leurs terres par la Suede, ou qui avoient contr'elle des prétentions, ſe réveillerent, & chacun ſongea à récupérer ce qu'il avoit perdu, ou à prendre ce qui étoit à ſa bienſéance. Le Czar & le roi Auguſte eurent une entrevue à Thorn le 7 d'août 1709. & après quelques jours de conférence ils allerent s'aboucher avec le Roi de Pruſſe à Marienverder.

CXCVI. Guerre entre le Danemarck & la Suede. an. 1710.

Le roi Staniſlas ſe voyant preſqu'abandonné des Polonois & des Suédois, ſe retira avec le général Kraſſau en Poméranie; & en même tems fit négocier à la Haye un traité de neutralité, par lequel l'Empereur, la Hollande, l'Angleterre, intéreſſées à empêcher que la guerre ne recommençât en Allemagne, s'obligeoient à garantir la neutralité & à lever une armée pour la maintenir. Mais l'armée deſtinée pour maintenir cette neutralité ne put être formée, & tout ce projet alla en fumée. Dès le commencement de l'an 1710. le Roi de Danemarck commença les hoſtilités contre la Suede. Le comte Raventlau, qui commandoit l'armée Danoiſe, s'avança vers Chriſtanſtadt, & s'en rendit maître ſans réſiſtance. Le gouverneur à la pre-

Le 20. de janvier.

Digitized by Google

miere ſommation ſe rendit à diſcrétion. Raventlau étant tombé malade, le Roi de Danemarck envoya pour commander en ſa place le comte de Rantzau, avec un renfort conſidérable. Le général Steinbock Suédois attaqua l'armée Danoiſe près d'Helſinbourg, & la mit en déroute. Cette victoire rendit le courage aux Suédois, & leur procura un peu de tranquillité de la part des Danois. Dans ce tems-là les payſans de la Dalécarlie ayant appris dans le fond de leurs forêts que leur roi Charles XII. étoit priſonnier chez les Turcs, députerent à la régence de Stockholm, & offrirent d'aller à leurs dépens, au nombre de vingt mille, délivrer leur Maître des mains des Infideles. On loua leur zèle & leur courage, mais leur propoſition ne fut pas acceptée.

Le 12 de mai.

CXCVII. Guerre entre les Turcs & les Moſcovites. an. 1711.

Dans ces circonſtances le vizir Cuproli, qui avoit toujours détourné le Sultan de la guerre contre les Moſcovites, fut dépoſé, & Baltag Mehemet fut mis en ſa place. Le ſultan Achmet en lui donnant le ſabre, lui ordonna d'aller avec deux cens mille hommes faire la guerre en Moſcovie. En même-tems il fit arrêter & mettre au château des ſept tours l'Ambaſſadeur Moſcovite, & envoya ordre au Kan des Tartares de ſe tenir prêt à marcher avec quarante mille Tartares. Le rendez-vous de l'armée fut à Belgrade.

Le Czar s'avança vers la Moldavie, & ſe campa ſur la riviere de Pruth. Le Vizir l'y vint joindre. Les deux armées n'étoient ſéparées que par cette riviere. Les Valaques & les Moldaves qui avoient promis du ſecours & des vivres aux Moſcovites, leur manquerent de parole, & portoient aux Turcs ce qu'ils avoient promis aux Moſcovites. Les Tartares paſſerent la riviere à la nage tenant leurs chevaux par la queue; la cavalerie Turque la paſſa de même. Les Turcs vinrent attaquer les Moſcovites, couverts ſeulement de quelques chariots & de quelques chevaux de friſe. Les Turcs furent repouſſés deux fois. Le Czar voyant ſon armée affamée & découragée, prit pendant la nuit la réſolution d'aller attaquer dès le point du jour les Mahométans, la bayonnette au bout du fuſil. En même-tems il donna ordre qu'on brûlât tous les chariots de l'armée & tous les bagages, à l'exception d'un ſeul chariot pour chaque officier. Après avoir donné ces ordres il ſe retira dans ſa tente, défendant que perſonne n'y entrât ſous quelque prétexte que ce fût.

V. l'hiſt. de Charles XII. p. 224. 225.

CXCVIII. Paix entre le Czar & le grand Vizir le 21 de juillet 1711.

Il y avoit alors à l'armée une femme nommée Catherine, qui, de la plus baſſe condition, étoit devenue épouſe du czar Pierre-Alexiowitz, qui l'avoit épouſée en 1707. Cette femme, qui avoit infiniment d'eſprit & de cœur, ayant aſſemblé les Généraux, tint avec eux conſeil, & où l'on convint qu'il falloit demander

Digitized by Google

demander la paix au Vizir. Elle entra dans la tente du Czar, lui montra une lettre qu'elle avoit fait écrire par le Vice-chancelier, & à force de prier, elle l'engagea à la ſigner. Elle ramaſſa tout ce qu'elle avoit d'or, d'argent, de pierreries, en emprunta même des officiers généraux, & envoya tout cela à Oſman Aga, lieutenant du grand Vizir, avec la lettre ſignée du Czar. Le Vizir ayant vu la lettre, dit que quand il verroit le premier Miniſtre du Czar, il ſauroit ce qu'il auroit à faire. Le vice-chancelier Schaphirof ſe préſenta auſſi-tôt. Le Vizir demanda que le Czar ſe rendît avec ſon armée. Le Vice-chancelier lui répondit que le Czar ne conſentiroit jamais à une pareille propoſition. Après quelques diſcours, le Vizir, qui n'étoit nullement guerrier, conclut la paix le 21 de juillet 1711. à ces conditions: Que le Czar endroit Azoph; qu'il brûleroit les vaiſſeaux qui étoient dans ſes ports; qu'il démoliroit les citadelles qu'il avoit bâties ſur les Palus Méotides; que tout le canon & les proviſions de ces fortereſſes demeureroient au grand Seigneur; que le Czar retireroit ſes troupes de la Pologne; qu'il n'inquiéteroit plus le petit nombre de Coſaques, qui étoient ſous la protection des Polonois, ni ceux qui dépendent de la Turquie; qu'il recommenceroit à payer ci-après aux Tartares le tribut de quarante mille ſequins par an qu'il payoit autrefois.

A ces conditions le Czar eut permiſſion de ſe retirer avec ſon armée, ſon artillerie, ſes drapeaux, ſon bagage; & on lui fournit des vivres pour s'en retourner. L'Agent du Roi de Suede ne put rien obtenir en faveur de ſon Maître, ſinon que le Czar promit de ne point troubler le retour du roi Charles XII. dans ſes états. Ce Prince, qui venoit de faire cinquante lieues à cheval depuis Bender juſqu'auprès de Jaſſy, dans l'eſpérance de combattre avec les Turcs contre le Czar, arrive ſur ces entrefaites, & outré de colere, va droit à la tente du grand Vizir, à qui il reproche, avec un viſage enflammé, le traité qu'il vient de conclure. Le Vizir lui répond froidement que la loi lui ordonne de donner la paix aux ennemis qui la demandent. Et t'ordonne-t-elle, réplique Charles, de faire un mauvais traité, quand tu pouvois impoſer telles loix que tu voulois? Ne dépendoit-il pas de toi d'amener le Czar priſonnier à Conſtantinople? Le Turc pouſſé à bout répondit ſéchement: Et qui gouverneroit ſon empire en ſon abſence? Il ne faut pas que tous les rois ſoient hors de chez eux. Charles ſe jetta ſur un ſofa, & regardant le Vizir d'un air plein de colere & de mépris, il étendit ſa jambe vers lui, & embarraſſant exprès ſon éperon dans la robe du Turc, il la lui déchira, ſe releva ſur le champ, remonta à cheval, &

retourna à Bender, pendant que le Czar prenoit ſa route vers la Pologne.

CXCIX. Les Turcs cherchent à faire ſortir le Roi de Suede de Bender. an. 1711.

La maniere dont le Roi de Suede avoit parlé au grand Vizir, l'avoit fort offenſé, & craignant que ce Prince ne lui rendît quelque mauvais office auprès du Sultan, il réſolut d'employer tout ſon crédit à le faire ſortir de Bender. Sans en parler à Charles XII. il fit demander à la cour de Vienne un paſſage libre & honorable pour le retour de ce Prince en Suede. La réponſe ayant été favorable; on fit la propoſition au Roi de s'en retourner par la Pologne avec une eſcorte de huit mille ſpahis, s'il n'aimoit mieux s'en retourner par l'Allemagne, où on lui promettoit toutes les ſûretés & les honneurs qu'il pouvoit ſouhaiter. Il répondit qu'il ne partiroit de Bender que quand le Sultan lui donneroit une eſcorte de cent mille hommes, & lui accorderoit la punition du grand Vizir. Celui-ci voyant bien que Charles ne manqueroit aucune occaſion de le perdre dans l'eſprit du Sultan ſon maître, chercha tous les moyens de le dégoûter & de l'empêcher de lui nuire. Il fit mettre des gardes ſur toutes les routes de Bender à Conſtantinople, pour intercepter les lettres qu'il y écriroit, & fit retrancher ſon train & ſa table. Le Roi s'en étant apperçu, ordonna à ſon Maître d'hôtel, qui juſques-là n'avoit entretenu que deux tables, d'en avoir quatre dès le lendemain. Pour ſatisfaire à cette profuſion, il fallut emprunter de toutes parts à très-gros intérêts. Peu de tems après le grand Vizir fut dépoſé & exilé. Il eut pour ſucceſſeur un nommé Yuſſuphou Joſeph, qui n'étoit nullement favorable au Roi de Suede.

Il fit en ſorte qu'au divan il fut décidé de renvoyer le Roi de Suede en Pologne, avec une eſcorte de ſept à huit mille hommes. Le Sultan lui en écrivit ſur ce pied-là. Charles répondit qu'on lui avoit promis une armée, & non une ſimple eſcorte, & que les rois devoient tenir leur parole: il fit entendre au Sultan que la Pologne étoit encore pleine de Moſcovites, & que le Czar ne ſongeoit à rien moins qu'à exécuter le dernier traité de Pruth. Le grand Seigneur ayant ſu la vérité de ce que le Roi diſoit, déclara la guerre au Czar & s'approcha juſqu'à Andrinople, pour être plus à portée des lieux où ſe devoit faire la guerre; mais tous les préparatifs de la guerre ſe diſſiperent, & cette ardeur du Sultan s'en alla en fumée. Le Vizir & les principaux officiers de la Porte favoriſoient les Moſcovites. On fit un nouveau traité de paix, par lequel les Moſcovites s'engageoient à ſe retirer de Pologne, & les Turcs ſe confirmoient de plus en plus dans la réſolution de renvoyer le

Digitized by Google

Roi de Suede, & ils firent jurer les Ambaſſadeurs de Moſcovie & de Pologne, qu'ils répondroient de la ſûreté de ſa perſonne. Le Séraskier de Bender rendit compte à Charles des réſolutions du divan, & le Roi ne répondit autre choſe, ſinon que le grand Seigneur lui avoit promis une armée, & non une eſcorte.

CC. Le Roi de Suede refuſe de ſortir des terres des Turcs. 1712. 1713.

Comme il ſe voyoit toujours fortement preſſé de partir, il répondit qu'il ne le pouvoit qu'il n'eût payé ſes dettes, & qu'il lui falloit pour cela mille bourſes, ou quinze cens mille livres. Sa Hauteſſe lui envoya douze cens bourſes. Il les eut bientôt employées ; & le Bacha, qui ne les lui avoit délivrées que ſur la parole qu'on lui donna qu'il alloit partir inceſſamment, ayant ſu de lui-même qu'il n'en avoit nulle envie, & quil demandoit encore mille autres bourſes, en fut extrêmement affligé, & fit ce qu'il put pour s'excuſer auprès du Sultan de la facilité qu'il avoit eue de ſe fier à ſa parole. Le Kan des Tartares ne le fut pas moins, lorſqu'ayant fait dire au Roi qu'il devoit partir le 15 de décembre 1712. pour l'eſcorter, Charles lui répondit qu'il n'étoit pas prêt, & qu'il lui feroit ſavoir ſes intentions. Après cela Charles envoya demander encore mille bourſes au Sultan qui étoit à Andrinople. Pour toute réponſe on mit ſon Envoyé en priſon ; & le Sultan ayant aſſemblé un conſeil extraordinaire & conſulté le Mufti, qui eſt l'interprete ſuprême de la loi, il fut décidé que l'hoſpitalité n'étoit pas de précepte envers les infideles, & encore moins envers les ingrats. Cette déciſion fut envoyée au Bacha de Bender, qui alla de ſuite demander au Roi s'il vouloit partir comme ami, ou ſe voir réduit à partir de force & malgré lui. Le Roi lui répondit : Obéis, ſi tu l'oſes, à ton Maître, & ſors de ma préſence. Le Bacha s'en retourna en grande hâte, & le jour même il ôta au Roi ſa garde de janiſſaires & retrancha les vivres qu'on lui fourniſſoit chaque jour. Ce Prince étoit alors à Wornitza, où il s'étoit fait bâtir une maiſon ſolide & capable de faire quelque réſiſtance ; mais que pouvoit-il faire réduit aux officiers de ſa maiſon, & à trois cens Suédois dénués de vivres, contre vingt mille Tartares & ſix mille Turcs ?

Il ne laiſſa pas de ſe mettre en état de défenſe ; il fit tuer vingt de ces chevaux arabes que le Sultan lui avoit envoyés, diſant qu'il ne vouloit rien, ni de leurs proviſions, ni de leurs préſens ; puis avec ſa petite troupe, il fit des retranchemens réguliers autour de ſa maiſon, fit barricader les portes & les fenêtres ; après avoir tout viſité, il ſe mit à jouer tranquillement aux échecs, comme ſi tout eût été en ſûreté ; & nonobſ-

tant les ordres du Bacha, les Janiſſaires & les Tartares apportoient ſecrétement des vivres à la maiſon du Roi, le Bacha y connivant & faiſant ſemblant de l'ignorer. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'au 11 de février 1713. que le Bacha ayant reçu de nouveaux ordres du Sultan, ſe diſpoſa avec les Tartares de forcer le Roi dans ſa maiſon, ſans même épargner ſa perſonne, s'il faiſoit réſiſtance. On informa le Roi de ces ordres. Il répondit que ces ordres étoient ſuppoſés, qu'il ne ſortiroit point, & que ſi on l'attaquoit, il ſauroit ſe défendre. Toutes les remontrances de ſes gens & de ſes officiers furent inutiles. Il demeura inflexible.

Le 11 de février 1713. à neuf heures du matin, on vit arriver auprés des retranchemens l'armée des Turcs & des Tartares. Le Roi en ſortit & leur parla, demandant ſeulement trois jours. Les janiſſaires, qu'il avoit toujours comblés de ſes libéralités, jurerent par leurs barbes qu'ils ne l'attaqueroient point avant les trois jours qu'il avoit demandés. Le Bacha eut beau les commander, ils refuſerent d'obéir, & menacerent même leurs chefs de les tuer. Le Kan des Tartares vouloit forcer les retranchemens du Roi; mais il fut arrêté par le Bacha. Le jour même cet Officier ayant aſſemblé à Bender les principaux officiers & les plus anciens janiſſaires, leur montra les ordres exprès du grand Seigneur. Soixante des plus vieux janiſſaires lui demanderent permiſſion d'aller parler au Roi; ils ſe rendirent auprès de lui le douze de février. Charles ne les voulut pas voir, les menaçant, s'ils ne ſe retiroient, de leur faire couper la barbe : ce qui eſt en Orient le plus grand affront que l'on puiſſe faire à un homme. Ils s'en retournerent en colere, criant à la tête de fer, puiſqu'il veut périr, qu'il périſſe.

CCI. Le Roi de Suede eſt pris par les Turcs à Andrinople. *an.* 1713. *Voyez Puffendorff. introduct. à l'hiſt. de l'univers. l. vij. p. 244. 245. & ſuiv. & Voltaire hiſt. de Charles XII. p. 265. & ſuiv.*

Et peu après ils marcherent aux retranchemens du Roi, avec les Tartares & dix pieces de canon qui commencerent à tirer. Le petit camp eſt bientôt forcé, & les trois cens ſoldats du Roi faits priſonniers de guerre; le Roi étoit à cheval hors de la maiſon, avec ſes trois Généraux; voyant le camp forcé: Allons, leur dit-il en riant, défendre la maiſon. Nous combattrons *pro aris & focis*. Il n'avoit que vingt perſonnes avec lui. Il trouva la porte de la maiſon aſſiégée par les janiſſaires, & deux cens Turcs ou janiſſaires qui y étoient déja entrés par une fenêtre, & s'étoient rendus maîtres de tous les appartemens, à la réſerve d'une grande ſalle près de la porte, où tous les domeſtiques du Roi s'étoient retirés. Le Bacha avoit promis huit ducats d'or à ceux qui le prendroient, ou même

Digitized by Google

qui auroient seulement touché son habit. Le Roi, environné de soldats, tua tout ce qui se présenta devant lui. Un janissaire qu'il avoit blessé, lui appliqua son mousqueton sur le visage, le coup porta sur le nez du Roi, lui emporta le bas de l'oreille, & alla casser le bras au général Horn, qui étoit près de lui. Enfin le Roi entre dans la salle qui lui est ouverte par ses domestiques, qui y étoient enfermés. Puis voyant les ennemis, qui pilloient ses appartemens, il se met à la tête de son monde, qui consistoit à environ soixante hommes, & en moins d'un quart d'heure nettoie toute la maison de ces pillards, & commence à tirer sur les autres par les fenêtres presqu'à bout portant. Le Bacha & le Kan des Tartares voyant que le canon ne faisoit pas grand effet, jugerent à propos de mettre le feu à la maison, dans un moment la flamme se répandit par-tout.

Un soldat Suédois ayant fait remarquer au Roi que la maison de la chancellerie, qui étoit à cinquante pas delà, étoit couverte de pierres & à l'épreuve du feu, & qu'on pourroit s'y retirer : il l'embrassa, le créa colonel ; & ayant pris autant de poudre & de plomb qu'ils purent, ils sortirent de la maison moitié brûlée, & se faisant jour à travers les soldats ennemis, voulurent gagner la maison de la chancellerie. Dans un moment cette petite troupe fut entourée, & le Roi, qui étoit en bottes, selon sa coutume, s'étant embarrassé dans ses éperons, tomba & fut aussi-tôt saisi par vingt janissaires. Il jetta son épée en l'air, afin qu'on ne pût pas dire qu'on l'avoit désarmé. Les janissaires le porterent au quartier du Bacha, qui bénit Dieu de ce que le Roi n'avoit pas été tué dans cette action. Il fut conduit à cheval & avec honneur à Bender ; mais ses officiers & ses soldats étoient demi-nuds, livrés aux janissaires, qui les avoient faits prisonniers. Le Roi fut logé dans l'appartement du Bacha, & servi en Roi. On lui fit un lit ; mais il se coucha tout vêtu, tête nue & en bottes sur un sofa. Un Officier qui le gardoit lui mit, pendant qu'il dormoit, un bonnet sur la tête. Le Roi à son réveil, le rejetta. La plûpart de ses officiers furent rachetés ; & le quinze du même mois, le Roi fut conduit dans un chariot couvert d'écarlate à Thessalonique, & delà à Andrinople, où le Sultan étoit alors.

CCII. Le roi Stanislas à Bender, en 1713.

Etant sur le chemin de Salonicki ou de Thessalonique, il reçut un exprès du roi Stanislas, qui lui apprenoit qu'il avoit été arrêté à Jassy capitale de la Moldavie. Stanislas, après la bataille de Pultowa, s'étoit retiré en Poméranie, & étoit même

allé juſqu'en Suede, pour ſoutenir les intérêts du roi Charles XII. ſon ami & ſon bienfaiteur. Il avoit négocié en même tems ſa paix avec le roi Auguſte, & avoit fait tous ſes efforts pour porter le Roi de Suede à y conſentir; mais Charles étoit toujours demeuré inflexible, & ſe voyant preſſé ſur cet article, il avoit dit que ſi le roi Staniſlas ne vouloit pas être Roi de Pologne, il en ſauroit bien faire un autre. Pour eſſayer de le fléchir, Staniſlas ſe mit en chemin incognito, avec un ſeul officier & deux domeſtiques, ſous le nom d'un lieutenant colonel Suédois. Il arriva heureuſement juſqu'à Jaſſy, où il fut reconnu & arrêté par les ordres du Prince de Moldavie, ſur les terres du Turc. Comme il s'étoit dit Suédois, on l'avoit d'abord arrêté priſonnier; mais on ſut bientôt qui il étoit, & le Bacha de Bender, qui accompagnoit le Roi de Suede, le fit ſavoir à Charles, qui dans le moment envoya un de ſes officiers, nommé Fabrice, pour dire à Staniſlas de ſe bien garder de faire la paix avec le roi Auguſte, & pour l'aſſurer que dans peu les affaires changeroient. Staniſlas approchant de Bender, ſans avoir parlé au Roi de Suede; le Bacha de la ville lui envoya un cheval Arabe avec un harnois magnifique, le fit recevoir au bruit du canon & le traita avec honneur.

CCIII. Le Roi de Suede à Demotica près d'Andrinople. an. 1713.

Le Roi de Suede étant arrivé à Andrinople, ſes amis & ceux qui lui étoient attachés, s'empreſſerent de lui rendre ſervice, & d'informer ſa Hauteſſe des mauvais traitemens qu'on lui avoit faits, & de la maniere indigne dont le grand Viſir en avoit uſé à ſon égard. Le Marquis de Fierville, envoyé de la part de la France auprès du roi Charles, entreprit avec le ſecours d'un gentilhomme François, nommé Ville-Longue, de faire paſſer un mémoire au nom du Roi au Sultan. Le mémoire fut dreſſé, traduit en arabe, ſigné du nom du Roi, qu'un de ſes officiers contrefit, & ſcellé de ſon grand ſceau. Ville-Longue contrefit l'inſenſé, & trouva moyen de donner le mémoire au Sultan, comme il alloit à la moſquée. Au retour le Sultan ayant quitté ſes habits ordinaires & pris ceux d'un officier des janiſſaires, fit venir Ville-Longue, eut avec lui une aſſez longue conférence, qui fut ſuivie de la dépoſition du Mufti, de l'exil du Kan des Tartares, & de la relégation du Séraskier de Bender dans une iſle de l'Archipel.

Mais tout cela ne rendit pas la condition du Roi de Suede beaucoup meilleure. Il fut d'abord conduit au château de Demir-Tocca aſſez près d'Andrinople. Enſuite on obtint qu'il pourroit reſter dans la petite ville de Demotica à ſix lieues

Digitized by Google

d'Andrinople. On lui retrancha les cinq cens écus par jour qu'il recevoit à Bender. On lui assigna seulement vingt-cinq écus par jour en argent pour acheter du porc & du vin, & pour le reste on lui fournit un entretien convenable pour lui & pour ses gens. De peur d'avilir sa dignité par quelque démarche forcée, peu digne de sa majesté, il se mit au lit, résolu de n'en pas sortir, tant qu'il seroit à Demotica. Il demeura dix mois couché, feignant d'être malade.

CCIV. Exploits des Suédois, des Danois, des Saxons & des Moscovites pendant que le Roi de Suede étoit à Bender & à Demotica. an. 1711. 1712. 1713.

Pendant qu'il étoit ainsi à Demotica, il apprit la désolation de toutes les provinces situées hors de la Suede. Le général Steinbock, qui avoit en 1711. chassé les Danois de la Scanie, & vaincu leurs meilleures troupes avec des paysans ramassés, défendit, autant qu'il put, la Poméranie & le duché de Breme; mais il ne put empêcher qu'en 1712. les Danois & les Saxons réunis ne passassent l'Elbe, n'assiégeassent au mois d'août de cette année la ville de Stade, & n'obligeassent la garnison à se rendre à discrétion, avant que Steinbock pût arriver pour la secourir. La prise de Stade fut suivie de la soumission du duché de Breme & de celui de Verden. Wismar, bloquée par le général Rantzau, fit plus de résistance; mais Steinbock avec douze mille hommes, dont moitié étoit cavalerie, poursuivit les Danois & les Saxons, qui étoient de moitié plus forts, & les ayant atteints près d'un lieu nommé Gadebusch dans le duché de Mecklenbourg, les attaqua le 12 de décembre 1712. & après trois heures d'un combat sanglant & opiniâtre, les ennemis furent enfoncés & mis en déroute, & Steinbock demeura maître du champ de bataille.

Après cela il alla venger sur la ville d'Altena les ravages & l'incendie que le Roi de Danemarck avoit faits à Stade. Il mit le feu à la ville le 9 de janvier 1713. ayant permis aux habitans de se retirer où ils pourroient avec leurs effets; mais les Moscovites, les Danois & les Saxons réunis poursuivirent Steinbock, & dans diverses rencontres lui tuerent bien du monde, & affoiblirent tellement son armée, qu'il ne fut plus en état de tenir tête à de si puissans ennemis. Il fut contraint de se retirer dans la forteresse de Tonning dans le Holstein. Il y fut bientôt assiégé & obligé de se rendre prisonnier au Roi de Danemarck le 17 de mars 1713. ce qui fut suivi de la soumission de tout le Holstein au Roi de Danemarck.

CCV. Le Roi de Suede retourne en son royaume. an. 1714.

Le roi Charles XII. apprit toutes ces nouvelles sur son lit à Demotica, & ayant su en même tems que le sénat de Suede avoit offert à sa sœur la princesse Ulrique la régence des états en l'absence du Roi, & que cette Princesse s'étoit démise du

Digitized by Google

gouvernement & l'avoit laiſſé au ſénat, le Roi écrivit aux ſénateurs, que s'ils prétendoient gouverner, il leur enverroit une de ſes bottes, dont ils recevroient les ordres; & au même tems voyant qu'il n'avoit rien à eſpérer du Sultan, il fit ſignifier au Vizir qu'il vouloit partir, & s'en retourner en Allemagne. Le Vizir lui fit répondre qu'il pouvoit aller ou demeurer; mais qu'il ne variât plus, de peur de s'attirer une ſeconde fois l'embarras de Bender. Charles fit un effort pour étaler avant ſon départ la pompe d'un grand roi. Il emprunta de groſſes ſommes pour donner à Grothuſen l'équippage d'un ambaſſadeur. Il fut reçu en cette qualité, ſuivi de quatre-vingt perſonnes ſuperbement vêtues, & on lui fit à Conſtantinople tous les honneurs que la Porte fait aux ambaſſadeurs extraordinaires; & enfin le premier d'octobre 1714. le Roi de Suede ſe mit en route pour quitter la Turquie.

Un Capigi bacha avec ſes chiaoux le vint prendre au château de Demotica, & lui préſenta de la part du Sultan une vaſte tente d'écarlate brodée d'or, un ſabre avec la poignée garnie de pierreries, & huit chevaux Arabes d'une beauté parfaite, avec des ſelles ſuperbes, dont les étriers étoient d'argent maſſif. L'Ecuyer Arabe donna au Roi la généalogie de ces chevaux, ſuivant l'uſage de ſon pays. Soixante chariots chargés de toutes ſortes de proviſions & trois cens chevaux formoient le convoi. Les Turcs, par reſpect pour le Roi, le faiſoient voyager à très-petites journées; ce qui n'accommodoit pas la vivacité & l'empreſſement du Roi. Il ſe levoit tous les jours à trois heures du matin, faiſoit lever les chiaoux, & on ſe mettoit en marche avant le jour.

Etant arrivé à Targovitz ſur les frontieres de la Tranſilvanie, il congédia ſon eſcorte Turque, ne prit avec lui que le jeune During & deux domeſtiques; & au lieu de ſuivre la route ordinaire par l'Allemagne, où l'Empereur avoit ordonné qu'il fût reçu avec la magnificence convenable, il prit une route écartée & allongée de près de moitié par la Hongrie, la Moravie, l'Autriche, la Baviere, le Wirtemberg, le Palatinat, la Weſtphalie & le Mecklenbourg, & marchant ſans ſuite, ſans relâche & inconnu.

A la fin de la premiere journée le jeune During, qui n'étoit pas accoutumé à cette fatigue, s'évanouit en deſcendant de cheval. Le Roi, qui ne vouloit pas s'arrêter ſur ſa route, demanda à During, dès qu'il fut revenu à lui, combien il avoit d'argent. Il répondit qu'il avoit environ mille écus en or. Donnes-m'en la moitié, dit le Roi, je vois bien que tu n'es

pas

Digitized by Google

pas en état de me ſuivre. During le pria d'attendre ſeulement trois heures, & qu'après cela il le ſuivroit; le Roi fut inexorable, ſe fit donner cinq cens écus & demanda des chevaux. During effrayé de la réſolution du Roi, qui ſe mettoit ainſi ſeul en campagne, tira à part le Maître de poſte & lui dit: Vous voyez cet homme; c'eſt mon couſin, nous voyageons enſemble pour la même affaire. Je ſuis malade, il ne veut pas m'attendre ſeulement trois heures; donnez-lui le plus mauvais cheval de votre écurie, & cherchez-moi quelque chaiſe ou quelque chariot de poſte, en même tems il lui gliſſe dans la main deux ducats.

Le Maître de poſte ne manque pas à ce qu'on lui demandoit, & donne au Roi un cheval rétif & boiteux. Charles part à dix heures du ſoir dans une nuit ſombre, avec le vent, la neige & la pluie. Son compagnon, après avoir dormi quelques heures, ſe mit en route ſur un chariot traîné par de bons chevaux. A quelques milles il trouva le Roi, qui, ne pouvant plus faire avancer ſon cheval, marchoit à pied pour gagner la premiere poſte. Il fut forcé de ſe mettre ſur le chariot de During, y dormit quelque tems ſur de la paille, & continua ſa route courant le jour à cheval, & dormant la nuit ſur la paille dans un chariot de poſte.

Après ſeize jours de marche, non ſans danger d'être arrêtés plus d'une fois, ils arriverent enfin le vingt-un de novembre, à une heure après minuit, aux portes de Stralſund. Il avoit laiſſé ſes gens à Targovitz avec ordre de ſe rendre, le plutôt qu'ils pourroient, à Stralſund en Poméranie ſur le bord de la mer Baltique, environ à trois cens lieues de l'endroit où ils étoient. Pour lui il prit une perruque noire, un chapeau bordé d'or, un habit gris d'épine & un manteau bleu, & ſe fit paſſer pour un officier Allemand.

CCVI. Arrivée du Roi à Stralſund. an. 1714.

Etant arrivé aux portes de Stralſund, il ſe les fit ouvrir, diſant que c'étoit un courier dépêché du Roi de Suede qui étoit en Turquie, & qu'il falloit qu'il parlât ſans délai au gouverneur Ducker. Celui-ci ne le reconnut pas d'abord; mais l'ayant oui à ſa parole, il ſe jetta à ſes pieds, lui fit préparer un lit; car il y avoit ſeize jours qu'il ne s'étoit pas couché. On lui coupa les bottes, ne les pouvant tirer de ſes jambes, l'une deſquelles ſe trouva meurtrie & enflée par la fatigue. Il n'avoit ni linges ni habits. On lui fit une garde-robe à la hâte, & après qu'il eût dormi quelques heures il alla faire la revue de ſes troupes, & viſita les fortifications. Le jour même il envoya par-tout ſes ordres pour recommencer de tous côtés une guerre plus vive que jamais contre ſes ennemis.

Vers le même tems le roi Staniſlas ſortit de Turquie pour aller faire ſa réſidence dans le duché des Deux-Ponts, que le roi Charles XII. lui avoit aſſigné pour ſa demeure, & dont le revenu eſtimé environ ſoixante-dix mille écus, fut deſtiné à ſa ſubſiſtance. Le roi Auguſte étoit remonté ſur le trône de Pologne, & avoit confiſqué les terres du roi Staniſlas, qui fut obligé de quitter les Deux-Ponts après la mort du Roi de Suede, pour ſe rendre à Weiſſembourg, où il eſt demeuré juſqu'au mariage de la reine Anne ſa fille avec le roi Louis XV.

Au commencement de l'an 1715. le Roi de Suede fit épouſer la princeſſe Ulrique-Eléonore ſa ſœur, au prince Frederic de Heſſe-Caſſel. La cérémonie s'en fit le quatre d'avril à Stockholm. Mais le Roi n'y aſſiſta pas, étant réſolu de ne pas retourner en ſa capitale, qu'il n'eût ou réparé ſes pertes, ou forcé ſes ennemis à la ſatisfaction qu'il croyoit avoir droit d'en prétendre. Au mois de juin de la même année, les troupes des Rois d'Angleterre & de Danemarck inveſtirent la ville de Wiſmar. En même tems les Saxons, les Danois & les Pruſſiens formerent le ſiege de Stralſund. Le Czar étoit maître de la mer Baltique, où il avoit une nombreuſe flotte; les Danois & les Pruſſiens s'emparerent de l'iſle de Rugen; Charles s'y rendit pendant la nuit, & attaqua les Pruſſiens qu'il trouva retranchés, il combattit avec ſa vigueur & ſon opiniâtreté ordinaires; mais accablé plutôt que vaincu par le nombre, il fut obligé de ſe retirer à Stralſund. Cette importante place fut défendue avec une conſtance & une intrépidité étonnante; mais il fut encore obligé de s'en retirer le 20 de décembre 1715. & d'abandonner la place aux ennemis. Il arriva heureuſement à Carelſcroon, après avoir évité mille dangers dans ſa petite barque, où il s'étoit embarqué.

Il paſſa le reſte de l'hiver à Carelſcroon, &, pour ſoutenir la guerre contre ce grand nombre d'ennemis qu'il avoit ſur les bras, il ordonna de nouvelles levées d'hommes. On enrôloit des jeunes gens de quinze ans; il ne reſta dans pluſieurs villages que des vieillards, des enfans & des femmes. On voyoit en pluſieurs endroits des femmes labourer la terre. Pour former une flotte, il fallut donner des commiſſions à des armateurs; & pour les faire ſubſiſter, on fut réduit à impoſer des taxes exorbitantes ſur les peuples, & à tirer des maiſons la moitié des proviſions qui s'y trouvoient, pour être miſes dans les magaſins du Roi. On acheta tout le fer qui ſe trouva dans le royaume pour le compte du Roi. Le gouvernement l'acheta en billets & le vendit en argent. On mit un impôt exceſſif ſur les che-

Digitized by Google

minées; tous ceux qui portoient des habits où il y entroit de la soie, qui avoient des perruques ou des épées dorées, furent taxés.

CCVII. Campagne de l'an 1716. Charles XII. en Norwege.

Pendant que la Suede étoit menacée par les Moscovites, les Danois, les Anglois, les Saxons & les Prussiens, on fut étonné au mois de mars 1716. de voir Charles XII. passer en Norwege avec vingt mille hommes. On fut encore plus étonné dans l'Europe de voir que le Czar avec une flotte nombreuse & de grandes forces sur terre, demeuroit dans l'inaction.

Le baron Henri de Goertz, l'homme le plus hardi & le plus intriguant qui fût peut-être dans l'Europe, avoit inspiré au Roi de Suede de faire la paix avec le Czar, en lui abandonnant une partie des provinces qui sont à l'orient & au nord de la mer Baltique, provinces que le Czar possédoit déja, & qu'on ne pouvoit lui reprendre; avec son secours il flattoit le Roi de Suede de rétablir le roi Staniſlas sur le trône de Pologne, de placer le Prétendant, fils du roi Jacques II. sur le trône d'Angleterre, & de faire rentrer le Duc de Holstein dans ses états.

Pendant qu'on traitoit secrétement cette grande affaire, & que le Roi de Suede se repaissoit de ces grandes idées, il demeura sans rien faire en Norwege, & s'étant avancé jusqu'à Christiania, capitale de ce royaume, il fut obligé de retourner, faute de vivres, en Suede. Cependant le Baron de Goertz négocioit toujours avec le Czar, & ce Monarque étant venu en Hollande au commencement de 1717. dans le dessein de passer en France, Goertz le vit deux fois à la Haye, & dans ces deux conférences, il avança plus qu'il n'auroit fait en six mois par des plénipotentiaires. Tout se passoit dans le dernier secret. Le Duc d'Orléans régent de France, découvrit l'intrigue par le moyen de ses espions, & avertit le Roi d'Angleterre qu'on vouloit le détrôner, & placer le Prétendant sur le trône de ses peres. Le Roi d'Angleterre fit arrêter à Londres Gillembourg, ambassadeur de Suede à sa cour, & les Hollandois firent la même chose à Goertz à la Haye. Ce violement du droit des gens dans la personne de deux Ambassadeurs, fit grand bruit dans le monde. Le Roi de Suede fit arrêter l'Ambassadeur d'Angleterre à Stockholm; mais il ne put se venger des Hollandois, qui n'avoient point alors de ministre à la cour de Suede. Le Czar étant arrivé à Paris au mois de mai 1717. employa ses bons offices pour l'élargissement de Gillembourg & de Goertz; & pendant qu'il ne paroissoit occupé d'autres choses que de satisfaire sa curiosité & de voir ce qu'il y avoit de plus remarquable dans cette capitale, il proposa au Duc d'Orléans ré- 1717.

gent de France, un traité qui tendoit à ſe réunir au Roi de Suede, à ôter aux Danois l'empire de la mer Baltique, d'affoiblir les Anglois par une guerre civile, & d'attirer à la Moſcovie tout le commerce du Nord. Mais ces propoſitions ne furent point goûtées du Régent. Le Czar retourna dans ſes états ſur la fin de juin.

Goertz, de retour en Suede, y trouva le roi Charles à la tête d'une armée de trente-cinq mille hommes de troupes réglées. Il ne manquoit au Roi que de l'argent. Goertz lui en procura par le moyen d'une monnoie de cuivre, à laquelle il donna la même valeur qu'à l'argent de même volume & de même poids. Mais bientôt on s'apperçut des inconvéniens de cette invention : les marchandiſes furent portées à un prix exceſſif ; les particuliers enfouirent leur argent ; il n'y eut plus de confiance dans le commerce ; le miniſtere ſans crédit fut obligé de manquer de bonne foi, & ainſi l'état ſe vit bientôt en danger. Plus on multiplia les mauvaiſes eſpeces, plus elles furent décriées. Le Baron de Goertz devint odieux à tout le monde, hors au roi Charles XII. qui commença alors à lui témoigner plus de confiance que jamais.

CCVIII. Projet de ligue entre le Czar & le Roi de Suede. *an.* 1718.

Il l'envoya vers le Czar pour conſommer avec ſes miniſtres le grand ouvrage dont il avoit donné l'idée & formé le plan. Le Czar retenant pour lui la Livonie, & une partie de l'Ingrie & de la Carelie, s'uniſſoit au Roi de Suede pour rétablir le roi Staniſlas ſur le trône de Pologne, & s'engageoit de rentrer dans ce royaume pour détrôner le roi Auguſte. Il fourniſſoit au Roi de Suede les vaiſſeaux néceſſaires pour tranſporter dix mille hommes en Suede, & trente mille en Allemagne. Les forces réunies de Pierre & de Charles devoient attaquer le Roi d'Angleterre dans ſes états d'Hanover, & ſur-tout dans les duchés de Breme & de Verden. Les mêmes troupes devoient ſervir à accabler le Duc de Holſtein, & forcer le Roi de Pruſſe à accepter un traité par lequel on lui ôtoit une partie de ce qu'il avoit pris.

CCIX. Siege de Fridericks-Hall en Norwege par le Roi de Suede. *an.* 1718.

Charles, regardant ces projets comme choſes à demi faites, partit pour la ſeconde fois, dans l'eſpérance de faire la conquête du royaume de Norwege ſur le Roi de Danemarck. Il partit au mois d'octobre 1718. & forma au mois de décembre ſuivant le ſiege de Fridericks-Hall à l'embouchure du fleuve Tiſtendal. Le froid eſt extraordinairement rigoureux en Norwege. Le Roi s'épargnoit moins que le dernier de ſes ſoldats. Il dormoit quelquefois en pleine campagne ſur de la paille ou ſur une planche, enveloppé ſeulement d'un manteau,

Digitized by Google

ſans que ſa ſanté en ſouffrît, tant il s'étoit endurci en toutes ſortes de fatigues; pluſieurs ſoldats tomboient morts de froid dans leurs poſtes.

Le Roi ayant appris qu'en Scanie une femme, nommée Johns Dotter, avoit vécu pluſieurs mois ſans prendre aucune nourriture que de l'eau, réſolut d'éprouver combien de tems il pourroit ſupporter la faim. Il paſſa cinq jours entiers ſans manger ni boire, le ſixieme au matin il courut deux lieues à cheval, & deſcendit chez le Prince de Heſſe ſon beau frere, où il mangea beaucoup, ſans qu'un ſi long jeûne, ni ce grand repas l'incommodaſſent.

Le onze de décembre il alla ſur les neuf heures du ſoir viſiter la tranchée, & ne trouvant pas le parallele aſſez avancé à ſon gré, il parut très-mécontent. Maigret ingénieur François, qui commandoit le ſiege, l'aſſura que la place ſeroit priſe dans huit jours. Nous verrons, dit le Roi, & continua de viſiter les ouvrages avec l'Ingénieur. Il s'arrêta dans un endroit où le boyau faiſoit un angle avec le parallele, ſe mit à genoux ſur le talus intérieur, & appuyant ſes coudes ſur le parapet, reſta quelques tems à conſidérer les travailleurs, qui continuoient les tranchées à la lueur des étoiles. Il étoit expoſé juſqu'à mi-corps à une batterie de canon, qui tiroit de ce côté-là à cartouches.

Ceux qui l'accompagnoient le prierent de ne ſe point tant expoſer. Il leur dit d'aller à leurs poſtes & qu'il alloit deſcendre. Les inquiétudes de ces officiers recommençant, ils réſolurent d'uſer de ſtratagême pour tirer le Roi de cet endroit. Maigret s'en chargea, & s'approcha comme pour lui demander quelqu'ordre, ou pour l'inviter à venir voir quelqu'ouvrage. Il le trouva au même endroit debout; mais l'ayant appellé, Sire, voyant qu'il ne répondoit pas, il le tira par le juſtaucorps, & comme il demeuroit immobile, on apporta une petite lanterne, & on vit le Roi la main gauche appuyée ſur le pommeau de ſon épée, ayant le gand tout enſanglanté. On vit qu'une balle peſant demie livre l'avoit atteint à la tempe droite, & y avoit fait un trou dans lequel on pouvoit enfoncer trois doigts. Sa tête étoit renverſée ſur le parapet, l'œil gauche étoit enfoncé, & le droit entiérement hors de l'orbite. Maigret, homme ſingulier & indifférent, ne dit autre choſe, ſinon : La piece eſt finie, allons-nous-en. Siker aide de camp court ſur le champ avertir le comte Swerin qui commandoit la tranchée. Ils réſolurent enſemble de dérober la connoiſſance de cette mort aux ſoldats, juſqu'à ce

CCX.
Mort de Charles XII. roi de Suede le 11 de décemb. 1718. *V. Puffendorf. l. vij. p. 283. & ſ. de Voltaire vie de Charles XII. Lamotraye voyage en Europe. t. II. pag. 397.*

Digitized by Google

que le Prince de Heſſe en pût être informé. On enveloppa le corps d'un manteau gris, Siker mit ſa perruque & ſon chapeau ſur la tête du Roi, & on le tranſporta, en diſant que c'étoit le capitaine Carlſbourg. Le Prince de Heſſe fit auſſitôt garder tous les chemins de Suede, & fit défenſe expreſſe que perſonne ne ſortît du camp. Il prenoit ces précautions, afin de faire tomber la couronne de Suede à ſa femme, & d'en exclure le Duc de Holſtein, qui y avoit des prétentions.

Ainſi mourut Charles XII. roi de Suede, âgé de trente-ſix ans cinq mois treize jours. Il eût été le plus heureux & le plus glorieux monarque de l'Europe, s'il eût ſu auſſi-bien profiter de ſes victoires, que les gagner. Il éprouva ce que la proſpérité eut de plus brillant, & ce que l'adverſité a de plus cruel & de plus humiliant. Il porta toutes les vertus, qui font les héros, à un excès où elles deviennent des défauts. Courageux juſqu'à la témérité, libéral juſqu'à la profuſion, ferme juſqu'à l'opiniâtreté, juſte & ſévere juſqu'à la cruauté, abſolu juſqu'à la tyrannie, implacable dans ſa colere, extrême en tout; par conſéquent ayant beaucoup de grandes qualités ſans aucune vertu. Sa ſœur Ulrique, épouſe du Prince de Heſſe-Caſſel, lui ſuccéda & fut reconnue par le choix des états tenus à Stockholm au commencement de l'an 1719.

Digitized by Google

LIVRE CLVII.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

ET DES HOMMES ILLUSTRES

Depuis le Concile de Trente fini en 1563.

I. Idée de l'hiſtoire de l'égliſe depuis le concile de Trente. an. 1563.

POUR remplir le deſſein que nous nous ſommes propoſé d'écrire l'hiſtoire univerſelle, depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours, il eſt néceſſaire de reprendre ici l'hiſtoire eccléſiaſtique, que nous avons interrompue & preſque perdue de vue depuis le concile de Trente fini en 1563. Les révolutions, les guerres, les troubles, les événemens extraordinaires ſi fréquens, ſi liés les uns aux autres, ſurvenus depuis ce tems-là, nous ont empêché de traiter ſéparément les affaires de l'égliſe; ſans toute-fois négliger de les rapporter dans le cours de l'hiſtoire civile, lorſqu'elles ont eu une liaiſon néceſſaire & naturelle avec les affaires d'état; comme on le peut remarquer dans les hiſtoires d'Allemagne, de France, d'Angleterre & des royaumes du Nord, où les révolutions, en fait de religion, ont eu une ſi grande influence ſur les affaires civiles, que ſouvent on y a vu des royaumes entiers changer de face; des rois détrônés, exclus de l'héritage de leurs peres, perſécutés, chaſſés de leurs états. On y a vu des peuples entiers ſecouer le joug de leurs ſeigneurs légitimes ſous le prétexte de religion. Les exemples n'en ont été que trop fréquens dans le ſiecle dernier & encore de nos jours; nous les avons rapportés en leurs lieux.

L'égliſe chrétienne & catholique eſt aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, fidele gardienne des vérités inaltérables de la vraie religion, fondée ſur la pierre inébranlable, qui eſt Jeſus-Chriſt, gouvernée par les paſteurs légitimes ſucceſſeurs des Apôtres, revêtus de leur autorité, conſervateurs du dépôt de la foi & des vérités du chriſtianiſme, ſous un chef viſible qui exerce ſon autorité légitime & ſa primauté ſur tous les fideles.

II. Etat de l'égliſe

Mais il faut avouer que l'égliſe catholique, autrefois ſi floriſſante, ſi étendue, ſi ſainte dans ſa doctrine, ſi pure dans

Digitized by Google

dans ces derniers siecles.

ſes mœurs, ſi abſolue dans ſon autorité, ſi bien réglée dans ſa diſcipline, gouvernée par de ſi dignes paſteurs, moderée par de ſi ſages loix, a aujourd'hui beaucoup perdu de ſon éclat, de ſa grandeur, de ſa puiſſance, & ſe trouve reſſerrée dans des bornes bien plus étroites qu'autrefois; elle voit preſque tout l'Orient, l'Afrique & l'Aſie, jadis ſoumiſes à ſes loix, aujourd'hui ſéparées d'elle par l'héréſie ou par le ſchiſme; elle gémit de voir pluſieurs provinces & des royaumes entiers de l'Europe tombés dans l'héréſie; elle voit avec douleur la licence des opinions portée à l'excès, & cauſée par la liberté qu'ont priſe les nouveaux prétendus réformateurs de ſecouer le joug de l'autorité de l'égliſe, & d'expliquer les ſaintes écritures ſelon leur propre eſprit; elle voit, dis-je, cette licence d'opinions & cette pernicieuſe démangeaiſon d'inventer de nouveaux ſyſtêmes de religion & de nouvelles explications des écritures, produire une infinité de dangereux écrits, où l'on répand le venin de la nouveauté & des opinions monſtrueuſes, qui inonde non ſeulement les pays infectés de l'héréſie, mais même ceux qui ſont unis de communion à l'égliſe catholique Romaine.

Ces dangereux écrits ſont pour la plûpart remplis d'ordures, ne reſpirent que des maximes de libertinage, & ſouvent des opinions qui conduiſent à l'irréligion & à l'incrédulité. La corruption des mœurs, l'affoibliſſement de la diſcipline eccléſiaſtique, l'ambition, l'eſprit de parti & de diſpute, la diminution de la charité, la molleſſe, le faſte, l'avarice ſe ſont gliſſés juſques dans la portion la plus privilégiée, qui devroit être la plus ſaine du troupeau de Jeſus-Chriſt. L'on voit avec ſcandale les conteſtations interminables ſe perpétuer dans l'égliſe entre ceux qui devroient être le ſel de la terre; & au lieu de ſe réunir pour combattre de concert les héréſies & les déſordres groſſiers, qui déshonorent l'égliſe, ſe détruire & ſe déchirer impitoyablement l'un l'autre, & ſe flétrir par des imputations de ſentimens, d'intentions & d'erreurs, que ceux à qui on les impute, déſavouent & déteſtent; mais ils ont beau crier à la calomnie, à l'impoſture, & proteſter de leur innocence, on veut, à quelque prix que ce ſoit, qu'ils ſoient coupables. On veut ſoutenir ſon crédit, & ſa réputation au dépens de ceux qui font ombrage; on veut, ſelon l'expreſſion de l'évangile, tenir ſeuls les clefs du ciel, ſans vouloir y entrer, ni permettre que les autres y puiſſent entrer.

Matth. xxiij. 13.

Mais quelque reſſerrée que ſe trouve aujourd'hui l'égliſe en comparaiſon de ce qu'elle a été autrefois, quelque corruption qui

qui regne dans les mœurs des chrétiens de tout état, l'église catholique n'en est pas moins la dépositaire de la vérité & de la pureté de la doctrine & des mœurs qu'elle enseigne, qu'elle recommande, & dont elle donne des exemples éclatans dans une infinité de ses membres. Elle condamne, elle désapprouve la licence des opinions & le libertinage. Elle censure les erreurs, & proscrit les mauvais écrits & les opinions dangereuses qui lui sont déférées.

Si l'église a perdu par le schisme de l'Orient & par les nouvelles hérésies de l'Europe, elle a fait des conquêtes immenses dans le Nouveau-Monde & dans les provinces de l'Asie les plus reculées. Dans les royaumes même & les états où l'hérésie est dominante, Dieu s'est réservé une infinité d'ames fideles, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, & qui ont conservé, aux dépens de toutes choses, le dépôt sacré de la foi chrétienne & catholique.

III. L'histoire de ces derniers tems plus courte que celle des siecles précédens.

Avec tout cela on ne doit pas attendre aujourd'hui une histoire de l'église aussi étendue, aussi belle, aussi soutenue, aussi intéressante que celle que nous avons vue dans le sixieme siecle; par exemple : ces vastes provinces d'Asie, d'Afrique & d'Europe, séparées de nous par le schisme ou l'hérésie, ne nous fournissent presque plus de matiere d'histoire. Les trois grands sieges de Constantinople, d'Alexandrie & d'Antioche ne nous fourniſſent plus cette foule de grands événemens, & cette magnifique succession de patriarches. Plus de conciles généraux, plus d'assemblées solemnelles des évêques. Les chrétiens, qui vivent sous la domination des Turcs, ou des Perses, sont accablés sous le poids de la servitude & de la plus rude oppression, presque sans études; les évêques sans autorité, sans liberté, conservent le dépôt des vérités essentielles, la discipline & l'usage des sacremens; mais au reste, plongés dans une profonde ignorance, peu instruits du langage de nos écoles & peu versés dans la lecture de nos livres, & encore plus éloignés de notre maniere d'étudier & de traiter les matieres de la religion.

Les nouveaux religionnaires prévenus, animés contre l'église Romaine, ne peuvent plus entrer dans le récit de son histoire, que comme des ennemis qui la déchirent, la calomnient & la détruisent de tout leur pouvoir; ou comme des enfans soulevés contre leur mere, lesquels s'efforcent de justifier leur séparation par les calomnies les plus injustes & les imputations les plus fausses contre sa doctrine, ses mœurs & sa discipline. Si Dieu les suscitoit pour réformer son église, que ne pre-

noient-ils les moyens justes & innocens pour la réformer dans les choses où elle pouvoit avoir besoin de réforme, tels que ceux dont a usé, par exemple, le concile de Trente, S. Charles Borromée & tant d'autres évêques, en publiant des catéchismes, des statuts & des réglemens; en tenant des synodes pour la réforme du clergé, de l'état monastique & du commun des fideles. Falloit-il rompre l'unité, exciter des séditions, se soulever contre l'autorité légitime, renverser les temples, les monasteres, les autels, les images, violer les tombeaux, détruire les monumens les plus respectables de la piété de leurs ancêtres? Falloit-il allumer des guerres sanglantes, inonder toute l'Europe de sang & la remplir de carnage?

Je ferai donc beaucoup plus court dans cette partie de l'histoire ecclésiastique, qui comprend ce qui s'est passé depuis le concile de Trente jusqu'aujourd'hui, que je ne l'ai été dans les siecles précédens. Les évêques ont eu beaucoup moins de part dans les grandes affaires de l'église, ils ont tenu plus rarement des conciles. La cour de Rome a attiré presque tout l'exercice de l'autorité & de la juridiction à son tribunal. Les princes temporels ont revendiqué une partie du pouvoir qu'ils avoient accordé aux évêques; les tribunaux séculiers ont voulu connoître de plusieurs affaires, qui étoient autrefois de la seule juridiction des évêques; les réguliers & les chapitres de chanoines, soumis aujourd'hui immédiatement au saint siege & exempts de la juridiction des ordinaires, diminuent d'autant l'étendue de la puissance des évêques, & par conséquent fournissent moins de sujet à l'histoire ecclésiastique.

IV. Principal objet de l'histoire ecclesiastique de ces derniers siecles.

Depuis le concile de Trente le Pape & les évêques ont été principalement occupés à la censure des erreurs touchant la prédestination & la grace, mysteres qui ont exercé les esprits depuis le commencement du monde, & qui apparemment les exerceront jusqu'à la fin des siecles. Je ne m'étendrai pas sur ces objets, & je renverrai mon lecteur à cette multitude d'écrits faits sur les matieres du tems, qui rempliſſent les bibliotheques. Je commencerai par l'histoire des censures des facultés de Louvain & de Douay.

V. Censures des docteurs de Louvain & de Douay contre Lessius, &c. an. 1586. & suiv.

Léonard Lessius jésuite, disciple de Suarez & d'Hamelius ses confreres, étant venu à Louvain vers l'an 1586. y enseigna des sentimens sur la prédestination & la grace, différens de ceux qu'on enseignoit alors dans cette école. La faculté de théologie de cette ville fit examiner ces sentimens par des docteurs, qui lui en firent leur rapport. On présenta aux jésuites les principaux articles qui avoient été remarqués. Lessius, qui en eut

Digitized by Google

communication, reconnut que les propoſitions étoient tirées de ſes écrits; mais qu'elles étoient tronquées, & que tirées hors de leurs places, il étoit mal-aiſé d'en bien connoître le ſens. Auſſi, pour les expliquer plus clairement, il dreſſa trente-quatre propoſitions ſur la matiere de la prédeſtination & de la réprobation, & les préſenta à la faculté de Louvain le 15 de mai 1587. La faculté demanda qu'on lui remît les premieres propoſitions extraites des écrits de Leſſius. On les lui remit, apoſtillées de la main de Leſſius. Enſuite on en dreſſa une cenſure, dont il fut fait deux copies: l'une fut dépoſée dans les archives de la faculté, & l'autre fut envoyée au Recteur des jéſuites le 9 de ſeptembre 1587. On en envoya auſſi des copies à l'Archevêque de Malines, & aux Evêques de Ruremonde, d'Ypres, de Boiſle-Duc, d'Arras, de Namur & de S. Omer; on en envoya même à l'Archevêque de Cambrai & aux univerſités de Paris & de Douay. Les Archevêques de Cambrai & de Malines, & l'Evêque de Gand, adreſſerent les propoſitions cenſurées par la faculté de théologie de Louvain à celle de Douay, qui en fit une cenſure encore plus forte en janvier 1588.

Les jéſuites de leur côté envoyerent à Rome à leur Général la cenſure de Louvain avec une lettre de Leſſius, où il montroit que ſa doctrine étoit ſemblable à celle de pluſieurs autres docteurs. L'Archevêque de Malines ayant pris connoiſſance de toutes ces pieces, écrivit le 5 de février 1588. au Recteur & aux profeſſeurs de Louvain, qu'ils pouvoient s'expliquer ſur les articles conteſtés, & montrer en quoi les docteurs de Louvain s'étoient mépris dans l'examen de leurs propoſitions. Le Recteur lui envoya ſix propoſitions contenant leur doctrine, auxquelles ils oppoſoient ſix autres propoſitions qu'ils attribuoient aux docteurs de Louvain. Le même Recteur, le deux de mars ſuivant, pria l'Archevêque de procurer une conférence entre Leſſius & les docteurs de Louvain, en préſence d'arbitres & de notaires, pour en informer pleinement le ſaint ſiege.

VI. Conteſtation entre les docteurs de Louvain & les jéſuites ſur les matieres de la grace & de la prédeſtination.

Nonobſtant ces lettres & ces demandes, les Archevêques de Malines & de Cambrai ſe diſpoſoient à aſſembler leurs conciles provinciaux, pour examiner les propoſitions cenſurées & tâcher de terminer ce différend; mais Octave Frangipani archevêque de Cagliari, nonce du Pape dans les Pays-bas, écrivit à ces deux Prélats qu'il falloit réſerver au ſaint ſiege le jugement de cette affaire. Il avertit de même la faculté de théologie de Louvain de laiſſer les choſes en l'état où elles étoient, & d'attendre le jugement du Pape; & il enjoignit aux jéſuites de demeurer en repos. Cépendant les docteurs de ce pays-là ſe

Digitized by Google

partagerent, les uns ſe déclarerent pour la cenſure des docteurs de Louvain, les autres prirent le parti des jéſuites. Les facultés de théologie de Mayence & de Treves déclarerent que les ſix propoſitions ou antitheſes de Leſſius pouvoient être ſoutenues, auſſi-bien que celles des docteurs de Louvain. La faculté d'Ingolſtad déclara qu'elle approuvoit les cinq premieres propoſitions, & que la derniere étoit probable.

Le Pape informé de ces conteſtations, écrivit à ſon Nonce le 15 d'avril 1588. de ſe tranſporter inceſſamment à Louvain, & de faire tous ſes efforts pour étouffer cette diſpute; & s'il ne pouvoit en venir à bout, d'impoſer ſilence aux parties juſqu'à ce que le ſaint ſiege en eût décidé, & de leur ordonner qu'elles lui remiſſent tous les écrits concernans ces diſputes, pour les renvoyer à Rome. Le Nonce ayant reçu ce bref, ſe rendit à Louvain le vingt-deux de juin; & après avoir conféré avec l'Archevêque de Malines, il convoqua les docteurs de la faculté de Louvain, leur ſignifia les ordres du Pape, auxquels ils parurent diſpoſés d'obéir. Il parla auſſi aux peres jéſuites, & leur notifia les mêmes ordres. Il ordonna aux uns & aux autres de lui remettre les propoſitions pour & contre, à quoi ils obéirent de part & d'autre.

Cela n'empêcha pas que l'on n'agitât avec chaleur les mêmes diſputes, non ſeulement dans les écoles, mais même dans les ſermons; ce qui obligea le Nonce de faire un décret par lequel il défendit de traiter, parler ou diſputer de ces matieres, juſqu'à ce que le ſaint ſiege en eût porté ſon jugement. Le décret fut publié à Louvain le 10 de juillet 1588. Le Pape parut fort content de la ſoumiſſion des deux partis, les exhorta à la paix; mais il ne jugea pas à propos de prononcer ſur le fond de la conteſtation, qui demeura comme enſevelie dans le ſilence en cour de Rome.

Le décret du Nonce fut auſſi envoyé, affiché & publié à Douay; mais il n'y fut pas ſi religieuſement obſervé. Car d'un côté le jéſuite Decker enſeigna publiquement que la doctrine de la faculté de Douay n'étoit pas différente de celle de Calvin; & les théologiens de Douay continuerent de qualifier les propoſitions des jéſuites, comme elles étoient dans leurs cenſures.

Les Evêques d'Arras & de Tournai entreprirent de faire un accommodement entre l'univerſité & les jéſuites de Douay, à condition que les jéſuites n'enſeigneroient rien dans cette univerſité touchant la prédeſtination & la grace, qui fût contraire à la doctrine de la faculté, juſqu'à ce que les queſtions, qui

Digitized by Google

s'étoient élevées sur ces matieres, eussent été décidées par le saint siege. Cet accord fut signé par les parties au mois de février de l'an 1591. mais les jésuites ne consentirent à cet accommodement, qu'à condition qu'il ne seroit point désapprouvé par leurs supérieurs. Quelque tems après le Provincial des jésuites des Pays-bas écrivit au Recteur & aux professeurs de leur college de Douay de se conformer au décret du Nonce, & d'user de la liberté qu'il leur donnoit d'enseigner leurs opinions.

Les docteurs de Douay se plaignirent de cette contravention aux Evêques de Cambrai, de Tournai & d'Arras. Ce dernier demanda au Recteur de Douay pourquoi il n'observoit pas les conditions de leur accommodement. Il répondit qu'il en avoit été dispensé par les ordres du Provincial. L'Evêque répliqua que l'autorité du Provincial n'étoit pas suffisante, qu'il falloit celle du Général; & en conséquence ordonna que l'accommodement du quinze de février seroit exécuté. Le Provincial appella de ce jugement au saint siege, par acte du 17 de juin 1591. & envoya son appel à l'Archevêque d'Arras, disant avoir reçu une lettre de son Général du treize de mai, par laquelle il improuvoit la convention, & ordonnoit qu'on s'en tînt au décret du Nonce. L'Evêque n'eut point d'égard à cet appel, & les jésuites obtinrent de la cour de Bruxelles un ordre adressé au Recteur de l'université de Douay de faire publier dans cette ville le décret fait par le Nonce, & de s'y conformer. Le décret fut publié le huit de juillet; mais sans y observer les formalités ordinaires, & les docteurs de Douay soutinrent qu'on devoit se conformer à la convention signée de part & d'autre. Le Nonce informé du peu de cas que l'on faisoit de son décret, en écrivit au cardinal Sfondrate.

En même tems Jean Strenius évêque de Middelbourg écrivit au pape Grégoire XIV. pour prier sa Sainteté de juger ce différend, afin de mettre fin aux contestations qui s'augmentoient tous les jours. Le Pape lui fit répondre qu'il falloit encore attendre quelques tems, & au même moment ordonna au Nonce d'imposer silence aux deux partis; ce qu'il fit par un nouveau mandement du 28 de juin 1591. Le décret fut envoyé au Recteur de l'Université de Douay, & après quelques remontrances de la part des docteurs, il fallut obéir; mais comme le Nonce avoit laissé aux uns & aux autres la liberté d'enseigner leurs opinions, en s'abstenant d'invectives, d'injures & de notes, jusqu'à ce que ces questions fussent décidées par le saint siege, les uns & les autres continuerent d'enseigner leurs opinions comme auparavant.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites Leonard Leſſius ayant fait imprimer en 1610. des diſputes ſur ſes ſentimens touchant la grace, le libre arbitre & la prédeſtination, le bruit ſe répandit en Italie & en France que la faculté de Louvain avoit abandonné ſes anciens ſentimens ſur ces matieres, & renoncé à ce qu'elle avoit ſoutenu dans ſa cenſure. Sur ces bruits, la faculté fit une déclaration dans l'aſſemblée du 30 de juillet 1613. qu'elle a toujours ſoutenu, qu'elle ſoutient & qu'elle ſoutiendra toujours, à moins qu'il n'en ſoit autrement ordonné par le ſaint ſiege, les ſentimens établis dans ſa cenſure. Leſſius de ſon côté continua d'enſeigner les mêmes ſentimens juſqu'à ſa mort, & les débita de nouveau dans ſon livre des perfections divines, imprimé l'an 1620. La faculté de Douay de ſon côté fit une déclaration le 10 de juillet 1648. pareille à celle que la faculté de Louvain avoit faite en 1613.

Enfin monſieur Hennebeld ayant préſenté le 7 de mai 1693. une ſupplique au pape Innocent XII. par laquelle il demandoit qu'il leur fût permis, par l'autorité du ſaint ſiege, de continuer à enſeigner la doctrine de leurs ancêtres, contenue dans le livre des cenſures de Louvain & de Douay, & l'apologie de celles de l'univerſité de Louvain, & de déclarer que la doctrine de la grace efficace par elle-même, & de la prédeſtination avant la préviſion des mérites, n'avoit point été condamnée ni affoiblie par aucun des décrets apoſtoliques, & qu'on la pouvoit défendre juſqu'à ce que le ſaint ſiege en eût jugé autrement. Le Pape, par ſon bref à la faculté de Louvain du 6 de février 1694. après avoir loué leur ſoumiſſion au ſaint ſiege, rapporte les paroles de l'épitre du pape S. Céleſtin aux évêques des Gaules, dans laquelle il déclare qu'il ne croit pas qu'il ſoit néceſſaire de définir les queſtions plus profondes & plus difficiles qui ſe rencontrent ſur les matieres de la grace. Il ajoute qu'il ne croit pas même qu'il ſoit à propos de continuer à préſent l'examen des queſtions *de auxiliis*, qui ont commencé ſous les papes Clement VIII. & Paul V. & qu'il ſuffit de croire ſur ces matieres ce qui eſt enſeigné dans les décrets du ſaint ſiege, & par les excellens docteurs S. Auguſtin & S. Thomas.

VII. Propoſitions cenſurées par les univerſités de Louvain & de Douay.

Les trois premieres propoſitions cenſurées par les docteurs de Louvain, ne regardent point la grace ni la prédeſtination; mais l'inſpiration des livres ſacrés. La premiere eſt conçue en ces termes : » Afin que quelqu'écrit ſoit l'écriture ſainte, » il n'eſt pas néceſſaire que toutes ſes paroles aient été inſ» pirées par le S. Eſprit «. La ſeconde : » Il n'eſt pas néceſ-

Digitized by Google

» ceſſaire que toutes les vérités & les ſentences aient été inſ-
» pirées immédiatement par le S. Eſprit, à celui qui les a
» écrites «. La troiſieme : » Un livre, tel qu'eſt peut-être le
» ſecond des Macchabées, écrit par une induſtrie humaine ſans
» l'aſſiſtance du S. Eſprit, devient écriture ſainte, ſi le S. Eſ-
» prit témoigne après, qu'il ne contient rien de faux «. Les
docteurs de Louvain & de Douay condamnent ces trois pro-
poſitions comme contraires à la doctrine de l'égliſe & à celle
des peres, qui témoignent que toute l'écriture a été dictée par
le S. Eſprit, & qu'il n'y a dans les livres ſaints, ni ſentimens
ni paroles qui n'aient été inſpirées.

Les autres propoſitions, au nombre de trente-une, concer-
nent la prédeſtination & la grace, & ſont cenſurées par les théo-
logiens de Louvain & de Douay qui confirment leurs cenſures,
par les autorités de l'écriture & des peres, & par des raiſons
théologiques que l'on peut voir dans leurs cenſures, & que nous
nous diſpenſerons de rapporter ici pour éviter la prolixité.
Voici ces trente-une propoſitions :

La premiere eſt ſur la définition que S. Auguſtin donne de
la prédeſtination : » Que c'eſt la preſcience & la préparation
» des graces de Dieu, par leſquelles tous ceux qui ſont déli-
» vrés, ſont très-certainement délivrés «. Voici le ſens que les
jéſuites donnoient à cette propoſition : » Cette définition eſt
» fort bonne, ſi on l'entend de la prédeſtination des hommes,
» qui ſuppoſe la ſervitude & le péché, & de la certitude qui
» vient de la preſcience, & non de la pure prédeſtination «.

La ſeconde Propoſition : » Dieu, après avoir prévu le péché
» originel, a eu la volonté de donner à Adam, & à toute ſa
» poſtérité, des moyens ſuffiſans contre les péchés, & des ſe-
» cours pour acquérir la vie éternelle. Donc il leur donne un
» ſecours ſuffiſant afin qu'ils puiſſent revenir à lui. «

La troiſieme Propoſition : » Toute l'écriture eſt pleine de
» préceptes & d'exhortations, afin que les pécheurs ſe conver-
» tiſſent à Dieu. Or Dieu ne commande point des choſes im-
» poſſibles ; donc il leur donne un ſecours ſuffiſant pour ſe pou-
» voir convertir. «

La quatrieme Propoſition eſt ſur la vocation de tous les
hommes. Les profeſſeurs jéſuites objectent qu'on peut dire que
» Dieu appelle tous les hommes à la pénitence ; mais non pas
» ſelon ſon décret, ou par cette vocation dont il ne ſe repent
» point. « Ils répondent : » Que cela ne ſemble pas convenir
» à la bonté de Dieu ; parce qu'il n'appelleroit pas un homme
» ſérieuſement, mais comme en ſe mocquant, s'il appelloit

Digitized by Google

» quelqu'un ſans intention qu'il ſe convertît «. Or S. Auguſtin ſemble expliquer de telle ſorte le décret de Dieu, que » C'eſt » la même choſe que s'il diſoit, que Dieu appelle l'homme à » la maniere en laquelle il connoît qu'il le doit ſuivre. «

La cinquieme Propoſition eſt : que » Puiſqu'il eſt commandé » à tous les hommes de ſe faire baptiſer, Dieu veut donner à » tous la grace du baptême, autant qu'il dépend de lui. «

La ſixieme Propoſition : » Il ſemble que le paſſage : Dieu » veut que tous les hommes ſoient ſauvés ; c'eſt-à-dire, ſelon » S. Auguſtin, Dieu veut que tous les hommes qui ſont ſauvés, » ſoient ſauvés, n'eſt pas expliqué par ce Pere ſelon l'intention » de l'Apôtre ; & cette interprétation eſt combattue par plus » de ſix argumens. «

La ſeptieme Propoſition établit » Des ſecours ſuffiſans donnés » à tous les hommes, « ſans leſquels on prétend que Jeſus-Chriſt ne ſeroit pas leur rédempteur.

La huitieme Propoſition porte : » Qu'afin qu'un pécheur puiſſe » être converti, il n'eſt pas néceſſaire qu'il reçoive la grace » prévenante, & la grace concomitante dans le ſecond acte ; » mais que c'eſt aſſez qu'il reçoive la grace prévenante dans un » ſecond acte, & qu'alors c'eſt véritablement un ſecours ſuffi- » ſant pour une actuelle converſion. «

La neuvieme Propoſition : » Que Dieu eſt toujours près de » donner le ſecours ſpécial, ou la grace concomitante & coo- » pérante au ſecond acte, ſi nous voulons ſuivre les mouve- » mens de la grace prévenante. «

Ils rejettent les dix, onze, & douzieme propoſitions qui roulent ſur le même principe. «

La treizieme Propoſition regarde le ſecours pour la perſévérance ; on en diſtingue de deux ſortes : l'un » Qui conſiſte dans » un ſecours ſpécial, par lequel Dieu protege & fortifie telle- » ment quelques perſonnes, qu'ils perſéverent en grace preſque » immuablement, & infailliblement, juſqu'à la mort. Secours » qui n'eſt accordé qu'à quelques-uns, comme peut être aux » apôtres, après avoir reçu le S. Eſprit, ou à ceux qu'on dit » être confirmés en grace «. L'autre, » Qui eſt un don qui » conſiſte à un certain ſecours & protection, par lequel Dieu » aſſiſte tellement les hommes, qu'ils peuvent perſévérer dans la » grace, s'ils veulent ; don qui eſt néceſſaire pour le ſalut, & » qui eſt donné à tous les juſtes immédiatement en premier acte. «

La quatorzieme Propoſition concerne les endurcis, les aveugles & les infideles. On y dit : » Qu'ils ont un ſecours ſuffiſant de » la part de Dieu pour être convertis & ſauvés. «

La

Digitized by Google

La quinzieme Propoſition eſt » Que tous les paſſages de » l'écriture qui marquent qu'il eſt impoſſible que quelques-uns » ſe convertiſſent, ſe doivent entendre, en prenant pour im- » poſſible, ce qui eſt fort difficile. «

La ſeizieme Propoſition eſt » Que tous les enfans ont de la » part de Dieu un remede ſuffiſant contre le péché, parce que » Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous «. Les théologiens de Louvain & de Douay remarquent que quoique le baptême ſoit un remede ſuffiſant pour le ſalut de tous les enfans, inſtitué par Jeſus-Chriſt, toute-fois on ne peut pas dire que les enfans qui meurent ſans baptême, aient eu part à ce remede.

On répond à cela dans la dix-ſeptieme Propoſition, » Que » Dieu n'ordonne pas que ce remede ne puiſſe être appliqué, » ni que les empêchemens ſurviennent ; mais qu'il les permet » ſeulement ſelon le cours ordinaire des choſes, comme il per- » met les péchés. «

Les Propoſitions dix-huit & dix-neuvieme concernent les infideles qui obſervoient les commandemens de Dieu : » On y » ſoutient qu'ils ont un ſecours moral pour le faire, & que s'ils » le faiſoient, Dieu les éclaireroit. «

La vingtieme Propoſition porte, » Que l'opinion de ceux qui » croient que les élus n'ont pas été efficacement choiſis à la » gloire avant la prévifion de leurs bonnes œuvres, eſt très- » probable, que c'eſt l'opinion des peres Grecs, qu'il n'eſt pas » certain que l'opinion contraire ſoit celle de S. Auguſtin, & » que quand elle le ſeroit, cela n'importe pas beaucoup.

La vingt-deuxieme Propoſition eſt que, » puiſque dans l'état » d'innocence il ſuffiſoit à l'homme pour le ſalut, qu'il eût une » grace par laquelle il pouvoit perſévérer, s'il vouloit ; elle » ſuffit encore maintenant. «

La vingt-troiſieme Propoſition eſt » Que ſi l'élection eſt à » un certain degré de gloire, il s'enſuit que toutes les actions » des juſtes doivent être préordonnées par l'abſolue volonté de » Dieu, & qu'ils ne pourront faire autre choſe, ni autrement » qu'il a été préordonné de Dieu ; ce qui eſt contraire à la » liberté. «

La vingt-quatrieme Propoſition eſt » Que les afflictions des » martyrs n'ont point été préordonnées par ce décret de Dieu » avant la prévifion, parce qu'il n'eſt point auteur du pé- » ché. «

La vingt-cinquieme Propoſition tend à expliquer ces paroles du prophete Ezéchiel : (*Je ferai que vous accomplirez mes préceptes*), » d'une grace plus abondante donnée dans la loi nouvelle,

» & non pas d'une providence particuliere, par laquelle les » hommes gardent infailliblement les commandemens de » Dieu. «

La vingt-ſixieme Propoſition porte » Que ce n'eſt pas la volonté abſolue de Dieu, que tous ceux qu'il donne à ſon » Fils ſoient ſauvés; mais que ſa volonté eſt que tous les hommes aient des ſecours ſuffiſans, & qu'il ne tient pas à lui » qu'ils ne ſoient ſauvés; la preuve qu'on en apporte, eſt que » de tous ceux que le Pere a donnés à ſon Fils, il n'eſt » péri que le fils de perdition, qui s'eſt voulu perdre lui-» même. «

La vingt-ſeptieme Propoſition eſt ſur cette ſentence : » C'eſt » que tout coopere en bien pour les ſaints qui ſont appellés. » On prétend dans la propoſition, qu'elle ſe doit entendre en » général de tous ceux qui aiment Dieu, & non pas ſeulement » des prédeſtinés. «

La vingt-huitieme Propoſition eſt que dans ces paroles : » J'ai » aimé Jacob, & j'ai haï Eſaü, le mot d'amour ne ſignifie pas » une ordination efficace à la gloire, mais à de plus grands » dons de grace, qui ne venoient pas de la préviſion de leurs » mérites. «

La vingt-neuvieme Propoſition porte que, » Si Dieu ayant » prévu le péché originel, a réſolu par ſa volonté abſolue » d'exclure un homme du royaume, ou de l'admettre au » royaume avant toute préviſion de ſes bonnes ou mauvaiſes » œuvres, on ne pourra par aucunes bonnes œuvres, ou mauvaiſes, empêcher l'effet qu'il a réſolu; parce qu'on ſuppoſe » que la volonté divine l'a fait ſans dépendance de la volonté » humaine; d'où il s'enſuit qu'il eſt abſolument néceſſaire que » cet homme ſoit damné, ſuppoſé que Dieu l'ait réprouvé, » & qu'il procurera par une providence particuliere qu'il meure » dans ſes péchés. «

La trentieme Propoſition eſt » Que le nombre des prédeſtinés n'eſt pas certain, par une prédeſtination qui précede toute » preſcience des œuvres. «

La trente-unieme Propoſition, qui eſt une concluſion de toute » la matiere, porte que » Cette opinion de la prédeſtination » & de la réprobation eſt très-conforme à la bonté divine, à » l'autorité de l'écriture, aux témoignages des peres & à l'équité » de la raiſon naturelle; qu'elle ne favoriſe en rien Pelage, & » qu'elle eſt éloignée de l'opinion de Luther & de Calvin, & » des autres hérétiques de notre tems, contre leſquels il eſt difficile de défendre l'autre opinion. «

Digitized by Google

Les Théologiens de Louvain déclarent que tant s'en faut que cela ſoit, qu'on peut dire au contraire plus juſtement, que cette opinion obſcurcit la bonté de Dieu, affoiblit ſa juſtice, ſe joue des écritures, détourne les témoignages des peres en des ſens étrangers, applaudit à la corruption de la raiſon humaine, ruine le fondement de l'humilité, ne laiſſe pas une grande néceſſité de prier, produit une confiance en ſes propres forces, attribue à l'homme ce qui eſt le principal dans ce qui regarde ſon ſalut, & à Dieu ce qui eſt moindre; ſoumet ſouvent la grace de Dieu au libre arbitre & la fait ſa ſuivante, & enfin ne s'éloigne pas aſſez de Pelage; & qu'en voulant paroître s'éloigner extrêmement de l'opinion de Luther & de Calvin, & des autres hérétiques de notre tems, & les renverſer plus puiſſamment, elle l'établit & la confirme davantage ſans y penſer. Car ſi nous ne pouvons (ou comme on dit, pour adoucir la dureté odieuſe de cette parole,) s'il eſt difficile de défendre la doctrine de S. Auguſtin contre leurs opinions & leurs argumens, combien le ſentiment de ces hérétiques eſt-il fortifié par une autorité de ſi grand poids?

VIII. Leonard Leſſius mort le 15 de janv. 1623.

Leonard Leſſius, dont on vient de parler, & qui a donné occaſion à toutes ces diſputes, naquit dans la paroiſſe de Breſchtan près d'Anvers le premier d'octobre 1554. Il entra dans la ſociété des jéſuites & étudia à Rome la théologie ſous Suarez-Heamelius, puis la vint enſeigner à Louvain vers l'an 1586. où il eut les difficultés que nous avons vues avec les théologiens de Louvain. Il ſavoit la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine & l'hiſtoire. Il mourut le 15 de janvier 1623. âgé de ſoixante-neuf ans. Son ouvrage intitulé *de juſtitia & jure*, diviſé en quatre livres, eſt très-eſtimé & fait voir qu'il étoit bon juriſconſulte. Il a encore compoſé un ouvrage intitulé *de perfectionibus moribuſque divinis*. Un autre de la puiſſance du ſouverain pontife, & quelques autres traités qui ont été imprimés en deux volumes *in-folio*. Quoique la cenſure des théologiens de Louvain eût été portée à Rome & pourſuivie ſous différens papes, depuis l'an 1688. juſqu'en 1689. toute-fois la choſe eſt demeurée indéciſe juſqu'aujourd'hui.

IX. Louis Molina jéſuite, mort le 12 d'octobre 1600.

Louis Molina, autre jéſuite très-célebre & qui a donné le nom à ce qu'on appelle les théologiens moliniſtes, étoit Eſpagnol & natif de Cuença, il entra chez les jéſuites en 1553. le dix d'août, âgé de dix-huit ans. Il étudia à Conimbre & enſeigna pendant vingt ans la théologie dans l'académie d'Ebora en Portugal; il mourut à Madrid le 12 d'octobre de l'an 1600.

Digitized by Google

âgé de soixante-cinq ans. Il a travaillé sur S. Thomas & a composé un commentaire sur la premiere partie de la somme de ce saint Docteur. Il a de plus composé trois tomes *de justitia & jure*, qui montrent qu'il étoit habile dans l'un & dans l'autre droit; mais l'ouvrage qui lui a acquis le plus de réputation, est celui qui est intitulé *de concordia gratiæ & liberi arbitrii*, imprimé à Lisbonne en 1588. à Lyon en 1593. à Venise en 1594. & à Anvers en 1595. avec une appendice. Ce livre fit très-grand bruit dans le commencement, les dominicains Espagnols l'attaquerent vivement dans leurs theses, & le déférerent même à l'inquisition de Valladolid & en celle du royaume de Castille. Cette cause fut ensuite portée à Rome sous le pape Clement VIII. qui, en 1597. établit la congrégation qu'on appelle *de auxiliis*, dont nous allons parler, dans laquelle, après plusieurs assemblées des consulteurs & des cardinaux, où les dominicains & les jésuites furent entendus contradictoirement en présence du Pape & des cardinaux de la congrégation, il ne fut rien décidé. Ces disputes furent continuées sous le pontificat de Paul V. qui se contenta de donner un décret le dernier jour d'août 1607. par lequel il défendit aux parties de se noter, ou censurer mutuellement, & enjoignit aux supérieurs de leurs ordres de punir sévérement ceux qui contreviendroient à son ordonnance.

Quant à la personne de Louis Molina, on loue sa modestie, sa tempérance, son amour pour la pauvreté, son obéissance & son respect pour ses supérieurs, & son fidele attachement aux moindres observances de son institut. Il ne passa aucun jour sans lire quelques chapitres du livre de l'imitation de Jesus-Christ. On ne voyoit rien dans sa cellule qui ne respirât la simplicité & la pauvreté d'un vrai religieux.

X. Congrégation *de auxiliis*, sous le pape Clément VIII. *Molina de concordia liberi arbitrii & gratiæ. quæst. 23. art. 5. disput. 2.*

Molina, dans la preface de son livre *de la concorde du libre arbitre avec la grace*, avance que cette matiere n'a pas encore été traitée & expliquée jusqu'alors, comme elle le mérite; ce qui lui fait dire à la fin de son ouvrage, » Que son sentiment » sur la prédestination auroit été approuvé par S. Augustin & » par les autres peres d'un consentement unanime, aussi-bien que » la maniere d'accorder le libre arbitre avec la prescience, la » prédestination & la grace, s'il leur avoit été proposé; & que » si l'on eût suivi ces principes, & qu'on les eût bien dévelop- » pés, peut-être que l'hérésie pélagienne ne se feroit point éle- » vée, que les luthériens n'auroient pas osé nier la liberté, en » soutenant qu'elle ne pouvoit pas s'accorder avec la grace, la » prescience & la prédestination; que tant de fideles n'auroient

Digitized by Google

» pas été troublés par l'opinion de S. Auguſtin, ni par ſes diſ-
» putes contre les pélagiens ; que les reſtes du pélagianiſme dans
» les Gaules (dont il eſt fait mention dans les lettres de S.
» Proſper & de S. Hilaire) auroient été aiſément éteints, &
» qu'enfin les diſputes entre les catholiques auroient été facile-
» ment terminées «. Il dit au même endroit que ſa maniere d'accorder le libre arbitre avec la prédeſtination divine, n'a été juſqu'ici enſeignée par aucun auteur qu'il ait lu : *à nemine quem viderim hucuſque tradita.*

Il eſt vrai qu'il cite les peres pour lui, & qu'il tache de concilier la doctrine de S. Auguſtin, & même celle de S. Thomas, à ſon ſyſtême ; il ſoutient que les peres anciens qui ont précédé l'héréſie de Pelage, ont fondé la prédeſtination ſur la preſcience du bon uſage du libre arbitre ; au lieu que S. Auguſtin & ſes diſciples, qui ont écrit contre les pélagiens, qui donnoient tout au libre arbitre, & qui croyoient que le commencement de la converſion en dépendoit uniquement, ont nié que la prédeſtination dépendît de la préviſion de l'uſage du libre arbitre. Il eſt perſuadé que ces deux opinions, qui paroiſſent contraires, peuvent fort bien s'accorder ſuivant ſes principes ; enfin il remarque que S. Auguſtin en quelques endroits de ſes ouvrages a parlé comme les autres peres qui l'ont précédé.

Il ſoutient *la ſcience moyennne*, qui eſt comme le caractere diſtinctif de ſon ſyſtême, en diſant que Dieu ayant prévu ceux qui feront tous leurs efforts naturels pour croire, ſi l'évangile leur eût été annoncé, & ceux qui ne les feront point, refuſe quelquefois ſes graces à ceux qu'il prévoit qui feront rebelles à ſa parole, & qu'il les leur auroit accordées, s'il eût prévu le contraire ; & cet Auteur croit que cela ſuffit pour rendre les hommes coupables.

XI. Science moyenne de Molina. *Elle eſt ainſi nommée, comme tenant le milieu entre la ſcience de viſion & la ſcience de pure intelligence, reçue juſqu'alors dans les écoles de théologie.*

Il infere enſuite de ſes principes, de ce que l'un croit & l'autre ne croit pas ; l'un ſe convertit & l'autre ne ſe convertit pas ; cela ne vient point préciſément de ce que ceux qui y croient, ou ſe convertiſſent, aient été prévenus de Dieu par une grace & par une vocation intérieure ; mais que cela provient du libre arbitre : & qu'ainſi il ſe peut faire que de deux hommes que Dieu appelle par un ſecours égal, l'un ſe convertiſſe & l'autre demeure dans l'infidélité ; qu'il arrive auſſi aſſez ſouvent que l'un ſe convertit par un ſecours avec lequel l'autre ne ſe convertit pas. Il dit que les hommes reçoivent de Dieu les graces ſuffiſantes pour le ſalut, & qu'il dépend de leur volonté de les rendre efficaces en y conſentant & en y coopérant librement, &

Digitized by Google

inefficaces en retenant ce consentement & cette coopération, ou en faisant un acte de volonté contraire.

Pour accorder la science de Dieu avec les contingences des choses & la liberté, il soutient que les choses ne doivent pas arriver, parce que Dieu les a prévues; mais que Dieu les prévoit, parce qu'il connoit qu'elles doivent arriver selon l'ordre des causes; & qu'à l'égard des agens libres, il prévoit l'usage qu'ils feront de leur liberté. A l'égard de la prédestination, il rejette la préparation des moyens de S. Augustin, sans la prévision des mérites & les décrets absolus des thomistes. Il avoue que le sentiment de S. Augustin touchant la prédestination & la réprobation, qui supposent le péché originel & la chûte de l'homme, est beaucoup plus humain que le sentiment des autres théologiens, qui disent que Dieu a prédestiné les hommes à la gloire avant que d'avoir prévu aucun péché. Pour lui il soutient que la prédestination de Jesus-Christ & des hommes a été précédée en Dieu de la connoissance de tous les effets contingens & libres, & non à la vérité connus comme futurs; mais supposé que Dieu voulût créer l'ordre des choses de la nature, de la grace & de l'union hypostatique telle qu'il l'a créée. Il conclut que la prédestination de Dieu est l'ordre & le moyen par lequel Dieu, par la science moyenne, a prévu qu'une créature intelligente parviendroit à la vie éternelle, & que la prédestination des adultes a été faite suivant la connoissance du bon usage qu'ils feront de leur libre arbitre.

A l'égard de la réprobation, Molina distingue en Dieu trois volontés à l'égard de chaque réprouvé. La premiere, la volonté de permettre les péchés qui doivent l'exclure de la béatitude. La seconde, la volonté de ne lui point donner de secours pour se retirer de ses péchés. La troisieme, la volonté de l'exclure du royaume céleste, & de le condamner au feu éternel. Toutes ces trois volontés supposent le péché & la cause méritoire de la réprobation; & de la part du réprouvé est le péché mortel, dans lequel il persévérera jusqu'à la mort. Quoique S. Augustin & S. Thomas ne lui soient pas favorables, il tâche néanmoins de les mettre presque par-tout de son côté, il les cite pour lui & répond aux passages de ces auteurs, qu'on peut lui opposer.

XII. Oppositions des dominicains au livre de Molina. an. 1594.

Les dominicains Espagnols ayant inutilement fait leurs efforts pour empêcher l'impression du livre de Molina touchant la concorde du libre arbitre & de la grace, l'attaquerent vivement; les jésuites la soutinrent de même. Les premiers la déférerent à l'inquisition de Valladolid & ensuite à celle de Castille; & les disputes s'échauffant de part & d'autre, le cardinal Quiroga

Digitized by Google

archevêque de Tolede se crut obligé d'écrire au pape Clement VIII. pour lui faire savoir les troubles que ces disputes excitoient, afin que sa Sainteté interposât son autorité pour les appaiser.

Le Pape écrivit des brefs à l'Inquisiteur d'Espagne & à son Nonce, par lesquels il leur défendoit de prendre connoissance de cette affaire, & leur ordonnoit de défendre aux théologiens des deux ordres d'user de termes d'aigreur dans les disputes, & de condamner mutuellement leurs opinions. Il ordonnoit de plus que l'on tirât des uns & des autres une déclaration précise de leur sentiment, & qu'on consultât sur ce sujet les universités d'Espagne, les évêques & les plus habiles théologiens.

Camille Cajetan nonce du Pape, intima les ordres de sa Sainteté aux Provinciaux des deux ordres le 15 d'août 1594. & les exhorta de faire exécuter les ordres du Pape. Sur ces entrefaites Molina vint à Madrid pour rendre compte de sa doctrine, & y déféra à l'inquisition quelques propositions de Dominique Bannaize & de François Zumel dominicains. Les jésuites présenterent aussi au tribunal de l'inquisition des écrits pour exposer leur doctrine touchant la prédestination & la grace. Le Pape craignant les suites de ces contestations, donna un second bref, défendant de parler publiquement & d'écrire sur cette matiere.

XIII. L'affaire du livre de Molina reservée au saint siege. ann. 1596.

L'inquisition d'Espagne ne laissa pas de continuer les procédures qu'elle avoit commencées au sujet du livre de Molina; ce qui obligea le Pape d'adresser un troisieme bref à l'Inquisiteur général, avec défense de connoître de cette affaire qu'il réservoit au saint siege. En 1596. on envoya à Rome les mémoires, tant des dominicains que des jésuites, avec les consultations des évêques & des théologiens; ce qui n'empêcha pas que les religieux des deux partis ne continuassent à déclamer & à disputer fortement les uns contre les autres. Le roi Philippe II. leur fit les mêmes défenses que le Pape, mais ses ordres ne furent pas suffisans pour mettre la paix; & le Pape permit enfin aux dominicains d'enseigner les matieres de la grace conformément à la doctrine de S. Thomas, & aux jésuites de traiter ces mêmes matieres en enseignant une doctrine saine & catholique; à condition néanmoins que les uns & les autres ne traiteroient ces matieres que dans les écoles & dans les theses, mais sans en parler dans leur sermon. Ce décret est du 26 de février 1698.

XIV. Commencement de la con-

Pendant que ces choses se passoient en Espagne, le fond de l'affaire commençoit à s'instruire à Rome. Didas Salvares pro-

grégation de auxiliis. an. 1597.

cureur général des dominicains d'Eſpagne y étoit arrivé dès le 7 de novembre 1596. & au mois de juin 1597. il préſenta au pape Clement VIII. une requête, par laquelle il demandoit qu'il fît examiner le livre de la concorde de Molina, & en même tems mit en main du cardinal Alexandrin, protecteur de ſon ordre, une apologie des ſentimens des dominicains, avec une cenſure de neuf propoſitions de Molina. Le Pape les communiqua à Bellarmin & à Arrubale jéſuite, qui y firent des réponſes. Enfin au mois de novembre 1597. le Pape établit une congrégation pour cette affaire, compoſée de dix conſulteurs, dont il nomma le cardinal Madruce pour préſet. Ils s'aſſemblerent dès le 2 de janvier 1598. La premiere choſe qu'ils examinerent, fut le deſſein de Molina & le motif qui l'avoit porté à compoſer ſon livre. Dans la congrégation tenue le neuf du même mois, on conclut que ſon but avoit été de donner une nouvelle maniere d'accorder le libre arbitre avec la grace, la preſcience & la prédeſtination, ne croyant pas que juſqu'alors on eût encore expliqué cette matiere comme il faut. Dans la troiſieme congrégation tenue le ſeize du même mois de janvier, on réduiſit toute la doctrine de Molina en quatre chefs. Le premier principe eſt la maniere particuliere dont Dieu influe, tant par le concours général pour les actes naturels du libre arbitre, que par les ſecours particuliers pour les actes ſurnaturels qu'il explique, en diſant que ce concours n'eſt pas une influence de Dieu ſur les cauſes ſecondes pour les mouvoir, pour les faire agir; mais une influence avec les cauſes ſecondes & ſur les effets. Le ſecond principe concerne le don de perſévérance, qui dépend, ſelon lui, de la liberté & de la coopération de l'homme. Le troiſieme eſt la ſcience moyenne, par laquelle Dieu connoît, avant aucun acte libre de la volonté, tout ce qui doit arriver dans l'ordre des choſes ſuivant les volontés libres, ſuppoſé telles ou telles choſes. Le quatrieme, que l'on peut parler de la prédeſtination en général ou en particulier; qu'il n'y a point d'autre cauſe de la prédeſtination en général, que la volonté de Dieu; mais qu'en particulier le futur bon uſage du libre arbitre eſt cauſe de la prédeſtination. Les deux premiers principes ſervent à accorder la liberté avec la grace, & les deux derniers avec la preſcience & la prédeſtination.

Dans la quatrieme congrégation tenue le vingt-trois, on examina les propoſitions particulieres du livre de Molina qui ont rapport à ſes principes, & l'on y rejetta ſon opinion ſur le concours général de Dieu qui n'influe pas ſur les cauſes, mais ſur les effets. Dans la cinquieme, tenue le trente, on condamna

ſon

ſon ſentiment touchant les forces du libre arbitre avec le concours général de Dieu, particuliérement en ce qu'il rejette la prémotion & en ce qu'il croit que l'homme peut faire des actes naturels de foi, d'eſpérance & d'amour, quant à la ſubſtance, par les ſeules forces de ſon entendement & de ſa volonté, quoique ces actes ne puiſſent être ſurnaturels ſans la grace. La même matiere fut continuée dans la ſixieme congrégation tenue le ſix de février. Dans la ſeptieme du treize du même mois on détermina que la doctrine de Molina ſur ces points étoit contraire au ſentiment des théologiens ſcholaſtiques, à la doctrine des peres, aux définitions des conciles & aux décrets des ſouverains pontifes.

XV. Cenſure du livre & de la doctrine de Molina.

La huitieme congrégation ſe tint le vingt du même mois. On y traita du ſecond principe de Molina, concernant la perſévérance, & on rejetta premiérement l'opinion que Molina attribue au commun des docteurs, que l'homme dans l'état d'innocence auroit pu mériter la vie éternelle avec les dons ſurnaturels de la foi, de l'eſpérance & de la charité ſans les ſecours particuliers. On y condamna cette opinion dans la neuvieme congrégation tenue le vingt-neuf de février. On examina la doctrine de Molina ſur l'efficace de la grace, & l'on conclut qu'il avoit tort de condamner la prémotion phyſique par laquelle Dieu détermine & entraîne la volonté de l'homme. On rejette la ſcience moyenne dans la dixieme congrégation tenue le ſix de mars. Et enfin dans l'onzieme & derniere tenue le treize du même mois 1598. on déclara le ſentiment de Molina touchant la prédeſtination, contraire non ſeulement à la doctrine de S. Thomas, de S. Auguſtin & des autres peres ; mais encore à l'écriture ſainte & aux décrets des conciles, & conforme à celle de Caſſien & de Fauſte. Ainſi l'avis des conſulteurs fut qu'il falloit défendre le livre de la concorde de Molina, & les commentaires de cet Auteur ſur la premiere partie de la ſomme de S. Thomas, au moins juſqu'à ce qu'ils fuſſent corrigés & purgés des nouvelles opinions contraires à la doctrine des peres & à celle de S. Thomas.

XVI. Nouvel examen de la doctrine & du livre de Molina.

Le pape Clement VIII. ne voulant rien faire avec précipitation dans une affaire de cette importance, ordonna aux conſulteurs de l'examiner de nouveau, & de donner leurs ſuffrages par écrit. Ils continuerent de s'aſſembler tous les vendredis depuis le mois de mars juſqu'au 22 de ſeptembre 1598. & revirent leurs propres cenſures & celle des théologiens d'Eſpagne. Cependant les jéſuites firent propoſer au Pape d'accommoder ce différend, en permettant aux uns & aux autres de ſou-

Digitized by Google

tenir leurs ſentimens comme probables. Cet expédient ne fut point agréé du Pape, & les conſulteurs dreſſerent leur cenſure le vingt-deux de ſeptembre, confirmative de celle qu'ils avoient faite auparavant le treize de mars. Elle fut lue, approuvée & confirmée de tous, à l'exception d'Antoine Bovio, dans une congrégation tenue le 12 de mars 1599.

Les jéſuites demanderent au Pape d'entrer en conférence avec les freres prêcheurs en préſence de leurs commiſſaires. Le Pape leur accorda pour arbitre le cardinal Madruce, auquel il joignit le cardinal Berneri d'Aſcoli dominicain & le cardinal Bellarmin jéſuite. Les conférences commencerent le vingt-deux de février 1599. & durerent juſqu'au ſeize de mai. Les jéſuites ne ſe mirent pas beaucoup en peine de défendre le livre de Molina; ils s'appliquerent principalement à défendre leurs ſentimens ſur l'efficacité de la grace, & à combattre celui des thomiſtes touchant la prémotion phyſique. Les dominicains, au contraire, inſiſterent ſur la réfutation du livre de Molina. Le cardinal Madruce ayant fait rapport au Pape de leurs conteſtations, ſa Sainteté leur fit propoſer huit queſtions ſur leſquelles il vouloit avoir leur ſentiment. Bellarmin en propoſa ſix autres: ce qui augmenta les conteſtations; après les avoir examinées, la conteſtation ſe réduiſit, à ſavoir ſi l'efficace de la grace dépend d'une prémotion phyſique qui détermine la volonté quant à l'acte, quoiqu'elle demeure indifférente quant à la puiſſance, ce qui eſt un effet du décret éternel de Dieu. Les jéſuites rejettoient cette prémotion phyſique, & n'admettoient point d'autre efficacité de la grace, qu'en ce que Dieu la donne dans les circonſtances dans leſquelles il a prévu que la volonté y conſentiroit infailliblement. Après diverſes conteſtations le cardinal Madruce mourut le 20 d'avril 1600.

Cette mort n'interrompit pas le cours de cette affaire. Il ordonna aux conſulteurs de travailler à la réviſion de leur cenſure, & de la lui donner enſuite avec leurs ſouſcriptions. Cet examen dura depuis le 27 d'avril 1600. juſqu'au 9 de ſeptembre, & y réduiſirent les propoſitions cenſurées au nombre de vingt, qu'ils taxerent d'hérétiques, erronées, téméraires & périlleuſes. Elle fut préſentée au Pape le douze d'octobre. Clement VIII. la reçut favorablement, fit un long diſcours ſur l'efficace de la grace & s'échauffa contre la doctrine de Molina.

Les jéſuites s'étant plaint qu'on avoit mal entendu le ſens de Molina, le Pape nomma de nouveaux conſulteurs, qui tinrent leur aſſemblée depuis le 25 de janvier 1601. juſqu'au 31 de juillet de la même année. Les parties furent entendues & les conſul-

Digitized by Google

teurs perſiſterent dans leurs ſentimens. La cenſure fut préſentée au Pape le cinq de décembre avec des mémoires pour juſtifier la condamnation.

XVII. Le pape Clement VIII. fait examiner l'affaire de Molina en ſa préſence. an. 1607.

Les jéſuites ſe plaignirent encore du jugement des conſulteurs, & le Pape prit la réſolution de faire examiner l'affaire en ſa préſence & en celle des cardinaux, & ajouta de nouveaux conſulteurs aux précédens. Les diſputans furent, du côté des dominicains, Didas Alvarez & Thomas Lemos l'année ſuivante; du côté des jéſuites, furent Valentia, Arrubalde, Baſtide & Salas. Il ſe tint ſoixante-huit congrégations depuis le 20 de mars 1602. juſqu'au 22 de janvier 1605. Il n'y eut que deux conſulteurs favorables à Molina; ſavoir, Antoine Bovio & Pignatelli évêque d'Avila. Le Pape propoſa lui-même les ſujets des diſputes que les ſecretaires de la congrégation communiquoient aux conſulteurs. Le Pape commença les congrégations le vingt de mars, comme nous l'avons dit, & déclara dans la premiere aſſemblée: que ſon intention étoit que la doctrine de S. Auguſtin ſervît de regle pour juger ces conteſtations touchant la grace; qu'il ſuivoit en cela l'exemple des papes ſes prédéceſſeurs: Zozime, Boniface, Céleſtin, Leon & Hormiſdas qui ont loué la doctrine de ce Saint contre les pélagiens & approuvé ſes écrits.

Premiere congrégation.

Dans la premiere congrégation on examina, 1°. Qui de S. Auguſtin ou de Molina donne plus de force au libre arbitre pour faire le bien. 2°. Si S. Auguſtin a enſeigné que Dieu a établi une loi infaillible avec ſon Fils, que toutes & quantes fois l'homme fera ce qui dépend de lui par ſes forces naturelles, Dieu lui donnera ſa grace.

La conteſtation s'étant échauffée de part & d'autre, le Pape impoſa ſilence & finit la diſpute. La ſeconde conférence ne fut tenue que le 8 de juillet 1602. & la troiſieme fut tenue le lendemain. Les choſes ne s'y paſſerent guère plus tranquillement que dans la premiere. La quatrieme congrégation ſe tint le vingt-deux de juillet. Il s'agiſſoit d'y examiner cette Propoſition de Molina: » L'homme peut ſouhaiter par ſes forces » naturelles, croire par une force ſurnaturelle, & demander que » Dieu lui donne les ſecours, & faire ſes efforts pour ſe diſpoſer » à les recevoir «. La plûpart des conſulteurs déclarerent que cette propoſition étoit directement contraire à la doctrine de S. Auguſtin & conforme à l'erreur des ſemi-pélagiens. Dans la cinquieme congrégation qui ſe tint le vingt-trois de juillet, on continua à examiner la même queſtion, & les conſulteurs opinerent de même.

Digitized by Google

Dans la ſixieme congrégation tenue le ſix d'août, on examina cette Propoſition de Molina, que » Pluſieurs ſcholaſtiques croient que l'homme, par ſon ſeul libre arbitre avec le » concours général de Dieu, peut faire non ſeulement un acte » d'attrition, mais auſſi un acte de contrition naturelle, qui » renferme la réſolution de ne plus commettre de péché mortel «. On diſputa beaucoup pour & contre, & à la fin les conſulteurs déclarerent, à l'exception de l'Evêque d'Aquila & de Bovio, que cette propoſition étoit contraire à la doctrine de S. Auguſtin, & qu'elle devoit être rejettée comme pélagienne.

Dans la ſeptieme congrégation tenue le dix-neuf du même mois d'août, le Pape avertit les parties de ne ſe ſervir que des témoignages de S. Auguſtin, ſans s'arrêter aux ſcholaſtiques. Il propoſa enſuite la queſtion qui devoit être agitée : » Savoir ſi » l'homme pouvoit par la ſeule force de la nature, faire un » acte d'amour de Dieu ſur toutes choſes «. Le Pape ſe déclara ouvertement contre le ſentiment de Molina, comme firent auſſi la plûpart des conſulteurs. Il jugeoit qu'il étoit contraire à la doctrine de S. Auguſtin.

La neuvieme congrégation fut tenue le deux de ſeptembre. On y examina cette Propoſition de Molina : » Que l'homme » peut, ſans le ſecours de la grace, en quelque tems que ce » ſoit, réſiſter à une grande tentation, & ſurmonter les difficultés qu'il y a à obſerver le précepte de la loi naturelle, » quelque grande qu'elle ſoit, quand même il faudroit ſouffrir » la mort. « Comme Valentia continuoit à ſe ſervir des paſſages des auteurs ſcholaſtiques malgré la défenſe du Pape, Clement VIII. lui en fit une réprimande, & le lendemain tous les conſulteurs, à l'exception de l'Evêque d'Aquila & de Bovio, jugerent que la propoſition de Molina dans ſon propre ſens étoit contraire à la doctrine catholique, ſoutenue par S. Auguſtin contre les pélagiens & les ſemi-pélagiens.

Dans la onzieme congrégation, qui ſe tint le 30 de ſeptembre 1602. on diſputa : » Savoir ſi Dieu avoit établi une loi » infaillible avec ſon Fils; que toutes & quantes fois l'homme » feroit par les ſeules forces de la nature tout ce qui étoit en » lui, il lui donneroit ſa grace; & ſi cette doctrine de » Molina eſt conforme à celle de S. Auguſtin «. Valentia ſoutint par des paſſages de S. Auguſtin & des ſcholaſtiques, qu'il n'y avoit rien de pélagien dans cette propoſition. Lemos ſoutenoit le contraire, & Valentia étant convaincu d'avoir lu la particule & au lieu de *ſcilicet* dans un paſſage de S. Auguſ-

Digitized by Google

tin, tiré du livre xix. de la cité de Dieu, chapitre xiij. le Pape se récria sur ce changement; & Valentia s'étant trouvé mal, la congrégation finit: & le lendemain la plûpart des consulteurs conclurent que la proposition de Molina étoit contraire à la doctrine de S. Augustin.

XVIII. Mort de Valentia. Arrubal lui succede dans la défense du livre de Molina.

Le Pape voulut, dans les congrégations suivantes, que l'on examinât la conformité de la doctrine de Molina avec celle de Cassien, sur quatorze propositions qu'il avoit envoyées à la congrégation. Valentia n'y parut plus; il se retira à Naples où il mourut le 26 de mars 1603.

Arrubal prit sa place dans les congrégations suivantes qui se tinrent depuis la treizieme, qui fut tenue le 18 de novembre 1602. jusqu'à la vingt-neuvieme tenue le 9 de juin 1603. Dans toutes ces congrégations les mêmes consulteurs soutinrent toujours que la doctrine de Molina étoit conforme à celle de Cassien.

Dans la vingt-neuvieme congrégation tenue le 9 de juin 1603. on commença à disputer sur cette question proposée par le Pape; » Savoir si la définition du concile de Trente, dans la » session quatorzieme, chapitre iv. & canon v. est con» traire à ce que Molina enseigne sur l'attrition & la contri» tion; en ce que le concile déclare que la contrition im» parfaite, ou l'attrition conçue par la considération de la lai» deur du péché, & par la crainte de la peine qui exclut » la volonté de pécher & renferme l'espérance du pardon, » est un don de Dieu & un mouvement du S. Esprit; au lieu » que Molina l'attribue aux forces du libre arbitre «. Après qu'Arrubal & Lemos eurent disputé sur la matiere, les mêmes consulteurs conclurent que la doctrine de Molina étoit contraire à la définition du concile de Trente.

Le Pape, pour éclaircir les difficultés touchant la bonté des œuvres morales, fit agiter le douze de juin la Proposition suivante: » Savoir si nos œuvres morales, bonnes à raison » de leur objet, de leur office & des circonstances dont elles » sont revêtues, ne sont bonnes & n'appartiennent à la piété, » si elles ne sont faites par un motif de foi & de piété sur» naturelle, quoiqu'elle suppose la foi & la considération de » la justice de Dieu, qui punit les péchés, & des bienfaits » qu'il accorde par sa miséricorde, & principalement par celle » du sang que Jesus-Christ a versé sur la croix «. Après qu'Arrubal & Lemos eurent beaucoup disputé sur la matiere pendant plusieurs sessions, les mêmes consulteurs jugerent le lendemain, que les actions bonnes moralement, dont il avoit été

Digitized by Google

parlé, étoient des œuvres de piété, & que c'étoit la doctrine de S. Auguſtin.

Dans la trente-troiſieme congrégation tenue le 10 de novembre 1603. on agita la ſeconde queſtion propoſée dans le quatrieme écrit du Pape : » Savoir ſi tout ce que Molina enſeigne touchant les actes qui peuvent être faits par le libre » arbitre, & ce qu'il a écrit de la loi, a rapport à l'effet de » la juſtification, & s'il en réſulte une diſpoſition prochaine » ou éloignée à la juſtification «. Le pere Arrubal étant tombé malade ſe retira en Eſpagne, on lui ſubſtitua le pere Baſtide ou Vaſtide & le pere Salas, qui y firent tous leurs efforts pour ſoutenir les ſentimens de leurs confreres, & citerent même quelques auteurs dominicains qui avoient penſé comme lui; mais le pere Lemos, ſans s'arrêter à juſtifier ſes confreres, attaqua vivement la doctrine de Molina, réfuta ſes défenſeurs; & le lendemain les mêmes conſulteurs déclarerent que, ſelon le ſentiment de Molina, les actions de vertu & les actes de foi, d'eſpérance & de charité, qui ſe font par les ſeules forces de la nature, ont rapport à la juſtification, & ſont une diſpoſition prochaine & immédiate à la grace prévenante.

XIX. Examen de la maniere dont la grace & le libre arbitre ſont cauſe d'une même action.

Dans la trente-cinquieme, tenue le 18 de novembre 1603. on diſputa touchant la maniere dont la grace & le libre arbitre ſont cauſe d'une même action, & on examina cette propoſition donnée par le Pape : » Si l'on peut dire, conformément au ſentiment de S. Auguſtin, que le libre arbitre & la » grace ſont deux cauſes partiales pour produire le même acte; » & ſi le libre arbitre conſidéré en ſoi, & ſéparément de la » grace, ne tient rien de Dieu, ſi ce n'eſt ce pouvoir qu'il » a donné au commencement au libre arbitre, ou ſi ce ſentiment eſt conforme à l'erreur de Pelage, rapportée dans » le paſſage cité par S. Auguſtin, au livre de la grace de » Jeſus-Chriſt, chapitres iij. & iv. «. Baſtide ſoutint la premiere partie de cette propoſition par les témoignages de S. Auguſtin, de S. Thomas & de pluſieurs ſcholaſtiques. Lemos ſoutint le contraire avec beaucoup de vivacité, & ſur ces altercations le Pape finit la congrégation. Et le lendemain les mêmes conſulteurs furent d'avis, que la propoſition de Molina touchant les cauſes partiales, ne pouvoit pas être déduites des principes de S. Auguſtin, & qu'elle étoit plutôt conforme à celle de Pelage.

Dans la trente-ſeptieme congrégation du 25 de novembre 1603. on examina la ſeconde partie de la propoſition précédente : » Savoir ſi le libre arbitre ne recevoit rien de Dieu

Digitized by Google

» que le pouvoir qu'il lui avoit donné «. Baſtide & Lemos diſputerent encore ſur la matiere, & les mêmes conſulteurs conclurent le lendemain que la propoſition de Molina étoit pélagienne. Dans la trente-neuvieme congrégation tenue le 8 de décembre 1603. on diſputa ſur la maniere dont Molina dit que les actes naturels de foi, d'eſpérance & de charité ſont élevés à un ordre ſurnaturel ; on diſputa longtems ſur le ſens de Molina, ſans en pouvoir convenir. Et les conſulteurs jugerent que, ſelon Molina, Dieu rendoit ſurnaturels les actes mêmes de la nature, qu'il n'élevoit qu'en l'attirant & l'invitant, & non pas en changeant la volonté.

Dans la quarante-unieme congrégation tenue le 20 de janvier 1604. on examina cette propoſition de Molina : » Si la vo» cation intérieure à la foi, qui eſt un don de Dieu, dépend » beaucoup du libre arbitre de celui qui eſt appellé, & ſi la » vocation intérieure d'un fidele à la pénitence, dépend auſſi du » libre arbitre & des miniſtres de l'égliſe «. Baſtide ſoutint l'affirmative, & Lemos la combattit par des paſſages de S. Auguſtin ; & les conſulteurs le lendemain furent d'avis que la propoſition de Molina n'étoit pas conforme à la doctrine de S. Auguſtin.

Dans la quarante-troiſieme congrégation tenue le 6 de février 1604. on propoſa cette queſtion : » Si le ſalut & la » converſion de l'homme dépendent du libre arbitre «. Lemos étant malade, ne put pas aſſiſter à cette congrégation ; mais Didas Salvares & le Général des dominicains s'y trouverent & diſputerent contre Baſtide, & les conſulteurs condamnerent la propoſition dans le ſens de Molina. La quarante-cinquieme congrégation fut tenue le 22 de mars 1604. On y examina cette propoſition : » Si Dieu, dans la diſtribution de ſes gra» ces, ſuivant les loix ordinaires, s'accommode à l'uſage » qu'en fait le libre arbitre «. Baſtide dit que cette propoſition étoit le fondement de la doctrine de Molina, & le ſeul moyen d'accorder la grace avec le libre arbitre. Lemos le réfuta fortement par des paſſages de S. Auguſtin & de ſes diſciples, & les conſulteurs ſuivirent ſon avis. Dans la quarante-ſeptieme congrégation on examina cette queſtion : » Si Dieu, avant que » de donner la foi, exige de l'homme qu'il faſſe auparavant ce » qui eſt en lui, & que quoiqu'il ne conſerve pas la foi, à » cauſe des œuvres précédentes, Dieu n'a pas néanmoins cou» tume de l'accorder, ſi elle ne précede «. Les conſulteurs, après avoir oui les conteſtations de Baſtide & de Lemos, jugerent que la propoſition étoit éloignée de la doctrine de S. Auguſtin, & contenoit une erreur pélagienne.

XX. Si le ſalut & la converſion de l'homme dépendent du libre arbitre.

Digitized by Google

La quarante-neuvieme congrégation fut tenue le 30 d'avril 1604. On y ajouta cette queſtion : » Si les actes de foi dans » l'amour de Dieu ſur toutes choſes, & de pénitence, accom- » pagnés de toutes les circonſtances qui peuvent les rendre » bons, tant à raiſon de leur objet que de leur office, qui peu- » vent même être conſidérés, ſelon Molina, comme ſurnatu- » rels quant à leur ſubſtance, ſont faits de la maniere qu'il » faut pour procurer le ſalut, en ſuppoſant cette loi : Que » Dieu donne ſa grace à celui qui fait ce qui eſt en lui. « Cette queſtion fut fort débattue, & les mêmes conſulteurs conclurent le lendemain que Molina étoit dans l'erreur, en ſoutenant que l'homme pouvoit, par les ſeules forces de la nature, faire des actes de foi, d'eſpérance & de charité envers Dieu, parce que ces actes accompagnés de ces circonſtances, ſont des actes qui conduiſent au ſalut, & qui par conſéquent ne peuvent ſe faire ſans le ſecours de la grace.

Dans la cinquante-unieme congrégation du 7 de mai 1604. on agita cette queſtion : » Quelle eſt la différence entre le » motif de la piété chrétienne, & celui des actions qui ſe font » en vue de la bonté & de la juſtice de Dieu, puiſque ces der- » nieres actions ſont faites par un motif de crainte & d'amour » de Dieu ſur toutes choſes «. Baſtide dit que ces deux motifs étoient tout différens. Lemos ſoutint au contraire qu'ils étoient inſéparables : & le lendemain les conſulteurs, à l'exception de l'Evêque d'Aquila & de Bovio, déclarerent que des actions faites en vue de la bonté divine & de la récompenſe, étoient des actions de piété qui ne pouvoient être faites ſans la grace, & condamnerent Molina pour avoir avancé le contraire.

Dans la cinquante-troiſieme congrégation du 28 de mai 1604. on diſputa ſur cette queſtion » Savoir ſi quand l'entende- » ment propoſe à la volonté Dieu aimable & adorable, comme » le ſouverain bien & la ſouveraine juſtice, qui récompenſe » la vertu par le prix de la vie éternelle, que l'on doit aimer » ſouverainement, parce qu'il a donné ſa vie & répandu ſon » ſang pour nous, & qu'il punit les crimes par une damnation » éternelle; on peut dire qu'il lui propoſe ces objets comme » une choſe naturelle, ou comme une choſe ſurnaturelle, ou » comme une choſe indifférente, & un acte naturel ou ſurna- » turel, s'il les propoſe comme une choſe qui appartient à la » foi «. L'on diſputa à l'ordinaire pour & contre, & les conſulteurs le lendemain réſolurent que l'objet, dont il eſt parlé dans la queſtion, étant ſurnaturel, la volonté ne pouvoit l'embraſſer qu'avec le ſecours de la grace.

Dans

Digitized by Google

Dans la cinquante-cinquieme congrégation tenue le 30 de juin 1604. on diſputa ſur l'autre partie de la propoſition précédente : » Savoir ſi dans le cas expliqué l'objet propoſé par » la vacance pour l'entendement appartient à la foi, ou non. « Après diverſes diſputes en termes de théologie ſcholaſtique, les avis des conſulteurs furent ſemblables à ceux qu'ils avoient portés dans la propoſition précédente. Dans la cinquante-ſeptieme congrégation tenue le 26 de juillet 1604. on examina : » Si, ſelon ces promeſſes de Molina, le libre arbitre avoit plus » de part à la juſtification que la grace, particuliérement en » ſuppoſant avec lui que Dieu donne ſa grace à celui qui fait » ce qui eſt en lui, & que le libre arbitre détermine la grace ; » en ſorte qu'il peut la rejetter & la rendre inutile quand il » veut «. Baſtide ſoutint que cette conſéquence ne devoit pas être imputée à Molina, puiſqu'elle n'étoit pas dans ſon livre. Lemos ſoutint au contraire que cette concluſion étoit une ſuite néceſſaire de la doctrine de Molina, & les conſulteurs jugerent de même que, ſelon les principes de cet Auteur, le libre arbitre avoit plus de part au ſalut que la grace de Jeſus-Chriſt.

XXI. De la ſcience moyenne. Eſt-elle néceſſaire?

On commença à traiter de la ſcience moyenne dans la cinquante-neuvieme congrégation tenue le 27 d'octobre 1604. Baſtide remarqua que les erreurs des calviniſtes avoient engagé les théologiens à admettre la ſcience moyenne des choſes futures ſous condition qui dépend d'une cauſe libre. Lemos ſoutint que la ſcience moyenne étoit contraire au principe de S. Auguſtin & de S. Thomas, & les conſulteurs jugerent de même. Les congrégations ſuivantes furent occupées à examiner la ſcience moyenne. La ſoixante-cinquieme congrégation tenue le 4 de janvier 1605. fut occupée à examiner : » Si, en ſuppoſant » la ſcience moyenne, le décret de la prédeſtination étoit abſolu, s'il n'étoit pas plutôt conditionnel & dépendant du bon » uſage du libre arbitre «. On diſputa longtems ſur le ſens de Molina ; & enfin les conſulteurs réſolurent le lendemain que la prédeſtination ſe faiſoit par un unique décret abſolu de Dieu, par lequel il réſout de donner aux élus la gloire & les moyens néceſſaires pour y parvenir, & que c'étoit le ſentiment de S. Auguſtin.

Dans la ſoixante-ſeptieme congrégation tenue le 21 de janvier 1605. on agita la queſtion : » Savoir ſi le bon uſage de » la grace dépend de la liberté, ou s'il provient de la grace, » qui fait que l'homme ſe ſert bien des ſecours qui lui ſont » donnés «. Baſtide & Lemos ſoutinrent chacun leur ſentiment ; Baſtide ſoutint que le ſentiment des dominicains étoit

favorable aux calviniſtes; ce que Lemos réfuta : & le lendemain les conſulteurs déclarerent que, ſelon la doctrine de S. Auguſtin, le bon uſage des ſecours de Dieu dépend de la grace, & que, ſelon Molina, il dépendoit du libre arbitre.

XXII. Mort du pape Clement VIII. Leon XI. lui ſuccede, puis Paul V. an. 1605.

Le pape Clement VIII. ordonna aux ſecretaires de déclarer aux dominicains & aux jéſuites de ſe préparer pour la prochaine congrégation, à répondre ſur les quinze articles de ſon grand écrit touchant les ſentimens de S. Auguſtin ſur la grace efficace par elle-même, parce qu'il vouloit bientôt finir ces controverſes. La matiere étant de très-grande conſéquence, on fut obligé de remettre la congrégation au mois ſuivant; & cependant Clement VIII. étant tombé malade le 14 de février, mourut le 3 de mars 1605. & ainſi la conteſtation demeura indéciſe.

Alexandre de Médicis, qui fut élu à la place de Clement VIII. le dernier jour de mars, étant mort peu de jours après ſon exaltation, Camille Borgheſe lui ſuccéda le ſeize de mai & fut nommé Paul V. Le Roi d'Eſpagne fit demander à ſa Sainteté qu'il lui plût de terminer la conteſtation entre les dominicains & les jéſuites. Le Roi de France demandoit, au contraire, que la déciſion en fût remiſe à un autre tems, ou même qu'on convoquât pour cela un concile général. Pluſieurs étoient d'avis de laiſſer la choſe indéciſe & enſevelie dans l'oubli, pour ne pas cauſer une diviſion dangereuſe entre les deux ordres qui y étoient intéreſſés. Les jéſuites d'un côté & les dominicains de l'autre, ſe donnoient de grands mouvemens; les premiers, pour empêcher qu'on ne jugeât le fond de la queſtion; les autres, au contraire, pour en preſſer le jugement. Les conſulteurs, d'un autre côté, preſſoient le Pape d'achever ce que ſon prédéceſſeur avoit commencé. Paul V. fut quelque tems en ſuſpens; mais enfin il ſe détermina à reprendre, & le 4 d'août 1605. fête de S. Dominique, il envoya quérir Lemos, & lui ordonna de mettre par écrit la propoſition qu'il croyoit qu'on devoit condamner, & à côté les propoſitions catholiques. Le dix d'août ſuivant Lemos lui porta les propoſitions qu'il croyoit condamnables, & celles qu'on devoit approuver. Il lui préſenta de plus un écrit ſur la prédétermination phyſique, & ſur la maniere dont la grace efficace agit ſur la volonté; deux queſtions qui reſtoient à examiner, & qui avoient été propoſées par le feu pape Clement VIII.

Le Pape ayant reçu ces écrits, ordonna à Coronel de dreſſer une relation des actes des congrégations précédentes, & d'en faire le rapport à la congrégation qui ſe devoit tenir en la préſence du Pape le 14 de ſeptembre 1605. Il nomma Alva-

Digitized by Google

rez & Lemos pour disputans du côté des dominicains, & Bastide & Perez pour les jésuites. On tint seize congrégations depuis le 14 de septembre 1605. jusqu'au premier de mars 1606. en présence du Pape, assisté de plusieurs cardinaux.

Dans la premiere congrégation qui fut tenue le 20 de septembre 1605. Paul V. fit lire le sixieme écrit de Clement VIII. sur la grace efficace, contenant quinze chefs : 1°. Selon S. Augustin il y a deux sortes de secours de la grace de Dieu. 2°. Il y a deux graces, l'une opérante & l'autre coopérante. 3°. C'est une grace de Dieu que nous trouvions des personnes qui nous portent au bien. 4°. Selon S. Augustin il y a une grace efficace, & même très-efficace, qui néanmoins ne blesse point la liberté de l'homme. 5°. Cette grace tire son efficace de la toute-puissance de Dieu, & de l'empire que sa majesté suprême a sur les volontés des hommes, comme sur toutes les choses qui sont sous le ciel. 6°. Par cette grace, selon S. Augustin, Dieu étant tout-puissant, forme dans le cœur de l'homme le mouvement même de sa volonté, faisant qu'il veut le bien, au lieu qu'il ne le vouloit pas auparavant ; qu'il y consent, au lieu qu'il y résistoit ; & qu'il l'aime, au lieu qu'il le combattoit auparavant.

XXIII. Congrégation sur les matieres de la grace tenues en présence du pape Paul V. le 14 de septembre an. 1605.

7°. Dieu répand, selon S. Augustin, cette grace efficace dans nos cœurs par l'opération du S. Esprit, en une infinité de manieres très-secretes & très-cachées. 8°. Cette grace efficace de Dieu est secrete & cachée, selon S. Augustin. 9°. Cette grace efficace, selon S. Augustin, ne suit pas, mais précede les volontés, ne nous étant pas donnée parce que nous voulons, mais afin que nous voulions : & ainsi Dieu nous donne par elle non seulement l'action, mais la volonté. 10°. L'effet de la grace efficace est certain & infaillible, selon S. Augustin. 11°. Elle n'établit point une destinée, & ne fait point qu'il y ait acception de personnes en Dieu. Elle n'empêche ni la prédication ni la correction ; mais elle s'accorde parfaitement bien avec la liberté de la volonté de l'homme. 12°. C'est par un secret jugement de Dieu que cette grace est donnée à l'un, & n'est pas donnée à l'autre. 13°. Cette grace efficace de Dieu est nécessaire pour chaque action. 14°. Cette grace n'est point rendue à aucun mérite que nous ayions ; mais elle nous est donnée par une bonté gratuite de Dieu, parce qu'il n'y a dans nous, avant elle, aucun mérite véritable. 15°. Le don de persévérance est un don de Dieu qui est singulier, & qui n'est pas commun à tous, qui fait que chaque homme à qui il est donné, persévere dans le bien jusqu'à la fin.

Le cardinal Bellarmin proposa un écrit contenant quatorze

XXIV. Examen des

Digitized by Google

quinzieme propositions de Clement VIII. an. 1608.

propositions sur la même matiere de la grace efficace ; mais le Pape ne jugea pas à propos de le faire examiner dans cette congrégation : on n'y parla que de l'écrit de Clement VIII. & l'examen s'en fit dans cette seule session. Bastide convint que les quinze articles de Clement VIII. contenoient la doctrine de S. Augustin ; mais non pas toutes : qu'il enseignoit encore d'autres choses sur la grace qui n'y étoient pas compriſes. Mais il soutint sur le cinquieme article, qui porte que » La grace » tire son efficace de la toute-puissance de Dieu, & de l'em- » pire que sa majesté suprême a sur les volontés de tous les » hommes, comme sur toutes les choses qui sont sous le ciel ; « qu'il s'ensuivroit de cette proposition que Dieu donneroit le mouvement aux volontés des hommes, comme il fait aux autres créatures, sans que leur volonté y contribue ; ce qui étoit conforme aux sentimens de Calvin. Lemos répondit que le passage en question ne contenoit que le vrai sentiment de S. Augustin ; il le prouva par quelques passages de ce Pere, & ajouta que les jésuites ne le contestoient, que parce qu'ils faisoient dépendre l'efficacité de la grace de la liberté de l'homme. Les consulteurs, à l'exception de Bovio, déclarerent le lendemain que les quinze propositions de Clement VIII. contenoient formellement la doctrine de S. Augustin.

Paul V. pour réduire la question en un seul point, donna cette proposition à examiner : » Savoir si Dieu par sa grace » efficace meut la volonté de l'homme aux actes libres & bons, » non seulement en conseillant, en excitant, en invitant inté- » rieurement, ou en attirant moralement ; mais aussi réelle- » ment, activement & proprement, sans donner toute-fois » aucune atteinte à la liberté de l'homme, & si quelques scho- » lastiques ont raison de dire que cette grace efficace prédéter- » mine physiquement «. Après avoir oui les raisons de part & d'autre, déduites le 12 d'octobre 1605. les consulteurs, à l'exception de Bovio, conclurent le 14 d'octobre pour l'affirmative de ces propositions.

XXV. Congrégations sur l'efficace de la grace & la prédétermination physique.

Dans les congrégations suivantes on disputa encore fortement sur l'efficacité de la grace & sur la prédétermination physique ; & le 3 de janvier 1606. les consulteurs ordinaires déclarerent que les témoignages & les raisons allégués par les jésuites contre la grace efficace, étoient insuffisans.

Dans la douzieme congrégation sous Paul V. tenue le 10 de janvier 1606. on compara la doctrine des thomistes avec celle de Calvin. Le lendemain le Pape fit dire aux jésuites, par les secretaires de la congrégation, qu'ils proposassent dans la

Digitized by Google

premiere diſpute, en peu de mots, ce qu'ils avoient à dire contre la prédétermination phyſique, & qu'ils donnaſſent aux conſulteurs un écrit ſur la comparaiſon de la doctrine des thomiſtes & de celle de Calvin.

Dans la treizieme congrégation tenue le 25 de janvier 1606. Lemos & Baſtide diſputerent ſur la prédétermination phyſique, ſur la grace efficace, par des raiſons théologiques; mais les conſulteurs, ſans s'arrêter à ces raiſons, perſiſterent dans leur avis. Dans les quinze & ſeizieme congrégations, on diſputa ſur le ſentiment de S. Thomas & des thomiſtes, touchant la prémotion phyſique; & les conſulteurs aſſemblés le premier de mars, jugerent qu'ils devoient perſiſter dans les réſolutions qu'ils avoient priſes.

XXVI. Paul V. veut rendre un jugement ſur les conteſtations *de auxiliis.*

Les diſputes des théologiens & les délibérations des conſulteurs étant finies, Paul V. mit en délibération avec les cardinaux, le 8 de mars 1606. s'il étoit à propos de porter un jugement ſur ces matieres. De douze cardinaux, dix furent pour l'affirmative, & deux, ſavoir, Bellarmin & du Peron, pour la négative. Et le Pape prit la réſolution de donner un jugement ſur ces matieres. Il ordonna aux conſulteurs de lui donner des mémoires, & ceux-ci lui remirent entre les mains, le premier d'août, leurs avis cachetés. Ne les ayant pas trouvés aſſez conformes, il leur ordonna de s'aſſembler dans la maiſon de l'Archevêque d'Armach, & d'y conférer enſemble pour dreſſer la cenſure. Ils y tinrent neuf ou dix congrégations, & convinrent tous, à l'exception de Bovio, des propoſitions qu'on devoit condamner. Le Pape chargea les deux Secretaires & les deux Archevêques de la congrégation de dreſſer une conſtitution conformément à l'avis des conſulteurs. Ils y travaillerent pendant près de ſix mois, & l'Archevêque d'Armach dreſſa le projet de bulle. L'Archevêque de Trani & les deux Secretaires n'approuverent pas entiérement ce projet. Le Pape le fit retoucher, & enfin tous les conſulteurs convinrent tous & ſignerent de leurs noms au bas de chaque propoſition qu'il falloit condamner.

XXVII. Propoſitions cenſurées par les conſulteurs.

Voici les quatorze propoſitions qu'ils jugerent dignes de cenſure : 1°. Que les forces du libre arbitre ſont demeurées en nous, telles qu'elles euſſent été ſi l'homme eût été créé dans l'état de pure nature. 2°. Que les enfans morts ſans baptême ſeront dans un état plus heureux & meilleur que celui des hommes mortels. 3°. Que dans l'état de la nature corrompue, l'homme peut faire, avec le ſeul concours général de Dieu, ſans aucun don ni ſecours de la grace, de bonnes œuvres mora-

Digitized by Google

les, par rapport à ſa fin naturelle, qui ſoient véritablement de bonnes actions & des vertus. Ils remarquent en cet endroit qu'il ne s'enſuit pas de la condamnation de cette propoſition, que toutes les actions des infideles ſoient des péchés. 4°. Que Dieu confere ſa grace à ceux qui font, par leurs forces naturelles, tout ce qui eſt en eux pour ſe diſpoſer à la juſtification, ou que le libre arbitre prévient quelquefois la grace de Jeſus-Chriſt par ſes efforts. 5°. Que l'homme peut ſans la grace faire des actes de foi, d'eſpérance, d'amour de Dieu ſur toutes choſes, de deſir d'être juſtifié, &c. 6°. Que la liberté de l'homme, après ſa chûte, ſuffit pour vaincre toutes les tentations, même les plus fortes, & obſerver toute la loi naturelle. 7°. Que la grace par laquelle Dieu opere en nous le vouloir & l'action, ne meut pas notre volonté; en ſorte que par la vertu de la motion de Dieu, qui opere par elle, il ſoit infaillible que nous conſentions & opérions actuellement. 8°. Que cette grace n'eſt pas tellement efficace, qu'en prévenant notre volonté, elle la prémeuve par une vraie & réelle action, & la faſſe vouloir & opérer, ou que ſans elle la volonté puiſſe actuellement vouloir & opérer. 9°. Que la grace efficace excite, attire, invite & conſeille la volonté, ſans que Dieu meuve la volonté pour conſentir, par une véritable action; mais ſeulement en influant ſur l'acte pendant qu'elle conſent & qu'elle opere. 10°. Que Dieu, par le ſecours de la grace, & le libre arbitre, ſont deux cauſes partiales de notre juſtification; en ſorte que l'une n'eſt point prévenue par l'autre & n'en reçoit point la vertu d'agir, & que l'efficacité de la grace dépend du conſentement & de la coopération du libre arbitre, qui rend la grace efficace. 11°. Que la perſévérance dans le bien juſqu'à la fin de la vie, n'eſt pas un don de Dieu par lequel il fait perſévérer efficacement; en ſorte que c'eſt par la vertu de ce don qu'il veut & perſévere; mais qu'il donne ſeulement le pouvoir de perſévérer ſi l'on veut, & que la liberté ne peut s'accorder avec le don de perſévérance ainſi expliqué.

12°. Que Dieu n'a pas ordonné & prédéfini, & prédéterminé de toute éternité par un décret abſolu, que tous ceux qui conſentent à la vocation, qui croient, qui font le bien, & qui perſéverent, le feront dans le tems, & qu'il ne leur a pas deſtiné à tous un ſecours de grace, dont la vertu & la motion ſont efficaces pour ſoumettre le libre arbitre de celui à qui il eſt donné; en ſorte qu'il ſoit certain, infaillible & invincible, que par cette grace il conſentira, croira, fera le bien & perſévérera. 13°. Que la preſcience de Dieu touchant le ſalut des

Digitized by Google

hommes, & les actions qui ont rapport au salut, n'est pas fondée dans la vertu du secours ou de la motion efficace, pour soumettre le libre arbitre de celui à qui il est donné; mais dans la prévision de l'usage que le libre arbitre fera du secours de Dieu, & que cette prescience est nécessaire pour concilier le secours de la grace avec la liberté de l'homme. 14°. Que la prédestination des élus dépend tellement du libre arbitre, que ce n'est pas l'efficacité & la force des secours que Dieu a résolu de leur donner par le décret de sa prédestination, qui fait qu'ils en usent bien; mais que c'est par ce que Dieu, voyant par sa prescience les secours dont les élus useront bien par leur liberté, a résolu de les leur donner.

XXVIII. Paul V. differe la publication de son jugement sur la matiere *de auxiliis*. an. 1607.

Enfin le Pape tint une assemblée de cardinaux le 28 d'août 1607. pour avoir leur avis sur la maniere dont on devoit finir ces controverses si fâcheuses & agitées depuis si longtems. On ignore ce qui se passa dans cette congrégation. Mais trois jours après le Pape ayant fait venir les Généraux des deux ordres, leur donna un écrit, par lequel il déclaroit que les disputans & les consulteurs sur l'affaire *de auxiliis*, pouvoient s'en retourner chez eux; qu'il publieroit sa décision quand il jugeroit à propos, & que cependant il faisoit défense aux parties de se noter ou censurer mutuellement en traitant de ces matieres.

XXIX. Instances pour faire publier la décision du Pape sur ces matieres. an. 1612. 1620. &c.

Et comme il étoit difficile qu'après des disputes si anciennes il ne restât quelque mésintelligence entre ces deux ordres, particuliérement en Espagne où ces contestations étoient nées, le Marquis de Lerme, ministre de ce royaume, interposa son autorité pour faire un accommodement entr'eux. Les conditions furent: Qu'ils s'inviteroient mutuellement aux theses, & qu'ils éviteroient en disputant de noter des sentimens qui se soutiennent dans ces écoles; qu'ils se joindroient ensemble pour demander au Pape la décision des questions de la grace; que les jésuites auroient du respect pour S. Thomas; qu'ils ne diroient point de mal les uns des autres, ni publiquement ni en particulier; qu'ils se pardonneroient mutuellement ce que les particuliers pourroient faire contre la charité, & que les supérieurs auroient soin de punir les délinquans & de faire donner satisfaction aux offensés. En conséquence de cet accommodement fait au mois d'avril 1612. le Roi catholique pressa le Pape de publier sa décision, & les dominicains présenterent une requête à sa Sainteté pour lui demander la même chose. Ils insisterent encore l'an 1620.

Mais toutes ces instances furent inutiles; & le saint siege n'a pas jugé à propos jusqu'à présent de se déclarer pour ou contre

Digitized by Google

la grace efficace par elle-même, & la prédeſtination gratuite. Son intention a même été que ces queſtions ne ſortiſſent point des écoles, & qu'il n'en parût rien en public. C'eſt pour cela que Paul V. fit donner un décret le premier de décembre 1611. par lequel il eſt fait défenſe de faire rien imprimer ſur cette matiere, ſous quelque prétexte que ce ſoit; même de commenter la ſomme de S. Thomas. Ce décret a été renouvellé ſous le pontificat d'Urbain VIII. le 22 de mai 1625. ſous Innocent X. le 23 d'avril 1654. & ſous Innocent XI. le 28 de janvier & le 6 de février 1694. Mais ces défenſes n'ont point eu d'exécution, & l'on a vu toujours paroître dans tous les pays un très-grand nombre de traités faits de part & d'autre ſur cette matiere, qui a été le ſujet des grandes conteſtations depuis 1650. juſqu'à préſent, comme nous le dirons dans la ſuite. Nous ajouterons ſeulement ici l'hiſtoire de la vie & des écrits de Lemos & d'Alvarez, les deux tenans de la diſpute pour les dominicains; & celle de Grégoire de Valentia, & de Ferdinand Baſtide ou Vaſtide de la part des jéſuites.

XXX. Vie de Thomas de Lemos dominicain, mort le 23 d'août 1629. *V. Echard. biblioth. prædic. t. II. p. 462.*

Thomas de Lemos dominicain, iſſu de l'illuſtre famille des Lemos en Eſpagne, naquit à Rivadavia en Galice en 1549. ou 1550. Ayant perdu ſon pere & ſa mere en ſon bas âge, il entra dans l'ordre des dominicains malgré ſa famille, & ſe donna tout entier à l'étude de la théologie. Il étoit à Valladolid en 1594. quand la grande diſpute de la grace & du libre arbitre s'éleva entre les dominicains & les jéſuites. Il commença dès-lors à combattre la doctrine de Molina, & étant allé en 1600. au chapitre général, qui ſe tenoit à Naples, il y ſoutint ſeul & ſans préſident, au mois de mai 1601. une theſe ſur les matieres de la grace avec tant d'applaudiſſement, que le pape Clement VIII. le retint à Rome, pour aſſiſter en ſa préſence aux congrégations qui ſe devoient tenir ſur les matieres de la grace & de la prédeſtination. Il y ſoutint pendant tout le tems que ſe tinrent ces congrégations; c'eſt-à-dire pendant quatre ans, tout le poids des diſputes ſur ce ſujet, & il en a laiſſé un ample journal imprimé à Louvain en 1702. Lemos avoit tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir ce perſonnage: une forte & belle voix, une grande facilité de parler & d'écrire, une mémoire heureuſe, un puiſſant raiſonnement, un jugement exquis, & une connoiſſance parfaite des textes de S. Auguſtin & de S. Thomas; en ſorte qu'il étoit très-mal-aiſé de rien changer, qu'il ne s'en apperçût. Alvarez, qui étoit ſon confrere & ſon ſecond dans ces diſputes, n'y parla preſque point.

Ou plutôt chez Broncart; l'édition a été faite ſur un exemplaire pris ſur l'original. V. Echard t. II. p. 462. col. 2.

Lemos

Lemos avoit environ ſoixante ans quand ces diſputes finirent ſous Paul V. Il s'y étoit acquis tant de réputation, que le Pape & le Roi d'Eſpagne lui offrirent des évêchés, qu'il refuſa. Il fut choiſi pour conſulteur général le 15 de novembre 1607. & le Roi d'Eſpagne lui donna une penſion, qu'il accepta pour n'être pas à charge à la maiſon de la Minerve à Rome, où il ſe retira, pour y vivre au milieu de ſes confreres, occupé de ſes études & des exercices de ſa profeſſion. Il y mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans, ou, ſelon d'autres, de ſoixante-dix, le 13 d'août 1629. après avoir perdu la vue trois ans auparavant, en ſorte qu'il ne voyoit point ceux qui lui parloient de fort près; cependant il conſerva aſſez de vue pour lire ſon bréviaire & dire la meſſe, apparemment parce qu'il les ſavoit preſque par cœur. Il mourut en odeur de ſainteté; en ſorte que tous ceux qui étoient accourus à ſes obſeques, voulurent avoir un morceau de ſes habits : on fut obligé de lui en donner de nouveaux pour le mettre en terre. Il a écrit pluſieurs ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans le pere Echard. Bibliotheque des Dominicains, tom. II. pag. 462. 463. &c.

XXXI. Didace-Alvarez dominicain, mort vers l'an 1640. *Echard. t. II. p. 481.*

Didace Alvarez, compagnon de Lemos dans les diſputes de la congrégation *de auxiliis*, étoit natif de Metina, ou Medina-del-Rio-Sicco en Caſtille-la-vieille avec titre de duché, dans le diocèſe de Palentia. Il naquit vers le milieu du ſeizieme ſiecle, & entra dans l'ordre de S. Dominique avec deux de ſes freres, dont l'un étoit ſon ainé & l'autre ſon cadet, qui devinrent tous deux célebres dans leur ordre. Didace profeſſa la théologie pendant pluſieurs années dans différentes villes d'Eſpagne, & ſe diſtingua dans les diſputes qu'il ſoutint en Eſpagne contre Padilla, ſur le livre de Molina de la concorde de la grace & du libre arbitre. Il vint à Rome pour y défendre, en préſence du pape Clement VIII. la doctrine de S. Auguſtin & de S. Thomas, contre les jéſuites défenſeurs de Molina. Mais il y parut beaucoup moins que Lemos, qui avoit plus de talent pour la diſpute. Alvarez arriva à Rome le 7 de novembre 1596. Le pape Paul V. fut ſi content d'Alvarez, qu'après ces diſputes il l'éleva à l'archevêché de Trani en 1606. où il mourut en 1635. après avoir gouverné cette égliſe environ trente ans. Il laiſſa pluſieurs ouvrages qui prouvent & ſon érudition & ſa piété.

Echard. t. II. p. 481. 482.

XXXII. Grégoire de Valentia jéſuite mort en 1603.

Grégoire de Valentia jéſuite Eſpagnol, qui ſoutint le parti de Molina, & de ſa concorde dans les congrégations *de auxiliis*, ſous le pape Clement VIII. étoit né à Medina-del-Campo en

Digitized by Google

Caſtille-la-vieille, entra dans la compagnie des jéſuites, & s'y rendit très-habile dans les matieres de théologie. Il fut envoyé en Allemagne, où il enſeigna avec un grand applaudiſſement dans l'univerſité d'Ingolſtad, & où il fit des controverſes contre les proteſtans. Il compoſa contr'eux divers traités qu'on recueillit en un volume *in-folio*, imprimé à Lyon en 1591. & quatre autres volumes *in-folio* de commentaires ſur la ſomme de S. Thomas, imprimés auſſi en 1591. Durant les grandes diſputes *de auxiliis*, le pape Clement VIII. le fit venir à Rome, où il ſoutint le parti de Molina avec beaucoup de zèle & de capacité, juſqu'à la onzieme congrégation tenue le 30 de ſeptembre 1602. qu'ayant été accuſé d'avoir mal cité un paſſage de S. Auguſtin, il ſe trouva mal & ſe retira à Naples, où il mourut le 25 d'avril 1603. âgé de cinquante-quatre ans. Le pere Arrubal prit ſa place dans les congrégations ſuivantes; mais celui qui y parut le plus & s'y diſtingua davantage, fut le pere Baſtide, ou Vaſtide, dont nous allons parler.

XXXIII. Ferdinand Baſtide jéſuite, mort en

Ferdinand Baſtide, ou Vaſtide, Eſpagnol, naquit vers l'an 1571. puiſqu'il entra chez les jéſuites à Salamanque en 1588. n'étant âgé que d'environ dix-ſept ans. S'étant rendu célebre dans l'étude de la théologie, il fut envoyé à Rome ſous le pape Clement VIII. pour y défendre le livre & la doctrine de Molina dans les congrégations *de auxiliis*. Il ſuccéda à Grégoire de Valentia & releva le pere Pierre Arrubal. Baſtide ne ſe tint pas ſur la défenſive comme ſes prédéceſſeurs, il attaqua les dominicains, le pape Paul V. l'ayant ainſi ordonné. Après ces congrégations Baſtide retourna en Eſpagne, où il enſeigna la théologie ſcholaſtique à Valladolid pendant quelques années. Ayant reconnu que les vœux qu'il avoit faits chez les jéſuites étoient nuls pour quelqu'empêchement, il en ſortit & ne jugea pas à propos d'y rentrer. Quelques-uns croient que l'empêchement de ſes vœux venoit de ce qu'il n'avoit pas été baptiſé. Quelques dominicains ont avancé qu'ayant quitté l'habit des jéſuites, il avoit auſſi renoncé à leurs ſentimens ſur la prédeſtination & la grace; mais les jéſuites n'en conviennent point. Il vécut encore longtems en habit ſéculier à Valladolid, où il enſeigna la théologie, & fut chancelier de l'univerſité & chanoine de la cathédrale. Il légua, dit-on, aux jéſuites de Valladolid, quatre gros volumes qu'il avoit compoſés ſur les diſputes *de auxiliis*, pour les faire réimprimer, quand on en auroit obtenu la permiſſion.

XXXIV. Etabliſſement de la congréga-

Pendant que ces diſputes agitoient l'égliſe en Italie, la Providence ſuſcita en France un prélat ſelon ſon cœur, qui y

Digitized by Google

forma une nouvelle congrégation de clercs, qui fut dans la suite d'un grand secours pour l'instruction des peuples & la formation des ecclésiastiques destinés au service de l'Eglise. Ce prélat est le Cardinal de Berulle, & cette congrégation est celle de l'oratoire, formée en France sur le modele de celle d'Italie, & qui a servi de modele à plusieurs communautés séculieres, qui se sont établies dans le royaume.

tion de l'oratoire en France. an. 1611. Vie du cardinal Pierre de Berulle, mort en 1629.

Le cardinal Pierre de Berulle naquit le 4 de février 1575. au château de Serilly en Champagne, qui appartenoit à son pere Claude de Berulle conseiller au parlement de Paris. Sa mere Louise Seguier, tante du Chancelier de ce nom, prit un soin particulier de son éducation & lui inspira les grands sentimens de religion qu'il conserva toute sa vie. A l'âge de sept ans il fit vœu de chasteté & prit tous les moyens pour conserver cette précieuse vertu. Il étudia chez les jésuites de Paris, & se mit sous la direction d'un chartreux de cette ville, célebre par son mérite, nommé dom Beau-Cousin.

Quand Berulle fut en âge de choisir un état de vie, il prit la résolution d'embrasser l'état religieux; mais trois ordres différens & des plus réguliers, l'ayant refusé par un ordre secret de la Providence, il ne songea plus qu'à recevoir les ordres sacrés. Ses parens voulurent l'obliger à étudier en droit, pour prendre une charge de conseiller; mais il leur parla avec tant de force, qu'ils lui permirent de suivre l'attrait de la grace qui l'appelloit à l'état ecclésiastique; & ayant obtenu de Rome la permission de prendre tous les ordres en un même tems, il s'y disposa par une retraite de quarante jours chez les capucins, & reçut tous les ordres en une semaine: & le lendemain 5 de juin 1599. qui étoit la fête de la Trinité, il célébra sa premiere messe, & continua de la célébrer tous les jours de sa vie, autant qu'il lui fut possible, avec une ferveur & une onction toujours nouvelles.

En 1603. il fit un voyage en Espagne pour en amener les carmelites réformées en France, où il les établit. Son désintéressement étoit égal à son zèle pour le salut des ames. Il refusa des évêchés & des archevêchés, & fit même vœu de n'en accepter aucun. Il eut pour amis les plus saints & les plus savans personnages de son tems, comme S. François de Sales & le bienheureux Cesar de Bus, qui lui persuaderent d'établir en France la congrégation de l'oratoire. Il y travailla dès l'an 1611. & Dieu bénit ses travaux; il se vit bientôt à la tête d'une nombreuse famille, & le pape Paul V. en 1613. confirma son institut.

Digitized by Google

Le roi Henri IV. avoit jetté les yeux sur lui, pour le faire précepteur du Dauphin, qui lui succéda sous le nom de Louis XIII. mais monsieur de Berulle s'excusa d'accepter cet emploi, craignant qu'il ne l'empêchât de s'employer au salut des ames & à l'établissement de la congrégation de l'oratoire, qui étoit son principal objet, il étoit résolu de n'en pas prendre le gouvernement; mais après avoir inutilement cherché quelqu'un qui fût capable de s'en charger, il fut obligé de le faire lui-même, pour obéir au commandement que lui en fit Henri de Gondy archevêque de Paris, qui fut depuis Cardinal. Monsieur de Berulle assembla donc sa premiere communauté de prêtres de l'oratoire l'an 1611. dans le fauxbourg S. Jacques à l'hôtel du petit Bourbon, où est à présent le monastere du Val-de-Graces. Ils obtinrent des lettres patentes du roi Louis XIII. & l'an 1613. le pape Paul V. confirma ce nouvel établissement, & y nomma pour premier général monsieur de Berulle.

Le dessein de ce saint homme, en établissant sa congrégation, étoit de former une société d'ecclésiastiques, qui s'employassent aux fonctions de leurs ministeres, sans se mettre en peine de se procurer ni bénéfice ni emploi ecclésiastique; mais de demeurer subordonnés aux évêques, conformément à l'obéissance qu'ils leur promettent à leur ordination, de même que les jésuites sont attachés au saint siege par le vœu de l'obéissance qu'ils font au Pape. Monsieur de Berulle ne donna point de réglemens particuliers à sa congrégation; mais il laissa au discernement du Général de la conduire selon sa prudence & selon les besoins des personnes, & les circonstances du tems.

La reine Marie de Médicis, mere du roi Louis XIII. s'étant retirée de la cour sur quelques mécontentemens, le pere de Berulle fut envoyé pour la ramener à la cour & la réconcilier au Roi son fils, en quoi il réussit parfaitement. Peu de tems après il fut envoyé à Rome afin d'obtenir du Pape la dispense nécessaire pour le mariage de Henriette de France avec le Prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre; à son retour il eut l'honneur de conduire la Princesse en Angleterre. Quelque tems après, c'est-à-dire, en 1627. le pape Urbain VIII. à la recommandation du Roi & de la Reine, lui accorda le chapeau de cardinal, & en même tems le dispensa du vœu qu'il avoit fait de ne recevoir aucun bénéfice. Cette éminente dignité ne lui fit rien changer ni dans sa maniere de vie, ni dans ses ameublemens, ni dans le reste de sa conduite.

Digitized by Google

Le 2 d'octobre 1629. étant à l'autel pour dire la messe, comme il fut arrivé à la fin de l'évangile, il tomba dans une si grande foiblesse, qu'on fut obligé de le soutenir & de le faire asseoir. Etant revenu à lui, il voulut poursuivre le saint sacrifice ; mais lorsqu'il fut arrivé à ces mots du canon : *Hanc igitur oblationem*, il retomba dans une seconde défaillance, on lui ôta ses ornemens sacerdotaux, & étant couché sur une espece de petit lit qu'on lui dressa dans l'église-même, il y mourut, après avoir reçu tous les sacremens de l'église. Son corps fut enterré en l'église des peres de l'oratoire dans la rue S. Honoré, & son cœur fut porté au convent des grandes carmelites de Paris. Il eut pour successeur dans la charge de général de sa congrégation le pere de Gondrin.

XXXV. Etablissement des prêtres de la mission, & la vie du bienheureux Vincent de Paul leur instituteur, mort en 1660. *Eloy. hist. des ordres religieux, t. VIII. p. 64. & suiv.*

La congrégation des prêtres de la mission fut instituée vers le même tems par le bienheureux Vincent de Paul, né au village de Poy près d'Acqs, petite ville épiscopale située aux confins des landes de Bourdeaux, vers les monts Pyrenées. Il étoit le troisieme de quatre freres & de deux sœurs. Ses parens vivoient de leur travail. Vincent dans son enfance fut employé à paître & à garder les troupeaux de son pere. Celui-ci voyant dans son fils des dispositions à l'étude, le fit étudier chez les cordeliers d'Acqs. Un Avocat de la même ville le mit en qualité de précepteur auprès de ses enfans, puis lui fit recevoir la tonsure & les quatre moindres ordres le 19 de septembre 1596. Il quitta sa patrie & alla étudier en théologie à Toulouse, où il fut fait prêtre en 1600. Il y continua ses études & fut reçu bachelier au bout de sept ans.

Ayant été fait héritier en 1605. d'un homme riche, & ayant été obligé d'aller à Marseille pour se faire payer d'une somme de cinq cens écus, il fut pris au retour par des Turcs, qui le menerent en Barbarie & le vendirent à un pêcheur, qui le revendit à un médecin, & celui-ci étant mort, il devint esclave d'un renégat de Nice en Savoie. Vincent de Paul eut le bonheur de le convertir de son apostasie, & s'étant embarqué avec lui dans un esquif, ils arriverent ensemble heureusement à Aigues-mortes le 28 de juin 1607. L'année suivante monsieur Vincent de Paul étant venu à Paris, y fit amitié avec monsieur Pierre de Berulle, qui songeoit alors à établir la congrégation de l'oratoire, & qui procura à monsieur Vincent de Paul la charge de précepteur des enfans d'Emmanuel de Gondy, général des galeres de France. Il s'acquitta si bien de cet emploi, que Françoise de Silli comtesse de Joigni, mere de ces enfans, lui confia même la conduite de son ame.

Digitized by Google

Un jour ayant été appellé au village de Gannes pour confeſſer un payſan, qui avoit vécu en réputation d'honnête homme, Vincent de Paul découvrit, en le confeſſant, qu'il avoit la conſcience chargée de pluſieurs péchés mortels, qu'il avoit retenus par honte. Il l'exhorta à faire une confeſſion générale, & ayant prêché le jour de la converſion de S. Paul 25 de janvier 1617. ſur ce ſujet, & ayant puiſſamment exhorté ſes auditeurs à faire des confeſſions générales, ils s'y réſolurent & vinrent à lui en foule; ce qui lui fit prendre la réſolution d'inſtituer une congrégation, principalement occupée à faire des miſſions & à inſtruire les peuples de la campagne de leurs devoirs par rapport à la confeſſion, dont ſouvent les curés ne les inſtruiſent pas aſſez.

Rempli de ce deſſein, ſans pourtant ſavoir comme il l'exécuteroit, il ſortit de chez monſieur de Gondy, & alla, par le conſeil de monſieur de Berulle à Châtillon-les-Dombes en Breſſe, pour y travailler à l'inſtruction des peuples. Il y trouva cinq ou ſix eccléſiaſtiques, à qui il perſuada de ſe mettre en communauté, pour travailler de concert au ſervice de l'égliſe. Madame de Gondy, qui avoit deſtiné une ſomme conſidérable pour fonder des miſſions dans ſes terres, fit tant par ſes inſtances & celles des amis de monſieur Vincent de Paul, & en particulier de monſieur le Cardinal de Retz, archevêque de Paris, ſon beau-frere, que monſieur Vincent de Paul revint à Gondy au mois de décembre 1617. & madame de Gondy lui propoſa d'établir une congrégation deſtinée principalement à faire des miſſions. Monſieur de Gondy ſon mari & monſieur l'Archevêque de Paris entrerent dans ce deſſein, & on donna aux nouveaux miſſionnaires le college des bons enfans, pour y retirer les prêtres qui voudroient ſe conſacrer à cette bonne œuvre.

La choſe fut ainſi exécutée le premier de mars 1624. & l'Archevêque de Paris fit expédier le dix-ſept d'avril de l'année ſuivante les proviſions de principal de ce college en faveur de monſieur de Paul, auquel monſieur & madame de Gondy donnerent quarante mille livres en argent comptant, pour commencer la miſſion, avec pouvoir de choiſir tel nombre d'eccléſiaſtiques que le revenu de la fondation pourroit entretenir, & à condition que monſieur de Paul demeureroit dans la maiſon de Gondy juſqu'à la mort de Madame. Elle mourut la veille de S. Jean-Baptiſte 1625. & monſieur de Paul étant allé en annoncer la nouvelle à monſieur de Gondy, qui étoit alors en Provence, il en obtint la permiſſion de ſe retirer au college des bons enfans, pour mettre la derniere main

Digitized by Google

à l'établiſſement de la congrégation de la miſſion, qui fut approuvée par l'Archevêque de Paris le 24 d'avril 1626. Le pape Urbain VIII. l'érigea en congrégation au mois de janvier 1632. & le roi Louis XIII. fit expédier des lettres patentes au mois de mai 1642. qui furent vérifiées au parlement au mois de ſeptembre de la même année.

Le pere Vincent de Paul obtint en 1632. le prieuré de S. Lazare à Paris, poſſédé auparavant par les chanoines réguliers de S. Victor, & cette maiſon eſt devenue le chef de cette congrégation, dont les prêtres ſont quelquefois nommés les peres de S. Lazare. Le bienheureux Inſtituteur aſſiſta à la mort du roi Louis XIII. & la Reine régente le nomma enſuite pour un de ceux qui compoſoient le conſeil royal des affaires eccléſiaſtiques; emploi dont il s'acquitta pendant dix ans. Enfin ayant rédigé les ſtatuts de ſa congrégation, il fit aſſembler en 1658. ſa communauté de S. Lazare, & leur donna à chacun un exemplaire imprimé de ces ſtatuts. Sa ſanté s'affoibliſſant tous les jours, le pape Alexandre VII. lui fit expédier à ſon inſu un bref qui le diſpenſoit de la récitation de l'office divin; mais il mourut le 27 de ſeptembre 1660. âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il eut la conſolation en mourant de laiſſer vingt-cinq maiſons de ſon inſtitut, tant en France qu'en Italie; & en 1719. ſa congrégation étoit compoſée de quatre-vingt-quatre maiſons. Le pere Vincent de Paul fut béatifié par le pape Benoît XIII. au mois d'août 1729.

XXXVI. Brouilleries de la république de Veniſe avec la cour de Rome, en 1603. 1605.

Pendant qu'on étoit occupé à Rome à examiner le livre & la doctrine de Molina ſur la prédeſtination, la grace & le libre arbitre, la république de Veniſe ſe brouilla avec la cour de Rome à cette occaſion. Elle fit le 10 de janvier 1603. un décret, par lequel elle défendoit de bâtir des hôpitaux ou des monaſteres, ou d'établir de nouveaux couvents ou de nouvelles ſociétés dans l'étendue des états de la république, ſans la permiſſion du ſénat; & le 26 de mars 1605. elle confirma une loi faite en 1536. portant défenſe à tous ſujets de la république de Veniſe de donner par teſtament, de vendre, ou d'aliéner, ou de diſpoſer en quelque maniere que ce ſoit, des biens immeubles à perpétuité en faveur des perſonnes eccléſiaſtiques, ſans l'aveu du ſénat. Dans le même tems le ſénat fit arrêter & mettre en priſon quelques eccléſiaſtiques accuſés de crimes énormes.

Le pape Paul V. ſe plaignit de ces entrepriſes à l'Ambaſſadeur de Veniſe, & fit demander au ſénat par ſon Nonce à Veniſe, que ces décrets fuſſent révoqués, & que ces eccléſiaſ-

Digitized by Google

tiques fussent élargis & mis entre les mains de son Nonce, pour être jugés par les juges ecclésiastiques, menaçant d'interdire la république, s'il n'étoit obéi. Le sénat fit réponse qu'il ne pouvoit ni révoquer ses décrets, ni mettre les prisonniers en liberté ; que ces prisonniers étoient atteints de crimes qui étoient de la compétence des juges séculiers, & que les décrets étoient nécessaires pour le maintien du bon ordre, & que le sénat se croyoit en droit de le faire.

Le Pape les menaça d'excommunication & d'interdit, s'ils n'obéissoient. Le sénat envoya à Rome Léonard Donate en qualité d'ambassadeur, pour traiter cette affaire avec le Pape. La mort du doge Grimani, arrivée sur ces entrefaites, empêcha que les brefs du Pape ne fussent ouverts avant l'élection du nouveau Doge, qui se fit le 10 de janvier 1606. & le sort tomba sur Léonard Donate, qui écrivit au Pape, selon la coutume, pour lui notifier son élection. On nomma en sa place, pour aller en ambassade à Rome, le chevalier Duodo, puis on ouvrit les brefs envoyés par le Pape, qui étoient demeurés fermés jusqu'alors. Avant que d'y faire réponse, on jugea à propos de consulter les jurisconsultes & les théologiens des universités de Padoue & de Venise ; & après avoir reçu leurs réponses, le sénat répondit au Pape le 28 de janvier 1606. qu'il n'avoit rien fait par ses loix, qu'il crût contraire à la justice, aux droits du saint siege & à la liberté ecclésiastique, & qu'il envoyoit à Rome son Ambassadeur pour lui faire entendre ses raisons plus amplement.

XXXVII. Interdit sur les terres de la république de Venise. *ann.* 1606.

Le Pape n'eut point d'égard aux raisons ni aux remontrances du sénat, ni de l'Ambassadeur de la république ; & ayant fait dresser un monitoire contre la république de Venise, elle le fit publier & afficher à Rome, dénonçant le Doge & la république excommuniés, si dans vingt-quatre jours ils ne révoquoient, cassoient & annulloient les loix ou décrets dont on a parlé, & ne remettoient entre les mains du Nonce les ecclésiastiques arrêtés & emprisonnés ; que si, dans trois jours après les vingt-quatre jours expirés, ils n'avoient obéi, il mettroit tous leurs états en interdit, & défendroit d'y célébrer les messes & offices divins, sinon en la forme, aux lieux & aux cas accordés de droit commun, & priveroit le Doge & le sénat de tous les biens qu'ils possédoient de l'Eglise Romaine, ou des autres églises, & des privileges & indults qu'ils en avoient obtenus, & spécialement de ceux qu'ils pouvoient avoir de procéder contre les clercs en certains cas.

Le sénat informé que cette bulle monitoriale avoit été affichée

Digitized by Google

chée à Rome, en rappella ſon Ambaſſadeur extraordinaire, & défendit d'afficher ou publier ladite bulle dans la ville de Veniſe. Le Pape de ſon côté rappella ſon Nonce, qui étoit à Veniſe, & renvoya l'Ambaſſadeur ordinaire de la république. En même-tems les chefs du conſeil des dix déclarerent aux ſupérieurs des monaſteres & des autres égliſes de Veniſe, qu'ils euſſent à continuer l'office divin à l'ordinaire; & que ceux qui voudroient s'en aller, ne pourroient rien emporter de leurs biens, ni des ornemens de leurs égliſes; à quoi tous les ſupérieurs promirent d'obéir. On fit enſuite un mandement ou proteſtation au nom du Doge, adreſſé à tous les eccléſiaſtiques de la république, par lequel on déclaroit le bref du Pape non ſeulement injuſte, mais encore nul, fulminé illégitimement par voie de fait, & ſans obſerver les regles de droit. Ce mandement, daté du 6 de mai 1606. fut auſſi-tôt publié & affiché à Veniſe, & dans toutes les villes de l'état.

Comme le terme des vingt-quatre jours portés par le bref approchoit, les jéſuites témoignerent qu'ils ne pouvoient pas célébrer la meſſe pendant l'interdit; & que ſi le ſénat vouloit les y obliger, ils aimoient mieux ſortir de la ville. Ils ſortirent en effet le ſoir même, portant chacun une hoſtie conſacrée au col, & s'étant mis en deux barques, ils ſe rendirent à Ferrare. Les jéſuites des maiſons qui étoient dans les autres villes de la république, en ſortirent auſſi. Les capucins & les théatins prirent le même parti, à l'exception de ceux des territoires de Breſſe & de Bergame, qui demeurerent & continuerent à faire l'office divin comme tous les autres eccléſiaſtiques ſéculiers & réguliers de la république. Les ambaſſadeurs de Veniſe dans les cours étrangeres continuerent à faire célébrer la meſſe & à aſſiſter aux aſſemblées & aux cérémonies eccléſiaſtiques, comme à l'ordinaire.

Quoique l'interdit ne fût point obſervé dans les états de Veniſe, il ne laiſſoit pas d'y cauſer des troubles & des ſéditions en certains endroits; ce qu'on attribue aux ſuggeſtions des jéſuites: & le ſénat fit un décret le 24 de juin 1606. par lequel il déclara que les jéſuites ne pourroient plus être reçus à l'avenir en aucun lieu des états de Veniſe, & que ce décret ne pourroit être révoqué, qu'on n'eût premiérement lu tout le procès en préſence de tout le ſénat, qui devoit être au moins de cent quatre-vingt ſénateurs, & qu'il n'y eût cinq parts contre une des opinions pour la révocation.

XXXVIII. Accommodement du Pape

Cependant les princes chrétiens s'entremettoient pour accommoder le différend du Pape & des Vénitiens. Mais ceux-ci ne

& de la république de Venise. an. 1607.

vouloient écouter aucune propoſition, que le Pape n'eût levé l'interdit ; & le Pape demandoit, avant toutes choſes, la révocation des loix. Les Vénitiens donnerent leurs ordres pour ſoutenir la guerre en cas de beſoin, & le Pape de ſon côté ſollicita les princes d'Italie d'en faire de même ; mais on n'en vint pas à l'exécution. On publia des deux côtés quantité d'écrits ſur le différend, compoſés avec beaucoup de chaleur & d'érudition. Fra-Paolo fut un de ceux qui s'y diſtingua le plus, comme nous le verrons ci-après. Les ambaſſadeurs des rois de France, d'Eſpagne, & le Duc de Savoie au nom de l'Empereur, propoſerent divers moyens d'accommodement ſans aucun ſuccès. Le Roi de France en 1607. ne laiſſa pas d'envoyer le Cardinal de Joyeuſe pour travailler à concilier les eſprits. Après diverſes négociations le Cardinal fit ſavoir au ſénat que l'accommodement étoit conclu, & que le Pape lui avoit donné pouvoir de lever les cenſures ; ce qu'il exécuteroit auſſi-tôt qu'il ſeroit à Veniſe. Il y arriva le lundi de la ſemaine ſainte 9 d'avril 1607. à deſſein de lever l'interdit avant la fête de Pâque ; mais le ſénat ne voulut rien précipiter, de peur qu'on ne crût qu'il eût reconnu cette cérémonie néceſſaire pour célébrer l'office divin le jour de cette fête. Le dix d'avril le Cardinal eut audience du ſénat, & lui expoſa les conditions auxquelles il étoit prêt de lever les cenſures, qui étoient, que les priſonniers ſeroient remis entre les mains de l'Ambaſſadeur de France, ſans aucune proteſtation ; que les religieux ſortis à cauſe de l'interdit, ſeroient rétablis & reſtitués dans leurs biens ; que la proteſtation de la république ſeroit révoquée, & tout ce qui l'avoit ſuivi, même la lettre du Doge aux villes de l'état. Il fit de grandes inſtances pour le rétabliſſement des jéſuites.

Le Doge répondit que la république avoit déja accordé la remiſe des priſonniers entre les mains du Roi ; mais qu'elle ne pouvoit la faire ſans proteſtation, & qu'il lui étoit impoſſible de rétablir les jéſuites. On traita enſuite de la maniere de lever les cenſures ; le ſénat ne vouloit rien faire qui pût faire croire qu'ils avoient reconnu la validité des cenſures ; & quant au rappel des religieux, il y conſentit, pourvu que le Pape voulût auſſi recevoir en grace ceux qui avoient perſiſté au ſervice de la république. Enfin il fut réglé que le Cardinal déclareroit ſeulement au ſénat, ſans faire aucune cérémonie, que les cenſures étoient levées ; que la parole de la république d'un côté, & celle du Cardinal de l'autre, ſuffiroit. Les religieux qui s'étoient retirés à cauſe de l'interdit, pourroient revenir, à l'exception des jéſuites, & de quatorze autres religieux qui s'étoient retirés,

Digitized by Google

non pour obéir au Pape ; mais pour éviter la punition de leurs crimes. Toutes ces choſes furent exécutées le vingt-un d'avril. On remit les priſonniers eccléſiaſtiques entre les mains du Cardinal, avec proteſtation que cela ne pourroit préjudicier à l'autorité que la république a de juger les eccléſiaſtiques. Le Cardinal ſe rendit au ſénat, où il déclara que les cenſures étoient levées. Le Doge lui remit auſſi-tôt en main le décret de la révocation de la proteſtation. Le même jour on nomma François Contarin pour ambaſſadeur ordinaire à Rome, & le Pape renvoya à l'ordinaire un ambaſſadeur à Veniſe.

XXXIX. Ecrits de Fra-Paolo, ou Pierre-Paul Sarpi, religieux ſervite, mort le 14 de janvier 1623.

Le différend entre la république de Veniſe & le pape Paul V. produiſit un très-grand nombre d'écrits de part & d'autre, pour prouver d'un côté la nullité de la ſentence d'interdit prononcée par le Pape ; & de l'autre, pour la juſtifier. Dans cette querelle Fra-Paolo théologien de la république de Veniſe ſe diſtingua. D'abord il ſe contenta de faire imprimer en italien le traité de Jean Gerſon ſur l'excommunication & l'irrégularité, & un autre écrit du même Auteur ſur cette maxime : s'il faut craindre & tenir les ſentences des ſupérieurs, quoiqu'injuſtes ; prétendant que ces deux écrits étoient ſuffiſans pour ruiner l'interdit du Pape. On ajouta à ces deux traités une lettre par laquelle on exhortoit les curés à adminiſtrer les ſacremens, & de faire leurs fonctions à l'ordinaire, ſans craindre de rien faire contre leurs devoirs. Peu de jours après l'inquiſition de Rome défendit cet écrit ſous les peines ordinaires, & Bellarmin fit un livre contre les deux traités de Gerſon. Fra-Paolo écrivit enſuite des conſidérations ſur les cenſures du Pape, où il montra que longtems auparavant la république de Veniſe avoit fait défenſe de bâtir des temples & des monaſteres, & de donner ou laiſſer aux égliſes des biens immeubles à perpétuité, ſans que jamais les papes s'y ſoient oppoſés. Que les rois & les empereurs & d'autres républiques en ont uſé de même, au vu & au ſu des ſouverains pontifes, ſans qu'ils s'en ſoient plaints. Il paſſe enſuite à la ſentence du Pape, où il prétend qu'il y a pluſieurs nullités : 1°. Le défaut de citation. 2°. Le défaut de pouvoir. Enfin il montre par des témoignages de l'écriture & des peres, que généralement tous les chrétiens, les eccléſiaſtiques comme les autres, ſont ſoumis aux puiſſances ſéculieres, & obligés de leur obéir. Le cardinal Bellarmin répondit amplement à tous les écrits publiés contre l'interdit. Nous avons donné ci-devant la vie de Bellarmin ; il faut faire connoître ici qui étoit Fra-Paolo.

A la fin du livre ciſ. XL. Vie de Fra-Paolo.

Fra-Paolo, ou plutôt Pierre-Paul Sarpi, naquit à Veniſe le

14 d'août 1552. de François Sarpi & d'Isabelle Morelli, tous deux de Venise. Le jeune Pierre-Paul Sarpi fut élevé par son oncle Ambroise prêtre de l'église collégiale de S. Hermagore. Le pere Jean-Marie de Cupes, qui demeuroit dans le couvent des servites de Venise, prit soin de ses études. Il se rendit habile dans les langues latine, grecque & hébraïque, dans la philosophie, les mathématiques & la théologie, & prit enfin l'habit des servites le 24 de novembre 1566. Un an après il fit profession tacite, selon l'usage ou plutôt l'abus de ce tems-là, & la renouvella solemnellement en exécution des décrets du concile de Trente le 10 de mai 1572. dans le tems du chapitre général des servites, qui se tenoit à Mantoue, où il soutint avec l'admiration des assistans, une these contenant trois cens dix-huit propositions de philosophie & de théologie.

Le Duc de Mantoue charmé de son savoir, engagea ses supérieurs de le laisser dans le monastere de S. Barnabé de Mantoue, le fit son théologien, & lui fit donner par l'Evêque de Mantoue la qualité de lecteur en théologie positive, & pour les cas de conscience dans sa cathédrale. Il fit alors connoissance avec Camillo Lino, qui avoit été autrefois secretaire du Cardinal de Mantoue, légat au concile de Trente, qui put lui donner des mémoires dont Fra-Paolo a pu se servir dans son histoire du concile de Trente. Il fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-deux ans, & travailla dans le diocèse de Milan sous S. Charles Borromée.

Il fut dénoncé au tribunal de l'inquisition par Claude Plaisantin, pour avoir soutenu que, suivant l'analogie de la langue hébraique, on ne pouvoit tirer aucune preuve de la Trinité du premier chapitre de la geneſe. L'Inquisiteur, quoiqu'il ne fût pas l'hébreu, ne laissa pas d'instruire le procès; mais Fra-Paolo en appella à Rome, où il fut renvoyé absous, & l'Inquisiteur convaincu d'ignorance.

Etant rappellé à Venise, il y fut en grande considération dans son ordre, & fut élu provincial en 1579. avec ordre d'avoir inspection sur les études & sur les lecteurs de théologie. Pendant qu'il fut provincial il gouverna avec beaucoup d'exactitude & d'équité, & laissa sa province en paix & en bon ordre. Il fut ensuite choisi par le chapitre général pour réformer, avec trois autres théologiens, son ordre suivant les réglemens du concile de Trente; & étant à Rome il composa une regle pour former les jugemens dans les affaires de son ordre; ce qu'il fit avec tant de netteté, de briéveté & d'érudition, que son ouvrage fut admiré par les plus habiles jurisconsultes.

Digitized by Google

Après que le tems de son provincialat fut expiré, il s'appliqua à la physique, à la chymie & à l'anatomie, où il fit des découvertes importantes, par exemple, sur la construction méchanique de l'œil, & la maniere dont se fait la vision. Il fit aussi des remarques sur la circulation du sang, & sur la vertu des simples.

Trois ans après il fut choisi procureur général de son ordre; ce qui l'obligea à résider à Rome, & lui procura la connoissance & l'estime du Pape & de plusieurs cardinaux, entr'autres de Bellarmin; mais pendant ce tems ayant écrit une lettre en chiffres à Gabriel Colison son confrere, où il parloit avec liberté de la cour de Rome, & cette lettre ayant été montrée au Cardinal de Ste. Severine, fut cause que Fra-Paolo fut disgracié de cette cour, & n'eut plus de part aux charges & aux dignités, & cette disgrace s'étendit même jusqu'à ses amis. Il revint à Venise, où, après avoir demeuré quelque tems tranquille sans emploi, sans ambition, & uniquement occupé de l'étude, il forma ensuite une espece d'académie de savans, où l'on traitoit de toutes sortes de matieres & de sciences. Cette académie de Venise étoit en correspondance avec celle de Padoue, & par ce moyen ils avoient relation avec tous les savans de l'Europe, même avec les hérétiques; ce qui fit une telle impression sur l'esprit du pape Clement VIII. que quand on lui proposa Fra-Paolo pour l'évêché de Nona, il répondit qu'il connoissoit l'érudition de Fra-Paolo; mais qu'il ne pouvoit se résoudre à élever à l'épiscopat un homme qui étoit en commerce avec les hérétiques.

Le différend de la république avec la cour de Rome au sujet de l'interdit, fit que cette république le choisit pour son théologien, & depuis ce tems il fut toujours consulté sur les plus importantes affaires de l'état. Il prit pour compagnon un religieux de son ordre, nommé frere Fulgence, qui a écrit sa vie, & qui a travaillé avec lui aux écrits composés pour la défense de la république de Venise. On publia en ce tems-là à Rome un traité très-désavantageux à la souveraineté de la république de Venise, intitulé *scrutinio della libertà Venite*; le sénat pria Fra-Paolo d'y faire une réponse. Il répondit qu'il l'avoit toute prête, quoiqu'indirecte, dans l'histoire du concile de Trente qu'il avoit composée. Marc-Antoine de Dominis en ayant eu un exemplaire, le porta en Angleterre, & fit imprimer cette histoire à Londres sous le nom de Pietro-Soave-Polano, qui est l'anagramme de Fra-Paolo Sarpi de Venise. Fra-Paolo s'étant attiré par ses écrits l'indignation de la cour de Rome, eut beau-

Digitized by Google

coup de traverſes de ſa part pendant le reſte de ſes jours; mais il fut fortement protégé par le ſénat de Veniſe.

Le 5 d'octobre 1608. ſix mois après l'accommodement, il fut attaqué ſur le pont S. Marc par cinq aſſaſſins, dont l'un le bleſſa de trois coups de ſtilet & le laiſſa pour mort; heureuſement aucune de ſes plaies ne ſe trouva mortelle, il revint en convalecence par les ſoins de la république, qui pourvut enſuite à ſa ſûreté par une proclamation portant des peines rigoureuſes contre ceux qui attenteroient à ſa vie, & en lui donnant des appointemens beaucoup plus conſidérables, afin qu'il eût le moyen d'avoir une gondole, & de ſe faire accompagner quand il iroit au palais de S. Marc; car il refuſa de prendre une maiſon que la république lui offroit dans la place S. Marc, pour ne pas quitter ſon couvent. Depuis ce tems-là il n'eut plus de conférence avec perſonne hors de ſa chambre, dans ſon monaſtere, ſi ce n'étoit dans des lieux publics. Pendant tout le reſte de ſa vie il fut preſque toujours occupé à répondre aux conſultations publiques & particulieres qu'on lui faiſoit de tous côtés, & ne laiſſoit pas néanmoins d'aſſiſter à l'office, & de continuer ſes études; en ſorte qu'il partageoit ſon tems entre l'action & la méditation. Il ſervit de cette maniere pendant dix-ſept années la république de Veniſe; & ayant eu communication des titres qui étoient dans ſes archives, il apprit à fond les intérêts & les loix de l'état, & ſe rendit ſi néceſſaire au ſénat, qu'il ne ſe préſenta aucune affaire de conſéquence, qu'on ne le conſultât & qu'on n'eût ſuivi ſes avis. Enfin Fra-Paolo, après avoir travaillé avec une aſſiduité infatiguable & ſans aucun relâchement, tomba malade à la fin de l'année 1622. mourut le 14 de janvier 1623. âgé de ſoixante-onze ans, avec beaucoup de conſtance, & ayant donné des marques extérieures de piété & de religion.

XLII. Fra-Paolo a-t-il été calviniſte?

Toute-fois il eſt fort ſoupçonné d'avoir été calviniſte. Monſieur Boſſuet évêque de Meaux, l. j. de ſes variations, l'aſſure poſitivement, & le prouve par le témoignage de Burnet dans la vie de Guillaume de Bedel, & par les lettres dudit Fra-Paolo, que ceux de Geneve ont publiées.

V. Chevreau.

Monſieur Chevreau étant à Geneve, il y lia amitié avec monſieur l'abbé du Cras, lequel lui confia une lettre de Fra-Paolo à Diadati, dans laquelle il l'exhortoit à demeurer ferme dans le bon parti. L'Auteur de ſa vie raconte que Fra-Paolo fut déféré à l'inquiſition comme ne finiſſant pas ſa meſſe par le *Salve, Regina*. Ailleurs il dit que Fra-Paolo ayant appris que le Pape pourroit bien le faire prendre vif & le faire mener à Rome;

P. Fulgent. vie de Fra-Paolo. p. 112.

Digitized by Google

il répondit que le Pape, avec toute sa puissance, ne pouvoit aller jusqu'à empêcher qu'un homme n'ait plus de pouvoir sur sa propre vie que tous les autres hommes ensemble, & que lui-même ne peut disposer de sa vie avant que le Pape put avoir le plaisir de la lui faire perdre en public. Le même Auteur dit encore que Fra-Paolo avoit résolu de se retirer à Constantinople, ne pouvant en sûreté se retirer ni en France ni dans les pays soumis aux protestans, & parce que de disposer de sa vie & de se donner la mort, comme ces grands personnages le faisoient autrefois, il ne lui étoit loisible par les loix de sa propre conscience ni de sa religion. Ce sont les propres termes du frere Fulgence, auteur de la vie de Fra-Paolo & son compagnon d'études : ce qui suffit pour le justifier de ce qu'on a avancé qu'il se seroit donné la mort, si le Pape l'avoit poursuivi. *Page 151.*

Quant à ses lettres écrites aux protestans & au sentiment peu respectueux aux décisions de l'église, il est très-difficile de le justifier. Mais après tout, étant mort dans la communion de l'église & faisant profession de la foi catholique, ses mœurs étant sans reproche & sa vie très-religieuse, au moins au dehors, il semble qu'on ne peut pas le regarder comme hérétique déclaré.

Outre les écrits qu'il a composés pour la défense de la république de Venise, & l'histoire du concile de Trente ; dont on vient de parler, il en a composé plusieurs autres, par exemple, une histoire de l'inquisition, un traité sur les asyles, & une addition ou continuation de l'histoire des Uscoques, avec leurs manifestes, & enfin une histoire des bénéfices, imprimée d'abord en italien, & depuis traduite en françois. Cet ouvrage est très-utile ; mais il faut convenir que l'Auteur ne ménage pas assez la cour de Rome, & qu'il en parle avec une liberté qui témoigne trop son ressentiment & sa partialité. Il faut convenir que Fra-Paolo étoit un des plus grand génies de son siecle, & d'une très-vaste érudition en tout genre ; son style est égal & simple, sans beaucoup d'élévation & sans aucun ornement. Il avoit l'esprit doux, facile, insinuant, agréable, plaisant, quelquefois même dans les choses les plus sérieuses.

XLIII. Vie d'Edmond Richer docteur de la faculté de théologie de Paris, mort le 29 de novembre 1631.

Edmond Richer étoit à peu près du caractere de Fra-Paolo, trop peu attaché au Pape & à la cour de Rome. Il naquit au diocèse de Langres le premier jour d'octobre 1559. Etant venu à Paris, il y étudia en théologie, fut reçu dans la maison & société de sorbonne, & fit sa licence en 1587. avec distinction, régentant en même tems la logique au college du cardinal le Moine. Comme il ne lisoit alors que des théologiens scholastiques, & que son grand auteur étoit Bellarmin, il fut entraîné

d'abord dans le parti & dans les ſentimens de la ligue, & eut la hardieſſe de louer dans une de ſes theſes cette déteſtable action de Jacques Clement. A cela près, il avoit beaucoup de piété, & vivoit fort auſtérement; on dit qu'il jeûna le carême de l'an 1589. au pain & à l'eau, portant la haire & le cilice. Il prit le bonnet de docteur en 1590. & fut enſuite élu grand maître du college du cardinal le Moine. Peu de tems après en 1592. touché des malheurs des guerres civiles, il ſe mit à étudier l'écriture ſainte, les peres, les conciles & l'hiſtoire de l'égliſe, & on reconnut par cette lecture combien il avoit été trompé dans ſes premiers ſentimens, il les condamna & embraſſa généreuſement ce qu'il avoit auparavant condamné.

Dès l'an 1605. il fit imprimer les œuvres de Gerſon, & fit une apologie pour la doctrine de cet Auteur, dans laquelle il expliqua avec étendue les principes ſur leſquels il croyoit que les ſentimens de Gerſon, d'Almain & de Major, touchant la puiſſance eccléſiaſtique & politique, étoient fondés. Le nonce Barberin & le docteur Duval empêcherent que cet ouvrage ne parût en France; mais Nicolas le Fevre le fit imprimer en Italie en 1607. à l'inſu de Richer. Celui-ci cita le Syndic de la faculté de Paris le 2 de janvier 1608. Sa principale attention pendant ſon ſyndicat fut de conſerver les anciennes maximes des docteurs de la faculté de Paris. En 1611. les dominicains tenant leur chapitre général à Paris, & y faiſant ſoutenir des theſes, où ils enſeignoient, 1°. Que le Pontife Romain étoit infaillible dans la foi & dans la doctrine des mœurs. 2°. Qu'en aucun cas le concile n'eſt au deſſus du Pape. 3°. Qu'il appartient au Pape de décider des choſes douteuſes, de les propoſer au concile, de confirmer ou d'infirmer ce qu'il aura décidé, & d'impoſer un ſilence perpétuel aux parties. Richer, au nom de la faculté, réſolut de s'oppoſer à ces theſes, comme contraires aux conciles généraux, aux libertés de l'Egliſe Gallicane, à la police du royaume & aux anciens décrets de la faculté de théologie de Paris, & de défendre aux bacheliers de diſputer contre ces concluſions; mais le pere Coëffeteau prieur des jacobins de Paris, lui ayant témoigné que ces theſes avoient été dreſſées à ſon inſu, & qu'il en avoit averti les gens du Roi, qui lui avoient enjoint qu'on ne diſputât pas contre ces theſes, alors Richer permit qu'on diſputât; mais le Préſident prenant la parole, dit qu'il avoit défenſe de diſputer & de ſoutenir les theſes, ſinon comme problématiques. Le cardinal du Perron ayant demandé à Richer pourquoi il avoit permis de diſputer, il répondit qu'il l'avoit fait pour tirer du Préſident un aveu qui pût

Digitized by Google

pût ſatisfaire l'univerſité & la faculté de théologie de Paris, dont la doctrine étoit attaquée publiquement par ces theſes.

Le dix-huit de mai ſuivant les jacobins firent afficher leurs theſes, dans leſquelles ils diſoient qu'il appartient au Pape ſeul de décider les queſtions de foi, & qu'il ne peut ſe tromper dans ces occaſions. Le premier Préſident de Verdun leur fit défenſe de ſoutenir ces theſes, à moins qu'ils ne rayaſſent cet article; ce qu'ils firent, & ces theſes furent ſoutenues, après en avoir obtenu la permiſſion du chancelier Sillery, à condition qu'on ne diſputeroit point ſur la theſe de l'infaillibilité du Pape.

XLIV. Livre de Richer de la puiſſance eccléſiaſtique & politique.

Quelque tems après Richer, à la ſollicitation du Préſident de Verdun, publia ſon petit livre, intitulé : *De la puiſſance eccléſiaſtique & politique*, où il établiſſoit les maximes de l'égliſe de France & de la faculté de Paris touchant l'autorité du concile général & celle du Pape. Ce livre fit grand bruit, & fut condamné à Rome & par quelques évêques de France. Il fut attaqué par pluſieurs écrivains François. Richer fut dépoſé du ſyndicat, qui étoit alors perpétuel. Moriſo rapporte que le Duc d'Epernon voulant obtenir un chapeau de cardinal pour ſon fils de la Valette, promit au Pape de lui livrer Richer, pour le faire juger en pays d'inquiſition; qu'il le fit enlever en effet & mettre à la priſon de S. Victor pour le livrer au Pape; mais l'univerſité de Paris & le parlement empêcherent qu'il ne fût enlevé. Il demeura en repos juſqu'en 1617. que l'ouvrage d'Antoine de Dominis vint à paroître. Alors on fit courir le bruit que Richer approuvoit cet écrit; mais il déclara publiquement que ce livre étoit très-dangereux & fort éloigné de la doctrine de la faculté de théologie de Paris, laquelle reconnoiſſoit la primauté du Pape & ſa monarchie tempérée d'ariſtocratie; ce que de Dominis nioit abſolument. On voulut l'engager à faire quelques démarches auprès du Nonce pour s'expliquer ſur ſon propre ouvrage; mais il ne jugea pas à propos de le faire. Le docteur Duval preſſa enſuite Richer de donner quelqu'explication à ſon livre de la puiſſance eccléſiaſtique & politique; mais il répondit qu'il avoit défenſe de ne rien écrire ſur ce ſujet. Ses ennemis firent défenſe de lui donner l'abſolution, & on la lui refuſa effectivement la veille de Noël de l'an 1619. Richer dit qu'il iroit trouver Humbert grand pénitencier. On chercha des moyens d'accommodement. On lui propoſa une déclaration à ſigner, il ne put s'y réſoudre. Il en propoſa de ſon côté une autre, qui ne fut pas agréée. Enfin Richer donna ce projet en déclaration, où il diſoit *qu'il avoit eu de la douleur de ce qu'on avoit pris ſes propoſitions contre*

Digitized by Google

ſon ſens & contre ſon intention, comme s'il eût voulu donner atteinte à la puiſſance légitime du ſouverain Pontife & des prélats de l'égliſe; ſens qu'il n'approuvoit & condamnoit comme toutes autres interprétations contraires au jugement de l'Egliſe catholique, apoſtolique & Romaine. Ce projet de déclaration fut envoyé à Rome, & les choſes en demeurerent là juſqu'en 1622. que Richer ayant fait imprimer ſon petit livre de la puiſſance eccléſiaſtique & politique, joignit à chaque chapitre les preuves des propoſitions qu'il avoit avancées. Cette édition lui ſervit d'apologie, & on le laiſſa en repos juſqu'en l'an 1629.

XLV. Mort d'Edmond Richer le 29 de novembre 1631.

En cette année étant tombé malade, il renouvella le dix-huit de juin pardevant notaire, la déclaration qu'il avoit déja faite. Cette déclaration n'étant pas jugée ſuffiſante pour faire ceſſer les diſputes & rétablir la paix parmi les docteurs, le Cardinal de Richelieu l'obligea d'en ſigner une nouvelle conçue en ces termes: » Je ſouſſigné Edmond Richer prêtre du dio-» cèſe de Langres, docteur de la ſacrée faculté de théologie » de Paris & grand maître du college du cardinal le Moine » dans l'univerſité de Paris, ayant reconnu que quelques pro-» poſitions du petit livre que j'ai compoſé en 1611. touchant » la puiſſance eccléſiaſtique & politique, avoient été priſes en » mauvaiſe part, je proteſte & déclare ici, que j'ai toujours » voulu & que je veux encore à préſent ſoumettre ma per-» ſonne, ce livre dont je viens de parler, toutes les propoſi-» tions qui y ſont contenues, leur interprétation & toute ma » doctrine au jugement de l'Egliſe catholique & Romaine, & » du ſaint ſiege apoſtolique, que je reconnois pour mere & » maîtreſſe de toutes les égliſes, & juge infaillible de la vérité; » & je proteſte que j'ai conçu une grande douleur de ce que » quelques propoſitions de ce livre ont été couchées d'une ma-» niere qu'elles ont donné matiere de ſcandale, comme ſi j'a-» vois voulu donner atteinte, ou apporter quelque diminution » à la puiſſance juſte & légitime du ſouverain Pontife & des » prélats de l'égliſe, quoique mon intention n'ait pas été telle; » leſquelles propoſitions, en tant qu'elles pourroient être contrai-» res dans le ſens de leurs termes au jugement de l'Egliſe ca-» tholique, apoſtolique & Romaine, j'improuve très-fort & con-» damne; & je proteſte que j'ai fait cette déclaration libre-» ment & volontairement, pour faire connoître à tout le » monde mon obéiſſance envers le ſaint ſiege apoſtolique, & » que j'ai cru la devoir mettre entre les mains de l'illuſtriſſime » Cardinal de Richelieu, proviſeur de ſorbonne, par reſpect » & par devoir pour lui; en foi & en témoignage de quoi,

Digitized by Google

» j'ai écrit & ſigné de ma main cette préſente proteſtation » l'an 1629. le vendredi 7 de décembre, en préſence de mon» ſieur Charles Talon curé de S. Gervais de Paris, & du pere » Joſeph de Paris de l'ordre des capucins. *Signés* RICHER, » TALON & JOSEPH, *avec paraphes.* «

Richer mourut environ deux ans après avoir ſigné cette déclaration le 29 de novembre 1631. Son petit livre de la puiſſance eccléſiaſtique & politique eſt compoſé de quelques maximes ou axiomes, ſur leſquels il prétend qu'eſt établie la doctrine de l'égliſe de France & de la faculté de théologie de Paris touchant l'autorité du Pape & le gouvernement de l'égliſe. Dans la premiere édition il n'y mit que quelques paſſages de l'écriture. Dans la ſeconde il y ajouta des paſſages des peres & des théologiens. Richer étoit d'une grande ſtature, d'un corps robuſte, d'un eſprit vif, hardi, courageux, intrépide, déſintéreſſé, ayant le viſage & le port des anciens perſonnages reſpectables par leur gravité. Sa vie a été écrite par monſieur Baillet, & imprimée depuis environ vingt-cinq ou trente ans.

V. auſſi Morl got avocat de Dijon, dans ſes lettres, & Dupin hiſt. eccleſ. du dix-ſeptieme ſiecle. p. 377.

Arnauld d'Oſſat étoit du village de Caſſagnabere au comté d'Armagnac, où il naquit le 23 d'août 1536. Ses parens, qui étoient pauvres, le laiſſerent orphelin à l'âge de neuf ans. On le mit au ſervice d'un jeune Gentilhomme de ſon pays avec lequel il étudia avec tant de ſuccès, qu'il devint ſon précepteur. On l'envoya à Paris avec lui, où il acheva ſes études & où il enſeigna la rhétorique & la philoſophie. Il fit à Bourges ſon cours de droit ſous Cujas. Enſuite de quoi étant revenu à Paris, il fréquenta le barreau. Paul de Foix archevêque de Toulouſe allant à Rome en qualité d'ambaſſadeur pour le roi Henri III. engagea d'Oſſat à l'accompagner en qualité de ſecretaire de l'ambaſſade. Après la mort de cet Ambaſſadeur, arrivée à Rome en 1584. d'Oſſat, qui avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique, fut reçu, dans la maiſon du Cardinal d'Eſt, protecteur des affaires de France en cour de Rome. Ce Cardinal étant mort en 1586. fit préſent à d'Oſſat de quatre mille écus; & le Cardinal de Joyeuſe, qui ſuccéda au Cardinal d'Eſt en la charge de protecteur de France, eut ordre du Roi de prendre d'Oſſat pour ſecretaire. Le roi Henri III. lui offrit une charge de ſecretaire d'état, qu'il refuſa conſtamment.

XLVI. Le Cardinal d'Oſſat mort le 13 de mai 1604.

Au commencement du regne du roi Henri IV. d'Oſſat eut ordre de ménager l'eſprit du pape Clement VIII. pour la réconciliation de ce Monarque avec l'Egliſe Romaine, & y réuſſit avec Jacques Davy du Perron, qui fut depuis cardinal, auſſi-bien que d'Oſſat. Il fut élevé à cette dignité à la recom-

Digitized by Google

mandation du roi Henri IV. en 1598. & pourvu de l'évêché de Bayeux en 1601. Il mourut le 13 de mars 1604. Ses lettres, qui ont été imprimées plus d'une fois, montrent qu'il étoit un des plus habiles politiques & un des plus honnêtes hommes de son siecle.

XLVII. Jacques Davy du Perron cardinal, mort le 5 de septembre 1618.

Jacques Davy du Perron cardinal, prêtre du titre de sainte Agnès, grand aumônier de France & commandeur des ordres du Roi, évêque d'Evreux, puis archevêque de Sens, étoit sorti des maisons de du Perron, Credeville & Langerville dans la basse Normandie. Il naquit le 25 de novembre 1556. de parens qui faisoient profession de la religion réformée, qui, pour ne pas être inquiétés dans cette croyance, se retirerent à Geneve, & depuis s'établirent dans le canton de Berne. Jacques Davy du Perron apprit de son pere la langue latine & les mathématiques jusqu'à l'âge de dix ans. Ensuite il apprit de lui-même la langue grecque & la philosophie, d'où il passa à la lecture des poëtes, dont il apprenoit cent vers dans une heure. Enfin il apprit, sans le secours d'aucun maître, la langue hébraïque jusqu'à la pouvoir lire sans peine. La paix étant faite en France, il y revint avec ses parens. Philippe des Portes abbé de Tiron le fit connoître à la cour du roi Henri III. qui lui témoigna beaucoup d'estime. Elle s'augmenta lorsque du Perron changea de religion, embrassa l'état ecclésiastique & donna de grandes preuves de son esprit dans ses disputes contre les protestans. Depuis le parricide commis en la personne de Henri III. l'an 1589. du Perron se retira auprès du Cardinal de Bourbon dont il fut le domestique. Comme il étoit puissant en paroles & en raisonnemens, il convertit plusieurs religionnaires, entr'autres Henri Spond depuis évêque de Pamiers. Il eut aussi beaucoup de part à la conversion du roi Henri IV.

Ce Monarque l'envoya depuis à Rome pour le réconcilier avec le saint siege, à quoi plusieurs personnes de la premiere qualité avoient travaillé inutilement. Du Perron & d'Ossat acheverent cette réconciliation. Le Roi lui donna l'évêché d'Evreux, & du Perron fut sacré à Rome. A son retour en France, ayant vu le livre de Duplessis-Mornay sur l'eucharistie, il y remarqua plus de cinq cens fautes; & dans sa conférence de Fontainebleau il remporta une célebre victoire sur ce fameux Protestant. Le pape Clement VIII. le fit cardinal en 1604. Sous le pape Paul V. il assista aux congrégations *de auxiliis*, & s'y distingua par sa capacité. Lorsqu'il fut de retour en France le roi Henri IV. l'engagea à faire une réponse au Roi de la grande Bretagne : il y réussit si bien, qu'on lui donna l'archevêché de

Digitized by Google

Sens. Le même Roi l'envoya à Rome avec le Cardinal de Joyeuſe, pour accommoder le différend entre la république de Veniſe & le pape Paul V. en quoi ils réuſſirent heureuſement. Ce Pape témoignoit tant de déférence pour le Cardinal du Perron, qu'il diſoit pour l'ordinaire à ceux qui l'approchoient plus particuliérement : *Prions Dieu qu'il inſpire le Cardinal du Perron, car il nous perſuadera ce qu'il voudra.*

Après la mort de Henri IV. le Cardinal du Perron aſſembla à Paris ſes évêques ſuffragans. Paris n'étoit pas encore érigée en archevêché. On y condamna dans cette aſſemblée le livre d'Edmond Richer touchant la puiſſance eccléſiaſtique & politique. Dans les états tenus à Paris en 1614. le tiers-état vouloit faire paſſer en loi fondamentale que les rois n'étoient ſujets à aucune puiſſance, ni directement ni indirectement, & qu'il n'y avoit aucun cas où l'on pût diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité. Le clergé ſe ſouleva contre cette propoſition, & du Perron fit un grand diſcours pour appuyer le ſentiment du clergé. Depuis il ſe retira à la campagne, où il revit & acheva les ouvrages qu'il a donnés au public, qui ſont principalement ſur des matieres de controverſe. Il mourut à Paris un mercredi 5 de ſeptembre 1618. âgé de ſoixanté-trois ans.

XLVII. Cornelius Janſenius premier évêque de Gand, mort le 10 d'avril 1576.

Cornelius Janſenius premier évêque de Gand, étoit natif de Hulſt en Flandre. Il fit de fort bonnes études; & après avoir étudié & appris les langues ſavantes, il enſeigna la philoſophie & la théologie dans l'abbaye de Tongarloon. Depuis il fut curé de S. Martin de Courtray, & enfin doyen de S. Jacques de Louvain, où il eut rang de docteur & profeſſeur en théologie. Le roi d'Eſpagne Philippe II. l'envoya au concile de Trente, où il ſe fit eſtimer autant par ſa modeſtie que par ſa doctrine. A ſon retour il fut fait évêque de Gand, que le pape Paul IV. avoit érigée en évêché en 1559. Cornelius Janſenius y tint un ſynode l'an 1570. Il mourut à Gand le 13 d'avril 1576. âgé de ſoixante-ſix ans. Nous avons de lui un commentaire ſur toute l'hiſtoire évangélique, ſur les proverbes de Salomon & l'eccléſiaſtique, & des notes ſur les pſeaumes & ſur le livre de la ſageſſe. Ces ouvrages ſont eſtimés & marquent le bon goût de l'Auteur. Il eſt fort différent de Janſenius évêque d'Ypres, dont nous allons parler.

XLVIII. Cornelius Janſenius, évêque d'Ypres, mort le 6 de mai 1636.

Cornelius Janſenius évêque d'Ypres, naquit le 28 d'octobre 1585. dans un village nommé Accoy, proche de Leerdam en Hollande; mais d'une famille catholique. Il étudia à Utrecht, puis à Louvain où il remporta en 1604. le premier degré de maître-ès-arts. Il entra enſuite dans le college d'Adrien VI. où

Digitized by Google

il étudia en théologie ſous Jacques Janſenius principal de ce college, qui le prit en affection & le pouſſa en théologie. Etant encore à Louvain il connut Jean Duverger de Hauranne, depuis abbé de S. Cyran, avec qui il lia amitié pendant qu'ils prenoient enſemble des leçons des belles lettres de Juſte-Lipſe. Ils étudierent enſuite la théologie ſous Fromond, qui leur inſpira de l'amour pour la doctrine de S. Auguſtin, & de l'éloignement pour celle de Molina. L'air trop ſubtil de Louvain & la trop forte application de Janſenius à l'étude lui ayant cauſé un épuiſement, il ſe rendit à Paris, où, à la recommandation de monſieur Duverger, il entra chez une perſonne de qualité, & fut chargé de l'inſtruction de ſes enfans. Ce fut dans cette ville qu'il eut liaiſon avec le pere Gibieuf de l'oratoire. Quelque tems après il alla à Bayonne rejoindre ſon bon ami Duverger qui s'y étoit retiré. L'Evêque de Bayonne donna à Duverger un canonicat dans ſa cathédrale, & à Janſenius la principauté du college qu'il avoit érigé à Bayonne. Janſenius y paſſa cinq ou ſix ans dans la lecture aſſidue de S. Auguſtin & des autres peres. Duverger ayant été nommé à l'abbaye de S. Cyran, Janſenius revint à Louvain en 1617. où il fut nommé principal du college de Ste. Pulcherie. Il y prit le bonnet de docteur en théologie le 24 d'octobre 1619. L'univerſité le députa deux fois en Eſpagne pour défendre ſes intérêts; la premiere fois en 1624. & la ſeconde en 1626. Il y obtint la révocation de la permiſſion que l'Archiduc avoit accordée aux jéſuites d'enſeigner la philoſophie & les humanités à Louvain.

V. cette hiſt. plus au long dans M. Dupin. hiſt. eccléſiaſtique du dix-ſeptieme ſiecle. t. iv. v.

Le Roi d'Eſpagne ayant reconnu ſa capacité, le fit en 1630. profeſſeur de l'écriture ſainte en l'univerſité de Louvain. Ce fut dans cet emploi qu'il compoſa ſes commentaires ſur le pentateuque, ſur les proverbes, l'eccléſiaſte, la ſageſſe, le prophete Sophonie & les quatre évangiles, qui ont depuis été imprimés, & qui, au jugement des connoiſſeurs, ſont de très-bons ouvrages. Il s'appliquoit depuis longtems à la lecture des œuvres de S. Auguſtin, dans le deſſein d'oppoſer la doctrine de ce Pere à celle que les jéſuites avoient ſoutenue dans la congrégation *de auxiliis*, & pour défendre la doctrine des docteurs des univerſités de Louvain & de Douay, contre les écrits des profeſſeurs jéſuites. C'eſt un ouvrage qui ne parut qu'après ſa mort, qui a fait tant de bruit, & dont nous parlerons ci-après.

XLIX. Ecrit de Janſenius contre les miniſtres de Bois-le-Duc. *an.* 1630.

Dans l'intervalle les Hollandois ayant pris la ville de Bois-le-Duc en 1629. & ayant été obligés, par un traité particulier avec la France, d'y conſerver l'exercice libre de la religion catholique, ne laiſſerent pas de donner un édit le vingt d'octobre,

Digitized by Google

par lequel ils défendoient le ſervice public de l'égliſe catholique dans les paroiſſes. Et enſuite, par un autre édit du douze de novembre, ils adjugerent les revenus des paroiſſes aux miniſtres de la religion prétendue réformée. Ils firent venir à Bois-le-Duc quatre de leurs plus habiles miniſtres, qui publierent un manifeſte, par lequel ils firent un défi public à tous les eccléſiaſtiques d'entrer en diſpute avec eux, déclarant qu'ils étoient prêts de ſoutenir la vérité de leur doctrine en préſence des magiſtrats de la ville. Janſenius fut chargé par le Nonce de Bruxelles de répondre à ce défi. Ce qu'il fit par un écrit latin, intitulé : *Antidote contre le poiſon des miniſtres de Bois-le-Duc.* Ces miniſtres firent des notes ſur l'écrit de Janſenius, qu'il réfuta par un autre écrit, intitulé : *Eponge des notes.* Il y eut encore quelques autres ouvrages imprimés ſur cette diſpute.

Il ſurvint en ce tems-là une autre affaire, qui fit du bruit. Janſenius attaqua la France dans un ouvrage intitulé : *Mars Gallicus, ſeu juſtitia armorum & fœderum Regis Galliæ* ; c'eſt-à-dire, Mars François, où l'on examine ſi les armes & les alliances du Roi de France ſont juſtes ; il s'y cacha ſous le nom d'*Alexander Patricius Armachanus.* Il y répond à un écrivain François nommé N. Berion Arroy prêtre, docteur en théologie en la faculté de Paris, & théologal de l'égliſe de Lyon, imprimé à Paris en 1634. avec privilege & approbation des docteurs, & dédié au Roi de France, où l'Auteur prétend que le Roi de France, comme héritier & ſucceſſeur de Charlemagne, a un droit inconteſtable ſur l'Empire d'Occident, tel que le poſſédoit Charlemagne, c'eſt-à-dire, ſur toutes les Gaules, l'Italie entiere, à prendre depuis Auſbourg juſqu'à la Calabre inférieure, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, la Ruſſie, la Pruſſe, la Livonie, la Lithuanie, la Moſcovie, la Sclavonie, la Podolie, l'Alberuſſie, la Valachie, &c. & qu'il peut légitimement faire la guerre pour revendiquer tous ces états. Secondement, il prétend que, pour parvenir à ces fins, le Roi peut employer la force, la ruſe, le ſtratageme & même les alliances avec les Infideles & les hérétiques. C'eſt ce que Janſenius ſe propoſe de réfuter dans ſon *Mars Gallicus.* Il y fait voir le peu de ſolidité du raiſonnement de l'Auteur ſur les prétentions de la France, ſur l'Empire & ſur les royaumes & provinces dont jouiſſoit Charlemagne ; & enſuite il ſoutient que les rois catholiques ne peuvent faire alliance ni joindre leurs forces avec des princes & des états hérétiques. Cet ouvrage regardoit principalement le roi Louis XIII. qui avoit donné du ſecours aux Hollandois hérétiques & rebelles, & favoriſoit l'entrepriſe de-

I. Livre de Janſenius évêque d'Ypres, intitulé : *Mars Gallicus.*

Digitized by Google

Guſtave-Adolphe roi de Suede, qui étoit venu au ſecours des princes proteſtans d'Allemagne. Cet ouvrage fut très-agréable aux Eſpagnols, & le roi d'Eſpagne Philippe II. nomma Janſenius un an après à l'évêché d'Ypres. Il fut ſacré à Bruxelles par l'Evêque de Malines le 28 d'octobre 1636. & prit poſſeſſion de ſon évêché le trente de novembre ſuivant. Les François, au contraire, ſur-tout le Cardinal de Richelieu, regarderent l'ouvrage de Janſenius comme un livre dangereux & ſéditieux.

LI. Livre de Janſenius, intitulé *Auguſtinus*, imprimé à Louvain. *ann.* 1640. Mort de Janſenius. *ann.* 1638.

Les ſoins de l'épiſcopat ne l'empêcherent pas de continuer ſon ouvrage ſur la grace. Il venoit de l'achever, quand il fut attaqué de la peſte, qui l'emporta le 6 de mai 1638. après avoir reçu les ſacremens avec des témoignages ſinguliers de religion & de piété. En mourant il légua par ſon teſtament ſon ouvrage à ſon chapelain Erginaldus Lameus, à condition néanmoins qu'il conféreroit avec Libert, Fromond & Henri Calenus, pour en faire une édition fidelle; ajoutant qu'il étoit difficile d'y rien changer. Que cependant ſi le ſaint ſiege vouloit qu'on y fît quelques changemens, il étoit fils d'obéiſſance au ſaint ſiege & à l'égliſe, dans laquelle il avoit toujours vécu juſqu'au lit de la mort, où il ſe trouvoit, & que c'étoit là ſa derniere volonté. Il ſigna cette déclaration le jour même de ſa mort. Il fut enterré dans le ſanctuaire de ſon égliſe, où l'on lui mit une épitaphe honorable; mais & le tombeau & l'épitaphe furent détruits en 1655. par ordre du pape Alexandre VII. & par le miniſtere de François Robes évêque d'Ypres. On a mis en ſa place une ſimple pierre, avec cette inſcription: *Hic jacet Cornelius Janſenius epiſcopus Yprenſis.* 1638.

Il avoit employé la plus grande partie de ſa vie à l'étude, principalement à la lecture des œuvres des peres, & ſur-tout de S. Auguſtin: il aſſuroit même qu'il avoit lu dix fois les œuvres de ce Pere d'un bout à l'autre, & trente fois ſes traités contre les pélagiens. Il ſe plaiſoit tellement à cette lecture, qu'il diſoit qu'il auroit paſſé ſa vie agréablement dans une iſle déſerte avec les ouvrages de S. Auguſtin. Il prétendoit que les autres peres étoient utiles; mais que S. Auguſtin étoit néceſſaire. Il le regardoit comme ſon maître; & ſa doctrine ſur la prédeſtination & ſur la grace, comme la doctrine de l'égliſe.

Après ſa mort Fromont & Calenus commencerent à faire imprimer à Louvain fort ſecrétement ſon grand ouvrage ſur la grace; mais les jéſuites en ayant eu vent, trouverent moyen d'en avoir les feuilles à meſure qu'elles s'imprimoient, & ayant reconnu que leur doctrine ſur la grace y étoit combattue, ils s'adreſſerent à l'Internonce de Bruxelles pour l'engager à empêcher

Digitized by Google

pêcher qu'on achevât l'impreſſion de cet ouvrage, & à faire ſupprimer ce qui en étoit déja imprimé. L'Internonce écrivit auſſi-tôt au Doyen de la faculté de théologie de Louvain qu'il empêchât, ou du moins qu'il ſuſpendît l'édition du livre de Janſenius juſqu'à ce que le Pape en eût ordonné autrement. En même tems il envoya ſes ordres au même Doyen pour arrêter ladite impreſſion. L'ordre en fut envoyé à l'Imprimeur, qui demanda à être entendu; ce qui lui fut accordé. Le lendemain, dans une aſſemblée extraordinaire de l'univerſité, la faculté de théologie s'étant auſſi aſſemblée, réſolut de faire réponſe à l'Internonce : 1°. Qu'elle n'avoit eu aucune connoiſſance de l'impreſſion du livre en queſtion, & qu'elle n'y prenoit aucune part. 2°. Qu'on ne lui avoit jamais fait ſavoir les défenſes que les papes avoient faites de rien écrire ou imprimer touchant les matieres de la grace, & que ceux-mêmes qui ont pris ſoin de faire imprimer ce livre, n'avoient eu aucune connoiſſance de ces décrets. 3°. Que la faculté de théologie n'avoit nulle autorité ſur les imprimeurs, qui ne dépendoient que du Recteur; que cependant elle le prieroit de faire en ſorte que les ordres de l'Internonce fuſſent exécutés.

Pendant ces délibérations l'impreſſion de l'ouvrage s'acheva, & l'on fit paroître en 1640. l'Auguſtin de Janſenius imprimé à Louvain, avec l'approbation des cenſeurs & les privileges du Roi catholique, du conſeil de Brabant & de l'Empereur même. Le Recteur voyant le livre imprimé contre ſa défenſe, voulut en faire enlever tous les exemplaires; mais l'Imprimeur ayant préſenté ſa requête à l'univerſité, il fut réſolu d'envoyer trois députés à Bruxelles à l'Internonce, pour ſavoir les intentions de ſa Sainteté. L'Internonce écrivit à Rome, & le Pape fit réponſe que ſon intention étoit qu'on ſupprimât le livre de Janſenius; mais l'univerſité s'excuſa de le faire, ſur ce que le livre venoit d'être imprimé à Paris avec l'approbation de ſix docteurs. Ainſi l'Auguſtin de Janſenius devint public tant en Flandre qu'en France. Il fut bientôt attaqué par des theſes & par divers écrits. On y répondit & l'on fit voir que Janſenius n'enſeignoit que la doctrine de S. Auguſtin. Je n'entre point dans le détail de ces diſputes.

LII Diſputes ſur le livre de Janſenius, intitulé *Auguſtinus.*

L'inquiſition de Rome, pour arrêter le cours de ces différends, donna le premier d'août 1641. un décret, par lequel elle défendoit la lecture de l'Auguſtin de Janſenius, & condamnoit en même tems tous les écrits qui avoient été faits de part & d'autre. L'Internonce envoya le décret à Louvain; mais le Procureur général de Brabant obtint que le décret ne ſeroit pas

Digitized by Google

exécuté, comme ayant été donné ſans l'aveu de ſa Majeſté catholique. On continua d'écrire de part & d'autre ſur cet ouvrage, & enfin on en tira les cinq fameuſes propoſitions qui ont fait tant de bruit dans l'égliſe, & qui en cauſent encore aujourd'hui.

Premiere Propoſition. » Que quelques commandemens ſont » impoſſibles aux juſtes, à raiſon de leur force préſente, quel- » ques volontés qu'ils aient & quelqu'effort qu'ils faſſent, & » que la grace, par laquelle les commandemens ſont poſſibles, » leur manque. « C'eſt la ſeule qui ſe trouve en termes formels dans Janſenius.

Seconde Propoſition. » Dans l'état de la nature déchue, on » ne réſiſte jamais à la grace intérieure. «

Troiſieme Propoſition. » Pour mériter & démériter dans » l'état de la nature déchue, il n'eſt pas néceſſaire que l'homme » ait la liberté oppoſée à la néceſſité ; mais il ſuffit qu'il ait » la liberté oppoſée à la contrainte. «

Quatrieme Propoſition. » Les ſémi-pélagiens admettoient la » néceſſité de la grace intérieure & prévenante pour toutes les » actions, même pour le commencement de la foi ; & ils » étoient hérétiques en ce qu'ils vouloient que cette grace » fût telle que la volonté de l'homme pouvoit lui réſiſter ou » lui obéir. «

Cinquieme Propoſition. » C'eſt une erreur ſémi-pélagienne » de dire que Jeſus-Chriſt eſt mort & a répandu ſon ſang gé- » néralement pour tous les hommes. «

Voilà les cinq fameuſes propoſitions de Janſenius, ſur leſquelles on a tant diſputé, les uns ſoutenant qu'elles ne ſont point dans le livre de Janſenius, quoiqu'ils les condamnent dans le premier ſens qui ſe préſente à l'eſprit ; les autres prétendent qu'on peut leur donner un bon ſens, & qu'il n'eſt pas certain que le mauvais ſens ſoit celui de Janſenius. D'autres veulent qu'encore que ces propoſitions ne ſe trouvent pas en termes formels dans Janſenius, elles ſont néanmoins des conſéquences qui ſuivent néceſſairement de ſes principes ; qui ſont :

1°. Que par le péché d'Adam nous avons perdu la liberté pour faire des actions de piété & de vertu méritoires de la vie éternelle ; c'eſt-à-dire, que l'eſſence de la liberté ne conſiſte pas dans l'indifférence, mais dans l'exemption de contrainte.

2°. Il admet une eſpece de grace néceſſitante pour le bien, en ſorte que la grace efficace détermine invinciblement & infailliblement la volonté à vouloir & à faire le bien.

Digitized by Google

3°. Que depuis la chûte d'Adam l'homme eſt tombé dans une néceſſité de pécher, lorſqu'il eſt deſtitué de la grace, & que toutes les actions ſans grace ſont autant de péchés.

4°. Il reconnoit avec les thomiſtes de certaines graces nommées ſuffiſantes, quoiqu'elles ſoient réellement efficaces à l'égard de l'effet pour lequel Dieu les donne; & ſi elles n'ont pas l'effet qu'elles pourroient avoir, c'eſt par la réſiſtance de la concupiſcence.

5°. Enfin il enſeigne que Jeſus-Chriſt n'a point mérité par ſa mort à tous les hommes ſans exception des graces générales & ſuffiſantes ſoumiſes au libre arbitre, avec leſquelles il ſoit en état de croire, & en croyant, de perſévérer & de parvenir au ſalut.

6°. Il ne nie pas que Jeſus-Chriſt, ſelon l'écriture, ne ſoit mort pour tous les hommes; mais il dit que Jeſus-Chriſt n'a voulu ſauver, par une volonté abſolue & efficace, que ceux qui ſont véritablement ſauvés & prédeſtinés; & c'eſt ſur ces principes qu'on a formé les cinq propoſitions dont nous venons de parler.

Le pape Urbain VIII. par ſa bulle du 6 de mars 1642. condamna le livre de Janſenius. Les évêques de France en demanderent auſſi la condamnation à Innocent X. qui le proſcrivit par ſa bulle du dernier de mai 1653. Les aſſemblées du clergé de France de l'an 1654. & 1655. reçurent cette bulle & dreſſerent le formulaire pour la condamnation des cinq propoſitions. Le pape Alexandre VII. dans ſa bulle du 16 d'octobre 1656. déclara que les cinq propoſitions étoient tirées de Janſenius, & qu'elles avoient été condamnées dans le ſens de l'Auteur. Les aſſemblées du clergé des années 1660. 1661. & 1664. ordonnerent la ſignature du formulaire, qui fut autoriſé par une déclaration du Roi du vingt-neuf d'avril. En conſéquence on le fit ſigner dans tous les diocèſes de France aux eccléſiaſtiques, aux religieux & religieuſes, & autres. On voulut même faire le procès à quatre évêques qui avoient, dans leurs mandemens publiés, diſtingué le fait du droit, & déclaré qu'ils ne demandoient que le ſilence reſpectueux pour le fait. L'affaire fut accommodée en 1668. ſous le pontificat de Clement IX. qui ſe contenta que les évêques ſignaſſent & fiſſent ſigner le formulaire purement & ſimplement; quoiqu'en même tems ils déclaraſſent en particulier qu'ils ne demandoient pas la même ſoumiſſion pour le fait que pour le droit.

Enfin le pape Clement XI. par ſa bulle du 15 de juillet 1705. a déclaré ſur toutes ces conteſtations, qu'on ne ſatisfait point

par le ſilence reſpectueux à l'obéiſſance qui eſt due aux conſtitutions des ſouverains pontifes ; mais que tous les fideles doivent condamner comme hérétiques, non ſeulement de bouche, mais auſſi de cœur, le ſens du livre de Janſenius condamné dans les cinq propoſitions, & que les propres termes préſentent d'abord à l'eſprit, & qu'on ne peut licitement ſouſcrire au formulaire dans une autre penſée, dans un autre eſprit ou ſentiment. Cette conſtitution a été reçue & ſuivie en France dans l'aſſemblée générale du clergé tenue en 1705. & publiée dans le royaume par l'autorité du Roi ; & tel eſt l'état préſent de la France par rapport au janſéniſme.

LIII. M. Robert Arnauld d'Andilly, mort le 27 de ſeptembre 1674.

La famille des Arnauld originaire d'Auvergne a produit grand nombre d'hommes illuſtres. Nous nous contenterons de rapporter ici la vie de monſieur Robert Arnauld d'Andilly, & celle de monſieur Antoine Arnauld docteur de ſorbonne. Le premier célebre par ſes traductions, & l'autre par la part qu'il a eue dans les affaires du janſéniſme & autres touchant la religion au dix-huitieme ſiecle.

Robert Arnauld d'Andilly, fils d'Antoine Arnauld, naquit à Paris en 1588. & fut produit fort jeune à la cour, où il ſoutint avec beaucoup d'honneur & de réputation les emplois les plus importans qui lui furent confiés. Perſonne ne mérita mieux que lui l'eſtime des grands, & n'employa plus généreuſement le crédit qu'il avoit auprès d'eux pour la défenſe de la juſtice & de la vérité. Il ſe retira du grand monde en 1644. âgé de cinquante-cinq ans au monaſtere de Port-Royal-des-Champs, où il paſſa le reſte de ſa vie dans la retraite, dans les exercices de piété & dans la compoſition d'ouvrages utiles au public & à l'égliſe : tels que ſont la traduction des confeſſions de S. Auguſtin, de l'hiſtoire de Joſeph, des œuvres de Ste. Théreſe, de celles du bienheureux Jean d'Avila, de pluſieurs vies des peres des déſerts, de S. Jean Climaque & de quelques autres ouvrages de piété en proſe & en vers. Il mourut le 27 de ſeptembre 1674. âgé de quatre-vingt-ſix ans, & laiſſa de ſon mariage avec N. de la Baudrie, morte en 1657. cinq filles toutes religieuſes à Port-Royal, dont l'ainée, ſœur Angélique de S. Jean, s'eſt acquis une réputation d'un très-grand eſprit & d'une excellente vertu. Monſieur Arnauld d'Andilly laiſſa auſſi trois fils, ſavoir : 1°. monſieur Arnauld abbé de Chaume. 2°. Henri Arnauld ſieur de Luſeney. 3°. Simon Arnauld marquis de Pompone, un des plus célebres miniſtres d'état de ſon tems.

LIV. Antoine Arnauld docteur

Antoine Arnauld docteur de ſorbonne, illuſtre par ſes diſgraces & par ſon érudition, étoit fils d'Antoine Arnauld célebre

Digitized by Google

avocat au parlement de Paris, qui honora cette profeſſion par une éloquence & une probité extraordinaire. Henri IV. récompenſa ſon mérite d'un brevet de conſeiller d'état, & Marie de Médicis le choiſit pour ſon avocat général. Antoine Arnauld docteur de ſorbonne, ſon fils, naquit à Paris le 6 de février 1612. Il fit ſes études dans le college de Calvi, & y donna des marques de ſon grand eſprit & de ſon aptitude pour toutes ſortes de ſciences. Il fut reçu bachelier en théologie de la faculté de Paris l'an 1636. Il fit ſa licence avec éclat depuis 1638. juſqu'en 1640. Quoiqu'il ne fût pas de la maiſon & ſociété de ſorbonne, il fut ſollicité d'y entrer en faiſant ſon cours de philoſophie pendant ſa licence, contre la coutume, qui veut qu'on la faſſe avant la licence. Il le fit avec réputation au college du Mans. Les principaux docteurs de ſorbonne demanderent au Cardinal de Richelieu qu'il pût être admis après la licence à la ſociété; mais le Cardinal ne jugea pas à propos de leur accorder leur demande. Il ne fut reçu dans leur ſociété qu'après la mort du Cardinal en 1643. étant déja docteur par grace ſinguliere, qui n'a été accordée à aucun autre. Il étoit lié d'amitié avec Jean Duverger de Hauranne abbé de S. Cyran, ami particulier de Janſenius évêque d'Ypres, comme nous l'avons remarqué. Le livre de la fréquente communion, qu'il publia vers l'an 1642. fit grand bruit & fut attaqué par quelques théologiens qui étoient dans des ſentimens contraires aux ſiens, & lui attira la haine des jéſuites. Le pere Petau le réfuta par un ouvrage exprès.

de ſorbonne, mort le 8 d'août 1694.

En 1644. monſieur Arnauld fit paroître une apologie de Janſenius évêque d'Ypres, & de la doctrine expliquée dans ſon livre contre les ſermons prêchés par le docteur Habert. Le docteur Habert y répondit; mais monſieur de Ste. Beuve ne voulut pas l'approuver à cauſe des défenſes que la faculté & l'Archevêque de Paris avoient faites d'écrire ſur ces matieres. Le livre ne laiſſa pas de paroître avec l'approbation de deux docteurs; mais ce qui fit le plus de bruit en ce tems-là, furent deux lettres qu'il écrivit au ſujet de l'abſolution qu'un Eccléſiaſtique de Paris avoit différée à un grand Seigneur de la cour, à cauſe de ſes liaiſons avec la maiſon de Port-Royal. Son ſentiment fut déféré à la faculté de théologie de Paris; & dans une aſſemblée tenue le 2 de janvier 1656. monſieur Arnauld fut exclus de cette faculté. Il fit ſes proteſtations contre cette aſſemblée, & conſerva toujours le titre de docteur de ſorbonne. Mais depuis ce tems il exécuta la réſolution qu'il avoit priſe dès auparavant de ſe retirer dans la ſolitude, & il y demeura pendant quinze ans. Il employa le tems de cette retraite à com-

Digitized by Google

poſer grand nombre d'ouvrages que nous avons de lui : grammaire, géométrie, logique, métaphyſique, théologie. Toutes les ſciences étoient de ſon reſſort, & il y réuſſit parfaitement. Le pape Clement IX. ayant donné la paix à l'égliſe & appaiſé les conteſtations qui s'étoient élevées ſur la grace & le livre de Janſenius, monſieur Arnauld revint à Paris, & ſe donna tout entier à écrire contre les calviniſtes. Ce fut alors qu'il fit imprimer ſes livres de la perpétuité de la foi, auxquels monſieur Nicole eut beaucoup de part. Le grand nombre de viſites qu'il étoit obligé de recevoir, ayant donné ombrage à ſes ennemis, il crut devoir ſortir du royaume, & ſe retira dans les Pays-bas en 1679. où il continua de compoſer quantité d'ouvrages, comme l'apologie du clergé de France & des catholiques d'Angleterre, & quelques autres écrits contre le miniſtre Jurieu. Monſieur Arnauld entra enſuite en diſpute avec le pere Mallebranche de l'oratoire, ſur les vraies & fauſſes idées & ſur quelques autres ſujets de la métaphyſique. A l'âge de quatre-vingts ans, quoiqu'il jouît encore d'une entiere liberté de corps & d'eſprit, craignant néanmoins que ſon extrême vieilleſſe ne le mît hors d'état de continuer ſes travaux ordinaires, il apprit par cœur tous les pſeaumes de David, afin d'avoir de quoi s'occuper le reſte de ſa vie en les méditant & récitant. C'eſt dans ces exercices qu'il mourut à Bruxelles dans le fauxbourg de Coo le 8 d'août 1694. après avoir reçu les ſacremens de la main de ſon Paſteur ; quoiqu'il eût célébré la meſſe deux jours auparavant. Son corps fut inhumé dans l'égliſe des prémontrés, où il logeoit ; & ſon cœur fut apporté à Port-Royal-des-Champs. On peut voir la liſte de ſes ouvrages dans les bibliothécaires.

L.V. Abbaye de Port-Royal-des-Champs.

L'abbaye de Port-Royal-des-Champs eſt devenue ſi célebre dans le dix-huitieme ſiecle, par le grand nombre d'hommes illuſtres qui s'y ſont retirés, & par les ouvrages connus dans le monde ſous le nom de meſſieurs de Port-Royal, que mon lecteur me ſaura bon gré de lui avoir donné l'abrégé de l'hiſtoire de ce monaſtere. Il eſt ſitué proche Chevreuſe à ſix lieues de Paris, & fut fondé en 1204. par Mathilde de Garlande femme de Matthieu I. de Marly, cadet de la maiſon de Montmorency. La conduite de ce monaſtere fut donnée aux moines de l'abbaye des Vaux de Cernay de l'ordre de Cîteaux. Elle eut toujours des abbeſſes perpétuelles, ſelon l'uſage de Cîteaux & ſuivant la regle de S. Benoît, juſqu'à ce qu'Angélique Arnauld, qui en fut nommée abbeſſe par le Roi en 1602. y établit la réforme, la retira de la juriſdiction des chefs de l'ordre de Cîteaux, la mit ſous la juriſdiction de l'Archevêque de Paris, obtint du

Digitized by Google

roi Louis XIII. en 1629. que l'abbeſſe ſeroit élective & triennale.

LVI. Angélique Arnaud abbeſſe de Port-Royal, morte en 1684.

Angélique Arnaud, dont on vient de parler, étoit fille ainée de Robert Arnauld d'Andilly, née le 8 de ſeptembre 1591. Elle avoit pris l'habit de religieuſe en l'abbaye de S. Antoine à Paris, n'ayant pas encore huit ans, & elle en étoit ſortie pour aller en l'abbaye de Maubuiſſon, où elle fit profeſſion le 9 d'octobre 1600. Quoique nommée coadjutrice de Port-Royal, elle ne quitta l'abbaye de Maubuiſſon que le 15 de juillet 1602. lorſqu'elle alla prendre poſſeſſion de ſon abbaye après la mort de l'abbeſſe Jeanne de Bouhehard. Elle fut bénie le vingt-neuf de ſeptembre ſuivant, & ce même jour fit ſa premiere communion, ayant à peine onze ans accomplis. Elle trouva à Port-Royal dix religieuſes profeſſes & deux novices. On n'y gardoit ni clôture ni régularité. En 1608. quelques capucins lui firent ouvrir les yeux ſur ſes devoirs. L'année ſuivante elle y rétablit la clôture & renouvella ſes vœux qu'elle avoit faits dans un âge incompétent, & réforma ſon abbaye. On l'appella enſuite pour réformer celle de Maubuiſſon, où elle demeura cinq ans. Puis revint à Port-Royal, où elle amena vingt-une novices.

En 1626. elle transféra ſon abbaye de la campagne de Port-Royal, où elle étoit trop expoſée pendant les troubles du royaume, dans la ville de Paris, à l'extrêmité du fauxbourg S. Jacques, & y fit des bâtimens capables de loger ſoixante religieuſes. En 1627. elle obtint du pape Urbain VIII. une bulle qui la tiroit de la juriſdiction de l'ordre de Cîteaux, pour la ſoumettre à celle de l'Archevêque de Paris. Et en 1629. elle obtint du roi Louis XIII. qu'à l'avenir ſon abbaye ſeroit élective & triennale.

LVII. Hommes illuſtres retirés à Port Royal.

Ce fut en ce tems-là que pluſieurs ſaints & ſavans ſolitaires ſe retirerent à Port-Royal-des-Champs, qui étoit devenu comme abandonné par l'érection de la nouvelle abbaye de Port-Royal de Paris. De ce nombre furent monſieur Arnauld d'Andilly, monſieur le Maître & de Sericourt, monſieur de Sacy, & dans la ſuite monſieur Lancelot, monſieur de Pontis, monſieur de Pont-château, monſieur le Cerf prêtre de l'oratoire, monſieur Hamon célebre médecin, monſieur d'Eſpinoi, le docteur Arnauld, monſieur Borel, monſieur de Ste. Beuve, monſieur Claude Ste. Morte, monſieur de Tillemont, monſieur le Tourneur, meſſieurs Nicole, Dodard, le Marinier, Barcos, Florior, Bourgeois abbé de la Mercy-Dieu, & grand nombre d'autres célebres par leur doctrine & par leur piété. C'eſt de Port-Royal

Digitized by Google

que ſont ſortis ce grand nombre d'écrits & de traductions, connus ſous le nom d'ouvrages de Meſſieurs de Port-Royal. La liaiſon qu'avoit la mere Angélique avec monſieur l'Abbé de S. Cyran & avec monſieur Antoine Arnauld docteur de ſorbonne, qui avoit dans ce monaſtere ſa mere, pluſieurs ſœurs & pluſieurs nieces, & au dehors, dans l'enclos du monaſtere, diverſes perſonnes de ſa famille, rendit cette communauté ſuſpecte; la mere Angélique eut auſſi quelque difficulté avec monſieur Zamet évêque de Langres, au ſujet de l'établiſſement d'un monaſtere de l'adoration perpétuelle, qui ſe devoit faire à Paris; mais qui ne réuſſit pas par le peu de concert de l'Archevêque de Paris, de l'Archevêque de Sens & de l'Evêque de Langres; la mere Angélique étant revenue à Paris, engagea ſes religieuſes à joindre l'adoration perpétuelle à leurs autres obſervances, & leur fit prendre la croix rouge ſur le ſcapulaire blanc, pour marque de ce nouvel engagement, qui fut autoriſé par un bref du Pape, en date du 24 d'octobre 1647.

Le monaſtere de Port-Royal de Paris ſe trouvant trop étroit pour contenir le grand nombre de religieuſes qui y faiſoient profeſſion, envoya une partie de ces religieuſes au monaſtere de Port-Royal-des-Champs. Elles y entrerent au nombre de huit religieuſes de chœur & deux converſes le 11 de mai 1648. ce qui n'empêcha pas que les ſolitaires qui s'y étoient retirés durant l'abſence des religieuſes, n'y demeuraſſent, ſoit au dehors, ſoit près de la maiſon. Les guerres civiles obligerent la mere Angélique de revenir à Paris avec ſa communauté en 1653. Juſqu'alors les religieuſes de Port-Royal n'avoient point été inquiétées ſur leur foi, & l'archevêque de Paris monſieur de Gondy avoit condamné ceux qui avoient oſé écrire ou parler contr'elles, & les déclara pures & innocentes des crimes dont on les avoit voulu noircir.

LVIII. Ruine de Port-Royal des-Champs. *an.* 1708.

Quand la bulle d'Innocent X. parut, ſur la difficulté qu'elles firent de ſigner le formulaire, le Lieutenant civil de Paris fut chargé de faire ſortir des dehors de Port-Royal-des-Champs & de Paris ceux qui y demeuroient, & fit même défenſe, par ordre de la cour, aux religieuſes de recevoir des novices & des penſionnaires, & d'admettre à profeſſion les novices qui ſe trouvoient dans leur communauté. Elles ſignerent le premier mandement des vicaires généraux du Cardinal de Retz du 8 juin 1661. avec peine, & en faiſant des déclarations par leſquelles elles faiſoient tomber leurs ſignatures ſur le droit. Hardouin de Beaumont de Perefixe ayant été nommé archevêque de Paris après la mort de Pierre de Marca, leur propoſa de ſigner le

Digitized by Google

le formulaire avec des modifications qu'elles ne jugerent pas à propos d'accepter ; elles propoſerent elles-mêmes une formule qui ne fut point agréée ; & ſur le refus qu'elles firent d'une ſignature pure & ſimple, l'Archevêque fit enlever l'Abbeſſe avec d'autres religieuſes, qu'il envoya dans des monaſteres ſéparés, & interdit les ſacremens tant aux religieuſes du monaſtere de Paris qu'à celles de celui des Champs, qui avoient pris la même réſolution. Après cela onze ou douze religieuſes de la maiſon de Paris ſignerent, les autres demeurerent fermes dans leur premiere réſolution ; & l'Archevêque, par ſa ſentence du 17 de novembre 1664. les déclara déſobéiſſantes & indignes de participer aux ſacremens, qui leur furent depuis refuſés, même à l'article de la mort. En 1669. les deux maiſons de Port-Royal furent ſéparées en deux titres indépendans l'un de l'autre. Et en 1708. les religieuſes de Port-Royal-des-Champs ayant refuſé opiniâtrément d'obéir à l'égliſe ſur le fait de Janſenius, ont été diſperſées, & les bâtimens de cette abbaye ont été démolis par ordre du Roi. Telle a été la fin du fameux monaſtere de Port-Royal-des-Champs.

LIX. Hiſtoire de Sabathai Sevi faux Meſſie. an. 1666. *Apocalypſe. xiij. 18.*

Le nombre de 666 marqué dans l'apocalypſe, comme le nombre du nom de l'Antechriſt, a donné lieu à pluſieurs auteurs de croire que l'an 1666. ſeroit une année de révolutions & de merveilles ; mais il eſt ſurprenant que les Juifs ſe ſoient promis pour cette année la venue du Meſſie, puiſque, ſelon S. Jean l'évangéliſte, elle devoit plutôt être l'année de la venue ou de l'apparition de l'Antechriſt. Les fanatiques proteſtans y trouvoient mieux leur compte, s'imaginant qu'en cette année le regne de l'Antechriſt, qui eſt ſelon eux celui de l'Egliſe Romaine, ſeroit détruit, & le pur chriſtianiſme, ou Iſraël de Dieu, rétabli dans une entiere liberté.

Comme il y avoit une infinité de perſonnes, ſur-tout parmi les Juifs, qui étoient infatuées du nouveau regne du Meſſie qui devoit paroître cette année 1666. un Juif de Smyrne, nommé Sabathaï-Sevi, fils d'un autre Juif, nommé Mardothaï-Sevi, courtier d'un marchand Anglois de la même ville, ſe mit en tête de ſe faire paſſer pour Meſſie. Il avoit ſi bien étudié l'hébreu, l'arabe, la philoſophie, & ſur-tout la dialectique, la métaphyſique & la théologie des Juifs, qu'il perſuadoit aiſément à ſes freres ce qu'il jugeoit à propos de leur propoſer. Le nombre de ſes diſciples s'accroiſſant, les chokams ou ſages de la ſynagogue en prirent ombrage & le bannirent de leur corps & de la ville. Tout ceci ſe paſſa quelques années avant l'an 1666. auquel le myſtere devoit s'éclore. Sabathaï ſe rendit à

Digitized by Google

Theſſalonique où il ſe maria ; mais il fit bientôt divorce avec ſa femme & avec une ſeconde & une troiſieme qu'il épouſa de ſuite. Delà il ſe mit à voyager, & alla d'abord en Morée, puis à Tripoli en Syrie, enſuite à Gaza, & enfin à Jeruſalem, où il commença à dogmatiſer & à réformer la loi, ſupprimant le jeûne de tamuz, qui s'obſerve au mois de juin. Il trouva dans la même ville un Juif, nommé Nathan, à qui il découvrit le deſſein qu'il avoit de ſe faire paſſer pour le Meſſie attendu par les Juifs, & propoſa à Nathan de lui ſervir d'Elie & de précurſeur. S'étant ainſi concertés l'un avec l'autre, Sabathaï-Sevi ne ſe fut pas plutôt déclaré le Meſſie, que Nathan prit la qualité de ſon avant-coureur, & défendit le jeûne aux habitans de Jeruſalem, diſant que le Meſſie étant venu, on ne devoit plus entendre parmi eux que des cris de réjouiſſance & de triomphe.

Le bruit de ce nouveau Meſſie s'étant répandu, les Juifs commencerent de toutes parts à ſe préparer à le recevoir, quittant leur commerce, & ne parlant que des avantages que ſon nouveau regne devoit produire. Ceux de Jeruſalem écrivoient de tous côtés les prétendues prophéties du Meſſie : Que dans un an, à compter du dix-ſept de juin, on verroit le Meſſie paroître devant le grand Seigneur, le priver de ſa couronne & le mener en triomphe. Qu'il diſparoîtroit neuf mois après; que pendant ſon abſence les Juifs ſeroient perſécutés; que pluſieurs ſouffriroient le martyre ; qu'après cela le Meſſie paroîtroit de nouveau monté ſur un lion céleſte, dont la bride ſeroit de ſerpens à ſept têtes ; qu'il ſeroit reconnu ſeul monarque de tout l'univers ; qu'alors on verroit le temple deſcendre du ciel tout bâti & tout orné, & que dans ce temple ils offriroient éternellement des ſacrifices.

Nathan, le prétendu précurſeur, s'étoit cependant rendu à Damas, d'où il écrivit à Sabathaï-Sevi une lettre pleine de flatterie outrée ; & une autre aux Juifs d'Alep, dans laquelle il diſoit que, ſelon les ordres de Sabathaï-Sevi, il avoit choiſi douze Iſraélites, un de chaque tribu, pour le ſervir & l'accompagner. Les Juifs de Theſſalonique, dans l'attente du prétendu Meſſie, s'adonnerent à toutes ſortes d'œuvres de pénitence & de mortification, quittant toute occupation mondaine, tenant leurs boutiques fermées, jeûnant, priant, ſe diſciplinant, exerçant les plus laborieuſes pratiques de la pénitence.

Cependant Sabathaï-Sevi revint à Smyrne ſa patrie ; il y fut aſſez mal reçu par les chokams ou ſages de la loi ; mais le peuple prévenu en ſa faveur, le regardoit comme l'envoyé de Dieu. Les rues par où ils paſſoient, étoient couvertes de tapis ou de

Digitized by Google

draps, qu'il évitoit par modeſtie de fouler aux pieds. Alors il écrivit à toute la nation des Juifs une lettre, où il prenoit le nom de *Fils unique & premier né de Dieu*, *le Meſſie & le Sauveur d'Iſraël*, & leur annonçoit ſa venue & leur délivrance. Le Démon, comme c'eſt l'ordinaire, joignit ſes opérations aux fourberies de Sabathaï-Sevi. On vit plus de quatre cens perſonnes qui eurent des extaſes & firent des prédictions étranges. On en voyoit qui entroient en convulſion, parloient du fond de leurs entrailles, & racontoient des viſions qu'ils avoient eues du lion de Judas & des triomphes de Sabathaï. Pour répondre à ces prophéties, il nomma les princes qui devoient gouverner Iſraël pendant ſa marche vers la Terre-ſainte, & leur adminiſtrer la juſtice après leur rétabliſſement.

Il ne falloit plus que quelques miracles, vrais ou apparens, pour mettre le ſceau à l'illuſion des Juifs. Il y en eut qui aſſurerent avec ſerment qu'ils avoient vu une colonne de feu entre Sabathaï & un Cadi Turc, devant lequel il ſe préſenta. La choſe paſſa pour inconteſtable, & chacun s'empreſſa d'apporter aux pieds de l'Impoſteur tout ce qu'il avoit de plus précieux, lui en laiſſant l'entiere diſpoſition. Tout ceci ſe paſſa à Smyrne. Quelque tems après, & au mois de janvier 1666. il ſe rendit à Conſtantinople aſſez peu accompagné, de peur de faire ombrage aux Turcs; mais un grand nombre de Juifs l'y ſuivit par terre, & il trouva tous les Juifs prévenus en ſa faveur; mais le grand Vizir craignant les ſuites de cette frénéſie, le fit enlever de ſa chaloupe avant qu'il fût débarqué, & le jetta dans le cachot le plus obſcur & le plus infect de la ville. Cette diſgrace ne fit qu'augmenter le reſpect des Juifs envers lui. Ils le viſiterent dans ſa priſon, dans la poſture la plus humble, la plus reſpectueuſe, comme ils auroient fait du vrai Meſſie. Le Vizir étant ſur le point de partir pour Candie, fit tranſporter Sabathaï de Conſtantinople à Abydos, où il y eut une foule incroyable de Juifs qui le venoient viſiter. Les Turcs voulant profiter de la circonſtance & de la ſotte crédulité des Juifs, faiſoient acheter bien cher la liberté de le voir & de lui parler. Etant dans cette priſon, il preſcrivit aux ſiens la maniere dont ils devoient célébrer le jour de ſa naiſſance le neuf du mois aby, & la forme des prieres qu'ils y devoient réciter.

Les Juifs ſe perſuadoient tous les jours de plus en plus que Sabathaï étoit le Meſſie. Ils lui appliquoient tous les paſſages de l'écriture, que les chrétiens appliquent à Jeſus-Chriſt, & faiſoient peindre ſur les murs de leurs ſynagogues deux S entrelaſſées & en lettres d'or, & le pſeaume 91. *Dominus regnavit*,

Digitized by Google

decorem indutus eſt. Il manquoit encore l'apparition du prophete Elie, ou du Précurſeur du Meſſie. Les Juifs l'attendoient avec grande impatience, & on aſſuroit qu'on l'avoit vu ſous différentes formes en différens endroits. Ils tenoient des tables toutes dreſſées dans les maiſons pour régaler Elie, qui devoit venir pendant la nuit. Il y en eut même qui aſſurerent l'avoir vu la nuit, & d'autres diſoient l'avoir rencontré dans les rues de Conſtantinople.

Cependant Sabathaï étoit toujours dans ſa priſon d'Abydos, lorſqu'un autre Juif Polonois, nommé Nehemie, auſſi docte & auſſi extravagant que lui, vint lui propoſer de l'aſſocier dans la qualité de Meſſie; qu'auſſi-bien les écritures, diſoit-il, reconnoiſſent deux Meſſies, l'un de la tribu de Juda, & l'autre de la tribu d'Ephraïm. Nehemie auroit voulu que Sabathaï ſe contentât du titre de Meſſie de Juda, pendant que lui prendroit celui d'Ephraïm; mais ils ne purent s'accorder ſur ce partage; & Nehemie outré de dépit découvrit toute la fourbe au Caïmacam de Conſtantinople, ou Lieutenant du Vizir, & lui dépeignit Sabathaï comme un homme dangereux qui induiſoit les Juifs à la rebellion contre le grand Seigneur. Auſſi-tôt on fit enlever le prétendu Roi d'Iſraël, & on le fit conduire à Andrinople, où étoit le grand Seigneur qui étoit déja informé de toute cette farce.

D'abord que Sabathaï fut arrivé, il ſe le fit amener, & lui fit pluſieurs queſtions en langue turque. Sabathaï perdit alors ſa fierté, & n'oſant répondre en cette langue, demanda pour truchement un Médecin Turc, qui avoit été autrefois Juif. Le Sultan lui demanda un miracle pour preuve de ſa miſſion, ſans quoi il ne devoit point eſpérer de grace; & ce miracle conſiſtoit en ce que Sabathaï s'expoſât tout nud aux traits des plus habiles archers de la cour: que ſi ſa chair réſiſtoit à leurs traits, il ſeroit reconnu & honoré comme Meſſie; ſinon il ſeroit puni comme impoſteur. Sabathaï ne jugea pas à propos de s'expoſer à cette épreuve, & avoua qu'il étoit un ſimple docteur Juif, ſans aucun caractere ſurnaturel ni extraordinaire. Mais le Sultan ne ſe contenta pas de cet aveu; il demanda que, pour réparer le ſcandale qu'il avoit cauſé, il ſe fit muſulman, ou qu'il ſe préparât à être empâlé. Il répondit qu'il y avoit longtems qu'il deſiroit faire profeſſion du mahométiſme: ce qu'il fit auſſi-tôt. L'apoſtaſie de Sabathaï ne mit pas encore fin au déſordre. Il y eut des Juifs qui ſoutinrent qu'il n'y avoit que ſon ombre qui fût demeurée ſur la terre, que pour lui il étoit retourné au ciel pour en revenir au tems marqué pour l'accompliſſement des

Digitized by Google

prophéties. Ces malheureux entêtés continuoient à se servir des formules de prieres qu'il leur avoit laissées ; & les docteurs Juifs craignant que cette nouvelle extravagance ne fit autant de mal que la premiere, ordonnerent aux Juifs, sous peine d'excommunication, de reprendre leur ancienne maniere de prier Dieu. Ils en écrivirent des lettres circulaires à tous les Juifs d'Orient.

Malgré tout cela un très-grand nombre de Juifs entêtés publierent des prétendus miracles arrivés lorsque le Sultan avoit envoyé pour arrêter Sabathaï : Que les soldats envoyés pour cela étoient tombés morts à ses pieds d'une seule parole de sa bouche ; qu'ensuite Sabathaï leur avoit rendu la vie ; que delà il s'étoit allé volontairement remettre en prison ; qu'il en étoit sorti les portes fermées, & qu'on l'avoit vu se promener librement dans les rues de Constantinople ; que ses chaînes s'étoient changées en or ; que Nathan son précurseur faisoit d'autres prodiges aussi extraordinaires que ceux de Sabathaï. Nathan arriva aux environs de Smyrne le vendredi 3 de mars 1667. & on lui dit que les Juifs d'Italie, arrivés depuis peu à Smyrne, avoient une lettre pour lui, & desiroient de l'entretenir. Il ne jugea pas à propos de recevoir la lettre, & les députés des Juifs de Casal s'en retournerent assez peu satisfaits. Plusieurs autres Juifs revinrent enfin de leur erreur & se remirent à trafiquer à l'ordinaire. Quant à Sabathaï, quoique bon musulman, il ne laissa pas de soutenir qu'il étoit le vrai Messie ; mais qu'il ne conduiroit jamais sa nation à Jerusalem, à moins qu'elle ne devînt semblable à lui, c'est-à-dire, qu'elle ne professât comme lui le mahométisme. Sa déclaration eut son effet sur plusieurs Juifs qui de Babylone & d'autres lieux éloignés, venoient à Jerusalem, & jettant leurs bonnets par terre, se faisoient hautement Turcs. Ce fameux Imposteur mourut en 1676. Quelque tems auparavant, c'est-à-dire en 1672. il parut encore un faux Messie à Smyrne. On ignoroit son origine ; mais les Juifs trouverent moyen de le faire condamner aux galeres.

LX. Michel Molinos chef des quietistes.

Michel Molinos prêtre Espagnol, né dans le diocèse de Saragosse en 1627. s'étant établi à Rome, y acquit la réputation d'un grand directeur. Il s'étoit appliqué dès sa jeunesse à l'étude des livres qui traitent de la théologie mystique, & composa lui-même un livre, qu'il intitula *la guide spirituelle*, qu'il fit imprimer d'abord en espagnol à Rome en 1675. avec l'approbation de cinq docteurs. Cet ouvrage fut ensuite imprimé en italien & enfin en latin avec l'approbation de l'Archevêque de Palerme. Le même Molinos composa vers le même tems un petit traité de la

Digitized by Google

communion quotidienne, approuvé par trois docteurs, dans lequel il soutient que la seule disposition pour communier & dire la messe tous les jours, est d'être exempt de péché mortel, & qu'on ne peut empêcher ceux qui n'en ont point sur leur conscience de s'approcher en aucun tems de la sainte table, & que les prêtres sont en quelque sorte obligés de célébrer le saint sacrifice tous les jours.

Le traité de la guide spirituelle de Molinos fut goûté par plusieurs prêtres séculiers & réguliers de Rome & de Naples, qui n'en connoissoient point le venin; mais d'autres plus éclairés en découvrirent le danger & écrivirent contre lui, entr'autres le pere Seignery jésuite Italien, dans son livre intitulé *de la contemplation*. Mais le pere Petruxi prêtre de l'oratoire & depuis cardinal, publia des lettres & des traités spirituels, dans lesquels il soutenoit les principes de Molinos. Un laïque Provençal, nommé François Malaval, aveugle, composa & publia aussi un traité, intitulé: *pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, imprimé plusieurs fois à Paris, traduit en latin & publié à Rome en 1676. pour appuyer la doctrine de Molinos. Comme ces ouvrages faisoient du bruit dans Rome, l'inquisition en prit connoissance; mais les partisans de Molinos eurent assez de crédit dans le tribunal pour faire mettre à l'index des livres défendus, les écrits publiés contre le livre de Molinos. Le pape Innocent XI. qui avoit succédé à Clement X. en 1675. prévenu en faveur de Molinos & de Petruxi, donna à Molinos un logement dans le vatican, & fit Petruxi évêque de Jessy. On dit qu'il offrit aussi un évêché à Molinos, qui le refusa; mais enfin les plaintes que l'on faisoit continuellement & de toutes parts contre la doctrine de Molinos, avec les remontrances que le Cardinal d'Estrées fit au nom du Roi très-chrétien au Pape, obligerent sa Sainteté d'abandonner Molinos au jugement de l'inquisition, qui décréta aussi-tôt contre lui, le fit arrêter & conduire dans les prisons de l'inquisition de Rome au mois de juillet 1685.

LXI. Condamnation de Molinos & des quiétistes. an. 1687.

Dès qu'on fut en Espagne qu'il étoit arrêté, l'inquisition de ce royaume condamna la guide spirituelle de Molinos, que l'inquisition de Rome avoit d'abord épargnée. Celle-ci trouva mauvais que l'inquisition d'Espagne eût prévenu son jugement dans une cause dont elle étoit saisie. Cependant l'Inquisition de Rome continua d'instruire le procès de Molinos, & ne se contenta pas d'examiner son livre imprimé; mais aussi des lettres & des conférences dans lesquelles il s'étoit expliqué plus clairement. A l'égard de ses mœurs, on ne voulut pas par dis-

Digitized by Google

crétion nommer les perſonnes qu'il avoit ſéduites ; mais on mit à Rome dans les priſons de l'inquiſition plus de ſoixante-dix perſonnes de diſtinction, & entr'autres pluſieurs eccléſiaſtiques ; de ſorte qu'on vit en peu de tems en Italie plus de cent perſonnes déférées pour ce ſujet à l'inquiſition.

Le tribunal de l'inquiſition fut quatre mois à travailler au procès de Molinos, pendant leſquels on empriſonnoit continuellement les gens ſoupçonnés du quiétiſme. Enfin le 28 d'août 1687. l'inquiſition rendit un décret contre la perſonne de Molinos & contre ſes écrits, par lequel il fut condamné à faire abjuration publique de ſes erreurs. Ce jugement fut exécuté le trois de ſeptembre ſuivant, ſur l'amphithéatre qu'on avoit dreſſé pour cela dans l'égliſe des dominicains de la Minerve, où Molinos fut conduit des priſons de l'inquiſition. On y lut ſa ſentence en préſence d'une affluence extraordinaire de peuple, qui crioit de toute part : *Al fuoco.* Molinos avoit les mains liées & tenoit un cierge allumé. Il ouit ſa ſentence avec une tranquillité étonnante. Il abjura ſes erreurs ſans donner aucune marque de repentir, & fut reconduit dans les priſons de l'inquiſition pour y être tenu le reſte de ſes jours. Il fut revêtu du ſcapulaire jaune chargé d'une croix rouge devant & derriere ; ce qu'on appelle *l'habit de pénitence.* Il étoit alors âgé de ſoixante ans, & il y avoit vingt-deux ans qu'il répandoit ſa doctrine à Rome. Il mourut dans ſa priſon le 29 de décembre 1696. ou ſelon d'autres le 28 de novembre 1692. âgé de ſoixante-cinq ans.

On donna à ſes ſectateurs le nom de quiétiſtes, parce qu'il enſeignoit que dans la plus ſublime perfection, eſt l'oraiſon qu'ils appellent de quiétude, qui conſiſte dans une ſimple contemplation ſans aucune réflexion. Molinos, & quelques-uns de ſes diſciples, ont été accuſés d'enſeigner, tant en théorie qu'en pratique, que l'on pouvoit ſans péché s'abandonner à des déréglemens honteux, pourvu que la partie ſupérieure de l'ame demeurât unie à Dieu par l'oraiſon de quiétude. L'on remarquoit que les quiétiſtes étoient à l'extérieur aſſez réglés dans leurs mœurs ; mais moins empreſſés à obſerver les commandemens de l'égliſe & l'extérieur des cérémonies de l'égliſe, paroiſſant rarement à confeſſe & aux proceſſions. Les propoſitions de Molinos condamnées ſont au nombre de ſoixante-huit. On les peut voir dans la bulle du pape Innocent XI. datée du 19 de novembre 1687.

Quoique la doctrine de Molinos eût été ſolemnellement condamnée à Rome, il y avoit encore en France des myſtiques

Digitized by Google

de l'un & de l'autre ſexe qui la ſoutenoient, & qui avoient fait des livres pour l'établir ; entr'autres le pere François de la Combe barnabite, qui avoit fait un livre de l'oraiſon mentale, imprimé à Verſailles en 1686. le ſieur de Berniere, dans un petit écrit, intitulé : *regle des aſſociés à l'enfance de Jeſus* ; l'aveugle François Malval, dont on a parlé, & la dame Guyon dans divers écrits, entr'autres dans un imprimé à Grenoble & à Lyon, intitulé : *moyen court*, imprimé à Lyon en 1686. & un autre, qui avoit pour titre : *cantique des cantiques de Salomon, interprété ſelon le ſens myſtique*, auſſi imprimé à Lyon en 1688. & un manuſcrit qui a pour titre *les torrens*. Les évêques de France, ſavoir : François du Harlay archevêque de Paris, Paul Godet des Marais évêque de Chartres, & Jacques-Benigne Boſſuet évêque de Meaux, pour arrêter le progrès de ces erreurs & de ces dangereuſes maximes, donnerent leurs mandemens en 1686. 1694. & 1695. pour les condamner & les proſcrire. On peut voir leurs mandemens où ces erreurs ſont ſpécifiées.

V. M Dupin. hiſt. eccléſ. du dix-ſeptieme ſiecle. t. III. p. 642. & ſuiv.

LXII. François Salignac de la Mothe-Fenelon archevêque de Cambrai, mort en 1715. le 8 de janvier.

François Salignac de la Mothe-Fenelon naquit au château de Fenelon en Périgord le 6 d'août 1651. de Pons de Salignac & de Louiſe de la Cropt, ſœur du Marquis de S. Abre. Il fut élevé dans la maiſon paternelle juſqu'à l'âge de douze ans, qu'on l'envoya étudier à Cahors, enſuite il alla continuer & achever ſes études à Paris ſous les yeux d'Antoine marquis de Fenelon, lieutenant général des armées du Roi. Il prêcha à l'âge de dix-neuf ans avec un applaudiſſement général. A vingt-quatre ans il entra dans les ordres ſacrés, & environ trois ans ans après il fut choiſi, par monſieur du Harlay archevêque de Paris, pour ſupérieur des nouvelles converties, rue Ste. Anne à Paris. Il fit bientôt connoître dans cet emploi le talent qu'il avoit pour perſuader. Le roi Louis XIV. en étant inſtruit, le nomma en 1686. chef d'une miſſion ſur les côtes de Xaintonge & dans le pays d'Aunis, pour travailler à la converſion des proteſtans qui y étoient en grand nombre.

Ces miſſions finies il revint à Paris reprendre ſes fonctions de ſupérieur des nouvelles converties. Il fit alors un peu après un écrit ſur le miniſtere des paſteurs, où il prétend démontrer qu'il n'y a point de véritable ſacerdoce parmi les proteſtans ; ſentiment qu'il a toujours ſoutenu depuis. Monſieur de Boſſuet évêque de Meaux ayant alors connu l'abbé de Fenelon, l'aima & le favoriſa de ſes conſeils. Monſieur de Beauvillier ayant prié monſieur de Fenelon de faire un traité ſur l'éducation des filles, le fit connoître au Roi, qui le nomma précepteur de monſieur le Duc de Bourgogne & des deux Princes ſes freres : c'eſt le premier ouvrage de monſieur de Fenelon ; & il n'y en

a

Digitized by Google

a point en ce genre qu'on puiſſe lire avec plus de fruit. Il commença ſes fonctions de précepteur auprès de monſieur le Duc de Bourgogne au mois de ſeptembre 1689. L'Académie Françoiſe lui donna une place parmi ſes membres en 1693. & la piece qu'il y récita, eſt regardée comme un modele d'éloquence. Il n'eut longtems pour tout bénéfice qu'un prieuré médiocre, que monſieur l'Evêque de Sarlat ſon oncle lui avoit réſigné. Le Roi lui donna enfin l'abbaye de S. Valeri, & quelques mois après en 1694. l'archevêché de Cambrai, qu'il n'accepta qu'à condition de renoncer à ſes deux autres bénéfices, & d'aller réſider neuf mois à Cambrai, & les trois autres auprès des Princes.

Quelque tems après monſieur de Fenelon eut une rude perſécution à eſſuyer à l'occaſion de madame Guyon, que ce Prélat avoit connue à Paris, & dont je dirai quelque choſe à la fin de cet article. Monſieur de Fenelon refuſa toujours conſtamment de condamner les écrits de cette Dame, avant que le Pape en eût prononcé, & ce refus le fit exiler dans ſon diocèſe, où il s'occupa longtems à écrire pour ſa défenſe.

LXIII. Livre des maximes des ſaints condamné à Rome. ann. 1699.

Il compoſa alors le livre intitulé : *explication des maximes des ſaints ſur la vie intérieure*, imprimé à Paris en 1697. Monſieur de Fenelon envoya ce livre à monſieur de Boſſuet évêque de Meaux, qui refuſa de l'approuver & d'y ſouſcrire. Le livre fut envoyé à Rome pour y être examiné, & cependant monſieur de Meaux écrivit quelques traités contre celui des maximes des ſaints, auxquels monſieur de Fenelon répondit. A Rome on fut aſſez longtems ſans donner une réponſe poſitive, que les deux parties attendoient avec impatience. Les examinateurs ſe trouverent partagés ; mais le Roi de France ayant menacé de tenir un concile national, le pape Innocent XII. après dix-huit mois d'examen, donna un bref, mais fort mitigé, le 12 de novembre 1699. contenant la condamnation du livre & des vingt-trois propoſitions qui en avoient été extraites. Monſieur de Cambrai ſe ſoumit ſur le champ & publia lui-même un mandement pour publier le bref qui le condamnoit. Ce mandement eſt du 9 d'avril 1699.

Après cela monſieur de Cambrai ne ſongea plus qu'à remplir les devoirs d'un vrai paſteur. Les aventures de Télémaque imprimées la même année 1699. furent un nouveau ſujet de chagrin pour monſieur de Cambrai. Ce livre fut imprimé furtivement & à l'inſu de l'Auteur Ce n'étoit d'abord que des themes qu'il donnoit au Duc de Bourgogne pour les traduire en latin. Un valet de chambre les ayant recueillis de ſuite, les

fit imprimer à Paris ; mais cette premiere édition fut d'abord supprimée. On la contrefit la même année à la Haye, & dans l'espace d'un an on en vit plus de vingt éditions en différens endroits. On voulut dire que ce livre étoit une censure ou une satyre de diverses personnes de la cour & des maximes que l'on y suivoit depuis longtems, on en prit prétexte pour le noircir dans l'esprit du Roi. Ce Prince touché de sa soumission à la décision du saint siege, commençoit à revenir à son égard ; mais le Télémaque gâta tout. Cet ouvrage a été traduit en italien, en allemand, en flamand, en espagnol, en anglois & en hollandois. Il a été aussi attaqué par diverses critiques ; mais qui n'ont pas empêché le succès prodigieux de l'ouvrage.

L'affaire des fameux cas de conscience lui en attira de nouvelles. Il publia quatre ou cinq instructions pastorales contre les cas de conscience, où l'on paroissoit justifier le silence respectueux sur le sujet de la condamnation de Jansenius. Monsieur de Cambrai soutint la grace suffisante, & prétendit que l'église n'avoit pas condamné simplement les paroles de Jansenius, mais aussi sa doctrine touchant la grace efficace ; ce qui lui attira des écrits de quelques évêques & de quelques docteurs, qui l'obligerent à composer ce grand nombre de lettres ou d'instructions pastorales pour défendre son sentiment. Monsieur de Fenelon mourut dans son diocèse le 7 de janvier 1715. âgé de soixante-quatre ans. Voyez dans le pere Niceron, tom. XXXVIII. pag. 347. la liste de ses ouvrages, & sa vie par monsieur de Ramsay.

LXIV. Madame Guyon, morte le 9 de juin 1717.

Madame Guyon, dont nous avons déja parlé plus d'une fois, s'appelloit Jeanne-Marie Bouviers de la Mothe. Elle naquit de pauvres nobles à Montargis le 13 d'avril 1648. Elle étoit d'abord d'une santé si foible, qu'elle ne vécut, pour ainsi dire, que par miracle. Elle fut mise chez les ursulines dès l'âge de sept ans, & elle y fit tant de progrès dans la piété, qu'à l'âge de huit ans le Confesseur de la Reine d'Angleterre en fut surpris, la présenta à cette Reine, qui voulut la retenir ; mais le pere de la fille s'y opposa & la renvoya aux ursulines. Elle fut promise à son insu à un Gentilhomme de Montargis, qu'elle épousa en 1664. à l'âge de vingt-huit ans. Elle perdit son mari & demeura veuve. Monsieur d'Arenton évêque d'Annecy, qui l'avoit attirée de Paris à Gex, lui amena le pere de la Combe supérieur des barnabites, avec qui elle fit connoissance. Après six ou sept ans d'absence elle revint à Paris en 1687. où on écrivit contr'elle & contre quelques-uns de ses écrits qu'elle avoit fait imprimer. Sur ces accusations elle fut enfermée aux filles de la

Digitized by Google

visitation de la rue S. Antoine, & le pere de la Combe son directeur fut enveloppé dans la même disgrace. On ne parloit alors que de Molinos & des quiétistes. Madame Guyon fut soupçonnée d'être dans ses erreurs ; mais monsieur du Harlay archevêque de Paris, après un examen de huit mois, la déclara innocente.

Quelque tems après elle fit connoissance avec monsieur l'abbé de Fenelon chez madame de Bethune. Fenelon étoit prévenu contr'elle ; mais après quelques entrevues il la goûta. Madame de Maintenon l'ayant connue, la faisoit souvent venir à S. Cyr. Ceux qui n'aimoient pas madame Guyon, la rendirent suspecte de quiétisme. On allarma sur-tout monsieur Godet des Marais évêque de Chartres. Monsieur le Duc de Chevreuse, qui protégeoit madame Guyon, lui procura la connoissance de monsieur Bossuet évêque de Meaux, qui dit qu'il avoit vu & lu ses ouvrages, & les avoit trouvés fort bons. Il lui offrit même quelque tems après un témoignage de sa catholicité ; mais madame de Maintenon prévenue par monsieur l'Evêque de Chartres son directeur, crut remarquer le quiétisme dans les écrits de madame Guyon. Celle-ci demanda des commissaires pour l'examen de ses écrits. Dans le cours de cet examen monsieur de Fenelon fut chargé de faire des extraits des peres & des auteurs catholiques sur la matiere dont étoit question. Il les fit, & montra que les peres grecs & latins, des saints canonisés, & des docteurs catholiques, avoient des expressions aussi peu mesurées que celles de madame Guyon. Ses écrits ne laisserent pas que d'être condamnés par les Evêques de Châlons, de Chartres & de Meaux par leurs lettres pastorales contre le quiétisme, & cette Dame fut mise au château de Vincennes sur la fin de l'an 1695.

Delà elle fut transférée à Vaugirard, & de Vaugirard à la bastille, où elle subit plusieurs interrogatoires ; & après cinq ans de prison, les évêques commissaires déclarerent que pour les abominations qu'on regardoit comme des suites des principes de madame Guyon, elle en avoit toujours témoigné de l'horreur. Elle demeura cependant encore plusieurs années en prison, & après dix ans de détention on la fit sortir sans avoir rien pu prouver contr'elle. Elle fut exilée à Blois, où elle vécut encore douze ans, toujours également estimée & honorée par monsieur de Fenelon & par tous ceux qui la connoissoient. Elle y mourut le 9 de juin 1717. Son système mystique consistoit en l'amour de Dieu pur, auquel on arrive par l'oraison, qui est une pente centrale de l'ame vers son Dieu, & par l'abnégation

évangélique, ou par une parfaite déſappropriation & l'extinction totale du *moi*.

LXV. Jacques-Benigne Boſſuet évêque de Meaux, mort le 12 d'avril 1704.

Jacques-Benigne Boſſuet évêque de Meaux, un des plus célebres évêques de France, par ſa doctrine, ſon éloquence & ſon zèle pour la conſervation de la pureté de la foi & de la morale, naquit à Dijon le 27 de ſeptembre 1627. d'une bonne famille de robe. Son pere Benigne Boſſuet vint à Metz avec ſon oncle maternel Antoine de Bretagne, qui y fut nommé premier préſident en 1633. & Benigne-Boſſuet y fut pourvu d'une charge de conſeiller, & y mourut doyen du parlement de Metz. Il laiſſa Jacques-Benigne Boſſuet ſon fils, dont nous allons parler. Celui-ci, après avoir fait ſes premieres études à Metz ſa patrie, vint à Paris en 1640. pour les achever au college de Navarre. Il y reçut le bonnet de docteur le 16 de mai 1652. Auſſi-tôt après il retourna à Metz, où il étoit chanoine, & où il fut depuis grand archidiacre & doyen. Il s'y appliqua à la prédication & ſur-tout à la controverſe contre les calviniſtes, qui étoient alors à Metz en grand nombre. Il revint à Paris où il ſe fit admirer dans ſes ſermons; & la reine-mere Anne d'Autriche, qui l'avoit entendu pluſieurs fois, lui procura l'honneur à trente-quatre ans de prêcher l'Avent devant le Roi en 1661.

Il prêcha encore le Carême de 1662. & l'Avent de 1669. devant le Roi. La même année le treize de ſeptembre il fut pourvu de l'évêché de Condom. En 1670. il fut nommé précepteur de monſeigneur le Dauphin. Il s'acquitta de cet emploi avec un applaudiſſement général. En 1672. il fit ſa démiſſion de l'évêché de Condom, ne croyant pas le pouvoir tenir ſans y réſider, à cauſe de ſon attachement néceſſaire à la cour. Le Roi le nomma à l'évêché de Meaux en 1681. L'académie Françoiſe le reçut au nombre de ſes membres en 1671. & en 1695. le Roi l'établit ſupérieur de la maiſon royale de Navarre, & l'univerſité le choiſit pour conſervateur de ſes privileges apoſtoliques.

Il commença de bonne heure à entrer en lice contre les proteſtans, & il eut le bonheur d'en convertir un grand nombre, entre leſquels il y en eut pluſieurs de très-grande qualité, comme du Maréchal de Turenne, de mademoiſelle de Duras ſa niece, & de pluſieurs autres perſonnes de condition; dont la plûpart voulurent faire leur abjuration entre ſes mains. Dès l'an 1655. il réfuta par un écrit public le catéchiſme de Paul Ferri miniſtre de la religion prétendue réformée à Metz. En 1681. il publia ſon expoſition de la doctrine catholique ſur les matieres de controverſe, qui fut approuvée par le Pape, les

Digitized by Google

cardinaux & le clergé de France; ce qui produisit une infinité de conversions. En 1682. il fit imprimer son traité de la communion sous les deux especes. En 1686. parut sa lettre pastorale aux nouveaux convertis. Et en 1688. son histoire des variations des églises protestantes: ouvrage qui confondit les novateurs & rappella plusieurs errans au sein de l'église catholique. Nous avons vu ce qu'il fit pour la condamnation du livre des maximes des saints sur la vie intérieure, &c. Il écrivit sur ce sujet plusieurs lettres & instructions pastorales. Il a composé des commentaires sur les pseaumes & sur les livres sapientiaux. On a de lui aussi plusieurs oraisons funebres & divers autres ouvrages, dont quelques-uns ont paru après sa mort, arrivée à Paris le 12 d'avril 1704. à l'âge de soixante-seize ans six mois & seize jours.

V. le catalogue de ses ouvrages dans le pere Niceron. t. II. & X.

LXVI. Cas de conscience délibéré en sorbonne le 20 de juillet 1702.

Le cas de conscience, qui a fait tant de bruit dans le monde, fut délibéré en sorbonne le 20 de juillet 1702. & signé par quarante docteurs. On suppose qu'un ecclésiastique, qui en confessant un autre, eût quelques scrupules sur le sentiment de son pénitent sur les matieres du tems, &, pour s'en éclaircir, lui demandât ce qu'il pensoit sur neuf ou dix articles, qui lui causoient de l'inquiétude : 1°. Sur la signature du formulaire & la condamnation des cinq propositions de Jansenius; l'ecclésiastique pénitent répondit à son confesseur, qu'il avoit condamné les cinq propositions purement & simplement dans tous les sens que l'église les a condamnées, & même dans le sens de Jansenius. Quant au fait, il croit qu'il lui suffit d'avoir une soumission de respect & de silence à ce que l'église a décidé sur ce fait.

2°. Pour ce qui regarde la prédestination & la grace, il est persuadé que l'une est gratuite & précede toute prévision de mérite; & que l'autre est efficace par elle-même, & nécessaire à toute œuvre de piété.

3°. Qu'on est obligé d'aimer Dieu pardessus toutes choses & en toutes choses, & qu'on est obligé de lui rapporter toutes choses virtuellement, & que toutes les actions qui ne lui sont pas rapportées; au moins en cette maniere, & qui ne se font point par l'impression qui doit venir de quelque mouvement d'amour de Dieu, sont des péchés, faute d'une fin bonne & droite; quoique ces actions pussent être bonnes à raison de l'office particulier ou de la fin.

4°. Il convient que l'église n'a rien décidé sur la suffisance & l'insuffisance de l'attrition. Il convient aussi que l'attrition conçue par le motif de la crainte des peines, est bonne, parce que cette crainte est un don de Dieu; mais il croit qu'afin que cette crainte soit une disposition suffisante pour recevoir

Digitized by Google

l'abſolution & la rémiſſion des péchés dans le ſacrement de pénitence, il eſt néceſſaire qu'outre ce motif de crainte, elle renferme un commencement de charité actuelle, d'amour de Dieu pardeſſus toutes choſes, ou comme ſource de toute juſtice, afin que la douleur du péché dans cette action ſoit ſouveraine, & qu'elle exclue la volonté de pécher.

5°. Son ſentiment eſt que, pour aſſiſter comme on doit à la meſſe, il faut y aſſiſter avec piété & avec un eſprit de pénitence, ſi l'on ſe trouve coupable de quelque péché mortel; & que celui qui, aſſiſtant à ce ſacrifice, y porte l'affection & la volonté pour le péché mortel ſans aucun mouvement de pénitence, commet un nouveau péché par cette mauvaiſe diſpoſition.

6°. Il croit qu'il eſt très-utile à tout bon chrétien d'avoir beaucoup de dévotion envers les ſaints, & principalement envers la ſainte Vierge mere de Dieu; mais il ne croit pas que cette dévotion conſiſte dans tous les vains ſouhaits & pratiques peu ſérieuſes qu'on voit dans certains auteurs.

7°. Sur la conception de la ſainte Vierge, il eſt diſpoſé à croire ce que l'égliſe trouvera bon d'en décider; qu'à la vérité il ne la croyoit pas immaculée, & qu'il avoit la liberté de ne le pas croire par la conſtitution du pape Alexandre VI. qui déclare qu'il ne décide pas la queſtion; mais qu'il ſe donne bien néanmoins de garde de rien dire contre l'opinion de ceux qui la croient immaculée, parce que la conſtitution le défend.

8°. Qu'à l'égard de certains livres, comme de celui *de la fréquente communion*, *les lettres de monſieur de S. Cyran*, *les heures de monſieur Dumont*, *la morale de Grenoble*, *les conférences de Luçon*, *le rituel d'Alet*, ces livres n'ayant pas été condamnés, il croyoit les pouvoir lire ſans ſcrupule.

9°. Qu'il lit à la vérité le nouveau teſtament traduit en françois; mais qu'il ne croit rien faire en cela contre les loix de l'égliſe; & quand même il liroit la traduction de Mons, il ne croiroit rien faire d'illicite, s'il le faiſoit avec la permiſſion de ſon curé, ou de ſon confeſſeur.

Les docteurs ſouſſignés, au nombre de quarante, entre leſquels il y en a pluſieurs d'une érudition connue & d'un mérite très-diſtingué, furent d'avis que les ſentimens de l'eccléſiaſtique, dont il s'agit, ne ſont ni nouveaux, ni ſinguliers, ni condamnés par l'égliſe, ni tels enfin que ſon confeſſeur doive exiger de lui qu'il les abandonne, pour lui donner l'abſolution.

Ces cas de conſcience & la réſolution qu'on vient de lire, firent grand bruit dans le public, & on vit bientôt paroître divers écrits qui condamnoient & déſapprouvoient la déciſion

Digitized by Google

des docteurs, principalement ſur le fait de la ſignature du formulaire, en ce qu'il ſembloit réduire toute la ſoumiſſion que l'égliſe exige ſur cette matiere, à une ſimple ſoumiſſion de ſilence & de reſpect.

LXVII. Condamnation de la déciſion ſur les cas de conſcience, an. 1703.

Quelques-uns de ces quarante docteurs, à la tête deſquels on peut mettre le pere Alexandre dominicain, donnerent la rétractation de leurs ſignatures, & déclarerent par écrit à monſieur le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, que l'on eſt obligé de ſoumettre ſon jugement à celui de l'égliſe ſur les faits qu'elle a décidés, de préférer ſes lumieres aux nôtres, d'avoir pour ſes déciſions non ſeulement un reſpect de ſilence, mais une croyance intérieure & un véritable acquieſcement de cœur & d'eſprit; qu'on doit être dans cette diſpoſition en ſignant le formulaire, & qu'ils avoient ſuppoſé que c'étoit celle de l'eccléſiaſtique en queſtion. Enſuite de cette ſoumiſſion des docteurs, monſieur le Cardinal de Noailles rendit ſon ordonnance du 22 de février 1703. par laquelle il condamna la réſolution dudit cas de conſcience, comme étant contraire dans ſon premier article aux conſtitutions des papes Innocent X. & Alexandre VII. & au bref d'Innocent XII. reçus par l'aſſemblée générale du clergé de France en 1700. qui ſont le dernier état de l'affaire, & à ſon ordonnance du 20 août 1696. comme tendant à renouveller les queſtions décidées, favoriſant la pratique des équivoques, des reſtrictions mentales & même des parjures.

Cette ordonnance fut ſuivie d'un arrêt du conſeil d'état du Roi du 5 mars 1703. portant défenſe de compoſer, imprimer ni débiter aucuns libelles ſur les anciennes conteſtations concernant la doctrine de Janſenius. Et le pape Clement XI. le 12 de février 1703. rendit un arrêt, par lequel il condamnoit les feuilles imprimées du cas de conſcience & de ſa réſolution. Et le 15 de juillet 1705. le même Pape donna une bulle qui condamne encore plus expreſſément le cas de conſcience; ce qui fut reçu, agréé & exécuté par l'aſſemblée du clergé de France en la même année. Enfin le 16 de juillet 1705. la bulle de ſa Sainteté fut enrégiſtrée au parlement par ordre du roi Louis XIV.

LXVIII. Paſquier Queſnel, mort en 1719. le 2 de ſeptembre.

Paſquier Queſnel, trop célebre dans ce ſiecle & dans le précédent, par ſes diſgraces & par le trouble qu'a cauſé dans l'égliſe la condamnation de ſon livre, intitulé: *réflexions morales ſur le nouveau teſtament*, étoit né à Paris le 14 de juillet 1634. Après avoir achevé ſon cours de théologie en ſorbonne, il entra dans la congrégation de l'oratoire le 17 de novembre 1657. Il reçut l'ordre de prêtriſe en 1659. & s'appliqua tout entier à

Digitized by Google

l'étude eccléſiaſtique, & compoſa d'abord quelques ouvrages de piété, entr'autres des réflexions morales ſur chaque verſet du nouveau teſtament, à l'uſage des jeunes confreres de l'oratoire. Quelques perſonnes de piété l'engagerent enſuite d'en faire de ſemblables ſur le texte des quatre évangiles; l'Auteur exécuta ce deſſein, & monſieur de Vialart évêque de Châlons-ſur-Marne, ayant lu & examiné cet ouvrage, l'approuva & l'adopta pour ſon diocèſe en 1671.

Le pere Queſnel travailla enſuite à une nouvelle édition des œuvres de S. Leon I. pape. Elle parut à Paris en deux volumes *in*-4°. en 1675. Ce livre, ou plutôt les notes & les diſſertations du pere Queſnel ſur S. Leon, furent miſes à l'inquiſition en 1676.

Il avoit commencé à Paris, ſur les actes des apôtres & ſur les épitres de S. Paul, des réflexions morales, ſemblables à celles qu'il avoit déja publiées ſur les évangiles; & il les continua à Orléans, où il fut obligé de ſe retirer par ordre de monſieur du Harlay archevêque de Paris en 1601.

Les peres de l'oratoire ayant dreſſé en 1678. un formulaire de doctrine ſur divers points de philoſophie & de théologie, & le pere Queſnel n'ayant pas cru le pouvoir ſigner en conſcience, ſe retira en 1685. à Bruxelles auprès de monſieur Arnauld docteur de ſorbonne, avec lequel il vécut juſqu'à la mort. Ce fut là qu'il acheva ſes réflexions morales ſur le reſte du nouveau teſtament, & elles furent imprimées pour la premiere fois en 1687. Il donna enſuite plus d'étendue aux anciennes réflexions qu'il avoit faites ſur chaque verſet du nouveau teſtament, pour les rendre plus proportionnées aux dernieres qu'il avoit compoſées; & l'ouvrage entier fut imprimé en 1693. & 1694. Monſieur Louis de Noailles, alors évêque de Châlons, & depuis cardinal & archevêque de Paris, donna un mandement le 23 de juin 1695. par lequel il recommanda à ſon clergé & à ſon peuple la lecture de ce livre.

Ce Prélat ayant été transféré, la même année du ſiege de Châlons, à celui de Paris, publia le 20 d'août 1696. une inſtruction ſur la prédeſtination & la grace, où il paroiſſoit qu'il avoit changé de ſentiment ſur ces matieres. Il parut ſur la fin de l'année 1698. un *problême eccléſiaſtique* imprimé à Bruxelles par les ſoins du pere Souatre jéſuite, où l'on demandoit auquel on devoit plutôt croire, à monſieur de Noailles évêque de Châlons, ou au même Prélat archevêque de Paris? Mais ce libelle, dont on ignora l'auteur pendant quelque tems, & que l'on voulut attribuer à certaines perſonnes qui en étoient fort innocentes,

Digitized by Google

nocentes, fut condamné au feu par arrêt du parlement de Paris du 10 janvier 1699.

En 1703. après l'éclat du fameux cas de conſcience, dont on a parlé, ce qui donna occaſion à de nouvelles diſputes ſur la ſignature du formulaire, monſieur l'Archevêque de Malines fit arrêter le pere Queſnel le 30 de mai, & le fit enfermer dans les priſons de ſa maiſon archiépiſcopale à Bruxelles, d'où il fut tiré par une voie ineſpérée le treize de ſeptembre de la même année. Il demeura caché à Bruxelles juſqu'au deux d'octobre ſuivant qu'il en ſortit & ſe rendit à Namur. Il y fut arrêté pendant quelques jours, & enſuite encore à Huy; mais en étant ſorti, il publia ſon motif de droit, où il explique les raiſons qu'il a eues de ſuſpecter monſieur l'Archevêque de Malines & ſon tribunal. Ce qui n'empêcha pas ce Prélat de rendre contre lui une ſentence datée du 10 de novembre 1704. Le pere Queſnel étant en lieu de ſûreté en Hollande, attaqua la procédure, & prétendit faire voir la nullité de la ſentence de monſieur de Malines par un écrit publié en 1705.

Quelque tems après on commença à attaquer par divers écrits ſon livre des réflexions ſur le nouveau teſtament. Et le pape Clement XI. donna le 13 de juillet 1708. un décret par lequel il condamne le livre en général avec des qualifications très-dures, ſans marquer aucunes propoſitions en particulier. Ce décret ne fut pas reçu ni publié en France, n'étant pas conforme aux uſages du royaume; ce qui n'empêcha pas que les Evêques de Luçon, de la Rochelle & de Gap ne condamnaſſent le même livre par leurs mandemens, ſans toute-fois faire aucune mention du décret de Rome.

Le roi Louis XIV. demanda en 1711. au Pape une conſtitution en forme, dans laquelle ſa Sainteté marquât diſtinctement les propoſitions qui étoient dignes de cenſure dans le livre des réflexions. Pour répondre aux intentions de ſa Majeſté, le pape Clement XI. établit au mois de juin 1712. une congrégation pour travailler à cette affaire; & ce fut en conſéquence de cet examen que l'on vit paroître le 8 de ſeptembre 1713. la fameuſe conſtitution qui commence par ces mots: *Unigenitus Dei Filius*, qui condamne ce livre, & cent une propoſitions qui en ſont extraites, par vingt-quatre ou vingt-cinq qualifications, dont le Pape ne fait l'application à aucune propoſition en particulier, & condamne tous les écrits faits ou à faire pour la défenſe de ce livre. Voici ces cent une propoſitions:

LXIX. Cent une pro-

I. Que reſte-t-il à une ame qui a perdu Dieu & ſa grace,

positions du P. Quesnel condamnées par la pape Clement XI. le 8 de septembre 1713.

sinon le péché & ses suites, une orgueilleuse pauvreté & une indigence paresseuse, c'est-à-dire, une impuissance générale au travail, à la priere & à tout bien.

II. La grace de Jesus-Christ, principe efficace de toute sorte de bien, est nécessaire pour toute bonne action, *grande ou petite, facile ou difficile, pour la commencer, la continuer & l'achever.* Sans elle non seulement on ne fait rien, mais on ne peut rien faire.

Luc. 16 3. *edit.* 1693. 1699.

Joan. 15. 5. *edit.* 1693.

III. Envain vous commandez, *Seigneur*, si vous ne donnez vous-même ce que vous commandez.

Act. 16. 10. *edit.* 1693. 1699.

IV. Oui, Seigneur, tout est possible à celui à qui vous rendez tout possible, en le faisant en lui.

Marc. 9. 22. *edit.* 1693. 1699.

V. Qand Dieu n'amollit pas le cœur par l'onction intérieure de sa grace, les exhortations & les graces extérieures ne servent qu'à l'endurcir davantage.

Rom. 9. 18. *edit.* 1693.

VI. Quelle différence, ô mon Dieu, entre l'alliance Judaïque & l'alliance chrétienne ! l'une & l'autre a pour condition le renoncement au péché & l'accomplissement de votre loi ; mais là vous l'exigez du pécheur en le laissant dans son impuissance ; ici vous lui donnez ce que vous lui commandez, en le purifiant par votre grace.

Rom. 11. 27. *edit.* 1693.

VII. Quel avantage y a-t-il pour l'homme dans une alliance, où Dieu le laisse à sa propre foiblesse, en lui imposant sa loi? Mais quel bonheur n'y a-t-il point d'entrer dans une alliance où Dieu nous donne ce qu'il demande de nous ?

Heb. 8. 7. *edit.* 1693. 1699.

VIII. Nous n'appartenons à la nouvelle alliance, qu'autant que nous avons part à cette nouvelle grace, qui opere en nous ce que Dieu nous commande.

Heb. 8. 10. *edit.* 1693. 1699.

IX. *Ce n'est que par la grace de Jesus-Christ que nous sommes à Dieu* : Grace souveraine, sans laquelle on ne peut jamais confesser Jesus-Christ, & avec laquelle on ne le renie jamais.

I. Cor. 12. 3. *edit.* 1693.

X. *La compassion de Dieu sur nos péchés, c'est son amour pour le pécheur ; cet amour, la source de la grace* ; cette grace une opération de la main toute-puissante de Dieu, que rien ne peut empêcher ni retarder.

Matt. 20. 34. *edit.* 1693. 1699.

XI. La grace *peut tout réparer en un moment, parce que ce* n'est autre chose que la volonté toute-puissante de Dieu, qui commande & qui fait tout ce qu'il commande.

Marc. 2. 11. *ed.* 1693. 1699.

XII. Quand Dieu veut sauver l'ame en tout tems, en tout lieu, l'indubitable effet suit le vouloir d'un Dieu.

Marc. 2. 11. *ed.* 1693. 1699.

XIII. Quand Dieu veut sauver une ame, & qu'il la touche de la main intérieure de sa grace, nulle volonté humaine ne lui résiste.

Luc. 5. 13. *edit.* 1693.

Digitized by Google

XIV. Quelqu'éloigné que soit du salut un pécheur obstiné, quand Jesus se fait voir à lui par la lumiere salutaire de sa grace, il faut qu'il se rende, qu'il accoure, qu'il s'humilie & qu'il adore son Sauveur. *Marc. 5. 6. 7. edit. 1693.*

XV. Quand Dieu accompagne son commandement & sa parole extérieure de l'onction de son Esprit, & de la force intérieure de sa grace, elle opere dans le cœur l'obéissance qu'elle demande. *Luc. 9. 60. edit. 1693. 1699.*

XVI. Il n'y a point de charmes qui ne cedent à ceux de la grace, parce que rien ne résiste au Tout-puissant. *Act. 8. 12. edit. 1693. 1699.*

XVII. La grace est *donc* cette voix du Pere, qui enseigne intérieurement les hommes, & les fait venir à Jesus-Christ. Quiconque ne vient pas à lui, après avoir entendu la voix extérieure du Fils, n'est point enseigné par le Pere. *Joan. 6. 45. edit. 1693. 1699.*

XVIII. La semence de la parole, que la main de Dieu arrose, porte toujours son fruit. *Act. 11. 21. ed. 1693. 1699.*

XIX. La grace de Dieu n'est autre chose que sa volonté toute-puissante. C'est l'idée que Dieu nous en donne lui-même dans toutes ses écritures. *Rom. 14. 4. ed. 1693. 1699.*

XX. La vraie idée de la grace est que Dieu veut que nous lui obéissions, & il est obéi; il commande, & tout se fait; il parle en maître, & tout lui est soumis. *Marc. 4. 39. edit. 1693. 1699.*

XXI. La grace de Jesus-Christ est une grace . . . . . *divine, comme créée pour être digne du Fils de Dieu*, forte, puissante, souveraine, invincible, comme étant l'opération de la volonté toute-puissante, une suite & une imitation de l'opération de Dieu, incarnant & ressuscitant son Fils. *II. Cor. 5. 21. ed. 1693. 1699.*

XXII. L'accord de l'opération toute-puissante de Dieu dans le cœur de l'homme, avec le libre consentement de sa volonté, nous est montré d'abord dans l'Incarnation, comme dans la source & le modele de toutes les autres opérations de miséricorde & de graces, toutes aussi gratuites & aussi dépendantes de Dieu que cette opération originale. *Luc. 1. 38. ed. 1693. 1699.*

XXIII. Dieu, *dans la foi d'Abraham à laquelle ces promesses étoient attachées*, nous a donné lui-même l'idée qu'il veut que nous ayions de l'opération toute-puissante de la grace *dans nos cœurs*, en la figurant par celle qui tire les créatures du néant, & qui redonne la vie aux morts. *Rom. 4. 17. edit. 1693. 1799.*

XXIV. L'idée juste qu'a le Centenier de la toute-puissance de Dieu & de Jesus-Christ sur les corps, pour les guérir par le seul mouvement de sa volonté, est l'image de celle qu'on doit avoir de la toute-puissance de sa grace, pour guérir les ames de la cupidité. *Luc. 7. 7. edit. 1693. 1699.*

Digitized by Google

Luc. 18. 42. *ed.* 1693. 1799. XXV. Dieu éclaire l'ame & la guérit, auſſi-bien que le corps, par ſa ſeule volonté ; il commande, & il eſt obéi.

Luc. 8. 48. *ed.* 1693. 1699. XXVI. Point de grace que par la foi.

II. Pet. 1. 3. *ed.* 1693. 1699. XXVII. La foi eſt la premiere grace, & la ſource de toutes les autres.

Marc. 11. 25. *ed.* 1693. 1699. XXVIII. La premiere grace que Dieu accorde au pécheur, c'eſt le pardon de ſes péchés.

Luc. 10. 35. 36. *ed.* 1693. 1699. XXIX. Hors d'elle, *l'égliſe*, point de graces.

Joan. 6. 40. *ed.* 1693. 1699. XXX. Tous ceux que Dieu veut ſauver par Jeſus-Chriſt, le ſont infailliblement.

Joan. 20. 19. *ed.* 1693. 1699. XXXI. Les ſouhaits de Jeſus-Chriſt ont toujours leur effet : il porte la paix juſqu'au fond des cœurs quand il la leur deſire.

Gal. 4. 4. 5. 6. 7. *edit.* 1693. 1699. XXXII. *Aſſujettiſſement volontaire*, *médicinal & divin* de Jeſus-Chriſt . . . . . de ſe livrer à la mort, afin de délivrer pour jamais par ſon ſang les ainés, c'eſt-à-dire les élus, de la main de l'Ange exterminateur.

Gal. 2. 20. *ed.* 1693. 1699. XXXIII. Combien faut-il avoir renoncé aux choſes de la terre & à ſoi-même, pour avoir la confiance de s'approprier, pour ainſi dire, Jeſus-Chriſt, ſon amour, ſa mort & ſes myſteres, comme fait S. Paul, en diſant : *Il m'a aimé & s'eſt livré pour moi.*

II. Cor. 5. 21. *edit.* 1693. XXXIV. La grace d'Adam . . . . . ne produiſoit que des mérites humains.

Joan. 1. 16. *edit.* 1699. XXXV. La grace d'Adam eſt une ſuite de la création, & étoit due à la nature ſaine & entiere.

II. Cor. 5. 21. *ed.* 1693. 1699. XXXVI. C'eſt une différence eſſentielle de la grace d'Adam & de l'état d'innocence, d'avec la grace chrétienne, que chacun auroit reçu la premiere en ſa propre perſonne ; au lieu qu'on ne reçoit celle-ci qu'en la perſonne de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, à qui nous ſommes unis.

Rom. 7. 4. *ed.* 1693. 1699. XXXVII. La grace d'Adam le ſanctifiant en lui-même, lui étoit proportionnée : la grace chrétienne nous ſanctifiant en Jeſus-Chriſt eſt toute-puiſſante & digne du Fils de Dieu.

Ephéſ. 1. 6. *ed.* 1693. 1699. XXXVIII. Le pécheur n'eſt libre que pour le mal ſans la grace du Libérateur.

Luc. 8. 29. *ed.* 1693. 1699. XXXIX. La volonté qu'elle, *la grace*, ne prévient point, n'a de lumiere que pour s'égarer, d'ardeur que pour ſe précipiter, de force que pour ſe bleſſer ; capable de tout mal, impuiſſante à tout bien.

Matth. 20. 3. 4. *ed.* 1693. 1699. XL. Sans laquelle, *cette grace de Jeſus-Chriſt*, nous ne pouvons rien aimer qu'à notre condamnation.

II. Theſſ. 3. 18. *edit.* 1693. XLI. Toute connoiſſance de Dieu, même naturelle, même dans les philoſophes payens, ne peut venir que de Dieu ; ſans

Rom. 1. 19. *ed.* 1693. 1699.

Digitized by Google

la grace elle ne produit qu'orgueil, que vanité, qu'oppoſition à Dieu-même, au lieu des ſentimens d'adoration, de reconnoiſſance & d'amour.

XLII. Il n'y a que la grace de Jeſus-Chriſt qui rende l'homme propre au ſacrifice de la foi; ſans cela rien qu'impureté, rien qu'indignité. *Act. 11. 9. ed. 1693. 1699.*

XLIII. Le premier effet de la grace *du baptême*, eſt de nous faire mourir au péché, en ſorte que l'eſprit, le cœur, les ſens, n'aient non plus de vie pour le péché, que ceux d'un mort pour les choſes du monde. *Rom. 6. 2. ed. 1699.*

XLIV. Il n'y a que deux amours, d'où naiſſent toutes nos volontés & toutes nos actions; l'amour de Dieu qui fait tout pour Dieu, & que Dieu récompenſe; l'amour de nous-mêmes & du monde, qui ne rapporte pas à Dieu ce qui doit lui être rapporté, & qui, par cette raiſon même, devient mauvais. *Jean. 5. 29. ed. 1693. 1699.*

XLV. Quand l'amour de Dieu ne regne plus dans le cœur *du pécheur*, il eſt néceſſaire que la cupidité charnelle y regne, & corrompe toutes ſes actions. *Luc. 15. 13. edit. 1693.*

XLVI. La cupidité & la charité rendent l'uſage des ſens bon ou mauvais. *Math. 5. 28. ed. 1693. 1699.*

XLVII. L'obéiſſance à la loi doit couler de ſource, & cette ſource, c'eſt la charité. Quand l'amour de Dieu en eſt le principe intérieur, & ſa gloire la fin, le dehors eſt net; ſans cela ce n'eſt qu'hypocriſie, ou fauſſe juſtice. *Math 23. 26. edit. 1693.*

XLVIII. Que peut-on être autre choſe que ténebres, qu'égarement & que péché, ſans la lumiere de la foi, ſans Jeſus-Chriſt, ſans la charité? *Epheſ. 5. 8. ed. 1693. 1699.*

XLIX. Nul péché ſans l'amour de nous-mêmes, comme nulle bonne œuvre ſans amour de Dieu. *Marc. 7. 22. 23. edit. 1693. 1699.*

L. C'eſt en vain qu'on crie à Dieu : *Mon Pere*, ſi ce n'eſt point l'eſprit de charité qui crie. *Rom. 8. 15. ed. 1693. 1699.*

LI. La foi juſtifie quand elle opere; mais elle n'opere que par la charité. *Act. 13. 39. ed. 1693. 1699.*

LII. Tous les autres moyens de ſalut ſont renfermés dans la foi, comme dans leur germe & leur ſemence; mais ce n'eſt pas une foi ſans amour & ſans confiance. *Act. 10. 43. ed. 1693. 1699.*

LIII. La ſeule charité les fait, *les actions chrétienne*, chrétiennement par rapport à Dieu & à Jeſus-Chriſt. *Coloſſ. 3. 14. ed. 1693. 1699.*

LIV. C'eſt elle ſeule, *la charité*, qui parle à Dieu, c'eſt elle ſeule que Dieu entend. *I. Cor. 13. 1. ed. 1663. 1699.*

LV. Dieu ne couronne que la charité; qui court par un autre mouvement & un autre motif, court en vain. *I. Cor. 9 24. ed. 1693. 1699.*

LVI. Dieu ne récompenſe que la charité, parce que la charité ſeule honore Dieu. *Math. 25. 36 ed. 1693. 1699*

Digitized by Google

Matt. 27. 5. *ed.* 1693. 1699.

LVII. Tout manque à un pécheur quand l'eſpérance lui manque ; & il n'y a point d'eſpérance en Dieu, où il n'y a point d'amour de Dieu.

I. Joan. 4. 8. *ed.* 1693. 1699.

LVIII. Il n'y a ni Dieu, ni religion, où il n'y a point de charité.

Joan. 19. 25. *ed.* 1693.

LIX. La priere des impies eſt un nouveau péché ; & ce que Dieu leur accorde, un nouveau jugement ſur eux.

Matth. 27. 5. *ed.* 1693. 1699.

LX. Si la ſeule crainte du ſupplice anime le repentir, plus ce repentir eſt violent, plus il conduit au déſeſpoir.

Luc. 20. 29. *ed.* 1693. 1699.

LXI. La crainte n'arrête que la main ; & le cœur eſt livré au péché, tant que l'amour de la juſtice ne le conduit point.

Matth. 21. 46. *ed.* 1693. 1699.

LXII. Qui ne s'abſtient du mal que par la crainte du châtiment, le commet dans ſon cœur, & eſt déja coupable devant Dieu.

Rom. 6. 14. *ed.* 1693. 1699.

LXIII. Un baptiſé eſt encore ſous la loi comme un Juif, s'il n'accomplit point la loi, ou s'il l'accomplit par la ſeule crainte.

Galat. 5. 18. *ed.* 1693. 1699.

LXIV. Sous la malédiction de la loi on ne fait jamais le bien, parce qu'on péche, ou en faiſant le mal, ou en ne l'évitant que par la crainte.

Marc. 12. 19. *ed.* 1693. 1699.

LXV. Moyſe & les prophetes, les prêtres & les docteurs de la loi ſont morts ſans donner d'enfans à Dieu, n'ayant fait que des eſclaves par la crainte.

Heb. 12. 20. *ed.* 1693. 1699.

LXVI. Qui veut s'approcher de Dieu, ne doit ni venir à lui avec des paſſions brutales, ni ſe conduire par un inſtinct naturel, ou par la crainte comme les bêtes, mais par la foi & par l'amour comme les enfans.

Luc. 19. 21. *edit.* 1693.

LXVII. La crainte ſervile ne ſe le repréſente, *Dieu*, que comme un maître dur, impérieux, injuſte, intraitable.

Act. 2. 21. *ed.* 1693. 1699.

LXVIII. Quelle bonté de Dieu d'avoir ainſi abrégé la voie du ſalut, en renfermant tout dans la foi & dans la priere !

Marc. 9. 22. *ed.* 1693. 1699.

LXIX. La foi, l'uſage, l'accroiſſement & la récompenſe de la foi, tout eſt un don de votre pure libéralité.

Joan. 9. 3. *ed.* 1693. 1699.

LXX. Dieu n'afflige jamais des innocens ; & les afflictions ſervent toujours ou à punir le péché, ou à purifier le pécheur.

Marc. 2. 28. *ed.* 1693. 1599.

LXXI. L'homme peut ſe diſpenſer, pour ſa conſervation, d'une loi que Dieu a faite pour ſon utilité.

Hebr. 12. 22. 23. 24. *ed.* 1693. 1699.

LXXII. Marques *& propriétés* de l'égliſe chrétienne. Elle eſt . . . . . catholique, comprenant & tous les anges du ciel, & tous les élus & les juſtes de la terre & de tous les ſiecles.

II. Theſſ. 1. 1. 2. *ed.* 1693. 1699.

LXXIII. Qu'eſt-ce que l'égliſe, ſinon l'aſſemblée des enfans de Dieu, demeurans dans ſon ſein, adoptés en Jeſus-Chriſt, ſubſiſtans en ſa perſonne, rachetés de ſon ſang, vivans de ſon eſprit, agiſſans par ſa grace, & attendans la paix du ſiecle à à venir.

Digitized by Google

LXXIV. L'égliſe, ou le Chriſt entier, qui a pour chef le Verbe incarné, ou pour membres tous les ſaints. *I. Thim. 3. 16. ed. 1693. 1699.*

LXXV. Unité admirable de l'égliſe. C'eſt . . . . . un ſeul homme compoſé de pluſieurs membres, dont Jeſus-Chriſt eſt la tête, la vie, la ſubſiſtance & la perſonne . . . . . Un ſeul Chriſt compoſé de pluſieurs ſaints dont il eſt le ſanctificateur. *Epheſ. 2. 14. 15. 16. ed. 1693. 1699.*

LXXVI. Rien de ſi ſpatieux *que l'égliſe de Dieu*, puiſque tous les élus & les juſtes de tous les ſiecles la compoſent. *Epheſ. 2. 22. ed. 1693. 1699.*

LXXVII. Qui ne mene pas une vie digne d'un enfant de Dieu, ou d'un membre de Jeſus-Chriſt, ceſſe d'avoir intérieurement Dieu pour pere, & Jeſus-Chriſt pour chef. *I Joan. 2. 22. edit. 1693.*

LXXVIII. Le peuple Juif étoit la figure du peuple élu, dont Jeſus-Chriſt eſt le chef. *L'excommunication la plus terrible eſt de n'être point de ce peuple, & de n'avoir point de part à Jeſus-Chriſt.* On s'en retranche auſſi-bien en ne vivant pas ſelon l'évangile, qu'en ne croyant pas à l'évangile. *Act. 3. 23. ed. 1693. 1699.*

LXXIX. Il eſt utile & néceſſaire en tout tems, en tous lieux & à toutes ſortes de perſonnes d'en étudier, *de l'écriture*, & d'en connoître l'eſprit, la piété & les myſteres. *I. Cor. 14. 5. ed. 1693. 1699.*

LXXX. Celle, *la lecture*, de l'écriture ſainte, *entre les mains même d'un homme d'affaires & de finances, marque qu'elle* eſt pour tout le monde. *Act. 8. 28. ed. 1693. 1699.*

LXXXI. L'obſcurité ſainte de la parole de Dieu, n'eſt pas aux laïques une raiſon pour ſe diſpenſer de la lire. *Act. 8. 31. ed. 1693. 1699.*

LXXXII. Le dimanche, *qui a ſuccédé au ſabat*, doit être ſanctifié par des lectures de piété, & ſur-tout des ſaintes écritures. *C'eſt le fait d'un chrétien, & que Dieu-même, qui connoit ſon œuvre, lui a donné.* Il eſt dangereux de l'en vouloir ſevrer. *Act. 15. 21. ed. 1693. 1699.*

LXXXIII. C'eſt une illuſion de s'imaginer que la connoiſſance des myſteres de la religion ne doive pas être communiquée à ce ſexe parla lecture des livres ſaints, *après cet exemple de la confiance, avec laquelle Jeſus-Chriſt ſe manifeſte à cette femme (la Samaritaine)*. Ce n'eſt pas de la ſimplicité des femmes ; mais de la ſcience orgueilleuſe des hommes, qu'eſt venu l'abus des écritures, & que ſont nées les héréſies. *Joan. 4. 26. ed. 1693. 1699.*

LXXXIV. C'eſt la fermer aux chrétiens, *la bouche de Jeſus-Chriſt*, que de leur arracher des mains ce livre ſaint, ou de le leur tenir fermé, en leur ôtant le moyen de l'entendre. *Math. 5. 2. ed. 1693. 1699.*

LXXXV. En interdire la lecture, *de l'écriture & particuliérement de l'évangile*, aux chrétiens, c'eſt interdire l'uſage de la lumiere aux enfans de lumiere, & leur faire ſouffrir une eſpece d'excommunication. *Luc. 11. 33. ed. 1693. 1699.*

Digitized by Google

I. Cor. 14. 16. *ed.* 1693. 1699.

LXXXVI. Lui ravir, *au simple peuple*, cette consolation d'unir sa voix à celle de toute l'église, c'est un usage contraire à la pratique apostolique & au dessein de Dieu.

Act. 9. 9. *ed.* 1693. 1699.

LXXXVII. C'est une conduite pleine de sagesse, de lumiere & de charité, de donner aux ames le tems de porter avec humilité & de sentir l'état du péché; de demander l'esprit de pénitence & de contrition, & de commencer au moins à satisfaire à la justice de Dieu, avant que de les réconcilier.

Luc. 17. 11. 12. *ed.* 1693. 1699.

LXXXVIII. On ne fait ce que c'est que le péché & la vraie pénitence, quand on veut être rétabli d'abord dans la possession des biens, dont le péché nous a dépouillés, & qu'on ne veut point porter la confusion de cette séparation.

Luc. 15. 23. *ed.* 1693. 1699.

LXXXIX. Le quatorzieme degré de la conversion du pécheur, est qu'étant réconcilié, il a droit d'assister au sacrifice de l'église.

Matth. 18. 17. *ed.* 1693. 1699.

XC. C'est l'église qui en a l'autorité, *de l'excommunication*, pour l'exercer par les premiers pasteurs, du consentement, au moins présumé, de tout le corps.

Joan. 9. 22. 23. *ed.* 1693. 1699.

XCI. La crainte *même* d'une excommunication injuste ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir. . . . On ne sort jamais de l'église, lors même qu'il semble qu'on en soit banni par la méchanceté des hommes, quand on est attaché à Dieu, à Jesus-Christ, & à l'église même par la charité.

Rom. 9. 3. *ed.* 1693. 1699.

XCII. C'est imiter S. Paul, que de souffrir en paix l'excommunication & l'anatheme injuste, plutôt que de trahir la vérité, loin de s'élever contre l'autorité, ou de rompre l'unité.

Joan. 18. 11. *ed.* 1693. 1699.

XCIII. Jesus guérit quelquefois les blessures, que la précipitation des premiers pasteurs fait sans ordre; il rétablit ce qu'ils retranchent par un zèle inconsidéré.

Rom. 14. 16. *ed.* 1693. 1699.

XCIV. Rien ne donne une plus mauvaise opinion de l'église à ses ennemis, que d'y voir dominer sur la foi des fideles, & y entretenir des divisions pour des choses qui ne blessent ni la foi ni les mœurs.

I. Cor. 14. 21. *ed.* 1693. 1699.

XCV. Les vérités sont devenues comme une langue étrangere à la plûpart des chrétiens, & la maniere de les prêcher est comme un langage inconnu; tant elle est éloignée de la simplicité des apôtres, & au dessus de la portée du commun des fideles. Et on ne fait pas réflexion que ce déchet est une des marques les plus sensibles de la vieillesse de l'église, & de la colere de Dieu sur ses enfans.

Act. 17. 8. *ed.* 1693. 1699.

XCVI. Dieu permet que toutes les puissances soient contraires aux prédicateurs de la vérité, afin que sa victoire ne puisse être attribuée qu'à sa grace.

XCVII.

Digitized by Google

XCVII Il n'arrive que trop ſouvent que les membres le plus ſaintement & le plus étroitement unis à l'égliſe, ſont regardés & traités comme indignes d'y être, ou comme en étant déja ſéparés; mais le juſte vit de la foi de Dieu, & non pas de l'opinion des hommes. *Act. 4. 11. ed. 1693. 1699.*

XCVIII. Celui, *l'état*, d'être perſécuté & de ſouffrir comme un hérétique, un méchant, un impie, eſt ordinairement la derniere épreuve & la plus méritoire, comme celle qui donne plus de conformité à Jeſus-Chriſt. *Luc. 22. 37. ed. 1693. 1699.*

XCIX. L'entêtement, la prévention, l'obſtination à ne vouloir ni rien examiner, ni reconnoître qu'on s'eſt trompé, changent tous les jours en odeur de mort à l'égard de bien des gens, ce que Dieu a mis dans ſon égliſe pour y être une odeur de vie, comme les bons livres, les inſtructions, les ſaints exemples, &c. *II. Cor. 2. 16. ed. 1693. 1699.*

C. Tems déplorable, où on croit honorer Dieu en perſécutant la vérité & ſes diſciples! Ce tems eſt venu .... Etre regardé & traité par ceux qui en ſont les miniſtres, *de la religion*, comme un impie indigne de tout commerce avec Dieu, comme un membre pourri capable de tout corrompre dans la ſociété des ſaints; c'eſt pour les perſonnes pieuſes une mort plus terrible que celle du corps. En vain on ſe flatte de la pureté de ſes intentions & d'un zèle de religion, en pourſuivant des gens de bien à feu & à ſang, ſi on eſt ou aveuglé par ſa propre paſſion, ou emporté par celle des autres, faute de vouloir bien examiner: on croit ſouvent ſacrifier à Dieu un impie, & on ſacrifie au Diable un ſerviteur de Dieu. *Joan. 16. 2. ed. 1693. 1699.*

CI. Rien n'eſt plus contraire à l'Eſprit de Dieu & à la doctrine de Jeſus-Chriſt, que de rendre communs les ſermens dans l'égliſe; parce que c'eſt multiplier les occaſions de parjure, dreſſer des pieges aux foibles & aux ignorans, & faire quelquefois ſervir le nom & la vérité de Dieu aux deſſeins des méchans. *Matth. 5. 37. ed. 1693. 1699.*

LXX. Acceptation de la bulle *Unigenitus* par les évêques de France.

Telles ſont les cent une propoſitions de la fameuſe bulle *Unigenitus*. Quarante évêques de l'aſſemblée du clergé tenue à Paris en 1713. & 1714. & enſuite un grand nombre d'autres ont déclaré qu'ils acceptoient cette bulle purement & ſimplement, quoiqu'en même tems ils y donnaſſent des explications par une inſtruction paſtorale, pour prévenir les fideles contre les explications qu'en pourroient donner des gens mal intentionnés. Les lettres patentes du Roi, données à Verſailles le 14 de février 1714. pour la publication de la bulle, furent auſſi enrégiſtrées au parlement de Paris. Le même Prince avoit fait une déclaration, par laquelle il devoit obliger tous les évê-

Digitized by Google

ques à recevoir la constitution ; mais sa mort arrivée le premier de septembre 1715. fut cause que cette déclaration fut supprimée, & que plusieurs prélats, plusieurs universités & facultés de théologie, plusieurs communautés religieuses, prêtres, curés, &c. donnerent leur acte d'appel de la constitution. Monsieur le Cardinal de Noailles, les Evêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier & de Boulogne donnerent l'exemple de ces appels : ce qui n'empêcha pas qu'enfin la constitution ne fût reçue presque généralement, & que la plûpart de ceux qui avoient appellé, ne révoquassent leur appel. Le pere Quesnel mourut à Amsterdam le 2 de décembre 1719. âgé de quatre-vingt-cinq ans quatre mois & dix-huit jours.

LXXI. Blaise Pascal mort en 1662. âgé de trente-neuf ans. *V. la préface sur les pensées de M. Pascal.*

Blaise Pascal naquit à Clermont en Auvergne le 19 de juin 1623. d'Etienne Pascal président de la cour des aides de la même ville, & d'Antoinette Begon. Son pere, qui n'avoit que ce seul fils, l'éleva avec une attention particuliere, & s'appliqua à lui cultiver l'esprit, qu'il avoit excellent. Etienne Pascal étant venu à Paris en 1631. avec toute sa famille & s'y étant établi, continua à cultiver les talens de son fils ; mais il ne permit pas qu'il étudiât le latin avant l'âge de douze ans ; il ne lui permit pas non plus la lecture des livres de mathématiques : ce qui ne l'empêcha pas de se donner de lui-même à cette étude, & par les seules forces de son esprit, il poussa ses recherches jusqu'à la trente-deuxieme proposition du premier livre d'Euclide. Il devint ensuite si parfait géometre, qu'à l'âge de seize ans il fit un traité des sections coniques, qui fut admiré de tous les connoisseurs. A l'âge de dix-neuf ans il inventa cette machine d'arithmétique, par laquelle on fait non seulement toutes sortes de supputations sans plume & sans jettons, mais même sans savoir l'arithmétique & avec une sûreté infaillible. A l'âge de vingt-trois ans, ayant vu les expériences de Toricelli, il inventa les autres machines pour prouver que ce que l'on avoit jusqu'alors attribué à l'horreur du vuide, est causé par la pesanteur de l'air. Il a depuis découvert plusieurs problêmes très-difficiles sur la roulette, & en a donné un traité sous le nom d'A. d'Etonville. Sa santé s'étoit fort altérée par son application à l'étude, & à l'âge de vingt-quatre ans il résolut de s'appliquer uniquement à l'étude de la religion, & s'étant comme absolument retiré du monde, il s'attacha à la lecture de l'écriture sainte. Pendant sa retraite il composa les fameuses lettres provinciales, qui sont estimées dans le genre de dialogue, comme un modele pour la politesse du langage & les traits d'esprit qui s'y rencontrent. Elles ont été traduites

Digitized by Google

dans preſque toutes les langues de l'Europe, & imprimées une infinité de fois ; mais elles n'ont pas laiſſé d'être cenſurées par quelques parlemens comme diffamatoires & calomnieuſes. Monſieur Paſcal avoit entrepris un ouvrage important pour la religion, & il avoit ramaſſé pour ce ſujet pluſieurs penſées ; mais ſes infirmités ne lui ayant pas permis d'y mettre la derniere main, ſes amis prirent ſoin de ramaſſer ces penſées & de les mettre en ordre ; c'eſt ce que nous avons ſous le titre *des penſées de monſieur Paſcal*, ouvrage lu & eſtimé de tout le monde. Monſieur Paſcal mourut à Paris, muni de tous ſes ſacremens, le 19 d'août 1662. & fut enterré à S. Etienne-du-Mont. Sa vie a été écrite par madame Perier ſa ſœur.

LXXII. Moliere fameux poëte comique, mort en 1673. *V. Niceron. t. XIX. p.* 169.

Jean-Baptiſte Pocquelin de Moliere, étoit fils & petit-fils de tapiſſiers-valets-de-chambre du Roi. Il naquit à Paris l'an 1620. Ses parens ne ſongerent qu'à lui donner une éducation conforme à ſa naiſſance, & le deſtinerent à remplir la charge de ſon pere, & on en obtint même la ſurvivance. Son grand-pere, qui le menoit ſouvent à la comédie à l'hôtel de Bourgogne, lui donna du goût pour le théatre, & il demanda inſtamment à ſes parens la permiſſion de faire ſes études. Il étudia les humanités pendant cinq ans, & contracta amitié avec Chapelle, Bernier & Cyrano de Bergerac. Il fut admis avec Chapelle aux leçons du célebre Gaſſendi. On dit qu'après avoir fait ſes études d'humanités, il fut deſtiné à l'étude du droit ; mais il la quitta bientôt, malgré ſes parens, pour ſuivre ſon penchant vers le théatre.

Il entra dans une troupe de comédiens de campagne, & ſe fit connoître à Lyon en 1653. par ſa premiere piece, qui fut *l'étourdi*. Quelque tems après ſa troupe fut honorée de la protection de monſieur le Prince de Conti gouverneur du Languedoc, qui lui fit repréſenter ſon *étourdi* à Beziers. Il vint à Rouen en 1658. & delà à Paris, où il fut préſenté au Roi & à la Reine-mere par Gaſton de France. Il joua en préſence de leurs Majeſtés, & obtint la permiſſion de s'établir à Paris & de jouer dans la ſalle des gardes au vieux louvre. On lui accorda enſuite celle du palais royal, où il joua ſes comédies en 1660. Il obtint du Roi une penſion de mille livres en 1663. & donna depuis ce tems pluſieurs excellentes pieces, comme : *le miſantrope*, *le tartuffe*, *les femmes ſavantes*, *l'avare*. On lui reprocha d'avoir un peu trop donné au goût du peuple dans quelques-unes de ſes pieces. Il étoit auſſi bon acteur, qu'excellent auteur. *Les précieuſes*, *les petits-maîtres* & *les médecins* ont été les principaux objets de ſa ſatyre. La derniere piece qu'il joua,

Digitized by Google

fut *le malade imaginaire*. Il étoit alors malade & preſſé d'une fluxion ſur la poitrine. On dit qu'il ſe ſurpaſſa lui-même le 17 de février 1673. qu'il parut pour la derniere fois ſur le théatre. Il ne put achever ſon rôle qu'avec de très-grands efforts, qui lui couterent la vie ; car s'étant mis au lit au ſortir du théatre, ſa toux redoubla, il ſe rompit une veine & mourut le même jour dans ſa cinquante-troiſieme année. On eut toutes les peines du monde à obtenir qu'il fût enterré en terre ſainte, & ce ne fut que par l'autorité du Roi, que monſieur du Harlay archevêque de Paris, leva la défenſe qu'il avoit faite de l'enterrer en terre ſainte. Il conſentit qu'il ſeroit inhumé ſans pompe & ſans bruit. Il fut conduit en terre par deux prêtres, ſans chanter, & on l'enterra dans le cimetiere qui eſt derriere la chapelle de S. Joſeph dans la rue Montmartre. Sa vie a été écrite par monſieur Grimaret en 1705.

LXXIII. M. Pierre Nicole célebre eccléſiaſtique, mort en 1695. *Nicéron. tom. XXIX. p. 285.*

Pierre Nicole naquit à Chartres le 19 d'octobre de l'an 1625. d'une des plus anciennes familles de cette ville. Son pere, avocat au parlement de Paris & chambrier de la chambre eccléſiaſtique de Chartres, & qui entendoit parfaitement les langues grecque & latine, voulut être lui-même ſon précepteur, & lui fit lire dans leurs langues les meilleurs auteurs de l'antiquité profane. A l'âge de quatorze ans monſieur Nicole avoit lu tous les livres latins & grecs, qui étoient en grand nombre dans la bibliotheque de ſon pere, & même pluſieurs autres qu'il empruntoit de ſes amis. Ayant ainſi achevé de très-bonne heure ſes études d'humanité, ſon pere l'envoya à Paris pour y faire ſa philoſophie & enſuite ſa théologie. Il arriva en cette ville ſur la fin de l'année 1643. & reçut le bonnet de maîtres-arts le 23 de juillet 1644. Il étudia en ſorbonne la théologie ſous meſſieurs Lemoine & de Sainte-Beuve, & continua ſon cours ſous monſieur Lemaître docteur de la maiſon de Navarre. Pendant ce tems il s'appliqua à l'hébreu ; mais cette étude lui ayant conſidérablement affoibli la vue, il la diſcontinua & s'appliqua à la lecture de S. Auguſtin & de S. Thomas ; ce qui ne l'empêchoit pas de donner des leçons des belles lettres dans les petites écoles de Port-Royal.

Il prit le degré de bachelier & ſoutint la theſe qu'on nomme *tentative*, le 17 de juin 1649. Il ne jugea pas à propos de prendre le degré de docteur, étant lié d'amitié avec monſieur Antoine Arnauld, qui avoit été exclus de la faculté de théologie de Paris, à l'occaſion des cinq fameuſes propoſitions de Janſenius. Il ſe retira bientôt après à Port-Royal-des-Champs, où il demeura juſqu'à la fin de l'année 1655. qu'il revint à Paris,

Digitized by Google

& y demeura incognito ſous le nom de monſieur de Boſni. Il fit un voyage en Allemagne & y traduiſit en latin les lettres au provincial l'an 1658. Etant de retour à Paris il s'occupa avec monſieur Arnauld, ſon ami, à divers ouvrages. En 1676. ſollicité d'entrer dans les ordres ſacrés, il alla conſulter ſur cela monſieur Pavillon évêque d'Alet, qui, voyant que monſieur l'Evêque de Chartres, diocéſain de monſieur Nicole, lui refuſoit ſon conſentement, fit connoître à monſieur Nicole que par ce refus la Providence vouloit le retenir dans ſe rang où il étoit. Cette déciſion lui fit plaiſir, & il demeura tranquille juſqu'en 1677. qu'une lettre qu'il écrivit pour les évêques de S. Pons & d'Arras au pape Innocent XI. contre les relâchemens des caſuiſtes, attira ſur lui l'orage qui l'obligea à ſe retirer. Il ſortit du royaume au mois de mai 1679. & ſe retira à Bruxelles & enſuite à Liege, & depuis en différens endroits.

Il ne revint à Paris qu'en 1683. & y demeura aſſez tranquille juſqu'à ſa mort arrivée le 16 de novembre 1695. Il étoit âgé de ſoixante-dix ans. Il vécut toute ſa vie avec beaucoup de ſimplicité. Il avoit beaucoup de ſcience, de religion & de piété. Son grand talent étoit la controverſe. Un eſprit net, ſolide, méthodique, lui donnoit beaucoup d'avantage pour ces ſortes d'ouvrages. Ses eſſais de morale lui ont acquis une grande réputation parmi les perſonnes de piété. On aſſure qu'il eut beaucoup de part aux lettres au provincial, qu'il traduiſit enſuite en latin, & y joignit des notes ſavantes ſous le nom de Vendrok, & des diſſertations ſous le nom de Paul Irénée. On peut voir la liſte de ſes ouvrages dans le pere Niceron, dans Bayle & dans Morery.

LXXIV. Nicolas Malebranche prêtre de l'oratoire, mort le 13 d'octob. 1715.

Nicolas Malebranche fameux prêtre de l'oratoire, naquit à Paris le 6 d'août 1638. Son pere étoit Nicolas Mallebranche tréſorier des cinq groſſes fermes ſous le Cardinal de Richelieu, & ſecretaire du Roi, & ſa mere étoit Catherine de Lanton. Il fit ſes études d'humanités dans la maiſon paternelle, ſa philoſophie au college de la Marche, & ſa théologie en ſorbonne. Il entra chez les peres de l'oratoire le 28 de janvier 1660. Il s'adreſſa d'abord au pere le Cointe ſon confrere, pour ſavoir la route qu'il devoit ſuivre dans ſes études. Ce Pere lui conſeilla d'étudier l'hiſtoire eccléſiaſtique; mais le pere Malebranche s'en dégoûta bientôt par le peu de liaiſon qu'il remarqua dans les faits hiſtoriques. Il conſulta enſuite le pere Simon, qui ne lui parla que d'hébreu & de rabbinage. Le pere Malebranche étudia donc l'hébreu, & en apprit aſſez pour lire l'écriture ſainte dans la langue originale. Cela ne fixa

Digitized by Google

point encore ſon goût. Ayant rencontré par haſard l'homme de Deſcartes, il trouva tant de plaiſir dans ſa lecture, qu'il commença, à l'exemple de ce Philoſophe, à méditer lui-même les vérités philoſophiques, ſans s'arrêter à l'autorité des hommes. Il fit un ſi grand progrès dans ce genre d'étude, qu'il eſt devenu un des chefs de la philoſophie nouvelle.

Il fut reçu dans l'académie des ſciences, en qualité d'honoraire, au renouvellement de 1699. Et quoiqu'il fût d'une aſſez mauvaiſe conſtitution, il a joui cependant d'une ſanté aſſez égale juſqu'à ſa mort, arrivée le 13 d'octobre 1715. âgé de ſoixante-dix-ſept ans. J'ai appris de feu monſieur Varignon, que dans une maladie du pere Malebranche, les médecins l'ayant abandonné, diſant que ſon ſang trop épais ne pouvant plus continuer à faire la circulation, dans peu d'heures le mouvement du cœur ceſſeroit entiérement, & le malade mourroit infailliblement. Le pere Malebranche réfléchiſſant ſur ce diſcours des médecins, commença à boire beaucoup d'eau, de ſorte qu'il rendit à ſon ſang ſa fluidité ordinaire, & revint bientôt en ſanté. Il étoit d'un caractere d'eſprit doux, poli, ſimple, accommodant, ſupportant les défauts de ſes amis, & écoutant les moindres difficultés qu'on lui faiſoit avec une docilité admirable. Il joignoit une grande piété & une grande probité à une grande élévation d'eſprit. Son principal ouvrage, & qui lui a acquis le plus de réputation, eſt celui de la *recherche de la vérité*, qu'il publia en 1674. & qui a été réimprimé plus d'une fois depuis. Il a été traduit en latin & en anglois, & tout le monde convient qu'il eſt écrit avec beaucoup de netteté, de politeſſe & de méthode, & qu'on y trouve une infinité de remarques importantes & curieuſes. Son traité de *la nature & de la grace*, imprimé en 1680. lui attira des réponſes de la part de monſieur Arnauld docteur de ſorbonne, qui ne penſoit pas comme lui ſur cette matiere, non plus que ſur celle des vraies & des fauſſes idées. Cela produiſit divers écrits de part & d'autre qui firent beaucoup de bruit dans ce tems-là. Le pere Malebranche a auſſi compoſé divers traités de morale, qu'il traite en philoſophe & d'une maniere nouvelle; mais fort propre à faire connoître la dépendance de l'homme envers Dieu, & l'union de ſon ame & de ſes connoiſſances avec l'Etre ſuprême.

LXXV. Dom Jean Mabillon benédictin de la congrégation de S. Maur, étoit né à S. Pierre-du-Mont, diocèſe de Rheims, le 23 de novembre 1632. Il fut envoyé à Rheims pour y étudier ſes humanités, & il s'y diſtingua ſi bien par ſon eſprit & ſa

Dom Jean Mabillon benédictin de la congrégation de S.

ſageſſe, qu'on lui accorda une place au ſéminaire de la cathédrale, où l'on éleve les jeunes gens deſtinés au ſervice du diocèſe. Il entra dans la congrégation de S. Maur le 5 de ſeptembre 1653. & fit profeſſion l'année ſuivante le ſix du même mois dans l'abbaye de S. Remi de Rheims. De grands maux de tête, auxquels il devint ſujet, obligerent ſes ſupérieurs à ſuſpendre ſes études. Il fut fait prêtre à Amiens en 1660. & fut occupé aux emplois de dépoſitaire & de cellérier, & enfin deſtiné pendant toute l'année 1663. à montrer les tableaux & le tréſor de l'abbaye de S. Denis. On crut que ces emplois, en le diſſipant, contribueroient au rétabliſſement de ſa ſanté; mais ayant malheureuſement caſſé un miroir qu'on diſoit avoir appartenu à Virgile, on le déchargea de ces emplois; & dès l'an 1664. le pere dom Luc d'Acheri ayant demandé quelque jeune religieux pour lui aider dans la publication de ſon ſpicilege, on lui envoya à Paris Jean Mabillon, qui le ſervit utilement dans ce recueil. Maur, mort en 1707. *Nicéron, t. VII. & X.*

Le premier ouvrage qui mit le pere Mabillon en réputation, fut la nouvelle édition des œuvres de S. Bernard, qu'il donna en deux volumes *in-folio*, & en huit volumes *in-8°.* en 1667. Il fut bientôt après chargé de travailler à l'édition des actes des ſaints de l'ordre de S. Benoît, & il en donna le premier volume dès l'an 1668. Ce premier volume fut ſuivi de huit autres. Ce qui donna le plus de réputation à ce recueil, furent les préfaces, dans leſquelles le pere Mabillon traite pluſieurs points de critique, de diſcipline & d'hiſtoire; mais l'ouvrage qui lui a fait plus d'honneur & qui lui a donné une plus grande réputation, eſt celui de *la diplomatique*, imprimée en 1681. *in-folio*, où il fait paroître une très-grande connoiſſance des anciennes écritures manuſcrites tant des livres que des chartres de tous les ſiecles qui l'ont précédé. Il le fit imprimer de nouveau en 1704. avec un ſupplément, où il répond au pere Germond jéſuite, qui l'avoit attaqué. Il paſſa ſa vie à travailler ſur différens ſujets : ſur le pain azyme employé dans l'euchariſtie, ſur la liturgie Gallicane & ſur l'ordre Romain, ſur la préſéance des bénédictins ſur les chanoines réguliers aux états de Bourgogne, ſur les études monaſtiques, ſur le culte des ſaints inconnus, ſur l'auteur du livre de l'imitation de Jeſus-Chriſt & ſur divers autres ſujets. Il fut envoyé en Italie, en Allemagne, en Bourgogne & en Lorraine, où il fit grand nombre de découvertes & où il ramaſſa des matériaux pour les annales de ſon ordre, dont il fit imprimer quatre volumes *in-folio* pendant ſa vie. Il en laiſſa deux volumes bien avancés, qui ont paru après ſa mort,

Digitized by Google

qui arriva à S. Germain-des-Prés le 27 de décembre 1707. Il étoit âgé de ſoixante-quinze ans. Son caractere étoit la modeſtie, la douceur, la modération & la ſageſſe. Il fut nommé en 1701. pour remplir une place d'académicien honoraire dans l'académie des inſcriptions. On peut voir ſa vie écrite par le révérend pere dom Thierry Ruinart, ſon diſciple & ſon compagnon d'études & de voyages, & le pere Lecerf bibliothécaire des auteurs de la congrégation de S. Maur, &c.

LXXVI. Louis-Sébaſtien le Nain de Tillemont, mort en 1698.

Louis-Sébaſtien le Nain de Tillemont, ainſi nommé d'une petite terre nommée Tillemont, à une lieue de Paris du côté de Vincennes, où il a demeuré longtems. Il naquit à Paris le 30 de novembre 1637. de Jean le Nain maître des requêtes & de Marie le Ragois. Il ſe conſacra de bonne heure à l'étude, qu'il joignit aux exercices d'une piété rare & ſoutenue pendant tout le cours de ſa vie. Il s'appliqua particuliérement à l'étude de l'hiſtoire tant eccléſiaſtique que profane des ſix premiers ſiecles de l'égliſe; ce qui a produit l'hiſtoire des empereurs en cinq volumes, imprimée en 1690. qui ont été ſuivis d'un ſixieme tome, imprimé ſur les mémoires de l'Auteur en 1738. Il donna enſuite les mémoires ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique. Ces mémoires ſont puiſés dans les plus pures ſources des originaux que monſieur de Tillemont cite avec une exactitude ſcrupuleuſe. Il ſe communiquoit libéralement à tous ceux qui avoient beſoin de ſes lumieres, & cela ſans aucun retour ſur lui-même, ne voulant pas même que par reconnoiſſance on fit mention de lui. Son caractere étoit l'humilité, la modeſtie & la circonſpection, ne propoſant qu'en doutant ſes réflexions & ſes remarques. La plûpart de ceux qui ont travaillé, de ſon vivant & depuis ſa mort, aux éditions des peres, aux vies des ſaints ou à l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile des ſix premiers ſiecles, ont puiſé dans ſes ouvrages, pour s'épargner la peine de recourir aux originaux, que monſieur de Tillemont avoit lus pour lui-même & pour les autres.

Comme il étoit lié d'une étroite amitié avec monſieur le Maître de Sacy, il ſe fit bâtir un petit corps de logis dans la cour de Port-Royal-des-Champs, pour être plus à portée de le voir & de profiter de ſes avis. Il fut obligé d'en ſortir en 1679. avec tous ceux qui y demeuroient comme lui, & de ſe retirer à Tillemont. Il fit un voyage en Hollande en 1681. Et l'année ſuivante le Curé de S. Lambert ayant réſigné ſa cure en ſa faveur, il l'auroit acceptée ſi ſon pere ne l'en eût détourné. Il mourut le 10 de janvier 1698. âgé d'un peu plus de ſoixante ans. Son corps fut porté à Port-Royal-des-Champs, où il

Digitized by Google

il avoit choiſi ſa ſépulture ; mais après la deſtruction de cette abbaye en 1708. il fut apporté à S. André-des-Arcs. Outre ſon hiſtoire des empereurs & ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique, il a encore compoſé quelques réflexions ſur divers ſujets de morale, & quelques lettres de piété. Sa vie a été écrite par monſieur l'Abbé de Tronchai.

LXXVIII. Le R. P Pierre le Nain ſous-prieur de la Trappe, mort en 1713.

Le révérend pere Pierre le Nain ſous-prieur de la Trappe, connu dans la république des lettres par pluſieurs ouvrages de piété qu'il a donnés au public, étoit frere puîné de monſieur Louis-Sébaſtien le Nain de Tillemont, dont nous venons de parler. Pierre le Nain naquit à Paris le 25 de mars 1640. Après avoir fait ſes études avec beaucoup de ſuccès, il ſe fit chanoine régulier dans l'abbaye de S. Victor de Paris, où il reçut l'ordre de prêtriſe en 1667. Pouſſé par le deſir d'une plus grande perfection, il ſe retira le 21 de novembre 1668. en l'abbaye de la Trappe. Sa retraite fit grand bruit, & l'archevêque de Paris monſieur de Perefixe le réclama ; mais monſieur de Rancé abbé de la Trappe lui ayant fait connoître que le pere le Nain avoit demandé à ſes ſupérieurs la permiſſion de ſe retirer, la choſe en demeura là. Il fit ſa profeſſion & fut enſuite fait ſous-prieur de la Trappe, & a rempli cet emploi pendant pluſieurs années. Il mourut dans ce monaſtere dans les exercices pénibles de ſa profeſſion le 14 de décembre 1713. Sa vie a été imprimée en 1715.

Le principal ouvrage du révérend pere Pierre le Nain, eſt l'eſſai de l'ordre de Cîteaux en pluſieurs volumes. *Item*, quatre volumes d'homélies ſur Jérémie ; diverſes relations de la vie & de la mort de pluſieurs religieux de la Trappe ; la vie de monſieur de Rancé réformateur de cette maiſon ; des lettres de piété ; une traduction françoiſe de S. Dorothée pere de l'Egliſe Grecque, deux petits traités, l'un de l'état du monde après le jugement dernier ; & l'autre ſur le ſcandale, &c.

LXXIX. Louis Bourdaloue jéſuite, celebre prédicateur, mort en 1704.

Louis Bourdaloue naquit à Bourges le 20 d'août 1632. & entra dans la compagnie de Jeſus le 10 de novembre 1648. Après avoir profeſſé la rhétorique, la philoſophie & la théologie morale, ſes ſupérieurs l'employerent à la prédication, & il y réuſſit ſi bien dans les provinces où il prêcha, qu'en 1669. il fut appellé à Paris pour y fournir la carriere ordinaire de toute une année dans leur égliſe de S. Louis. A la fin de cette longue traite, qui lui acquit une très-grande réputation, le roi Louis XIV. voulut l'entendre, & il prêcha à la cour l'Avent de l'an 1670. Il y prêcha encore les Carêmes de 1672. 1674. 1675. 1680. & 1682. & les Avents de 1684. 1686. 1689. 1691.

Digitized by Google

& 1693. Le Roi, après la révocation de l'édit de Nantes, le choisit, à la recommandation de monsieur l'Archevêque de Paris, pour faire connoître aux calvinistes la religion Romaine, & pour la faire goûter aux nouveaux convertis. Il alla donc en Languedoc & parut à Montpellier en 1686. où il fut écouté avec un applaudissement général, tant par les anciens que par les nouveaux catholiques.

Dans les dernieres années de sa vie, il se consacra aux assemblées de charité, aux hôpitaux & aux prisons, & par ses discours pathétiques y procura de très-amples aumônes. Dieu répandit sur ses travaux tant de bénédictions, qu'il eut souvent la consolation d'en voir les fruits par les grandes conversions qu'il opéroit par son moyen; ce qui l'obligea de joindre les pénibles occupations de la chaire à l'assiduité du tribunal de la confession. Capable de tous les emplois d'honneur dans la compagnie, il n'en voulut accepter aucuns. Un de ses talens fut encore celui d'assister les malades. Son zèle le conduisoit en tous lieux, & sans aucun ménagement pour sa santé, il passoit de la chaire au lit d'un moribond pour le consoler & l'instruire. Il dit encore la messe le jour de la Pentecôte, quoique fort incommodé d'un rhume violent, & mourut le mardi suivant 13 de mai 1704. Ses sermons ont été imprimés en 1707.

LXXX. Jean Caramuël de Lobkowitz évêque de Vigevane, mort en 1682. *Niceron. t.* XXIX. *p.* 259.

Jean Caramuël Lobkowitz naquit à Madrid le 23 de mai 1606. de Laurent Caramuël gentilhomme de Luxembourg dans les Pays-bas, & de Catherine Friff, Allemande, de l'illustre famille de Lobkowitz, dont Caramuël joignit le nom à celui de son pere, suivant l'usage des Espagnols. Il témoigna dès sa plus tendre jeunesse une si grande inclination pour les mathématiques, que son pere fut obligé de l'en tirer pour l'appliquer à d'autres études. Il ne savoit pas encore la langue latine lorsqu'il soutint des theses sur le mouvement des planetes tirées de la sphere de Sacrobosco. En un an il apprit la grammaire & la poétique, & composoit avec tant de facilité, qu'il faisoit une centaine de vers en une heure. Après son cours de philosophie, il prit l'habit dans l'ordre de Cîteaux au monastere de la Espina, au diocèse de Palencia, où il fit profession après une année d'épreuve. On l'envoya ensuite étudier en théologie à Salamanque sous Ange Manriquez, & il la professa lui-même à Alcala, où il apprit les langues orientales. Etant allé dans les Pays-bas, il s'y distingua par ses prédications dans les principales villes du pays, & l'infant Ferdinand, gouverneur des Pays-bas, le fit prêcher plusieurs fois en sa présence. Il prit le bonnet de docteur à Louvain le 22 de septembre 1638.

Digitized by Google

Bientôt après il fut fait abbé de Melroſe en Ecoſſe, & vicaire général de l'abbaye de Citeaux dans l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande; mais il ne paroît pas qu'il ait jamais exercé cet emploi dans ce pays-là, ni même qu'il y ait été; mais ayant été nommé abbé de S. Diſibode dans le bas Palatinat, au diocèſe de Mayence, il s'y rendit auſſi-tôt, & commença à travailler avec zèle à ramener dans le ſein de l'égliſe ceux qui s'en étoient ſéparés. L'Archevêque de Mayence le choiſit pour ſon ſuffragant, ſous le titre d'évêque de Miſſy. Les changemens qui arriverent dans le Palatinat l'ayant obligé d'en ſortir, le Roi d'Eſpagne l'envoya, en qualité de ſon agent, en la cour de l'empereur Ferdinand III. Il y acquit tellement l'affection & l'eſtime de ce Prince, que non ſeulement il lui donna les abbayes de Mont-Ferrat à Prague & de Vienne, qui étoient de l'ordre de S. Benoît, mais qu'il lui accorda encore une penſion conſidérable. Outre cela le cardinal Erneſt de Harrach, archevêque de Prague, le fit ſon vicaire général.

La ville de Prague ayant été aſſiégée en 1648. par les Suédois, il prit les armes & ſe mit à la tête d'une compagnie d'eccléſiaſtiques, avec leſquels il repouſſa les attaques des ennemis. Il avoit déja fait la même choſe à Louvain, lorſque cette ville fut aſſiégée par les François & les Hollandois, & à Frankendal dans le Palatinat, où il avoit fait le métier d'ingénieur. Après la paix on lui donna l'évêché de Konigſgratz en Boheme, dont il n'eut néanmoins que le titre; car le pape Alexandre VII. qu'il avoit connu pendant qu'il étoit nonce à la diete de Cologne, l'ayant fait venir à Rome, lui donna les évêchés de Campagna & de Satriano, qui étoient unis & d'un très-petit revenu; il les conſerva juſqu'en 1673. qu'il s'en démit volontairement, & fut nommé par le Roi d'Eſpagne, le vingt-cinq de ſeptembre de la même année, à l'évêché de Vigevane qu'il conſerva juſqu'à ſa mort, arrivée le 8 de ſeptembre 1682. âgé de ſoixante-ſeize ans. Il fut enterré dans ſa cathédrale, avec cette courte épitaphe ſur ſa tombe: *Magnus Caramuel, epiſcopus Vigevani.*

Il a écrit pluſieurs ouvrages, où l'on remarque beaucoup d'eſprit & d'érudition, une imagination extrêmement vive & féconde; mais peu de ſolidité & de jugement. On a dit de lui qu'il avoit de l'eſprit au huitieme, c'eſt-à-dire, au ſouverain degré, de l'éloquence au cinquieme, & du jugement ſeulement au deuxieme. Il a été un des principaux défenſeurs de la probabilité, pour laquelle il a fait une apologie & une théologie morale fondamentale, où il débite une morale extrêmement

relâchée. Caramuël entretenoit à ſes dépens une imprimerie à S. Angelo, pour l'impreſſion de ſes propres ouvrages, qui ſont en grand nombre ; mais dont la plûpart ſont aujourd'hui fort négligés & fort peu lus. On en peut voir la liſte dans le révérend pere Niceron, tom. XXIX. p. 259.

LXXXI. Pierre Bayle profeſſeur en philoſophie & en hiſtoire de la religion réformée, mort en 1706. *Niceron, t. VI. & X.*

Pierre Bayle, célebre entre les écrivains proteſtans du dix-ſeptieme ſiecle, étoit né au Carlat, petite ville du comté de Foix, le 18 de novembre 1647. de Guillaume Bayle miniſtre du lieu, & de Jeanne Brugnier, d'une ancienne famille du pays. Il marqua de bonne heure ſon inclination pour les lettres ; & étant à Puy-Laurens en 1668. il y étudia l'éloquence, l'hiſtoire & les antiquités. Il y commença auſſi ſes études de philoſophie, & prit du goût pour la religion Romaine. Déja ébranlé, il fut entiérement gagné par les jéſuites de Toulouſe, où il ſe rendit au mois de février 1669. Il ne demeura pas longtems dans la bonne voie. Il rentra dans la religion réformée au bout de dix-ſept mois, le 21 d'août 1670. & cela ſecrétement, en préſence de pluſieurs témoins choiſis. L'édit du Roi contre les relaps, du 29 mai 1674. ne lui permettant pas de demeurer dans le royaume, il ſe retira à Geneve. Il revint à Paris quelque tems après, c'eſt-à-dire, le premier de mars 1675. Cinq mois après, la chaire de philoſophie de Sedan étant venue à vaquer, il alla la diſputer & l'emporta malgré trois concurrens, qui étoient de Sedan même. Le 14 de juillet 1681. il fut dépouillé de ſon emploi en vertu d'un arrêt du conſeil du Roi, qui ſupprimoit l'académie de Sedan.

La même année il ſe retira en Hollande, où il fut reçu profeſſeur en philoſophie & en hiſtoire à Roterdam. L'académie de Franeker voulut l'attirer en 1684. mais il ne jugea pas à propos de quitter ſon poſte. La même année il commença à donner *les nouvelles de la république des lettres*, qui furent très-bien reçues du public. Il les continua juſqu'au mois de mars 1687. qu'une maladie, dont il fut attaqué, l'obligea de les interrompre. L'ouvrage intitulé, *avis aux réfugiés*, qu'on lui attribue, lui attira une réponſe du miniſtre Jurieu, qui le fit dépouiller de ſon emploi le 30 d'octobre 1693. Ce fut alors que ſe trouvant libre, il compoſa ſon *dictionnaire hiſtorique & critique*, qui a fait tant de bruit & qui en fait encore aujourd'hui. La premiere édition parut en 1697. & il s'en eſt fait un grand nombre depuis ; ce qui prouve bien moins la bonté de l'ouvrage, que le goût de bien des gens pour la licence des opinions, les maximes de libertinage, les contes licencieux & les ordures qui y ſont répandues en une infinité d'endroits. On a beau vanter l'eſprit &

Digitized by Google

l'érudition de monſieur Bayle, le réglement de ſes mœurs, ſa tempérance, ſa modeſtie, ſa converſation pleine de douceur, ſon déſintéreſſement, ſes vertus politiques; tout cela ne peut faire ſon apologie auprès des perſonnes ſenſées, & qui ont pour maxime que l'on ne doit écrire que pour ſervir l'état & l'égliſe, pour faire aimer la vertu & la vérité, & déteſter le vice. Or on peut avancer que le dictionnaire de monſieur Bayle eſt plus propre à corrompre les mœurs, à introduire le pyrrhoniſme, le manichéiſme & même l'athéiſme, ou tout au moins le déiſme, qu'à former de bons chrétiens, de bons magiſtrats, de bons citoyens, & de bons hommes de guerre & d'état. Il a fait l'apologie de ſa religion dans ſes entretiens de maxime, & de Thémiſte, qui n'ont paru qu'après ſa mort, arrivée le 28 de décembre 1706. Il étoit extrêmement laborieux, & on remarque que juſqu'à l'âge de quarante ans il étudioit quatorze heures par jour.

LXXXII. Bernard Lami prêtre de l'oratoire, mort en 1715.

Bernard Lami, célebre prêtre de l'oratoire, naquit au Mans en 1640. Alain Lami ſon pere, ſeigneur de la Fontaine, lui donna d'abord des maîtres particuliers, ſous leſquels il ne profita que très-peu dans les principes de la grammaire latine; mais les premiers élémens de l'hiſtoire & de la géographie lui plurent davantage, & lui donnerent du goût pour les études d'humanités, qu'il fit chez les peres de l'oratoire du Mans. Il entra parmi eux en 1658. après avoir fait ſa philoſophie à Saumur. Il alla en 1661. à Vendôme profeſſer les humanités; il les enſeigna enſuite à Juli. Il reçut l'ordre de prêtriſe en 1667. & fut enſuite chargé de l'éducation de la jeuneſſe au college du Mans, d'où deux ans après il retourna à Saumur pour étudier la théologie. Après ſon cours de théologie il enſeigna la philoſophie dans la même ville, & enſuite dans celle d'Angers; la nouvelle philoſophie qu'il profeſſoit, ayant déplu à certaines perſonnes imbues des principes de celle d'Ariſtote, il fut obligé de ſortir d'Angers, & il fut envoyé à Grenoble, où le cardinal le Camus ayant conçu beaucoup d'eſtime pour lui, voulut l'avoir auprès de ſa perſonne. Il fixa enfin ſa demeure à Rouen, où il mourut le 29 de janvier 1715. âgé de ſoixante-quinze ans.

Le pere Lami avoit l'eſprit aiſé, l'élocution facile, écrivoit bien en latin & en françois, aimoit la paix, haïſſoit la diſpute. Il joignit à une profonde érudition, une rare modeſtie, une grande piété, une humilité & un eſprit de pauvreté qui furent toujours d'édification pour ceux qui ont vécu avec lui. Ses ouvrages ſont en grand nombre, & montrent la fécondité de ſon eſprit & l'étendue de ſes connoiſſances. Monſieur du

Digitized by Google

Pin dit que le pere Lami de l'oratoire a ſu accorder les amuſemens des belles lettres & les fleurs de la rhétorique & de la poéſie, avec l'application de l'étude des langues, les méditations profondes des mathématiques avec les épines de la critique, la philoſophie payenne avec la morale chrétienne, & les arts libéraux avec l'étude de l'écriture ſainte, des rabbins & de la théologie. On peut voir le dénombrement de ſes ouvrages dans Morery.

LXXXIII. Dom François Lami bénédictin de la congrégation de S. Maur, mort en 1711. *Niceron. t. III. p. 344.*

François Lami religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, naquit en 1636. d'une famille illuſtre au village de Montyrean, au diocèſe de Chartres. Il prit d'abord le parti de l'épée & porta quelque tems les armes; mais touché du deſir de ſon ſalut, il entra dans l'ordre de S. Benoît, & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Remi de Rheims le 30 de juin 1653. âgé de vingt-trois ans. Il fit tant de progrès dans la philoſophie, qu'il ſe trouva bientôt en état de l'enſeigner aux autres. Il fut fait prieur de Rebais en 1687. mais il ne put s'accommoder longtems de cet emploi; il le quitta en 1690. pour ſe donner tout entier à l'étude, & ſe retira à l'abbaye de S. Denis, où il paſſa le reſte de ſa vie à compoſer & à écrire. Il y mourut le 11 d'avril 1711. âgé de ſoixante-quinze ans. Il s'eſt acquis l'eſtime de toutes les honnêtes gens, tant par la beauté de ſon eſprit, que par la bonté de ſon cœur, la candeur de ſes mœurs, la régularité de ſes exercices monaſtiques & ſa piété ſinguliere. Il étoit droit, ſincere, bon ami & fort obligeant. Il liſoit peu, méditoit beaucoup, écrivoit poliment & avec beaucoup de netteté. Ses ouvrages de piété ſont remplis d'onction; ceux de philoſophie ſont écrits avec beaucoup de netteté & de méthode. Il traite la controverſe d'une maniere aiſée, & débarraſſée des termes & des diſputes de l'école.

LXXXIV. Adrien Baillet né en 1649. mort en 1706. *Niceron. t. III. p. 25.*

Adrien Baillet, connu par un très-grand nombre d'ouvrages qu'il a donnés au public, naquit le 13 de juin 1649. au village de la Neuveville, ſitué au nord de Beauvais, à quatre lieues de cette ville. Son pere cultivoit de ſes propres mains un petit bien qu'il avoit reçu de ſes ancêtres. Le jeune Baillet alloit ſouvent à un couvent de cordeliers, nommé la Garde, voiſin de ſon village. Le Gardien du couvent, charmé des belles diſpoſitions de ce jeune homme, le demanda à ſon pere pour l'élever & le donner à ſon ordre. Le Curé de la Neuveville s'y oppoſa, le prit chez lui, lui montra les rudimens de la langue latine, puis le mit au college de la ville de Beauvais. Il ne brilla pas beaucoup dans ſes claſſes d'humanité. Il ne donnoit à l'étude du latin que ce qu'il falloit pour être à

Digitized by Google

couvert de la férule, employant le reſte du tems à apprendre les langues & à lire l'hiſtoire. Il ſavoit l'hébreu à la fin de ſes claſſes, & en rhétorique il avoit déja fait des tables de chronologie. Il paſſa enſuite en philoſophie, & en ſoutint des theſes avec applaudiſſement. La théologie poſitive, comme ayant plus de rapport à l'hiſtoire, eut pour lui de plus grands attraits que n'avoit eus la philoſophie.

En 1672. on lui procura une place de régent dans le college de la ville de Beauvais, & on dit qu'il y fit quelques poéſies françoiſes & latines, qui furent eſtimées. En 1676. il reçut les ordres ſacrés, & deſſervit pendant quelque tems une cure dans le diocèſe, qu'il quitta pour avoir plus de tems à donner à l'étude. On lui en donna une autre dans laquelle il étoit diſpenſé de la conduite des ames; il n'y demeura pas longtems, & enfin en 1680. ſes amis le donnerent à monſieur le préſident de Lamoignon pour être ſon bibliothécaire. C'eſt dans cet emploi qu'il finit ſes jours le 12 de janvier 1706. âgé de cinquante-ſept ans.

Il avoit un eſprit vif, étendu, pénétrant, une facilité merveilleuſe à écrire; mais cette facilité dégénéroit preſqu'en négligence, n'étudiant guère ni les termes ni le tour de ſes phraſes. La premiere expreſſion qui ſe préſentoit, étoit ordinairement celle dont il ſe ſervoit; en ſorte qu'il écrivoit ſans rature. Auſſi-tôt qu'il ſe vit chargé du ſoin de la bibliotheque de monſieur de Lamoignon, il la rangea ſelon ſon goût par ordre des matieres, puis en fit un vaſte catalogue, contenant non ſeulement les titres des ouvrages & le nom des auteurs, mais auſſi ce que chaque auteur a traité *ex profeſſo*, & même ce qu'il a traité en paſſant. Ce catalogue contient trente-deux volumes *in-folio*, écrits de la main de monſieur Baillet. L'étude étoit ſon unique occupation. Le nombre de ſes ouvrages en eſt une preuve, auſſi-bien que la qualité des matieres dont il traite. On les peut diſtinguer en deux claſſes. Les livres de piété, comme celui de *la dévotion à la Vierge*, & celui de *la conduite des ames*, &, ſi l'on veut, *les vies des ſaints*. Les autres ſont des ouvrages d'hiſtoire & de critique, comme *les jugemens des ſavans*, *des enfans devenus célebres par leurs études*; *les vies de Deſcartes*, *d'Edmond Richer*, *de Godefroy Herman*; *l'hiſtoire de Hollande depuis la treve de 1609. les auteurs déguiſés*, *&c.*

LXXXV. Louis-Elie du Pin docteur de ſorbonne, mort en 1719. *Niceron*, *t. II. p. 25.*

Louis-Elie du Pin naquit à Paris le 17 de juin 1657. de Louis-Elie du Pin, iſſu d'une ancienne famille noble de Normandie. Inſtruit des premiers élémens de la grammaire par ſon pere & par des maîtres, il ſe trouva à l'âge de dix ans en état

d'entrer en troiſieme au college d'Harcourt. Il fut reçu maître-ès-arts en 1672. Bachelier en 1680. & reçut le bonnet de docteur le premier de juillet 1684. Il entreprit bientôt après de donner une bibliotheque univerſelle de tous les auteurs eccléſiaſtiques, contenant l'hiſtoire de leurs vies, le catalogue, la critique & la chronologie de leurs ouvrages, un ſommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement ſur leur ſtyle & ſur leur doctrine, & le dénombrement des diverſes éditions de leurs œuvres. Il a exécuté ce deſſein, tout immenſe qu'il paroiſſe. Cela ne l'occupa pas même tellement, qu'il ne compoſât encore pluſieurs autres ouvrages, dont on peut voir la liſte dans les bibliothécaires. Il étoit outre cela occupé dans une infinité d'affaires incidentes, comme commiſſaire dans la plûpart des affaires de la faculté; il rempliſſoit les fonctions de profeſſeur de philoſophie au college royal. Il travailla pendant pluſieurs années au journal des ſavans. Il étoit conſulté par une infinité de perſonnes, à qui il donnoit des avis, ou fourniſſoit des mémoires; il ne ſe refuſoit à perſonne, & ne laiſſoit pas de trouver encore du tems pour ſe délaſſer avec ſes amis. Auteur auſſi commode pour l'uſage de la vie, que plein de diſpoſition & de facilité pour le travail.

Le fameux cas de conſcience, qu'il ſigna avec bon nombre d'autres docteurs, lui attira une diſgrace qui lui fut très-ſenſible. Il fut relégué à Châtellerault & privé de ſa chaire de philoſophie. Pour obtenir ſon retour, il fut contraint de rétracter ſa ſignature, & de donner un déſaveu de pluſieurs propoſitions qu'il avoit avancées dans quelques-uns de ſes ouvrages. Après ſon retour à Paris, il reprit ſes travaux littéraires avec encore plus de vigueur qu'auparavant. Il parut en même tems interprête de l'écriture, théologien, canoniſte, hiſtorien ſacré & profane, critique & philoſophe. Mais la facilité avec laquelle il écrivoit, ayant paru ſuſpecte à pluſieurs perſonnes, on l'obſerva de plus près, & on reconnut que ſouvent ſon exactitude ne répondoit pas à ſa diligence. Le révérend pere dom Mathieu Petit Didier bénédictin de la congrégation de S. Vanne, dont nous parlerons bientôt, compoſa trois volumes de remarques ſur la bibliotheque eccléſiaſtique, & encore ne pouſſa-t-il pas ſes remarques au delà du quatrieme ſiecle.

On ne peut refuſer à monſieur du Pin la louange d'avoir eu un goût excellent, une grande exemption des préjugés ordinaires, un eſprit net, précis, méthodique, une lecture immenſe, une mémoire heureuſe, une fécondité infinie, un ſtyle léger & noble, un caractere équitable, ſans parti, ſans prévention, plus

porté

porté à la paix qu'à la diviſion, chéri & eſtimé de tous ceux qui l'ont connu. Il mourut à Paris le 6 de juin 1719. âgé de ſoixante-deux ans.

LXXXVI. Dom Mathieu Petit Didier abbé de Senones, évêque de Macra *in partibus Infidelium*, mort en 1728.

Don Mathieu Petit Didier, dont nous avons dit un mot dans l'article précédent à l'occaſion de ſes remarques ſur la bibliotheque de monſieur du Pin, naquit à S. Nicolas en Lorraine le 18 de décembre 1659. Il reçut au baptême le nom de Claude, qui lui fut changé, à la priſe d'habit, en celui de Mathieu. Il fit ſon noviciat dans l'abbaye de S. Mihiel, où il entra le 18 de mar 1675. & y fit profeſſion le 5 de juin 1676. Au chapitre général de l'an 1682. il fut deſtiné, n'étant encore que ſous-diacre, à enſeigner la philoſophie aux jeunes religieux de l'abbaye de S. Mihiel. Après ſon cours achevé, il fut mis à la tête d'une académie compoſée d'un nombre de ſujets choiſis, avec leſquels il entreprit la lecture des anciens peres de l'égliſe. Et le fruit de leur travail furent trois volumes de remarques ſur la bibliotheque eccléſiaſtique de monſieur Louis-Elie du Pin, imprimés à Paris *in*-8°. le premier tome en 1691. le ſecond en 1692. & le troiſieme en 1696. Il ne pouſſa ſa critique que juſqu'au quatrieme ſiecle. Mais le pere Daniel jéſuite ayant attaqué les lettres au Provincial, dans un livre intitulé : *les entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe ſur les lettres au Provincial*, imprimé en 1694. *in*-12. dans lequel ce Pere attaque & réfute les lettres au Provincial, & accuſe l'Auteur de mauvaiſe foi & de calomnies. Dom Petit Didier s'appliqua à vérifier les paſſages cités par l'Auteur des lettres au Provincial, & compoſa l'apologie, qui parut en 1697. à Bruxelles chez Foppens. Je ſais que ledit révérend Pere, étant à Rome, a déſavoué cet ouvrage ; & il eſt vrai qu'il n'a pas paru tel qu'il l'avoit compoſé, & qu'on y a fait des corrections & des additions aſſez conſidérables pour l'autoriſer, ſans bleſſer la vérité, à dire que l'ouvrage, tel qu'il eſt imprimé, n'eſt pas de lui.

Après le retour de ſon alteſſe royale le duc Léopold en ſes états en 1698. & 1699. les chanoines réguliers de S. Auguſtin & les prémontrés ayant voulu diſputer la préſéance aux bénédictins dans les aſſemblées publiques & ſolemnelles, dom Petit Didier fit imprimer trois brochures *in*-4°. pour renverſer leurs prétentions.

En 1699. il défendit les Curés de Veroncourt & de Sorcy contre les cenſures de monſieur l'Official de Toul, par trois lettres imprimées *in*-12. La même année il fit imprimer à Toul, chez Alexis Laurent, un *in*-4°. ſous ce titre : *Diſſertationes hiſtoricæ, criticæ, chronologicæ in ſacram ſcripturam veteris teſta-*

menti. Il a auſſi compoſé de pareilles diſſertations ſur le nouveau teſtament, leſquelles ſont demeurées manuſcrites.

Les emplois dans leſquels il entra dans le gouvernement de la congrégation, l'empêcherent de continuer ſes travaux littéraires. En 1699. le premier d'août il fut élu canoniquement abbé de l'abbaye de Bouzonville, au diocèſe de Metz ; mais cette élection fut ſans effet, ſon Alteſſe royale de Lorraine ayant en même tems nommé pour abbé à la même abbaye monſeigneur le prince François ſon frere, qui en a joui juſqu'à la réſignation qu'il en a faite à monſieur le Prince de Naſſau. Il fut abbé de S. Léopold depuis l'an 1705. juſqu'en 1708. & encore depuis 1711. juſqu'en 1715. qu'il fut élu abbé de Senones le 18 de ſeptembre de cette même année. Il en obtint les bulles le 16 de décembre 1716. Mais en 1718. monſieur l'abbé de Bouzey ayant jetté un dévolu ſur l'abbaye, en obtint des bulles, & a joui des revenus de l'abbaye juſqu'au mois d'octobre 1726. que dom Petit Didier fit ſon accommodement avec mondit ſieur l'abbé de Bouzey.

Dans l'intervalle de la plaidoirie à Rome entre les deux contendans, dom Petit Didier compoſa & fit imprimer en 1724. un traité de l'infaillibilité du Pape, qu'il dédia au Pape Innocent XIII. Il compoſa enſuite une *diſſertation hiſtorique & théologique, dans laquelle on examine quel a été le ſentiment du concile de Conſtance & des principaux théologiens* qui y ont aſſiſté, *ſur l'autorité du pape, & ſur leur infaillibilité*, imprimée à Luxembourg & dédiée au pape Benoît XIII. Ayant fait paroître ces deux ouvrages, il ne craignit plus d'aller à Rome en perſonne pour ſolliciter ſon rétabliſſement dans ſon abbaye. Il l'obtint en effet & revint en Lorraine au commencement de l'an 1727. Etant à Rome le Pape l'honora du titre d'évêque de Macra en Afrique, & du titre d'évêque aſſiſtant du trône pontifical.

De retour en Lorraine il compoſa *la juſtification de la morale* & de *la diſcipline de Rome & de toute l'Italie, contre un livre anonyme qui a pour titre : la morale des jéſuites & de la conſtitution* Unigenitus, *comparée à la morale des payens.* Ce fut ſon dernier ouvrage. Il mourut dans ſon abbaye de mort ſubite le 15 de juin 1728.

LXXXVII. Le R. P. Daniel jeſuite, mort en 1728.

Gabriel Daniel naquit à Rouen en 1649. & entra dans la ſociété des jéſuites en 1667. Après avoir enſeigné les humanités, la rhétorique, la philoſophie & enfin la théologie en divers endroits, il s'appliqua à écrire ſur divers ſujets, tant de philoſophie que de critique & d'hiſtoire ; & il s'eſt fait par ſes ouvrages, par la beauté de ſon ſtyle & de ſon eſprit, une grande réputation parmi les ſavans de ſon ſiecle. On vit d'abord

Digitized by Google

paroître un *essai d'histoire de France* de sa façon, qui est comme le prélude de la grande histoire de France, qu'il publia en trois volumes *in-folio* en 1713. dont il y a plusieurs éditions, la meilleure est celle de 1756. en dix-sept volumes *in-4°*. Un petit ouvrage de philosophie, intitulé : *le voyage du monde de Descartes*, qui est une critique du système du monde de Descartes, lui fit beaucoup d'honneur, & il a été traduit en anglois & en italien. *Les entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe*, qui sont une réponse, ou plutôt une censure des lettres au Provincial, firent beaucoup de bruit dans le monde. On en fit plusieurs éditions, & on les traduisit en diverses langues ; mais on écrivit contre cet ouvrage, & en particulier on vit paroître l'*apologie des lettres au Provincial*, que l'on attribua, comme nous l'avons dit, au révérend pere dom Mathieu Petit Didier. On vit paroître ensuite deux lettres de monsieur l'Abbé à Eudoxe, touchant la nouvelle apologie des lettres au Provincial, & des lettres du pere Alexandre dominicain, où il fait le parallele du sentiment des thomistes & des jésuites sur la probabilité. Il y eut encore divers autres ouvrages sur cette matiere. Nous avons parlé par avance de l'histoire de France du pere Daniel. Il a aussi écrit *l'histoire de la milice Françoise* en deux volumes *in-4°*. Enfin on a recueilli plusieurs de ses ouvrages en trois volumes *in-4°*. Il mourut à Paris le 24 de juin 1728.

LXXXVIII. Le R. P. Alexandre dominicain, docteur de sorbonne, mort en 1724. *Niceron. t. III. p. 328.*

Noël Alexandre naquit à Rouen le 19 de janvier 1639. & étudia les humanités dans le college de cette ville. Il entra dans l'ordre de S. Dominique, & y fit profession le 9 de mai 1655. n'étant âgé que de seize ans. Les supérieurs l'envoyerent aussitôt à Paris faire sa philosophie & sa théologie dans le grand couvent. Dès que ses études furent finies, on le jugea capable d'enseigner la philosophie dans la même maison. Bientôt il se fit distinguer soit dans les theses où il présidoit, soit dans celles où il disputoit. Il ne s'appliquoit pas tellement à la théologie de l'école, qu'il négligeât la prédication, qui est la principale fonction de son ordre ; mais n'ayant pas reçu de la nature la facilité de parler & la volubilité de langue que l'on demande dans un orateur, il fit son capital de l'étude des peres, de l'écriture & de la tradition. Il reçut le bonnet de docteur le 21 de février 1675.

Monsieur de Colbert ayant ouï parler de lui, lui fit du bien & voulut qu'il assistât aux conférences ecclésiastiques qui se faisoient auprès de monsieur Colbert son fils, qui fut depuis archevêque de Rouen. Ces conférences firent naître au pere Alexandre le projet de travailler à l'histoire ecclésiastique. Il

Digitized by Google

exécuta ce deſſein, & l'ouvrage fut imprimé en pluſieurs volumes *in*-8°. depuis l'an 1676. juſqu'en 1686. Suivant la même méthode, il compoſa l'hiſtoire de l'ancien teſtament en ſix volumes *in*-8°. imprimés depuis l'an 1689. juſqu'en 1699. le tout réimprimé depuis en huit volumes *in-folio*. Il a compoſé divers autres ouvrages; car il étoit extrêmement laborieux. Dieu l'affligea, ſur la fin de ſa vie, par la perte de ſa vue : ce qui ne l'empêchoit pas de dire la meſſe, accompagné d'un religieux prêtre, qui prenoit garde qu'il ne laiſſât pas quelque particule conſacrée ſur le corporal; & la veille du jour qu'il devoit célébrer, ſi la meſſe étoit propre, il l'apprenoit par cœur. C'eſt ce que j'ai appris de lui-même & du Religieux qui le ſervoit & l'accompagnoit par-tout. Il mourut à Paris par la ſeule défaillance de la nature le 21 d'août 1724. Sa piété, ſon humanité, ſon déſintéreſſement, ſa modeſtie, l'ont rendu cher à pluſieurs prélats qui l'ont connu & eſtimé; entr'autres le pape Benoît XIII. ſon confrere, pendant qu'il n'étoit qu'archevêque de Bénévent, qui lui écrivoit aſſez ſouvent.

LXXXIX. Claude Fleury prieur d'Argenteuil, mort en 1728. âgé de quatre-vingt-trois ans. *Nicéron. t. VIII. p. 389.*

Claude Fleury, célebre par pluſieurs ouvrages, principalement par ſon hiſtoire eccléſiaſtique, naquit à Paris le 6 de décembre 1640. & fut fils d'un Avocat originaire de Rouen. Après ſes premieres études il fut deſtiné à ſuivre la profeſſion de ſon pere, & fut reçu avocat au parlement en 1688. Il fréquenta pendant neuf ans le barreau, donna tout ce tems à l'étude de la juriſprudence & à celle des belles lettres. Mais ſon inclination pour une vie plus tranquille lui fit abandonner, au bout de ce tems, cette profeſſion, il embraſſa l'état eccléſiaſtique & reçut l'ordre de la prêtriſe. Il tourna alors toutes ſes études du côté de la religion; la théologie, l'écriture ſainte, l'hiſtoire eccléſiaſtique, le droit canonique & les ſaints peres. Il ſe renferma dans ces ſeules ſciences, perſuadé qu'une érudition plus partagée, en donnant plus d'étendue à l'eſprit, le rend auſſi moins profond.

En 1672. il fut choiſi pour être précepteur des Princes de Conti, que le Roi faiſoit élever auprès de monſeigneur le Dauphin. On lui confia en 1680. la conduite du Prince de Vermandois, fils naturel du roi Louis XIV. Ce jeune Prince mourut en 1683. & l'année ſuivante 1684. le Roi nomma monſieur l'abbé Fleury à l'abbaye du Loc-Dieu, ordre de Cîteaux, diocèſe de Rodez.

Cinq ans après, c'eſt-à-dire, en 1689. le roi Louis XIV. le fit ſous-précepteur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri. En 1696. il fut reçu à l'académie Françoiſe à la place de monſieur de la Bruyere.

Digitized by Google

Les études des trois Princes étant achevées, le Roi lui donna le prieuré d'Argenteuil, ordre de S. Benoît, diocèse de Paris; & en même tems monsieur l'abbé Fleury, exact observateur des canons qui défendent la pluralité des bénéfices, fit sa démission de son abbaye du Loc-Dieu. En 1716. il fut nommé confesseur du roi Louis XV. & en 1722. il se démit de cet emploi à cause de son grand âge. Il est mort le 14 de juillet 1723. dans sa quatre-vingt-troisieme année.

Dès l'an 1674. il fit imprimer *l'hiſtoire du droit eccléſiaſtique François*. En 1679. son *catéchiſme hiſtorique*, imprimé plusieurs fois, & traduit en plusieurs langues. *Les mœurs des Iſraélites* parurent en 1681. & *les mœurs des chrétiens* en 1682. *Le traité du choix & de la méthode des études*, en 1686. & *l'inſtitution au droit eccléſiaſtique* en 1687. Le premier tome de son *hiſtoire eccléſiaſtique* parut *in*-4°. en 1691. & le vingtieme volume peu avant sa mort. Monsieur l'abbé Fleury, que j'ai eu l'honneur de voir très-souvent & très-familiérement, étoit d'une douceur & d'une modestie charmantes, sans ambition, sans amour propre, sans vanité, d'une simplicité aimable dans ses manieres & dans ses discours. On voit, dans tout ce qu'il a composé, un esprit juste, sérieux, sage, judicieux: son style est noble sans aucune affectation; ses réflexions sensées & solides, ses jugemens sûrs & équitables.

XC. Jean de Launoy docteur du college de Navarre, mort en 1788.

Jean de Launoy naquit à Valdesie, village de la basse Normandie dans le diocèse de Coutances, le 22 de décembre 1603. de Pierre de Launoy & de Michelle Jean. Après avoir fait ses premieres études à Coutances il vint à Paris, & y étudia en philosophie & en théologie pendant cinq ou six ans. Il fit ensuite sa licence, après laquelle il fut ordonné prêtre, & reçut le bonnet de docteur en théologie de la maison de Navarre en 1634. La même année il fit un voyage en Italie, où il lia un commerce d'amitié avec plusieurs savans, qu'il eut soin d'entretenir depuis, sur-tout celle d'Holstenius & d'Allatius.

De retour à Paris il se renferma dans son cabinet, & se donna tout entier à la lecture des peres & des théologiens, recueillant des passages des peres & des auteurs sacrés & profanes sur toutes sortes de matieres, dont il fut dans la suite faire usage dans la composition de ses ouvrages. Les conférences qu'il tint chez lui tous les lundis, furent une espece d'école académique, où les savans même trouvoient à s'instruire. Elles rouloient sur la discipline de l'église, & sur les droits de celle de France. Vers l'an 1645. il fut fait censeur royal des livres de théologie. L'approbation qu'il donna en 1646. à une histoire françoise

Digitized by Google

de l'hôpital du S. Eſprit de Montpellier, lui attira quelques diſgraces de la part de pluſieurs de ſes confreres qui ne l'aimoient pas. On l'accuſa encore d'avoir dit en converſation, devant des bacheliers, qu'aucune loi eccléſiaſtique n'obligeoit les clercs à la récitation du bréviaire ; enfin par leurs artifices ils parvinrent à le faire chaſſer du college de Navarre.

De Launoy ſe retira alors chez monſieur l'Abbé d'Eſtrées, qui demeuroit au college de Laon. Cet Abbé ayant été fait évêque de Laon en 1653. voulut faire du bien à de Launoy, & lui donna en différens tems deux canonicats de ſa cathédrale ; mais il ne les garda que peu de tems, ſous prétexte qu'il ne ſavoit pas chanter, & qu'il eſt du devoir d'un chanoine de le faire. Il refuſa auſſi d'autres bénéfices, n'ayant aucune ambition, & ſe contentant de ce qu'il avoit pour vivre. Il vécut toujours pauvrement & ſimplement, ennemi de ce commerce de fourberies qu'on appelle cérémonial, attaché au vrai & ſe plaiſant à le dire. Il aima mieux ſe faire exclure de la ſorbonne, que de ſouſcrire à la cenſure du docteur Arnauld, quoiqu'il ne penſât pas comme lui ſur les matieres de la grace. Il fit plus, il écrivit contre le formulaire de l'aſſemblée du clergé de 1656.

Le grand nombre d'ouvrages qu'il a compoſés, font aſſez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition, & avec quelle aſſiduité & quelle facilité il travailloit. Cet habile Critique n'écrit ni avec pureté, ni avec élégance ; ſon ſtyle eſt dur & forcé. Il s'exprime d'une maniere toute particuliere, & donne des traits ſinguliers à des choſes très-communes. Ses citations ſont fréquentes, extraordinairement longues, & d'autant plus accablantes qu'il ne craint pas de les répéter. Ses raiſonnemens ne ſont pas toujours juſtes, & il ſemble avoir eu quelquefois d'autres vues que celles qu'il ſe propoſe dans ſon ouvrage. Il a défendu avec fermeté les droits de l'égliſe & du Roi, & attaqué avec liberté les maximes contraires des théologiens ultramontains. Enfin on ne peut douter que la république des lettres, l'égliſe de France & l'école de Paris ne lui ſoient bien redevables des découvertes qu'il a faites ſur des points d'hiſtoire & de critique. C'eſt le jugement qu'en porte monſieur du Pin.

Jean de Launoy mourut dans l'hôtel du Cardinal d'Eſtrées, qui ſe faiſoit un plaiſir de le loger, âgé de ſoixante-quatorze ans. Il fut enterré dans l'égliſe des minimes de la place royale, où il diſoit ordinairement la meſſe, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Monſieur le Camus premier préſident de la cour des

Digitized by Google

aides, qui avoit pour lui une eſtime particuliere, & qu'il avoit nommé ſon exécuteur teſtamentaire, lui fit dreſſer une épitaphe. Il donna la moitié de ſa bibliotheque aux peres minimes, & l'autre moitié au ſéminaire de Laon. Ses ouvrages, qui étoient d'abord imprimés en quantité de volumes *in*-8°. ont été raſſemblés en dix volumes *in-folio* par monſieur l'abbé Granet, qui a enrichi cette édition de la vie de l'Auteur, & de pluſieurs de ſes écrits qui n'avoient pas encore vu le jour. Voyez monſieur du Pin & le pere Niceron, tom. XXXII. pag. 84. & ſuiv.

XCI. Jean-Albert Fabricius, mort en 1736.

Jean-Albert Fabricius, d'une famille originaire du Holſtein, étoit fils de Werner Fabricius directeur de la muſique de S. Paul à Leipſick, poëte & homme de lettres, & de Marthe Corthum. Jean-Albert naquit à Leipſick le 11 de novembre 1668. Il perdit l'un & l'autre, & demeura orphelin à l'âge de dix ans. Wenceſlas Buhl, qui étoit alors le Mecene commun des orphelins, prit ſoin de ſon éducation pendant cinq ans, & lui donna d'habiles maîtres. En 1684. ſon tuteur Valentin Alberti, à qui ſon pere l'avoit recommandé en mourant, en prit ſoin & l'envoya à Quedlinbourg, où il y a une école célebre, qui avoit en ce tems-là pour recteur le ſavant Samuel Schmidt. Après deux ans de ſejour dans cette ville, il retourna à Leipſick & y fut reçu dans l'académie.

Valentin Alberti, ſon tuteur, le prit chez lui & le conduiſit dans ſes études pendant ſept années; ce qui ne l'empêcha pas de fréquenter encore les leçons de Jean-Benoît Carpzovius, de Jean Olearius, de Thomas Illigius & de quelques autres ſavans. Illigius l'anima en particulier à la lecture des peres de l'égliſe & à l'étude de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Pendant ſon ſéjour à Quedlinbourg les *adverſaria* de Barthius, qu'il lut avec avidité, lui inſpirerent une paſſion violente d'acquérir l'érudition qu'il y voyoit répandue. La lecture du *Polyhiſtor* de Morhof, qu'il fit à Leipſick, l'augmenta encore, & il ſe mit à lire les meilleurs livres en toute ſorte de genres, & principalement les anciens auteurs.

Il n'avoit que dix-huit ans lorſqu'il fut reçu bachelier en théologie le 17 de novembre 1686. & le 26 de janvier 1688. il obtint le grade de maître dans la même faculté. On vit auſſi-tôt paroître quelques ouvrages de ſa façon, qui firent juger ſans peine qu'il iroit loin dans la ſuite. En 1693. il alla faire un voyage à Hambourg pour y voir pluſieurs de ſes parens, & viſiter enſuite les pays étrangers; mais un événement imprévu l'obligea de demeurer à Hambourg. Son Tuteur lui manda que

Digitized by Google

tout ſon patrimoine étoit abſorbé, & qu'il lui redevoit même encore. Cette triſte nouvelle ne l'émut point ; il ſongea à chercher à Hambourg quelque reſſource qui le mît en état de ſubſiſter & de continuer ſes études ; mais il ne fut pas longtems dans l'embarras. Jean-Frederic Mayer miniſtre de l'égliſe de S. Jacques à Hambourg, profeſſeur honoraire à Kiel, le prit chez lui & lui donna le ſoin de ſa bibliotheque. Dans ce poſte, où il demeura cinq ans, avec beaucoup d'agrément, il partagea ſon tems entre l'étude & la prédication. Il prêcha pendant plus de quatre ans tous les mercredis le matin dans l'égliſe de S. Jacques.

En 1696. il fit un voyage en Suede avec Mayer, & y contracta amitié avec pluſieurs ſavans de ce royaume. Après ſon retour Fabricius entra en lice pour obtenir une chaire de profeſſeur en logique & en métaphyſique : les voix furent également partagées entre lui & un des concurrens : on tira au ſort, & il ne fut pas favorable à Fabricius. Il n'attendit pas longtems un nouveau poſte. Vincent Placcius profeſſeur en éloquence & en philoſophie pratique à Hambourg, étant mort en en 1699. Mayer procura ſa place à Fabricius. Cette place le fixa à Hambourg, & il y a paſſé le reſte de ſa vie.

Dès qu'il ſe vit profeſſeur, il ſe donna avec tant d'ardeur à l'inſtruction de la jeuneſſe, que, pendant trente-ſept ans qu'il profeſſa, il ne retrancha jamais rien de ſes leçons, ſi ce n'eſt dans ſes maladies. Pendant les dix premieres années il enſeignoit près de dix heures tous les jours ; dans les dix ſuivantes il le faiſoit pendant huit ou neuf heures ; ſur la fin, ſentant ſes forces diminuer, il ſe contentoit de quatre ou cinq heures.

En 1719. le Landgrave de Heſſe-Caſſel lui ayant fait offrir la chaire de premier profeſſeur de théologie à Gieſſen, & en même tems la place de ſurintendant des égliſes de la confeſſion d'Auſbourg, Fabricius penchoit aſſez à accepter ce poſte avantageux & honorable ; mais les magiſtrats de Hambourg, voulant abſolument le retenir, augmenterent ſes appointemens de deux cens écus. Cette attention lui fut ſi ſenſible, qu'il prit une ferme réſolution de finir ſes jours à Hambourg, & depuis il refuſa en effet toutes les places qu'on put lui offrir ailleurs. Dès 1708. il avoit été appellé à Kiel pour occuper le poſte de profeſſeur ordinaire en théologie, en logique & en métaphyſique, & il accepta cette propoſition ; mais lorſqu'il ſe préparoit à partir, le ſénat de Hambourg ne voulut point perdre un homme de ce mérite, le retint, en ajoutant à ſa charge de profeſſeur celle de recteur de l'école de S. Jean. Mais après la mort de monſieur Schultz ſon beau-pere, recteur de l'école inférieure,

Digitized by Google

inférieure, Fabricius obtint qu'on lui donnât un successeur dans le rectorat; cette place le distrayant trop des fonctions attachées à sa chaire. On fit encore en 1726. des tentatives pour lui faire accepter une chaire de théologie à Wittemberg, Fabricius demeura ferme dans sa résolution & rejetta toutes les offres qu'on lui fit.

Il mourut à Hambourg le 30 d'avril 1736. âgé de soixante-sept ans. Il avoit épousé en 1700. Marguerite Schultz, fille du Recteur de l'école inférieure de la même ville, qui mourut deux mois & demi avant lui. Il en eut un fils, qui mourut en bas âge, & deux filles, dont la cadette épousa Herman Samuel Reimarus, qui a écrit la vie de Fabricius.

Peu de savans ont été plus laborieux que lui, il suffisoit à tout, leçons publiques, correspondances littéraires, composition d'ouvrages. Il est difficile de concevoir comment donnant tant de tems à ses leçons publiques & particulieres, étant distrait par les visites des étrangers, & par les lettres qu'il étoit obligé d'écrire, & ayant eu outre cela en différens tems plusieurs fonctions académiques à remplir, il ait pu composer tant d'ouvrages & d'une érudition si variée. Il falloit qu'il eût une mémoire prodigieuse, une facilité extraordinaire à composer, & une attention singuliere à profiter des moindres momens que ses occupations lui laissoient libres; mais il avoit un esprit excellent, une mémoire très-heureuse, la compréhension prompte & facile, & une ardeur extrême pour le travail. Il s'étoit formé une bibliotheque de vingt mille volumes, & il en avoit pris une connoissance si exacte, qu'il savoit y trouver à propos ce dont il avoit besoin.

Monsieur Reimar, qui, après avoir été son disciple, puis son ami & son collegue, fut enfin son gendre, a publié des mémoires sur la vie & les écrits de Jean-Albert Fabricius. C'est dans ces mémoires que l'on trouve un catalogue exact de tous les ouvrages de ce savant Littérateur. Les principaux sont 1°. *la bibliotheque grecque* en quatorze volumes *in*-4°. publiés à Hambourg depuis 1705. jusqu'en 1728. Cette notice des anciens auteurs Grecs, de leurs vies & de leurs ouvrages, est précieuse aux bibliographes. Il n'y a d'ailleurs presqu'aucun de ces volumes qui ne contienne quelqu'écrit entier ou en partie, des auteurs anciens & modernes. 2°. *Codex apocryphus novi testamenti collectus, castigatus*, trois volumes *in*-8°. C'est une collection curieuse & exacte de beaucoup de morceaux inconnus au commun des lecteurs, & même au commun des savans. On y trouve une notice de tous ces faux évangélistes, des faux actes des apôtres & des apocalypses. L'Au-

teur exécuta, à l'égard de l'ancien teſtament, ce qu'il avoit pratiqué à l'égard du nouveau, dans ſon *codex pſeudepigraphus veteris teſtamenti*, imprimé en un volume *in*-8°. à Hambourg en 1713. & 1722. L'Auteur ajouta un ſecond volume en 1723. & y joignit : *Joſephi veteris chriſtiani hypomneſticon, cum verſione & notis*, ouvrage qui n'avoit point encore paru. Je n'entre pas dans le détail de ſes autres ouvrages, que l'on peut voir dans le pere Niceron, tom. XL. & dans monſieur l'abbé Goujet, *ſupplément au dictionnaire de Morery* de 1749. tom. II. Outre ce grand nombre d'écrits, on a encore de monſieur Fabricius une infinité de notes ſur différens auteurs, de préfaces miſes au devant de beaucoup de livres de toute ſorte, réimprimés de ſon vivant; de lettres, remarques, diſſertations dans les journaux de ſon tems.

XCII. Dom Auguſtin Calmet, mort en 1757.

Dom Auguſtin Calmet, religieux bénédictin de la congrégation de S. Vanne, abbé de Senones, auteur de cette hiſtoire univerſelle, mérite d'avoir place parmi les hommes illuſtres dans la république des lettres de ce ſiecle. Il naquit le 26 de février 1672. à Meſnil-la-Horgne, village du diocèſe de Toul, terre & principauté de Commercy, & reçut au baptême le nom d'Antoine, de Barthelemi Calmet & d'Anne François, d'une condition médiocre, mais pleins d'honneur & de probité. Il fit ſes premieres études au prieuré de Breuil près de Commercy. On l'envoya enſuite en 1687. étudier en rhétorique dans l'univerſité de Pont-à-Mouſſon, où il eut pour maître le pere Ignace l'Aubruſſel jéſuite, depuis confeſſeur de la Reine d'Eſpagne. Il s'y diſtingua par ſon application à l'étude, par ſa ſageſſe & par ſa modeſtie, qui alloit même juſqu'à cacher à ſes parens le progrès qu'il faiſoit dans les ſciences, & les applaudiſſemens que ces progrès lui attiroient.

Tandis que le jeune Calmet étoit à Pont-à-Mouſſon, le pere de Beauveau, fils d'Anne François marquis de Beauveau, auſſi jéſuite, y vint voir la Comteſſe & Maréchale de Viange ſa ſœur, qui s'étoit retirée dans le monaſtere des religieuſes de la viſitation de cette ville. Le pere de Beauveau avoit oui parler du jeune Calmet. Madame la Marquiſe de Beauveau, dame de Vignot, ſa mere, qui faiſoit alors ſa réſidence en ce lieu, informée des progrès & des talens du jeune Calmet, témoigna à ſon pere, qui étoit venu s'établir à Vignot, le deſir qu'elle avoit que ſon fils entrât dans la compagnie de Jeſus; mais la Providence, qui le deſtinoit à être un jour un des principaux ornemens de la congrégation de S. Vanne, ne permit pas qu'il parlât au pere de Beauveau, qui auroit pu ſans peine le porter à entrer dans ſa ſociété.

Digitized by Google

Au ſortir de la rhétorique Antoine Calmet prit l'habit de l'ordre de S. Benoît dans l'abbaye de S. Manſui, ſituée au fauxbourg de la ville de Toul, le 17 d'octobre 1688. âgé de ſeize ans, & fit ſa profeſſion le vingt-trois d'octobre de l'année ſuivante. On lui changea à ſa profeſſion le nom d'Antoine, qu'il avoit reçu au baptême, en celui d'Auguſtin. De l'abbaye de S. Manſui il fut transféré en celle de S. Epvre-lès-Toul, pour y faire ſa philoſophie, qu'il acheva enſuite dans l'abbaye de Munſter en Alſace, où il fit auſſi ſon cours de théologie. Ce fut là que la rencontre fortuite d'une grammaire hébraïque de Buxtorff & de quelques livres hébreux, lui fit naître l'envie d'étudier cette langue. Il le fit d'abord ſecrétement & ſans maître, & par conſéquent avec beaucoup de peine; mais avec un travail aſſidu il ſurmonta les premieres difficultés de cette étude. Ayant enſuite obtenu de ſes ſupérieurs la permiſſion de conſulter monſieur Fabre miniſtre luthérien de la ville de Munſter, aſſez habile en langue hébraïque, qui lui prêta un *lexicon*, une bible de Hutter & lui donna quelques leçons, il fit d'aſſez grands progrès dans cette langue pour pouvoir lire & entendre le texte ſacré de l'ancien teſtament dans la langue originale. L'application qu'il donna à l'étude de l'hébreu, ne l'empêcha pas de cultiver en même tems la langue grecque, dont il avoit pris quelque teinture au college.

De Munſter dom Calmet vint demeurer en l'abbaye de Moyenmoutier, pour y étudier l'écriture ſainte dans une eſpece d'académie où il ne demeura que peu de tems. Car monſieur Henri Thiard de Biſſy évêque de Toul, ayant formé le projet en 1697. d'établir en ſon palais épiſcopal une étude de droit canonique & de l'écriture ſainte, il attira auprès de lui dom Hyacinthe Alliot & dom Calmet; mais monſieur de Biſſy ayant été peu de tems après transféré à l'archevêché de Bourdeaux, cet incident fit ceſſer les conférences.

Dès l'année 1698. dom Calmet étoit retourné à Moyenmoutier, où il fut chargé du ſoin d'enſeigner la philoſophie & la théologie aux jeunes religieux de cette maiſon : ce qui ne l'empêcha pas de continuer l'étude de l'écriture ſainte. Il y compoſa, même pendant ce tems-là, des commentaires ſur preſque tous les livres de l'ancien teſtament, avec quelques diſſertations, ſans autre deſſein que de s'occuper & de s'inſtruire. En 1704. il fut de nouveau envoyé en qualité de ſous-prieur en l'abbaye de Munſter, où il fut chef d'une académie compoſée de huit ou dix religieux, & retoucha ſes commentaires ſur la geneſe & ſur les pſeaumes. Il écrivit auſſi l'hiſtoire de cette abbaye, qui eſt reſtée manuſcrite.

Dom Calmet obtint en 1706. la permiſſion de ſes ſupérieurs d'aller à Paris, pour y conſulter les ſavans ſur ſes ouvrages ſur l'écriture ſainte. Les uns lui conſeilloient d'écrire en latin, les autres en françois; d'autres le diſſuadoient de faire imprimer un nouveau commentaire ſur l'écriture, diſant que les bibliotheques n'étoient déja que trop remplies de ces ſortes d'ouvrages. Enfin le pere Mabillon lui conſeilla de conſulter le celebre abbé du Guet, qui fixa ſes doutes & lui perſuada de faire imprimer ſon commentaire en françois.

Le premier volume parut *in*-4°. à Paris en 1707. Les autres furent imprimés ſucceſſivement juſqu'en 1716. Tout l'ouvrage contient vingt-quatre ou vingt-cinq volumes *in*-4°. ou huit volumes *in-folio*. Le commentaire a été depuis réimprimé pluſieurs fois à Paris, à Veniſe & à Francfort. Il a été abrégé par dom Pierre le Court & par dom Pierre Guillemin. Les trois premiers tomes de ce dernier ont été imprimés à Paris *in*-8°. en 1721. l'ouvrage eſt reſté imparfait. Celui de dom Pierre le Court n'eſt que manuſcrit.

Vers la fin de 1707. dom Calmet fit un ouvrage en Lorraine, où il reſta une partie de l'hiver. Le froid exceſſif, qui fit en 1709. tant de maux en Europe, interrompit encore l'impreſſion du commentaire, & obligea dom Calmet à retourner en Lorraine, où il s'occupa de la réviſion de ſes ouvrages.

Monſieur Fourmont, depuis profeſſeur en arabe au college royal à Paris, avoit attaqué le commentaire de dom Calmet par deux lettres imprimées, auxquelles il répondit par quatre autres. Comme la diſpute s'échauffoit, & pouvoit donner lieu à des diſcuſſions ſur des points qu'il eſt toujours dangereux de traiter d'une façon polémique, les amis de monſieur Fourmont lui perſuaderent d'en reſter là. Le roi Louis XIV. & monſieur le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, impoſerent ſilence à l'aggreſſeur, qui n'a pas pourſuivi ſa critique.

Un adverſaire bien plus redoutable s'éleva preſqu'en même tems contre le commentaire de dom Calmet. Le fameux monſieur Richard Simon, autrefois prêtre de l'oratoire, ſe mit ſur les rangs pour critiquer cet ouvrage dans quelques lettres qu'il adreſſa au pere Souciat jéſuite. Le ſeul nom de ce Critique effraya d'abord dom Calmet; mais ayant lû cet ouvrage, il y trouva ſi peu de ſolidité, qu'il revint bientôt de ſa terreur. Ces lettres n'ont été imprimées que depuis la mort de l'Auteur. Dom Calmet ne jugea pas à propos de répondre aux lettres de monſieur Simon.

Le bruit ſe répandit vers le même tems en Lorraine que les

Digitized by Google

peres jésuites, par leur crédit, avoient arrêté l'impression du commentaire de dom Calmet; mais il n'eut pas de peine à détruire ce faux bruit : car les jésuites étoient si éloignés de décrier cet ouvrage, que personne ne paroissoit s'y intéresser plus qu'eux. En effet dom Calmet a toujours su se ménager l'amitié & l'estime des savans de la société. Il voyoit entr'autres à Paris le savant pere Tournemine; il le consultoit dans ses doutes, & il a toujours témoigné qu'il lui avoit de grandes obligations.

Tandis que dom Calmet étoit occupé à Paris de l'édition du commentaire sur la bible, monsieur l'abbé Morel, aumônier du Roi & chanoine de la cathédrale de Paris, lui résigna le prieuré de Lay, sous pension. Ce prieuré est situé à une lieue de Nancy vers le nord. Dom Calmet trouva ce prieuré en assez mauvais état. Il employa le peu de revenus qui lui restoit, après la pension payée, à réparer l'église, à renouveller les bâtimens, à enrichir la sacristie d'ornemens, & la bibliotheque de bons livres.

Dom Calmet, avant son départ de Paris, avoit composé l'histoire de l'ancien & du nouveau testament. Il partit de Paris au mois de juin 1716. & vint demeurer à Moyenmoutier, où il composa son dictionnaire de la bible, imprimé d'abord en deux volumes *in-folio*, & ensuite en quatre volumes avec des figures. Il y composa aussi dix-neuf nouvelles dissertations, que l'on ajouta à celles qu'il avoit faites auparavant, & qui sont répandues dans son commentaire. Toutes ces dissertations ont été imprimées à part en trois volumes *in-4°*.

Il étoit prêt à retourner à Paris, pour y veiller à l'impression du dictionnaire de la bible, lorsque le chapitre général de sa congrégation le nomma abbé de S. Léopold de Nancy en 1718. Dans l'intervalle de sa supériorité dom Calmet corrigea les épreuves de son dictionnaire, qu'on lui envoyoit de Paris par la poste, & qu'il renvoyoit par la même voie. Cet ouvrage ne parut qu'en 1721.

Les cinq années de supériorité en l'abbaye de S. Léopold étant expirées, dom Calmet quitta le séjour de Nancy & alla résider en son prieuré de Lay. Il reçut en même tems ordre du duc Léopold I. de travailler à l'histoire ecclésiastique & civile de Lorraine, dont il donna le *prospectus* en 1724. Dès l'année 1713. dom Calmet avoit conçu le projet de cette histoire à l'occasion d'un manuscrit conservé dans l'abbaye de S. Epvre-lès-Toul, qui contient l'histoire de la guerre du duc René II. contre Charles-le-Hardi duc de Bourgogne: mais il s'étoit contenté alors d'amasser des mémoires pour servir à l'histoire géné-

Digitized by Google

rale de Lorraine, qui parut enfin à Nancy en 1728. en quatre volumes *in-folio*.

Dom Calmet étoit encore dans ſon prieuré de Lay lorſqu'il fut nommé pour la ſeconde fois abbé de S. Léopold de Nancy, & préſident ou ſupérieur général de la congrégation. Dom Mathieu Petit Didier abbé de Senones, évêque de Macra, étant mort le 15 de juin 1728. dom Calmet fut élu d'une voix unanime en ſa place par les religieux de Senones. Son élection fut confirmée par le pape Benoît XIII. qui voulut encore le décorer du titre d'évêque d'Hippone *in partibus*; mais dom Calmet s'excuſa par humilité d'accepter l'épiſcopat. Il courut même en ce tems-là un bruit que le Pape n'en reſteroit pas là, & qu'il ſeroit promû au cardinalat. Dom Calmet prit poſſeſſion de l'abbaye de Senones le 3 de janvier 1729. & reçut la bénédiction abbatiale des mains de monſieur Sommier archevêque de Céſarée, grand prévôt de S. Diez, le quatorze d'avril ſuivant. La même année il fut élu pour la ſeconde fois préſident de la congrégation. Il travailloit alors à une nouvelle édition de ſon dictionnaire de la bible. Il ſe propoſoit, vers la fin de cette année, de faire le voyage de Rome; mais la mort du pape Benoît XIII. arrivée le 21 de février 1730. fit échouer ce projet.

Dès que notre Abbé ſe vit paiſible poſſeſſeur de ſon abbaye, il en employa preſque tous les revenus à l'embelliſſement de cette maiſon. Il enrichit la bibliotheque d'un grand nombre de bons livres, d'un cabinet très-curieux de médailles & de curioſités naturelles, qui la rendent aujourd'hui une des plus belles de la province. Il remplit la ſacriſtie de riches ornemens d'égliſe & d'une belle argenterie. Les pauvres n'eurent pas moins de part que ſon monaſtere aux libéralités de dom Calmet. Outre les aumônes qu'il répandoit aux environs, il fonda de ſes propres revenus un hôpital dans le lieu de Senones, pour y recevoir les pauvres de la principauté de Salm, & fit bâtir à ſes frais une belle maiſon & commode pour cet effet.

Toujours attentif à procurer les avantages de ſa congrégation, dom Calmet ſongea ſérieuſement aux moyens de l'étendre par un nouvel établiſſement. Ce qu'il fit en 1735. en démembrant le fond d'un revenu aſſez conſidérable de ſa menſe abbatiale, pour fonder un monaſtere de ſon ordre à Léomont ſitué à une lieue de Lunéville, depuis transféré au Meſnil dans un fauxbourg de la même ville, où il ſubſiſte encore.

Les grands ouvrages, dont on vient de parler, ne prirent rien ſur les travaux littéraires de dom Calmet. Il fit imprimer

Digitized by Google

l'abrégé de l'hiſtoire de Lorraine en un volume *in*-8°. Il donna en 1734. *le commentaire littéral, hiſtorique & moral ſur la regle de S. Benoît*, en deux volumes *in*-4°. imprimé à Paris en 1732. traduit en latin par des bénédictins Allemands, & enſuite en italien. *L'hiſtoire univerſelle, ſacrée & profane, depuis le commencement du monde*, imprimée d'abord à Straſbourg. Le premier tome de cet ouvrage parut en 1735. les ſuivans, juſqu'au huitieme incluſivement, ſe ſuccéderent juſqu'en 1746. que l'Imprimeur étant mort, l'impreſſion de l'ouvrage fut interrompue juſqu'en 1761. que le ſucceſſeur de dom Calmet en l'abbaye de Senones entreprit de le faire continuer juſqu'au dernier tome. Cette hiſtoire a été traduite en italien & imprimée à Veniſe.

Dom Calmet craignant que ſon abbaye n'eſſuyât le même ſort que la plûpart des autres de la province, & ne retombât dans l'inconvénient de la commende, voulut en aſſurer de bonne heure la régularité en ſe donnant un coadjuteur, qui fut ſon neveu, fils de ſa ſœur, qui profeſſoit alors la philoſophie dans l'abbaye de Senones.

L'hiſtoire univerſelle, qui s'imprimoit alors, n'empêcha pas dom Calmet de travailler à l'hiſtoire généalogique de la maiſon du Châtelet, qui parut magnifiquement imprimée à Nancy *in-folio*, en 1741. Il fut affligé preſque pendant toute l'année 1743. d'une ſciatique douloureuſe. Cette maladie n'interrompit point ſon aſſiduité au travail, ni ſes exercices de religion. Cédant enfin aux inſtances de ſes religieux, il ſe fit conduire à Plombieres, & quoique le ſéjour de ce lieu ne ſoit rien moins que propre aux ſciences, dom Calmet, qui trouvoit preſque par-tout des ſujets de s'inſtruire, employa l'intervalle de ſes exercices à faire des obſervations ſur les ſources des eaux chaudes, ſur l'antiquité des eaux de Plombieres, &c. qui lui ſervirent quelque tems après pour compoſer ſon *traité hiſtorique des eaux de Plombieres*, imprimé avec des figures *in*-8°. en 1748.

De retour de Plombieres, dom Calmet rendu à lui-même & à ſes études, publia pluſieurs ouvrages, qui ſe ſont ſuccédés avec tant de rapidité, qu'ils ſembloient naître ſous ſa plume. Il donna la nouvelle édition de l'hiſtoire de Lorraine en ſix volumes *in-folio*, des diſſertations ſur les apparitions des eſprits & ſur les revenans de Hongrie & de Moravie, imprimées d'abord en un volume *in*-12. à Paris en 1746. enſuite en deux volumes en 1751. avec des additions. Dès que ce traité fut rendu public, bien des gens ſe récrierent ſur la méthode qu'il avoit ſuivie, & ſur la nature même du ſujet qu'il traitoit. Dom Calmet répondit à tout ce qu'on lui objectoit, dans une lettre qui ſe trouve à la fin

Digitized by Google

du ſecond tome de la nouvelle édition des diſſertations. Il diſoit ſouvent depuis, qu'il n'avoit entrepris cet ouvrage que pour engager les ſavans à traiter cette matiere à fond.

Il donna en même tems *la bibliotheque Lorraine, ou l'hiſtoire des hommes illuſtres qui ont fleuri en Lorraine & dans les évêchés de Metz, Toul & Verdun*, imprimée à Nancy en 1751. *in-folio. La Notice de la Lorraine*, qui comprend les duchés de Bar & de Luxembourg, l'électorat de Treves & des Trois-Evêchés, deux volumes *in-folio*, dont le premier a paru à Nancy en 1756. le ſecond ne fut rendu public qu'en 1762. après la mort de l'Auteur. Il compoſa encore dix nouvelles diſſertations ſur des textes de l'écriture ſainte, qui ont été inſérées dans la nouvelle bible publiée à Paris en 1748. en quatorze volumes *in-4°*. ſous ce titre : *la bible en latin & en françois, avec des préfaces, des diſſertations & des notes littérales, critiques & hiſtoriques, &c.*

Pour mettre quelqu'intervalle entre la compoſition de ces différens ouvrages, don Calmet entreprit en 1748. de viſiter une partie de la Suiſſe. Il partit de Senones, accompagné de ſon Coadjuteur & d'un autre de ſes religieux. Il viſita dans ce voyage les abbayes de Mury, de notre Dame des hermites, de S. Gal, de Reichenau & quelques autres, & employa une grande partie du ſéjour qu'il y fit, à viſiter les bibliotheques, à examiner les manuſcrits, les monumens antiques qu'elles renferment, à faire des extraits de ce qu'il trouvoit de curieux. Il mettoit tout à profit. On a imprimé en latin la relation de ſon voyage en un volume *in-8°*. ſous le titre de *Diarium Helveticum.*

En 1755. dom Calmet reçut la viſite de monſieur de Voltaire. Cet Auteur, ſi célebre aujourd'hui, avoit conçu depuis longtems une eſtime ſinguliere pour l'Abbé de Senones, & il lui en avoit donné des preuves par pluſieurs lettres qu'il lui avoit écrites. Monſieur de Voltaire fit un ſéjour d'environ trois ſemaines à Senones. Il y employa tout ce tems-là, ou à converſer avec dom Calmet, ou à travailler dans la bibliotheque de cette abbaye. Ces deux ſavans hommes ſe témoignerent une eſtime réciproque ; & ſi dom Calmet admira le grand ſavoir & le bel eſprit de monſieur de Voltaire, celui-ci à ſon tour ne put refuſer à dom Calmet le reſpect que ſa vertu, l'étendue de ſes lumieres & ſa rare modeſtie méritoient.

Dom Calmet travailloit à l'hiſtoire générale de la congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, lorſqu'il fut attaqué de ſa derniere maladie. Il jouiſſoit depuis quelques années d'une ſanté aſſez bonne, que le grand nombre de ſes ouvrages, ſon aſſiduité à remplir ſes exercices de religieux, & ſon grand âge n'avoient

Digitized by Google

point altérée. A l'âge de quatre-vingt-cinq ans il avoit conſervé toute la vivacité de ſon eſprit, ſa mémoire lui rappelloit fidellement le ſouvenir de tout ce qu'il avoit vu & lu dans ſa jeuneſſe: ſa vue, après tant de lectures, ne s'étoit point épaiſſie, quoiqu'il ne ſe fût jamais ſervi de lunettes ni de conſerves, lorſqu'au commencement de l'année 1757. il ſe ſentit attaqué d'un gros rhume, qu'il négligea d'abord, ainſi qu'il avoit fait ſouvent. Le mal dégénéra en fluxion de poitrine ſi violente, que l'on crut qu'il touchoit au dernier moment de ſa vie. Le dix-ſept de janvier il reçut ſes ſacremens, & on avoit perdu toute eſpérance, lorſque la force de ſon tempérament l'emporta tout-à-coup ſur la force du mal. Il ſe rétablit peu à peu; mais il lui reſta une telle foibleſſe & une telle langueur, qu'il ne lui fut plus poſſible de s'appliquer à l'étude.

Dans cet état dom Calmet ne s'occupoit plus que du paſſage à l'éternité. Dieu, pour l'éprouver davantage, permit qu'il lui ſurvînt une démangeaiſon ſi grande, qu'il ne ceſſoit de ſouffrir jour & nuit. Il en chercha lui-même la cauſe, & crut l'avoir trouvée dans la petite vérole, qu'il ſe ſouvint n'avoir jamais eue, & d'habiles médecins, qu'il conſulta, penſerent comme lui. Sa ſituation ne lui permettant plus d'aſſiſter aux offices de la nuit, il ne put jamais ſe réſoudre à ſe diſpenſer de ceux de la journée; & il n'y eut que l'abattement cauſé par le redoublement de ſon mal, qui put arrêter ſon zèle. Quelques jours avant ſa mort, ſes forces étant épuiſées, il ſe fit porter au chœur par des domeſtiques, ſouffrant avec peine d'être privé tout d'un coup de la conſolation de rendre à ſon Créateur, en la compagnie de ſes freres, le tribut de ſes hommages. Il diſoit encore preſque tous les jours la meſſe, & il ne ceſſa de le faire, que lorſque ſes forces épuiſées ne lui permirent plus de ſatisfaire en cela ſa dévotion. Enfin le 25 d'octobre de la même année 1757. il expira doucement vers les ſix heures du ſoir, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avoit lui-même compoſé ſon épitaphe quelque tems auparavant, & il recommanda expreſſément que l'on n'en mît point d'autre ſur ſon tombeau, diſant: *Celle-ci me ſuffit.* Nous la rapportons ici comme un témoignage de ſa profonde humilité: *Hic jacet F. Augustinus Calmet, patriâ Lotharus, religione chriſtianus, fide catholico-Romanus, profeſſione monachus, nomine abbas hujus monaſterii. Legi, ſcripſi, oravi, utinam benè! Hic expecto donec veniat immutatio mea. Veni, Domine Jeſu! Natus die 26 februarii anni 1672. mortuus die 25 octobris anni 1757.*

On s'étonne avec raiſon que dom Calmet, qui donnoit tant de tems aux pratiques & aux exercices de ſon état, qui aſſiſtoit

à tous les offices de jour & de nuit, qui étoit distrait par les visites des étrangers si fréquentes, sur-tout dans son abbaye de Senones, & dans les autres maisons où il a exercé quelqu'emploi, & par une infinité de réponses qu'il étoit obligé de faire, soit pour les affaires de sa maison, ou sur des points d'histoire, ou d'érudition, ait pu composer tant d'ouvrages, dont la plûpart demandoient des recherches presqu'infinies, & qui sont remplis d'une érudition si variée. Ajoutons à cela que les affaires de son monastere ne souffroient point de son application à la composition de ses ouvrages. Il savoit tout concilier, & multiplioit le tems par l'industrie singuliere avec laquelle il savoit le distribuer. Tout le tems qu'il ne consacroit pas à la priere & aux devoirs de son état, étoit employé à l'étude pendant la journée. Il s'étoit fait dès sa jeunesse une loi de ne point étudier pendant la nuit; coutume qu'il a observée jusqu'aux derniers momens de sa vie. On peut croire que c'est à sa persévérance à suivre cet usage, que l'on doit principalement cet état heureux où sa santé & sa vigueur se sont soutenues jusqu'à la fin. Il s'abstenoit aussi de s'appliquer à aucun genre d'étude immédiatement après le repas. Il a écrit presque tous ses ouvrages lui-même, & il ne se servit jamais de secretaire, ni même de lecteur. Il employoit quelquefois des copistes pour transcrire ses propres écrits.

Au reste, dom Calmet étoit d'un caractere doux, modeste, honnête, simple, recevant les étrangers avec politesse & s'acquittant des devoirs & des bienséances de l'hospitalité d'une maniere qui lui acquit l'estime de toutes les honnêtes gens. On peut voir un détail plus circonstancié de la maniere de vivre & des vertus de dom Calmet dans sa vie, qui a été imprimée à Senones en un volume *in*-8°. en 1762. où l'on trouvera à la fin un catalogue raisonné de tous ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits, & quelques pieces qui ont rapport à sa vie. Outre les ouvrages de dom Calmet, dont on vient de faire mention dans cet article, il en a encore composé d'autres de moindre conséquence; il en reste aussi quelques-uns qui n'ont point été imprimés, & que l'on se propose de donner bientôt au public.

Fin du XVII. & dernier volume.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE DIX-SEPTIEME TOME.

A

ALCANTARA (Prise d') *par les Alliés.* 210
Alexandre VIII. *pape. Sa mort.* 106
Alexandre (Le pere Noël) *célebre dominicain, sa vie, ses écrits.* 595
Alger (Les corsaires d') *sont réprimés par Louis XIV.* 83. *Bombardement d'Alger.* 84
Almanza (Bataille d') *gagnée par le Duc de Barwick.* 214
Alvarez (Didace) *dominicain, sa vie, ses écrits.* 521
Andilly, (Robert Arnauld d') *sa vie, ses écrits.* 548
Angleterre (Société royale d') *pour la physique.* 300 *Conspiration papiste.* 321
Anicello, (Thomas) *sa révolte à Naples.* 10 *Est assassiné.* ibid.
Anne (La princesse) *succede à Guillaume III. roi d'Angleterre.* 367 *Déclare la guerre à la France.* 368 *Sa mort.* 369
Annoblis. (Création de nouveaux) 132
Argyle (Le Duc d') *va en Ecosse.* 331 *Est pris & décapité.* 332
Armoiries. (Edit touchant les) 133
Arnauld (Antoine) *docteur de Sorbonne, sa vie, ses écrits.* 548 549
Arnauld (Angélique) *abbesse de Port-Royal, sa vie.* 551
Arras *assiégée par les Espagnols, qui levent le siege.* 32
Asfeld) Le Chevalier d') *prend Denia & Halicante.* 233
Ath *pris par les François.* 138
Avaux (Le Comte d') *plénipotentiaire pour la paix de Munster.* 6
Auguste *roi de Pologne. Charles XII. roi de Suede veut le déposséder.* 443 *Il est déclaré inhabile à régner.* 446 *Rentre dans Varsovie.* 450 *Négociations pour la paix avec le Roi de Suede.* 456 *Articles de la paix.* 460
Autriche (Dom Jean d') *va au secours du Vice-roi de Naples.* 10 *Sa mort.* 78
Auxiliis, (Congrégation de) *au sujet du livre de Molina,* 500 504 505 508 *sous le pape Paul V.* 515

B

BADE. (Traité de) 289
Bade (Le Prince de) *va en Angleterre.* 121 *Chef de l'armée des Confédérés.* 122 *Est obligé de repasser le Rhin.* 123
Baillet, (Adrien) *sa vie, ses écrits.* 590
Banier, (Le général) *ses campagnes en Allemagne.* 410 411 *Sa mort.* 413
Barberins (Les trois freres) *font leur paix avec le pape Innocent X.* 5
Barcelone *assiégée par les François.* 209 *Levée du siege.* 210
Barcelone. (Siege & prise de) 291
Barricades. (Journée des) 13

Digitized by Google

Barwick (Le Duc de) *gagne la bataille d'Almanza.* 214 *Aſſiege & prend Barcelone.* 291
Baſſompierre (Le Maréchal de) *eſt mis en liberté.* 3
Baſtide *ou* Vaſtide (Ferdinand) *jéſuite. Sa vie.* 522
Baviere (Le prince Clement de) *élu électeur de Cologne.* 92 *Guerre à cette occaſion.* 93 *Se déclare pour les deux couronnes.* 158 *Ses exploits.* 185 *Les Alliés lui font des propoſitions de paix.* ibid.
Baviere (Le Duc de) *ſe retire en France après la bataille d'Hochſtet.* 188 *Commande en Flandre.* 247 *Leve le ſiege de Bruxelles.* 229 *Le Roi d'Eſpagne lui cede les Pays-bas.* 265
Bay (Le Marquis de) *gagne la bataille de la Guadiana.* 247 *Ses exploits en Portugal.* 257 264
Bayle, (Pierre) *ſa vie, ſes écrits.* 588
Beaufort (Le Duc de) *ſe ſauve de Vincennes.* 13 *Se met à la tête des frondeurs.* 16
Beringhem. (Priſe du Marquis de) 214
Berry. (Mort du Duc de) 292
Berulle (Pierre de) *cardinal, ſa vie.* 523 *Etablit la congrégation de l'oratoire en France.* 524
Beſançon (La ville de) *aſſiégée & priſe par Louis XIV.* 64
Blancmenil (Le conſeiller) *eſt arrêté, puis élargi.* 13
Boſſuet (Jacques-Benigne) *évêque de Meaux, ſa vie, ſes écrits.* 564 & ſuiv.
Boufflers (Le Maréchal de) *arrêté après la priſe de Namur.* 127 *Ses conférences avec le Comte de Portland.* 139
Bouillon (Retraite du Cardinal de) *hors de la France.* 258
Bourdaloue (Le pere Louis) *jéſuite, célebre prédicateur, ſa vie.* 585
Bourg (Le Comte du) *gagne la bataille de Rumersheim.* 246
Bourgogne (Mariage du Duc de) *avec la Princeſſe de Savoie.* 130 *Va commander en Flandre.* 159 *Prend Briſach.* 167 *Commande en Flandre.* 225 & ſuiv.
Bretagne. (Mort du Duc de) 271
Brezé (Le Maréchal de) *bat la flotte Eſpagnole à Carthagene.* 3
Brinvilliers (La) *célebre empoiſonneuſe punie.* 167
Briſach (Siege & priſe de) *par le Duc de Bourgogne.* 79
Brouſſel (Le Conſeiller) *eſt arrêté, puis élargi.* 13

C

Calais (Bombardement de) *par les Anglois.* 129 131
Calmet (Dom Auguſtin) *abbé de Senones, ſa vie, ſes écrits.* 602 & ſuiv.
Candie (Iſle de) *priſe par les Turcs.* 5
Capitation. (Edit de la) 125
Caramuel de Lobkowitz, (Jean) *ſa vie, ſes écrits.* 586
Carlowitz. (Conférences de) *Paix entre l'Empereur & le Sultan.* 145
Carthagene (Priſe de) *par monſieur de Pontis.* 140
Caſſano (Bataille de) *gagnée par le Duc de Vendôme.* 194
Caſſel, (Bataille de) *où le Prince d'Orange eſt battu.* 73
Caſtiglione (Bataille de) *gagnée par monſieur de Medavi.* 207
Catalogne. (Evacuation de la) 290
Catinat (Monſieur de) *bat le Duc de Savoie à Staffarde.* 98 *Ses exploits en Savoie.* 100 *Gagne la bataille de la Marſaille.* 119 *Ses expéditions ſur le Rhin.* 162
Charles II. *roi d'Angleterre.* 297. *Sa religion, ſon caractere. Pardon & punition des auteurs de la mort de Charles I.*

Digitized by Google

298 *Proclamation ſur la religion.* 299 *Etablit la ſociété de phyſique.* 300 *Conférences entre les épiſcopaux & les preſbytériens. Parlement aſſemblé.* 301 *Conſpirations contre le Roi.* 302 *Arrivée de la Reine d'Angleterre.* 303 *Fait la guerre à la Hollande.* 304 *Victoire de la flotte Angloiſe ſur celle des Hollandois.* 305 *Paix entre la France & l'Angleterre. Triple alliance.* 309 *Conduite de Charles II. en ſon particulier.* 310 *Les Princes de Toſcane & de Danemarck arrivent en Angleterre.* 311 *Ligue avec la France contre la Hollande.* 312 *Guerre avec la Hollande.* 313 *Paix avec la Hollande.* 317 *Ligue avec la Hollande.* 319 *Conſpiration papiſte prétendue découverte.* 321 *On veut exclure le Duc d'Yorck de la ſucceſſion à la couronne.* 323 *Révolte en Ecoſſe.* 324 *Fauſſe conſpiration.* 325 *Parlement d'Oxford.* 327 *Conſpiration proteſtante ou de la Rye.* 328 *Fait démolir Tanger.* 329 *Sa mort.* 330

Charles II. *roi d'Eſpagne épouſe la Princeſſe d'Orléans.* 77 *Son teſtament en faveur du Prince de Baviere. Partage de ſes états.* 146 *Sa mort, ſon dernier teſtament.* 148

Charles, *frere de Jean roi de Suede, excite des troubles dans cet état.* 389 *Sa révolte contre le roi Sigiſmond.* 390. *Fait dépoſer le roi Sigiſmond.* 393. *Roi de Suede en la place de Sigiſmond.* 395 *Sa mort.* 398

Charles-Guſtave *comte Palatin, à la tête de l'armée Suédoiſe.* 419 *Reconnu roi de Suede à la place de la reine Chriſtine.* 420 *Fait la guerre en Pologne.* 426 & ſuiv. *Fait alliance avec le prince Ragotzki.* 429. *Fait la guerre en Danemarck.* 430 *Sa mort.* 431

Charles XI. *ſuccede à Charles-Guſtave roi de Suede.* 431 *Ses premiers exploits.* 433 *Paix avec le Danemarck.* 434 *Il épouſe Ulrique-Eléonore de Danemarck.* 435 *Sa mort.* 437

Charles XII. *roi de Suede ſuccede à ſon pere Charles XI.* 437 *Fait la guerre au Danemarck.* 438 *Puis la paix.* 439 *Sa victoire à Narva contre les Moſcovites.* 440 *Victoire ſur les Saxons.* 442 *Entreprend de détrôner le Roi de Pologne.* 443 *Bataille de Cliſſow.* ibid. *Dépoſe le roi Auguſte de Pologne.* 446. *Fait élire Staniſlas Leczinski roi de Pologne.* 448 *Eſt contraint de ſortir de Varſovie.* 450 *Négociations pour la paix avec le roi Auguſte.* 456 *Concluſion de la paix.* 458 460 *Va à Dreſde.* 462 *Marche contre le Czar de Moſcovie.* 463 *Bataille de Smolensko.* 464 *Eſt battu à Soſſa.* 465 *Eſſuie des diſgraces.* 466 *Perd la bataille de Pultowa.* 467 *Se retire à Bender.* 469 *Les Turcs cherchent à le faire ſortir de Bender.* 474 *Refuſe de ſortir des terres du Sultan.* 475 *Eſt pris par les Turcs à Andrinople.* 476 *Se rend à Demotica près d'Andrinople.* 478 *Retourne en Suede.* 479 *Arrive à Stralſund.* 481. *Va en Norwege.* 483 *Aſſiege Frideric-Hall en Norwege.* 484 *Sa mort.* 485

Charles III. *roi d'Eſpagne, part pour ce royaume.* 180 *Fait la guerre à Philippe V. Combat naval de Malaga.* 181 *Entre en Catalogne.* 196 *Fait lever le ſiege de Barcelone.* 210. *Court riſque de ſa vie à Barcelone.* 231 *Va à Saragoſſe & à Madrid.* 255 *Eſt élu empereur ſous le nom de Charles VI.* 262

Charles IV. *duc de Lorraine vient au ſecours du Prince de Condé.* 24 *Fait ſa paix avec le Roi & s'en retourne.* 25 *Arrêté par les Eſpagnols & conduit en priſon à Tolede.* 33 *Son traité avec Louis XIV. en 1661.* 46 *Autre traité par lequel*

Digitized by Google

il cede ſes états au Roi. ibid. *Défait le Maréchal de Créqui. Sa mort.* 69
Charles V. *duc de Lorraine prend Philiſbourg.* 72 *Se déclare pour l'Empereur.* 73 *Refuſe d'accéder au traité de Nimegue.* 77
Château-Renaud (Le Comte de) *chef de l'armée navale de France, ſes expéditions.* 174
Choiſeul (Le Maréchal de) *commande ſur le Rhin.* 137
Chriſtian V. *roi de Danemarck. Sa mort.* 437
Chriſtine *reine de Suede ſuccede au roi Guſtave ſon pere.* 408 *Campagne des Suédois en Allemagne.* 410 411 412 *Abdique la couronne.* 421 *Refuſe de reconnoître le Duc de Bragance pour roi de Portugal. Cérémonies de ſon abdication.* 423 *Elle quitte la Suede.* 424 *Se retire à Bruxelles.* 425
Clement VIII. *pape fait examiner le livre de Molina.* 507 *Sa mort.* 514
Clement XI. (Le pape) *ſe brouille avec l'empereur Joſeph.* 236 *Traite avec ce Prince.* 237
Clergé de France (Le) *donne ſes quatre fameux articles.* 80 *Accommodement à ce ſujet.* 113
Coadjuteur de Paris. *Voyez* le Cardinal de Retz.
Colbert (Jean-Baptiſte) *exécuteur teſtamentaire du cardinal Mazarin miniſtre d'état. Ses commencemens, ſon caractere.* 43 *Sa mort.* 86
Commerce (Deux compagnies de) *établies en France.* 48
Commercy *eſt aſſiégée par le Comte de Brignon, & ſe rend par capitulation.* 30
Compagnie des Indes. (Etabliſſement de la nouvelle) 360
Condé. (Mort de Henri de Bourbon prince de) 8
Condé (Le Prince de) *commande en Eſpagne. Leve le ſiege de Lerida, & ſe retire en bon ordre.* 9 *Gagne la bataille de Lens.* 13 *Aſſiege Paris.* 14 *Eſt conduit à Vincennes.* 17 *Son élargiſſement.* 21 *Commence les hoſtilités. Eſt déclaré rebelle & criminel de lèſe-majeſté.* 23 *Rentre dans Paris, & ſe fait réhabiliter par le Parlement.* 24 *Bataille du fauxbourg S. Antoine.* 25 *Sort de Paris.* 26 *Refuſe de revenir à la Cour, eſt déclaré criminel de lèſe-majeſté.* 28 *Se joint aux Eſpagnols contre la France.* 29 *Le parlement rend un arrêt contre lui.* 31 *Se réconcilie avec la cour.* 40 *Fait paſſer le Rhin à la nage à l'armée Françoiſe.* 57 *Gagne la bataille de Seneſ.* 65 *Généraliſſime des armées de France.* 67 *Sa mort.* 90
Conſcience. (Condamnation de la déciſion du cas de) 567
Conſpiration *papiſte prétendue découverte en Angleterre.* 321
Conti (Le Prince de) *arrêté & conduit à Vincennes.* 17 *Eſt élargi.* 21 *Ses exploits en Catalogne.* 33 *Bat les Eſpagnols.* 37 *Eſt élu roi de Pologne.* 134 *Son élection n'a point lieu.* 136
Corſes (Inſultes faites par les) *à l'Ambaſſadeur de France à Rome.* 46
Cremone *priſe par le prince Eugene, & repriſe par les François.* 164
Créqui (Le Duc de) *ambaſſadeur de France à Rome, eſt inſulté par les Corſes.* 46 *Suites de cette affaire.* 47
Créqui (Le Maréchal de) *défait par le Duc de Lorraine.* 69 *Prend Fribourg.* 74 *Bat les Allemands ſur le Rhin.* 76 *Aſſiege & prend Luxembourg.* 87
Cyr. (Etabliſſement des dames de S.) 89

D

DANIEL (Le pere Gabriel) *jéſuite, ſa vie, ſes écrits.* 594

Digitized by Google

Dauphin de France. (Naiſſance de Louis) 45 *Son baptême.* 55 *Epouſe la Princeſſe de Baviere.* 78. *Prend Philiſbourg & ravage le Palatinat.* 94 *Mort de la Dauphine ſon épouſe.* 96 *Fait la campagne en Allemagne.* 114 *On veut l'enlever.* 213 *Sa mort.* 260
Dauphin (Mort de monſieur le) *& de la Dauphine.* 271
Demetrius *impoſteur, Czar de Moſcovie.* 393
Denis près de Mons. (Bataille de S. 75
Dieppe *bombardée par les Anglois.* 123
Donawert (Priſe de) *par les Alliés.* 185
Droit (Cenſure & doctrine de) *contre le jéſuite Leſſius.* 490 *Propoſitions cenſurées par cette univerſité.* 494 & ſuiv.
Douai. (Siege & priſe de) 275
Dunkerque. (Priſe de) *Rendue à la France.* 48
Dupin (Louis-Elie) *docteur de ſorbonne, ſa vie, ſes écrits.* 591 592

E

Ecosse (Entrepriſe ſur l') *par Jacques III.* 223
Egliſe (Etat de l') *dans ces derniers ſiecles.* 487 & ſuiv.
Emery (L') *ſurintendant des finances, court danger de ſa vie.* 12 *Eſt rétabli.* 17
Empoiſonneurs *punis en France.* 79
Epiſcopaux & preſbytériens. (Conférences entre les) 301
Eric *roi de Suede fait divers projets de mariage.* 370 *Mariage de Jean ſon frere, & ſes fâcheuſes ſuites.* 371 *Guerre entre la Suede & le Danemarck.* 372 *Troubles domeſtiques.* 373 *Révolte de ſes deux freres.* 375 *Le roi Eric eſt détrôné, ſon frere Jean lui ſuccede.* 377 *Paix avec le Danemarck.* 378 *Mort du roi Eric.* 382
Eſpagne (L'Ambaſſadeur d') *veut avoir le pas ſur celui de France à Londres.* 45 *Guerre avec la France.* 53
Eſtramadoure. (Campagne d') 233
Eugene de Savoie (Le prince) *commande l'armée Impériale, prend Carpi.* 151 *Prend Cremone.* 164 *Veut enlever le Duc de Vendôme.* 169 *Fait lever le ſiege de Turin.* 205 *Son expédition au royaume de Naples.* 218 *Prend Suſe.* 220 *Force les lignes des François.* 250 *Prend Béthune, Aire & S. Venant.* 251 *Suite de ſes conquêtes.* 261 *Prend le Queſnoi.* 273 *Leve le ſiege de Landrecie.* 274 *Plénipotentiaire de la paix avec le Maréchal de Villars.* 285

F

Fabricius (Jean-Albert) *ſa vie, ſes écrits.* 599 600
Fenelon (François de Salignac de la Mothe) *archevêque de Cambrai, ſa vie, ſes écrits.* 560 *Son livre des maximes des ſaints condamné.* 561
Ferté (Le Maréchal de la) *eſt battu & fait priſonnier.* 35
Feuillade (Le Maréchal de la) *prend Villefranche.* 193
Fleurus (Bataille de) *gagnée par les François.* 97
Fleury, (Monſieur Claude) *ſa vie, ſes écrits.* 596
Fouquet (Diſgrace de Monſieur) *ſurintendant des finances.* 45
Franche-Comté (Conquête de la) *par Louis XIV.* 55 *Seconde conquête.* 63
Franchiſes des ambaſſadeurs (Querelle ſur les) *à Rome.* 90
Fra-Papaolo Scarpi, (Pierre-Paul) *ſa vie, ſes écrits.* 531 *A-t-il été calviniſte?* 534
Fribourg *pris par le Maréchal de Villars.* 283

Digitized by Google

Frideric IV. *roi de Suede ſuccede à Chriſtian V.* 437 *Fait la guerre à la Suede.* 438 *Puis la paix.* 439
Fridlingue (Bataille de) *gagnée par monſieur de Villars.* 161
Froid extraordinaire de 1709. 240
Frondeurs (Origine de la faction des) *à Paris.* 12 *Font leur paix.* 15
Furſtemberg. (Enlévement du Prince de) 63 *Eſt rétabli à la paix de Nimegue.* 77 *Eſt rétabli à la paix de Riſwick.* 143
Furſtemberg (Le Cardinal de) *élu archevêque de Cologne.* 92 *Guerre à cette occaſion.* 93 & ſuiv.

G

GALLAS (Le comte) *à la tête de l'armée Impériale. Ses exploits.* 415
Gaſſion, (Le Maréchal de) *ſes exploits en Flandre. Sa mort.* 8
Gênes (Bombardement de) *par ordre de Louis XIV.* 86 *Les Génois font leur paix avec le Roi. Conditions de cette paix.* 87
Givet (Bombardement de) *par les Anglois.* 131
Grace & prédétermination phyſique. (Congrégation ſur l'efficace de la) 516 & ſuiv.
Gravelines (Priſe de) *par le Duc d'Orléans.* 3
Groveſtein, (Le Comte de) *ſes courſes en France.* 272
Guadiana (Bataille de la) *gagnée par le Marquis de Bay.* 247
Guienne (La) *ſe révolte & prend le parti des princes.* 20. *Se ſoumet.* 21
Guillaume III. *roi d'Angleterre. Voyez* Orange. *Conſpiration contre lui.* 355 *Aſſociations pour la conſervation de ſa perſonne.* 357 *Fait la paix avec la France.* 358. *Agrée le traité de partage des états d'Eſpagne.* 361 & ſuiv. *Le parlement en ſuſpens ſur la guerre.* 364 *Sa mort.* 367
Guiſe, (Henri duc de) *chef de la république de Naples.* 11 *Eſt arrêté & conduit en Eſpagne.* 12 *Renvoyé à Naples avec une flotte, ſans ſuccès.* 33
Guſtave-Adolphe *roi de Suede, ſuccede à Charles ſon pere.* 398 *Songe à policer ſes états. Epouſe Marie-Eleonore de Brandebourg; déclare la guerre à la Pologne.* 400 *Fait treve avec la Pologne. Entre en Allemagne.* 402 *Fait alliance avec le roi Louis XIII.* 403 *Gagne la bataille de Leipſick.* 405 *Va en Franconie.* 406 *Victorieux à Lutzen.* 407 *Sa mort.* 408
Guyon, (Madame) *ſon hiſtoire, ſes écrits.* 562

H

HANOVRE (Le Duc d') *à la tête de l'armée Impériale.* 222 245
Harcourt (Le Comte d') *leve le ſiege de Lerida.* 7 *Ses exploits en Flandre.* 17 *Sa mort.* 53 *Gagne la bataille de Llorens, ſur les Eſpagnols, & diſſipe la conſpiration de Barcelone.* 5
Haro (Dom Louis de) *plénipotentiaire de l'Eſpagne pour la paix des Pyrénées.* 40
Hochſtet (Premiere bataille d') 166 *Seconde bataille gagnée par les Alliés.* 186
Hogue, (Combat naval de la) *où monſieur de Tourville eſt battu.* 108 352
Hollande. (Guerre de Louis XIV. contre la) 57 *Ses propoſitions rejettées.* 58 *Conquiſe par les François.* 61 *Combat naval contre les Hollandois.* 62

J

JANSENIUS (Cornelius) *premier évêque de Gand, ſa vie, ſes écrits.* 541

Digitized by Google

Janſenius (Cornelius) *évêque d'Ypres, ſa vie, ſes écrits.* 541 *Son traité contre les miniſtres de Bois-le-Duc.* 542 *Son* Mars Gallicus. 543 *Son livre intitulé* Auguſtinus. 544 *Diſputes ſur ce livre.* 545 *Les cinq fameuſes propoſitions de Janſenius.* 546
Jacques II. *roi d'Angleterre, détrôné par Guillaume prince d'Orange.* 93 *Se retire en France.* 94 *Paſſe en Irlande.* 95 *Son armée défaite par le roi Guillaume.* 99 *Son parti ſe ſoutient en Irlande.* 104 *Sa mort* 155 *Abjure la religion proteſtante.* 312 *Epouſe la Princeſſe de Modene.* 316 *Le Prince d'Orange épouſe Marie ſa fille ainée.* 318. *On veut l'exclure de la ſucceſſion à la couronne.* 323. *Son retour en Angleterre.* 324 328 *Eſt proclamé roi d'Angleterre après la mort de Charles II. ſon frere.* 330 *Fait décapiter le Duc de Montmouth.* 333 *Tentatives pour rétablir la religion catholique.* 334 *Déclaration pour la liberté de conſcience.* 335 *Entrée publique du Nonce du Pape à Windſor.* 336 *Groſſeſſe de la Reine. Soupçons des Anglois.* 337 *Naiſſance du Prince de Galles.* 338 *Les Anglois appellent le Prince d'Orange.* 339 *Fait baptiſer ſolemnellement le Prince de Galles.* 341 *Marche contre le Prince d'Orange.* 342 *Propoſitions du Prince d'Orange. La Reine paſſe en France.* 343 *S'embarque pour paſſer en France, puis retourne à Londres.* 344 *Son armée défaite* 348 *Entrepriſe de la France en ſa faveur.* 351 *Sa mort.* 366
Jacques III. (Le prétendant) *fait une entrepriſe ſur l'Ecoſſe.* 223 *Sans ſuccès.* 224 *Reconnu roi d'Angleterre par la France.* 366
Jean *roi de Suede.* 382 *Mort de Catherine Jagellon ſon épouſe.* 383 *Son fils Sigiſmond élu roi de Pologne.* 384 *Sa mort.* 386
Innocent XII. *eſt élu pape.* 106
Inſcriptions & belles lettres (Académie des) *établie par Louis XIV.* 49
Inſcriptions & médailles (Inſtitution de l'académie des) 156
Invalides (Hôtel des) *à Paris.* 62
Joſeph I. *empereur. Sa mort.* 260
Journal des ſavans (Le) *paroît en France.* 49
Irlande (Guerre en) *pour ſoutenir le parti de Jacques II.* 104 105

K

KAYSERSWERD *pris par les Alliés.* 158

L

LAMY (Le pere Bernard) *de l'oratoire, ſa vie, ſes écrits.* 589
Lami (Dom François) *bénédictin de S. Maur, ſa vie, ſes écrits.* 590
Landau *pris par le Roi des Romains.* 161 *Repris.* 168. *Par le Roi des Romains.* 189 *Par le Maréchal de Villars.* 282
Landrecie. (Levée du ſiege de) 274
Lavardin (Le Marquis de) *ambaſſadeur à Rome, y fait ſon entrée.* 91
Launoy (Jean de) *docteur du college de Navarre, ſa vie, ſes écrits.* 597
Leipſick (Bataille de) *gagnée par le roi Guſtave-Adolphe.* 405
Lemos (Thomas de) *dominicain, ſa vie, ſes écrits.* 520
Lens (Bataille de) *gagnée par le Prince de Condé.* 13
Leon XI. *pape. Sa mort.* 514
Leopold (L'archiduc) *eſt fait gouverneur des Pays-bas.* 8
Leopold (L'empereur) *cede ſes droits ſur l'Eſpagne à l'archiduc Charles ſon fils.* 174 *Sa mort.* 196
Leſſius (Cenſure de) *par les docteurs de Louvain & de Douay.* 490 *Sa mort.* 499

Leuſe (Bataille de) *gagnée par les François.* 102
Lille (Siege & priſe de) *par les Alliés.* 226 228
Liturgie en Suede. (Nouvelle) 380
Longueville (Le Duc de) *arrêté & conduit à Vincennes.* 17 *Eſt élargi.* 21
Lorge, (Le Comte de) *neveu de monſieur de Turenne, ſauve l'armée Françoiſe après la mort de ce Général.* 68 *Ses exploits en Allemagne.* 109 113 114 *Commande l'armée d'Allemagne.* 103 128
Lorraine (Le duc Leopold de) *rétabli dans ſes états.* 143 *Epouſe la Princeſſe d'Orléans.* 144 *Nancy occupé par les troupes Françoiſes, le Duc ſe retire à Lunéville.* 173
Louis (L'ordre de S.) *inſtitué par Louis XIV.* 112
Louis XIV. *Commencement de ſon regne.* 1 *On lui donne pour gouverneur le Maréchal de Villeroi.* 7 *Tient un lit de juſtice au parlement.* 12 *La cour ſort de Paris & ſe retire à S. Germain-en-Laye.* 14 *Le Roi retourne à Paris.* 17 *Va en Normandie.* 19 *En Bourgogne & en Guienne.* 20 *Sa majorité.* 22 *Bataille du fauxbourg S. Denis.* 25 *Le Roi rentre à Paris.* 26 *Va en Picardie.* 30 *Son ſacre.* 31 *Va au ſiege de Stenay.* 32 *Campagne du Roi en Flandre.* 33 *Donne un carrouſel à Paris. Négociation pour ſon mariage.* 36 *Fait la campagne de Flandre.* 37 *Prend Dunkerque.* 38 *Eſt attaqué de la petite vérole.* 39 *Naiſſance de monſieur le Dauphin.* 45 *Le Roi vient en Lorraine. Etablit deux compagnies de commerce.* 48 *Fonde les académies des inſcriptions, de peinture & de ſculpture.* 49 *Fait faire le canal de la jonction des deux mers.* 50 *Oblige l'Evêque de Munſter à faire la paix avec la Hollande.* 51 *Manufactures de glaces, de points de France, de tapiſſerie.* 52 *Guerre entre la France & l'Eſpagne, pour la ſucceſſion de la reine Anne d'Autriche.* 53 *Fait la campagne en Flandre.* 54 *Enſuite celle de la Franche-Comté. Triple alliance entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande.* 55 *Déclare la guerre aux Hollandois.* 56 *Fait la campagne en Flandre.* 57 *Rejette les propoſitions de paix de la Hollande.* 58 *Va en Flandre, en Lorraine & en Alſace.* 60 61 *Hôtel des invalides.* 62 *Seconde conquête de la Franche-Comté.* 63 *Conférences pour la paix à Nimegue.* 70 *Le Roi met ſur pied quatre armées. Fait la campagne en Flandre.* 71 *Prend Valenciennes, Cambrai & S. Omer.* 73 *Prend Gand & Ypres.* 74 *Son voyage vers les frontieres de ſes états.* 78 *On lui donne le nom de Grand. Fait ſon entrée à Straſbourg.* 79. *Conteſte le droit de régale au Pape.* 80 *Edit contre les proteſtans.* 80 81 *Académie des gardes marines & des cadets.* 83 *Réprime les Algériens. Son voyage en Bourgogne & en Alſace. Mort de la Reine ſon épouſe.* 84 *Ses amours. Eſt attaqué de la fiſtule.* 85 *Fait bombarder Gênes.* 86 *On érige la place des victoires. On établit les dames de S. Cyr.* 89 *Querelle ſur les franchiſes du quartier des ambaſſadeurs à Rome.* 90 *Guerre à l'occaſion du prince Clement de Baviere.* 92 *Le Roi donne aſyle à Jacques II. roi d'Angleterre.* 94 *Le Dauphin prend Philiſbourg & le Palatinat. Priſe de Mayence & de Bonn.* ibid. *Bataille de Fleurus. Combat naval où monſieur de Tourville remporte la victoire.* 97 *Guerre en Savoie.* 98 & ſuiv. *Fait le ſiege de Mons.* 101 *Bataille de Leuſe.* 102 *Le Roi fait aſſiéger Namur.* 107 *Combat naval de la Hogue où le Comte de Tourville eſt battu. Bataille de Steinkerque*

Digitized by Google

gagnée par monſieur de Luxembourg. 108 Le Roi inſtitue l'ordre de S. Louis. 112 Accommodement de la cour de Rome au ſujet des quatre articles du clergé. 113 Grande diſette en France. 115 Bataille de Nerwinde. 116 Bataille de la Marſaille. 119 Bombardement de S. Malo. 120 Edit de la capitation. 125 Paix avec le Duc de Savoie. 130 Création de nouveaux nobles. 132 Edit touchant les armoiries. 133 Paix de Riſwick. 140 Camp de Compiegne. 144 Le Duc d'Anjou, ſon petit-fils, reconnu roi d'Eſpagne. 148 Guerre à cette occaſion. 150 Ligue entre l'Empereur, la Hollande & l'Angleterre. 155 Bataille de Fridlingue gagnée par monſieur de Villars. 161 Priſe de Traerbach & de Treves. 163 Opérations de la campagne. 164 & ſuiv. Bataille de Luzara gagnée par le Duc de Vendôme. 170 Soulèvement des Sévennes. 171 179 Perte de la bataille d'Hochſtet. 186 Bataille de Caſſano. 194 Perte de la bataille de Ramillies. 201 Propoſitions pour la paix. 212 Billets de monnoies. 213 Négociations pour la paix. 239 Bataille de Malplaquet. 244 Nouvelles négociations pour la paix. 249 Etabliſſemeut du dixieme en France. 259 Edit touchant la préſéance des ducs & pairs. 266 Négociations pour la paix avec l'Angleterre. 267 Aſſemblée d'Utrecht pour la paix. 268 Suſpenſion d'armes entre la France & l'Angleterre. 273 Avec l'Eſpagne & le Portugal. 276 Paix avec l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Pruſſe & la Savoie. 280 Traité de paix de Raſtadt & de Bade. 285 289 Son teſtament. 292. Sa mort. 293

Louvain (Diſpute des docteurs de) & des jéſuites ſur la grace & la prédeſtination. 491 Propoſitions cenſurées par cette univerſité. 494 & ſuiv.

Louvois, (Le Marquis de) ſa mort. 106

Lulli (Jean-Baptiſte) ſurintendant de la muſique du Roi. 44

Lutzen (Bataille de) gagnée par le roi Guſtave. 407

Luxembourg (Siege & priſe de) gagnée par monſieur de Créqui. 87

Luxembourg, (Le Maréchal de) ſes exploits. 71 72 Gagne la bataille de Fleurus. 97 Gagne la bataille de Leuſe. 102 Celle de Steinkerque. 108 Et celle Nervinde. 116 Prend Charleroi. 118 Sa mort. 124

Luzara (Bataille de) gagnée par le Duc de Vendôme. 170

M

MABILLON, (Dom Jean) bénédictin ſa vie, ſes écrits. 582 & ſuiv.

Machine infernale employée par les Anglois pour bombarder S. Malo. 120

Maintenon (Madame de) maîtreſſe de Louis XIV. 85

Malaga, (Combat naval près de) où les François ſont victorieux. 181

Malebranche (Nicolas) prêtre de l'oratoire, ſa vie, ſes écrits. 581

Malo (Bombardement de S.) par les Anglois. 120 129

Malplaquet (Bataille de) gagnée par les Alliés. 244

Marie reine d'Angleterre épouſe de Guillaume III. Sa mort. 124

Marleboroug, (Le Duc de) commencément de ſes exploits. 160 Prend Huy, Limbourg & Gueldres. 178 179 Gagne la bataille d'Hochſtet. 186 Prend Treves, Sarrebourg & Traerbach. 190 Ses exploits en Flandre. 198 199 Gagne la bataille de Ramillies. 201 Prend Oſtende, Menin, &c. 202 Suite de ſes opérations en Flandre. 225 Bataille d'Oudenarde. 226 Prend Lille. 228 Gand & Bruges.

Digitized by Google

230 *Prend Tournay.* 243 *Force les lignes des François.* 250 *Prend Béthune, Aire & S. Venant.* 251 *Suite de ſes conquêtes.* 262
Mars Gallicus, *écrit de Janſenius évêque d'Ypres.* 543
Marſaille (Bataille de la) *gagnée par monſieur de Catinat.* 119
Maſtricht (Priſe de) *par les François.* 60
Mazarin, (Jules Cardinal) *ſes commencemens. Vient en France. Eſt fait cardinal & miniſtre d'état.* 2 *Fait aſſiéger Orbitello & Porto-Longone.* 6 *Eſt déclaré ennemi du Roi & de l'état par arrêt du parlement.* 14 *Fait élargir les Princes. Devient plus odieux, & eſt obligé de ſortir du royaume.* 21 *Son retour à la cour.* 23 *Eſt éloigné. Se retire à Sedan.* 26 *Son retour à Paris. Mariage de ſes nieces.* 29 *Plénipotentiaire pour la paix des Pyrénées.* 40 *Sa mort.* 42
Mazarins (Origine de la faction des) *à Paris.* 12
Médaille *ſatyrique contre Louis XIV.* 56
Medavi (Le Comte de) *gagne la bataille de Caſtiglione.* 207
Meſſies. (Faux) 553 & ſuiv.
Meſſine. (Révolte de la ville de) 66 *Combat naval.* 70
Mirandole (Priſe de la) *par les François.* 194
Miſſion, (Prêtres de la) *leur établiſſement en France.* 525
Moliere (Jean-Baptiſte Pocquelin de) *poëte comique, ſa vie, ſes écrits.* 579
Molina (Louis) *jéſuite, ſa vie, ſes écrits.* 499 *Son ſyſtême ſur la grace & la prédeſtination.* 500 & ſuiv. *Conteſtation ſur ſon livre de la concorde.* 503 *Cenſure & nouvel examen de ſon livre.* 505 *Clement VIII. fait examiner l'affaire devant lui.* 507
Molinos (Michel) *chef des quiétiſtes, ſa vie, ſes écrits.* 557 *Sa condamnation.* 558
Montmouth (Le Duc de) *Se retire en Flandre.* 331 *Vient en Angleterre. Prend le titre de roi.* 332 *Eſt pris & décapité.* 333
Monnoies. (Billets de) 213
Mons (Siege de) *par Louis XIV.* 101 *Reddition de la place.* 102
Mons (Priſe de) *par les Alliés.* 245
Moſcovie. (Affaires de) 399
Moſcovites (Les) *battus à Narva par Charles XII.* 440 445 *Gagnent la bataille de Kaliſch ſur les Suédois.* 458
Munſter (Congrès de) *pour la paix.* 6 *Paix de Munſter.* 15
Munſter (L'Evêque de) *déclare la guerre à la Hollande. Eſt obligé de faire la paix* 50 51
Munſter *fait la guerre aux Hollandois.* 306

N

NAIN, (Le révérend pere dom Pierre le) *ſa vie, ſes écrits.* 585
Namur. (Siege & priſe de) 107 126
Nancy *occupé par les troupes Françoiſes.* 172
Nantes. (Révocation de l'édit de) 88
Naples (Révolte des royaumes de) *& de Sicile.* 9 *Eſt appaiſée.* 12
Narva (Bataille de) *gagnée par le Roi de Suede.* 440
Nathan, *Juif, faux Meſſie, ſon hiſtoire.* 554
Nerwinde (Bataille de) *gagnée par le Duc de Luxembourg.* 116
Nice (Priſe de) *par les François.* 193 195
Nicole (Pierre) *célebre eccléſiaſtique, ſa vie, ſes écrits.* 580
Nimegue. (Paix générale de) 76

Digitized by Google

Noailles (Le Maréchal de) *commande en Catalogne. Ses opérations.* 103 *Prend Roſes en Catalogne.* 116 *Prend Palamos & Gironne.* 122 *Sa maladie l'oblige à quitter l'armée.* 128 *Suite de ſes expéditions.* 262 264
Nonce du Pape (Entrée publique du) *à Windſor.* 336
Norlingue (Bataille de) *gagnée par les Impériaux.* 409

O

Orange (Guillaume prince d') *Eſt battu à Caſſel.* 73 *Eſt obligé de lever le ſiege de Charleroi.* 74 *Donne la bataille de S. Denis près de Mons.* 75 *Eſt reconnu roi d'Angleterre.* 93 *Gagne la bataille de Boine en Irlande.* 99 *Son armée défaite à la journée de Leuſe.* 103 *Conſpiration contre lui découverte.* 130 *Reconnu roi d'Angleterre à Ryſwick.* 142 *Sa mort.* 157 *Epouſe Marie fille ainée de Jacques duc d'Yorck.* 319 *Eſt appellé par les Anglois.* 338 *S'embarque pour paſſer en Angleterre.* 341 *Fait des propoſitions au roi Jacques II.* 343 *Eſt proclamé roi d'Angleterre.* 345 & *d'Ecoſſe.* 346 *Fait le ſiege de Londondery. Va en Irlande.* 347 *Sa victoire ſur la Boine.* 348 *Vient en Hollande.* 349 *Fait la guerre en Irlande.* 350 *L'Irlande entiérement ſoumiſe. Entrepriſe de la France en faveur du roi Jacques.* 351 *Mort de la reine Marie ſon épouſe.* 353 *Voyez* Guillaume III. *roi d'Angleterre.*
Oratoire, (Congrégation de l') *ſon établiſſement en France.* 523
Orléans (Gaſton duc d') *frere du roi Louis XIII. Prend Gravelines.* 3 *Ses exploits en Flandre.* 4 *Se rend médiateur entre le Roi & la ville de Bourdeaux.* 20
Orléans (Philippe duc d') *en Eſpagne.* 214 *Entre dans Saragoſſe.* 215 *Prend Lérida.* 216
Ormond (Le duc d') *général des troupes d'Angleterre.* 272
Oſſat, (Le Cardinal d') *ſa vie & ſa mort.* 539
Ottoboni (Le cardinal) *fait protecteur de la nation Françoiſe.* 248
Oxenſtiern (Le Chancelier) *à la tête de l'armée Suédoiſe.* 408

P

Palatinat (Le) *ravagé par l'armée Françoiſe.* 64
Paſcal, (Blaiſe) *ſa vie, ſes écrits.* 578
Patkul (Le général) *eſt arrêté.* 455 *Sa mort.* 459
Paul V. *élu pape.* 514 *Congrégations tenues devant lui ſur la grace.* 515 *Veut rendre ſon jugement.* 517 *Suſpend la publication de ſon jugement.* 519 *Son différend avec la république de Veniſe.* 527 *Interdit jetté ſur ſes terres.* 528 *S'accommode avec les Vénitiens.* 530
Paul, (Le pere Vincent de) *ſa vie.* 525 *Etablit les prêtres de la miſſion.* 526
Peinture & ſculpture (L'académie de) *établie par Louis XIV.* 49
Perron, (Jacques Davy cardinal du) *ſa vie, ſes écrits.* 540
Perſe (Ambaſſadeur de) *à Paris.* 293
Petit Didier (Dom Matthieu) *abbé de Senones, ſa vie, ſes écrits.* ibid.
Philippe IV. *roi d'Eſpagne, ſa mort.* 52
Philippe V. *roi d'Eſpagne ſuccede à Charles II.* 148 *On lui conteſte la royauté.* 149 *Va en Italie.* 164 *Bataille de Luzara.* 170 *Le Duc de Modene & le Roi de Portugal quittent ſon parti.* 177 *Conſpiration contre lui, découverte.* 197 *Soulévement dans le royaume de Valence.* 209 *On leve le ſiege de Barce-*

Digitized by Google

lone. 210 *Sort de Madrid.* 211 *Bataille d'Almanza gagnée par le Duc de Barwick.* 214 *Prise de Denia & d'Alicanthe.* 232 *Bataille de la Guadiana, gagnée. Renvoie les troupes Françoises.* 247 *Perd les batailles d'Almenar, de Penalva & de Saragosse.* 254 *Siege & prise de Barcelone.* 291

Philisbourg *pris par le jeune Duc de Lorraine.* 72 *Pris par le Dauphin.* 94

Pierre Alexiowitz I. *czar de Moscovie, sa vie.* 441 *Ses exploits.* 454 *Entre en Pologne.* 461. *Gagne la bataille de Pultowa sur le Roi de Suede.* 467 *Guerre avec les Turcs. Fait sa paix avec le grand Visir.* 472

Port-Royal-des-Champs. (Histoire de l'abbaye de) 550 & suiv. *Hommes illustres retirés en cette abbaye.* 551 *Sa destruction.* 552

Portland (Le Comte de) *ambassadeur en France.* 360

Possevin (Le pere) *jésuite, nonce en Suede.* 382

Protestans. (Edits de Louis XIV. contre les) 81 82

Pultowa (Bataille de) *gagnée par le Czar de Moscovie sur le Roi de Suede.* 467

Q

Quesnel (Le pere Pasquier) *de l'oratoire, sa vie.* 567 *Condamnation des cent une propositions.* 570 & suiv.

Quiétistes, *leurs erreurs.* 558 559

R

Ragotzki (Le prince) *fait traité d'alliance avec le Roi de Suede.* 429

Ramillies (Bataille de) *perdue par les François.* 201

Rantzaw (Le Maréchal de) *est battu par le Duc de Lorraine.* 3 *Ses exploits en Flandre.* 8

Rastadt. (Paix de) 285 286

Régale (Droit de) *contesté au pape Innocent XI. par Louis XIV.* 80

Retz, (Le Cardinal de) *ses commencemens, son histoire.* 27

Richer, (Edmond) *sa vie.* 535 *Son livre de la puissance ecclésiastique & politique.* 537 *Sa mort.* 538

Rocroy (Bataille de) *gagnée par le Duc d'Enguien.* 2

Roussillon. (Tentative des Espagnols & des Hollandois sur le) 66 70

Rumersheim (Bataille de) *gagnée par le Comte du Bourg.* 246

Ruyter *amiral des Hollandois, ses exploits.* 59 60 67 70

Ryswick. (Traité de paix de) 140

S

Sabathai-Sevi *faux messie, son histoire.* 553 & suiv.

Savoie (Le Duc de) *se ligue avec les Alliés; est battu à Staffarde.* 98 *Exploits de l'armée Françoise en ce pays.* 100 *Entre en Dauphiné.* 110 *Ses expéditions en Piémont.* 118 *Fait la paix avec la France. Traite avec la France & l'Espagne.* 152 *Se déclare pour l'Empire.* 176 *Ses expéditions en Dauphiné & en Savoie.* 182 *Prise de Verceil, d'Ivrée & de Suse.* 183 184 *Suite de ses expéditions.* 219 *Campagne en Dauphiné.* 235 *S'accorde avec l'Empereur.* 277 *Paix avec la France.* 280

Savoie (Le prince Thomas de) *assiege Cremone.* 9

Schenck. (Surprise singuliere du) 160

Schomberg (Le Duc de) *commande l'armée du roi Guillaume en Irlande; sa mort à la bataille de Boine.* 99

Schullembourg (Le Comte de) *commande les troupes du roi Auguste.* 450

Science *moyenne de Molina. Disputes*

Digitized by Google

qu'elle occaſionne. 501. *Eſt-elle néceſſaire?* 503
Senef (Bataille de) *gagnée par le Prince de Condé.* 64
Servien (Le Comte de) *plénipotentiaire pour la paix de Munſter.* 6
Sévennes. (Révolte des) 171 179 191
Siam (Ambaſſade du Roi de) *au roi Louis XIV.* 87
Sigiſmond *prince de Suede élu roi de Pologne.* 384 *Succede au roi Jean ſon pere au royaume de Suede.* 386 *Vient en Suede. Favoriſe les catholiques.* 387 *Son couronnement. Retourne en Pologne.* 388 *Son oncle Charles ſe révolte.* 390 *Eſt dépouillé du royaume de Suede.* 392
Sinsheim (Bataille de) *par monſieur de Turenne.* 64
Smolensko (Bataille de) *entre le Roi de Suede & le Czar de Moſcovie.* 464
Sorciers (Les) *condamnés en France.* 79
Spirbach (Bataille de) *gagnée par monſieur de Tallard.* 168
Staffarde (Bataille de) *gagnée par le Duc de Savoie.* 98
Staniſlas I. Leczinski *eſt élu roi de Pologne.* 448 *Rentre dans Varſovie & y eſt couronné.* 451 458 *Eſt détrôné.* 471 *Va à Bender.* 477
Steinkerque (Bataille de) *gagnée par le Duc de Luxembourg.* 108
Stenai (Siege de) *par monſieur de Fabert.* 31 *Qui ſe rend.* 32
Stolhoff (Les lignes de) *forcées par monſieur de Villars.* 220
Straſbourg (Louis XIV. ſe ſaiſit de) 78 *Il y fait ſon entrée.* 79
Stuart) Mort de Marie) *reine d'Angleterre.* 353
Suede (Affaires de) *depuis la mort du roi Guſtave.* 369 & ſuiv. *Voyez* Eric. *Jean frere du roi Eric eſt mis en liberté.* 374 *Révolte des deux freres contre le Roi.* 375 *Guerre des Suédois contre les Moſcovites.* 379 *Révolutions par rapport à la religion. Nouvelle liturgie.* 380 *Guerre avec la Moſcovie.* 385 *Troubles en Suede.* 389 *Guerre avec le Danemarck.* 396 *Campagnes des Suédois en Allemagne.* 410 411 *Campagnes des Suédois en Danemarck & en Allemagne.* 415 416 & ſuiv. *Charles-Guſtave comte Palatin à la tête de l'armée Suédoiſe.* 419 *Paix de Munſter.* 420 *Campagne en Allemagne.* 424 *Guerre contre la Pologne.* 425 427 *Guerre avec le Brandebourg.* 431 *Paix entre le Danemarck & la Suede.* 434 *Aſſemblée des états de Suede.* 436 *Mort de Charles XI. Charles XII. roi de Suede.* 437 *Guerre avec le Danemarck.* ibid.
Suede (Le Roi de) *eſt défait par l'Electeur de Brandebourg.* 70
Suede (Défaite de la flotte de) *par l'amiral Tromp. Les Suédois défont les Danois.* 71
Suede (Chriſtine reine de) *abdique la couronne, & vient en France, puis à Rome.* 36
Suédois (Les) *de l'armée de monſieur de Turenne ſe mutinent & ſont réprimés.* 9

T

TAllard (Le Comte de) *prend Traerbach & Treves.* 163 *Prend Landau. Gagne la bataille de Spirbach.* 168 *Fait priſonnier à Hochſtet.* 187
Tanger (Démolition de) *par ordre de Charles II. roi d'Angleterre.* 329
Tillemont (Sébaſtien le Nain de) *ſa vie, ſes écrits.* 584
Torſtenſon (Leonard) *à la tête de l'armée Suédoiſe.* 413 *Gagne la bataille de Brittenfeld.* 414 *Bat les Allemands.* 416
Tortoſe (Tentative ſur) *manquée par le Chevalier de Staremberg.* 233

Digitized by Google

Toulon. (Entrepriſe des Alliés ſur) 219
Tournai (Priſe de) *par le Duc de Marleboroug.* 243
Tourville (Le Comte de) *gagne un combat naval.* 97 *Autre.* 98 *Battu à la Hogue.* 108 *Autres exploits.* 116 252
Tromp *amiral des Hollandois, ſes exploits.* 62 67 71
Turenne (Le Vicomte de) *rétablit l'armée d'Allemagne. Bat les ennemis à Rotweil.* 3 *Eſt fait maréchal de France.* ibid. *Eſt battu & paſſe le Mein.* 4 *Paſſe en Baviere & oblige le Duc à embraſſer la neutralité.* 7 *Gagne la bataille de Lawingen.* 8 *Va commander en Flandre. Fait lever le ſiege de Worms.* 9 *Prend le parti des princes contre la cour.* 19 *Veut délivrer les Princes & eſt battu près de Rhetel.* 21 *S'oppoſe au Prince de Condé.* 24 *Se retire vers Corbeil.* 26 *Sauve l'armée en Flandre.* 35 *Fait couper ſa vaiſſelle d'argent pour payer les ſoldats.* 37 *Fait la guerre en Hollande.* 59 *Bataille de Sinsheim. Ravage le Palatinat.* 64 *Bataille d'Enſisheim, de Milhauſen & de Turkeim.* 66 *Sa mort.* 68 69

V

Valence. (Soulévement dans le royaume de) 209
Valentia (Grégoire de) *paroît dans les congrégations de auxiliis.* 507 *Sa mort.* 509 *Sa vie.* 521
Vaudémont (Le Prince de) *ſe retire en bon ordre.* 126 *Ses exploits en Italie.* 165 166 *Quitte le Milanez.* 208
Vendôme (Le Duc de) *commande l'armée en Catalogne.* 128 *Bat les Eſpagnols.* 132 *Prend Barcelone.* 139 *Le prince Eugene veut l'enlever.* 169 *Gagne la bataille de Luzara.* 170 *Prend Verceil.* 183 *Puis Ivrée & Suſe.* 184 *Suite de ſes expéditions en Savoie.* 193 *Gagne la bataille de Caſſano.* 194 *Vient commander en Flandre.* 202 *Sa mort.* 276
Veniſe (Brouillerie de la république de) *avec la cour de Rome.* 527 *Interdit ſur ſes terres.* 528 *Son accommodement avec le Pape.* 530
Victoires. (Erection de la place des) 89
Villars (Le Maréchal de) *joint ſon armée à celle de Baviere.* 164 *Premiere bataille d'Hochſtet.* 166 *Ses exploits en Alſace.* 200 *Va commander en Italie.* 204 *Force les lignes de Stolhoff.* 220 *Prend Douai, le Queſnoi & Bouchain.* 275 276 *Prend Landau.* 282 & *Fribourg.* 283 *Plénipotentiaire pour la paix avec le prince Eugene.* 285
Villeroi (Le Maréchal de) *eſt fait gouverneur de Louis XIV.* 7 *Commande l'armée en Flandre.* 125 *Commande l'armée en Italie.* 152 *Eſt pris à Cremone.* 165 *Va en Flandre.* 178 *Battu à Ramillies.* 201
Vitry (Le Maréchal de) *eſt mis en liberté.* 3
Unigenitus, (La bulle) *qui condamne les cent une propoſitions du pere Queſnel.* 570 & ſuiv. *Son acceptation en France.* 577
Vrangel (Le général) *Suédois, ſes exploits en Allemagne.* 415 417
Utrecht (Aſſemblée d') *pour la paix générale.* 268 & ſuiv.

W

Waldeck (Le Prince de) *battu à Fleurus.* 97

Fin de la Table du dix-ſeptieme & dernier Tome.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCT 4 - 1939

Digitized by Google

Digitized by Google